LIBRAIRIE OLLAGNIER

ENCRIERS

à fermeture automatique élastique

Système Colombani

Encriers classiques. — Encriers portatifs. — Encriers administratifs. — Encriers de fantaisie. — Encriers réclames.

Atelier de Dorure

SAUVEUR MAGGIOTTI, Doreur

Rue des Terrasses, Bastia

Travaux et réparations d'objets d'Eglise

Chandeliers, Reliquaires, Trônes, Crucifix, Statues, Croix, etc., etc.

Ces travaux sont exécutés avec soin et à des prix modérés.

Exécution de travaux de dorure dans les églises, ainsi que dans les appartements.

LA GRAINE St-VINCENT

guérit radicalement

CONSTIPATION

Hémorroïdes, Maladies du Ventre Foie, Vessie, Voies urinaires

Procure à Tous

Santé, Vigueur

A. DETHOREY, Phien spécialiste, NANCY

envoi contre mandat

Boîte 2 francs. — *Dans toutes les Pharmacies*

LIQUEUR DE NOIX

DISTILLÉE

par M. SIMONCELLI

PARFUMEUR A CORTE

Médaille d'argent, Exposition de Bastia (1887).

Croix de mérite et Médaille d'or Exposition internationale de Nimes (1900)

Donne de propriétés stomachiques, reconnues par les sommités médicales de Montpellier qui en ont fait l'analyse et notamment par M. Combescure, l'un des maîtres les plus distingués de la Faculté de Médecine de cette ville, cette Liqueur fabriquée exclusivement avec des noix de première qualité, se recommande aux estomacs délicats par ses propriétés digestives, son arôme et son velouté.

Elle est recommandée aux personnes souffrant de maux d'estomac désireuses d'entretenir leurs souffrances, dans les cas d'épidémie et notre-reliée contre le mal de mer et les coliques.

La Liqueur de Noix se prend à tout moment et après chaque repas pour activer la digestion. Elle s'absorbe par petits verres à liqueur.

Dépôt à sa Villa près Corte et à Bastia chez M. Luciani, pharmacien, place des Terreaux.

Le meilleur des contrefaçons.

Mme MASSEL-WOOD

Chirurgien-dentiste

a l'honneur de prévenir sa nombreuse clientèle que son cabinet est ouvert tous les jours à **Ajaccio**, de 8 heures du matin à 4 heures du soir, Cours Grandval, en face Cardinali, photographe, et à **Bastia**, 1, rue de l'Opéra, en face des magasins Orenga,

du 1er au 8 de chaque mois.

ANCIEN CABINET PRADÈRE

PIERRE SABATÉ

Chirurgien-Dentiste

du Lycée

SUCCESSEUR

DENTS & DENTIERS

(Systèmes perfectionnés)

OBTURATION

& EXTRACTION DES DENTS

sans douleur

Bd Paoli, 12, au 1er

Maison Benedetti

M. P. SABATÉ a l'honneur de prévenir sa nombreuse clientèle, d'avoir à se mettre en garde contre certains charlatans ambulants — se disant chirurgiens-dentistes — qui n'ont pas le droit d'exercer la profession et qui emploient des matières acidulées à la stabilité pour la fabrication de dents artificielles.

Le Directeur-Gérant,

J.-B. OLLAGNIER,

Bastia, Imprimerie Ollagnier.

Installation

à Gaz et Acétylène

Jean Cini, ex ouvrier du Gaz

Place de l'Hôtel de Ville, 4, Bastia

Vente de becs, verres et manchons

Appareils sur commande

Abonnement pour l'entretien de l'éclairage. — Travail soigné et garanti

A VENDRE

A vendre : Calèches, Victoria, Cabriolet et Charrettes ; prix avantageux.

S'adresser au concierge de Toga.

A VENDRE

Feuilles de mûriers du domaine de Pero-o.

S'adresser à MM. L. N. Mattei et Cie, Bastia.

Lisez tous les Jeudis le

Journal des Voyages

La plus attrayante des publications hebdomadaires.

ROMANS D'AVENTURES

par les auteurs les plus célèbres :

Louis Boussenard, Paul d'Ivoi, Henry Leturque, etc.

Récits d'Explorations. — Nombreuses Variétés.

SUPERBES ILLUSTRATIONS

Abonnement de Trois Mois avec Prime contre mandat-poste de 2 fr. 50, adressé, 158, rue Montmartre, Paris.

15 centimes le Numéro. En vente partout.

Cordonnerie Modèle

Bastia, 33, Boulevard Paoli, 33, Bastia

Eugène PERICCHI, propriétaire

Saison Printemps-Eté 1906

Grand choix de chaussures pour Hommes, Dames et Enfants

Rayon spécial de chaussures de luxe

Grand assortiment de chaussures en couleurs

Choix considérable de pantoufles

Prix très réduits

M. Eugène PERICCHI a l'honneur d'informer ses nombreux clients de l'intérieur et du Cap qu'il reçoit les ordres par correspondance et tous les soins seront apportés à leur prompte exécution.

La Maison se charge des réparations

HOTEL D'EUROPE

ADÉLAÏ DE COLOMBANI

Bastia — 3 et 5, rue de l'Opéra — Bastia

Cet Hôtel se recommande par sa belle situation, au centre de la ville, à proximité des principaux établissements.

Il possède, en outre, un superbe jardin fleuri à l'ombre où les clients peuvent prendre leur repas pendant l'été.

Banquets — Noces — Festins

Pension à des prix modérés

MAISON DE CONFIANCE

BIJOUTERIE MATTEI

20, Boulevard Paoli

La BIJOUTERIE MATTEI a l'honneur de prévenir sa nombreuse clientèle, qu'elle ne vend que des articles absolument garantis, or 18 karats et argent 1er titre. Tous les objets par elle mis en vente sont marqués au prix connus et ont déjà subi une réduction sur les prix de vente.

La Bijouterie MATTEI pourra livrer aux prix les plus réduits, des articles de joaillerie, bijouterie, orfèvrerie, montres, chaînes, parures, *alliances*, etc., etc., broches or et argent 1er titre

Sa devise est de vendre « bon et bon marché. »

Spécialité de stylets Vendetta-Corse. Réduction de 10 pour cent or garanti 18 karats.

L'Art de Gagner de l'Argent à la Bourse

25 ans de succès, a valu à l'Auteur les félicitations des Financiers les plus distingués. — Envoi Gratis. — GAILLARD, 5, rue Feydeau, Paris.

OUTILS pour AMATEURS et INDUSTRIE

BOIS à RELIURE et TYPOGRAPHIE

SCIES à RUBAN, TOURS, MACHINES à percer

OUTILS FRANÇAIS et ANGLO-AMÉRICAINS pour bois et métaux.

Demandez et offrez dans tous les Cafés

L'AMARO MATTEI, apéritif supérieur.

Pour l'AMARO MATTEI plus de réclame;

Messieurs, demandez-le aux Dames.

MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION

Chaux hydrauliques et Ciments, marques de Villeneuve et Lafarge du Teil. — Plâtres gris et blanc. Carreaux-Mosaïques en ciment. — Briques pleines et rondes. — Carreaux. — Tomettes — Tuyaux en poterie et en grès.

FERS A PLANCHER I

Fers à barres: Plats, Ronds, Carrés, Fil de fer, Ronces artificielles.

TUYAUX EN FONTE, EN GROS

Appareils Sanitaires

Charles CLEMENT & Cie

Entrepôts aux Magasins Généraux & Boulevard de Cardo, 1.

COURS SECONDAIRES

de Jeunes Filles d'Ajaccio

DIRIGÉS PAR Mme LUCIE OTTAVI

Officier d'Académie

Cours fondés en 1882 par l'Administration

Les Cours Secondaires d'Ajaccio sont le SEUL établissement public de la ville, le seul aussi où les Cours sont faits par MM. les Professeurs du Collège, de l'Ecole Normale d'instituteurs et d'institutrices.

Exposés au plein Midi, au bord de la mer, vus splendide sur le golfe, eau et gaz, ils offrent aux familles les meilleures garanties d'hygiène et de confort.

Pensionnat

Demi-Pensionnat — Externat

PRIX TRÈS MODÉRÉS

Succès pour l'année scolaire 1904-1905

4 Elèves reçues au brevet élémentaire sur 5 présentées ;

1 Admission à l'Ecole Normale sur 3 ;

16 Brevets supérieurs sur 18.

Des Institutrices pourvues du brevet supérieur sont attachées à l'Etablissement.

Préparation spéciale au concours d'admission à l'Ecole Normale et pour la bourse de l'Enseignement primaire supérieur.

Maux de Dents guéris radicalement par Boulettes Dentaires

de A. POURGEAUD, Pharmacien, à Périgueux

Mettre sous ces Dents-plaies. Exiger la véritable gravure

Dépôts : Pharmacies Luigi à Bastia, Raffaelli à Corte, Padovani à l'Ile-Rousse, Scaglioli, 2, cours Napoléon, à Ajaccio.

Escroquerie — Chantage

LA MODE ILLUSTRÉE

Journal de la Famille

TRANSFORMÉ

AGRANDI

SOUS LA DIRECTION DE Mme Alice RAYMOND

PRIX D'ABONNEMENT :

Seine, Seine-et-Oise : 1 mois, 2 fr.

Départements : 3 mois, 2 fr. 50 c.

56, rue Jacob, 56 — PARIS

Toute la Dame est le plus grand intérêt à ce sujet

DES PATRONS DÉCOUPÉS

DE " LA MODE ILLUSTRÉE "

AVEC LESQUELS ON PEUT FAIRE

TOUS LES VÊTEMENTS CHEZ SOI

Demander à l'Administration du Journal, un NUMÉRO SPÉCIMEN de 16 pages in-8, avec gravure coloriée sur la 1re page, envoyé gratis et franco.

Le meilleur des cigares à 0,10 sans contredit le Cigare Nat le demander dans tous les débits.

On se fume pas un bon cigare, On le hume, tellement il en sort

Aux tempéraments délicats offrez un

VIN DU CAP CORSE

à base de Quinquina

de la Maison L.-N. MATTEI, & Cie — BASTIA (Corse)

Apéritif Tonique Fortifiant

Ce vin que nous offrons avec confiance aux Consommateurs diffère complètement de tous ceux connus à ce jour; d'un goût agréable au palais, il est à la fois tonique et apéritif.

Pris avant les repas, il excite l'appétit, pris après il active et facilite la digestion.

Demandez dans tous les bons Etablissements un Vin du Cap Mattei

XXXIe ANNÉE — VENDREDI, 1er JUIN 1906 — N° 149

Le Petit Bastiais

5 CENTIMES — JOURNAL QUOTIDIEN — 5 CENTIMES

Rédaction & Administration : 4, Boulevard du Palais, Bastia

J.-B. OLLAGNIER, Directeur

Les annonces sont reçues et insérées aux Bureaux du Journal.

Petite réserve, 1 fr. — Réclames (3e page), 0.75 — Diverses, 0.50 — Judiciaires, 0.25

ABONNEMENT (*Payable d'avance*)

	Un an	Six mois	Trois mois
Corse	20 fr.	10 fr.	5 fr.
Autres Départ.	28 »	12 »	6 »

Union postale, et Algérie Paris : le port en sus. » »

On ne répond pas des manuscrits déposés.

BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE BASTIA

LE CALENDRIER

Fête d'Aujourd'hui : Saint Maximien.

Soleil : (heure nationale)

Lever, 4 h. 00 m. — Coucher, 8 h. 59 s.

Premier quar., le 30. — Pleine Lune, le 6.

Fête de Demain : Saint Erasme.

31 MAI

Portovecchio

Je feuilletais l'autre jour, au petit bonheur, une livraison de la *Revue de Paris*, de 1899, lorsque mes yeux furent frappés de ces deux mots : *Corse*, Portovecchio, servant de titre à un article.

Vous pensez si ma curiosité fut aguichée, et c'est avec de vraies délices que j'ai savouré ce morceau de prose que le temps et l'éloignement de la terre natale m'ont rendu deux fois sensible.

J'ai eu occasion déjà, dans ce même journal, l'an dernier, d'étonner quelque peu le lecteur, en exposant le paradoxe que Portovecchio est le point de la Corse le plus apte à réaliser un avenir de fortune. Je disais même, au risque de m'attirer la haine jalouse des Ajacciens, que Portovecchio était supérieur à Ajaccio pour répondre aux besoins d'une station d'hiver.

Bien avant moi, déjà, en 1840, M. Charles Reynaud, qui avait fait un voyage en Corse, écrivait dans la *Revue des Deux-Mondes* ses impressions insulaires, et, s'il s'est montré quelque peu sévère pour Ghisonaccia où il avait trouvé la population encore divisée en deux clans, « le français et l'anglais, » du moins s'est-il montré charmé, enthousiasmé, de la beauté de certains sites de la côte orientale et plus particulièrement de Portovecchio, dont il assure « que nulle part il n'a trouvé ni en Corse ni même au cours de ses excursions au dehors de l'île, de ciel plus pur ni de rive plus enchanteresse. »

A l'en croire même, un de ses amis, ancien officier de marine, qui avait parcouru le monde, s'était décidé à finir ses vieux jours à Portovecchio qu'il appelait « le coin le plus délicieux de la terre ! »

Je donne pour un instant la parole à M. Charles Reynaud qui nous raconte la visite qu'il fit à cet ami, retrouvé au cours de ce voyage en Corse, installé à Portovecchio :

« Sa villa était sur le bord de l'eau, une eau dormante et pure qui faisait rêver aux lacs de la Suisse. Tout autour de la villa et jusque dans la mer même, où baignaient leurs racines, de grands arbres s'élevaient dont les puissants rameaux se développaient sur l'azur d'un ciel d'inaltérable azur. Dans ce coin retiré, plein de solitude et de fraîcheur, mon ami N.... se donnait l'illusion de la vie tropicale avec les forêts du Nouveau-Monde où la vie est abondante et douce, et il se flattait de n'être qu'à deux pas de Toulon. »

Et M. Reynaud nous fait le récit des parties de pêche et de chasse effectuées soit dans « le lac » de Portovecchio où le poisson se laisse prendre « presqu'à la main », soit dans les « forêts vierges » de l'intérieur où le gibier volait à l'envi au devant des fusils des chasseurs.

N..., cet heureux mortel qui fut, à son temps, le plus persuasif des protecteurs de Portovecchio comme station d'hiver, finit d'une manière qu'il importe de garder sous silence, vu que les bandits de l'époque y jouèrent un rôle qui n'est pas honorable pour leur profession !

Je ne sais pas ce qu'est devenue la villa de l'ami de M. Reynaud. Il serait puéril de croire qu'elle ait été conservée. En Corse, — soit dit en passant — on ne conserve rien.

Partout où l'Etat n'apporte pas lui-même le soin de la conservation, les ruines s'effectuent lentement et s'amoncèlent. Je défie qu'on montre une seule propriété bâtie que des héritiers se soient transmise en faisant les frais de sa conservation matérielle, à moins que cette propriété n'ait été un sujet d'exploitation immédiate. Les forêts elles-mêmes ne résistent pas aux instincts d'incurie ou de destruction des Corses. Là où des arbres magnifiques ombrageaient des contrées, il y a cent ans, on ne retrouve plus qu'une nudité affreuse. Le pittoresque insulaire a été effacé par l'invasion d'un inconscient commerce, ou d'une civilisation irraisonnée ; et la cognée qui a couché les grands arbres a du coup abattu, détruit ce qui faisait la parure de la Corse.

Notre sol présente un tableau de plus en plus uniflé de couleurs. Les tons innombrables de la flore insulaire s'évanouissent sensiblement pour ne plus laisser la place qu'à la teinte grisâtre des rocs ou le vert glauque du maquis. Je n'entends rester, bien entendu, que dans le domaine du pittoresque. Que serait-ce si nous empiétions sur celui de l'agriculture et de l'exploitation !...

De la villa de Portovecchio tant vantée par M. Reynaud, il y a donc bien des chances pour qu'il ne reste plus grand chose, si ce n'est toutefois un cyclos servant de parc aux chèvres.

Mais de Portovecchio même il nous est resté son aspect granitique et historique de château du moyen-âge ; sa situation toujours charmante ; son port immense aux eaux calmes et pures ; son rivage enchanteur, son ciel « d'azur, d'émeraude et d'or » ; son soleil vivifiant, en un mot, son séjour plein de délices.

Notre distingué confrère Beppino de Penta en faisait encore, dans la *Nouvelle Revue*, en 1900, le séduisant tableau que voici :

« En arrivant à Portovecchio le spectacle est vraiment merveilleux. La ville est assise sur un promontoire qui domine le golfe. Avec ses bastions génois, ses maisons bâties en granit rouge, les oliviers géants qui l'entourent, elle présente un cachet particulier qui ne manque ni de grandeur ni de force. »

Il eut pu ajouter « qui en font un site éminemment pittoresque. »

Mais notre confrère découvre une tache à ce tableau. Il parle de la malaria :

« Le mal de Portovecchio c'est l'émigration. J'entendais dire aux habitants : « Nous serions riches et heureux si on nous donnait le chemin de fer et si on comblait nos marais. »

Oui, c'est vrai et c'est juste. Il faut donner à Portovecchio le chemin de fer et il faut combler ses marais ; mais il faut lui donner surtout l'envie, la *volonté* de demander et d'obtenir.

Or, Portovecchio ne demande rien. Il se croise les bras sous la douce influence de son climat privilégié et se meurt dans l'extase de ses horizons enchanteurs.

C'est surtout de Portovecchio qu'il faut dire qu'en Corse « on attend tout du Gouvernement » ; l'initiative est nulle. On n'y peut persuader personne qu'il est d'autres concours en dehors de ceux de l'Etat. Il y a pourtant des hommes intelligents à Portovecchio. Mais ils sont stérilisés par la politique. On n'y fait pas de la politique d'intérêt local ; on y fait de la politique de personnes. On ne s'occupe pas de l'avenir de Portovecchio ; on ne s'y soucie que de celui de certaines familles.

Cherchez moi une délibération du Conseil municipal qui vote une adresse au Gouvernement pour appeler son attention sur la situation de la ville et sur ses desiderata ; citez-moi un vœu du Conseil général signalant les « besoins pressants » de Portovecchio ? Indiquez-moi dans quelle interpellation parlementaire Portovecchio a été signalé non comme « un refuge possible pour la flotte, » mais comme un « coin de terre de France » abandonné par les pouvoirs publics ?

Non. Rien. Et alors ?

Si on ne fait rien pour soi-même, pourquoi voulez-vous que les autres s'occupent de vous.

Il n'est pas un voyageur, qui, visitant la Corse, ne s'arrête à Portovecchio, séduit et impressionné par le pittoresque de son site, frappé du sentiment des richesses qui dorment là comme les eaux du port.

Or, nul n'est retenu par les sollicitations de la municipalité. C'est une municipalité de carpes. Nul n'y parle. Le maire même est muet. Que ne connaît-il cet adage italien : *In bocca chiusa non entrò mai mosca.* Il faut demander et toujours demander pour obtenir.

Toute municipalité qui veut, peut. L'Etat ne marche pas ? Il y a l'entreprise particulière ; il y a les Compagnies, les Sociétés, les loteries. Il y a la publicité.

Je le répète ; il n'est pas un autre coin de la Corse qui puisse réaliser autant que Porto-vecchio les avantages d'une station d'hiver. Ciel exceptionnel, sol privilégié, site superbe, environs charmants. Par l'Ile-Rousse et Calvi cette ville est à cinq heures de Nice. Par Bastia elle est à trois heures de Livourne. Elle a de plus la voie directe. La ville peut être reliée à Gênes par les paquebots Florio Rubattino qui vont en Egypte et en Tunisie ; par ceux de Marseille qui font Naples et l'Orient.

Par une culture intense effectuée dans ses immenses plaines Portovecchio peut créer une concurrence redoutable à Bastia et lui dérober ses relations directes avec l'Angleterre ; par son climat incomparable Porto-vecchio peut encore draîner vers ses murs tous les valétudinaires qui présentement gagnent Ajaccio.

Mais pour atteindre ce double but il va sans dire qu'il faut de la peine et de l'effort. Où n'a rien sans rien. Ni Bastia ni Ajaccio ne se sont créées en un jour, et Portovecchio a sur elles, outre l'avantage de la situation, celui de l'expérience et des moyens modernes de travail et de publicité.

On voit chaque jour aujourd'hui des villes obscures recourir à la

---

112 FEUILLETON DU PETIT BASTIAIS

Le Conducteur d'Omnibus

PAR

ALFRED SIRVEN & A. SIÉGEL

DEUXIÈME PARTIE

LES AMOUREUX

— Que monsieur le comte me permette de le lui dire, il connaît bien peu les femmes. J'ai idée, moi, que si Mme de Chelles lui a donné un rendez-vous pour demain, ce n'est pas du tout pour l'entretenir de Mme la comtesse, mais bien pour reprendre avec lui des relations qui lui plaisent. J'affirme une fois de plus à monsieur le comte qu'il s'abuse sur le motif qui pousse cette dame à le revoir. Elle ne cherche pas le moins du monde à lui ouvrir les bras d'une autre, et comment y consentirait-elle quand elle vous aime ?

— Elle m'aime comme un frère, je vous le répète.

— Si je persiste à soutenir le contraire, c'est que j'ai mes raisons pour cela, je le déclare à monsieur le comte de toute la force que me donne mon respectueux dévouement pour sa personne.

Henri haussa les épaules.

— Si vous la connaissiez, vous n'insisteriez pas. Suzanne est vertueuse, elle ne songe pas à moi et, quant à moi, c'est la comtesse seule que j'aime, c'est elle seule que je veux !

— Et monsieur le comte ne comprend pas, en ce cas, qu'il va à l'encontre de ses désirs en supportant qu'une étrangère s'immisce dans ses affaires... conjugales ? Si je n'étais pas retenu par l'humilité de ma condition, j'ajouterais même...

— Quoi ? Dites toute votre pensée, Duflost. Vous n'êtes pas pour moi un serviteur ordinaire et vous m'avez donné trop de preuves d'intelligente affection pour que je ne vous permette pas de vous expliquer en toute liberté, quitte à ne pas suivre ceux de vos conseils qui ne me plairont pas.

— Eh bien ! je pense que Mme de Chelles est une fine mouche ; elle sait bien qu'un mari qui fait juger sa cause auprès de sa femme se couvre de ridicule et que, dès lors, une rupture définitive est inévitable. Si j'étais à la place de M. le comte, je ne supplierais plus et je ne ferais supplier sa femme par personne. J'ordonnerais ! je lui dirais : Vous êtes mon épouse devant Dieu et devant la loi, je suis votre époux, votre maître et j'entends jouir de tous mes droits. Voilà ce que je ferais si j'étais M. le comte, et aujourd'hui même. On vous repousse parce qu'on vous croit faible. Montrez que vous avez de la force et de la volonté, et je vous garantis qu'on se soumettra. Et tenez sous prétexte que vous êtes souffrant, Mme la comtesse a pris l'habitude d'aller dans le monde pendant que vous vous ennuyez à l'hôtel. Déclarez à partir de ce soir que vous prétendez l'accompagner à l'avenir. Commencez par être son mari devant tous et vous obtiendrez de l'être quand vous serez seuls. Mais bon, vous apportez que Mme la comtesse se montre aux autres, bras nus, poitrine décolletée, qu'elle donne à tous les yeux, excepté aux vôtres, le spectacle de sa beauté, qu'elle ait des sourires pour toute le monde excepté pour vous et, quand elle rentre vous rester à gémir et à vous tordre dans votre chambre solitaire, tandis qu'elle repose dans son lit, ce lit qui est le vôtre et où vous avez le droit de vous étendre à côté d'elle, puisque c'est le lit conjugal.

— Taisez-vous, Duflost, ne me dites pas de ces choses, n'éveillez pas de ces images dans mon esprit... vous me rendrez fou !... murmura le malheureux, frissonnant de désir et soutain, redevenu livide.

Sa main détaillante, abandonna les guides que Duflost saisit.

Le phaéton s'arrêta devant le petit hôtel de Neuilly.

Le comte, aidé par son domestique, mit pied à terre.

En passant devant le kiosque élevé dans le jardin, il y aperçut la comtesse, mollement étendue dans un rocking-chair.

Elle tenait à la main un livre qu'elle ne lisait pas, les yeux perdus dans une rêverie vague qui donnait à ses traits une voluptueuse langueur.

Son attitude abandonnée, la vue de son corps splendide que moulait une robe ajustée, le sourire qui éclairait ses lèvres roses et humides, le parfum capiteux qu'elle dégageait, enfin toute cette irrésistible séduction qui émanait d'elle enveloppa plus fortement que jamais le comte.

— Duflost a raison, pensa t il, cette femme est la mienne, et, puisque je l'aime, c'est à moi, à moi seul de la conquérir, de la posséder, de la dompter, s'il le faut !

Derrière lui, le valet, ruse, se disait :

— Pauvre diable ! voilà mes conseils, aussi d'imposer les ventres à la femme... elle l'enverra promener de la belle façon, car tu n'es pas de force, mon petit. Et quand tu seras dévoré, furieux, aux trois quarts mort après une de ces crises qui l'endantissent, je n'aurai pas de peine à te faire croire qu'il n'existe qu'une consolation pour toi sur la terre, et que cette consolation, c'est l'autre, la petite Mme de Chelles qui te l'apportera !... Je te ferai voir des choses en plein midi, quoi ! ... Qu'arrivera-t-il ? je l'ignore, mais ca, c'est l'affaire du patron..... ce qu'il me dira de faire, je le ferai et ce sera de l'ouvrage soigné. C'est égal, maître Méronville est bien fort, mais je me demande comment il s'y prendra pour faire croire à la justice que Mme de Chelles a pu choisir pour amant un malade, un détraqué, un idiot comme celui là !

XXII

Le lendemain matin, au premier moment de liberté qu'il put se procurer, Duflost s'esquiva et se rendit chez Méronville.

— Eh bien ! patron, lui dit-il, il y a du nouveau.

— Je sais bien des choses. Je commence par vous féliciter de la façon dont vous vous y êtes pris pour amener le comte au parc Monceau.

— Ah ! vous savez qu'une première entrevue a eu lieu avec la petite dame ?

— Oui, j'assistais à cette entrevue et j'étais même placé assez près des deux interlocuteurs pour n'avoir pas perdu une syllabe de leur entretien.

— Alors vous n'ignorez pas qu'ils se sont donné un nouveau rendez-vous aujourd'hui dans l'après-midi.

— Je ne l'ignore pas.

— Et vous êtes satisfait ?

— Bien !... bien !... court couca. Le comte est pris que jamais amoureux de sa femme et il me paraît difficile de l'amener à songer à Mme de Chelles.

— Cela paraissait difficile hier, mais ça ne l'est plus aujourd'hui, grâce à la manière dont j'ai manœuvré.

(A suivre.)

CHOCOLAT MENIER

loterie « autorisée par l'Etat, » pour des œuvres de bienfaisance et d'intérêt local ; pourquoi ne verrions-nous pas un jour cette annonce réjouissante d'une loterie au capital de un million de francs, émise par la ville de Porto-vecchio, « pour le développement de son port et la fondation d'une station d'hiver, ? »

La loterie, c'est le moyen moderne pour avoir à la fois ressources et publicité.

Il faut en user résolument.

LOUIS BETOLI.

Ce que disent les Journaux

La République Française

De M. Meline, sur la journée de huit heures :

« Il y aurait une façon très simple de tuer cette question de huit heures, et de la tuer pour longtemps, ce serait d'en laisser faire l'application, et d'attendre les conséquences ; elles seraient tellement désastreuses pour les ouvriers eux-mêmes, qu'ils n'auraient pas assez de malédictions pour les faux prophètes qui, sous prétexte de les soulager, les jetteraient dans une misère affreuse en diminuant le travail, et en aggravant le chômage. Que ce soit là le résultat fatal, inexorable d'une semblable aventure, personne n'en saurait douter, et il faut vraiment que les chefs du parti collectiviste français aient un triple bandeau sur les yeux, ou que la passion leur fasse perdre toute notion des réalités, pour qu'ils aient choisi un pareil champ de bataille contre le patronat. Il leur aurait suffi cependant de regarder un peu autour d'eux et de porter leur attention sur ce qui se passe au dehors pour comprendre qu'ils faisaient fausse route, et qu'au lieu de travailler pour l'ouvrier français, ils travaillaient simplement pour l'ouvrier étranger. »

L'Echo de Paris

Sur le discours de M. Poincaré :

« Le discours que M. Poincaré a prononcé à Commercy sera très commenté et il mérite de l'être. Avant les élections, lorsqu'il défendait à la tribune de la Chambre et du Sénat la politique financière dont il venait de recueillir le lourd héritage, M. Poincaré ne pouvait mettre, on sait pourquoi, toute la vérité sous les yeux du pays. Aujourd'hui, avec une franchise qui l'honore d'autant plus qu'elle lui aura certain ment rencontré par les meilleurs amis du ministère, il n'en dissimule rien.

« L'équilibre du budget de 1906 n'a été obtenu qu'à l'aide de ressources exceptionnelles auxquelles le ministre des finances donne leur vrai caractère : l'emprunt pour 1907. Le déficit, quoi qu'on puisse tenter, est inévitable. M. Poincaré résume en ces trois termes les résultats de la politique suivie de puis quelques années : déficit, emprunt, augmentation de la Dette. »

L'Humanité

De J. Jaurès, à propos du conflit entre la Douma et le gouvernement russe :

« Est ce donc un duel que le tsarisme a voulu jeter à la Douma ? A-t-il accepté elle-ci à une manifestation hostile afin d'avoir un prétexte à la dissoudre par la main des soldats ? J'avoue que j'ai peine à le croire, ce serait une telle folie et la révolution répondrait par un tel déchaînement des colères ouvrières et paysannes, qu'on ne peut supposer même au tsarisme ce degré de folie. »

Le Soleil

Sur l'attitude du Tsar :

« Que fera le tsar ? Dompters-t-il la révolte et saura-t-il gouverner ? Ou bien laissera-t-il le tumulte des mots dégénérer en tumulte des rues et la discussion parlementaire aboutir à une révolution politique ?

» Tout dépend d'une provocation ou d'une faiblesse, d'un acte inconsidéré, d'une parole malheureuse. L'heure est critique. Si nous voyons ceux qui par passion ou intérêt poussent aux mesures extrêmes et excessives, nous chercher volontiers, comme en France, brûler un cierge à l'intelligence aussi haute, le tsar aura fait jaillir de l'orage le mouvement et le dominer. »

La Petite République

Sur la situation en Russie :

« On dit ou l'on fait dire que M. Goremikine n'a exprimé que l'opinion du ministère qu'il dirige et que la responsabilité présidentielle du tsar n'est aucunement engagée dans la déclaration. C'est qu'en effet l'impression a été telle à l'intérieur et à l'extérieur de la Douma et l'opinion publique est tellement surexcitée qu'il faudrait s'attendre aux plus graves événements si le vote de défiance émis par l'assemblée des représentants devait être dépourvu de sanction. »

Nos Chemins de Fer

RELEVÉ DES RECETTES

Pendant l'année 1905, les recettes du réseau de la Corse ont été les suivantes :

1er trimestre 1905.....	fr.	242.418
2e —		283.817
3e —		310 441
4e —		285.005
Total.		1.121.771

Pendant l'année 1904, elles avaient été de :

1er trimestre 1904.....	fr.	224 732
2e —		279.903
3e —		290.681
4e —		283.553
Total.		1.078.909

d'où une augmentation de 42.862 francs en faveur de 1905. La recette totale par kilomètre se trouve portée de 3.645 fr. à 3.790. La recette par jour et par kilomètre reste stationnaire à 10 francs.

Nouvel Horaire

La Compagnie de chemins de fer départementaux inaugure aujourd'hui, 1er juin, son service d'Eté.

Les changements apportés à cet horaire sont peu importants ; les départs et arrivées ne varient que de quelques minutes sur le service d'Hiver.

Ainsi, à partir du 1er juin, les départs de *Bastia* auront lieu le matin, à 6 h. 32 et à 8 h. 31 : ceux du soir, à 12 h. 7 et à 3 h. 38.

D'*Ajaccio*, les départs auront lieu le matin, à 6 h. 36, et le soir, à 12 h. 2 et à 4 h. 4.

De *Calvi*, le départ du matin est fixé à 5 h. 11, et celui du soir, à 2 h.

De *Ghisonaccia*, les départs auront lieu le matin à 4 h. 47, et le soir à 2 h. 3.

Enfin, les départs de *Corte pour Ajaccio* auront lieu à 5 h. 3 et 10 h. 16 du matin, et à 3 h. 14 du soir ; pour *Bastia*, les départs sont fixés à 7 h. 16 et à 11 h. 26 du matin, et à 4 h. 7 du soir.

N. B. Le public peut trouver dans toutes les gares des indicateurs de la marche des trains, au prix de 0.10 centimes.

GAZETTE DÉPARTEMENTALE

PIETRANERA. — Dimanche dernier, le coquet village de Pietranera était en fête. M. l'abbé Sacripanti, le nouveau curé, déployait dans sa nouvelle paroisse le zèle apostolique et les solides qualités qui l'avaient fait tant apprécier à Bastia, où pendant longtemps il a administré avec tact et intelligence, la chapelle de Capanelle.

M. l'abbé Sacripanti n'avait rien négligé pour donner à la fête annuelle de la Congrégation des Filles du Sacré Cœur de Marie, un éclat inaccoutumé. Il s'était assuré le précieux concours de la Lyre Bastiaise qui, sous la savante direction de M. Ayuno, contribue toujours à rendre nos fêtes civiles et religieuses plus brillantes.

Aux portes de Bavio, Pietraners voit naturellement affluer dans son sein les promeneurs de la ville qui trouvent là un but de promenade très agréable et un repos réconfortant.

Les cérémonies religieuses auxquelles s'était rendue toute la population du village et un grand nombre d'étrangers, se sont déroulées avec ordre et magnificence. A la procession solennelle de l'après-midi, précédée de la musique, la nouvelle statue bénite à l'issue des Vêpres, a fait le tour du riant village répandant dans chaque foyer les bénédictions et les faveurs célestes.

M. Joseph Bourgeois et Mlle Vincente Bourgeois qui avaient bien voulu accepter d'être parrains, suivaient le cortège. Tout s'est passé dans l'ordre le plus absolu.

Cette fête religieuse laissera un souvenir vivace dans l'esprit des habitants de Pietranera lesquels ont déjà apprécié leur digne Curé à qui nous adressons, ainsi qu'à la prieure, Mlle Thérèse Balbi, l'expression de notre vive gratitude.

Suprême Blessure

Accoudé au rebord d'une fenêtre donnant en plein sur le pittoresque détroit de Bonifacio, je parcourais l'autre jour, avec avidité le « Petit Bastiais, » qui m'apporte souvent une agréable consolation. Mes yeux tombèrent sur un titre qui me fit tressaillir de joie : « Suprême blessure. » C'était un soir langoureux des premiers jours d'octobre, un soir de ceux dont Ajaccio la coquette est seule favorisée, que l'ami René Sangy, venant à peine de donner une brillante conférence sur les écrivains de son cœur, Marcel Prévost, Pierre Loti et Mme la Comtesse Mathieu de Noailles, reçut de cette dernière une lettre qui disait entre autres choses, au sujet du manuscrit « Suprême Blessure : » « Le style est coloré, vif, dénotant chez l'auteur un cœur noble et ardent. *Suprême Blessure* obtiendra sûrement un beau et légitime succès que je serais heureuse de vous faire obtenir en faisant éditer votre manuscrit par l'administration des Annales politiques et littéraires. » Ainsi la comtesse de Noailles, l'auteur prodigieux et admiré de *Cœur innombrable*, a tenu parole, et le roman de notre distingué et jeune confrère sera publié bientôt dans la belle revue parisienne.

C'est un grand succès pour l'auteur qui maintenant se verra accueillir par toutes les revues qui contribuent beaucoup sinon à la renommée du moins à la popularité d'un écrivain. Il sera encouragé dans la production d'autres œuvres qui le feront de plus en plus mieux connaître et apprécier... Bastia et la Corse l'applaudiront.

René Sangy s'adonnera entièrement à la littérature. Déjà, il a eu de très bons résultats. Puisse donc cette littérature qui le passionne et le séduit depuis son enfance, puisse-t-elle, dis je, l'immortaliser un beau jour à l'instar d'un Timoleon Pasqualini ravi malheureusement trop tôt à sa chère patrie...

C'est le vœu que je forme pour le cher et noble ami René Sangy.

FRANÇOIS FABIO.

Cour d'Assises

Audience du 31 mai 1906

Présidence de M. GABRIELLI *conseiller*

Viol

La session du deuxième trimestre a été ouverte aujourd'hui.

Malgré les dispositions prises par le Parquet général, le nombre des jurés qui n'ont pas répondu à l'appel, est toujours considérable. Dès cette première audience, en effet, on a été obligé d'avoir recours à deux jurés complémentaires, MM. J.-B. Bourgeois et Pekle.

Le nommé Genin Pierre-Marie comparaît devant le jury sous l'inculpation de viol.

Genin est un jeune homme de 30 ans, qui exerçait à Ajaccio la profession de marchand forain. Il est accusé d'avoir, le 9 février dernier, violé, à l'hôpital civil d'Ajaccio, une pensionnaire à moitié idiote.

M. Agostini, substitut du procureur général, occupe le siège du ministère public.

Me Dominique Tomasi présente la défense de Genin.

Le verdict du jury étant affirmatif et mitigé par l'admission des circonstances atténuantes, la Cour condamne Genin à deux ans d'emprisonnement.

⁂

Audience d'aujourd'hui :

Moretti François-Louis, laboureur, demeurant à Aleria, attentat à la pudeur.

Ministère public, M. Angeli, avocat général.

Défenseur, Me de Carafa.

Extrait du Compte-Rendu

DE LA

SÉANCE DE LA JEUNESSE CATHOLIQUE

du 30 mai 1906

A 8 heures et quart, la séance est ouverte sous la présidence de M. Paul Landau, président. Après la prière et l'appel, M. le Président se lève et prononce l'allocution suivante :

Messieurs et chers Camarades,

Une fois encore, voici notre Association en deuil et de nouveau notre drapeau cravaté de crêpe s'incline devant la déposille mortuelle de l'un de nos camarades.

Nous pleurons aujourd'hui la mort de notre ami très cher et très regretté, Paul Mariotti, qui, hier, à Rome, a rendu son âme à Dieu, après une maladie de quelques semaines. Celui avec lequel nous avons goûté les mêmes joies et souffert les mêmes peines, avec lequel nous avons lutté d'un commun effort, avec lequel nous partagions, il y a peu de temps encore la plus vive et la plus douce amitié, n'est plus de ce monde. La Jeunesse Catholique a, en Paul Mariotti, un représentant dans le royaume de Dieu, et tandis qu'ici-bas nos cœurs saignent et que nos yeux versent des larmes sur la camarade que nous ne verrons plus, là-haut, les anges reçoivent cette âme d'élite au sein d'une musique céleste et le ciel est en fête parce qu'il compte un élu de plus.

Entré à l'Association dès le début, l'ami Mariotti s'est toujours montré un membre irréprochable et zélé, en même temps qu'un camarade plein d'une douceur et d'une bonté qui lui avaient attiré toutes les sympathies. D'une piété exemplaire, il n'a cessé d'édifier tous ses camarades par le bon exemple et la dignité de sa vie. Elu membre du Comité, puis trésorier de l'Assomption, il remplissait ces fonctions avec une exactitude irréprochable. Son caractère simple et bon, sa sensibilité délicate étaient doublés d'un tempérament de poète et d'artiste. Pendant les vacances dernières, alors que chacun de nous se reposait, lui passait son temps ici, dans cette salle, et c'est à lui que nous devons la gracieuse décoration dont elle est ornée.

Enfin, il y a quelques mois, il partait pour Rome afin d'y poursuivre ses études artistiques. Il était joyeux, plein d'espoir et de confiance en l'avenir. Nous lui serrâmes la main en lui disant : au revoir ! Hélas ! c'était adieu qu'il aurait fallu dire : nous ne devions plus le revoir.

Atteint brusquement, il y a quelques semaines, d'une grave maladie, il tomba pour ne plus se relever. Et il est mort calme et résigné, mort à vingt et un ans, sans presque avoir vécu, mort en remerciant Dieu de lui avoir permis d'embrasser une dernière fois sa mère, mort plein d'espoir en la bonté et la miséricorde du Dieu qu'il avait toujours aimé et servi, mort comme meurrait un ange, si un ange pouvait mourir, mort enfin comme doit mourir un membre de la Jeunesse Catholique.

A son jeune frère, notre camarade, à sa pauvre mère si cruellement éprouvée, à sa famille entière, l'Association offre les condoléances émues de chacun de ses membres. Nous prions Dieu qu'il apaise leur douleur et qu'il leur donne la résignation à sa volonté sainte.

Un jour viendra pourtant, où toutes les larmes seront séchées et où ceux qui se sont aimés ici-bas se trouveront réunis pour toujours dans l'Eternelle Patrie.

C'est là, la sublime consolation que nous trouvons dans la religion. Remercions Dieu, mes bien chers amis, de nous l'avoir donnée. Aimons-la davantage encore et défendons sa doctrine avec plus d'énergie. La mort a fait un vide parmi nous ; pleurons celui qui disparaît et gardons fidèlement son souvenir, mais serrons les rangs !

D'autres tomberont encore demain dans la bataille de la vie. Lequel d'entre nous disparaîtra le premier, nous n'en savons rien, mais qu'importe ? L'essentiel est de tomber face à l'ennemi, sous les plis d'un drapeau auquel on a toujours été fidèle, en soldat du Christ, sans peur comme sans reproche.

Et c'est alors que nous pourrons nous présenter avec espoir et confiance devant le Dieu qui nous demandera compte de nos actes : « Seigneur, me voici devant vous, j'ai eu pendant ma vie mes misères et mes faiblesses, mais je vous ai aimé, et pour vous j'ai combattu le bon combat. O Miséricordieux, vous aurez pitié de votre serviteur et vous l'admettrez dans le Royaume céleste que vous avez promis à vos enfants. »

De profundis est ensuite récité pour le repos de l'âme de M. Paul Mariotti, et la séance est levée en signe de deuil.

NOUVELLES RELIGIEUSES

A SAINT-JEAN. — Les exercices du mois du Sacré-Cœur de Jésus commenceront le vendredi 1er juin.

Ils auront lieu tous les jours à 5 heures et demie, vendredi matin, communion générale à 7 heures.

FÊTE DE SAINT-ERASME. — Samedi, 2 juin, la Société des Marins de Bastia, célébrera dans la paroisse Saint Jean-Baptiste, la fête de St Erasme, patron des Marins et Navigateurs.

Nous avons l'honneur d'inviter les sociétaires et membres honoraires et tous les marins, d'assister à la Messe qui commencera à 10 heures, et les Vêpres à 3 heures précises.

Pour les Procureurs,
LUCCIONI.

Petite Gazette

Variations Atmosphériques du 31 mai

Thermomètre — 7 heures du matin + 21 0 à midi + 25 0 à 6 heures du soir + 22 0
Maxima — 25-7 Minima + 16 0

Baromètre — 7 heures du matin, 762 mm. à midi, 762 mm. 6 heures du soir, 761 mm.

Vent. — Dans la matinée, E faible
Dans l'après-midi, incertain.

Etat du ciel, 1/2 couvert.

Pluviomètre, à 7 h. du matin : 0 mm

⁂

Ecroué au violon

La police a arrêté hier soir et écroué au violon municipal le sieur Thomas C..., marin, à bord du vapeur « Roman », ancré au nouveau port.

Le marin C..., étant en état d'ivresse, avait menacé de faire un mauvais parti au commandant du vapeur, M. Campbell, qui avait porté plainte.

⁂

Accapareuses

Les nommées L... Eugénie, M... Jules et V... Marie, revendeuses, ont été mises en contravention pour avoir accaparé des cerises hier matin sur la place du marché.

⁂

A Saint-Jean

La clôture des Exercices du Mois de Marie à la paroisse Saint-Jean ont eu lieu hier avec une grande solennité. Les demoiselles et jeunes dames qui pendant tout le mois ont fait entendre leurs voix mélodieuses, ont dit hier de nouveaux cantiques avec un ensemble parfait.

Nos compliments bien sincères à ces charmantes exécutantes et aux personnes qui ont bien voulu diriger les chants.

⁂

Compagnie Méditerranéenne

La Compagnie Méditerranéenne a l'honneur d'informer le public qu'à dater du 30 mai elle inaugurera un nouveau service d'été sur Nice-Bastia-Naples Tunis et retour.

L'itinéraire de cette nouvelle ligne est ainsi fixé :

Départ de Nice, samedi, 8 h. soir.
Arrivée à Bastia, dimanche, 6 h. matin.
Départ de Bastia, dimanche, 10 h. matin.
Arrivée à Naples, lundi, 9 h. matin.
Départ de Naples, mercredi, 5 h. soir.
Arrivée à Tunis, mardi, 9 h. soir.
Départ de Tunis, mercredi, 10 h. s.
Arrivée à Bastia, vendredi, 5 h. m.
Départ de Bastia, vendredi, 10 h. m.
Arrivée à Nice, vendredi, 8 h. soir.

⁂

Au Port

— Vap. « Liamone, » cap. Orsini, de Marseille, 90 passag., div.
— Vap. « Bocognano, » cap. Martin, de Livourne, 34 passag., div.
— Vap. « Numidie, » cap. Mattei, de Naples, 72 passag., div.

⁂

Services du vapeurs Arthur C. Southwall.

Arrivée : Vap. anglais *Caranian*, cap. D. Jones, de 770 tonnes, venant de Liverpool.

LES HÉMORROIDES

Peu de personnes ignorent quelle triste affection constituent les hémorroïdes, car n'est une des affections les plus répandues ; mais comme on n'aime pas à parler de ce genre de souffrances, même à son médecin, on sait beaucoup moins qu'il existe depuis quelques années, heureusement, l'ELIXIR DE VIRGINIE NYRDAHL, qui les guérit radicalement et sans aucun danger. On n'a qu'à écrire, 2, rue de la Tacherie, Paris, pour recevoir franco la brochure explicative. On verra combien il est facile de se débarrasser de la maladie la plus pénible, quand elle n'est pas la plus douloureuse. Le flacon, 4 fr. 50, franco. Exiger sur l'enveloppe de chaque flacon la signature de garantie NYRDAHL.

DERNIÈRES NOUVELLES

Service télégraphique spécial du *Petit Bastiais*

00290

BOURSE DE PARIS

	30 mai —	31 mai
Rente 3 0/0 ancien	98 70 —	98.70
— 3 p. 0/0 nouveau.	98 15 —	98 10
	ex-coupon.	

LA REVISION du procès Dreyfus

Paris, 31 mai.

Le « Gaulois » dit qu'en raison de l'indisposition de M. Mornard, il est fort possible que l'affaire Dreyfus soit de nouveau ajournée.

Nouvelle Interpellation

La liberté du travail

Paris, 31 mai.

M. Constant, député de l'Allier, annonçait aujourd'hui à qui voulait l'entendre qu'il interpellerait le gouvernement sur les mesures qu'il compte prendre pour assurer le respect et la liberté du travail, entravée par les employeurs.

Conseil de Cabinet

Paris, 31 mai.

Les ministres se sont réunis ce matin, en conseil de cabinet, au ministère de la justice, sous la présidence de M. Sarrien.

Le Budget de 1907

Les ministres ont poursuivi leur échange de vues sur la question budgétaire.

M. Poincaré a fait connaître les diverses réductions qui seront proposées pour établir l'équilibre du budget de 1907.

Les dépenses de la guerre et de la marine

La délibération a porté principalement sur les dépenses des ministères de la guerre et de la marine.

Diverses observations ont été échangées à ce sujet entre MM. Etienne, Thomson et Poincaré.

Affaires courantes

Le Conseil s'est ensuite occupé de l'expédition des affaires courantes.

AUTOUR du Palais-Bourbon

Réunion des Groupes

Paris, 31 mai.

Les couloirs du Palais-Bourbon ont été très animés cet après-midi.

De nombreux députés, anciens et nouveaux, ont commencé à prendre confort.

Les groupes politiques se reconstituent.

Chacun songe à prendre ses dispositions en vue du grand débat politique indispensable à l'inauguration d'une législature.

Les anciens membres du groupe socialiste parlementaire se sont réunis aujourd'hui sous la présidence de M. Colliard pour étudier les dispositions à prendre à l'occasion de l'ouverture des travaux parlementaires.

Une nouvelle réunion aura lieu demain matin.

La gauche radicale est convoquée pour demain matin à 10 heures, afin de s'entendre sur l'élection du bureau de la Chambre.

La présidence de la Chambre

La nomination du président de la Chambre est le premier acte politique que la nouvelle assemblée a à émettre.

M. Paul Doumer, le président sortant, ne se représentant pas, M. Henri Brisson, seul candidat des gauches, réunira sur son nom toutes les voix de la majorité.

LE PAPE et la Loi de Séparation

Le « Figaro » annonce que la première réunion des Evêques, a eu lieu hier et que les prélats ont envoyé à Rome un télégramme disant qu'ils resteront toujours attachés aux intérêts de la Foi dont ils ont la garde, et à la grandeur et à la prospérité du Pays qu'ils aiment si ardemment.

L'Assemblée des Evêques

Paris, 31 mai.

A la réunion d'hier, l'archevêque de Besançon a donné lecture d'un rapport concluant à l'acceptation de la Loi au point de vue pratique.

La réunion d'aujourd hui

Paris, 31 mai.

Les évêques ont tenu ce matin une nouvelle réunion à l'archevêché de Paris.

Dans cette réunion, les évêques ont achevé la discussion du rapport présenté par l'archevêque de Besançon sur les associations cultuelles.

Les fabriques actuelles seraient conservées et adaptées aux exigence de la Loi.

LE MARIAGE du Roi d'Espagne

Le mariage religieux

Madrid, 31 mai.

Le mariage religieux d'Alphonse XIII avec la princesse Ena de Battenberg a été célébré aujourd'hui au milieu d'une foule immense.

La capitale de l'Espagne, même dans le XIXe siècle, lors des deux mariages d'Alphonse XII, n'avait jamais vu tant de princes étrangers et tant de missions extraordinaires. Il en est venu de toutes les cours d'Europe, de toutes les Républiques du vieux monde et du nouveau, et même du Maroc, et de pays exotiques de l'Extrême-Orient.

ATTENTAT ANARCHISTE

Explosion d'une bombe

Madrid, 31 mai.

Un attentat qui aurait pu avoir des conséquences terribles a été commis aujourd'hui pendant le retour du cortège royal au Palais, après la cérémonie religieuse du mariage.

Le landau où se trouvait le roi et la reine traversait la rue Mayor, lors que une bombe a été lancée sur l'attelage royal.

Fort heureusement l'explosion de l'engin qui était tombé sur la chaussée n'a pas été immédiate et le landau du roi était déjà à une certaine distance, lorsque l'explosion s'est produite.

Alphonse XIII et la jeune reine, vivement émus, sont rentrés sains et saufs au Palais royal.

Deux chevaux attelés à une voiture du cortège ont été tués. Un écuyer a été blessé.

Dans la foule, un jeune garçon a été tué par un projectile.

Plusieurs personnes ont été blessées par des éclats de fonte ; d'autres ont reçu des contusions dans la bousculade qui s'est produite au moment de l'explosion.

Les auteurs de cet attentat n'ont pu être arrêtés. Les agents de la sûreté ont mis en état d'arrestation un enfant de quatorze ans qui se trouvait avec celui qui a lancé la bombe.

LA QUESTION MAROCAINE

195 millions de dépenses

Paris, 31 mai.

Le « Temps » affirme que pendant la crise soulevée par la question du Maroc et principalement avant et pendant la Conférence d'Algésiras, le gouvernement français a dépensé 195 millions pour compléter l'armement national et être en mesure de faire face à un conflit qui pouvait surgir à tout instant.

La Chambre sera appelée à régulariser cette dépense extraordinaire.

UN PROJET D'AMNISTIE

Paris, 31 mai.

Les ministres ont décidé en principe de soumettre à la Chambre un projet d'amnistie en faveur des personnes condamnées pour délits et contraventions se rattachant aux opérations des inventaires, pour faits de grève, propagande antimilitariste ou délits de presse.

INTERPELLATION CARNAUD

Paris, 31 mai.

M. Carnaud, député des Bouches-du-Rhône, a informé le Gouverment qu'il l'interpellera sur les mesures qu'il compte prendre pour organiser, sur des bases républicaines et rationnelles, l'éducation et l'enseignement et pour réaliser l'égalité des enfants devant l'instruction.

EN RUSSIE

Le prince Louis Napoléon

Saint-Pétersbourg, 31 mai.

Le « Slovo » annonce que le prince Louis Napoléon passera cette année l'été à l'étranger.

Le prince séjournera quelques mois dans une station balnéaire.

LA DOUMA

Abrogation de la peine de mort

Saint-Pétersbourg, 31 mai.

La séance est ouverte à onze heures.

Le président met en discussion une proposition de loi portant abrogation de la peine de mort.

De nombreux orateurs prennent part au débat. Des discours très violents sont prononcés à cette occasion.

Le député Aladvine, après avoir conclu à l'adoption de la proposition, termine ainsi :

« Il faut cesser la comédie de l'interpellation.

« La Nation doit accuser.

« Le Pays doit connaître le coupable. »

Le prêtre Poyarkoff prend à son tour la parole et prononce un discours au cours duquel il est plusieurs fois rappelé à l'ordre.

En terminant l'orateur s'écrie :

« Si l'Empereur n'abroge pas la peine de mort, la Douma devra quitter Saint-Pétersbourg. »

Une commission est élue pour examiner la question.

La Douma adopte une proposition émanant de plusieurs députés et donnant cinq jours de temps à la commission pour élaborer le projet de loi abrogeant la peine de mort.

LA RÉVOLUTION

Désordres agraires

St-Pétersbourg, 31 mai.

Les nouvelles qui parviennent de l'intérieur sont mauvaises.

On signale que les désordres agraires augmentent dans les provinces de l'empire.

A Toula, à Riazan et à Koursk des désordres causés par la famine se sont produits.

L'administration locale apporte des entraves à l'activité des personnes privées qui veulent venir en aide à la population.

VARSOVIE

Nouvel attentat

Un ingénieur blessé grièvement

St-Pétersbourg, 31 mai.

On télégraphie de Varsovie :

Un nouvel attentat a été commis aujourd'hui en pleine rue.

M. Grotowski, ingénieur en chef de la canalisation municipale, a été blessé grièvement par trois balles de revolver.

L'auteur de cet attentat, dont le mobile n'est pas connu, a pris la fuite.

AU VATICAN

La santé du Pape

Paris, 31 mai.

Le correspondant du « Temps » à Rome télégraphie :

Le pape a eu une nouvelle attaque cardiaque. Le cœur bat d'une manière déréglée.

Malgré les assurances données par le docteur Lapponi l'entourage du Souverain Pontife est très inquiet sur l'issue de la crise.

Grand Café Andreani

Nouvelle Direction

Jean-Etienne Mattei

Ancien comptable de la Maison Orange

et Jean Mattei

Industriel

Grand assortiment de liqueurs de fre marque. — Bière Gruber. — Glaces tous les jours.

En lecture tous les grands journaux de Paris.

VIN DU NEBBIO

Domaine de Tuda

Vin rouge **0,35** le litre.
Vin blanc **0,40** id.

17, rue des Terrasses, au coin de la descende de la Fontaine Neuve.

Demandez partout

« UN MORELLI »

Grand Vin Apéritif

Grand Prix à l'Exposition Internationale (Bastia 1905)

La plus Haute Récompense

AVIS DE DÉCÈS

Madame veuve Joseph Mariotti et ses enfants ; M. l'abbé Sauveur Mariotti ;

Ont la douleur de faire part à leurs parents, amis et connaissances de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

M. Paul Mariotti

leur fils, frère et neveu, décédé à Rome (Italie), le 29 mai 1906, à l'âge de 21 ans, muni des Sacrements de l'Eglise.

La famille ne reçoit pas.

(SCOLCA)

Mme veuve Olivier Antoniotti, née Orsini ; M. André Antoniotti, retraité, et Mme André Antoniotti, née Antoniotti, institutrice libre ; M. Joseph Antoniotti, Mme Joseph Antoniotti, née Laurenzi, et ses enfants ; M. Ange Paul Antoniotti ; Mlles Marie, Benoîte et Sophie Antoniotti M. Dominique Ciosi, retraité, Mme Dominique Ciosi, née Antoniotti, et ses enfants, de Vero-lasca ; M. Pierre Mattei, Mme Pierre Mattei, née Antoniotti, et leur enfant ; MM. Antoine-Tonssaint, Orsini et sa famille, de Campile ; Mlle Françoise Orsini ; M. Don-Marc Orsini et sa famille, de Campile ;

Les familles Bernardi et Piacentini, d'Ortiporio, André Mattei, de Giocatojo, Antoniotti, Colonna, Acquatelle et Cesari de Vignale, Valentini et Gaviat, de Castello de Rostino, Ignace Olivo, de Lavatana,

Ont la douleur de faire part à leurs parents, amis et connaissances de la perte cruelle qu'elles viennent d'éprouver en la personne de

M. Olivier Antoniotti

Propriétaire

leur époux, père, beau père, grand-père, beau-frère, oncle et cousin germain, décédé à Scolca, dans sa 66e année, muni des Sacrements de l'Eglise.

Le présent avis tient lieu de lettre de faire part.

AVIS DE MESSE

Mme veuve Casalta et ses enfants, prient leurs parents, amis et connaissances, de vouloir bien assister à la messe de sortie du deuil qui sera dite le mardi 5 juin, en l'église paroissiale St Jean-Baptiste, pour le repos de l'âme de leur regretté époux et père.

M. ANTOINE-SÉBASTIEN CASALTA
Ancien Magistrat

Grand entrepôt de Vins

CORSES, D'ALGÉRIE & D'ITALIE

ORESTE BIAGINI

5, Avenue Carnot, Bastia

GRAND PRIX

à l'Exposition Internationale de Bastia

VINS DE TABLE

D'ALGÉRIE : Rouge, 0,30 et 0,35 c. le litre. Blanc, 0,30 c. le litre.

DU PAYS : Rouge 0,30 et 0,35 c. le litre. Blanc à 0,40 c. le litre.

VIN A DESSERT

provenant des meilleurs crus

0,60 à 4 fr. la bouteille (verre à rendre)

VIN DE CHIANTI (Italie)

4 fr. 25 le flacon de 2 litres 1,2 environ

Vins mousseux 4 fr. 25.

Muscat de Frontignan à 4 fr.

Vermouth de Turin à 1 fr. 50.

Vin de Malaga à 1 fr. 80.

Vin Madère, Gentiane, 1 fr. 50.

Apéritif « Le Pal » 4 fr. 25.

Quinquina « Pamponet, » 4 fr. 50.

HUILE D'OLIVE pure garantie

1 franc le litre.

LIVRAISONS À DOMICILE

Conditions spéciales pour le Gros

La Maison prête le matériel à titre gratuit.

Dépositaire de la Société Hollandaise. — Planches de Pin larices de toutes dimensions. Lattes à plafonds et Liteaux pour toitures. Chevrons, poutres et madriers.

Bois de toutes dimensions sur commande.

Scierie de bois de pin. Planche 1 fr. le mètre

Marque recommandée

COGNAC — FINE CHAMPAGNE

BOULESTIN & Cie

COGNAC

LA MAISON
L.-N. MATTEI & Cie

a été sans doute la première à avoir l'idée de fabriquer un vin apéritif à base de Quinquina avec les vins des raisins si renommés du Cap Corse et de Pineto et à lui donner la dénomination de

Vin du Cap Corse au Quinquina

Comme le secret de cette invention est précieusement gardé, tous les produits similaires débités sous ce nom ne sont qu'une vulgaire et dangereuse contrefaçon.

On ne contrefait que ce qui est supérieur mais quoique l'on fasse

Le Vin du Cap Corse au Quinquina Mattei

reste inimitable et pour être bien servi demandez toujours un

Vin du Cap Mattei

Exiger la marque.

Demandez dans tous les bons établissements UN

VIN DU CAP MATTEI.

LA CÉDRATINE

Délicieuse Liqueur de marque

Se méfier des contrefaçons

Arrêt de la Cour d'Appel de Bastia du 9 février 1904

XXXIe ANNEE — SAMEDI, 2 JUIN 1906 — N° 150

Le Petit Bastiais

5 CENTIMES — JOURNAL QUOTIDIEN — 5 CENTIMES

Rédaction & Administration : 2, Boulevard du Palais, Bastia
J.-B. ORLAGNIER, Directeur

Les annonces sont payées d'avance et reçues aux Bureaux du Journal.
Petite réclame, 1 fr. — Réclames (3e page), 0.75 — Divers, 0.20 — Judiciaires, 0.25

ABONNEMENT (*Payable d'avance*)

	3 mois	6 mois	1 an
Corse	2 fr.	4 fr.	8 fr.
Autres Départ.	3 »	6 »	12 »

Union postale, et autres Pays : le port en sus.

On ne répond pas des manuscrits déposés.

BIBLIOTHÈQUE BASTIA MUNICIPALE

LE CALENDRIER

Fête d'Aujourd'hui : Saint Erasme.
Soleil : (heure nationale)
Lever, 4 h. 00 m. — Coucher, 6 h. 59 s.
Premier quar., le 30. — Pleine Lune, le 6.
Fête de Demain : PENTECÔTE.

1er JUIN

La Nouvelle Chambre

Maintenant que la fumée de la bataille est dissipée, on se préoccupe du prochain travail législatif et de la méthode qui pourra être adoptée.

Plusieurs proposent de reconstituer la délégation des gauches qui fonctionna, on s'en souvient, sous le ministère Waldeck-Rousseau et aussi sous le ministère Combes. La délégation des gauches, font-ils remarquer, aura pour tâche de grouper les divers éléments dont se compose la majorité. Elle veillera, en premier lieu à empêcher que des surprises viennent encore à se produire, lors de la vérification des pouvoirs, comme on l'a vu au début des précédentes législatures.

Il faut, en effet, que toutes les élections où se sont manifestées soit l'ingérence patronale, ôtant à l'électeur sa liberté, soit les influences d'argent, donnent lieu à un examen très attentif.

Cette tâche accomplie, la délégation des groupes de gauche peut servir de lien commun entre les divers éléments de la majorité et le Gouvernement ; celui-ci, en effet, a tout intérêt à rester constamment en communauté d'idées avec la majorité républicaine.

Mais, d'autre part, il faut souhaiter que les députés n'entreprennent pas à tout propos sur les fonctions ministérielles, mais qu'ils remplissent de leur mieux le rôle législatif qui est bien suffisant, et qu'ils laissent au Gouvernement le soin de gouverner.

M. Clémenceau prépare une réorganisation de son département qui comporte la suppression de beaucoup de sous-préfets. C'est ce que je demande depuis dix ans dans les journaux. J'ignore si quelques-uns de ses collègues, notamment M. le Garde des Sceaux, président du Conseil, songent à imiter cet exemple. Mais ce serait se faire de grandes illusions que de croire que, même l'impôt sur le revenu adopté, les économies obtenues par la suppression d'un certain nombre d'emplois seraient suffisantes pour permettre d'assurer l'application des lois de solidarité sociale.

D'abord on doit s'attendre à une forte résistance de la part des élus d'arrondissement, lorsqu'on leur parlera de découronner leur chef-lieu de quelque fonction administrative ou judiciaire. Nous nous rappelons les clameurs qui accueillirent à la Chambre de 1881, les projets des ministres de l'intérieur et de la justice, du cabinet Gambetta, MM. Jules Cazot et Waldeck-Rousseau.

Et puis, en admettant ces difficultés résolues, les économies ne seront jamais ni assez immédiates, ni assez importantes pour assurer le fonctionnement de ces lois de solidarité. Il serait nécessaire de refondre notre système fiscal presque tout entier.

On le voit, la Chambre de 1906 sera aux prises avec de grands et difficiles problèmes : elle en triomphera par la ferme volonté de donner satisfaction aux vœux du pays.

HECTOR DEPASSE,
Député.

MORTS POUR LA PATRIE

La vérité est parfois invraisemblable, et la crainte de rencontrer des incrédules nous aurait fait hésiter à communiquer cette bonne nouvelle, mais nous avons été témoin du fait.

Nous pouvons donc nous féliciter de la reprise des travaux du Comité chargé de l'érection du monument consacré à la gloire des Corses morts pour la Patrie.

Dans une séance tenue le 29 mai courant, sous la présidence de M. Auguste Gaudin, et après un examen sérieux des ressources disponibles et de certaines éventualités probables, ces messieurs ont décidé d'ouvrir un concours qui permettra de désigner l'artiste chargé de l'exécution.

Les grandes lignes de ce concours sont fixées, et nous pouvons déclarer déjà que la somme de 40.000 francs sera affectée à la réalisation du projet adopté.

Des primes de 500 francs, 300 francs et 100 francs seront allouées aux sculpteurs dont les maquettes réuniront les suffrages du Jury.

La totalité de ces sommes est légèrement supérieure aux ressources disponibles ou prévues, mais le comité a le droit de compter sur le patriotisme de nos concitoyens.

Les opérations du Jury d'examen commenceront dans la première quinzaine d'octobre 1906.

Nous pourrons donc fêter le centenaire d'Iéna par une exposition de sculpture, et nous célébrerons celui de Friedland par l'inauguration d'un chef-d'œuvre digne de nos frères d'armes. Hourah !

F. S.

Hygiène publique

M. le Directeur du *Petit Bastiais*.

Depuis plus d'un mois, au égoût de la cour intérieure située entre le boulevard Paoli et la rue Napoléon au n° 23, coule à ciel ouvert sans que ceux qui sont préposés à l'hygiène publique de la ville s'en inquiètent le moins du monde. La police prévenue à plusieurs reprises de cet état de choses n'a pas encore secoué son inertie et sa somnolence coutumières. Cette situation devient pourtant à la fois intolérable et périlleuse pour les habitants de ces deux quartiers qui voient se former sous leurs fenêtres une véritable fosse de matières fécales de jour en jour plus envahissante. Bien plus, les conduites de cet égoût forcées sur plusieurs points laissent filtrer de petits ruisseaux de matières malodorantes qui mouillent notamment d'humidité une épicerie de la rue Napoléon.

Il est évident que si on tarde à faire les réparations nécessaires, ce foyer de pestilence ne tardera pas à devenir un foyer d'épidémie pour le plus grand dam de la santé publique.

Nous signalons ce fait au public par la voie de votre estimable journal et nous nous plaisons à croire que notre avis ne laissera pas indifférentes les personnes responsables.

Veuillez agréer, etc.

Un Habitant du quartier.

La Grève des Chemins de fer

Sentence arbitrale rendue par M. le Préfet

ART. PREMIER

REVENDICATIONS. — Déplacements pour les agents sur les bases suivantes :

Mécaniciens, chefs de train, chefs cantonniers : 1,50 par repas pris hors de la résidence, 1,00 pour le coucher.

Chauffeurs, serre-freins, cantonniers et hommes d'équipe : 1,25 pour chaque repas pris hors de la résidence, 1,00 pour le coucher.

Pour le remplacement des chefs de station : maintien de l'indemnité journalière de 3 fr. pendant toute la durée d'un déplacement.

DÉCISION. — Considérant que l'ordre général n° 13 confirmé par la sentence arbitrale du 1er août 1901 prescrit que « tout agent prévenu en temps utile doit emporter ses nourritures pour le 1er repas en dehors de sa résidence et qu'il ne lui est alloué de déplacements que pour les repas suivants » ;

Considérant qu'en allouant une prime de parcours (Décision du 1er juillet 1903) la Compagnie a amélioré la situation des agents (le total annuel des déplacements aurait été ainsi relevé de 5.536 fr. à 9.339 fr. 10 soit une augmentation de 68 0/0).

Considérant que si la Compagnie a tenu compte en 1903 des dépenses supplémentaires occasionnées par les déplacements en allouant à un personnel une prime de parcours qui, cumulée avec les frais de déplacements prévus par l'Ordre général n° 13, proportionne le salaire au travail effectué, elle ne saurait, sans accroître trop lourdement ses charges, accepter la nouvelle revendication relative à une indemnité de déplacement entraînant une dépense nouvelle des 27.313 fr. 60 (Primes de parcours comprises), non proportionnée aux bénéfices de la Compagnie et à la dépense occasionnée par les déplacements.

Attendu qu'aucune Compagnie n'a pu admettre les charges que lui feraient supporter les indemnités de déplacements telles qu'elles sont formulées dans les présentes revendications ;

Qu'en créant les primes de parcours ajoutées aux frais de déplacements, la Compagnie a cherché à compenser les frais exceptionnels supportés par son personnel à l'occasion d'un travail nécessitant de ce dernier un surcroît de dépenses ;

Mais que si les primes de parcours pouvaient, en 1903, compenser tout ou partie de ses dépenses exceptionnelles, le développement économique de la Corse s'est accentué et tend à renchérir les conditions matérielles de la vie ;

Qu'il est équitable d'en tenir compte ;

Dit que :

Les primes de parcours sont relevées et établies sur les bases suivantes :

Mécaniciens, 1,50 p. 1000 k. au lieu de 1,40
Chauffeurs, 1,25 p. 1000 k. au lieu de 0,90
Chefs de train, 2,00 p. 1000 k. au lieu de 1,75
Serre-freins, 1,50 p. 1000 k. au lieu de 1,40

En ce qui concerne les chefs de station.

Considérant qu'il paraît excessif de réduire de 50 0,0, à partir du 8e jour, l'indemnité de déplacement,

Attendu que les dépenses occasionnées par ce déplacement ne sont guère inférieures le 8e jour et suivants que le premier ;

Dit que :

L'indemnité allouée pour le remplacement des chefs sera de station de 2,50 au lieu de 1,50 à partir du 8e jour inclus.

ART. 2

REVENDICATIONS. — Augmentation des traitements ou salaires du petit personnel. (Facteurs, hommes d'équipe, receveurs des halles, cantonniers, gardes-barrières).

DÉCISION. — Considérant que les traitements et salaires alloués par la Cie des chemins de fer de la Corse sont sensiblement égaux aux salaires et traitements payés par les compagnies de chemin de fer du continent placés dans des conditions similaires d'exploitation et de rendement à ceux de la Corse ;

Que la sentence arbitrale de 1901 rejets en chef de réclamation ;

Que la Compagnie a depuis cette sentence sensiblement améliorés les conditions d'avancement en accordant la passe plus prompte.

La jeune femme le connaissait à peine, d'ailleurs, il était assez habile dans l'art de se travestir pour paraître devant elle sans qu'elle le devinât sous son déguisement.

Mais il avait résolu de se présenter dans la journée chez Stéphane de Derly. Quelques mois seulement séparaient Marie de l'époque où elle aurait atteint sa majorité légale.

Passé ce temps, son oncle n'aurait plus aucune autorité sur elle et ne pourrait la contraindre à épouser Méronville.

Il fallait prévoir un procès, des difficultés de toutes sortes.

Par conséquent, Méronville n'avait pas de temps à perdre s'il ne voulait pas voir s'évanouir le rêve qu'il caressait amoureusement.

Amoureusement, c'était le mot juste car il ne cessait de songer à la petite muette, à sa grâce ingénue, à sa beauté juvénile.

Quelle délicieuse fin il ferait en l'épousant et quel dénouement superbe et tranquille à sa vie si agitée !

— Parbleu, se dit-il, dès qu'il est dit jeune espèce.

« Allons à la foi à la chasse à la belle et à la chasse aux millions ! »

Mais, décidément, Méronville n'était pas en veine.

Quand, arrivé chez Stéphane de Derly il demanda à être introduit auprès de maître de la maison, on lui fut répondu par le valet de chambre que « monsieur était sorti ».

(A suivre)

113e FEUILLETON DU PETIT BASTIAIS

Le Conducteur d'Omnibus

PAR

ALFRED SIRVEN & A. SIEGEL

DEUXIÈME PARTIE

LES AMOUREUX

— Qu'avez-vous donc fait, Duflost ?

— Oh ! c'est bien simple, j'ai consulté ma femme d'user d'autorité envers sa femme. Il m'a écouté comme toujours. Le soir, Mme la comtesse était prête à partir pour le bal. A sa grande surprise, elle a vu arriver le comte qu'elle croyait couché et qui, en toilette de soirée, lui a exprimé l'intention de l'accompagner. Elle n'en a pas été enchantée, oh ! non. Mais il n'y avait pas moyen de refuser, ils n'ont pas dû s'amuser beaucoup à ce bal, car ils sont rentrés de bonne heure. Moi, naturellement, j'étais aux agnets pour savoir ce qui allait advenir, afin de pouvoir vous faire mon rapport. Tout s'est passé comme je l'avais prévu. Le comte a voulu user de ses droits d'époux. Il a eu avec sa femme une scène d'une violence inouïe qui, comme de juste, s'est terminée à son désavantage. La dame lui a carrément fermé sa porte au nez. Le malheureux est resté dans sa chambre, fou d'exaspération. Il a eu une crise qui a duré plus de deux heures, crise si violente que j'ai cru un instant qu'il allait y rester. Ah ! c'est une dure corvée que j'ai acceptée de soigner cet épileptique ! Cependant j'ai fait de mon mieux... Dame, s'il venait à claquer, la comtesse n'aurait plus besoin de divorcer et la récompense promise nous passerait devant le nez. Quand il est revenu à lui, faible et abruti, je lui ai raparlé de Mme de Chelles et je lui ai raconté que le meilleur moyen de se venger de sa femme était de se distraire avec une autre. Ah ! ouiche, il n'en démordait pas, l'animal !

— C'est la comtesse que je veux tourmurer-t-il, brisé, avec un reste d'écume aux lèvres. Et, haletant, il détaillait les charmes de Mme Van Oosten qui est d'ailleurs, vous le savez, une splendide créature. Moi, pour combattre sa passion maladive, j'ai répondu au portrait de la comtesse par celui de la petite Mme de Chelles. Je la lui ai montrée ravissante et elle l'est en effet, aussi jolie que l'autre dans son genre, mais bonne, tendre, caressante, amoureuse de lui enfin ! Et voilà mon imbécile qui, la chair encore brûlante de désirs, a fini par se laisser convaincre. Quand il ira au parc Monceau aujourd'hui, Mme de Chelles sera bien venue à lui parler de la comtesse ! Le comte, chauffé à blanc par moi, lui fera une déclaration en règle...

— Oui, interrompit Méronville, et elle l'enverra promener et tout sera dit. Allons, je crois que nous ferons bien de chercher une autre maîtresse au comte. C'est dommage, car j'aurais été heureux de compromettre cette petite Mme de Chelles dont le mari a si mal agi envers moi, et envers vous, Duflost, car vous seriez encore aux omnibus si j'y étais resté moi-même.

— Oui, fit Duflost avec un gros soupir, j'ai perdu là une assez bonne place, presque aussi lucrative que celle que j'ai à présent, et à coup sûr moins ennuyeuse.

Entre deux inspections, j'étais libre, tandis qu'à présent c'est ma vie entière qu'il me faut consacrer à mon manchot, à mon malade ! Dire que si M. de Chelles n'avait pas eu son bel accès d'intelligence contre l'inspection secrète de ses employés de la compagnie, je serais si heureux, si tranquille !... Ah ! patron, je ne demande pas mieux que de vous aider dans votre vengeance contre cet homme.

— Ma vengeance, j'ai bien peur d'être obligé d'y renoncer.

— Et pourquoi donc ? Qu'importe que Mme de Chelles soit ou non la maîtresse du comte ? L'essentiel est de la faire passer pour telle, et cela, c'est l'affaire de témoins intelligents et bien stylés.

Si intelligents et si bien stylés qu'ils soient, ils auront beaucoup à faire pour rendre vraisemblable une liaison amoureuse entre ces deux êtres si différents, entre cette charmante femme honnête et ce misérable malade !... D'autant plus que Mme de Chelles passe pour adorer son mari.

— Bah ! patron, il ne faut pas jeter ainsi le manche après la cognée.

Sachons d'abord ce qui se passera au rendez-vous d'aujourd'hui. Est-ce que vous assisterez aussi à celui-là ?

— Non. Je craindrais d'éveiller la défiance de Mme de Chelles, si elle s'aperçevait deux jours de suite au parc Monceau. Mais j'aurai là quelqu'un qui me renseignera.

— Ah ! oui, Mlle Rousseau !

— Précisément.

— Je ne peux pas la voir sans inquiétude. J'ai toujours peur qu'elle me reconnaisse, car enfin, c'est moi qui, dans le temps, ai causé la perte de sa raison ! la suite de l'enlèvement de la petite muette. Mais non, sa mémoire a une lacune, elle me regarde et ma vue ne lui rappelle rien.

— Il faut vous en applaudir, Duflost.

— C'est ce que je fais, patron, mais j n'ai plus rien à vous dire et je vous demande la permission de m'en retourner à Neuilly. Après la crise de cette nuit le comte s'est endormi d'un sommeil plomb, mais il ne va pas tarder à se veiller, et à peine aura-t-il les yeux ouverts qu'il me sonnera. Il ne peut plus se passer de moi, le pauvre cher homme

Duflost sortit en ricanant.

Quand à Méronville, il ne lui avait pas dit toute la vérité sur la raison qui l'empêchait de se rendre ce jour-là au parc Monceau.

La crainte d'être reconnu par Mme de Chelles n'aurait pas suffi pour le retenir, s'il n'avait été appelé par une occupation

(A suivre)

sage automatique de la 3e à la 2e classe après 3 ans desservice ;

Considérant que les agents bénéficient de multiples avantages accessoires (Logements ou indemnités équivalentes, gratuité du service médical et pharmaceutique, permis gratuit de circulation sur la ligne, transport de leurs provisions, congés à solde entière, salaire intégral en cas de maladie, exemption de périodes d'exercices de la réserve et de la territoriale, retraite sans retenue sur les salaires) ;

Mais attendu que la progression constante du prix des denrées renchérit les conditions de l'existence ;

Disons que :

Les salaires des facteurs ayant moins de 90 fr. seront relevés de 1 0,0,

ceux des hommes d'équipe de 1.50 0,0,

ceux des receveurs des haltes de 2 0,0.

Les gardes barrières qui perçoivent 5 francs toucheront 10 fr. ceux qui perçoivent 10 francs toucheront 15 fr. 50.

Que les cantonniers qui à l'origine de l'exploitation du chemin de fer débutaient à 70 fr. (et non à 65 fr.) leur traitement sera fixé désormais ainsi qu'il suit :

Cantonniers (comme actuellement) :

A l'essai 0,22 l'heure.

3e classe 70 00 »

2e classe 72,50 »

1re classe 75,00 »

ART. 3.

REVENDICATIONS. — Repos annuel de 12 jours avec solde entière pour les ouvriers de la Traction.

DÉCISION. — Considérant que des arrêtés de M. le Ministre des Travaux Publics ont augment limité pour le personnel des Compagnies de chemins de fer les conditions de travail et ont spécifié qu'une journée mensuelle de repos serait accordée aux agents ;

Attendu que la Compagnie des chemins de fer de la Corse a reconnu elle-même la nécessité d'accorder un repos à son personnel ;

Que la réclamation des ouvriers de la Traction d'être sur ce point assimilée aux agents des autres catégories est juste et équitable.

Disons que :

Les agents de la Traction bénéficieront de 12 jours de congé par an avec solde entière.

ART. 4.

REVENDICATIONS. — Création d'un poste de chauffeur de nuit à Ghisonaccia.

DECISION. — Considérant que la Compagnie avait reconnu elle-même le bien fondé de cette réclamation en promettant en 1905 de l'examiner.

Disons que :

Le chauffeur de route ne sera plus chargé de réclamer et de mettre en pression la machine du train partant de Ghisonaccia à 4 heures du matin et ne recevra plus, par contre, l'indemnité de 1 fr.00 afférente à ce surcroît de travail.

La Compagnie aura la liberté de faire exécuter le rallumage soit par un agent de la gare, qui recevrait en ce cas un supplément, soit par un homme spécialement chargé de ce service.

Fait et signé par nous à Ajaccio, le 30 mai 1906.

Signé : PHÉLUT.

Ce que disent les Journaux

Le Figaro

Sur le discours de M. Poincaré :

« M. Poincaré, ministre des finances et sénateur de la Meuse, a prononcé à Commercy un discours où il y a de très bonnes choses notamment sur la nécessité des économies budgétaires.

» L'un des passages de discours de M. Poincaré qui seront les plus remarqués et commentés dans les milieux parlementaires, c'est celui qui vise directement les petites intrigues cuisinées par le comité exécutif du parti radical socialiste.

» M. Poincaré est certainement d'accord avec ses collègues lorsqu'il déclare que le gouvernement doit ne rien abandonner de son rôle directeur, proposer lui-même le choix d'un programme, se mettre à la tête et non pas à la remorque de la majorité. »

L'Eclair

Sur l'affaire Dreyfus :

« M. Judet, directeur de « l'Eclair, » a reçu la lettre suivante de M. Jules Soury, directeur d'études à la Sorbonne :

« Tous ceux qui ont écrit sur l'affaire ne sauraient simplement regarder le Soir de hour qui emportera avec Dreyfus la France à l'égout. Il nous faut agir, crier jusqu'à l'heure dernière.

« L'« Eclair », voilà le journal où cette dernière campagne nous paraîtrait devoir être menée par tous ceux, hommes d'épée, jurisconsultes, écrivains, qui ne veulent point mourir sans laisser leur nom au bas d'une protestation suprême.

« Nous, antidreyfusiens, nous devons oser et prendre encore que le dreyfusard est tout, tout hors l'honneur. Si nous nous taisons, nous serions complices, partant déshonorés, et cela ne sera pas. Nous sauvegarderons au moins notre mémoire, ce qui doit être la fin véritable de toute existence humaine. « Decenter mori », telle est ma devise.

« Vivat, monsieur, le tumulte que je voudrais voir encore une fois soulever et propager dans nos Gaules, mais il vous appartient à vous surtout, monsieur, de préparer les voies. »

» M. Judet accueille l'appel de M. Soury comme le mot d'ordre de tous les cours que l'exaltation officielle du traître nous obligera ni n'intimidera.

» Le cri de M. Jules Soury, dit-il, aura un retentissement immense parmi ceux mêmes qui auraient préféré l'indifférence ou l'oubli, mais dont la prochaine parcelle de justice soulèverait l'indignation et la révolte ».

La Libre Parole

De M. Drumont sur l'application de la loi de séparation :

« Pour les blousards, pour les francs-maçons, le voisin qui fera partie d'une association cultuelle sera toujours un sale calotin, un bondieusard, un cagot. Quant aux préfets, aux sous-préfets, aux détenteurs quelconques de l'autorité, ils ne verront dans la liste des membres des associations cultuelles qu'une simplification du travail des délégués administratifs chers au Bloc une sorte de liste d'autofichards qui auront rédigé leur fiche eux-mêmes.

» L'idée qu'un régime de liberté, de tolérance, de respect pour les croyances d'autrui puisse fonctionner en ce moment en France est une idée chimérique, erratique, ne correspondant à aucune réalité. »

L'Autorité

Sur les discours ministériels :

« Ce qui frappe tout de suite dans les discours prononcés par les ministres, c'est le ton d'autoritarisme qui s'en dégage dans le sens du socialisme. Sarrien n'a jamais passé pour un rouge, pas plus que Poincaré et Barthou, et cependant les voilà débordés par le flot montant de la démagogie. Ils ont parlé comme ils n'auraient pas osé parler avant les élections. Et il est néanmoins visible qu'au fond peu familiarisés encore avec le charlatanisme socialiste, ils ne sont pas sans inquiétude sur les besognes révolutionnaires auxquelles ils vont être obligés de s'atteler. »

Cour d'Assises

Audience du 1er juin 1906

Présidence de M. GABRIELLI, *conseiller*

La Cour ayant prononcé le huis clos, les débats ne peuvent pas être publiés.

Après l'interrogatoire de l'accusé, et les dépositions des témoins, M. l'avocat général a soutenu l'accusation.

Me de Caraffa a présenté la défense de l'accusé Moretti.

Le jury, après cinq minutes de délibération, rapporte un verdict négatif de culpabilité, à la suite duquel Moretti François-Louis est mis immédiatement en liberté.

⁂

Audience d'aujourd'hui :

Biasi Jules, maçon, demeurant à Bastia, meurtre.

Ministère public, M. Agostini, substitut du procureur général.

Défenseur, Me Moretti.

⁂

Par décision de M. le Garde des sceaux, M. de Fgarelli, conseiller à la Cour d'appel, est désigné pour présider la session d'assises du 3e trimestre, qui s'ouvrira à Bastia à la fin du mois de juillet.

GAZETTE DÉPARTEMENTALE

CORTE — Grande affluence de monde jeudi *dernier* au palais de justice. La salle était archi-comble. L'élite de la société cortenaise s'y était donné rendez-vous pour assister aux débats de notre excellent ami M. Ange Nicolai.

L'affaire que le jeune avocat devait plaider était toute d'actualité : un curé poursuivi pour outrages envers les agents du gouvernement à propos des inventaires. Le public suivait avec intérêt les débats, mais on sentait surtout qu'il était anxieux d'entendre la parole du jeune maître.

La parole est enfin donnée à Me Gindicelli, chargé de présenter au tribunal son confrère, « Je suis très heureux, dit-il en substance, d'avoir à vous présenter mon ami Me Nicolai, qui après avoir fait de brillantes études au collège Paoli et à la faculté des sciences de Dijon, vient de se faire recevoir licencié en droit. La réputation, qui appartient à l'une des plus illustres familles de la ville, sera le digne continuateur des maîtres éminents que cette barre a connus, car il possède au plus haut degré une intelligence solide jointe à une sagacité et à un amour du travail incomparables. Je lui cède donc la parole. »

Avec l'aisance d'un conférencier habitué à parler en public, une intonation de voix très agréable, la jeune maître remercie le confrère qui l'a présenté, puis par une transition des plus heureuses commence sa plaidoirie qui fut, de l'avis unanime, véritablement éloquente. Il apporta dans cette première affaire une si grande dialectique, un si grand bon sens et un talent oratoire si réel, qu'on peut, sans crainte de se tromper, lui prédire le plus brillant avenir.

(*Corte Journal*).

Nécrologie

Madame Bosc

C'est avec un très profond regret que nous avons appris la mort de Mme veuve Bosc née Ristori, décédée à Ajaccio, dans sa quatre-vingt-quatrième année. Appartenant à une des meilleures familles d'Ajaccio, elle avait épousé M. le pharmacien-major Bosc, si regretté par la population ajaccienne.

Mme Bosc se distinguait par un esprit très élevé et une excessive bonté. Elle ne vivait plus que pour ses enfants, et son plus grand regret a été de n'en avoir que deux autour d'elle, dans ses derniers moments, les deux autres se trouvent sur le continent.

Le cercueil de cette excellente femme a été accompagné jusqu'à sa dernière demeure par une affluence d'amis qui ont tenu à lui donner cette marque d'estime et aussi à témoigner leurs vives sympathies à MM. Bosc.

Les cordons du poêle étaient tenus par M. le médecin major Brousse, M. le chef d'escadron Santinaggi, M. le sous-intendant militaire Charlon, et M. le chef de bataillon en retraite Nicoli.

Le deuil était conduit par notre excellent confrère, M. Edouard Bosc, M. Eugène Bosc, pharmacien à l'hôpital militaire, et M. Marsilj.

Nous prenons une vive part au deuil cruel qui frappe MM. Napoléon, Célestin, Edouard et Eugène Bosc et leur offrons nos condoléances les plus émues.

Petite Gazette

Variations Atmosphériques du 1er juin

Thermomètre — 7 heures du matin + 20 2 à midi + 23 0 à 6 heures du soir + 21 4 Maxima + 25 5 Minima + 16 0.

Baromètre — 7 heures du matin, 760 mm. à midi, 760 mm. 6 heures du soir, 758 mm.

Vent. — Dans la matinée, S. E.

Dans l'après-midi, id..

Etat du ciel, couvert.

Pluviomètre, à 7 h. du matin : 0 mm

⁂

Inspection de gendarmerie

M. le général Prévot inspecteur général de la gendarmerie, a passé hier matin, à 6 heures 30, l'inspection des brigades de gendarmerie de la section de Bastia, sur le terrain de manœuvre.

Par leur instruction et leur bonne tenue, nos gendarmes ont prouvé, une fois de plus, qu'ils étaient un corps d'élite.

Dans l'après-midi, M. le général Prévot a visité les différents casernements.

⁂

Le balayage

Procès-verbal a été dressé contre l'entrepreneur du balayage, pour avoir négligé de faire enlever des dépôts d'immondices, sur le boulevard de Toga.

⁂

Au Port

Services de vapeurs Arthur C. Southwell.

Départ : Vap. anglais « Coranian », cap. Jones, à destination de Liverpool.

Objet perdu

Il a été perdu le 31 mai aux alentours de l'hôtel de France une montre en or de dame.

Prière de la rapporter à l'hôtel de France contre récompense.

⁂

On demande

On demande à louer Villa ou Appartement, meublé ou non, sur la route de Saint Antoine.

S'adresser au bureau du journal.

⁂

A vendre

Maison composée d'un entresol, 1er et 2e étage, à vendre en tout ou en partie, située sur la place du Marché aux Poissons, dite maison Galeazzini.

S'adresser pour renseignements à Mlle Clavaldini, à Cardo.

⁂

A louer

A louer pour la saison d'été, appartement meublé, Villa Marmoraggia.

S'adresser au bureau du journal.

— Appartement de 6 pièces, au 5e étage, n° 32, boulevard Paoli.

S'adresser au bureau du journal.

⁂

Avis

Le Docteur Filippi, de Ville-di-Paraso, informe ses clients qu'il vient de s'établir à l'Ile-Rousse et qu'il prend le cabinet de consultations de M. le docteur Santelli.

⁂

Mots de la fin

Quel est le comble de la chance pour un bossu ?

— C'est d'avoir une métairie dans la Beance.

SOCIETES et SYNDICATS

SOCIÉTÉ DES ANCIENS SOUS-OFFICIERS. — Dimanche, 3 courant, à 9 heures du matin, à la Mairie, assemblée générale.

Ordre du jour : Question relative aux médicaments. — Dispositions en vue de la fête annuelle. — Réception de 3 anciens militaires. — Paiement de la cotisation et versement supplémentaire de 1 franc.

PRÉVOYANTS DE L'AVENIR. — Dimanche, 3 juin, rue Ste mensuelle à la Mairie de 9 h. 1/2 à 11 heures.

Les retardataires sont tous amendables.

Le Président, J. Angelfy.

CORPORATION DES MAÇONS. — Les maçons, manœuvres et ouvriers similaires de Bastia sont priés d'assister à la réunion qui aura lieu dans la salle commune Place Cateau, Vieux Port, dimanche, 3 juin, à 8 heures et demie du matin.

Ont : Affaires qui nous concernent.

Le vice-président du Syndicat, J. Mariol.

SYNDICAT DES MENUISIERS. — Les membres du dit Syndicat sont priés d'assister à la réunion qui aura lieu ce soir, à 8 heures et 1/2, dans le local du Bd Paoli, 38.

Le Secrétaire, E. Canaveggia.

NOUVELLES RELIGIEUSES

FÊTE DE SAINT-ERASME. — Samedi, 2 juin, la Société des Marins de Bastia, célébrera dans la paroisse Saint Jean-Baptiste, la fête de St Erasme, patron des Marins et Navigateurs.

Nous avons l'honneur d'inviter les sociétaires et membres honoraires et tout les marins, d'assister à la Messe qui commencera à 10 heures, et les Vêpres à 3 heures précises.

Pour les Procureurs,
LUCCIONI.

⁂

A SAINT-JEAN. — Dimanche, fête de la Pentecôte, à l'issue des Vêpres qui commenceront à 4 heures, une quête sera faite, à Saint Jean, au profit de l'Orphélinat du Bon Pasteur, par Mme Olivari et Mlles A. Ponzevera, Bronzini et Pia Scaniglia.

Pour la Pentecôte

Demandez

« à la Bonbonnière »

LE COLOMBIER

Gâteau pour déguster en famille confirmant la Colombe *porte bonheur*.

VIN DU NEBBIO

Domaine de Tuda

Vin rouge **0,35** le litre.

Vin blanc **0,40** id.

17, rue des Terrasses, au coin de la descende de la Fontaine Neuve.

Nos Dépêches DU JOUR

BOURSE DE PARIS

	31 mai	1er juin
Rente 3 0/0 ancien	98.70	98.40
Rente 3 0/0 nouveau	98.40	98 15

ex-coupon.

Loterie de la Presse

Numéros gagnants

Paris, 1er juin.

Ce matin a eu lieu, au Crédit foncier de France, un nouveau tirage des billets de la Loterie de la Presse.

Le numéro 8.367 de la 98e série gagne le gros lot de **500.000** fr.

Le numéro 4.916 de la 25e série gagne le lot de **100.000** francs.

Le numéro 8.254 de la 74e série et le numéro 13.619 de la 6e série gagnent chacun **50.000** francs.

Cent autres numéros sont sortis remboursables à **1.000** francs.

Nouvelles Maritimes

Départ du *Galilée* pour Tanger

Toulon, 1er juin.

Le croiseur « Galilée » a appareillé ce matin pour Tanger.

Le gouvernement français qui, ayant fait des représentations énergiques au Makhsen à l'occasion du meurtre de M. Charbonnier, n'a pas encore reçu satisfaction, obtiendra ainsi par une démonstration navale la réparation demandée.

L'Assemblée des Evêques

Dernière réunion

Paris, 1er juin.

Les travaux de l'assemblée des Prélats français ont été clôturés ce matin, au palais archiépiscopal.

On assure qu'à une majorité de 24 voix l'assemblée a prononcé la soumission à la loi de séparation.

Elle s'est déclarée en même temps favorable à l'organisation des associations cultuelles.

AU SACRÉ-CŒUR de Montmartre

Paris, 1er juin.

Cet après-midi, les Evêques de France, ayant à leur tête Mgr Amette, coadjuteur de l'archevêque de Paris, sont allés en pèlerinage au Sacré-Cœur de Montmartre.

Mgr Amette a prononcé une bien touchante allocution.

« Au moment, dit-il, où sont rompus les liens officiels qui, depuis des siècles, unissaient la France à l'Eglise, nous venons protester que la vraie France ne veut pas se séparer du Christ.

» Quand le jour, qui ne peut pas être bien loin, où les mauvais préjugés seront dissipés et les hostilités apaisées, l'Episcopat français, de nouveau réuni dans cette église, viendra proclamer l'avènement du règne du Christ sur la France. »

LES GRÈVES

Paris, 1er juin.

Le nombre des grévistes qui s'est élevé hier à 27.042 est descendu aujourd hui à 24.215.

Le calme le plus complet n'a cessé de régner.

DERNIÈRES NOUVELLES

Service télégraphique spécial du *Petit Bastiais* 00292

LE PARLEMENT

Chambre des Députés

Présidence de M. PASSY
doyen d'âge

A 2 heures, M. Louis Passy, doyen d'âge, monte au fauteuil, puis déclare la séance ouverte.

Il invite les six plus jeunes membres présents à venir siéger au bureau pour y remplir les fonctions de secrétaires provisoires.

Discours du Président

Le président annonce que le bureau d'âge est constitué, et prononce un long discours.

Après avoir souhaité la bienvenue aux collègues anciens et nouveaux, il parle de la lutte, qui a été âpre, partout, et invite la Chambre à se mettre au travail pour réaliser les importantes réformes que le pays attend de cette législature.

L'orateur dit ensuite que les idées libérales ne paraissent pas actuellement jouir de la vogue populaire.

« Les partis politiques, poursuit-il, ont changé l'ornementation de la constitution.

» La situation intérieure est devenue obscure.

» Nous sommes livrés à l'arbitraire des pouvoirs constitutionnels.

» La liberté n'est que relative et il importe de soustraire les citoyens aux décisions arbitraires des pouvoirs administratifs. Nous devons, avant tout, faire aimer et comprendre la République. »

Le président soutient ensuite que les membres du Gouvernement ne devraient pas être des délégués de groupe et que l'on doit tenir compte que les majorités ne représentent pas le pays tout entier.

Il parle du régime fiscal et ajoute qu'il ne faut pas imposer aux contribuables des sacrifices inattendus.

« Nous devons nous abstenir de voter des dépenses nouvelles, afin de faciliter l'équilibre budgétaire. »

Parlant de la vérification des pouvoirs, M. Passy déclare que la nouvelle Gbambre devra oublier le système des invalidations et des validations politiques.

Le président termine en parlant des menées anarchistes et en flétrissant le lâche attentat commis contre le roi d'Espagne.

Le Président du Conseil

M. Sarrien, ministre de la justice, s'associe aux paroles prononcées par M. Passy au sujet de l'attentat de Madrid.

Le Président du Conseil ajoute que, dès la première nouvelle de l'attentat, il a fait parvenir au gouvernement espagnol ses sentiments de vive sympathie. Il est certain d'avoir été ainsi l'interprète de la nation entière.

(Applaudissements unanimes).

Le bureau provisoire

Le président d'âge annonce qu'il va être procédé au scrutin pour la nomination du président provisoire.

Votants : 416

MM.	Henry Brisson.	398 voix.
	Dumner	7 —
	Coutant	4 —
	Vaillant	3 —
	Gueude	2 —
	Bouffandeau	2 —

M. Brisson, ayant obtenu la majorité absolue des suffrages, est proclamé président provisoire. (Vifs applaudissements sur tous les bancs des gauches).

On procède au scrutin pour la nomination de deux vice-présidents provisoires.

M. Rabier obtient 325 voix, et M. Gaillaux 317 voix ; ils sont proclamés vice-présidents provisoires.

Le président d'âge déclare constitué le bureau provisoire et invite M. Henri Brisson à prendre place au fauteuil de la présidence, auquel il vient d'être appelé par la confiance de la Chambre. (Applaudissements répétés).

Discours du Président

En prenant place au fauteuil présidentiel M. Brisson remercie la Chambre de lui avoir confié une nouvelle fois l'honneur de la présider.

Il rappelle que le pays, en nommant une majorité républicaine aussi considérable, a voulu obtenir d'elle plus de progrès et de justice.

La nouvelle Chambre, soucieuse de ses devoirs, saura donner au pays ce qu'il attend.

M Brisson termine en disant que l'honneur qui lui est fait rendra son impartialité plus facile et plus nécessaire.

(Applaudissements prolongés).

Les Bureaux

Il est procédé au tirage au sort des bureaux.

Règlement de l'ordre du jour

La Chambre décide qu'elle se réunira demain, dans ses bureaux, pour procéder à l'examen des dossiers d'élection.

Mercredi, séance publique à 3 heures, pour la vérification des pouvoirs.

SÉNAT

Présidence de M. ANTONIN DUBOST.

La séance est ouverte à 3 heures.

L'un des secrétaires, donne lecture du procès-verbal de la dernière séance, qui est adopté.

L'attentat de Madrid

Le président prononce une allocution flétrissant l'horrible attentat commis sur le roi d'Espagne.

Il propose d'adresser au Sénat espagnol un télégramme de sympathie.

La proposition de M. Dubost est acceptée à l'unanimité.

Le ministre des affaires étrangères

M. Bourgeois, ministre des affaires étrangères, parlant au nom du gouvernement, s'associe aux paroles prononcées par le président du Sénat qui traduisent l'émotion du pays tout entier.

(Applaudissements répétés).

Les Bureaux

Il est procédé au tirage au sort des bureaux.

L'ordre du jour

Le Sénat règle son ordre du jour et s'ajourne à jeudi, à 3 heures.

L'ATTENTAT contre LE ROI D'ESPAGNE

L'arrivée au Palais Royal

Madrid, 1er juin.

On confirme que le roi et la reine n'ont pas été atteints.

Lorsque les souverains ont quitté leur carosse, au bas du perron, on a remarqué qu'ils étaient couverts de sang.

En montant le grand escalier du Palais royal, Alphonse XIII et la jeune reine, pleuraient.

Ils ont aussitôt demandé à connaître le nom des victimes et arrivés au Palais ils ont fait remettre une somme d'argent pour être distribuée aux familles des personnes tuées ou blessées.

La robe nuptiale maculée de sang

Le superbe costume de noces que portait la belle princesse a été maculé de sang.

Il sera déposé, comme souvenir, en l'église de l'Almudena, voisine du lieu de l'attentat.

Le jeune monarque avait tenu à ce que la robe nuptiale fut confectionnée uniquement par des mains espagnoles.

Quarante ouvrières avaient été occupées pendant cinquante-six jours à broder ce costume merveilleux inspiré du style Louis XVI, et qui démontre un goût exquis de la part de la reine Marie-Christine, qui avait dirigé personnellement tous les moindres détails.

Le costume tout en satin blanc de Lyon, brodé en argent mat, offre un volant d'un mètre et demi de largeur, formant pavillon, festonné de fleurs d'oranger, et dont la dentelle, d'une valeur incalculable, présente des roses en relief. Le manteau est semé de petites fleurs de lys, sa longueur est de quatre mètres trente centimètres.

L'ensemble de cette œuvre, qui permettrait de croire aux fées, est merveilleux.

La jeune reine est indisposée

Madrid, 1er juin.

La jeune reine a été très vivement émotionnée par l'attentat commis hier.

En arrivant au Palais, elle a dû se retirer dans ses appartements en proie à un accès de fièvre causé par la commotion cérébrale.

D'après les nouvelles parvenues cet après-midi de Madrid, la jeune reine serait encore indisposée.

Les télégrammes du Gouvernement français

Paris, 1er juin.

Dès la première nouvelle de l'attentat le président de la République a adressé au roi d'Espagne un télégramme lui exprimant sa vive sympathie.

M. Fallières a félicité Alphonse XIII d'avoir échappé, ainsi que la jeune reine, à un aussi odieux attentat.

M. Sarrien, président du conseil, et M. Léon Bourgeois, ministre des affaires étrangères ont également adressé des télégrammes de sympathie au roi d'Espagne.

L'attelage du roi atteint par la bombe

8 morts et 10 blessés

Madrid, 1er juin.

L'attentat commis hier contre le roi et la reine d'Espagne a fait un grand nombre de victimes.

La bombe a été lancée des étages supérieurs d'une maison de la rue Mayor. Elle est tombée sur le côté droit du carrosse royal. Les deux chevaux des brancards ont été atteints. L'explosion s'est aussitôt produite mettant en pièces les deux chevaux et tuant l'un des palefreniers.

Un lieutenant de l'escorte royale a été mortellement blessé. Un clairon et quatre soldats ont été tués.

Dans la foule deux femmes ont été tuées ; on compte en outre une quarantaine de personnes blessées.

Le cortège nuptial comprenait 19 carrosses royaux et 37 des grands d'Espagne, en tout 56, qui couvraient avec les piqueurs et l'escorte une étendue de 2 kilomètres, et qui ont mis plus d'une heure à parcourir le trajet de l'église San Jeronimo au Palais.

Les victimes

15 morts et 100 blessés

Madrid, 1er juin.

Le nombre des victimes serait plus considérable qu'on ne l'avait annoncé. On parle de quinze personnes tuées et de cent blessées.

Les arrestations

Madrid, 1er juin.

Un sujet anglais nommé Robert a été arrêté comme complice de l'attentat.

On confirme que l'auteur principal de l'attentat a pris la fuite après s'être blessé en lançant la bombe.

La police a mis en état d'arrestation deux individus accusés d'avoir participé à l'attentat.

L'identité de l'auteur de l'attentat

Madrid, 1er juin.

Plusieurs versions contradictoires circulent au sujet de l'identité de l'anarchiste qui a jeté la bombe.

Les uns disent que ce serait un individu d'origine italienne qui s'est aussitôt suicidé après avoir accompli son crime. Ses quatre complices seraient arrêtés.

D'autres prétendent que l'auteur principal de l'attentat serait un sujet castillan nommé Matteo Moral ou Manuel Buraa, signalé par la police comme un anarchiste des plus dangereux.

⁂

Un individu ayant été trouvé mort sur le balcon du troisième étage de la maison d'où la bombe a été jetée, on suppose que c'est un des auteurs de ce lâche attentat qui a trouvé la mort en accomplissant son œuvre scélérate.

Les obsèques des victimes

Madrid, 1er juin.

Le roi a décidé qu'il assisterait en personne aux obsèques des malheureuses victimes.

Les membres du gouvernement et des Cortès feront partie du cortège funèbre.

Les obsèques seront faites aux frais de l'Etat, elles auront lieu après les fêtes.

Télégrammes de félicitations

Madrid, 1er juin

Depuis hier, les télégrammes de félicitations des souverains, des ministres, des parlements, des diverses assemblées du monde entier ne cessent d'arriver au palais royal.

Les fêtes continuent

Les fêtes continuent, mais il n'y a plus la même gaieté, le même empressement, le même enthousiasme.

La presse étrangère

Paris, 1er juin.

Tous les journaux français et étrangers sont indignés de l'odieux attentat commis sur le roi et la reine d'Espagne.

Ils flétrissent les lâches assassins qui ont ainsi donné la mort à plusieurs personnes et demandent que des mesures de répression internationales très sévères soient prises contre les anarchistes qui n'ont droit à aucune pitié.

DERNIÈRE HEURE

ARRESTATION de l'auteur de l'attentat

Madrid, 1er juin.

L'Anglais arrêté comme complice se nomme non Robert mais Mates Moran.

L'auteur principal est un nommé Robert Hamilton, âgé de cinquante ans.

Un garde civil, se trouvant hier en face de la maison où a été commis l'attentat, a aperçu, au moment de l'explosion Hamilton sur un balcon de cette maison.

Exaspération de la foule

Hamilton a été arrêté à la gare d'Atocha, au moment où il allait prendre le train

On a eu toutes les peines du monde pour le protéger contre la foule qui voulait le lyncher.

Nouvelles victimes

Madrid, 1er juin.

Plusieurs personnes blessées par la bombe ont succombé à leurs blessures.

Le nombre total des morts s'élève actuellement à vingt-cinq.

AVIS DE MESSE

Mme veuve Casalta et ses enfants, prient leurs parents, amis et connaissances, de vouloir bien assister à la messe de sortie de deuil qui sera dite ce matin, à 9 heures, en l'église paroissiale St Jean-Baptiste, pour le repos de l'âme de leur regretté époux et père.

M. ANTOINE-SÉBASTIEN CASALTA
Ancien Magistrat

Grand Café Andreani

Nouvelle Direction

Jean-Etienne Mattei

Ancien comptable de la Maison Orenga

et Jean Mattei

Industriel

Grand assortiment de liqueurs de 1re marque. — Bière Gruber. — Glaces tous les jours.

En lecture tous les grands journaux de Paris.

MAISON ROGIALLI

Tailleur

Place Saint-Nicolas, Bastia (Corse)

Saison Printemps-Eté

M. Rogialli engage sa clientèle à visiter ses magasins, où elle pourra se rendre compte des assortiments de draps et lainage haute nouveauté qu'il vient de recevoir pour la saison Printemps-Eté et qu'il vend à des prix très modérés.

Complets fantaisie sur mesure, coupe irréprochable, doublés soie.

Complets cheviotte bleue et noire, peigné Roubaix, confection soignée, de 35 à 100 francs.

Pantalons drap, haute nouveauté, de 12 à 30 francs.

Gilets fantaisie, dernière mode, de 12 à 20 francs.

Assortiment considérable de **cravates, bretelles, pochettes, faux-cols**, etc.

BASTIA-QUINQUINA

AU VIN DE BANYULS

SPÉCIALITÉ

de la Maison Bourgeois frères

BASTIA (Corse)

Apéritif

Digestif

Fortifiant

JE SUIS EN PARFAITE SANTÉ

POUVEZ-VOUS EN DIRE AUTANT ?

UNE PREUVE

POUR LES INCRÉDULES

Toutes personnes désirant demande à ne sentir vigoureuse de nouveau ; à ne sentir facilement — avec la jeunesse étincelle de la vie nerveuse — infuser à nouveau dans son corps une ardente vitalité ; à ne sentir le magnétisme entraînant de l'énergie de jeunesse ; à ne sentir heureux, gaie et remplie de personnes (appelant) — en un mot, à ne sentir délivrée d'idées de découragement, d'épuisement cérébral, de cette lugubre et stupide sensibilité ; à avoir confiance en soi, l'estime et l'admiration des hommes et des femmes, devraient sans faute, de toute personne, et ces désirs peuvent être réalisés.

Tels sont les désirs de toute personne, et ces désirs peuvent être réalisés.

L'ELECTRO-VIGUEUR

L'ELECTRO-VIGUEUR opère ainsi pendant votre sommeil par l'électricité, énergie de la nature.

Brochure Gratuite

ICI pour le livre illustré gratuit valant 5 francs

Docteur R.-N. MACLAUGHLIN
14, bd Montmartre, Paris.

Prière de m'envoyer votre livre gratuit sous enveloppe.

Nom.....

Adresse.....

Dr R.-N. MACLAUGHLIN, 14, Boulevard Montmartre, PARIS

Consultation gratuite de 10 h. à 4 h. 30.
Ouverte de 10 h. à 4 heures.

Assurance Mutuelle fondée en 1900

LA MÉTROPOLITAINE

Incendie, Accidents et autres risques

Assurance — Loi du 9 avril 1898. Règlement immédiat et complet des Sinistres. Pour demande d'agence, écrire à la Direction 23, rue de Bellefond, Paris.

Cordonnerie Modèle

Bastia, 33, Boulevard Paoli, 33, Bastia

Eugène PERICCHI, propriétaire

Saison Printemps-Eté 1906

Grand choix de chaussures pour Hommes, Dames et Enfants

Rayon spécial de chaussures de luxe

Grand assortiment de chaussures en couleurs

Choix considérable de pantoufles

Prix très réduits

M. Eugène PERICCHI a l'honneur d'informer ses nombreux clients de l'intérieur et du Cap qu'il reçoit les ordres par correspondance et tous les soins seront apportés à leur prompte exécution.

La Maison se charge des réparations

Royal Windsor

LE CÉLÈBRE RÉGÉNÉRATEUR DES CHEVEUX

AVEZ-VOUS DES CHEVEUX GRIS ? AVEZ-VOUS DES PELLICULES ? LES CHEVEUX SONT-ILS FAIBLES OU TOMBENT-ILS ? SI OUI,

Employez le ROYAL WINDSOR, qui rend aux Cheveux gris la couleur et la beauté naturelles de la jeunesse. Il arrête la chute des Cheveux et leur donne une luxuriante végétation. Il est la SEULE Préparation des Cheveux véritable. Succès toujours croissant. Vente toujours croissante.

Exiger sur les flacons les mots Royal Windsor. En vente chez les Coiffeurs-Parfumeurs en flacons et demi-flacons.

ENTREPOT : 26, rue d'Enghien, PARIS

Envoi franco sur demande de Prospectus contenant détails et attestations

COURS SECONDAIRES

de Jeunes Filles d'Ajaccio

DIRIGÉS PAR Mme LUCIE OTTAVI

Officier d'Académie

Cours fondés en 1882 par l'Administration

Les Cours Secondaires d'Ajaccio sont le SEUL établissement public de la ville, le seul aussi où les Cours sont faits par MM. les Professeurs du Collège, de l'Ecole Normale d'instituteurs et l'institutrices.

Exposés en plein Midi, au bord de la mer, vus splendide sur le golfe, eau et gaz, ils offrent aux familles les meilleures garanties d'hygiène et de confort.

Pensionnat

Demi-Pensionnat — Externat

PRIX TRÈS MODÉRÉS

Succès pour l'année scolaire 1904-1905

4 élèves reçues au brevet élémentaire sur 5 présentées ;

1 Admission à l'Ecole Normale sur 3 ;

10 Brevets supérieurs sur 18.

Des Institutrices pourvues du brevet supérieur sont attachées à l'Etablissement.

Préparation spéciale au concours d'admission à l'Ecole Normale et pour la bourse de l'Enseignement primaire supérieur.

Maux de Dents guéris radicalement par Boulettes Dentaires

de A. FOURNEAUX, Pharmacien, à Périgueux

Refuser tous les Contrefaçons. Exiger la véritable portrait

Dépôts : Pharmacies Luigi à Bastia, Raffalli à Corte, Padovani à l'Ile-Rousse, Sanguinla, 2, cours Napoléon, à Ajaccio.

HOTEL D'EUROPE

ADÉLAÏ DE COLOMBANI

Bastia. — 3 et 5, rue de l'Opéra — Bastia

Cet Hôtel se recommande par sa belle situation, au centre de la ville, à proximité des principaux établissements.

Il possède, en outre, un superbe jardin éclairé à l'acétylène où les clients peuvent prendre leur repas pendant l'été.

Banquets — Noces — Festins

Pensions à des prix modérés

L'Art de Gagner de l'Argent à la Bourse

25 ans de succès, a valu à l'Auteur les félicitations des Financiers les plus distingués. — Envoi Gratis. — GAILLARD, 5, rue Feydeau, Paris.

MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION

Chaux hydrauliques et Ciments, marques de Villeneuve et Lafarge du Teil. — Plâtres gris et blanc. Carreaux-Mosaïques en ciment. — Briques plates et rondes. — Carreaux. — Tomettes. — Tuyaux en poterie et en grès.

FERS A PLANCHER

Fers à barres : Plats, Ronds, Carrés, Fil de fer, Rances artificielles.

TUYAUX EN FONTE, EN GROS

Appareils Sanitaires

Charles CLÉMENT & Cie

Entrepôts aux Magasins Généraux & Boulevard de Cardo, 1.

Mme MASSEL-WOOD

Chirurgien-dentiste

A l'honneur de prévenir sa nombreuse clientèle que son cabinet est ouvert tous les jours à **Ajaccio**, de 8 heures du matin à 4 heures du soir,

Cours Grandval, en face Cardinali, photographe, et à **Bastia, 1, rue de l'Opéra**, en face des magasins Orenga,

du 1er au 8 de chaque mois.

MESDAMES

Vous économiserez sûrement

400 francs par an

sur le prix de vos Toilettes, si vous voulez faire usage du journal de Modes

« LA SAISON »

le seul au Monde donnant par numéro environ 100 GRAVURES INÉDITES de Modes, avec C'est vous dire que les parties techniques, *Modes & Travaux de Dames* y sont traitées d'une façon magistrale.

Cet organe ne publie aucun roman, ce qui permet de le laisser entre toutes les mains.

Modestie Tranquillité en font un des modèles

6 francs par an ou 25 cent. le numéro avec un Supplément de Modes, une Planche de Patrons ou un Panorama en couleurs.

Numéro Spécimen gratuit, 30, rue de Lille, Paris

ALAMBICS DEROY

BUREAUX ET USINE : 20, Rue Fessart, 20

DEROY Fils Aîné

BOULOGNE-SUR-SEINE (PARIS)

MÉDAILLE D'OR TOUTES EXPOSITIONS

ANCIEN CABINET PRADÈRE

PIERRE SABATÉ

Chirurgien-Dentiste du Lycée

SUCCESSEUR

DENTS & DENTIERS

(Systèmes perfectionnés)

OBTURATION & EXTRACTION DES DENTS sans douleur

Bd Paoli, 18, au 1er Maison Benedetti

M. P. SABATÉ a l'honneur de prévenir sa nombreuse clientèle, d'avoir à se mettre en garde contre certaines chartatans ambulants — ex-élèves chirurgiens-dentistes — qui n'ont pas le droit d'exercer la profession et qui emploient des matières nuisibles à la santé pour la fabrication de dents artificielles.

Le Directeur-Gérant,

J.-B. OLLAGNIER,

Bastia, Imprimerie Ollagnier.

DEMANDEZ PARTOUT :

LA CÉDRATINE

de la Maison L.-N. MATTEI & Cie

Liqueur apéritive, digestive et anti-spamodique, dont l'usage journalier et modéré facilite toutes les fonctions de l'organisme.

LA FORTUNE POUR TOUS

Pas de Combinaisons

Opérations simples et précises

Tout le monde doit et peut se constituer un capital et essayer de gagner un de ces gros lots.

Les tirages ont lieu SIX fois par an :

15 avril, 15 août, 15 décembre ; 15 février, 15 juin, 15 octobre

à chaque tirage		à chaque tirage	
1 lot de fr.	500.000	1 lot de fr.	250.000
1 —	100.000	1 —	100.000
2 —	10.000	3 —	10.000
3 —	5.000	3 —	5.000
5 —	2.000	5 —	2.000
50 —	1.000	50 —	1.000

PROCHAIN TIRAGE 15 JUIN

Le titre est payable en 24 versements mensuels, dont **5 francs en souscrivant**

Dès le 1er versement, l'acheteur devient propriétaire d'un titre Panama et participe seul pour l'intégralité des lots à tous les tirages, jusqu'à ce que son numéro sorte, soit avec un de ces lots, soit remboursé à 400 francs.

Adresser mandat et correspondance

COMPTOIR GENERAL DE VALEURS A LOTS

6, Rue Papère, Marseille

Aux tempéraments délicats offrez un

VIN DU CAP CORSE

à base de Quinquina

de la Maison L.-N. MATTEI, & Cie — BASTIA (Corse)

Apéritif Tonique Fortifiant

Ce vin que nous offrons avec confiance aux Consommateurs diffère complètement de tous ceux connus à ce jour ; d'un goût agréable au palais, il est à la fois tonique et apéritif.

Pris avant les repas, il excite l'appétit, pris après il active et facilite la digestion.

Demandez dans tous les bons Etablissements un Vin du Cap Mattei

XXXIe ANNÉE — DIMANCHE, 3 JUIN 1906 — № 150

Le Petit Bastiais

5 CENTIMES — JOURNAL QUOTIDIEN — 5 CENTIMES

Rédaction & Administration : 8, Boulevard du Palais, Bastia

J.-B. OLLAGNIER, Directeur

Les annonces sont reçues d'après et reçues aux Bureaux du Journal.

Hors départ., 1 fr. — Réclames (3e page), 0.75 — Divers, 0.30 — Judiciaires, 0.25

ABONNEMENT (*Payable d'avance*)

	3 mois	6 mois	1 an
Corse	3 fr.	5 fr.	10 fr.
Autres Départ.	4 »	8 »	16 »

Union Postale, et autres Pays : le port en sus.

On ne répond pas des manuscrits déposés.

BIBLIOTHÈQUE BASTIA MUNICIPALE

LE CALENDRIER

Fête d'Aujourd'hui : PENTECOTE.

Soleil : (heure nationale)

Lever, 4 h. 00 m. — Coucher, 6 h. 39 s.

Premier quar., le 30. — Pleine Lune, le 6.

Fête de Demain : St François Caracciolo.

2 JUIN

SIMPLE HISTOIRE

Ils s'étaient connus tout enfants, quand les vacances les ramenaient au même paisible village. Lui, écolier turbulent dont les jeux bouleversaient la villa paternelle, Elle, fillette gracieuse et enjouée, dont la venue ravissait la vieille grand'mère qui l'avait recueillie orpheline, et qu'elle adorait.

Chaque année, ils se retrouvaient avec la même joie, impatients de reprendre les parties interrompues, abolissant d'un joli sourire d'amis les longs mois écoulés, un peu tristement, entre des murs sévères. Et c'étaient aussitôt des courses folles à travers les allées du parc, des cache-cache pleins d'imprévus, sous les grands arbres du bois voisin, ou bien de lentes flâneries sur la rivière, dans la barque légère comme une yole, qui glissait sur l'eau profonde, le long de la berge fleurie.

A peine s'étonnaient-ils à chaque retour de se trouver grandis, lui, devenant, de vacances en vacances, un beau gars aux yeux intelligents et fiers, elle, prenant à chaque printemps nouveau un peu plus de fraîcheur et de grâce...

Insensiblement, leurs jeux s'étaient assagis. Trop grands pour grimper aux arbres, ils s'asseyaient au pied des grands chênes, parmi les hautes folles, et tandis que pour écouter, elle penchait vers lui sa tête rêveuse, il lisait, dans de beaux livres, les merveilleuses histoires de chevaliers hardis et de princesses lointaines, à l'âme mystérieuse et fidèle.

Puis, le livre fermé, ils causaient... Lui, disait ses rêves de gloire, s'exaltant aux récits d'aventures, l'âme ardente d'un inconscient désir de vivre toutes les sensations de la vie. Elle, plus discrète et plus douce, à mesure que son être s'épanouissait, l'écoutait avec son sourire d'amie indulgente et tendre, un peu émue pourtant de cet avenir qu'il évoquait, et qu'elle rêvait, elle, plus tranquille et si beau.

Un jour, il eut vingt ans ! Elle, par l'éclat de son teint de fleur, par la grâce onduleuse et souple de son jeune corps, par l'éblouissement du sourire, disait l'ivresse de ses dix-huit ans ! Il ne s'agissait pas d'écoliers en vacances. Elle était revenue tout à fait auprès de l'aïeule solitaire, et lui, à la veille de s'engager dans la voie choisie, passait dans ce coin tranquille ses derniers mois de liberté. Quand ils se retrouvèrent cette année-là, il eut dans son regard un tel étonnement ravi, qu'elle détourna le sien en rougissant...

Pour la première fois, il hésita devant le baiser d'amis qu'il posait sur ses joues autrefois... Et un soir, tandis que la barque glissait sur l'eau profonde, le long de la berge fleurie, il dit l'aveu dont son cœur tremblait, depuis ce jour où il l'avait retrouvée, si grande et si jolie. Comme si les mots éternels continuaient le rêve entrevu, elle leva sur lui ses beaux yeux tendres, et doucement, sans rien dire, livra sa petite main loyale aux mains qui se tendaient.

Mais elle mit dans ce geste simple tant de grâce confiante, qu'il comprit en cet instant, mieux que par de vaines paroles, qu'elle se donnait pour toujours.

Alors commença pour eux l'enchantement. Par les allées ombreuses où ils avaient couru enfants, le long des sentiers bruyants de nids peuplés, ils s'en allèrent l'un près de l'autre, s'attendrissant aux souvenirs évoqués, rêvant d'avenir et de bonheurs tranquilles. Parfois, avec un joli rire de malice, elle lui rappelait ses chimères de gloire, et il la regardait, doucement ému, lui répétant seulement les phrases de leurs beaux livres, et lui disant que ses rêves ambitieux n'étaient pas menteurs, puisqu'il était son chevalier amoureux et brave, et qu'elle était la princesse jolie, à l'âme mystérieuse et fidèle. — Ah ! les sensations exquises de l'amour naissant, qui donc en dira le charme unique et jamais retrouvé ! — *Longtemps, ils s'en allèrent ainsi*, marchant dans leur rêve, heureux du sourire qui rayonnait sur leur visage le matin, du serrement de mains, lent et tendre, qu'ils prolongeaient le soir, heureux de tout, jusqu'à l'instant où il fallut se dire adieu !

Elle fut la plus vaillante. Pendant ses derniers jours, il avait voulu être brave, parlant beaucoup, la berçant d'espérance... Puis, quand l'heure vint de s'arracher à elle, tout son courage s'en alla, et leur dernière étreinte fut muette et triste comme la mort.

De la grille, où chaque matin elle venait lui sourire, elle le regarda s'éloigner. Mais quand la chère silhouette disparut à un tournant du chemin, il lui sembla que son cœur mourait tout à coup, dans une sensation d'affreuse angoisse où l'infini des douleurs humaines lui fut révélé brusquement.

Pourtant, parce qu'elle avait foi en lui, *après le désespoir des premiers jours*, dans la solitude de sa vie, comme les princesses des beaux livres attendaient leurs hardis chevaliers, elle se mit à l'attendre...

***

Il ne devait pas revenir. Longtemps, il lui écrivit des lettres qui disaient son grand chagrin et racontaient sa vie loin d'elle ; puis ses lettres s'espacèrent et il n'écrivit plus. Elle, effarée d'abord de ce silence dont son cœur fidèle ne pouvait pas deviner la cause, se raccrochait à l'espoir d'un retour qui lui rendrait son ami. Elle ne savait pas qu'il y a, dans les villes où s'en vont les jeunes hommes, des femmes aux yeux trop noirs, aux lèvres trop rouges, qui chassent de leurs cœurs les claires images des petites amies lointaines. Elle ne savait pas que la fidélité devient quelquefois un lourd fardeau à l'inconstance humaine. Dans son âme d'enfant un peu sauvage et romanesque, le souffle du mal n'avait point passé ; et elle restait ignorante des intrigues louches, des amours inavouables, où les hommes se vengent des candeurs premières...

Mais, lentement, le désespoir entra en elle, comme une nuit dont son être s'assombrissait peu à peu, et dont elle avait froid. Le désenchantement de tout effaça le sourire de ses lèvres, fleuries en vain pour le baiser. Rien, dans la suite des années, n'atteint l'amertume de ces premiers désespoirs farouches, car l'être trop jeune se révolte d'instinct contre la douleur encore inconnue.

Ah ! comme elle l'avait aimé, l'ami infidèle ! Est-il possible qu'il l'eût oubliée ? Elle lui avait donné toute sa vie, l'éveil de ses premières tendresses, l'absolu dévouement de son cœur de femme, tout ce qui vivait en elle confusément, et dont l'amour avait été l'éclosion merveilleuse.

Maintenant, tout était fini. La vie avait brisé l'envol éperdu de son être. Et parce qu'elle était de celles qui ne se consolent pas, elle tomba dans cette agonie du cœur, plus cruelle que l'autre...

Souvent, à l'heure triste du crépuscule, par les allées où ils avaient couru enfants, par les sentiers où s'étaient égarées leurs promenades d'amoureux, elle descend vers la rivière qui coule doucement, le long de la berge fleurie. Longtemps, longtemps, elle regarde l'eau profonde dont les reflets glauques l'attirent et l'appellent. Elle songe qu'il serait si doux de s'en aller à la dérive, livrée au courant qui entraînait leur barque autrefois. Et elle reste là, jusqu'à ce que dans la nuit qui tombe, une voix impérieuse l'appelle. Ah ! sa vieille grand'mère qu'elle oubliait ! Lentement avec un soupir, elle s'arrache à l'attirance du gouffre, trouvant chaque jour le devoir plus monotone et plus amer, malgré sa tendresse pour la vieille aïeule, auprès de laquelle maintenant se fane sa jeunesse, inutile et brisée.

Ri-Ki-Ti.

PAYSAGES ET EXCURSIONS

Bonifacio et ses environs

Nous arrivons au pont de Ventilegne. Il est 2 heures de relevée. Des soldats en grand costume se livrent à des manœuvres spécialement désignées sous le nom de Tirs de combat. Tantôt des détachements, précédés d'un officier ou d'un sous-officier, prennent le pas gymnastique, tantôt ils marchent courbés, à une vive allure, pour aller se coucher, disparaître complètement derrière un maquis ou une haie touffue. Là, sous le commandement du chef direct, le feu commence plus ou moins nourri selon que les circonstances l'exigent. Et l'on voit parmi les cistes en fleurs et les lavandes odoriférantes le petit pioupiou trottiner sans cesse en avant, son fusil à la main, jusqu'au moment où le commandant des opérations juge utile un assaut à la baïonnette. C'est alors vraiment que le spectacle est des plus grisants. Cependant que tambours et clairons battent et sonnent vigoureusement le pas de charge, les baïonnettes à l'extrémité des fusils s'agitent et laissent au soleil couchant prêts à être ensanglantés dans le corps d'un ennemi entre-couchant... Les exercices de la journée sont terminés. Nous voudrions bien attendre le bataillon pour marcher en compagnie, mais nous avons hâte d'arriver à Bonifacio, car un cheval de notre voiture est tombé et s'est fait une grave blessure au genou gauche. Cela fait le désespoir de notre hôte qui cache qui souffre beaucoup de voir boiter son cheval. Péniblement nous gravissons la montée de la Trinité. Un peu chagrins de voir la jambe sanguinolente de son *Bibi*,

(A suivre.)

414 FEUILLETON DU PETIT BASTIAIS

Le Conducteur d'Omnibus

PAR

ALFRED SIRVEN & A. SIEGEL

DEUXIÈME PARTIE

LES AMOUREUX

— A quel moment pourrai-je le voir ?

— Je ne sais pas, dit la domestique.

— Voyons, voisine-t-il, je connais le habitudes de notre maître et je sais qu'il n'a pas l'habitude de sortir avant l'heure de son tour au bois. Il est là, j'en suis sûr. Veuillez annoncer M. Méronville.

— Oh ! je reconnais bien monsieur.

— Je comprends. Vous avez reçu l'ordre de m'éconduire.

Le valet de chambre se mit à rire.

— Pas tout à fait, dit-il, et si monsieur veut parler à madame, je crois qu'elle le recevra.

— C'est inutile, je reviendrai, dit Méronville en se hâtant de se retirer.

Ne pas être reçu par Stéphane, c'était déjà ennuyeux.

Mais avoir affaire à celle qu'il appelait la terrible Palmyre, c'est être encore plus désagréable.

— La dame continue à se dédier à moi se dit Méronville, et, appréciant la faiblesse de son mari, elle ne songe pas de me voir rentrer en relations avec lui. C'est bien. On me reverra dans cette maison, mais à ce moment-là, on se montrera plus accommodant. Ah ! Madame Palmyre de Berty, vous me connaîtrez à la porte aujourd'hui ! Vous me payerez cela quand j'aurai épousé Marie et que vous serez ma bonne et chère tante.

Au lieu de rentrer chez lui, il eut l'idée d'aller au parc Monceau pour savoir ce qui s'y passait.

Mais il eut beau parcourir le parc dans tous les sens, il n'y rencontra aucune des personnes qu'il s'attendait à y trouver.

— Déjà partis ! pensa-t-il. L'entrevue d'aujourd'hui a été moins longue que celle d'hier, c'est mauvais signe.

Toute la soirée, il attendit avec impatience des nouvelles de Mlle Rousseau ou de Duffest.

Mais ce fut en vain.

Le lendemain matin seulement, il reçut quelques lignes mystérieuses comme toujours, entre dans son cabinet et annonça :

— Mademoiselle Rousseau.

La vieille fille se montra humble, ainsi qu'à l'ordinaire, mais son aspect était moins triste.

Sur ses lèvres minces errait un vague sourire, et son regard terne était éclairé par une flamme singulière.

— Quelles nouvelles ? interrogea-t-il.

— D'excellentes, répondit-elle.

— Excellentes dans quel sens ? fit-il plutôt inquiet que rassuré par ce qu'il trouvait d'étrange dans son accent.

— D'abord, reprit Mlle Rousseau, je me trouve très bien chez Mme de Chelles.

— J'en suis charmé, mais passons et arrivons tout de suite au zèle de surveillance que je vous ai assigné dans la maison. Tout d'abord, qu'a dit M. de Chelles quand il a appris que sa femme avait rencontré le comte, avant-hier, en première fois, au parc Monceau ?

— M. de Chelles, retenu par une affaire imprévue, n'est pas rentré dîner avant hier. Madame a passé la soirée seule avec moi et, hier matin, elle n'a vu encore pu lui parler de rien, car il est parti à la première heure.

— Tiens ! tiens ! pour un ménage si uni, c'est drôle !

— Pas le moins du monde. M. de Chelles est très amoureux de sa femme, mais il est, avant tout, l'homme du devoir, et comme madame est très raisonnable, elle ne lui en veut pas de la négliger parfois pour ses affaires.

— Très bien. Mais la seconde et trouve avec le comte, celle d'hier, comment s'est-elle passée ?

— D'une façon un peu plus mouvementée que la première.

— En vérité ! fit Méronville intéressé.

— La vérité, Mme de Chelles s'était presque engagée à intervenir entre M. et Mme Van Oesten.

— Je sais cela.

— Ah ! vous savez ?..

— Oui, je sais aussi que, dans le rendez-vous d'hier, le comte a dû expliquer à Mme de Chelles de quelle nature étaient ses chagrins de ménage.

— M. Van Oesten n'est, au contraire, fort peu épris de sa femme, et comme madame l'interrogeait, il a répondu : La comtesse ne m'aime pas, elle ne m'a jamais aimé et ne m'a épousé que pour ma fortune. J'avoue que cela m'a rendu très malheureux jusqu'à ce jour, mais j'en ai pris mon parti. A présent, je ne cherche plus qu'une autre affection pour me consoler, pour me retaire une existence où je ne serai plus seul et désespéré.

— Et qu'a répondu Mme de Chelles ?

— Elle s'est montrée d'abord un peu surprise de l'ardeur singulière avec laquelle le comte s'exprimait.

Une autre affection ? n'est-elle écrite avec la sincérité d'une honnête femme éprise de son mari, il n'en est pas qui puisse remplacer celle d'une épouse.

— Et le comte a paru convaincu ?

— Si peu convaincu qu'il a repris d'un ton passionné : la comtesse n'est pas et ne sera jamais une épouse pour moi, et quand je vous parle d'une affection pour remplacer celle qui me fait défaut, vous devez comprendre, Suzanne, que la seule tendresse que je désire, c'est la vôtre.

— C'était clair. Peste ! je vois que ce petit comte Van Oesten, tout malade et détraqué qu'il est, n'y va pas par quatre chemins. Mais je devine la suite de la conversation. Mme de Chelles, outragée, l'a vertement remis à sa place, n'est-ce pas ?

Mlle Rousseau leva les yeux au ciel et d'un ton pénétré :

— Mme de Chelles est un ange ! Elle a toutes les indulgences et toutes les charités. J'avais déjà pu apprécier ses qualités adorables, mais j'ai été touchée de la bonté vraiment miséricordieuse avec laquelle elle a accueilli la déclaration du pauvre être souffrant et bien à plaindre qu'est le comte Van Oesten.

Oh ! j'ai jugé sa vertu ! Les paroles qu'elle venait d'entendre n'avaient excité que son indignation, certain de toute autre bouche. Venant du comte, elles l'ont attristée, voilà tout.

Elle a joint sur lui un douloureux regard de pitié et, feignant de ne pas le comprendre : Henriot, lui a-t-elle dit avec douceur, vous me demandez ma tendresse. Mais vous la possédez. Ne vous ai-je pas déclaré cent fois que je vous aimais comme une sœur ?

— J'aurais bien voulu voir la mine du comte à ce moment. Il a dû être furieux, hein ?

— Non.

— Désappointé ?

— Pas même, mais désarmé par l'angélique douceur de Mme de Chelles. « Comme une sœur ! a-t-il répété d'une voix émue. »

(A suivre.)

France me dit : « Voyez-vous, là bas, en pleine mer, ces quatre ou cinq rochers noirâtres, eh bien ! ce sont les fameux *Moines*. C'est là bas, qu'en 1892, un grand vapeur anglais, le *Tasmania*, venant d'Extrême-Orient, a fait naufrage. Il y eut beaucoup de morts et toute une riche cargaison perdue. Les habitants de Figari, Monaccia, Cauria, etc., possèdent encore aujourd'hui une multitude de souvenirs rappelant ce triste naufrage. Ces souvenirs consistent surtout en de belles tables d'acajou et en bancs d'ébène...

» Un naufrage plus récent a eu également lieu au même endroit. C'était en 1902, par une claire et splendide matinée de juin, que la *Lucie*, un vapeur français faisant son premier voyage en Extrême-Orient, heurta le même récif que celui du *Tasmania*, et comme ce dernier il descendit au fond de l'eau avec une grande cargaison d'effets pour nos troupes de Chine. Fort heureusement il n'y eut aucun noyé, grâce aux secours organisés par la population bonifacienne et les inscrits de la défense mobile de la Corse. »

— Oui, répliquai je, il y a eu beaucoup de sinistres dans le détroit de Bonifacio. Il paraît que la navigation est très dangereuse. Et instinctivement je m'écriai : et les îles Lavezzi, sur lesquelles se brisa la *Semillante* de triste mémoire, où se trouvent-elles ? Pourrons-nous les visiter ?

— Parfaitement, ce sera un peu long, mais avec un canot et deux solides marins, vous partirez le matin de bonne heure et vous rentrerez le soir à Bonifacio. Elles sont situées là-bas, tout au sud de la Corse. .

Notre voiture roule maintenant sur une route encaissée et surplombée par d'énormes roches calcaires. Tout à coup, comme à un levez de rideau, le quartier de la marine et les remparts vertigineux de la haute ville de Bonifacio-propre se dressent devant nous. L'aspect est imposant. On dirait une casbah algérienne avec ses maisons massives et branlantes remontant au temps des premières croisades. C'est pour cela qu'on s'explique facilement le nombre considérable d'églises qui s'y trouvent. Ce furent les croisés allant en Palestine qui jetèrent les fondements de Bonifacio. Ensuite ce point fut reconnu très important parce qu'il commandait e détroit, et tour à tour il passa aux mains du roi de Sardaigne, du roi d'Aragon, de la République Génoise, etc., qui e fortifièrent d'épaisses murailles qui existent encore.

Le séjour du roi d'Aragon est rappelé aujourd'hui par un escalier de plus de 200 marches, creusé dans le roc, et par lequel ce roi fut obligé de s'évader devant l'invasion barbare des Sarrazins... Les touristes qui viennent à Bonifacio ne peuvent, malgre leur vif désir, voir et photographier ce colossal et historique escalier, par la raison bien simple qu'il se trouve sur le terrain militaire, à proximité d'une forte batterie.

Les grottes sous marines de Bonifacio sont très curieuses à visiter et elles ne peuvent l'être généralement que pendant les mois d'été. Ce sont de véritables labyrinthes que le temps et la mer se sont plus à creuser d'une façon mystérieuse. Dans ces grottes on trouve des allégories très judicieuses comme l'île de Cuese par exemple.

Nous voilà à Bonifacio Nous mettons pied à terre, et comme des escalins barioles d'agréables jeunes filles sortent du « Mois de Marie, » nous laissons aller nos regards sur des physionomies au teint mat, aux épaules larges et aux hanches débordantes, ayant ainsi le portrait de la femme du terrible Verlaine...

FRANÇOIS FABIE.

A l'occasion des Fêtes de la Pentecote, le *Petit Bastiais* ne paraîtra pas demain lundi, 4 juin.

Cour d'Assises

Audience du 2 juin 1906

Présidence de M. GABRIELLI *conseiller*

Le Drame DE LA PLACE D'ARMES

La Cour d'Assises s'est occupée aujourd'hui de la triste affaire qui s'est déroulée, le 25 février dernier, sur la Place d'Armes.

Nos lecteurs se souviennent qu'à propos d'un motif futile, Blasi Jules, originaire de Monte, avait donné la mort à Clavaldini Jean Flaor, portefaix, domicilié à Bastia.

Les faits sont ainsi exposés dans l'acte d'accusation.

Acte d'accusation

Dans la soirée du 25 février 1906, à Bastia, Blasi Jules et Clavaldini Charles, dit Carvolfiore, se querellèrent dans la cantine tenue par la veuve Lota, rue Colonelle. Expulsés par le propriétaire de l'établissement, ils se saisirent au dehors et échangèrent des coups de poing. Au cours de cette rixe, jusque-là sans gravité, l'accusé s'arma d'un long couteau et prenant d'une main Clavaldini par la veste, il se disposait à le frapper de l'autre avec cette arme redoutable, mais il en fut empêché par les personnes présentes, qui séparèrent les deux combattants. Tous deux s'éloignèrent, mais quelque temps après, Blasi, revenant de la Basse-Ville rencontra de nouveau Clavaldini ; s'armant de son couteau l'accusé se rua sur lui et le frappa à diverses reprises avec un tel acharnement qu'il se blessa lui-même grièvement à la cuisse droite. La victime qui succomba immédiatement, avait rapporté douze blessures dont trois mortelles.

L'accusé reconnait avoir donné la mort à Clavaldini, mais il prétend avoir agi en état de légitime défense. Les éléments de la procédure démontrent un pareil système. En effet, Clavaldini n'avait pas sur lui son revolver et les premières personnes qui sont arrivées sur les lieux du crime ont trouvé à côté de la victime sa pipe et son couteau fermé.

Interrogatoire

Dans un long interrogatoire, l'accusé reconnait les faits qui lui sont reprochés. Il raconte avec force détails les faits qui ont précédé le meurtre dont il s'est rendu coupable. Mais s'il a donné la mort à Clavaldini, ce n'est pas à plaisir, il a cru ses jours menacés, il a craint pour son existence, il a préféré donner la mort plutôt que la recevoir.

Audition des témoins

Après une petite suspension d'audience, on procède à l'audition des témoins. Ils sont au nombre de six, l'un d'eux manque à l'appel, et le ministère public fait des réserves pour la continuation des débats. Les témoins présents confirment tous leurs dépositions écrites, mais personne d'entre eux n'a vu Blasi Jules frapper Clavaldini. Tous étaient rentrés chez eux au moment précis où s'est déroulé le drame.

Les déclarations des témoins permettent à Messieurs les jurés d'avoir une idée exacte et claire de la vérité des faits, le ministère public se désiste de ses réserves.

La partie civile

Le Président donne ensuite la parole à Me Scamponi, avocat de la partie civile.

Dans une touchante plaidoirie, le jeune avocat demontre à MM. les jurés que Blasi Jules a tué Clavaldini sans provocation proprement dite. On ne saurait soutenir, un pareil système. Blasi est un homme violent, qui a l'habitude de porter des armes prohibées, il se trouve en présence d'un homme brutal sans doute, mais n'ayant d'autre arme qu'un petit canif dont il n'a pu faire usage, au lieu d'éviter a lutte, il la recherche. MM. les jurés rendront un verdict affirmatif et feront ainsi justice à la veuve de la malheureuse victime.

Réquisitoire

Me Agostini, substitut du procureur général, ministère public, prend ensuite la parole. L'éloquente et si substantielle plaidoirie de Me Scamponi, lui facilitera la tâche. Avec sa logique habituelle, M. Agostini démontre la culpabilité de Blasi. Tout est contre l'accusé, le silence même des témoins qui déclarent n'avoir pas vu la scène du meurtre, est la plus accablante des preuves. D'ailleurs pourquoi s'acharner sur un malheureux qui n'a pas toute sa raison parce qu'il a bu, pourquoi le frapper sans lui donner le temps de se défendre. Point de pitié, l'accusé est coupable, MM. les jurés le condamneront ; ils rendront ainsi service à la société et à la Corse.

Plaidoirie de Me Moretti

Me Moretti présente la défense de l'accusé. On a représenté Blasi comme une brute, Clavaldini comme un homme d'un caractère presque doux. Il n'a pas de peine à démontrer le contraire. Les condamnations dont on a fait état contre Blasi se justifient. Blasi est provoqué par Clavaldini. Il ne pourrait y avoir la moindre hésitation dans l'esprit de MM. les jurés. La question de provocation est posée par l'éminent magistrat qui préside aux débats ; ici l'excuse de provocation conduit tout droit à celle de la légitime défense dont elle n'est qu'un des éléments et comme l'avant coureur.

La légitime défense contre une agression venant d'un autre être, est de droit primordial et naturel. Les faits constitutifs de la légitime défense se trouvent dans les dépositions même des témoins. En conséquence, le verdict du jury ne peut être que négatif, Blasi sera rendu à la liberté.

Le Verdict

Le jury rentre dans la salle de ses délibérations, il en sort quelques instants après avec un verdict de culpabilité, mitigé par l'excuse de la provocation.

En conséquence, la Cour condamne Blasi Jules à cinq années d'emprisonnement et cinq ans d'interdiction de séjour.

SOCIÉTÉS et SYNDICATS

SOCIÉTÉ Ste-DÉVOTE. — Les membres participants sont avisés que les 3 10 juin aura lieu la perception de 9 à 11 heures, au siège social 114 du Palais, 8.

Prière au retardataire de se mettre en règle.

SOCIÉTÉ DES ANCIENS SOUS-OFFICIERS. — Dimanche, 3 courant, à 9 heures du matin, à la Mairie, assemblée générale.

Ordre du jour : Question relative aux médicaments. — Dispositions en vue de la fête annuelle. — Réception de nouveaux sociétaires. — Paiement de la cotisation et versement supplémentaire de 1 franc.

PRÉVOYANTS DE L'AVENIR. — Dimanche, 3 juin, réunion mensuelle à la Mairie de 9 h. 1/2 à 11 heures.

Les retardataires sont tous cordialement invités.

Le Président, J. Angeby.

CORPORATION DES MAÇONS. — Les maçons, manœuvres et ouvriers similaires de Bastia sont priés d'assister à la réunion qui aura lieu dans la salle commune Place Casella, Vieux Port, dimanche, 3 juin, à 8 heures et demie du matin.

Ordre : Affaires qui nous concernent.

Le vice-président du Syndicat, J. Marini.

COURSES DE BASTIA

La Société des Courses de Bastia prévient MM. les propriétaires qu'il leur est formellement interdit, sous peine d'amende, d'entraîner leurs chevaux sur la piste, sans avoir, au préalable, acquitté les droits d'engagement.

Nécrologie

MADAME VEUVE A. M. ADRIANI

C'est avec un vif sentiment de regret, la plus profonde douleur que nous avons appris la mort de Mme veuve A. M. Adriani. Cette femme de bien s'est éteinte doucement hier à l'âge de 77 ans, après de longs mois de souffrances physiques qu'elle a endurées avec une résignation remarquable. Elle a vu venir la mort avec la sérénité d'âme d'une femme antique, dont la vie exemplaire a été toute de probité, de dévouement.

Alliée à l'une des familles les plus connues et les plus justement estimées de la Corse, appartenant elle-même à l'une des plus anciennes familles de l'arrondissement, la défunte était douée de toutes les qualités du cœur et de l'esprit.

Pleine d'aménité, serviable au dernier degré, elle savait s'attirer, par l'empressement qu'elle mettait à rendre service, la grandeur et la loyauté de son caractère qui forçait le respect et la sympathie, l'estime, la vénération et l'affection de tous ceux qui la connaissaient.

La levée du corps de cette épouse modèle, de cette mère affectueuse et dévouée a eu lieu aujourd'hui à 5 heures du soir. Une foule énorme, émue et recueillie suivait le convoi. De nombreuses et magnifiques couronnes avaient été offertes par la famille. L'inhumation a eu lieu dans le caveau particulier de la famille.

Le deuil était conduit par M. Louis Adriani, procureur de la République, son fils, MM. Augustin Poli, trésorier payeur général, chevalier de la légion d'honneur, Poggi, président de chambre honoraire, chevalier de la légion d'honneur, le juge Stefani et Lucien Stefani, rentier, Jean-Charles Bonadetti, ancien conseiller général, Dussaillo, professeur, Dominique Berra.

Nous nous inclinons très respectueusement devant cette tombe et nous adressons à la famille l'expression émue de nos plus vives et sincères condoléances.

Nous nous associons aux regrets exprimés par notre confrère *Corte-Journal* et offrons à M. Louis Adriani et à sa famille l'expression de nos sincères et profondes condoléances.

Petite Gazette

Variations Atmosphériques du 2 juin

Thermomètre — 7 heures du matin + 27·6 à midi + 30·0 à 6 heures du soir + 24 Maxima + 30· Minima + 19 ;

Baromètre — 7 heures du matin, 755 mm. à midi, 755 mm. 6 heures du soir, 756 mm.

Vent. — Dans la matinée, S. O.

Dans l'après-midi, id.

Etat du ciel, 1/2 couvert.

Pluviomètre, à 7 h. du matin : 0 mm

⁂

A l'arrivée

M. le général Mathis, commandant le 15e corps d'armée, est rentré hier matin de St-Florent, après avoir passé en revue les bataillons du 163e.

Cet officier général a assisté également à une manœuvre à double tir qui a été exécutée hier.

⁂

Rentrée des troupes

Le bataillon du 163e, ainsi que l'état-major du régiment, qui s'étaient rendus à Saint-Florent pour exécuter les tirs de combat, rentreront ce matin vers 8 heures.

⁂

Crêpage de chignons

Hier soir, vers 5 heures, rue du Lycée, les dames C... Ursule et A... Antoinette se sont disputées et n'ont pas manqué d'échanger force horions.

De nombreux curieux, attirés par cette scène tragi-comique, ont assisté à un crêpage de chignons en règle.

Comme les deux antagonistes avaient quelque peu troublé la tranquillité publique et causé du scandale, la police a verbalisé.

⁂

Charrette contre un arbre

Une charrette, chargée de marchandises diverses, dévalait à une allure précipitée la Traverse, lorsque le cheval, par un brusque mouvement, fit buter le véhicule contre un arbre qui fut abattu.

Ce fait s'étant produit en face les magasins Sciostro, à une heure où la Traverse est sillonnée de passants, c'est un vrai miracle que nous n'ayons à enregistrer quelque accident regrettable.

On devrait, ce nous semble, modérer tant soit peu l'allure des véhicules, afin d'éviter le retour d'accidents pareils.

⁂

Un bon remède pour la gorge

Pour guérir rapidement les granulations, l'enrouement, la fatigue de la voix, les angines, les picotements de la gorge, la toux sèche d'irritation, faites usage des tablettes du Dr Vatel. — Une boîte de tablettes du Dr Vatel est expédiée franco contre mandat-poste de 1 fr. 35 adressé à H. Berthiot, rue des Lions, 14, à Paris.

⁂

A louer

A louer pour la saison d'été, appartement meublé, Villa Marmoreggia.

S'adresser au bureau du journal.

— Appartement de 6 pièces, au 3e étage, n° 32, boulevard Paoli.

S'adresser au bureau du journal.

⁂

Mots de la fin

Sur le boulevard, entre flâneurs.

— Décidément, le soleil nous boude ; il fait de courtes apparitions ; au mois de juin, c'est incompréhensible, dit l'un.

L'autre, souriant :

— Il réclame peut être la journée de huit heures !

COMPAGNIE FRANÇAISE DES EAUX

Le Directeur de la Cie Française des Eaux a l'honneur d'informer la population que des réparations nécessaitent le retrait de l'eau, devant avoir lieu sur la conduite d'amenée, la ville sera privée d'eau à partir de ce soir, vers 10 heures, jusqu'à demain midi.

Bastia, 3 juin 1906.

NOUVELLES RELIGIEUSES

A SAINT JEAN. — Dimanche, fête de la Pentecôte, à l'issue des Vêpres qui commenceront à 4 heures, une quête sera faite, à Saint Jean, au profit de l'Orphelinat du Bon Pasteur, par Mme Olivari et Mlles A. Pomerora, Brunini et Pia Sanviglia.

SAINTE DÉVOTE ET LA CANONICA. — Le pèlerinage de Sainte Dévote à la Canonica a été fixé par l'autorité diocésaine au lundi de Pentecôte, 4 Juin.

Il a pour objectif propre, cette année, la consécration par acclamation populaire de la Corse au Sacré-Cœur.

Des messes de communion seront dites dans la matinée.

Nous rappelons aux fidèles que le Pape Léon XIII ratifiant le vœu de Bozio a accordé l'indulgence plénière.

Bijouterie-Horlogerie
DANESI fils
Boulevard Paoli, 16, Bastia

M. Danesi fils, ancien élève des fabriques d'horlogerie de Besançon, a l'honneur de prévenir sa nombreuse clientèle qu'il se charge de toutes sortes de réparations de montres et pendules, à des prix défiant toute concurrence.

M. Danesi, faisant lui-même toutes les réparations, est à même de livrer un travail très soigné et garanti.

TOURCOING 1906

DERNIÈRES NOUVELLES

Service télégraphique spécial du *Petit Bastiais* 00294

BOURSE DE PARIS

	1er juin — 2 juin
Rente 3 0/0 cours	98 10 — 98 55
— fin courant	98 15 — 98 35

ex-coupon.

Manœuvres Navales

Paris, 2 juin.

Les grandes manœuvres navales auront lieu cette année, du 3 juillet au 4 août, sous la direction de M. le vice-amiral Fournier.

Elles seront exécutées par une armée navale forte de 44 bâtiments sur le littoral de l'Algérie, de la Tunisie et sur les Côtes de la Provence.

Les ports de la Corse seront très probablement visités par l'escadre du Nord.

Conseil de Cabinet

Paris, 2 juin.

Les ministres se sont réunis ce matin, en conseil de cabinet, au ministère de la justice, sous la présidence de M. Sarrien.

La question budgétaire

La séance a été consacrée à l'examen des questions que soulève la préparation du budget de 1907.

La difficulté d'équilibrer de ce budget tient à trois causes :

1. La disposition des ressources exceptionnelles dont a bénéficié le budget de 1906.

2. L'accroissement des dépenses ordinaires.

3. Les dépenses nouvelles pour la défense nationale.

Le déficit provenant de ces trois séries de causes s'élève à 262 millions.

Aucune solution définitive n'a pu encore être adoptée.

Affaires courantes

Le Conseil s'est ensuite occupé de l'expédition des affaires courantes.

La Défense Nationale

Les dépenses des Ministères DE LA GUERRE ET DE LA MARINE

Paris, 2 juin.

« L'Intransigeant » prétend que les ministres de la guerre et de la marine demandent des crédits s'élevant à la somme énorme de dix-sept cents millions pour les besoins immédiats de la défense nationale.

Le même journal ajoute que M. Poincaré, ministre des finances, résiste énergiquement aux demandes formulées par MM. Etienne et Thomson.

LE HAUT COMMANDEMENT

La Question traitée par le général Bonnal

Paris, 2 juin.

Le général Bonnal continuant dans le « Temps » ses articles sur le haut commandement dans l'armée, dit qu'un officier d'avenir doit commencer de bonne heure à se préparer aux commandements élevés qu'il est susceptible d'exercer plus tard, quand il aura atteint le grade d'officier général.

L'officier sera souvent incapable d'assurer par ses propres moyens l'entraînement long et méthodique qu'exige cette préparation. Il lui faut le secours d'institutions comme l'école supérieure de guerre et l'état-major de l'armée.

LES INTERPELLATIONS

Paris, 2 juin.

Le groupe socialiste a décidé d'interpeller le gouvernement sur sa politique générale et, notamment, sur son action contre la classe ouvrière.

⁂

M. Georges Berry, député de Paris, a annoncé à M. Sarrien qu'il l'interpellera sur le complot.

Le Voyage Presidentiel

Le Président de la République à Tourcoing

Paris, 2 juin.

Le président de la République se rendra à Tourcoing lundi matin.

M. Clémenceau, ministre de l'intérieur et M. Etienne, ministre de la guerre, accompagneront M. Fallières dans cette ville.

A MARSEILLE

LE CONGRÈS des anciens élèves des lycées et collèges

Marseille, 2 juin.

Le Congrès général des associations des anciens élèves des lycées et collèges français, a été ouvert ce matin sous la présidence de M. Christian, ancien directeur de l'imprimerie nationale.

Le Complot

L'opinion de M. Clémenceau

Paris, 2 juin.

M. Clémenceau, ministre de l'intérieur, a déclaré à un rédacteur du « Matin » que l'attentat aurait été accompli par un seul individu qui n'a pas encore quitté Madrid.

L'ATTENTAT contre LE ROI D'ESPAGNE

Le roi visite les blessés

Madrid, 2 juin.

Alphonse XIII a visité aujourd'hui les personnes blessées par les éclats de la bombe.

Ces blessés qui sont soignés dans les hôpitaux de la ville, ont tous reçu du souverain des paroles d'encouragement.

Diverses sommes ont été distribuées à titre de secours aux familles des victimes.

Protestations des Catalans

Madrid, 2 juin.

Une délégation des monarchistes catalans ont adressé au roi un mémoire protestant énergiquement contre l'odieux attentat auquel il a échappé.

Les Souverains visitent la ville

Madrid, 2 juin.

Le roi et la reine ont parcouru en voiture découverte les principales rues de la ville.

Sur leur passage, la foule qui était énorme, n'a cessé d'acclamer les jeunes souverains par des ovations enthousiastes.

Aucun incident ne s'est produit, Alphonse XIII et sa jeune épouse sont rentrés au Palais sans encombre, et frénétiquement acclamés.

Les obsèques des victimes

Madrid, 2 juin.

Les obsèques des huit militaires qui ont été victimes de l'attentat de la rue Mayor ont eu lieu ce matin.

Elles ont donné lieu à une véritable manifestation nationale.

Toutes les autorités de Madrid faisaient partie du cortège, où l'on remarquait également la plupart des notabilités de la ville.

La cérémonie religieuse qui a revêtu un caractère de grande solennité a vivement impressionné la population.

Sur le parcours du convoi funèbre, plus de 300,000 personnes formaient la haie.

Les obsèques des autres victimes auront lieu incessamment.

De nombreux étrangers quittent Madrid

Madrid, 2 juin.

Les personnes qui s'étaient rendues à Madrid pour assister aux fêtes du mariage commencent à quitter la ville.

Un grand nombre de provinciaux et d'étrangers ont quitté Madrid aussitôt après l'attentat.

L'existence du complot était connue

Madrid, 2 juin.

On assure que les ambassadeurs de France et d'Allemagne à Madrid avaient informé le roi de l'existence d'un complot.

« L'Evening Standard » de Londres a affirmé, quelques jours avant l'attentat, qu'un complot ayant pour but l'assassinat du roi Alphonse XIII le jour de son mariage, avait été organisé par le club anarchiste franco-anglais de Hampstead Read.

Ce complot aurait été préparé à Londres au cours d'une réunion à laquelle assistaient cinquante anarchistes, français, belges et espagnols.

La Toison d'or du roi coupée par un éclat de bombe

Madrid, 2 juin.

On assure aujourd'hui qu'un fragment de la bombe qui a éclaté rue Major, a atteint le roi à l'épaule.

Ce fragment a coupé un anneau du collier de la toison d'or que portait Alphonse XIII.

Découverte d'une nouvelle bombe

Madrid, 2 juin.

Une bombe a été découverte cet après-midi sous la porte de la capitainerie générale.

On n'a pu découvrir par qui elle a été déposée là. Une enquête des plus minutieuses a été ouverte à ce sujet.

Télégramme de Don Jaime

Madrid, 2 juin.

Don Jaime, fils de Don Carlos, a adressé à Alphonse XIII la dépêche suivante :

« En adversaire courtois, je tiens à vous adresser mes félicitations pour avoir échappé à cet odieux attentat. »

Mise en liberté d'un sujet anglais

Madrid, 2 juin.

Le sujet anglais, qui a été arrêté hier, a été mis en liberté aujourd'hui.

Cet individu est un simple touriste qui a été victime de l'affolement de la police espagnole.

AU MEXIQUE

Grave mutinerie dans une mine de cuivre

New York, 2 juin.

Les mineurs et les employés des mines de cuivre de Greene à Cananea, dans le Mexique, ont déclaré la grève.

Les grévistes se sont rendus maîtres des mines, après une lutte opiniâtre ou 50 Américains et 50 Mexicains ont été tués.

Le matériel de l'exploitation a été endommagé avec de la dynamite.

Les entrepôts et le bureau de la compagnie ont été brûlés.

Les grévistes, dont le nombre est évalué à 5000, occupent toutes les concessions minières.

EN ITALIE

Ancône

Arrestation de 12 anarchistes

Ancône, 2 juin.

Douze anarchistes ont été arrêtés à la suite de la découverte dans une boutique de coiffeur, de trois bombes et de plusieurs paquets de soufre et de chlorate de potasse.

Le voyage du roi à Ancône

Rome, 2 juin.

On croit avoir mis la main sur un complot organisé en vue de donner la mort au roi, à son arrivée à Ancône, qui doit avoir lieu le 24 du mois courant.

Les douze anarchistes arrêtés feraient partie de ce complot.

EN RUSSIE

VARSOVIE

Le personnel des tramways

St-Pétersbourg, 2 juin.

Le personnel des tramways est en grève.

La police est sur pied ; une certaine agitation règne parmi les grévistes ; des troubles sont à craindre.

Le personnel des bateaux à vapeur

Varsovie 2 juin.

Le personnel des bateaux à vapeur et les garçons de restaurant sont en grève.

Ils demandent une augmentation de salaire.

Les grévistes sont calmes.

VLADIVOSTOCK

Un vapeur coulé par une mine

St Pétersbourg, 2 juin.

Un télégramme adressé de Vladivostock annonce que le vapeur russe « Kniazgor-schakoff » a coulé à pic en heurtant une mine dormante.

L'équipage a pu être sauvé.

AVIS DE DÉCÈS

(CAGNANO)

Mme veuve Antonorsi, née Dias ; M. et Mme Franceschi, née Antonorsi, et leurs enfants ; M. et Mme Lorenzi, née Antonorsi, et leur fille ; M. et Mme Francioni, née Antonorsi, et leur fille ; M. et Mme Antoni, née Lorenzi, et leur fils ; Mme et Mlle Ravvy de Brando ; M. et Mme Philippe Dias et leurs enfants ; M. et Mme Ch. Morazzani-Pietri et leurs enfants ; Mme veuve Joseph Ravvy, née Morazzani-Pietri, et leurs enfants ; M. et Mme J.-B. Morazzani-Pietri et leurs enfants, de Porto-Rico ; M. le docteur Gregory et ses enfants, de Vescovato ; M. Vincent Dias-Degorvier, consul de Colombie ; M. l'abbé Morazzani-Pietri, curé d'Oreagnano Vescovato ; Mme Agostini ; M. Lorenzi, syndic des gens de mer à Porticcioio ;

Les familles Antonorsi, Catoni, Morazzani de Cagnano, Dominici, Vecchini, Pierotti, Cervoni, Tomasi de Luri, Antoni de Pietracorbara, comtesse Cagninacci et Giorgi de Sainte-Marie de Lota, de Monture, Angeli et Franceschi de Ville de Pietrabugno.

Ont la douleur de faire part à leurs parents, amis et connaissances de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

Mlle Adélaïde Antonorsi

leur fille, sœur, belle-sœur, tante, nièce, cousine germaine et alliée, décédée dans la paix du Seigneur, à Cagnano, le 31 mai 1906.

Le présent avis tient lieu de lettre de faire part.

Priez pour Elle !

A vendre ou à louer à CARDO

Maison bien aménagée avec propriété et abondance d'eau.

S'adresser au bureau du Journal.

CARDO

Villa à louer, à l'entrée du village, sur la route carrossable, toutes commodités. Vue superbe.

S'adresser au bureau du Journal.

CHAMPAGNE COSTE-FOLCHER

EPERNAY

Exposition de Liège 1905, Médaille d'Or Exposition Internationale d'Alimentation Paris 1905, Grand Prix

Le Champagne COSTE-FOLCHER a été le seul admis aux banquets de 30.000 et 50.000 couverts servis les 30 octobre 1904 et 5 novembre 1905, à la Galerie des Machines à Paris pour les Fêtes de la Mutualité.

Agent à Bastia : M. Pauros Poggi.

PUZZICHELLO

Eau salfureuse sodique contre les maladies de la peau, des bronches, de l'estomac, les hémorroïdes, les maladies contagieuses.

2me Saison du 20 mai au 10 juin.

Pour tous renseignements écrire à M. le Directeur de l'Etablissement à Puzzichello.

DERNIERS BILLETS de la Série Rouge Jaune DE LA
LOTERIE DE ST-POL-SUR-MER
pour l'INFANTS TUBERCULEUX nouveau modèle
Prix du billet : UN fr. Tirage : 14 Août 1906
400.000 fr. de Lots : Gros Lot : 250.000 fr.

AU BON MARCHE

PRIX FIXE — **BARBISINO** — PRIX FIXE

BASTIA — 9, Rue de l'Opéra, 9 — BASTIA

Vente Réclame d'Eté

Aperçu de quelques articles

Cretone d'Alsace impression, grand teint, le mètre . . . 0.40
Bouclé tissu, haute nouveauté, beige, bleu ciel et rose avec picots blancs, le mètre 0.50
Zéphir fantaisie, le mètre 0.30
Vichy qualité extra rayures ou carreaux, largeur 1 mètre, le mètre 0.50
Chemises pour Hommes zéphir anglais, plastron gros plis, sans col, garniture nacre, la chemise 1.95
Bas pour Dames mastic, beige et havane, semelles et talon doublés, la paire 0.60
Chaussettes pour Hommes fond noir, rayures fantaisie, la paire 0.50
Robes pour Enfants garnies de dentelle ou de broderie, la robe 0.60

CONFECTIONS

Complets pour Hommes, en coutil, le complet à partir de 6.50
Complets pour Enfants en coutil satin très solide forme blouse russe ou quartier maître, le costume. 3.50
Complets pour Hommes en coutil retard, veston doublé, façon drap, coupe irréprochable, usage garanti, le complet 14.50
Complets en drap noir pour Première Communion, le complet à partir de 8.50

CHAUSSURES

Richelieu pour Dames, noir, jaune et couleur, article cousu, la paire à partir de 2.45
Pantoufles pour Dames, semelle et talon cuir, coutures indécousables la paire 1.50
Richelieu jaune pour Hommes, double semelles cousues, la paire 4.50
Richelieu pour Hommes, en toile grise, article cousu, la paire 2.45
Bottines pour Hommes en box calf, veau russe et chevreau glacé noir ou couleur, article de luxe, points découverts, cousues à la main, la paire 9.75

XXXIe ANNEE — LUNDI, 4, et MARDI 5 JUIN 1906 — N° 151

Le Petit Bastiais

5 CENTIMES — JOURNAL QUOTIDIEN — 5 CENTIMES

Rédaction & Administration : 4, Boulevard du Palais, Bastia
J.B. OLLAGNIER, Directeur

Les annonces sont reçues d'avance et reçues aux Bureaux du Journal.
Petite réclame, 1 fr. — Réclame (3e page), 0.75 — Divers, 0.30 — Judiciaire, 0.25

ABONNEMENT (*Payable d'avance*)

	3 mois	6 mois	1 an
Corse	2 fr.	3 fr.	5 fr.
Autres Départ.	3 fr.	5 fr.	9 fr.

Divers numéros, ou années Passé : le port en sus.
On ne répond pas des manuscrits déposés.

LE CALENDRIER

Fête d'Aujourd'hui : Saint Boniface.
Soleil : (heure nationale)
Lever, 4 h. 00 m. — Coucher, 6 h. 59 s.
Premier quar., le 30. — Pleine Lune, le 6.
Fête de Demain : Saint Norbert.

4 JUIN

Les Curiosités de la Semaine

Ce qu'on fume.

L'Etat a retiré, l'an dernier, du monopole des tabacs un bénéfice net de 368.044 274 francs. Il a vendu dans les 46 604 bureaux, 39.021 182 kilos de cigares, cigarettes, scaferlati, carottes à chiquer et poudre à priser, soit 730.783 kilos de plus que l'année précédente.

La consommation par tête est de 880 grammes de tabac à fumer et de 119 grammes de tabac à priser.

Le département du Nord est celui dans lequel on fume le plus ; 2 kil. 055 par tête. Celui de la Lozère est celui dans lequel on fume le moins : 492 grammes par tête.

Outre les bénéfices réalisés par l'Etat, 85 000 personnes vivent de la vente des tabacs.

Elles ne doivent pas trouver que tout s'en va en fumée.

L'argument du poivrot.

Un jeune homme mène, en ce moment, dans le département du Pas-de-Calais, une vigoureuse campagne antialcoolique.

Comme il expliquait, l'autre jour, assis devant un verre de lait, dans un estaminet, que l'alcool était un poison et qu'un petit verre d'alcool introduit dans l'estomac d'un lapin le faisait mourir en quelques minutes, un consommateur au nez rouge lui répondit :

— Sans doute, je ne nie pas, mais faites manger un kilo d'herbe à un homme et vous verrez s'il ne tombe pas malade !

On demande des maris.

Dans la catastrophe de San-Francisco, de nombreuses jeunes filles ont perdu leurs parents et leur fortune. Courageuses comme le sont les Américaines, un certain nombre se sont réunies en syndicat, et ont loué à Oakland, en face de San-Francisco, une boutique où, en attendant, elles se livrent à des travaux de couture.

Sur la devanture de la boutique se déroule une large banderole portant cette inscription :

« Ici se trouvent vingt-cinq jeunes filles que le sinistre de San-Francisco a complètement ruinées ; elles cherchent un mari pour les soutenir dans l'adversité. »

Des jeunes filles du vieux monde n'auraient jamais trouvé cela.

Sa plume.

Il existe au Musée Victor Hugo, dans la salle d'honneur, un bibelot charmant, une sorte de forteresse minuscule dont les quatre pans de bois supportent chacun un encrier et une plume. Comme matière, ces objets sont quelconques, mais quels noms ils rappellent ! ceux de leurs propriétaires : Victor Hugo, Lamartine, George Sand, Alexandre Dumas. Quel quatuor ! Et quels chefs-d'œuvres sortiraient des quatre encriers.., s'ils contenaient encore de l'encre !

A défaut d'encre et de génie, certains fétichistes ont pris la douce habitude de tailler le bec de la plume d'oie qui a servi à Victor Hugo. Le personnel du musée a très adroitement remplacé le fragment disparu ; mais rien ne décourage les maniaques : leur canif s'est attaqué au fragment de rechange. Il est cependant difficile d'immobiliser un homme pour veiller, du matin au soir, sur une plume d'oie. La direction va se décider à recouvrir les quatre encriers d'un globe de verre... comme, au Louvre, les diamants de la Couronne.

Le mal de mer.

Le mal de mer a donné lieu à beaucoup d'inventions qui prétendent le guérir sans qu'encore d'elles y ait réussi. Un appareil que vient d'essayer M. Robert Otto, un constructeur allemand, vient de donner, paraît-il, de meilleurs résultats. Il consiste tout bonnement en un fauteuil dont le siège est soumis à de rapides vibrations perpendiculaires et transversales, produites par un petit moteur disposé sous l'appareil et rattaché au courant électrique du bâtiment. Ces vibrations paralysent en quelque sorte les effets du roulis et du tangage qui causent, comme on le sait le mal de mer.

Il suffit de s'asseoir dans le fauteuil à la première sensation de malaise et l'indisposition cesse presque aussitôt. L'inventeur de la méthode et de l'appareil part de ce principe que le mal de mer est un malaise nerveux, qui se trouve amoindri d'abord, puis graduellement annihilé par les vibrations du fauteuil.

Impérial mécanicien.

Le baron Speck de Sternburg, ambassadeur d'Allemagne aux Etats-Unis, dans une allocution prononcée au Traffic Club de Pittsburg, a révélé une nouvelle compétence de son souverain : « Sa Majesté, l'auguste empereur et roi, a-t-il dit, est l'un des plus éminents spécialistes techniques et un maître dans l'art de la mécanique. »

Certains journaux allemands ont raillé, à mots couverts, le dithyrambe de l'ambassadeur ; mais la satire la plus amusante de cet éloge inattendu a été faite par un railleur anonyme qui, dans un écrin, a envoyé à Guillaume II un frein de bicyclette avec cette inscription : « Prière à l'impérial mécanicien de mettre ce frein à la flatterie de ses adulateurs. »

Les critiques japonais.

Les Japonais adorent le théâtre. La critique dramatique a donc fort à faire pour donner satisfaction au public japonais qui s'arrache les journaux donnant le compte-rendu des premières.

Les pièces japonaises sont très embrouillées, et c'est pour les critiques un véritable tour de force d'en faire l'analyse ; aussi un certain nombre de critiques dramatiques des journaux de Tokio paraissent actuellement sur la scène pour apprendre pratiquement à juger les acteurs. Ces représentations, données par les critiques eux-mêmes, sont suivies par un nombreux public d'amateurs.

Voilà un bel exemple à suivre par nos maîtres de la critique.

Chapeaux de 1774. Nous nous plaignons des chapeaux ; que devaient dire nos ancêtres ? Ainsi, en 1774, on lança une coiffure dénommée « à la circonstance. » Elle se composait, à gauche, d'un grand cyprès formé de soucis noirs, au pied duquel était un crêpe de même couleur et tellement arrangé qu'il représentait ses longues et nombreuses racines. A droite, une grosse gerbe de blé couchée sur une corne d'abondance d'où sortaient à foison des figues, du raisin, des melons et toutes autres sortes de fruits !

PIPELET.

Toujours la Compagnie Fraissinet !

Les Lignes de la Côte Occidentale d'Afrique

La Compagnie des Chargeurs Réunis vient de faire connaître l'horaire de ses nouveaux services sur la Côte Occidentale d'Afrique. Il y a du progrès : le service postal ne met plus que 20 jours pour aller de Bordeaux à Matadi en faisant huit escales, au lieu de 32 jours comme jusqu'à présent. De plus, nous voyons apparaître un paquebot neuf, l'*Europe* qui avec le *Paraguay*, déjà vieux ce'ui-là, assurera le service de la ligne. Cela nous mettra à la hauteur de la ligne belge qui fait le trajet d'Anvers à Matadi en 19 jours et de la ligne allemande Woermann qui va en quinze jours de Boulogne à Grand Bassam. A côté de ce service postal les Chargeurs Réunis créent un service spécial de marchandises qui commence à Dunkerque et dessert nos colonies jusqu'au Dahomey. Ces améliorations toutefois font ressortir davantage l'infériorité de notre deuxième service subventionné, celui de la Compagnie Fraissinet de Marseille. Celle là en est toujours à sa ligne mensuelle qui ne se prolonge que tous les deux mois sur notre Congo, l'autre s'arrêtant au Dahomey. Elle met 23 jours rien que pour aller de Marseille à Cotonou et 32 pour aller à Loango. C'est le record de la lenteur de toutes les lignes. Vraiment Marseille ne justifie pas la réputation de métropole coloniale qu'elle veut se donner. Mais à Marseille on n'est jamais pressé. Si nous poussons plus loin notre comparaison, nous trouvons, dans les prix de passage par exemple, des différences encore plus accentuées. A Marseille on vend maintenant les prix des cabines beaucoup plus cher qu'au Havre ou qu'à Bordeaux ; cette différence déjà sensible par rapport aux Chargeurs Réunis, l'est encore bien plus par rapport à la Compagnie allemande. Les bateaux de cette Compagnie qui passent à Boulogne le 11 de chaque mois sont au surplus des unités de 4 700 tonnes, de construction toute récente, l'*Eleonore Woermann* et la *Lucie Woermann* ; tandis que les navires de la Compagnie Fraissinet s'appellent *Tibet*, *Taurus Stamboul*. Les particularités de ces trois bateaux sont : *Tibet*, 2.755 tonnes, construit en 1885 ; *Taurus*, 1.797 tonnes, construit en 1882, et *Stamboul*, 2.304 tonnes, construit en 1881. Si après ces comparaisons quelqu'un trouve encore écrasantes les charges de l'armement français nous renonçons à pousser plus loin la démonstration.

Pour plus de clarté, nous avons dressé, selon notre habitude, le petit tableau suivant pour montrer les différences des prix de passage pratiqués par les trois Compagnies. Dorénavant tous ceux qui ne voudront pas se servir des bateaux allemands auront un avantage appréciable à préférer Bordeaux à Marseille, non seulement au point de vue du prix, mais encore au point de vue de la vitesse et du confort des bateaux. Alors pourquoi continuerions-nous à subventionner la Compagnie Fraissinet ? Mais il y a encore une autre bizarrerie à signaler dans les prix de passage pratiqués par cette Compagnie. Ne voit on pas dans son tarif que les « billets directs de Paris à la Côte Occidentale d'Afrique ou vice versa » sont inférieurs à ceux pratiqués au départ de Marseille, alors que logiquement ils devraient être

115. FEUILLETON DU PETIT BASTIAIS

Le Conducteur d'Omnibus

PAR

ALFRED SIRVEN & A. SIÉGEL

DEUXIÈME PARTIE

LES AMOUREUX

Il l'en semblait qu'il avait regret de sa hardiesse de tout à l'heure. D'ailleurs son regret se manifesta aussitôt et ce fut avec respect qu'il reprit : Pardonnez-moi, Suzanne, je suis un misérable fou, ne pensez plus à mes paroles. Ce que je vous ai dit, je ne voulais pas vous le dire, j'y ai été poussé par je ne sais quelle force mauvaise... Mais, en vous revoyant hier, je vous ai trouvée si belle que j'ai oublié que vous étiez pour moi comme une sœur, j'ai pensé que votre mari avait un grand bonheur de posséder une femme comme vous, jolie, bonne et tendre, lorsque moi, qui suis marié pourtant, et qui vis avec ma femme, je suis seul et sans amour !... Vous êtes la seule femme qui m'ait jamais souri, la seule qui m'ait jamais témoigné quelque tendresse... Alors, dans ma douleur, dans mon isolement, j'ai pensé à vous, c'était tout naturel... Mais ce dont je ne pensais, c'est d'avoir pensé à vous comme je n'aurais pas dû le faire... vous êtes si bonne que vous ne vous en êtes pas montrée offensée, mais je vois bien que je vous ai fait de la peine et je vous supplie encore une fois de me pardonner !... — Vous êtes tout pardonné, mon pauvre Henriot, dit-elle en lui tendant la main. — Vrai, n'est-il écrié radieux, et vous me permettez de vous revoir chaque jour à cette place ? — Chaque jour ? Non. Et, même, dans votre intérêt, après ce qui vient de se passer, j'estime qu'il faut que nous donnions quelque temps sans nous rencontrer. Plus tard, quand vous aurez oublié ce que vous m'avez dit aujourd'hui, nous nous reverrons... peut-être.

— Elle a dit : Peut-être ? fit Mérouille.

— Et le comte a répété ce même mot, reprit Mlle Rousseau, mais d'un air aussi navré que repentant, et en ajoutant : Non Suzanne, je sens que nous ne devons pas nous revoir.

Je suis un déséquilibré, voyez-vous, et à la première occasion, je pourrais vous offenser encore.

Vous êtes trop belle. Adieu ! Je ne chercherai point à vous revoir, je vous le jure ! — Il lui a serré les mains une dernière fois et s'est retiré, pâle et chancelant.

Nous l'avons vu remonter dans sa voiture et j'ai observé Mme de Chelles qui le regardait s'éloigner... Les yeux de la charmante femme étaient alors pleins de larmes... — Mademoiselle, me dit-elle, vous venez d'assister à une scène pénible... mais vous avez pu juger, après l'avoir vu deux fois et surtout après ce que je vous ai dit de lui hier, du peu d'importance qu'il y a lieu d'attacher aux actes et aux paroles de ce malheureux. Cependant, j'ai un service à vous demander. M. de Chelles est le meilleur des hommes c'est l'époux le plus affectueux et le plus digne d'être aimé, mais il est affreusement jaloux. La scène que vous venez d'entendre l'attristerait si elle lui était rapportée. Certes, il a en moi une entière confiance et l'infortuné comte Van Oosten ne devrait pouvoir lui causer aucun embarras, mais la jalousie ne raisonne pas !... et je vous prie de garder le silence sur ce que vous venez de voir et d'entendre, afin d'épargner le plus léger chagrin, la plus simple inquiétude à M. de Chelles.

— Et vous avez promis le secret ? demanda Mérouille.

— J'ai promis et j'ai tenu, répondit Mlle Rousseau, comme je tiendrai toujours toutes les promesses qu'exigera de moi Mme de Chelles, pour qui je me sens autant d'admiration que de réelle sympathie.

— Tel pensa Mérouille, tu me trahiras un de ces jours, si je n'y mets pas ordre, et j'aurai l'œil sur toi !

Et tout haut :

— Ce sorte qu'il existe maintenant un secret entre dame de Chelles et vous et, ce qui est plus grave, un secret entre elle et son mari ?

— Le premier !... et encore, ce premier secret, était-elle, après réflexion, prête à le lui révéler le soir même, quant elle en a été empêchée par une circonstance imprévue.

— Laquelle ?

— M. de Chelles, qui est doué d'une grande égalité de caractère, est rentré hier d'une humeur si exécrable que madame n'a, en somme, rien osé lui dire.

— Vraiment ? Et vous avez su la cause de cette mauvaise humeur ? Un léger ennui, peut-être.

— Plus que cela, un véritable chagrin. Un jeune employé de la Compagnie des omnibus, protégé par lui, l'avait informé dans la journée de son départ de quitter l'administration.

Un jeune employé de la Compagnie des omnibus ?

Et protégé par M. de Chelles.

Il n'en fallait pas davantage pour que Mérouille songeât à Jean-Paul.

— Le nom de cet employé ? fit-il vivement.

XXII

— Je ne me le rappelle pas quoique M. de Chelles l'ait prononcé devant moi, dit Mlle Rousseau, et j'avoue n'avoir attaché aucune importance à ce détail. Cependant, attendez donc... je me souviens que madame a paru aussi chagrinée que monsieur..., elle s'est écriée : Comment, ce jeune homme veut partir ? Quitter la France ? Aller vivre loin de sa famille ? Une famille qui, jusqu'ici, a été si heureuse, si unie ! C'est impossible !... Mais que deviendra, loin de son frère, cette jeune fille si intéressante, la pauvre sourde-muette qui, paraît-il, ne peut se passer de lui.

A présent, il était impossible de douter encore.

C'était bien de Jean-Paul qu'il s'agissait.

— Tâchez de rassembler vos souvenirs, insista Mérouille, car il arrive que cette affaire à laquelle vous n'avez attaché aucune importance m'intéresse, au contraire, prodigieusement. Quelle est, au juste, la cause de ce départ précipité ? Où ce jeune homme veut-il aller ?

Mlle Rousseau ferma les yeux et, se remémorant les paroles que, pendant le dîner de la veille, elle avait entendu prononcer à Gérard :

— Il n'a pas voulu dire pourquoi il tenait à s'en aller et c'est ce qui a excité le mécontentement de M. de Chelles. Du moins, il n'a donné, semble-t-il, de sa détermination que le prétexte, et non la raison véritable.

« Il a déclaré que, jeune encore, il croyait mauvais pour son avenir de s'enterrer dans un poste sédentaire et a prié son protecteur d'obtenir pour lui de ses chefs, un congé illimité. Son intention serait de s'expatrier, d'aller dans une grande ville de l'Australie où se monte une compagnie de tramways, d'entrer dans cette compagnie sur la recommandation de M. de Chelles. Là-bas, assure-t-il, les employés instruits étant moins nombreux, l'avancement sera plus rapide. Il promet de revenir dans quelques années et de rentrer à la Compagnie des omnibus qu'il fera profiter de son expérience.

(A suivre)

supérieur? Ainsi une première de Paris à Lago coûte 1 100 francs et de Marseille 1.200 ; de Paris à Libreville, 1.010, de Marseille 1.100 ; de Paris au Dahomey 922 et de Marseille 1.000 etc... pour les autres classes, c'est à peu près la même proportion. Pourquoi cette différence ? Les Marseillais auraient-ils des tendresses spéciales pour les Parisiens? Dans ce cas retirons vite tout ce que nous aurions pu dire de désagréable sur leur compte.

(Revue de la Marine Marchande).

PRIX DE PASSAGE

	Ch. ALLEMANDE (Westermann)											
	Ch. TRANSATL.											
CHARGEURS REUNIS	1re classe	2e classe	3e classe	1re classe	2e classe	3e classe	1re classe	2e classe	3e classe	1re classe	2e classe	3e classe
Bénin	450	310	205	425	290	190	425	290	190	415	285	190
Guinée	510	350	230	480	330	220	480	330	220	467	320	215
Côte d'Ivoire	710	490	325	670	460	305	670	460	305	652	448	298
Libéria	810	560	370	765	530	350	765	530	350	745	515	340
Libreville	950	655	435	895	620	410	895	620	410	870	600	400
Loanga	950	655	435	895	620	410	895	620	410	870	600	400

Ces prix s'entendent :
Pour les Chargeurs Réunis au départ de Bordeaux;
Pour les Chargeurs réunis au départ de Marseille;
Pour Woermann au départ de Hambourg, Rotterdam, Anvers, Dunkerque ou Boulogne.

X

Décidément la Compagnie Fraissinet a le don de mécontenter tout le monde. Ce n'est pas seulement à l'occasion des Services maritimes postaux de la Corse qu'elle a attiré sur elle les sévères critiques des gens de bon sens, mais pour toutes les lignes qu'à la faveur d'une subvention, vraiment trop bienveillante, elle exploite d'une manière scandaleuse.

L'article ci-dessus que nous relevons dans « La Revue de la Marine Marchande » en est une preuve éclatante. Ce ne sont pas des journalistes à court de copie qui font les graves constatations, dont nous donnons aujourd'hui connaissance à nos lecteurs, mais bien des hommes sensés, ayant l'expérience de la vie commerciale, et surtout soucieux de l'avenir économique du pays.

Nos lecteurs pourront constater par les lignes qui précèdent que nous ne sommes pas les seuls à nous élever contre les vexations de la Compagnie, forcément adjudicataire ; ils pourront se convaincre en outre que nous ne parlons pas pour le mesquin plaisir de servir des rancunes ou des intérêts personnels, mais bien pour les intérêts supérieurs de la Corse, pour la Vérité et pour la Justice.

Ce que disent les Journaux

La Petite République

Sur la situation financière :

Quelle que soit la situation financière, elle est aussi une question de confiance. Or, que pensera la Bourse, et quel jugement portera-t-elle sur les dernières élections ? Que M. Rano en résultera le tableau des valeurs cotées à la date du 5 mai 1906, veille du premier tour de scrutin, qu'il le compare au même tableau paru dans son propre journal sept jours après le scrutin de ballottage, et il constatera que pour les seuls obligataires des Grandes Compagnies de Chemins de fer, la perte subie pendant cette période s'élève à 474.022.168 francs ! On avait cependant détaché assez coupon du 5 au 20 mai, de la n'ai pas entendu dire que le crédit des Grandes Compagnies ait subi quelque atteinte ?

Le Soleil

Sur la situation financière :

Maintenant que les votes sont acquis, on n'éprouve plus le besoin de tromper les gens. Les excédents se transforment en déficit et le même ministère l'honneur reconnaît que le budget se soldera par une perte de 252 millions, ce qui laisse entrevoir avec les dépenses engagées plusieurs autres centaines de millions qu'ils auront à payer. On l'avoua après.

— Mais on n'est maçon de nous, gémira le pauvre Jacques Bonhomme. A qui la faute ? Où l'avertit-on et il ne croit pas. On le berne et il se laisse duper. Sa crédulité comme électeurs n'explique-t elle pas son malheur comme contribuable ?

On se demande vraiment s'il n'a pas ce qu'il mérite et s'il n'est pas plus à blâmer qu'à plaindre ?

COURSES DE BASTIA

La Société des Courses de Bastia prévient MM. les propriétaires qu'il leur est formellement interdit, sous peine d'amende, d'entraîner leurs chevaux sur la piste, sans avoir, au préalable, acquitté les droits d'engagement.

La Société des Vétérans

DISCOURS

prononcé par le pharmacien A. Padovani Malaspina à l'assemblée générale des Vétérans du canton de l'Ile-Rousse.

Mes Chers Camarades,

En vertu des Statuts le notre glorieuse et honorifique société, des vétérans de armées de terre et de mer, je vous ai convoqués pour l'Assemblée générale statutaire annuelle de 1906, afin de vous mettre au courant des affaires concernant notre puissante association et vous porter des événements qui se sont déroulés depuis notre dernière assemblée générale.

A l'heure actuelle nous sommes 350.063 inscrits, d'inscrits ou 2.672 sections disséminées dans les cinq parties du monde, à Londres, aux Etats-Unis et S.-Ligon, à Odessie, à Melbourne.

Le siège social est à Paris, placé sous le patronage de président général d'honneur, officiers généraux des armées de terre et de mer et d'un comité d'honneur, composés d'officiers généraux désignés par le conseil général.

Tout en étant une société foncièrement militaire, elle est aussi une association de secours mutuels; fondée en 1893 par d'anciens officiers généraux et supérieurs, dans un but éminemment patriotique d'entretenir chez tous les français le culte sacré de la Patrie, celui du Drapeau, et l'idée qu'ils se doivent à la défense du pays, tant qu'ils sont en état de porter les armes; quelque certains égards qu'il n'ont de Français que le nom, tenté d'éteindre ou détruire des idées néfastes et dissolvantes, afin d'amoindrir dans les âmes, le sentiment, l'amour, le culte du Drapeau, de la Patrie ; Dans merci, mes chers camarades, le patriotisme en France n'est pas mort, car le jour où la frontière serait menacée, le jour où le drapeau serait en péril, la voix de la patrie et celle du sang auraient vite couvert le bruit de nos querelles intestines et de nos discussions politiques, L'honneur nous trouverait debout, unis dans le même sentiment autour du Drapeau, prêts à vaincre ou à mourir.

Obéissant à un sentiment très élevé de solidarité humaine et de camaraderie toute militaire, nos émin nts et généreux chefs ont pensé aussi à assurer une pension de retraite à tous les membres vétérans dans dans les conditions prévues par les statuts. Tous les sociétaires, après 20 ans de présence, ont droit à une pension définitive, qui est votée par le Conseil général ; Examen est fait pour les membres vétérans ayant servi pendant la désastreuse campagne de 1870-71, qui sont pensionnés après dix ans. Honneur donc à ces chefs aussi vaillants que bons. Soyons fiers et heureux de pouvoir les appeler chers camarades et d'appartenir à une si noble et si glorieuse association qui compte dans son sein toute la fine fleur de notre armée nationale.

Je vous disais, il y a un instant : nous sommes 350.063 inscrits et 272.552 à l'effectif réel ; c'est-à-dire que nous comptons entre officiers généraux, officiers supérieurs, subalternes, membres d'honneur et honoraires près de 52 000 membres qui par simple esprit de camaraderie et de générosité versent leur obole pour augmenter la pension aux autres 274.551 camarades. Ils ne sont pas comme ces riches égoïstes qui croient avoir accompli leur devoir quant ils ont agréablement assuré leur vie. Le sort des pauvres et des humbles les préoccupe sans cesse et ils travaillent dans la mesure de leurs moyens à réparer les injustices sociales en poussant le sentiment de l'équité au plus haut point. Merci à nos illustres camarades, toute notre gratitude et notre profond dévouement vous sont acquis, et pour être dignes de vous, chefs bien-aimés, nous serons respectueux et disciplinés pour le grand honneur de notre chère France et la prospérité des vétérans des armées de terre et de mer.

En terminant, un souvenir ému de reconnaissance à la mémoire de notre secrétaire général des services administratifs, le capitaine Prot, qui nous a consacré les dernières années de sa vie toute d'honneur et de gloire.

«AU « JOURNAL OFFICIEL »

Ministère de la Guerre

M. Costa, médecin major de 2e classe au 102e d'infanterie, passe à la direction du service de santé du 15e corps d'armée, à Marseille.

M. Paoli, lieutenant au 30e rég. d'infanterie, passe au 100e.

Troupes coloniales

M. le chef de bataillon Gladiolli, du 4e rég. d'inf. coloniale, est désigné pour servir au Tonkin.

M. le chef de bataillon Ristori, du 5e rég. d'inf. coloniale, est désigné pour servir au Cochinchine.

M. le chef de bataillon Farrolini, de l'activité hors cadres en Mauritanie, est affecté au 8 rég. d'inf. coloniale.

M. le capitaine Apparuti, de l'infanterie coloniale, est affecté au 1er rég. de tirailleurs tonkinois.

M. le capitaine Calenlini, du 11e rég. d'inf. coloniale en Indo Chine, est nommé trésorier au corps.

M. le capitaine d'artillerie coloniale Guerrini est affecté au 5e rég. en Cochinchine.

Essayez les Pilules Pink !

Les mères de famille

Mme veuve Bascourt, sage-femme de 1re classe, diplômée de la Faculté de Paris et de l'Ecole de Pharmacie à Coussy-le-Château (Aisne), écrivait récemment :

« Je vous informe que dans ma clientèle plusieurs personnes se sont successivement bien trouvées du traitement des pilules Pink. Je vous citerai tout particulièrement une accouchée réduite à un état de faiblesse extraordinaire. Cette jeune femme avait essayé plusieurs fortifiants, mais sa faiblesse restait toujours aussi grande. Elle a enfin pris les pilules Pink et son état s'est tout de suite amélioré. Elle en est à sa troisième boîte et elle a repris des couleurs, elle mange avec appétit et elle se sent tellement fortifiée qu'elle commence à faire des promenades assez longues sans être fatigué. »

Essayez les pilules Pink, et vous ne vous sentirez pas aussi forte, aussi bien que vous devriez être. Vous demanderez vous même à poursuivre le traitement, car vous vous sentirez beaucoup mieux dès la première boîte. Les pilules Pink ont une puissante action sur tout l'organisme, parce qu'elles donnent du sang riche et pur. On ne compte que les maladies, les indispositions, les infirmités causées par la pauvreté, l'impureté du sang ou encore par les troubles de sa circulation. Les pilules Pink non seulement donnent du sang, mais elles désinfectent le sang. Elles donnent des forces, développent l'appétit, favorisent les digestions, stimulent le fonctionnement de tous les organes. Il faut les prendre contre l'anémie, la chlorose, la neurasthénie, la faiblesse générale, les maux d'estomac, migraines, névralgies.

Elles sont en vente dans toutes les pharmacies et au dépôt Pharmacie Gablin, 23, Rue Baltu, Paris. Fr. 3.50 la boîte, fr. 17.50 les 6 boîtes, franco.

Chemins de fer

AVIS

La Compagnie de Chemins de Fer Départementaux a l'honneur d'informer le public qu'à l'occasion des Courses qui auront lieu à Filippodrome de Furiani, des Trains supplémentaires seront mis en marche le Dimanche 10 Juin 1906 entre Bastia et Furiani et vice-versa, suivant les besoins, depuis une heure 30 jusqu'après la dernière course.

A l'aller ces trains ne s'arrêteront pas à la halte de Lupino.

Le train régulier No 5 partant de Bastia à midi 7, s'arrêtera exceptionnellement à la gare de Furiani.

Bastia, le 25 Mai 1906.

Retraite en musique

Itinéraire du mardi 15 mai

Rue du Nouveau Port jusqu'à l'avenue Carnot, Avenue Carnot jusqu'au Bd Paoli, Bd Paoli jusqu'à la rue Miot, rue Napoléon jusqu'à la rue Neuve, rue Neuve, rue St-Jean, rentrée.

Cour d'Assises

Audience d'aujourd'hui :

Chiaverini Jeanne-Marie-François, domestique, demeurant à Ajaccio, vol.

Ministère public : M. Angeli, avocat général.

Défenseur : Me Decori.

Jury d'Etat

Le Jury d'Etat départemental appelé aux termes de l'article 37 du décret portant règlement d'administration publique en date du 23 novembre 1889, et des articles 23 et 24 de la loi du 15 juillet de la même année, à examiner les jeunes gens de la classe de 1906, exerçant des industries d'art, qui réclament le bénéfice du paragraphe n° 3 de l'article 23 de la dite loi, se réunira le samedi 2 juin 1906, à 10 heures du matin, à Ajaccio, dans l'une des salles de la Préfecture.

Les candidats doivent présenter au jury :

1. Un certificat du maire de la commune où ils sont domiciliés, tel que le détermine l'article 13 de la loi du 15 juillet 1889, constatant qu'ils sont inscrits sur les tableaux de recensement établis pour la formation de la dite classe.

2. Un certificat d'exercice de l'une des industries d'art spécifiées à l'article 20 du dit décret ; ce certificat est établi par l'autorité municipale.

Petite Gazette

Variations Atmosphériques du 2 juin

Thermomètre — 7 heures du matin + 27-6 à midi + 30 0 à 6 heures du soir + 24
Maxima + 30 Minima + 19 .
Baromètre — 7 heures du matin, 755 mm. à midi, 755 mm. 6 heures du soir, 756 mm.
Vent. — Dans la matinée, S. O.
Dans l'après-midi, id.
Etat du ciel, 1/2 couvert
Pluviomètre, à 7 h. du matin : 0 mm

⁂

Le Goo

Le ministre de la marine a décidé que le garde pêche à vapeur Goo serait rattaché administrativement à la 2e flottille de torpilleurs de la Méditerranée.

⁂

Au Café du Commerce

La police a dressé procès-verbal contre trois consommateurs qui s'étaient pris de querelle, hier soir, au Café de Commerce, et y ont causé du scandale.

⁂

Palmes académiques

Ont été nommés officiers d'Académie, MM. Colonna Pascal, percepteur des contributions directes au Grand-Lemps, délégué régional ; Magnest Jean-Gavin, adjoint au maire de Fuco-Casevecchie ; Martorelli Frédéric Michel, administrateur de la société « Le Jeune soldat », à Paris.

⁂

Récompenses honorifiques

La médaille de bronze a été décernée à M. Polidori Jean-Baptiste, facteur des postes à la recette principale de Paris, 27 ans de services administratifs, 4 ans de services militaires.

⁂

Coup de couteau

Une dispute s'est engagée hier soir, vers 9 heures et demie, dans le magasin qui sert de dépôt à la Glacière Bastiaise, entre Astolfi Joseph, âgé de 19 ans et Reginensi Pierre, âgé de 18 ans.

Au cours de la dispute, Astolfi a donné un coup de couteau à Reginensi, puis il a pris la fuite.

Le blessé fut transporté à la pharmacie Luigi, où les premiers soins lui furent prodigués. L'assistance publique transporta ensuite Reginensi à son domicile, rue St-Angelo.

⁂

Officiers de port

MM. Maitot, lieutenant de port de 2e classe, est inscrit sur le tableau d'avancement de 1905, pour le grade de lieutenant de 1re classe ; et M. Paoli Antoine-Alexandre, maître de port de 4e classe pour le grade de maître de port de 3e classe.

⁂

Nomination

M. Laurenti Jules-Joseph-Marie, adjudant à la 22e section de commis et ouvriers d'administration militaire, a été nommé expéditionnaire de 7e classe à l'administration centrale des finances.

⁂

Mots de la fin

Dans une réunion de grévistes, où l'on voit ci coter de nombreux bols de punch, un orateur des plus violents prend la parole :

— Camarades, s'écrie-t-il, j'aime à croire que dans cette réunion, il n'y a que des *rouges*.

— Si cela continue, riposte un auditeur en montrant le garçon apportant de plus en plus des consommations, il n'y aura bientôt plus que des... gris !

⁂

On demande

On demande à louer Villa ou Appartement, meublé ou non, sur la route de Saint Antoine.

S'adresser au bureau du journal

⁂

A vendre

Maison composée d'un entresol, 1er et 2e étage, à vendre en tout ou en partie, située sur la place du Marché aux Poissons, dite maison Galeazzini.

S'adresser pour renseignements à Mlle Clavaldini, à Gardo.

⁂

A louer

A louer pour la saison d'été, un appartement meublé, Villa Marmorata.

S'adresser au bureau du journal

— Appartement de 6 pièces, 3e étage, n° 32, boulevard Paoli.

S'adresser au bureau du journal

AVIS

La Maison Dominique MATTEI, de Saint-Nicolas, Bastia, a l'honneur de vous informer qu'elle a en vente, en outre, en vente, à partir du 25 avril courant :

Sulfate sublimé pur : en ballots de 100 kilos, Bordo, 9 10 le ballot ; Marseillais, 8 75 le ballot ; Trituré raffiné, 9 50 le ballot ; Extra raffiné pur, 10 fr. les 100 k. ; en caisses de 50 k., Bordo, 8,50, de Cadaujs extra raffiné, 10 fr. le ballot.

Soufre trituré, 61 fr. les 100 k. ; en morceaux irréguliers de Paris, 60 fr. les 100 k. ; en caisses de 50 k., morceaux réguliers, St-Louis, 62 fr. les 100 k. ; en caisse de 50 k, Méditerranée, 60 fr. les 100 kilos.

Sucre cristallisé, 1er et 3e jet.

Pâtes Riviere et Carrel, par caisse de 50 k. 80 fr. les 100 kilos ; par caisse de 25 kilos, 13 k. 84 fr. les 100 k. ; en détail, la livre.

Sel gros des îles d'Hyères, 11 fr. les 100 kilos.

Sel fin en sacs de 50 k., 13.50 les 100 kilos.

Farinette extra blanche, 14.50 les 100 kilos.

Repasse tendre, 12.50 à 13.50 les 100 kilos.

Farines : Coty, Dagrand, Mori.

Parrel berdinenka, Thomas et Cie.

Pétrole Atlantic, 14 fr. 50 à l'entrepôt d'octroi.

A LOUER

Villa Blanchard

S'adresser à Me Giordani,

DERNIÈRES NOUVELLES

Service télégraphique spécial du *Petit Bastiais* 00296

Le Congrès des Secrétaires de Mairie

Paris, 4 juin.

Le Congrès annuel de l'Union Nationale des secrétaires et employés de mairie de France et d'Algérie qui a tenu ses premières assises, samedi dernier, à la mairie du IVe arrondissement, a clôturé aujourd'hui ses travaux par un grand banquet.

Ce banquet a eu lieu aujourd'hui, au grand restaurant du Palmarium, dans le Jardin d'acclimation, sous la présidence du sous-secrétaire d'Etat à l'intérieur.

Un Drame de la misère

Un accès de folie

Une mère qui se noye avec ses trois enfants.

Paris, 4 juin.

Un télégramme d'Epinal annonce que la veuve Faron, âgée de 27 ans, ne pouvant arriver à gagner du pain pour le donner à ses enfants, a été prise tout d'un coup d'un accès de folie.

Prenant avec elle ses trois garçons, âgés de 6, 4 et 2 ans, elle s'est jetée dans la Moselle.

Tous les quatre membres de cette famille ont été retirés du fleuve ne donnant plus signe de vie.

Le Voyage Présidentiel

M. FALLIÈRES A TOURCOING

Le départ de Paris

Paris, 4 juin.

Le Président de la République a quitté ce matin, vers 7 heures, le palais de l'Elysée pour se rendre à la gare du Nord.

Tout le long des boulevards, malgré l'heure matinale, une foule considérable attendait le passage de M. Fallières.

Aux abords et à l'intérieur de la gare du Nord, décorée de drapeaux et d'arbres verts, la foule n'est pas moins nombreuse.

A son arrivée à la gare, M. Fallières est reçu à l'entrée de la salle des Pas-Perdus de la grande ligne par les membres du conseil d'administration de la Compagnie des chemins de fer du Nord.

A 7 h. 45 le signal du départ est donné, et le train se met en marche aux cris de : « Vive Fallières ! Vive la République ! »

L'arrivée à Tourcoing

Le Président de la République, accompagné de MM. Etienne, ministre de la guerre et de M. Clémenceau, ministre de l'intérieur, est arrivé ce matin, à 11 heures, à Tourcoing, où il a été reçu par toutes les autorités militaires et civiles du département.

M. Dron, maire de Tourcoing et député radical de la huitième circonscription de Lille, a souhaité la bienvenue à M. Fallières à sa descente de wagon.

Apercevant l'abbé Lemire, M. Fallières lui serra la main.

Le député du Nord, en lui présentant la scène s'exprime en ces termes : « Je voudrais incarner en moi tout le clergé français pour vous présenter nos hommages respectueux et nos souhaits de bienvenue dans le département du Nord. »

M. Clémenceau riposta par ces mots : « Vous représentez fort bien e département du Nord. »

Après avoir procédé à la remise des décorations, le président de la République prit place dans le landau présidentiel pour se rendre à l'hôtel de ville.

Sur tout le parcours du cortège présidentiel, le président de la République a été très acclamé.

Le service d'ordre bien était assuré par M. Hennion, commissaire principal de la sûreté générale au ministère de l'intérieur ; Dupuis de la Forcade, commissaire spécial à la préfecture de la Seine, et plusieurs commissaires spéciaux, ainsi que par M. Voisin, commissaire central, à Tourcoing.

Les réceptions

Les réceptions des autorités, à l'Hôtel de ville, ont commencé à 11 heures 25.

Les maires sont venus en très grand nombre pour saluer M. Fallières.

Répondant aux souhaits du Recteur ; M. Fallières s'exprime ainsi : « J'ai donné tout mon dévouement, mon âme et mon cœur au développement de l'enseignement. »

A la délégation des juges de paix, le président de la République adressa ces mots : « Je suis né dans le plus humble des greffes, dans la plus petite des justices de paix. »

Aux souhaits de bienvenue du général Lebon, commandant le 1er corps d'armée, le président de la République répondit : « L'armée a bien le sentiment de ses devoirs envers le Pays et la République.

« Dans les heures tragiques que nous avons traversées récemment, elle a donné des preuves stoïques de ses vertus.

« L'armée est la gardienne vigilante de nos institutions et de l'indépendance de la Patrie. »

La mission belge

A midi, le président de la République a donné audience à la mission envoyée par le roi des Belges.

Le chef de la mission s'est exprimé en ces termes :

« Je suis très touché de venir au nom de S. M. le Roi des Belges, mon souverain, saluer le Président de la République dans la ville de Tourcoing.

« La démarche dont j'ai été chargé par Sa Majesté a pour but de resserrer et de fortifier même, s'il est possible, les liens qui existent entre le gouvernement du Roi et celui de son Excellence. »

M. Fallières a prié le chef de la mission de vouloir bien remercier Sa Majesté de la mission de haute courtoisie qu'elle l'avait chargé de remplir auprès de lui.

Grand Déjeuner

A midi et demi, le Président de la République a offert un déjeuner, à l'Hôtel de ville.

Visite à l'Hôpital

Après le déjeuner M. Fallières a visité l'hôpital.

Visite à l'Exposition

De l'hôpital, M. Fallières est allé visiter l'Exposition, où il a été très acclamé.

Fête de gymnastique

A son arrivée sur le terrain de la fête fédérale de gymnastique, M. Fallières a été l'objet d'une belle manifestation. Il a été reçu à la tribune officielle par le président de l'Union des sociétés de gymnastique de France.

Dès que les autorités ont eu pris place dans la tribune, le président s'adressant à M. Fallières, l'a remercié d'avoir bien voulu honorer de sa présence la fête de gymnastique et l'a prié d'accepter la présidence de cette fête fédérale.

M. Fallières a remercié le président, et la fête de gymnastique a commencé. Elle a été superbe.

Grand banquet

A 6 heures 30 a eu lieu le grand banquet offert par la municipalité de Tourcoing.

Le départ

A 8 heures 45 a eu lieu le départ pour Paris, où le train présidentiel est arrivé à 11 heures 45.

EN ITALIE

Terrible accident

Trois personnes noyées

Milan, 4 juin.

Deux commerçants et un aéronaute qui étaient partis en ballon pour traverser les Apennins, ont trouvé la mort dans l'Adriatique.

Le ballon a atterri en pleine mer ; non loin du port d'Ancone.

Demandez partout

« UN MORELLI »

Grand Vin Apéritif

Grand Prix à l'Exposition Internationale (Bastia 1905)

La plus Haute Récompense

MAISON ROGIALLI

Tailleur

Place Saint-Nicolas, Bastia (Corse)

Saison Printemps-Eté

M. Rogialli engage sa clientèle à visiter ses magasins, où elle pourra se rendre compte des assortiments de draps et lainage haute nouveauté qu'il vient de recevoir pour la saison Printemps-Eté et qu'il vend à des prix très modérés.

Complets fantaisie sur mesure, coupe irréprochable, doublés soie.

Complets cheviotte bleue et noire, peignet Roubaix, confection soignée, de 35 à 100 francs.

Pantalons drap, haute nouveauté, de 12 à 30 francs.

Gilets fantaisie, dernière mode, de 12 à 20 francs.

Assortiment considérable de **cravates, bretelles, pochettes, faux-cols**, etc.

BASTIA-QUINQUINA

AU VIN DE BANYULS

SPÉCIALITÉ

de la Maison Bourgeois frères

BASTIA (Corse)

Apéritif
Digestif
Fortifiant

VIN DU NEBBIO

Domaine de Tuda

Vin rouge **0,35** le litre.
Vin blanc **0,40** id.
17, rue des Terrasses, au coin de la descente de la Fontaine Neuve.

Agence Maritime de Transports

à prix réduits pour toutes destinations

A. PADOVANI, Nouveau Port

Formalités de douanes
Avances aux marchandises
Billets de passage pour l'Amérique
Exportation de bois et de primeurs

Café-Restaurant des Gourmets

A partir de 4 heures

GLACES

Grand entrepôt de Vins

CONSEIL D'ALGÉRIE & D'ITALIE

ORESTE BIAGINI

5, Avenue Carnot, Bastia

GRAND PRIX

à l'Exposition Internationale de Bastia

VINS DE TABLE

D'ALGÉRIE : Rouge, 0,30 et 0,35 c. le litre. Blanc, 0,30 c. le litre.

DU PAYS : Rouge 0,30 et 0,35 c. le litre. Blanc à 0,40 c. le litre.

VIN A DESSERT

provenant des meilleurs crus

0,60 à 4 fr. la bouteille (verre à rendre)

VIN DE CHIANTI (Italie)

4 fr. 25 le fiasco de 2 litres 1/2 environ

Vins mousseux 4 fr. 25.
Muscat de Frontignan à 4 fr.
Vermouth de Turin à 1 fr. 30.
Vin de Malaga à 1 fr. 20.
Vin Madère, Gentiane, 1 fr. 20.
Apéritif « Le Pal » 1 fr. 25.
Quinquina « Pompeani, » 1 fr. 20.

HUILE D'OLIVE pure garantie 1 franc le litre.

LIVRAISONS A DOMICILE

Conditions spéciales pour le Gros

La Maison prête le matériel à titre gratuit.

Dépositaire de la Société Hollandaise. — Planches de Pin larigot de toutes dimensions. Lattes à plafonds et Liteaux pour toitures. Chevrons, poutres et madriers.

Bois de toutes dimensions sur commande.

Sciure de bois de nîs. blanche 1 fr. le sac

TRANSPORTS DIRECTS

entre Bastia
et les ports du Nord
Services bi-mensuels de vapeur de BASTIA pour
LONDRES, LIVERPOOL, NEWCASTEL ANVERS, HAMBOURG
et les ports d'ESPAGNE

Pour dates des départs et tous les renseignements s'adresser à
Me ARTHUR C. SOUTHWELL
Bastia

POUR LES SOINS DE LA PEAU rien n'est meilleur que l'emploi régulier et quotidien de la CRÈME SIMON POUDRE SAVON SIMON

---

60 — FEUILLETON DU PETIT BASTIAIS

LE NŒUD GORDIEN

par Charles de Bernard

La Peine du Talion

II

— Je vous remercie de votre consolation, monsieur Tellan, et je n'en veux pas abuser en vous retenant plus longtemps ; d'autres ont des droits à votre amabilité. Ou vient de former un quadrille dans l'autre salon, et personne n'a invité mademoiselle Daligny.

— Mais elle est bossue ! répondit le jeune homme d'une voix plaintive.

— A peine. D'ailleurs où serait le mérite, si elle était jolie ?

Léopold jeta un regard farouche sur la danseuse en disponibilité, mais n'osa faire aucune nouvelle objection, car il était à l'âge heureux où l'on regarde l'obéissance passive comme un moyen de succès auprès des femmes, et comme un titre à leur reconnaissance. Un moment après, l'étudiant furieux et la jeune fille radieuse traversèrent le salon pour se rendre à la contredanse.

Débarrassée de son messager, madame d'Epernon se tourna du côté de Sordeuil et lui désigna, d'un regard impérieusement expressif, le fauteuil vacant auprès d'elle. George obéit en homme expérimenté ; il fit le tour d'u salon, adressa la parole à plusieurs personnes et finit par se trouver assis à son ancienne place, sans qu'on s'en remarquât cette manœuvre.

— Qu'avez-vous donc ce soir ? lui demanda la jeune femme d'une voix s'accordant avec ses paroles tristes.

— Ne suis-je pas exilé ? répondit-il en s'attachant sur elle son regard scrutateur.

— Vous ne l'êtes plus ; ainsi soyez aimable et tâchez que je le devienne, car m'ont gagnée malgré moi.

— Croyez-vous maintenant que je vous dis la vérité, demanda Sordeuil, décidé à reprendre d'un seul pas le terrain qu'il avait perdu quelques instants auparavant.

— Pas un mot sur lui, interrompit Clémence avec emportement ; parlez-moi de vous, de moi, de tout ce que vous voudrez, mais de lui, jamais.

— Jamais de lui, toujours de moi ! répondit l'amant empressé d'acquiescer à cette convention.

— Vous aviez raison, il est avec cette femme, voilà trois mois que j'en veux douter. Oh ! je ne suis plus assez belle ni assez jeune quoique vous prétendiez le contraire ; ne me parlez plus de lui, vous dis-je. Comment me trouvez-vous ce soir ? Vous ne remarquez seulement pas que j'ai mis une robe noire. Ne dirait-on pas, l'autre jour, que vous préfériez le noir dans la toilette d'une femme ?

— Vous m'aimez donc ?

— Je ne sais ; s'il était là, je vous répondrais : oui, devant lui. Ne trouvez-vous pas qu'il fait bien chaud ici ? J'ai la tête en feu. Surtout ne me parlez jamais de lui, et dites moi de jolies choses, comme il lui en dit sans doute.

Un indifférent aurait eu pitié du sourire convulsif qui accompagna ces paroles, mais les amants ont, en certains cas, un privilège de cécité. Au lieu de calmer la souffrance dont il était témoin, Georges l'exaspéra ; loin de chercher à guérir la blessure qu'il venait de faire, il l'élargit, afin d'y frayer un passage à sa passion, jusqu'alors repoussée ; car on ne pénètre que par vio'ence dans le cœur d'une femme vertueuse, et toute blessure est une brèche. Avant la fin de la soirée, ce machiavélisme obtint un succès dont eût rougi peut-être un amour plus compatissant et plus généreux. En quittant madame d'Epernon, après l'avoir reconduite chez elle, Sordeuil emporta un aveu décisif arraché à l'indignation de l'épouse outragée plutôt qu'à la faiblesse de la femme attendrie.

III

Le lendemain, bien avant l'heure qui lui avait été désignée au bal, Léopold entra dans l'appartement que son frère occupait, dans une délicieuse maison de l'avenue des Champs-Elysées.

— Maintenant, dit-il, explique moi, je t'en conjure, le mystère dont tu t'enveloppes. Si ma curiosité seule était excitée, je la surmonterais pour ne point te paraître importun ; mais à l'étonnement que ta conduite me cause se mêle une sorte de frayeur superstitieuse dont je ne puis me rendre compte et pour laquelle je te demande de l'indulgence.

— Si je donc l'air d'un tyran de mélodrame ? demanda George en souriant tristement.

— Que te dirai-je ? Tu vas a bouleverser toutes mes idées. Je te croyais à Hyères ou à Nice, je te rencontre à Paris ; il n'y a pas un an que Blanche, qui te fiance est morte, et tu n'es pas en deuil ; et je te trouve au bal ! enfin que signifie ce faux nom que tu as pris !

— Hola ! maître Léopold, répondit Sordeuil en fronçant le sourcil, il me semble que vous changez nos rôles et qu'en ce moment vous faites un peu trop le frère aîné. Avant de m'interroger, répondez-moi. Comment se fait-il que vous connaissiez d'Epernon ?

L'étudiant ne cherche pas à dissimuler la surprise que lui causait cette question.

— D'Epernon, répondit il, était un serviteur aussi vieux que mon père. Je l'ai connu, il y a deux ans, à Cherbourg, où il se trouvait en garnison. En arrivant à Paris pour y faire mon droit, il y avait une quinzaine de jours, je suis allé chez lui et notre liaison s'est renouée.

(A suivre).

COURS SECONDAIRES
de Jeunes Filles d'Ajaccio
DIRIGÉS PAR Mlle LUCIE OTTAVI
Officier d'Académie

Cours fondés en 1882 par l'Administration

Les Cours Secondaires d'Ajaccio sont le SEUL établissement public de la ville, le seul aussi où les Cours sont faits par MM. les Professeurs du Collège, de l'Ecole Normale d'Instituteurs et d'Institutrices.

Exposés en plein Midi, au bord de la mer, vue splendide sur le golfe, eau et gaz, ils offrent aux familles les meilleures garanties d'hygiène et de confort.

Pensionnat
Demi-Pensionnat — Externat

PRIX TRÈS MODÉRÉS

Succès pour l'année scolaire 1904-1905

4 Elèves reçues au brevet élémentaire sur 5 présentées ;
1 Admission à l'Ecole Normale sur 3 ;
10 Brevets supérieurs sur 18.

Des Institutrices pourvues du brevet supérieur sont attachées à l'Etablissement.

Préparation spéciale au concours d'admission à l'Ecole Normale et pour la bourse de l'Enseignement primaire supérieur.

Le Flacon 1.50

Maux de Dents guéris radicalement par les Boulettes Dentaires

[illegible] FOURGEAUD, Pharmacien, à Périgueux [illegible]

Dépôts : Pharmacies Luigi à Bastia, Raffaelli à Corte, Padovani à l'Ile-Rousse, Scaglioli, 2, cours Napoléon, à Ajaccio.

Cordonnerie Modèle
Bastia, 33, Boulevard Paoli, 33, Bastia
Eugène PERICCHI, propriétaire

Saison Printemps-Eté 1906

Grand choix de chaussures pour Hommes, Dames et Enfants
Rayon spécial de chaussures de luxe
Grand assortiment de chaussures en couleurs
Choix considérable de pantoufles

Prix très réduits

M. Eugène PERICCHI a l'honneur d'informer ses nombreux clients de l'intérieur et du Cap qu'il reçoit les ordres par correspondance et tous les soins seront apportés à leur prompte exécution.

La Maison se charge des réparations

Assurance Mutuelle fondée en 1900
LA MÉTROPOLITAINE
Incendie, Accidents et autres risques

Assurance — Loi du 9 avril 1898. Règlement immédiat et complet des Sinistres. Pour demande d'agence, écrire à la Direction 23, rue de Bellefond, Paris.

Royal Windsor
LE CÉLÈBRE RÉGÉNÉRATEUR DES CHEVEUX

AVEZ-VOUS DES CHEVEUX GRIS? AVEZ-VOUS DES PELLICULES? VOS CHEVEUX SONT-ILS FAIBLES OU TOMBENT-ILS? SI OUI,

Employez le ROYAL WINDSOR, qui rend aux Cheveux gris la couleur et la beauté naturelles de la jeunesse. Il arrête la chute des Cheveux et fait disparaître les Pellicules. Il est le SEUL Régénérateur des Cheveux médaillé. Résultats inespérés. Vente toujours croissante. Exiger sur les flacons les mots Royal Windsor. Se trouve chez les Coiffeurs-Parfumeurs en flacons et demi-flacons.
ENTREPOT : 28, rue d'Enghien, PARIS
Envoi franco sur demande du Prospectus contenant détails et attestations

MONTRES GRATUITES
pour Hommes et pour Dames

ARGENT MASSIF contrôlé ou dorées TITRE ZACCHA

Belle chaîne gourmette, en argent contrôlé ou dorée TITRE ZACCHA, maillons ciselés, anneau à ressort et magnifique médaillon, le tout présenté dans un bel écrin.

Superbe sautoir en argent contrôlé ou doré TITRE ZACCHA, avec joli coulant ciselé et anneau à ressort, le tout présenté dans un bel écrin.

5.000 fr. seront payés à toute personne qui ne recevra pas une montre gratuitement.

Nous distribuons actuellement [illegible] de ces montres absolument gratis et à titre de réclame. Pour en obtenir une [illegible] aujourd'hui même [illegible] conditions [illegible] et l'envoi vous sera fait franco à domicile.
[illegible] ZACCHA, 78, rue Lafayette, Paris

M. le Directeur [illegible] de la ZACCHA [illegible] Paris.
Veuillez m'adresser [illegible] la montre ZACCHA [illegible]
Nom
Adresse

Mme MASSEL-WOOD
Chirurgien-dentiste

a l'honneur de prévenir sa nombreuse clientèle que son cabinet est ouvert tous les jours à **Ajaccio**, de 8 heures du matin à 4 heures du soir, **Cours Grandval**, en face Cardinali, photographe, et à **Bastia, 1, rue de l'Opéra**, en face des magasins Orenga,
du 1er au 8 de chaque mois.

MESDAMES
Vous économiserez sûrement
500 francs par an
sur le prix de vos Toilettes, si vous voulez faire usage du journal de Modes
« LA SAISON »
le seul au Monde donnant par numéro environ 100 GRAVURES INÉDITES de Modes, etc. C'est vous dire que les parties techniques, *Modes et Travaux de Mains* y sont traitées d'une façon magistrale.

Cet organe ne publie aucun roman, et qui permet de le laisser entre toutes les mains. *Modestie et Tranquillité* reflètent de ses modèles

8 francs par an ou 25 cent. le numéro avec un Supplément de Modes, une Planche de Patrons ou un Panorama en couleurs. [illegible] 20 rue de Lille, Paris

ANCIEN CABINET PRADERE
PIERRE SABATÉ
Chirurgien-Dentiste du Lycée
SUCCESSEUR

DENTS & DENTIERS
(Systèmes perfectionnés)
OBTURATION
& EXTRACTION DES DENTS
sans douleur
Bd Paoli, 18, au 1er
Maison Benedetti

M. P. SABATÉ a l'honneur de prévenir sa nombreuse clientèle, d'avoir à se mettre en garde contre certains charlatans ambulants — se disant chirurgiens-dentistes — qui n'ont pas le droit d'exercer la profession et qui emploient des matières nuisibles à la santé pour la fabrication de dents artificielles.

Le Directeur-Gérant,
J.-B. OLLAGNIER.

Bastia, Imprimerie [illegible]

DEMANDEZ PARTOUT :
LA CÉDRATINE
de la Maison L.-N. MATTEI & Cie

Liqueur apéritive, digestive et anti-spamodique, dont l'usage journalier et modéré facilite toutes les fonctions de l'organisme.

ALGÉRIE DEROY [illegible] GEROY FILS AINÉ [illegible] PARIS

LA FORTUNE POUR TOUS
Pas de Combinaisons
Opérations simples et précises
Tout le monde doit et peut se constituer un capital et essayer de gagner un de ces gros lots.

Les tirages ont lieu SIX fois par an :
15 avril, 16 aout, 15 décembre, 15 février, 15 juin, 15 octobre

à chaque tirage		à chaque tirage	
1 lot de fr.	500.000	1 lot de fr.	250.000
1 —	100.000	1 —	100.000
2 —	10.000	2 —	10.000
2 —	5.000	2 —	5.000
5 —	2.000	5 —	2.000
50 —	1.000	50 —	1.000

PROCHAIN TIRAGE 15 JUIN
Le titre est payable en 24 versements mensuels, dont
5 francs en souscrivant
Dès le 1er versement, l'acheteur devient propriétaire d'un titre Panama et participe seul pour l'intégralité des lots à tous les tirages, jusqu'à ce que son numéro sorte, soit avec un de ces lots, soit remboursé à 400 francs.
Adresser mandat et correspondance
COMPTOIR GENERAL DE VALEURS A LOTS
6, Rue Papère, Marseille

HOTEL D'EUROPE
ADÉLAI DE COLOMBANI
Bastia. — 2 et 5, rue de l'Opéra — Bastia

Cet Hôtel se recommande par sa belle situation, au centre de la ville, à proximité des principaux établissements.

Il possède, en outre, un superbe jardin éclairé à l'acétylène où les clients peuvent prendre leur repas pendant l'été.

Banquets — Noces — Festins
Pension à des prix modérés

L'Art de Gagner de l'Argent à la Bourse
25 ans de succès, a valu à l'Auteur les félicitations des Financiers les plus distingués. — Envoi Gratis. — GAILLARD, 5, rue Feydeau, Paris.

MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION
Chaux hydrauliques et Ciments, marques de Villeneuve et Lafarge du Teil. — Plâtres gris et blanc. Carreaux-Mosaïques en ciment. — Briques pleines et rondes. — Carreaux. — Tomettes — Tuyaux en poterie et en grès.

FERS A PLANCHER
Fers en barres : Plats, Ronds, Carrés, Fil de fer, Ronces artificielles.

TUYAUX EN FONTE, EN GROS
Appareils Sanitaires
Charles CLÉMENT & Cie
Entrepôts aux Magasins Généraux & Boulevard de Cardo, 1.

Aux tempéraments délicats offrez un
VIN DU CAP CORSE
à base de Quinquina
de la Maison L.-N. MATTEI & Cie — BASTIA (Corse)
Apéritif Tonique Fortifiant

Ce vin que nous offrons avec confiance aux Consommateurs diffère complètement de tous ceux connus à ce jour ; d'un goût agréable au palais, il est à la fois tonique et apéritif.

Pris avant les repas, il excite l'appétit, pris après il active et facilite la digestion.

Demandez dans tous les bons Etablissements un Vin du Cap Mattei

XXXIe ANNÉE — MERCREDI 6 JUIN 1906 — No 132

00297

Le Petit Bastiais
5 CENTIMES — JOURNAL QUOTIDIEN — 5 CENTIMES

Rédaction & Administration : 2, Boulevard du Palais, Bastia
J.-B. OLLAGNIER, Directeur
Les annonces sont payables d'avance et reçues aux Bureaux du Journal.
Faits divers, 1 fr. — Réclames (3e page), 0.75 — Diverses, 0.30 — Judiciaires, 0.25

ABONNEMENT (*Payable d'avance*)

	1 an	6 mois	3 mois
Corse	20 fr.	10 fr.	5 fr.
Autres Départ.	22 »	12 »	6 »

UNION POSTALE, ET AUTRES PAYS : le port en sus.
On ne répond pas des manuscrits déposés.

BIBLIOTHÈQUE BASTIA MUNICIPALE

LE CALENDRIER

Fête d'Aujourd'hui : Saint Norbert.
Soleil : (heure nationale)
Lever, 3 h. 57 m. — Coucher, 7 h. 04 s.
Premier quar., le 30. — Pleine Lune, le 6.
Fête de Demain : Saint Robert.

5 JUIN

LETTRE OUVERTE
aux Douaniers de Caldarello

Messieurs,

J'ai l'honneur de vous adresser une lettre. *L'idée m'en a été suggérée* par l'avenir de la ligne Bonifacio-Propriano, sur laquelle vous vous trouvez. J'aurais pu, certes, l'adresser, cette lettre, à d'autres personnes de la même localité, mais tout autre a été mon dessein. C'est par vous, cette fois-ci, que je veux faire du bien, si bien il y a, aux habitants de la région.

Vous n'êtes pas heureux, hélas ! au point de vue du progrès de la vapeur. On vous a éloignés de Ghisonaccia pour vous rapprocher d'Ajaccio ; mais, mais que de kilomètres vous en séparent encore ! Vos prédécesseurs n'auraient-ils donc sollicité le poste de Caldarello que pour jouir de la proximité de la mer ? Si oui, souffrez que je vous dise qu'ils ont bien agi quand même, et que vous êtes, vous, par conséquent, assez bien placés, à ce point de vue, sur la route nationale qui relie Bonifacio à Sartene, à 19 kilomètres de l'une, à 34 de l'autre, et à 1.500 mètres du port de Figari.

En effet, de Tivarello, où le bureau de la douane se trouvait un jour, il vous était matériellement impossible de remplir vos devoirs. La contrebande se faisant, et sur terre et par mer, vous ne pouviez pas, comme vous le vouliez, satisfaire aux exigences du service, car, dans le premier cas, vous n'étiez pas du tout, sur la route nationale, et dans le second, vous étiez trop loin de la mer.

Il en est autrement depuis que ce même bureau a été dûment transféré à Caldarello. La position géographique, pour ainsi dire, de celle-ci, a finalement prévalu sur la raison politique, en vertu de laquelle le service douanier a fonctionné, dès le début, dans la commune de Tivarello. Le port de Figari, en outre, n'en est que mieux relevé aux yeux des ministres de la guerre et de la marine.

Avouez donc, vous aussi, par digression, que l'Administration ne met pas toujours chaque chose et tout fonctionnaire à sa place, et *qu'elle n'arrive à un ordre relatif* qu'après avoir agi à la légère.

Sur ce, n'en disons pas davantage : puisqu'on vous y a placés, jouissez donc des avantages que vous procure, non pas la locomotive, mais bien la proximité de la mer, et implicitement le port de Figari. A la question. Il paraît que la ligne Bonifacio-Propriano est au troisième rang, et qu'on ne s'en occupera qu'en troisième lieu. Voyez vous-même.

A la dernière séance du Conseil général de la Corse réuni à Ajaccio, sous la présidence du vicomte Horace Sebastiani, l'ordre du jour a appelé l'intéressante et simpiternelle question du chemin de fer de Ghisonaccia à Bonifacio. Le rapporteur, M. Don-Pierre Casabianca, ayant pris le premier la parole, a trouvé juste que la Corse fournît à l'Etat une subvention de cent mille francs. L'acquisition des terrains nécessaires à l'établissement de cette ligne ne pourrait se faire, paraît-il, qu'à cette condition, que par ce sacrifice.

M. de Caraffa, lui, a pris le premier, et seul, la défense de nos intérêts départementaux. Avant lui, d'autres, le docteur Balesi, par exemple, auraient dû répondre à la proposition du rapporteur, mais rien ne fut fait. Le silence, dans cette occasion, leur a paru d'or. Que disait M. de Caraffa ? Que la Corse ne devrait pas s'imposer un sacrifice si pénible, attendu qu'elle n'est pas même en mesure d'entretenir ses chemins vicinaux.

Nonobstant son avis, sa compétence et ses raisons, la proposition Casabianca a été agréée et applaudie : c'est donc 100.000 fr. que les pauvres contribuables de la Corse verseront dans les caisses de l'Etat.

Il est utile de remarquer, néanmoins, que l'orateur s'est rangé du côté de tous ses collègues, pour que le *Deviait in piscem* ne bluffât plus les Sartenais. La séance touchant à sa fin, MM. Caitucoli et Durazzo se sont enfin levés et ont émis le vœu tendant, à quoi ? à la création d'une ligne d'Ajaccio à Propriano.

Ce vœu, Messieurs les Douaniers, vous l'avez trouvé, sans contredit, très louable, car vous avez des lois, dans le *Petit Bastiais* ou ailleurs, le compte-rendu de la séance de notre Conseil général, et moi, plus j'y pense, plus je me trouble.

En effet, ou je ne comprends rien dans les rouages administratifs, et alors je me nuis à moi-même, ou bien la pensée qui m'envahit a sa raison d'être.

Que les deux conseillers généraux précités souhaitent ardemment que l'île tout entière, soit, dans un avenir prochain, sillonnée de rails et vivifiée par des gares, je n'en doute pas. M. le démocrate tout le monde le demande, et ce n'est pas d'hier.

Qu'ils ont caché derrière leur vœu, une arrière-pensée, j'en doute.

En effet, pourquoi ont-ils demandé la construction d'une nouvelle ligne alors qu'il n'est pas même certain que celle de la côte orientale s'effectuera ? Pourquoi ne pas attendre, pour en parler, que la navette qui va servir à cette côte, soit fabriquée, s'il est certain qu'on se mettra à l'ouvrage prochainement. Les conseillers généraux n'étant pas tous présents à la séance du 9 mai écoulé, ne leur convenait-il pas d'en parler et plus avantageusement dans celle du mois d'août ?

En attendant, reposons-nous tous à contre cœur, sur cette dure vérité, qu'il n'y a pas encore de chemin de fer, depuis que la Corse est une île, ni de Ghisonaccia à Bonifacio, ni d'Ajaccio à Propriano, ni de Bonifacio à Propriano.

Il appert donc, Messieurs les Douaniers, que bien loin de penser à l'établissement de cette dernière ligne, on n'a pas même l'envie d'en parler. Quand le fera-t-on ? En 1929, à la fin du monde, par conséquent, prédite par des voyants londoniens ?

En attendant, je souhaite que vous soyez et bientôt, plus heureux ailleurs, car vous ne l'êtes pas réellement à Caldarello, au *point de vue du progrès de la locomotive.*

Agréez, etc.

NOÉMIS.

La Mutualité en Corse

La coquette et élégante ville de Calvi, patrie de Christophe Colomb, paresseusement étendue le long de la crique admirable de son golfe et se mirant dans ses flots bleus, voyait mardi dernier la salle des mariages de sa nouvelle mairie envahie par une foule compacte accourue de tous les points de l'horizon, pour écouter le sympathique et brillant conférencier, M. Paul Piazza.

Dans un superbe développement, l'orateur expose longuement et avec une véritable éloquence les bienfaits de la Mutualité. Il sut, grâce au charme de sa parole chaude et vibrante, éviter les écueils que l'aridité du sujet rendait presque insurmontables. Sa conférence, fréquemment coupée par des applaudissements nourris, enleva tous les cœurs. Aussi, les encouragements et les félicitations qu'il reçut à la sortie de cette réunion ne lui manquèrent pas.

Il avait gagné à la cause qu'il défendait avec tant d'autorité, le cœur et l'esprit de tout son auditoire. Nous allons nous efforcer de reproduire le plus fidèlement possible les paroles du sympathique conférencier, et pour mieux y réussir nous allons lui laisser la parole que nous avons précieusement recueillie.

Après avoir remercié les personnes présentes de l'empressement qu'elles avaient mis à se rendre à son invitation, M. Piazza continue ainsi :

C'est surtout aux marins que je m'adresserai. Leur nombre dans cette salle, l'attention que vous voulez bien me prêter et si je puis m'exprimer ainsi, la joie confiante qui se reflète dans vos regards et sur vos physionomies, sont pour moi le meilleur encouragement. Laissez-moi donc vous exprimer tout d'abord ma reconnaissance et mes remerciements émus de vous voir tous réunis ici. Je sais que j'ai devant moi des hommes de cœur, d'honnêtes et de laborieux travailleurs, aussi bons pères de famille que bons citoyens, et c'est pour moi le meilleur stimulant à la tâche que je me suis imposée.

Mais, vous le savez aussi, l'homme qui vous parle a toujours été votre ami. Il n'a qu'un désir, il ne poursuit qu'un seul but, *dans lequel la politique n'a rien à faire*, c'est celui de votre relèvement moral et social, c'est l'amélioration de votre sort ; un peu de soleil, un peu de bonheur, pour mes braves, pour mes bons et chers amis, les marins, pour cette famille si éprouvée, mais vaillante et robuste, que j'aime de tout mon cœur, parce que je la connais, parce que je l'ai appréciée et parce que je la sais digne de toute l'affection et de tout le dévouement qu'on peut lui porter. Avant d'aborder le sujet de la mutualité, il me reste un autre devoir à accomplir et que je vous demande la permission d'acquitter de suite, c'est celui d'adresser mes remerciements sincères aux personnalités de cette ville qui sont venues nous écouter.

Leur présence dans cette salle, au milieu de cette assemblée composée des éléments les plus modestes parmi les travailleurs, est un exemple à la fois consolant et réconfortant. Je remercierai d'abord notre cher sous-préfet, M. Peretti, de sa présence parmi nous. Nous savons que sa bienveillante sollicitude n'a jamais manqué aux déshérités du destin et nous le connaissons comme un mutualiste convaincu. Vous avez acquis des droits à la reconnaissance de tous, mon cher ami, par votre esprit sincèrement démocratique et par l'intérêt que vous portez à toutes les œuvres sociales et philanthropiques. Il serait à désirer que tous les privilégiés qui détiennent une parcelle des pouvoirs publics, soient comme vous, mon cher sous-préfet. Il serait à souhaiter que chacun d'eux possède les qualités éclairées qui vous distinguent, votre esprit de justice, la simplicité qui préside à tous vos actes et surtout les sentiments de généreuse urbanité qui vous font aimer par tous et qui vous font gagner tous les cœurs.

---

11. FEUILLETON DU PETIT BASTIAIS

Le Conducteur d'Omnibus
PAR
ALFRED SIRVEN & A. SIÉGEL

DEUXIÈME PARTIE
LES AMOUREUX

— Et M. de Chelles, lui conservant sa protection, a souscrit à sa demande ?

— Oui. En désespoir de cause d'ailleurs, et après avoir tenté tout le possible pour le retenir, avec cette opinion que la résolution du jeune homme était motivée par un chagrin mystérieux.

Il paraît d'ailleurs que, depuis quelque temps, on remarquait un dérangement dans les habitudes de monsieur... Attendez donc... voilà le nom qui me revient à présent... de M. Jean-Paul Loriol... On dit qu'il s'était lancé tout à coup dans les plaisirs qu'il semblait fuir jusque-là.

M. de Chelles pense qu'il aura fait de mauvaises connaissances, qu'il aura contracté des habitudes dont il rougit et que, se défiant de lui-même, il s'expatrie pour rester un honnête homme... probablement quelque amourette qui prend trop de place dans sa vie...

— C'est bien, mademoiselle, je sais à présent tout ce que je voulais savoir. Ah ! un détail encore. A quelle époque le jeune Loriol doit-il quitter la Compagnie ?

— M. de Chelles a obtenu de lui qu'il demeurât à son poste trois mois encore, c'est-à-dire jusqu'à la prochaine assemblée des actionnaires, car c'est un employé utile, presque indispensable pour la confection du rapport de fin d'année. Est-ce enfin tout ce que vous avez à me demander ?

— C'est tout. Vous continuerez à me renseigner fidèlement sur ce qui se passera dans le ménage de Chelles.

— Avec d'autant plus de plaisir, monsieur, que je n'aurai qu'à rendre justice à de braves jeunes gens que j'estime, et que j'aime à mettre sous vos yeux le tableau d'une tendresse touchante, d'un bonheur mérité.

— C'est bon, mademoiselle ! Laissez-moi seul, que diable ! fit Mérouaille d'un ton bourru.

Et quand elle fut partie :

— Voyons, pensa-t-il, je trouve inutile et même dangereux de laisser à présent cette vieille folle auprès de Mme de Chelles. Inutile, puisque l'intrigue avec le comte me paraît manquée. Dangereux, parce que, dans un accès de vertu, elle n'aurait qu'à me trahir vis-à-vis de M. de Chelles, en se trahissant bêtement elle-même.

Il prit sa plume et traça rapidement ces mots sur une feuille de papier :

« Un ami de M. de Chelles croit devoir le prévenir qu'il a accueilli sous son toit une ancienne attachée à l'Inspection secrète du personnel des omnibus.

« *Si la personne que l'on accuse niait*, on n'aurait qu'à la confronter avec ses anciens collègues, révoqués comme elle, et notamment avec son ancien chef, le sieur Mérouaille.

« A bon entendeur salut. »

Il plia le billet dénonciateur le mit sous une enveloppe sur laquelle il inscrivit l'adresse de Gérard et, appelant Sébastien :

— Ce mot à la poste, sur-le-champ.

Au même instant, Duflost parut.

— Eh bien, lui dit Mérouaille, vous venez me dire qu'il n'y a rien à faire du côté de Mme de Chelles ?

— Au contraire. Je crois que j'ai une idée... épatante... Ah ! patron, je suis digne de vous servir, allez !... On veut des preuves, des témoins, on en aura, vous verrez ça. Et le divorce sera prononcé !... et la petite Mme de Chelles passera bel et bien pour avoir été la maîtresse du comte Van Oesten !...

— Duflost, est-ce que vous devenez fou, mon ami ?

— Moi, fou ? vous allez en juger, patron. Ah ! vous êtes d'une rude force, mais, moi, je ne suis pas un imbécile. Figurez-vous que, hier, en revenant du parc Monceau avec mon maître, quand j'ai appris ce qui s'y était passé, je me suis dit : Nous sommes flambés, fichus ! D'autant plus que le comte, en me racontant la chose, paraissait très monté contre moi.

Il m'accusait de lui avoir fait commettre une sottise, une indignité, me chargeait de tous les péchés d'Israël, quoi !... J'ai filé doux, craignant d'être flanqué à la porte et comprenant que, pour le moment, il n'y avait qu'à laisser passer l'orage. Jusqu'au soir, j'ai été consterné, abruti... mais après dîner, je suis sorti seul, et le hasard m'a inspiré une de ces trouvailles !... Ah ! patron ! vous allez me bénir, je vous dis...

— Mais parlez donc, Bourreau ! s'écria Mérouaille.

Duflost s'expliqua longuement.

Quand il se tut, Mérouaille, enthousiasmé, tira de sa poche un billet de cent francs et lui dit :

— Voilà pour vous récompenser, mon garçon. Votre idée est vraiment mirobolante. Mme Van Oesten tient son divorce et la petite Mme de Chelles est bel et bien perdue !... Je m'en charge.

TROISIÈME PARTIE
LA MÈRE
I

Rien ne s'opposait plus au départ de Jean-Paul.

Le délai que lui avait imposé Gérard de Chelles était expiré.

Son travail à l'administration était achevé, l'employé qui devait lui succéder avait été par lui mis au courant de son service.

Une morne tristesse régnait chez les Loriol.

C'était la dernière soirée que Jean-Paul passait au milieu de ceux qu'il aimait.

Loriol avait pris un congé pour dîner une dernière fois en famille.

— Quand Jean-Paul sera parti, disait-il parfois, nous ne dînerons plus en famille, puisque la famille ne sera plus complète.

La mère Loriol était sombre, mais résignée.

Marie, dont le cœur était brisé par l'idée de cette séparation forcée, de cette séparation qu'elle-même avait exigée, — Marie, avec une force d'âme vraiment admirable, réussissait à surmonter sa propre douleur pour ne pas augmenter celle des siens.

Elle avait placé au milieu de la table un gros bouquet composé des fleurs que Jean-Paul préférait.

La mère Loriol, de son côté, avait employé tous ses talents à préparer un bon petit repas.

(*A suivre.*)

Je remercierai ensuite les magistrats distingués, M. le président Anbergel, MM. les juges Emmanuelli et Marini, qui ont bien voulu nous honorer de leur présence, ainsi que les membres du Conseil municipal, mes amis, que je suis heureux et fier de voir ici collaborer à l'œuvre de solidarité fraternelle que je poursuis.

Je me tournerai maintenant vers un autre ami que j'ai gardé pour la fin parce qu'il n'est plus fondement cher. Ce n'est pas seulement des remerciements, mon cher Pasciuelli, que je veux vous adresser, mais c'est aussi le témoignage éclatant de toute la sympathie et de toute l'affection que je vous porte et dont je sais retrouver le fidèle écho dans le cœur de toutes les poitrines qui battent ici. Les événements ont parlé matériellement, mais qu'il me soit permis de dire que mieux que tout autre, par votre longue existence de travail, par vos origines plébéiennes, par votre connaissance approfondie des affaires et du caractère corses, vous êtes désigné pour représenter cet arrondissement au Palais Bourbon. Vous connaissez les besoins de nos populations, leurs aspirations stoïcennement démocratiques, et votre programme a été celui de toute les actes de votre vie, travail et persévérance, honneur et loyauté.

Le mandat que vous sollicitiez est été bien placé entre vos mains, car vous n'êtes pas de ceux qui mettent leur orgueil à s'entendre dire : ce fut un politicien habile, mais ce qui est mieux, ce fut un homme de cœur, ce fut un honnête homme. Permettez-moi, mon cher ami, de dire ici publiquement combien j'ai été impressionné par la tournée électorale qu'il m'a été donné de faire avec vous à travers la Balagne. L'accueil que nous avons reçu partout et le magnifique résultat du scrutin de Calvi qui vient de vous manifester son attachement par une majorité écrasante, doivent vous consoler des autres défections. Je fais des vœux pour que le parti républicain que vous avez si vaillamment représenté se souvienne des leçons du présent. Les regrettables divisions qui en sont produites dans son sein, sont la cause de sa défaite. Je le conjure de se former en comité de défense républicaine et de marcher groupé autour du porte-drapeau qu'il choisira aux élections prochaines. Alors, avec la discipline qui est la force des armées, il culbutera tous les obstacles qui se trouveront sur son passage, et sous la poussée des hommes de bonne foi et de volonté, son succès et avec lui celui de la République démocratique sera écrasant et triomphal.

Un Auditeur.

Ce que disent les Journaux

L'Autorité

De M. Paul de Cassagnac, à propos de la séparation :

« Accepter ou résister, l'alternative paraît inflexible du moment que toute tentative de s'accorder avec la loi ne restera vaine ou conduira fatalement à en subir la tyrannie.

» A l'époque révolutionnaire l'Eglise catholique, a subi en France d'effroyables épreuves, comment en a-t-elle triomphé ? Ce n'est point par la soumission, mais par la résistance de son admirable clergé, par l'héroïque fidélité de ses enfants. L'œuvre gracieuse du Concordat est en premier lieu la leur.

» Plus récemment, en Allemagne, sous Bismarck qui a triomphé grâce à la compromission des catholiques ou est-ce l'intrépide et invincible opposition de ceux-ci qui a brisé la force du chancelier de fer ?

Le Gaulois

Sur l'assemblée des évêques :

« Que nous faut-il attendre de ce devenons-nous après d'une Chambre qu'anime l'esprit de M. Combes ? Sous l'inspiration de ce sectaire avéré, la loi de séparation aurait à jamais été signée qu'aucun citoyen ne voudrait en figurant dans une association cultuelle s'exposer à ses rigueurs. Si l'Eglise n'y soumet pas ce serait la défaite et la persécution, après la capitulation. Avec les moyens d'exil pouvez être légal, avec les violents, ce serait du pérl, car l'Eglise s'humilierait sans profit pour elle-même ; après l'avoir atteinte dans sa dignité, on la frapperait dans ses intérêts moraux en rendant impossible l'exercice du culte. »

La République Française

Sur le discours de M. Poincaré :

« Il faut louer M. Poincaré, ministre des finances, d'avoir eu le courage franc, soutenu un propre expression d'autrefois, de dire au Parlement, à la veille même de ses vacances, toute la vérité. Pendant les radieux de la majorité se satisfaire de quelques paroles devant ces résultats d'une prévision impossible du bagage d'impériosités promesses avec lequel ils rentrent au Parlement. C'est que toutes les prétendues réformes qu'ils ont prosciuisées devant le corps électoral coûteront très cher et rapporteront fort peu.

» Quand le délicat, courageusement déclaré par le ministre des finances, sera enfin fixé, nous nous demanderons comment les radicaux-socialistes s'y prendront pour rétablir l'équilibre budgétaire sans emprunt, sans impôts et même avec des dégrèvements. »

La Libre Parole

De M. Drumont :

« Le courage et la franchise n'ont rien à voir avec le discours de Commercy. Les aveux de M. Poincaré marquent simplement la fin d'une période, la terminaison d'une phase. Avant les élections, on rassurait l'électeur, on le cajolait. Les élections terminées, on lui dit brutalement et cyniquement : « Tu es content de nous puisque tu nous as réélus avec une majorité plus forte que jamais. Voici maintenant la carte à payer. » Comment sortira-t-on de là ? Comment éviters-t-on le krach des krachs la banqueroute définitive, la culbute finale ? M. Poincaré ne nous le dit pas, mais il laisse clairement entendre que nous n'éviterons rien, et nous devons nous préparer dès maintenant à faire le saut ».

La Petite République

A propos du meurtre de M. Charbonnier au Maroc :

« La gouvernement du sultan est impuissant, cela est hélas ! plus que démontré, contre le déchaînement de barbarie qui gagne tout ce qu'on est convenu d'appeler son empire. C'est aux Européens à agir pour garantir leur propre sécurité. La conférence d'Algésiras a décidé la création d'une police marocaine instruite par des officiers français et espagnols. Cette police, quand fonctionnera-t-elle ? Ne ri-que-t-elle pas de ressembler comme une sœur à la police actuelle, déjà confiée pour la forme à des officiers français.

» En attendant, on massacre nos compatriotes. »

Carnet Mondain

L'église Saint Jean-Baptiste, richement décorée, présentait hier matin, à midi, l'aspect d'un véritable parterre animé aux fleurs multiples et bigarrées. Toutes nos élégantes aux brillantes toilettes et aux parures étincelantes s'y pressaient, en effet, pour assister au mariage de Mlle Marie Musso, la charmante fille de M. Musso, ancien président du tribunal de commerce, et de Mme Musso de Rocca-Serra, avec M. Joseph Carrega, fils de M. Erasme Carrega, membre du Conseil général de la Corse, maire de Bonifacio, et de Mme Carrega-Casta.

Escortée d'un très nombreux et superbe cortège, qui formait la haie sur son passage, la mariée, toute belle dans sa robe blanche aux dentelles artistiques où se dissimulaient de discrètes branches de fleurs d'oranger, a été conduite à l'autel par son père. M. le curé-archiprêtre y a reçu les jeunes époux, et a béni leur union, après leur avoir adressé une éloquente allocution.

Les témoins de la mariée étaient : M. le baron Galeazzini et M. le capitaine de Rocca-Serra ; ceux du marié : M. J.-B. Quilici et . Filippini, procureur de la République, à Sartène.

Le service d'honneur était fait par Mesdemoiselles Andrée Levie-Ramollino, Lucie Campocasso, Virginie et Hyacinthe Carrega qu'accompagnaient MM. Henry de Rocca-Serra, Emmanuel, Alexandre et Henri Musso.

Le cortège a fait son entrée en l'église Saint-Jean dans l'ordre suivant :

Mlle Marie Musso et M. J.-A. Musso.
Mlle Hyacinthe Carrega et M. H. Musso.
Mlle Virginie Carrega et M. A. Musso.
Mlle Lucie Campocasso et M. E. Musso.
Mlle Andrée Levie-Ramollino et M. Henri de Rocca-Serra.
Mme Carrega et M. Joseph Carrega.
Mme Musso et M. E. Carrega.
Mme la Baronne Galeazzini et M. le capitaine de Rocca Serra.
Mme Minuighetti et M. J.-B. Quilici.
Mme Ph. Orenga et M. le baron Galeazzini.
Mme De Mello et M. le premier président Girard.
Mlle Pietra et M. Filippini.
Mme de Gaspari et M. le Président Levie-Ramollino.
Mlle Lili Minighetti et M. Antoine Santini.
Mlle Louise Carboni et M. Ph. Orenga.
Mlle Augusta Valsani et M. A. Pierangeli.
Mlle Madeleine Carboni et M. E. de Millo.
Mlle Antonieve Valsani et M. Minighetti.
Mlle Félicie Valsani et M. Ishacon Carboni.
Mlle Augée Romani et M. de Gaspari.
Mlle de Susini et M. Joseph Musso.

A l'issue de la cérémonie religieuse, un très long défilé a eu lieu à la sacristie, où parents et amis venaient féliciter le délicieux et sympathique couple d'une union qui allie deux des familles les plus considérables de la Corse, et aussi lui adresser les vœux les plus ardents d'un bonheur sans fin.

Durant toute la journée Mmes Musso et Carrega ont fait les honneurs de leurs salons, avec une courtoisie et une amabilité, qui a charmé tous leurs invités.

Danseurs et danseuses s'en sont donné à cœur joie ; tandis que les gourmets dégustaient les friandises du succulent buffet, dressé par L'Inder.

Tout à leur bonheur, les jeunes époux se sont vite dérobés aux compliments importuns de tous leurs joyeux convives et sont partis pour la villa Galeazzini, où les suivent nos meilleurs vœux.

Nous prions M. et Mme Joseph Carrega d'agréer l'expression de nos sincères félicitations et de nos respectueux souhaits.

Cour d'Assises

Audience du 5 juin 1906

Présidence de M. GABRIELLI, *conseiller*

Vol

Chiaverini Jeanne Marie-Françoise, qui comparaît aujourd'hui devant la cour d'assises, est accusée d'avoir commis plusieurs vols.

L'acte d'accusation relate ainsi les faits.

Le 1er décembre 1905, la dame Savia Monbû, demeurant à Ajaccio, prit à son service comme domestique la nommée Chiaverini Jeanne-Marie-Françoise, âgée de 24 ans. Deux jours après, cette dernière quittait furtivement Ajaccio, abandonnant sur la place publique les deux jeunes enfants de sa maîtresse, dont une fillette de 20 mois qui fut confiée à une mendiante infirme. La dame Monbû constata que la bonne avait fouillé un tiroir dont la clef avait disparu et soustrait à son préjudice une somme de cent francs. Elle ne tarda pas à apprendre que l'accusée s'était appropriée une somme de cinq francs, qui lui avait été remise pour payer la laitière, ainsi qu'une somme de trente centimes destinée à l'affranchissement à la poste d'un paquet contenant des papiers importants lequel n'est jamais parvenu à destination.

Arrêtée à Sartène le jour même du vol, l'accusée, après avoir tout d'abord caché son identité, a fini par reconnaître le vol d'argent s'élevant d'après elle à 95 francs, ainsi que le détournement de la somme de 30 centimes. Traduite à raison des faits devant le tribunal correctionnel d'Ajaccio, elle a été condamnée le 15 décembre à un an de prison, mais elle a exipé en appel de l'incompétence de la juridiction correctionnelle. La conduite et la moralité de l'accusée sont déplorables. Quoique mariée et mère de deux enfants, elle avait quitté le domicile conjugal pour se livrer à la débauche. Le divorce a été prononcé contre elle à la requête du mari.

Interrogé par M. le Président, l'accusée avoue avoir pris une somme de quatre-vingt quinze francs dans un chiffonnier de sa maîtresse, Mme Monbû. Elle avait perdu la tête et elle déclare regretter son acte.

Sur quatre témoins assignés à la requête de M. le Procureur général, un seul répond à l'appel de son nom, c'est le brigadier de gendarmerie Loca, qui, à Sartène, procède à l'arrestation de l'accusée, sur un télégramme du Parquet d'Ajaccio.

La fille Chiaverini commença tout d'abord par nier son identité, puis, pressée de questions, elle finit par faire les aveux les plus complets.

M. l'avocat général Angeli soutient l'accusation. Le crime reproché à l'accusée Chiaverini est nettement établi par tous les éléments de la procédure écrite et des débats. On se trouve en présence d'aveux formels et le jury ne saurait, sans être taxé de faiblesse, renvoyer indemne la fille Chiaverini.

Me Charles Dacori présente la défense de l'accusée. Appartenant à une honorable famille de Saint-André-de Tallano, la démoiselle Chiaverini a eu le tort de s'éprendre d'un homme qui n'était pas digne de l'affection que sa cliente lui avait vouée. Divorcée, elle a cherché à gagner son pain ; à cet effet, elle se plaça en qualité de domestique et elle ne cessa de mériter la confiance des divers maîtres sous les ordres desquels elle sert ; puis, un beau jour, sous le coup d'un entraînement irréfléchi, elle commit un vol au préjudice de la dame Monbû.

L'honorable défenseur s'attache à tirer parti de diverses circonstances de l'affaire pour établir que sa cliente est, sinon inconsciente, mais tout au moins une déséquilibrée. Dans ces conditions, au lieu d'être punie, on devrait songer à la guérir.

En termes émus, il sollicite l'acquittement de sa cliente, dont les antécédents sont, d'ailleurs, irréprochables.

Après une assez courte délibération, le jury rapporte un verdict de non culpabilité en faveur de la demoiselle Françoise Chiaverini qui est acquittée et mise aussitôt en liberté.

⁂

Par suite de nécessités de services, l'audience de la Cour d'assises commencera, aujourd'hui, à deux heures de l'après-midi.

⁂

Audience d'aujourd'hui :

Carmigani Annonciade, Joséphine Antoni, épouse Liberotti. Liberotti Marie-Pierrette, Liberotti Louise, demeurant à Brando, vol qualifié, complicité de vol et recel de ce crime.

Ministère public, M. Agostini, substitut du procureur général.

Défenseurs, Me Nivaggioli, de Corse, Morelli.

SYNDICATS OUVRIERS

Elections en 1906
des représentants des Syndicats ouvriers

Les syndicats ouvriers sont prévenus qu'ils vont avoir à élire leurs représentants au Conseil supérieur du travail.

La liste électorale provisoire, dressée conformément à l'article 12 du décret du 14 mars 1903, modifié par les décrets du 27 janvier et 4 août 1904, est déposée à la mairie de chacune des communes où elle mentionne des syndicats électeurs. En outre, elle a été adressée aux Bourses du travail et aux conseils de prud'hommes.

Les intéressés sont invités à en prendre connaissance.

Les protestations seront reçues par le Préfet du Département jusqu'au 15 juin 1906, délai de rigueur.

Petite Gazette

Variations Atmosphériques du 7 juin

Thermomètre — 7 heures du matin + 27 6 à midi + 30 0 à 6 heures du soir + 24 Maxima + 30 Minima + 19 .

Baromètre — 7 heures du matin, 755 mm. à midi, 755 mm, 6 heures du soir, 756 mm.

Vent. — Dans la matinée, S. O.
Dans l'après-midi, id.

Etat du ciel, 1/2 couvert.

Insolation, 4 7 h. du matin : 0 mm

⁂

Récompenses honorifiques

La médaille d'honneur du travail a été accordée par le ministre du commerce à M. Girardi Pierre, chef de réserve aux chemins de fer de l'Etat, à Niort.

⁂

Inscription maritime

M. Marinoni Jean Baptiste, commis de 4e classe de l'inscription maritime, est nommé au grade de commis de 3e classe, et désigné pour continuer ses services à Marseille.

⁂

Au Touring-Club

Le Touring-Club devant atteindre ses cent mille membres dans les premiers jours de juillet, le Conseil d'administration a décidé d'organiser, à cette occasion, une fête par souscription ouverte à tous les membres du Touring-Club et à ceux-là seulement.

Cette fête aura lieu le dimanche 8 juillet, à Versailles, théâtre des premiers exploits du cycle et de l'automobile.

M. Dujardin Beaumetz, sous secrétaire d'Etat aux Beaux-Arts, a mis très gracieusement à la disposition de cette Association l'Orangerie du Palais de Versailles, où un grand banquet aura lieu à midi.

Plus de 1.000 couverts y pourront être dressés.

Tout est réuni dans ce lieu pour l'agrément des convives : la majesté de l'édifice dont les voûtes s'élèvent à plus de 12 mètres, la fraîcheur garantie par l'épaisseur des murs, la beauté du spectacle qu'offre à la vue la pièce d'eau des Suisses, d'une étendue de 12 hectares, et le rideau de verdure formé par les bois de Satory.

Des démarches ont été faites près de M. le général Dubois, commandant la place de Paris, pour que la musique du 1er régiment du génie, dont la réputation va de pair avec celle de la garde républicaine, puisse prêter son concours.

Dans l'après-midi, les grandes eaux de toutes les pièces du parc joueront spécialement à l'occasion de la fête.

Le prix de la souscription est fixé à 10 francs par personne ; aucune invitation ne sera adressée, hormis aux membres d'honneur et aux personnalités officielles.

Bien que le programme ne soit pas définitivement arrêté, la date est absolument fixée, et on peut, dès à présent, s'inscrire en envoyant le montant de la souscription, au siège social du Touring-Club, 65, avenue de la Grande-Armée.

Des dispositions spéciales seront prises pour le garage des bicyclettes et des voitures.

⁂

Au Port

— Hier, vers 2 heures, un grand paquebot des Messageries maritimes « l'Adjoor », a séjourné pendant quelques heures sur notre rade et est resté en communication avec la terre.

— Le vap. « Alphonse Conseil », cap. Bertrand, est arrivé des Sables d'Olonne avec 700 tonnes de blé pour la minoterie de Corte. Consignataire, M. A. Padovani.

Services de vapeurs Arthur C. Southwell.

Départ ; Vap. allemand « Rom », cap. Wilhg, à destination de Hambourg.

Etat-Civil

MARIAGES

Marleoni Dominique, marchand de bois et Lucciani Marie-Lucie, tailleuse, tous deux de Bastia.

Casanova Jean-Baptiste, marin, et Casanova Marie-Lucie, tailleuse, tous deux de Bastia.

Fontenaubona Jean-Louis-Frédéric-Antoine-David, coiffeur, de Bastia, et Olmeta Basbo, tailleuse, d'Oletta.

Carrega Joseph-Gelina, industriel, de Bonifacio, et Musso Anne-Marie-Catherine, de Bastia.

Tenaille Jean, soldat au 38e d'artillerie, de Paris, et Morucchini Marie-Xavière-Joséphine-Mariane, de Papeite (Tahiti).

NAISSANCES

Lorenzi Lucie. — Tonarelli Alice-Marie-Jéromine.

DÉCÈS

Paoli Toussaint, 8 mois, de Bastia.
Bartoli Martin, 4 ans, de Bastia.

Ministère de la Guerre

Adjudication à Bastia le neuf juillet 1906 de l'Entreprise des fourrages à la ration.

Les demandes d'admission soumissionner devront parvenir le 23 juin 1906, à 5 heures du soir auplus tard, au Sous-Intendant militaire chargé du Service des subsistances au chef-lieu du département du domicile légal des candidats.

Pour tous autres renseignements consulter les affiches ou s'adresser aux Sous-Intendants militaires de Bastia et d'Ajaccio.

A LOUER

Villa Blanchard

S'adresser à Me Giordani, notaire.

DERNIÈRES NOUVELLES

Service télégraphique spécial du *Petit Bastiais* 00298

BOURSE DE PARIS

	2 juin	5 juin.
Rente 3 0/0 ancien	98 55	— 98.6
— 3 1/2 0/0 nouvelle,	98.35	— 98 40

ex-coupon.

Nouvelles Maritimes

L'indiscipline à bord des navires de guerre

Brest, 5 juin.

On signale plusieurs cas d'indiscipline à bord des navires de guerre.

Ainsi, depuis le retour des Etats-Unis du cuirassé la « Marseillaise », presque tout l'équipage est en bordée.

Dimanche dernier, à bord du croiseur cuirassé « Amiral Aube », cinquante matelots, punis de prison, ont chanté l' « Internationale » avec accompagnement d'accordéons.

LE PARLEMENT
Chambre des Députés

Réunion dans les bureaux

Paris, 5 juin.

Les députés se sont réunis aujourd'hui, à 2 heures, dans leurs bureaux, et ont procédé à l'organisation des onze bureaux.

Vérification des pouvoirs

Aussitôt après la constitution des bureaux, les députés ont commencé l'examen des dossiers électoraux.

Les élections contestées

L'élection de Sartene

On croit qu'il y aura beaucoup plus d'élections contestées, qu'on ne l'avait cru tout d'abord.

Le sixième bureau, qui est chargé de la vérification des élections de la Corse, a reçu une protestation contre l'élection de Sartene.

Nouvelles Militaires

Cadre de réserve

Paris, 5 juin.

M. le général Fabre, commandant le 17e corps d'armée, à Toulouse, est placé, à dater de ce jour, dans la 2e section (réserve) du cadre de l'état-major général de l'armée.

Conseil des Ministres

Paris, 5 juin.

Les ministres se sont réunis ce matin, en conseil, à l'Elysée, sous la présidence de M. Fallières.

Le déficit

M. Poincaré, ministre des finances, a annoncé au conseil que, grâce à certaines réductions opérées sur les budgets des divers ministères, le déficit prévu pour 1907, sera sensiblement diminué.

L'impôt sur le revenu

Le ministre des finances a entretenu également le conseil sur la question de l'impôt sur le revenu qui sera un impôt dégressif.

Mouvement administratif

M. Clémenceau, ministre de l'intérieur, a préventé à la signature présidentielle le décret nommant M. Hyerard, préfet de la Nièvre, aux mêmes fonctions dans l'Eure, en remplacement de M. Beverini-Vico, admis à faire valoir ses droits à la retraite.

Le personnel des postes

M. Barthou, ministre des postes, a fait savoir au conseil qu'il donnera satisfaction à certaines réclamations légitimes du personnel des postes.

Affaires courantes

Le Conseil s'est ensuite occupé de l'expédition des affaires courantes.

LA SANTÉ du général Dessirier

Paris, 5 juin.

L'état du général Dessirier, gouverneur militaire de Paris, s'est subitement aggravé aujourd'hui.

Tout espoir de le sauver est perdu.

Les médecins qui le soignent, MM. les docteurs Auger, Dugnet, Landrian et Pasteau, ont rédigé un bulletin ce soir, dans lequel ils ont déclaré que l'état du général Dessirier était désespéré.

Tirages financiers

Paris, 5 juin.

Communales 1879

L'obligation 996.611 est sortie remboursable à 100.000 francs.

L'obligation 955.270 est sortie remboursable à 25.000 francs.

Communales 1891

L'obligation 686.493 est sortie remboursable à 100.000 francs.

L'obligation 699.642 est sortie remboursable à 100 000 francs.

Communales 1880

L'obligation 357.240 est sortie remboursable à 100.000 francs.

Communales 1899

L'obligation 176.421 est sortie remboursable à 150 000 francs.

L'obligation 237.154 est sortie remboursable à 5.000 francs.

Ville de Paris 1898

L'obligation 842.832 est sortie remboursable à 200.000 francs.

L'obligation 407.296 est sortie remboursable à 50.000 francs.

EN ALLEMAGNE

Départ de Guillaume II pour Vienne

Berlin 5 juin.

L'empereur Guillaume est parti cet après-midi pour Vienne, où il doit avoir une entrevue avec l'empereur François-Joseph.

Les Morts du Jour

M. Henrique-Duluc

Paris, 5 juin.

M. Henrique-Duluc, député de l'Inde française, est décédé ce matin.

Né à Vico le 30 septembre 1852, ancien officier d'infanterie ; ancien secrétaire général de préfecture, ancien commissaire général des Expositions coloniales de 1889 et 1893 à Chicago ; membre du Conseil supérieur des Colonies ; officier de la Légion d'honneur ; officier de l'Instruction publique ; M. Henrique-Duluc avait été élu pour la première fois en 1898. Il fut réélu en 1902 et en 1906.

AUX ÉTATS-UNIS

Découverte D'UN GRAND COMPLOT

Trois Souverains condamnés par les anarchistes

Washington, 5 juin.

La police vient de découvrir un complot qui se tramait contre le président Roosevelt, le roi Edouard et le tsar.

Soixante anarchistes italiens sont très sérieusement surveillés à Baltimore.

EN BELGIQUE

Assassinat d'un prêtre français

Gand, 5 juin.

Un prêtre qu'on croit d'origine française et qui était connu sous le nom de Père Dujardin, a été assassiné la nuit dernière, dans le petit château qu'il habitait à Nevrale, près de Gand.

Les causes et les auteurs de cet assassinat sont encore inconnus.

L'ATTENTAT contre LE ROI D'ESPAGNE

L'INHUMATION DU CADAVRE de MATEO MORAL l'auteur de l'attentat

Madrid, 5 juin.

L'inhumation du cadavre de Mateo Moral, l'auteur de l'attentat contre les Souverains espagnols, a été inhumé ce matin, au milieu d'une foule considérable, que la police avait peine à contenir.

Le cadavre de Mateo Moral était arrivé dimanche matin de Torrejon-de-Ardor, petit village voisin de Madrid, et avait été transporté immédiatement à la Morgue militaire.

C'est là qu'il a été reconnu par le propriétaire de la maison d'où la bombe a été jetée.

MATEO MORAL

Madrid, 5 juin.

En outre, tout fait supposer qu'il pourrait bien être l'auteur de l'attentat de la rue de Rohan, à Paris.

La police de Barcelone est même bien convaincue de cela.

⁂

On raconte que Mateo Moral, après avoir fait la sieste sur un banc de la gare de Torrejon, causait avec un homme d'équipe, de l'attentat :

« Si je tenais l'auteur de l'attentat, lui aurait-il dit, je crois que je le ferais mourir à coups d'épingles. »

L'auberge de Torrejon

Madrid, 5 juin.

La petite auberge où a été soppçonné Mateo Moral par le propriétaire de l'établissement, est connue sous l'enseigne de : « Ventorro de las Jarices. » Elle est uniquement fréquentée par des muletiers, et se trouve près de la gare de Torrejon-de-Ardoz.

Mateo Moral est donc bien l'auteur de l'attentat contre le roi d'Espagne.

Moral avait mangé un plat de mou et bu une demi-bouteille de vin, mais, troublé par la curiosité des personnes qui étaient dans l'auberge, il paya la dépense qu'il avait faite et sortit, lorsqu'un garde-champêtre lui demanda ses papiers d'identité.

Moral répondit avec calme qu'il les avait perdus, mais pouvait facilement prouver son identité. Il offrit d'aller au bourg, afin de télégraphier à Madrid, si le garde le jugeait nécessaire. Le garde accepta et ils se dirigèrent tous deux vers le bourg.

Découverte des cadavres

Quelques minutes après leur départ, deux détonations retentirent, et les gens de l'auberge se précipitèrent vers le chemin pris par Moral et le garde. Ils trouvèrent les deux cadavres étendus sur la chaussée.

Le garde avait la tête fracassée par une balle entrée par l'œil droit. La mort avait été instantanée.

Moral avait la poitrine traversée par une balle dans la région du cœur. Il tenait encore à la main un revolver à sept coups dont deux étaient vides.

La prime

Madrid, 5 juin.

La somme de 25.000 pesetas, offerte par un député ami du ministre de l'intérieur à la personne qui arrêterait le criminel, sera remise à la veuve du garde Vega, assassiné par Moral.

Les fêtes

Madrid, 5 juin.

Les fêtes continuent, afin de ne pas porter préjudice aux industries qui avaient fait de grands préparatifs et de grandes dépenses. Mais, sur les conseils du gouvernement, et par mesure de prudence, le roi et la reine ne prennent pas part à toutes les réjouissances, ainsi que le comportait le programme.

VIN DU NEBBIO
Domaine de Tuda

Vin rouge **0,35** le litre.
Vin blanc **0,40** id.
17, rue des Terrasses, au coin de la descente de la Fontaine Neuve.

Café-Restaurant des Gourmets
A partir de 4 heures
GLACES

PUZZICHELLO
Eau sulfureuse sodiques contre les maladies de la peau, des bronches, de l'estomac, les hémorroïdes, les maladies contagieuses.
L'établissement restera ouvert jusqu'au 25 juin.
Pour tous renseignements écrire à M. le Directeur de l'Etablissement à Puzzichello.

Pharmacie Centrale
Produits chimiques et pharmaceutiques des premières maisons de Paris, livrés soigneusement après examen et garantis absolument purs. Spécialités françaises et étrangères. Analyses médicales et industrielles.
Emulsions d'huile de foie de morue aux hypophosphites. Eminemment reconstituantes ces émulsions, grâce à leur goût agréable, sont acceptées par les estomacs les plus délicats.
M. Luigi, pharmacien de 1re classe, place Saint-Nicolas, Bastia.

FIÉVREUX
Guérissez-vous avec la DIANOSE
Dans toutes les saisons, ce produit est employé avec le plus grand succès.
Le traitement produit non seulement la guérison, mais en outre, le retour des accès de fièvre.
Aucun vertige, aucun bourdonnement d'oreilles, aucune atteinte à l'estomac ne sont à craindre.
Que ceux qui souffrent des fièvres paludéennes emploient la Dianose. Ils seront étonnés par la rapidité de son action !
Paris, A. Ollagnier, Phm, 16, rue de Seine,
Bastia, Pierre Luciani, Phm, Pl. St Nicolas.

VER SOLITAIRE. Cure radicale en un jour sans danger en deux heures par les GLOBULES de SECRETAN
REMÈDE PRIMÉ par la Société de Paris, TRENTE ANS DE SUCCÈS.
Chez Mme Secretan, rentier, 19, rue de Provence, 10e, et LES DÉPOSITAIRES. Prix : 10 fr. LA BOUTEILLE. Prix : 10 fr. PARIS.

LIBRAIRIE OLLAGNIER
PREMIÈRE COMMUNION
GRAND ASSORTIMENT DE
LIVRES DE MESSE ET DE PIÉTÉ
en maroquin du Levant, cuir Russe chagrin premier choix, ivoire, or, etc.
CHOIX D'IMAGES ET D'EMBLÈMES
en parchemin, ivoire, denteile, soie, etc.
CHOIX et MÉDAILLES
PORTE-MONNAIE DUCHESSE
BOURSES ET ÉTUIS
CHAPELETS
(Haute Nouveauté)

COMPAGNIE MÉDITERRANÉENNE DE NAVIGATION
NOUVEAUX SERVICES RAPIDES
Corse — Algérie — Tunisie — Italie

Départs de			Arrivées à		
Marseille	Vendredi	minuit.	Nice	Samedi	4 heures s.
Nice	Samedi	4 heures s.	Bastia	Dimanche	4 heures m.
Bastia	Dimanche	midi.	Tunis	Lundi	minuit.
Tunis	Mardi	4 heures s.	Bastia	Jeudi	4 heures m.
Bastia	Jeudi	midi.	Marseille	Vendredi	6 heures m.

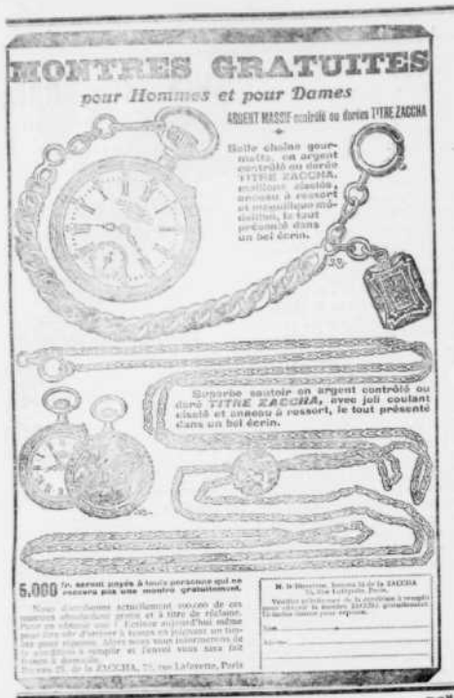

Cordonnerie Modèle
Bastia, 33, Boulevard Paoli, 33, Bastia
Eugène PERICCHI, propriétaire

Saison Printemps-Eté 1906

Grand choix de chaussures pour Hommes, Dames et Enfants
Rayon spécial de chaussures de luxe
Grand assortiment de chaussures en couleurs
Choix considérable de pantoufles

Prix très réduits

M. Eugène PERICCHI a l'honneur d'informer ses nombreux clients de l'intérieur et du Cap qu'il reçoit les ordres par correspondance et tous les soins seront apportés à leur prompte réfection.

La Maison se charge des réparations

MAISON DE CONFIANCE
BIJOUTERIE MATTEI
20, Boulevard Paoli

La BIJOUTERIE MATTEI a l'honneur de prévenir sa nombreuse clientèle, qu'elle ne vend que des articles absolument garantis, or 18 karats et argent 1er titre. Tous les objets par elle mis en vente sont marqués au prix connus et ont déjà subi une réduction sur les prix de vente.

La Bijouterie MATTEI pourra livrer aux prix les plus réduits, des articles de joaillerie, bijouterie, orfèvrerie, montres, chaînes, parures, *alliances*, etc., etc., broches or et argent 1er titre

Sa devise est de vendre « bon et bon marché. »

Spécialité de stylets Vendetta-Corse. Réduction de 10 pour cent or garanti 18 karats.

L'Art de Gagner de l'Argent à la Bourse

25 ans de succès, a valu à l'Auteur les félicitations des Financiers les plus distingués. — Envoi Gratis. — GAILLARD, 5, rue Feydeau, Paris.

COURS SECONDAIRES
de Jeunes Filles d'Ajaccio
DIRIGÉS PAR Mme LUCIE OTTAVI
Officier d'Académie

Cours fondés en 1882 par l'Administration

Les Cours Secondaires d'Ajaccio sont le SEUL établissement public de la ville, le seul aussi où les Cours aient fait par MM. les Professeurs du Collège, de l'Ecole Normale d'instituteurs et d'institutrices.

Exposés en plein Midi, au bord de la mer, vus entièrement sur le golfe, eau et gaz, ils offrent aux familles les meilleures garanties d'hygiène et de confort.

Pensionnat
Demi-Pensionnat — Externat
PRIX TRÈS MODÉRÉS

Succès pour l'année scolaire 1904-1905
4 Elèves reçues au brevet élémentaire sur 5 présentées ;
1 Admission à l'Ecole Normale sur 3 ;
10 Brevets supérieurs sur 18.
Des Institutrices pourvues du brevet supérieur sont attachées à l'Etablissement.
Préparation spéciale au concours d'admission à l'Ecole Normale et pour la bourse de l'Enseignement primaire supérieur.

Maux de Dents guéris radicalement par les Boulettes Dentaires

de A. FOURGEAUD, Pharmacien, à Périgueux
Refuser tous les Contrefaçons. Exiger la véritable pendant

Dépôts : Pharmacien Luigi à Bastia, Raffaelli à Corte, Padovani à l'Ile-Rousse, Scagliola, 2, cours Napoléon, à Ajaccio.

HOTEL D'EUROPE
ADÉLAÏDE COLOMBANI
Bastia — 2 et 5, rue de l'Opéra — Bastia

Cet Hôtel se recommande par sa belle situation, au centre de la ville, à proximité des principaux établissements.

Il possède, en outre, un superbe jardin éclairé à l'acétylène, où les clients peuvent prendre leur repas pendant l'été.

Banquets — Noces — Festins
Pension à des prix modérés

Mme MASSEL-WOOD
Chirurgien-dentiste

a l'honneur de prévenir sa nombreuse clientèle que son cabinet est ouvert tous les jours à **Ajaccio**, de 8 heures du matin à 4 heures du soir, **Cours Grandval**, en face Cardinali, photographe, et à **Bastia**, **1, rue de l'Opéra**, en face des magasins Orenga,
du 1er au 8 de chaque mois.

LA FORTUNE POUR TOUS
Pas de Combinaisons
Opérations simples et précises

Tout le monde doit et peut se constituer un capital et essayer de profiter un de ces gros lots.

Les tirages ont lieu SIX fois par an :

1 tirage	à chaque tirage	1 lot de fr.	à chaque tirage
1 lot de fr.	250 000	1 —	250 000
1 —	100 000	1 —	100 000
2 —	10 000	2 —	10 000
2 —	5 000	2 —	5 000
2 —	2 000	5 —	2 000
50 —	1 000	50 —	1 000

PROCHAIN TIRAGE 15 JUIN
Le titre est payable en 24 versements mensuels, dont
5 francs en souscrivant
Dès le 1er versement, l'acheteur devient propriétaire d'un titre Panama et participe seul pour l'intégralité des lots à tous les tirages, jusqu'à ce que son numéro sorte, soit avec un de ses lots, soit remboursé à 400 francs.
Adresser mandat et correspondances
COMPTOIR GENERAL DE VALEURS A LOTS
6, Rue Paradis, Marseille

ANCIEN CABINET PRADIÈRE
PIERRE SABATÉ
Chirurgien-Dentiste
du Lycée
SUCCESSEUR

DENTS & DENTIERS
(Systèmes perfectionnés)
OBTURATION
& EXTRACTION DES DENTS
sans douleur
Bd Paoli, 18, au 1er
Maison Benedetti

M. P. SABATÉ a l'honneur de prévenir sa nombreuse clientèle, d'avoir à se mettre en garde contre certains charlatans ambulants — se disant chirurgiens-dentistes — qui n'ont pas le droit d'exercer la profession et qui emploient des matières nuisibles à la santé pour la fabrication de dents artificielles.

Le Directeur-Gérant,
J.-B. OLLAGNIER.

Bastia, Imprimerie Ollagnier.

DEMANDEZ PARTOUT :
LA CÉDRATINE
de la Maison L.-N. MATTEI & Cie
Liqueur apéritive, digestive et anti-spamodique, dont l'usage journalier et modéré facilite toutes les fonctions de l'organisme.

MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION
Chaux hydrauliques et Ciments, marques de Villeneuve et Lafarge du Teil. — Plâtres gris et blanc. Carreaux-Mosaïques ou ciment. — Briques plates et rondes. — Carreaux. — Tomettes. — Tuyaux en poterie et en grès.

FERS A PLANCHER I
Fers à barres : Plats, Ronds, Carrés, Fil de fer, Ronces artificielles.

TUYAUX EN FONTE, EN GROS
Appareils Sanitaires
Charles CLEMENT & Cie
Entrepôts aux Magasins Généraux & Boulevard de Cardo, 1.

Pour l'AMARO MATTEI plus de réclame; Messieurs, demandez-le aux Dames.

Aux tempéraments délicats offrez un
VIN DU CAP CORSE
à base de Quinquina
de la Maison L.-N. MATTEI & Cie — BASTIA (Corse)
Apéritif Tonique Fortifiant

Ce vin que nous offrons avec confiance aux Consommateurs diffère complètement de tous ceux connus à ce jour; d'une odeur agréable au palais, il est à la fois tonique et apéritif.

Pris avant les repas, il excite l'appétit, pris après il active et facilite la digestion.

Demandez dans tous les bons Etablissements un Vin du Cap Matteï

XXXIe ANNÉE — JEUDI 7 JUIN 1906 — N° 153

Le Petit Bastiais

5 CENTIMES — JOURNAL QUOTIDIEN — 5 CENTIMES

Rédaction & Administration : 2, Boulevard du Palais, Bastia
J.-B. OLLAGNIER, Directeur

Les annonces sont reçues d'avance et reçues aux Bureaux du Journal.
Petite douze, 1 fr. — Réclames (5e page), 0.75 — Divers, 0.20 — Judiciaires, 0.25

ABONNEMENT (*Payable d'avance*)

	un an	6 mois	3 mois	
Corse	20 fr.	10 fr.	5 fr.	Union Postale, un Numéro Paie: le port en sus.
Autres Départ.	32 »	12 »	6 »	

On ne répond pas des manuscrits déposés.

00299

BIBLIOTHÈQUE BASTIA MUNICIPALE

LE CALENDRIER

Fête d'Aujourd'hui : Saint Robert.
Soleil : (heure nationale)
Lever, 3 h. 57 m. — Coucher, 7 h. 04 s.
Premier quar., le 30. — Pleine Lune, le 6.
Fête de Demain : Saint Médard.

6 JUIN

La Marchande d'Antiquailles

Nouvelle Parisienne

VI

Un jour de fête, j'accompagnai jusqu'à l'Hôtel des Invalides un ami nouveau débarqué à Paris. De là, je fus obligé, pour certaine affaire pressante, de courir au bureau des postes de la rue Saint-Dominique, tout à côté. J'allais signer la dépêche que je venais de rédiger, lorsqu'une tape discrète, presque amicale, accompagnée d'un « Après vous, Monsieur, s'il vous plaît », me fait tourner la tête. La Vénus du magasin d'antiquailles, boulevard Clichy, était là, comme une simple mortelle, attendant son tour, au milieu d'une foule impatiente, enfiévrée. Je lui passai le porte-plume administratif avec un empressement facile à comprendre, et puis d'une voix joyeusement émue qui traduisait à merveille mon agréable surprise :

— Comment, vous ici ?

— Oui, Monsieur, comme vous voyez : maman m'accompagne, ou plutôt, j'accompagne maman, le doigt dans la direction de la grosse dame qui, craignant le remous de la foule grossissante, abritait, de son mieux, son encombrante personne derrière un pilier formant une large baie avec la muraille.

Elle rédigea la télégramme, destiné à un correspondant de province, et moi aidant, elle le tendit à la main toujours prompte qui se tient au guichet. De là, elle me poussa doucement vers Madame Pontz endiguée dans son coin par le flux de la foule envahissante.

La brave femme parut enchantée de me voir ; tout en me présentant la main que je servai avec reconnaissance, elle eut hâte de me dire :

— Nous venons, ma fille et moi, de Grenelle, c'est là qu'habite la tante Grisole, la propre sœur de M. Pontz.

Après ce court colloque, j'invitai ces dames à marcher dans le sillage, que je créai de mon mieux en fendant les flots de cette marée humaine. Nous atterrîmes sans encombre. Une fois sur la chaussée, Mlle Ernestine dit à sa mère :

— Maman, nous allons, si tu veux, comme cela a été d'ailleurs arrêté entre nous, pousser plus loin... jusqu'au Musée du Luxembourg.

Puis, se tournant vers moi :

— J'espère bien que Monsieur voudra nous faire le plaisir de nous accompagner jusque là.

— En vérité, Mademoiselle, je suis confus de l'honneur que vous me faites.

— Dans ce cas, répliqua Mme Pontz, il nous faut hâler une voiture, car je ne me sens pas le courage de faire un pas de plus.

Nous prîmes place de notre mieux dans un fiacre qui passait à vide, et quelques minutes après nous descendions près de la grande porte du Musée. Nous pénétrâmes de plain-pied dans la salle des plâtres. Madame Pontz se fit notre Cicerone. Elle trouvait son rôle tout indiqué, tout naturel. Après une station assez prolongée dans cette première salle, nous passâmes dans la seconde. Dans celle-ci, d'admirables tableaux, signés par les grands maîtres du siècle, avalent le don de provoquer dans les nombreux groupes de visiteurs cosmopolites, qui circulaient lentement, stationnaient longuement, se livraient à des transports d'admiration qui tenaient du délire, des ha ! exclamatifs poussés dans toutes les langues.

Mme Pontz, essoufflée par son savant babil, fatiguée d'autre part, par ses stations de longue durée dans la salle des plâtres, elle si grosse et si lourde sur ses pieds chinois, ne laissa tomber enfin, fourbue, exténuée, sur une de ces banquettes qui courent le long des murs de la salle.

— Ouf ! s'écria-elle, je suis rendue : cette chaleur caniculaire m'assomme ; et ce disant, elle agitait désespérément un éventail japonais authentique, à l'estampille de Nangasaki.

— Tu peux continuer, ma belle, je vous suis du coin de l'œil.

Malgré cette syllepse doucement comminatoire, le tour de la salle fut continué sous l'œil de l'obèse matrone. Mais cet œil d'Argus perdait à chaque instant un peu de son intrépidité. Il s'ouvrait plus large que jamais par intervalles, pour se fermer tout de suite après. Enfin, il se ferma pour tout de bon.

— Tiens ! la fatigue et la chaleur ont assoupi Maman, s'écria Ernestine, d'un ton presque joyeux.

JEAN-JACQUES ALBERTINI.

(A suivre).

MUSIQUE MILITAIRE

PLACE SAINT-NICOLAS

Programme du 7 juin à 8 h. 1/2

Salut lointain, allegro,	Doering.
Le lac des îles, ouv.,	Auber.
Sogoviano; danse espagnole.	Lacôme.
Aïda, fant.,	Verdi.
Fançailles, valse,	Wenly.

Le Chef de musique, LANY.

Causerie Agricole

Le greffe du châtaignier sur le chêne

Depuis quelques années, nos châtaigneraies sont détruites par la maladie qui continue ses ravages et tarit ainsi une source importante de revenus pour certaines régions de la France.

Actuellement, on estime que la maladie dite de l'encre, a détruit plus de dix mille hectares. Etant donné, d'autre part, que les propriétaires imprévoyants ne font qu'augmenter la livraison de leur gros châtaigniers aux fabriques de tan, il y aura, à un moment donné, pénurie de bois et de fruits, si on ne prend certaines mesures, telles que la création de nouvelles châtaigneraies dans les endroits exempts ou non de la maladie.

Dans les endroits exempts de la maladie, la création de nouvelles châtaigneraies est facile, à la condition, bien entendu, que le terrain soit profond, granitique, schisteux ou silico-argileux, le calcaire étant mortel à cette essence. Il en est tout autrement dans les endroits où les châtaigniers ont été détruits par la maladie ou bien dans les terrains calcaires. Là, la création de nouvelles châtaigneraies est plus difficile.

La pratique semble pourtant avoir trouvé le moyen de reconstituer les châtaigneraies détruites : c'est d'avoir recours à un porte-greffe résistant et sur lequel nos bonnes variétés de châtaignes et de marrons puissent se développer avec toutes leurs qualités.

D'après M. Bioux, propriétaire sylviculteur du Loiret, au château de la Caille, par Tigy, le chêne rouvre (quercus robur) et le chêne pédonculé (quercus pedonculata) se prêteraient bien au greffage du châtaignier et permettraient de fournir des châtaignes dans les terrains ayant plus de 4 0/0 de calcaire, donc que le châtaignier franc de pied ne peut dépasser.

Il se peut, dans les terrains franchement calcaires, que le chêne de Fontane donne de bons résultats ; c'est à essayer, d'autant plus qu'il a l'avantage de végéter convenablement à 1 000 et 1.200 mètres d'altitude ; mais on ne s'aviserа pas de se servir du chêne rouge d'Amérique, qui ne présente aucune affinité avec le châtaignier, *d'après les expériences mêmes de M. Bioux.*

C'est donc au chêne rouvre et au chêne pédonculé que l'on aura recours pour greffer le châtaignier.

Quelques précautions sont à prendre, quand on doit poser le greffon (châtaignier) sur le porte greffe (chêne) En effet, comme le châtaignier se met plus tôt en sève que le chêne, ce qui ne devrait pas être, il faut s'arranger à obtenir le contraire. Et pour cela, on se procure chez des pépiniéristes de jeunes châtaigniers greffés, ayant de très belles pousses ou scions d'un an, sur lesquelles on prend les greffons avant le débourrement des yeux ; puis on transplante ces châtaigniers greffés à la fin de février ou commencement mars ; un retard de végétation se produit pour ceux ci et le chêne prend de l'avance.

Si l'on se procure simplement des greffons, il faut, dès leur réception, les mettre dans une cave, le pied dans l'eau, ou dans un appartement à basse température, pour qu'ils ne débourrent pas, et avant de les utiliser, on les met un jour ou deux derrière une vitre. Le greffon est enlevé en le fendant du côté opposé à l'œil.

Dans le courant avril, par une journée douce et calme, alors que le chêne et le châtaignier sont suffisamment en sève, on procède au greffage. Voici, d'après une communication de M. Bioux à l'assemblée générale de 1906 de la Société des agriculteurs de France, comment on doit procéder : « Les branches porte-greffon sont coupées sur le jeune châtaignier au moment seulement de s'en servir.

« Cette opération ne lui fait aucun mal ; au contraire, elle facilite la reprise du jeune arbre qui forme une tête plus régulière.

« Il est nécessaire de se procurer un greffoir bien affilé, un petit couteau ou pour enlever les greffons, du raphia, le plus doux et le plus large que l'on puisse trouver, du mastic à greffer et un sécateur.

« Les sujets sur lesquels on est susceptible d'opérer ont généralement de 3 à 5 ans ; à cet âge la reprise est plus facile et la grosseur du sujet mieux en rapport avec les greffons employés, lesquels n'ont qu'un an.

« Il est bon d'opérer le plus vivement possible, mais cependant sans précipitation ; moins les organes sont exposés à l'air, mieux cela vaut ; il faut donc avoir un aide.

« On désigne à l'aide l'endroit où il faut couper le sujet, endroit qui doit se trouver à environ 4 centimètres d'une branche latérale, cette dernière devant être laissée intacte pour une raison que je donnerai plus loin ; à l'extrémité du sujet ainsi isolé on ravale, l'aide sectionne l'écorce en lanières, 2 ou 4 au plus, sur deux centimètres de long seulement.

« Pendant que l'aide s'occupe de préparer le sujet, l'opérateur choisit vers le milieu d'une branche de châtaignier, dont la grosseur est à peu près égale à celle du sujet, un œil bien constitué, pratique une incision annulaire à un centimètre au-dessus, une seconde à environ deux en dessous, puis fend longitudinalement du côté opposé à l'œil, introduit le petit écusson dans la fente et manœuvre pour détacher le greffon.

116 FEUILLETON DU PETIT BASTIAIS

Le Conducteur d'Omnibus

PAR

ALFRED SIRVEN & A. SIÉGEL

TROISIÈME PARTIE

LA MÈRE

Tacitement, les deux femmes s'étaient tendues pour que cette soirée de deuil fut plutôt un air de fête.

Loriol, assis dans un coin de la salle manger, essayait, pour tromper son chagrin, de lire un journal du soir.

Mais le brave homme parcourait d'un œil distrait et trempé de larmes la feuille imprimée qu'il tenait à la main, pendant que Mme Loriol vaquait dans la cuisine aux dernière apprêts du repas et que Marie encore cette fois guettait à la fenêtre Jean-Paul qu'on attendait.

Enfin elle le vit paraître.

Du plus loin qu'il l'aperçut, penchée à la croisée, il lui sourit et elle répondit à un sourire.

Elle lui ouvrit la porte et lui tendit son front à baiser.

Puis, en paroles pour Loriol et sa mère, par gestes pour Marie, il raconta l'emploi de sa journée.

A l'administration où il s'était rendu pour dire adieu à ses chefs et à ses camarades, tout le monde avait été parfait pour lui.

Ses supérieurs, en lui témoignant le regret de voir s'éloigner un employé intelligent et sûr, l'avaient assuré qu'ils ne le considéraient pas comme ne faisant plus partie de la Compagnie.

Le jour où il reviendrait, il pouvait être certain d'y retrouver une bonne situation, une situation d'avenir en rapport avec ses mérites et le cas qu'on faisait de lui.

Ses collègues, qui avaient appris à l'aimer et à l'estimer, s'étaient montrés, eux aussi, très chagrinés de son départ.

Bref, tout le monde, en lui serrant la main, lui avait dit :

— Non pas adieu, mais au revoir, du moins, il faut l'espérer.

Et lui, avec un sourire triste, avait répondu à tous :

— Au revoir ? peut-être.

Pendant que, à part lui, il pensait :

— Hélas ! c'est comme un adieu que je voudrais à tous, comme je le dis à mon pays, à ma famille, car je pars ayant au cœur une blessure qui, je le sens, ne se fermera jamais. J'en mourrai peut-être là-bas, en Australie, où je vais cacher ma douleur... Et, si je vis, j'aimerai toujours Marie, je l'aimerai jusqu'à mon dernier souffle... Par conséquent, il m'est interdit de la revoir, puisque les lois de la nature me défendent de l'aimer comme je l'aime !...

Bien entendu, cette pensée de désespoir, il se garda de l'exprimer devant les siens, devant ces braves cœurs qui souffraient autant que lui-même.

Mais ils devinaient en qui se passait en lui et tous, au moment de le quitter pour une séparation qu'ils comprenaient éternelle, se sentaient pour lui animés d'une tendresse plus profonde encore que par le passé.

Discrètement, la mère Loriol avait instruit son fils de la véritable raison qui motivait le départ de Jean-Paul.

Comme autrefois, elle lui avait répété que, Nais étant enceinte au moment de sa fuite, tout indiquait que Marie était bien sa fille, et par conséquent la sœur de Jean-Paul.

Et l'excellent homme qui adorait Marie, n'avait pas de peine à se persuader qu'il était bien son père !

Il maudissait l'amour fatal qui, en s'emparant des deux jeunes gens, les rendait tous malheureux.

Mais lui aussi, honnête, droit et, dans sa simplicité, esclave du devoir et de l'honneur, lui aussi reconnaissait que le départ de Jean-Paul était une nécessité désolante, mais inéluctable.

— Tu as vu M. de Chelles ? demanda-t-il au jeune homme.

— Non.

« Il n'est pas venu à l'administration aujourd'hui.

— Il aurait été convenable d'aller chez lui pour lui faire tes adieux ainsi qu'à sa dame. Sais-tu que grâce à la bonne Mme de Chelles, Marie a d'excellent travail assuré pour de longs mois ?

— Je le sais et sais aussi tout ce que je dois à mon protecteur, aussi n'ai-je pas manqué de me présenter chez lui pour lui rendre mes devoirs, mais il ne m'a pas reçu.

— M. de Chelles a refusé de te recevoir aujourd'hui, sachant que tu partais demain ?

— Il ne recevait personne et la consigne s'appliquait, paraît-il, à moi comme à tout le monde.

— Tu ornais pu, au moins, demander à voir madame ?

— C'est ce que j'ai fait, mais elle non plus n'était pas visible.

— C'est étrange, murmura le conducteur, des gens si accessibles, si peu fiers ! Je n'y comprends rien. Il faut que l'un des deux soit malade.

— J'ai demandé des nouvelles de leur santé et il m'a été répondu qu'elle ne laissait rien à désirer.

— Alors ?

— Je suis comme toi, père, je n'y comprends rien... ou plutôt j'ai comme un pressentiment que le malheur est entré tout à coup dans leur maison. Les domestiques semblaient consternés.

— Un malheur chez M. de Chelles. Oh ! ce serait une injustice que le bon Dieu ne permettrait pas ! De si excellentes gens !... Après ça, nous n'avons rien fait pour souffrir, nous, et cependant nous sommes bien malheureux, dit Loriol avec un gros soupir et en essuyant une larme qui venait de tomber sur sa moustache grise.

— Tais-toi, père, fit vivement Jean-Paul, Marie nous regarde et tu sais que ce qu'elle n'entend pas elle le devine.

Effectivement, Marie, qui depuis un instant observait les deux hommes, montrait une agitation singulière, allant de l'un à l'autre et les interrogeant d'un regard anxieux.

Jean-Paul dut lui répéter, dans le langage qui leur était commun, ce qu'il venait de dire à Loriol.

Elle écoutait quelques secondes, puis, à son tour, par signes :

— Il faut espérer que tu te trompes. Un léger ennui, une de ces petites misères comme il y en a eu tant dans la vie aura peut-être dérangé, attristé l'existence de M. et Mme de Chelles, mais un malheur ? C'est impossible. Quel malheur peut atteindre deux époux qui s'aiment tendrement comme eux ? Ensemble ils même éprouvé quelque déception grave, quelque embarras, une grosse perte d'argent, que sais-je ?... quelque chose même de plus triste, un deuil de famille, par exemple... leur chagrin ne sera que passager et leur amour suffira pour les consoler.

Et tous deux, Jean-Paul et Marie, pensaient en ce moment, le cœur brisé :

— Heureux ceux qui s'aiment et qui ont le droit de s'aimer !

— Leur tendresse commune leur est une large compensation de toutes les tristesses de la vie.

(A suivre).

« Il faut de suite regarder à la partie inférieure de l'œil pour voir s'il n'est pas vidé ; s'il l'est, il faut en détacher un second.

« Aussitôt le greffon détaché, on l'entoure dans une ligature faite avec un brin du raphia, de manière à reconstituer le tuyau (canal d'artichet ou de batellet).

« Insérer ce tuyau ainsi reconstitué sur le chêne qui a été préparé pour la reconnaître, en faisant glisser le greffon sous les lanières pour qu'il y fraye son chemin et se place lui-même, son bord supérieur s'emboîtant avec le bord supérieur du bois du chêne.

« Quand le greffon est ainsi ajusté, tirer sur les deux brins de raphia, pour qu'il y ait adhérence complète entre le bois de chêne et l'écorce du châtaignier ; ajouter ultérieurement, si cela est nécessaire, une seule ligature ne suffit pas, en faire une seconde et la placer de manière à en avoir une en dessus et une en dessous de l'œil. Mais généralement une suffit quand on a la précaution de placer l'œil entre les brins du raphia, lequel est double. On met du mastic à greffer sur le point longitudinal du greffon, ainsi qu'à l'extrémité. On continue l'opération par le recouvrement des lanières qui seront attachées vers leurs extrémités par dessus le greffon, engluer de mastic à greffer les petits interstices qui ne sont produits au bas des lanières de chêne, pour éviter la pénétration de l'air, qui absorberait la sève et pourrait désorganiser le greffon. Si l'écorce du greffon n'embrasse pas complètement le sujet, on fait le joint avec du mastic ; au contraire, si le greffon est trop simple, il faut lui enlever une petite lanière pour qu'on puisse le serrer plus fortement.

« *Remarque.* — Placer l'œil du greffon, autant que possible au Nord, dans le but d'éviter les coups de soleil qui, souvent, le brûlent au moment où il est pour débourrer.

« La branche latérale dont il a été question et quelques commences branche d'appel, joue un rôle très important dans ce genre de greffe : elle oblige la sève à monter jusqu'en haut, au greffon, à même temps que les feuilles qui se développent, l'élaborent ; quand la greffe est poussée et a émis elle-même quelques feuilles, on devra recourcir la branche d'appel et lui laisser une brindille, on encore laisser développer un petit bourgeon ; on en surveille le développement, car il ne doit pas dominer le greffon »

Avant l'exécution du greffage, on supprime les branches du sujet, sauf la branche d'appel, et toutes les jeunes pousses qui partent du sujet. Il faut aussi s'attacher à protéger l'œil du greffon des coups de soleil avec un rameau feuillu, et, greffe, quand la soudure est complète, on débarrasse la greffe et on coupe la ligature, afin d'éviter l'étranglement. A partir de ce moment, on laisse développer les greffes à leur guise. Il est, cependant, prudent de mettre un tuteur, surtout on ligature les jeunes pousses d'une manière tout à fait lâche.

Autant que possible, le greffage du châtaignier sur chêne doit être fait une fois ce dernier à demeure et bien vivant. En pépinière, on peut également exécuter le greffage ; mais alors on est obligé de transplanter, et la reprise, à la reprise, peut être contrariée.

Par le mode de reconstitution que nous venons d'indiquer rapidement, M. Binon est arrivé à obtenir jusqu'à 75 0,0 de réussites et des greffes ne se décollent pas, pleines de vigueur.

En attendant qu'on nous fasse connaître un moyen pratique d'enrayer la maladie des châtaigniers, il était intéressant de signaler la tentative très encourageante de M. Binon, tant sur le chêne pédonculé que sur le chêne rouvre.

J.-B. CASTELLI.

Ce que disent les Journaux

Le Siècle

De M. Cornély, à propos du programme des socialistes unifiés :

« Le collectivisme n'a rien à gagner dans un pays comme le nôtre, où la propriété individuelle est répartie de telle façon que la majorité des citoyens qui votent est propriétaire. La France n'est pas la Russie, c'est-à-dire, un pays encore en enfance, où la forme communelle se confond avec la forme collectiviste comme dans les civilisations entore informes, où l'homme vit en troupeau. Chez nous, le paysan ne réclame pas la moindre de terre dont il a besoin pour faire pousser son jute, cette terre, il la possède et personne n'est de force à la lui enlever. La défaite des socialistes collectivistes, est de ne concilier que l'ouvrier d'usine et de négliger l'ouvrier des champs, c'est-à-dire, la force permanente des nations. »

La Libre Parole

De M. Léon Daudet :

« Il est un immonde que la maçonnerie, cette confrérie bourgeoise avide et scélérate, combat longtemps l'armature du journalisme socialiste l'apologie des assassins de Nancy ? lire ne sont été que de ceux qui était louable en Russie ne saurait être condamnable en Espagne. Quel sentiment les auront retenus ? On leur a appris que Dieu n'existait pas et que s'ils échappaient aux gendarmes leur conscience n'aurait aucun reproche à leur adresser. »

Le Soleil

A propos de la majorité à la Chambre :

« Un des torts les plus invétérés de l'opposition conservatrice et libérale est de toujours compter sur les discordes de la majorité pour rétablir ses affaires. Des gens très fins ayant pensé et dosé les divers éléments dont se compose la majorité ne cessent de chuchoter dans les couloirs que l'heure est proche où cette majorité va se disloquer et se désagréger. Elle est formée d'éléments si disparates et contradictoires, disent-ils, qu'au moindre choc et même au premier cahotant tout cassera.

« Ne seraient pas temps d'en finir avec ces crédulités ? L'opposition ne se décidera-t-elle pas à comprendre que le Bloc est une bande de loups on règne une sévère discipline dès qu'il s'agit de dévorer un troupeau de moutons ? »

GAZETTE DÉPARTEMENTALE

PORTO-VECCHIO. — De grandes courses de chevaux auront lieu lundi, 25 juin.

Le Comité des Fêtes n'a rien négligé pour rehausser l'éclat de ces fêtes.

Dans quelques jours, nous publierons le programme de ces courses.

⁂

CORTE. — On annonce le prochain mariage de M. Dominique Pulicani, le sympathique et bien connu dans tout l'arrondissement, avec Mlle Catherine Luisi, de Venaco. Nous présentons toutes nos félicitations aux futurs époux.

⁂

SOLLACARO. — Le ministre des postes et télégraphes a autorisé la création d'un poste de facteur receveur dans la commune de Sollacaro.

⁂

SCOLCA. — La mort inexorable qui frappe à tort et à travers vient de jeter dans la consternation une des meilleures familles de Scolca : la famille Antonietti, par la mort inattendue de leur père, M. Olivier Antonietti, propriétaire, et avantageusement connu et apprécié non seulement à Scolca, mais dans tous les villages environnants. Aussi, une foule de parents et d'amis accourus des cantons de Campitello, Borgo, Moroccaglia et Campile, s'étaient rendus à Scolca, le 1er juin, pour assister à ses funérailles et rendre un dernier témoignage de sympathie à cet homme de bien, à ce parent serviable, à ce père tendre et affectueux qui vient de disparaître pour toujours.

Il y a quelques mois à peine, un mal terrible se déclarait ; dès les premières atteintes, les professeurs de Pise sont consultés, il passe quelques jours auprès d'eux puis il rentre, en apparence rétabli, au sein de sa famille qu'il avait laissée dans l'inquiétude et les larmes. L'espérance renaît dans le cœur de ses enfants qui croient conserver pour longtemps encore un père si tendrement aimé. Mais hélas ! il était atteint d'une nouvelle crise. Ne se faisant pas illusion sur son état et voyant la mort s'approcher à grands pas, il appelle ses enfants près de lui, leur donne ses sages avertissements et se prépare à mourir chrétiennement comme il a toujours vécu.

En proie aux plus cruelles souffrances, jamais un murmure, jamais un geste d'impatience, mais toujours calme et résigné laissant ainsi à ses enfants, non seulement l'exemple d'une vie laborieusement remplie, car il ne connût d'autres passions que l'amour du travail et de sa famille, mais leur enseignant encore que l'amour de Dieu et le fol soutiennent dans les angoisses de la maladie et font envisager la mort avec moins d'effroi.

Il s'est endormi doucement du doux sommeil du juste, remettant son âme entre les mains de son Créateur en qui il avait mis toute sa confiance et qu'il n'avait jamais cessé d'aimer.

Le deuil était conduit par MM. André-Joseph et Ange-Paul Antonietti, ses enfants, entourés de leurs nombreux parents et suivis de toute la population de Scolca.

Puissent les regrets unanimes de tous ceux qui l'ont connu, adoucir la douleur de son épouse inconsolable et de ses chers enfants si cruellement éprouvés, auxquels nous adressons nos plus respectueuses et sincères condoléances.

L'ENTÉRINEMENT
DES LETTRES DE GRACE
du condamné à mort
CASTELLANI

Hier, à 8 heures du matin, la Cour au grand complet et en robes rouges se réunissait dans la salle des Abeilles, réservée aux audiences solennelles, pour prononcer l'entérinement des lettres de grâce du condamné à mort Castellani.

Elle était présidée par M. le Premier Président Collin. M. le Procureur Général étant absent et M. le Substitut Agostini étant indisposé, M. Angeli, avocat général, occupait seul le banc du ministère public.

Mmes Hyacinthe de Montera, senior et junior, qui, devant la Cour d'assises, avaient présenté la défense de l'accusé et l'avaient assisté de leurs précieux conseils au cours de cette longue affaire, prennent place au banc de la défense.

Castellani avait été conduit par la force armée à l'audience. Un détachement de gendarmerie, commandé par un capitaine, l'emmenait devant la Cour. Les épreuves qu'il a traversées ne paraissent guère l'avoir abattu. Il est gros et gras ; depuis sa condamnation son embonpoint, déjà alors considérable, paraît avoir augmenté.

Dès l'ouverture de l'audience, M. l'avocat général Angeli requiert qu'il plaise à la Cour ordonner qu'il soit donné lecture des lettres de grâce concernant le condamné Castellani et en prononcer l'entérinement.

M. le greffier Orsatti donne lecture du décret de grâce, et la Cour fait droit aux réquisitions du Ministère public. Puis M. le Premier Président déclare l'audience solennelle levée.

A ce moment Castellani prend la parole et remercie les magistrats et ses avocats, puis s'écrie : Vive la République ! Vive M. Fallières !

La force armée l'entraîne, tandis que le beau-frère de la victime, en proie à une légitime émotion, l'accable d'injures.

La grâce de Castellani n'a pas été favorablement accueillie par l'opinion publique qui réclamait pour ce criminel un châtiment exemplaire.

Cour d'Assises

Audience du 6 juin 1906

Présidence de M. GABRIELLI, *conseiller*

Vol

L'audience est ouverte à 2 heures.

Après les formalités d'usage, M. le greffier Orsatti donne lecture de l'acte d'accusation qui est ainsi conçu :

Acte d'accusation

Dans le courant de l'année 1905, M. Romani, négociant à Erbalunga, constata que ses affaires ne prospéraient pas comme d'habitude, ses recettes n'arrivaient même pas à couvrir ses échéances. Il avait dû épuiser une réserve de 2 000 fr. environ et même contracter un emprunt sur titres pour faire face à ses engagements.

Ses investigations pour arriver à connaître les causes de cette situation n'avaient donné aucun résultat, lorsqu'il apprit par la rumeur publique qu'une de ses domestiques, Anonciade Carmigani, qui était plus spécialement chargée de la vente du magasin, était en projet de mariage avec un nommé Jean Liberotti, frère d'un de ses employés. Ayant remarqué d'autre part que les membres de la famille Liberotti se livraient à des dépenses exagérées relativement en rapport avec leurs ressources, il fut amené à se demander si Anonciade Carmigani ne détournait pas des sommes et des marchandises dans son magasin, pour les remettre à la famille de son fiancé. Il interrogea à diverses reprises Anonciade qui finit par reconnaître que, sur les conseils de la dame Antoni Joséphine épouse Liberotti, qui lui avait promis de faciliter son mariage avec son fils Jean, elle avait frauduleusement soustrait de l'argent et des marchandises qu'elle remettait journellement à cette dame qui venait les prendre au magasin de relations avec Anonciade Carmigani et par conséquent elles n'ont jamais reçu d'elle ni argent, ni marchandises.

Pierrette Liberotti reconnaît avoir reçu 200 francs d'Anonciade Carmigani. Celle-ci les lui a remis à titre de dépôt ; elle les tenait dissimulés, de M. Romani qui lui en avait fait cadeau.

Audition des témoins

M. Romani, maire d'Erbalunga, explique dans quelles conditions il a été victime d'un vol important. Depuis longtemps il remarquait qu'un déficit assez considérable se produisait dans son commerce. Il ne savait à quoi en attribuer la cause. Il ne tarda pas à découvrir qu'il était volé. Interrogé par lui, Anonciade Carmigani fit des aveux complets et accusa les Liberotti de l'avoir poussée à faire ce qu'elle avait fait. La mère Liberotti n'est engagée à me restituer la somme de 2 000 francs qu'elle reconnaissait avoir été dérobée à son profit. Elle m'a, à ce sujet, signé un billet.

M. le docteur de Zarbi. — Un jour que je me trouvais chez les Liberotti, dont je suis le médecin, ceux-ci me prièrent d'intervenir auprès de M. Romani pour le prier de retirer sa plainte. Elles promettaient de lui restituer aussitôt 5 ou 600 francs.

Après l'audition de ce témoin, l'audience est levée et renvoyée à demain à 1 heure.

Chronique Judiciaire

La cause initiale de la dernière grève des employés des chemins de fer départementaux fut, on le sait, la révocation du mécanicien Battesti qui, sous prétexte qu'il était encore à jeun, avait un jour, à Casamozza, refusé de partir avant d'avoir déjeuné. Ce mécanicien attendait dernièrement le sympathique directeur de la Compagnie de chemins de fer, M. Fontaine, devant la villa qu'il occupe sur la route de Saint Antoine et le menaçait de mort en lui montrant un revolver.

Immédiatement arrêté, Battesti a été déféré hier au Tribunal correctionnel. M. le Procureur de la République, dans un très énergique réquisitoire, a demandé au Tribunal de réprimer avec la dernière rigueur un fait d'une exceptionnelle gravité.

Me Moretti a, dans une très habile plaidoirie, présenté la défense du prévenu.

Le Tribunal a condamné Battesti à 8 mois de prison.

⁂

On se rappelle qu'au mois de novembre dernier, vers 11 heures du soir, le nommé Benigni déchargeait en plein boulevard Paoli, deux coups de revolver sur le nommé Gasparini qui ne fut que très légèrement atteint, l'arme ont s'était servi Benigni étant des moins perfectionnées.

Gasparini a été déjà condamné plusieurs fois à des peines sévères pour coups et blessures, rébellion, port d'arme prohibée et la procédure démontrait qu'il avait ce soir là porte à Benigni deux formidables coups de bâton qui lui avait occasionné de graves blessures à la tête.

Le Tribunal a condamné Benigni à deux mois de prison avec application de la loi de sursis et Gasparini à 15 jours de prison.

Me Moretti défendait Benigni.

Mes Decori et Hyacinthe de Montera junior, assistaient Gasparini.

⁂

Le Tribunal condamne ensuite à 10 jours de prison pour dévastation de récolte, le nommé Dionisi Virgile.

Défenseur : Me H. de Montera junior.

⁂

Le sieur Salvadori, sujet italien, est condamné à 1 an de prison, par défaut, pour vol et menace de mort.

Enfin, le Tribunal accueille l'exception préjudicielle de propriété, soulevée par Me H. de Montera junior, en faveur du sieur Clavesani, pour suivi pour coupe d'arbres.

SOCIÉTÉS et SYNDICATS

SYNDICAT NATIONAL DES CHEMINS DE FER. — Les syndiqués du groupe de Bastia sont priés de vouloir bien assister à la réunion qui aura lieu le jeudi 7 courant, à 8 heures et demie du soir, au local habituel, place Galetia.

Frière d'être exacts.

Pour le Comité :

Le secrétaire du Comité, Leoni.

Le secrétaire du Groupe, Giammartini.

CYCLO CLUB BASTIAIS. — Les membres de la dite Société sont priés d'assister à la réunion qui aura lieu ce soir, à 8 heures et demie.

DERNIÈRES NOUVELLES

Service télégraphique spécial du *Petit Bastiais* 00300

Petite Gazette

Variations Atmosphériques du 6 juin

Thermomètre — 7 heures du matin + 17 7
à midi + 22 4 à 6 heures du soir + 20 7
Maxima + 23 8 Minima 13 7

Baromètre — 7heures du matin, 764 mm.
à midi, 764 mm. 6 heures du soir, 762 mm.

Vent. — Dans la matinée, N. faible.
Dans l'après-midi, id.

Etat du ciel, découvert.

Pluviomètre, à 7 h. du matin : 0 mm

⁂

Exposition de Bordeaux

Nous avons appris avec un bien vif plaisir que notre excellent concitoyen, M. Nicolas Barti, tapissier à Bastia, a obtenu le diplôme *Hors Concours* à l'Exposition des Arts et Métiers, du commerce et de l'industrie, de Bordeaux.

Nous lui adressons toutes nos félicitations.

⁂

Décès

Hier soir, de nombreux amis suivaient un cercueil recouvert du drap blanc qu'entouraient quatre fillettes en costume virginal. C'était celui de Mlle Léonie Fabiani, emportée dans sa quinzième année, après huit jours de maladie.

Il y a un peu plus d'une semaine elle apparaissait rayonnante de jeunesse et de fraîcheur ; cruellement atteinte, elle n'a pas eu assez de force pour lutter contre le mal. Si bonne et si pieuse, elle a été la consolation de son excellente mère, veuve depuis peu, et que ce nouveau malheur plonge dans le plus profond désespoir.

Puisse-t-elle trouver dans les seuls mots de résignation qui ont marqué les dernières heures de sa fille chérie sur cette terre, une atténuation à la douleur de cette séparation aussi cruelle qu'inattendue.

Officiers de port

M. le maître au cabotage Appietto Joseph a été nommé maître de port de 4e classe à Marseille, en remplacement de M. Ghirardi.

⁂

Au Port

Vap. « Ville de Bastia, » cap. Bellier, de Nice, 50 pas., div.

— Vap. « Bocognano, » cap. Merlin, de Livourne, 34 passag., div.

⁂

A vendre

Maison composée d'un entresol, 1er et 2e étage, à vendre en tout ou en partie, située sur la place du Marché aux Poissons, dite maison Galeazzi.

S'adresser pour renseignements à Mlle Clavellati, à Cardo.

⁂

A louer

A louer pour la saison d'été, appartement meublé, Villa Marmorega.

S'adresser au bureau du journal.

— Appartement de 6 pièces, au 5e étage, n° 32, boulevard Paoli.

S'adresser au bureau du journal.

Charles de Vlucenti, 18, rue de Provence, Paris. Ordres de bourse. Comptant et terme.

Renseignements financiers gratuits sur toutes valeurs cotées ou non cotées. — Courtages officiels.

1 franc pour mille au parquet, et 1.25 pour mille en coulisse.

BAINS DE PUZZICHELLO

L'établissement restera ouvert jusqu'au 25 juin.

BOURSE DE PARIS

	5 juin	6 juin.
3 0/0 anciens	98.60	98.57
3 p. 0/0 nouveaux.	98.40	98 55
	ex-coupon.	

Les Associations Cultuelles

Paris, 6 juin.

Le « Figaro » annonce que les Evêques ont reçu, à titre confidentiel, un projet de statuts, tendant à constituer les associations cultuelles, conformément aux lois de l'Eglise et de l'Etat.

Les Morts du Jour

Le général Dessirier

Paris, 6 juin.

Le général Dessirier, gouverneur militaire de Paris, a succombé ce matin à la maladie qui le minait depuis longtemps.

LE PARLEMENT
Chambre des Députés

Présidence de M. BRISSON

La séance est ouverte à 2 heures.

L'un des secrétaires donne lecture du procès-verbal de la dernière séance qui est adopté.

Vérification des pouvoirs

La Chambre a entièrement consacré toute la séance à la vérification des pouvoirs.

De nombreux députés ont été validés sans débats.

Les députés de la Corse

La Chambre a également examiné les opérations électorales des cinq arrondissements de la Corse.

Les élections de MM. Pierangeli, Gavini, Santelli et Forcioli ont été validées sans discussion.

L'élection de Sartene

L'élection de M. Gabrielli a été réservée

La Chambre examinera dans une prochaine séance les opérations électorales de l'arrondissement de Sartene.

500 ÉLECTIONS VALIDÉES

Dans la séance d'aujourd'hui 500 élections ont été validées.

La Chambre se réunira demain à 5 heures.

AU MAROC
DÉMONSTRATION NAVALE
La demande de la France

Paris, 6 juin.

D'après le « Matin » le gouvernement français demandera au Maghzen pour l'assassinat de M. Charbonnier :

1° une indemnité de 100.000 francs qui sera allouée à la famille de la victime.

2° des excuses officielles ;

3° l'érection d'un monument sur l'emplacement même où le meurtre a été commis.

A FEZ

Tanger, 6 juin.

Une forte secousse de tremblement de terre a été ressentie, à Fez, le 1er juin.

Aucun accident à signaler.

La nouvelle Chambre
Questions à résoudre

Paris, 6 juin.

M. Cochery, ancien ministre et député du Loiret, a déclaré à un rédacteur de « l'Echo de Paris, » que la première question à résoudre est celle concernant l'équilibre du budget.

« Il faut, a-t-il dit, une réforme administrative profonde, si l'on veut arriver à un résultat.

SAN FRANCISCO
SECOUSSES
de tremblement de terre

Paris, 6 juin.

Un télégramme de New-York annonce que la nuit dernière, une violente secousse de tremblement de terre a été ressentie à San Francisco.

La population, qui a été fortement impressionnée, n'a éprouvé aucun dégât matériel.

EN AUTRICHE
L'Empereur Guillaume à Vienne

Vienne, 6 juin.

L'Empereur Guillaume est arrivé ce matin à Vienne.

Il a été reçu à la gare par l'Empereur François-Joseph.

Les deux souverains sont partis aussitôt pour Schœnbrun.

EN ITALIE
Poursuites contre les anarchistes

Rome, 6 juin.

La police d'Ancône a procédé, hier soir, à l'arrestation d'un anarchiste.

A l'Exposition de Milan

Milan, 6 juin.

L'inauguration de la section française à l'exposition internationale de Milan, qui devait avoir lieu demain, sous la présidence de M. Ruau, ministre de l'Agriculture, est reportée au lundi, 18 juin.

L'ATTENTAT
contre
LE ROI D'ESPAGNE
Les complices de Moral

Madrid, 6 juin.

On annonce que la police espagnole est sur les traces des complices de Moral.

La maison meublée, d'où le criminel a lancé la bombe, serait habitée par un anarchiste ayant autrefois dirigé un journal libertaire à Séville.

En outre, l'anarchiste Malatesta, qui habite Londres depuis de longues années, ne serait pas étranger à l'organisation de ce complot.

EN RUSSIE
LA DOUMA
Séance orageuse contre le gouvernement

St Pétersbourg, 6 juin.

La séance d'aujourd'hui a été très orageuse.

L'hostilité contre le gouvernement s'accentue de plus en plus à chaque séance.

M. Onirko, député, a prononcé un discours d'une extrême violence.

« Je ne comprends pas, a-t-il dit, pourquoi les ministres continuent à assister aux débats de la Douma, surtout après le vote unanime de défiance que nous avons adopté. »

M. Onirko termine son discours en attaquant le gouvernement qui agit contrairement aux désirs de la Douma et aux vœux du pays tout entier.

La dissolution

St-Pétersbourg, 6 juin.

Dans les sphères bureaucratiques on parle beaucoup de la dissolution de la Douma.

Cette dissolution serait due principalement aux difficultés qui se sont élevées entre la Douma et le gouvernement qui ne veut pas accepter le principe de l'expropriation des terres.

VARSOVIE
50 personnes emprisonnées sans motif refusent toute nourriture.

Varsovie 6 juin.

A Sandomir, dans la province de Radow, 50 personnes ont été mises en prison, depuis le 1er janvier 1906, sans connaître les motifs pour lesquels elles ont été punies.

Depuis jeudi dernier, ces prisonniers refusent toute nourriture.

Plusieurs se trouvent dans un état très grave.

A KOURSK
Mutinerie de la garnison

Saint-Pétersbourg, 6 juin.

Un détachement de la garnison de Koursk s'est mutiné.

On craint que des collisions ne se produisent.

De nouvelles troupes vont arriver.

A MOSCOU
Les Grèves

Moscou, 6 juin.

Une prochaine grève est à craindre.

La troupe va être renforcée.

De nombreux habitants quittent la ville.

La foule a tenté de libérer les prisonniers politiques détenus dans la prison d'Orenbourg.

Les Cosaques sont intervenus. Une collision sanglante s'est produite.

Plusieurs personnes ont été tuées ; on compte de nombreux blessés.

AVIS

La Maison Dominique MATTEI aîné, Place Saint-Nicolas, Bastia, a l'honneur d'informer sa nombreuse clientèle quelle mettra en vente, à partir du 25 avril, les marchandises désignées, pendant soixantaine :

Soude sublimé pur : en boîtes de 50 k. marque Ronde, 0 80 le ballot ; Marque Ecusson, 0 75 le ballot ; Teinté raffiné, marque Romieu, 0,50 ; du Cadanis sublimé fin, 10 fr. le ballot.

Sucre raffiné : en pains en sacs, à l'entrepôt d'octroi, 61 fr. les 100 k. ; en sacs, morceaux irréguliers de Paris, 60 fr. les 100 k. ; en caisses de 50 k., morceaux réguliers, St-Louis, 62 fr. les 100 k. ; en caisses de 50 k., Méditerranée, 60 fr. 50 les 100 kilos.

Sucre cristallisé, 1er et 3e jet.

Pâtes Rivoire et Carret, par caisses de 60 k. 80 fr. les 100 kilos ; par caisses de 12 k. 84 fr. les 100 k. ; au détail, le 2 paquets de 250 grammes, 0 45

Savon : en caisses de 50 k. For à cheval, 26.50 la caisse ; Abat-jour, 24.50 la caisse ; Cordon, 21 fr. la caisse ; Echalote, 20,50 la caisse.

Sel gros des Iles d'Hyères, 11 fr. les 100 kilos.

Sel fin en sacs de 50 k, 13.50 les 100 k.

Farinette extra blanche, 14.50 à 15 fr. les 100 kilos.

Repasso toulon, 12.50 à 13.50 les 100 k.

Farines : Coty, Dagrand, Merly, Bilard, Parrel bordlanaks, Thomas et Cie grues.

Pétrole Atlantic, 14 fr. 50 la caisse à l'entrepôt d'octroi.

CHAMPAGNE COSTE-FOLCHER
ÉPERNAY

Exposition de Liège 1905, Médaille d'Or Exposition Internationale d'Alimentation Paris 1905, Grand Prix

Le Champagne COSTE-FOLCHER a été le seul admis aux banquets de 30.000 et 50.000 couverts servis les 30 octobre 1904 et 5 novembre 1905, à la Galerie des Machines à Paris pour les Fêtes de la Mutualité.

Agent à Bastia : M. PHILIPPE POGGI.

VIN DU NEBBIO
Domaine de Tuda

Vin rouge **0,35** le litre.
Vin blanc **0,40** id.
17, rue des Terrasses, au coin de la descende de la Fontaine Neuve.

Bijouterie-Horlogerie
DANESI fils
Boulevard Paoli, 16, Bastia

M. Danesi fils, ancien élève des fabriques d'horlogerie de Besançon, a l'honneur de prévenir sa nombreuse clientèle qu'il se charge de toutes sortes de réparations de montres et pendules, à des prix défiant toute concurrence.

M. Danesi, faisant ici-même toutes les réparations, est à même de livrer un travail très soigné et garanti.

Marque recommandée
COGNAC — FINE CHAMPAGNE
BOULESTIN & Cie
COGNAC

TRANSPORTS DIRECTS
entre Bastia
et les ports du Nord
Services bi-mensuels de vapeur
de **BASTIA** pour
LONDRES, LIVERPOOL, NEWCASTEL
ANVERS, HAMBOURG
et les ports d'ESPAGNE
Pour dates des départs et tous les renseignements s'adresser à
MACARTHUR C. SOUTHWELL
Bastia

COMPAGNIE MÉDITERRANÉENNE DE NAVIGATION
NOUVEAUX SERVICES RAPIDES
Corse — Algérie — Tunisie — Italie

Départs de			Arrivées à		
Marseille	Vendredi	minuit.	Nice	Samedi	8 heures m.
Nice	Samedi	4 heures s.	Bastia	Dimanche	4 heures m.
Bastia	Dimanche	midi.	Tunis	Lundi	minuit.
Tunis	Mardi	4 heures s.	Bastia	Jeudi	4 heures m.
Bastia	Jeudi	midi.	Marseille	Vendredi	6 heures m.

BATTEUSES MAYFARTH

à bras, à manège, à moteur
montées des construits à roulement
Douceur de roulement incomparable
Batteuses à bras avec
rendement de 40 hectolitres en 10 heures

Plus de 90.000 Batteuses et Manèges livrés annuellement

Charrues — Hache — Paille — Concasseurs,
Ecraseuses — Semoirs et toutes machines agricoles.

FAUCHEUSES, MOISSONNEUSES & LIEUSES
Canadiennes Noxon.

P. MAYFARTH & Cie — Paris, 6, rue Riquet

Correspondance en français ou Italien

On demande de bons agents

AGENT A CARTICASI : Jean-Mathieu MATTEI, à Carticasi par St Lauren?.

PHARMACIE Centrale du Nord
LE MEILLEUR MARCHÉ DE TOUT PARIS
132 et 134 Rue Lafayette
CATALOGUE FRANCO SUR DEMANDE
Dépôt Général du FER GAFFARD

Ne pas oublier que l'Amaro Matteï est utile pendant l'été et indispensable pendant l'hiver.

Mme MASSEL-WOOD
Chirurgien-dentiste
a l'honneur de prévenir sa nombreuse clientèle que son cabinet est ouvert tous les jours à **Ajaccio**, de 8 heures du matin à 4 heures du soir, **Cours Grandval**, en face Cardinali, photographe, et à **Bastia**, **1, rue de l'Opéra**, en face des magasins Orenga,
du 1er au 8 de chaque mois.

Atelier de Dorure
SAUVEUR MAGGIOTTI, Doreur
Rue des Terrasses, Bastia

Travaux et réparations d'objets d'Eglise

Chandeliers, Reliquaires, Trônes, Crucifix, Statues, Croix, etc., etc.
Ces travaux sont exécutés avec soin et à des prix modérés.
Exécution de travaux de dorure dans les églises, ainsi qoo dans les appartements.

CHOCOLAT MENIER

Installation
à Gaz et Acétylène
Jean Cini, ex ouvrier du Gaz
Place de l'Hôtel de Ville, 4, Bastia
Vente de becs, verres et manchons
Appareils sur commande
Abonnement pour l'entretien de l'éclairage; — Travail soigné et garanti.

A LOUER
Villa Blanchard
S'adresser à Me Giordani, notaire.

COURS SECONDAIRES
de Jeunes Filles d'Ajaccio
DIRIGÉS PAR Mme LUCIE OTTAVI
Officier d'Académie
Cours fondés en 1882 par l'Administration

Les Cours Secondaires d'Ajaccio sont le SEUL établissement public de la ville, le seul aussi où les Cours sont faits par MM. les Professeurs du Collège, de l'Ecole Normale d'instituteurs et l'Institution.
Ils sont en plein Midi, au bord de la mer, vue splendide sur le golfe, eau et gaz, ils offrent aux familles les meilleures garanties d'hygiène et de confort.

Pensionnat
Demi-Pensionnat — Externat

PRIX TRÈS MODÉRÉS

Succès pour l'année scolaire 1904 1905
4 Elèves reçues au brevet élémentaire sur 5 présentées;
4 Admission à l'Ecole Normale sur 3;
16 Brevets supérieurs sur 18.
Des Institutrices pourvues du brevet supérieur sont attachées à l'établissement.
Préparation spéciale au concours d'admission à l'Ecole Normale et pour la bourse de l'Enseignement primaire supérieur.

Cordonnerie Modèle
Bastia, 33, Boulevard Paoli, 33, Bastia
Eugène PERICCHI, propriétaire

Saison Printemps-Eté 1906

Grand choix de chaussures pour Hommes, Dames et Enfants
Rayon spécial de chaussures de luxe
Grand assortiment de chaussures en couleurs
Choix considérable de pantoufles

Prix très réduits

M. Eugène PERICCHI a l'honneur d'informer ses nombreux clients de l'intérieur et du Cap qu'il reçoit les ordres par correspondance et tous les soins seront apportés à leur prompte réception.

La Maison se charge des réparations

BILLETS de LOTERIES REMBOURSES

Envoyez 20 f. 65 à M. Auguste Godart, fils de la Caisse des billets de Loteries remboursables, 50, rue Notre-Dame des Victoires, Paris et vous recevrez, par retour du courrier, sous pli recommandé : 1° 20 billets des Loteries que vous aurez indiquées ; 2° Un bon de remboursement de 20 f. qui vous sera payé par vue de 4 Usages suivants, par l'une des plus importantes Compagnies de Capitalisation, fonctionnant sous la surveillance du Gouvernement français (notre Caisse, de Capitalisation, fonctionnant sous la surveillance du Gouvernement français).
Ne pas confondre, ce sont les billets que vous recevrez et non des numéros.
Le Chef Comptable certifie la perte du reçu des billets ou les achetant à M. Auguste Godart, fils de la Caisse des billets de Loteries remboursables, qui applique une partie de la somme faite aux marchands de billets pour rembourser la somme nécessaire au remboursement de leur argent net. Pour un billet, nouveau 10 f. 65 et vous aurez un bon de 10 francs, remboursement net. Pour un billet, nouveau 10 f. 65 et vous aurez un bon de 10 francs, remboursement net. Pour un billet, nouveau 10 f. 65 et vous aurez un bon de 10 francs, remboursement net.
Adresse de la même Ecole, 7e Arrondissement, Godart, fils aîné. Adresse : Je demande la Fourberie assortie des Loteries en cours d'émission, si vous êtes gâté dans votre choix. Prochains tirages : des Loteries en cours d'émission, si vous êtes gâté dans votre choix.

HOTEL D'EUROPE
ADÉLAÏ DE COLOMBANI
Bastia — 3 et 5, rue de l'Opéra — Bastia

Cet Hôtel se recommande par sa belle situation, au centre de la ville, à proximité des principaux établissements.
Il possède, en outre, un superbe jardin éclairé à l'acétylène où les clients peuvent prendre leur repas pendant l'été.

Banquets — Noces — Fêtes
Pension à des prix modérés

LA FORTUNE POUR TOUS
Pas de Combinaisons
Opérations simples et précises
Tout le monde doit et peut se constituer un capital et assurer un sort à ses enfants

Les tirages ont lieu DIX fois par an :

A chaque tirage		A chaque tirage	
1 lot de	5 000 f.	1 lot de	250 000
1 —	1 000	1 —	100 000
1 —	500	1 —	10 000
2 —	100	2 —	5 000
5 —	50	5 —	2 000
20 —	20	50 —	1 000

PROCHAIN TIRAGE 15 JUIN
Le titre est payable en 24 versements mensuels, dont
5 francs en souscrivant
Dès le 1er versement, l'acheteur devient propriétaire d'un titre remboursable et participe seul pour l'intégralité des lots à tous les tirages, jusqu'à ce que son numéro sorte, soit avec un de ces lots, soit remboursé à 100 francs.
Adresser mandat et correspondance
COMPTOIR GENERAL DE VALEURS A LOTS
G. Rue Fauchet, Marseille

A VENDRE
A vendre : Calèches, Victoria, Cabriolet et Charrettes ; prix avantageux.
S'adresser au concierge de Top...

A VENDRE
Feuilles de mûriers du domaine de Pioetto.
S'adresser à MM. L. N. Mattei et Cie, Bastia.

Lisez tous les Jeudis
le
Journal des Voyages
La plus attrayante des publications hebdomadaires.
ROMANS D'AVENTURES
par les auteurs les plus célèbres :
Louis Boussenard, Paul d'Ivoi, Henry Lecarpe, etc.
Récits d'Explorations. ve Nombreuses Variétés.
SUPERBES ILLUSTRATIONS
15 centimes le Numéro. En vente partout.
Abonnement de Trois Mois avec Prime contre mandat-poste de 2 fr. 50, abonné, 140, rue Montmartre, Paris.

MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION
Chaux hydrauliques et Ciments, marques de Villeneuve et La-farge du Teil. — Plâtres gris et blanc. Carreaux-Mosaïques en ciment. — Briques plates et rondes. — Carreaux. — Tomettes — Tuyaux en poterie et en grès.

FERS A PLANCHER
Fers en barres : Plats, Ronds, Carrés, Fil de fer, Ronces artificielles.
TUYAUX EN FONTE, EN GROS
Appareils Sanitaires
Charles CLÈMENT & Cie
Entrepôts aux Magasins Généraux & Boulevard de Cardo.

Aux tempéraments délicats offrez un
VIN DU CAP CORSE
à base de Quinquina
de la Maison L.-N. MATTEI, & Cie — BASTIA (Corse)
Apéritif Tonique Fortifiant

Ce vin que nous offrons avec confiance aux Consommateurs diffère complètement de tous ceux connus à ce jour; d'un goût agréable au palais, il est à la fois tonique et apéritif.
Pris avant les repas, il excite l'appétit, pris après il active et facilite la digestion.

Demandez dans tous les bons Etablissements un Vin du Cap Mattei

XXXIe ANNÉE — VENDREDI 8 JUIN 1906 — N° 154

Le Petit Bastiais

5 CENTIMES — JOURNAL QUOTIDIEN — 5 CENTIMES

Rédaction & Administration : 2, Boulevard du Palais, Bastia
J.-B. OLLAGNIER, Directeur

Les annonces sont reçues d'avance et signées aux Bureaux du Journal.
Petite divers, 1 fr. — Réclames (3e page), 0.75 — Divers, 0.30 — Judiciaires, 0.25

ABONNEMENT (*Payable d'avance*)

	un an	6 mois	3 mois	
Corse	20 fr.	10 fr.	5 fr.	Union postale, et autres Pays : le port en sus.
Autres Départ.	25 »	12 »	6 »	

On ne répond pas des manuscrits déposés.

LE CALENDRIER

Fête d'Aujourd'hui : Saint Médard.
Soleil : (heure nationale)
Lever, 3 h. 57 m. — Coucher, 7 h. 04 s.
Premier quar., le 30. — Pleine Lune, le 6.
Fête de Demain : Saint Félicien.

7 JUIN

M. Fallières
A TOURCOING

Le président de la République a fait hier d'heureux débuts dans cette part de sa fonction qui consiste à représenter l'unité et la solidarité nationales. Il est allé à Tourcoing pour la fête fédérale de gymnastique. On ne peut que louer la délicatesse et la franchise de la pensée qui avait fait choisir le lieu de ce premier déplacement officiel du chef de l'Etat. C'était dans cette région du Nord où, voici quelques semaines passées, des conflits déplorables troublaient l'ordre et la paix publiques, mettant aux prises les soldats et les ouvriers, fils du même sang. Des âmes un peu trempées ne doivent pas avoir peur de ces souvenirs : au lieu de les fuir, elles y puisent une leçon salutaire. C'est pourquoi les représentants du gouvernement ont eu raison de ne pas renoncer à ce voyage et d'aborder avec une courageuse sincérité les réflexions que suggérait la mémoire des épisodes d'hier.

Nous ne nous attarderons pas à commenter les brèves allocutions prononcées par M. Fallières et qui se valent toutes par l'accent de simplicité cordiale où se retrouve la tradition vraiment républicaine de nos meilleurs présidents. Mais il y a eu dans la journée un incident qui a particulièrement impressionné les personnes présentes : ce fut l'échange des discours entre le général commandant le 1er corps d'armée et le président de la République. Le général Lebon a remercié en excellents termes le gouvernement à cause des témoignages officieux donnés aux troupes à la suite des « circonstances difficiles » ; il n'a fait, avec beaucoup de tact, que cette allusion strictement obligatoire, et il a trouvé une manière très habile de parler de la population du Nord en vantant les qualités militaires du soldat qu'on y recrute. Cet éloge des « laborieuses et patriotiques populations » s'inspirait de tout ce qu'il y a de chevaleresque et de fraternel dans le cœur des braves gens, civils ou soldats, et l'on ne pouvait donner une plus noble conclusion au passé qui s'efface.

Il semble que le président de la République ait été lui-même ému par ce qu'il y avait de grand dans cet épisode de la journée d'hier. Le discours par lequel il a répondu au général Lebon est d'un ton parfait et s'inspire du plus pur sentiment patriotique et républicain. Il a rappelé lui aussi les heures où l'armée a donné « des preuves des stoïques vertus qui l'ont placée au-dessus de tout éloge ». Et il a résumé le rôle de l'armée et défini tout son respect en cette phrase où rien ne manque et où chaque mot porte : « Gardienne vigilante de nos institutions et de l'intégrale défense de la patrie, quoi qu'on fasse, on ne séparera pas de l'armée de la nation qu'on ne séparera le soldat du drapeau. » On ne peut pas trouver une formule plus complète, ni plus exacte. Elle répond à toutes les préoccupations que l'on peut avoir eues, de part ou d'autre. L'armée se laisserait-elle gagner par certaines sollicitations antirépublicaines ? Se laisserait-elle entamer par la propagande « antimilitariste » ? Non. Ni l'un ni l'autre. Ceux qui ont dénoncé *l'armée contre la nation* n'ont pas vu la vérité; et ceux qui croient pouvoir ameuter *la nation contre l'armée* ne réussiront pas davantage. Le président de la République, en trois lignes admirables (et qui ont déchaîné des applaudissements malgré le protocole), a marqué l'impossibilité de trouver une fissure entre la patrie et la République, entre la nation et l'armée, entre le soldat et le drapeau.

Le cœur du pays tout entier s'associera aux belles paroles de M. Fallières. Toute la région du Nord, qui fut le théâtre de conflits si graves, les répète comme un acte de foi. Il n'y a plus là-bas que des Français qui s'aiment, qui travaillent, qui sont prêts à tout pour la patrie commune, qui se regardent les yeux dans les yeux sans amertume, ni défiance, ni reproches. Heureusement, nous avons cela qui nous permet de nous retrouver nous mêmes et qui nous sauve. M. Clémenceau et M. Etienne, qui ont fait naguère dans le Nord d'autres voyages, accompagnaient M. Fallières. Ils ont vu, l'un et l'autre, que ce qui surnage après la tempête, ce ne sont pas les instincts qui viurent un moment du fond à la surface de l'âme, c'est malgré tout et toujours le dévouement sous toutes ses formes, l'ardeur vers la tâche acceptée et embellie, l'amour de l'idéal et la générosité.

(*Le Temps*).

Causerie Maritime

Dans la séance du 19 janvier 1906, à la Société des Ingénieurs civils de France, M. G. Hart, ingénieur attaché au service maritime de la Compagnie du Nord, a signalé le développement qu'a pris, depuis le commencement de 1904, l'application des turbines à vapeur à la propulsion des navires. Tout d'abord, leur emploi avait été limité à des navires de déplacement restreint, mais aujourd'hui elles ont été appliquées à des navires de 40.000 tonnes et vont l'être à des navires encore plus grands et plus rapides.

Le total de la puissance développée par les turbines installées à bord des navires dépasse actuellement 640.000 chevaux. Cette puissance se répartit approximativement ainsi : turbines Parsons, plus de 590 000 chevaux ; turbines Bréguet à disques de Laval, 4 à 5.000 ; turbines Curtis, 4 à 5.000.

M. G. Hart conteste l'objection faite aux turbines à vapeur comme moteurs de navires et leur consommation de charbon. Cette objection n'est pas exacte pour les vitesses inférieures à 15 ou 16 nœuds. Au-dessus de ces vitesses, l'économie est sensible et croît avec la vitesse.

Il démontre que les turbines présentent de nombreux avantages sur les machines alternatives, notamment en ce qui concerne la réduction des forces d'inertie en jeu et les vibrations qui en sont la conséquence.

L'obstacle le plus sérieux au développement des turbines marines est la difficulté rencontrée par les ingénieurs de construire des appareils pouvant se prêter aux faibles vitesses de rotation.

Depuis deux ans, cependant, les progrès dans ce sens ont été notables : alors qu'en 1903, le nombre de tours oscillait encore entre 700 et 750, il s'est successivement abaissé pour tomber à 180 pour les puissants appareils prévus pour les derniers paquebots de la Compagnie Cunard.

M. Hart terminait sa communication en rappelant les progrès considérables réalisés en si peu de temps dans une question du plus haut intérêt pour la navigation.

∴

Le Consul général de France à Trieste a fait son rapport sur les mouvements de la navigation de ce port. Nous extrayons de ce rapport le passage suivant :

Pendant les cinq premières années, le chiffre total du tonnage des navires à voiles ou à vapeur qui sont entrés dans ce port, a suivi une progression constante : de 2 278.801 tonnes en 1901, il est arrivé à 3.002.0.5 tonnes en 1905.

Pendant la dernière année, le nombre de navires à l'entrée a été de 9.101 ; soit 6.959 vapeurs et 2.142 voiliers ; il se divisé ainsi : Austro-Hongrois, 6.285 vapeurs et 485 voiliers ; Allemands, 31 vapeurs ; Grecs, 69 vapeurs et 60 voiliers ; Anglais, 141 vapeurs ; Italiens, 426 vapeurs et 1 554 voiliers ; Français, 1 vapeur et 1 voilier, le reste appartient aux autres nations.

Les tableaux ci-dessus ne signalent la présence dans les eaux de Trieste en 1905, que 2 navires battant pavillon français, mais je crois qu'il y aurait lieu d'appeler l'attention de nos armateurs sur ce fait, que parmi les bâtiments qui, au cours de la même année, sont venus faire des opérations commerciales dans le port de ma résidence, 119 avaient auparavant fait escale dans un port français ; en outre, 7 avaient touché en Tunisie et 3 en Algérie, et que, d'autre part, 114 navires en sortant de Trieste se sont dirigés vers un des ports de notre littoral.

∴

La *Démocratie de l'Ouest* signale l'entrée au vieux bassin de Saint-Nazaire d'un navire allemand nommé le *Casablanca* (nom d'un port du Maroc), qui chargeait des marchandises prises en transbordement d'une gabarre venue de Nantes. Le *Casablanca* appartient à une Compagnie de navigation allemande qui depuis quelque temps fait fréquemment escaler ses navires à Saint-Nazaire, dans leur trajet de ligne régulière entre les ports d'Allemagne et ceux du Maroc.

Quoiqu'on dise généralement qu'il ne faut pas faire du sentiment, notre patriotisme a été douloureusement surpris. Nous voudrions bien savoir qui est-ce qui a bien pu inciter une Compagnie Allemande de navigation à faire escale dans un port français, à Saint-Nazaire, si bien situé du reste pour la navigation d'escales, pour y enlever à une Compagnie française de navigation le transport de *marchandises françaises*, destinées à la consommation de populations sur lesquelles le Gouvernement français revendique avec juste raison le droit d'exercer l'action d'une police régulière.

L.

---

117 FEUILLETON DU PETIT BASTIAIS

Le Conducteur d'Omnibus

PAR

ALFRED SIRVEN & A. SIÉGEL

TROISIÈME PARTIE

LA MÈRE

— Ah ! si nous étions mariés ensemble comme le sont M. et Mme de Chelles, bien des douleurs pourraient nous atteindre peut être, mais nous aurions la force de les supporter... tandis que nous allons vivre éloignés, séparés peut-être pour toujours... et la séparation éternelle, quand on s'aime, c'est la douleur suprême, atroce, irrémédiable !... celle dont on souffre tant qu'on en peut mourir.

Et tous deux se détournèrent pour se cacher mutuellement leur désespoir.

Pendant le dîner, personne ne manqua : Jean-Paul dut se forcer pour faire honneur aux mets à la neige, son plat de prédilection et le triomphe de la bonne maman Loriol.

Loriol, lui-même, dont le solide appétit était légendaire, n'avait pas faim.

Après le dîner, la veillée commença, une veillée qu'ils eussent voulue, sinon gaie, du moins calme, puisque c'était la dernière qu'ils dussent passer ensemble, et cette soirée, cependant, qu'ils prévoyaient au fond douloureuse, le fut encore plus qu'ils ne le craignaient.

Le malheur appelle le malheur, hélas !

La mère Loriol et Marie étaient occupées, la première à coudre, la seconde à faire du crochet, car, depuis le matin, le bagage de Jean-Paul était prêt, son linge et ses vêtements bien en ordre dans sa modeste malle d'émigrant.

Loriol allait et venait dans la chambre d'un pas fiévreux, agité, se donnant un mal énorme pour étouffer les soupirs qui lui montaient aux lèvres, se mouchant bruyamment à toute minute pour, en même temps, essuyer sans en avoir trop l'air les larmes qu'il ne parvenait pas à retenir.

Jean-Paul s'était assis tout d'abord à côté de Marie, prêt à s'engager dans un de ces entretiens silencieux et si animés pourtant où, pendant tant d'années, ils avaient trouvé une douceur si profonde !...

Mais ce soir-là il évitait les regards de Marie et Marie évitait ses regards.

Et leurs mains étaient impuissantes à figurer la parole, car elles tremblaient, leurs pauvres mains, elles tremblaient de fièvre !...

Tout à coup, Jean-Paul recula brusquement sa chaise de celle de la jeune fille.

S'il était resté un instant de plus près d'elle, il n'aurait pu s'empêcher de la serrer dans ses bras, de l'embrasser follement, et alors aurait eu lieu une scène le violent désespoir qu'il voulait épargner aux siens et à lui-même, à elle surtout, la chaste et courageuse enfant, si pure et si malheureuse !

Il prit le journal que Loriol avait jeté dans un coin et le parcourut à son tour.

Soudain, il poussa un cri de stupeur indignée :

— Oh ! c'est impossible !... c'est une calomnie infâme !...

— Quoi donc ? firent à la fois Loriol et sa mère.

— Ecoutez, dit-il.

Et, pendant que Marie, s'étant levée, se penchait par-dessus son épaule, pour suivre des yeux la lecture qu'il s'apprêtait à faire à haute voix, il commença sur un ton d'émotion sincère :

« Il n'est bruit en ce moment que d'un scandale en dehors intensité dans les circonstances les plus singulières.

« Une jeune femme bien connue dans le monde parisien, où sa grâce a été remarquée aux dernières ventes de charité, serait décidée à se séparer avec éclat de son mari après avoir fait constater l'infidélité de celui-ci.

« Ce qui accroît encore les torts de ce dernier, c'est que, d'esprit faible et détraqué, le corps épuisé par une effroyable maladie nerveuse, il avait été en quelque sorte épousé par pitié pour son misérable état par la jeune comtesse V. O., dont on admire la radieuse beauté.

« La comtesse, qui, depuis quelque temps, faisait surveiller son époux, a acquis la certitude qu'il la trompait avec la femme d'un jeune administrateur d'une des plus grandes entreprises parisiennes de locomotion.

On ne s'explique pas les raisons qui ont pu forcer Mme de C... à préférer à son mari, jeune, élégant, robuste et justement estimé de tous, un malheureux dégradé de la nature comme le comte V. O...

« Malgré la discrétion dont la loi entoure les procès en divorce, celui-ci fait un tel bruit au Palais, que la rumeur en est arrivée jusqu'à nous, et nous aurions cru manquer à nos devoirs envers nos lecteurs en ne les entretenant pas d'une affaire que tout Paris connaîtra bientôt dans ses moindres détails.

« En effet, s'il est quelquefois possible de garder le silence sur certains drames de famille bourgeois et obscurs, il ne l'est pas d'étouffer une affaire où sont mêlées des personnalités en vue comme la belle comtesse V. O..., fille d'un ingénieur justement réputé pour ses inventions, le très sympathique M. de C..., à la situation duquel nous faisons allusion plus haut, et la femme de ce dernier, fille d'un ancien préfet de la République.

« Peut-être, cependant, nous serions-nous tus sur cette regrettable affaire, si nous n'avions été informés qu'un journal boulevardier, moins discret que nous, se disposait à la mettre au jour dans son numéro de demain. Le scandale étant désormais inévitable, nous n'avions plus aucune raison pour ne pas parler d'un fait dont nous avons été informés les premiers.

« Nous voudrions croire à la fidélité du comte V. O. et à l'innocence de Mme de C..., mais leur liaison est, paraît-il, établie par les preuves les plus flagrantes et par de nombreux témoignages oculaires.

« Cependant, il se peut que les faits aient été exagérés, c'est le seul souhait que nous puissions former pour les personnes mêlées à cette déplorable cause.

« Un mois amènera à la dernière heure que les preuves devenant de plus en plus nombreuses et les témoignages de plus en plus positifs, il est à peu près certain que le divorce sera prononcé à tort délai à la requête de la comtesse.

« Il est même à présumer qu'un second divorce, celui de M. et Mme de C..., suivra de près celui du comte et de la comtesse de V. O. »

Quand Jean-Paul, d'une voix qui tremblait, eut achevé la lecture de cet article dont les détails avaient été fournis au journal par Mirouille dans un but que l'on devine, Loriol n'était, hors de lui :

— C'est trop clair ?... M. de C..., administrateur d'une des plus grandes entreprises parisiennes de locomotion... sa femme, fille d'un ancien préfet... C'est bien de M. et de Mme de Chelles qu'il s'agit !... Le voilà, le malheur dont tu avais le pressentiment, Jean-Paul !... Mais il est impossible que le journal dise la vérité... Je suis de ton avis... Il n'y a là qu'une abominable calomnie !...

DE L'ARENA A VESCOVATO

S'il est une question qui devrait préoccuper actuellement, à bon droit, tous ceux qui s'intéressent à l'avenir de notre pays, c'est bien celle des chemins ruraux, — ces auxiliaires précieux du tout progrès économique — et qui se trouvent tous ou presque tous dans un état déplorable.

Pour notre part, à différentes reprises, nous avons signalé aux autorités compétentes l'état de délabrement dans lequel se trouve la route de Vescovato à l'Arena, l'un des chemins où le roulage a considérablement augmenté depuis quelques années.

On ne doit plus ignorer, à cette heure, que cette route devient absolument impraticable en hiver pour les voitures, et que les piétons qui s'y aventurent courent les plus grands risques. Il faut avoir effectué ce voyage en hiver pour savoir que nous ne mérissons pas le tableau à dessein.

D'ailleurs, des accidents, — dont l'un irréparable — se sont déjà produits sur cette route. Il y a deux ans quelques charretiers se blessèrent en voulant éviter les défoncements du sol, et l'un d'eux, n'ayant pu se garer à temps, trouva la mort dans l'une des nombreuses fosses qui garnissent le chemin.

Malgré celà on ne s'est pas encore décidé, en haut lieu, à mettre cette route en état de viabilité. Il faut pourtant que l'on y arrive, si l'on veut éviter le retour d'accidents du genre de ceux dont nous parlons plus haut.

Il y va de la vie de nombreux charretiers, pères de famille pour la plupart, et dont le fouet est l'unique gagne pain; il y va aussi de la prospérité d'un des plus beaux cantons de la Corse.

Si nous élevons de nouveau la voix en faveur de cette route, ce n'est, certes pas, dans un but d'intérêt politique : la politique, d'après nous, doit être écartée de toute question où l'humanité et l'intérêt général, seuls, sont en jeu.

Mais nous ne voudrions pas, si le hasard nous ramenait sur cette route l'été prochain, avoir à saluer, en passant, plusieurs croix, au lieu d'une...

F. A. GIANSILY.

Ce que disent les Journaux

Le Radical

De M. Maujan, sur la majorité qui a nommé M. Henri Brisson à la présidence de la Chambre :

« Maintenant que les choses se sont passées de la manière la plus démocratique, il nous sera permis de rappeler une proposition repoussée par l'ancienne Chambre, à une très faible majorité, la suppression du service secret dans les services parlementaires. Nous espérons que cette proposition de circonstance, qui ne vous point telle ou telle personnalité politique, sera admise sans hésitation, comme on doit admettre tout principe juste, en tout point opportun et plus de clarté et de loyauté dans l'expression de la volonté électorale. »

L'Humanité

Sur le devoir du ministère :

« Le ministère n'est pas, par sa composition, une délégation des groupes, ou de la majorité, cette majorité elle-même est formée d'éléments divers, dont l'union, dont l'action commune, est nécessaire pour discipliner le gouvernement et la majorité. La seule erreur des radicaux a été de croire un moment que les socialistes pouvaient et devaient dans représentation à cette délégation des gauches. Mais il ne suffit pas que les groupes de gauche délibèrent, et qu'ils donnent mandat à leurs délégués, il importe surtout que la majorité prenne nettement position à l'égard du gouvernement. Tout ministre qui ne se prononcera pas à la Chambre avec la ferme dessein de réaliser le programme radical socialiste sera dans l'état actuel des partis un gouvernement de réaction. Le programme des radicaux-socialistes comprend le retour à la nation des mines des chemins de fer. C'est au ministère de voir s'il veut aller jusque-là. S'il ne le fait pas, la majorité qui l'aura refusé tout crédit. »

Le Siècle

De M. Cornély, sur l'attentat :

« Il y a deux choses qui attendrissent toujours l'homme moderne et que respectait déjà au fond de ses cavernes l'homme primitif : deux choses charmantes et douces, dont le regret nous suit tous jusqu'au bord du tombeau : la jeunesse et l'amour. Ces deux choses n'ont pas trouvé grâce devant la brute criminelle de Madrid, elle monde civilisé a appris, avec horreur, que l'Espagne qui a nourri tant d'héroïsme et de loyauté, tant d'enthousiasmes et de gloires, a enfanté aussi le monstre qui la fait frissonner de colère et de dégoût. »

La République Française

A propos de la rentrée des Chambres :

« La désignation des Gauches par cette, inéluctable qui l'une fois toujours vers les plus violentes, avait désigné comme vice-présidents provisoires MM. Rabier et Berteaux. M. Cailliaux avait obtenu deux suffrages de moins que l'ancien ministre de la guerre. Il résulte cependant de maintenir sa candidature et cet acte d'indépendance contre la discipline du Bloc a suffi à donner à réfléchir aux radicaux-socialistes. M. Berteaux, craignant l'échec qui l'eût fait malgré l'investiture de l'impérieuse délégation des Gauches, s'est désisté devant M. Cailliaux qui a été élu. Il est à souhaiter que la leçon profite à l'Union démocratique et aux radicaux timides. Pour ne pas devenir la proie des violents, ils n'ont qu'à le vouloir. »

L'Autorité

De M. Paul de Cassagnac, sur l'attentat de Madrid :

« Il n'est rencontré en France un malfaiteur assez dénué de sens moral et de pudeur pour dire des anarchistes espagnols qui s'en est fait la main sur Alphonse XIII dans les rues de Paris :

« Ce sont au fond de très honnêtes gens, et, quant à moi, je ne ferais aucune difficulté d'aller prendre un bock avec Valdès ».

» Il est temps, grand temps qu'il se trouve en Europe des souverains pour apprendre aux Bobi ce que c'est que des honnêtes gens et aux anarchistes la mesure, la mesure de se déshonorer des échecs enragés.

» Pourquoi est-il encore interdit de faire des hécatombes d'animaux malfaisants ? Pas les anarchistes se multiplient, plus la société doit multiplier contre eux ses moyens de défense. C'est le bon sens, c'est l'instinct de conservation, qui un jour prochain, nous le souhaitons hautement, dictèrent aux chefs d'Etat, aux peuples effrayés exposés aux attentats de ces scélérats, les lois de solidarité qui les mettront enfin hors d'état de nuire. »

Chambre Musicale

Séance du vendredi 8 Juin 1906

PROGRAMME

1. Beethoven, Andante du 4e Trio, (piano, violon, violoncelle).
2. A. Thomas, Mignon, (duo des hirondelles), Mlle B., M. B.
3. Mendelsohn, Sonate, piano et violoncelle.
4. Halévy, La Juive, air du cardinal Brogni, chanté par M. B.
5. Rubinstein. Romance, pour violon.
6. X. Mélodie, chanté par Mlle B.
7. Wieniawski, Souvenir de Posen, violon et piano.
8. Gounod, Faust, (duo du 1er acte), MM. Z. et B.
9. Sivori-Seligmann, Sérénade, piano, violon, violoncelle.

EMPLOIS

réservés aux sous-officiers

Les sous-officiers dont les noms suivent ont été classés pour les emplois ci-après :

Sous Secrétariat des postes et télégraphes

Surveillant des télégraphes, MM. Ansidei, sergent surveillant au pénitencier militaire de Bône; Antonelli, ex sergent au 67e, à Castello di Rostino; Luigi, adjudant au 96e, également classé gagiste au Mont de-Piété.

Expéditionnaire dans les directions départementales, MM. Bonelli, adjudant au 66e; Carroni, adjudant au 126e; Desideri, adjudant au 1er rég. de zouaves; Nicolai, ex sergent au 61e, à Aullene; Sansonetti, adjudant au 3e rég. d'artillerie; Chiappini, maréchal des logis au 13e dragons; Giustiniani, adjudant au 58e; Simoni, ex sergent au 50e.

Gouvernement général de l'Algérie

Expéditionnaire à l'administration centrale, M. Sentucci, adjudant au 3e zouaves.

Commis à l'administration provinciale, M. Albertini, adjudant greffier de 2e classe au pénitencier militaire de Boerset.

Timbreur à l'enregistrement, M. Piatri, ex sergent au génie sur militaire de Bône.

Brigadier facteur des postes, M. Giudici, adjudant au 3e bat. d'inf. légère d'Afrique.

Commis des contributions diverses, MM. Dassori, adjudant au 2e rég. de tirailleurs algériens; Colombani, adjudant à la 21e section de commis et ouvriers militaires d'administration.

COURSES DE BASTIA

Corso fleuri sur la plate à l'issue des Courses

Ainsi que nous l'avons annoncé le mois dernier, les membres du comité des Courses ont organisé cette année une course fleurie à l'issue des courses.

Nous publierons demain les conditions que devront remplir les voitures engagées. Nous nous bornons à indiquer aujourd'hui, que les chevaux, poneys et ânes seront admis indistinctement.

Cour d'Assises

Audience du 6 juin 1906

Présidence de M. GABRIELLI, *conseiller*

Vol

L'audience est ouverte 1 heure.

L'audition des témoins s'achève sans incident. Tous confirment les déclarations qu'ils ont faites à la procédure.

Réquisitoire

M. Angeli, avocat général, demande à MM. les jurés de retenir la culpabilité de tous les accusés. Annonciade Carmignani puisait à plaines mains dans le coffre-fort de son maître. Elle l'avoue. Quand les Libarotti se sont aperçus qu'elle volait, ils l'ont circonvenue, l'ont leurrée avec l'espoir de lui donner leur frère en mariage et l'ont ainsi amenée à les faire bénéficier du produit de ses vols. De tels faits ne sauraient rester impunis.

Plaidoirie de Me Nivaggioli

La parole est donnée à Me Nivaggioli. L'éminent bâtonnier présente la défense de Carmignani Annonciade. Dès le début il demande un verdict d'acquittement. Sa demande ne doit pas étonner MM. les jurés, car les aveux même de l'accusée ne sont pas une objection sérieuse à un verdict absolutoire. Elle a agi sans discernement, et elle aurait été dans le même cas, même si la nouvelle loi sur la majorité pénale n'avait pas été promulguée depuis deux mois.

Les membres de la famille Libarotti ont seuls intérêts à accuser Carmignani Annonciade. Celle-ci a dit la vérité dès le début de l'instruction. Elle n'a changé de système de défense que lorsqu'elle a subi l'influence de ses co-détenues. Des renseignements fournis il résulte que l'accusée est une fille bonne et honnête, mais très simple, au caractère doux et facilement impressionnable. Elle est intelligente, assez instruite, mais d'une nature maladive, en un mot c'est une névrosée.

Dans ces conditions pouvait-elle résister aux insinuations de la dame Libarotti? Non. D'ailleurs, à qui est profité les vols, à la famille Libarotti. Carmignani Annonciade a-t-elle retiré aucun profit des crimes qu'on lui reproche? Aucun. Alors MM. les jurés trouveront que l'accusée n'est pas une volontaire perverse et criminelle et rendront en sa faveur un verdict de non culpabilité.

L'affaire est renvoyée en continuation à demain.

Postes et Télégraphes

Avis au Public

En vertu d'un arrangement conclu, le 15 avril 1904, entre la France et l'Italie, les titulaires de livrets émis par la Caisse d'épargne postale d'Italie [qui transportent leur domicile en France ou y résident momentanément, peuvent obtenir, sans frais, par l'entremise des bureaux de postes français ou italiens, le transfert à la Caisse nationale d'épargne de France de tout ou partie des sommes inscrites sur ces livrets, mais seulement jusqu'à concurrence du maximum de 1,500 francs fixé par l'article 4 de la loi du 20 juillet 1895.

Ces déposants peuvent également obtenir, dans les bureaux de poste français, le remboursement partiel ou intégral de leurs comptes d'épargne.

Il peuvent aussi :

1. Demander par télégraphe et obtenir par la même voie, des remboursements partiels jusqu'à concurrences de trois cents francs par période de quinze jours. La taxe de télégramme-demande est celle du télégramme-réponse doivent être acquittées d'avance par l'intéressé :

2. Demander par poste et obtenir par télégraphe des remboursements sans limitation de somme. Dans ce cas, la taxe du télégramme portant autorisation de remboursement est prélevée par la Caisse italienne sur le compte du titulaire du livret.

Les mêmes avantages sont assurés, en Italie, aux titulaires de livrets de la Caisse nationale d'épargne de France.

Les personnes qui désireraient profiter des nouvelles facilités offertes au public par l'arrangement franco-italien du 15 avril 1904 n'auront qu'à se présenter munies de leurs livrets d'épargne et de pièces établissant leur identité, dans un bureau de poste où elles rédigeront, au moyen d'imprimés spéciaux mis gratuitement à leur disposition, une demande de transfert ou de remboursement international, suivant le cas.

Le nouveau service sera inauguré en France et en Italie le 4er juin 1906.

Epuration nécessaire

Depuis quelque temps Bastia subit une véritable invasion de nervis qui, si on ne prend des mesures énergiques, donneront bientôt à Bastia l'insécurité des rues de Marseille. Le crime de lundi soir, à proximité du concert des Platanes, est une preuve évidente de la férocité de ces précoces malfaiteurs.

Pour cette œuvre d'épuration il faut que la police se montre énergique et vigilante et que notre municipalité se prive des services de ceux des agents qui ne montreraient pas une activité suffisante Un peu plus de zèle également de la part de nos commissaires de police.

Comme corollaire indispensable, notre Tribunal correctionnel devra renoncer à infliger dix jours de prison, alors que le moindre coup de couteau devrait recevoir une sanction plus sévère.

Nos juges correctionnels auront à cœur de contribuer largement à ramener le calme dans les esprits et la crainte salutaire que doit inspirer la justice.

D'ailleurs, le nouveau président, M. Massei, a déjà suffisamment prouvé qu'il savait frapper à bon escient.

A la police de faire le reste.

Petite Gazette

Variations Atmosphériques du 6 juin

Thermomètre — 7 heures du matin + 17 7
à midi + 22 4 à 6 heures du soir + 20 7
Maxima + 23 8 Minima 13 7

Baromètre — 7 heures du matin, 764 mm.
à midi, 764 mm. 6 heures du soir, 762 mm.

Vent. — Dans la matinée, N. faible.
Dans l'après-midi, id.

Etat du ciel, découvert.

Pluviomètre, à 7 h. du matin : 0 mm

Un sauvetage émouvant

On commence à discuter en ville et plus particulièrement à la Citadelle sur le cas de cette jeune fille, que l'on dit somnambule, et qui, l'autre soir, n'avait trouvé rien de mieux que de s'en aller dormir sur le toit de la caserne Watrin au grand étonnement des nombreuses personnes qui assistèrent soucieuses à un émouvant sauvetage.

La jeune fille se tenait en effet, dans une situation périlleuse. Elle était étendue sur la bordure du toit, un bras suspendu dans le vide et le moindre mouvement pouvait la précipiter sur la chaussée.

Quelques courageux citoyens se dévouèrent pour la sortir du péril où elle se trouvait ; le gardien des prisons Valentini monta décharné sur le toit, suivi des sieurs Jean Massiani, Jean Monciovi, François Sangiunetti et Pierre Sbraggia. Avec des précautions infinies, le gardien Valentini saisit la jeune fille qui se débattait vivement et, aidé des personnes citées plus haut, il parvint à la retirer du précipice.

Transportée immédiatement chez son patron, M. Guerrini, adjudant du génie, elle y fut l'objet des soins empressés de M. le docteur Morucci.

Toutes nos félicitations aux courageux sauveteurs et plus particulièrement à M. Valentini, gardien à la maison d'arrêt de Bastia, qui a fait preuve, en cette circonstance, d'un courage et d'un sang-froid dignes d'être récompensés par nos chefs.

La Place Saint-Nicolas

Nous ne pouvons résister au désir d'être agréable aux gentilles Bastiaises qui nous ont prié d'être leur interprète auprès de l'aimable architecte de la ville pour qu'il veuille bien faire enlever les cailloux qui recouvrent la place Saint-Nicolas.

Les cailloux de la place — tous ceux qui s'y promènent les jours de musique le savent bien — sont très gênants. Ils abîment les chaussures et sont pour les petits pieds mignons de nos gracieuses bastiaises une véritable torture.

En nous faisant l'écho de si légitimes doléances nous espérons les voir prendre en considération par notre honorable architecte.

Postes et télégraphes

Par arrêté préfectoral, en date du 30 mai, M. Valle Dominique-Antoine, gardien du bureau des postes et télégraphes à Bastia, a été nommé facteur de ville, à la même résidence, en remplacement de M. Anga Novella, nommé facteur chef.

L'administration des postes et télégraphes ne pouvait faire un meilleur choix, car M. Valle est un excellent serviteur.

Toutes nos félicitations.

Avis

On désire *acheter* d'occasion : Une grande bibliothèque ; 2e Une chambre à coucher avec armoire glace. On prendrait même ce dernier objet seul. Faire offre : Hôtel Colombani, prussé.

Vol

Le nommé B. Joseph dit Ziguinetta, l'auteur du vol commis au préjudice des époux Spacesi, jardiniers à Lupino, a été conduit hier devant M. le juge d'instruction Virgitti.

B. reconnaît le vol qui lui est reproché. Il a raconté qu'étant en promenade du côté de Lupino, il a aperçu, mercredi matin, vers 7 heures, les époux Spacesi, quittant leur maison pour se rendre au marché. Aussitôt l'idée lui est venue de les voler. Il a forcé la porte d'entrée en fondant le pêne de la serrure à l'aide d'un levier en bois placé entre les battants.

Une fois à l'intérieur, il a soulevé le marbre d'une commode, enfoncé le panneau du chassis placé sur le premier tiroir qu'il a pu ouvrir en brisant la serrure.

Le premier tiroir enlevé, il est arrivé au deuxième où se trouvait l'argent.

B. prétend n'avoir dérobé que 600 francs environ et une montre en or.

Il a remis 665 francs à Spacesi et la montre.

Cet inculpé qui vient de subir une peine pour vol à la maison centrale de Castirvaux, se trouvait à Bastia depuis six mois.

Pilules Suisses

Saint-Hilaire-de-Voust (Vendée), 6 novembre 1905 Atteint depuis six ans de douleurs d'estomac, j'avais essayé tous les remèdes sans qu'un seul m'ait apporté de soulagement. Ayant entendu parler des Pilules Suisses, je les ai immédiatement essayées. 2 boîtes ont suffi pour me guérir. François GROLLEAU (Sig. lég.) Sté Hertzog, 28, rue Grammont, Paris.

Contraventions

Notre police a verbalisé hier contre la dame P.... Angèle pour avoir étendu du linge sur la barrière d'un établissement militaire et contre

DERNIÈRES NOUVELLES

Service télégraphique spécial du *Petit Bastiais*

00302

BOURSE DE PARIS

	6 juin — 7 juin.
3 0/0 anciens	98 57 — 98,35
3 0/0 nouveau,	98 55 — 98 55

ex-coupon.

Mouvement Administratif

Paris, 7 juin

M. Clémenceau, ministre de l'intérieur, prépare un mouvement administratif qui intéressera plusieurs départements

Dans ce mouvement on assure que M. Chaleil sera nommé préfet de la Corse

M. Phélut serait nommé préfet de la Manche.

L'IMPOT SUR LE REVENU

Paris, 7 juin.

Le « Matin » prétend que la rente française sera frappée par le projet de loi d'impôt sur le revenu, préparé actuellement par M. Poincaré, ministre des finances.

Le Déficit budgétaire

Paris, 7 juin.

Pour combler le déficit budgétaire, le Gouvernement demandera aux Chambres l'élévation des droits sur les successions et l'augmentation des droits sur les vins, les liqueurs et les apéritifs.

LE NOUVEAU GOUVERNEUR DE PARIS

Paris, 7 juin.

Parmi les candidats désignés pour prendre la succession du général Desoirier, ancien gouverneur de Paris, on cite le général Dalstein, commandant le 6e corps d'armée, et le général Galliéni, ancien gouverneur de Madagascar, commandant actuellement le 3e corps.

Exequatur

Paris, 7 juin

L'exequatur a été accordé à M. Julio Carrie, consul de la République Argentine à Marseille, avec juridiction sur la Corse.

Conseil de Cabinet

Paris, 7 juin.

Les ministres se sont réunis ce matin, en conseil de cabinet, au ministère de la justice, sous la présidence de M. Sarrien.

La déclaration du gouvernement

Les ministres se sont mis d'accord, après une assez longue discussion, sur le texte de la déclaration qui sera faite aux Chambres.

Le budget de 1907

Le Conseil s'est occupé des moyens à prendre pour combler le déficit accusé par le budget de 1907, dont les chiffres définitifs concernant chaque ministère ont été arrêtés dans la réunion du Conseil qui a été tenue samedi dernier.

Affaires courantes

Le Conseil s'est ensuite occupé de l'expédition des affaires courantes.

A L'ACADÉMIE FRANÇAISE

Le siège du cardinal Perraud

Paris, 7 juin.

Mgr de Ségur a retiré sa candidature à l'Académie française.

Le cardinal Mathieu resterait seul candidat.

LES GRÈVES

Les terrassiers de Paris

Paris, 7 juin.

Les terrassiers de Paris ont repris le travail.

Le chômage tend à diminuer de plus en plus. Le nombre des ouvriers de Paris qui n'ont pas encore repris le travail s'élève à 18 824.

AU VATICAN

Le Pape et LES ASSOCIATIONS CULTUELLES

Rome, 7 juin.

Le correspondant du « Temps » à Rome télégraphie :

Le Vatican est enfin décidé à accepter les associations cultuelles établies par la loi de Séparation.

Cette décision aurait été prise à la suite de la déclaration de la majorité des évêques français qui se seraient prononcés en faveur de la Séparation.

LE PARLEMENT

Chambre des Députés

Présidence de M. BRISSON

La séance est ouverte à 5 heures.

L'un des secrétaires donne lecture du procès-verbal de la dernière séance qui est adopté.

Vérification des pouvoirs

La Chambre reprend l'examen des opérations électorales dans divers arrondissements.

Quinze nouvelles élections sont validées sans discussion.

Le nombre des députés définitivement admis est de 515.

Le bureau définitif

La Chambre se réunira demain à 2 heures pour l'élection du bureau définitif.

La séance est levée.

SÉNAT

Présidence de M. FAN OUIN DUBOST.

La séance est ouverte à 3 heures.

L'un des secrétaires, donne lecture du procès-verbal de la dernière séance, qui est adopté.

L'élection de la Réunion

Le Sénat examine l'élection de M. Crespin comme sénateur de la Réunion.

Cette élection est validée sans discussion.

M. Crespin est admis.

La loi du 5 avril 1884

L'ordre du jour appelle la discussion en deuxième délibération de la proposition de loi de M. Courju, modifiant l'article 108 de la loi du 5 avril 1884, au sujet de la responsabilité en cas de troubles ou émeutes survenus dans les communes ne possédant pas la direction de leur police.

M. Fessard soutient un contre-projet relatif à la responsabilité de l'Etat.

M. Gourju combat le contre-projet présenté par M. Fessard.

Divers orateurs prennent part à la discussion qui est renvoyée à une prochaine séance.

Demain séance publique à 3 heures.

Les Morts du Jour

M. le député Ferrier

Paris 7 juin.

On annonce la mort de M. Ferrier, député de la Drôme.

Né à Serres, dans les Hautes-Alpes, le 14 juin 1842, M. Adolphe Ferrier était conseiller municipal de Die depuis 1878. Il a rempli les fonctions de maire dans cette ville de 1885 à 1895.

Conseiller général de la Drôme depuis 1889, président de la Société de secours mutuels « La Fraternelle » M. Ferrier avait fait la campagne de 1870 comme lieutenant au 45e de marche.

Elu député en 1892, M. Ferrier avait été réélu aux dernières élections législatives.

Il appartenait au groupe radical socialiste.

EN ESPAGNE

Arrestation d'un directeur de journal

Madrid, 7 juin.

Le parquet a fait arrêter M. Nackens, directeur du journal « El Matin », qui, après l'attentat de la Calle Major, a reçu la visite de Moral.

Le directeur de ce journal aurait même facilité la fuite de Moral.

Dans une lettre publiée par la « Correspondencia d'Espana » M. Nackens raconte tous les détails de la visite de Moral après l'attentat.

Démission du ministère

Madrid, 7 juin.

Les fêtes officielles étant terminées, la politique a repris ses droits.

Tous les ministres ont remis aujourd'hui leur démission au roi.

Alphonse XIII n'a pas encore fait connaître sa décision à ce sujet.

On croit, cependant, que le roi tentera de former un cabinet sous les auspices de MM. Lopez Dominguez, Canalejas et Montero Rios.

EN RUSSIE

CRONSTADT

Saint-Pétersbourg, 7 juin.

On signale une certaine agitation parmi les matelots de Cronstadt.

Huit arrestations ont eu lieu.

Des mesures énergiques vont être prises pour enrayer un soulèvement même partiel des équipages de la flotte.

LES GRÈVES

St Pétersbourg, 7 juin.

Les nouvelles qui parviennent de l'intérieur indiquent que l'agitation ouvrière prend de l'extension.

Des grèves ont éclaté à Moscou, à Kiew, à Odessa, à Tiflis et à Archangel.

AVIS DE DÉCÈS

Mme veuve François Meria, née Galligani ; Mme et M. Dominique Meria et leurs enfants ; M. et Mme Meria, conducteur principal des ponts et chaussées ; Mme veuve Benetti et ses enfants ; Mme veuve Galligani et ses enfants ;

Les familles Aitelli, Modena, Benetti, Bertî, Rogliano, Grevior, Meria et Primavale, de Marseille ;

Ont la douleur de faire part à leurs parents et amis, de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

M. François Meria

leur époux, frère, beau-frère et cousin, décédé le 6 juin, à l'âge de 73 ans, et les prient d'assister à son enterrement qui aura lieu aujourd'hui, 8 du courant, à 1 heure de relevée.

On se réunira à la maison mortuaire, près l'octroi Saint Nicolas.

M. Tattons Palmesani, de Ginnaggio ; Mlle Suzanne Palmesani ; M. Palmesani, instituteur ; MM. et Mmes Pietrini et leurs enfants ; M. François Angelini et sa famille ; M. et Mme Palmesani, née Angelini ; M. Lucciani, professeur, Mme Lucciani et leurs enfants ; M. le capitaine Angelini et Mme Angelini ;

Ont la douleur de faire part à leurs parents, amis et connaissances de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

M. Joseph-Marie Palmesani

Elève-maître de 3e année à l'Ecole Normale de Nice

leur fils, frère, cousin et neveu, décédé à Penta di Casinca, dans sa vingtième année.

Les obsèques auront lieu à Ginnaggio, le 8 courant.

VIN DU NEBRIO

Domaine de Tuda

Vin rouge **0,35** le litre.
Vin blanc **0,40** id.
17, rue des Terrasses, au coin de la descende de la Fontaine Neuve.

Demander partout

« UN MORELLI »

Grand Vin Apéritif

Grand Prix à l'Exposition Internationale (Bastia 1905)

La plus Haute Récompense

BAINS DE PUZZICHELLO

L'établissement restera ouvert jusqu'au 25 juin.

Pharmacie Teillet

10, bd du Palais, Bastia

Emulsion normale d'huile de foie de morue aux hypophosphites de soude et de chaux.

Le litre 2 fr 25, le 1/2 litre 1 fr. 25.

Refuse parer de Foie de morue.

DERNIERS BILLETS de la Série Rouge Jaune de la

LOTERIE DE ST-POL-SUR-MER

pour l'ENFANCE TUBERCULEUSE soignée au Grand Hôtel-Dieu.

Prix du billet : UN Fr. — Tirage : 7

400.000 fr. de lots : 6 de 1/2 : 250.000 fr. — 14 Août 1906

LIBRAIRIE OLLAGNIER

PREMIÈRE COMMUNION

GRAND ASSORTIMENT DE LIVRES DE MESSE ET DE PIÉTÉ en maroquin du Levant, cuir Russe chagrin premier choix, ivoire, os, etc.

CHOIX D'IMAGES ET D'EMBLÈMES en parchemin, ivoire, dentelle, soie, etc.

CROIX et MÉDAILLES

PORTE-MONNAIE DUCHESSE

BOURSES ET ÉTUIS

CHAPELETS

—(Haute Nouveauté)—

Cordonnerie Modèle

Bastia, 33, Boulevard Paoli, 33, Bastia

Eugène PERICCHI, propriétaire

Saison Printemps-Eté 1906

Grand choix de chaussures pour Hommes, Dames et Enfants

Rayon spécial de chaussures de luxe

Grand assortiment de chaussures en couleurs

Choix considérable de pantoufles

Prix très réduits

M. Eugène PERICCHI a l'honneur d'informer ses nombreux clients de l'intérieur et du Cap qu'il reçoit les ordres par correspondance et tous les soins seront apportés à leur prompte réalisation.

La Maison se charge des réparations

ORFÈVRERIE COUVERTS CHRISTOFLE

Envoi franco du Catalogue — Réargenture des tous objets — LA MARQUE DE FABRIQUE — CHRISTOFLE

Notre Représentant à Bastia est M. [illegible], 25, Bd Paoli.

MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION

Chaux hydrauliques et Ciments, marques de Villeneuve et Lafarge du Teil. — Plâtres gris et blanc. Carreaux-Mosaïques en ciment. — Briques pleines et rondes. — Carreaux. — Tomettes — Tuyaux en poterie et en grès.

FERS A PLANCHER

Fers en barres: Plats, Ronds, Carrés, Fil de fer, Ronces artificielles.

TUYAUX EN FONTE, EN GROS

Appareils Sanitaires

Charles CLÉMENT & Cie

Entrepôts aux Magasins Généraux & Boulevard de Cardo, 1.

JE SUIS EN PARFAITE SANTÉ

POUVEZ-VOUS EN DIRE AUTANT ?

L'ÉLECTRO-VIGUEUR

L'ÉLECTRO-VIGUEUR opère ainsi pendant votre sommeil par l'Electricité, énergie de la nature.

Brochure Gratuite

Si vous le pouvez, venez vous-même. Consultation médicale gratuite de 10 h. à 6 h. 30. Dimanche de 10 h. à 1 heure.

BON pour le livre illustré gratuit valant 5 francs. Docteur B.-N. MACLAUGHLIN, 14, bd Montmartre, Paris. Nom — Adresse

Dr B.-N. MACLAUGHLIN, 14, Boulevard Montmartre, PARIS

OUTILS pour AMATEURS et INDUSTRIE — LE MALLE, 42, Rue Lafayette, Paris

LA FORTUNE POUR TOUS

Pas de Combinaisons

Opérations simples et précises

Les tirages ont lieu SIX fois par an : à chaque tirage

1 lot de fr.	500.000	1 lot de fr.	250.000
1 —	100.000	1 —	100.000
1 —	10.000	2 —	10.000
2 —	5.000	2 —	5.000
2 —	2.000	5 —	2.000
50 —	1.000	50 —	1.000

PROCHAIN TIRAGE 15 JUIN

Le titre est payable en 24 versements mensuels, dont 5 francs en souscrivant

Adresser mandat et correspondance

COMPTOIR GÉNÉRAL DE VALEURS A LOTS

6, Rue Papère, Marseille

COURS SECONDAIRES de Jeunes Filles d'Ajaccio

DIRIGÉS PAR Mlle LUCIE OTTAVI

Officier d'Académie

Cours fondés en 1882 par l'Administration

Les Cours Secondaires d'Ajaccio sont le SEUL établissement public de la ville, le seul aussi où les Cours sont faits par MM. les Professeurs du Collège, de l'Ecole Normale d'Instituteurs et l'Institutrices.

Exposés en plein Midi, au bord de la mer, vue splendide sur le golfe, eau et gaz, ils offrent aux familles les meilleures garanties d'hygiène et de confort.

Pensionnat

Demi-Pensionnat — Externat

PRIX TRÈS MODÉRÉS

Succès pour l'année scolaire 1904-1905

4 Elèves reçues au brevet élémentaire sur 5 présentées;

1 Admission à l'Ecole Normale sur 3;

10 Brevets supérieurs sur 18.

Préparation spéciale au concours d'admission à l'Ecole Normale et pour la bourse de l'Enseignement primaire supérieur.

Maux de Dents guéris radicalement par Boulettes Dentaires

de A. FOURGEAUD, Pharmacien, à Périgueux

Dépôts : Pharmacies Luigi à Bastia, Raffaelli à Corte, Padovani à l'Ile-Rousse, Sogliola, 2, cours Napoléon, à Ajaccio.

Royal Windsor

LE CÉLÈBRE RÉGÉNÉRATEUR DES CHEVEUX

AVEZ-VOUS DES CHEVEUX GRIS? AVEZ-VOUS DES PELLICULES?

ENTREPOT : 26, rue d'Enghien, PARIS

Envoi franco sur demande du Prospectus contenant détails et attestations

Très sérieux Rep. sont dem. avec réf. de ter. et gar. Trait. et remises imp. S'ad. à M. Dovey, 31, rue de Provence, Paris.

Mme MASSEL-WOOD

Chirurgien-dentiste

a l'honneur de prévenir sa nombreuse clientèle que son cabinet est ouvert tous les jours à Ajaccio, de 8 heures du matin à 4 heures du soir, Cours Grandval, en face Cardinali, photographe, et à Bastia, 1, rue de l'Opéra, en face des magasins Orenga,

du 1er au 8 de chaque mois.

Installation à Gaz et Acétylène — Jean Cinl, ex ouvrier du Gaz — Vente de becs, verres et manchons — Appareils sur commande — Abonnement pour l'entretien de l'éclairage — Travail soigné et garanti.

TOURCOING 1906

Le Directeur Gérant, J.-B. OLLAGNIER.

Bastia, Imprimerie Ollagnier.

Aux tempéraments délicats offrez un

VIN DU CAP CORSE

à base de Quinquina

de la Maison L.-N. MATTEI, & Cie — BASTIA (Corse)

Apéritif Tonique Fortifiant

Ce vin que nous offrons avec confiance aux Consommateurs diffère complètement de tous ceux connus à ce jour; d'un goût agréable au palais, il est à la fois tonique et apéritif.

Pris avant les repas, il excite l'appétit, pris après il active et facilite la digestion.

Demandez dans tous les bons Etablissements du Vin du Cap Mattei

XXXIe ANNÉE — SAMEDI 9 JUIN 1906 — No 155

Le Petit Bastiais

5 CENTIMES — JOURNAL QUOTIDIEN — 5 CENTIMES

Rédaction & Administration : 2, Boulevard du Palais, Bastia

J.-B. OLLAGNIER, Directeur

Les annonces sont payables d'avance et reçues aux Bureaux du Journal. Faits divers 1 fr. — Réclames (3e page), 0.75 — Diverses, 0.30 — Judiciaires, 0.25

ABONNEMENT (Payable d'avance) — Corse : 20 fr., 10 fr., 5 fr. — Autres Départ. : 22, 12, 6 — Union postale et autres Pays : le port en sus. On ne répond pas des manuscrits déposés.

00303 — BIBLIOTHÈQUE BASTIA MUNICIPALE

LE CALENDRIER

Fête d'Aujourd'hui : Saint Félicien.

Soleil : (heure nationale)

Lever, 3 h. 55 m. — Coucher, 7 h. 07 s.

Dernier quar., le 13. — Nouv. Lune, le 21

Fête de Demain : Saint Euphrase.

8 JUIN

LA LUTTE FÉCONDE

Parmi les discours que plusieurs ministres ont prononcés dimanche, dans diverses cérémonies, il convient de citer celui de M. Léon Bourgeois.

Le ministre des affaires étrangères parlait aux élèves de l'Ecole nationale d'arts et métiers de Châlons, école dont on célébrait le centenaire, et il leur a donné d'excellents conseils.

On sait l'action féconde exercée sur notre production industrielle par les écoles d'arts et métiers, dont la plus réputée est précisément celle de Châlons-sur-Marne. Le programme d'études théoriques est complété dans ces établissements par l'apprentissage manuel. Ils réalisent, suivant la définition de M. Doumergue, ministre du commerce, qui accompagnait M. Léon Bourgeois, l'union du travail et de l'idée. Donner à l'industrie des ouvriers instruits ou des directeurs rompus à la pratique : tel est l'objet des écoles d'arts et métiers. Ce double objet crée aux élèves de ces institutions un double caractère. Ils sont à la fois des étudiants et des apprentis, des « bourgeois » et des ouvriers.

Les préjugés de l'éducation, l'influence du milieu de famille ont souvent dépouillé les « gad' zarts », comme ils s'appellent, de ce double caractère. Les uns se sont impétueusement lancés dans la lutte sociale pour les ouvriers, les autres pour les patrons, — ceux-ci en moins grand nombre, croyons-nous.

Cela est fâcheux, et M. Léon Bourgeois, avec sa faculté de pénétration, a fort bien vu et fort bien expliqué pourquoi les anciens élèves des écoles d'arts et métiers étaient, par suite de leur origine même, appelés à jouer un rôle plus honorable et plus utile, plus élevé aussi, dans l'évolution sociale : « Vous êtes, leur a-t-il dit, de ceux dont la pensée dirige la main. Associant l'intelligence et le capital d'une part, le travail de l'autre, vous représentez les citoyens de demain qui n'appartiendront plus spécialement à aucune classe distincte de la société. »

Cette constatation et cette prévision sont parfaitement justes, et le fait même que M. Léon Bourgeois puisse formuler l'une et l'autre prouve l'inanité de la doctrine collectiviste, qui prétend enfermer industriels et ouvriers dans deux compartiments distincts, entre lesquels il ne saurait s'établir de communication. Les anciens élèves d'arts et métiers, presque tous issus de familles ouvrières, deviennent tous, lorsqu'ils en sont dignes, ou des contremaîtres distingués ou des ingénieurs ou des directeurs, voire même des patrons. Ils symbolisent donc l'esprit de justice de notre société démocratique issue de la Révolution française qui, en supprimant les classes et les entraves sociales, a rendu chaque individu maître de sa destinée. Sans doute, elle n'a égalisé ni les intelligences ni les courages, mais elle a mis chacun, par la gratuité de l'instruction première et les bourses d'études, à même de conquérir la place qu'il doit légitimement occuper.

L'émulation, la libre concurrence des hommes et des groupements nationaux, voilà la vérité scientifique et non pas l'atrophiante doctrine collectiviste.

M. Léon Bourgeois n'ignore pas cette vérité, et c'est pourquoi il a invité les élèves d'arts et métiers à s'engager hardiment sur les routes ouvertes dans le monde, et, champions de la paix sociale à l'intérieur, à rassembler toutes les forces industrielles et commerciales du pays pour asseoir au dehors sa prédominance économique.

Une Election il y a 125 ans

Beaucoup de nos lecteurs du Cap-Corse nous sauront gré de leur mettre sous les yeux le procès-verbal d'une élection qui eut lieu, il y a juste 125 ans, à l'effet de remplacer le *podestà maggiore* de la *pieve* de Luri, dont le mandat venait de prendre fin.

Comme on le verra, Joseph-Antoine Mattei d'Ersa, alors l'un des plus riches propriétaires du Cap-Corse et de Bastia, fut élu à la presque unanimité. C'était le bisaïeul de notre ami M. L.-N. Mattei, qui fut plus tard commissaire général d'Espagne et chargé d'affaires de S. M. l'Empereur d'Autriche. Ce personnage devint même si considérable, par la suite, que la Convention mit à sa disposition, avec le droit d'en user à son gré, une escorte aussi nombreuse qu'il lui plairait.

Nel mille settecento ottantuno li ventotto del mese d'ottobre giorno di mercoledì all'ore nove di mattina, nella venerabile confraternita di S. Croce del paese di Luri,

Noi Giuseppe M.a Negroni, podestà maggiore della pieve di Luri, communità di detto Luri, convocata nella maniera solita e consueta l'assemblea, e composta dal Sig. Don Antonio Piccioni, arciprete della collegiata, nobile Angelo Francesco Tommasi, Sig. Pietro de' Nari, podestà, Giuseppe Tommasi ed Angelo Francesco Cervoni, padri del commune di Luri; nobile Giacomo Negroni, Sig. Angelo Santo Pisciutti, Sebastiano Bonavita, e Marino Mariani, padri del commune di Rogliano; nobili Giovanni Antonj ed Antonio Antonj, Sig. Giuseppe Antonio Mattei, podestà, Paolo Bonifacio, padre del commune, tutti d'Ersa; Sig. Paolo Mattei, podestà, e Francesco Cecchetta, padre del commune, essendo morto il Sig. Bartolommeo Bartolommei, padri del commune di Centuri; Sig. Francesco Ferrandini, podestà, Santo Semidei, e Antonio Paoletti, padri del commune, tutti di Morsiglia; Sig. Antonio Cristofero Mercantetti e Giuseppe Lucca, ambi padri del commune di Pino; assente dalla provincia il Sig. Benedetto Bassiani, podestà di detto luogo; Sig. Angelo Francesco Giudicelli, podestà, Filippo Mattei e Anton Paolo Giudicelli, padri del commune, tutti di Barrettali; Sig. Giansagostino Agostini, podestà, Giuseppe Caroni e Giovanni Antonorsi, padri del commune, tutti del Canari; Sig. Francesco Rorezzani, podestà, Santo Morazzani e Santo Antonelli, padri del commune, tutti di Meria; Sig. Giovannetto Giovannetti, podestà, Francesco Giovannetti, Guglielmo Santini, padri del commune, tutti di Tomino; noi avressimo (sic) dichiarato alla detta assemblea che in conformità degli ordini statici dati dalle Loro Eccellenze il conte di Marbeuf e del Sig. Boucheport, intendente, e commissari del Re dell'Isola di Corsica, e contenuti nella loro lettera del dodici del corrente ottobre, noi andavamo a far procedere all'elezione, Sua Maestà avendo annullato qualunque altro modo di procedere alla elezione del nuovo podestà maggiore, e provvisionale la detta assemblea, per mezzo dello scrutinio, Noi avessimo ingiunto al Sig. Angelo Francesco Tommasi, cancelliere di detta comunità di Luri, di far lettura della detta lettera del dodici corrente ad alta ed intelligibile voce; la qual cosa essendo stata da noi fatta, noi abbiamo fatto porre un tavolino all'estremità del suolo di detta confraternita, per ricevervi la presenza di detto cancelliere, e del nobile Giovanni Antonj, Sig. Francesco Cecchetta, padre del commune, che noi avressimo scelto, il biglietto di ciascheduno deliberante, laquel recezione fatta, noi abbiamo contato il numero dei biglietti, che noi abbiamo ritrovato eguale a quello dei deliberanti. Noi avressimo in conseguenza fatto fare l'apertura del cancelliere, e lettura fatta del nome scritto sopra ciascheduno, noi avressimo ritrovato, che per la carica di podestà maggiore il Sig. Giuseppe Antonio Mattei, podestà d'Ersa, però voti numero venti sette, ed il Sig. Pietro de' Nari, podestà di Luri, numero quattro; ed il maggior numero dei voti essendosi ritrovato cadere sopra del Sig. Giuseppe Antonio Mattei per la carica di podestà maggiore, l'assemblea lo ha proclamato per esercitarne le funzioni, ed hanno, tanto il detto Sig. Mattei che tutti i deliberanti sottoscritto con noi il detto giorno, mese ed anno che di sopra.

(Suivent les signatures).

Ce que disent les Journaux

L'Aurore

De M. Gérault-Richard, à propos de l'attentat de Madrid :

« Les tortures infligées aux prisonniers de Montjuich par la police royale d'Espagne déshonorent la royauté, qui les tolère, mais elles ne justifient pas celles que l'anarchiste fit subir à ses compatriotes coupables d'avoir obéi à une consigne militaire ou à un simple mouvement de curiosité. De même l'acte abominable de cet exterminateur laissera sans excuse les atrocités auxquelles se livrera certainement la police royale désireuse de prouver qu'il n'est jamais trop tard pour mal faire. L'anarchiste vengeur et le bourreau du roi se valent : ils inspirent une égale horreur, car ils procèdent d'une même conception sanguinaire. De l'un à l'autre, il n'y a de progrès que dans les procédés : le bourreau tue son monde un à un, l'anarchiste le tue en tas. Des deux, quelle est la bête la plus féroce ? »

Le Gaulois

Sur le voyage de M. Fallières :

« M. Fallières qui ne s'était pas dérangé pour aller secourir et consoler les familles si cruellement éprouvées par la catastrophe de Courrières, s'est déplacé pour honorer de sa présence la fête de gymnastique du département du Nord. On a fait un peu partout l'éloge de l'armée, ce qui a surpris et probablement mécontenté les socialistes de l'endroit et M. Clemenceau et l'abbé Lemire ont échangé de galants propos. Depuis quelques semaines le monde officiel est militariste dans les meetings. C'est assurément aux émeutiers du Nord et de Paris que nos soldats sont redevables de la grande affection que les maîtres de la République leur témoignent aujourd'hui. »

La Petite République

A propos du banquet des Socialistes Unifiés :

« Des harangues prononcées hier au Salon des Familles se dégage nettement cette affirmation que le groupe socialiste unifié fera comme on dit bande à part et répudiera par principe, toute adhésion au Bloc de gauche. Les socialistes unifiés pensent qu'en s'isolant ils auront les coudées plus franches pour affirmer leurs doctrines et obtenir de la majorité le maximum des réformes. On peut sans doute discuter cette conception. Il y a au reste un point sur lequel dès maintenant nous sommes pleinement d'accord avec les orateurs de Saint-Mandé : c'est qu'ayant la majorité à la Chambre, les radicaux peuvent, partant doivent, réaliser leur programme sous peine de perdre tout crédit auprès du pays. »

117 FEUILLETON DU PETIT BASTIAIS

Le Conducteur d'Omnibus

PAR ALFRED SIRVEN & A. SIÉGEL

TROISIÈME PARTIE

LA MÈRE

— C'est une indignité ! dit à son tour Mme Loriol. Mme de Chelles est un ange de bonté et de vertu !... et ceux qui l'accusent ne peuvent être que des canailles.

Un sanglot éclata derrière Jean-Paul. C'était Marie qui, ayant achevé de lire, elle aussi, laissait échapper l'expression de sa douleur indignée.

Pour elle, Suzanne de Chelles était une sainte descendue sur la terre et la jeune fille, dans sa pureté, souffrait profondément de l'injure, imméritée à ses yeux, dont on tentait de salir la jeune femme innocente et vertueuse.

Les doigts roses de la muette exprimèrent avec volubilité une phrase que Jean-Paul traduisit sur-le-champ.

— Marie vient de me dire avec raison, fit-il, que notre devoir, à nous qui sommes les obligés de Mme de Chelles, était de lui apporter, dans sa triste épreuve, l'assurance de notre affectueux respect. Mon arrivée étant annoncée à la Compagnie australienne qui doit m'employer, et le paquebot partant demain du Havre, il m'est impossible de différer mon départ.

« Marie le comprend et se charge d'être mon interprète auprès de Mme de Chelles, mais elle désire que vous l'accompagniez dès demain dans une démarche dictée par le plus naturel sentiment de gratitude. »

— Elle a raison, approuva Mme Loriol, nous te reconduirons tous les trois à la gare et, de là, nous irons chez Mme de Chelles. On ne nous recevra probablement pas, mais nous lui laisserons un mot où nous lui dirons la part que nous prenons au coup qui la frappe, en lui affirmant, une fois de plus, notre respect, notre tendresse et notre admiration. Et si son mari est là, lui qui, le premier, n'a pas dû ajouter foi à cette calomnie, il nous saura gré de notre conduite. N'est-ce pas, Jean-Paul ?

— Oui, ma chère grand'mère, fit le jeune homme. Le meilleur moyen d'oublier ses propres peines, c'est de partager sincèrement celles des personnes que l'on aime, que l'on vénère !

Il serra la main de Marie, et, l'attirant vers lui :

— Tu as eu une bonne pensée, lui exprima-t-il, que ce baiser chaste autant que ton cœur est pur t'en récompense. Des méchants accusent Mme de Chelles, il faut que les braves gens la défendent. Pendant que je ne serai plus là, mêle-toi à ceux qui essayent de lui rendre son bonheur perdu... et peut-être que Dieu, nous prenant en pitié, nous rendra le nôtre.

Marie reçut en rougissant un baiser fraternel.

Elle avait eu la même pensée que lui.

Se dévouer à Mme de Chelles, travailler à proclamer son innocence, à la prouver !

Dissiper les soupçons que la calomnie, même la plus fausse, avait pu faire naître dans l'esprit d'un mari, qu'elle savait jaloux autant qu'amoureux.

C'était une noble et simple mission.

Elle s'y vouerait de toutes ses humbles forces...

Et peut-être alors que, comme le disait Jean-Paul, Dieu aurait pitié d'elle et de lui !...

Pour qu'ils fussent heureux, il fallait presque un miracle, elle en avait conscience...

Pourtant, dans son désespoir, elle voulait espérer encore !...

II

Remontons de quelques heures seulement le cours de notre récit.

Dans cette même journée, à la fin de laquelle nous sommes arrivés, midi vient de sonner.

Nous sommes rue de Constantinople dans la salle à manger où, comme chaque jour, Suzanne et son mari déjeunent en tête à tête, comme deux amoureux.

Gérard, retenu par des détails d'intérieur, n'est pas sorti dans la matinée.

Les deux époux, toujours joyeux, achèvent lentement de prendre leur café.

— Que nous sommes bien ici tous les deux ensemble ! dit Suzanne.

— Et surtout seuls ! ajoute Gérard. Tu ne saurais croire combien je respire mieux depuis que je n'ai plus entre nous la figure de cette misérable créature... de cette intrigante, de cette menteuse qui avait osé nier avec impudence sa véritable identité. Elle m'avait déplu au premier abord, cette demoiselle Rousseau, et tout de suite j'avais pensé que c'était bien elle qui avait appartenu au service de ce misérable Méraudie... Ses dénégations ne m'avaient qu'à moitié convaincu et je n'avais consenti à l'admettre que sur ta prière. Ma chérie, tu as été encore une fois victime de ton bon cœur.

Une expression de mélancolie assombrit le clair regard de Suzanne.

— La pauvre fille ! dit-elle avec un soupir, comme tu as vite ajouté foi à cette dénonciation anonyme !... Il me semble encore que, à ta place, j'aurais voulu contrôler par moi-même l'exactitude d'une accusation formulée ainsi...

— Je l'aurais fait, tu le sais bien, si elle ne m'en avait pas dispensé par sa conduite qui, à mes yeux, équivaut à un aveu.

« Qu'est-il arrivé, en effet ? Avec ma franchise habituelle, je lui montre la lettre que je viens de recevoir... Elle pâlit, de honte, sans doute... »

— Ou d'indignation.

— Est-ce aussi l'indignation qui l'a empêchée de se défendre ? Je la vois encore muette, accablée, quand je lui disais : Une lettre anonyme ne mérite que le mépris, je le sais, mais il faut en finir une fois pour toutes avec ceci. On m'invite à vous confronter avec d'anciens agents de l'inspection secrète; je le ferai et je suis sûr que vous ne vous y opposerez pas, car, puisque vous m'affirmez n'avoir jamais fait partie de ce service, vous ne devez pas craindre d'être reconnue par de misérables qui prétendent que vous avez été des leurs, vous les confondrez facilement et vous conserverez ensuite votre place dans notre maison, où vous demeurerez, non plus soupçonnée, mais estimée comme vous méritez de l'être.

— Oui, tu lui as dit cela, je m'en souviens, et elle s'est tue.

— Eh bien ! si indulgente que tu sois, ma bonne Suzanne, peux-tu persister à ne pas voir un aveu dans ce silence ?

— Je crois, au contraire, que l'infortunée, écrasée par l'énormité même du soupçon, en a perdu momentanément jusqu'à la faculté de protester avec énergie, ainsi qu'elle devait en avoir le désir.

— L'innocence n'a pas de ces faiblesses. D'ailleurs, elle ne s'en est pas tenue à ce mutisme. Elle s'est retirée au bout d'un instant et quand je l'ai fait demander ensuite pour procéder à cette confrontation à laquelle je l'invitais dans son intérêt même, on m'a répondu qu'elle avait disparu en emportant tout ce qui lui appartenait. Ce n'était pas un départ, mais une fuite...

(A suivre.)

L'Eclair

De M. Judet sur, les attentats anarchistes :

« Le pouvoir exerce au nom d'une collectivité pour le servir il concentrer l'action qui se perd dans les marais parlementaires, provoque partout les mêmes jalousies les mêmes haines, crée les mêmes dangers. C'est son honneur et sa raison d'être. Il est juste de plaindre ceux qui tombent mais plus exact de reconnaître que leur utilité, leur responsabilité, et la mise à prix de leur vie, sont liées d'une façon indissoluble. Les peuples les aiment, et leur obéissent dans la mesure même de l'encouragement de la poursuite. Désignés pour la bombe, le fusil, le revolver et le poignard, ils deviennent des êtres d'exception, et ils n'en méritent que mieux l'autorité dont l'institution les investit, mais dont ils doivent le sacrifice réel aux sociétés. »

La République Française

Sur les discours prononcés au banquet de Unidis :

« Plus de morts, plus de misère, plus de crises à offrir en pâture à la démagogie jacobine avec sa regrettable dans l'excès de sa propre victoire. » Chez d'une manière, s'est écrié M. Jaurès, que la question de la propriété va apparaître. La force de révolution du prolétariat, ajoute M. Jaurès, est accrue par les réalisations du parti radical. » Le parti radical est ainsi comparé à ce singulier animal bien connu des naturalistes qui meurt dès qu'il a procréé. Donner la vie aux réformes qui lui sont chères condamne le parti radical à mourir. Les socialistes unifiés paraissent d'ailleurs résolus à aider à cette fin. »

Etapacan

Il n'offrait pas un aspect bien terrible ; l'affligne de ses fonctions consistait uniquement en une casquette d'uniforme, d'ailleurs usée, et il n'avait d'autre arme qu'une sorte de fouet à manche court qui lui servait de lasso. Mais sa fonction était redoutable, et il participait aux regards de tous, du respect auguste qui s'attache aux prescriptions de la loi.

Les chiens divaguant dont il était l'ennemi impitoyable le sentaient venir à longue distance, et fuyaient avec des aboiements rauques quand ils apercevaient au détour de quelque ruelle sa silhouette, parfois hésitante. Et c'était alors à travers les rues un steeple chase auquel s'intéressait la population amusée ; parfois même d'ameutés, abandonnant le rôle de spectateurs passifs et désintéressés, aidaient à la fuite de la bête, donnant matière ainsi à des discussions prolongées et sans cesse renaissantes.

Le capacan n'est plus : en un moment de surexcitation électorale, cet homme, naturellement brutal et peut-être influencé par l'alcool, se laissa aller à tirer plusieurs coups de revolver sur des camarades avec lesquels il ne se trouvait pas alors en parfaite communion d'idées. Simple criminel de droit commun, l'homme qui fit trembler un peuple languit maintenant sur la paille humide d'un noir cachot.

L'heureuse nouvelle se propagea immédiatement parmi la race canine tout entière, qui manifesta sa joie de façon immodérée. Et plusieurs de ces animaux assemblés sous les fenêtres de la prison insultent par des concerts nocturnes à l'impuissance de leur déplorable ennemi. Malheureusement ces symphonies joyeuses ne troublent pas que le sommeil de l'ex-capacan. La joie débordante des chiens emplit un peu trop bruyamment les rues de la ville et affecte le repos des citoyens paisibles. On ne regrette pas le capacan brutal, mais la fonction n'a pas cessé d'être nécessaire, parce que son titulaire a failli. — On demande un nouveau capacan.

LOUIS.

Nouvelles Militaires

Engagements de devancement d'appel

Des engagements dits de devancement d'appel seront reçus cette année pour la première fois.

Ils devront être souscrits du 1er au 10 octobre prochain.

Les engagés de cette catégorie seront renvoyés au bout de deux ans, à la condition d'avoir obtenu le certificat d'aptitude aux fonctions de chef de section et d'avoir pris l'engagement d'accomplir tous les trois ans des périodes de quatre semaines dans la réserve, puis de deux semaines dans la territoriale.

Les candidats devront se présenter, du 1er au 15 juillet, munis de leur acte de naissance et d'un certificat de bonne vie et mœurs, devant le commandant du bureau de recrutement de leur résidence ; à Paris, et pour le reste du département de la Seine au bureau central de recrutement, rue Saint-Dominique, 71.

L'examen d'aptitude militaire aura lieu dans la première quinzaine d'août. Les candidats seront classés par ordre de mérite et admis dans cet ordre à contracter l'engagement.

Le nombre des engagés ne devant pas, en effet, dépasser 4 0/0 de l'effectif de la dernière classe appelée, dans le département de la Seine le nombre des places disponibles sera de 400.

Les intéressés trouveront dans les mairies le programme de l'examen pour l'obtention du brevet spécial d'aptitude militaire qui leur sera délivré gratuitement.

Le Port de Bastia

M. Emmanuel Arène, sénateur de la Corse, a adressé la lettre suivante à M. Ajaccio, président de la Chambre de Commerce.

Paris, 4 juin 1906.

Mon Cher Président,

Je m'empresse de vous faire savoir que je me suis immédiatement occupé de la question relative aux travaux d'amélioration du Port de Bastia. J'ai vivement insisté pour obtenir un prompt et heureux résultat et vous pouvez être assuré que, d'accord avec notre jeune député, je ne négligerai rien pour mener à bien cette affaire qui vous tient si justement à cœur.

Croyez, mon cher Président, à mes sentiments les plus affectueusement dévoués.

EMMANUEL ARÈNE.

Cour d'Assises

Audience du 8 juin 1906

Présidence de M. GABRIELLI conseiller

Vol

Plaidoirie de Me de Caraffa

Me de Caraffa présente la défense des femmes Liberotti. Ni Louise, ni sa mère n'étaient en relations avec la fille Carmignani. Seule Pierrette était l'amie de celle-ci et elle gardait, à titre de dépôt, la somme de 200 fr., que Carmignani lui avait confiée.

Carmignani volait pour son propre compte et non pour celui des Liberotti. C'est pour essayer de diminuer sa responsabilité qu'elle accuse aujourd'hui une honorable famille de l'avoir poussée à commettre ce crime.

Les jurés acquitteront donc purement et simplement les Liberotti qui, dans cette affaire, n'ont absolument rien à se reprocher.

Dans une émouvante péroraison, l'éminent défenseur fait appel à la pitié des jurés.

Le Verdict

Le jury rapporte un verdict négatif en ce qui concerne la mère Liberotti, mais déclarant Antoniade Carmignani coupable de vol domestique et Louise et Pierrette Liberotti complices de ce vol.

Curieux incident

Au moment où la Cour délibère, les trois accusées sont prises de violentes crises d'épilepsie. MM. les docteurs Zaccarelli et Peretti, de Sartène, sont requis par la Cour pour leur prodiguer des soins. Ces deux honorables praticiens déclarant que les accusées sont dans l'impossibilité de rester à l'audience, la Cour renvoie à demain le prononcé de son arrêt.

Dans la soirée il a fallu requérir l'Assistance publique pour faire transporter, à la maison d'arrêt, Pierrette Liberotti qui n'avait pas encore repris connaissance.

Audience d'aujourd'hui :

Pianelli Antoine-François, journalier, demeurant à Olmeto, meurtre et complicité.

Ministère public : M. Angeli, avocat général.

Défenseur : Me Denzi.

COURSES DE BASTIA

Corso fleuri sur la piste à l'issue des Courses

Règlement du Corso

1. Un Corso, ou promenade fleurie, aura lieu dimanche prochain, sur l'hyppodrome de Campometta-Terranova à l'issue des Courses.

Seront admises au Corso, les voitures, charrettes, carioles trainées par des chevaux, mulets ou ânes, et contenant des enfants — condition expresse.

2. Les voitures prenant part au concours, seront admises gratuitement sur le champ de Courses, sur la présentation d'une carte d'entrée dont ils devront se munir avant ce soir, samedi, à 9 heures, chez M. Henri Musso, secrétaire du comité des courses, au cercle de la Méditerranée, place Saint Nicolas.

3. Les voitures les mieux ornées, recevront, des bannières et flots de rubans et cadeaux en espèces suivant la série dans laquelle elles auront été classées par un commissaire délégué à cet effet le jour des courses.

Le comité de récompense se compose de Mmes Comtesse de Béarn, présidente, Colin, Montigny, Tito de Caraffa.

Le Secrétaire, H. Musso.

Les cartes d'entrées (pesage et pavillon) sont en vente chez M. André Poggi, coiffeur, 31 Paoli, et chez M. Jules Bilasi, bureau de tabac de M. Louis-Napoléon Mattei, à côté de l'Hôtel de France.

Les propriétaires et les jockeys sont instamment priés de se trouver à 8 heures et demie pour recevoir leurs cartes, ainsi que les dernières instructions, dans un des salons du premier étage du Café des Gourmets.

La première course commencera à deux heures et demie.

Chemins de fer

AVIS

La Compagnie de Chemins de Fer Départementaux a l'honneur d'informer le public qu'à l'occasion des Courses qui auront lieu à l'Hippodrome de Furiani, des Trains supplémentaires seront mis en marche le Dimanche 10 juin 1906 entre Bastia et Furiani et vice-versa, suivant les besoins, depuis une heure 30 jusqu'après la dernière course.

A l'aller ces trains ne s'arrêteront pas à la halte de Lupino.

Le train régulier No 5 du dimanche 10 juin 1906 partant de Bastia à midi 7, n'arrêtera exceptionnellement à la gare de Furiani.

Les billets pour Furiani seront délivrés au guichet de la salle des pas perdus à partir de 6 heures du matin.

A partir de 11 h. 30, la distribution se fera comme suit :

Billets de 1re et de 2e classe au guichet de la salle des pas perdus.

Billets de 3e classe aux guichets établis dans le bâtiment des bureaux de l'Exploitation, sur la place, à droite.

MM. les voyageurs sont priés de se munir de monnaie.

Le coupon d'aller des billets d'aller et retour n'étant pas retiré à Furiani, les deux coupons réunis devront être présentés au retour.

SOCIÉTÉS et SYNDICATS

OUVRIERS MAÇONS, MANŒUVRES ET SIMILAIRES. — Les ouvriers maçons, manœuvres et similaires sont priés d'assister à la réunion qui aura lieu ce soir samedi, place Caletta, sous la présidence de M. Marini Joseph, vice-président du syndicat.

DOTATION DE LA JEUNESSE DE FRANCE. — La perception des cotisations du mois courant, aura lieu dimanche, à la Mairie, de 9 à 11 heures du matin.

Les retardataires sont priés de se libérer afin d'éviter l'amende.

ÉLECTIONS LÉGISLATIVES

Aux 67 protestataires DE SISCO

On nous communique le télégramme suivant :

Villefranche, 1er juin.

Je viens de lire votre superbe protestation dans le *Petit Bastiais*. Bravo !

Ah ! comme vous allez relever notre malheureuse Corse, vous les hommes libres, les Corses au cœur généreux.

DOMINIQUE GIULIANI.
Candidat aux dernières élections à Corte.

Soirées familiales du Lycée

La reprise des soirées familiales du Lycée aura lieu mercredi 13 juin à 8 heures et demie.

La première soirée sera consacrée à la célébration du centenaire de Corneille.

Le Proviseur du Lycée a l'honneur de prier les parents des élèves et les amis du Lycée, désireux d'assister à cette fête, de se faire délivrer des cartes d'entrée à son secrétariat, à partir d'aujourd'hui jusqu'au mardi 12 juin.

Nécrologie

M. François Meria

M. François Meria se trouvait mardi, selon son habitude, dans sa propriété, aux environs de la ville, lorsqu'il fut pris soudainement d'un malaise et expira peu d'instants après.

La triste nouvelle se répandit bien vite dans le faubourg Saint-Joseph, où il habitait, et excita les profonds regrets des nombreux amis qu'il y comptait, et des personnes qui l'avaient vu le matin plein de santé.

M. François Meria, passionné pour l'agriculture, passait presque toutes ses journées dans sa propriété. Très connu dans tout le faubourg, il y jouissait de l'affection et de l'estime de tous, et le nombreux cortège qui a suivi sa dépouille mortelle disait assez combien les regrets étaient unanimes et sincères.

Nous adressons à Mme Meria, à M. Dominique Meria, conducteur principal des ponts et chaussées, et à leurs familles toutes nos condoléances.

Petite Gazette

Variations Atmosphériques du 8 juin

Thermomètre — 7 heures du matin + 20 1 à midi + 23 5 à 6 heures du soir + 22 1
Maxima + 25 6 *Minima* — 14 8.
Baromètre — 7 heures du matin, 762 mm. à midi, 762 mm. 6 heures du soir, 760 mm.
Vent. — Dans la matinée, S E modéré. Dans l'après-midi, Ouest.
Etat du ciel, découvert.
Pluviomètre, à 7 h. du matin : 0 mm

Au départ

Notre excellent confrère, M. Félix Biasini, est parti hier pour Paris.

Nos artilleurs

Les deux batteries en garnison dans notre ville, sont parties hier matin, à 4 heures, pour Aleria où elles doivent exécuter les écoles à feu.

Postes et télégraphes

Ont été nommés receveurs des postes et télégraphes : à Nancay, M. Leccia, ex-adjudant au 4e rég. d'inf. colonial, à Saint-Projet, M. Marosuli, adjudant au 122e d'infanterie.

Le balayage

Depuis quelques jours, la petite place de la pierre de l'Impératrice sert de dépôt d'ordures à M. l'entrepreneur du balayage.

Nous nous demandons s'il ne serait pas possible de choisir un tout autre endroit pour un dépôt de ce genre qui n'a rien d'hygiénique.

Un affaire de viol

Il était question depuis quelques jours à Bastia d'une affaire de viol dans laquelle se trouvait incolpé le marin B... celui là même qui a été blessé lors du drame du Nouveau Port.

B., qui était sorti de l'Hôpital civil il y a quelques semaines a été arrêté hier matin.

Il a été interrogé dans l'après-midi par M. Virgitti, juge d'instruction qui l'a confronté avec la jeune victime, de ce crime odieux, une fillette de 7 ans.

La culpabilité de B... n'ayant pas été établie, M. le Juge d'instruction l'a fait mettre en liberté.

Avis

On désire *acheter* d'occasion 1° Une grande bibliothèque ; 2° Une chambre à coucher avec armoire à glace. On prendrait même ce dernier objet seul. Faire offre : Hôtel Colombani, pressé.

Au Port

— Vap. « Lismore, » cap. Orsini, de Marseille, 127 passag., div.
— Vap. « Bocognano, » cap. Merlin, de Livourne, 43 passag., div.
— Vap. « Bastiais, » cap. Catinchi, de Tunis, 10 pass., div.
— Vap. « Valencia, » cap. Haddell, de Liverpool, fûts.
— Vap. « Africa, » cap. Bertolini, de Livourne, 5 pas., div.
— Vap « Cyrnos, » cap. Maury, de Nice-Ile Rousse, 5 pas., div.

A vendre

Superbe jument, vraie race corse de père et mère, 4 ans, taille 1 m. 44, robe alezan. Très douce, pouvant servir pour selle, voiture et au besoin magnifique poulinière. Prix : 500 francs. S'adresser à la mairie de Costa par Belgodère.

—Maison composée d'un entresol, 1er et 2e étage, à vendre en tout ou en partie, située sur la place du Marché aux Poissons, dite maison Galeazzini.

S'adresser pour renseignements à Mme Chavaldini, à Cardo.

A louer

A louer pour la saison d'été, appartement meublé, Villa Marmoraggia.

S'adresser au bureau du journal.

— Appartement de 6 pièces, au 5e étage, n° 32, boulevard Paoli.

S'adresser au bureau du journal.

NOUVELLES RELIGIEUSES

CONFRÉRIE DE LA MISÉRICORDE. — Dimanche, 10 courant, on célébrera, dans l'oratoire de la Miséricorde, la fête de la Très Sainte Trinité. Messes basses à 6et 7 heures, Grand'Messe à 10h. Le soir à 5 heures, Vêpres, suivies de la procession traditionnelle et Salut.

Aux amateurs de la pêche aux Truites

M. Jean Scottu, de Saint-Florent, a l'honneur de les informer qu'il peut leur livrer des filets neufs de longueur de 8 m. X 0 m. 75 c/m de hauteur, au prix exceptionnel de 12 francs, rendu franco à domicile.

VIN DU NEBBIO
Domaine de Tuda

Vin rouge **0,35** le litre.
Vin blanc **0,40** id.

17, rue des Terrasses, au coin de la descente de la Fontaine Neuve.

CHOCOLAT MENIER

DERNIÈRES NOUVELLES

Service télégraphique spécial du *Petit Bastiais*

BOURSE DE PARIS

	7 juin -	8 juin.
Fonds de 3 0/0 anciens	98 75	98.15
— 3 p. 0/0 amortis.	98 55 -	98 15 ex-coupon.

Postes et Télégraphes

Paris, 8 juin.

M. Coppolani est nommé facteur des postes à Ghisonaccia.

M. Ferracci est nommé facteur des postes à Portovecchio.

Proposition de Loi de M. Emmanuel ARÈNE

Paris 8 juin.

M Emmanuel Arène, sénateur de la Corse, MM. Jean Dupuy et Pédebidou, sénateurs des Hautes-Pyrénées, ont déposé au Sénat une proposition de loi portant que les sommes rendues disponibles dans chaque commune par la suppression du budget des cultes seront restituées chaque année à cette commune.

Interpellation sur la politique générale DU CABINET

Paris, 8 juin.

M. Ceccaldi, député de l'Aisne, interviendra dans la discussion de l'interpellation sur la politique générale du Cabinet, au sujet de l'attitude des fonctionnaires pendant la période électorale.

Nouvelles Maritimes

Une sortie de l'Escadre du Nord

Cherbourg 8 juin.

L'escadre du Nord avait appareillé hier pour exécuter ses tirs.

Plusieurs navires de cette force navale ont subi des avaries dues à des causes non encore exactement établies.

Le cuirassé « Masséna » a éprouvé des avaries de machine qui ont nécessité son retour au mouillage.

Le croiseur cuirassé « Dupleix » a perdu son hélice de babord et a dû rentrer précipitamment au mouillage.

Sur ce même navire trois mécaniciens ont été sérieusement brûlés par des fuites de vapeur.

Le torpilleur de haute mer « Zouave » a perdu son hélice au large ; il a été remorqué à l'arsenal.

Les obsèques DU GÉNÉRAL DESSIRIER

Paris, 8 juin.

Les obsèques du général Dessirier, gouverneur militaire de Paris, ont eu lieu, ce matin, à la chapelle des Invalides.

Suivant la volonté du défunt, elles ont revêtu un caractère de grande simplicité.

Aucun discours n'a été prononcé, il n'y avait ni fleurs ni couronnes et aucun défilé de troupes ne suivait le convoi funèbre.

Les honneurs militaires n'ont pas été rendus.

Le président de la République était représenté par M. Jean Lanes, secrétaire général de la présidence.

Faisaient partie du cortège : MM. Loubet, ancien président de la République ; Antonin Dubost, président du Sénat ; Henri Brisson, président de la Chambre des députés ; Etienne, ministre de la guerre ; Clémenceau, ministre de l'intérieur ; le général Florentin ; les chefs des administrations civiles et toutes les notabilités militaires de Paris.

Les attachés militaires étrangers, de nombreuses délégations militaires et la plupart des notabilités parisiennes assistaient également aux obsèques qui ont eu lieu avec le concours d'une foule considérable.

RENDEMENT DES IMPOTS

Paris, 8 juin.

Le produit des impôts indirects pendant le mois de mai 1906 s'est élevé à la somme de 223 357.600 francs, accusant ainsi une plus value de 4.797.850 francs par rapport aux évaluations budgétaires, et une moins-value de 5.977.300 francs, par rapport aux perceptions de mai 1905.

AU MAROC

Démonstration Navale

ARRIVÉE des navires français

Tanger, 8 juin.

Le croiseur cuirassé « Jeanne d'Arc, » ainsi que les croiseurs « Galilée et Kléber » ont mouillé ce matin devant Tanger.

La démonstration navale aura lieu lundi prochain, si, d'ici là, le Maghzen n'a pas accordé au gouvernement français la réparation demandée.

LE PARLEMENT

SÉNAT

Présidence de M. ANTONIN DUBOST.

La séance est ouverte à 3 heures.

L'un des secrétaires, donne lecture du procès-verbal de la dernière séance, qui est adopté.

La responsabilité des communes

Suite de la 2e délibération sur la proposition de loi de M. Gouju, portant modification de l'article 108 de la loi du 5 avril 1884, relatif à la responsabilité des communes en cas d'émeute.

Contre-projet Fessard

M. Fessard défend un contre-projet adoptant le principe de la responsabilité de l'Etat dans tous les cas d'émeute, moyennant le recours du pouvoir central contre les communes.

L'article premier du contre-projet Fessard est adopté par mains levées.

La suite du contre-projet est renvoyée à la commission.

La protection de la santé publique

Discussion en 1re délibération sur le projet de loi, adopté par la Chambre des députés, portant modification de l'article 16 de la loi du 15 février 1902 relative à la protection de la santé publique.

Le Sénat a adopté.

L'article 578 du code de commerce

Discussion en 1re délibération sur la proposition de loi, adoptée par la Chambre des députés, ayant pour objet de compléter l'article 578 du code de commerce, en ce qui concerne les dommages-intérêts dus sur les marchés à livrer par des acheteurs en suspension de payements.

Le Sénat décide de ne pas aborder la discussion des articles.

La séance est levée et renvoyée à mardi.

Chambre des Députés

Présidence de M. RABIER

La séance est ouverte à 2 heures.

L'un des secrétaires donne lecture du procès-verbal de la dernière séance qui est adopté.

Vérification des pouvoirs

La Chambre commence par examiner les opérations électorales de plusieurs arrondissements.

Une dizaine d'élections sont encore validées.

ELECTION DU BUREAU DEFINITIF

Président

Le président annonce qu'il va être procédé au scrutin pour l'élection du bureau définitif.

On commence par procéder à l'élection du président.

Votants : 429
Majorité absolue : 215

M. Brisson est élu par 382 voix.

Les autres voix se sont réparties sur plusieurs noms.

M. Brisson ayant obtenu la majorité absolue des suffrages est proclamé président définitif.

(Applaudissements prolongés).

Vice présidents

Le scrutin pour l'élection des vice-présidents donne les résultats suivants :

MM. Berteaux.	.	307 voix élu.
Rabier	.	308 voix élu.
Cruppi	.	286 voix élu.
Caillaux	.	283 voix élu.

Questeurs

La Chambre procède au scrutin pour l'élection des questeurs.

Sont élus :

MM. Saumande	.	320 voix.
Pajot	.	304 voix.
Chapuis	.	297 voix.

Secrétaires

On procède enfin à l'élection des secrétaires.

Sont élus :

MM. Iriart d'Etcheparre		288 voix.
Arago	.	245.
Bonnevay	.	242.
Simonet	.	242.
Petitjean	.	242.
Sabaterie	.	225.
Isoard	.	222.
Dupuy	.	207.

Le bureau définitif est entièrement constitué.

La Chambre règle son ordre du jour et s'ajourne à mardi.

EN AMÉRIQUE

La ville de Gœssel détruite par un cyclone

Paris, 8 juin.

On télégraphie de New-York :

La ville de Gœssel, dans l'Etat de Kansas, a été complètement détruite par un terrible cyclone.

On compte plusieurs milliers de personnes tuées ou blessées.

Les dégâts matériels sont considérables.

00304

EN RUSSIE

LA DOUMA

St-Pétersbourg, 8 juin.

Cent-vingt députés ouvriers et paysans ont décidé, au cours d'une réunion privée, de faire obstruction complète au ministère pendant toutes les séances de la Douma.

LA RÉVOLUTION

La Jacquerie

Paris, 8 juin.

Le correspondant de « l'Echo de Paris » à Saint-Pétersbourg télégraphie.

La situation dans les Provinces devient critique. Le gouvernement s'apprête à sévir contre ceux qui provoquèrent des troubles.

On assure que 600.000 hommes de troupes sont à la disposition des autorités pour arrêter les tentatives de Jacquerie.

VARSOVIE

Nombreuses arrestations

St Pétersbourg, 8 juin.

L'agitation ouvrière devient plus grande à Varsovie ; des troubles sont à craindre.

La police a arrêté hier 78 personnes dans une maison particulière.

Ces arrestations qui paraissent non justifiées, ont vivement surexcité la population.

Un agent de la police secrète a été tué aujourd'hui par un coup de feu tiré en pleine rue.

L'auteur de ce crime n'a pu être arrêté.

A St-PÉTERSBOURG

Troubles graves

La police tire sur les ouvriers. — Nombreux blessés.

Saint-Pétersbourg, 8 juin.

Un grand Meeting a été tenu par plusieurs milliers d'ouvriers appartenant à diverses corporations.

A la sortie de la réunion la police a fait feu sur les manifestants qui parcouraient les rues avec des drapeaux rouges, en chantant la « Marseillaise. »

De nombreux ouvriers ont été blessés.

A la suite de cette intervention à main armée de la police, des troubles graves se sont produits.

Dans les Provinces

L'agitation agraire fait des progrès. — Les paysans engagent la lutte armée.

Saint-Pétersbourg, 8 juin.

Les télégrammes qui arrivent des provinces indiquent que l'agitation agraire fait partout de rapides progrès.

Les paysans convaincus qu'ils ne peuvent rien espérer commencent à provoquer des désordres.

Ils abattent les forêts, incendient les campagnes et engagent la lutte armée avec la police rurale.

Le mouvement gréviste se propage rapidement dans toute la Pologne et fait des progrès considérables à Moscou, à Tiflis et dans plusieurs autres villes de l'intérieur.

TRANSPORTS DIRECTS
entre Bastia
et les ports du Nord
Services bi-mensuels de vapeur
de **BASTIA** pour
LONDRES, LIVERPOOL, NEWCASTEL
ANVERS, HAMBOURG
et les ports d'ESPAGNE
Pour dates des départs et tous les renseignements s'adresser à
Mr ARTHUR C. SOUTHWELL,
Bastia.

COMPAGNIE MÉDITERRANÉENNE DE NAVIGATION
NOUVEAUX SERVICES RAPIDES
Corse — Algérie — Tunisie — Italie

Départs de			Arrivées à		
Marseille	Vendredi	minuit.	Nice	Samedi,	8 heures m.
Nice	Samedi,	4 heures s.	Bastia	Dimanche,	4 heures m.
Bastia	Dimanche	midi.	Tunis	Lundi,	minuit.
Tunis	Mardi,	4 heures s.	Bastia	Jeudi,	4 heures m.
Bastia	Jeudi,	midi.	Marseille	Vendredi,	6 heures m.

LIBRAIRIE OLLAGNIER
PREMIÈRE COMMUNION
GRAND ASSORTIMENT
DE
LIVRES DE MESSE
ET DE PIETE
en maroquin du Levant, cuir Russe
chagrin premier choix, ivoire, os, etc
CHOIX D'IMAGES
ET D'EMBLÈMES
en parchemin, ivoire, dentelle, soie, etc
CROIX et MÉDAILLES
PORTE-MONNAIE DUCHESSE
BOURSES ET ÉTUIS
CHAPELETS
(Haute Nouveauté)

LA MAISON
L.-N. MATTEI & Cie

a été sans doute la première à avoir l'idée de fabriquer un vin apéritif à base de Quinquina avec les vins des raisins si renommés du Cap Corse et de Pineto et à lui donner la dénomination de

Vin du Cap Corse au Quinquina

Comme le secret de cette invention est précieusement gardé, tous les produits similaires débités sous ce nom ne sont qu'une vulgaire et dangereuse contrefaçon.

On ne contrefait que ce qui est supérieur mais quoique l'on fasse

Le Vin du Cap Corse au Quinquina Mattei

reste inimitable et pour être bien servi demandez toujours un

Vin du Cap Mattei

Exiger la marque.

Demandez dans tous les bons établissements UN VIN DU CAP MATTEI.

LA CÉDRATINE
Délicieuse Liqueur de marque
Se méfier des contrefaçons

Arrêt de la Cour d'Appel de Bastia du 9 février 1904

XXIe ANNÉE — DIMANCHE 10 JUIN 1906 — N° 155

Le Petit Bastiais

5 CENTIMES — JOURNAL QUOTIDIEN — 5 CENTIMES

Rédaction & Administration : 2, Boulevard du Palais, Bastia
J.-B. OLLAGNIER, Directeur

Les annonces sont reçues aux Bureaux du Journal.
Petites divers, 1 fr. — Réclames (3e page), 0,75 — Divers, 0,30 — Judic..., 0,25

ABONNEMENT (*Payable d'avance*)

	3 mois	6 mois	1 an
Corse	2 fr.	10 fr.	18 fr.
Autres Départ.	3 fr.	12 fr.	20 fr.

Union postale, et Algérie Paris : le port en sus.

On ne répond pas des manuscrits déposés.

00305

BIBLIOTHÈQUE BASTIA MUNICIPALE

LE CALENDRIER

Fête d'Aujourd'hui : Trinité.
Soleil : (heure nationale)
Lever, 3 h. 55 m. — Coucher, 7 h. 07 s.
Dern'er quar., le 13. — Nouv. Lune, le 21
Fête de Demain : Saint Barnabe.

9 JUIN

Grandeurs & Tristesses

Il était une fois, sous le ciel brumeux que reflète la Tamise, une Princesse blonde, aux yeux très bleus...

Il était une fois, sous le ciel clair de la vieille Espagne, un Prince charmant, aux yeux très noirs...

Un jour, parmi les magnificences d'une fête royale, le Prince charmant rencontra la Princesse blonde, et aussitôt, séduit par sa beauté radieuse, il se prit à l'aimer.....

Cela ressemble, n'est-ce pas, à ces contes de fées dont on a bercé notre enfance, et dont nous gardons, tout au fond de nous-même, malgré les blessures de la vie, le merveilleux souvenir.

Un conte, oui vraiment, car l'idylle exquise qui a mis sur le trône d'Espagne la blonde Ena de Battenberg, nous fait songer, en ce commencement de siècle pratique et froid, aux poétiques histoires des siècles défunts.

Et voyez de plus en plus l'analogie frappante : on donnait pour marraines aux princesses des légendes, des fées qui versaient sur leurs berceaux tous les trésors de l'Irréel. On a donné pour marraine à la Princesse d'aujourd'hui cette Impératrice Eugénie, belle comme une fée, que ses malheurs ont arrachée aux splendeurs éteintes, et dont la silhouette, vêtue de deuil, promène chaque hiver, parmi les verdures odorantes du Cap Martin, l'image grandiose du passé. C'est elle qui a versé dans le cœur de sa jolie filleule les trésors de bonté, de grâce tendre et de grandeur vraie, qui ont fait de la princesse Ena, la délicieuse reine dont l'Espagne toute entière s'est éprise.

Lui a-t-elle aussi enseigné l'abnégation qui devient de plus en plus la vertu nécessaire aux femmes de rois ? Aura-t-elle osé jeter sur cette âme de dix-huit ans un peu de cette mélancolie dont les revers ont noyé la sienne, et qui donne tant d'attirante beauté à ses yeux noirs ?

On le croirait, en présence du courage dont la jeune reine d'Espagne a fait preuve, au cours des tragiques événements qui ont bouleversé les fêtes de son mariage.

Car il a failli s'achever bien tristement le joli conte de fées ! La main d'un criminel fanatique a terni de sang l'apothéose, et l'indignation qui a secoué le monde entier devant l'horreur du forfait n'est pas encore apaisée.

Il avait bien choisi son heure, le misérable dont l'engin meurtrier se dissimulait traîtreusement sous des fleurs ! Et tandis que le carrosse blasonné, incrusté d'or et capitonné de soie, promenait triomphalement le couple royal, tandis que les brunes filles de l'Espagne acclamaient frénétiquement le charme blond de leur nouvelle reine, il a, d'un geste fou, lancé la Mort dans cette fête.

Il était jeune pourtant. Comment son cœur n'a-t-il pas hésité devant tant d'éclatante jeunesse ? Mais ils sont ainsi ces dévoyés qui vont semant le deuil dans les Palais, et faisant dans notre histoire contemporaine une longue suite de rois martyrs. Ils sont ainsi, sans émotion devant l'amour, sans pitié devant la jeunesse, s'attaquant aux vieillards comme aux femmes; et celui-là devait rester insensible à la grâce de ces deux enfants qui, insouciants des savantes combinaisons diplomatiques, se sont unis de toute la force de leur amour.

Par cela seul, ils devaient éloigner les haines farouches, eux qui se sont ingéniés à écarter de leurs fiançailles les rigueurs du protocole. Ils ont voulu n'être que des amoureux, et leurs enfantillages ont déridé les plus sévères Grands d'Espagne.

Qu'est-ce que l'anarchie peut bien reprocher à ce roi de vingt ans, que ses sujets adorent parce qu'il a toutes les qualités de sa belle jeunesse : la bravoure, l'enthousiasme et la compatissante bonté ? Rien, si ce n'est d'être roi et de porter sur son front d'adolescent la splendeur lourde d'une couronne.

On a voulu le frapper à l'heure la plus radieuse de sa vie, alors qu'il venait de faire monter sur le trône de ses pères la princesse aimée. La secte infâme qui s'acharne après lui a, une fois de plus, manqué son coup. Si le collier de la Toison d'or s'est brisé sur la poitrine d'Alphonse XIII, si le manteau fleurdelysé de la princesse Ena a reçu des éclaboussures de sang, dans le réseau précieux de ses dentelles, le jeune couple est sorti vivant du désastre. Et le premier mot de ce beau petit roi qui couvrait d'un geste protecteur sa compagne tremblante, a été un cri d'orgueil et de fierté vers ce peuple qu'il aime : « Vive l'Espagne ! »

Telle est leur destinée. Même au plus fort de la tourmente, même dans l'effroi de la mort, c'est à leur pays qu'ils doivent songer, quelles que soient leurs terreurs et leurs tristesses.

Alphonse XIII n'a pas failli à l'exemple de ses valeureux ancêtres. Il sait de quels renoncements on paye la gloire d'être roi, et que les marches du trône sont pénibles à gravir parfois, comme un Calvaire. Aussi nul n'a deviné, sous le sourire dont il a rassuré la foule, le frémissement involontaire de sa lèvre. Mais quelques instants plus tard, quand la même étreinte le réunissait avec sa jeune femme dans les bras de sa mère, il a, disent les échos, pleuré comme un enfant, trouvant sans doute cette douleur trop cruelle en un jour pareil.

Vraiment, l'humanité se révolte devant des crimes aussi monstrueux, et l'on se demande comment un être humain peut enfermer autant de cruauté. C'est une folie, sans doute, une rage de destruction et de mort qui s'empare de certains cerveaux faibles ou malades, exaltés par des doctrines impies.

Mateo Morral a payé de sa vie l'atrocité de son geste. Mais sa mort est-elle une vengeance suffisante à tant de victimes, Grands d'Espagne et nobles marquises, humbles soldats d'escorte et fillettes rieuses qui, du haut d'un balcon, regardaient passer le cortège royal.

Ah ! si le misérable avait rêvé cette ignoble gloire, il peut, dans sa tombe, être fier de son œuvre ! S'il n'a pas tué le couple charmant que sa haine guettait, il a du moins ensanglanté à jamais l'aube de cette union.

Pauvre petite reine Ena ! La veille de ce jour néfaste, on lui avait demandé par télégramme la grâce d'un condamné à mort qui allait être exécuté le lendemain. Et aussitôt, tendant la dépêche à son fiancé elle avait dit simplement, avec le regard implorant de ses yeux lumineux : « N'est-ce pas ?... Pour qu'aucune tristesse n'assombrisse mon cœur demain ! »

C'était un bien autre spectacle que Morral réservait à cette enfant compatissante ! Ah ! comme sa brillante destinée a dû lui sembler cruelle tout à coup ! Peut-être a-t-elle songé, à cet instant, à cette marraine si belle et si fière, dans son éternelle robe noire qui semble porter le deuil des bonheurs perdus !

Maintenant, les pauvres morts reposent sous cette terre d'Espagne, patrie des chansons et de l'amour. Le programme des fêtes, rendues si joyeuses par l'exubérance de cette ardeur méridionale qu'on ne retrouve nulle part, s'achève tristement.

Et les étrangers s'en vont de cette ville de soleil, où la mort a passé.

Les deux enfants dont la grâce illumine le vieux trône espagnol vont chercher, dans la douceur de leur union, l'oubli des récentes angoisses. Que Dieu garde leur jeune bonheur ! Malgré le deuil de ce jour de noces, la royale épousée oubliera les tristesses de sa destinée de reine, auprès de ce Prince charmant, né pour commander à des millions d'hommes, et dont la voix pourtant sait se faire si douce pour lui dire et redire encore le mot qui berça leurs heureuses fiançailles : *Reinita de mi corazon*, « Petite reine de mon cœur. »

Ri-Ki-Ti.

MUSIQUE MILITAIRE

PLACE SAINT-NICOLAS

Programme du 10 juin, à 8 h. 1/2

Le Cimbre, allég.,	Signard.
L'Italienne à Alger, ouv.,	Rossini.
Fandango,	Schw rtz.
Cavalleria Rusticana, fant.,	Mascagni.
La Source, mazurka,	Dalbos.

Le Chef de musique, Lamy.

COURSES DE BASTIA

HIPPODROME DE CAMPOMETTA-TERRANOVA

Dimanche 10 Juin 1906
à 2 heures et demie

PROGRAMME

Premier Prix du Ministère de l'Agriculture, (700 francs)

Offert par M. le Ministre de l'Agric ture, 700 francs au premier, 100 francs au second, les entrées jusqu'à concur-

---

118. Feuilleton du Petit Bastiais

Le Conducteur d'Omnibus

PAR

ALFRED SIRVEN & A. SIÉGEL

TROISIÈME PARTIE

LA MÈRE

— Je le répète qu'elle est partie parce que tu l'avais offensée et non parce qu'elle avait peur de Satoi que ce fût au monde. Elle est restée avec moi trois jours à peine, mais j'ai pu apprécier ses bons principes et son entière respectabilité.

— Ah ! Suzanne, ma bien chérie, fit Gérard en cherchant à l'embrasser, tu serais moins obstinément confiante si tu connaissais mieux le monde et si tu pouvais te douter à quel point il est parfois faux et méchant.

Mais, avec une moue d'enfant gâté, elle reçut son baiser sans le lui rendre et d'un air toujours un peu fâché :

— C'est vous qui êtes méchant, monsieur, je le crains.

— Moi, méchant ? reprit-il en souriant. L'ai-je déjà été avec toi ?

— Non. Parce que vous m'aimez. Mais je vous connais mieux que vous ne croyez et, si vous m'étudiez seulement un tout petit peu moins, je suis sûre que vous serez injuste envers moi comme envers d'autres, oui, injuste et violent pendère.

— Ce sont là de bien gros mots, dit Gérard en conservant le ton de l'affectueuse plaisanterie. Répète-les sérieusement, si tu en es capable.

D'un mouvement adorable de grâce, elle lui enlaça le cou de ses bras, et avec une tendresse folle :

— Non, Gérard, non, mon petit mari bien aimé, tu n'es pas méchant ! Tu es aussi juste que bon, au contraire !... Tu es un homme parfait et même cela m'effraye quelquefois de penser que tu n'as pas un défaut. Car enfin ce n'est pas naturel.

— Tu me flattes, dit-il en riant de bon cœur.

Elle se tut un instant, puis se reprenant tout à coup :

— C'est vrai tout de même que je te flatte, quand je dis que tu n'as pas un défaut.

— Ah ! tu m'en as découvert un ?

— Oui, et un gros, un gros, un vilain.

— Lequel ?

— Tu es jaloux.

Gérard cessa de rire.

— C'est vrai, je suis jaloux, prononça-t-il gravement, mais ce défaut-là tu n'as pas eu le mérite de le découvrir, car je le l'ai avoué dès les premiers temps que je t'ai connue. Je suis passionnément jaloux, parce que je t'aime passionnément. Me le reproches-tu encore ?

— Non, mon ami, attendu que ta jalousie faisant partie de ton amour ne peut que me rendre heureuse et fière, et comme je suis sûre de l'aimer toujours, je suis bien tranquille, va !... Ni toi ni moi n'aurons jamais à souffrir de la jalousie.

— Laisse-moi baiser les douces lèvres qui disent de si bonnes choses, dit-il en l'attirant à lui.

Il l'embrassa et, après la caresse, la regarda longuement dans les yeux.

— Qu'est-ce que tu cherches dans mes yeux ? fit-elle en souriant.

— Leurs lueurs après celles de tes lèvres, ma mignonne.

Elle abaissa ses paupières, mutine.

— Madame est toujours fâchée ? demanda-t-il ?

— Non. La paix est faite et, pour le signer, tu devrais bien me consacrer cette journée.

— C'est impossible. Tu sais bien qu'il faut que j'aille à la Compagnie pour y recevoir les adieux du jeune Lorial.

— C'est aujourd'hui qu'il vous quitte, décidément ?

— Aujourd'hui.

— Ses parents qui l'aiment tant vont avoir bien du chagrin, cette jeune mauvaise surtout, si sensible et si intéressante ! Ah ! les pauvres gens ! Va donc, mon ami, et tâche de trouver un suprême argument pour le retenir.

— Il est trop tard et sa résolution est irrévocable. Je vais lui serrer la main encore une fois. Le temps de m'habiller et je te laisse. Et toi, que feras-tu aujourd'hui ?

— Je ne sais. J'irai probablement commencer les magasins, car je suis encore moins parfaite que toi, moi ! Tu n'as qu'un défaut, tandis que j'en ai au moins deux.

— Lesquels ?

— D'abord, je suis dépensière.

— Qu'est ce que nous ferions de notre argent, si tu n'avais pas ce défaut-là ?

— Ensuite, je suis coquette.

— Tu me pardonnes bien d'être jalouse de toi, comment ne le pardonnerais-je pas d'être coquette... pour moi ?

Ils se quittèrent.

Gérard, au moment de sortir, fut retenu par la visite inattendue de son notaire, qui venait l'informer qu'il avait enfin trouvé la maison de campagne désirée, le petit nid situé entre une forêt et une rivière.

C'était une acquisition que M. de Chelles l'avait chargé de faire, une surprise précieuse pour la fête de Suzanne.

Il était plus de deux heures, quand Gérard, libre enfin, donna l'ordre d'aller lui chercher une voiture.

Suzanne l'avait vu s'enfermer en conférence mystérieuse avec le notaire.

Curieuse, elle n'avait pas voulu s'éloigner avant d'avoir essayé de le faire parler un peu.

— Je l'accompagnerai jusqu'à la Compagnie, lui dit-elle, et, de là, je n'aurai qu'un pas à faire pour aller au Louvre.

Naturellement, elle se promettait de le conduire en chemin.

La femme de chambre revint disant :

— Il n'y a pas de voiture sur la place, mais l'agent de la station m'a promis d'en envoyer la première qui arriverait. En revanche, voici un journal qu'on vient de remettre à la concierge pour monsieur.

Gérard prit le journal qu'on lui tendait et, constatant avec surprise que la bande ne portait pas le timbre de la poste :

— Qui est-ce qui a apporté ce journal ?

— Un homme que la concierge ne connaît pas et qui a insisté pour que ce journal dans lequel, paraît-il, se trouve un article qui intéresse particulièrement monsieur, lui fût remis le plus tôt possible.

Gérard connaissait trop les dessous de la vie parisienne pour ne pas flairer un chantage, ou quelque chose d'approchant.

Il allait jeter le journal après l'avoir déplié d'un geste machinal quand, en première page, un article violemment encadré d'un trait au crayon bleu, fixa son attention.

C'était l'article que Jean-Paul devait lire dans la soirée, l'article, imprimé par Béroualle, qui avait poussé le tempérament jusqu'à faire parvenir soigneusement à Gérard un exemplaire du premier tirage, sortant à peine de l'imprimerie et encore tout humide d'encre.

— Qu'as-tu donc ? s'écria Suzanne impatiente en voyant les traits de son mari se décomposer.

— Rien !... balbutia-t-il, c'est une journée que je ne veux pas te laisser sous tes yeux et dont je ne te parlerai même pas...

(*A suivre*.)

rouge de 50 fr. au troisième, le surplus des entrées au premier.

COURSES AU TROT ATTELÉ OU MONTÉ pour tous chevaux de 4 et 5 ans n'ayant jamais gagné plus de 1.000 francs dans une course publique en France, mais réservées aux chevaux nés et élevés en Corse, mais résidant en Corse au moins depuis le 1er janvier 1906. — Poids : 4 ans 62 kilos, 5 ans 65 kilos. — Poids libre pour tous les chevaux nés et élevés en Corse. — Les chevaux d'origine corse gagneront de 200 mètres. — Tout gagnant d'un premier prix ne montant à 500 francs au moins recevra de 100 mètres, de deux premiers prix de 250 mètres, de trois premiers prix 350 mètres, de quatre premiers prix 450 mètres, de cinq premiers prix et au-dessus de 5 0 mètres. — Les chevaux attelés avanceront de 50 mètres. — Entrées 15 fr. — Distance : 2.500 mètres environ.

Cinq chevaux engagés.

Prix de la Société Sportive d'Encouragement (1.000 francs)

Offerts par la Société Sportive d'Encouragement, dont 700 francs au premier, 200 francs au second, 100 fr. au troisième.

COURSE PLATE pour tous chevaux de 3 ans nés et élevés en Corse. — Poids 60 kilos. — Les chevaux de pur-sang anglais porteront 3 kilos de plus ; de pur-sang anglo arabe 2 kilos. — Les chevaux inscrits sur la liste officielle des chevaux de demi-sang recevront 2 kilos de décharge. — Tout gagnant portera en outre 2 k. 1/2 de plus ; de 1.00 francs en un ou plusieurs prix 4 kilos ; de 2000 francs 5 kilos 1/2 ; de 3000 fr. 7 kilos ; de 4000 fr. 8 kilos 1/2 ; de 5000 fr. et au-dessus 10 k. — Entrée 15 fr. — Distance 1500 mètres.

Trois chevaux engagés.

Prix de la Ville de Bastia (500 francs)

Offerts par le Conseil Municipal de Bastia dont 400 francs au premier, 100 au second.

COURSE plate pour tous chevaux de 4, 5 et 6 ans, nés et élevés en Corse. Poids 4 ans 60 kilos, 5 ans 64 k los, 6 ans 66 kilos. — Les chevaux de pur-sang anglais porteront 5 kilos de surcharge, de pur-sang anglo-arabe 2 kilos. — Les chevaux inscrits sur la liste officielle des chevaux de demi-sang recevront 2 kilos de décharge. — Tout gagnant portera en outre 2 kilos 1/2 de plus ; de 1.00 francs en un ou plusieurs prix 4 kilos ; de 2000 fr. 5 k. 1/2 ; de 3.00 fr. 7 k. ; de 4000 fr. 8 k. 1/2 ; de 5000 fr. et au-dessus 10 kilos. Entrée 20 francs au fonds de courses. — Distance 2500 mètres environ.

Deux chevaux engagés.

Deux dons Prix du Ministère de l'Agriculture (300 francs)

300 francs offerts par M. le Ministre de l'Agriculture, dont 200 francs au premier, 100 au second.

COURSE PLATE pour tous chevaux de 3 ans, 4 ans, 5 ans et 6 ans ayant couru dans le prix de la Société Sportive d'Encouragement et le prix de la Ville de Bastia à l'exception du gagnant du prix de la Société Sportive d'encouragement et du gagnant du prix de la Ville de Bastia. Entrée 15 francs. — Distance 1500 mètres environ. — Poids 3 ans 60 kilos ; 4 ans 62 kilos ; 5 ans 64 kilos ; 6 ans 66 kilos. — Les chevaux de pur-sang anglais porteront 5 kilos de plus ; de pur sang anglo-arabe 2 k. — Les chevaux de demi-sang inscrits sur la liste officielle des chevaux de demi sang recevront 2 kilos de décharge. — Tout cheval gagnant portera en outre 2 kilos 1/2 de plus ; de 1000 francs en un ou plusieurs prix 4 kilos ; de 2000 francs 5 kilos 1/2 ; de 3000 fr. 7 kilos ; de 4000 francs 8 kilos 1/2. de 5000 francs et au-dessus 10 kilos.

Quatre chevaux engagés.

DISPOSITIONS GENERALES

Les engagements pour ces cinq courses sont reçus jusqu'au jeudi 7 juin à 4 heures du soir chez M. le Comte de Béarn, Président de la Société. — Ils doivent être faits par lettres cachetées et affranchies et contenir sous peine de nullité : 1. le nom, l'origine, la robe, le sexe et l'âge du cheval engagé. — 2. le nom du propriétaire et ses couleurs (casaque et toque). 3. le montant de l'entrée. — 4. les pièces justificatives établissant la qualification du cheval. — 5. le montant des sommes gagnées par le cheval.

Les propriétaires devront s'occuper de constituer eux-mêmes le poids que leurs chevaux doivent porter. Les jockeys sont tenus sous peine d'exclusion de se présenter en tenue de course française, toque, culotte blanche et bottes. Les propriétaires gagnant d'un premier prix seront dispensés porter comme membres de la Société. Il sera payé 5 francs par cheval comme droits d'entraînements sur les pistes. D'une manière générale les courses de la Société sont régies chacune en ce qui la concerne par le mode de la Société d'encouragement pour l'amélioration des races de chevaux en France (Jockey Club), le code de la Société des Steeple-Chases de France et le code de la Société d'Encouragement pour l'amélioration du cheval français la demi sang.

Le Président : Comte de Béarn.

Les Commissaires :

Joseph Ascenzi, Toussaint Salbi; Paul Villa.

Les Membres du Comité

MM. Pierre Pasqualini et Comte Etienne Forcioli-Conti, Vice-Présidents ; Jacques Mingalon, Trésorier ; Henri Musso, secrétaire ; M. Botelli Alex., Damiani Etienne, Emmanuelli Ant., Franceschi Ph., Franchetti P., Lepidi Ch. ; de Montera H ; Monet Louis, Olivari Jacq. Pitti-Ferrandi Ch., Sirenne L., Vannier de Morelli J., Vitini Ch.

Corso fleuri sur la piste à l'issue des Courses

Règlement du Corso

1. Un Corso, ou promenade fleurie, aura lieu dimanche prochain, sur l'hippodrome de Campomoro-Terranova à l'issue des Courses.

Seront admises au Corso, les voitures, charrettes, carioles traînées par des chevaux, mulets ou ânes, et contenant des enfants — condition expresse.

2. Les voitures prenant part au concours, seront admises gratuitement sur le champ de Courses, sur la présentation d'une carte d'entrée dont ils devront se munir avant ce soir, samedi, à 9 heures, chez M. Henri Musso, secrétaire du comité des courses, au cercle de la Méditerranée, place Saint Nicolas.

3. Les voitures les mieux ornées, recevront, des bannières et flots de rubans et cadeaux en espèces suivant la série dans laquelle elles auront été classées par un commissaire délégué à cet effet le jour des courses.

Le comité de récompense se compose de Mmes Comtesse de Béarn, présidente, Colin, Montigny, Tito de Caraffa.

Le Secrétaire, H. Musso.

Les cartes d'entrées (pesage et pavillon) sont en vente chez M. André Poggi, coiffeur, Bd Paoli, et chez M. Jules Blasi, bureau de tabac de M. Louis-Napoléon Mattei, à côté de l'Hôtel de France.

⁂

La première course commencera à deux heures et demie.

⁂

MM les officiers en tenue sont admis sans carte au pesage.

Les sous-officiers en tenue sont admis sans carte au pavillon.

Les militaires en tenue sont admis à la pelouse.

⁂

MM. les sociétaires qui n'auraient pas reçu leur carte, sont instamment priés de vouloir bien la faire retirer chez M. Mingalon, ce matin, de 10 à 11 heures.

Chemins de fer

AVIS

La Compagnie de Chemins de Fer Départementaux a l'honneur d'informer le public qu'à l'occasion des Courses qui auront lieu à l'Hippodrome de Furiani, des Trains supplémentaires seront mis en marche le Dimanche 10 juin 1906 entre Bastia et Furiani et vice-versa, suivant les besoins, depuis une heure 30 jusqu'après la dernière course.

A l'aller ces trains ne s'arrêteront pas à la halte de Lupino.

Le train régulier No 5 du dimanche 10 juin 1906, partant de Bastia à midi 7, s'arrêtera exceptionnellement à la gare de Furiani.

Les billets pour Furiani seront délivrés au guichet de la salle des pas perdus à partir de 6 heures du matin.

A partir de 11 h. 30, la distribution se fera comme suit :

Billets de 1re et de 2e classe au guichet de la salle des pas perdus.

Billets de 3e classe aux guichets établis dans le bâtiment des bagages, du côté de l'Exploitation, sur la place, à droite.

MM. les voyageurs sont priés de se munir de monnaie.

Le coupon d'aller des billets d'aller et retour n'étant pas retiré à Furiani, les deux coupons réunis devront être présentés au retour.

L'horaire

L'horaire des trains spéciaux prévus pour les Courses est fixé comme suit, au départ de Bastia :

1 h. 30 — 1 h. 40 — 2 h. 30 — 2 h. 40

ÉLECTIONS LÉGISLATIVES

CHAMBRE DES DÉPUTÉS

Vérification des pouvoirs

L'élection d'Ajaccio

M. Edmond Leblanc, *rapporteur*. — Département de la Corse, arrondissement d'Ajaccio.

Les élections du 6 mai 1906 ont donné les résultats suivants :

Electeurs inscrits, 24,069, dont le quart est de 6,04.

Nombre des votants, 12 335.

Bulletins blancs et nuls à déduire, 48.

Suffrages exprimés, 12.287, dont la majorité absolue est de 6,144.

Ont obtenu :

MM. Alata	245 voix.	
Battini	13	—
Bolloy	1.792	—
Del Pellegrino	473	—
Dragacci	465	—
Emily	614	—
Forcioli	5.946	—
Gambarelli	267	—
Luca	105	—
Luciani	259	—
Nicoli	261	—
Pietrini	306	—
Ponsti	266	—
Ramarosi	168	—
Versini	1	—
Vico	1.058	—

Aucun des candidats n'ayant réuni les conditions exigées pour être élu au premier tour, il a été procédé, le 20 mai 1906, à un second tour de scrutin qui a donné les résultats suivants :

Nombre des votants, 13.145.

Suffrages exprimés, 13.141.

Ont obtenu :

MM. Forcioli Dominique	7 395 voix.	
Casanelli d'Istria	5.718	—
Bodoy	4	—
Divers ou voix perdues,	28	—

M. Forcioli Dominique, ayant obtenu le plus grand nombre de suffrages, a été proclamé député.

Les opérations se sont faites régulièrement. Nulle protestation n'est jointe au dossier. M. Forcioli Dominique a justifié des conditions d'éligibilité requises par la loi.

Votre 3e bureau vous propose, en conséquence, de valider son élection.

L'élection de Calvi

M. Edmond Leblanc, *rapporteur*. — Département de la Corse, arrondissement de Calvi,

Les élections du 6 mai 1906 ont donné les résultats suivants :

Electeurs inscrits, 8 478, dont le quart est de 2, 117.

Nombre de votants, 5.133.

Bulletins blancs et nuls à déduire, 4.

Suffrages exprimés, 5.129, dont la majorité absolue est de 2,565.

Ont obtenu :

MM. Landry	1.125 voix.	
Pucciarelli	1.573	—
Santelli	2.326	—
Rossi	10	—
Blasini	25	—

Aucun des candidats n'ayant réuni les conditions exigées pour être élu au premier tour, il a été procédé, le 20 mai 1906 à un second tour de scrutin qui a donné les résultats suivants :

Nombre de votants, 5,181.

Suffrages exprimés, 5,178.

Ont obtenu :

MM. Santelli	3,201 voix.	
Pucciarelli	1.883	—
Landry	5	—
Divers ou voix perdues.	29	—

M. Santelli Rodolphe Louis, ayant obtenu le plus grand nombre de suffrages a été proclamé député de l'arrondissement de Calvi.

Les opérations se sont faites régulièrement. Nulle protestation n'est jointe au dossier. M. Santelli a justifié des conditions d'éligibilité requises par la loi.

Votre 3e bureau vous propose, en conséquence, de valider son élection.

L'élection de Corte

M. Edmond Leblanc, *rapporteur*. — Département de la Corse, arrondissement de Corte.

Les élections du 6 mai 1906 ont donné les résultats suivants :

Electeurs inscrits, 10,345, dont le quart est de 4 879.

Nombre des votants, 9 843.

Bulletins blancs et nuls à déduire, 197.

Suffrages exprimés, 9.846, dont la majorité absolue est de 4 824.

Ont obtenu :

MM. Gavini	6.301 voix.	
Giuliani	3.300	—
Adriani	50	—

Bulletins nuls ou voix perdues. 195 —

M. Antoine Gavini a été proclamé député comme ayant réuni un nombre de voix au moins égal à la majorité absolue des suffrages exprimés et supérieur au quart des électeurs inscrits.

Les opérations se sont faites régulièrement. Nulle protestation n'est jointe au dossier, M. Gavini a justifié des conditions d'éligibilité requises par la loi.

Votre 3e bureau vous propose, en conséquence, de valider son élection.

La Chambre a validé ces trois élections.

COMPAGNIE FRANÇAISE DES EAUX

Le Directeur a l'honneur d'informer la population que la continuation des réparations à effectuer sur la conduite d'amenée nécessitera le retrait de l'eau et que, par suite, la Ville sera privée d'eau à partir de ce soir 10 heures jusqu'à demain midi.

Bastia, le 10 juin 1906.

Cour d'Assises

Audience du 9 juin 1906

Présidence de M. GABRIELLI *conseiller*

Vol

Nous avons annoncé hier que la Cour avait dû remettre à aujourd'hui le prononcé de son jugement dans l'affaire du vol commis au préjudice de M. Romani, parce qu'après le verdict les trois condamnés avaient été prises soudain d'attaques d'épilepsie qui les mettaient dans l'impossibilité de continuer à suivre l'audience.

La Cour a donc rendu son arrêt aujourd'hui. Elle a condamné :

Carmigniani Annonciade, âgée de 17 ans, à huit mois de prison ;

Liberati Louise, âgée de 28 ans, à un an de prison ;

Liberati Pierrette, âgée de 25 ans, à treize mois de la même peine.

M. le docteur Pascal Zuccarelli, requis par M. le Président, assistait à l'audience pour procéder des soins aux accusées au cas où les crises d'épilepsie qu'elles ont éprouvées hier se renouvelleraient.

La crise a repris Pierrette Liberati au moment où la gendarmerie l'amenait à la maison d'arrêt.

Meurtre et Complicité

Pianelli Antoine-François, journalier, demeurant à Olmeto, est accusé d'avoir commis un meurtre dans les circonstances suivantes.

Acte d'accusation

Dans la soirée du 4 mai 1905, vers 10 heures, à Olmeto, la dame Pianelli Anne-Marie, inquiète de ne pas voir rentrer à la maison son fils Xavier, sortit une férule à la main et se mit à sa recherche. Elle s'engagea dans une ruelle, et arrivée devant la maison Galloni, elle croisa trois individus. Comme elle levait sa férule sur l'un d'eux, qu'elle avait pris pour son fils, et sans qu'un seul mot eut été échangé, deux coups de feu furent tirés dans sa direction à quelques secondes d'intervalle. Atteinte à l'abdomen par le second coup provenant d'une arme de gros calibre, elle succomba dans la nuit, après avoir déclaré, que celui qui avait tiré était assez grand et portait la barbe. Dès le lendemain, le maire d'Olmeto était informé par le garde champêtre Bonaccorsi, que son fils Don Grâce, Pianelli Antoine François et son fils Joseph Michel, étaient les trois personnes ayant rencontré la dame. Pianelli et que le second coup de feu avait été tiré par Pianelli Antoine François. Bonaccorsi Don Grâce, revenant sur le récit qu'il avait fait à son père, dès la première heure, et qui seul répond à la réalité des faits, déclarait à son tour qu'après les deux détonations il avait vu Pianelli Joseph Michel, un pistolet à la main. Ce dernier qui est encore en fuite pour intimider sans doute le témoin de la scène, a déclaré par écrit au magistrat instructeur qu'il était seul coupable, mais l'information a établi que si Joseph-Michel est l'auteur du premier coup de feu, le second a été tiré par son père Antoine-François, qui seul répond au signalement donné par la victime et qui a été accusé dès le premier moment, par le fils du garde Bonaccorsi. Il est constant d'autre part que Pianelli père avait emprunté, quelques jours avant le crime, un pistolet de gros calibre.

Interrogatoire

L'accusé déclare qu'il n'a rien à se reprocher. Le soir du crime, vers 9 heures et demie, il se promenait avec son fils.

La nuit était noire. Soudain nous avons vu s'avancer vers nous une ombre armée d'une matraque et nous menaçant. Mon fils prit de peur n'est armé de son pistolet, et a fait feu à deux reprises différentes. Nous avons pu plus tard que ces coups avaient atteint l'infortunée Mme Pianelli qui cherchait son fils pour le faire rentrer à la maison.

Audition des témoins

Les témoins, pour la plupart, déclarent qu'il leur avis on est en présence d'un malheur et non d'un crime. D'après eux les Pianelli ont tiré dans un moment d'affolement. Le mari de la victime soutient néanmoins que les accusés ont volontairement fait feu et qu'ils ont bien voulu tuer sa femme.

Un seul témoin, le nommé Bonaccorsi assistait à cette scène. Il a vu passer la victime, un instant après il entend une détonation, il se retourne et voit le fils de la victime tirer le second coup.

La partie civile

L'éminent maître, qui s'est constitué partie civile au procès au nom du mari de la victime, demande au jury de réprimer sévèrement un crime particulièrement odieux. En vain l'accusé prétend-t-il que son fils seul a fait feu. Il résulte des déclarations de M. le maire d'Olmeto et de la déposition de la victime qu'il a tiré lui-même, que cet homme a tué pour le plaisir de tuer. Il mérite un châtiment des plus sévères.

Réquisitoire

M. l'avocat général se joint à l'éminent organe de la partie civile pour réclamer la condamnation de l'accusé Pianelli qui, de complicité avec son fils, n'a pas hésité à donner la mort à une honorable mère de famille parce que celle-ci croyant se trouver en présence de son enfant qu'elle voulait corriger, venait de lever la canne sur lui.

Paidoirie de Me Decori

Après avoir respectueusement salué la tombe de la malheureuse Mme Pianelli, tombée dans la soirée du 4 février, victime d'une inexplicable fatalité, l'éloquent défenseur démontre que son client n'a pu tirer sur Mme Pianelli puisque le soir du crime il n'avait aucune arme à sa disposition. Seul le fils de l'accusé voyant dans l'ombre, un être s'avancer vers lui un bâton levé a fait feu dans un moment de folie.

MM. les jurés n'hésiteront pas à acquitter Pianelli.

Le Verdict

Le jury rentre dans la salle de ses délibérations, il en sort quelques instants après rapportant un verdict reconnaissant Pianelli Antoine coupable d'homicide par imprudence.

La Condamnation

En conséquence la Cour condamne Pianelli Antoine François à deux ans d'emprisonnement, 50 francs d'amende et aux frais du procès.

EXCURSION A PIOMBINO

Nous sommes heureux d'annoncer à nos lecteurs que sur l'initiative de l'Orphéon Bastiais l'excursion à Piombino vient d'être définitivement décidée.

Certaines dispositions étant encore à prendre avec la Compagnie chargée du transport des touristes, la date exacte n'a pu être fixée. Toutefois, à la réunion que notre société chorale avait organisée en vue de ce projet, la date du dimanche 1er juillet a été officiellement arrêtée.

Nous sommes persuadés que notre population répondra en masse à l'appel de notre joyeuse phalange artistique pour cette agréable excursion où tout sera combiné au mieux du public.

On nous prie d'ores et déjà d'informer les amateurs que le départ de Bastia aura lieu à 4 heures du matin. Le bateau fera entendre le premier sifflet à 3 heures 30, le second à 3 heures 45 et le dernier signal à 3 heures 55.

Un avis ultérieur fera connaître avec le nom du paquebot affecté les dispositions exactes de cette partie de plaisir.

DERNIÈRES NOUVELLES

Service télégraphique spécial du *Petit Bastiais*

00306

BOURSE DE PARIS

	8 juin	9 juin.
Rente 3 0/0 ancien	98 45	98.00
— 3 s. 0/0 nouvelle.	98 15	— 98 00

ex-coupon.

Nouvelles Militaires

Mutations

Service de Santé

Paris, 9 juin.

M. Courtois, médecin-major de 1re classe, au 163e rég. d'infanterie, passe au 3e rég. d'artillerie.

— M. Barbière, médecin-major de 2e classe, au 1er dragons, passe au 163e rég. d'infanterie, à Bastia.

— M. Sarthou, pharmacien-major de 2e classe, à l'hôpital militaire de Bordeaux, passe à l'hôpital militaire de Bastia.

— M. Comte, pharmacien aide-major de 1re classe, à l'hôpital militaire de Bastia, passe à l'hôpital militaire de Chambéry.

— M. Lesparre, officier d'administration de 2e classe du service de santé, à l'hôpital militaire de Toul, passe à l'hôpital militaire de Bordeaux

Réserve

Sont nommés au grade de capitaine au régiment de Corse :

MM. Brunati et Pernice, capitaines d'infanterie retraités.

⁂

Sont promus au grade de sous-lieutenant au régiment de Corse, les adjudants dont les noms suivent :

MM. Giovansili, Lanfranchi, Scotti, Santucci.

— M. Nicolai, adjudant au régiment de Corse, est promu au grade de sous-lieutenant, et affecté au régiment de Cambrai.

— M. Landucci, adjudant au régiment de Corse, est promu au grade de sous-lieutenant, et affecté au régiment de Vienne.

— M. Andreani, adjudant au régiment de Corse, est promu au grade de sous-lieutenant, et affecté au régiment de Montélimar.

Médaille militaire

Réserve

Paris, 9 juin.

L'adjudant Pietroschi, du régiment de Corse est proposé pour la Médaille militaire avec le numéro 70.

Armée territoriale

Le sergent Poggioli, du 116e rég. territorial, est proposé pour la Médaille militaire avec le numéro 43.

A L'ÉLYSÉE

LE GÉNÉRAL DALSTEIN

Paris, 9 juin.

Le président de la République a reçu cet après-midi le général Dalstein, commandant le 6e corps d'armée, qui sera nommé incessamment gouverneur militaire de Paris.

LES GRÈVES

Les ouvriers de Paris

Paris 9 juin.

Le nombre des grévistes diminue chaque jour ; il s'est élevé aujourd'hui à 46.840.

Dans plusieurs corporations ouvrières le chômage prend du terrain.

Les grévistes sont calmes; ils persistent à réclamer la journée de huit heures, la suppression du travail à la tâche et le repos hebdomadaire.

Les ouvriers arrêtés pendant les grèves

Paris, 9 juin.

Une délégation du groupe socialiste unifié de la Chambre, composée des citoyens Allemane, Dejeante, Wilm, Groussier, a accompagné, cet après-midi, au ministère de l'intérieur, la délégation syndicale de la voiture et des autres syndicats, ayant à leur tête M. Turpin, secrétaire général de l'union ouvrière de la voiture.

La délégation a demandé à M. Clémenceau de vouloir bien intervenir en faveur des ouvriers arrêtés pendant les grèves.

Le programme DU MINISTÈRE et LES RETRAITES OUVRIÈRES

Paris, 9 juin.

La « Liberté » prétend qu'au Conseil des ministres qui a été tenu aujourd'hui le programme du ministère a soulevé les objections de plusieurs ministres.

M. Poincaré, ministre des finances, aurait fait remarquer qu'il était imprudent, à cause de la situation financière actuelle, de promettre au pays les retraites ouvrières.

L'ATTENTAT contre LE ROI D'ESPAGNE

Nombreuses Arrestations SUR LA FRONTIÈRE ESPAGNOLE

Paris, 9 juin.

Le « Journal des Débats » annonce la présence à Montpellier de M. Cavard, directeur de la sûreté générale.

M. Cavard s'est rendu dans cette ville pour surveiller les nombreux anarchistes qui sont signalés entre Cette et la frontière espagnole.

Conseil des Ministres

Paris, 9 juin.

Les ministres se sont réunis ce matin, en conseil, à l'Elysée, sous la présidence de M. Fallières.

La déclaration du gouvernement

Le Conseil s'est occupé des questions financière, politique et sociale qui seront traitées dans la déclaration du gouvernement.

Les termes définitifs de cette déclaration qui sera lue au Parlement au début de la séance de mardi prochain, sont arrêtés.

M. Sarrien, président du Conseil, a été chargé de la rédaction de cette déclaration, sauf en ce qui concerne la partie relative à la politique extérieure qui a été réservée à M. Léon Bourgeois, ministre des affaires étrangères.

La situation générale

Dans la déclaration ministérielle la situation est exposée d'une manière très complète.

Elle précise, en outre, dans quelles conditions le cabinet entend faire appel à la collaboration des Chambres pour réaliser le programme de réformes politiques et sociales dont le parlement va être saisi et qui comprennent quatre projets : projet de budget ; projet d'impôt sur le revenu ; projet d'amnistie générale ; projet de réforme des conseils de guerre.

Le nouveau gouverneur de Paris

Le Conseil s'est entretenu de la nomination du nouveau gouverneur militaire de Paris.

Les ministres sont tombés d'accord sur la désignation du général Dalstein pour remplir ces hautes fonctions.

La nomination du général Dalstein sera incessamment soumise à la signature du président de la République.

Affaires courantes

Le Conseil s'est ensuite occupé de l'expédition des affaires courantes.

AU MAROC

Les réparations exigées par la France

Tanger, 9 juin.

Les commandants de la « Jeanne d'Arc », du « Galilée » et du « Kléber », accompagnés du ministre de France se sont rendus chez Mohammed el Torrès pour appuyer les réclamations de la France au sujet du meurtre de M. Charbonnier.

On croit que cette démarche collective des chefs de l'escadre française produira son effet. Cependant rien n'indique que le maghzen est disposé à accorder les réparations exigées par la France.

AU VATICAN

Un projet d'attentat contre le Pape

Paris, 9 juin.

Le correspondant du « Temps » à Rome télégraphie :

Il est bruit que la police aurait découvert un projet d'attentat contre le Pape.

Plusieurs individus soupçonnés d'être les organisateurs d'un complot en vue d'attenter aux jours de Pie X sont étroitement surveillés.

EN RUSSIE

LA DOUMA

St Pétersbourg, 9 juin.

Les séances de la Douma continuent ; les débats sur la question agraire menacent de s'éterniser.

La séance d'aujourd'hui a été très mouvementée ; plusieurs orateurs du groupe des députés paysans ont pris la parole.

Le député Anikine, l'un des représentants du parti du travail a prononcé un discours très violent contre le ministère.

M. Anikine a soutenu que toutes les terres doivent appartenir aux paysans et qu'il sera impossible d'agir contre leur volonté.

Il a terminé par ces mots : « Les ministres contre lesquels nous avons voté n'ont ni honte ni conscience. »

L'orateur qui a été très fréquemment applaudi durant son discours a quitté la tribune au milieu d'une ovation générale.

SOCIÉTÉS ET SYNDICATS

DOTATION DE LA JEUNESSE DE FRANCE. — La cérémonie des retraites du mois d'août, aura lieu dimanche, à la Mairie, de 9 à 11 heures du matin.

Les retardataires sont priés de se libérer au Secrétariat.

JEUNESSE SOLIDAIRE DE BASTIA. — A 4 heure et demie réunion générale.

L'entrée du jour est autorisée : Conférence du soir par Moretti sur l'historique de la solidarité. Exposé de la situation budgétaire de la Société par le trésorier. Divers et idées diverses.

Charles de Vincenti, 18, rue de Provence, Paris. Ordres de bourse. Comptant et terme.

Renseignements financiers gratuits sur toutes valeurs cotées ou non cotées. — Ouvrages officiels.

1 franc pour mille au parquet, et 1.25 pour mille en coulisse.

AVIS

La Maison Dominique MATTEI aîné, Place Saint-Nicolas, Bastia, a l'honneur d'informer sa nombreuse clientèle qu'elle mettra en vente, à partir du 25 avril, les marchandises ci-après, poiement comptant :

Soufre sublimé pur : en ballots de 50 k., marque Ronde, 9.10 le ballot ; Marque Ramino, 8 75 le ballot ; Trituré raffiné, marque Ramino, 8,50 ; de Cadenla sublimé fin, 10 fr. le ballot.

Sucre raffiné : en pains en sacs, à l'entrepôt d'octroi, 61 fr. les 100 k. ; en sacs, morceaux irréguliers de Paris, 60 fr. les 100 k ; en caisses de 50 k., morceaux réguliers, St-Louis, 62 fr. les 100 k. ; en caisse de 50 k., Méditerranée, 60 fr. 50 les 100 kilos.

Sucre cristallisé, 1er et 3e jet.

Pâtes Riviore et Carret, par caisses de 60 k. 80 fr. les 100 kilos ; par caisses de 12 k. 84 fr. les 100 k. ; au détail, le 2 paquets de 250 grammes, 0 45.

Savon : en caisses de 50 k., For à cheval, 26.50 la caisse ; Abat-jour, 24.50 la caisse ; Condor, 21 fr. la caisse ; Echalote, 20.50 la caisse.

Sel gros des îles d'Hyères, 11 fr. les 100 kilos.

Sel fin en sacs de 50 k ; 13.50 les 100 k.

Fariboutte extra blanche, 14.50 à 15 fr. les 100 kilos.

Hopasse tendre, 12.50 à 13.50 les 100 k.

Farines : Coty, Dagrand, Merly, Bilard, Parrel berdinacks, Thomas et Cie grues.

Pétrole Atlantic, 14 fr. 50 la caisse à l'entrepôt d'octroi.

A vendre ou à louer A CARDO

Maison bien aménagée avec propriété et abondance d'eau.

S'adresser au bureau du Journal.

CARDO

Villa à louer, à l'entrée du village, sur la route carrossable, toutes commodités. Vue superbe.

S'adresser au bureau du Journal.

VIN DU NEBBIO

Domaine de Tuda

Vin rouge **0,35** le litre.
Vin blanc **0,40** id.

17, rue des Terrasses, au coin de la descende de la Fontaine Neuve.

Bijouterie-Horlogerie
DANESI fils
Boulevard Paoli, 16, Bastia

M. Danesi fils, ancien élève des fabriques d'horlogerie de Besançon, a l'honneur de prévenir sa nombreuse clientèle qu'il se charge de toutes sortes de réparations de montres et pendules, à des prix défiant toute concurrence.

M. Danesi, faisant lui-même toutes les réparations, est à même de livrer un travail très soigné et garanti.

CHAMPAGNE COSTE-FOLCHER

EPERNAY

(Exposition de Liège 1905, Médaille d'Or Exposition Internationale d'Alimentation Paris 1905, Grand Prix

Le Champagne COSTE-FOLCHER a été le seul admis aux banquets de 30.000 et 50.000 couverts servis les 30 octobre 1905 et 5 novembre 1905, à la Galerie des Machines à Paris pour les Fêtes de la Mutualité.

Agent à Bastia : M. Tiburce Pozzo.

AU BON MARCHE

PRIX FIXE — **BARBISINO** — PRIX FIXE

BASTIA — 9, Rue de l'Opéra, 9 — BASTIA

Vente Réclame d'Eté

Aperçu de quelques articles

Cretone d'Alsace impression, grand teint, le mètre	0.40
Bouclé tissu, haute nouveauté, beige, bleu ciel et rose avec picots blancs, le mètre	0.50
Zéphir fantaisie, le mètre	0.30
Vichy qualité extra rayures ou carreaux, largeur 1 mètre, le mètre	0.50
Chemises pour Hommes zéphir anglais, plastron gros plis, sans col, garniture nacre, la chemise	1.95
Bas pour Dames mastic, beige et havane, semelles et talon doublés, la paire	0.60
Chaussettes pour Hommes fond noir, rayures fantaisie, la paire	0.50
Robes pour Enfants garnies de dentelle ou de broderie, la robe	0.60

CONFECTIONS

Complets pour Hommes, en coutil, le complet à partir de	6.50
Complets pour Enfants en coutil satin très solide forme blouse russe ou quartier maître, le costume.	3.50
Complets pour Hommes en coutil retard, veston doublé, façon drap, coupe irréprochable, usage garanti, le complet	14.50
Complets en drap noir pour Première Communion, le complet à partir de	8.50

CHAUSSURES

Richelieu pour Dames, noir, jaune et couleur, article cousu, la paire à partir de	2.45
Pantoufles pour Dames, semelle et talon cuir, coutures indécousables la paire	1.50
Richelieu jaune pour Hommes, double semelles cousues, la paire	4.50
Richelieu pour Hommes, en toile grise, article cousu, la paire	2.45
Bottines pour Hommes en box calf, veau russe et chevreau glacé noir ou couleur, article de luxe, points découverts, cousues à la main, la paire	9.75

XXIe ANNEE — LUNDI 11 JUIN 1906 — N° 150

Le Petit Bastiais

5 CENTIMES — JOURNAL QUOTIDIEN — 5 CENTIMES

Rédaction & Administration : 3, Boulevard du Palais, Bastia
J.-B. ORLAGNIER, Directeur

Les annonces sont reçues d'avance et insérées aux Bureaux du Journal.
Petite réserve, 1 fr. — Réclames (3e page), 0.75 — Divers, 0.30 — Judiciaires, 0.25

ABONNEMENT (*Payable d'avance*)

	3 mois	6 mois	1 an
Corse	2 fr.	4 fr.	8 fr.
Autres Départ.	3 fr.	6 fr.	12 fr.

Union postale, et autres Pays : le port en sus.
On ne répond pas des manuscrits déposés.

00307

BIBLIOTHEQUE BASTIA MUNICIPALE

LE CALENDRIER

Fête d'Aujourd'hui : Saint Barnabé.
Soleil : (heure nationale)
Lever, 3 h. 55 m. — Coucher, 7 h. 07 s.
Dernier quar., le 13. — Nouv. Lune, le 21
Fête de Demain : Saint Jean Fécondé.

10 JUIN

Les Curiosités de la Semaine

〰 Au sommet du Mont-Blanc.

Après deux ans d'un travail laborieux et qui n'était pas sans danger, on vient d'installer, au sommet du Mont-Blanc, une sorte de dortoir, non dépourvu de confortable, contigu à l'observatoire Janssen, et qui servira de refuge aux alpinistes surpris par des ouragans de neige ou *détournés de leur chemin par les glaces*. Cette vaste chambre à coucher peut contenir vingt-deux personnes. Elle est meublée avec des lits de camp. Elle détient au moins un record : d'être la plus haut placée du monde, et a coûté fort cher, parce que les matériaux ont dû être amenés, à dos d'hommes, de Chamonix. Pendant qu'on l'édifiait, elle fut démolie deux fois et remplie neuf fois par la neige.

〰 Les rapports de police.

Le Tit-Bits raconte une bien bonne histoire, dont le héros involontaire n'est autre que M. Clémenceau.

Le premier jour de son arrivée au ministère, M. Clémenceau se fit apporter son dossier, le fameux dossier secret auquel pas un personnage en vue n'échappe.

Le dossier était volumineux et contenait les moindres détails de la vie passée du ministre. L'un des rapports avait trait aux visites hebdomadaires que M. Clémenceau avait l'habitude de *faire régulièrement* chez un personnage mystérieux, « supposé être un ennemi du gouvernement. » La visite durait généralement une heure.

« L'ennemi du gouvernement » n'est autre que le pédicure du ministre !

〰 Le sommeil de l'escargot.

Un naturaliste allemand, M. Karl Seffel, a fait une constatation curieuse.

Il paraît que certains escargots ronflent en dormant ou, du moins, respirent assez bruyamment. Il avait gardé plusieurs gastéropodes sous verre. Un soir, en lisant, il entendit sortant du verre un bruit qui ressemblait à un faible ronflement. Il s'assura que c'était la respiration des escargots endormis. Le plus broyant parmi ces ronfleurs était un escargot de vigne. Ce gaillard avait dû trop boire.

Pourquoi, d'ailleurs, un escargot ne ronflerait il pas ?

〰 Numéro quatre.

Une statistique intéressante vient d'être publiée par le bureau international de l'*Union postale universelle*, à Berne : c'est celle des résultats financiers du service postal. Il en résulte que la France n'occupe que le quatrième rang pour les recettes et les dépenses, et avec un excédent de recettes de 67.901.393 francs.

Les Etats-Unis tiennent la tête avec 743 millions 951.421 de recettes et 788.122 069 francs de dépenses. Viennent ensuite : l'Allemagne, avec 691.058.165 francs de recettes et 610 millions 425 351 francs de dépenses ; puis la Grande-Bretagne, la France, la Russie, l'Autriche et le Japon.

Tout de même, 68 millions de bénéfices, c'est un joli denier.

〰 L'aéronaute américain Wellmann qui prépare une exploration au pôle Nord en ballon, vient d'en fixer la date ; elle aura lieu en 1907.

L'été prochain, avec le ballon dirigeable qu'il fait construire à Paris, il se rendra au Spitzberg, où il tentera des voyages préliminaires et expérimentera tous ses appareils.

Le ballon de M. Wellmann cubera 6.500 mètres et aura une longueur de 50 mètres ; il aura muni de deux hélices, l'une à l'avant, l'autre à l'arrière ; *le savant espère imprimer* à son aérostat une vitesse de 20 à 30 kilomètres à l'heure.

〰 Un nouveau baromètre.

Enfermez une sangsue dans un très grand vase de verre que vous *remplissez* d'eau et dont vous recouvrez la partie supérieure d'une toile suffisamment légère pour que l'air puisse passer.

Vous aurez obtenu un nouveau baromètre.

Si la sangsue se tient enroulée au fond du vase, c'est signe de beau temps ; si elle rampe contre la paroi du vase et se maintient au-dessus du niveau du liquide, la pluie n'est pas loin.

La prisonnière n'a pas un instant de repos : elle se déplace sans cesse à travers le liquide avec une extrême rapidité : c'est un symptôme certain que le vent va souffler avec *violence*.

Un jour ou deux avant qu'un orage doive éclater, la sangsue se tient constamment hors de l'eau et a des mouvements convulsifs.

〰 L'automobile présidentielle.

M. Fallières, à l'exemple de tous les chefs d'Etat, et comme le fit M. Loubet dans les derniers temps de sa présidence, vient de faire l'acquisition d'une automobile.

Cela ne veut pas dire que le Président de la République ait l'intention d'abandonner ses promenades quotidiennes à pied, mais il désire étendre ses excursions ; il veut se faire porter dans les localités de la banlieue parisienne, d'où il rayonnera pédestrement dans les environs. Mais M. Fallières a déclaré qu'il conserverait le landeau officiel pour ses visites et sorties présidentielles.

〰 On s'accorde généralement à dire que Vienne, capitale de l'Autriche, est un agréable séjour, que les femmes y sont exquises, charmantes, les hommes gais et spirituels, en un mot, que cette grande et harmonieuse ville pourrait — « presque » — être comparée à Paris.

Le « presque » est nécessaire, car il nous revient une anecdote qui prouve que certains citoyens viennois, les magistrats en particulier, ne possèdent pas encore « l'esprit parisien. » C'est ainsi qu'une dame, une artiste dramatique, va peut-être connaître les âpres rigueurs de la prison pour une petite supercherie qui, à Paris, dans toute la France même, ne lui aurait valu que de malicieux et indulgents sourires.

Cette dame était citée comme simple témoin, dans une affaire qui ne la concernait pas. Le président lui demande son âge ; elle répond ingénument : « Vingt-sept ans, » et une « amie » charitable révèle au juge que la vérité eût exigé l'aveu de vingt-neuf. Et voilà le parquet viennois qui retient la dénonciation et incrimine l'artiste d'avoir induit le tribunal en erreur ! Or, le Code pénal autrichien est formel : un pareil délit est passible d'emprisonnement.

Si nos magistrats devenaient aussi sévères, ne pensez-vous pas que la construction d'une vaste prison, agrémentée de quelques douceurs, devrait être la première préoccupation de la Chambre nouvelle ?

PIPELET.

ÉLECTIONS LÉGISLATIVES

CHAMBRE DES DÉPUTÉS

Vérification des pouvoirs

L'élection de Bastia

M. Edmond Leblanc, *rapporteur*. — **Département de la Corse, arrondissement de Bastia.**

Les élections du 6 mai 1906 ont donné les résultats suivants :

Electeurs inscrits, 24,270, dont le quart est de 6,069.

Nombre des votants, 13,576.

Bulletins blancs et nuls à déduire, 62.

Suffrages exprimés, 13,514, dont la majorité absolue est de 6,758.

Ont obtenu :

MM. Astima	. . . .	2,432 voix.
Gaudin	. . . .	6,049
Pierangeli	. . . .	4,931

Aucun des candidats n'ayant réuni les conditions exigées pour être élu au premier tour, il a été procédé le 20 mai 1906 à un second tour de scrutin qui a donné les résultats suivants :

Nombre de votants, 14,171.

Bulletins blancs et nuls à déduire, 50.

Suffrages exprimés, 14,121.

Ont obtenu :

MM. Pierangeli.	. . .	7,379 voix.
Gaudin	. . . .	6,730

M. Pierangeli ayant obtenu le plus grand nombre de suffrages a été proclamé député de l'arrondissement de Bastia.

Les opérations en sont faites régulièrement. Nulle protestation n'est jointe au dossier. M. Pierangeli lui-même a justifié des conditions d'éligibilité requises par la loi.

Votre 3e bureau vous propose, en conséquence, de valider son élection.

L'élection de M. Pierangeli est validée.

Ce que disent les Journaux

La Petite République

Sur la discours de M. Briand :

« En proclamant hier en pleine Sorbonne que les jeunes générations sorties de l'école primaire sont le principal facteur des récentes victoires démocratiques, le ministre de l'Instruction publique a rendu un bel et juste hommage aux instituteurs français. Mais leur rôle n'est pas terminé. Les instituteurs qui ont imbu d'esprit laïque les dernières générations ont pour mission de préparer celles dont ils ont aujourd'hui la charge à plus de justice dans la société. »

L'Autorité

De M. Paul de Cassagnac, à propos du projet d'impôt sur le revenu :

« Quelle magnifique occasion pour le gouvernement actuel de compléter l'œuvre d'inquisition et d'espionnage si magistralement organisée par la République et qui fonctionne dans nos campagnes ? Quelle arme contre ceux qui ne seront point des amis notoires du régime et qu'on obligera demain à étaler le chiffre de leur fortune, de leurs affaires, de leurs dettes » !

Le Rappel

De M. Charles Bos, à propos des socialistes unifiés :

« Une fois de plus le parti radical a été enterré hier à Saint-Mandé. Il ne s'en porte pas plus mal. M. Jules Guesde triomphe trop vite. Le programme du parti radical existe. Oh ! ce n'est point le même que celui des collectivistes. Le triomphe du citoyen au lieu de son écrasement dans une organisation sociale, l'épanouissement de la propriété au lieu de sa nationalisation, la responsabilité personnelle au lieu de la responsabilité collective : tel est notre programme opposé au leur. »

L'Echo de Paris

Les journaux de l'opposition se réjouissent de la scission que les unifiés provoquent dans la majorité républicaine :

Marquons les coups. Pour avoir si bien fait aux élections les affaires des collectivistes les radicaux reçoivent aujourd'hui leur récompense. Les politiciens socialistes craignant d'être débordés par le mouvement syndicaliste, se mettent ainsi à la remorque de la Confédération, ils se solidarisent ouvertement cette fois avec les meneurs de grèves et les organisateurs d'émeutes. M. Jaurès résigné devra suivre.

Voilà donc le parti radical en présence d'une situation de fait qui ne prête plus à aucune équivoque. Il a jusqu'ici joué un jeu de dupes mais il ne saurait plus désormais rester aveugle et sourd puisque le péril qu'il a créé le menace comme les autres.

---

119 FEUILLETON DU PETIT BASTIAIS

Le Conducteur d'Omnibus

PAR

ALFRED SIRVEN & A. SIÉGEL

TROISIÈME PARTIE

LA MÈRE

Il était livide.

Une sueur froide lui inondait le front. Son cœur battait avec une telle force qu'il était obligé d'appuyer sa main sur sa poitrine, craignant que ce pauvre cœur, si rudement atteint, ne vînt à se briser.

— Ah ! je veux savoir ! dit Suzanne hors d'elle.

Et avant qu'il eût pu s'y opposer, elle s'empara du journal.

Il tomba accablé sur un siège.

Peu à peu, il se ranima et, saisi d'une sensée mauvaise, l'examina pendant qu'elle lisait.

Elle lut une première fois l'article avec plus de stupeur que d'émotion.

Si grande était son innocence que, malgré la transparence voilée de la rédaction, elle ne pouvait comprendre qu'il s'agissait d'elle.

Elle relut l'article et, comprenant cette fois :

— Gérard ! s'écria-t-elle en s'élançant vers son mari, il faut désigner cette infâme dont je ne me sens pas atteinte ! Je te défends d'en rechercher l'auteur, de le provoquer, de le battre !...

Dans sa désolation, elle oubliait le coup qui la frappait pour ne songer qu'au danger possible pour son mari bien aimé.

Il se leva lentement et, toujours d'une pâleur effrayante :

— L'accusation est calomnieuse, j'en suis certain, mais elle est conçue en termes trop habiles et surtout trop précis pour que nous ayons le droit de la dédaigner. L'auteur en recevra le châtiment qu'il mérite, mais il n'en rien à redouter pour moi. On ne se bat pas avec un pareil misérable, mais on le trouve et on le somme de prouver ce qu'il avance ; on le traîne devant des juges, on l'oblige à avouer qu'il a menti !... on le force à proclamer bien haut l'innocence de celle qu'il a osé salir... et, cela fait, on le bâtonne comme un drôle, à moins qu'on ne le fusionne un chien !

Dans la pièce voisine, la femme de chambre écoutait, l'oreille collée à la serrure.

Le journal était trop chaudement recommandé à son maître pour qu'elle eût pu résister à la tentation de le parcourir avant de le lui donner.

Entrée depuis peu de jours dans la maison, elle n'avait pas encore eu le temps de s'attacher à ceux qu'elle servait, ni même d'apprendre à les connaître.

— Toutes pareilles ! se dit-elle, voilà une petite femme à qui on aurait donné le bon Dieu sans confession... et il paraît qu'elle aussi fait ses tarots !... Un ménage que l'on prétendait si uni... et ce mari qui a l'air de douter encore !... pourtant l'article est assez clair. Ecoutons un peu, ça va être drôle.

A présent, Suzanne considérait Gérard avec une sorte d'épouvante.

A son cri de protestation indignée, elle s'attendait qu'il répondrait par un témoignage spontané d'amour et de confiance.

Il voilà que, au contraire, elle le voyait devant elle plus furieux qu'attristé, ne songeant qu'à la vengeance et oubliant de la consoler, elle qui venait d'être frappée dans son affection, dans sa chasteté, dans son honneur !

— Oh ! mon Dieu ! il doute de moi ! se dit-elle.

Et elle éclata en sanglots.

A cette vue, la tendresse de Gérard se ranima.

Il tomba à ses genoux et d'une voix suppliante :

— Suzanne, calme-toi, je t'en prie ! Tu sais bien qu'il m'est impossible d'ajouter foi à ces abominations. Ma femme adorée, essuie tes larmes, apaise ta douleur... est ce que je ne te reste pas ?... et n'as-tu pas besoin de toute ton énergie, de tout ton sang froid, pour m'aider à déjouer cette odieuse machination ? Ne fait-il pas que tu sortes de cette boue, pure et justifiée devant tous ?

Elle sécha ses pleurs, et, avec fermeté :

— Il faut d'abord que je me justifie devant toi.

— Devant moi ? à quoi bon ?

— Gérard, tu es jaloux, ce n'est pas ta faute, mais je comprends ce que tu dois souffrir.

— Jaloux ? si je n'étais pas sûr de toi, je pourrais l'être de tout autre que d'un malheureux comme le comte Van Oesten, mais je me couvrirais de ridicule en m'avouant jaloux de ce pauvre être, je n'ai à te demander que ceci : Entraîne par ton cœur, ne l'en fais jamais baisser aller à lui donner des marques de pitié, qu'une malveillance intéressée à pu interpréter contre toi ! il n'y aurait qu'une ébouderie bien compréhensible et bien pardonnable en somme. Tu n'as dit dans quelles conditions tu avais jadis connu le comte avant de m'épouser, et j'ai été sincèrement touché de la compassion pour cet infortuné. Par exemple, tu n'as vis-à-vis de moi, aucun reproche à t'adresser, d'autant plus que tu n'as point revu le comte depuis notre mariage, n'est-ce pas ? Mais, quelle question vais-je te faire là ? Si tu l'avais revu, tu me l'aurais dit, car tu n'as rien de caché pour moi, n'est-il pas vrai, mon amie, ma compagne, ma femme bien-aimée ?

A cette interrogation qu'elle attendait depuis un instant, elle ne sentait défaillir, mais surmontant la terreur instinctive, enfantine qui, peu à peu, s'emparait d'elle, elle mit ses deux mains dans celles de son mari et, plus tendre, plus abandonnée, plus confiante que jamais :

— Gérard, parlons-en. L'écœurante dont tu me parles, je l'ai connaître, et je ne t'accuse de pas l'en avoir avertie... j'ai pris la chose, je l'ai vue dans des circonstances...

Et sans en rien omettre, elle lui raconta les deux entrevues au pont Morienval, la première qu'elle croyait due au hasard, la seconde qu'elle regrettait d'avoir provoquée.

Une rougeur adorable couvrait son beau visage pendant qu'elle disait la déclaration inattendue que le comte lui avait faite.

Gérard l'interrompit brusquement :

— Il a osé !... ce misérable !... ce fou !... Il a osé te faire entendre des paroles d'amour !... Je ne peux pourtant pas aller demander raison à ce malheureux !...

— D'autant plus, reprit-elle, que, sûrement qu'il se trompait, il n'en a sur le champ exprimé le regret sincère.

« Lui-même a déclaré qu'il ne chercherait pas à me revoir et il a tenu parole, car je suis sans nouvelles de lui depuis ce temps, je le le jure ! »

— Ne jure pas, ma mignonne, je te crois, mais pourquoi ne m'avoir pas dit tout cela, alors ?

— Parce que tu es jaloux, que je le sais et que je ne voulais pas le chagriner inutilement par le récit d'une aventure désagréable, mais que je pensais sans importance, la trouvant surtout ridicule.

(A suivre.)

Le Soleil

Les radicaux bloqués se trouvent désarmais face à face avec les socialistes unifiés. Ils parlementeront en attendant qu'ils en trouvent. Puis formuleront des réserves et élèveront des objections, c'est pour sauver les apparences et se faire attribuer, sinon les honneurs de la guerre, du moins quelques profits et dépouilles.

Pour être admis à la curée ou même tâter à l'os, ils livreront tout ce qu'on exige, offriront plus qu'on ne demande et trouveront toujours une excuse à leur lâcheté en invoquant la nécessité de sacrifier leurs programmes et traditions à l'intérêt supérieur de la République.

L'Aurore

De M. Rane, sur l'attitude des unifiés qui ne veulent pas faire bloc avec la majorité :

« On peut dire aux unifiés : « Vous croyez être des unifiés, vous vous vantez ! Vous n'êtes que des isolés ! » Qu'importe ! répond orgueilleusement M. Jaurès, nous n'en sommes, nous n'en serons que plus forts ! Est-ce bien sûr ? Ce serait peut-être vrai s'il ne s'agissait que des prédications théoriques, que du développement philosophique de l'idée socialiste ; mais vous avez autre chose en vous ; vous avez inscrit dans votre programme la conquête du pouvoir politique. En bien ! M. Jaurès, quand on veut conquérir le pouvoir politique, croyez-vous qu'il sera fort habile de se condamner soi et son parti à l'action isolée ? Mais vous me direz que ce ne sont pas mes affaires. »

Le Siècle

M. Cornély constate que la parti socialiste est surtout dirigé par des « bourgeois » :

« Pour voir vraiment du nouveau, il faudra attendre le jour où un mâle vendra proposer à ceux qui ont quelque chose de s'en dessaisir au profit de ceux qui n'ont rien. Il faudra attendre le jour où le collectivisme montrera son nez parce qu'à ces l'humanité qui vit depuis six mille ans enregistrée par l'histoire, sous le régime de la propriété individuelle, aura un soubresaut terrible, une ruade formidable. Mais tant que la propriété individuelle sera attaquée dans les Chambres, par des bourdonnements vêtus de redingotes, qui ne donneraient pas leur montre pour faire prévaloir leurs idées, nous, les philosophes, nous pouvons nous dire : « Allez toujours, mes enfants, nous avons déjà entendu ce refrain et le cas coupins ».

Le Radical

M. Maujan estime que la nouvelle attitude des unifiés mettra à l'aise le parti radical :

« Les révolutionnaires peuvent claironner devant leurs troupes et dire en parlant de nous « qu'il n'y a que des unifiés en particulier » ; le public fera la part de l'emballement, et on rappelant ce mot d'un philosophe politique : « On voudrait de cascalle, cela signifie que l'on n'est pas tout à fait d'accord ». Il comprendra que notre doctrine sur la propriété individuelle n'est pas la même que celle des collectivistes. Cette question va, paraît-il, faire les frais de la conversation parlementaire. Tant mieux, nous n'avons pas jusqu'à présent été habitués à tel e aubaine : ce sera une primeur ».

La République Française

Sur les radicaux et les socialistes :

« Quand des radicaux vont pour des semblistes ou quand l'opposition inverse a lieu, chaque parti abandonne au profit de l'autre un peu de son programme, de son théorème, de sa raison d'être. Les éléments de chacun de ces partis s'habituent à confondre leurs idées avec celles de leurs voisins. Ils deviennent une pente qui les conduit finalement à l'irréflexion et à l'incohérence. Individuel au premier tour de scrutin, avec M. Léon Bourgeois par exemple, ils deviennent collectivistes au second tour avec M. Vaillant ou M. Jules Guesde. C'est la confusion des esprits et la perversion du sens politique. »

La donation de l'Impératrice Eugénie

Le château d'Arenberg

Voici quelques détails sur la donation faite par l'impératrice Eugénie du château d'Arenberg :

Le contrat signé par le secrétaire privé de l'impératrice Eugénie et les délégués du canton de Thurgovie, contient les clauses suivantes :

1. Tous les domaines d'Arenberg, bâtiments, parc et terres, passent en cession de Thurgovie avec tous leurs droits et servitudes ;

2. Le canton peut vendre les quelques parcelles qui se trouvent en dehors de la propriété même ;

3. Ou utilisera le château pour un but de bienfaisance ou autre œuvre pareille ;

4. Comme c'est le désir de l'impératrice de le voir transformé en musée, elle abandonne encore à l'Etat une grande partie du mobilier et des objets d'art qu'il renferme ;

5. Enfin, la chapelle restera affectée au culte catholique et on y célébrera chaque année quatre services religieux : pour la reine Hortense, pour Napoléon III, pour le prince Louis Napoléon, et, après sa mort, pour la donatrice elle-même.

C'est une clause spéciale, les meubles d'Arenberg qui se rattachent à la Malmaison, feront retour à ce château.

Cette donation, ainsi que l'a fait observer le représentant de l'impératrice Eugénie, est un témoignage de reconnaissance pour l'hospitalité que la reine Hortense et le prince Louis-Napoléon, son fils, avaient trouvé dans le pays de Thurgovie.

GAZETTE DÉPARTEMENTALE

SAN-NICOLAO. — Une bien triste cérémonie a eu lieu mercredi dernier à San-Nicolao. Les amis venant de Bastia nous emmenait la dépouille mortelle de Philippe Bartoli décédé, il y a quelques mois à Toulon où il accomplissait son service militaire. Bien nombreux étaient les parents et les amis se pressant en gare de Padulella pour escorter le char funèbre qui devait conduire au village natal les restes inanimés de celui qui, il n'y a pas bien longtemps, les quittait plein de santé et de jeunesse.

Descendant d'une très honorable famille dont le nom s'est éteint avec lui, Philippe Bartoli a été emporté dans sa vingt-sième année par une cruelle mais impitoyable maladie contre laquelle se brisa sa vigoureuse jeunesse.

La nouvelle inattendue de cette fin si prématurée avait causé à San-Nicolao une profonde tristesse qui s'est renouvelée ces derniers jours, un deuil commun qui s'est de nouveau largement manifesté par des marques de sympathie à l'égard des parents éplorés, de cette pauvre mère surtout.

Sa mère ! serait-il nécessaire de décrire dans quel anéantissement l'a laissée, ce terrible coup du destin dont ses vieux jours ont été si cruellement éprouvés ? Non, par de si grandes pertes, les plus grandes douleurs s'expliquent ; on y pense seulement le cœur se serre. Pauvre Mme Bartoli, sa douleur est aussi vivace que son premier jours de son deuil ; le temps pourra-t-il l'apaiser ?

Dans de semblables occasions l'amitié ne peut rester muette ; aussi tous les amis de jeunesse que ce cher Philippe avait laissés en village ont-ils pris une large part à la douleur des parents, auxquels ils ont réitéré leurs sincères condoléances.

Et moi qu'une constante affection a toujours uni à cet ami disparu, moi qui ai eu l'avantage d'être longtemps admis dans une intimité dont il n'est resté, hélas ! que le douloureux souvenir, au juste et dernier hommage que lui a décerné la population de San-Nicolao, je viens ajouter mon humble hommage. Sous les auspices de cette amitié toujours fidèle j'avais pu connaître de près cet ami regretté et j'ai encore présentes à l'esprit les rares qualités de son âme et de son caractère.

Après un court service religieux dans la chapelle de la famille, l'inhumation définitive a eu immédiatement lieu dans un caveau particulier, que M. Paul Marchi n'a pas voulu laisser fermer sans dire, sous son émotion, les paroles du cœur sur cette tombe trop tôt ouverte.

Et maintenant qu'il dorme en paix dans cette terre de ses aïeux, dans cette terre qu'il aimait, qui est liée aux souvenirs de son enfance et aux rêveries de sa première jeunesse. Qu'il repose éternellement dans ce coin de pays où vivent la caresser les illusions de l'espérance, où tout lui parlera de son enfance et de sa mère.

Ce dont je suis assuré, c'est que pour ses amis, le souvenir de Philippe Bartoli s'élèvera au dessus de la marée des jours qui monte incessamment derrière eux ; oui, je puis le dire, et c'est peut être encore la meilleure des consolations, ce souvenir nous est cher et dans notre cœur se disputera pas. — A. M.

LAVASINA. — Le 4 juin a eu lieu à Lavasina, le pèlerinage annuel de San-Martino-de-Lota.

Les pêcheurs étaient nombreux et recueillis.

La cérémonie du matin a commencé par la distribution de petits cierges et par la bénédiction du crespi au du Sacré Cœur dû à la pieuse générosité de M. Perfetti, capitaine en retraite à Schlestadt Alsace.

Le soir, après vêpres, les habitants de Lota restèrent processionnellement dans leur paroisse, emportant dans leurs cœurs le souvenir d'une si belle journée.

Puissent la Divin Cœur et N. D. de Lavasina récompenser au centuple tout le zèle que déploie le vénéré et sympathique M. Cregut depuis qu'il dessert ce sanctuaire, et combler de bénédictions tous ceux qui propagent leur culte et leur dévotion dans notre île bien-aimée.

ILE-ROUSSE. — M. Colombani Pierre, docteur rural à Calenzana, est nommé au même emploi à Ile-Rousse, en remplacement de M. Rossi, admis à la retraite.

CAGNANO. — Vendredi dernier, une foule de parents et d'amis accourus de Bastia et des cantons de Grande et de Luri, accompagnaient à leur dernière demeure les restes mortels de Mlle Adélaïde Antonorsi, ravis au printemps de la vie à l'affection de ses parents, après une très courte maladie. Ni les soins et le dévouement de sa mère, ni la science médicale ne purent éviter le dénouement fatal.

Mlle Antonorsi appartenait à l'honorable famille Antonorsi, de Cagnano ; elle était la fille du regretté syndic des gens de mer de Porticcio et de Mme Antonorsi, née Diss.

Cette mort subite a causé les plus vifs regrets dans nos parages. Notre chère disparue jouissait d'une grande estime dans tout le canton de Luri. Son caractère doux et affable s'harmonisait très bien avec son ardente charité. Sa sagesse, sa bonté lui valaient les éloges de ses parents et de tous ceux qui avaient eu le bonheur de la connaître. Quelle bonté pour les malades, que d'années, que de secours à l'indigence ! combien et secours le plus souvent caché, il est vrai, mais qui font l'éloge de sa modestie autant que de sa charité.

Les obsèques ont été imposantes. La bière était portée par six jeunes filles habillées en blanc. Une superbe guirlande de fleurs naturelles, offerte par ses meilleures amies, couvrait la drap mortuaire, d'autres magnifiques couronnes avaient été offertes par des parents.

Les cordons du poêle étaient tenus par MM. Dominici, juge de paix de Luri ; Biaggi, ex maire de Cagnano ; Lorenzi, jours ont été si cruellement éprouvés ? syndic des gens de mer à Porticcio ; Muzi, syndic des gens de mer à Macinaggio ; Monetrand, brigadier des douanes en retraite, et Matini, rentier.

Le deuil était conduit par MM. Francesbi Jean, chef gauteur en retraite, Lorenzi, instituteur à Centuri, capitaine Francioni, ses beaux frères ; M. Antoni François, négociant, son neveu ; MM. Ch. Morazzani Pietri, Philippe Diss, du Brancio, son oncle ; M. Vincent Diss Degorce, consul de Colombie, et M. l'abbé Morazzani Pietri, curé d'Oletta-Vescovato, ses cousins germains.

La cérémonie religieuse a eu lieu en la chapelle de Saint-Antoine ; la bière disparaissait sous un riche catafalque, magnifiquement orné de cierges, de bouquets de fleurs naturelles et de cyprès.

L'inhumation a eu lieu dans le caveau particulier de la famille.

Nous pouvons bien appliquer à cette âme délite si regrettée, ces paroles sacrées : *Finierunt* (eam) *omnis populus plantu magno.* Tout le peuple .. le pleurera amèrement.

Mère et sœurs désolées, comptez vous à cette douce et solitaire vendée que la Seigneur nous ravit le plus souvent les pierres précieuses pour en orner son diadème. Oui, notre Divin Sauveur aura déjà récompensé les bonnes œuvres de celle que vous pleurez et couronné ses vertus dans l'éternité bienheureuse.

Nous prions Mme Antonorsi, née Diss, et ses enfants, ainsi que les familles Franceschi, Lorenzi, Francioni, Antoni, Diaz-Ravvy et Morazzani-Pietri de trouver ici l'expression de nos douloureuses sympathies et de nos sentiments émus de sincères condoléances.

Aux Retraités !

Le Conseil d'Administration de l'Association Nationale pour les Retraites Militaires, fondée en 1882, sollicite d'urgence du travail et des emplois, notamment de comptables, garçons de recettes et de bureau, concierges, surveillants, gardiens, d'ouvriers, de manœuvres, etc., pour les sociétaires valides et pourvus des meilleurs certificats, ainsi que pour leurs fils et filles.

Les retraités ont le plus grand intérêt à envoyer leurs adresses à l'Association.

Pour renseignements, écrire (timbre pour réponse) au lieutenant-colonel Arnassin, président, siège social, 20, rue Philippe de Girard, Paris, 10e.

COUR D'ASSISES

Audience d'aujourd'hui :

Bacognano Hyacinthe, cocher, demeurant à Ajaccio, tentative de meurtre et port d'armes prohibées.

Ministère public, M. Agostini, substitut du procureur général.

Défenseur, Me Decori.

Soirées familiales du Lycée

La reprise des soirées familiales du Lycée aura lieu mercredi 13 juin à 8 heures et demie.

La première soirée sera consacrée à la célébration du centenaire de Corneille.

Le Proviseur du Lycée a l'honneur de prier les parents des élèves et les amis du Lycée, désireux d'assister à cette fête, de se faire délivrer des cartes d'entrée à son secrétariat, à partir d'aujourd'hui jusqu'au mardi 12 juin.

BULLETIN COMMERCIAL

Syndicat Central des agriculteurs de France

Cours des graines diverses au 1er juin

Avoine noire Bretagne.	Havre	
Avoine rouge Oran.....	Marseille	19.00
Avoine blanche Russie.	Marseille	18 00
Maïs roux Plata.....	Le Havre	16.50
Maïs Cinquantini	Marseille	19 00
Maïs Plata.....	Marseille	16.75
Orge de Russie.....	Marseille	17.25
Pétites fèves lavées et nettoyées.....	Marseille	24.00
Fèves concassées.....		18.00

Les prix ci dessus s'entendent par 100 kilos nus et pour expéditions de 5 000 kilos.

Pour quantités moindres, ils sont majorés de 0.25 à 0.50 par 100 kilos.

«AU « JOURNAL OFFICIEL »

Légion d'honneur

Sont inscrits sur le tableau du concours de la Légion d'honneur en 1906, les officiers du service de l'armée territoriale dont les noms suivent :

Pour le grade d'Officier

MM.

Pietri, chef de bataillon au 115e territorial.

Ruilli, chef de bataillon au 11e bat. territorial de nouveau.

Cristiani, major de réserve au rég. de Montpellier.

Ciavaldini, chef de bataillon au 1er bat territorial de chasseurs.

Marchetti, major de réserve au rég. de Nimes.

Pour le grade de Chevalier

Pinelli, capitaine au 11de territorial.

Franchi, lieutenant au 1er bat. territorial de nouveau.

Crocicchia, sous lieutenant au 22e territorial.

Forel, capitaine aux services spéciaux de la 15e région.

Lorenzi, lieutenant au 11de territorial.

Pasqualini, lieutenant au 11e bat. territorial de nouveau.

Canale, lieutenant de réserve au rég. de Montargis.

Valentini, lieutenant de réserve au rég. de Pont Saint Esprit.

Canavaggio, lieutenant de réserve au rég. de Chambéry.

Laverrari, capitaine au groupe territorial du 20e d'artillerie.

Angeli, officier d'administration principal à l'état major territorial du génie de la 15e région.

Pietri, officier d'administration de 2e classe du cadre auxiliaire du service de l'intendance en Algérie.

Gabrielli, officier d'administration de 2e classe du cadre auxiliaire des subsistances militaires, en Algérie.

Petite Gazette

Variations Atmosphériques du 10 juin

Thermomètre — 7 heures du matin + 20 4 à midi + 32 2 à 6 heures du soir + 32 9
Maxima + 23 1 Minima 14 4
Baromètre — 7 heures du matin, 762 mm. à midi, 762 mm. 6 heures du soir, 760 mm.
Vent. — Dans le matinée, S O modéré. Dans l'après-midi, Ouest.
Etat du ciel, quelques nuages.
Pluviomètre, à 7 h. du matin : 0 mm.

Défense mobile

Les contre-torpilleurs *Lévrier* et *Epée*, ainsi que les torpilleurs *126* et *178* sont arrivés hier matin, et ont mouillé au Nouveau-Port.

Les contre-torpilleurs *Surprise* et *Eclair*, ainsi que les torpilleurs *177*, *179*, *173*, *174* sont arrivés également dans la matinée et ont mouillé au Vieux-Port.

Cette force navale, qui vient d'Ajaccio, séjournera quelques jours dans nos eaux. Elle se livrera à des exercices fort intéressants au point de vue de la défense des côtes.

Nouvelles administratives

M. Beverini-Vico, préfet de l'Eure, est admis, sur sa demande, à faire valoir ses droits à la retraite, et est nommé préfet honoraire.

M. Beverini-Vico est officier de la Légion d'honneur depuis 1892. Entré dans l'administration en 1877, il a rempli, pendant quelques mois, en 1880, les fonctions de secrétaire général de la Corse. Préfet des Hautes-Alpes en 1886, il a successivement administré les départements du Lot, de l'Orne, de l'Aude, et était dans l'Eure depuis 1895.

Récompenses honorifiques

Une médaille d'argent de 2e classe a été décernée à M. Franceschi, commissaire de police à Hazebrouck ; et une mention honorable à M. Battesti, brigadier à la 18e légion de gendarmerie, qui se sont distingués par leur courage et leur dévouement dans des circonstances difficiles.

Ministère de la guerre

M. Mattei, sous-chef de bureau à la direction de l'infanterie au ministère de la guerre, admis à la retraite, a été nommé chef de bureau honoraire.

Recette buraliste

M. Saumaru, adjudant au 9e rég. d'artillerie, a été nommé receveur buraliste de 1re classe à Brassat.

Contributions directes

M. Fézai, contrôleur des contributions directes de 2e classe dans le département du Cher, est appelé aux mêmes fonctions dans le département de la Corse, en remplacement de M. Daramon, nommé en la même qualité dans le département du Cher.

Mots de la fin

On demande à Calino, si, malgré son deuil, il ira cette année au bord de la mer.

— Certainement, répond-il... Cependant, par respect pour les convenances, il est probable que je choisirai quelque plage de la mer Noire ! ..

Maladies des yeux

Docteur Ambrosioni, Cours Grandval, 2, à Ajaccio.

Les malades qui entrent en traitement dans sa Clinique, sont placés sous la direction d'une dame française compétente.

A louer

A louer pour la saison d'été, appartement meublé, Villa Marmoraggia.

S'adresser au bureau du journal.

— Appartement de 6 pièces, au 5e étage, n° 32, boulevard Paoli.

S'adresser au bureau du journal.

VIN DU NEBBIO
Domaine de Tuda
Vin rouge **0,35** le litre.
Vin blanc **0,40** id.
17, rue des Terrasses, au coin de la descende de la Fontaine Neuve.

A LOUER
Villa Blanchard
S'adresser à Me Giordani, notaire.

DERNIÈRES NOUVELLES

Service télégraphique spécial du *Petit-Bastiais* 00308

COURSES DE BASTIA

HIPPODROME DE CAMPOMETTA-TERRANOVA

Les Gagnants

Premier Prix du Ministère de l'Agriculture, (300 francs)

Offert par M. le Ministre de l'Agriculture, 200 francs au premier, 100 francs au second, les entrées jusqu'à concurrence de 50 fr. au troisième, le surplus des entrées au premier.

COURSES AU TROT ATTELÉ OU MONTÉ pour tous chevaux de 4 et 5 ans (circulaire ministérielle du 10 Décembre 1904) nés et élevés en France, mais résidant en Corse au moins depuis le 1er Janvier 1906.

1er Prix : *Pauline*, à M. Neviani.
2e Prix : *Chéri*, à M. Fabre.

Prix de la Société Sportive d'Encouragement (1.000 francs)

Offerts par la Société Sportive d'Encouragement, dont 700 francs au premier, 200 francs au second, 100 fr. au troisième.

COURSE PLATE pour tous chevaux de 3 ans nés et élevés en Corse.

1er Prix : *Bohème*, à M. le comte Forcioli-Conti.
2e Prix : *Margot*, à M. le docteur Vico.
3e Prix : *Invalide*, à M. Bernacchi.

Prix de la Ville de Bastia (500 francs)

Offerts par le Conseil Municipal de Bastia dont 400 francs au premier, 100 au second.

COURSE plate pour tous chevaux de 4, 5 et 6 ans, nés et élevés en Corse.

1er Prix : *Caresse*, à M. le comte Forcioli-Conti.
2e Prix : *Bayard*, à M. le comte Forcioli-Conti.

Douzième Prix du Ministère de l'Agriculture (300 francs)

300 francs offerts par M. le Ministre de l'Agriculture, dont 200 francs au premier, 100 au second.

COURSE PLATE pour tous chevaux de 3 ans, 4 ans, 5 ans et 6 ans ayant couru dans le prix de la Société Sportive d'Encouragement et le prix de la Ville de Bastia à l'exception du gagnant du prix de la Société Sportive d'encouragement et du gagnant du prix de la Ville de Bastia.

1er Prix : *Caresse*, à M. le comte Forcioli-Conti.

Corso fleuri sur la piste à l'issue des Courses

Le corso fleuri, si attendu, mais annoncé un peu trop tardivement, ne comprenait que deux voitures : celles de M. le lieutenant-colonel Bruté de Remur et de M. le capitaine Benoit, du 163e.

Le jury a décerné le *premier prix* à la voiture de M. le capitaine Benoit, et le *deuxième prix* à la voiture de M. le lieutenant-colonel Bruté de Rémur.

Demander partout
« UN MORELLI »
Grand Vin Apéritif
Grand Prix à l'Exposition Internationale (Bastia 1905)
La plus Haute Récompense

BAINS DE PUZZICHELLO
L'établissement restera ouvert jusqu'au 25 juin.

Café-Restaurant des Gourmets
A partir de 4 heures
GLACES

ÉLECTIONS SÉNATORIALES

Maine-et-Loire

Angers, 10 juin.

Le collège électoral de ce département était appelé aujourd'hui à élire un sénateur en remplacement de M. le comte de Blois, conservateur décédé.

Deux candidats étaient en présence :

M. le vicomte de la Bourdonnaye, ancien député conservateur de la 2e circonscription de Cholet, qui n'avait pas demandé le renouvellement de son mandat.

M. Fabien Cesbron, ancien député nationaliste de l'arrondissement de Baugé, qui avait été battu aux dernières élections par M. Gioux, radical.

M. le vicomte de la Bourdonnaye a été élu au premier tour de scrutin, par 481 voix.

M. Cesbron en a obtenu 41.

Le Grand Prix de Paris

Paris, 10 juin.

Le Grand Prix de Paris a été couru aujourd'hui sur l'hippodrome de Longchamp.

L'affluence était considérable.

Cette grande fête sportive était rehaussée par la présence de M. Fallières, qui occupait la tribune d'honneur, entouré des présidents des deux Chambres et de la plupart des membres du gouvernement.

Le prix de cent mille francs a été gagné par le cheval anglais *Spearmint*.

Spearmint est un produit de l'étalon Carbine, importé d'Australie par le duc de Portland, et de Maid of the Minth. Il appartient au major E. Loder.

Spearmint avait gagné, le 31 mai dernier, le Derby d'Epsom de 162.000 francs.

AU VATICAN

La publication d'un document important

Rome, 10 juin.

On annonce que le Pape va publier incessamment un document d'une très grande importance, dans lequel il condamnera les tendances des catholiques intellectuels qui font trop de concessions à l'esprit moderne.

Dans ce document, le Pape s'expliquera également sur la loi de Séparation et sur les Associations cultuelles.

Conseil des Ministres

Paris, 10 juin.

Les ministres se sont réunis ce matin, en conseil, à l'Elysée, sous la présidence de M. Fallières.

La déclaration ministérielle

Dans cette réunion, qui a été tenue exceptionnellement, les ministres ont arrêté, d'une manière définitive, les termes de la déclaration ministérielle qui sera lue mardi prochain au Parlement.

Pour combler le déficit du budget de 1907, le Cabinet demandera des ressources complémentaires.

La déclaration ministérielle énumérera toutes les réformes que le Cabinet se propose de soumettre aux Chambres. Le programme des réformes, dressé par le Cabinet, comprend notamment l'impôt général sur le revenu, l'organisation du travail, la réorganisation administrative, la réforme des conseils de guerre, les syndicats des fonctionnaires, etc., etc.

Cette déclaration indiquera, en outre, l'intention du ministère de prendre l'initiative d'une amnistie générale.

EN ITALIE

SECOUSSES de tremblement de terre

Rome, 10 juin.

Des secousses de tremblement de terre ont été ressenties dans la matinée à Pizzo, Tropea, Monte Leone, Messine et Reggio de Calabre.

Aucun dégat n'a été signalé.

Le Drapeau français arboré à la Mairie de Trapani

Proclamation d'un gouvernement provisoire. — Déchéance de la Maison de Savoie. — Adhésion à la République Française. — Le buste du Roi brisé.

Rome, 10 juin.

Les électeurs de Trapani qui ont élu M. Nasi, ont protesté contre l'arrêt de la Cour de Cassation rejetant son pourvoi, et renvoyant M. Nasi, devant la Cour d'assises.

La population s'est répandue dans les rues en chantant en l'honneur de M. Nasi des chants anarchistes.

La municipalité s'est associée à la manifestation.

Elle a voté l'érection d'un monument en l'honneur de M. Nasi, et a donné son nom à une rue de la ville.

La foule, qui avait envahi l'Hôtel de Ville, a acclamé la municipalité, puis elle a brisé en mille morceaux le buste du Roi d'Italie, en criant : « A bas le roi ! Vive la République Française ! »

Le drapeau français a été ensuite arboré sur le balcon de l'Hôtel de Ville au milieu des acclamations enthousiastes d'une foule en délire.

Poussée par la population, la municipalité a proclamé la déchéance de la Maison de Savoie et l'adhésion de la ville de Trapani à la république française.

Un gouvernement provisoire a été formé ; la population ne voulant avoir plus rien de commun avec le gouvernement italien.

Trapani est une ville forte et un port important de la Sicile, à 80 kilomètres O. de Palerme, à l'extrémité O. de l'île, sur le cap de Trapani, terminus du chemin de fer de Palerme par Marsala à Trapani.

Cette ville compte 55.000 habitants ; on y remarque un bel évêché ; un collège important ; plusieurs couvents et un très grand nombre d'édifices. Les ruines d'un temple de Vénus attirent la curiosité des touristes.

Le commerce de Trapani est assez important ; il consiste en sel, soufre, albâtre, vin, surtout dans les environs de Marsala, on y fabrique des objets recherchés en ivoire et en corail.

GUILLAUME II A VIENNE et la Presse

Paris, 10 juin.

Les journaux de tous les pays commentent diversement le télégramme envoyé par les empereurs d'Allemagne et d'Autriche au Roi d'Italie, ainsi que la réponse de Victor Emmanuel III.

La presse viennoise considère ces dépêches comme un témoignage autorisé de raffermissement de la Triplice.

Les journaux hongrois, oubliant des articles qui ont paru récemment dans la presse contre l'Allemagne et son souverain, saluent l'arrivée de Guillaume II à Vienne dans les termes les plus flatteurs, et vont, jusqu'à désirer que l'empereur allemand fasse bientôt visite au roi de Hongrie dans sa capitale.

La presse allemande est moins enthousiaste ; elle déclare que les journées de Schœnbrunn ne doivent pas, malgré tout, faire oublier aux Allemands qu'ils ne doivent compter que sur eux-mêmes.

LA RÉVOLUTION

Dans les Provinces

Le mouvement gréviste

St Pétersbourg, 10 juin.

Le mouvement gréviste s'accentue dans plusieurs provinces et notamment dans la région du Volga, où il prend une grande extension.

La disette sévit dans la province d'Orenbourg et l'agitation agraire se manifeste dans plusieurs circonscriptions de l'empire.

De graves événements semblent se préparer et l'on avise déjà des mesures à prendre en cas de troubles ou d'émeutes.

MOSCOU

La grève générale semble imminente

Saint-Pétersbourg, 10 juin.

On fait circuler à Moscou des proclamations excitant les ouvriers à la grève générale qui semble imminente.

VARSOVIE

Troubles graves

5 magasins incendiés
23 magasins pillés

6 morts — 18 blessés

Varsovie 10 juin.

Une bande sérieuse de terroristes a mis le feu à cinq magasins d'alcool.

Non contents de ce premier exploit, ces terroristes ont pillé et saccagé de fond en comble 23 autres magasins.

La troupe est intervenue un peu tard, mais elle a fini par disperser et arrêter une partie de ces fous furieux.

Une véritable bataille s'est engagée entre les manifestants et la troupe.

On compte 6 morts et 18 blessés.

MAISON ROGIALLI
Tailleur
Place Saint-Nicolas, Bastia (Corse)
Saison Printemps-Eté

M. Rogialli engage sa clientèle à visiter ses magasins, où elle pourra se rendre compte des assortiments de draps et lainage haute nouveauté qu'il vient de recevoir pour la saison Printemps-Eté et qu'il vend à des prix très modérés.

Complets fantaisie sur mesure, coupe irréprochable, doublés soie.
Complets cheviotte bleue et noire, peignet Roubaix, confection soignée, de 35 à 100 francs.
Pantalons drap, haute nouveauté, de 12 à 30 francs.
Gilets fantaisie, dernière mode, de 12 à 20 francs.
Assortiment considérable de **cravates, bretelles, pochettes, faux-cols**, etc.

Agence Maritime de Transports
A prix réduits pour toutes destinations
A. PADOVANI, Nouveau Port
Formalités de douanes
Avances sur marchandises
Billets de passage pour l'Amérique
Exportation de bois et de primeurs.

Aux amateurs de la pêche aux Traites
M. Jean Soutio, de Saint-Florent, a l'honneur de les informer qu'il peut leur livrer des filets neufs de la longueur de 8 m. × 0 m. 75 c/m de haut, au prix exceptionnel de 12 francs, rendu francs à domicile.

LIBRAIRIE OLLAGNIER
PREMIÈRE COMMUNION
GRAND ASSORTIMENT DE
LIVRES DE MESSE ET DE PIÉTÉ
en maroquin du Levant, cuir Russe, chagrin premier choix, ivoire, os, etc.
CHOIX D'IMAGES ET D'EMBLÈMES
en parchemin, ivoire, dentelle, soie, etc.
CROIX et MÉDAILLES
PORTE-MONNAIE DUCHESSE
BOURSES AU ÉTUIS
CHAPELETS
(Haute Nouveauté)

Cordonnerie Modèle

Bastia, 33, Boulevard Paoli, 33, Bastia

Eugène **PERICCHI**, propriétaire

Saison Printemps-Eté 1906

Grand choix de chaussures pour Hommes, Dames et Enfants

Rayon spécial de chaussures de luxe

Grand assortiment de chaussures en couleurs

Choix considérable de pantoufles

Prix très réduits

M. Eugène PERICCHI a l'honneur d'informer ses nombreux clients de Bastia et de Cors qu'il reçoit les ordres par correspondance et tous les soins seront apportés à leur prompte réception.

La Maison se charge des réparations

BILLETS de LOTERIES REMBOURSES

MAISON DE CONFIANCE

BIJOUTERIE MATTEI

20, Boulevard Paoli

La BIJOUTERIE MATTEI a l'honneur de prévenir sa nombreuse clientèle, qu'elle ne vend que des articles absolument garantis, or 18 karats et argent 1er titre. Tous les objets par elle mis en vente sont marqués au prix connus et ont déjà subi une réduction sur les prix de vente.

La Bijouterie MATTEI pourra livrer aux prix les plus réduits des articles de joaillerie, bijouterie, orfèvrerie, montres, chaînes, parures, alliances, etc., etc., broches or et argent 1er titre mat, et vendre « bon et bon marché. »

Sa devise est de vendre « bon et bon marché. »

Spécialité de stylets Vendetta-Corse. Réduction de 10 pour cent or garanti 18 karats.

L'Art de Gagner de l'Argent à la Bourse

25 ans de succès, a valu à l'Auteur les félicitations des Financiers les plus distingués. — Envoi Gratis. — GAILLARD, 5, rue Feydeau, Paris.

ORFÈVRERIE CHRISTOFLE

COUVERTS

Envoi franco du Catalogue

Réargenture de tous objets

CHRISTOFLE

Notre représentant à Bastia est M. Ignace VALLI, Fils, 25, Bd Paoli.

MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION

Chaux hydrauliques et Ciments, marques de Villeneuve et Lafarge du Teil. — Plâtres gris et blanc. Carreaux-Mosaïques en ciment. — Briques plates et rondes. — Carreaux. — Tomettes. — Tuyaux en poterie et en grès.

FERS A PLANCHER

Fers en barres: Plats, Ronds, Carrés, Fil de fer, Rennes artificielles

TUYAUX EN FONTE, EN GROS

Appareils Sanitaires

Charles CLEMENT & Cie

Entrepôts aux Magasins Généraux & Boulevard de Cardo, 1.

JE SUIS EN PARFAITE SANTÉ

POUVEZ-VOUS EN DIRE AUTANT ?

UNE PREUVE

POUR LES INCRÉDULES

Toute personne affaiblie demande à **se sentir** vigoureuse de nouveau ; à **se sentir** réellement — avec la joyeuse étincelle de la vie nerveuse — infuser à nouveau dans son corps une ardente vitalité ; à **se sentir** le magnétique enthousiasme de l'énergie de jeunesse ; à **se sentir** débarrassée d'accès et remplie de joyeuses impulsions ; — en un mot, à **se sentir** débarrassée d'accès de découragement, d'épuisement cérébral, de cette lugubre et stupide sensibilité ; à avoir confiance en soi, l'homme devrait même et l'admiration des hommes et des femmes.

Tels sont les désirs de toute personne, et ces désirs peuvent être réalisés.

L'ÉLECTRO-VIGUEUR

L'ÉLECTRO-VIGUEUR opère ainsi pendant votre sommeil par l'Electricité, énergie de la nature.

Brochure Gratuite Je prie tous les malades de lire ma brochure et de vouloir bien me rendre compte de cette brochure franco et sans enveloppe.

Si vous le pouvez, venez vous-même

Consultation médicale gratuite de 10 h. à 4 h. 30

Dimanche de 10 h. à 1 heure

BON pour le livre illustré gratuit valant 5 francs

Docteur B.-N. MACLAUGHLIN

14, bd Montmartre, Paris.

Prière de m'envoyer votre livre gratuit sous enveloppe.

Nom.....

Adresse.....

Dr B.-N. MACLAUGHLIN, 14, Boulevard Montmartre, PARIS

COURS SECONDAIRES

de Jeunes Filles d'Ajaccio

DIRIGÉS PAR Mlle LUCIE OTTAVI

Officier d'Académie

Cours fondés en 1882 par l'Administration

Les Cours Secondaires d'Ajaccio sont le SEUL établissement public de la ville, le seul aussi où les Cours sont faits par MM. les Professeurs du Collège, de l'Ecole Normale d'Instituteurs et l'Institutrices.

Exposés au plein Midi, au bord de la mer, vis splendide sur le golfe, eau et gaz, ils offrent aux familles les meilleures garanties d'hygiène et de confort.

Pensionnat

Demi-Pensionnat — Externat

PRIX TRÈS MODÉRÉS

Succès pour l'*année scolaire 1904-1905*

4 Elèves reçues au brevet élémentaire sur 5 présentées ;

1 Admission à l'Ecole Normale sur 3 ;

16 Brevets supérieurs sur 18.

Des Institutrices pourvues du brevet supérieur sont attachées à l'Etablissement.

Préparation spéciale au concours d'admission à l'Ecole Normale et pour la bourse de l'Enseignement primaire supérieur.

Maux de Dents guéris radicalement par Boulettes Dentaires

Dépôts : Pharmacies Luigi à Bastia, Bellaudi à Corte, Padovani à l'Ile-Rousse, Scaglia, 2, cours Napoléon, à Ajaccio.

OUTILS pour AMATEURS et INDUSTRIE

SCIES à RUBAN, TOURS, MACHINES à COUPER

OUTILS FRANÇOIS-HARDERMANN pour Bois et Métaux

LE VOLEUR

LA FORTUNE POUR TOUS

Pas de Combinaisons

Opérations simples et précises

5 francs en souscrivant

Dès le 1er versement, l'acheteur devient propriétaire d'un titre est payable en 24 versements mensuels, dont les numéros, tirés à ce qui son numéro sorti, soit avec un de ces lots, soit remboursé à 150 francs.

Adresser mandat et correspondance

COMPTOIR GÉNÉRAL DE VALEURS A LOTS

6, Rue Papère, Marseille

PROCHAIN TIRAGE 15 JUIN

Royal Windsor

LE CÉLÈBRE

RÉGÉNÉRATEUR DES CHEVEUX

AVEZ-VOUS DES CHEVEUX GRIS?

AVEZ-VOUS DES PELLICULES?

VOS CHEVEUX SONT-ILS TOMBANT-ILS?

ENTREPOT : 28, rue d'Enghien, PARIS

Envoi franco sur demande de Prospectus contenant détails et attestations

Très sérieux Rep. sont dem. avec ref. de 1er ord. et gar. Trait et remises imp. S'ad. à M. Davey, 31, rue de Provence, Paris.

Mme MASSEL-WOOD

Chirurgien-dentiste

a l'honneur de prévenir sa nombreuse clientèle que son cabinet est ouvert tous les jours à **Ajaccio**, de 8 heures du matin à 4 heures du soir, **Cours Grandval**, en face Cardinali, photographe, et à **Bastia**, **1, rue de l'Opéra**, en face des magasins Orenga,

du 1er au 8 de chaque mois.

Installation à Gaz et Acétylène

Jean Clot, ex ouvrier du Gaz

Place de l'Hôtel de Ville, 4, Bastia

Vente de becs, verres et manchons

Appareils sur commande

Abonnement pour l'entretien de l'éclairage — Travail soigné et garanti

Le Directeur Gérant,

J.-B. OLLAGNIER,

Bastia, Imprimerie Ollagnier

Aux tempéraments délicats offrez un

VIN DU CAP CORSE

à base de Quinquina

de la Maison L.-N. MATTEI & Cie — BASTIA (Corse)

Apéritif Tonique Fortifiant

Ce vin que nous offrons avec confiance aux Consommateurs diffère complètement de tous ceux connus à ce jour; d'un goût agréable au palais, il est à la fois tonique et apéritif.

Pris avant les repas, il excite l'appétit, pris après il active et facilite la digestion.

Demandez dans tous les bons Etablissements un Vin du Cap Mattei

XXXIe ANNÉE — MARDI 12 JUIN 1906 — N° 157

Le Petit Bastiais

5 CENTIMES — JOURNAL QUOTIDIEN — 5 CENTIMES

Rédaction & Administration : 4, Boulevard de Paoli, Bastia

J.-B. OLLAGNIER, Directeur

Les annonces sont reçues d'urgence et reçues aux Bureaux du Journal.

Petite Gazette, 1 fr. — Réclames (3e page), 0.75 — Divers, 0.30 — Judiciaires, 0.25

ABONNEMENT (Payable d'avance)

Un mois 0.50 — Trois mois 1.50 — Six mois 3 fr. — Un an 6 fr.

Autres Départements : Un mois 1 fr. — Trois mois 3 fr. — Six mois 6 fr. — Un an 12 fr.

Union postale, et autres Pays : le port en sus.

On ne répond pas des manuscrits déposés.

LE CALENDRIER

Fête d'Aujourd'hui : Saint Jean Féconds

Soleil : (heure nationale)

Lever, 3 h. 55 m. — Coucher, 7 h. 08 s.

Dernier quar., le 13. — Nouv. Lune, le 21

Fête de Demain : St Antoine de Padoue.

11 JUIN

Syndicats de Fonctionnaires

Le gouvernement semble décidé à résoudre le problème posé par la fondation et l'existence tolérée de syndicats de fonctionnaires.

Les serviteurs de l'Etat, les agents de tous ordres qui assurent l'exercice des services publics doivent-ils jouir du bénéfice de la loi de 1884 ? Une commission formée de jurisconsultes et de représentants des administrations intéressées est invitée à formuler son avis sur cette question et à indiquer dans quelle mesure et sous quelle forme les catégories visées peuvent se réclamer et de cette loi de 1884 sur les syndicats et de la loi de 1901 sur les associations. Cette même commission établira également un projet de refonte de ces deux lois, qui chevauchent l'une sur l'autre et dont l'objet demande à être nettement déterminé pour chacune d'entre elles, ou bien à être confondu.

La commission et le gouvernement, l'une pour des motifs juridiques, l'autre pour des raisons d'ordre public, ne peuvent manquer, quelle que soit la forme d'association qu'ils accorderont aux fonctionnaires, de leur refuser le droit à la grève.

Les sous-agents des postes, par le mouvement intempestif qu'ils ont tenté dernièrement, ont montré le danger et l'absurdité des coalitions de fonctionnaires contre l'Etat. Ils ont appuyé d'un exemple frappant l'argumentation des gens raisonnables. Et M. Camille Pelletan lui-même a approuvé, dans un article du *Petit Provençal*, la mesure prise contre eux par M. Barthou : « Un gouvernement qui a le devoir d'assurer à la nation ou le transport des lettres, ou la préparation de la défense nationale, ou la satisfaction de tel autre besoin essentiel, écrivait-il à cette époque (18 avril), n'a pas le droit de laisser sa tâche en souffrance. Si ses collaborateurs lui refusent leur concours, on ne peut pas lui dénier la faculté d'en prendre d'autres. »

C'est la logique même, et nous avons été heureux en lisant cet article d'être une fois d'accord avec M. Pelletan. Il est bien évident que la loi de 1884, qui abrogeait l'article 416 punissant la provocation à la grève, en a rendu possible l'organisation, a visé les ouvriers de l'industrie libre et non pas les agents de l'Etat. Un patron peut fermer son usine, son atelier. L'Etat n'a pas la même faculté, car interrompre le service des postes, par exemple, c'est suspendre la vie nationale. Donc, si les fonctionnaires et agents des services publics avaient le droit d'abandonner collectivement leurs fonctions, l'Etat qui les emploie n'aurait pas la possibilité de se défendre. « La grève ainsi comprise, suivant l'excellente définition de M. Pelletan, n'est plus un moyen de contrainte. »

Assurément, l'Etat, menacé, par ses employés, n'aurait qu'à « chanter », et ce sont les contribuables qui payeraient les frais du concert. Autrement dit, plutôt que de concéder le droit de grève aux fonctionnaires, il vaudrait mieux leur permettre aussitôt de fixer eux-mêmes le chiffre de leurs traitements et la durée de leur travail.

Mais il serait vain d'interdire la grève aux fonctionnaires, si on laissait à leurs associations ou syndicats la possibilité de s'unir entre eux. L'Etat risquerait alors de se trouver devant une coalition formidable de tous ses agents, coalition qui supprimerait toute velléité de résistance de sa part. A plus forte raison, s'il est dangereux et illogique de permettre aux postiers de se syndiquer avec les allumetiers, les douaniers ou les instituteurs, ne doit on pas autoriser les associations de fonctionnaires à se fédérer avec les syndicats de l'industrie privée. Ce serait livrer la sécurité et la stabilité nationales aux fantaisies révolutionnaires de la confédération du travail.

Nous ne doutons pas que la question des syndicats de fonctionnaires ne soit examinée avec tout le soin qu'elle comporte par les membres de la commission créée pour cet objet, et nous sommes convaincu que le gouvernement saura lui donner une solution compatible avec les intérêts nationaux dont il a la garde.

MUSIQUE MILITAIRE

PLACE SAINT-NICOLAS

Programme du 12 juin, à 8 h. 1/2

Krasnoé Solo, allégro,	Servan.
Lugdunum, ouv.,	Allier.
Tobro les Olas, valse,	Rosas.
Marche aux flambeaux,	Meyerbeer.
Mazurka de Concert,	Bran.

Le Chef de musique, LANT.

Retraite en musique

Itinéraire du mardi 12 juin

Chemin conduisant de la place Saint-Nicolas au Vieux Port, quai du Vieux Port jusqu'à l'intersection de la rue Napoléon, rue Napoléon, place Saint-Nicolas, cours Sebastiani. Rentrée.

LA LOI DE SÉPARATION

Proposition Jean Dupuy

MM. Jean Dupuy, Pédebidou, Emmanuel Arène ont déposé une proposition de loi tendant à modifier l'article 41 de la loi du 9 décembre 1905 relative à la séparation des Eglises et de l'Etat. Elle est ainsi conçue :

Article unique. L'article 41 de la loi du 9 décembre 1905 est supprimé et remplacé par la disposition suivante :

« Les sommes rendues disponibles dans chaque commune par la suppression du budget des cultes seront restituées chaque année à cette commune. »

La proposition Jean Dupuy est précédée d'un exposé des motifs où les auteurs rappellent et examinent l'article 41 de la loi de 1905.

Ils disent que si l'on admet le système de cet article, on aboutit aux conséquences suivantes : les contrées les plus riches, les plus fertiles, les plus peuplées sont avantagées ; les régions pauvres, montagneuses, celles dont la population est clairsemée, se trouvent au contraire lésées. On fait l'aumône aux riches.

Certains départements tels que l'Aisne, l'Eure la Manche, l'Eure-et-Loir, la Saône-et Loire, le Nord, le Calvados, réaliseront des bénéfices considérables. D'autres départements, tels que les Basses-Alpes, les Hautes-Alpes, les Basses-Pyrénées, la Corse, perdent des sommes importantes.

D'autre part, entre communes diversement formées d'un même département, on trouve des inégalités choquantes : là, un profit ; là, une perte.

Est ce là, dit M. Jean Dupuy, l'objectif que le législateur s'est proposé ? Assurément, non Nous estimons qu'il y a lieu de modifier l'article 41 de la loi de 1905 en adoptant un nouveau mode de répartition qui indemnise chaque commune dans la mesure même où ses contribuables ont à supporter les conséquences du régime de la séparation.

Notre proposition s'inspire des intentions mêmes du législateur ; elle ne lèse aucun intérêt ; elle proportionne de la manière la plus exacte les avantages et les sacrifices ; elle est de nature à rallier tous les suffrages.

COURSES DE BASTIA

La réunion de Dimanche sur notre admirable hippodrome de Casamonetta-Terranova a été favorisée par un temps splendide.

Un monde élégant et choisi se pressait au pésage, où tout un essaim de gentes demoiselles donnait à cette réunion un petit air de fête très réussi.

Les honneurs du champ de courses ont été faits avec un tact accompli par M. Pierre Pasqualini, vice président de la Société qui, en l'absence de M. de Béarn, a su mener jusqu'au bout ses délicates fonctions.

Les trois commissaires, MM. Rabbi, Ajaccio et Mingalon ont rempli les fonctions de juges à l'arrivée et de chronométreurs, M. Louis Mozer et Henri Musso ont donné les départs en qualité de starters.

Sous l'intelligente direction de M. Lamy, la musique du 163e d'infanterie qui prêtait son concours, nous a gratifiés des meilleurs morceaux de son répertoire.

Un buffet, très bien tenu, était installé derrière les tribunes, et nous n'aurons aucune réserve à formuler, si les couleurs bastiaises faisaient plus souvent leur apparition et venaient donner plus d'attrait à ces réunions.

Incontestablement nos éleveurs ne secondent nullement les efforts généreux de notre Société qui cherche à mettre à leur disposition des subventions de plus en plus élevées.

Il est à souhaiter qu'au mois d'octobre on permette aux chevaux de plus de 5 ans de prendre part à la course, mais il faudra pour cela que la Société puisse disposer de fonds autres que ceux des sociétés du continent.

Le Corso fleuri aurait pu être une fête sans précédent, mais il fallait réveiller l'apathie de nos concitoyens. M. le colonel de Rémur, M. le capitaine Benoit ont offert à nos yeux émerveillés, ce que peut obtenir une initiative de ce genre et nous ont fourni de bien précieuses indications pour l'avenir.

Les applaudissements très nourris que leurs voitures ont recueillis sur leur passage sont venus sanctionner les récompenses du comité qui s'était installé pour la circonstance sur la tribune des juges et qui se composait de MMes Collin, de Béarn, de Caraffa.

A signaler un incident qui aurait pu prendre les proportions d'un accident des plus graves sans la présence d'esprit du tactionnaire. Un cheval attelé à un cabriolet, ayant pris peur, alors que son maître s'était contenté de l'attacher

---

120 FEUILLETON DU PETIT BASTIAIS

Le Conducteur d'Omnibus

PAR

ALFRED SIRVEN & A. SIÉGEL

TROISIÈME PARTIE

LA MÈRE

— En somme, reprit Gérard, voilà tout. Deux entrevues en plein jour au parc Monceau ? Comment des misérables ont-ils pu échafauder là-dessus un tel monument de calomnie ?

— C'est ce que je me demande, dit Suzanne, d'autant plus que j'oubliais un détail qui enlève encore de la gravité au fait et rend moins compromettants encore deux entretiens déjà bien innocents

— Quel est ce détail ?

— Je n'étais pas seule au parc Monceau avec le comte. Quelqu'un était entre nous et n'a pas perdu un mot de ce que nous nous sommes dit.

— Qui donc ?

— Mlle Rousseau.

— Plus de doute ! C'est cette vile créature qui, pour se venger de son renvoi, a imaginé toute cette infamie. Quand je disais qu'il fallait se défier d'elle ! Oh ! la retrouver, l'écraser comme une vipère... voilà ce que je voudrais.

— Gérard, ce n'est là qu'une conjecture. Soyez calme, à tout jour, pour être sûr et voyant. C'est moi qui l'implore à présent le ne pas perdre une seconde. Pour ton honneur, pour le mien, il faut que la vérité éclate à tous les yeux. Je te demanderai, plus tard, grâce pour ceux qui n'ont calomnié, mais je te supplie de ne trouver au plus tôt pour les confondre et pour me faire rendre la justice à laquelle j'ai droit. Va, Gérard !... et songe que si je ne tiens pas à être vengée, j'entends du moins être défendue !...

— Tu seras l'un et l'autre. Je te le promets. Pourtant je désire ne pas te quitter aujourd'hui. Je veux que nous restions réunis pendant cette dure journée. Cela ne signifie pas que je resterai inactif. Tu connais Louis Morin. C'est mon ami d'enfance, mon ancien camarade à l'école de droit. Il est devenu un des avocats les plus estimés de Paris. J'ai en lui toute confiance. Il nous guidera dans nos démarches pour obtenir l'éclatante réparation qui nous est due. Je vais lui écrire de venir nous voir aujourd'hui même et nous aviserons ensemble sur ce qu'il y a à faire.

» Jusqu'à son arrivée, nous ne recevrons personne, je ne te quitterai pas, ma bien chérie. Si je sortais, je sens que je m'emporterais devant le premier regard singulier, la plus légère allusion malveillante. Ce serait un scandale de plus et il y a déjà trop de scandales comme cela. »

Il sonna.

La femme de chambre se montra, froide, impassible, comme si elle ne se doutait de rien, alors qu'elle n'avait rien perdu de ce qui s'était passé.

— Renvoyez la voiture si elle est là, dit-il, et prenez note que nous ne recevons personne aujourd'hui, personne absolument, excepté M. Louis Morin, que vous introduirez dès qu'il se présentera.

Une demi-heure après, grâce à l'indiscrétion de la femme de chambre, la cuisinière, le groom, la concierge et plusieurs commerçants du quartier étaient au courant du drame dont le premier acte venait de se jouer entre Gérard et Suzanne.

Personne, il faut le dire, n'ajoutait encore foi à la prétendue culpabilité de tous.

La femme de chambre elle-même se sentit gagnée par la tristesse et l'incrédulité générale.

Aussi fut-ce le virage contraire qu'elle reçut Jean-Paul quand il se présenta un peu plus tard pour faire ses adieux à ses protecteurs, ainsi qu'il devait le raconter dans la soirée.

Un quart d'heure à peu près avant le dîner, le timbre de l'antichambre retentit.

— C'est Morin ! fit Gérard.

— Enfin ! dit Suzanne.

Il leur semblait à tous deux que la présence de leur ami les protégerait contre le malheur.

Mais c'était simplement un jeune télégraphiste porteur de ce petit bleu que Gérard décacheta avec impatience :

« Mon cher ami,

» Impossible de me rendre chez toi ce soir. Je devine la raison qui t'a fait m'appeler, mais il faut que je l'en parle promptement — et seul. Viens me voir demain matin. Tu auras à t'apprendre des choses graves.

» Bien affectueusement.

« Louis MORIN. »

Gérard n'avait pu empêcher sa femme de lire, par-dessus son épaule, la teneur du télégramme.

— Il veut te parler seul ? Et il n'a pas un mot pour moi ? dit-elle. Qu'est-ce que cela signifie ? Gérard ! ne te confie pas à M. Morin !... Ne va pas le voir... J'ai idée que tu reviendras de chez lui encore plus triste.

— Morin est mon ami. Je le verrai demain. Il faut que je sache ce qu'il a à me dire.

— Jure-moi que, quoi qu'il arrive, tu auras en moi la même confiance !... que, quoi qu'il te dise, tu ne le croiras pas, si cela doit me faire de la peine !...

Il haussa les épaules et se contenta de murmurer :

— Enfant, tu es folle !

Elle, secouée, pensa :

— Il n'a pas voulu jurer.

Tandis que lui, sombre, faisait cette réflexion :

— Il ne veut pas me parler devant elle. Qu'a-t-il donc à m'apprendre ?

III

Jean-Paul était remonté dans sa chambre pour y passer sa dernière nuit avant son départ.

Il se mit au lit avec le désir de s'endormir.

Le sommeil, c'était l'oubli.

Et il avait besoin d'oublier, le pauvre garçon, besoin de ne plus penser aux tristes réalités au milieu desquelles il se débattait.

Si encore, au moment d'exécuter la pénible résolution qui lui était dictée par sa conscience, il n'avait pas eu un autre malheur à déplorer !

Mais non.

Il semblait que la fatalité s'attachât à tous ceux qu'il aimait.

Non seulement il laissait, en partant, le brave Lorieul, la bonne vieille grand'mère et surtout Marie, sa chère Marie, plongés dans la désolation, mais encore M. de Chelles et sa femme, ses respectés protecteurs, étaient atteints par le coup le plus inattendu, le plus immérité.

Si amères étaient ses réflexions qu'il ne put trouver le sommeil tant désiré.

Ebranlé, il éprouvait un douloureux malaise physique, souffrait de violentes palpitations de cœur et d'intolérables suffocations.

L'air lui manquait.

Le lit lui était insupportable.

Il rejeta ses couvertures, se revêtit sommairement à la hâte et courut à sa fenêtre qu'il ouvrit toute grande après avoir écarté les rideaux.

(A suivre.)

à une barrière, est parti à fond de train en renversant sur son passage tous les barrières du pesage et aurait infailliblement causé un malheur, si ce brave militaire ne l'avait arrêté à temps.

Nous donnons les résultats des quatre courses.

Première course :

Chéri, M. Fabre montée brillamment, a enlevé sans difficulté le premier prix, précédant de plusieurs longueurs *Paulina*, à M. Neviani. *Cadet* aurait pu s'adjuger la troisième place si son propriétaire n'avait eu la malencontreuse idée de galoper en arrivant au but final. Ce qui a permis à *Barka* de prendre une place qu'il n'avait pas en somme aucunement démérité par sa belle tenue.

Le prix de la Sportive, 1.000 francs, 2 partants, a été le clou de la réunion et un véritable triomphe pour la jument de M. Forcioli Conti, *Bohème*, qui a su tenir tête à son redoutable concurrent *Margot*, au docteur Vico.

Cette course a été des plus belles, car jusqu'au dernier moment, *Margot* semblait vouloir par ses puissantes foulées dépasser son concurrent qui a su tenir son avantage jusqu'au poteau d'arrivée.

Le prix de la Ville de Bastia, 500 fr., n'a pas eu les honneurs de nombreux partants. Les deux chevaux engagés appartenant à la même écurie, *Bayard* s'est placé premier et *Caresse* second, sans que le public y vit de graves inconvénients ; de la dernière course a été fournie par *Caresse* seule.

Les opérations du pari mutuel ont fonctionné à la satisfaction générale.

Nous devons souhaiter que ce Corso fleuri ne soit pas sans lendemain et que la prochaine réunion du mois d'octobre soit la reédition plus complète du beau spectacle auquel nous avons assisté.

Ce que disent les Journaux

L'Aurore

De M. Gerault-Richard, sur les travaux parlementaires :

« J'aurais l'avis que la Chambre fera preuve de sagesse en ne s'attardant pas à la bousque préliminaire des validations et des invalidations. Elle le peut d'autant plus aisément que les scandales de jadis ne se sont point renouvelés cette fois-ci. Elle le doit parce que le temps la presse de préparer les votes financiers aux réformes déjà votées et à celles que nous voterons demain. C'est vraiment à ce gros œuvre de la législature qu'il importe que nous nous appliquions sans retard ».

Le Siècle

De M. Cornely, sur les charges budgétaires :

« Les gouvernements d'opinion qui ont intérêt si évident à ne pas mécontenter les citoyens, n'ont qu'une excuse lorsqu'ils touchent aux impôts ; c'est l'espoir non pas seulement de les mieux répartir, mais de les rendre plus fructueux. Or, nous voici arrivés à une époque où il va falloir payer la carte de nos bonnes résolutions. Nous voulons avoir une armée formidable, des flottes puissantes. C'est possible. Mais nous voulons avoir aussi des ouvriers heureux, des vieillards soulagés. Nous voulons à la fois la sécurité extérieure et la justice sociale intérieure. Il faut payer. Il faut payer beaucoup ou renoncer à l'une des deux parties de nos programmes. Apprêtons-nous donc à payer par l'impôt sur le revenu. Seulement il ne nous est pas interdit de suivre l'illustre exemple des boulevers de ers et de nous offrir le plaisir de crier si l'on nous couche. Cela détend les nerfs. »

Le Gaulois

Sur ce que fera la majorité :

« Le terrain est déblayé devant les radicaux, et c'est peut-être pour cela qu'ils ne manifestent aucune gaieté. Sur ce terrain déblayé il leur faudra bâtir, et ces bonnes gens s'entendent mieux à démolir. Avec les socialistes ils essaient à leur affaire. Ils abattaient tantôt la justice et tantôt la liberté. Ils exploitent l'Eglise et dépassent les progressistes dans un cul de basse fosse. Mais sans les socialistes ils ne peuvent continuer cette besogne qui d'ailleurs touche à son terme. Je le répète, il leur faut édifier. Quoi ? Je l'ignore, et j'imagine qu'ils ne sont pas plus renseignés que je ne le suis moi même. Les mesures qu'il leur plaira de proposer paraîtront toujours excessives aux modérés et notablement insuffisantes aux violents. »

Le Radical

De M. Maujan, à propos des unifiés :

« Jaurès ne bargaigne pas sur la question. Il lui faut la suppression de la propriété individuelle. C'est la pierre de touche de toute politique, et comme les radicaux ne consentent pas à marcher vers cet idéal, vers « ce point lumineux et ardent du combat », honneur, honneur, il n'y a rien à faire avec ces gens-là, si ce n'est de les regarder mourir. Pour une déclaration, c'est une déclaration, c'est même une déclaration de guerre et nous savons gré à Jaurès d'avoir été aussi net. Quant à nous notre résolution est prise : entre la faillite et la banqueroute, nous choisissons la banqueroute. »

La République Française

(Sur les projets de M. Poincaré :

« Il semble qu'on puisse déjà affirmer que l'impôt sur le revenu de M. Poincaré n'est ni un impôt de superposition, ni un impôt complètement progressif, ni un impôt absolument inquisitorial. A ce titre il est probable qu'il apparaîtra comme une déception à ceux qui voulaient en faire un instrument de nivellement des fortunes en même temps qu'un instrument de chantage entre les mains des délégués administratifs, et le plus sérieux péril qu'il court est de mécontenter ceux qui l'ont réclamé et de succomber sous les exigences de la politique de surenchère.

» M. Poincaré paraît admettre l'idée d'une taxation d'office à laquelle s'il se juge surchargé le contribuable aura le droit d'opposer sa déclaration. Mais il semble résulter du projet que cette déclaration devra porter sur le revenu global et non pas sur la partie des revenus qui aura été surimposée. Dans l'état des mœurs politiques qui sévissent dans ce pays c'est un moyen détourné mais sûr d'arriver à l'inquisition. »

L'ATTENTAT DE MADRID

Comment Morral put quitter Madrid

Le parquet de Madrid vient de mettre en état d'arrestation M. Nakens, directeur du journal républicain *El Main*, pour avoir fourni les moyens de s'évader de Madrid à l'anarchiste Morral, qui, après l'attentat, était allé lui demander sa protection.

La *Correspondencia de Espana* publie une lettre que lui a adressée M. Nakens, avant d'être arrêté. Cette lettre donne des détails sur la visite que Morral fit à M. Nakens peu après l'attentat et sur l'emploi de sa journée jusqu'au lendemain matin.

Voici cette lettre :

Qui donc cacha Morral le 31 mai ? C'est moi. Pourquoi et dans quelles circonstances en fut-il ainsi ? Voici :

J'étais au journal dans mon bureau, vers quatre heures, lorsqu'un homme entra et me dit :

— Etes vous M. Nakens ?

Je répondis :

— Oui.

— Voulez vous me donner votre parole que vous garderez le silence sur ce que je vais vous confier ?

— Entendu. Parlez.

— Je viens de jeter une bombe sur le passage du roi, dans la calle Mayor. Je ne pense pas l'avoir atteint, mais il y a eu des victimes. J'ai lu ce que vous avez écrit au sujet d'Angiolino (l'assassin de Canovas). Voulez-vous me cacher ?

Je voulais de lui répondre lorsque d'autres personnes entrèrent, et l'une d'elles me dit :

— On vient de lancer une bombe dans la calle Mayor ; le savez-vous ?

Je répondis en désignant l'anarchiste :

— Justement, monsieur vient de me l'apprendre.

Mon interlocuteur ajouta :

— Il y a sans doute beaucoup de victimes, mais le roi n'est pas atteint.

A ce moment, Moyran, un de mes amis, pénètre dans la salle de rédaction et dit :

— Je viens de reconduire chez vous votre fille Isabel ; elle est très émue, elle a eu une attaque de nerfs, elle était dans la maison de Jennaro Millan, et de même que ma femme, elle fut excessivement effrayée en entendant éclater la bombe destinée au roi, et encore plus lorsqu'elle vit passer les ambulances.

Tandis que mon interlocuteur donnait ces détails, j'entraînai l'anarchiste dans une autre pièce, et lui dis :

— Restez ici jusqu'à ce que je vienne.

Je renvoyai chez eux les ouvriers de l'imprimerie et je sortis avec le visiteur pour aller voir ma fille. Je rentrai au bout d'une heure et demie.

— Comment êtes-vous parvenu jusqu'ici ? demandai-je à l'anarchiste.

— En demandant mon chemin à ceux que je rencontrais.

Je compris qu'à tout moment, on pouvait venir l'arrêter et je l'engageai à me suivre.

Je me rendis chez un ami ; nous passâmes par la rue Divino-Pastor ; nous prîmes le tramway dans la rue Fomcarral. Arrivés dans un carrefour, plusieurs amis politiques me virent et m'invitèrent à entrer dans un café avec eux.

Successivement, d'autres amis vinrent nous rejoindre et nous restâmes ensemble pendant plus d'une heure. Maintenant, il faisait nuit ; je pris de nouveau le tramway pour Ciudad Lineal avec mon étrange compagnon et atteignis la fonda de los Ventos, où je pensais trouver un ami ; ayant rencontré cet ami, je présentai mon compagnon comme un journaliste persécuté :

— Il craint, dis je, que cette nuit sa maison ne soit fouillée à cause de l'attentat et qu'il ne soit arrêté ; voulez-vous lui donner asile jusqu'à demain ?

— Oui, puisque vous me le demander, don José.

— Demain je saurai bien trouver où me rendre, dit l'anarchiste ; c'est pour cette nuit que j'ai des craintes.

Je partis, et le lendemain, j'appris que l'hôte dangereux, dont j'avais gratifié mon ami, l'avait quitté à neuf heures et demie.

Quand l'*Imparcial* donna le signalement de l'anarchiste, j'écrivis à l'ami auquel je l'avais confié, disant que je l'avais trompé et le priant de me pardonner. « Devant le juge, ajoutai-je, cette lettre vous servira de justification ; vous n'aurez, du reste, rien à taire de la vérité sous prétexte de me ménager. »

Pour toute réponse, mon ami me retourna ma lettre.

La lettre se termine ainsi :

Ainsi suis-je intervenu dans la terrible tragédie du 31 mai.

Je vous demande de contribuer à faire connaître quel fut mon rôle, afin que tous puissent en juger en toute connaissance de cause.

Depuis le 31 mai, j'ai passé par les jours les plus amers de ma vie, mais je sais que je devais endurer ces jours ; ils auraient été plus amers si j'avais trahi quelqu'un qui s'était confié à moi.

J'avais obligé de choisir entre commettre un crime ou trahir, j'aurais pu trahir, il est vrai, sans que personne en sût rien, mais à une mauvaise action, j'aurais ajouté la lâcheté. J'ai agi suivant ma conscience.

Si nous étions en révolution demain et que le roi soit pris et condamné à mort sur mon vote, s'il se sauvait et venait demander mon assistance, je le cacherais, je le sauverais si je pouvais et affronterais l'exécration publique.

Ce que j'ai fait n'est pas légal, je le sais ; la question est très complexe lorsqu'on la débarrasse de toute considération personnelle.

La seule chose que je désire en écrivant cette lettre est que ma conduite puisse être jugée sur des faits et non par des suppositions. Pour le reste, combien sont tristes mes réflexions ; au surplus, quelle terrible leçon en ces quelques jours !

P. S. — J'oubliais de dire que je n'ai posé aucune question à l'anarchiste, pas même sur son nom. La discrétion est nécessaire même avec les criminels.

M. Nakens, directeur et propriétaire du journal *El Motin*, est un ancien député républicain, qui récemment se sépara de Salmeron et de la coalition républicaine pour préconiser une politique révolutionnaire.

Cour d'Assises

Audience du 11 juin 1906

Présidence de M. GABRIELLI, *conseiller*

Meurtre

L'affaire qui amène aujourd'hui l'accusé Bocognano en Cour d'assises devait être jugée au mois de février dernier. L'absence d'un témoin en motiva le renvoi à cette session.

L'acte d'accusation est ainsi conçu :

Acte d'accusation

Le 31 mai 1905 à Ajaccio, Bocognano Hyacinthe se trouvait avec sa maîtresse, la fille soumise Varietti Mathilde, lorsque celle-ci fut abordée par le matelot Padroni Jules, qui était en compagnie de Panero Jacques et de Casanova Joseph. Padroni ayant reproché à la fille Varietti d'avoir porté plainte contre lui, Bocognano prit parti pour elle. Une altercation s'ensuivit et les deux hommes se défièrent. Panero se mêla à la dispute. Bocognano et lui se saisirent et Panero porta un coup de tête à Bocognano qui fut atteint à la lèvre ; des personnes présentes séparèrent les deux combattants, mais Bocognano rentra de quelques pas et sortit de sa ceinture un revolver qu'il braqua sur Panero, celui-ci prit la fuite suivi de Bocognano. M. le commissaire de police Senevet et l'inspecteur Giannesini, survenus sur ces entrefaites, crièrent à Bocognano de jeter son arme et se placèrent entre Panero et lui. Mais Bocognano ne tenant aucun compte de leur intervention, déchargea un arc de cercle et s'élança à la poursuite de Panero qui continuait à fuir. Il tira sur lui un premier coup de revolver et il s'apprêtait à récidiver lorsqu'il fut saisi et désarmé par l'agent de police Charcyre. Panero avait été atteint à la région dorso-latérale droite. La blessure rapportée a occasionné des lésions internes graves. Malgré une double intervention chirurgicale son état ne s'était pas amélioré à la date du 23 janvier 1906, c'est-à-dire huit mois après, et l'homme de l'art concluait à une infirmité permanente admettant même la possibilité d'un dénouement fatal.

Interrogatoire

Bocognano prétend avoir fait feu pour défendre ses jours en danger. La victime l'avait battu avec sauvagerie, il devait se méfier de ses mouvements et essayer de le prévenir, il voulait sortir une arme de sa poche.

Les témoins racontent les faits tels qu'ils sont exposés dans l'acte d'accusation.

Réquisitoire

M. Agostini, substitut du procureur général, reconnaît que l'accusé a été provoqué, puisque la victime avait exercé sur lui des violences. Messieurs les jurés pourront donc répondre affirmativement à la question de provocation qui leur sera posée dans un instant par M. le président. Mais ils n'iront pas jusqu'à acquitter Bocognano qui a fait feu par derrière, sur un homme en fuite et qui par conséquent ne le menaçait nullement.

Plaidoirie

Me Decori soutient que son client a agi en cas de légitime défense. Il a tiré en tous cas sous l'impression des violences graves et des mauvais traitements dont il venait d'être l'objet de la part de la victime, qui s'était acharnée sur lui sauvagement. Il n'y a pas eu donc seulement provocation, il y a eu pour l'accusé nécessité de défendre sa vie. MM. les jurés n'hésiteront pas à l'acquitter.

Le Verdict

Le jury répond négativement à la question de culpabilité relative au crime de tentative de meurtre, mais déclare Bocognano coupable du délit de port d'arme prohibée.

En conséquence la Cour le condamne à 6 mois de prison sans imputation de l'emprisonnement préventif et à 16 francs d'amende.

Audience d'aujourd'hui :

Orlandi Pierre-Jean, demeurant à Portovecchio, meurtre.

Ministère public, M. Agostini, substitut du procureur général.

Défenseur, Me Decori.

LE CONGRÈS des Intérêts Corses à Marseille

Le Congrès des intérêts corses s'est ouvert, hier mardi, à 3 heures, au siège du Syndicat d'Initiative de la Corse à Marseille, 12, rue Cannebière.

Y ont pris part un grand nombre de délégués des Chambres de commerce et Syndicats d'initiative d'Ajaccio, Bastia, Calvi, Corte, Sartene, Toulon, Nice, etc. Nous avons noté au hasard la présence de MM. Veilus, agent commercial de la Compagnie P.-L.-M. ; Carbonel, représentant M. le directeur des postes, empêché ; Valran, conseiller de commerce extérieur ; Jourdan-Pietri, ancien conseiller khédivial ; Arrighi, avocat général à Aix ; Lanzi, président de la Chambre de commerce d'Ajaccio ; capitaine Arrighi, de Corte ; Colonna, conseiller général de Vico, etc.

M. de Gaffory a souhaité la bienvenue aux personnes présentes. Puis le Congrès a procédé à l'élection de son bureau.

Ont été acclamés : président, M. Franceto ; vice-présidents, MM. de Gaffory et Santiaggi ; secrétaire général, Me Cortichiato, avocat.

Aussitôt après, MM. les membres de l'assemblée se sont partagés en trois commissions chargées d'étudier les questions à l'ordre du jour des travaux, savoir : Histoire des services maritimes postaux, projet de la Fédération des Syndicats corses, vœux divers.

Aujourd'hui les commissions se réuniront de nouveau pour lire et discuter les conclusions proposées par les différents rapporteurs.

Petite Gazette

Variations Atmosphériques du 11 juin

Thermomètre — 7 heures du matin + 20 ? à midi + 34 0 à 6 heures du soir + 31 ? Maxima + 25 8 Minima + 15 1.

Baromètre — 7 heures du matin, 762 mm. à midi, 762 mm. 6 heures du soir, 761 mm.

Vent. — Dans la matinée, O modéré. Dans l'après-midi, Est.

Etat du ciel, quelques nuages.

Pluviomètre, à 7 h. du matin : 0 mm

Légion d'honneur

M. Corteggiani, officier d'administration de 1re classe, commandant la 1re section d'infirmiers militaires de Lille, est nommé chevalier de la Légion d'honneur.

Médaille militaire

La médaille militaire a été conférée à l'adjudant Maitedo, du 1er escadron du train des équipages militaires, 18 ans de services, 1 campagne.

Gouvernement de l'Algérie

M. Pierucci François, commis stagiaire du service des postes et télégraphes, est nommé commis à la recette principale d'Alger.

Ponts-et-Chaussées

M. Pucciarelli Nicolas, candidat déclaré admissible à l'emploi de commis des ponts-et-chaussées en 1905, est nommé commis stagiaire, et attaché au service ordinaire, dans le département des Bouches-du-Rhône.

Etablissements pénitentiaires

Sont nommés dans le personnel de garde et de surveillance des établissements pénitentiaires, MM. Serpaggi, Ottavy, Doncarli, Orsoni.

Dispute

Hier soir les sieurs B... Paris et D... Victor, journaliers, se prirent de querelle dans l'avenue Carnot et ne tardèrent pas à en venir aux mains.

Ils étaient en train d'échanger force horions, lorsque survint dans notre police qui les mit d'accord, et leur dressa procès-verbal pour tapage et scandale sur la voie publique.

Au Port

— Vap. « Cyrnos, » cap. Manry, de Livourne, 39 passag. div.

— Vap. « Bastiais, » cap. Piovanetti, de Marseille-Nice, 10 pas., div.

— Vap. « Golo, » cap. Carries, de Marseille, 160 passag., div.

Mots de la fin

Etonnia hier aux courses de Campomettа :

— Encore une coupe de champagne, Madame.

— Vous plaisantez, Monsieur. Je suis venue avec une jupe, je ne veux pas m'en retourner avec une culotte.

Etat-Civil

MARIAGES

Vannoni François marin, et Cosimo Marie, ménagère, tous deux de Bastia.

Gabrielleschi Edouard, commerçant, et Olivieri Marie-Joséphine Toussainte, tous deux de Bastia.

NAISSANCES

Brizi Georges-Jean Elysée. — Calendini Pierre-Mathieu. — Guillaume Gentille. — Franceschi Pauline-Marie. — Ortoli Jean-Joseph-Philippe. — Orsoni Antoine.

DÉCÈS

Ghigliermini Pierre-François, 11 mois, de Bastia.

Nicita Sébastien-Joseph, 28 mois, de Bastia.

Maestracci Pierre, retraité, marié, 60 ans, de Piedigriggio.

SOCIÉTÉS et SYNDICATS

SYNDICAT des GARÇONS LIMONADIERS. — Ce soir à minuit réunion au local habituel pour payement des cotisations et questions diverses.

Le trésorier, Giraldi Sauveur.

DERNIÈRES NOUVELLES

Service télégraphique spécial du *Petit Bastiais*

BOURSE DE PARIS

9 juin — 11 juin.

Rente 3 0/0 ancien 98 00 — 98.10

3 p. 0/0 nouveau 98 00 — 98 00

ex-coupon.

L'Légion d'honneur

Paris, 11 juin.

M. le lieutenant-colonel Grille, du 163e rég. d'infanterie, a été promu au grade d'officier de la Légion d'honneur.

A L'ÉLYSÉE

Une délégation du Lot-et-Garonne

Paris, 11 juin.

Le président de la République a reçu ce matin une délégation composée des sénateurs et députés de Lot-et Garonne, et de M. Delpech, maire d'Agen, conseiller général, et de M. Ducasse, conseiller à la Cour d'appel, président de la Société d'encouragement à l'agriculture de Lot-et-Garonne, chargés de lui porter l'invitation officielle de visiter Agen.

M. Fallières a promis de visiter en août prochain ce département qui lui était si cher, puis a retenu à déjeuner la délégation de son département.

One affaire de vol

La femme d'un député radical

Paris, 11 juin.

« L'Echo de Paris » mentionne que la femme d'un député radical des plus en vue a été arrêtée pour avoir commis une soustraction frauduleuse dans un grand magasin de Paris

Cette dame aurait été surprise en flagrant délit de vol pendant qu'elle était en train d'examiner diverses marchandises.

L'affaire serait arrangée, le plaignant a été complètement désintéressé.

A MONTPELLIER

Des réservistes du 2e Génie chantent l'*Internationale*

Montpellier, 11 juin.

De nombreux réservistes du 2e génie, réunis dans une cantine de la ville, ont chanté « l'Internationale. »

L'attitude de ces militaires a provoqué de nombreuses protestations dans le public, à tel point que l'autorité militaire a ouvert une enquête.

MARSEILLE

L'arrivée du corps de M. Charbonnier

Marseille, 11 juin.

Le vapeur « Emir » de la Compagnie de navigation Mixte, courrier postal entre Tanger, Nemours, Mélilla et Oran, est arrivé ce matin à Marseille, ayant à bord le corps de M. Charbonnier, récemment assassiné au Maroc.

EN ITALIE

A l'exposition de Milan

Milan, 11 juin.

Une magnifique réception a été faite aux tireurs français.

Des matches internationaux entre six nations ont eu lieu hier et aujourd'hui.

ARRIVÉE du Roi du Cambodge *à Marseille*

Marseille, 11 juin.

S. M. Sisovath, roi du Cambodge, est arrivé, ce matin, à bord de « l'Amiral Kersaint, » de la Compagnie des Chargeurs Réunis.

Le capitaine Le Cerf, commandant ce superbe paquebot, avait télégraphié, de Bonifacio, l'heure probable de son arrivée.

Le débarquement du Roi et de sa suite a eu lieu, à 9 heures du matin, au môle de la Pinède.

A son débarquement S. M. Sisovath a été reçu par M. Vasselle, directeur de l'Asie au Ministère des Colonies, qui l'a salué au nom du gouvernement, ainsi que par le docteur Hahn, ancien maire de Pnom-Penh, inspecteur des services civils.

Le roi du Cambodge a été reçu également par M. Mastier, préfet des Bouches-du-Rhône ; Chanot, maire de Marseille ; le général Mathis, commandant le 15e corps d'armée ; M. Baille, commissaire général de l'Indo-Chine à l'Exposition Coloniale ; M. Beaudoin, commissaire du Gambodge à l'Exposition, ainsi que par tous les chefs de service de la marine, de la guerre et des colonies.

Les honneurs militaires ont été rendus à S. M. Sisovath, au quai de débarquement.

La patriotique population marseillaise lui a fait un accueil des plus enthousiastes.

M. Mastier, préfet des Bouches-du-Rhône, a présenté au roi toutes les autorités militaires, maritimes et civiles, ainsi que le haut personnel de l'Exposition.

Les présentations terminées, le cortège s'est formé et s'est rendu à la préfecture, où des appartements avaient été réservés à S. M. Sisovath et à sa suite intime, comprenant une vingtaine de personnes.

Un peloton du 1er hussards escortait le landau du roi, et à son arrivée à la préfecture les honneurs militaires ont été rendus à S. M. Sisovath.

Une foule immense qui formait la haie dans la rue de la République, sur le quai de la Fraternité, dans les rues Cannebière et Saint-Ferréol, ont chaleureusement acclamé le roi et sa suite.

S. M. Sisovath, ses femmes, ses filles et ses fils, dont un, le prince Rhanivong, est chef des pages et grand intendant, occupent les appartements présidentiels.

Les autres personnages de l'entourage du roi, ses trois ministres, un interprète et six domestiques, sont logés dans l'ancien appartement du secrétaire général de la préfecture.

Une des filles du roi, la princesse Sampredi, dirige le corps de danse royal, qui compte environ 80 sujets, soit 42 danseuses, 4 lectrices, 8 battenses de mesure, 4 habilleuses, 12 musiciens, 2 bijoutiers, 2 bouffons et 3 gardiennes, sont également logés aux frais de l'Etat, mais en dehors de la Préfecture.

S. M. Sisovath est, en outre, accompagné de M. de Gautret, administrateur chef du Quang-Tchou-Wan, et de M. Munier secrétaire du résident supérieur du Cambodge.

EN ESPAGNE

Grand incendie à Barcelone

61 personnes blessées

Madrid, 11 juin.

Un terrible incendie a complètement détruit le palais des Arts, à Barcelone.

Tous les efforts accomplis pour parvenir à l'extinction du feu ont été inutiles ; on a pu cependant préserver les immeubles voisins, mais le palais tout entier est devenu la proie des flammes.

Vingt-un pompiers ont été blessés ; quelques-uns d'entre eux seraient gravement atteints.

Les dégâts matériels s'élèvent à plusieurs millions.

On compte une quarantaine de personnes blessées.

AUX ÉTATS-UNIS

Les anarchistes Français

New-York, 11 juin.

Un député a annoncé au ministre de l'intérieur qu'il l'interpellerait, à la prochaine séance, afin de savoir si le droit d'asile peut s'appliquer à une trentaine de Français qui, expulsés de France comme anarchistes, ont pu débarquer à New-York sans être inquiétés, sur leur déclaration qu'ils étaient des réfugiés politiques.

EN ANGLETERRE

ARRIVÉE de M. et Mme Longworth

Londres, 11 juin.

M. et Mme Longworth, née Alice Roosevelt, sont arrivés aujourd'hui à Londres.

Le jeune couple a été reçu à la gare par l'ambassadeur des Etats-Unis.

Un grand dîner sera donné demain soir en leur honneur, à l'ambassade.

Le roi Edouard y assistera.

EN RUSSIE

LA RÉVOLUTION

TIFLIS

Rixe sanglante

12 morts et 46 blessés

St Pétersbourg, 11 juin.

On télégraphie de Tiflis :

Une rixe sanglante a éclaté entre une bande d'Arméniens et de nombreux Musulmans.

L'acharnement a été très grand de part et d'autre ; les Musulmans ont eu cependant le dessus.

Onze Arméniens et deux Musulmans ont été tués. On compte 46 blessés, dont quelques-uns très grièvement.

VARSOVIE

Troubles graves

St-Pétersbourg, 11 juin.

L'agitation continue à Varsovie ; des troubles se sont produits aujourd'hui.

Dans la province, on signale de nombreux conflits entre la force armée et la population.

Le chef de la police de Bialistock a été tué d'un coup de feu.

Le bourgmestre et le chef du secrétariat du gouverneur de Siedice ont été blessés mortellement.

Plusieurs arrestations ont été opérées.

Enchères volontaires à Marseille

Le 28 juin 1906, à 4 heures et demie, à la Bourse, du Steam Launch français, en bois et à hélice

Mounira

construit en 1890. Dimensions : 15m 50 × 2m 15 × 1m 21. Calaison 1m 10. Machine à quadruple expansion de 30 chevaux de Simpson Strickland. Vitesse 9/10 nœuds.

Chaudière cylindrique tubulaire. Roufle contenant canapés, table, water-closet, lavabo. Cockpit à l'arrière. En excellent état.

Mise à prix . . . 5 000 francs.

Du canot à vapeur en bois et à hélice

Phanton

construit en 1901. Dimensions 7m 60 × 1m 60 × 0m84. Calaison 0m70. Machine Compound de 8 chevaux effectifs de Simpson Strickland et Cie. Vitesse 6/7 nœuds.

Chaudière marine de 1901.

Peut prendre 14 personnes. A l'état de neuf.

Mise à prix . . . 4.000 francs.

Tous deux inspectables à Marseille.

Pour renseignements complémentaires, inventaire et visiter, s'adresser à Me Fernand Barry, courtier maritime, 14, rue Beauvau, Marseille.

TRANSPORTS DIRECTS

entre Bastia et les ports du Nord

Services bi-mensuels de vapeur de **BASTIA** pour

LONDRES, LIVERPOOL, NEWCASTEL ANVERS, HAMBOURG et les ports d'ESPAGNE

Pour dates des départs et tous les renseignements s'adresser à

Me ARTHUR C. SOUTHWELL

Bastia.

Grand entrepôt de Vins

CORSES, D'ALGÉRIE & D'ITALIE

ORESTE BIAGINI

5, Avenue Carnot, Bastia

GRAND PRIX

à l'Exposition Internationale de Bastia

VINS DE TABLE

D'ALGÉRIE : Rouge, 0,30 et 0,35 c. le litre. Blanc, 0,30 c. le litre.

DU PAYS : Rouge 0,30 et 0,35 c. le litre. Blanc à 0,40 c. le litre.

VIN A DESSERT

provenant des meilleurs crus

0,60 à 4 fr. la bouteille (verre à rendre)

VIN DE CHIANTI (Italie)

4 fr. 25 le flacon de 2 litres 1/2 environ

Vins mousseux 4 fr. 25.

Muscat de Frontignan à 4 fr.

Vermouth de Turin à 1 fr. 30.

Vin de Malaga à 1 fr. 20.

Vin Madère, Gastous, 1 fr. 20.

Apéritif « Le Pof » 4 fr. 25.

Quinquina « Ponpont, » 4 fr. 20.

HUILE D'OLIVE pure garantie

4 francs le litre.

LIVRAISONS A DOMICILE

Conditions spéciales pour le Gros

La Maison prête le matériel à titre gracieux.

Dépositaire de la Zélerie Hollandaise. — Planches de Pin lorricio de toutes dimensions. Lattes à plafonds et Liteaux pour toitures. Chevrons, poutres et madriers.

Bois de toutes dimensions sur commande.

Scierie de bois de pin, Blanche 1 fr. le sac

Café-Restaurant des Gourmets

A partir de 4 heures

GLACES

VIN DU NEBBIO

Domaine de Tuda

Vin rouge **0,35** le litre.

Vin blanc **0,40** id.

17, rue des Terrasses, au coin de la descende de la Fontaine Neuve.

Pharmacie Centrale

Produits chimiques et pharmaceutiques des premières maisons de Paris, livrés soulement ap rè examen et garantis absolumenpurs. Spécialités françaises et étrangères. Analyses médicales et industrielles.

Emulsions d'huile de foie de morue aux hypophosphites. Eminemment reconstituantes ces émissions, grâce à leur goût agréable, sont acceptées par les estomacs les plus délicats.

M. Luigi, pharmacien de 1re classe, place Saint-Nicolas, Bastia.

A vendre ou à louer

A CARDO

Maison bien aménagée avec propriété et abondance d'eau.

S'adresser au bureau du Journal.

LIBRAIRIE OLLAGNIER

PREMIÈRE COMMUNION

GRAND ASSORTIMENT DE

LIVRES DE MESSE ET DE PIÉTÉ

en maroquin du Levant, cuir Russe-chagrin premier choix, ivoire, os, etc.

CHOIX D'IMAGES ET D'EMBLÈMES

en parchemin, ivoire, dentelle, soie, etc.

CROIX et MÉDAILLES

PORTE-MONNAIE DUCHESSE

BOURSES ET ÉTUIS

CHAPELETS

(Haute Nouveauté)

Cordonnerie Modèle

Bastia, 33, Boulevard Paoli, 33, Bastia

Eugène PERICCHI, propriétaire

Saison Printemps-Eté 1906

Grand choix de chaussures pour Hommes, Dames et Enfants

Rayon spécial de chaussures de luxe

Grand assortiment de chaussures en couleurs

Choix considérable de pantoufles

Prix très réduits

M. Eugène PERICCHI a l'honneur d'informer ses nombreux clients de l'intérieur et du Cap qu'il reçoit les ordres par correspondance et tous les soins seront apportés à leur prompte exécution.

La Maison se charge des réparations

HOTEL D'EUROPE

ADÉLAÏ DE COLOMBANI

Bastia — 2 et 5, rue de l'Opéra — Bastia

Cet Hôtel se recommande par sa belle situation, au centre de la ville, à proximité des principaux établissements.

Il possède, en outre, un superbe jardin éclairé à l'acétylène, où les clients peuvent prendre leur repas pendant l'été.

Banquets — Noces — Festins

Pension à des prix modérés

MAISON DE CONFIANCE

BIJOUTERIE MATTEI

20, Boulevard Paoli

La BIJOUTERIE MATTEI a l'honneur de prévenir sa nombreuse clientèle, qu'elle ne vend que des articles absolument garantis, or 18 karats et argent 1er titre. Tous les objets par elle mis en vente sont marqués au prix connus et ont déjà subi une réduction sur les prix de vente.

La Bijouterie MATTEI pourra livrer aux prix les plus réduits, des articles de joaillerie, bijouterie, orfèvrerie, montres, chaînes, parures, *alliances*, etc., etc., broches or et argent 1er titre

Sa devise est de vendre « bon et bon marché. »

Spécialité de stylets Vendetta-Corse. Réduction de 10 pour cent or garanti 18 karats.

ORFÈVRERIE COUVERTS **CHRISTOFLE**

Envoi franco du Catalogue — Réargenture de tous objets

Notre Représentant à Bastia est M. Ignace VIALE : Fils e, 25, Bd Paoli.

MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION

Chaux hydrauliques et Ciments, marques de Villeneuve et Lafarge du Teil. — Plâtres gris et blanc. Carreaux-Mosaïques en ciment. — Briques pleines et rondes. — Carreaux. — Tomettes — Tuyaux en poterie et en grès.

FERS A PLANCHER

Fers en barres: Plats, Ronds, Carrés, Fil de fer, Ronces artificielles.

TUYAUX EN FONTE, EN GROS

Appareils Sanitaires

Charles CLÉMENT & Cie

Entrepôts aux Magasins Généraux & Boulevard de Cardo, 1.

JE SUIS EN PARFAITE SANTÉ

POUVEZ-VOUS EN DIRE AUTANT ?

UNE PREUVE

Un malade m'écrit : « Je souffrais horriblement depuis deux ans de douleurs de l'estomac et du ventre, de maux de reins et de dos, de faiblesse sexuelle et générale, et je désespérais de guérir... le bonheur d'acheter votre merveilleux Electro-vigueur. « Depuis trois mois que j'en fais usage, j'en suis très satisfait, car je suis déjà entièrement guéri. »

POUR LES INCRÉDULES

Une preuve telle que celle que nous reproduisons ci-contre pourrait même convertir un fanatique docteur de la vieille école, qui ne trouve bon que purger ou saigner. Homme ou femme qui souffre cruellement dans les muscles ou les jointures de douleurs rhumatismales, de sciatique, lumbago ou de toute autre douleur, et mon Electro-vigueur répandra l'huile de vie dans le corps du malade et dissipera toute trace de souffrance.

TOUTE personne affaiblie demande à **se sentir** vigoureuse de nouveau ; à **se sentir** réellement — avec la joyeuse étincelle de la vie nerveuse — infuser à nouveau dans son corps une ardente vitalité ; à **se sentir** le magnétique enthousiasme de l'énergie de jeunesse ; à **se sentir** heureuse, gaie et remplie de joyeuses impulsions ; — en un mot, à **se sentir** débarrassée d'accès de découragement, d'égarement cérébral, de cette lugubre et stupide sensibilité ; à avoir confiance en soi, l'estime de soi-même et l'admiration des hommes et des femmes. Tels sont les désirs de toute personne, et ces désirs peuvent être réalisés.

L'ÉLECTRO-VIGUEUR

rend l'homme superbe ; il fait tressaillir les nerfs de la joyeuse activité juvénile ; il remplit le cœur d'une sensation de bonheur, fait tout voir sous un aspect agréable et rend les muscles aussi durs que des barres d'acier. L'ÉLECTRO-VIGUEUR opère ainsi pendant votre sommeil par l'Electricité, énergie de la nature.

Brochure Gratuite Je prie tous les malades de lire ma brochure et de se rendre compte de la bonne foi de mes raisonnements. Je vous enverrai cette brochure franco et sous enveloppe.

Si vous le pouvez, venez vous-même. Consultation médicale gratuite de 10 h. à 6 h. 30. Dimanche de 10 h. à 1 heure.

BON pour le livre illustré gratuit valant 5 francs

Docteur B.-N. MACLAUGHLIN, 14, bd Montmartre, Paris.

Priez de m'envoyer votre livre gratuit sous enveloppe.

Nom ____

Adresse ____

Dr B.-N. MACLAUGHLIN, 14, Boulevard Montmartre, PARIS

OUTILS pour AMATEURS et INDUSTRIE — MACHINES & OUTILS — SCIES, RUBANS, TOURS, MACHINES à percer — OUTILS FRANÇAIS et AMÉRICAINS — LE MELLE, 42, Rue Lafayette, Paris

LA FORTUNE POUR TOUS

Pas de Combinaisons

Opérations simples et précises

Tout le monde doit et peut se constituer un capital et essayer de gagner un de ces gros lots.

Les tirages ont lieu SIX fois par an : 15 avril, 15 août, 15 décembre	15 février, 15 juin, 15 octobre
à chaque tirage	à chaque tirage
1 lot de fr. 500.000	1 lot de fr. 250.000
1 — 100.000	1 — 100.000
1 — 10.000	1 — 10.000
2 — 5.000	2 — 5.000
5 — 2.000	5 — 2.000
50 — 1.000	50 — 1.000

PROCHAIN TIRAGE 15 JUIN

Le titre est payable en 24 versements mensuels, dont

5 francs en souscrivant

Dès le 1er versement, l'acheteur devient propriétaire d'un titre et participe seul pour l'intégralité des lots à tous les tirages, jusqu'à ce que son numéro sorte, soit avec un de ces lots, soit remboursé à 100 francs.

Adresser mandat et correspondance

COMPTOIR GÉNÉRAL DE VALEURS A LOTS

6, Rue l'Opéra, Marseille

COURS SECONDAIRES

de Jeunes Filles d'Ajaccio

DIRIGÉS PAR Mlle LUCIE OTTAVI

Officier d'Académie

Cours fondés en 1882 par l'Administration

Les Cours Secondaires d'Ajaccio sont le SEUL établissement public de la ville, le seul aussi où les Cours sont faits par MM. les Professeurs du Collège, de l'Ecole Normale d'instituteurs et d'institutrices.

Exposés en plein Midi, au bord de la mer, au splendide sur le golfe, eau et gaz, ils offrent aux familles les meilleures garanties d'hygiène et de confort.

Pensionnat

Demi-Pensionnat — Externat

PRIX TRÈS MODÉRÉS

Succès pour l'année scolaire 1904-1905

4 Elèves reçues au brevet élémentaire sur 5 présentées ;

4 Admission à l'Ecole Normale sur 5 ;

16 Brevets supérieurs sur 18.

Des Institutrices pourvues du brevet supérieur sont attachées à l'Etablissement.

Préparation spéciale au concours d'admission à l'Ecole Normale et pour la bourse de l'Enseignement primaire supérieur.

le flacon 1.50

Maux de Dents guéris radicalement par les Boulettes Dentaires

de A. FOURGEAUD, Pharmacien, à Périgueux. *Méfiez-vous des Contrefaçons. Exigez le véritable produit*

Dépôts : Pharmacies Luigi à Bastia, Raffaelli à Corte, Padovani à l'Ile-Rousse, Sagliola, 2, cours Napoléon, à Ajaccio.

Royal Windsor

LE CÉLÈBRE RÉGÉNÉRATEUR DES CHEVEUX

AVEZ-VOUS DES CHEVEUX GRIS? AVEZ-VOUS DES PELLICULES? VOS CHEVEUX SONT-ILS FAIBLES OU TOMBENT-ILS? SI OUI,

Employez le ROYAL WINDSOR, qui rend aux Cheveux gris la couleur et la beauté naturelles de la jeunesse. Il arrête la chute des Cheveux et fait disparaître les Pellicules. Il est le SEUL Régénérateur des Cheveux médaillé. Résultats inespérés. Vente toujours croissante. Exiger sur les flacons les mots Royal Windsor. Se trouve chez les Coiffeurs-Parfumeurs en flacons et demi-flacons.

ENTREPOT : 28, rue d'Enghien, PARIS

Envoi franco sur demande du Prospectus contenant détails et attestations

Très sérieux Rep. sont dem. avec fixe, de 1er ord. et gar. Trait et remises imp. S'ad. à M. Davey, 24, rue de Provence, Paris.

Mme MASSEL-WOOD

Chirurgien-dentiste

a l'honneur de prévenir sa nombreuse clientèle que son cabinet est ouvert tous les jours à **Ajaccio**, de 8 heures du matin à 4 heures du soir, **Cours Grandval**, en face Cardinali, photographe, et à **Bastia**, **1, rue de l'Opéra**, en face des magasins Orenga, du 1er au 8 de chaque mois.

TOURCOING 1906

Installation à Gaz et Acétylène

Jean Giai, ex ouvrier du Gaz

Place de l'Hôtel de Ville, 4, Bastia

Vente de becs, verres et manchons

Appareils sur commande

Abonnement pour l'entretien de l'éclairage; — Travail soigné et garanti.

Le Directeur-Gérant,

J.-B. OLLAGNIER,

Bastia, Imprimerie Ollagnier

Aux tempéraments délicats offrez un

VIN DU CAP CORSE

à base de Quinquina

de la Maison L.-N. MATTEI, & Cie — BASTIA (Corse)

Apéritif Tonique Fortifiant

Ce vin que nous offrons avec confiance aux Consommateurs diffère complètement de tous ceux connus à ce jour; d'un goût agréable au palais, il est à la fois tonique et apéritif.

Pris avant les repas, il excite l'appétit, pris après il active et facilite la digestion.

Demandez dans tous les bons Etablissements un Vin du Cap Mattei

XXXIe ANNÉE — MERCREDI 13 JUIN 1906 — No 158

Le Petit Bastiais

5 CENTIMES — JOURNAL QUOTIDIEN — 5 CENTIMES

Rédaction & Administration : 5, Boulevard du Palais, Bastia

J.-B. OLLAGNIER, Directeur

Les annonces sont payables d'avance et reçues aux Bureaux du Journal. Petite annonce, 1 fr. — Réclames (3e page), 0.75 — Diverses, 0.30 — Judiciaires, 0.25

ABONNEMENT (Payable d'avance)

	1 an	6 mois	3 mois
Corse	20 fr.	10 fr.	5 fr.
Autres Départ.	22 »	12 »	6 »

Union postale, et autres Pays : le port en sus.

On ne répond pas des manuscrits déposés.

00311

BIBLIOTHÈQUE BASTIA MUNICIPALE

LE CALENDRIER

Fête d'Aujourd'hui : St Ant. de Padoue.

Soleil : (heure nationale)

Lever, 3 h. 55 m. — Coucher, 7 h. 08 s.

Dernier quar., le 13. — Nouv. Lune, le 21

Fête de Demain : FÊTE DIEU.

12 JUIN

BULLETIN POLITIQUE

M. Fallières a fait son premier voyage présidentiel, il a été acclamé par les populations de Tourcoing. Ce début a été des plus heureux, et dans ses discours prononcés le président de la République a trouvé les paroles encourageantes, les conseils d'union républicaine qu'il fallait dire. Tout le monde a applaudi à ce beau langage.

Dans les couloirs de la Chambre on se préoccupait du déficit budgétaire qu'on arrivera à combler tout de même si on veut pratiquer la politique sage des économies, et à ce sujet, quelques députés républicains signalaient dans les couloirs les abus de favoritisme de certains ministres d'hier ou plutôt d'avant-hier.

Ainsi on cite notamment le cas d'un jeune homme sans titres qui a été nommé d'emblée administrateur colonial à 5.000 francs sans avoir jamais quitté Paris.

Ce singulier administrateur colonial n'est même pas en service au Pavillon de Flore ; il est détaché au Ministère du Commerce où il n'a aucun emploi fixe et où il paraît rarement.

Depuis plusieurs années, ce singulier fonctionnaire colonial en résidence sur le boulevard parisien touche ces cinq mille francs pour ne rien faire. Cette sinécure scandaleuse n'est pas la seule et il y a lieu d'en poursuivre la suppression.

Ne quittons pas les couloirs de la Chambre sans signaler un autre abus dangereux que les républicains doivent connaître pour le flétrir et le faire cesser. Ainsi on racontait, en citant des noms, qu'à l'exemple de l'Angleterre et de l'Allemagne, la France a voté une loi obligeant les Compagnies étrangères à constituer des garanties en France pour les assurances françaises. Depuis plus d'un an, cette loi n'est ni promulguée, ni appliquée.

Certaine Compagnie américaine puissante était soutenue par un groupe de députés à coup sûr désintéressés. Deux de ces députés, un nationaliste et un radical, n'ont pas été réélus.

La riche Compagnie a entamé des pourparlers pour les remplacer et son agent affirmait qu'elle n'avait que l'embarras du choix. C'est triste en vérité. Mais soutenue ou non par des députés des divers groupes, de droite ou de gauche, la nouvelle Chambre a bien raison d'exiger l'application d'une loi votée pour soumettre les compagnies étrangères aux mêmes obligations que les compagnies françaises. En se montrant sévères dès le début, les nouveaux députés empêcheront bien des faiblesses à venir et préviendront bien des actes regrettables.

⁂

Nous ne voulons pas terminer cette revue sommaire des principaux événements de la semaine sans flétrir, comme l'a fait avec son autorité M. Brisson, président de la Chambre, l'odieux attentat dirigé contre le roi d'Espagne et qui a fait une centaine de victimes parmi ceux qui étaient innocents de tous les reproches qu'on peut adresser à un gouvernement, et le dont jeune roi et la jeune reine ne sauraient être rendus responsables ; ils ont vingt ans et commencent à peine la vie.

La police croit avoir la preuve qu'il y a une corrélation étroite entre l'attentat de Madrid et celui de Paris, de la rue de Rohan. La préparation des deux crimes aurait été faite par les mêmes individus et l'exécution de la Calle Mayor serait la suite de la tentative manquée à Paris, il y a un an. C'est de ce côté qu'est dirigée l'instruction.

La bête féroce qui a commis cet abominable attentat s'est fait justice en se brûlant la cervelle.

Parmi les personnes arrêtées, la police croit tenir trois des complices de l'assassin Moral.

La police de Londres a acquis la preuve que le jeune roi d'Espagne est condamné à mort par les anarchistes qui ont résolu de venger les prisonniers de Montjuich. Six groupes d'anarchistes agissant séparément sont partis de Londres pour l'Espagne afin de mettre cette sentence à exécution. L'attentat de la Calle Mayor a été perpétré par le 4e groupe. Les trois premiers étaient placés à Irun, à l'arrivée de la gare de Madrid et au Prado. Il y avait encore deux autres groupes postés, l'un près du Palais Royal et l'autre à l'entrée de la « Plaza des Toros » pour le jour de la grande course.

D'autre part, une dépêche de New-York annonce qu'une dizaine de militants anarchistes italiens sont rentrés en Europe ; on croit qu'ils vont exécuter les sentences du tribunal révolutionnaire contre les Souverains Européens condamnés en bloc.

A Madrid, un bruit persistant a couru qu'un prêtre de Madrid est allé déclarer à son évêque qu'un individu qu'il ne peut nommer est allé se confesser d'avoir participé à l'attentat et a déclaré qu'il a de nombreux complices prêts à recommencer. Cette version s'est accréditée, mais on pense que ce pénitent anarchiste et catholique est quelque peu fou.

La plupart des journaux espagnols ont publié des commentaires courts, mais très vifs au sujet de l'attitude qu'aurait eue M. Jaurès à la Chambre française au moment où M. Sarrien protestait contre l'attentat. Les journaux espagnols reproduisent le bruit d'après lequel M. Jaurès aurait haussé les épaules et blâment avec vigueur cette conduite.

Terminons par un mot de la jeune reine :

A peine rentrée au Palais, la nouvelle reine eut une forte crise de larmes et se précipitant dans les bras d'Alphonse XIII, elle lui dit, en français :

« Un amour qui est cimenté de si tragique façon est indestructible. »

Le Roi, très ému, prononça quelques mots très bas, et les deux nouveaux époux restèrent longuement embrassés en pleurant.

Donnons enfin ce détail anecdotique :

Huit jours avant le mariage du roi d'Espagne, avait commencé le concours du « piropes », compliments et madrigaux envoyés à la Reine par cartes postales.

L'attentat n'a fait que redoubler l'ardeur de ces envois qui ont pris une tournure plus grave. A l'heure actuelle on a reçu plus de trois millions de cartes postales au Palais-Royal.

C'est là ce que Châteaubriand appelait : « La poussière de l'histoire ».

JEAN CRICQ.

LE CONGRÈS des Intérêts Corses à Marseille

Le 6 juin après-midi, a eu lieu la dernière séance du Congrès des syndicats d'initiative des intérêts de la Corse.

Dès l'ouverture de la séance, une délégation a rendu compte de son mandat et a indiqué qu'elle avait reçu satisfaction sur divers points, entre autres celui présenté au nom de la Chambre de commerce d'Ajaccio par M. Lanzi, son président, tendant à repousser la proposition de loi Debussy relative à l'introduction des blés et des farines en Corse.

Divers vœux ont été adoptés et l'on a examiné ensuite la question de la Fédération des syndicats d'initiative s'occupant des intérêts de la Corse. Un projet de statuts, rédigé par la Commission spéciale que le Congrès avait nommée, a reçu l'approbation unanime et le Syndicat a été chargé d'organiser cette Fédération sur les bases fixées.

Des remerciements et des félicitations ont été votés ensuite au Syndicat d'initiative des intérêts de la Corse à Marseille pour son aimable hospitalité et son heureuse innovation.

Après la clôture, les congressistes se sont réunis au Casino de la Plage, où un dîner leur était offert par les délégués de Marseille. Ils se sont ensuite séparés en se donnant rendez-vous à Ajaccio au mois de septembre *1907*, date du prochain Congrès,

Ce que disent les Journaux

L'Aurore

De M. Ranc, sur l'émeute :

« Je demande l'éponge pour les grévistes condamnés. Je demande que par une inspiration d'humanité, le gouvernement réintègre dans leur situation les pauvres diables de facteurs des postes qui ont déjà bien chèrement payé leur incartade d'un moment ; et puis il y a, ici je sais que je touche au point le plus aigu et que je heurte des idées préconçues, il y a les antimilitaristes. Je réprouve leurs théories et je blâme aussi énergiquement que quiconque, la détestable propagande à laquelle quelques-uns se sont laissé entraîner, mais ils ont été frappés de peines bien dures et cette sévérité a étrangement contrasté avec l'indulgence excessive dont ont profité des officiers catholiques certainement plus coupables. Quel danger y aurait-il à jeter un voile d'oubli sur tout ce qui se passe ? »

L'Autorité

De M. Paul de Cassagnac, sur la validation de M. Nouleus, son adversaire à Mirande, dont il attaquait l'élection :

« M. Nouleus avait à sa disposition la Chambre des députés devant laquelle il pouvait apporter le témoignage de l'intégrité de son élection. Il savait trop bien, ce pitre imposteur et cynique, que depuis le commencement de la campagne il avait bravé le mensonge et la calomnie et que la preuve en était trop facile à produire. Il savait trop bien qu'il avait spé-

---

121 FEUILLETON DU PETIT BASTIAIS

Le Conducteur d'Omnibus

PAR

ALFRED SIRVEN & A. SIÉGEL

TROISIÈME PARTIE

LA MÈRE

Il recula aussitôt, aveuglé par une immense clarté rougeâtre qui, embrasant le ciel, illuminait la rue.

— Il y a le feu, se dit-il, et le feu près d'ici.

Il prêta l'oreille.

Des rumeurs d'abord confuses, puis plus distinctes arrivèrent jusqu'à lui.

— Au feu ! criaient des voix.

Le bruit des pompes à incendie arrivant au grand galop se fit entendre, très rapproché.

Jean-Paul acheva de se vêtir et sortit.

Le brave garçon pensait que les secours étant plus rares au milieu de la nuit, il importait que tous les gens de cœur éveillés s'offrissent pour aider à combattre le sinistre et essayer d'arracher à la mort des créatures humaines peut-être en danger.

— Allons, pensa-t-il avec un sourire amer, l'insomnie peut quelquefois être bonne à quelque chose.

Et, rapidement, il descendit l'escalier.

Sur le palier, devant la porte de son logement, il trouva Mme Loriol qui, n'ayant pas pu dormir plus que lui, s'était levée, inquiète elle aussi dès qu'elle s'était aperçue de l'incendie.

— C'est tout près d'ici, lui dit-elle, pourvu que ce ne soit pas notre pâté de maisons ! Ton père était de service à la dernière voiture. Aussi est-il rentré tard. Il a le sommeil lourd et n'a rien entendu. Quant à Marie, la pauvre enfant n'entend rien, elle !

Je me disposais à aller aux nouvelles et s'il y avait eu du danger pour nous, à rentrer aussitôt pour les réveiller.

— C'est inutile, dit Jean-Paul, j'y vais et, en cas de besoin, vous serez avertis sur-le-champ. Si tu ne me revoies pas d'ici à un quart d'heure, c'est qu'il n'y a rien à craindre pour nous.

La vieille secoua la tête.

— Et si je ne te revois pas après ce temps, c'est que tu seras resté là-bas pour t'exposer peut-être. Jean-Paul, mon enfant chéri, ne fais pas de folies, je te le défends !

— Je ferai mon devoir, voilà tout, répondit-il simplement.

Dans sa simplicité de vieille plébéienne, Mme Loriol avait en l'âme des vertus d'un autre âge.

Sa tendresse pour les siens ne diminuait en rien son courage, qui, en certaines occasions allait jusqu'à l'héroïsme de certaines dames romaines des temps antiques.

— Va dit-elle, mais pense à nous.

Il lui serra la main et disparut.

Dans la rue, le désordre allait en augmentant.

Aux fenêtres, des têtes se montraient inquiètes, des gens s'agitaient en toilette de nuit, grotesques dans leur épeurement.

Quelques hommes sortaient des maisons, des ouvriers pour la plupart, qui oubliaient les fatigues d'une longue journée de travail pour aller faire la chaîne.

Du côté de l'avenue retentissaient des clameurs, des appels affolés au milieu desquels on distinguait des hennissements de chevaux plaintifs, lamentables.

Et voilà que, débouchant à l'entrée de la rue, Jean-Paul vit apparaître, galopant seuls, sans guides, une paire de solides percherons qu'il reconnut au premier coup d'œil pour des chevaux d'omnibus.

Les pauvres bêtes couraient d'un train d'enfer, comme conscientes d'échapper à un fléau qui les menaçait.

Plus loin, renversant dans leur course furibonde des gens au milieu des groupes qui se formaient toujours plus nombreux, d'autres chevaux s'élançaient hennissant à la mort.

Des voix disaient dans la foule, car c'était une foule qui maintenant se pressait :

— Le feu est au dépôt. Un feu terrible qui met tout le quartier en danger.

— Pensez donc ! tant de fourrages amoncelés.

— Cela a pris partout à la fois, dans les bâtiments, dans les écuries. Heureusement qu'on a pu faire sauver les chevaux à temps !

Jean-Paul frissonna.

Le feu avait pris partout à la fois, disait-on.

Les chevaux étaient sauvés.

Mais les gens, le chef du dépôt, sa famille, qu'étaient-ils devenus.

Le chef du dépôt, Mazurier, était un vieux camarade de Loriol.

Il habitait là avec sa femme malade et ses trois enfants dont l'aîné avait dix ans à peine et dont le dernier était encore au berceau.

— Les pauvres gens, pensa Jean-Paul, Dieu fasse qu'il ne leur soit pas arrivé malheur !

Il s'élança, décidé à exposer sa vie pour les sauver s'ils avaient besoin de son aide.

Un air chaud, enflammé, brûlait les poumons à mesure qu'on approchait du foyer de l'incendie.

Quand Jean-Paul arriva en face du dépôt, il s'arrêta un moment sur le trottoir opposé, épouvanté par l'horreur grandiose du spectacle.

Les bâtiments, vaste fournaise, flambaient, laissant échapper de gigantesques colonnes de feu qui semblaient monter jusqu'au ciel.

Les craquements succédaient aux craquements, les effondrements aux effondrements.

Le petit corps de logis habité par le chef du dépôt brûlait comme le reste bien qu'il fût séparé des écuries et des greniers par toute la largeur de la cour.

Cependant, ici, les flammes n'avaient pas encore envahi le second étage à une croisée duquel on voyait Mazurier s'agiter désespérément, tenant un de ses enfants dans chacun de ses bras, l'aîné suspendu à ses vêtements et hurlant de terreur.

Dans l'intérieur, des cris effrayants, sauvages, dominaient le tumulte.

C'étaient ceux de Mme Mazurier qui, impotente et clouée dans son lit par la maladie, avait peur d'être brûlée vive.

Mazurier et les enfants durent reculer, aveuglés, asphyxiés par la fumée qui d'en bas montait jusqu'à eux.

Des gardiens de la paix empêchaient la foule d'avancer.

L'officier de paix de l'arrondissement, qui connaissait Jean-Paul, voulut lui imposer la consigne.

Mais le jeune homme protesta avec impétuosité :

— J'appartiens à la compagnie, dit-il, mon devoir est d'être là.

Il rompit le cordon formé par les agents et s'élança dans la cour, au milieu des braves qui organisaient le sauvetage.

Un sergent de pompiers avait dressé une échelle de fer contre l'habitation du chef de dépôt.

Il en avait gravi les échelons et allait, lui, le premier, atteindre la croisée où les malheureux l'attendaient, étreints par une angoisse terrible.

(*A suivre*)

sous sans vergogne sur la misère répandue dans nos campagnes par son gouvernement et achetait à prix d'or toutes les voix à vendre. Et il avait trop conscience, que, marqué une première fois au ventre pour avoir insulté sa mère, il devait l'être nécessairement à l'épaule comme esclave.»

Le Radical

De M. Maujan, au sujet de l'attitude des unifiés :

« Je l'ai dit à Jaurès, malgré sa bonne volonté, malgré sa souplesse d'esprit, il sera débordé par le syndicalisme révolutionnaire. La bataille n'est pas entre lui et nous. Il y aura des escarmouches entre radicaux et socialistes dans l'enceinte parlementaire, on rompra quelques adjudications pour rejouir la galerie, mais la lutte après, violente, décisive, dont Jaurès et ses amis seront sans doute les premières victimes, se déroulera sur un autre terrain. Ce n'est pas en banc socialiste qui se trouve la clef de la position, c'est à la Confédération générale du travail. »

Le Soleil

Sur l'espoir que fonde l'opposition sur l'attitude des républicains :

« M. Jaurès doit suivre le mouvement ou être broyé. Il n'est plus le maître de ses évolutions ni de son orientation. Le voilà contraint de parler et marcher so us le contrôle de ces comités du socialisme unifié qui ne le laissent pas s'échapper et se dérober. Il est engagé dans un parti de doctrinaires révolutionnaires habitués à tirer les conséquences pratiques qu'ils formulent et prêchent. »

Le Gaulois

Sur ce que fera la Chambre :

« Le gouvernement n'est pas sans appréhension au sujet de l'impôt sur le revenu. Au fond, entre le système global et le régime cédulaire, l'électeur ne distinguera pas. L'impôt vaut ce que valent ceux qui l'appliquent. Quels seront les gouvernements de la prochaine législature ? S'il faut en croire M. Gauzte, ce seront ses amis, et je pense en effet que si rien ne surgit qui enraye la course folle où nous entraîne le Bloc, nous verrons la France aux mains des pires révolutionnaires. De quoi point consentir pleurs l'impôt sur les épaules du contribuable quand ce seront ces gens-là qui auront le droit de l'appliquer ? Le programme du ministère, c'est le sans classique dans l'encens. »

Lycée de Bastia

SOIRÉE FAMILIALE

du mercredi 13 juin à 8 h. du soir

CÉLÉBRATION DU CENTENAIRE

de Pierre Corneille

—PROGRAMME—

Première Partie.

1. — Conférence sur Pierre Corneille, par M. Orsatti, professeur de première.
2. — A. Dorchain, La jeunesse à Corneille. (poésie dite par un élève)
3. — P. Corneille, Le Cid, tragédie. (Scènes du 1er et du 2e acte interprétées par des élèves).

Deuxième Partie.

4. — Ch. Martinetti A. Corneille (A-A-o-gon en vers dit par l'auteur, élève de seconde).
5. — P. Corneille, L'Illusion, comédie (Scène du 2e acte interprétée par des élèves).
6. — P. Corneille, Stances de Polyeucte (musique de Gounod) (chantées par M. Z.)
7. — E. Moreau. Cornille et Robelion (1 acte en 1 acte joué par des élèves)

MORTS POUR LA PATRIE

Composition du Comité du monument à élever à la gloire des Corses morts pour la Patrie.

Président : M. Auguste Gandin.

Vice présidents : MM. le lieutenant-colonel Filippi ; le médecin principal Frison ; Ernest Lota, avocat ; Pierre de Carboccia, avocat.

Trésorier : M. Jacques Gregoj.

Secrétaire : M. Sébastien de Caraffa.

Membres :

MM. de Caraffa, 1er adjoint ; de Montera, conseiller municipal ; le commandant Fieschi ; le capitaine Tortoni ; le comte de Béarn ; le capitaine Pantalacci ; Ramelli, conseiller général ; Monti, président de la Société des Anciens Sous-Officiers ; Ajaccio, président de la Chambre de Commerce ; Valentini, Olivari, Decori, Porcinetti, Ballis, Nicolai, conseillers municipaux ; le Président du Cercle de la Méditerranée ; le Président de la Société des Officiers en retraite ; Pierre Valery, conseiller d'arrondissement ; Ollagnier, directeur du « Petit Bastiais » ; Santi, directeur du « Bastia-Journal » ; Etienne Damei, conseiller municipal; François de Bonavita ; de Suzzoni, directeur de la Banque de France.

Tous les sénateurs et députés Corses, siégeant ou ayant siégé au Parlement, sont membres d'honneur.

Cour d'Assises

Audience du 12 juin 1906

Présidence de M. GABRIELLI, *conseiller*

Meurtre

L'audience est ouverte à midi.

Après les formalités d'usage, M. le greffier Orsatti donne lecture de l'acte d'accusation qui est ainsi conçu :

Acte d'accusation

Le 11 août 1905, vers 10 heures et demie du matin, à Portovecchio, Orlandi Pierre-Jean plaisantait avec la femme Codana Sacra, près d'une borne-fontaine, lorsque vint à passer Poggioli Don Joseph qui dit à Orlandi qu'il n'aurait pas parlé de la sorte avec des hommes. L'accusé se leva à ces mots et marcha sur Poggioli qui mit la main sur ses ciseaux de tailleur qu'il avait dans la poche de son pantalon. Orlandi, arrachant alors un barreau de la rampe de l'escalier de la maison Alessandri, en asséna un violent coup sur la tête de Poggioli, qui s'affaissa sans proférer une parole. La victime avait rapporté une fracture au crâne à laquelle elle succomba dans la nuit du 23 août.

L'accusé qui en voulait à Poggioli depuis que celui-ci avait blessé sa mère avec ses ciseaux, a frappé la victime avec l'intention de lui donner la mort. Aucun doute ne saurait subsister sur ses sentiments après la visite qu'il fit au domicile du blessé dans la nuit du 14 août. Pénétrant dans la chambre de Poggioli où se trouvait la fille de sa victime, il lui dit : « C'est moi qui t'ai frappé ; je ne sais ce qui me retient de t'achever en ce moment. C'est lui qui a éventré ma mère. » Orlandi, qui s'est soustrait aux recherches de la justice, a été arrêté le 27 novembre 1905.

Interrogatoire

L'accusé dans son interrogatoire prétend qu'il a asséné à Poggioli un coup de bâton quand celui-ci, armé d'un formidable ciseau voulait le frapper avec cette arme.

Poggioli avait déjà, quelques années auparavant, été condamné à 15 mois de prison pour avoir blessé sa mère d'un coup de couteau au ventre.

Audition des témoins

5 témoins sont assignés à la requête du ministère public. Ils déclarent que Poggioli interpella en termes violents l'accusé qui aussitôt se dirigea vers lui. Poggioli sortit alors de sa poche un ciseau. Mais l'accusé s'emparant d'un gros bâton qui se trouvait à sa portée en frappa un coup des plus violents sur la tête à Poggioli qui s'affaissa.

Réquisitoire

M. Agostini, substitut du Procureur général, demande aux jurés de retenir les faits tels qu'ils sont relatés dans l'acte d'accusation. La victime était il faut le dire, un homme violent, adonné à la boisson. Mais l'accusé a eu moins les mêmes défauts puisqu'il a été condamné pour ivresse manifeste, voies de faits et port d'armes. L'accusé a voulu, 11 ans après, se venger des blessures que Poggioli avait faites jadis à sa mère et pour lesquelles il fut condamné à 15 mois de prison. Poggioli n'a suivi les ciseaux de sa poche que lorsqu'il a vu l'accusé marcher sur lui. Dans ces conditions MM. les jurés n'accepteront pas le système de légitime défense que leur présente l'accusé et répondront affirmativement à la question d'homicide volontaire qui leur sera posée.

Plaidoirie

Me Daniel plaide en faveur de son client la légitime défense. L'accusé voyait Poggioli le menacer, armé de ciseaux « un peur et l'a frappé à l'aide d'un bâton qui par hasard se trouvait là. Orlandi avait quelques raisons de redouter Poggioli qui, il y a quelques années, n'avait pas hésité à porter à sa mère un coup de couteau au ventre. La victime, d'ailleurs on est obligé de la reconnaître était fort peu recommandable. Il était surtout connu par la violence de son caractère.

Orlandi en saisissant un coup de bâton sur la tête à Poggioli n'a pas voulu lui donner la mort, il l'a frappé uniquement pour le mettre dans l'impossibilité de l'atteindre avec les ciseaux dont il était armé.

L'acquittement d'Orlandi s'impose donc à tous les points de vue.

Le Verdict

M. le Président en vertu de son pouvoir discrétionnaire fait poser aux jurés la question subsidiaire d'homicide par imprudence.

Le verdict du jury ayant été négatif, Orlandi Pierre-Jean est mis immédiatement en liberté.

⁂

Audience d'aujourd'hui :

Michali Jean-Toussaint, sous chef de gare à Ponte-Leccia, viol.

Ministère public : M. Angeli, avocat général.

Défenseurs : Me Scampucci et Pitti-Ferrandi.

GAZETTE DÉPARTEMENTALE

PENTA-DI-CASINCA. — Mercredi dernier, 7 du courant, s'éteignait à Penta-di-Casinca un jeune homme de rares qualités et de grand mérite : M. Joseph Palmesani, frère du sympathique directeur de l'Ecole primaire.

Il est mort à la suite d'une maladie qui a duré un an et demi et dont les soins dévoués, prévenus et tendres d'une sœur chérie, d'un père et d'un frère aimés, et les interventions médicales les plus compétentes et les plus sérieuses n'ont pu avoir raison.

Le jeune Palmesani était un élève de 3e année à l'Ecole normale de Nice. Il avait réussi, après de brillants examens, et, quoique un des plus jeunes élèves de sa promotion, il s'était placé un des premiers. Il allait faire son internat dans quelques jours et entrer en carrière. Mais Dieu en a jugé autrement.

Il est mort laissant dans le deuil son pauvre père, son frère et sa sœur, tous si cruellement éprouvés, ses parents, ses professeurs, ses camarades et tous ceux qui le connaissaient.

Pour répondre à un vœu souvent exprimé par le mourant, on a transporté le corps à Ginuseggio, son pays natal, où il repose au milieu des siens, à côté de sa pauvre mère qu'il a à peine connue.

Toute la population de Penta a accompagné sur la route de la gare de Saint-Pancrace le cercueil qui disparaissait sous les fleurs et couronnes offertes par les parents et les amis du pauvre Joseph.

A la gare de Tavignano de nombreux parents attendaient le convoi. En route le cortège grossissait à chaque instant de voitures et de cavaliers.

A Pancherascia, toute la population s'est portée au-devant du convoi et l'a accompagné sur le chemin de Ginuseggio.

Mais c'est surtout à Ginuseggio qu'il y a eu une véritable explosion de douleur. Hommes, femmes et enfants pleuraient la mort du pauvre garçon pour qui ils avaient eu tant d'attentions pendant tout l'été dernier.

Les obsèques ont eu lieu vendredi, au milieu d'une foule considérable venue de tous les villages environnants : Piedicorte, Pietrarerena, Pancherascia, etc. Les lieutenants du canton étaient tous présents. On pouvait lire sur tous les visages la tristesse qu'avait inspiré la mort de cet infortuné jeune homme qui paraissait appelé au plus brillant avenir.

Puissent les témoignages de sympathie qu'a eus la famille Palmesani dans cette triste circonstance, adoucir sa douleur si compréhensible et si justifiée. — A. F. L.

⁂

Discours

prononcé par M. Henri Zagaglia

Messieurs,

Nous ne voulons pas laisser partir la dépouille mortelle de M. Joseph Palmesani, sans adresser un dernier adieu à notre cher et regretté camarade, sans payer à sa mémoire le juste tribut d'éloges et de regrets qu'elle mérite.

Ce que fut Joseph Palmesani, vous le savez, Messieurs, vous tous qui l'avez connu et apprécié, vous qui, dans et recueillis autour de ce cercueil, ne pouvez contenir vos larmes et vos sanglots.

Doué de toutes les qualités du cœur et de l'esprit, notre ami regretté était l'orgueil et le joie de sa famille, de même qu'il faisait le charme de tous ceux qui vivaient dans son intimité. Nature douce et loyale, Joseph Palmesani s'inspirait à tous qu'intérêt et sympathie.

Admis à l'école normale de Nice, il avait su par son caractère droit et affable, gagner vite l'estime de ses maîtres et l'affection de ses camarades. Par son intelligence et son travail, il avait su conquérir la première place parmi les élèves de sa promotion, et il allait bientôt recevoir la juste récompense qui lui était due.

Il n'a pas manqué d'occuper une place brillante dans le corps de l'Enseignement, si la mort inexorable n'était venue briser sa carrière et anéantir tant d'espérances.

Il disparaît, à peine âgé de 19 ans, alors que la vie s'ouvrait devant lui pleine de riantes promesses. Il meurt juste au moment où il allait pouvoir se rendre utile à sa famille et à son pays.

« Ceux qui meurent jeunes, disaient les anciens, sont aimés des dieux. » Plus à plaindre sont peut-être ceux qui restent, son vieux père accablé de douleur, son frère qui l'aimait tant, sa sœur qui était pour lui une seconde mère. Qu'ils daignent recevoir l'hommage de notre respectueuse sympathie.

Et vous, cher camarade, recevez notre dernier adieu. Votre souvenir ne périra pas. Il restera gravé au cœur de tous ceux qui vous ont connu et vous ont aimé.

Petite Gazette

Variations Atmosphériques du 11 juin

Thermomètre 7 heures du matin + 20 6 à midi + 23 0 à 6 heures du soir + 21 3 Maxima + 23 6 Minima 15 6

Baromètre — 7 heures du matin, 761 mm. à midi, 760 mm. 6 heures du soir, 758 mm.

Vent. — Dans la matinée, S. E. léger. Dans l'après-midi, O modéré.

Etat du ciel, quelques nuages.

Pluviomètre, à 7 h. du matin : 0 mm

⁂

Ecole de Saint-Cyr

Les compositions écrites pour le concours d'admission à l'Ecole spéciale militaire de Saint-Cyr ont commencé hier matin, à 7 heures et demie, à l'Hôtel de Ville, sous la surveillance de M. le capitaine Férand, de 163e.

Deux candidats y ont pris part : MM. Delalande et Vecchini.

⁂

Postes et télégraphes

M. Boreni, receveur des postes et télégraphes à Arles, est nommé receveur principal à Saint-Etienne.

⁂

Légion d'honneur

M. Bernasconi, vétérinaire en 1er au 12e rég. de dragons, a été nommé chevalier de la Légion d'honneur, 24 ans de services, 4 campagnes.

⁂

Nouvelles maritimes

L'*Adour*, de la Compagnie des Messageries Maritimes, courrier de Madagascar, est parti de Marseille dimanche, 10 du courant.

L'*Armand Béhic*, de la même Compagnie, courrier de l'Indo-Chine et du Japon, est parti le même jour.

⁂

Au Port

Vap. « Marsroco, » cap. Preve, arrivé de Marseille, diverses.

— Vap. « Bocognano, » cap. Merlin, de Nice, 9 passag., div.

Vap. « Ville de Bastia, » cap. Bellier, de Potovecchio, 5 pas., div.

⁂

Avis

Messieurs les membres de la Société des Voyageurs de Commerce de Paris sont priés de vouloir bien se réunir en soir mercredi, 13 courant, à l'Hôtel de Ville, pour une communication urgente.

Le délégué à Bastia, Ph. POGGI.

⁂

A louer

A louer pour la saison d'été, appartement meublé, Villa Marmoraggia.

S'adresser au bureau du journal.

— Appartement de 6 pièces, au 5e étage, n° 32, boulevard Paoli.

S'adresser au bureau du journal.

VIN DU NEBBIO

Domaine de Tuda

Vin rouge **0,35** le litre.

Vin blanc **0,40** id.

17, rue des Terrasses, au coin de la descende de la Fontaine Neuve.

Nos Dépêches DU JOUR

BOURSE DE PARIS

	11 juin	12 juin.
Rente 3 0/0 ancien	98.10	— 98.20
Rente 3 0/0 nouvelle	98.00	— 98 15
	ex coupon.	

NOS REPRÉSENTANTS

Paris, 12 juin.

M. le docteur Santelli, député de Calvi, a été désigné par le groupe de la gauche démocratique comme délégué suppléant près de la légation des gauches.

Postes et Télégraphes

Paris, 12 juin.

M. Gavini a été nommé facteur à Aleria.

LE NOUVEAU GOUVERNEUR DE PARIS

Paris, 12 juin.

Le « Journal Officiel » publie la nomination du général Dalstein, comme gouverneur militaire de Paris.

L'égion d'honneur

Paris, 12 juin.

M. Charles Rouvier, ministre plénipotentiaire de France à Lisbonne, est élevé à la dignité de Grand'Officier de la Légion d'honneur.

Mouvement diplomatique

Paris, 12 juin.

Le « Journal Officiel » publiera demain le mouvement diplomatique suivant :

M. Charles Rouvier, ministre de France à Lisbonne, est mis à la disposition du gouvernement.

M. Saint-René Taillandier, ministre de France à Tanger, est nommé ministre de France à Lisbonne.

M. Regnault, délégué de France à la conférence marocaine, est nommé ministre à Tanger.

M. Guiot, ministre plénipotentiaire, remplace M. Regnault, comme délégué des porteurs français de l'emprunt marocain.

Nouvelles Maritimes

Départ de l'« Amiral Aube »

Brest, 12 juin.

Le croiseur cuirassé « Amiral Aube, » de l'escadre du Nord, qui a été désigné pour conduire en Norvège la mission chargée de représenter la France au couronnement du roi Haakon VII, a appareillé de Brest aujourd'hui pour Cherbourg.

Un surperbe salon de réception, orné de riches tentures, de panoplies d'armes et de motifs décoratifs, provenant du musée de l'arsenal, a été installé dans la batterie.

Une table démontable, de 80 couverts ; des appartements pour le vice-amiral Bayle, chef de la mission, et pour les membres qui l'accompagneront dans son voyage, ont été aussi luxueusement installés à bord.

La mission française s'embarquera à Cherbourg, le 14 courant.

Ce croiseur est commandé par le capitaine de vaisseau Le Février.

DERNIÈRES NOUVELLES

Service télégraphique spécial du *Petit Bastiais* 00312

La Démission de M. Poincaré

Paris, 12 juin.

Plusieurs journaux du matin mentionnent le bruit de la démission de M. Poincaré, ministre des finances.

Certaines feuilles de l'opposition prétendent même que cette démission serait due aux difficultés que soulève actuellement la question budgétaire.

Cette information est démentie par une note officieuse.

UN MONUMENT à Alexandre Dumas fils

Paris, 12 juin.

L'inauguration du monument élevé à Alexandre Dumas fils, sur la place Malesherbes, a eu lieu aujourd'hui, à trois heures et demie.

La cérémonie a été imposante.

Les discours ont été prononcés par MM. Victorien Sardou, au nom du comité Alexandre Dumas ; Paul Bourget, au nom de l'Académie française ; Paul Hervieu, au nom de la Société des auteurs dramatiques ; Jules Claretie, au nom de la Comédie française ; Victor Marguerite, au nom de la Société des Gens de Lettres ; Camille Le Senne, au nom de l'Association de la critique dramatique ; Dujardin-Beaumetz, sous-secrétaire d'Etat aux Beaux-Arts ; Paul Chautard, président du Conseil municipal ; de Selves, préfet de la Seine.

Ce monument d'Alexandre Dumas est l'œuvre de M. de Saint-Marceaux.

Conseil des Ministres

Paris, 12 juin.

Les ministres se sont réunis ce matin, à l'Elysée, sous la présidence de M. Fallières.

La politique générale

Tous les ministres, y compris M. Poincaré, étaient présents.

Ils se sont entretenus principalement de la discussion de l'interpellation sur la politique générale du Cabinet, qui doit avoir lieu aujourd'hui à la Chambre.

M. Sarrien a fait connaître dans ses grandes lignes, la réponse qui sera faite aux divers orateurs qui prendront part à la discussion.

Mouvement diplomatique

M. Bourgeois, ministre des affaires étrangères, a fait signer un mouvement diplomatique.

Affaires courantes

Le Conseil s'est ensuite occupé de l'expédition des affaires courantes.

AU BRÉSIL

A SAINT-PAUL

Double attentat contre les Instructeurs militaires français

Rio-de-Janeiro, 12 juin.

Une dépêche de Saint-Paul annonce que pendant les exercices de la milice un sergent a tiré sur le colonel Negrel et le lieutenant Labrousse, officiers français mis à la disposition du gouvernement brésilien pour l'instruction de ses troupes.

Le colonel Negrel a été légèrement blessé ; le lieutenant Labrousse n'a pas été atteint.

L'auteur de ce double attentat a été arrêté.

LE PARLEMENT

Chambre des Députés

Présidence de M. BRISSON

La séance est ouverte à 2 heures.

L'un des secrétaires donne lecture du procès-verbal de la dernière séance qui est adopté.

Discours du Président

M. Brisson remercie, tout d'abord, la Chambre de l'avoir, une nouvelle fois, appelé à l'honneur de la présider.

« Poursuivant son discours, il dit que la troisième République a vu constamment accroître sa popularité et ses forces et les générations nouvelles apportent à son œuvre une adhésion toujours plus enthousiaste.

« L'ardeur du gouvernement de la République pour l'enseignement du peuple est en raison de l'intensité toujours croissante de l'attachement populaire aux institutions républicaines.

« L'émancipation intellectuelle des masses est la préface d'une évolution nouvelle de l'esprit humain.

« Pour répondre aux besoins du peuple, cherchons ensemble, avec bonne foi, la solution pratique des problèmes qui nous assiègent.

« Nous accomplirons ainsi le devoir qui nous est dicté par les événements de l'heure présente et nous mériterons bien de la patrie. »

Le discours de M. Brisson est vivement applaudi par tous les députés de la majorité.

La Déclaration DU GOUVERNEMENT

M. Sarrien, président du Conseil et ministre de la Justice, donne lecture de la déclaration du Gouvernement ainsi conçue :

« Le Pays veut la paix, l'ordre et la liberté.

« Le Gouvernement continuera une politique de progrès.

« Les grèves cesseront ; l'ordre est revenu et l'apaisement se fait au sein des populations ouvrières.

« Le Gouvernement veut marquer l'ouverture de la session de la nouvelle Chambre par une amnistie générale, afin de célébrer la grande victoire qui vient d'être remportée par la République.

« Il veut surtout établir l'équilibre budgétaire.

« Diverses lois ont occasionné des suppléments de dépenses qui ont grevé le budget.

« Nous demanderons au Parlement de faire des économies sur les divers ministères, sans que les réductions proposées ne puissent, en aucune façon, porter préjudice à la défense nationale qui sera assurée.

« Nous déposerons incessamment un projet de réforme administrative qui actuellement s'impose, et nous soumettrons au Parlement pour obtenir les réformes financières, depuis longtemps réclamées, un projet d'impôt sur le revenu.

« La loi de Séparation sera appliquée fermement mais avec un esprit de modération.

« Nous poursuivrons la laïcisation des écoles et nous demanderons l'abrogation de la loi Falloux sur l'enseignement.

« Nous proposerons la réforme des conseils de guerre et la modification de la loi de 1884 en faveur des syndicats professionnels, mais nous refuserons le droit de grève aux fonctionnaires de l'Etat.

« Nous demanderons de définir par une loi, les devoirs et les droits résultant du contrat de travail.

« Nous estimons qu'il faut donner aux employés les mêmes garanties qu'aux ouvriers manuels et qu'il importe de régler la durée du travail imposé aux fonctionnaires.

« Nous soutiendrons devant le Sénat la loi sur les retraites ouvrières.

« Nous proposerons d'améliorer la loi sur les mines.

« Nous assurerons une bonne administration coloniale.

« Nous maintiendrons fidèlement nos alliances.

« Nous mettrons toute notre confiance dans notre armée et notre marine.

« Nous prêterons notre concours à une entente internationale pour l'allégement des charges militaires, mais le Gouvernement ne fera rien sans être d'accord avec la majorité.

« L'union étroite est nécessaire entre le Gouvernement et la majorité du Parlement pour réaliser le programme des réformes sociales et politiques dont il va être saisi. »

(Applaudissements prolongés sur tous les bancs des gauches).

Les droits des syndicats

L'ordre du jour appelle la discussion de la proposition de M. Millerand relative à l'accroissement des droits des syndicats et au règlement à l'amiable des différends du travail.

L'urgence est déclarée.

L'amnistie pour faits de grève

Discussion de la proposition de loi de M. Constans, député de l'Allier, relative à l'amnistie pour faits de grève et délits ayant provoqué des mesures administratives contre les grévistes, pour délits politiques et désertion à l'intérieur des militaires et marins.

L'urgence est déclarée.

Vérification des pouvoirs

La Chambre procède ensuite à la validation de diverses élections.

Interpellation sur la politique générale DU CABINET

L'ordre du jour appelle la discussion de l'interpellation de M. Gérault Richard, sur la politique générale du Cabinet.

Le député de la Guadeloupe développe son interpellation. Il fait connaître que la déclaration du Gouvernement le satisfait entièrement.

La victoire républicaine est due à l'union de tous les républicains. Elle a été éclatante, il importe de la maintenir.

L'orateur dit ensuite qu'il importe de trouver les ressources nécessaires pour accomplir les réformes que le pays attend de la République.

Il faut, dit-il en terminant, réduire les armements militaires et régler les différends qui s'élèvent entre les nations par l'arbitrage.

M. Zévaès

fait observer que le Pays attend avec impatience de nouvelles réformes sociales.

Les ouvriers doivent obtenir le produit intégral du travail.

Le désarmement général produirait de grandes économies qui pourraient être affectées à la réalisation des réformes économiques intéressant les masses populaires.

L'orateur termine en disant que tous les monopoles devraient retourner à la nation.

M. Constans

déclare qu'il refusera sa confiance au Gouvernement qui, lors de la grève de Monthuçon, a favorisé les patrons au détriment des ouvriers, grâce à l'intervention de la force armée.

M. Jaurès

prononce un grand discours critiquant la politique du Gouvernement

Il soutient que les socialistes et les radicaux gardent leur programme.

Le gouvernement a pratiqué depuis quelques mois, à l'égard de la classe ouvrière une politique de répression.

Il a profité des événements qui se sont déroulés dernièrement dans le Pas-de-Calais pour accabler le prolétariat sous la pression de la force armée.

L'orateur dit que la liberté de grève n'existe plus. Il fait l'éloge de la confédération du travail et attaque vivement M. Clémenceau.

Il soutient que la société serait meilleure si l'ensemble des concessions minières, les chantiers et les usines étaient possédés par la collectivité, mais il constate que la plupart des socialistes seraient partisans de l'expropriation des biens avec indemnité.

La suite du discours de M. Jaurès est renvoyée à la prochaine séance qui est fixée à jeudi, 2 heures.

La séance est levée.

SÉNAT

Avant la séance

Le Sénat s'est réuni dans ses bureaux et a procédé à la nomination des commissions pour l'examen des projets de loi : 1. portant addition à l'art. 90 du code forestier, relatif aux coupes extraordinaires dans les bois des communes et établissements publics ; — 2. relatif à la réglementation du pâturage dans les forêts soumises au régime forestier ; — 3. relatif à l'abaissement des pénalités en matière forestière.

Présidence de M. ANTONIN DUBOST.

La séance est ouverte à 4 heures.

L'un des secrétaires, donne lecture du procès-verbal de la dernière séance, qui est adopté.

La déclaration ministérielle

M. Clémenceau, ministre de l'Intérieur, donne lecture de la déclaration ministérielle qui soulève, à plusieurs reprises, les applaudissements de l'assemblée.

Vérification de pouvoirs

Le Sénat valide ensuite sans discussion l'élection du général Langlois dans le département de Meurthe-et-Moselle.

Les distributions d'énergie

Ire délibération sur la proposition de loi, adopté par la Chambre des députés, sur les distributions d'énergie.

Le Sénat a adopté.

Le repos hebdomadaire

Suite de la 1re délibération sur la proposition de loi tendant à établir le repos hebdomadaire en faveur des employés et ouvriers.

Article 8

L'article 8 est mis en discussion.

Cet article est ainsi conçu :

Les dérogations à la loi peuvent être autorisées par le préfet, après avis des chambres de commerce et des syndicats patronaux et ouvriers.

L'article 8 est adopté.

Article 9

L'article 9 relatif aux recours contre les décisions préfectorales, est également mis aux voix et adopté.

Article 10

L'article 10 est mis en discussion.

M. Monis propose d'ajouter le paragraphe suivant :

« Un règlement d'administration publique organisera le contrôle des jours de repos pour tous les établissements où le repos sera collectif, ou par roulement. »

Le Sénat a adopté.

La séance est ensuite levée et renvoyée à jeudi.

EN RUSSIE LA RÉVOLUTION

L'achat des terres

Saint-Pétersbourg, 12 juin.

Le Gouvernement a décidé de créer un fonds de vingt millions destiné à l'achat des terres pour les paysans.

Poursuites contre des députés

Saint-Pétersbourg 12 juin.

Des poursuites vont être dirigées par le gouvernement contre quatorze députés ouvriers de la Douma qui ont incité les masses populaires à la révolte.

MAISON ROGIALLI

Tailleur

Place Saint-Nicolas, Bastia (Corse)

Saison Printemps-Eté

M. Rogialli engage sa clientèle à visiter ses magasins, où elle pourra se rendre compte des assortiments de draps et lainage haute nouveauté qu'il vient de recevoir pour la saison Printemps-Eté et qu'il vend à des prix très modérés.

Complets fantaisie sur mesure, coupe irréprochable, doublés soie.

Complets cheviotte bleue et noire, peignet Roubaix, confection soignée, de 35 à 100 francs.

Pantalons drap, haute nouveauté, de 12 à 30 francs.

Gilets fantaisie, dernière mode, de 12 à 20 francs.

Assortiment considérable de **cravates, bretelles, pochettes, faux-cols**, etc.

BASTIA-QUINQUINA

AU VIN DE BANYULS

SPÉCIALITÉ

de la Maison Bourgeois frères

BASTIA (Corse)

Apéritif

Digestif

Fortifiant

Demander partout

« UN MORELLI »

Grand Vin Apéritif

Grand Prix à l'Exposition Internationale (Bastia 1905)

La plus Haute Récompense

COURS SECONDAIRES
de Jeunes Filles d'Ajaccio
DIRIGÉS PAR Mme LUCIE OTTAVI
Officier d'Académie
Cours fondés en 1882 par l'Administration

Les Cours Secondaires d'Ajaccio sont le SEUL établissement public de la ville, le seul aussi où les Cours sont faits par MM. les Professeurs du Collège, de l'Ecole Normale d'instituteurs et l'Institutrices.

Exposés en plein Midi, au bord de la mer, vue splendide sur le golfe, eau et gaz, ils offrent aux familles les meilleures garanti es d'hygiène et de confort.

Pensionnat
Demi-Pensionnat — Externat

PRIX TRÈS MODÉRÉS

Succès pour l'année scolaire 1904-1905

4 Élèves reçues au brevet élémentaire sur 5 présentées ;
4 Admission à l'École Normale sur 3 ;
16 Brevets supérieurs sur 18.

Des Institutrices pourvues du brevet supérieur sont attachées à l'Établissement.

Préparation spéciale au concours d'admission à l'École Normale et pour la bourse de l'Enseignement primaire supérieur.

Très sérieux Rep. sont dem. avec ref. de 1er ord. et gar. Trait e. remises (dp. 5%). S'ad. à M. Ducay, 31, rue de Provence, Paris.

Mme MASSEL-WOOD
Chirurgien-dentiste
a l'honneur de prévenir sa nombreuse clientèle que son cabinet est ouvert tous les jours à Ajaccio, de 8 heures du matin à 4 heures du soir, Cours Grandval, en face Cardinali, photographe, et à Bastia, 1, rue de l'Opéra, en face des magasins Orenga.
du 1er au 8 de chaque mois.

Installation
à Gaz et Acétylène
Jean Cini, ex ouvrier du Gaz
Place de l'Hôtel de Ville, 4, Bastia
Vente de becs, verres et manchons
Appareils sur commande
Abonnement pour l'entretien de l'éclairage; — Travail soigné et garanti.

ÉCONOMIE — CONFORT
LA MODE ILLUSTRÉE
Journal de la Famille
TRANSFORMÉ
AGRANDI
SOUS LA DIRECTION DE Mme Alice RAYMOND
PRIX D'ABONNEMENT :
Seine, Seine-et-Oise : 1 mois, 2 fr.
Départements : 3 mois, 2 fr. 50 ;
56, rue Jacob, 56 — PARIS
Toutes les Dames ont le plus grand intérêt à se servir DES PATRONS DÉCOUPÉS DE " LA MODE ILLUSTRÉE "
AVEC LESQUELS ON PEUT FAIRE TOUS LES VÊTEMENTS CHEZ SOI
Demander à l'Administration du Journal UN NUMÉRO SPÉCIMEN de 16 pages in-4°, avec gravure coloriée sur la 1re page, envoyé gratis et franco
Il n'existe au monde aucune autre revue de mode de Genève, 68, rue Basse, Paris, Vienne (Autriche) et Saint-Pétersbourg (Russie) qui puisse lui être comparée.
Ne pas oublier que l'Amaro Mattei est utile pendant l'été et indispensable pendant l'hiver.
Décidément, l'AMARO MATTEI est un véritable nectar.
C'est encore le roi des apéritifs.

JOURNAL HEBDOMADAIRE ILLUSTRÉ
La Famille
Chroniques, Romans, Modes, Gravures d'Art, Musique, Concours, etc.
500 000 LECTEURS
PATRONS GRATUITS
Un an : 10 francs
Spécimen gratuit sur demande
7, rue Cadet, PARIS

ANCIEN CABINET PRADÈRE
PIERRE SABATÉ
Chirurgien-Dentiste
du Lycée
SUCCESSEUR
DENTS & DENTIERS
(Systèmes perfectionnés)
OBTURATION
& EXTRACTION DES DENTS
sans douleur
Bd Paoli, 18, au 1er
Maison Benedetti

M. P. SABATÉ a l'honneur de prévenir sa nombreuse clientèle, d'avoir à se mettre en garde contre certains charlatans ambulants — ex-élèves abrivargiens — qui n'ont pas le droit d'exercer la profession et qui emploient des moyens coercitifs à la société pour la réputation de leurs spécialités.

Le Directeur-Gérant,
J.-B. ULLAGNIER,
Bastia, Imprimerie Ollagnier.

Lisez tous les Jeudis
Journal des Voyages
Le plus répandu des publications hebdomadaires.
ROMANS D'AVENTURES
Louis Boussenard, Paul d'Ivoi, Henry Leturque, etc.
Récits d'Explorations. ve Nombreuses Variétés.
SUPERBES ILLUSTRATIONS
15 centimes le Numéro. En vente partout
Abonnement de 1 an : 26 francs avec Prime contre mandat-poste de 1 fr. 50, adressé, 13, rue Mazarine, Paris.

Cordonnerie Modèle
Bastia, 33, Boulevard Paoli, 33, Bastia
Eugène PERICCHI, propriétaire
Saison Printemps-Été 1906
Grand choix de chaussures pour Hommes, Dames et Enfants
Rayon spécial de chaussures de luxe
Grand assortiment de chaussures en couleurs
Choix considérable de pantoufles
Prix très réduits
M. Eugène PERICCHI a l'honneur d'informer ses nombreux clients de l'intérieur et du Cap qu'il reçoit les ordres par correspondance et tous les soins seront apportés à leur prompte exécution.
La Maison se charge des réparations

HOTEL D'EUROPE
ADÉLAÏ DE COLOMBANI
Bastia. — 3 et 5, rue de l'Opéra. — Bastia
Cet Hôtel se recommande par sa belle situation, au centre de la ville, à proximité des principaux établissements.
Il possède, en outre, un superbe jardin éclairé à l'acétylène, où les clients peuvent prendre leur repas pendant l'été.
Banquets — Noces — Festins
Prix très modérés

MAISON DE CONFIANCE
BIJOUTERIE MATTEI
20, Boulevard Paoli
La BIJOUTERIE MATTEI a l'honneur de prévenir sa nombreuse clientèle, qu'elle ne vend que des articles absolument garantis, or 18 karats et argent 1er titre. Tous les objets par elle mis en vente sont marqués au prix connus et ont déjà subi une réduction sur les prix de vente.
La Bijouterie MATTEI pourra livrer aux prix les plus réduits, des articles de joaillerie, bijouterie, orfèvrerie, montres, chaînes, parures, alliances, etc., etc., broches or et argent 1er titre
Sa devise est de vendre « bon et bon marché. »
Spécialité de stylets Vendetta-Corse. Réduction de 10 pour cent or garanti 18 karats.

L'Art de Gagner de l'Argent à la Bourse
25 ans de succès, a valu à l'Auteur les félicitations des Financiers les plus distingués. — Envoi Gratis. — GAILLARD, 5, rue Feydeau, Paris.

OUTILS pour AMATEURS et INDUSTRIE
BOIS : RUBAN, TOURS, MACHINES
OUTILS FRANÇAIS et ANGLAIS
LA MELLE et Cie, Successeurs de Lefaucheux, Paris
Demandez et offrez dans tous les Cafés l'AMARO MATTEI, apéritif supérieur.

MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION
Chaux hydrauliques et Ciments, marques de Villeneuve et Lafarge du Teil. — Plâtres gris et blanc. Carreaux-Mosaïques en ciment. — Briques plates et rondes. — Carreaux. — Tuiles — Tuyaux en poterie et en grès.
FERS A PLANCHER
Fers à barres : Plats, Ronds, Carrés, T'il de fer, Ronces artificielles.
TUYAUX EN FONTE, EN GROS
Appareils Sanitaires
Charles CLÉMENT & Cie
Entrepôts aux Magasins Généraux à Boulevard de Cardo, 1.

LIBRAIRIE OLLAGNIER
ENCRIERS

à fermeture automatique élastique
Système Colombani
Encriers classiques. — Encriers portatifs. — Encriers administratifs. — Encriers de fantaisie. — Encriers réclames.

LA GRAINE St-VINCENT
guérit radicalement
CONSTIPATION
Hémorroïdes, Maladies du Ventre Foie, Vessie, Voies urinaires
Procure à Tous
Santé, Vigueur
A. DETHOREY, Phien spécialiste, NANCY
envoi contre mandat
Boîte 2 francs. — Dans toutes les Pharmacies

A VENDRE
A vendre : Calèches, Victoria, Cabriolet et Charrettes ; prix avantageux.
S'adresser au concierge de Toga.

A VENDRE
Feuilles de mûriers du domaine de Pineto.
S'adresser à MM. L. N. Mattei et Cie, Bastia.

Atelier de Dorure
SAUVEUR MAGGIOTTI, Doreur
Rue des Terrasses, Bastia
Travaux et réparations d'objets d'Eglise
Chandeliers, Reliquaires, Trône, Crucifix, Statues, Croix, etc., etc.
Ces travaux sont exécutés avec soin et à des prix modérés.
Exécution de travaux de dorure dans les églises, ainsi que dans les appartements.

L'ARGUS DE LA PRESSE
Fondé en 1879
LE PLUS ANCIEN BUREAU DE COUPURES DE JOURNAUX
Lit, découpe et traduit tous les journaux du monde, en fournit les articles sur n'importe quel sujet.
PARIS. — 14, rue Drouot, — P
CORRESPONDANTS de L'ARGUS : St-Pétersbourg, Londres, Berlin, Vienne, New-York, Lisbonne, Genève, Bruxelles, Constantinople, Athènes, Dublin, Varsovie, Milan

PILULES DÉPURATIVES
GOLVIN
Remède populaire depuis longtemps, efficace, économique, facile à prendre. Purifient le sang, il ouvrent dans quelques jours les malades chroniques, telles que Dartres, Rhumatismes, Vieux Rhumes, Faiblesses, Engorgements, Lait répandu, Glandes, Maux de Nerfs, Perte d'appétit, Essoufflement, Pâleur, Anémie, Mauvais Estomac, Intestins paresseux.
Se trouve dans toutes les bonnes pharmacies
M. Prend-l'homme, Pharmacien de 1re classe, Ancien Interne des Hôpitaux de PARIS

Aux tempéraments délicats offrez un
VIN DU CAP CORSE
à base de Quinquina
de la Maison L.-N. MATTEI & Cie — BASTIA (Corse)
Apéritif Tonique Fortifiant
Ce vin que nous offrons avec confiance aux Consommateurs diffère complètement de tous ceux connus à ce jour; d'un goût agréable au palais, il est à la fois tonique et apéritif.
Pris avant les repas, il excite l'appétit, pris après il active et facilite la digestion.
Demandez dans tous les bons Etablissements un Vin du Cap Mattei

XXXIe ANNÉE — JEUDI 14 JUIN 1906 — No 150

Le Petit Bastiais

5 CENTIMES — JOURNAL QUOTIDIEN — 5 CENTIMES

Rédaction & Administration : 5, Boulevard du Palais, Bastia
J.-B. ULLAGNIER, Directeur
Les annonces sont reçues d'avance et signées aux Bureaux du Journal.
Petite chronique, 1 fr. — Réclames (3e page), 0.75 — Divers, 0.50 — Judiciaires, 0.25

ABONNEMENT (Payable d'avance)

	Un mois	3 mois	6 mois	Un an
Corse	2 fr.	5 fr.	9 fr.	18 fr.
Autres Départ.	2 fr. 50	7 fr.	12 fr.	24 fr.

Union postale, un abonné Paris : le port en sus.
On ne répond pas des manuscrits déposés.

BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE DE BASTIA

LE CALENDRIER

Fête d'Aujourd'hui : FÊTE DIEU.
Soleil : (heure nationale)
Lever, 3 h. 55 m. — Coucher, 7 h. 08 s.
Dernier quar., le 13. — Nouv. Lune, le 21
Fête de Demain : Saint Vito.

13 JUIN

La Marchande d'Antiquailles

Nouvelle Parisienne

VII

— Je profite de ce sommeil providentiel pour vous faire une confidence, à vous, Monsieur, qui avez l'air doux, intelligent, honnête, compatissant et discret.

En prononçant ces paroles, la jeune fille avait des larmes dans les yeux ; son visage angélique était grave, triste, soucieux. Tout interloqué, j'eus la force de bégayer :

— Votre confiance m'honore autant qu'elle me touche. Ouvrez votre cœur, Mademoiselle, je suis tout oreilles.

— J'ai hâte de vous dire, Monsieur, que mes parents veulent me marier, mais qu'à aucun prix, je ne veux de ce mariage. La triste perspective de cette union, irrévocablement arrêtée, me désole, me tue. L'homme dans les bras duquel ils veulent me jeter est un être que j'abhorre, auquel j'ai voué une haine terrible, et l'intensité de cette haine est telle que son action réflexe me pousse à me haïr moi-même : des idées de suicide hantent mon cerveau troublé. Mes parents, sous le fallacieux prétexte d'assurer mon avenir, mon bonheur, précipitent les événements, et traitent ma résistance de folie d'enfant gâtée. Après et cupides, à moitié ruinés, car les affaires ne vont plus depuis quelque temps, ils veulent exploiter les avantages physiques que la nature s'est plu à me départir. Mon père, ancien inspecteur de musées, a perdu sa place, à la suite de je ne sais plus quelle sottise. Il a failli, du coup, en perdre également la tête. Pour conserver en lui un reste de raison, ma mère s'est ingéniée à entretenir dans son cerveau affaibli, l'illusion de la charge perdue, en fondant la maison que vous connaissez. Mais les clients se font rares et les nouveaux venus quittent le magasin, aux lèvres le sourire cruel du sceptique railleur. Dans ces moments de lucidité, mon père se démène et crie comme un possédé contre les obstacles imaginaires qui retardent ce mariage. La voix du cœur doit être étouffée par un gros sac d'écus. D'ailleurs, mon cœur à moi n'a pas encore parlé. Ils veulent ainsi me jeter en pâture à un être inqualifiable pour assouvir cette soif de l'or qui semble leur déchirer les entrailles. On dit que je suis belle ; c'est possible, mais je ne suis point vaniteuse. J'affirme que je suis une créature, en tout point raisonnable, trop raisonnable même. Cependant je vous affirme formellement, d'autre part, que je ne passerai jamais sous les fourches caudines des exigences de mes parents, dussé-je enjamber d'une traite les bords de ce gouffre sombre et béant qu'on appelle l'Eternité, dussé-je narguer la mort qui se tient là.... cruelle, inexorable, ricanante. L'homme auquel on veut m'unir pour toute la vie est le seul héritier de toute une lignée de bouchers, les Dumolard, peinant depuis trois quarts de siècle, de père en fils, thésaurisant sans scrupule pour enrichir leur légataire universel. Les Dumolard habitent Mont Rouge. On peut voir le jeune Dumolard tous les jours, dans un établissement du quartier, à l'heure de l'apéritif, au café du Taureau, si je suis bien renseignée. Je l'ai entrevu à l'Eden-Théâtre. J'ai refusé de le voir depuis. Ma situation est désespérance. Je suis désespérée.

En prononçant ces derniers mots, la jeune fille inquiète et agitée avait jeté un regard sur sa grosse maman qui commençait à s'étirer tout doucement. D'un bond, Ernestine fut à ses côtés.

— Maman, es-tu un peu remise des fatigues de notre course ?

— Oui, mon enfant, ce court repos m'a fait énormément du bien.

— Si nous rentrions, maman ?

— Qu'à cela ne tienne, ma mignonne.

— Allons, lève-toi.

Et la vieille dame fut vite sur pied. Je les rejoignis aussitôt.

VIII

Mme Pontz prit immédiatement la parole et me dit :

— Vous mettriez le comble à votre amabilité si vous vouliez nous accompagner jusqu'à la place Clichy. La tête de Clichy-Odéon est à deux pas, sur la plate-forme d'un omnibus, nous respirerions le grand air, et dame ! nous serions vite arrivés.

— A vos ordres, Madame.

Nous grimpâmes de notre mieux. Le lourd véhicule s'ébranla et trois quarts d'heure après, nous descendions place Clichy. Là, je pris congé de la mère et de la fille. Cette dernière, avant de nous séparer, fit un geste imperceptible qui signifiait silence ! discrétion ! Il était quatre heures.

Après une dernière révérence, je me jetai à corps perdu dans la première voiture qui passait à vide, et, fouette, cocher, dans la direction du Mont-Rouge, café du Taureau ! double pourboire. La voiture brûlait littéralement le pavé. Avant cinq heures, je dégustais un verre d'absinthe additionnée de quelques gouttes d'anisette sucrée. L'unique salle de l'établissement était presque déserte ; mais un quart d'heure après mon arrivée, la porte s'ouvrait fréquemment, mais discrètement pour donner passage aux habitués de la maison. Je les dévisageais individuellement, par dessus mon binocle. C'étaient pour la plupart des gens insignifiants. Tout à coup, la porte s'ouvre bruyamment et se referme avec fracas. Un type, mis avec une extrême recherche, fit irruption en faisant résonner le parquet du salon vigoureux de ses bottines vernies, et tout en roulant une cigarette, il interpella d'un ton gouailleur, un petit monsieur assis à une table du fond.

— Eh-là-bas, la leçon a été bonne, je pense. Je crois que le ciel m'a mis sur terre rien que pour mâter certains incorrigibles par des coups cadiablés et certaines femmes qui veulent faire « leur béguelle, » et il esquissa lourdement du pied un geste qui dénotait chez le triste personnage, un caractère grossier, brutal et féroce. Alors je me mis en posture de détailler mon homme et, en résumant mes impressions, je conclus que j'avais sous les yeux le corps d'un ours sur lequel on aurait greffé une tête de bœuf, lourdement brancarde. Son nom me fut jeté par les échos broyants de la salle tumultueuse. Je m'enfuis, éperdu, indigné, furieux. Le lendemain, je courus chez la malheureuse en détresse. Je lui glissai ces quelques mots : J'ai été, j'ai vu, je connais. Je voudrais mieux vous savoir morte que jetée en pâture à ce Minotaure. Fuyez, fuyez, mademoiselle, fuyez vite les rives inhospitalières de la Seine et allez au bout du monde, s'il le faut.

JEAN JACQUES ALBERTINI.

(A suivre).

La Statue de Corneille

Le roi Soleil laissa le grand poète sans souliers, la République vient de lui ôter une statue.

L'œuvre du sculpteur Allouard représente Corneille debout, relevant son manteau, dans une attitude simple et sévère.

Sur le socle s'accoude une femme qui symbolise la Muse tragique. L'effet décoratif se compose de quelques attributs de l'art qu'honora Corneille : le masque de la tragédie, la couronne royale que ceignirent les héroïnes Cornéliennes, des palmes, etc. .

M. Camille Le Senne, au nom du Comité Corneille, dont il est le président, a commencé la série des discours.

Après un hommage rendu au poète par M. Tanguet, secrétaire du Conseil municipal de Paris, M. Faguet, de l'Académie Française, a rendu, dans une pensée élevée, le caractère du grand tragique qui personnifie : « l'âme idéaliste de la France, cette âme faite d'éternelle espérance, d'héroïsme obstiné, de fierté vaillante, de raffinement même dans le sentiment de l'honneur, et ici le raffinement n'est ni à blâmer, ni à railler, ni à craindre, car le devoir consiste de faire plus que son devoir. »

M. Jules Claretie, au nom de l'Académie Française, dont il est le directeur, a, lui aussi, adressé un salut à Corneille Il a dit : « Salut à Corneille ! Aux heures de doute, il est notre conseiller du devoir. Aux heures de danger il fut celui qui nous dit : Haut les cœurs ! Aux heures écrasés par la force, son *Qu'il mourut !* cria ce qu'il leur restait à faire. Et courant à la frontière, la France, en 92, emportant son Horace dans sa giberne, répéta fièrement la parole Cornélienne : *Mes armes et c'est assez.* »

M. Dujardin-Beaumetz a dit un mot au nom du gouvernement de la République et proclamé Corneille le plus rude éducateur des démocraties libres.

Pour conjurer l'influence néfaste des Thaïsmas et des Herve, il suffirait de remettre notre jeunesse studieuse en contact avec l'âme héroïque de Corneille. Qui plus que lui a exprimé plus sincèrement, plus naturellement, les grands sentiments, la fidélité stoïque du devoir, la jalouse frémissante de l'honneur, l'immolation de tout l'être à la patrie et l'enthousiasme de la foi exaltée jusqu'à l'allégresse dans le martyre ?

On a beau fouiller dans toutes les littératures, depuis Eschyle et Sophocle, on ne trouvera nulle part de plus mâles caractères que ceux qu'il a gravés en des vers durs et sonores comme l'airain.

H. F.

Juin 1906.

122 FEUILLETON DU PETIT BASTIAIS

Le Conducteur d'Omnibus

PAR

ALFRED SIRVEN & A. SIÉGEL

TROISIÈME PARTIE

LA MÈRE

Au moment où il allongeait le bras pour saisir le plus jeune des enfants que lui tendait Maurier, il fut frappé à la tête par un fragment de poutre enflammée venant d'un bâtiment voisin.

Le sergent poussa un cri et tomba à la renverse de la hauteur du deuxième.

On l'emporta et deux de ses hommes reçurent sa place sur l'échelle.

Derrière les pompiers, on vit s'élancer Jean-Paul.

Les enfants furent sauvés les premiers. Maurier ensuite, parce qu'il était là, à la fenêtre, et malgré le cri qu'il poussait :

— Ma femme d'abord, moi après !

Il restait à mettre la malade en sûreté. Jean-Paul sauta dans la chambre dont le plancher brûlait déjà et bondit auprès de la pauvre femme qu'il emporta de son lit, enveloppée seulement dans ses couvertures.

Il descendait, chargé de son fardeau humain, l'échelle que les flammes léchaient maintenant dans toute sa longueur.

Il eut le bonheur de sauter à terre sain et sauf et remit Mme Maurier, évanouie, aux bras de son mari qui pleurait, à moitié fou et incapable seulement de le remercier.

Le sauvetage des personnes était complet.

Quelques palefreniers, demeurant dans le voisinage et requis, grâce à la présence d'esprit du piqueur, furent envoyés à la chasse aux chevaux échappés.

Les pompiers n'avaient plus qu'à essayer de préserver les maisons environnantes.

Le rôle de la police commençait.

Indubitablement, l'incendie était le fait de la malveillance.

Le chef de la Sûreté, accouru à la première alarme, en avait acquis la conviction basée sur des preuves certaines.

De bonnes âmes avaient spontanément offert l'hospitalité à Mme Maurier et à ses enfants.

Le chef du dépôt voulait s'occuper de faire transporter sa femme dans l'abri qu'on mettait à sa disposition, quand, dans l'avenue, le chef de la sûreté le retint.

— Vous n'avez pas à vous inquiéter de votre femme ni de vos enfants qui ne manqueront de rien, lui dit le fonctionnaire de la préfecture. Veuillez rester près de moi quelques minutes, le temps seulement de me fournir quelques renseignements indispensables.

— Je suis à votre disposition, balbutia Maurier, encore presque ahuri et comprenant à peine ce qui se passait autour de lui.

Après avoir craint la mort pour lui et les siens, il était sous le coup d'un trouble intellectuel bien explicable.

La seule idée qui empêchait son cerveau était celle de leur salut à tous.

Dans sa joie, il oubliait tout le reste.

Aussi fut-il dans l'impossibilité de répondre autrement que par d'incohérents monosyllabes au chef de dépôt qui lui demandait si l'incendie n'avait pas été allumé dans un sentiment de vengeance par un employé renvoyé; s'il soupçonnait quelqu'un ; s'il pouvait répondre de la moralité de ses hommes, piqueurs, palefreniers, lampistes, carrossiers, ouvriers de tous genres.

— Oui... bon... mais... si... car...

Ce fut tout ce qu'on put tirer de lui jusqu'au moment où le chef de la Sûreté, continuant pour la forme son interrogatoire, lui posa cette question :

— Y avait-il des valeurs, de l'argent au dépôt ? Par exemple, la recette de la journée versée par les conducteurs ?

L'instinct professionnel parut se réveiller chez Maurier, qui bégaya :

— Non, monsieur... les conducteurs ne règlent que le matin, avant de prendre leur service... et j'avais envoyé dans la journée tous les fonds en ma possession au bureau central... il n'y avait donc dans ma caisse que ce qui m'appartenait en propre... et...

Tout à coup, il s'interrompit et, poussant un cri de rage :

— Malheureux que je suis ! je suis ruiné ! ... volé ... dépouillé !

Le chef de la Sûreté regarda avec stupeur.

— Oui !... le désastre m'avait rendu fou !... et j'avais oublié... oh ! si c'est possible !... oublié mes quinze mille francs, quinze mille francs qui sont bien à moi... dont j'avais bien hérité d'un cousin et que j'avais touchés hier... Ces quinze mille francs je les avais mis dans un portefeuille au fond de ma caisse... je devais aller les placer aujourd'hui chez un notaire...

— Où est votre caisse ?

— Dans mon bureau, naturellement. Et mon bureau n'existe plus, et mon argent, mon pauvre argent est perdu !

Jean-Paul, qui écoutait, intervint.

— Pardon, dit-il, mais Maurier a dû sans peut-être s'en douter, le seul bâtiment que l'incendie ait respecté est précisément le bureau. Le voici, il est intact. Nous pouvons y pénétrer.

— Oh ! la bonne idée que j'ai eue de laisser mon argent dans mon bureau, dit Maurier subitement rendu à l'espérance, puisque vous me le ne disais qu'il y serait plus en sûreté que dans mon logement où aucun meuble ne ferme bien... Dans le bureau, au contraire, la caisse est solide, presque indéchiffrable, et la porte est munie d'une serrure de sûreté dont j'ai la clef.

— Cette serrure a été ouverte pourtant, dit Jean-Paul qui s'était avancé le premier.

— Ouverte ? balbutia le pauvre homme assommé par ce nouveau coup.

Il entra dans le bureau, accompagné du chef de la Sûreté qui accepta avec plaisir l'assistance de Jean-Paul, attaché à l'administration centrale des omnibus.

La caisse, indéverrouillable, avait été crochetée.

Le portefeuille contenant les quinze mille francs avait disparu.

— Nous avons affaire à des malfaiteurs de profession, dit le chef de la Sûreté. On savait que cet argent était ici et c'est pour s'en emparer que les voleurs ont allumé l'incendie. C'est clair. Mais il faillit que des complices fassent guider par quelqu'un connaissant bien les êtres. Encore une fois, soupçonne-t-on quelqu'un.

Tout à l'heure, la joie succédant à la plus affreuse angoisse avait rendu Maurier à peu près muet.

Maintenant, le désir de retrouver sa petite fortune, ou lui échappant les idées, acheva de lui rendre la parole.

Il se frappa le front et, avec explosion :

— Attendez donc !... je me souviens à présent... j'aurais dû y penser tout de suite... depuis quelques jours, on a vu rôder dans le quartier un mauvais drôle, qui a été jadis non seulement employé par la compagnie, mais attaché à ce dépôt.

(A suivre)

MUSIQUE MILITAIRE

PLACE SAINT-NICOLAS

Programme du 14 juin, à 8 h. 1/2

Langueloc, allégro,	Puech.
Les Matelots, ouv.,	Flotow.
Mireio, valse,	Lecôme.
Rigaud, intr.,	Reyer.
Solo de clarinette,	Brun.

Le Chef de musique, LAMY.

Ce que disent les Journaux

La République Française

Sur l'attitude des progressistes dans la nouvelle Chambre :

« Les événements n'ont pas permis aux groupes de l'Union républicaine d'aboutir au résultat que ses membres se proposaient d'atteindre. Mais ceux-ci ne sont pas découragés du recommencement leurs efforts méritoires en faveur d'une politique conciliatrice. Ils estiment le disait M. Flandin : « Ce résultat désirable hier ne s'impose-t-il pas aujourd'hui ? » Il devrait en effet s'imposer, car jamais n'apparaîtra avec plus de force que dans la législature présente l'étrange paradoxe signalé hier par le président de l'Union Républicaine consistant à considérer comme les collaborateurs nécessaires ou les arbitres de la politique gouvernementale ceux qui répudient tout ensemble le principe de la propriété et l'idée de patrie.

» Il ne nous reste plus qu'à savoir s'il se rencontrera dans la majorité assez de républicains de gauche et assez de radicaux pour défendre les mêmes conceptions et les faire prévaloir au gouvernement. »

Le Matin

De M. Hardoin :

« L'impôt sur le revenu redevient question du jour. On nous dit : « Ne vous effrayez pas, il s'agit de l'impôt tel qu'il fonctionne en Angleterre. Ce qui existe là-bas peut bien exister chez nous ».

« Erreur, grave erreur. Ou alors, imitant les Anglais sur un point il faut les imiter sur tout. Les Anglais se trouvant en face de circonstances exceptionnelles, la guerre par exemple, font comme tout le monde, ils s'endettent et augmentent les impôts, mais la situation redevenant normale ils n'ont plus qu'un souci, rembourser leurs créanciers et diminuer la charge du contribuable.

« Chez nous, c'est tout le contraire. Nous faisons des dettes quand vient la guerre, nous en faisons encore quand la paix est rétablie, et les impôts, loin de diminuer, continuent à croître. C'est ainsi que la guerre et ses suites nous ayant obligés d'emprunter neuf milliards de 1870 à 1876, nous en avons émis un pareil nous empruntâmes douze autres et les sommes demandées chaque année aux contribuables ont augmenté d'un milliard.

« Le jour où l'impôt sur le revenu existera, comme il n'y aura qu'un tour de vis à donner pour presurer la minorité, vous verrez ce que feront les charlatans qui à la Chambre assurent leur fortune politique en pillant le budget. »

Le Gaulois

Sur le rôle du clergé après la séparation :

« Il faut que le prêtre se mêle au peuple dont il est sorti, qu'il ne s'en distingue pas en dehors de l'Eglise, si ce n'est par des vertus plus hautes, une charité que rien ne décourage. Il faut aussi que l'évêque, plus spécialement chargé de veiller à l'entretien du culte, de pourvoir aux besoins de son clergé, donne à ceux dont il sollicite la générosité, l'exemple du sacrifice. Que le palais épiscopal se rapproche du presbytère et que le presbytère se confonde avec l'humble logis de l'ouvrier et du paysan, et nous serons sans inquiétude sur le sort de l'Eglise catholique. »

L'Action

Sur la discussion entre radicaux et socialistes :

« L'intérêt en avec des querelles d'école et des rivalités de ratelier qui n'intéressent guère la démocratie libre-penseuse et ouvrière.

« N'est-il pas remarquable, d'ailleurs, que les plus acharnés à ces luttes entre militants du libre-penser précisément ceux qui professent le plus clérical dispersion et la question religieuse vidée ?

« Ils font ainsi, doublement, le jeu de l'Eglise, de toutes les Eglises, et particulièrement des Congrégations enseignantes et possédantes.

« En attendant, les maisons d'affaires et les noms de testaments continuent, sous le masque désabusé d'Assistante Publique, à emprisonner les familles et à drainer leur épargne.

« En attendant, les réformes les plus simples — droit syndical pour les fonctionnaires, impôt rationnel sur la richesse acquise, abolition de la caste militaire, constitution du Code du Travail — restent suspendues entre la salle radicale et la salle unifiée.

» Assez !

« Nous ne sommes plus à Byzance ni à Nicée.

» Toute politique de parti qui ne sera pas une politique d'union pour l'action, sera une entreprise de trahison contre la volonté, nettement affirmée, de cinq millions d'électeurs « blocards » tout court. »

Le Soleil

Sur l'impôt sur le revenu :

« L'impôt sur le revenu est dans son genre une excellente attrape du nigaudis. Un impose le revenu de ceux qui en possèdent. Le pauvre qui a des salaires est convaincu que le salaire n'étant pas considéré comme un revenu il échappe à cet impôt et que le riche seul sera atteint. Pauvre naïf. Mais tout impôt correspondant à une charge, celui qui la subira voudra retrapper d'un côté ce qu'il verse de l'autre. La propriétaire ou commerçant augmentera le prix de ses loyers, fermages, marchandises, en proportion et même plus de ce que l'Etat lui réclame. C'est lui qui versera au fisc, mais c'est son locataire ou client qui paiera ce qu'il verse.

» Donc, sous toutes ces formes ou étiquettes, l'impôt grève les revenus du riche comme du pauvre. »

⁂

Celle-ci avait cependant un moyen de sauvegarder tout au moins les apparences avant de rendre son arrêt définitif, et je m'explique d'autant moins qu'elle n'y ait pas eu recours que ce moyen était tout indiqué par le précédent de 1899.

On se rappelle les incidents qui ont marqué l'enquête de la Chambre criminelle, lors de la première revision Dreyfus. Les magistrats accusés de forfaitures par les témoins, traduits devant une commission composée des doyens de la Cour, firent solennel serment de partialité au profit de la cause de Dreyfus. La logique, d'accord avec le sentiment de la justice, exigeait que ces magistrats fussent destitués, sans préjudice de la peine affective et infamante ordonnée en pareil cas par la loi. On ne contesta de déclarer la Chambre criminelle indigne de rendre un arrêt, et la solution de l'instance en revision fut déférée à la Cour de cassation, toutes chambres réunies, en vertu d'une loi connue sous le nom de dessaisissement.

Mais les chambres réunies ne croyant pas pouvoir laisser l'arrêt à intervenir sur les conclusions d'une enquête et vouluront y procéder elles-mêmes. Le dossier secret du ministère de la guerre leur fut présenté et expliqué par l'officier qui avait à cet égard une compétence spéciale, incontestable et incontestée. (Je demande pardon au lecteur d'être obligé de me désigner ainsi moi-même) Or plus, les chambres réunies entendirent de nombreux témoins, dont la plupart avaient déjà déposé devant la Chambre criminelle, mais dont quelques-uns aussi appartenaient pour la première fois.

Le résultat définitif n'en fut moins favorable à la revision, je le reconnais. L'histoire dira ce qu'il faut penser de l'arrêt de cassation prononcé en 1899. Ce que je veux seulement montrer ici, c'est qu'à cette époque la Cour de cassation avait le souci de ménager l'opinion et, comme je l'ai dit déjà, de sauvegarder tout au moins les apparences.

⁂

Or, il est manifeste qu'aujourd'hui, comme en 1899, pour des raisons tout aussi impérieuses, l'obligation d'un supplément d'enquête s'impose aux Chambres réunies.

La Chambre criminelle n'est-elle pas composée, en partie, de ces mêmes conseillers qui furent nominativement et publiquement flétris il y a sept ans, et dont les agissements faisaient dire aux doyens de la Cour que « la passion avait envahi le prétoire ? » L'enquête à laquelle ces conseillers ont participé, à laquelle deux d'entre eux ont successivement présidé, n'est-elle pas frappée d'un inévitable discrédit ?

COMMANDANT CUIGNET.

(A suivre).

VILLE DE PORTOVECCHIO

Fêtes et Courses

Régates, Concours de Tir à la Bigue, Mats de Cocagne

Le Comité d'Initiative avec le concours de la Municipalité a décidé pour le 24 et 25 juin prochain des Fêtes et des Courses.

PROGRAMME

24 juin à 1 heure de l'après-midi, l'ouverture des fêtes sera annoncée par une salve d'artillerie.

A 2 heures, Régates. — Courses d'amateurs à l'aviron.

Série rouge. — Barques mesurant 5 mètres et montées par quatre rameurs et un timonier.

Série bleue. — Barques mesurant moins de 4 mètres et montées par deux rameurs et un timonier.

La distance à parcourir sera d'environ 1000 mètres. Le droit d'inscription préalablement perçu sera de 5 francs pour chaque barque de la Série rouge, et de 3 francs pour celle de la Série bleue.

Les points de départ et d'arrivée seront désignés par la Commission.

Les inscriptions et les consignations seront reçues au Secrétariat du Comité jusqu'un 20 juin.

Le gouvernail sera rigoureusement tenu par un inscrit maritime.

Série rouge. — Prix : 30 francs. Série bleue. Prix : 20 francs.

A 3 heures, Bigue. A 4 heures, Course d'ânes.

A 8 heures et demie. Illumination. Bataille de confetti. Musique.

25 juin. Concours de tir de 9 à 11 heures. Premier Prix : 30 francs. Second Prix : 20 francs.

Droit d'entrée : 1 franc. Chaque tireur a droit à deux balles.

A 3 heures. Courses de chevaux.

Prix du Conseil Municipal ; chevaux de tout âge. 1er Prix : 400 francs. 2e Prix : 200 francs.

Prix du Comité d'Initiative : chevaux âgés de moins de 5 ans. 1er Prix : 150 fr., 2e Prix : 100 francs.

RÈGLEMENT

Art. 1. — Les propriétaires qui voudront engager leurs chevaux dans les courses seront tenus de fournir joint à leur déclaration un certificat signé par eux et constatant le signalement, l'âge et l'origine de leurs chevaux.

La signature du propriétaire devra être légalisée par le maire de la commune.

Art. 2. — Un droit d'entrée de 15 francs sera préalablement perçu pour tout cheval engagé dans la course pour le Prix du Conseil Municipal ; et un droit d'entrée de 10 francs sera également perçu pour tout cheval engagé dans la course pour le Prix du Comité d'Initiative.

Art. 3. — Les chevaux sont sellés, l'emploi de la cravache et des brides avec rênes flottantes seront absolument interdits, seul les épreuves seront autorisés.

Art. 4. — Les jockeys seront âgés de plus de 16 ans et devront porter la couleur adoptée par le propriétaire du cheval engagé. Le propriétaire dans sa déclaration sera tenu de faire connaître sa couleur.

Art. 5. — Les seconds prix dans les deux courses ne seront attribués que tout autant qu'il y aura plus de six chevaux engagés dans chacune des Courses.

Art. 6. — Les déclarations et certificats devront être déposés au secrétariat du Comité au plus tard le 22 juin.

Art. 7. — Ne seront admis à courir que les chevaux d'origine corse et seront exclus ceux qui auront remporté des prix dans les hippodromes.

Art. 8. — La distance à parcourir sera de 700 mètres. Dans la soirée, feux d'artifice. Concert musical.

25 à 1 heure de l'après-midi distribution des récompenses.

Fait à Porto-Vecchio le 9 juin 1906.

Le Président : Baptiste Pietri.

Cour d'Assises

Audience du 13 juin 1906

Présidence de M. GABRIELLI, *conseiller*

Vol

Le nommé Micheli Jean-Toussaint, facteur à la gare de l'ouest Lucciana, est accusé d'avoir volé une flûette de 14 ans.

La Cour ayant prononcé le huis clos, nous ne pouvons pas rendre compte à nos lecteurs des débats.

M. l'avocat général Angeli occupe le siège du ministère public.

Me Scampucci siedt au banc de la défense.

Reconnu coupable de viol Micheli Jean-Toussaint est condamné à 5 ans de prison.

⁂

Audience d'aujourd'hui :

Filippo Dominique-Antoine, demeurant à Cuttoli-Corticchiato ; meurtre.

Ministère public : M. Agostini, substitut du procureur général.

Défense : Me Roux, du barreau d'Ajaccio.

A la demande de plusieurs jurés, l'audience d'aujourd'hui ne commencera qu'à 2 heures.

Petite Gazette

Variations Atmosphériques du 13 juin

Thermomètre — 7 heures du matin + 20 8 à midi + 23 0 à 6 heures du soir + 21 6
Maxima + 24 7 Minima 15 5

Baromètre — 7 heures du matin, 756 mm. à midi, 756 mm. 6 heures du soir, 755 mm.

Vent. — Dans la matinée, S. E. faible. Dans l'après-midi, O modéré.

Etat du ciel, quelques nuages.

Pluviomètre, à 7 h. du matin : 0 mm

⁂

Médaille militaire

La médaille militaire a été conférée au sergent Leonetti, huissier appariteur près le conseil de guerre de Nancy, 17 ans de services, 9 campagnes.

⁂

Arrestation

Le brigadier Bertrand et les agents Gogliolmi et Poggi ont arrêté, hier soir, vers 10 heures, sur la terrasse du Café de Commerce, le nommé R. Nino, sous extrait de jugement.

R. a été écroué provisoirement au violon municipal.

⁂

Vol avec effraction

Dans la nuit du 12 au 13, des malfaiteurs restés inconnus, ont pénétré, à l'aide de fausses clefs, dans l'appartement du sieur Crosci Louis, marchand de bois, place Fontaine-Neuve, 4.

Les cambrioleurs ont fracturé les tiroirs de la commode et se sont emparés d'une somme de 100 francs qui s'y trouvait enfermée.

Leur coup fait, ils sont partis en laissant la porte de la maison ouverte.

D'après certaines indications, le vol aurait été commis entre 4 et 5 heures du matin, après que les époux Crosci eurent quitté leur appartement pour se rendre rue Neuve Saint-Roch, où ils tiennent un magasin de charbon et de bois.

La police a ouvert une enquête.

⁂

Femme irascible

Hier soir, vers 7 heures et demie, place Gosaco, la dame M. Toussainte, qui a perdu l'usage de la parole, s'est livrée à des violences sur un enfant de 7 ans, Qailici Benoît. Après avoir violemment frappé cet enfant à coups de pied à l'abdomen, elle l'a saisi brutalement à la gorge et l'a presque étranglé.

M. le docteur Morucci, mandé en toute hâte, a donné ses soins à l'enfant, mais il n'a encore pu se prononcer sur la gravité de son état.

La police informe.

⁂

Postes

M. Colombani est nommé facteur local des postes à Vert, Seine-et-Oise.

⁂

Contraventions

Procès-verbal a été dressé hier contre les dames B. Bernardine et S. Marguerite, pour avoir étendu du linge sur la barrière du square Carnot, contrairement à un arrêté municipal.

⁂

A vendre

— Maison composée d'un entresol, 1er et 2e étage, à vendre en tout ou en partie, située sur la place du Marché aux Poissons, dite maison Galeazzini.

S'adresser pour renseignements à Mlle Clavaldini, à Cardo.

⁂

A louer

A louer pour la saison d'été, appartement meublé, Villa Marmorag gia.

S'adresser au bureau du journal.

— Appartement de 6 pièces, 5e étage, n° 32, boulevard Paoli.

S'adresser au bureau du journal.

⁂

Mots de la fin

On sait que la Merelli a débu vendredi dernier, à l'Eldorado Marseille.

Elle n'a pas voulu aller au Casin de la Plage, de crainte d'y rencontrer des... galets !

CAFÉ-RESTAURANT DES GOURMETS

A partir de 4 heures

GLACES

Bijouterie-Horlogerie DANESI fils

Boulevard Paoli, 16, Bastia

M. Danesi fils, ancien élève des fabriques d'horlogerie de Besançon, a l'honneur de prévenir sa nombreuse clientèle qu'il se charge de toutes sortes de réparations de montres et pendules, à des prix défiant toute concurrence.

M. Danesi, faisant lui-même toutes les réparations, est à même de livrer un travail très soigné et garanti.

VIN DU NEBBIO

Domaine de Tuda

Vin rouge **0,35** le litre.
Vin blanc **0,40** id.

17, rue des Terrasses, au coin de la descende de la Fontaine Neuve.

CHLORO-ANEMIE, TUBERCULOSE, CONVALESCENCE

VIN DE VIAL, Quina, Sue, Viande, Lacto-Phosphate de Chaux

COMPAGNIE MÉDITERRANÉENNE DE NAVIGATION

NOUVEAUX SERVICES RAPIDES

Corse — Algérie — Tunisie — Italie

Départs de

Marseille	Vendredi	minuit.
Nice	Samedi,	1 heure s.
Bastia	Dimanche	midi.
Tunis	Mardi,	4 heures s.
Bastia	Jeudi,	midi.

Arrivées à

Nice	Samedi,	8 heures m.
Bastia	Dimanche,	4 heures m.
Tunis	Lundi,	minuit.
Bastia	Jeudi,	4 heures m.
Marseille	Vendredi,	8 heures m.

DERNIÈRES NOUVELLES

Service télégraphique spécial du *Petit Bastiais* 00314

BOURSE DE PARIS

12 juin — 12 juin.

Rente 3 0/0 ancien 98 20 — 98 20
Rente 3 0/0 nouvelle 98 15 — 98 20
ex coupon.

Les Retraites ouvrières

Paris, 13 juin.

La commission sénatoriale des retraites ouvrières est hostile au principe de l'obligation de l'Etat.

Le projet D'AMNISTIE GÉNÉRALE

Paris, 13 juin.

Le projet d'amnistie générale déposé hier à la Chambre par M. Sarrien, président du Conseil et ministre de la justice, concerne les délits ou contraventions en matière de réunions, d'élections, de grèves, de manifestations à l'occasion du 1er mai, de presse et faits connexes, les délits ou contraventions prévus par la loi du 9 décembre 1905, ou ceux relatifs à l'application de cette loi ou à des faits connexes.

Le projet d'amnistie concerne également les déserteurs et insoumis des armées de terre et de mer et les déserteurs des bâtiments de commerce.

La Déclaration DU GOUVERNEMENT ET LA PRESSE

Paris, 13 juin.

La déclaration du Gouvernement qui a été lue hier aux Chambres, a donné lieu à des appréciations diverses de la presse parisienne.

L'Humanité

dit que la déclaration ministérielle est inconsistante et vague ; elle est faite de plusieurs pièces et morceaux à l'image du Cabinet.

La Lanterne

prétend que la déclaration est bonne dans ses lignes générales ; qu'elle est pleine d'excellentes intentions, mais qu'elle est gâtée par le facheux esprit de modérantisme des membres du Cabinet.

Le Siècle

dit que la déclaration ministérielle est une preuve évidente que tous les ministres sont d'accord pour prendre la direction de la majorité et l'initiative des réformes pratiquement réalisables.

L'Echo de Paris

prétend que le ministère semble ne pas savoir de quel côté il doit aller et sur quelle majorité il peut s'appuyer.

La République Française

dit que la déclaration contient d'excellents passages que tous les modérés auraient pu applaudir.

LE HAUT COMMANDEMENT dans l'Armée française

Paris, 13 juin.

Le « Temps » publie un nouvel article du général Bonnal sur l'Etat-major de l'armée française et le haut commandement.

Cet article termine l'étude que le général Bonnal a entreprise sur cette délicate question.

L'auteur conclut ainsi :

« Le haut commandement de l'armée française est à organiser sur des bases nouvelles.

» L'Etat-major de l'armée doit constituer un syndicat intellectuel très fort.

» L'avenir de notre race est étroitement lié à l'issue d'une nouvelle guerre franco-allemande où l'action du haut commandement sera prépondérante. »

LE Roi du Cambodge *à Marseille*

Marseille, 13 juin.

S. M. Sisovath a été reçu aujourd'hui, dans la salle des fêtes du Grand Palais à l'Exposition coloniale, par le haut personnel de l'Exposition.

Le Commissaire général, après avoir souhaité la bienvenue au Roi du Cambodge lui a présenté le haut personnel de l'Exposition.

S. M. Sisovath a visité ensuite les palais de l'Indo-Chine et le palais du Cambodge.

Le roi du Cambodge est rentré à 7 heures à la préfecture, enchanté de tout ce qu'il avait vu.

La population qui formait la haie dans l'avenue du Prado, sur la place Castellane, dans la rue de Rome et sur la place de la Préfecture a chaleureusement acclamé S. M. Sisovath.

Dans l'Ouest Africain-Allemand

Graves mutineries

Berlin 13 juin.

Le « Vorvoerts » annonce que de graves mutineries ont éclaté dans le corps expéditionnaire allemand de l'Ouest Africain.

Un sous-officier a été blessé et un officier poignardé à la suite des mauvais traitements qu'ils avaient infligés aux troupes.

LES GRÈVES

TOULON

Les ouvriers jardiniers

Toulon, 13 juin.

Les ouvriers jardiniers de la commune d'Ollioules se sont mises grève.

Ils réclament une augmentation de salaire et une réduction des heures de travail.

Les grévistes sont calmes ; aucun incident ne s'est produit.

Les patrons ont reçu cet après-midi une délégation des ouvriers jardiniers qui a présenté les revendications des grévistes.

AU VÉNÉZUÉLA

L'ex-président Castro

Paris, 13 juin.

On télégraphie de New-York au New-York Herald de Paris :

Des télégrammes de Caracas indiquent que Castro, ancien président du Vénézuela, reprendra le pouvoir le 5 juillet prochain.

EN CORÉE

Soulèvement contre le Japon

Londres, 13 juin.

Le correspondant du « Daily Telegraph » à Seoul, télégraphie :

L'agitation qui s'est manifestée depuis un certain temps dans diverses provinces de la Corée, grandit dans la région du Sud.

Le soulèvement a un caractère antijaponais.

EN RUSSIE

LA RÉVOLUTION

VARSOVIE

Nouveaux désordres

St-Pétersbourg, 13 juin.

On télégraphie de Varsovie :

Les désordres continuent dans plusieurs villes de la Pologne et notamment à Varsovie.

Un bureau de prêts sur gage a été pillé ; le propriétaire a été tué.

Des collisions se produisent assez fréquemment entre la troupe et des bandes de gens armés.

DANS LES PROVINCES

Désordres agraires

Saint-Pétersbourg, 13 juin.

Les désordres agraires continuent dans la province de Saratow, où les paysans abattent les forêts, attaquent les propriétaires et incendient les domaines.

EN POLOGNE

Situation alarmante

Saint-Pétersbourg, 13 juin.

Les nouvelles qui parviennent de diverses villes de la Pologne indiquent que la situation devient alarmante dans cette partie de l'empire.

De graves désordres éclatent journellement et nécessitent l'intervention de la force armée.

Charles de Vincenti, 18, rue de Provence, Paris. Ordres de bourse. Comptant et terme.

Renseignements financiers gratuits sur toutes valeurs cotées ou non cotées. — Courtages officiels.

1 franc pour mille au parquet, et 1.25 pour mille en coulisse.

Agence Maritime de Transports

Après réduits pour toutes destinations
A. PADOVANI, Nouveau Port

Formalités de douanes
Avances sur marchandises
Billets de passage pour l'Amérique
Expédition de bois et de primeurs.

Marque recommandée
COGNAC — FINE CHAMPAGNE
BOULESTIN & Cie
COGNAC

AVIS

La Maison Dominique MATTEI aîné, Place Saint-Nicolas, Bastia, a l'honneur d'informer sa nombreuse clientèle qu'elle mettra en vente, à partir du 25 avril, les marchandises ci-après, paiement comptant :

Soufre sublimé pur : en ballots de 50 k., marque Boude, 9.50 le ballot ; Marque Romaine, 8.75 le ballot ; trituré raffiné, marque Romieu, 8.50 ; de Cadenux sublimé fin, 10 fr. le ballot.

Sucre raffiné : en pains en sacs, à l'entrepôt d'octroi, 61 fr. les 100 k. ; en sacs, morceaux réguliers de Paris, 60 fr. les 100 k. ; en caisses de 50 k., morceaux réguliers, St-Louis, 62 fr. les 100 k. ; en caisse de 50 k., Méditerranée, 60 fr. 50 les 100 kilos.

Sucre cristallisé, 1er et 3e jet.

Pâtes Hivoire et Carrel, par caisses de 60 k. 80 fr. les 100 kilos ; par caisses de 12 k. 84 fr. les 100 k. ; au détail, le 2 paquets de 250 grammes, 0 45.

Savon : en caisses de 50 k., For à cheval, 29.50 la caisse ; Abat-jour, 24.50 la caisse ; Condor, 21 fr. la caisse ; Echalote, 20.50 la caisse.

Sel gros des îles d'Hyères, 11 fr. les 100 kilos.

Sel fin en sacs de 50 k., 13.50 les 100 k.

Farinette extra blanche, 14.50 à 15 fr. les 100 kilos.

Repesage tondre, 12.50 à 13.50 les 100 k.

Farines : Coty, Dagrand, Merly, Bilard, Parrel bordelaises, Thomas et Cie grues.

Pétrole Atlantic, 14 fr. 50 la caisse à l'entrepôt d'octroi.

CHAMPAGNE COSTE-FOLCHER

EPERNAY

Exposition de Liège 1905, Médaille d'Or Exposition Internationale d'Alimentation Paris 1905, Grand Prix

Le Champagne COSTE-FOLCHER a été le seul admis aux banquets de 30.000 et 50.000 couverts servis les 30 octobre 1904 et 5 novembre 1905, à la Galerie des Machines à Paris pour les Fêtes de la Mutualité.

Agent à Bastia : M. PHILIPPE POGGI.

M. GRISCELLI

Ancien avoué à la Cour d'Appel agréé devant le Tribunal de Commerce Juge suppléant la 1re année
Bd du Palais 3, (ancienne Etude)
Bastia, (Corse)

Consultations. — Affaires Civiles et Commerciales. — Recouvrements. — Liquidations. — Ventes et Achats d'Immeubles.

TRANSPORTS DIRECTS

entre Bastia
et les ports du Nord
Services bi-mensuels de vapeur de BASTIA pour
LONDRES, LIVERPOOL, NEWCASTEL
ANVERS, HAMBOURG
et les ports d'ESPAGNE

Pour dates des départs et tous les renseignements s'adresser à
Mr ARTHUR G. SOUTHWELL
Bastia

70 — FEUILLETON DU PETIT BASTIAIS

LE NŒUD GORDIEN

par CHARLES DE CHERVAL

La Peine du Talion

II

— Et n'est toi qui, à Cherbourg, l'as introduit dans notre famille ?

— Cela est vrai ; il avait envie de voir le monde, et comme il ne connaissait personne dans la ville, je l'ai présenté d'abord, à ma mère et à Blanche...

— Si tu n'était pas mon frère, interrompit George d'une voix sourde, ce que tu viens de me dire serait la mort pour l'un de nous.

— Explique-toi, répondit Léopold, troublé par ces paroles.

Sardeuil fit plusieurs tours dans la chambre comme pour maîtriser son émotion ; puis, se rapprochant de l'officier :

— J'ai tort, lui dit-il, d'en agir plus calme. Pourquoi t'accuser ? Enfant que tu était alors, pouvais-tu prévoir les suites fatales d'un tort imprudence ? Aujourd'hui, tu es un homme, je te dirai tout. Une affaire où se trouve engagé mon honneur et peut être ma vie ne doit pas te rester étrangère. D'ailleurs, j'ai besoin de ta discrétion et de ton obéissance ; tu en vas comprendre la nécessité, car je ne te crois pas d'humeur, non plus que moi, à laisser un outrage impuni, à tendre l'autre joue après un soufflet.

— Oh ! s'écria-t-il, s'écrie le jeune homme avec une impétuosité digne du Cid ; s'il te faut un second, songe que je suis ton frère, et que personne avant moi n'a le droit d'être à tes côtés.

— Bien ! Léopold, si avant peu tu deviens l'aîné de la famille, elle aura en toi un noble chef. Ecoute-moi donc, et d'abord oublie que tu sors d'un bal ; chasse de ton esprit ces images de plaisir, cette musique universelle, ces femmes plus enivrantes encore. C'est à une scène de deuil que je vais te conduire.

Sardeuil s'assit et resta quelque temps le front appuyé sur la main, évoquant ses souvenirs dans un morne recueillement.

— Il y a dix mois, dit-il enfin, après deux ans de station aux Antilles, je revenais à Cherbourg, avec quelle joie ! tu dois la comprendre. J'allais revoir ma femme, ou qui j'avais placé le bonheur de ma vie ! mes frères, enfants encore ; toi-même, Léopold, le plus cher d'eux tous. Nous arrivâmes dans la rade à la fin d'une nuit froide et sombre. Incapable de modérer mon impatience, je me fis débarquer aussitôt. Le mauvais temps que nous venions d'essuyer en mer régnait encore sur la ville. Une pluie glacée fouettait les dalles du port, désert en ce moment, et le vent sifflait avec violence à travers les cordages des navires. Superstition de marin ou plutôt pressentiment trop juste, ce triste orage d'hiver qui accueillait mon retour me fit éprouver une anxiété jusqu'alors inconnue. Ce n'est point ainsi, me disais-je, que l'absent devrait rentrer dans sa famille. J'aurais payé de n'importe quel prix une heure de jour, un rayon de soleil. D'un pas rendu plus rapide par une inquiétude indéfinissable, je franchis les rues qui me séparaient de notre maison ; là je m'arrêtai un instant sans oser frapper. Un incident imprévu mit fin à mon irrésolution. En levant les yeux vers l'appartement de Blanche, j'aperçus des lumières à travers les rideaux. Des lumières, à cette heure de la nuit ! Etait-ce donc une fête ? Mon arrivée était-elle devinée et attendue ? Je m'avançai ; la porte n'était pas fermée ; je montai l'escalier, celle de l'appartement était également ouverte. Dans les premières chambres, plusieurs femmes allaient et venaient d'un air d'agitation et de trouble ; je parvins au milieu d'elles sans qu'elles fissent attention à moi, et j'arrivai enfin à l'appartement de Blanche. Ce que je vis alors, je ne le comprends pas d'abord, tant ce coup de foudre fut soudain et isolé. Un triste désordre avait bouleversé la scène et l'harmonie de cette chambre, où j'avais coulé les heures les plus belles de ma vie. Les meubles me parurent déplacés au hasard ; quelques bougies brûlaient çà et là, luttant contre les lueurs blafardes du jour naissant. Sur le sommable, autel improvisé, j'aperçus un crucifix, un rameau, de buis, enfin tous les apprêts d'un sacrement redoutable ; en même temps, je sentis une odeur d'éther, ce parfum des mourants, et mon cœur se glaça, car je crus respirer une exhalaison de la tombe. Epouvanté, j'entrai. Un cri d'effroi m'accueillit, et une femme, Antoinette, ma belle-sœur, se jeta au devant de moi ; je la repoussai, mais sans avoir la force de faire un pas de plus, et je restai pétrifié en face de lui, dont les rideaux ouverts me laissaient voir une forme humaine étendue, pâle, immobile, expirante enfin, si déjà elle n'était pas morte. C'était Blanche !

Léopold prit la main de son frère et la serra avec force.

— Ne te mets pas en frais de compassion, reprit Sardeuil avec amertume, tu te rapprocherais peut être la sensibilité. Un mouvement que fit la mourante m'arracha de ma stupeur ; je me précipitai vers elle, je la pris dans mes bras, j'essayai de réchauffer de mes baisers ses mains et ses joues déjà glacées ; en contemplant dans ma douleur avide ce visage si beau jadis, maintenant défiguré par la souffrance, je ne pleurais pas, mais je sentais mon cœur se briser et se dissoudre. Reminée sans doute par mes étreintes désespérées, elle ouvrit les yeux et les fixa sur moi ; ne pouvant parler, je lui souris, comme on fait à ceux qui meurent ; une affreuse terreur qui se peignit aussitôt sur ses traits fut sa seule réponse. Elle retira sa main par un effort dont l'énergie l'épuisa sans doute, car sa tête, que j'avais soulevée, retomba pesamment sur l'oreiller.

(A suivre).

CHOCOLAT MENIER

PHAÉTON

à vendre. Pour tous renseignements s'adresser à M. Baroncelli, rue de l'Opéra, Bastia.

Mme MASSEL-WOOD

Chirurgien-dentiste

a l'honneur de prévenir sa nombreuse clientèle que son cabinet est ouvert tous les jours à **Ajaccio**, de 8 heures du matin à 4 heures du soir, **Cours Grandval**, en face Cardinali, photographe, et à **Bastia**, **1, rue de l'Opéra**, en face des magasins Orenga,

du 1er au 8 de chaque mois.

Eclairage

à Gaz et Acétylène

Jean Chiais ex ouvrier du Gaz

Place de l'Hôtel de Ville, 4, Bastia

Vente de becs, verres et manchons

Appareils sur commande

Abonnement pour l'entretien de l'éclairage. — Travail soigné et garanti

LIBRAIRIE OLLAGNIER

ENCRIERS

à fermeture automatique élastique

Système Colombani

Encriers classiques. — Encriers portatifs. — Encriers administratifs. — Encriers de fantaisie. — Encriers réclames.

LA GRAINE St-VINCENT

guérit radicalement

CONSTIPATION

Hémorroïdes, Maladies du Ventre Foie, Vessie, Voies urinaires

Procure à Tous

Santé, Vigueur

A. DETHOREY, Phien spécialiste, NANCY

envoi contre mandat

Boîte 2 francs. — *Dans toutes les Pharmacies*

EXQUIS DE NOIX

par M. SIMONCELLI

Médaille d'argent, Exposition de Paris 1937), Diplôme de mérite et Médaille d'or Exposition universelle de Londres 1903)

Cet excellent produit pharmaceutique, recommandé par les médecins les plus distingués de la Faculté de Médecine de notre ville, cette Liqueur tonique reconstituante, aussi bien dans les cas de grande anémie que dans les cas de simple lassitude, est recommandée aux estomacs délicats par ses propriétés digestives, son arôme et son velouté.

Elle est recommandée aux personnes souffrant de cette infirmité douloureuse d'entendre leurs meilleures amies, dans les cas d'épidémie et souvent contre le mal de tête et les coliques.

La Liqueur de Noix se prend à tout moment et après chaque repas pour activer la digestion. Elle stimule par petits verres à liqueur.

Exigez à sa Ville porte Carde et à Bastia chez M. Lorenzi, pharmacien, place des Terreaux.

Se méfier des contrefaçons.

Cordonnerie Modèle

Bastia, 33, Boulevard Paoli, 33, Bastia

Eugène PERICCHI, propriétaire

Saison Printemps-Eté 1906

Grand choix de chaussures pour Hommes, Dames et Enfants

Rayon spécial de chaussures de luxe

Grand assortiment de chaussures en couleurs

Choix considérable de pantoufles

Prix très réduits

M. Eugène PERICCHI a l'honneur d'informer ses nombreux clients de l'intérieur et de Cap qu'il reçoit les ordres par correspondance et tous les soins seront apportés à leur prompte réception.

La Maison se charge des réparations

HOTEL D'EUROPE

ADÉLAÏ DE COLOMBANI

Bastia — 3 et 5, rue de l'Opéra — Bastia

Cet Hôtel se recommande par sa belle situation, au centre de la ville, à proximité des principaux établissements.

Il possède, en outre, un superbe jardin éclairé à l'acétylène, où les clients peuvent prendre leur repas pendant l'été.

Banquets — Noces — Festins

Pension à des prix modérés

MAISON DE CONFIANCE

BIJOUTERIE MATTEI

20, Boulevard Paoli

La BIJOUTERIE MATTEI a l'honneur de prévenir sa nombreuse clientèle, qu'elle ne vend que des articles absolument garantis, or 18 karats et argent 1er titre. Tous les objets par elle mis en vente sont marqués au prix connus et ont déjà subi une réduction sur les prix de vente.

La Bijouterie MATTEI pourra livrer aux prix les plus réduits, des articles de joaillerie, bijouterie, orfèvrerie, montres, chaînes, parures, *alliances*, etc., etc., broches or et argent 1er titre

Sa devise est de vendre « bon et bon marché. »

Spécialité de stylets Vendetta-Corse. Réduction de 10 pour cent or garanti 18 karats.

L'Art de Gagner de l'Argent à la Bourse

25 ans de succès, a valu à l'Auteur les félicitations des Financiers les plus distingués. — Envoi Gratis. — GAILLARD, 5, rue Feydeau, Paris.

Demandez et offrez dans tous les Cafés **AMARO MATTEI**, *apéritif supérieur.*

MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION

Chaux hydrauliques et Ciments, marques de Villeneuve et Lafarge du Teil. — Plâtres gris et blanc. Carreaux-Mosaïques en Ciment. — Briques pleines et rondes. — Carreaux. — Tomettes — Tuyaux en poterie et en grès.

FERS A PLANCHER

Fers à barres: *Plats, Ronds, Carrés, Fil de fer, Ronces artificielles.*

TUYAUX EN FONTE, EN GROS

Appareils Sanitaires

Charles CLÉMENT & Cie

Entrepôts aux Magasins Généraux & Boulevard de Cardo, 1.

COURS SECONDAIRES

de Jeunes Filles d'Ajaccio

DIRIGÉS PAR Mlle LUCIE OTTAVI

Officier d'Académie

Cours fondés en 1882 par l'Administration

Les Cours Secondaires d'Ajaccio sont le SEUL établissement public de la ville, le seul aussi où les Cours sont faits par MM. les Professeurs du Collège, de l'Ecole Normale d'Instituteurs et d'Institutrices.

Exposés en plein Midi, au bord de la mer, vue splendide sur la golfe, eau et gaz, ils offrent aux familles les meilleures garanties d'hygiène et de confort.

Pensionnat

Demi-Pensionnat — Externat

PRIX TRÈS MODÉRÉS

Succès pour l'année scolaire 1904-1905

4 Elèves reçues au brevet élémentaire sur 5 présentées;

4 Admission à l'Ecole Normale sur 3;

10 Brevets supérieurs sur 18.

Des Institutrices pourvues du brevet supérieur sont attachées à l'Etablissement.

Préparation spéciale au concours d'admission à l'Ecole Normale et pour la bourse de l'Enseignement primaire supérieur.

LE Salon de la Mode

TOUS LES SAMEDIS

Le plus Elégant et le plus Pratique des Journaux de Modes

PREMIÈRE EDITION

avec gravures noires

Un An..... 14 fr. — Six Mois. 7 fr. 50

Le N° : 25 centimes

SECONDE EDITION

avec 32 gravures coloriées

Un An..... 22 fr. — Six Mois. 11 fr. 50

Le N° : 50 centimes

SPÉCIMENS GRATIS

Adresser les demandes à M. Henry PETIT, Editeur

2, rue des Filles-St-Thomas, PARIS

A VENDRE

Feuilles de mûriers du domaine de Pivero.

S'adresser à MM. L. N. Mattei et Cie, Bastia.

A VENDRE

A vendre : Calèches, Victoria, Cabriolet et Charrettes ; prix avantageux.

S'adresser au concierge de Toga.

Atelier de Dorure

SAUVEUR SAGGIOTTI, Doreur

Rue des Terrasses, Bastia

Travaux et réparations d'objets d'Eglise

Chandeliers, Reliquaires, Trônes, Crucifix, Statues, Croix, etc., etc.

Ces travaux sont exécutés avec soin et à des prix modérés.

Exécution de travaux de dorure dans les églises, ainsi que dans les appartements.

L'ARGUS DE LA PRESSE

Fondé en 1879

LE PLUS ANCIEN OFFICE DE COUPURES DE JOURNAUX

Lit, découpe et traduit tous les journaux du monde, en fournit les extraits sur n'importe quel sujet.

PARIS. — 14, rue Drouot, — IIe

CORRESPONDANTS de L'ARGUS : St-Pétersbourg, Londres, Berlin, Vienne, New-York, Lisbonne, Genève, Bruxelles, Constantinople, Athènes, Dublin, Berne, Milan.

ANCIEN CABINET PRADÈRE

PIERRE SABATÉ

Chirurgien-dentiste du Lycée

SUCCESSEUR

DENTS & DENTIERS

(Systèmes perfectionnés)

OBTURATION

& EXTRACTION DES DENTS sans douleur

Bd Paoli, 18, au 1er Maison Benedetti

M. P. SABATÉ a l'honneur de prévenir sa nombreuse clientèle, d'avoir à ne mettre en garde contre certains charlatans ambulants — se disant chirurgiens-dentistes — qui n'ont pas le droit d'exercer la profession et qui emploient des matières nuisibles à la santé pour la fabrication de dents artificielles.

Le Directeur-Gérant,

J.-B. OLLAGNIER.

Bastia, Imprimerie Ollagnier.

Lisez tous les Jeudis le

Journal des Voyages

La plus attrayante des publications hebdomadaires.

ROMANS D'AVENTURES

par les auteurs les plus célèbres :

Louis Boussenard, Paul d'Ivoi, Henry Leturque, etc.

Récits d'Explorations, de Nombreuses Variétés

SUPERBES ILLUSTRATIONS

Abonnement de Trois Mois avec Prime contre mandat-poste de 1 fr. 50, adressé 416, rue Rostaurice, Paris.

15 centimes le Numéro. En vente partout.

Aux tempéraments délicats offrez un

VIN DU CAP CORSE

à base de Quinquina

de la Maison L.-N. MATTEI & Cie — BASTIA (Corse)

Apéritif Tonique Fortifiant

Ce vin que nous offrons avec confiance aux Consommateurs diffère complètement de tous ceux connus à ce jour; d'un goût agréable au palais, il est à la fois tonique et apéritif.

Pris avant les repas, il excite l'appétit, pris après il active et facilite la digestion.

Demandez dans tous les bons Etablissements un Vin du Cap Mattei

XXXIe ANNÉE — VENDREDI 15 JUIN 1906 — N° 160

Le Petit Bastiais

5 CENTIMES — JOURNAL QUOTIDIEN — 5 CENTIMES

Rédaction & Administration : 2, Boulevard du Palais, Bastia

J.-B. OLLAGNIER, Directeur

Les annonces sont reçues d'avance et insérées aux Bureaux du Journal.

Petites Annonces, 1 fr. — Réclames (3e page), 0.75 — Divers, 0.30 — Nécrologie, 0.25

ABONNEMENT (*Payable d'avance*)

	un an	6 mois	3 mois
Corse	20 fr.	10 fr.	5 fr.
Autres Départ.	32 »	16 »	8 »

Union Postale, un numéro en sus: le port en sus.

On ne répond pas des manuscrits déposés.

BIBLIOTHÈQUE BASTIA MUNICIPALE

00315

LE CALENDRIER

Fête d'Aujourd'hui : Saint Vito.

Soleil : (heure nationale)

Lever, 3 h. 55 m. — Coucher, 7 h. 08 s.

Dernier quar., le 13. — Nouv. Lune, le 21

Fête du Demain : Saint François Régis.

14 JUIN

RADICAUX ET SOCIALISTES

Une étrange querelle s'émeut entre les radicaux socialistes et les unifiés. Les unifiés disent aux radicaux socialistes, par la bouche de M. Jaurès : « Vous avez la majorité. Tenez vos promesses. Exécutez votre programme. Il y a de bonnes choses, presque collectivistes, dans vos professions de foi. Nous les voterons ; ou tout au moins, nous ne vous empêcherons pas de les voter. Marchez donc ! Nous applaudirons ou nous sifflerons, suivant le plaisir que vous nous donnerez. Mais prenez bien garde ! Nous sommes un public attentif et même vigilant : nous ne vous passerons aucune faute, aucune défaillance. »

Ce simple discours trouble les radicaux socialistes. Ils s'aperçoivent que les unifiés ont choisi la meilleure part. Ils sont nombreux ; ils sont de beaucoup les plus nombreux. Mais plus nombreux aussi les moutons du troupeau, que les chiens poussent, groupent, harcèlent et mordent aux jambes. Le mouton radical socialiste bêle lamentablement. Quoi qu'il arrive, c'est lui — et non point le chien — qui sera mangé. M. Maujan, surtout, est très triste, et cela se voit dans le *Radical*. « Vous jouez *sur le velours* ! s'écrie-t-il. Vous exigez que le parti radical socialiste tienne toutes ses promesses en quatre ans. S'il les tient, nous aurons de vous à peine la grâce d'un sourire ; s'il ne les tient pas, vous nous accuserez de faillite et même de banqueroute. Hélas ! quel triste sort que le sort des moutons ! Et comme les chiens ont de l'agrément sur les flancs du troupeau gémissant et terrorisé ! »

Il est certain que les unifiés ont pris le rôle le plus commode et le plus avantageux. Dans le programme radical socialiste, on voit des articles qui figurent le maximum du radicalisme et le minimum du collectivisme ; par exemple, le retour de certaines grandes industries à l'Etat. S'ils vont jusqu'à ces projets, les radicaux socialistes auront cru faire un grand effort et presque un miracle. Les unifiés leur diront à peine merci. Les radicaux socialistes auront épuisé leur tâche et leur raison d'être, alors que la rénovation sociale commencera seulement. Et les radicaux socialistes n'auront plus qu'à s'parattre, leur exploit accompli, comme ces insectes qui meurent une fois achevée leur fonction définie par la nature.

C'est pourquoi M. Camille Pelletan essaye de démontrer dans ses articles de la *Dépêche* que les radicaux socialistes et les socialistes unifiés ne font qu'un. Mais les unifiés ne veulent pas se laisser absorber ou compromettre. M. Camille Pelletan répète : « Nous ne sommes séparés que par des nuances, ou par des conceptions assez vagues et assez lointaines. » M. Gustave Rouanet répond dans l'*Humanité* : « Ces arrangements électoraux ne sauraient avoir effacé les divergences profondes d'idées. » *Nuances !* supplient les radicaux socialistes bêlants. *Divergences profondes !* répliquent les unifiés à la dent aiguë. Quant à M. Jaurès, il avait promis de coucher sur le papier les plans de la société nouvelle. Nous attendions, à la rentrée, le collectivisme mis en projet de loi. Et dans son discours de Lyon, M. Clémenceau avait pris acte de cet engagement solennel. On nous avertit aujourd'hui qu'il ne faut plus y compter. M. Jaurès gardera son secret, reniera ses promesses, laissera protester sa signature. Il restera le critique des radicaux socialistes et ne se livrera pas à leur examen. M. Maujan et M. Camille Pelletan, moqués une fois de plus, n'auront rien de mieux à faire que de s'incliner bien humblement devant ce nouveau caprice de leur maître.

(*Le Temps*).

LE CONGRÈS des Intérêts Corses à Marseille

La dernière séance a été entièrement consacrée à la discussion des vœux émis soit par les membres à titre éventuel, soit par les Syndicats intéressés. Me Corticchiato, avocat, rapporteur de la Commission des vœux, a donné lecture d'un remarquable rapport relatant le travail fait hier par cette dernière.

Parmi les vœux émis et adoptés, nous en relevons un relatif à la question de l'emplacement à accorder le long des quais à la compagnie Fraissinet. A ce sujet, le Congrès a envoyé aux représentants de la Corse au Parlement un long télégramme pour les prier d'intervenir auprès des ministres compétents afin de hâter la solution de cette question.

Le Congrès a décidé d'organiser l'an prochain une Exposition d'instruments agricoles à Ajaccio, ainsi qu'un concours d'emballage. D'autres vœux relatifs à la distribution des co is postaux, à la création dans chaque port d'une consigne pour les bagages, aux billets de bains de mer, à l'assainissement de la côte occidentale de la Corse, etc., ont été adoptés après un long échange de vues entre les différents membres du Congrès.

LA DEUXIÈME Revision Dreyfus

On lit dans « l'Eclair :

De plus, et sans qu'il soit besoin d'invoquer à cet effet un nouvel avis des doyens, des faits multiples, quelques-uns notoires, d'autres moins connus mais consignés dans les documents mêmes de l'enquête, témoignent de l'évidente partialité de la Chambre criminelle en faveur de la cause de Dreyfus. Pour arriver à faire proclamer juridiquement l'innocence de Dreyfus, des magistrats ont violé les règles les plus élémentaires de la justice et du droit, ils n'ont pas hésité à aller jusqu'au crime.

Il n'y a aucune exagération dans ce que je viens de dire. Qu'on se rappelle encore une fois le procès Dautriche qui fut machiné, comme chacun le sait, dans le sein de la Chambre criminelle, et qui devait permettre d'édifier, sur l'imposture et sur le faux, le fait nouveau nécessaire à la revision.

En même temps qu'elle poursuivait l'exécution de ce projet véritablement diabolique, cette même Chambre criminelle s'appliquait à couvrir le faux André, elle s'en faisait la complice.

J'avais dénoncé le faux André au cours de mes dépositions des 14 et 16 mai 1904, je ne m'étais pas contenté de le dénoncer, je l'avais démontré par des preuves matérielles.

Que devaient faire les magistrats qui venaient d'entendre ma déposition ?

Le Code d'instruction criminelle, au chapitre relatif aux faux, fixe la décision qu'ils devaient prendre. — L'article 462 porte que :

« Art. 462. — Si une Cour ou un tribunal trouve dans la visite d'un procès, même civil, des limes sur un faux et sur la personne qui l'a commis, l'officier chargé du ministère public (dans le cas présent, M. le procureur général Bandoin) ou le président transmettra les pièces au substitut du procureur général près le juge d'instruction, soit du lieu où le délit paraîtra avoir été commis, soit du lieu où le prévenu pourra être saisi, et il pourra même délivrer le mandat d'amener ».

La Chambre criminelle avait donc le devoir évident de provoquer des poursuites contre le général André, aussitôt après avoir reçu ma déposition et quand bien même elle n'aurait été mise en présence que d'indices de faux. Mais, encore une fois, elle possédait plus que des indices : elle avait des preuves indéniables.

Au lieu de poursuivre le faussaire, elle l'a couvert. Bien mieux, M. le procureur général Bandoin, par un indigne subterfuge, a essayé de surprendre ma bonne foi afin de mieux protéger le coupable et d'assurer le succès de son acte criminel.

Lorsqu'il fit passer sous mes yeux l'inscription de date portée sur la pièce du télémètre et faussement attribuée au lieutenant-colonel Henry, il n'hésita pas à m'affirmer solennellement que le général Gonse et M. Gribelin avaient reconnu dans cette écriture la main d'Henry. Et cependant si le général Gonse ni M. Gribelin n'avaient consenti à reconnaître la main d'Henry dans l'écriture qui leur était présentée !

Que penser aussi des conseillers présents à mon audition, dont aucun n'a protesté devant l'affirmation mensongère de M. Bandoin ? Aucun ne m'a aidé à éviter le piège qui m'était tendu, leur conscience ne s'est pas révoltée, ils ont laissé tout dire au procureur général.

Je suis bien en droit de constater qu'une enquête dirigée dans de telles conditions et par de tels magistrats n'offre plus aucune garantie d'impartialité et de justice.

***

Les faits relatifs au procès Dautriche et au faux André sont des faits désormais connus, mais il y en a d'autres qui ne sont pas moins caractéristiques de l'état d'esprit des membres de la Chambre criminelle et qui sont consignés dans les documents de l'enquête. Ce sont les actes de violence qui ont été commis contre des témoins à charge, les menaces qui leur ont été faites, les injures et les outrages qui leur ont été prodigués, à l'abri du huis clos, mais dont la trace existe dans les procès-verbaux sténographiés de leur audition.

Ces procès-verbaux sont actuellement à la disposition des chambres réunies et elles y trouveraient, si elles voulaient les y chercher, de nouveaux motifs de récusation contre l'œuvre de la Chambre criminelle.

M. Chaumié, garde des sceaux du cabinet Rouvier, a déclaré à la tribune de la Chambre que ces procès-verbaux seraient publiés ; je doute cependant qu'il soit jamais procédé à cette publication, autrement que par coupures habilement choisies et plus habilement encore présentées.

Quoi qu'il en soit, je me propose de donner ici, en même temps qu'un résumé de ma déposition personnelle, le récit de quelques uns des incidents qui se sont produits à son occasion. Je montrerai quels efforts l'on fit pour m'empêcher de parler, et aussi par quels moyens le général André, l'organisateur de la revision actuelle, a essayé de détourner l'effet de mes déclarations, non seulement après ma comparution devant la Cour, mais même avant que j'aie été cité devant elle, et après avoir lui-même, grâce au pouvoir dont il était investi, épuisé contre moi toute la mesure de l'arbitraire.

COMMANDANT CUIGNET.

(*A suivre*).

---

13 FEUILLETON DU PETIT BASTIAIS

Le Conducteur d'Omnibus

PAR

ALFRED SIRVEN & A. SIÉGEL

TROISIÈME PARTIE

LA MÈRE

— En quelle qualité interrogez-le chef de la Sûreté.

— En qualité de maréchal-ferrant.

— Et le nom... le nom de ce maréchal-ferrant ? demanda à son tour Jean-Paul, mordu au cœur par une anxiété affreuse.

— Girard, répondit sans hésiter Mazurier.

Jean-Paul s'attendait à entendre prononcer ce nom.

Il retint le cri de douleur prêt à s'échapper de ses lèvres et s'adressant au chef de la Sûreté :

— Monsieur, si ma présence n'est plus nécessaire en ce moment, je vous demanderai la permission de me retirer, car je tombe de fatigue.

— C'est très naturel. Allez, monsieur, et soyez certain que votre belle conduite sera dignement récompensée par la reconnaissance qu'elle mérite, dit le chef de la Sûreté en lui serrant la main.

Mais Jean-Paul était trop ému pour être sensible à l'hommage qui lui était rendu.

Il s'éloigna en chancelant, la tête perdue, le sang affluant à son cerveau avec une telle violence qu'il avait peur pour sa raison.

L'insupportable chaleur qui se dégageait de l'immense foyer incendié ainsi que l'odeur âcre de la fumée achevait de le plonger dans un malaise qu'il ne parvenait pas à surmonter.

Avant de rentrer, il voulut marcher un peu, respirer l'air frais de la nuit pour hâter de se remettre.

Il arpenta l'avenue comme un homme que l'ivresse commence à gagner, allant d'un pas rapide, mais inégal, sans savoir vers quel but il se dirigeait.

Cependant, à mesure qu'il s'éloignait du brouhaha de la foule, son excitation nerveuse tombait peu à peu, faisant place à un accablement profond.

Son pas devint plus lent.

Bientôt, incapable de se tenir plus longtemps debout, saisi d'un étourdissement causé par la fatigue et l'excès d'émotion, craignant de perdre l'équilibre, il se laissa choir sur un banc de l'avenue et là, tout seul dans la nuit, les coudes sur les genoux, la tête dans les mains, il se mit à pleurer.

Tout à coup, il se redressa, épouvanté aux mains et au visage la sensation d'une caresse humide qu'il reconnaissait bien.

— Cupidon ! c'est toi ! s'écria-t-il.

Et saisissant la bonne bête par le cou, il la baisa comme il eût fait à un ami qui, dans un moment de douleur, vient vous apporter des consolations.

Le chien, entendant au dehors un remue-ménage extraordinaire, avait prudemment quitté le chenil, lequel Mme Lorriot, inquiète, avait parcu sur le palier pour se sauver sans qu'elle l'aperçut.

Il avait couru droit à l'incendie et, à la vue de Jean-Paul s'éloignant dans les flammes, avait bondi pour le rejoindre.

Mais arrêté par les agents et brutalement chassé par eux, forcé lui aussi d'attendre, dans la foule, le moment où Jean-Paul sortirait enfin.

Tout de suite, en le reconnaissant, il l'avait suivi joyeux, sans que le jeune homme sût seulement qu'il était là.

Et quand il l'avait vu tomber assis sur le banc, accablé, en larmes, il s'était dressé sur ses pattes de derrière, et lui avait léché doucement le visage et les mains, dans son instinct de bonne bête affectueuse et dévouée.

Jean-Paul, réconforté par ce témoignage de tendresse inattendu, se leva.

— Viens, Cupidon, rentrons, dit-il.

Il venait de reconnaître l'endroit où l'avait conduit sa rêverie errante, sans qu'il en eût conscience.

C'était dans l'avenue de Saint-Ouen, près de la Barrière, à l'angle d'une rue menant au cimetière.

— Allons, lui dit-il, nous ne sommes pas trop loin de chez nous. C'est encore heureux. Dépêchons-nous pour rassurer bien vite maman Loriot.

Cupidon, comme s'il l'eût compris, partit en courant dans la direction de la rue des Moines.

Jean-Paul l'aperçevait confusément, galopant à une assez grande distance de lui, dans la demi-obscurité de l'avenue mal éclairée à cette heure, quand il le vit s'arrêter brusquement et se mettre en arrêt, le nez au vent.

— Qu'est-ce qu'il faire là ? se demanda-t-il.

A cette question qu'il se posait à lui-même, Cupidon se chargea de répondre sans tarder.

Poussant un aboiement furieux, il s'élança dans une rue obscure où Jean-Paul le suivit.

Il arriva au moment où le chien venait de s'abattre en grondant sur une masse noire étendue sur le pavé et dans laquelle Jean-Paul distingua vaguement une forme humaine.

— Canaille de chien ! C'est encore toi !... Cette fois-ci, je vais te faire ton affaire, grâce à une voix que Jean-Paul reconnut avec un épouvantable serrement de cœur.

Il était temps qu'il intervint.

Cupidon cherchait à étrangler Girard qui, de son côté, tirait un revolver de sa poche, le tenait sur la tempe du chien, prêt à faire feu.

Jean-Paul se baissa, arracha le revolver de la main crispée du misérable et poussa, non sans peine, à la délivrance de la dangereuse étreinte de l'animal.

— C'est toi, garçon ! dit la voix gouailleuse de Girard ; ma foi, tu arrives comme mars en carême. Oh ! ce n'est pas à cause du chien que je dis ça, cette fois. Car j'allais loger une balle dans sa carcasse de malheur. Mais figure-toi que je suis là depuis une grande heure. J'ai glissé en courant, je me suis donné une entorse.

J'attendais que quelqu'un passât pour m'aider à me relever, car, seul, je serais incapable de faire un pas. Mais à cette heure, personne !... Je n'osais point la prier, qu'à demain et tu n'étais pas venu. Mais tu vas me donner un coup de main, pas vrai ? Oh ! inutile de me soutenir bien loin... je vais d'ici un pantin qui fera mon affaire... Si seulement j'avais pu me traîner jusque-là... Ah ! bien oui, pas moyen !...

Comme Jean-Paul l'examinait d'un air sombre, sans lui répondre, il sans paraître penser à le secourir. ...

— Dépêche-toi, mon petit, reprit-il en baissant la voix, j'entends des sergots et je ne me soucie pas d'être agacé par eux... pour des raisons particulières.

Le jeune homme hésita encore un instant, puis se décidant enfin, et d'un ton désolé :

— Dire que cet homme est mon père et que j'ai le devoir de le protéger, de le sauver !... Allons !... voici mon bras... appuyez-vous sur moi et relevez-vous.

Girard fit un effort et avec l'aide de Jean-Paul parvint à se remettre sur ses jambes.

Son pied droit ne pouvait se poser à terre sans lui causer une douleur intolérable.

(*A suivre*)

Ce que disent les Journaux

Le Rappel

De M. Louis Martin, député, à propos de l'amnistie :

« Le gouvernement, dit-on, va proposer à la Chambre d'inaugurer les travaux de la nouvelle législature par une large amnistie. Il voudrait ainsi à la joyeuse nouvelle applaudissons de tout cœur. Sous une réserve toutefois.

» Nous n'admettrions pas et ne saurions, par conséquence, nous n'admettrons pas que le complot fût partie de cette amnistie. Des révolutionnaires ont été accusés d'avoir reçu de l'argent royaliste pour propager l'émeute et le pillage et permettre à la réaction d'agiter à son profit le spectre rouge. Cette infamante accusation doit être solennellement vidée.

» La classe ouvrière a besoin de savoir si ceux qui l'ont conduite et qui se plaignent publiquement par affiche de n'avoir jamais été interrogés, doivent être déçus et abandonnés par elle, ou s'ils ont été les victimes de l'erreur d'un magistrat trop zélé. »

Le Gaulois

Sur le projet d'amnistie :

« Mais qui amnistiera ceux qui amnistieront ? Qui amnistiera M. Waldeck-Rousseau qui, avec son ministère des congrégations, a déchaîné les appétits et encouragé la persécution religieuse ? M. Combes qui, avec cette amorce, a préparé la loi de séparation de l'Eglise et de l'Etat et nous a jeté en plein bouleversement religieux ? Le général André qui a désorganisé l'armée et organisé la délation ? M. Pelletan qui a fait pour la marine ce que M. André a fait pour la guerre ? Le ministère Sarrien, pour rouvrir et pour clore l'affaire Dreyfus, de détruire les conseils de guerre et d'établir l'impôt sur le revenu qui rendra la France inhabitable ? Qui amnistiera tous ces grands coupables dont les amnisties sont les victimes pour avoir fait ce qu'ils les ont invités à faire ? »

L'Autorité

De M. Deschanel, sur l'œuvre législative :

« Pour réédifier tout ce qui a été détruit, pour faire du neuf avec tant de ruines ou seulement pour remettre en place ou entendre tout ce qui a été chambarlé, il faudra à la France de demain une tête et autre chose, une énergie exemplaire, un génie et une force rares. Qui va donc se charger de cet travail d'Hercule ? Car il n'est que temps de se mettre à l'œuvre ; car tout craque, tout semble à la veille de s'effondrer ; car l'on ne voit encore personne pour conduire l'équipe de magnes reconstructeurs qui nous a été promise. »

Le Matin

Sur l'impôt sur le revenu :

« La seule perspective d'avoir à supporter dans un avenir même assez lointain, des charges plus lourdes suffit à déterminer chez les capitalistes une inquiétude qui s'est traduite aussitôt à la Bourse par un irrésistible mouvement de baisse. Avec un ministre des finances appartenant à un groupe plus avancé et annonçant un projet plus radical, c'est été la panique. Cette leçon est pour donner à réfléchir au gouvernement et à la majorité. L'opinion est extraordinairement sensible et le crédit exige les plus grands ménagements. »

AU LYCÉE

Mercredi soir, Corneille avait ses honneurs au Lycée de Bastia ; M. Hantz avait voulu cette année inaugurer la réouverture de ses délicieux mercredis par une célébration du troisième centenaire de notre grand tragique. Riche idée dont nous félicitons chaleureusement le distingué proviseur de notre grand établissement scolaire !

La soirée fut ouverte par une conférence de M. Orsatti sur Pierre Corneille. Nous connaissons tous M. Orsatti ; à diverses reprises nous avons eu le bonheur de l'apprécier ; la causerie de mercredi soir ne pouvait être qu'excellente. Ce fut d'abord Corneille amoureux, mais déjà, vieilli, qui revécut devant nous ; puis Corneille affirmateur de la toute-puissance de la volonté humaine sur les passions toujours secondées chez une âme forte ; puis Corneille historien, Corneille poète, presque précurseur de l'école Racinienne et du Romantisme, Corneille, enfin, représentant de l'âme noble, droite et généreuse de la nation française. M. Orsatti nous a procuré mercredi soir une heure de vrai plaisir ; nous l'en remercions et l'en félicitons très sincèrement.

La remarquable conférence de M. Orsatti fut suivie de quelques pièces finement choisies, dites par les élèves du Lycée. C'est d'abord « La Jeunesse à Corneille » que la jeune Stefani déclame avec beaucoup de flamme et peut-être trop peu de gestes ; puis vient en scène Corneille lui-même donnerpar la bouche du jeune Montigny (qui le fait d'ailleurs avec une voix harmonieuse et convaincue) une leçon de clémence à l'immortelle Richelieu lequel s'incarne pour le moment en l'écolésial embonpoint du jeune Charles Orenga M. Charles Martinetti, un élève de seconde, nous dit ensuite un délicieux à-propos en vers dont il est l'auteur, une ovation chaleureuse récompense le jeune poète. M. Zuani chante de son agréable voix de ténor les « Stances de Polyeucte » ; ment un des meilleurs numéros de la soirée ; « L'Illusion », qui est unanimement hissée au grand honneur des deux jeunes élèves qui montrent pour la déclamation de remarquables aptitudes. Enfin, c'est Rodrigue qui parle par la sympathique voix du jeune Nicolai, au terrible don Gomès brillamment — et aussi bruyamment — interprété par le jeune J. Natali.

La soirée se termine à une heure très avancée ; et les jeunes potaches s'en vont entre les murs sévères des dortoirs rêver des robes blanches ou roses qui les ont frôlés ce soir... et dans le nuage du rêve, un moment inquiet, passera, déjà très pâle et très lointaine, l'image austère du Corneille qui leur parle tous les jours et leur répète :

Faites votre devoir et laissez faire aux [Dieux !

KATI.

Cour d'Assises

Audience du 14 juin 1906

Présidence de M. GABRIELLI, conseiller

Meurtre

Chiappe Dominique-Antoine, berger, âgé de 52 ans, demeurant à Cattoli-Corticchiato, est accusé d'avoir le 25 octobre 1905, à Cattoli-Corticchiato volontairement donné la mort au nommé Toussaint Bocognano.

L'acte d'accusation résume ainsi les faits :

Acte d'accusation

Le 26 octobre 1905, à Cattoli-Corticchiato, Chiappe Dominique Antoine allié, en compagnie de plusieurs personnes passer le fils de la soirée chez Bocognano Toussaint où l'on mangea et l'on but plus que de raison.

Une discussion s'étant élevée entre Chiappe et Bocognano qui reprochait au premier d'avoir traqué son fils lorsqu'il était au maquis, tout le monde sortit. Quelques instants après, à coups de feu, provenant de la même arme retentissaient dans la nuit. Des passants découvrirent dans la matinée le cadavre de Bocognano, qui avait la tête trouée par une balle et constatèrent que la victime tenait dans la main gauche une blague à tabac et qu'un pistolet déchargé était à ses côtés.

L'auteur de cet attentat n'était autre que Chiappe qui avait disparu dès le premier moment. Il en a fait l'aveu au cours de l'information, en soutenant toutefois qu'il n'avait tiré sur Bocognano qu'après avoir essuyé le feu de son adversaire. Ce système est formellement contredit par tous les éléments de la procédure. Tout démontre en effet, que le pistolet près du cadavre n'y a été placé que pour donner le change à la justice.

Le brigadier de gendarmerie Margot, convoqué à la première heure que cette arme en mauvais état n'avait pas tiré depuis un certain temps, l'armurier Orsini comme par le magistrat instructeur pour examiner la dite arme, concluant dans les même sens.

Interrogatoire

L'accusé prétend qu'il n'a fait feu que lorsque déjà la victime avait déchargé sur lui son pistolet. Il n'a fait feu que pour se défendre.

Audition des témoins

Le brigadier Margot et l'armurier Orsini répètent à l'audience que l'arme placée près du cadavre de Bocognano n'avait pas fait feu. M. le Maire de Cattoli-Corticchiato fut consulté dans quelle situation il a trouvé le cadavre de la malheureuse victime et comment il a procédé aux premières constations.

Le nommé Corticchiato étant à sa fonction entendu la voix de la victime dire : « Je te brûle », et ne me brûleras pas », répond l'accusé et aussitôt commence toute une série de détonations. Il accourt et se trouve en présence du cadavre de Bocognano qui tenait en main gauche une blague à tabac.

La plupart des autres témoignages confirment à peu près cette déposition.

La partie civile

Au nom du père de la victime Me de Caralt demande au jury d'infliger à l'accusé Chiappe le châtiment qu'il mérite. Il prétend qu'il n'a tiré qu'après avoir essuyé le feu de Bocognano. Mais son système de défense est démenti par toutes les constatations de la procédure. La malheureuse victime au moment où elle a été tuée avait à la main une blague à tabac et non une arme comme le prétend l'accusé. Le revolver déchargé qui a été trouvé à ses côtés a été placé là par l'accusé pour étayer son système de défense. L'éminent avocat convie les jurés à faire justice.

L'audience est renvoyée en continuation à demain.

Patronage des Ecoles laïques
de la ville de Bastia

Rapport sur le fonctionnement de l'œuvre pendant les années 1904 et 1905, présenté au Comité par le Secrétaire général.

Messieurs et chers Collègues,

La mort nous a enlevé, au cours des deux derniers exercices, notre président, M. le colonel Spezino. Les convenances personnel es ont d'autre part amené M. G. Reynaud, secrétaire général, à ne pas nous continuer son concours. Ces deux pertes nous ont été très sensibles. Elles ont privé notre Société d'un chef auquel ses origines et son caractère non moins que sa situation, donnaient une exceptionnelle autorité. Et nous savons tous quelle initiative et quel zèle M. Reynaud a déployés au service du patronage, d'abord pour le créer et ensuite pour lui faire rendre le plus de services possible durant les quatre premières années de son existence.

Si après le départ de ces deux hommes de la première heure, l'œuvre a duré, c'est qu'elle l'avaient assez solidement assise, dûment secondés en cela par notre dévoué et fidèle trésorier, M. Bitter. Lui.

Et c'est ainsi qu'elle répondait à un besoin, et quel besoin ! Les lois sans les mœurs servent-elles ? se demandait mélancoliquement un ancien. A quoi, pourrions-nous nous écrier à notre tour, servirait d'avoir décrété l'instruction gratuite et obligatoire, si les enfants ne peuvent ou ne veulent, faute de locaux, faute de fournitures scolaires, et quelquefois de vêtements ou de pain, fréquenter l'école, ou le plus précieux, peut-être, de tous les biens se distribue ? Songez que ces pauvres petits se trouvent alors placés dans la situation d'infirmes devant lesquels on n'a placé qu'une assiette vide. Dans beaucoup de localités du continent, les municipalités ont pourvu à ces besoins ; les caisses des écoles fonctionnent. Chez nous tout est laissé à la bonne volonté des particuliers. Raison de plus pour que celle-ci s'exerce et se multiplie afin de suppléer à l'insuffisance des ressources budgétaires communales ou à l'incurie, nous ne savons au juste. Il faut donc que le comité de patronage des écoles laïques de la ville de Bastia continue à fonctionner et qu'il augmente ses ressources pour étendre son action, car ses devoirs vont croître avec le nombre toujours croissant de ses petits protégés et protégées, lesquels atteignent déjà, s'il vous plaît, le chiffre de quatre cents.

En 1.04 et 19.5, nous avons vécu et c'est toujours cela, en attendant mieux. Rappelons en peu de mots les faits les plus marquants de notre existence au cours de ces deux années.

En 1904, nos ressources, moins cruelles, il faut l'avouer, que la petite clientèle des écoles laïques de garçons et de filles, ont été absorbées pour la plus grande partie, par les frais de la 3e distribution solennelle des prix. Cela a fait dire à un des maîtres les plus sympathiques de l'Enseignement primaire, que pour donner des brioches à ses élèves nous leur mesurions le pain ! Le comité a reconnu la justesse de cette critique, et a décidé qu'à partir de 1905 et jusqu'à nouvel ordre, la distribution des prix serait supprimée.

Disons tout de suite que les élèves de nos écoles ont eu comme dédommagement, en 1904, une charmante petite fête organisée en faveur des meilleurs d'entre eux, par M. le Sous-Préfet et Mme Montigny, à la Sous-Préfecture ; et en 1905, la faculté pour tous, filletins et garçons, conduits par leurs maîtres et maîtresses, de visiter l'Exposition de Bastia et de voir sa plus grande attraction, le cinématographe. La joie de tout ce petit monde-là faisait vraiment plaisir à voir.

Voici maintenant quelques chiffres :

Recettes

Solde en caisse au 1er janvier 1905	522.10
Produit des collations. . .	584.10
— de la loterie. . . .	792.70
Don de la loge « Etoile de Cyrnos »	50.00
Don d'un anonyme. . . .	40.00
Subvention de l'Etat . . .	30.00
— du Département .	100.00
Versé par M. le Trésorier du Lycée, pour chaussures. .	209.00
Total . . .	2.318.90

Dépenses

Pour règlement de diverses factures (livres, cahiers, plumes, porte-plumes, crayons, ardoises, cravates, cuirs, etc.).	1.689.20
Solde en caisse au 1er janvier 1906.	629.70

Les 100 francs de la subvention du Conseil général, nous les devons surtout à l'intervention de notre nouveau président, M. Louis Ramelli, qui est comme son très regretté prédécesseur, un des meilleurs enfants de Bastia.

Les 200 francs versés aux recettes par M. le Proviseur du Lycée, représentent l'aide que les frères aînés du Lycée ont donnée, en 1904 et en 1905, à ceux d'entre leurs frères cadets des écoles primaires qui ont été le plus mal partagés du côté de la fortune. Nous les en remercions vivement.

Telle est, Messieurs, à grands traits, l'œuvre du patronage en 1904 et en 1905. Cette œuvre nous allons la poursuivre, pour les raisons déjà indiquées, d'abord en organisant — avec l'aide particulièrement appréciée de notre collègue, M. J. Poggi, — notre loterie annuelle, laquelle nous fournit, grâce au dévoué concours des maîtres et des amis de l'école laïque, le plus clair de nos ressources ; et ensuite en stimulant la générosité de nos coopérateurs et de nos assemblées délibérantes en faveur de nos petits protégés. Dans la démocratie triomphante autant au moins que dans la démocratie militante, l'éducation du futur électeur, importe infiniment à la République, c'est-à-dire, messieurs et chers collègues, à la France tout entière. Ainsi l'entendait le bon citoyen et le bon républicain dont j'ai été plus haut la comparaison si touchante, Paul Bourdeley, maire du Ville arrondissement, aujourd'hui décédé, comme François Spezino, hélas ! Longue vie donc et prospérité au patronage des Ecoles laïques de la ville de Bastia.

LE RETOUR D'AGE

L'ELIXIR DE VIRGINIE Syrahl supprime les varices, la phlébite, la vieillesse, les hémorroïdes, retarde ou empêche tous les accidents du retour d'âge ; hémorragies, congestions, vertiges, étourdissements, palpitations, gastralgies, troubles digestifs et nerveux, constipation, etc. Syrahl, 2, rue de la Tacherie, Paris. La flacon, 4 fr. 50, franco. Envoi gratuit de la brochure explicative. Exiger sur l'enveloppe du chaque flacon la signature de garantie Syrahl.

Petite Gazette

Variations Atmosphériques du 14 juin

Thermomètre — 7 heures du matin : 20 0 à midi : 23 0 à 6 heures du soir : 22 0
Maxima : 25 2 Minima : 16 0

Baromètre — 7 heures du matin, 756 mm. à midi, 756 mm. 6 heures du soir, 754 mm.

Vent. — Dans la matinée, S. E. faible. Dans l'après-midi, O modéré.

Etat du ciel, quelques nuages.

Pluviomètre, à 7 h. du matin : 10 mm

Le mouvement judiciaire

S'il faut en croire le *Figaro*, on aurait décidé au ministère de la justice, afin de réaliser des économies, de ne pourvoir qu'en octobre aux postes actuellement vacants dans la magistrature.

Notons que le poste de substitut du procureur de la République de Bastia est vacant depuis huit mois.

Première communion

Bastia revêtait hier, un aspect inaccoutumé : on vaut de jeunesse joyeuse et folle semblait courir par nos boulevards où passaient avec en frou-frou timide les robes blanches des communiantes.

Elles trottinaient toutes, graves, rouges de l'émotion d'un grand jour, portant dans la main les fleurs éclatantes, les fleurs aux mille couleurs, les fleurs aussi modestes qu'elles, mais pas aussi belles...

La ville était en fête, car la fête et la joie la plus pure étaient au fond de chaque cœur. Que l'on est heureux à cet âge, en ce jour où l'on a l'âme blanche comme la robe des pâles communiantes !

Prytanée militaire

Nous rappelons aux candidats au prytanée militaire que les compositions du concours d'admission auront lieu les 25 et 26 juin courant.

Un bon Bastiais !

On lit dans le *Figaro* :

Le gouvernement vient de mettre à la retraite le gardien de la colonne de la Bastille.

François Geromini était un type très parisien. Tout le boulevard le connaissait.

Il quitta la Corse il y a une soixantaine d'années pour venir servir comme engagé volontaire dans les grenadiers de la garde impériale. Il avait combattu en Algérie, fait la campagne de Rome, puis celle de 1870 avec Bourbaki.

Il fut fait prisonnier et emmené à Darmstadt, où la captivité, d'après ce qu'il se plaît à déclarer lui-même, était assez douce pour nos soldats, grâce à la bonté de la grande duchesse de Hesse, mère de S. M. l'impératrice de Russie, qui était aux petits soins pour eux.

Comme il faisait sa valise pour retourner en Corse, nous lui demandâmes s'il ne regrettait pas Paris où il vient de passer vingt-six ans.

— Mon Dieu, fit-il, c'est un joli « paisein, » mais si vous connaissiez Bastia !

Emploi

On demande un petit jeune homme à la Pharmacie Teilliet.

A vendre

— Maison composée d'un entresol, 1er et 2e étage, à vendre en tout ou en partie, située sur la place du Marché aux Poissons, dite maison Gaïe zzini.

S'adresser pour renseignements à Mlle Ciavaldini, à Cardo.

A louer

A louer pour la saison d'été, appartement meublé, Villa Marmoragia.

S'adresser au bureau du journal.

— Appartement de 6 pièces, au 5e étage, n° 32, boulevard Paoli.

S'adresser au bureau du journal.

Demander partout

« UN MORELLI »

Grand Vin Apéritif

Grand Prix à l'Exposition Internationale (Bastia 1905)

La plus Haute Récompense

CAFÉ-RESTAURANT DES GOURMETS

A partir de 4 heures

GLACES

VIN DU NEBBIO

Domaine de Tuda

Vin rouge **0,35** le litre.
Vin blanc **0,40** id.

17, rue des Terrasses, au coin de la descende de la Fontaine Neuve.

A LOUER

Villa Blanchard

S'adresser à Me Giordani, notaire,

DERNIÈRES NOUVELLES

Service télégraphique spécial du *Petit Bastiais*

BOURSE DE PARIS

	12 juin	13 juin.
Rente 3 0/0 ancien	98 20	98.10
Rente 3 0/0 nouvelle	98 10	97 85

ex-coupon.

Conseil Général

Canton de Calacuccia

Paris, 14 juin.

Les électeurs du canton de Calacuccia sont convoqués pour le 1er juillet prochain, à l'effet d'élire leur conseiller général, en remplacement de M. Chaleil, dont l'élection a été annulée par le Conseil d'Etat.

Nouvelles Militaires

Cadre de réserve

Paris, 14 juin.

M. le général de division Montagne, commandant supérieur de la défense de Lyon, est placé, à dater de ce jour, dans la 2e section (réserve) du cadre de l'état-major général de l'armée.

UN MONUMENT à Benjamin Godard

Paris, 14 juin.

C'est sous les frais ombrages du petit square Lamartine, à Passy, que la direction des Beaux-Arts a inauguré aujourd'hui l'œuvre que le statuaire J.-B. Champeil a consacrée à la mémoire de Benjamin Godard, le délicat auteur du « Tasse » et de la « Vivandière ».

Ce monument se compose d'une haute stèle de pierre supportant le buste en marbre du compositeur. Devant et à gauche, un très joli groupe en bronze représente Eléonora d'Este, désignant au Tasse le visage du maître ; à droite une lyre brisée. Sur la stèle, cette simple inscription :

A BENJAMIN GODARD
1849-1895

Tout ce qu'il y a de douloureux, d'un peu amer, dans sa carrière maladive et heurtée, se retrouve exactement tracé dans le visage alangui du compositeur, et les nombreux admirateurs de la « Berceuse » seront heureux de retrouver l'image trop tôt évanouie du maître.

Conseil de Cabinet

Paris, 14 juin.

Les ministres se sont réunis ce matin, en conseil de cabinet, au ministère de la justice, sous la présidence de M. Sarrien.

Conférence internationale

Le conseil a décidé de mettre à l'étude un projet de conférence internationale pour la répression mutuelle de la fraude, dans les pays où existent l'impôt sur le revenu et l'impôt sur les successions.

Arrangement franco-suisse

M. Bourgeois, ministre des affaires étrangères, et M. Doumergue, ministre du commerce, ont fait connaître l'état des négociations avec la Suisse pour l'arrangement commercial.

Les denrées suspectes

M. Raau, ministre de l'agriculture, a entretenu le conseil sur la création de laboratoires pour analyser les denrées suspectes.

Affaires courantes

Le Conseil s'est ensuite occupé de l'expédition des affaires courantes.

IMPORTANTE DÉCOUVERTE

Le *Radium* surpassé

Rome, 14 juin.

M. Balelli, professeur de physique à l'Université de Pise, vient de découvrir un corps de même nature que le *radium*, mais émettant des radiations plus puissantes.

Cette découverte aurait une très grande importance au point de vue scientifique et industriel.

LE Roi du Cambodge *à Marseille*

Marseille, 14 juin.

S. M. Sisovath a profité de sa journée pour faire une longue promenade en ville.

Les belles devantures des grands magasins qui sont situés sur la Cannebière, la rue Noailles, la rue Saint-Ferréol ont attiré principalement son attention.

Ce soir, grande réunion de gala dans la salle des fêtes du palais de l'Exposition.

Première représentation du ballet cambodgien par les danseuses du roi.

Comme les jours précédents la foule des curieux a chaleureusement acclamé le roi.

LE PARLEMENT

Chambre des Députés

Présidence de M. BRISSON

La séance est ouverte à 2 heures.

L'un des secrétaires donne lecture du procès-verbal de la dernière séance qui est adopté.

Les galeries et tribunes du public sont bondées.

Les députés sont également presque au complet.

Au banc des ministres, MM. Sarrien, Poincaré, Clémenceau, Etienne, Briand et Bourgeois.

La responsabilité civile des instituteurs

M. Dupuy dépose une proposition de loi relative à la responsabilité civile des Instituteurs, en faveur de laquelle il demande l'urgence.

La Chambre vote l'urgence.

La loi sur les mines

M. Basly dépose ensuite une motion tendant à la nomination d'une commission de 33 membres pour étudier les modifications à apporter à la loi sur les mines.

Cette motion est adoptée.

Vérification des pouvoirs

La Chambre valide un certain nombre d'élections.

Interpellation sur la politique générale DU CABINET

L'ordre du jour appelle la suite des interpellations sur la politique générale du Cabinet.

M. Jaurès

monte à la tribune et continue le discours qu'il a commencé à la séance de mardi dernier.

« Comment explique-t-on, dit-il, le prodigieux écart entre la fortune énorme des uns et l'néant social des autres ? On ne saurait l'expliquer par une différence entre l'habitude du travail ? D'où vient donc l'écart ? C'est que les uns possèdent le capital, sans lequel les autres ne peuvent ni travailler ni vivre, prélèvent un tribut incessant sur le travail productif des millions et des millions de citoyens.

« Va-t-on condamner éternellement ceux qui produisent à subir cette nécessité ? Est-ce qu'une répartition plus humaine ne s'impose pas ?

« L'expropriation avec ou sans indemnité est subordonnée aux événements.

« L'expropriation pour cause d'utilité publique est admise par le code.

« La société actuelle est condamnée.

« Les habitations ouvrières doivent être améliorées.

« Les paysans doivent augmenter la fertilité du sol.

« Les salaires des travailleurs doivent être augmentés et égalisés.

» Les radicaux devront faire connaître leur politique socialiste et économique.

» La déclaration ministérielle est loin de satisfaire les socialistes.

» Le gouvernement a besoin de donner de plus amples explications. »

M. Jaurès termine son long discours en disant que la politique du gouvernement est au-dessous du suffrage universel.

M. Carnaud

demande la création d'inspecteurs spéciaux des écoles libres.

» Il faut, dit le député des Bouches-du-Rhône, donner aux enfants un enseignement dégagé de toute préoccupation religieuse.

M. Puech

déclare que le parti radical socialiste appuiera le gouvernement.

Le député de la Seine invite la nouvelle Chambre à compléter l'œuvre de l'ancienne.

M. de Benoist

député de la Meuse, demande à la Chambre de reprendre la question de la réforme électorale, afin d'empêcher la fraude et la corruption.

La séance est ensuite levée et renvoyée à demain.

SÉNAT

Présidence de M. ANTONIN DUBOST.

La séance est ouverte à 3 heures.

L'un des secrétaires donne lecture du procès-verbal de la dernière séance, qui est adopté.

Le repos hebdomadaire

Suite de la 1re délibération sur la proposition de loi tendant à établir le repos hebdomadaire en faveur des employés et ouvriers.

Article 10

La discussion continue sur l'article 10 qui vise les pénalités.

Cet article est adopté.

Article 11

L'article 11, qui établit le contrôle de l'application de la loi par les inspecteurs du travail est également adopté.

Article 12

Le Sénat passe ensuite à la discussion de l'article 12 qui concerne l'exception pour les transports des voyageurs et des marchandises.

Le Sénat a adopté.

Article 13

Le Sénat adopte également l'article 13 qui concerne les ouvriers travaillant la nuit.

Le Vote

Tous les autres articles ayant été adoptés, le président met aux voix l'ensemble du projet de loi qui est adopté.

Le Sénat décide de passer à une deuxième délibération.

Séance mardi.

00316

AU VATICAN

La résistance à la loi

Rome, 14 juin.

On assure dans les milieux politiques que, malgré les vœux de l'épiscopat français, le Pape est partisan de la résistance absolue qui, suivant lui, sauvegardera les vrais intérêts de la religion.

AU BRÉSIL

SAINT-PAUL

Mort du colonel français Negrel

Rio-de-Janeiro, 14 juin.

Des nouvelles parvenues de Saint-Paul annoncent que le colonel Negrel, chef de la mission militaire française, chargée de l'instruction de la milice brésilienne, a succombé à sa blessure.

On sait que le colonel Negrel avait été l'objet, il y a quelques jours, d'un attentat de la part d'un sergent de la milice qui avait tiré sur lui et sur le lieutenant Labrousse, pendant que l'on effectuait des exercices militaires.

EN ROUMANIE

Le Conflit greco-roumain

Rupture des relations diplomatiques

Paris, 14 juin.

On télégraphie de Bukharest :

Le conflit qui existe entre la Grèce et la Roumanie est entré dans une phase aiguë.

Les relations diplomatiques ont été officiellement rompues entre ces deux pays.

EN ITALIE

TREMBLEMENT DE TERRE

Rome, 14 juin.

Des télégrammes annoncent qu'une légère secousse de tremblement de terre a été ressentie cet après-midi à Catanzaro.

Il n'y a eu aucune victime ; les dégâts matériels sont insignifiants ; la population en a été cependant vivement impressionnée.

EN RUSSIE

LA RÉVOLUTION

A St-PÉTERSBOURG

L'agitation ouvrière

Saint-Pétersbourg, 14 juin.

Une vive agitation règne parmi les ouvriers de Saint-Pétersbourg.

On se prépare à déclarer la grève générale ; dans plusieurs corporations le chômage a commencé.

La population est calme, mais il semble que des événements importants se préparent.

MOSCOU

St-Pétersbourg, 14 juin.

On télégraphie de Moscou :

Les ouvriers organisent de grandes réunions dans le but d'arriver à la grève générale.

L'agitation qui augmente fait craindre de nouveaux désordres.

DANS LES PROVINCES

Saint-Pétersbourg, 14 juin.

Le mouvement agraire s'étend à de nombreuses provinces.

Les paysans se montrent fort mécontents et semblent disposés à entrer en conflit avec la force publique.

Une vive agitation règne parmi les matelots de Cronstadt où des mesures ont été prises pour prévenir toute révolte même partielle.

EN ANGLETERRE

Explosion à bord d'un vapeur

6 morts et 20 blessés

Londres, 14 juin.

On télégraphie de Liverpool :

Une explosion s'est produite à bord du vapeur « Hauerford », courrier d'Amérique, dont le port d'attache est Liverpool.

Le pont de ce vapeur a complètement sauté six personnes ont été tuées ; on compte vingt-neuf blessés dont plusieurs atteints grièvement.

EN CORÉE

Situation inquiétante

Le correspondant du « Daily Télégraph » à Séoul, télégraphie :

Le soulèvement qui s'est manifesté en Corée, il y a déjà quelques semaines, prend une extension considérable.

La situation est inquiétante dans toute la Corée ; une répression rigoureuse est nécessaire pour rétablir l'ordre.

AVIS DE DECÈS

Mme veuve Eugénie Oberti ; M. et Mme Victorien Medori et leurs enfants ; M. et Mme Avezzari et leurs enfants ; Mme veuve Avezzari et ses enfants ; Mme et M. Maestracci, maire de Zilia ; M. Roch Maestracci, lieutenant à Albi ; M. et Mme Batteria, de Nuro ; M. et Mme Carlotti et sa famille, de Casano ; M. et Mme Jean Paris et leur fille ; M. l'abbé Oberti, de Bianchi ; M. et Mme Noël Berti et leurs enfants ; M. et Mme Cianchi née Avezzari ; M. et Mme Maestracci, de Toulon ; Mme et M. Raffalli, économe à l'hôpital civil de Bastia, et leurs enfants ; Mme et M. Raffalli, commis des douanes, et leurs enfants ; Mlle Marie Raffalli ; M. et Mme Paoletti et leurs enfants, M. Marc Paoletti et ses enfants ; M. et Mme Dominique Paoletti et leurs enfants ; M. et Mme Alfred et leurs enfants ; M. et Mme Bertoli, d'Ocana, et leurs enfants, M. Félix Desanti, à Cauli (Oran), M. Paul Demori, à Corrigan (Amérique),

Ont la douleur de faire part à leurs parents, amis et connaissances de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

M. Sylvestra Oberti

Patron Boucher

leur époux, beau-frère, cousin et oncle, décédé le 14 courant à l'âge de 49 ans, et les prient d'assister à son enterrement qui aura lieu aujourd'hui vendredi 15 juin, à 4 heures de relevée.

On se réunira à la maison mortuaire, place Petit.

Agence Maritime de Transports

Equipements pour toutes destinations

A. PADOVANI, Nouveau Port

Formalités en douane
Avances sur marchandises
Billets de passage pour l'Amérique
Exportation de bois et de primeurs.

LA MAISON
L.N. MATTEI & Cie

a été sans doute la première à avoir l'idée de fabriquer un vin apéritif à base de Quinquina avec les vins des raisins si renommés du Cap Corse et de Pineto et à lui donner la dénomination de

Vin du Cap Corse au Quinquina

Comme le secret de cette invention est précieusement gardé, tous les produits similaires débités sous ce nom ne sont qu'une vulgaire et dangereuse contrefaçon.

On ne contrefait que ce qui est supérieur mais quoique l'on fasse

Le Vin du Cap Corse au Quinquina Mattei

reste inimitable et pour être bien servi demandez toujours un

Vin du Cap Mattei

Exiger la marque

Demandez dans tous les bons établissements UN

VIN DU CAP MATTEI.

LA CÉDRATINE

Délicieuse Liqueur de marque

Se méfier des contrefaçons

Arrêt de la Cour d'Appel de Bastia du 9 février 1904

XXXIe ANNÉE — SAMEDI 16 JUIN 1906 — N° 161

Le Petit Bastiais

5 CENTIMES — JOURNAL QUOTIDIEN — 5 CENTIMES

Rédaction & Administration : 6, Boulevard du Palais, Bastia
J.-B. ORLAGNIER, Directeur

Les annonces sont payables d'avance et reçues aux Bureaux du Journal.
Petite colonne, 1 fr. — Réclames (3e page), 0.75 — Divers, 0.50 — Judiciaires, 0.25

ABONNEMENT (Payable d'avance)

Union postale, se adresser Poste: le port en sus.

On ne répond pas des manuscrits déposés.

BIBLIOTHÈQUE BASTIA MUNICIPALE

LE CALENDRIER

Fête d'Aujourd'hui : Saint François Régis
Soleil : (heure nationale)
Lever, 3 h. 55 m. — Coucher, 7 h. 08 s.
Dernier quar., le 13. — Nouv. Lune, le 21
Fête du Dimanche : Saint Ranieri.

15 JUIN

TRAPANI

La ville de Trapani, en Sicile, est depuis quelques jours en révolution. Les édifices publics sont fermés. Le buste du roi a été enlevé de la mairie et remplacé par un autre. Des bandes tumultueuses parcourent les rues en criant : « A bas Giolitti ! » La cause de cette agitation ? C'est que Trapani est la patrie de M. Nasi et que M. Nasi a eu des démêlés avec la justice de son pays.

L'histoire n'est pas d'hier. M. Nasi était, il y a trois ans, ministre de l'instruction publique. En cette qualité il poussa à un degré singulier la science des virements abusifs. Une commission d'enquête, qu'il avait acceptée, établit à cet égard, par l'organe de M. Saporito, rapporteur, une irréfutable démonstration. M. Nasi commença, comme il est d'usage, par réclamer la lumière. Quand la lumière fut, il fit ce qui dépendait de lui pour la mettre sous le boisseau. C'est encore assez habituel. Son chef de cabinet, un certain commandeur Lombardo, marqua le médiocre désir qu'il avait de voir inondés de clarté ses comptes fantastiques en mettant une frontière entre la police et lui. Lombardo étant sauf, son ancien patron le chargea des péchés d'Israël. Mais il y eu avait trop pour un seul homme : la Chambre, écartant le subalterne, s'en prit au ministre et vota l'autorisation de poursuites. Quand la police, ainsi libre d'agir, se mit en quête de l'accusé, elle était vide. « La tête haute », suivant son énergique expression, Son Excellence M. Nasi s'était retiré à l'étranger.

On reprit la comptabilité ; elle était digne des *Mille et une nuits*. Et l'on passa de surprise en surprise. Au chapitre des frais de voyage, on constata qu'en moins de deux ans, M. Nasi avait dépensé 73.022 francs (dont 1.555 pour une simple promenade à Frascati). Dans le même temps, le secrétariat particulier — qui avait la franchise postale — accusait 28.241 francs de timbres-poste. Puis c'étaient les discours du ministre imprimés au compte du ministère, ci 10.817 francs. C'était la « reliure d'ouvrages envoyés au département », — mais quels ouvrages et quelles reliures ? — ci 15.035 *francs. Il y avait aussi les emballeurs* qui avaient livré pour 5.000 francs 171 caisses, lesquelles contenaient, d'après les connaissements et lettres de voiture, un extraordinaire bric-à-brac, meubles, appareils photographiques, gravures, statuettes, etc., — envoyées, coïncidence curieuse, à Trapani même, dans le propre fief de M. Nasi. Il y avait encore une bicyclette, un plaid, des tables. « Erreur de déménageurs », avait dit d'abord le ministre. Mais voilà que les déménageurs ne pouvaient plus servir d'excuse, car c'est le ministre même qui se trouvait en cause et le budget qui, par ses soins, apparaissait au pillage.

Car au chapitre des « subsides aux écoles et secours aux instituteurs », la « négligence » de M. Nasi — ainsi parlaient ses défenseurs — prenait des proportions épiques. Ce chapitre (exercice 1902-1903) s'élevait à 354.144 francs. Là-dessus 45 651 francs seulement avaient été alloués aux membres de l'enseignement par la voie réglementaire, c'est-à-dire par l'intermédiaire des inspecteurs scolaires. Le reste, soit 310 000 frs environ, avait été distribué sur bons signés du ministre ou de son chef de cabinet. Souvent les reçus manquaient. Mais quand on les retrouvait, quelle stupeur ! Parmi ces « instituteurs », beaucoup savaient à peine écrire, on s'en apercevait au vu de la signature. On les rechercha indiscrètement. Et l'on découvrit que l'un était maçon, l'autre cordonnier, un troisième sergent de ville, celle-ci couturière et celle-là sage-femme. Il y avait même quelques enfants que leur âge excluait sans nul doute de l'intéressante catégorie des instituteurs assistés ; l'un d'eux n'avait que vingt-cinq mois. On trouva aussi que les crédits pour l'enseignement agricole avaient élargi l'aisance de peintres sans commandes et de journalistes sans journaux, qui tous, par un lien plus ou moins apparent, tenaient à M. Nasi et à son heureuse circonscription.

C'est dans sa circonscription qu'avait « regardé » M. Nasi. Sa circonscription ne fut pas ingrate. Les électeurs se dirent que, s'il avait failli, c'était pour l'amour d'eux. Et d'un beau geste, — geste qui se répète toutes les fois que la Chambre invalide leur élu, — ils lui renouvelèrent leur confiance motivée. Cette fois-ci, c'est parce que la Cour de Cassation a refusé d'accueillir un pourvoi de cet inculpé obstiné à faire défaut que Tr.ani s'insurge, enlève le buste du roi, lui substitue celui de l'ancien ministre, crie : « A bas Giolitti ! » et chante à tue-tête « l'hymne à Nasi ». On répond avec raison que, si M. Nasi veut faire éclater son innocence, il n'a qu'à se constituer prisonnier. Mais Trapani ne veut rien entendre. Trapani n'admet pas que son député rende des comptes. Trapani exige de n'être point troublé dans son attachement reconnaissant pour celui de qui venait la manne des secours, cadeaux, statuettes et bicyclettes ministérielles. Les journaux italiens consacrent à ce mouvement populaire des colonnes *entières* et nous apprennent — honneur qu'on nous permettra de répudier — que c'est aux cris de : « Vive la République française ! » que se développe l'agitation nasiste.

Il y a quelque cent trente ans, Potemkine, ne voulant pas rétribuer sur ses ressources, pourtant abondantes, l'institutrice d'une de ses nièces, la fit nommer capitaine de dragons. Depuis, dans d'autres pays, les « bons de voiture » et « secours d'extrême urgence » ont eu parfois d'autres bénéficiaires que d'authentiques cochers de fiacre ou de véritables malheureux. Mais l'affaire Nasi, par son ampleur et sa durée, fait pâlir des menus abus. Et l'on se prend à redouter que la clairvoyance politique du corps électoral n'ait la même mesure que sa clairvoyance morale. Souhaitons qu'il en soit autrement et que les gens de Trapani soient seuls de *leur espèce*.

UNE PROMENADE A BONIFACIO

Décidément, je me vois forcé d'avouer que s'il y a un pays au monde où il est possible de faire de belles promenades, c'est mon pays natal.

Cet immense rocher que quelques-uns ont appelé la « clé de la Corse » et que d'autres ont qualifié de « sentinelle avancée, » qui se voit négliger par cette mère-patrie à laquelle il fournit tant de bons soldats qui ne chantent pas « l'Internationale » à la caserne et pour laquelle ses enfants ont versé de tout temps leur sang, est, il est vrai, encore vierge du strident coup de sifflet de la locomotive ; il est aussi moins protégé que n'importe quelle colonie, mais l'incurie gouvernementale n'a heureusement rien pu lui enlever de son pittoresque.

Ne me dites pas que je veux faire de la réclame, lisez plutôt et vous verrez si j'ai raison de dire qu'on peut y faire de belles parties.

6 heures du matin, un ciel clair, par une des belles matinées du mois courant, invitait à la fête — un matelot, disait-il tirer bordée. Je pensais aux heureux qui passent leur temps à la campagne, quand la vue de deux amis me tire de ma rêverie. Evidemment, et oubliant même de leur serrer la main, je leur fis la proposition d'aller passer la journée à la campagne.

Mes amis qui passent leurs journées, l'un à se bourrer la cervelle du problème et de participes, l'autre à respirer l'air vicié et poussiéreux des grands bureaux, acceptèrent, et nous partîmes tous trois bras dessus, bras dessous, en quête de provisions. Notre marché fut bientôt fait, nous souciant peu de marchander, nous achetâmes chez des marchands plus malins que nous qui passèrent trop vite leurs denrées, de la viande, des concombres, du vin, du fromage et du pain.

Le temps d'envelopper notre emplette dans un grand sac, de mettre au lieu sûr le vin et de préparer nos montures, trois robustes bourricots qui n'enviaient rien aux meilleurs chevaux et que nous avions dû la peine à retenir tant ils aimaient à se caresser entre eux, et nous voilà partis.

Le voyage, amis lecteurs, fut épatant. Nos coursiers semblaient goûter le charme de cette belle matinée et ne se faisaient point prier pour marcher au trot ; si j'étais un Lafontaine, je vous dirais même qu'ils se faisaient un honneur de marcher en tête et de laisser leurs compagnons en arrière, car l'un de nous ne pouvait s'éloigner d'un pas sans que les ânes ne partissent au galop semblant se donner un défi. Nous traversâmes une route bordée d'acacias qui renversaient toute leur fraîcheur sur nous, et la poussière nous voir enfin libres pour toute une journée comblait nos cœurs de joie. Pendant environ une heure de marche que nous fîmes en chantant et en riant nous absorbâmes avec délices cet atmosphère sain qu'est celui de la campagne, auquel se mêlait le parfum des fleurs multicolores qui poussent à leur gré sur les bords des chemins et à travers lesquelles se cachait à notre passage l'agile fauvette chassant le moucheron. Nous arrivâmes enfin — pourquoi si vite ? — dans la propriété d'un de nos compagnons de fête.

Immense, plantée en vigne maintenant en pleine feuillaison, cette propriété offrit à nos yeux le spectacle d'une mer verte ; un peu plus loin des chênes séculaires nous cachaient à peine le passage pour nous trouver dans une chambre construite de chênes et de lentisques touffus.

Nous décidâmes de déjeuner là, où se trouvaient du reste une table et des chaises.

Le déjeuner fut vite préparé (comment des jeunes gens de 20 ans seraient-ils difficiles?) des sardines, du thon, de la viande, du pain et du bon vin du pays, tel fut notre menu.

Notre déjeuner commença à midi, alors que les merles, qui peuplaient les chênes sous lesquels nous avions établi notre demeure, fatigués de nous égayer par leurs chants trop souvent répétés, prenaient un

---

124 FEUILLETON DU PETIT BASTIAIS

Le Conducteur d'Omnibus

PAR

ALFRED SIRVEN & A. SIÉGEL

TROISIÈME PARTIE

LA MÈRE

Soudain, presque porté par Jean-Paul, il arrive à faire les quelques pas qui le séparaient de l'hôtel garni.

Quand ils furent devant la maison, le même homme sortait.

La porte s'ouvrit aussitôt.

Ils étaient dans un bouge où l'on avait l'habitude de recevoir des noctambules de bas étage.

— Une chambre pour cet homme, demanda Jean-Paul.

Le maître de la maison, voyant sa bonne mine, se montra des plus aimables et s'offrit pour l'aider à transporter Gérard, incapable de monter un étage.

Il les installa dans la meilleure chambre de la maison et se retira.

Gérard se laissa tomber sur le lit où il se roula avec délices.

— Nom de D... ! fit-il, le dodo est remplacé de moyenne de pêches, mais on y est mieux tout de même que sur le pavé. Merci petit, je n'ai plus besoin de toi à présent, rends-moi mon revolver et va-

— Et moi, je te dis que tu te trompes, affirma le misérable en portant convulsivement la main à sa poitrine.

Jean-Paul avait vu le mouvement.

— Vous mentez, reprit-il, c'est vous qui avez mis le feu au dépôt, voulant profiter du premier mouvement de trouble pour vous emparer de l'argent que vous saviez dans la caisse.

— Moi ? je savais qu'il y avait de l'argent dans la caisse ? Et comment l'aurais-je su ?

— Je l'ignore, mais ce qu'il y a de certain, c'est que je vais vous fouiller et que je trouverai sur vous les quinze mille francs volés à Mazurier.

Sans armes, Jean-Paul, jeune et robuste, eut été déjà un adversaire redoutable.

Armé d'un revolver, il devenait plus qu'invulnérable, invincible !...

Gérard comprit que son seulement la résistance était impossible, mais encore qu'il était inutile de nier plus longtemps.

Il arracha le portefeuille caché sous son tricot, à même sur sa poitrine nue, et le jetant à Jean-Paul.

— Allons, monsieur l'honnête homme, voilà l'argent de Mazurier ...tu peux le lui rendre... mais tu ne vas pas dénoncer ton père, à présent ?

— Je ne vous ai pas dénoncé, vous arrachant l'assassin de ma mère, je ne vous dénoncerai pas pour un autre crime.

— Eh bien ! maintenant que tu as ce que tu voulais, file et laisse-moi dormir.

— Il est probable que je n'ai pas tout ce que je voulais, car je reste, toi le jeune homme en s'asseyant sur une chaise.

— Que veux-tu donc ?

— Je vais vous le dire. Vous vous figurez que vous êtes sauvé parce que Mazurier sera rentré dans son argent, mais vous vous trompez. C'est vous que la police cherche, je vous le répète, et elle vous trouvera avec d'autant plus de facilité que vous êtes incapable de marcher pour plusieurs jours, grâce à cette entaille due moins au hasard qu'à la providence, on plutôt à la justice de Dieu ! On finira ce loupe, comme tous ceux du quartier, et l'on vous arrêtera.

— Eh bien ! j'en serai quitte pour aller faire un tour à la Nouvelle. Au moins j'y suis sûr de manger tous les jours et d'avoir un gîte toutes les nuits. J'y serai moins malheureux que dans ce gueux de Paris où je crève de misère. Car comment vivre à présent ? Je ne sais plus travailler et les camarades me trouvent trop vieux, trop faible pour voler...et ce qui m'arrive ce soir, prouve qu'ils ont raison... Je suis usé, fini, quoi ! bon pour la Nouvelle.

— Ou pour la guillotine.

— La guillotine ? à cause de quoi, la guillotine ? Ah oui ! pour l'affaire de Nais dans le temps... Qu'on me mette le grappin dessus et dans Gérard la justice retrouvera Dérard qu'elle cherche depuis des années. Eh bien, quoi ! après ? Tu t'imagines qu'on me ravaudera pour ça ? Allons donc ! L'affaire est trop vieille... Si je m'étais laissé pincer tout de suite, ce ne dis pas...Mais après dix ans,

je n'ai plus peur pour ma tête. On connaît les jurés, mon petit. Ces braves gens-là, les vieux croient les souvenir plus que les autres. Et puis, on ne prouvera jamais qu'il y a eu assassinat, puisque, par le fait, ce n'a été qu'un mauvaise après une batterie... je n'ai fait que me défendre...On n'établira jamais le contraire et avec un bon avocat je suis sûr de sauver ma tête que je te dis. Va garçon, je te répète, j'en serai quitte pour un petit voyage à la Nouvelle... Ça sera peut-être, en mettant les choses au pis, une condamnation à perpète... c'est ça que je n'en tiens. Entre chaque ici comme un gueux ou acheter de vivre là-bas, entretenu aux frais de l'Etat, comme un propriétaire, mon choix est fait depuis longtemps.

Si je me conduis bien, on me donnera une petite concession... je serai fermier, propriétaire... Moi, un propriet ! quelle veine ! la verrue que je le laisserai encore un héritage... et je le laisserai à toi tout seul, puisque t'es mon fils... ah ! non, je me trompe ! Marie aura sa part, puisqu'elle est ma fille, achève-t-il, en riant avec effronterie.

Jean-Paul se leva en frémissant et, marchant vers le lit où Gérard, étendu, se tenait joyeusement les côtes :

— Vous me faites horreur ! mais c'est trop longtemps mener cette vie d'infamie. Je ne veux pas, moi, que mon père meure au bagne.

(A suivre)

pas de repos, ne se termine qu'une heure après, au moment même où un collègue se bottissait à travers l'épais feuillage d'un laurier-rose et ouvrait le concert que nous quittâmes vers trois heures après pour aller faire une promenade à cheval jusqu'à la Lozzi où les habitants de Bonifacio s'étaient rendus en masse pour y célébrer la fête annuelle.

De retour à l'heure du soir, nous nous retrouvâmes plus hâlés, la belle mauvaise qui nous avait si bien amusé le matin, mais sans y paraître, en revanche, la blanc-brun que l'on éprouve quand, habitué au dur labeur des ateliers, de la cuisine ou des bureaux, on se trouve par une belle soirée du mois de juin, débarqué par une pleine lune, en compagnie d'amis et... autour d'une table bien garnie et en plein campagne.

Une heure avant minuit, nous nous retirâmes à Bonifacio, heureux d'avoir passé une si belle journée, sans prémonition de périr un jour plus sombre à l'avenir, de nos regards amoureux, nos pacifiles compatriotes du bon sens.

T. FRECMI

Ce que disent les Journaux

L'Eclair

De M. Judet, à propos des accidents survenus à quatre de nos cuirassés :

« Les erreurs de navigation ont des causes multiples qui s'expliquent et parfois s'excusent. Il apparaît bien que dans notre marine le mal est plus grave parce que le vice originel est profond. Il serait trop cruel de dire qu'il suffit à nos croiseurs d'aller sur l'eau pour être hors de combat, que serait-ce s'il fallait affronter un moment, des obus et des torpilles? La faute certaine remonte aux errements des capitalistes dont les fantaisies ne sont plus surveillées et à des ministres qui manquent souvent de bon sens. »

Le Gaulois

Sur la loi de séparation :

« M. Jaurès mènerait-il réellement l'application de la loi de séparation si elle n'y astreignait purement et simplement, c'est-à-dire d'enrichir le culte et de supprimer la religion. Et alors le chef de M. Jaurès et de « l'Humanité », M. Gavale, lâcherait les cultes et du socialisme dont les deux se répugnent librement et finiraient tout autour d'elles.

« Quand les églises seront fermées et que le culte sera interdit, que la vieille chanson ne sera plus chantée nulle part, l'homme se trouvera bien à faire avec son héritage de terre et sa cabane en bois, croyant d'avance d'aller éternellement de la cabane à l'hospice et de l'hospice à la cabane comme un veau qu'on pousse, et devant de jalouse en voyant le voisin à belle prestance se rappeler le précepte du poète : « De regarder les cieux. »

La Lanterne

Sur la déclaration ministérielle :

« Ce que le pays attend, c'est l'amnistie générale, sans aucune exception, y compris par conséquent les agents du gouvernement qui en l'absence de textes précis ont cru pouvoir user comme tous les travailleurs du droit de grève. Ce qu'il attend encore, c'est un projet de loi supprimant les conseils de guerre en temps de paix et non le mauvais replâtrage qu'on nous annonce.

« Ce qu'il attend ainsi c'est un projet séparé d'impôt sur le revenu tel que l'ont toujours préconisé les radicaux et non le projet inefficace que va nous offrir M. Poincaré. Le ministère Sarrien a présidé à la victoire des républicains, il peut s'il sait vouloir conduire cette majorité à la conquête des réformes. Le voudra-t-il? C'est la question qui va dominer le débat. »

L'Humanité

Sur l'amnistie :

« Nous n'entendons à oublier les infâmies et les illégalités commises à l'égard des meilleurs militants des organisations politiques et économiques, à la condition qu'aucune n'aime aux exceptions, ne reste frappée. En ouvrant les portes de leurs prisons aux antimilitaristes, aux mineurs du Nord et du Pas-de-Calais, aux grévistes de toutes les régions de la France, les gouvernants n'obéiront pas tant à la crainte à réintégrer immédiatement les malheureux frères, qui se vont avec des citoyens comme les autres, et dont la brutale révocation, sans instruction, sans poursuites préalables, fut un coup de force de bon plaisir et de l'arbitraire administratif. Ce n'est pas sous un sentiment de tristesse que nous nous voyons obligé de rappeler ainsi à des principes de fraternité et d'humanité, un ministère qui compte, au premier plan, l'auteur du grand plan et de la vaste entente. »

Le Radical

De M. Maujan, sur la non application de l'amnistie aux fauteurs révoqués :

« Un journal prétend que les fautes révoquées lors de la dernière grève ne bénéficieront pas de l'amnistie. Nous ne croyons pas à semblable attitude de la part du gouvernement, lequel aura à nous proposer une amnistie générale et complète. »

Cour d'Assises

Audience du 15 juin 1906

Présidence de M. GABRIELLI, *conseiller*

Huerte

Réquisitoire

Après la plaidoirie de Me de Carolis, qui représentait les intérêts civils des parents de la victime, M. Agostini, substitut du procureur général, prend la parole, et avec sa clarté habituelle, expose les charges qui pèsent sur l'accusé Chiappe ; tout démontre sa culpabilité ; les circonstances de ce crime sont telles que MM. les jurés n'hésiteront pas un seul instant à rendre un verdict affirmatif qui permettra à la Cour d'appliquer la loi avec sévérité.

Plaidoirie

Une Me Roux, du barreau d'Ajaccio, qui a la charge de défendre le prévenu Chiappe.

Au début de ses observations l'honorable défenseur s'étonne de ce que l'organe du ministère public n'ait pas abandonné les poursuites. Cette affaire se présente sans preuves, sans même de simples présomptions. L'accusation s'appuie sur un témoignage et sur une expertise ; cependant cette expertise n'a pas été concluante ; aussi on aurait dû procéder à une contre expertise ; et si les conclusions du nouvel expert étaient conformes à celles du premier la situation de la défense se serait trouvée considérablement aggravée, et au contraire les conclusions étaient différentes, le système de l'accusation se serait complètement écroulé. Cette contre expertise a été refusée. Mais les jurés doivent tenir compte à l'accusé de la situation qui lui est faite.

Dans cette affaire, très obscure, on doit surtout se préoccuper des antécédents de la victime, dont le casier judiciaire est plus chargé que celui de l'accusé ; c'était un homme extrêmement violent ; il en a toujours voulu à ceux qui ont donné des indications à la gendarmerie pour lui permettre d'arrêter son fils, qui a été un bandit très redoutable.

Les antécédents judiciaires de Chiappe ne sont pas très graves, et ne font pas prévoir que celui ci a pu commettre un pareil crime.

Me Roux examine très longuement les circonstances de cette affaire, dans une discussion très claire et très serrée, il démontre que le système de l'accusation n'est pas établi d'une façon indiscutable et tel qu'il devrait l'être lorsqu'on requiert une peine aussi grave que celle que M. l'avocat général a requise ; la fragilité de ce système ressort dès qu'on examine d'un peu près les arguments fournis par l'accusation. Des faits ainsi exposés, il résulte que l'accusé n'a pas agi en état de légitime défense.

Dans une très belle péroraison Me Roux supplie MM. les jurés de rendre un verdict en faveur de son client un verdict de non culpabilité.

Le Verdict

Usant de son pouvoir discrétionnaire M. le président fait poser à MM. les jurés la question de provocation.

Après une courte délibération le jury rapporte un verdict affirmatif sur la question de meurtre ainsi que sur la question de préméditation.

En conséquence de ce verdict la Cour condamne Chiappe à la peine de cinq années d'emprisonnement et à cinq années d'interdiction de séjour ainsi qu'à un franc de dommages-intérêts.

Audience d'aujourd'hui :

Beverani Lucie, institutrice, Beveraggi Dominique, cultivateur, demeurant tous deux à Corte, faux en écritures publiques, usage de faux et complicité.

Ministère public : M. Angeli, avocat général.

Défenseur, Me de Carolis.

EMPLOIS
réservés aux sous-officiers

Les sous-officiers dont les noms suivent ont été classés pour les emplois ci-après :

Sous Secrétariat des postes et télégraphes

Commis d'exploitation, M. Tiburi, ajutant au 156e.

Facteur à Paris, MM. Rozbouani, sergent au 45e ; Manenti, maréchal des logis au 29e rég. d'artillerie ; Giudicelli, sergent au 190e ; Rochi, ex sergent au 98e, à Olivese ; Ferrari, ex-caporal au 61e, à Campitello ; Ferati, ex-caporal au 24e rég. d'infanterie coloniale, à Sainte-Ghiacia ; Rocca, ex sergent au 55e ; Paoli, ex-caporal au 34e ; Agostini, ex-caporal au 141e, à Ajaccio ; Maniel, caporal au 3e ; Laurani, ex-caporal au 141e.

Facteur des départements, MM. Cervoni, caporal au 3e régiment d'inf. coloniale ; Michetti, caporal au 45e ; Colombani, ex sergent au 24e rég. d'infanterie coloniale ; Pozzi, caporal au 141e ; Serra, ex-caporal au 113e, à Saint-André de Tallano ; Ottavi, ex-caporal au 8e régiment d'inf. coloniale, à Piedicorte di Caggio ; Andreani, caporal au 3e.

Facteur des télégraphes, M. Tonelli, ex-sergent au 55e, à Bastia.

Facteurs boscos ou ruraux, MM. Clavaldini, sapeur-pompier au régiment de la ville de Paris ; Arrighi, soldat au 23e régiment d'inf. coloniale ; Marcelli, ex-sergent au 3e, à Piazzoli ; Filippini, ex soldat au 55e, à Vescovato ; Bellagamba, ex soldat au 4e rég. d'infanterie coloniale, à Cervione ; Antoni ex-sergent au 3e régiment d'inf. coloniale, à Saliso ; Pasqualini, ex soldat au 33e régiment d'inf. coloniale, à Bastia ; Cerli, ex-soldat au 23e rég. d'inf. coloniale, à Arilone-Ampezzo ; Ferrari, ex soldat au 8e rég. d'inf. coloniale, à Vescovato ; Sarti, ex-soldat au 8e rég. d'inf. coloniale, à Figarella ; Fiocondini, ex soldat au 4e rég. d'infanterie coloniale, à Vescovato.

LIGUE
de Propagande Républicaine
DE BASTIA

Nous sommes heureux d'annoncer à tous nos amis républicains que l'union qui s'était formée entre toutes les fractions du parti républicain de Bastia, au scrutin de ballottage du 20 mai, n'a été ni accidentelle, ni momentanée. Elle est devenue un fait accompli et sera solennellement proclamée prochainement.

Les représentants des diverses opinions républicaines se sont réunis, samedi soir, et après un long échange de vues, ont décidé d'adhérer à la Ligue de Propagande qui devient ainsi le groupement unique des forces du Parti.

Le Comité de la Ligue qui avait été constitué, au début, avec un nombre de membres fondateurs très restreint, considérant qu'il ne représentait pas suffisamment toutes les nuances de l'opinion républicaine, a proposé sa refonte en un comité plus vaste de 21 membres.

Une assemblée générale sera appelée à donner au nouveau comité l'investiture nécessaire pour lui permettre d'élever la voix au nom du parti républicain tout entier.

Cette réunion qui sera précédée d'une conférence a été fixée au 24 juin courant.

Pour prendre part au vote les adhérents devront se faire inscrire soit chez MM. Romagnoli et Brandizzi, soit chez M. Ricci Jean-Antoine, au Faubourg St-Joseph.

Des cartes de la Ligue seront remises contre le versement d'un semestre de cotisations.

Elles donneront accès à toutes les réunions et serviront de moyen de contrôle pour les assemblées générales.

Pour le Comité :

Le Secrétaire général de la Ligue,
DE PIETRI.
9, Boulevard du Palais.

De nombreuses sections sont en formation dans notre arrondissement et l'organisation est en bonne voie.

Les républicains de Corte ont voulu aussi se joindre à nous pour mieux affirmer la solidarité du parti républicain insulaire. Nous les en remercions bien sincèrement, persuadés que leur exemple portera ses fruits et sera suivi par les autres communes de l'intérieur.

SOCIÉTÉS et SYNDICATS

SYNDICAT DES CORDONNIERS. — Le syndicat fait un pressant appel aux ouvrières cordonnières, syndiquées et non syndiquées, de vouloir bien assister à la réunion qui se tiendra ce soir à 8 heures, place Caletta.

Le président, Mallard.

Les mamans bien portantes ont de beaux enfants

Bébé ne profite pas, et quoiqu'on lui donne le sein toujours aussi régulièrement, son poids, depuis huit jours, n'a pas augmenté ; pourtant il ne pleure pas et ne paraît pas malade ; que peut-il bien y avoir ?

Il y a tout simplement que la maman, fatiguée, comme la plupart des jeunes mères, par l'allaitement, et ne prenant que peu ou pas d'exercice, s'anémie et c'est Bébé qui, par contre coup, en pâtit. Pour que Bébé reprenne il faut que la maman lui redonne du bon lait, riche et pur, et pour cela qu'elle se refasse elle-même du sang et des forces.

Les pilules Pink, par leur action puissante sur tout l'organisme, sont le meilleur remède contre l'anémie ; les jeunes mères, à qui nous conseillons de les prendre à la dose de trois seulement par jour, une à chaque repas, trouveront en elles un puissant soutien contre le long surmenage des mois de nourrice.

Madame Louise Uthurali.

Madame Louise Uthurali demeurant à Biarritz 31, Avenue des Pyrénées, devenue très anémique à la suite de l'allaitement de son enfant, a été guérie par les pilules Pink ; voici en quelle sa nus écrit :

« A la suite de mes couches et en nourrissant mon enfant j'étais devenue très anémique et je ressentais une grande fatigue, j'avais des tiraillements d'estomac et beaucoup de difficulté à digérer, j'avais souvent des bourdonnements et des étourdissements, je dormais mal et j'avais des cauchemars terribles. J'avais consulté deux médecins, mais les remèdes ne m'avaient que fort peu soulagée. Ayant entendu dire par beaucoup de personnes du bien des pilules Pink je résolus d'en prendre ; dès la première boîte j'ai senti que les forces me revenaient et au bout de quatre boîtes j'étais tout à fait remise. »

Les pilules Pink agissent directement sur le sang et guérissent toutes les maladies qui ont leur source dans un affaiblissement du sang. Elles sont souveraines contre l'anémie, la chlorose, la faiblesse générale, les maux d'estomac, les rhumatismes, la neurasthénie. Elles sont en vente dans toutes les pharmacies et au dépôt : pharmacie Goblin, 23, rue Balle, Paris, trois francs cinquante la boîte, dix-sept francs cinquante les 6 boîtes franco.

Exiger les véritables pilules Pink, celles qui portent sur les boîtes, sur papier rose, ces cinq mots typiques : PILULES PINK POUR PERSONNES PÂLES.

Petite Gazette

Variations Atmosphériques du 15 juin

Thermomètre — 7 heures du matin + 21 0 à midi + 24 3 à 6 heures du soir + 23 0
Maxima + 25 8 Minima + 18 0

Baromètre — 7 heures du matin, 755 mm. à midi, 755 mm. 6 heures du soir, 753 mm.

Vent. — Dans la matinée, NE. modéré. Dans l'après-midi, E modéré.

Etat du ciel, quelques nuages.

Pluviomètre, à 7 h. du matin : 0 mm

A l'arrivée

M. le général de division Joly, commandant le génie du gouvernement militaire de Paris, président de la commission de télégraphie militaire et de la commission d'aérostation militaire, membre de la commission mixte des travaux publics, du comité technique du génie et du comité consultatif des poudres et salpêtres.

M. Niewenglowsky, inspecteur général de l'instruction publique.

Descendus au Grand Hôtel Lingénieur.

M. l'intendant militaire Paltre, directeur du service de l'intendance du 15e corps d'armée, descendu à l'Hôtel de France.

Licence en droit

Les droits d'examen, de certificat d'aptitude et de diplôme à percevoir au profit du Trésor public pour la licence en droit, telle qu'elle est organisée par le décret du 1er avril 1905, restent fixés à la somme de 740 francs et sont répartis de la manière suivante :

1er examen du baccalauréat. — 2 épreuves à 60 fr., 2 certificats d'aptitude à 30 fr.

2e examen du baccalauréat. — 2 épreuves à 60 fr., 2 certificats d'aptitude à 30 fr., diplôme, 100 fr.

Examen de licence. — 2 épreuves à 60 fr., 2 certificats d'aptitude à 30 fr., diplôme, 100 fr.

Nécrologie

A une heure de relevée, ont eu lieu hier, les obsèques de M. Sylvestre Oserti, patron boucher, qui a succombé, à l'âge de 49 ans, à la maladie qui le minait depuis longtemps.

L'absoute a été donnée en la paroisse Sainte-Marie, en présence de ses nombreux parents, auxquels s'étaient joints la plupart des amis que le regretté défunt comptait dans notre ville, où il était établi depuis longtemps déjà, et où il s'était créé tant de sympathies.

Nos adressons à Mme Oserti et à sa famille toutes nos condoléances.

Manufactures de l'Etat

Ont été nommés commis de culture de 8e classe, MM. Vincenti Jean-André, adjudant au 63e, dans la direction de Bordeaux ; Rustecucci Joseph-Antoine, adjudant au 126e, dans la direction de Tonneins ; Pisani Auge, adjudant au 142e, dans la direction de Grenoble.

Acte de probité

M. Toussaint Lamberti est venu déposer dans nos bureaux une « drazine » montée en argent, qu'il a trouvée sur la place Saint Nicolas et que nous tenons à la disposition de la personne qui l'a perdue.

Nous félicitons M. Lamberti pour cet acte de probité.

A louer

A louer pour la saison d'été, appartement meublé, Villa Marmoraggia.

S'adresser au bureau du journal.

— Appartement de 6 pièces, au 5e étage, n° 32, boulevard Paoli.

S'adresser au bureau du journal.

A vendre

— Maison composée d'un entresol, 1er et 2e étage, à vendre en tout ou en partie, située sur la place du Marché aux Poissons, dite maison Gaie zzoni.

S'adresser pour renseignements à Mlle Ciavaldini, à Cardo.

Mots de la fin

Entendu hier soir, à la plage de Toga.

Madame X. est assise là comme une statue de marbre ; elle sourit toujours froidement comme le marbre seul peut sourire.

NOUVELLES RELIGIEUSES

Itinéraire de la procession de la Fête-Dieu qui aura lieu à Saint-Jean, dimanche 17 juin, à 5 heures du soir.

Rue Saint-Jean, rue des Terrasses, montée de la Fontaine Neuve, boulevard Paoli jusqu'à la rue Miot, rue Miot, cours Sébastiani, rue Neuve, marché aux Poissons, rue des Zéphirs, rue Saint-Jean.

La procession ne pourra suivre l'itinéraire habituel, la rue du Lycée étant toujours obstruée par les travaux de reconstruction des maisons écroulées.

Etat-Civil

NAISSANCES

Cinquini Benjamin-Louis-Napoléon.

DÉCÈS

Oberti Sylvestre, marchand boucher, marié, 49 ans, de Murzo.

Meconi Jeanne-Pauline, 1 an, de Bastia.

Poli Antoine-Joseph, maçon, marié, 35 ans, de Santa Reparata de Balagne.

DERNIÈRES NOUVELLES

Service télégraphique spécial du *Petit Bastiais* 00318

BOURSE DE PARIS

13 juin — 13 juin.
Rente 3 0/0 anciens 98.20 — 98.10
Rente 3 0/0 nouvelle 98.90 — 97.85
ex-coupon.

Nouvelles Militaires

Génie

Paris, 15 juin.

M. Forfert, officier d'administration de 1re classe du service du génie, à Rennes, passe à la direction de Bastia.

— M. Geay, officier d'administration de 2e classe du service du génie, à Bonifacio, passe à la direction de Grenoble.

Nomination

Paris, 15 juin.

M. Mattei, commis des Ponts-et-Chaussées, de 4e classe, dans le Bouches-du-Rhône, sera attaché, à partir du 1er juillet, au service ordinaire de la Corse.

LOTERIE DES Enfants Tuberculeux D'ORMESSON

Premier tirage

Paris, 15 juin.

Ce matin a eu lieu, au Crédit foncier de France, le premier tirage de la Loterie des Enfants tuberculeux d'Ormesson.

Le gros lot de 100.000 fr. a été gagné par le

numéro 5 314.954.

Le lot de 20.000 francs a été gagné par le

numéro 1.097.543.

Le lot de 10.000 francs a été gagné par le

numéro 3.317.274

Le lot de 5.000 francs a été gagné par le

numéro 3.097.067.

Les numéros 186 434, 4.025.403. — 5.096 440, 2.878 032. — 1.610.425, gagnent chacun 1.000 francs.

Le numéro qui a gagné le gros lot de 100.000 francs, n'étant pas placé, ce lot est reporté au tirage du 15 janvier 1907.

Tirages financiers

Paris 15 juin.

Obligations de Panama

Le gros lot de 250.000 francs a été gagné par l'obligation à lots numéro 1.383 900.

Le lot de 100.000 francs a été gagné par le numéro 1.185.493.

Bons de la Presse

Le Bon numéro 87.122 gagne 1.000 francs.

Le Bon numéro 131.464 gagne 1.000 francs.

Obligations de Suez

L'obligation portant le numéro 429.939 gagne 150.000 francs.

Les obligations portant les numéros 66.397 et 254.441 gagnent chacune 25.000 francs.

Les obligations portant les numéros 209.047 et 225.715 gagnent chacune 5.000 francs.

Ville de Paris 1865

L'obligation numéro 564.734 gagne 150.000 francs.

L'obligation numéro 110.616 gagne 50.000 francs.

L'attentat de Madrid

Service religieux

Paris, 15 juin.

Une messe d'actions de grâces a été dite ce matin, à 8 heures, en la chapelle de la Vierge, à Saint-Roch, pour célébrer l'heureuse préservation des jours du roi et de la reine d'Espagne.

L'ambassadeur d'Espagne à Paris, ainsi que tout le personnel de l'ambassade et du consulat général assistaient à cette cérémonie.

On remarquait également dans l'assistance la plupart des notabilités espagnoles de Paris.

LE Roi du Cambodge *à Marseille*

Marseille, 15 juin.

S. M. Sisovath a visité de nouveau aujourd'hui l'Exposition coloniale, mais cette visite s'est faite, pour ainsi dire, *incognito*.

Le roi du Cambodge n'était accompagné que de ses ministres et de son interprète.

LE COURONNEMENT du Roi de Norvège

La mission française

Cherbourg, 15 juin.

Le croiseur-cuirassé « Amiral-Aube, » de l'escadre du Nord, a appareillé de Cherbourg pour la Norvège, ayant à bord la mission chargée de représenter la France au couronnement du roi Haakon.

La mission danoise

Copenhague, 15 juin.

Le prince-héritier de Danemark et la princesse, sa femme, se sont embarqués aujourd'hui sur le yacht royal « Dannebrog » pour aller assister au couronnement du roi et de la reine de Norvège, qui aura lieu le 22 juin, à Drontheim.

Le yacht royal est escorté par le cuirassé « Herluf Trolle. »

LES GRÈVES

AGEN

Agen, 15 juin.

Les ouvriers maçons et tailleurs de pierre sont en grève.

Ils réclament une augmentation de salaire, quelques entrepreneurs semblent disposés à faire droit aux revendications des grévistes.

Aucun incident à signaler.

GRENOBLE

Grenoble, 15 juin.

Les ouvriers maçons et manœuvres se sont mis en grève.

Une réunion aura lieu demain entre les délégués des patrons et des ouvriers pour arriver à une entente.

Les grévistes sont très calmes.

COUR DE CASSATION

LA REVISION du procès Dreyfus

Paris, 15 juin.

L'affaire Dreyfus a été appelée aujourd'hui devant la Chambre criminelle de la Cour de cassation.

La Cour a examiné à huis clos le dossier secret militaire.

LE PARLEMENT
Chambre des Députés

Présidence de M. BRISSON

La séance est ouverte à 2 heures.

L'un des secrétaires donne lecture du procès-verbal de la dernière séance qui est adopté.

Vérification des pouvoirs

La Chambre reprend l'examen des opérations électorales dans plusieurs circonscriptions.

Ces élections sont validées sans discussion.

Interpellation sur la politique générale DU CABINET

L'ordre du jour appelle la suite des interpellations sur la politique générale du Cabinet.

M. Lasies

député du Gers, voudrait que le gouvernement laisse les braves gens tranquilles.

Il critique le programme des radicaux et dénonce la candidature officielle.

Vif incident

M. Bietry

demande qu'elle sera l'attitude du gouvernement à l'égard de la classe ouvrière.

Il s'élève contre les agissements des socialistes et critique violemment leur attitude.

— Violentes interruptions sur les bancs des socialistes.

M Coutant

député de la Seine, interrompt de sa place et s'écrie en s'adressant à l'orateur : « Tu nous dégoûtes. »

Le président intervient et demande à l'interrupteur le respect pour tous.

M. Labori

proteste contre les interruptions trop nombreuses et réclame pour tous les députés, le droit de parler.

Un grand tumulte se produit et, malgré l'intervention de M. Brisson, il se prolonge durant près d'un quart d'heure.

Plusieurs députés sont rappelés à l'ordre.

M. Bietry

reprend la parole. Il demande la neutralité du gouvernement entre les syndicats indépendants et fédérés et les syndicats libres qui sont plus nombreux.

L'orateur combat le collectivisme et vante la propriété individuelle.

Il soutient que les radicaux n'ont pas de programme.

M. Bietry, qui parle au milieu des interruptions de l'extrême-gauche, termine son discours en attaquant le fonctionnarisme envahissant qui constitue un véritable fléau pour le pays.

M. Ceccaldi

critique l'intervention de certains préfets contre les élus républicains.

L'orateur engage le gouvernement à prendre des mesures contre les fonctionnaires réactionnaires.

Il demande une République meilleure pour les ouvriers et signale de nombreux magistrats qui ont fait du chantage judiciaire.

M. Ceccaldi poursuit son discours au milieu du bruit et des interruptions.

En terminant l'orateur attaque violemment le préfet de l'Aisne, ce qui lui vaut de nouvelles interruptions.

La suite de la discussion est renvoyée à vendredi la prochaine séance.

La séance est levée et renvoyée à lundi, à 2 heures.

EN RUSSIE
LA RÉVOLUTION
BIELOSTOK

Explosion d'une bombe

Saint-Pétersbourg, 15 juin.

On télégraphie de Bielostok :

Un anarchiste juif a jeté une bombe sur la procession de la Fête-Dieu.

Plusieurs personnes ont été blessées.

Les chrétiens ont riposté en massacrant les juifs et en pillant leurs boutiques.

Trente juifs ont été tués, et cent dix blessés.

Les juifs quittent la ville.

Plusieurs arrestations ont été opérées.

A YANOW

Horrible Assassinat
D'UNE FAMILLE ENTIÈRE

Le plus jeune est forcé d'assister à l'assassinat des neuf membres de sa famille.

Saint-Pétersbourg, 15 juin.

Un horrible assassinat a jeté la consternation dans la ville d'Yanow, province de Volhynie.

Cinq individus ont donné la mort aux membres de la famille Beltinger.

Les assassins ont forcé le plus jeune fils de M. Beltinger, à peine âgé de 13 ans, à tenir la bougie allumée pendant qu'ils tuaient son père, sa mère et ses frères et sœurs.

Le vol est le mobile du crime.

Les meurtriers ont été arrêtés.

DANS LES PROVINCES

Saint-Pétersbourg, 15 juin.

Les nouvelles qui parviennent de l'intérieur sont toujours inquiétantes.

Les troubles agraires commencent à se produire dans les provinces de Tver, Riazan, Novgorod et Podolie.

Les propriétaires quittent leurs campagnes.

MAISON ROGIALLI
Tailleur
Place Saint-Nicolas, Bastia (Corse)
Saison Printemps-Eté

M. Rogialli engage sa clientèle à visiter ses magasins, où elle pourra se rendre compte des assortiments de draps et lainage haute nouveauté qu'il vient de recevoir pour la saison Printemps-Eté et qu'il vend à des prix très modérés.

Complets fantaisie sur mesure, coupe irréprochable, doublés soie.

Complets cheviotte bleue et noire, peigné Roubrix, confection soignée, de 35 à 100 francs.

Pantalons drap, haute nouveauté, de 12 à 30 francs.

Gilets fantaisie, dernière mode, de 42 à 20 francs.

Assortiment considérable de **cravates, bretelles, pochettes, faux-cols**, etc.

Grand entrepôt de Vins
CORSES, D'ALGÉRIE & D'ITALIE
ORESTE BIAGINI
5, Avenue Carnot, Bastia
GRAND PRIX
à l'Exposition Internationale de Bastia
VINS DE TABLE
D'ALGÉRIE : Rouge, 0,30 et 0,35 c. le litre. Blanc, 0,50 c. le litre.
DU PAYS : Rouge 0,30 et 0,35 c. le litre. Blanc à 0,40 c. le litre.
VIN A DESSERT
pouvant être mélangé avec
0,60 à 1 fr. la bouteille (verre à rendre)
VIN DE CHIANTI (Italie)
4 fr. 25 le fiasco de 2 litres 1,2 environ
Vins mousseux 4 fr. 25.
Muscat de Frontignan à 4 fr.
Vermouth de Turin à 1 fr. 20.
Vin de Malaga à 1 fr. 20.
Vin Madère, Gantzner, 1 fr. 20.
Apéritif « Le Puf » 1 fr. 25.
Quinquina « Ponpont, » 1 fr. 20.
HUILE D'OLIVE pure garantie
1 franc le litre.
LIVRAISONS A DOMICILE
Conditions spéciales pour le Gros
Le Maison prête le matériel à titre gracieux.
Dépositaire de la Société Hollandaise. — Planches de Fin tercio de toutes dimensions. Lattes à plafonds et Liteaux pour toitures. Chevrons, poutres et madriers. Bois de toutes dimensions sur commande.
Sciure de bois de pin, blanche 1 fr. le sac

VIN DU NEBBIO
Domaine de Tuda
Vin rouge **0,35** le litre.
Vin blanc **0,40** id.
17, rue des Terrasses, au coin de la descende de la Fontaine Neuve.

TRANSPORTS DIRECTS
entre Bastia
et les ports du Nord
Services bi-mensuels de vapeur de BASTIA pour
LONDRES, LIVERPOOL, NEWCASTEL ANVERS, HAMBOURG
et les ports d'ESPAGNE
Pour dates des départs et tous les renseignements s'adresser à
Mr ARTHUR C. SOUTHWELL
Bastia.

CHOCOLAT MENIER

COMPAGNIE MÉDITERRANÉENNE DE NAVIGATION
NOUVEAUX SERVICES RAPIDES
Corse — Algérie — Tunisie — Italie

Départs de
Marseille . . Vendredi midi.
Nice . . . Samedi, 4 heures s.
Bastia . . Dimanche midi.
Tunis . . Mardi, 4 heures s.
Bastia . . Jeudi, midi

Arrivées à
Nice. . . . Samedi, 8 heures m.
Bastia. . . Dimanche, 4 heures m.
Tunis . . . Lundi, matin.
Bastia . . . Jeudi, 4 heures m.
Marseille. . Vendredi, 6 heures m.

PHAÉTON

A vendre. Pour tous renseignements s'adresser à M. Bernacchi, rue de l'Opéra, Bastia.

LE COMPTOIR GÉNÉRAL

de valeurs à lots, 6, rue Papère, Marseille, demande Agents pour la vente à crédit de ses obligations à lots. Conviendrait à courtiers, voyageurs, magasiniers, employés en caisseurs, etc. Fortes remises.

Mme MASSEL-WOOD

« Chirurgien-dentiste

a l'honneur de prévenir sa nombreuse clientèle que son cabinet est ouvert tous les jours à **Ajaccio**, de 8 heures du matin à 4 heures du soir, **Cours Grandval**, en face Carbonati, photographe, et à **Bastia**, **1, rue de l'Opéra**, en face des magasins Orenga,

du 1er au 8 de chaque mois.

LIBRAIRIE OLLAGNIER

ENCRIERS

A fermeture automatique élastique

Système Colombani

Encriers classiques. — Encriers portatifs. — Encriers administratifs. — Encriers de fantaisie. — Encriers réclames.

LA GRAINE St-VINCENT

guérit radicalement

CONSTIPATION

Hémorroïdes, Maladies du Ventre Foie, Vessie, Voies urinaires

Procure à Tous

Santé, Vigueur

A. DETHOREY, Phien spécialiste, NANCY envoi contre mandat

Boîte 2 francs. — Dans toutes les Pharmacies

Atelier de dorure

SAUVEUR MAGGIOTTI, Doreur

Rue des Terrasses, Bastia

Travaux et réparations d'objets d'Eglise

Chandeliers, Reliquaires, Trônes, Crucifix, Statues, Croix, etc., etc.

Ces travaux sont exécutés avec soin et à des prix modérés.

Exécution de travaux de dorure dans les églises, aussi que dans les appartements.

Indispensable aux Campagnes

JE SUIS EN PARFAITE SANTÉ

POUVEZ-VOUS EN DIRE AUTANT ?

UNE PALPITATION

Un malade m'écrit :

« Je souffrais horriblement de palpitations de cœur, de battements de tempes et de nuque, de douleurs dans la région du cœur, de suffocations, de vertiges, de bourdonnements d'oreilles, de sommeil agité, de cauchemars, etc. Depuis que j'emploie l'Electro-Vigueur, je ne ressens plus rien de tout cela. Je dors bien, je digère bien, je me sens gai. »

POUR LES INCRÉDULES

Une preuve vaut mieux que cent mots. Nous publions chaque semaine des lettres de la vraie vie, qui ne laissent aucun doute sur la sincérité des malades qui nous écrivent. Demandez-nous dans votre intérêt notre brochure illustrée gratuite. Elle vous dira le nom de plusieurs centaines de malades qui ont employé l'Electro-Vigueur et vous donnera leur adresse. Ecrivez-leur, ils vous répondront.

Notre personne affaiblie demande à **se sentir** vigoureuse de nouveau ; à **se sentir** réellement — avec la joyeuse ébauche de la vie nouvelle — à **se sentir** utile ; à **se sentir** le cœur et l'esprit infusé à nouveau dans son corps une ardente vitalité ; à **se sentir** le magnétique enthousiasme de l'énergie de jeunesse ; à **se sentir** heureuse, gaie et remplie de joyeuses impulsions ; — en un mot, à **se sentir** débarrassée d'excès de découragement, d'égarement cérébral, de cette lugubre et stupide sensibilité ; à avoir confiance en soi, l'estime de soi-même et l'admiration des hommes et des femmes.

Tels sont les désirs de toute personne, et ces désirs peuvent être réalisés.

L'ÉLECTRO-VIGUEUR

rend l'homme supérieur ; il fait tressaillir les nerfs de la joyeuse activité juvénile ; il remplit le cœur d'une sensation de bonheur, fait tout voir sous un aspect agréable et rend les muscles aussi durs que des barres d'acier.

L'ÉLECTRO-VIGUEUR opère ainsi pendant votre sommeil par l'Electricité, énergie de la nature.

Brochure Gratuite Expédions les malades de cette brochure franco et sous enveloppe.

Si vous le pouvez, venez vous-même. Consultation médicale gratuite de 10 h. à 6 h. 30. Dimanche de 10 h. à 1 heure.

BON pour le livre illustré gratuit valant 6 francs

Docteur R.-N. MACLAUGHLIN 14, bd Montmartre, Paris.

Prière de m'envoyer votre livre gratis sous enveloppe.

Nom .....

Adresse .....

Dr R.-N. MACLAUGHLIN, 14, Boulevard Montmartre, PARIS

A VENDRE

A vendre : Calèches, Victoria, Cabriolet et Charrettes ; prix avantageux

S'adresser au concierge de Togo

TOUSCOING 1903

ANCIEN CABINET PRADÈRE

PIERRE SABATÉ

Chirurgien-Dentiste du Lycée

SUCCESSEUR

DENTS & DENTIERS (Systèmes perfectionnés)

OBTURATION & EXTRACTION DES DENTS sans douleur

Bd Paoli, 18, au 1er

Maison Benedetti

M. P. SABATÉ a l'honneur de prévenir sa nombreuse clientèle, d'avoir à sa nouvelle adresse, 18, Boulevard Paoli, au 1er étage, la même installation qu'à son ancien cabinet, Cours Napoléon, et qui empêchent des souffrances inutiles à la santé pour la perfection de toute artificielle.

Le Directeur-Gérant,

J.-B. OLLAGNIER,

Bastia, Imprimerie Ollagnier.

LA FORTUNE POUR TOUS

Pas de Combinaisons

Opérations simples et précises

Tout le monde doit et peut se constituer un capital et essayer de gagner un de ces gros lots.

Les tirages ont lieu SIX fois par an :

15 avril, 15 août, 15 décembre	à chaque tirage	15 février, 15 juin, 15 octobre	à chaque tirage
1 lot de fr.	500.000	1 lot de fr.	250.000
1 —	100.000	1 —	100.000
1 —	10.000	1 —	10.000
2 —	5.000	2 —	5.000
5 —	2.000	5 —	2.000
50 —	1.000	50 —	1.000

PROCHAIN TIRAGE 15 JUIN

Le titre est payable en 24 versements mensuels, dont

5 francs en souscrivant

Dès le 1er versement, l'acheteur devient propriétaire d'un titre Panama et participe seul pour l'intégralité des lots à tous les tirages, jusqu'à ce que son numéro sorte, soit avec un de ces lots, soit remboursé à 500 francs.

Adresser mandat et correspondance

COMPTOIR GÉNÉRAL DE VALEURS A LOTS

G. Rue Papère, Marseille

OUTILS pour AMATEURS et INDUSTRIE

SCIES : RUBAN, TRUIE, MACHINES Lyon

OUTILS FRANÇAIS et AMÉRICAINS pour Bois et Métaux

LA SCIE Lyon

Cordonnerie Modèle

Bastia, 33, Boulevard Paoli, 33, Bastia

Eugène PERICCHI, propriétaire

Saison Printemps-Eté 1906

Grand choix de chaussures pour Hommes, Dames et Enfants

Rayon spécial de chaussures de luxe

Grand assortiment de chaussures en couleurs

Choix considérable de pantoufles

Prix très réduits

M. Eugène PERICCHI a l'honneur d'informer ses nombreux clients de l'intérieur et du Cap qu'il reçoit les ordres par correspondance et tous les soins seront apportés à leur prompte exécution.

La Maison se charge des réparations

HOTEL D'EUROPE

ADÉLAÏ DE COLOMBANI

Bastia. — 3 et 5, rue de l'Opéra — Bastia

Cet Hôtel se recommande par sa belle situation, au centre de la ville, à proximité des principaux établissements.

Il possède, en outre, un superbe jardin éclairé à l'acétylène, où les clients peuvent prendre leur repas pendant l'été.

Banquets — Noces — Festins

Pension à des prix modérés

ORFÈVRERIE CHRISTOFLE

COUVERTS

Envoi franco du Catalogue

MANUFACTURE : 56, Rue de Bondy, Paris.

La marque de fabrique CHRISTOFLE

Cie CHRISTOFLE

Réargenture de tous objets

MANUFACTURE : 56, Rue de Bondy, Paris.

Notre Représentant à Bastia est M. Ignace VIALE 1 Filse, 25, Bd Paoli

Royal Windsor

LE CÉLÈBRE RÉGÉNÉRATEUR DES CHEVEUX

AVEZ-VOUS DES CHEVEUX GRIS ? AVEZ-VOUS DES PELLICULES ? VOS CHEVEUX SONT-ILS TOMBENT-ILS ?

Employez le ROYAL WINDSOR, qui rend aux Cheveux gris la couleur et la beauté naturelles de la jeunesse. Il arrête la chute des Cheveux en huit jours. Il développe les Cheveux naissants. Il est le SEUL Régénérateur des Cheveux scientifique. Résultats inespérés. Il donne de la force, de la souplesse et de la beauté aux Cheveux les plus ternes. Il fait repousser les Cheveux tombés et les Cheveux sur les Parties dénudées. Il empêche les Pellicules de se former. Il est le plus parfait des Toniques pour la Tête. Il est le plus parfait des Toniques pour la Tête. Il est le plus parfait des Toniques pour la Tête.

ENTREPOT : 28, rue d'Enghien, PARIS

Nouvel Envoi franco sur demande du Prospectus contenant détails et attestations

Demandez et offrez dans tous les Cafés le MARC MATTEI, apéritif supérieur

MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION

Chaux hydrauliques et Ciments, marques de Villeneuve et Lafarge du Teil. — Plâtres gris et blanc. Carreaux-Mosaïques en ciment. — Briques plates et rondes. — Carreaux. — Tomettes — Tuyaux en poterie et en grès.

FERS A PLANCHER

Fers à barres : Plats, Ronds, Carrés, Fil de fer, Rances artificielles.

TUYAUX EN FONTE, EN GROS

Appareils Sanitaires

Charles CLÉMENT & Cie

Entrepôts aux Magasins Généraux & Boulevard de Cardo, 1

Aux tempéraments délicats offrez un

VIN DU CAP CORSE

à base de Quinquina

de la Maison L.-N. MATTEI & Cie — BASTIA (Corse)

Apéritif Tonique Fortifiant

Ce vin que nous offrons avec confiance aux Consommateurs diffère complètement de tous ceux connus à ce jour ; d'un goût agréable au palais, il est à la fois tonique et apéritif.

Pris avant les repas, il excite l'appétit, puis après il active et facilite la digestion.

Demandez dans tous les bons Etablissements un Vin du Cap Mattei

XXXIe ANNÉE — DIMANCHE 17 JUIN 1906 — No 102

Le Petit Bastiais

5 CENTIMES — JOURNAL QUOTIDIEN — 5 CENTIMES

Rédaction & Administration : 2, Boulevard du Palais, Bastia

J.-B. OLLAGNIER, Directeur

Les annonces sont payables d'avance et reçues aux Bureaux du Journal.

Petites divers, 1 fr. — Réclames (3e page), 0.75 — Divers, 0.30 — Judiciaires, 0.25

ABONNEMENT (Payable d'avance)

	3 mois	6 mois	1 an
Corse	2 fr.	4 fr.	8 fr.
Autres Départ.	3 fr.	6 fr.	12 fr.

Union postale, et Amérique Nord : le port en sus.

On ne répond pas des manuscrits déposés.

Isoline rêve

(*Extrait de* MISSEL PASSIONNÉ).

Or, quand vous êtes loin, ô mon doux chevalier,
Je suis Celle qui rêve au passage de l'Heure ;
Celle qui vous attend ; Celle qui, parfois, pleure,
En étant, solitaire, et gardant le foyer.

Et quand vous chevauchez aux landes inconnues,
Que le matin vous baigne en ses ors glorieux,
Moi, je chante, tout bas, mes chansons ingénues,
Et je rêve à vos yeux !

Et tandis que midi changore sa fanfare ;
Que s'endort, sans soucis, à l'ombre de la tour,
Le ménestrel joyeux, la main sur la guitare,
Je rêve à votre amour !

Et lorsque le vent froid sanglote dans les harpes
Qu'aux vespres les lutins suspendent dans les bois,
Moi, je tisse pour vous de soyeuses écharpes,
Rêvant à votre voix !

Maintenant que la flamme, au foyer, chante et danse,
Qu'elle vient, en pudeurs, à mon front se poser,
Dans le soir ouaté de lune et de silence,
Je rêve à vos baisers !

Et plus tard, dans la nuit, quand au seuil d'une auberge
Résonne votre pas, ô seigneur fier et doux,
Je prie, en votre nom, Notre Dame la Vierge,
Et m'endors avec vous !

EDNA DE RIBEIL.

LE CALENDRIER

Fête d'Aujourd'hui : Saint Rainier.
Soleil : (heure nationale)
Lever, 3 h. 55 m. — Coucher, 7 h. 10 s.
Dernier quar., le 13. — Nouv. Lune, le 21
Fête de Demain : Saint Marcellien.

16 JUIN

Types Corses

Qui de nous n'a connu, n'a entendu, coudoyé tout au moins *l'homme qui intrigue ?* C'est à la fois un être drôlatique et agaçant. Sa principale, son unique préoccupation est de se livrer à des combinaisons qu'il croit machiavéliques, qui sont souvent idiotes. *Intriguer*, c'est-à-dire circonvenir les uns et les autres pour en obtenir des faveurs, lui paraît le but suprême de l'existence ; acquérir une réputation d'*influence* constitue à ses yeux la plus grande gloire qu'un homme intelligent puisse atteindre. Tout alimente en lui cette monomanie ; procès, emplois publics ou particuliers, faveurs administratives, tout est occasion pour lui de déployer ses talents. Ainsi que Titus, de classique mémoire, il considère sa journée comme perdue, si, durant vingt-quatre heures, il n'a pas assommé quelqu'un de ses demandes sanguenues. Quand il n'a pas à s'occuper de lui-même ou des siens, il s'empresse d'offrir ses servitudes au premier venu ; il comule même, et éprouve une satisfaction intime à mener trois, quatre et six *intrigues* de front. Son imagination constamment en travail lui fait prendre des vessies pour des lanternes ; à propos de circonstances insignifiantes, il construit un échafaudage d'inductions et de déductions plus absurdes les unes que les autres.

Ne lui dites pas qu'un tel a gagné un procès, parce qu'il avait raison, qu'un contribuable a été dégrevé parce qu'il était pauvre, qu'un employé a eu de l'avancement parce que c'est un bon serviteur, qu'un soldat a été nommé caporal parce qu'il le méritait, etc., etc. Ne lui dites pas cela, car aussitôt il clignera de l'œil et hanssera les épaules avec une telle exoression de mépris pour votre naïveté, que vous en rougirez involontairement. Que si, reconnaissant votre infériorité intellectuelle, vous le priez de vous éclairer, il vous révélera le dessous des cartes, et vous démontrera que Talleyrand n'arrivait pas à sa cheville. Si l'affaire dont il a bien voulu s'occuper aboutit au résultat désiré, il vous prouvera qu'il en a tenu tous les fils comme l'araignée qui travaille au centre de sa toile ; si, au contraire, il y a eu insuccès, soyez sûr qu'on n'a pas suivi de point en point les conseils qu'il a donnés.

C'est qu'il n'est pas donné au premier venu de savoir *intriguer* ; si votre astre, en naissant, ne vous a point octroyé ce je ne sais quoi que notre homme vous indique en plaçant son index sur la hauteur de l'œil, si cette faculté innée vous a été refusée par la nature, il faut y renoncer. Vous restez confondu dans la tourbe vulgaire des malheureux destinés au rôle de dupes, à moins que le sort clément ne place sur leur chemin *l'homme qui sait intriguer*.

Bisogna aver dei mezzi ! Tel est le principe absolu de cet être bizarre dont j'essaie d'esquisser la physionomie. Bien entendu, ces *mezzi*, il les possède tous ; si directement il ne connaît pas le patron, le potentat qui dispense les faveurs, il ne le tient pas moins par des aboutissants sans nombre, il sait les divers chemins par lesquels on peut arriver jusqu'à lui ; il a surpris même, par l'intermédiaire de sa cuisinière, le secret de ses faiblesses gastronomiques. Au reste, rien ne rebute cet homme audacieux ; qu'importe les mauvaises humeurs, les rebuffades auxquelles est exposé tout quémandeur persévérant ? Sa réputation d'*influence* est un baume souverain qui guérit les blessures d'amour-propre qu'il peut recevoir. Il se figure qu'on parle de lui, dans les villages, à la veillée, et que les pères le signalent à leurs enfants comme le *Deus ex machind*, et, ainsi que le personnage de la comédie, il se frotte les mains en se disant avec amour : « Quel coquin que je suis. »

Si ce singulier personnage était aussi inoffensif que la mouche du coche, il n'y aurait qu'à en rire. Malheureusement il fait du mal, beaucoup de mal. A force d'étaler ses manœuvres, à force de répéter que tout est possible au moyen d'intrigues, il persuade à une foule de *badauds* que la justice n'est qu'un nom, et que les *protections* viennent à bout de tout. Il fausse les idées des pauvres gens, il oblitère leur sens moral, il enlève peu à peu aux chefs de service le prestige qui leur est si nécessaire, en un mot, il joue un rôle corrupteur pour ceux qui l'écoutent, un rôle de calomniateur pour ceux dont il se targue de surprendre la religion. Aussi, faut-il faire des vœux pour que ce personnage pernicieux disparaisse au plus tôt de notre pays.

XXX.

Tout à l'Etat

Au cours des discussions motivées à la Chambre par le projet de rachat du réseau de l'Ouest, on nous a dit et répété sur tous les tons que les actionnaires eux-mêmes des Compagnies avaient tout à gagner à l'exploitation directe. Du jour où l'Etat devait devenir propriétaire des réseaux, c'était, selon Saint-Pelletan, l'âge d'or pour tout le monde.

Aujourd'hui un document officiel nous apporte des chiffres qui donnent à réfléchir. On vient seulement — l'administration n'étant jamais pressée — de publier la statistique afférente à l'année 1904 des quantités de houille consommée par nos chemins de fer, qui peut se résumer ainsi :

En 1904, les six grandes Compagnies ont consommé au total 5.112.600 tonnes de houille ou combustible de même nature, dont 1.613.700 tonnes ont été prises à l'étranger.

La Compagnie P. L. M. qui a le réseau le plus étendu a consommé 1.361.000 tonnes. le Nord vient ensuite avec plus d'un million de tonnes, ce qui atteste l'intensité de son trafic. L'Orleans a consommé 825.300 tonnes, l'Est 777.100 tonnes et l'Ouest 759.300 tonnes.

Or, quand on entre dans le détail et qu'on aborde les questions de prix, on est assez surpris de constater que ce sont les chemins de fer de l'Etat qui payent la houille le prix le plus élevé.

Le fait ayant été signalé, non sans quelque ironie, par plusieurs confrères techniques, l'« Humanité », conformément à ses principes, défend le « monopole » et plaide les circonstances atténuantes.

Suivant cet excellent journal, cette cherté de l'achat est due à ce que l'Etat n'a pour ainsi dire point d'exploitation minière dans son réseau, ni dans son voisinage, et que son réseau se trouve également dépourvu de canaux, facilitant l'apport à bon marché de la houille nécessaire.

L'explication peut être ingénieuse, elle n'a qu'un défaut, que signale en ces termes le « Journal des Débats : »

L'administration du réseau de l'Etat paye sensiblement plus cher la houille nécessaire à son exploitation que la Compagnie de l'Ouest, au réseau de laquelle on peut comparer exactement celui de l'Etat. Le prix de revient moyen de la tonne de combustible rossort, en effet, à 20 fr. 22 pour la Compagnie de l'Ouest et à 21 fr. 75 pour l'Etat, soit 1 fr. 53 en plus par tonne. Si l'on considère l'ensemble des six grandes compagnies, on constate que le prix moyen pour elles toutes est, par tonne, de 18 fr. 95. La Compagnie du Nord est celle qui paye le moins cher son combustible : son prix moyen a été par tonne de 15 fr. 95.

Si l'on invoque la géographie, on ne voit pas très bien, en effet, quelles différences peuvent exister pour le transport des houilles, entre le réseau de l'Etat et celui de l'Ouest.

Ce n'est donc pas une simple question de situation qui peut nous faire comprendre pourquoi l'Etat paye son charbon plus cher que les autres Compagnies. Il faut chercher l'explication du phénomène dans ce fait aujourd'hui avéré, que l'Etat est un acheteur déplorable, trouvant toujours moyen de payer les prix forts.

Comme le dit très justement la « Réforme Economique : » La Compagnie privée a le souci, par crainte de sanction, de ménager les intérêts de ses actionnaires. Les fonctionnaires chargés des achats pour l'Etat savent fort bien que le budget payera sans sourciller et sans évoquer des responsabilités, d'ailleurs beaucoup trop difficiles à préciser.

Quand c'est la « princesse » qui paye on serait bien bon de se gêner.

MARIUS CAIRE.

LA DEUXIÈME Revision Dreyfus

On lit dans « l'Eclair :

II

L'affaire Dreyfus fut le principale, on pourrait dire l'unique préoccupation du général André au ministère de la guerre.

Il y était arrivé en avril 1900, un lendemain de l'avortement d'une première tentative en faveur de la revision du procès Dreyfus.

Un sieur Tomps, employé au service de la vérité, agissant par ordre et sous les auspices du président du conseil, M. Waldeck Rousseau, s'était mis en quête de témoignages sur lesquels le gouvernement pourrait s'appuyer pour rouvrir l'affaire ; il s'était adressé à cet effet à des espions de nationalité étrangère et à d'autres personnages plus ou moins tarés. Le plus, dont l'extraction était confiée à Tomps, ne pouvait réussir qu'à la condition de ne pas être éventé ; mais, en dépit des précautions prises, le capitaine Fritsch, du service des renseignements, eut connaissance des louches manœuvres en cours, et fit sur le champ de la révéler publiquement. Du coup, l'échafaudage péniblement édifié par M. Waldeck-Rousseau, de complicité avec Tomps, s'écroula. Le gouvernement se vengea de son échec sur le capitaine Fritsch, qui fut mis en non-activité. Quant au ministre de la guerre de l'époque, le général de Galliffet, qui avait été soigneusement maintenu par M. Waldeck-Rousseau dans l'ignorance de ce qui se passait, il donna sa démission.

***

Le général de Galliffet fut remplacé par le général André, et le nouveau ministre s'appliqua immédiatement à réparer l'échec de la combinaison Tomps. Avant de rouvrir l'affaire Dreyfus sur de nouvelles bases, il voulut être renseigné sur les officiers qui avaient déposé à Rennes contre le condamné, et dont l'intervention aurait pu gêner l'accomplissement de ses desseins. Je fus un des premiers sur qui se porta son attention.

J'étais à cette époque en non-activité, comme je le suis de nouveau aujourd'hui ; j'avais fixé ma domicile effectif en Normandie, tout en conservant officiellement ma résidence à Paris, où j'avais laissé mon ordonnance et un cheval m'appartenant.

Dans le courant du mois d'avril 1900, c'est-à-dire peu de jours après la nomination du général André au ministère de la guerre, je reçus de mon ordonnance une lettre par laquelle ce soldat m'apprenait qu'il avait été invité à fournir au ministre des renseignements à mon sujet. Il avait été appelé près d'un capitaine dont il ignorait le nom, mais qui était un officier d'ordonnance du ministre, attendu qu'il portait, outre de belles aiguillettes neuves, la bande d'or au pantalon. Cet officier lui avait demandé si je venais quelquefois à Paris, quelles personnes j'y voyais, et j'étais riche, si je me livrais à une occupation dans la vie civile. Comme ce soldat hésitait à répondre, le capitaine avait déclaré qu'il parlait au nom du ministre et il avait sommé l'ordonnance de lui faire connaître tout ce qu'il pouvait savoir sur mon compte, à quoi l'ordonnance avait répliqué : « Mais pourquoi le ministre n'interroge-t-il pas lui-même le commandant ? Moi, je ne m'occupe pas de ses affaires personnelles ; je me borne à soigner son cheval. » Et l'officier aux belles aiguillettes n'avait pu en tirer autre chose.

Le lendemain de la réception de cette lettre, j'en reçevais une deuxième, collée du général André, et le nouveau ministre s'appliquait immédiatement à réparer l'échec de la combinaison Tomps. Avant de rouvrir l'affaire Dreyfus sur de nouvelles bases, il voulut être renseigné sur les officiers qui avaient déposé à Rennes contre le condamné, et dont l'intervention aurait pu gêner l'accomplissement de ses desseins. Je fus un des premiers sur qui se porta son attention.

J'étais à cette époque en non-activité, comme je le suis de nouveau aujourd'hui ; j'avais fixé ma domicile effectif en Normandie, tout en conservant officiellement ma résidence à Paris, où j'avais laissé mon ordonnance et un cheval m'appartenant.

Dans le courant du mois d'avril 1900, c'est-à-dire peu de jours après la nomination du général André au ministère de la guerre, je reçus de mon ordonnance une lettre par laquelle ce soldat m'apprenait qu'il avait été invité à fournir au ministre des renseignements à mon sujet. Il avait été appelé près d'un capitaine dont il ignorait le nom, mais qui était un officier d'ordonnance du ministre, attendu qu'il portait, outre de belles aiguillettes neuves, la bande d'or au pantalon. Cet officier lui avait demandé si je venais quelquefois à Paris, quelles personnes j'y voyais, et j'étais riche, si je me livrais à une occupation dans la vie civile. Comme ce soldat hésitait à répondre, le capitaine avait déclaré qu'il parlait au nom du ministre et il avait sommé l'ordonnance de lui faire connaître tout ce qu'il pouvait savoir sur mon compte, à quoi l'ordonnance avait répliqué : « Mais pourquoi le ministre n'interroge-t-il pas lui-même le commandant ? Moi, je ne m'occupe pas de ses affaires personnelles ; je me borne à soigner son cheval. » Et l'officier aux belles aiguillettes n'avait pu en tirer autre chose.

Le lendemain de la réception de cette lettre, j'en reçevais une deuxième, collée du général André, et le nouveau ministre m'demandait, sous une forme sévère, de quel droit je me permettais d'employer un homme à mon service à Paris alors que j'étais en non activité.

Je répondis que n'était en vertu d'un droit établi par le règlement et explicitement reconnu par l'un de ses prédécesseurs dans une note adressée par lui au gouverneur militaire de Paris. Le règlement autorise en effet les officiers supérieurs mis en non activité à conserver par devers eux les chevaux qui sont leur propriété, et la conservation du cheval implique naturellement l'attribution d'un ordonnance pour le soigner.

L'incident n'eut pas d'autre suite.

***

Quelques mois plus tard, j'eus l'occasion de me trouver pour la première fois en présence du général André.

Un député, M. J. L. Breton, ayant affirmé à la tribune de la Chambre que les généraux de l'état-major s'étaient rendus coupables de faux en écrivant un document du dossier Dreyfus connu sous le nom de dépêche Panizzardi, j'avais, ainsi qu'il était de mon devoir de le faire, donné un démenti public à cette affirmation calomnieuse. J'avais dit que la dépêche Panizzardi avait été falsifiée, en effet, non

par les généraux du l'état-major, mais par M. Delcassé, ministre des affaires étrangères.

Le gouvernement de M. Waldeck Rousseau se montra aussi affolé, lorsque fut publiquement dénoncé le faux Delcassé, que devait l'être plus tard le gouvernement de M. Rouvier, lorsque Lasies mit sous les yeux de son garde des sceaux la lettre par laquelle j'ai dénoncé le faux Autié. Pendant quatre jours, il réfléchit au parti qu'il prendrait, à celui qui présenterait le moins de dangers pour son ministre des affaires étrangères Delcassé. Il se résolut enfin à s'assurer de mon silence en me maintenant sous les verrous, tandis qu'il s'appliquerait lui-même à calmer l'émotion produite par ma déclaration et à faire le silence sur l'affaire de la dépêche d'Algésiras, si malencontreuse pour lui, au moment où il s'efforçait d'arriver à réhabiliter Dreyfus.

Je fus appelé au ministère de la guerre où je fus reçu par le général Autié. Celui-ci avait préparé et écrit à l'avance les questions qu'il se proposait de me poser, ayant eu soin de ménager un blanc entre l'énoncé de chaque question pour y transcrire mes réponses.

La première question était ainsi conçue : « Vous reconnaissez-vous l'auteur d'une lettre adressée à M. le président du conseil à la date du... (quatre jours auparavant) ? »

Je répondis affirmativement, faisant remarquer que le fait était désormais de notoriété publique.

Le général Autié écrivit ma réponse séance tenante et passa à la deuxième question qui portait : « Savez vous comment cette lettre est arrivée à la connaissance de la presse ? »

J'avoue qu'en entendant cette question, je ne pus réprimer un sourire que le général Autié releva aussitôt en me disant : « Pourquoi riez vous ? Je veux savoir pourquoi vous riez. »

— Mais, lui dis-je, je ris parce que je vous vois plus préoccupé de savoir comment me lettre a pu être rendue publique que de savoir si son contenu est exact. Il me semble que ce dernier point doit solliciter votre attention plutôt que le premier.

— Je ne m'occupe pas de M. Delcassé, me répliqua le général Autié. Je ne veux pas m'occuper de cette affaire.

— Mais je vous demande la permission de vous montrer la vérité de mon accusation.

— J'en ne me regarde pas.

— Mais alors ces questions ...

— Elles visent quatre lettres que vous avez écrites et qui ont été rendues publiques. Voulez vous répondre ?

— Je répondrai, lui dis-je, si je peux vous prouver la vérité du fait auquel ces lettres se rapportent.

— Alors, me dit le général Autié, je vais écrire que vous refusez de répondre, — et aussitôt, il écrivit sur son questionnaire, à la suite de chaque question, la mention : « Refuse de répondre. »

Ceci fait, il se leva brusquement et me dit : « Maintenant, je vous punis de détention. »

— Comment de détention ! lui dis-je... Mais il n'y a qu'un conseil de guerre ou la Cour d'assises qui puisse infliger la détention.

— Vous avez raison, me répondit le général Autié; je vous punis seulement de détention morale.

J'affirme l'exactitude de cette réponse, devant laquelle je demeurai abasourdi.

Comme je restais devant lui, cherchant à comprendre et sans lui répondre, le général Autié, me prenant par le bras, me cria plutôt qu'il ne me dit : « Mais allez-vous-en ! Vous voyez bien que je n'ai plus besoin de vous ! »

— Où voulez-vous que j'aille ? demandai-je.

— Où vous voudrez... allez-vous en...

— Mais ma détention morale ?

— Je vous dis de vous retirer, je ne veux plus vous voir devant moi.

... C'est ainsi que se termina ma première entrevue avec le général Autié. Sorti du ministère, je rentrai chez moi où j'eus enfin l'explication de la peine extraordinaire dont je venais d'être frappé par le ministre de la guerre, la détention morale.

Un officier supérieur du gouvernement militaire de Paris vint me trouver pour m'annoncer que j'allais être très probablement traduit devant un conseil d'enquête et qu'en attendant ma comparution devant le conseil, je devais dès à présent être interné au mont Valérien. Lui-même avait mission de m'accompagner immédiatement jusqu'au fort et de me remettre entre les mains du commandant d'armes.

⁂

Le conseil d'enquête, devant lequel je comparus effectivement quelques jours plus tard, refusa, après m'avoir entendu, d'émettre un avis favorable à ma mise en réforme. Le général Autié me fit immédiatement signifier une peine disciplinaire de 60 jours d'arrêts de forteresse, que je commençai à subir au Mont-Valérien dans des conditions particulièrement révoltantes et odieuses, et dont il n'y a pas lieu de s'étonner de la part du calme qui devait se trouver plus tard de m'interner dans une celle d'aliénés. Pour abréger mon récit et arriver plus tôt à ce qui concerne plus directement la deuxième revision du procès Dreyfus, je ne donne pas ici les détails de mon internement. Je dirai seulement qu'après quarante cinq jours d'un régime abominable, auquel n'a jamais été soumis aucun criminel de droit commun, et à la suite de plusieurs protestations adressées par moi au gouverneur militaire de Paris, je fus transféré au fort d'Ivry. On me déclara au préalable de ne pas dévoiler les faits dont j'avais à me plaindre et dont la responsabilité fut rejetée sur un sous-ordre intelligent et trop zélé qui aurait outrepassé ses instructions. Au fort d'Ivry, pendant les quelques jours d'arrêts qui me restaient à accomplir, je fus traité non pas seulement conformément aux prescriptions réglementaires, mais avec des attentions et des égards qui devaient sans doute faire compensation aux sévices subis au Mont Valérien.

COMMANDANT CUIGNET.

(A suivre).

MUSIQUE MILITAIRE

PLACE SAINT-NICOLAS

Programme du 14 juin à 8 h 1/2

Allégro militaire,	X.
Zampa, ouv.,	Hérold.
Ballet de Guillaume Tell,	Rossini.
L'Arlésienne, fant.,	Bizet.
Marche du sacre de Napoléon Ier (1804),	Leoncur.

Le Chef de musique, LAMY.

Ce que disent les Journaux

La Lanterne

La déclaration ministérielle est bonne dans ses lignes générales, pleines d'excellentes intentions, mais gâtée par un fâcheux esprit de modérantisme. Il n'est pas douteux que dans le Conseil des ministres une action vigoureuse n'eût exercée dans le sens des réformes. Mais cette influence n'a pas eu raison des tendances modérées d'une fraction du cabinet qui a laissé passer les promesses à la condition de les masquer de son esprit. Le gouvernement, la majorité, la démocratie méritent mieux que ces vagues espérances et ces timides promesses. Nous attendons notre chose.

Le Gaulois

Le programme du gouvernement ne soulèvera dans le pays aucun enthousiasme et ne provoquera pas dans le Parlement une explosion. Il serait malaisé de l'approuver sans condamner le régime dont il est la plus récente expression. C'est ainsi que M. Sarrien proclame la nécessité de rétablir sans de nouveaux expédients l'équilibre budgétaire. C'est une façon plutôt sévère de juger la politique financière de M. Combes, un ex-ordre de réformes où figurent des sorties d'application variées et d'honneur différents, car successivement ce groupe politiques de la Chambre en ont approuvé certains paragraphes.

L'Action

De M. Drumont, député radical :

« Le prolétariat a le droit de vouloir obtenir par une act on collective concrète et légale la conquête nationale, les réformes indispensables à sa dignité et à son mieux être. Nous avons la conviction que Clemenceau et Briand n'ont jamais songé à servir leur passé radical et socialiste et à refuser aux ouvriers le droit aux syndicats et aux syndicats le droit à la Confédération.

» Jaurès a eu raison de proclamer bien haut que le gouvernement républicain devait lui rester à son idéal le plus haut et à son devoir le plus immédiat si, par quelque persécution hypocrite ou violente, il prétendait empêcher la classe ouvrière de se grouper. »

Le Figaro

La préoccupation visible du gouvernement a été de ne rien oublier dans son énumération, mais tout en se donnant l'air de descendre ainsi dans le détail, il a eu soin de n'en venir aux généralités, si on veut, de n'en venir aux généralités, si bien, que combre de députés ne se ginoient pas pour dire que ce programme très pas pour dire que ce programme très avancé démocratie en même temps fort classique. Chaque parti y peut voir et prendre ce qui lui plaira, sans s'exposer à des déceptions immédiates. Il passera de l'eau sous le pont de la Concorde, entre la déclaration et la discussion des projets de loi qu'elle annonce.

Cour d'Assises

Audience du 16 juin 1906

Présidence de M. GABRIELLI *conseiller*

Faux en écritures

L'audience est ouverte à midi.

M. le greffier Orsatoni donne lecture de l'acte d'accusation qui est ainsi conçu :

Acte d'accusation

Le 8 mai 1905, Beveraggi Joseph Antoine, gardien chef du dépôt des asiatiques étrangers à Saïgon, déposait une plainte con re sa sœur Lucie, institutrice communale à Corte et contre son frère Dominique, propriétaire à Corte, et les accusait d'avoir frauduleusement apposé sa signature au bas d'un acte sous seing privé en date à Corte du 25 novembre 1904. Cette pièce authentiquée contenait d'une prétendue donation faite par la maison d'habitation de Lucie Beveraggi porte vente au profit de cette dernière par le plaignant de certains immeubles sis à Corte, pour le prix de mille francs. Au cours de l'information judiciaire, Beveraggi Joseph Antoine a déclaré qu'il n'a pas pu signer l'acte du 15 novembre 1904, parce que dès le 26 octobre de la même année, il avait déjà vendu les mêmes immeubles au sieur Ferracci Nicolas.

Les accusés ont soutenu que la vente du 26 octobre 1904 est purement fictive, Ils ont affirmé, en effet, qu'à cette date, Joseph Antoine se trouvait encore dans l'indivision avec eux, et que les immeubles vendus à Ferracci n'ont été définitivement attribués à leur frère que par un acte de partage, intervenu seulement à la date du 3 novembre 1904. Cet acte versé à la procédure, portait en effet la signature de Beveraggi Joseph Antoine. Celui-ci affirmait n'avoir jamais eu connaissance de cette deuxième pièce, t ne l'avoir jamais signée. Les signatures apposées au bas des actes du 15 novembre 1904, et du 3 novembre de la même année, furent soumises à l'examen d'un expert en écriture qui a dressé rapport de ses opérations Les conclusions de ce rapport sont les suivantes :

1. Les deux signatures contestées sont fausses. 2. Une deux signatures émanent de la main de Lucie Beveraggi. Beveraggi Dominique reconnait avoir présenté, sur les conseils de sa sœur, l'acte de vente du 15 novembre 1904 à la formalité de l'enregistrement à Corte le 17 janvier 1905, et dans les mêmes conditions, l'acte transcrit sous au bureau de la conservation des hypothèques de Corte le 19 janvier 1905. Il n'a fait sans nul doute en connaissance de cause.

L'information a d'ailleurs établi que le plaignant vivait en mésintelligence avec son frère et sa sœur et que ceux-ci l'avaient menacé à différentes reprises de lui faire un mauvais parti s'il ne signait pas les deux actes argués de faux.

Après l'interrogatoire des accusés, M. Moretti se constitue partie civile au procès au nom du plaignant Beveraggi Joseph-Antoine.

Les trois témoins présents confirment leurs dépositions faites au cours de l'instruction.

La partie civile

Me Moretti, avocat de la partie civile, prend la première la parole. Son client intervient dans cette affaire contraint et forcé. Il a demandé à diverses reprises la restitution ou la lacération des actes argués de faux. On n'a voulu lui accorder aucune satisfaction. Les accusés se sont obstinés à soutenir que les deux actes incriminés étaient sincères et, à la suite de leurs agissements, en présence même de leurs menaces, il s'est vu obligé de s'adresser à la justice pour obtenir la satisfaction à laquelle il a droit et que les jurés lui accorderont.

Réquisitoire

M. Angeli, avocat général, soutient l'accusation. Le double crime reproché aux accusés a été établi par les débats. Si un doute pouvait exister dans l'esprit des jurés, ce doute serait dissipé par l'expertise si claire, si lumineuse de l'expert Dieudonné. Il a répondu, après un travail des plus consciencieux, d'une façon affirmative et catégorique aux deux questions qui lui ont été posées par le magistrat instructeur. Les signatures apposées au bas des deux actes n'émanent pas de Beveraggi Antoine-Joseph et sont l'œuvre de Lucie Beveraggi. M. Angeli demande au jury de retenir contre les deux accusés le double délit de faux en écritures privées et d'usage de ces pièces.

Plaidoiries

Me de Carolis présente la défense. En Corse où le sentiment de la famille est encore très vivace, on éprouve un vrai écœurement en voyant un frère intervenir dans un procès pour obtenir par sa présence la condamnation de son propre frère, de sa propre sœur. Dominique Beveraggi est un parfait honnête homme et Mlle Beveraggi, institutrice publique depuis près de 25 années, s'est sacrifiée pour ses frères en se vouant au célibat. Joseph-Antoine la paie de la plus noire ingratitude en l'accusant d'un faux. L'accusation n'est nullement établie. L'expertise ne saurait être prise en considération. A l'époque actuelle, après les nombreuses erreurs et contradictions constatées à ce sujet, dans des affaires célèbres, personne ne prend au sérieux un pareil travail. Tout prouve au contraire que Joseph-Antoine Beveraggi a réellement signé les deux actes incriminés de faux. Me de Carolis demande l'acquittement de ses deux clients même au nom de la partie civile qui, au cas d'une condamnation, regretterait profondément elle-même d'avoir contribué à jeter de la boue sur sa famille, sur son propre nom.

Le verdict étant négatif sur toutes les questions, les deux accusés sont mis immédiatement en liberté.

La session est close.

Brevet élémentaire

(JEUNES FILLES)

La première session du brevet élémentaire pour les jeunes filles s'ouvrira lundi, 18 juin, à 7 heures du matin.

Les examens auront lieu comme d'habitude au Lycée.

Les aspirantes devront entrer par la porte de la rue de la Miséricorde.

Petite Gazette

Variations Atmosphériques du 16 juin

Thermomètre — 7 heures du matin : 21 0
à midi : 24 3 à 6 heures du soir : 23 0
Maxima 25 8 Minima : 18 0

Baromètre — 7 heures du matin, 755 mm.
à midi, 755 mm. 6 heures du soir, 753 mm.

Vent. — Dans la matinée, NE. modéré.
Dans l'après-midi, E modéré.

Etat du ciel, quelques nuages.

L'hygiomètre, à 7 h. du matin : 0 mm

⁂

Cirque Forti

On travaille activement, à la scierie de Francardo, à la construction du cirque, dont le directeur est M. Forti.

M. Forti compte visiter les principales villes de la Corse. Il commencera sa tournée par Bastia. Les débuts se feront avant la fin du mois de juin.

⁂

Citations à l'ordre

Le général commandant le 1er corps d'armée a cité à l'ordre du jour le capitaine Signorino, du 33e rég. d'infanterie, et le maréchal des logis Poggi, du 14e hussards, pour leur activité, leur courage, leur sang-froid et leur dévouement pendant la durée des grèves des bassins houillers du Nord et du Pas-de-Calais.

⁂

Nos cours

L'agent Ottavi qui s'occupe avec un zèle et un dévouement dignes d'éloges, du service de l'hygiène, a verbalisé hier contre les locataires de divers immeubles du boulevard Paoli et de l'avenue Carnot, pour jet d'immondices dans les cours de leurs maisons.

Si tous les agents de police imitaient cet exemple nous en aurions vite fini avec les irréductibles partisans du tout par la fenêtre.

Notre ville y gagnerait en propreté, ce qui n'est pas peu dire par ces temps de fortes chaleurs.

⁂

Fête du Sard-Cœur

Le vendredi 22 courant, jour du Sacré-Cœur de Jésus, fête patronale de la Maison Bourgeois frères, les magasins resteront fermés toute la journée.

⁂

Objet perdu

Il a été perdu plusieurs morceaux de musique enveloppés dans une toile cirée noire.

Prière de les rapporter au bureau du journal contre bonne récompense.

⁂

Mots de la fin

Conversation entre nouveaux députés.

— Depuis que le quatrième arrondissement a nommé le « Bon Jogo, » vous savez qu'on va rétablir une ancienne ligne d'omnibus !

— Laquelle ?

— Naturellement « Hôtel de Ville-Porte *Magnaud* ! »

⁂

A louer

A louer pour la saison d'été, appartement meublé, Villa Marmoraggia.

S'adresser au bureau du journal.

— Appartement de 6 pièces, au 5e étage, n° 32, boulevard Paoli.

S'adresser au bureau du journal.

— Un appartement à louer composé de six pièces, Bl de Toga, 4, au 6e étage.

S'adresser au bureau du journal.

NOUVELLES RELIGIEUSES

Itinéraire de la procession de la Fête-Dieu qui aura lieu à Saint-Jean, dimanche 17 juin, à 5 heures du soir.

Rue Saint-Jean, rue des Terrasses, montée de la Fontaine Neuve, boulevard Paoli jusqu'à la rue Miot, rue Miot, cours Sébastiani, rue Neuve, marché aux Poissons, rue des Zéphire, rue Saint Jean.

La procession ne pourra suivre l'itinéraire habituel, la rue du Lycée étant toujours obstruée par les travaux de reconstruction des maisons écroulées.

JEUNESSE CATHOLIQUE. — Monsieur les membres de la Jeunesse Catholique sont instamment priés d'assister à la procession de Saint Sacrement qui aura lieu aujourd'hui, 17 juin.

Rendez-vous à l'église Saint-Jean à 4 heures et demie.

Le Président.

SOCIETES ET SYNDICATS

CORPORATIONS OUVRIÈRES. — Les ouvriers boulangers, dockers, et autres non syndiqués, désirant joindre leurs efforts à ceux des corporations déjà syndiquées, sont priés d'assister à la réunion qui aura lieu dans la salle commune, place Caletta (Vieux Port), aujourd'hui, à 9 heures du matin.

Filets pour la pêche

Casmi Michel

Rue des Zéphire, Bastia

Vente de filets pour la pêche aux truites, longueur 7 mètres 50, rendus à domicile.

Prix : 9 00. — Franco : 10.50.

DERNIERS BILLETS Série Rouge-Jaune DE LA

LOTERIE DE ST-POL-SUR-MER

POUR L'ŒUVRE TOUBERCULOSE contre la tuberculose.

Prix du billet : UN fr.
400.000 fr. de lots : Gros lot : 250.000 fr.
Tirage : 14 Août 1906

COMPAGNIE MÉDITERRANÉENNE DE NAVIGATION

NOUVEAUX SERVICES RAPIDES

Corse — Algérie — Tunisie — Italie

Départs de

Marseille	Vendredi	minuit.
Nice	Samedi,	1 heures s.
Bastia	Dimanche	midi.
Tunis	Mardi,	1 heures s.
Bastia	Jeudi,	midi.

Arrivées à

Nice,	Samedi,	8 heures m.
Bastia	Dimanche,	4 heures m.
Tunis	Lundi,	minuit.
Bastia	Jeudi,	4 heures m.
Marseille.	Vendredi,	6 heures m.

DERNIÈRES NOUVELLES

Service télégraphique spécial du *Petit Bastiais* 00320

BOURSE DE PARIS

	15 juin	16 juin.
Rente 3 0/0 ancien	98 10	97,30
3 p. 0/0 nouveau	97 85	97 50

ex-coupon.

Nominations

Paris, 16 juin.

M. Prasuri est nommé huissier dans l'arrondissement de Bastia, en remplacement de M. Arrighi.

M. Vignolles, adjudant au 163e rég. d'infanterie, est nommé expéditionnaire à l'administration centrale, au ministère de l'instruction publique.

Nouvelles Militaires

Le Nouveau Généralissime

Paris, 16 juin.

Le « Gaulois » annonce que le général Hagron remplacera le général Brugère à la vice-présidence du Conseil supérieur de la guerre.

Conseil des Ministres

Paris, 16 juin.

Les ministres se sont réunis ce matin, à l'Elysée, sous la présidence de M. Fallières.

M. Clémenceau, ministre de l'intérieur, qui est atteint d'une forte grippe, n'assistait pas à la séance.

La politique générale

Les ministres se sont d'abord entretenus du débat sur la politique générale du Cabinet qui doit se poursuivre lundi devant la Chambre.

Ils ont arrêté les termes des réponses qui seront faites aux différents orateurs.

Les relations commerciales avec la Suisse

Le Conseil s'est ensuite occupé de l'état des négociations engagées avec la Suisse, en vue d'un arrangement commercial.

Le ministre du commerce a soumis un projet de tarif minimum destiné à remplacer à leur expiration les taxes provisoires actuellement perçues sur les marchandises énumérées dans la loi du 22 décembre 1905.

Affaires courantes

Le Conseil s'est ensuite occupé de l'expédition des affaires courantes.

COUR DE CASSATION

La deuxième Révision du procès Dreyfus

Paris, 16 juin.

La Cour de Cassation, toutes chambres réunies, a continué aujourd'hui les débats de révision du procès Dreyfus, sous la présidence de M. Ballot Beaupré, premier président de la Cour de Cassation.

L'audience d'aujourd'hui a été tenue également à huis clos.

La Cour a terminé l'examen du dossier secret militaire ; puis, après une suspension d'audience, elle a examiné le dossier des affaires étrangères.

A partir de lundi prochain, le public sera admis à assister aux audiences.

Une certaine animation a régné aujourd hui aux abords de la Cour de Cassation, où l'on a recommencé la répartition des cartes.

M. le conseiller Moras est chargé du rapport.

M. le procureur général Beaudoin développera le réquisitoire.

Les intérêts de l'ex-capitaine Dreyfus seront défendus par Me Mornard.

Les Relations Franco-Suisses

Paris 16 juin.

L'Eclair dit que le gouvernement suisse prépare un tarif de combat pour la guerre douanière avec la France.

Le général André

UNE INTERVIEW

Ses Mémoires

Le « Gil Blas » publie l'interview de l'un de ses rédacteurs avec le général André.

« L'ancien ministre de la guerre se félicite d'abord du résultat des élections législatives, qui sont pour lui la plus belle revanche, car ses ennemis personnels ont tous été battus.

« Le général André ajoute qu'ayant besoin de repos, il ne consentirait pas à reprendre le portefeuille de la guerre. »

⁂

Le général André commence dans le « Matin » la publication de ses Mémoires.

Dans la préface, l'ancien ministre de la guerre déclare qu'il reprend la parole « parce qu'un esprit de révolte est revenu dans l'armée, où des puissances mauvaises réoccupent les places, d'où elles avaient été délogées pour le plus grand bien de l'armée et de la République. »

Une Fête de la Mutualité à Montélimar

Montélimar, 16 juin.

Les mutualistes de Montélimar offriront demain un grand banquet à M. Loubet, ancien président de la République à l'occasion de la cinquantième année de son entrée dans la mutualité.

LA SANTÉ de M. Clémenceau

Paris, 16 juin.

M. Clémenceau, ministre de l'intérieur, étant fortement grippé, est obligé de garder la chambre aujourd'hui et demain.

On espère qu'il pourra lundi répondre à la Chambre au discours de M. Jaurès.

TOULON

Les essais de l'*Amiral Makharoff*

Six ouvriers blessés

Toulon, 16 juin.

Le croiseur cuirassé russe « Amiral Makharoff » qui vient d'être construit sur les chantiers de Toulon, a effectué aujourd'hui ses essais.

Les résultats obtenus n'ont pas été satisfaisants. Un compartiment étanche a cédé et une voie d'eau s'est produite dans le navire qui a incliné.

Six ouvriers ont été blessés ; l'un d'eux est grièvement atteint.

On espère que cet accident n'aura pas de suites graves.

M. FALLIÈRES au concours hippique

Paris, 16 juin.

Le Président de la République a visité cet après-midi le concours hippique.

M. Fallières a quitté l'Elysée en landau, accompagné de M. Jean Lanes, secrétaire général de la présidence, et de M. Lasnon, officier d'ordonnance.

Le président a été reçu par les membres du comité d'organisation.

EN RUSSIE

LA RÉVOLUTION

Les troubles DE BIELOSTOK

29 morts. — 150 blessés

Saint Pétersbourg, 16 juin.

Les troubles qui ont éclaté à Bielostok ont revêtu un caractère de gravité exceptionnelle.

Le nombre des victimes est plus élevé qu'on ne croyait.

On compte 29 personnes tuées et 150 blessées.

L'état de siège a été proclamé. L'agitation est toujours très grande dans plusieurs quartiers de la ville.

Situation épouvantable La fusillade ne cesse pas

Saint Pétersbourg, 16 juin.

Les nouvelles qui parviennent de Bielostok annoncent que l'anarchie la plus complète règne dans cette ville.

Le faubourg de Boyary a été complètement détruit. Le pillage des maisons et des boutiques juives s'est continué durant toute la nuit.

Les troupes sont intervenues ; une mêlée s'en est suivie. La populace a tiré sur les soldats qui ont riposté.

Dix-sept personnes ont été tuées et 43 blessées.

Le mouvement antijuif continue. La situation est épouvantable. Une nouvelle intervention de la troupe s'est produite, ce qui a donné lieu à une bataille en règle. La fusillade ne cesse pas.

A OZARMA

Saint-Pétersbourg, 16 juin.

Des télégrammes adressés d'Ozarma font connaître que des troubles ont éclaté dans cette ville.

Toutes les boutiques juives ont été pillées. La force armée est impuissante à maintenir les émeutiers qui parcourent les principales rues.

Les députés de la Douma

Le mouvement agraire

St-Pétersbourg, 16 juin.

Le mouvement agraire s'accentue de plus en plus et gagne plusieurs provinces.

Quinze députés de la Douma ont quitté Saint-Pétersbourg se rendant dans les principaux centres de l'agitation agraire afin de calmer les paysans, et de les engager à ne pas compromettre par leur attitude les travaux de la Douma.

VARSOVIE

2 brigadiers de police tués

Varsovie 16 juin.

Les troubles n'ont pas cessé. Plusieurs bagarres se sont produites dans la rue ; les manifestants ont fait feu sur les représentants de la force publique.

Deux brigadiers de police ont été tués.

Les auteurs de ce double attentat n'ont pu être arrêtés.

Grande effervescence dans les ports militaires

St-Pétersbourg, 16 juin.

Les dépêches officielles adressées à Saint-Pétersbourg constatent qu'une grande effervescence règne parmi les matelots et les soldats des ports militaires.

De nombreux méetings ont été tenus, auxquels assistaient plusieurs centaines d'ouvriers.

On craint que des troubles graves n'éclatent dans ces ports et le gouvernement a ordonné des mesures très sévères pour prévenir tout désordre.

MELROSE

RÉGÉNÉRATEUR favori des CHEVEUX

Charles de Vincenti, 18, rue de Provence, Paris. Ordres de bourse. Comptant et terme.

Renseignements financiers gratuits sur toutes valeurs cotées ou non cotées. — Courtages officiels.

1 franc pour mille au parquet, et 1.25 pour mille en coulisse.

AVIS

La Maison Dominique MATTEI aîné, Place Saint-Nicolas, Bastia, a l'honneur d'informer sa nombreuse clientèle qu'elle mettra en vente, à partir du 25 avril, les marchandises ci-après, présumé comptant :

Soufre sublimé par : en ballots de 50 k. marque Boude, 9.50 le ballot ; Marque Esmieu, 8 75 le ballot ; Trituré raffiné, marque Esmieu, 8.50, de Cadanla sublimé fin, 10 fr. le ballot.

Sucre raffiné : en pains en sacs, à l'entrepôt d'octroi, 61 fr. les 100 k. ; en sacs, morceaux irréguliers de Paris, 60 fr. les 100 k ; en caisses de 50 k., morceaux réguliers, St-Louis, 62 fr. les 100 k. ; en caisse de 50 k , Méditerranée, 60 fr. 50 les 100 kilos.

Sucre cristallisé, 1er et 3e jet.

Pâtes Rivoire et Carret, par caisses de 60 k., 80 fr. les 100 kilos ; par caisses de 12 k., 84 fr. les 100 k. ; au détail, le 1/2 paquets de 250 grammes, 0 45.

Savon : en caisses de 50 k. Fer à cheval, 26.50 la caisse ; Abat-jour, 24.50 la caisse ; Condor, 21 fr. la caisse ; Echalote, 20.50 la caisse.

Sel gros des Iles d'Hyères, 11 fr. les 100 kilos.

Sel fin en sacs de 50 k., 13.50 les 100 k.

Farinette extra blanche, 14.50 à 15 fr. les 100 kilos.

Repasse tendre, 12.50 à 13.50 les 100 k.

Farines : Coty, Dagrand, Marly, Bilard, Parrel berdianeks, Thomas et Cie grues.

Pétrole Atlantic, 14 fr. 50 la caisse à l'entrepôt d'octroi.

A vendre ou à louer

A CARDO

Maison bien aménagée avec propriété et abondance d'eau.

S'adresser au bureau du Journal.

CARDO

Villa à louer, à l'entrée du village, sur la route carrossable, toutes commodités. Vue superbe.

S'adresser au bureau du Journal.

CHAMPAGNE COSTE-FOLCHER

EPERNAY

Exposition de Liège 1905, Médaille d'Or Exposition Internationale d'Alimentation Paris 1905, Grand Prix

Le Champagne COSTE-FOLCHER a été le seul admis aux banquets de 30.000 et 40.000 couverts servis les 30 oct-bre 1905 et 5 novembre 1905, à la Galerie des Machines à Paris pour les Fêtes de la Mutualité.

Agent à Bastia : M. Parsens Pozzo.

CAFÉ-RESTAURANT DES GOURMETS

A partir de 4 heures

GLACES

Marque recommandée

COGNAC — FINE CHAMPAGNE

BOULESTIN & Cie

COGNAC

AVIS DE DÉCÈS

M. Raffaelli, agent principal en retraite ; M. Jean Castola, vérificateur des douanes en retraite, et sa famille, à Marseille ; M. Antoine Castola, capitaine des douanes à Bagnère de Luchon et son fils ; Mme veuve Castola des Ares ; Mme veuve Albertini ; M. Félix Raffaelli et sa famille ; MM. Jules et Paul-Louis Albertini et leurs familles ; Mme et M. Varese, agent-voyer principal à Sartene ;

Les familles Gillio, Poggi, Manfredi, Modena, Colombani, Ghio et Collari de Bastia, Giudicelli, Grazini, Bacelli, Vittori, Albertini, Petrignani fe Venzolasca.

M. l'abbé Garelli de Vescovato, et sa famille ;

Les familles Giudicelli, Morelli et Orlanducci, de Vescovato, Ghigini de Murato,

Ont la douleur de faire part à leurs parents, amis et connaissances de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

Mme Louis Raffaelli

Née CASTOLA

leur épouse, sœur, belle-fille, belle-sœur, tante, cousine et alliée, et les prient d'assister à son enterrement qui aura lieu aujourd'hui dimanche, 17 juin, à une heure de relevée.

On se réunira à la maison mortuaire, faubourg Saint Joseph, 18.

Le présent avis tient lieu de lettre de faire part.

Mme et M. Ferrandi, commis des Postes et Télégraphes, à Bastia ; M. Christophe Ferrandi, brigadier au 6e hussards ; MM. Ignace Ferrandi et Marian Ferrandi ; Mlles Marie-Thérèse et Louise Ferrandi ; M. Jean-Ferrand Ferrandi et son fils ; Mme et M. Antoine Bernardi et leurs enfants : Mme et M. Bruschini, maître-cordonnier, à Kerchera (Algérie), M. Jean-Bernard Bruschini et ses enfants ; Mme et M. Charles Rocciconi et leurs enfants ; Mme et M. Sampiero Mattei et leurs enfants ; M. Mattei, maréchal des logis fourrier au 1e chasseurs d'Afrique à Alger ; Mme et M. Théodore Bernardi, officier de paix, à Marseille, et leur fille ; Mme veuve Louise Salicetti, de Vescovato, et ses enfants ; Mme veuve Vittini, de Sorbo, et ses enfants ; Mme et M. Pierre-Paul Giamarchi, de Vescovato ; Mme et M. François Arrighi, de Moltifao ; Mlle Angélique Colonna ; Mme et M. Barsotelli, capitaine garde-pêche, à Sisco ; Mme et M. Beveraggi, commis principal des Postes, à Sartène ; Mme veuve Giamarchi, employée des Postes et Télégraphes, à Marseille ; Mme veuve Marie Paoli, de Vescovato et sa fille ;

Les familles Giamarchi, de Marseille et de Castiglione ;

Ont la douleur de faire part à leurs parents, amis et connaissances de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de Monsieur

Dominique-Marie Ferrandi

leur fils, frère, neveu et cousin, décédé le 16 juin 1906, dans sa dix-neuvième année, muni des Sacrements de l'Eglise.

L'enterrement aura lieu à La Porta, le 18 courant.

Il n'y aura pas de lettre de faire part.

PRIÈRE POUR LUI !

Cordonnerie Modèle

Bastia, 33, Boulevard Paoli, 33, Bastia
Eugène PERICCHI, propriétaire

Saison Printemps-Eté 1906

Grand choix de chaussures pour Hommes, Dames et Enfants
Rayon spécial de chaussures de luxe
Grand assortiment de chaussures en couleurs
Choix considérable de pantoufles

Prix très réduits

M. Eugène PERICCHI a l'honneur d'informer sa nombreuse clientèle de l'intérieur et de l'île qu'il reçoit les ordres par correspondance et tous les soins seront apportés à leur prompte exécution.

La Maison se charge des réparations

Royal Windsor
LE CÉLÈBRE
RÉGÉNÉRATEUR DES CHEVEUX
AVEZ-VOUS DES CHEVEUX GRIS? AVEZ-VOUS DES PELLICULES? VOS CHEVEUX SONT-ILS FAIBLES OU TOMBENT-ILS? SI OUI,
Employez le ROYAL WINDSOR, qui rend aux Cheveux gris la couleur et la beauté naturelles de la jeunesse. Il arrête la chute des Cheveux et fait disparaître les Pellicules. Il est le SEUL Régénérateur des Cheveux médaillé. Résultats inespérés. Vente toujours croissante. Exiger sur les flacons les mots Royal Windsor. Se trouve chez les Coiffeurs-Parfumeurs en flacons et demi-flacons.
ENTREPOT : 28, rue d'Enghien, PARIS
Envoi franco sur demande du Prospectus contenant détails et attestations

MAISON DE CONFIANCE

BIJOUTERIE MATTEI
20, Boulevard Paoli

La BIJOUTERIE MATTEI a l'honneur de prévenir sa nombreuse clientèle, qu'elle ne vend que des articles absolument garantis, or 18 karats et argent 1er titre. Tous les objets par elle mis en vente sont marqués au prix connus et ont déjà subi une réduction sur les prix de vente.

La Bijouterie MATTEI pourra livrer aux prix les plus réduits, des articles de joaillerie, bijouterie, orfèvrerie, montres, chaînes, parures, *alliances*, etc., etc., broches or et argent 1er titre

Sa devise est de vendre « bon et bon marché. »

Spécialité de stylets Vendetta-Corse. Réduction de 10 pour cent or garanti 18 karats.

L'Art de Gagner de l'Argent à la Bourse
25 ans de succès, a valu à l'Auteur les félicitations des Financiers les plus distingués. — Envoi Gratis. — GAILLARD, 5, rue Feydeau, Paris.

Demandez et offrez dans tous les Cafés l'AMARO MATTEI, apéritif supérieur.

MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION
Chaux hydrauliques et Ciments, marques de Villeneuve et Lafarge du Teil. — Plâtres gris et blanc. Carreaux-Mosaïques en ciment. — Briques pleines et rondes. — Carreaux. — Tomettes — Tuyaux en poterie et en grès.

FERS A PLANCHER
Fers à barres: Plats, Ronds, Carrés, Fil de fer, Ronces artificielles
TUYAUX EN FONTE, EN GROS
Appareils Sanitaires
Charles CLEMENT & Cie
Entrepôts aux Magasins Generaux & Boulevard de Cardo, 1.

PHAÉTON

à vendre. Pour tous renseignements s'adresser à M. Berucchi, rue de l'Opéra, Bastia.

Mme MASSEL-WOOD

Chirurgien-dentiste
a l'honneur de prévenir sa nombreuse clientèle que son cabinet est ouvert tous les jours à **Ajaccio**, de 8 heures du matin à 4 heures du soir, **Cours Grandval**, en face Cardinali, photographe, et à **Bastia, 1, rue de l'Opéra**, en face des magasins Orenga,
du 1er au 8 de chaque mois.

LIBRAIRIE OLLAGNIER

ENCRIERS

à fermeture automatique élastique
Système Colombani
Encriers classiques. — Encriers portatifs. — Encriers administratifs. — Encriers de fantaisie. — Encriers réclames.

Installation
à Gaz et Acétylène
Jean Cini, ex ouvrier du Gaz
Place de l'Hôtel de Ville, 4, Bastia

Vente de becs, verres et manchons
Appareils sur commande

Abonnement pour l'entretien de l'éclairage. — Travail soigné et garanti.

LA GRAINE St-VINCENT
guérit radicalement
CONSTIPATION
Hémorroïdes, Maladies du Ventre
Foie, Vessie, Voies urinaires
Procure à Tous
Santé, Vigueur
A. DETHOREY, Phien spécialiste, NANCY
envoi contre mandat
Boîte 2 francs. — *Dans toutes les Pharmacies*

ALAMBICS DEROY
pour Bouilleurs de Cru
DEROY FILS AINÉ

COURS SECONDAIRES

de Jeunes Filles d'Ajaccio
DIRIGÉS PAR Mlle LUCIE OTTAVI
Officier d'Académie

Cours fondés en 1882 par l'Administration

Les Cours Secondaires d'Ajaccio sont le SEUL établissement public de la ville, le seul aussi où les Cours sont faits par MM. les Professeurs du Collège, de l'Ecole Normale d'instituteurs et d'institutrices.

Exposés en plein Midi, au bord de la mer, vue splendide sur le golfe, eau et gaz, ils offrent aux familles les meilleures garanties d'hygiène et de confort.

Pensionnat
Demi-Pensionnat — Externat

PRIX TRÈS MODÉRÉS

Succès pour l'année scolaire 1904-1905

4 Elèves reçues au brevet élémentaire sur 5 présentées;
5 Admission à l'Ecole Normale sur 3;
16 Brevets supérieurs sur 18.
Des Institutrices pourvues du brevet supérieur sont attachées à l'Etablissement.
Préparation spéciale au concours d'admission à l'Ecole Normale et pour la bourse de l'Enseignement primaire supérieur.

Les Illustrations de la Corse

PAR NOVELLINI

La Corse au XVIIIe siècle, Allégorie (Salon de 1870).
sur papier de Chine, format 80×57 . . . . 6 fr
sur papier blanc. — — . . . . 5 fr

HOMMES CÉLÈBRES
Sambucuccio d'Alando (Salon de 1878).
Sampiero Corso.
Pascal Paoli.
Napoléon Bonaparte.
sur papier de Chine, format 49×39. Chaque. 2 fr

Ste Dévote, Patronne de la Corse (Salon de 1879).
sur papier de Chine, format 65×50 . . . . 5 fr
sur papier Chine, format 49×39 (Réduction). 2 fr

EN VENTE :
A *AJACCIO*, chez l'auteur et chez M. de PERETTI, Libraire.
BASTIA, de M. OLLAGNIER, Libraire

Ne pas oublier que **l'Amaro Mattei** est utile pendant l'été et indispensable pendant l'hiver.

Décidément, l'AMARO MATTEI est un véritable nectar. C'est encore le roi des apéritifs.

Lisez tous les Jeudis
le
Journal des Voyages
La plus attrayante des publications hebdomadaires.
ROMANS D'AVENTURES
par les auteurs les plus célèbres :
Louis Boussenard, Paul d'Ivoi, Henry Leturque, etc.
Récits d'Explorations. — Nombreuses Variétés.
SUPERBES ILLUSTRATIONS
15 centimes le Numéro. En vente partout
Abonnement de Trois Mois avec Prime contre mandat-poste de 1 fr 50, adressé, 146, rue Montmartre, Paris.

Atelier de Dorure

SAUVEUR MAGGIOTTI, Doreur
Rue des Terrasses, Bastia

Travaux et réparations d'objets d'Eglise

Chandeliers, Reliquaires, Trônes, Crucifix, Statues, Croix, etc., etc.
Ces travaux sont exécutés avec soin et à des prix modérés.
Exécution de travaux de dorure dans les églises, ainsi que dans les appartements.

MESDAMES

Vous économiserez sûrement
500 francs par an
sur le prix de vos Toilettes, si vous voulez faire usage du journal de Modes
« LA SAISON »
le seul au Monde donnant par numéro environ 100 GRAVURES INÉDITES de Modes, etc. C'est vous dire que les parties techniques. *Modes et Travaux de Mains* y sont traitées d'une façon magistrale.

Cet organe ne publie aucun roman, ce qui permet de le laisser entre toutes les mains. *Modestie et Tranquillité* reflètent de ses modèles

6 francs par an ou 25 cent. le numéro avec un Supplément de Modes, une Planche de Patrons ou un Panorama en couleurs. numéro Spécimen gratuit, 30, rue de Lille, Paris

ANCIEN CABINET PRADÈRE
PIERRE SABATÉ
Chirurgien-Dentiste du Lycée
SUCCESSEUR

DENTS & DENTIERS
(Systèmes perfectionnés)
OBTURATION
& EXTRACTION DES DENTS
sans douleur
Bd Paoli, 18, au 1er
Maison Benedetti

M. P. SABATÉ a l'honneur de prévenir sa nombreuse clientèle, d'avoir à se mettre en garde contre certains charlatans ambulants — se disant chirurgiens-dentistes — qui n'ont pas le droit d'exercer la profession et qui emploient des matières nuisibles à la santé pour la fabrication de dents artificielles.

Le Directeur Gérant,
J.-B. OLLAGNIER,

Bastia, Imprimerie Ollagnier.

Un très grand nombre de personnes ont rétabli leur santé et la conservent par l'usage des
PILULES DÉPURATIVES
du docteur **GOLVIN**
Remède populaire depuis longtemps, efficace, économique, facile à prendre. Purifient le sang, il convient dans presque toutes les maladies chroniques, telles que Dartres, Rhumatismes, Vieux Rhumes, Fraîcheurs, Engorgements, Lait répandu, Glandes, Maux de Nerfs, Perte d'appétit, Echauffement, Faiblesse, Anémie, Mauvais Estomac, Intestins paresseux.
2 fr. la boîte avec le GUIDE DE LA SANTÉ
dans toutes les Pharmacies
M. Prud'homme, Phien
PARIS

Indispensable à la Campagne
ALMANACH de la GAZETTE du VILLAGE
CHEZ TOUS LES LIBRAIRES et DANS TOUTES LES GARES

Aux tempéraments délicats offrez un

VIN DU CAP CORSE

à base de Quinquina

de la Maison L.-N. MATTEI, & Cie — BASTIA (Corse)

Apéritif Tonique Fortifiant

Ce vin que nous offrons avec confiance aux Consommateurs diffère complètement de tous ceux connus à ce jour; d'un goût agréable au palais, il est à la fois tonique et apéritif.

Pris avant les repas, il excite l'appétit, pris après il active et facilite la digestion.

Demandez dans tous les bons Etablissements du Vin du Cap Mattei

XXXIe ANNÉE — LUNDI 18 JUIN 1906 — N°

00321

Le Petit Bastiais

5 CENTIMES — JOURNAL QUOTIDIEN — 5 CENTIMES

Rédaction & Administration : 3, Boulevard du Palais, Bastia
J.-B. OLLAGNIER, Directeur
Les annonces sont payables d'avance et reçues aux Bureaux du Journal.
Faits divers, 1 fr. — Réclames (3e page), 0.75 — Diverses, 0.30 — Judiciaires, 0.25

ABONNEMENT (Payable d'avance)
Corse: 20 fr., 10 fr., 5 fr. — Autres Départ.: 22, 12, 6.
Union postale, en sus, le port en sus.
On ne répond pas des manuscrits déposés.

BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE BASTIA

LE CALENDRIER

Fête d'Aujourd'hui : Saint Marcellien.
Soleil : (heure nationale)
Lever, 3 h. 55 m. — Coucher, 7 h. 10 s.
Dernier quar., le 13. — Nouv. Lune, le 21
Fête de Demain : Sainte Julienne.

17 JUIN

Les Curiosités de la Semaine

Le bureau de Corneille.

Voici une anecdote peu connue sur Corneille, dont le tricentenaire a été fêté le 6 juin dernier.

Un financier étant venu voir le poète, désira avoir en sa possession le bureau sur lequel Corneille avait composé le *Cid*, *Horace* et *Polyeucte*. Le banquier proposa donc à l'homme de lettres de lui échanger son vieux bureau contre un autre, tout neuf, en bois d'une essence rare. Corneille accepta et laissa partir le meuble familier, sur lequel il venait d'écrire *Nicomède*. Il inaugura, avec *Pertharite*, le bureau neuf reçu en échange. Cette pièce tomba lamentablement.

C'était le premier échec de Corneille au théâtre. Bien vite, il renvoya le meuble brillant chez l'homme de finances, suppliant qu'on lui rendît l'ancien. Sa prière agréée, Corneille se remit au travail et écrivit *Œdipe*, puis *Sertorius*, pièces qui, à l'époque, furent accueillies avec le plus grand succès.

Gouy les-Groseilles.

C'est une commune de l'Oise, Gouy les Groseilles fait partie du canton de Breteuil.

D'après le dernier état arrêté au 31 mars 1906, la commune ne possède plus que neuf électeurs. Il y a quelques années, ils étaient treize; mais, par suite de départ ou de décès, leur nombre se trouve réduit.

Naturellement, tous les électeurs sont conseillers municipaux. Quant au dixième, on l'emprunte au village voisin.

Gouy-les-Groseilles compte vingt-neuf habitants.

Les Allemands au dehors.

Le bureau impérial de statistique, à Berlin, a établi qu'il y a à l'étranger un peu plus de trois millions d'Allemands nés en Allemagne. D'autre part, environ sept cent mille personnes à l'étranger sont sujets de l'empire.

Mais ces deux chiffres sont loin de comprendre tous les sujets de l'Allemagne ou nés en Allemagne. Ils ne comprennent ni ceux qui se sont fait naturaliser citoyens d'un autre pays, ni les enfants nés à l'étranger de parents allemands.

La Ligue pangermaniste, elle, estime à 89 millions le nombre des nationaux allemands répandus sur le globe.

C'est aux Etats-Unis que l'émigration teutonne est la plus considérable.

Les dangers de la photographie.

Voici une histoire qui vient d'avoir son dénouement devant le tribunal de police de Metz.

Quatre jeunes Luxembourgeois, dont deux fils d'un haut fonctionnaire, étaient venus à Metz pour y voir Guillaume II. Munis d'appareils photographiques, ils prirent quelques clichés qui excitèrent la méfiance de la police.

Les artistes imprudents furent arrêtés et conduits en prison. Les deux fils du haut fonctionnaire purent se faire mettre en liberté, après une détention de douze heures, grâce à l'appel d'un personnage influent de Metz. Quant aux deux autres, ils passèrent en jugement après huit jours de prévention... et furent acquittés. « Allez, leur dit le juge... et surtout ne recommencez plus. »

Correspondance amoureuse.

On vient de mettre en vente, à Londres, 335 lettres d'amour adressées par Dorothy Jordan, actrice célèbre, au duc de Clarence, qui fut roi d'Angleterre sous le nom de Guillaume IV. Elles furent données à lord Fitz Clarence par la reine Adélaïde.

Le duc et Dorothy eurent une liaison qui prit fin en 1811. On fit alors à l'actrice une pension de 4 400 livres sterling et elle vint mourir en 1816 à Saint Cloud. Ces lettres ont été vendues 335 livres, soit exactement 25 francs pièce.

Un phalanstère allemand.

Il y a quelques années des Allemands ont fondé sur le plateau de Locarno une colonie communiste végétarienne; mais une scission vient de se produire dans cette communauté parce que plusieurs de ses membres ont atténué les rigueurs du végétarisme. Les « orthodoxes » se sont établis dans les environs d'Ascona, de Ronco et d'Orselina, où ils ont acquis de vieilles masures abandonnées.

Leur règlement est si sévère qu'ils ne prennent pour aliments que « les plantes qui poussent en haut. »

C'est ainsi qu'ils répudient les pommes de terre, les navets, les carottes; plantes qui, selon la définition des colons, « poussent en bas. » Un des principaux personnages de la colonie est un ancien officier prussien qui est venu s'établir là avec sa femme, une musicienne consommée. Le couple ne paie ses fournisseurs qu'avec des légumes qu'ils cultivent dans le jardin. Un jour, la femme avait eu recours aux soins d'un dentiste. En guise de paiement, elle lui a chanté une romance, car l'argent est prohibé dans la colonie.

Faites des grimaces !

Il y a des gens moroses qui ont pris l'habitude ridicule de faire des grimaces. Si nous en croyons un professeur américain, ils ont tort. Les grimaces, dit-il, font travailler les muscles du visage et les fortifient, et il assure que les gens qui ont pris l'habitude de faire des grimaces, à de certains moments, se sont acquis des traits beaucoup plus expressifs. Donc, faisons des grimaces !

Avez vous des pièces de cinq francs en or ? Sachez qu'elles valent aujourd'hui six francs cinquante, même six soixante quinze.

Les motifs de cette majoration de 25 0/0 ne consistent ni dans un titre d'or supérieur ni dans un intérêt numismatique. Toutes ces piécettes jaunes s'en vont dans les Indes néerlandaises, principalement dans l'Annam, au Cambodge, où elles servent à faire des colliers et des bracelets. Les ingénieux commerçants qui se livrent à cette opération revendent dix francs la pièce de cent sous. Il y en a environ pour quatre millions d'émises en France, mais beaucoup ne sont pas dans la circulation.

Que ceux qui en possèdent se hâtent donc de tirer profit de l'engouement actuel des populations de Java, de Bornéo, de Sumatra, pour une mode habilement créée par les intéressés, mais qui ne durera peut être pas longtemps.

Les origines du corset.

On a beaucoup discuté sur les origines du corset. Les uns le font remonter aux bandelettes des Egyptiennes et des Grecques et d'autres le prétendent inventé par Isabeau de Bavière, femme de Charles VI.

Un auteur sérieux affirme qu'au treizième siècle un boucher espéra réduire au silence sa bavarde femme en lui comprimant la poitrine entre les étaux d'un corset; d'autres maris imitèrent cet exemple; les femmes conservèrent précieusement le corset et n'en continuèrent pas moins à bavarder.

Elles firent fête à Catherine de Médicis, qui apporta de Florence le corset à « busc d'ivoire, » et quand sous Louis XIII on eut l'idée de remplacer ce busc par des « baleines, » elles apprécièrent plus cette découverte que celle de l'Amérique.

En vain, les prêtres, les médecins, les philosophes et les moralistes passés et présents ont tonitrué contre le corset; ils n'ont obtenu aucun succès.

Les Huiles d'Olive

et

LA LOI SUR LES FRAUDES

Il nous faut revenir sur cette question des huiles d'olive qui ne cesse pas de passionner à bon droit le commerce et la culture. Le règlement d'administration publique, prévu par la loi sur les fraudes et falsifications des denrées alimentaires, n'est pas encore déterminé, après une année d'études de discussions et d'enquêtes. On trouve, dans tous les milieux, que les lenteurs du Conseil d'Etat et de la commission spéciale instituée au ministère de l'Agriculture mettent en péril les décisions, pourtant souveraines, de la représentation nationale, et l'on réclame la consécration définitive de la pensée législative.

Espérons que nous n'attendrons pas trop longtemps encore, car il est impossible d'admettre que les rédacteurs du règlement dont il s'agit n'aient pas sous la main tous les éléments nécessaires pour la mise au point de leur monument.

Les négociants en huiles d'olive et les oléiculteurs sont intervenus à temps auprès de l'illustre aréopage de la Place du Palais Royal et auprès de tous les commissaires possibles de la rue de Varenne. Faut-il que nous rappelions les démarches actives de la Société pour la Défense des intérêts économiques des Alpes Maritimes et de la Société centrale d'Agriculture de Nice? Egalement celles d'un grand nombre de syndicats industriels, commerciaux, agricoles qui souhaitent que l'huilerie d'olive et l'oléiculture ne soient plus victimes de toutes sortes de machinations, de toutes les habiletés ruineuses des fraudeurs et falsificateurs professionnels?

Les commerçants, les fabricants et les cultivateurs, dont les intérêts, à ce point de vue, sont étroitement liés, avaient mis tout leur espoir dans une commission admirablement composée de grands chimistes, d'éminents docteurs, d'agronomes célèbres; ils supposaient qu'ayant pour ainsi dire la science infuse, ils ne s'arrêteraient point durant un trop long temps aux misérables bagatelles de la porte, aux contingences viles, et proposeraient une réglementation idéale, c'est-à-dire irréprochable sous le rapport de l'équité commerciale et de la préservation de la santé publique.

La désillusion n'est certes pas venue, mais elle viendra à l'aurore prochaine, si l'on ne se décide pas à mettre le point sur l'i. Nous sommes persuadé que la Commission et le Conseil d'Etat sont d'accord pour donner satisfaction aux revendications modérées des négociants en huiles d'olive; elles sont d'une logique absolue et ne constituent, en leur ensemble, ni une atténuation, ni une aggravation de la loi. Alors pourquoi tant de retard dans l'élaboration du règlement d'administration public ou tant d'inquiétante hésitation ? MM. Edouard Béri et Alex. Durandy délégués de la Chambre de Commerce de Nice, disaient en avril dernier, à leurs honorables commettants, que les décisions prises par les commissaires, au sujet des huiles d'olive, méritaient l'approbation des intéressés.

C'est quelque chose, sans doute, mais il serait plus politique que, par un avis officiel, on nous fit connaître les grandes lignes du règlement, les mesures à édicter pour mettre les délicats produits de l'olivier à l'abri de la fraude. Car, en l'espèce, il ne s'agit pas précisément de parer à la falsification proprement dite, mais bien aux procédés illicites employés

125 FEUILLETON DU PETIT BASTIAIS

Le Conducteur d'Omnibus

PAR

ALFRED SIRVEN & A. SIÉGEL

TROISIÈME PARTIE

LA MÈRE

— Ah bah ! Et qu'est-ce que tu feras donc pour l'en empêcher?

— Vous ne le devinez pas ?

— Non

— Jean-Paul lui montra le revolver.

— Tu veux me tuer! fit Grard avec une terreur renaissante. Je croyais que tu n'étais pas un assassin...

— Non, je ne vous tuerai pas, à moins que vous ne refusiez de vous faire justice vous-même.

— Vraiment ? Tu t'imagines que, bêtement, de ma propre main, je vas me faire sauter le caisson ?

— Je ne porte pas votre nom, c'est vrai, mais vous n'en êtes pas moins mon père et, comme tel, je ne veux pas que vous alliez au bagne.

— C'est pour ça que tu veux que je me flanque une balle dans la tête?

— Pour cela, oui.

« Et si vous refusez, je vous tuerai, moi, je vous en donne ma parole d'honneur.

— C'est qu'il le ferait comme il le dit, cet enragé-là, pensa Grard, livide. Pas de ça, mon petit, et, puisqu'il n'y a pas moyen de faire autrement, en avant les grands moyens!

Il prit une mine contrite et, étendant la main :

— Allons, donne!... crever pour crever, autant que ce soit tout de suite.

Malheureusement pour lui, Jean-Paul remarqua le méchant sourire qui éclaira juste à ce moment sa face dégradée, malgré tous ses efforts pour paraître sérieux, presque solennel.

— Jamais vous n'aurez ce courage, dit le jeune homme, et qui sait? Si je vous rendais ce revolver, c'est peut-être sur moi que vous le déchargeriez, pour être sûr de ne plus me trouver sur votre route.

— Oh! peux-tu avoir de ces idées-là, fiston? protesta Grard, intérieurement furieux de se voir deviné.

Jean-Paul braqua sur lui le revolver.

— Je demande pardon à Dieu du crime que je vais commettre, dit-il, mais je ne veux pas que cet homme qui m'appelle son fils finisse ses jours au bagne. Si vous savez encore une prière, dites-la, car vous allez mourir.

— Arrête! s'écria Grard, car, mille tonnerres! si tu n'as que cette raison-là pour me tuer, tu peux t'en dispenser. Ecoute-moi, si tu veux me laisser vivre, je t'apprendrai le secret que tu ignores, le secret que tu m'as demandé l'autre jour et que je n'ai pas voulu te dire... Au surplus, Ménoualle est une canaille, il m'a menacé, tant pis pour lui. J'aime encore mieux être envoyé à la Nouvelle sur sa dénonciation un de ces jours, que tué à l'instant par toi... Si misérable que soit ma vie, j'ai la faiblesse d'y tenir.

Lentement, Jean-Paul avait abaissé son revolver.

— Béni soit Dieu qui m'épargne un acte sanglant ! dit-il. Parlez.

— Eh bien ! je t'ai menti. Je ne suis pas ton père. Ton père, le vrai, c'est Loriol.

— Vous n'êtes pas mon père ? rugit le jeune homme... et vous êtes l'assassin de ma mère !... et elle n'est pas encore vengée ?

— Pitié ! râla le bandit, tu ne vas pas te faire justice toi-même, j'espère.

— Moi? à quoi bon ? quand je puis vous livrer à la justice pour assurer votre châtiment...

Il fit un pas dans la direction de la sortie.

L'imminence du danger rendit à Grard la faculté de réfléchir.

Une inspiration soudaine éclaira son cerveau.

— Tu ne me livreras pas, reprit-il avec aplomb; et non seulement tu ne me livreras pas, mais encore tu feras ton possible pour me tirer du mauvais pas où je me trouve, et cela en vertu d'un petit marché que nous allons conclure ensemble.

— Un marché avec vous ?

— Oui. Avec moi. Et ne fais pas le dédaigneux à cette heure, car j'ai idée que, tout compte fait, c'est encore moi qui t'aurai rendu service.

— Je n'attends aucun service de vous.

— Vraiment ? Tu as donc déjà oublié notre petit entretien de l'autre jour. Tu me demandais deux choses: la première, si j'étais bien ton père, et [illegible] ... et tu m'en as même [illegible] mal récompensé entre nous... mais la seconde chose que tu voulais savoir, c'est si Marie était ou non la fille de Naze. Pourquoi tenais-tu tant à être renseigné sur ce point ? Le diable m'emporte si j'y comprends quelque chose. Cependant tu poursuis un but qui m'échappe, dans un intérêt que je ne puis concevoir, mais dans un intérêt certainement puissant.

Tu as eu vent de certain mystère et tu veux en avoir le cœur net ! Eh bien ! jure-moi que tu m'aideras à échapper cette fois à la police, et comme moi, j'ai confiance en ta parole, car tu tiens de ton père, Loriol, tu es honnête comme lui, et je n'ai jamais pu faire de toi un vaurien dans mon genre... Jure-moi que tu me protégeras, que tu me sauveras... et, à l'instant même, tu sauras ce que je n'ai pas voulu te dire, c'est-à-dire la vérité à l'égard de Marie.

L'espérance qui venait d'entrer au cœur de Jean-Paul le rendait si heureux qu'il craignait de succomber à sa joie, après avoir si longtemps cru qu'il mourrait de douleur.

— La justice divine se chargera, sans que je l'aide, de punir le meurtrier de ma mère, dit-il : d'ailleurs le rôle de dénonciateur me répugne. Qu'elle me pardonne de la tenaille où vous l'avez couchée si je sacrifie le devoir de la venger à mon désir d'être heureux sur cette terre !... Il me semble qu'elle m'inspire... que je l'entends murmurer à mon oreille : « Laisse cet homme, suivre le même et écoute ses paroles... » J'accepte le marché que vous me proposez et, en échange de la vérité que vous allez me dire, je m'engage à essayer de vous soustraire à la justice... Seulement, je vous préviens que je n'ai aucune confiance en vous, comme bien vous devez le penser, et que je n'ajouterai foi à vos paroles qu'autant qu'elles seront appuyées de preuves.

— Des preuves? grommela Grard, impossible de t'en donner, mais je te fournirai des garanties et ça vaut peut-être mieux.

(*A suivre*)

POUR LES SOINS DE LA PEAU
rien n'est meilleur que l'emploi régulier et quotidien de la
CRÈME SIMON
POUDRE et SAVON SIMON
MÉDAILLE D'OR, Paris 1900
J. SIMON, 13, rue du faubourg Saint-Martin

par les fraudeurs pour tromper l'acheteur — débitant en particulier. Quelles mentions devra-t-on obligatoirement inscrire sur les récipients ? Devra-t-on avec une exactitude rigoureuse, quand il ne s'agira pas d'huile d'olive pure, indiquer la proportion des matières premières entrant dans un mélange, dans une huile dénommée commerciale ? Devra-t-on répéter les indications portées sur les lettres de voiture et les factures ? Et, d'autre part, les fraudeurs qui usurpent des noms de villes, de rues renommés, qui commettent volontairement d'abominables fautes géographiques, seront-ils passibles de poursuites judiciaires ?

Pour faire cesser, dans le monde officiel les inquiétudes qui grandissent, la Commission fera bien d'éclairer au lustre.

Récemment la Société centrale d'Agriculture de Nice n'hésitait pas à faire entendre une protestation contre une proposition de la dite Commission du ministère d'Agriculture tendant à permettre la vente des mélanges d'huiles de diverses espèces sous la simple dénomination d'huiles alimentaires, blanche, de table, surfine, etc qui est, dirait-elle, « une fraude dégradée et contraire à l'esprit et à la lettre de la loi du 1er août 1905 » ; et elle formulait ce vœu précis :

« Demande que le Conseil d'Etat repousse cette proposition dans l'élaboration définitive de ces règlements d'administration publique, et que ces derniers obligent (comme le veut non seulement la législation belge, mais les règlements appliqués en Italie et aux Etats Unis), les vendeurs à mettre sur les récipients et bouteilles renfermant ces mixtures :

(a) Huiles d'olive et de sésame mélangées.

(b) Huiles d'olive et arachide mélangées.

(c) Huiles d'olives de cotons et autres mélangées, etc ».

Serait-il donc indiscret de savoir si ces observations dernières des oléiculteurs de la première région française de l'olivier ont été reçues bien favorablement ? Elles n'ont rien de contraire aux vrais mêmes formulés par les négociants et les intermédiaires ; elles sont, d'autre part, concordantes avec les sollicitations des producteurs d'huiles pures d'olive, de noix, etc., d'ici-à-dire de notre grande France qui, coy aussi, eut subi les outrages de la fraude.

Par les mélanges frauduleux, préparés avec les huiles inférieures de coton, de sésame et d'arachide principalement de provenance étrangère en majeure partie, l'industrie huilière du notre pays — olive, noix, pavot oeillets — a été trop longtemps paralysée et son essor. Nous ne réclamons par pour elle des privilèges, mais ne demandons pas qu'on l'encourage et qu'on la protège à l'exemple de certaines productions ; nous souhaitons seulement que ses intérêts ne soient pas sacrifiés à la légère, par suite de l'impénétration des tarifs.

G. FAURE.

Ce que disent les Journaux

L'Humanité

De M. Rouanet :

« Certes, la critique aurait eu beau jeu à s'exercer sur un document comme celui qui fut lu hier, sur l'unanimité de ce procès, dont un spirituel collègue qui songe sur les bancs radicaux-socialistes disait : « On qu'il y a de plus mal-le-dans, c'est ce qui n'y est pas, par exemple la phrase sur le rachat des chemins de fer dont il n'est pas question. »

Le Soleil

Tout est si bien arrangé et combiné dans cette déclaration qu'elle échappe aussi bien aux enthousiasmes bruyants qu'aux critiques sévères. Elle semble vouloir atténuer à ne mécontenter ni cet excès d'honneur, ni cette indignité. Elle promet à tout le monde et elle ne voulait décourager personne et se baisser et balancer et chacun peut y trouver ce qui lui convient sans trop se heurter à ce qui lui répugne.

Le tout de ce document, c'est d'être trop habile. En cherchant à être plus fin que tout le monde, il arrive souvent qu'on est plus sot que tout le monde. Nous ne serions pas surpris qu'avec un peu cette mésaventure n'advînt au cabinet.

Le Radical

De M. Maujan :

« M. Jaurès commencera demain son discours. Peut-être comprendra-t-il ses explications sur l'organisation de la société future et nous dira-t-il à quelle heure nous serons mangés. Enfin s'il demeure dans les généralités où il excelle, s'il ne consent pas à descendre sur terre, s'il ne veut pas rassurer nos esprits, nous lui saurons gré tout de même de nous avoir charmés. Sa chanson nous aura délicieusement bercés jusqu'au jour fatal prédit par Gustave.

L'Echo de Paris

La déclaration, si elle traite de toutes les questions importantes, n'indique pour aucune de solution nette et décisive. Notamment en ce qui concerne la situation financière et l'impôt sur le revenu, nous ignorons si les idées et les projets de M. Poincaré ont triomphé des résistances de quelques uns de ses collègues. La déclaration n'apporte ni l'affirmation d'une doctrine gouvernementale, ni même un projet de gouvernement, et le ministère semble ne pas savoir encore où il ira et sur quelle majorité il s'appuyera.

GAZETTE DÉPARTEMENTALE

CASTELLO DI-ROSTINO. — Le bureau télégraphique est ouvert au public depuis le 1er juin.

Les fonctions de receveur des postes et télégraphes à Castello-di-Rostino (Pontenovo) sont remplies par M. André Bastiani.

⁂

PORTOVECCHIO. — Les courses qui avaient été annoncées pour le 24 et le 25 juin, sont renvoyées à une date ultérieure.

⁂

CENTURI. — Lundi dernier a été célébré à Centuri le mariage de Mlle Anne Neel, avec M. Urbani, capitaine pilote à Alger.

La jeune mariée, conduite à l'autel par son beau-frère, M. Jean-Paul Giordani, avait pour témoins : MM. André Casabianca, administrateur en chef de la marine au Havre ; Pierre Giordani, rentier à Centuri.

M. le docteur Paravicini et M. Angelo-François Semidei, rentier à Centuri, servaient de témoins à l'époux.

A l'hôtel de ville, l'honorable maire, M. Palmideï, nous dit toute sa joie de pouvoir présider à la fondation de ce nouveau foyer. Puis le cortège se forme et gràce à l'aimable et intelligente initiative du garçon d'honneur, M. Palmero Giordani, les invités prennent place en voiture, et les superbes chevaux nous emmènent en trot vers l'église paroissiale où le sympathique abbé Sebastiani va nous tenir sous le charme de sa parole et nous rappeler en style académique, dans une touchante allocution accordatrice, ce que doit être le mariage pour atteindre à la sublimité de la morale chrétienne.

Enfin, en règle avec la loi civile et religieuse, nos jeunes époux prennent place à côté l'un de l'autre, et le cortège se forme une seconde fois en dirigeant à grande allure vers le coquet village d'Ersa où réside l'époux, en attendant son retour sur la terre africaine. Là encore nous entendons de jolis compliments, nous subissons les projectiles réformes d'une foule en délire, cependant que les coups de boîtes à pondre font sursauter nos adolescentes cuvellières.

Autour d'une table des mieux garnie, admirablement enguirlandée et flanrie, une quarantaine de convives nous nous trouvons réunis. La plus franche gaieté ne cesse d'y régner. De nombreux toasts sont portés aux époux, par MM. Graziani, instituteur à Mariaggio, commissaire Casabianca, Joseph Palmieri, étudiant, docteur Paravicini, etc...

Il faudrait avoir une âme d'artiste pour rappeler et bien comprendre ce que cette cérémonie offrit de si naïvement touchant. En effet, ce n'était pas là une union banale avec ses mille incidents médiocres. On sentait sous cette pompe, sous cet éclat si souvent emprunté dans les grandes cérémonies de l'existence, combien la vie morale, c'est-à-dire la sympathie, le désintéressement, l'affection, la solidarité, l'amitié, tout ce qui en un mot fait la grandeur de caractère et la dignité de la vie, trouvait ici son expression réelle avec une intensité souveraine et une souveraine beauté. — A. P.

⁂

AGHIONE. — M. Marsocciole Jean-Paul est nommé facteur receveur à Aghione, emploi créé.

« LE « JOURNAL OFFICIEL »

Médaille militaire

Les sous-officiers et soldats de la réserve et de l'armée territoriale dont les noms suivent, sont inscrits sur le tableau de concours de la Médaille militaire, en 1906 : 43. Poggioli, sergent au 14e territorial ; 47. Colonna, sergent au 11e territorial ; 71. Pietrecchi, adjudant de réserve au rég. de Corse ; 100. Martinelli, adjudant au 8e territorial ; 123. Marchetti, adjudant de réserve au rég. d'Antibes ; 145. Cristiani, adjudant d'infanterie territoriale, service des places de Paris ; Lanetti, gendarme, 3e légion.

Postes et télégraphes

Sont nommés facteur des postes dans le département de la Seine, MM. Lanetti Noël, ancien caporal ; Micaelli Jacques-Marie, Poulantoni François-Diogène, Raffini Edouard, facteurs auxiliaires à Paris ; Cipriani Antoine-Joseph, Casanti François ; Giordani Auto-ne-Simon ; Battenti Ange-Augustin-Pierre ; Campinchi Martin.

Sont nommés commis des postes et télégraphes : à la recette principale de Marseille, M. Falconci, sous-officier, et M. Monti, sous-officier, à Paris, M. Quillet, sous officier.

Sont nommés surnuméraires : sur la ligne de la Méditerranée, MM. Mondoloni, Arrighi, Coggia.

ECOLE D'AGRICULTURE D'AJACCIO

Concours d'Admission en 1906

Le Concours d'admission à l'école pratique d'agriculture d'Ajaccio pour 1906 aura lieu le 9 juillet prochain, au siège de cet établissement.

Dix bourses de 500 francs instituées par l'Etat et le Département seront attribuées aux jeunes gens qui subiront avec succès les épreuves de l'examen et dont les parents justifieront de l'insuffisance de leurs ressources pour l'entretien de leurs enfants à l'école. Les candidats doivent être âgés de 15 ans au moins et de 19 ans au plus. Ils ont à fournir les pièces suivantes qui devront être adressées au Directeur avant le 25 juin.

1. Demande des parents sur papier timbré (0 fr. 60).

2. Bulletin de naissance du candidat (sur papier libre).

3. Certificat médical attestant que le candidat est apte physiquement aux travaux des champs et qu'il a été vacciné récemment ;

4. Certificat de bonne conduite délivré par le Directeur de l'établissement dans lequel le candidat a accompli sa dernière année d'études ou, à défaut, par le maire de sa résidence ;

5. Copie des diplômes et certificats d'études dont le candidat peut être pourvu.

Les candidats pour lesquels une Bourse est sollicitée devront joindre aux pièces énumérées ci-dessus :

1. Un extrait du rôle des Contributions ;

2. Un tableau récapitulatif des moyens d'existence et des charges de famille des parents.

Les candidats pourvus du certificat d'études primaires sont reçus de droit jusqu'à concurrence du nombre de places disponibles.

Les candidats aux Bourses, quels que soient les titres dont ils sont pourvus, doivent subir l'examen qui porte sur les parties de l'enseignement primaire, savoir :

1. Langue française (orthographe et style) ;

2. Arithmétique jusqu'aux proportions inclusivement ;

3. Histoire et Géographie de la France.

Brevet élémentaire

(JEUNES FILLES)

La première session du brevet élémentaire pour les jeunes filles s'ouvrira lundi, 18 juin, à 7 heures du matin.

Les examens auront lieu comme d'habitude au Lycée.

Les aspirantes devront entrer par la porte de la rue de la Miséricorde.

LES CORSES EN TUNISIE

L'Ouad-Zerga était, dimanche, en grande fête. Les colons célébraient la constitution définitive de leur centre, exclusivement français. Les neuf mille hectares que possédait la Société foncière de l'Ouad-Zerga sont exploités par nos compatriotes qui, littéralement, de la dire, les résultats qu'ils ont déjà obtenus leur promettent un avenir de prospérité.

M. Acquaviva avait, au nom des colons qu'il a réussi si heureusement à grouper autour de lui, convoqué les représentants de l'administration, ses collègues de la Chambre d'Agriculture, les délégués des associations de colons français, les fonctionnaires de la région, etc.

A dix heures on donne les invités sont reçus, sur le quai, par MM. Acquaviva et ses fils, MM. Courrat Eugène et Jean Chauvin, Guyetan, Gauthier, Borius, conducteur des Ponts et Chaussées de Medjez-el-Bab, tous les colons de la région et leurs engagistes, le chaïdh de l'Ouad-Zerga et de nombreux indigènes en habits de fête, qui forment la haie à la sortie de la gare.

Sitôt après les salutations et les présentations indispensables, on se dirige vers la ferme de M. Acquaviva ; dans une des salles décorée avec goût de verdure et de drapeaux, la colonie française de l'Ouad-Zerga offre à ses hôtes un apéritif d'honneur, organisé par M. Chauvin.

Mais bientôt sonne midi, on se dirige vers le chai au sol M. et Mme Acquaviva offrent un déjeuner de quarante couverts. C'est un véritable tour de force dont il convient de louer l'aimable maîtresse de maison qu'est Mme Acquaviva. Dans une fraîche salle à manger, sont installées quatre tables autour desquelles un excellent mets — fort bien exécuté — retient longtemps les convives.

Au dessert, M. Acquaviva se lève et prononce l'allocution suivante :

Monsieur le Consul,

Monsieur le Président de la Chambre d'Agriculture,

Messieurs,

Un événement heureux, d'ordre économique, vous produit pour cette région le jour où le domaine de la Société Foncière a été entièrement et définitivement démembré au profit de la colonisation française.

Nous avons tenu à marquer cette journée d'une pierre blanche, en vous priant d'honorer de votre présence cette petite fête de famille.

Nous vous remercions d'être venus.

Alors qu'en France on demande de tous côtés le démembrement de la propriété qui n'est divisée à l'infini, le morcellement des grands domaines au contraire donne d'excellents résultats en Tunisie.

C'est M. Gery qui a, le premier, préconisé ce système, et l'a fait adopter par les diverses sociétés qu'il présidait ou dont il était administrateur.

C'est ainsi qu'ont été allotis le Munchar, Gafour, Grombalia et finalement l'Ouad Zarga.

Les neuf mille hectares que la Société possédait à cheval sur les caïdats de Béja et de Medjez el-Bab, sont aujourd'hui répartis par une douzaine de colons qui pour mettre leurs terres en exploitation appelleront d'autres Français et feront ainsi du peuplement qui ne coûtera pas cher à l'Etat.

La Société Foncière de l'Ouad Zarga, administrée par MM. Gouin, Gery et Duportal a fait œuvre française lorsqu'elle m'a autorisé à rompre les pourparlers engagés en vue de la vente du domaine à des étrangers ; elle mérite tous nos remerciements.

Aujourd'hui cette société est entièrement payée et liquidée ; son rôle prend fin et celui de l'Association des colons commence.

Notre ami M. Guyétand vous exposera en notre nom à tous quelles sont nos aspirations et quelle est la nature du concours que nous attendons du gouvernement et des représentants de la colonie agricole.

En attendant, permettez-moi de remercier M. le Résident Général d'avoir bien voulu se faire représenter par une personnalité aussi sympathique que M. Taochon, l'ancien contrôleur de Nebeul, qui a présidé à l'installation des premiers colons venus en Tunisie, pour faire œuvre française, à une époque où la politique ne devait pas nous compatrioter, la seule qui puisse être suivie par le peuplement français. C'est celle-là, seule, que nous suivrons toujours.

Je lève mon verre à M. Taochon, au Président de la Chambre d'Agriculture, aux représentants de la Colonie agricole et à tous nos invités.

Vive la France !

M. Guyétand prend à son tour la parole au nom des colons de l'Ouad-Zerga. Il fait l'historique de la colonisation française dans cette région si intéressante.

Les colons attendent une école pour laquelle M. Acquaviva offre un local ; ils espèrent fermement l'obtenir et comptent ainsi faire de leur petite région un pays réellement français.

M. du Caruleire rappelle la grande part qu'a prise à la colonisation M. Acquaviva et le félicite vivement de sa ténacité qui a eu de si féconds résultats.

Enfin M. Paul Mattei félicite, au nom de la société « la Corse », son constructeur M. Acquaviva, qui a fourni de si précieux efforts en faveur de la colonisation française.

Petite Gazette

Variations Atmosphériques du 17 juin

Thermomètre — 7 heures du matin : 21·0 à midi + 34·3 à 5 heures du soir + 23·0
Maxima : 25·8 *Minima* : 18·0.

Baromètre — 7 heures du matin, 755 mm. à midi, 753 mm. 6 heures du soir, 753 mm.

Vent. — Dans la matinée, NE. modéré.

Dans l'après-midi, E modéré.

Etat du ciel, quelques nuages.

Pluviomètre, à 7 h. du matin : 0 mm

Nos Artilleurs

Les deux batteries d'artillerie qui viennent d'exécuter leurs écoles à feu à Aléria, sont rentrées hier matin venant de Corbione.

⁂

Obsèques

Hier, à une heure de relevée ont eu lieu, en l'Eglise Sainte-Marie, les obsèques de Mme Lucia Raffaelli, née Castola, qui a succombé à la rupture d'un anévrisme.

C'était la femme de M. l'agent principal en retraite Raffaelli, ainsi frappé dans ses plus chères affections.

M. Raffaelli a reçu en cette cruelle circonstance de sombreux témoignages de sympathie, et une foule de parents et d'amis ont tenu à accompagner jusqu'au champ du dernier repos la dépouille mortelle de cette excellente femme, dont la disparition a excité d'unanimes regrets.

Nous présentons à M. Raffaelli et aux familles Castola, Raffaelli, Alberrini et Varese nos bien sincères condoléances.

⁂

Administration pénitentiaire

M. Marcani Pascal, gardien ordinaire à la prison de Bastia, passe à la prison d'Ajaccio, par permutation avec M. Piccinini Jean Pierre.

⁂

Objet perdu

Il a été perdu plusieurs morceaux de musique enveloppés dans une toile cirée noire.

Prière de les rapporter au bureau du journal contre bonne récompense.

⁂

Objet trouvé

Un portefeuille a été trouvé par M. Pieretti Alfredo, de Patrimonio.

La personne qui l'a perdu peut le faire réclamer à l'adresse ci-dessus.

⁂

Maladies des yeux

Docteur Abrahamsohll, Cours Grandval, 2, à Ajaccio.

Les malades qui entrent en traitement dans sa Clinique, sont placés sous la direction d'une dame française compétente.

⁂

A vendre

— Maison composée d'un entresol, 1er et 2e étage, à vendre en tout ou en partie, située sur la place du Marché aux Poissons, dite maison Gaviglioni.

S'adresser pour renseignements à Mme Ciavaldini, à Cardo.

⁂

A louer

A louer pour la saison d'été, appartement meublé, Villa Marmorata.

S'adresser au bureau du journal.

— Appartement de 6 pièces, au 5e étage, n° 32, boulevard Paoli.

S'adresser au bureau du journal.

— Un appartement à louer composé de six pièces, Bl de Togo, 4, au 4e étage.

S'adresser au bureau du journal.

⁂

Mots de la fin

— Il est mort !

— Pas possible ! Un garçon si gai ; il a dû mourir joyeusement !...

— Oui, il s'est fait écraser, ces jours de fêtes, par un train de plaisir !..

SOCIÉTÉS et SYNDICATS

SYNDICAT NATIONAL DES CHEMINS DE FER. — Réunion extraordinaire ce soir, 18 courant, à 8 heures et demie, au local habituel, place Caletta.

Compte rendu du comité.

TRANSPORTS DIRECTS

entre Bastia
et les ports du Nord
Services bi-mensuels de vapeur de BASTIA pour
LONDRES, LIVERPOOL, NEWCASTEL ANVERS, HAMBOURG
et les ports d'ESPAGNE

Pour dates des départs et tous les renseignements s'adresser à
Mr ARTHUR G. SOUTHWELL

DERNIÈRES NOUVELLES

Service télégraphique spécial du *Petit Bastiais*

Nominations

Paris 17 juin.

M. Labussière, ancien député socialiste de la Haute-Vienne, maire de Limoges, est nommé trésorier-payeur général de la Réunion.

ÉLECTIONS SENATORIALES

Indre

Chateauroux, 17 juin.

Les électeurs sénatoriaux de ce département étaient appelés aujourd'hui à élire un sénateur.

Deux candidats étaient en présence.

M. Leglos, ancien député, radical, et M. L. Boussac, radical socialiste.

Inscrits : 607.
Votants : 603.

Au deuxième tour de scrutin, M. Leglos a été élu par 311 voix.
M. Boussac a obtenu 288 voix.

⁂

Il s'agissait de pourvoir au remplacement de M. Goroux, républicain, décédé, qui avait été élu sénateur, au mois de janvier dernier, par 304 voix au troisième tour de scrutin.

Une Interpellation contre le général André

Paris, 17 juin.

Plusieurs journaux du matin annoncent que l'interpellation suivante sera déposée demain au début de la séance de la Chambre :

« Quelle mesure le gouvernement compte prendre envers un ancien ministre de la guerre, qui annonce son intention de violer les secrets professionnels, et de révéler les secrets de la défense nationale. »

Cette interpellation vise le général André dont le « Matin » va publier les mémoires.

LE Roi de Cambodge *à Marseille*

Marseille, 17 juin.

S. M. Sisovath, qui a visité hier, en automobile, le site riant de Roquefavour, le bassin de Réalter, et l'étang de Marignane est rentré enchanté de son excursion.

Au cours de cette promenade, le roi du Cambodge a été l'hôte de M. Chanot et de la municipalité marseillaise.

Le Ministre de l'Agriculture A L'EXPOSITION DE MILAN

Paris, 17 juin.

M. Ruau, ministre de l'agriculture, délégué par le gouvernement pour inaugurer la section française de l'exposition de Milan, a quitté Paris hier soir.

M. Ruau quittera Milan dans la journée de mercredi.

L'Exposition Coloniale *DE MARSEILLE*

Les fêtes du Conseil général

Marseille, 17 juin.

Aujourd'hui ont commencé les fêtes organisées par le Conseil général des Bouches-du-Rhône en l'honneur des élus et des principales autorités du département : des conseillers généraux du Var et du Vaucluse ; des conseillers municipaux de Paris et de Lyon ; et de tous les maires des départements de la vallée du Rhône.

Ce matin à 9 heures, tous les invités étaient réunis dans le premier salon d'honneur de la préfecture ; le départ pour l'Exposition a eu lieu à 9 heures et demie.

Les invités ont été reçus à l'entrée de l'Exposition par M. le Commissaire général, entouré du haut personnel, puis ils ont été conduits dans la grande salle des fêtes où les attendaient le président et les membres du conseil général.

Après le discours de bienvenue du président du conseil général, auquel les chefs de délégations ont répondu, toutes les sociétés chorales et instrumentales de la ville ont donné un concert qui a été admirablement exécuté.

A midi et demie un apéritif d'honneur a été offert à tous les membres de ces sociétés par les maisons Cusenier et Picon sur le terre-plein du Restaurant français.

A la même heure un grand banquet réunissait dans le music-hall de l'exposition tous les invités du conseil général des Bouches-du-Rhône.

Au champagne plusieurs toasts ont été portés ; le premier a été celui du préfet au président de la République.

De 4 à 6 heures visite à l'Exposition.

A 9 heures a commencé la fête de nuit.

GRANDE FÊTE DE LA MUTUALITÉ *à Montélimar*

Montélimar, 17 juin.

Une grande fête mutualiste a eu lieu aujourd'hui, à Montélimar, sous la présidence de M. Emile Loubet.

Dans la réunion au théâtre, l'ancien président de la République a prononcé un discours dans lequel il a énuméré les lois humanitaires votées par la République.

Au banquet, M. Loubet a prononcé un autre discours dans lequel il a constaté avec joie l'esprit libéral qui règne dans toutes les sociétés mutuelles, où toutes les opinions politiques et religieuses fraternisent ensemble.

L'ancien président de la République a abordé ensuite la question des retraites ouvrières.

M. Loubet a déclaré que ce redoutable problème ne peut être résolu que par la mutualité.

EN RUSSIE LA RÉVOLUTION

Les massacres des Juifs A BIELOSTOK

Saint-Pétersbourg, 17 juin.

Les nouvelles qui arrivent de Bielostok, sont très mauvaises ; les désordres en ville augmentent de plus en plus, les chrétiens sont très surexcités contre les juifs.

La population a pillé, puis saccagé tous les magasins des armuriers juifs, malgré la troupe qui était impuissante devant le flot populaire.

Tous les juifs qui s'enfuyaient vers la gare ont été massacrés.

A la même heure un grand banquet réunissait dans le music-hall de l'exposition tous les invités du conseil général des Bouches-du-Rhône.

Plus de 200 magasins appartenant à des juifs ont été pillés, puis saccagés de fond en comble ; les marchandises ont été jetées dans les ruisseaux.

Les magasins et maisons de juifs ont été incendiés.

On compte plus de 800 juifs tués ou blessés.

Les juifs terrifiés se sont enfuis dans les forêts voisines au nombre de plus de 6.000.

00322

GUILLAUME II *à Hambourg*

Berlin 17 juin.

L'empereur Guillaume est arrivé aujourd'hui à Hambourg, où il sera l'hôte pendant deux jours du directeur de la ligne Hambourg-Amerika, M. Ballin, à bord du transatlantique « America. »

AVIS DE DECÉS

Mme et M. Ferrandi, commis des Postes et Télégraphes, à Bastia ; M. Christophe Ferrandi, brigadier au 2e hussards ; MM. Ignace Ferrandi et Marian Ferrandi ; Mlles Marie-Thérèse et Louise Ferrandi ; M. Jean-Férandi Ferrandi et son fils ; Mme et M. Antoine Bernardi et leurs enfants ; Mme et M. Bruschini, maître-cordonnier, à Kerchera (Algérie). M. Jean-Bernard Bruschini et ses enfants ; Mme et M. Charles Roncioni et leurs enfants ; Mme et M. Sampiero Martel et leurs enfants ; M. Martel, maréchal des logis fourrier au 3e chasseurs d'Afrique à Alger ; Mme et M. Thaddée Bevaraggi, officier de paix, à Marseille, et leur fille ; Mme veuve Louise Salicati, de Vescovato, et ses enfants ; Mme veuve Vittini, de Sorbo, et ses enfants ; Mme et M. Pierre-Paul Giamarchi, de Vescovato : Mme et M. François Arrighi, de Moltifao ; Mlle Angélique Colonna ; Mme et M. Bartolomei, capitaine garde-pêche, à Sisc ; Mme et M. Beveraggi, commis principal des Postes, à Sallia ; Mme veuve Giamarchi, employée des Postes et Télégraphes, à Marseille ; Mme veuve Marie Paoli, de Vescovato et sa fille ;

Les familles Giamarchi, de Marseille et de Castiglione :

Ont la douleur de faire part à leurs parents, amis et connaissances de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de Monsieur

Dominique-Marie Ferrandi

leur fils, frère, neveu et cousin, décédé le 16 juin 1906, dans sa dix-neuvième année, muni des Sacrements de l'Eglise.

L'enterrement aura lieu à La Porta, le 19 courant.

Il n'y aura pas de lettre de faire part.

PRIER POUR LUI

Bijouterie-Horlogerie
DANESI fils
Boulevard Paoli, 16, Bastia

M. Danesi fils, ancien élève des fabriques d'horlogerie de Besançon, a l'honneur de prévenir sa nombreuse clientèle qu'il se charge de toutes sortes de réparations de montres et pendules, à des prix défiant toute concurrence.

M. Danesi, faisant lui-même toutes les réparations, est à même de livrer un travail très soigné et garanti

VIN DU NEBRIO
Domaine de Tuda
Vin rouge 0,35 le litre.
Vin blanc 0,40 id.
17, rue des Terrasses, au coin de la descente de la Fontaine Neuve.

Agence Maritime de Transports
Spécialité intéressante de destinations pour A. PADOVANI, Nouveau Port
Formalités de douanes
Avances sur marchandises
Billets de passage pour l'Amérique
Exportation de bois et de primeurs.

Demander partout
« UN MORELLI »
Grand Vin Apéritif
Grand Prix à l'Exposition Internationale (Bastia 1905)
La plus Haute Récompense

CAFÉ-RESTAURAN DES GOURMETS
A partir de 4 heures
GLACES

Aux amateurs de la pêche aux Truites
M. J. an Scotto, de Saint-Florent, a l'honneur de les informer qu'il peut leur livrer des filets mesh de la longueur de 8 m. X 0 m. 75 c/a de hauteur, au prix exceptionnel de 12 francs, rendu franco à domicile.

MAISON ROGIALLI
Tailleur
Place Saint-Nicolas, Bastia (Corse)
Saison Printemps-Eté
M. Rogialli engage sa clientèle à visiter ses magasins, où elle pourra se rendre compte des assortiments de draps et lainage haute nouveauté qu'il vient de recevoir pour la saison Printemps-Eté et qu'il vend à des prix très modérés.
Complets fantaisie sur mesure, coupe irréprochable, doublés soie.
Complets cheviotte bleue et noire, peignet Roubaix, confection soignée, de 35 à 100 francs.
Pantalons drap, haute nouveauté, de 12 à 30 francs.
Gilets fantaisie, dernière mode, de 12 à 20 francs.
Assortiment considérable de **cravates, bretelles, pochettes, faux-cols**, etc.

71 — FEUILLETON DU PETIT BASTIAIS

LE NŒUD GORDIEN

par CHARLES DE CHENNEVIÈRES

La Peine du Talion

II

Machinalement, je repris cette main que semblait me disputer quelque incompréhensible caprice de l'agonie ; je la sentis fraîchir et se fermer convulsivement dans la mienne ; sans savoir ce que je faisais moi-même, par une sorte de contradiction inconcevable dans un pareil moment et que la fatalité seule peut expliquer, je l'entr'ouvris de force, malgré sa crispation nerveuse. Un médaillon tomba sur le lit ; je le saisis avidement. — Non portrait ! pensai-je ; elle a voulu me dire adieu et donner à mon image son dernier asile. Je regardai... Ecoute ceci, Léopold ; toi qui es à l'âge où toutes les femmes paraissent des anges dont la terre est indigne : ce portrait n'était pas le mien ; c'était celui d'un jeune homme, d'un inconnu !

J'ignore ce qui se passa en moi. Blanche avait perdu connaissance, et Antoinette lui faisait respirer des sels. Sans parler, je présentai à celle-ci le médaillon dont je venais de m'emparer. Sans doute, à défaut de paroles, mon visage annonçait une résolution terrible, car elle se jeta sur moi, m'enchaîna de ses bras, et me montrant sa sœur d'un regard suppliant :

— Ayez pitié ! me dit-elle ; ne voyez-vous pas qu'elle va mourir ?

— Le nom de cet homme ? répondit-je en me dégageant.

J'avais prononcé ces mots d'une voix très-basse, et pourtant, chose étrange ! malgré son évanouissement, Blanche les entendit. Par un surnaturel effort, elle se dressa sur son séant ; je me jetai en arrière pour qu'elle ne me touchât pas ; mais elle, ouvrant péniblement ses yeux déjà voilés et obscurcis, n'eut pas l'air de songer à moi. Elle chercha sa sœur, qui s'était placée entre nous deux, se souleva vers elle, et d'une main lui ferma la bouche ; puis, adressant à je ne sais quelle image invisible un sourire où semblait s'exhaler la dernière flamme d'un amour à peine vaincu par la mort, murmura quelques mots que je ne pus comprendre, quoique je me fusse penché pour les recueillir, et s'étendit lentement sur le lit, sur la tombe, dois-je dire, car c'en était une : Blanche se mourait.

En ce moment, le tintement d'une petite cloche se fit entendre au dehors ; un bruit de pas s'y mêla bientôt. On s'arrêta devant la maison ; puis les pas retentirent dans l'escalier. Enfin la porte s'ouvrit : sur le seuil j'aperçus un prêtre, et derrière lui, dans l'autre chambre, plusieurs femmes tenant des cierges. C'était le viatique qu'on apportait à la mourante. Je ne crois pas impie ; mais à cette vue, l'enfer que j'avais dans le cœur se révolta. J'allai brusquement au devant du vieillard :

— Cette femme est à moi, Monsieur, lui dis-je en l'arrêtant ; personne ne lui parlera en ce moment.

— Cette femme est à Dieu, à qui nous sommes tous, répondit le prêtre d'une voix calme et grave ; si vous voulez vous placer entre le maître et sa créature qu'il appelle à lui, faites-le comme un chrétien. Priez pour celle qui bientôt priera pour vous dans le ciel.

Il accompagna ces paroles d'un regard devant lequel se baissa le mien. En face d'un lit de mort, la religion est souveraine ; je l'éprouvai, car une honte soudaine se mêlant à ma fureur, je me rangeai pour laisser passer cet homme qui venait au nom d'un Dieu dont la tendre

m'avait parlé plus d'une fois. Profitant d'une lueur de vie qui brillait encore au front de Blanche, il commença sans retard son ministère. Je voulais m'éloigner, car je ne sentais dans mon cœur ni religion ni miséricorde, et il me semblait que ma place n'était pas là. Les femmes agenouillées dans l'autre chambre me fermèrent le passage ; je n'osai sortir. Au milieu de ces étrangères qui pleuraient et priaient, je restai seul debout, sans larmes ni prières. Une seconde fois le regard du vieillard s'arrêta sur moi ; une seconde fois je me sentis vaincu, et je me mis à genoux ; mais si mon front se courba, mon œil resta sec et ma bouche muette. Les oraisons du prêtre, les sanglots d'Antoinette, les soupirs de plus en plus étouffés de celle que j'avais tant aimée, laissèrent mon cœur aride comme font les vagues de la grève qu'elles arrosent. Dans ce cœur si cruellement éprouvé, il ne restait plus qu'une seule veine palpitante et féconde, celle de la vengeance. A la vue du portrait que je froissais dans ma main en le dévorant du regard, mais en le cachant à tous les yeux, cette veine venait de s'ouvrir pour ne se refermer jamais.

La triste cérémonie achevée, tout le monde se leva et sortit ; seul je restai à genoux, aveugle et sourd à ce qui se passait. Le prêtre s'approcha de moi. Il avait été le confesseur de Blanche ; il savait tout.

— Cette heure terrible, me dit-il, doit être une heure de réconciliation et de miséricorde. Vous avez joint vos prières aux nôtres ; que le ciel vous en récompense ! Mais sans charité, la prière est-elle complète ? Cette pauvre femme pénétrera-t-elle devant son juge chargée de votre colère ? Lui refuserez-vous, quand elle va mourir, une parole de pardon ?

Il m'avait pris la main et je me laissai conduire près du lit. L'agonie faisait des progrès si rapides, que d'un instant à l'autre la figure de Blanche se décomposait, et revêtait une expression plus funèbre. A cet aspect, je devins faible, et je sentis un flot de larmes monter du mon cœur à mes yeux. Etun d'une irrésistible pitié, je me penchai vers cette belle moitié de ma vie que j'allais perdre pour toujours. J'approchai mes lèvres de son front baigné de sueur par l'heure de la mort, et d'un accent que brisait la douleur :

— Blanche, lui dis-je, peux-tu m'entendre ? C'est moi ; c'est George.

(*A suivre*).

L'HOTEL DES ÉTRANGERS

Route de Valestrino, Ajaccio

placé dans une jolie situation, bien ombragée et rafraîchie par la brise, informe qu'il reste ouvert pendant la saison d'Eté, et qu'il aura loué au mois de jolies chambres ou appartements meublés, avec ou sans pension, dans l'Hôtel, à des prix exceptionnellement réduits.

Cordonnerie Modèle

Bastia, 33, Boulevard Paoli, 33, Bastia

Eugène PERICCHI, propriétaire

Saison Printemps-Eté 1906

Grand choix de chaussures pour Hommes, Dames et Enfants

Rayon spécial de chaussures de luxe

Grand assortiment de chaussures en couleurs

Choix considérable de pantoufles

Prix très réduits

M. Eugène PERICCHI a l'honneur d'informer ses nombreux clients de l'intérieur et du Cap qu'il reçoit les ordres par correspondance et tous les soins seront apportés à leur prompte exécution.

La Maison se charge des réparations

Royal Windsor

LE CÉLÈBRE RÉGÉNÉRATEUR DES CHEVEUX

AVEZ-VOUS DES CHEVEUX GRIS? AVEZ-VOUS DES PELLICULES? VOS CHEVEUX SONT-ILS FAIBLES OU TOMBENT-ILS?

Employez le ROYAL WINDSOR, qui rend aux Cheveux gris la couleur et les beaux reflets naturels de la jeunesse. Il arrête la chute des Cheveux et fait repousser les Cheveux nouveaux. Il est la SEULE Régénérateur des Cheveux reconnu scientifiquement. Résultats toujours satisfaisants. Ne contient ni Plomb ni Argent ni aucun autre Produit minéral. Ne tache pas la peau. Rend Brillant de toute beauté les Cheveux les plus ternes. Il est en vente dans toutes les bonnes Maisons de Parfumerie et de Coiffure du monde entier.

ENTREPOT: 26, rue d'Enghien, PARIS

Envoi franco sur demande du Prospectus contenant détails et attestations.

MAISON DE CONFIANCE

BIJOUTERIE MATTEI

20, Boulevard Paoli

La BIJOUTERIE MATTEI a l'honneur de prévenir sa nombreuse clientèle, qu'elle ne vend que des articles absolument garantis, or 18 karats et argent fer titre. Tous les objets par elle mis en vente sont marqués au prix connus et ont déjà subi une réduction sur les prix de vente.

La Bijouterie MATTEI pourra livrer aux prix les plus réduits, des articles de joaillerie, bijouterie, orfèvrerie, montres, chaînes, parures, alliances, etc., etc., broches or et argent fer titre

Sa devise est de vendre « bon et bon marché. »

Spécialité de styles Vendetta-Corse. Réduction de 10 pour cent et garantie 18 karats.

MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION

Chaux hydrauliques et Ciments, marques de Villeneuve et Lafarge du Teil. — Plâtres gris et blanc. Carreaux-Mosaïques ciment. — Briques plates et rondes. — Carreaux. — Tomettes — Tuyaux en poterie et en grès.

FERS A PLANCHER I

Fers à barres: Plats, Ronds, Carrés, Fil de fer, Ronces artificielles.

TUYAUX EN FONTE, EN GROS

Appareils Sanitaires

Charles CLEMENT & Cie

Entrepôts aux Magasins Généraux & Boulevard de Cardo, 1.

PHAÉTON

à vendre. Pour tous renseignements s'adresser à M Bernacchi, rue de l'Opéra, Bastia.

Mme MASSEL-WOOD

Chirurgien-dentiste

a l'honneur de prévenir sa nombreuse clientèle que son cabinet est ouvert tous les jours à **Ajaccio** de 8 heures du matin à 4 heures du soir, **Cours Grandval**, en face Cardinali, photographe, et à **Bastia, 1, rue de l'Opéra**, en face des magasins Orenga,

du 1er au 8 de chaque mois.

LIBRAIRIE OLLAGNIER

ENCRIERS

à fermeture automatique élastique

Système Colombani

Encriers cassinos. — Encriers portatifs. — Encriers administratifs. — Encriers de fontaine. — Encriers réclames.

Installation à Gaz et Acétylène

Jean Cini, ex ouvrier du Gaz

Place de l'Hôtel de Ville, 4, Bastia

Vente de becs, verres et manchons

Appareils sur commande

Abonnement pour l'entretien de l'éclairage. — Travail soigné et garanti.

LA GRAINE St-VINCENT

guérit radicalement

CONSTIPATION

Hémorroïdes, maladies du Ventre Foie, Veesie, Voies urinaires

Procure à Tous

Santé, Vigueur

A. DETHOREY, Phien spécialiste, NANCY

envoi contre mandat

Boîte 2 francs. — *Dans toutes les Pharmacies*

COURS SECONDAIRES

de Jeunes Filles d'Ajaccio

DIRIGÉS PAR Mlle LUCIE OTTAVI

Officier d'Académie

Cours fondés en 1882 par l'Administration

Les Cours Secondaires d'Ajaccio sont le SEUL établissement public de la ville, le seul aussi où les Cours sont faits par MM. les Professeurs du Collège, de l'Ecole Normale d'Instituteurs et l'Institutrices.

Exposés en plein Midi, au bord de la mer, vue splendide sur le golfe, eau et gaz, ils offrent aux familles les meilleures garanties d'hygiène et de confort.

Pensionnat

Demi-Pensionnat — Externat

PRIX TRÈS MODÉRÉS

Succès pour l'année scolaire 1904-1905

4 Elèves reçues au brevet élémentaire sur 5 présentées;

4 Admission à l'Ecole Normale sur 3;

16 Brevets supérieurs sur 18.

Des institutrices pourvues du brevet supérieur sont attachées à l'Etablissement.

Préparation spéciale au concours d'admission à l'Ecole Normale et pour la bourse de l'Enseignement primaire supérieur.

Les Illustrations de la Corse

PAR NOVELLINI

La Corse au XVIIIe siècle. Allégories (Salon de 1870).

sur papier de Chine, format 80×57 . . . 15 fr.

sur papier blanc — . . . 25 fr.

HOMMES CÉLÈBRES

Sambuccio d'Alando (Salon de 1878).

Sampiero Corso.

Pascal Paoli.

Napoléon Bonaparte.

sur papier de Chine format 40×30. Chaque . . . 12 fr.

Ste Dévote, Patronne de la Corse (Salon de 1879).

sur papier de Chine, format 65×50 . . . 25 fr.

sur papier Chine, format 40×30 (Réduction). . . . 12 fr.

EN VENTE :

A AJACCIO, chez l'auteur et chez M. de BENETTI, Libraire.

A BASTIA, chez M. OLLAGNIER, Libraire

Ne pas oublier que l'Amaro Mattei est utile pendant l'été et indispensable pendant l'hiver.

Incontestablement, l'AMARO MATTEI est un véritable nectar. Il est encore le roi des apéritifs.

Atelier de Dorure

SAUVEUR MAGGIOTTI, Doreur

Rue des Terrasses, Bastia

Travaux et réparations d'objets d'Eglise

Chandeliers, Reliquaires, Trônes, Crucifix, Statues, Croix, etc., etc.

Ces travaux sont exécutés avec soin et à des prix modérés.

Exécution de travaux de dorure dans les églises, ainsi que dans les appartements.

MESDAMES

Vous économiserez sûrement

500 francs par an

sur le prix de vos Toilettes, si vous voulez faire usage du journal de Modes

« LA SAISON »

le seul au Monde donnant par numéro environ 400 GRAVURES INÉDITES de Modes, vue. C'est vous dire que les parties techniques. *Modes et Travaux de Mains* y sont traitées d'une façon magistrale.

Cet organe est publié aussi un roman, ce qui permet de le laisser entre toutes les mains.

Modestes Tranquillité est l'éditeur de ses modèles

6 francs par an ou 25 cent. le numéro avec un Supplément de Modes, une Planche de Patrons ou un Panorama en couleurs.

numéro Spécimen gratuit, 30, rue de Lille, Paris

ANCIEN CABINET PRADÈRE

PIERRE SABATÉ

Chirurgien-Dentiste du Lycée

SUCCESSEUR

DENTS & DENTIERS (Systèmes perfectionnés)

OBTURATION

& EXTRACTION DES DENTS sans douleur

Bd Paoli, 18, au 1er Maison Benedetti

M. P. SABATÉ a l'honneur de prévenir sa nombreuse clientèle, d'avoir à sa mettre en garde contre certains charlatans ambulants — qui disent chirurgiens-dentistes — qui n'ont pas la droit d'exercer la profession et qui emploient des matières nuisibles à la santé pour la fabrication de leurs artificialités.

Le Directeur-Gérant,

J.-B. OLLAGNIER,

Bastia, Imprimerie Ollagnier.

Lisez tous les Jeudis le Journal des Voyages

La plus attrayante des publications hebdomadaires.

ROMANS D'AVENTURES

Louis Boussenard, Paul d'Ivoi, Henry Leturque, etc.

Récits d'Explorations, de Nombreuses Variétés.

SUPERBES ILLUSTRATIONS

Abonnement de Trois Mois avec Prime contre mandat-poste de 2 fr. 50, adressé: 156, rue Rochechouart, Paris.

15 centimes le Numéro. En vente partout.

Aux tempéraments délicats offrez un

VIN DU CAP CORSE

à base de Quinquina

de la Maison L.-N. MATTEI & Cie — BASTIA (Corse)

Apéritif Tonique Fortifiant

Ce vin que nous offrons avec confiance aux Consommateurs diffère complètement de tous ceux connus à ce jour; d'un goût agréable au palais, il est à la fois tonique et apéritif.

Pris avant les repas, il excite l'appétit, pris après il active et facilite la digestion.

Demandez dans tous les bons Etablissements un Vin du Cap Mattei

XXXIe ANNÉE — MARDI 19 JUIN 1906 — N° 164

Le Petit Bastiais

5 CENTIMES — JOURNAL QUOTIDIEN — 5 CENTIMES

Rédaction & Administration : 4, Boulevard du Palais, Bastia

J.-B. OLLAGNIER, Directeur

Les annonces sont reçues d'avance et copiées aux Bureaux du Journal. Faits divers, 1 fr. — Réclames (3e page), 0.75 — Divers, 0.30 — Judiciaires, 0.25

ABONNEMENT (Payable d'avance)

Un an . . . 24 fr. — Six mois . . . 12 fr. — Trois mois . . . 6 fr.

Etranger, Colonies, et Amérique du Nord: le port en sus.

On ne répond pas des manuscrits déposés.

00323

BIBLIOTHÈQUE

LE CALENDRIER

Fête d'Aujourd'hui : Sainte Julienne.

Soleil : (heure nationale)

Lever, 3 h. 55 m. — Coucher, 7 h. 10 s.

Dernier quar., le 13. — Nouv. Lune, le 21

Fête de Demain : Saint Silvère.

18 JUIN

La Déclaration Ministérielle

La déclaration ministérielle est d'abord par elle-même, et indépendamment de son contenu, un acte de bon gouvernement. Le cabinet Sarrien a tenu à ne pas se laisser déposséder de sa fonction par les agités de la délégation des gauches, qui avaient la prétention de lui dicter des ordres. Dans un régime parlementaire normal, c'est au ministère qu'il appartient d'être le leader de la majorité, de prendre les initiatives et les responsabilités, de proposer un programme de travail aux Assemblées législatives.

Cela revient à dire que c'est le gouvernement qui doit gouverner. Le rôle du Parlement est de contrôler, de discuter, de critiquer, et même, lorsqu'il le juge nécessaire, de condamner l'action gouvernementale. La Chambre peut renverser un ministère, mais non se substituer à lui. Encore moins un vague comité de salut public au petit pied, comme la délégation des gauches, serait-il fondé à vouloir s'attribuer en fait les prérogatives du pouvoir. Le cabinet Sarrien, selon les intentions qu'avaient annoncées plusieurs de ses membres dans des discours récents, a montré qu'il entendait user de tous ses droits et s'acquitter intégralement de sa mission. Ce ne serait vraiment pas la peine, du reste, de confier des portefeuilles à des hommes aussi qualifiés et aussi distingués que sont la plupart des ministres actuels, s'ils devaient être tenus en chartre privée par la dictature d'on ne sait plus quelle réunion d'éminences grises. L'attitude très nette, très ferme et absolument correcte du cabinet produit la meilleure impression sur la Chambre où tout le monde ne partage pas l'état d'esprit, un peu spécial, des candidats à une succession qui n'est pas ouverte.

Si l'on considère le fond des choses, on ne manquera pas d'être frappé du nombre et de l'importance des projets inscrits dans la déclaration. Il est entendu qu'il faut faire des réformes, mais on ne peut les faire toutes à la fois. Il y a dans ce programme copieux de quoi remplir non pas seulement une session, mais au moins toute une législature, sinon davantage. D'ailleurs il est clair que le gouvernement ne s'y est pas trompé. Il sait bien qu'on devra sérier les questions, selon le mot de Gambetta qui restera toujours vrai. Si M. Sarrien et ses collègues ont voulu que leur déclaration fût si complète, c'est pour ne pas ménager un succès facile à quelque interpellateur qui leur aurait immédiatement reproché de négliger telle ou telle réforme, sans opposer, bien entendu, les moyens de la réaliser tout de suite.

Les brouillons ne pourront plus interrompre une délibération utile par des réclamations en faveur d'un autre projet que l'on aurait oublié. Le gouvernement n'oublie rien ; mais il faudra bien que chaque chose vienne en son temps. Le souci le plus urgent va être celui de préparer le budget et de parer aux difficultés de la situation financière. On aime à croire que la Chambre aura à cœur de seconder M. Poincaré dans cette tâche difficile, mais capitale, d'où dépend tout le reste, puisque l'expression proverbiale de la sagesse populaire : « *On ne peut rien faire sans argent* », ne s'applique pas moins exactement aux nations qu'aux individus. Ce n'est que dans un Etat aux finances prospères qu'il est possible d'aborder les réformes démocratiques et d'améliorer le sort des masses. C'est une vérité que la Chambre fera bien de ne pas perdre de vue.

(*Le Temps*).

MUSIQUE MILITAIRE

PLACE SAINT-NICOLAS

Programme du 19 juin, à 8 h. 1/2

La Cimbre, allég., . . . Signard.
L'Italienne à Alger, ouv., . . . Rossini.
Fandango, . . . Schwartz.
Cavalleria Rusticana, fant., . . . Mascagni.
La Source, morceau, . . . Delibes.

Le Chef de musique, LANT.

Retraite en musique

Itinéraire du mardi 19 juin

Rue du Nouveau Port. Avenue Carnot, rue de l'Opéra, rue Salvator Viale. Bd Paoli, rue Miot, place St-Nicolas, Bd Sébastiani. Rentrée.

Nouvelles Militaires

Les études des derniers dispensés

Pour tenir compte du tort que causerait à beaucoup des derniers dispensés (art. 23 de l'ancienne loi militaire), incorporés depuis peu, l'interruption complète de leurs études pendant un an, le ministre vient de donner des instructions prescrivant notamment ce qui suit :

Les généraux commandants de corps d'armée les feront changer de corps, s'il est nécessaire, afin de les placer dans la ville où ils ont à subir des examens en à proximité.

De courtes permissions seront accordées pour passer ces examens, *sur le vu d'un certificat délivré par* l'autorité compétente, indiquant le *genre d'examen et la date. Mais* aucune autre exemption de service *ne sera donnée.*

Si de courtes permissions étaient insuffisantes pour ces examens, l'annulation de l'engagement serait prononcée, sous réserve que la demande d'*abolution* aura été faite le 20 juin au plus tard.

LA DEUXIÈME Revision Dreyfus

On lit dans « l'Eclair » :

IV

Nous étions au mois de février 1902, et j'étais en non activité depuis bientôt trois ans, ayant, comme je l'ai dit, mon domicile effectif en Normandie.

J'étais venu pour vingt-quatre heures à Paris, et pendant ce court séjour, un ami me fit lire un article de journal me concernant. *Le journal dont il s'agit a soutenu,* à propos de l'affaire Dreyfus, la doctrine pour laquelle j'ai l'honneur de lutter moi-même, mais sa bonne foi, en l'occurrence, avait été surprise, comme la preuve m'en a été donnée depuis.

Il était question, dans ce journal, de documents que j'étais venu chercher au ministère de la guerre, au cours des débats de Rennes, et en exécution d'une décision du conseil de guerre : le commandant Carrière, commissaire du gouvernement au procès Dreyfus, au cours d'une interview qui lui était attribuée, avait déclaré, disait le journal, que les documents en question étaient « des papiers soi disant secrets et sans valeur. »

Assistât que le commandant Carrière eut connaissance des propos qui lui étaient ainsi prêtés, il m'écrivit une lettre indignée pour me dire que non seulement il n'avait pas tenu ces propos, mais qu'il ne s'était prêté à aucune interview, qu'il n'avait jamais parlé à personne des documents de haute importance. Le commandant *Carrière m'autorisait à faire de sa* lettre tel usage que bon me semblerait.

Cependant, lorsque l'interview me fut présentée, ne pouvant préjuger du démenti du commandant Carrière ni soupçonner le piège qui avait été tendu au journal, je crus, ne pouvoir, sans protester tout au moins près du ministre de la guerre, laisser passer dans la presse et s'accréditer peut-être dans le public une appréciation également contraire à la vérité et aux intérêts de la défense nationale.

Aussi, le jour même, et quelques instants avant de prendre le train qui devait me ramener en Normandie, j'écrivis au général André la lettre suivante, dont je supprime seulement les indications susceptibles de créer des complications diplomatiques :

Paris, le 7 février 1902.

Le chef de bataillon d'infanterie Cuignet, en non-activité par retrait d'emploi, au ministre de la guerre (cabinet), à Paris.

Monsieur le Ministre,

Je reçois, au moment de quitter Paris, communication d'une interview attribuée au commandant Carrière.

A propos de documents qui furent communiqués le jour même de la clôture des débats, en audience de huis clos, au conseil de guerre de Rennes, l'auteur commissaire du gouvernement *se serait exprimé* en ces termes :

« Les papiers « soi-disant secrets » qu'il (le commandant Cuignet) avait mission d'aller chercher au ministère de la guerre n'avaient pas de valeur. »

Je m'autorise de ce que je suis ainsi mis publiquement et personnellement en cause pour protester devant vous contre une appréciation manifestement erronée, susceptible d'être invoquée plus tard pour couvrir certains agissements criminels.

Les documents que M. le commandant Carrière aurait qualifiés de « soi disant *secrets* » et « sans valeur » comprenaient :

1. « Les originaux de nombreuses lettres écrites par des agents diplomatiques étrangers accrédités en France. » Ces lettres établissent les menées d'espionage pourvuies par lesdits agents, au profit de... et de... depuis 1878, jusqu'au jour où n'avaient les débats du conseil de guerre de Rennes en 1899 ; elles engageaient gravement *leur responsabilité* personnelle et celle... tout vis-à vis de la France que vis-à vis . . . . . .

Quelques-unes de ces lettres communiquées par notre gouvernement . . . . . ont motivé, il y a quelques années, un incident . . . particulièrement délicat. . . .

2° La preuve écrite d'un acte de forfaiture et de trahison, commis au profit de... *par* un membre de la chambre criminelle de la Cour de cassation au cours de l'enquête sur la *revision du procès Dreyfus.* C'est dans les termes que je viens d'employer que j'ai dû moi-même qualifier cet acte, au même temps que j'en ai rendu compte à un de vos prédécesseurs, M. de *Freycinet* ;

3° La preuve des entrevues clandestines qui eurent lieu en décembre 1898, janvier et février 1899, entre MM. Trarieux et Joseph Reinach, d'une part, et... d'autre part, entrevues où se concertaient les moyens de détruire l'effet des dépositions faites devant la Cour de cassation, lorsque ces dépositions étaient *déclarables à la cause du Dreyfus* ;

4° La copie d'une importante lettre adressée par la dictature d'on ne sait *plus quelle réunion d'éminences* grises. L'attitude très nette, très ferme et absolument correcte du cabinet produit la meilleure impression sur la Chambre où tout le monde ne partage pas l'état d'esprit, un peu spécial, des candidats à une succession qui n'est pas ouverte.

Si l'on considère le fond des choses, on ne manquera pas d'être frappé du nombre et de l'importance des projets inscrits dans la déclaration. Il est entendu qu'il faut faire des réformes, mais on ne peut les faire toutes à la fois. Il y a dans ce programme copieux de quoi remplir non pas seulement une session, mais au moins toute une législature, sinon davantage. D'ailleurs il est clair que le gouvernement ne s'y est pas trompé. Il sait bien qu'on devra sérier les questions, selon le mot de Gambetta qui restera toujours vrai. Si M. Sarrien et ses collègues ont voulu que leur déclaration fût si complète, c'est *pour ne pas ménager* un succès facile à quelque interpellateur qui leur aurait immédiatement reproché de négliger telle ou telle réforme, sans opposer, bien entendu, les moyens de la réaliser tout de suite.

Les brouillons ne pourront plus interrompre une délibération utile par des réclamations en faveur d'un autre projet que l'on aurait oublié. Le gouvernement n'oublie rien ; mais il faudra bien que chaque chose vienne en son temps. Le souci le plus urgent va être celui de préparer le budget et de parer aux difficultés de la situation financière. On aime à croire que la Chambre aura à cœur de seconder M. Poincaré dans cette tâche difficile, mais capitale, d'où dépend tout le reste, puisque l'expression proverbiale de la sagesse populaire : « *On ne peut* rien faire sans argent », ne s'applique pas moins exactement aux nations qu'aux individus. Ce n'est que dans un Etat aux finances prospères qu'il est possible d'aborder les réformes démocratiques et d'améliorer le sort des masses. C'est une vérité que la Chambre fera bien de ne pas perdre de vue.

(*Le Temps*).

---

120 FEUILLETON DU PETIT BASTIAIS

Le Conducteur d'omnibus

PAR

ALFRED SIRVEN & A. SIÉGEL

TROISIÈME PARTIE

LA MÈRE

— Quelle heure est-il ?

— Dix-sept bien simple. Tu me cacheras où tu voudras jusqu'au jour où tu auras pu contester l'exactitude des déclarations que je vais te faire. Où tu voudras, entends-tu ? Dans un cabinet que tu seul connaîtras... et tu n'auras pas besoin d'avoir peur que je me sauve sur, en dehors de toutes les précautions que tu prendras, dans l'état où je suis, j'en ai bien pour trois semaines avant de pouvoir me tenir sur mes pattes. Quand tu seras bien renseigné, tu reviendras, et de deux choses l'une : ou tout ira à ta guise, tu me donneras la clé des champs ; si j'ai menti tu me livreras à la justice.

— Soit.

— C'est dit ?

— Vous avez ma parole.

— Eh bien ! voici la chose, répond à la petite marotte. Elle n'est pas plus la fille de Nais que vous et moi.

Puis, avec le plus de détails possibles, Gérard raconta dans quelles conditions Marie avait été confiée à Nais.

Il dit la même que celle ci lui avait maintes fois relatée, cette scène dramatique qui s'était passée à Anvers au moment où sur la proposition du mari de Jeanne, la gouvernante présentait à l'hôtel pour embrasser l'enfant à sa mère. Cette mère, il ne pouvait pas la nommer, puisque Nais elle même n'avait jamais su son nom, mais ce nom, un homme le connaissait, Gérard Mérouille ! ce Mérouille à qui le prétendu ménage Bérard avait eu soin d'envoyer... ce Mérouille enfin qui lui avait proposé à lui, Gérard, — et cela Jean-Paul l'avait entendu de ses oreilles, — une grosse somme pour faire disparaître violemment Marie.

Que Jean-Paul retournât chez Mérouille et celui-ci ne voyant trait, ne pourrait plus nier. D'ailleurs, la petite morte n'avait peut-être pas perdu le souvenir du passé, et, bien que les événements se fussent étendus pendant qu'elle était encore enfant, elle pourrait renseigner que Gérard disait vrai, au moins quant à cette scène de l'hôtel d'Anvers, scène si dramatique qu'elle avait dû rester gravée dans sa mémoire.

Non ! Marie n'était pas la fille de Nais, mais celle d'une dame très riche... et quand Mérouille affirmait le contraire, il mentait dans un but de chantage, évidemment bien que encore obscur... C'était à Jean-Paul de démêler la vérité au milieu de ce qu'il restait de mystérieux dans toute cette affaire. Gérard promettait de l'y aider de toutes ses forces.

Jean-Paul buvait ses paroles avec ivresse.

Et de tout ce que le misérable lui disait il retenait surtout une chose qui le plongeait dans le ravissement.

Marie n'était pas sa sœur.

Ils pouvaient désormais s'aimer sans péché, sans crime !

Et ce rêve, dans ces derniers temps, leur paraissait terrible, monstrueux !... Ce rêve d'être l'un à l'autre, mais pour la vie, amants heureux, époux légitimes, ce rêve allait pouvoir devenir la réalité joyeuse, bienfaisante, bénie !

On était facilement à ce qu'on espère, aussi un instinct bien naturel poussait le jeune homme à ne pas douter de la sincérité de Gérard en cette occasion.

D'ailleurs les déclarations qu'il venait d'entendre ne s'accordaient-elles pas parfaitement avec ce qu'il s'était dit si souvent jusqu'au jour où Mérouille d'abord, et Gérard lui-même ensuite, l'avaient, en parvenant à le détromper, réduit à la désolation ?

Le passé si confus autrefois dans l'esprit de Jean-Paul et dans celui de Marie n'était-il pas expliqué d'une façon trop simple pour n'être point vrai ?

Leurs pressentiments à tous deux, ceux de Mme Loriol, que sa tendresse avait rendue clairvoyante, se trouvaient exacts.

Il n'y avait plus rien pour tous ces braves gens qu'à se réjouir et à se laisser vivre, heureux enfin, après tant de tristesses !

Dès le lendemain, Jean-Paul manifestait sa résolution de ne point partir.

Il aviserait par dépêche la compagnie australienne de ce changement et il informerait l'administration des omnibus de l'intention où il était de reprendre son emploi.

Comme on serait fier de toucher le petit logement de la rue des Moines !

Et quel doux baiser Jean-Paul et Marie échangeraient, un baiser d'amoureux dont ils pourraient goûter sans avoir remords la délicieuse ivresse.

Cependant, un dernier scrupule retenait le jeune homme.

Il fallait qu'il sût la certitude matérielle que Gérard avait bien dit la vérité cette fois.

Jusque-là, il n'avait pas le droit de s'abandonner à sa joie.

Le jour se levait.

— Je pars, dit-il ; dans quelques heures j'aurai vu Mérouille.

— Tu pars ? dit Gérard avec inquiétude.

Et toi, qu'est-ce que je vais devenir dans ce misérable garni où la police peut venir d'un instant à l'autre.

— Il faut espérer qu'elle ne viendra pas avant mon retour, dit Jean-Paul. D'ailleurs, réduit à mes seules forces, je serais bien peu de chose pour vous. Afin l'assurer votre salut, il faut de l'argent. Deux billets de mille francs, dont je dispose et le supplier de le mettre à même de sauver son sauveur, Gérard promettait de...

Son protecteur trouverait pas que ce serait sauver son bienfaiteur trop cher.

Il ne pouvait pas...

Son protecteur trouverait pas que ce serait sauver son bienfaiteur trop cher.

Il ne pouvait pas...

La joie remplissait, hélas !

Et, dans cette effroyable agitation, joie profonde, immense, Jean-Paul oubliait le malheur qui venait de frapper M. et Mme de Carlhes.

Sans se rappeler ce qu'il avait lu dans le journal de la veille, il projetait, après avoir vu Mérouille, de se rendre rue de Sainte-Sophie.

Avant tout, naturellement, il passerait par des Moines où l'on devait être à son égard dans une inquiétude mortelle.

Devait-il à Mme Loriol, à Marie surtout, ce qui retenait de ne pousser cette cri de bonheur ?

Non. Pas avant d'être sûr que ce n'était pas un mensonge.

La déception serait trop cruelle après une si chère espérance.

Il ne parlerait que quand il serait bien sûr.

Mais il les verrait, la vieille grand'mère, et la bien aimée que, déjà, il considérait comme sa fiancée — car il était certain, d'instinct, que Gérard disait vrai.

Il les rassurerait, les embrasserait, et, sans rien leur dire encore de précis, les rendrait heureuses par le seul spectacle de sa joie.

Ce contentement qu'il n'expliquerait pas, il ne pourrait le leur cacher, et elles le partageraient sans comprendre.

(*A suivre*).

sée de... au ministre des affaires étrangères le 16 novembre 1897 par notre attaché militaire... L'original de cette dépêche, détenu par M. Delcassé, n'avait pas été communiqué aux juges du conseil de guerre de Rennes, bien que Delcassé eût fait affirmer solennellement et à plusieurs reprises, par l'intermédiaire de son délégué M. Paléologue, avoir versé au procès tous les documents en sa possession.

Personne de ceux qui ont assisté à cette audience de huis clos n'a certainement oublié la gêne manifestée par M. Paléologue lorsque la copie de la dépêche fut produite, ni les réponses embarrassées fournies par le délégué du ministre des affaires étrangères.

La simple énumération qui précède suffit à établir la haute importance des documents auxquels M. le commandant Carrière aurait fait allusion.

Je dois ajouter que votre prédécesseur immédiat, M. le général de Galliffet, était loin de traiter « ces papiers, » dont il avait pris connaissance, avec le dédain que professerait à leur égard M. le commandant Carrière, si l'interview qu'on me communique est exacte. Votre prédécesseur a voulu, en effet, entourer la remise entre mes mains de ces documents, leur transmission jusqu'à Rennes et leur communication au conseil de guerre, de garanties et de précautions qu'on peut, à juste titre, qualifier d'extraordinaires.

J'ai l'honneur d'appeler respectueusement votre attention sur les funestes conséquences que pourraient entraîner, pour la vérité et la justice, les appréciations formulées un peu hâtivement peut-être et sans réflexion suffisante par le commandant Carrière.

Signé : Cuignet.

⁂

Cette lettre, datée du 7 février, parvint au ministre de la guerre, par voie hiérarchique le 10 au matin.

Dans la journée du 10, un exprès se présentait à mon domicile à Paris, porteur d'une lettre du ministre me priant de me rendre immédiatement à son cabinet, où je serais reçu par le sous-chef, lieutenant-colonel Bourdeau.

Comme j'avais quitté Paris depuis deux jours, la lettre ne put m'être remise; l'exprès la rapporta au ministre, qui me la fit expédier par la poste à ma résidence en Normandie. La lettre me parvint le 12 février. Je télégraphiai aussitôt au ministre que je me mettais en route pour obéir à sa convocation, et que je me présenterai à son cabinet le lendemain 13 février, vers neuf heures du matin.

⁂

Quand j'arrivai le lendemain, je fus en effet reçu, et le plus aimablement du monde, par le lieutenant-colonel Bourdeau que je n'avais d'ailleurs jamais vu et dont j'avais jusque-là ignoré l'existence. Le lieutenant-colonel Bourdeau m'accusa réception verbalement, au nom du ministre, de ma lettre du 7 février; à propos du journal qui avait cité la prétendue interview du commandant Carrière, il déplora devant moi le sans-gêne et l'impudence des journalistes qui réveillaient à tout propos, et surtout hors propos, l'affaire Dreyfus. Ces journalistes ne se rendaient pas compte, ajouta-t-il, du tort considérable qu'ils se faisaient dans l'opinion et, étant donné que j'avais certainement des amis parmi eux, il m'engageait à leur faire comprendre qu'il ne fallait plus parler de Dreyfus désormais.

« C'est une affaire finie, me dit-il. Il a sa grâce; qu'il nous laisse en paix. »

Puis, sur un ton de confidence affectueuse, il continua en m'assurant de la sympathie et de l'estime du ministre, qui allait me rappeler à l'activité sous peu, m'assura-t-il... Parbleu ! j'arrivais au terme de mes trois ans de non-activité; il eût été difficile au général André de ne pas me rappeler, à moins qu'il ne voulut à nouveau me faire passer devant un conseil d'enquête... C'est ce que je fis remarquer au lieutenant-colonel Bourdeau.

Celui-ci convint qu'un simple rappel n'était pas une compensation aux ennuis « immérités, au dire du ministre », que m'avait valus l'affaire Dreyfus. Puis, brusquement, il m'offrit d'étudier des compensations qu'il serait possible de me donner, au moins dans la vie civile, si je m'engageais à me taire tant sur les faits énoncés dans ma lettre du 7 février que sur tous les autres faits relatifs à l'affaire Dreyfus dont j'aurais connaissance.

SOCIÉTÉS et SYNDICATS

DOTATION DE LA JEUNESSE DE FRANCE. — Le Conseil d'administration de la Dotation de la Jeunesse de France déclare que, conformément aux statuts, M. Rotali, ex-président de la section de Bastia, n'a jamais été rétribué et qu'il a exercé ses fonctions avec un désintéressement dont il le remercie.

SYNDICAT DES COIFFEURS. — Les ouvriers et apprentis coiffeurs de Bastia sont instamment priés d'assister à la réunion qui aura lieu ce soir, à 8 heures, à la Mairie.

Affaires très urgentes à discuter.

Le Président, L. Bocheccïampe.

LES DOCKERS. — Les dockers sont priés d'assister à la réunion qui aura lieu ce soir, à 8 heures, dans la salle commune, place Caletta, Vieux Port.

Ce que disent les Journaux

Le Gaulois

Au fond, socialistes et ministres sont plus d'accord qu'il n'y paraît au premier examen. Ils tendent au même but par des voies différentes et se refusent à marcher du même pas. C'est la querelle du fiacre et de l'automobile. Frappe, dit M. Sarrien ; assomme, riposte M. Jaurès.

M. Sarrien veut cependant rassurer les modérés en atténuant les desiderata du programme ministériel, mais il lui plaît de ne pas décourager les autres et il leur donne à entendre que la déclaration n'est qu'un exposé de principes, un scénario que l'on pourra compléter. C'est un concordat qui comporte un certain nombre d'articles organiques.

La poussée des socialistes sera-t-elle plus énergique que la résistance à peu près passive des radicaux ? C'est le problème qui se pose aujourd'hui.

La Libre Parole

De M. Drumont :

« Il est bien certain que si les socialistes comme Jaurès et Jules Guesde voulaient sérieusement arracher à la race juive l'instrument de sa domination, l'argent, les capitaux, le capitalisme, ces socialistes seraient immédiatement broyés. Si les juifs croyaient que les socialistes aient ce dessein, ils ne subventionneraient pas les journaux socialistes. Il ressort de là qu'il y a beaucoup de blague, qu'il n'y a même que de la blague dans cette prétendue guerre au capitalisme. »

La Lanterne

Sur la situation politique :

« C'est seulement s'ils sentent que le ministère est soutenu par un grand courant d'opinion et qu'il a le pays avec lui que les sénateurs feront taire leur préjugés, et entraînés eux aussi par le mouvement général, voteront les réformes démocratiques. Mais pour atteindre ce résultat, il faut que le gouvernement abandonne le langage incolore dont il s'est servi dans sa déclaration. Et ce n'est pas seulement le ton qui doit changer, mais l'attitude et l'acte. S'il n'a pas recours aux moyens énergiques, le ministère mollement soutenu par une Chambre désappointée et combattu par un Sénat hostile, s'enlisera bientôt dans l'impuissance. »

La République Française

A propos du discours de M. Jaurès :

« M. Jaurès n'ignore pas qu'on a souvent formulé contre la forme de société qui lui est chère la crainte qu'elle engendre de pareils maux. Qu'oppose-t-il à ces craintes justifiées ? Ceci : « Concevoir de pareilles craintes c'est proclamer la banqueroute de l'esprit humain, nous sommes condamnés à l'essai d'un collectivisme meurtrier. » Voilà bien une fois de plus prise sur le vif cette crainte révérencielle des mots qui a déjà causé tant de ravages dans notre politique et que M. Jaurès est en train de porter à son maximum de nocivité. »

Le Rappel

Quand on en sera à socialiser les industries moins contraintes, la situation sera devenue à ce point révolutionnaire que M. Jaurès et ses amis seront débordés. Indemnité ? Pas d'indemnité ? Ce jour-là qui donc les écoutera ?

La révolution est indifférente aux querelles des économistes. Derrière le socialisme idéaliste qui commence à passer de mode, on voit venir un socialisme beaucoup plus positif. Ce dernier s'occupe de demain, moins que d'aujourd'hui. Avec lui on n'entend pas se battre dans les nuages, il faut lutter corps à corps et qui perd pied s'écroule et se laisse écraser. Dans cette guerre-là, les guerriers phraseurs se trouvent dépaysés.

L'Autorité

De M. Paul de Cassagnac :

« Il y a eu en France des coups d'Etat militaires ou civils. Le coup d'Etat prochain sera un coup de Bourse. C'est pourquoi, en tout cas, le ministère tombera bientôt, suivant la route dans la chute qu'il a provoquée. Et c'est pourquoi la Chambre sera expédiée comme le ministère si le cours ne remonte pas et si les capitaux continuent à suivre le chemin de l'émigration. Cornélius Hertz a eu Clemenceau pour quatre cent mille francs, si ma mémoire est bonne. On l'aurait à moins cette fois-ci. »

GAZETTE DÉPARTEMENTALE

PENTA-DI-CASINCA. — Mardi dernier, dans l'église paroissiale de Penta, le mariage de Mlle Elise de Buttafoco avec M. Thomas Simoni, capitaine au 1er régiment étranger, chevalier de la Légion d'honneur, a été célébré au milieu d'une nombreuse assistance de parents et d'amis.

La mariée dont la modestie relevait le charme et les dons naturels, appartient à une famille qui compte, par elle-même comme par ses alliances, au nombre des plus anciennes et des plus considérées de notre île.

Fils d'un vaillant officier, M. le capitaine Thomas Simoni a suivi, ainsi que ses deux frères, la carrière où leur père leur laissait les plus honorables souvenirs. Il s'est fait hautement apprécier dans le corps d'élite où il sert et où il a successivement été employé au Tonkin et dans le Sud Oranais. Tout lui promet un bel avenir militaire.

Il était assisté, comme témoins, par son frère, M. Napoléon Simoni, capitaine breveté, ancien officier d'ordonnance du très regretté général Giovanninelli, et M. Alexandre Simoni, lieutenant au 55e de ligne. Mlle de Buttafoco avait pour témoins M. Louis de Buttafoco, son frère, et M. Fernand de Limperani, son cousin germain.

Après la cérémonie religieuse, pendant laquelle M. l'abbé Angelini, curé de Penta a prononcé une touchante allocution sur le mariage chrétien, les assistants se sont de nouveaux réunis chez Mlle Comtesse de Limperani, dont l'affection dévouée remplace auprès de sa nièce les parents qui lui ont été prématurément enlevés. Au cours de la réception, à laquelle a succédé un grand déjeuner, les habitants de Penta sont venus en foule féliciter les époux. Leur nombre et leur empressement ont été le témoignage des sympathies si justifiées qui ont toujours entouré Mlle Elise de Buttafoco et qui ne cesseront pas de suivre, avec les souhaits de bonheur les plus sincères et les plus vifs, Mme Thomas Simoni et son mari.

⁂

GHISONACCIA. — M. Coppolani est nommé facteur rural à Ghisonaccia.

⁂

MACINAGGIO. — M. Cristiani, receveur des douanes à Macinaggio, est promu à une classe supérieure et son traitement porté à 2,800 francs.

⁂

CORTE. — Le brigadier de gendarmerie Casanova, de Corte, passe à Sartene, en remplacement du brigadier Brouzo, qui de Sartene passe à Corte.

⁂

CATTERI. — *Samedi dernier a été célébré le mariage de Mlle Victoria Salvatori, fille du sympathique pharmacien de l'Ile Rousse, avec M. Philippe Pietri, fils de M. Joseph Pietri, l'honorable propriétaire d'Olmeta du Cap.*

Mlle Salvatori a été conduite à l'autel par son père. Un essaim de jeunes et charmantes femmes et diverses personnalités marquantes de la Balagne, de Bastia et du Nebbio, formant aux jeunes époux un cortège des mieux choisis.

Les témoins de la mariée étaient M. Giovanti, docteur et conseiller général et M. Rossi, contrôleur des contributions directes à Calvi. Ceux de l'époux : MM. Marcantetti, pharmacien à Bastia et Pierre-Louis Ficaja, propriétaire à Patrimonio, ses beaux-frères.

Après la bénédiction nuptiale, toute la population de Catteri s'est portée chez M. Salvatori pour présenter ses vœux aux époux, voulant donner ainsi une preuve éclatante de sa respectueuse sympathie pour la jeune femme, dont elle avait eu occasion de connaître l'extrême bonté et la douceur de caractère, et pour toute la famille Salvatori, dont les sentiments de socialisme chrétien sont connus.

Après un déjeuner exquis, où divers toasts ont été portés, parmi lesquels nous signalerons ceux de Mlles Tassaro et Savelli, une sauterie a été rapidement organisée. Cette petite fête se serait prolongée fort longtemps, mais hélas, l'heure de la séparation a sonné. En effet les époux partent pour Nice. A regret on se quitte. Un baiser aux parents, une poignée de mains aux amis et le jeune ménage se dirige vers l'Ile Rousse où il aura juste le temps de s'embarquer.

Nous renouvelons encore une fois à M. et à Mme Pietri, tous nos vœux de bonheur et de prospérité. — *Unionis.*

Brevet élémentaire

(JEUNES FILLES)

Les compositions écrites pour l'obtention du brevet élémentaire … Lycée … ont commencé hier matin, au …

130 aspirantes ont répondu à l'appel de leur nom.

La commission d'examens est composée de MM. Hantz, proviseur du Lycée, président ; de MM. Garrigues, Nivaggioli, Signoret, Barbas et Magnaschi, professeurs au Lycée ; de MM. Cachard et Le Gillochol, inspecteurs primaires ; de M. Gregory, instituteur, et de Mmes Cachard, Giudicelli et Rinaldi.

Les résultats de l'admissibilité seront connus aujourd'hui, vers 1 heure de l'après-midi.

Hommage à un Mort

On se rappelle que le jeune Palmesani, élève-maître à l'Ecole normale de Nice, est décédé à Penta-di-Casinca le 6 courant.

La famille a reçu du Directeur de l'Ecole la lettre suivante :

Cher Monsieur,

C'est avec une profonde tristesse que j'apprends la fin de votre pauvre et excellent frère. C'est un bon, un excellent qui s'en va. La fatale destinée semble choisir parmi ceux qu'elle fait disparaître : elle enlève les meilleurs.

Je prends la plus vive part à l'affreux malheur qui vous frappe. Et tout le monde ici, professeurs et élèves, s'associe à mes regrets. Nous garderons tous le souvenir ému de ce modeste et brave garçon qui, sans bruit, faisait simplement et complètement tout son devoir. Les maîtres se souviendront de l'élève docile, appliqué et intelligent qui répondait si complètement à leurs soins ; les élèves garderont la mémoire du camarade serviable, dévoué, bon et tolérant qu'était le pauvre mort.

Faites agréer, je vous prie, à tous les vôtres, et recevez pour vous même l'expression de mes plus vives condoléances, et croyez, cher Monsieur, à mes sentiments bien dévoués.

Le Directeur,
Bouscuer.

Nice, le 13 juin 1906.

Petite Gazette

Variations Atmosphériques du 18 juin

Thermomètre — 7 heures du matin + 22·5 à midi + 25·2 à 6 heures du soir + 24·0 Maxima 27·4 Minima 18·0

Baromètre — 7 heures du matin, 761 mm. à midi, 760 mm. 6 heures du soir, 760 mm.

Vent. — Dans la matinée, S. E. faible. Dans l'après-midi, O modéré.

Etat du ciel, découvert.

Pluviomètre, à 7 h. du matin : 0 mm

⁂

Nouvelles maritimes

M. l'administrateur en chef de 1re classe Massoni a été désigné pour présider la commission de concours pour le grade d'agent de 2e classe.

⁂

Marchands ambulants

Les ambulants ne se gênent plus. Non contents de la tolérance dont on fait preuve à leur égard en leur permettant de stationner sur les places publiques, les ambulants s'installent à demeure. l'après-midi notamment, de 1 à 7 heures dans certains points du cours Favale et du boulevard St-Angelo à proximité des magasins des patentés auxquels ils portent un réel préjudice.

La loi et les arrêtés municipaux leur imposent l'obligation de circuler et de ne jamais faire sur les boulevards des arrêts trop prolongés.

En dépit de ces prescriptions formelles ces peu scrupuleux trafiquants font sur les trottoirs et contre les murs de véritables étalages d'objets divers.

Un peu de sévérité s'impose et quelques procès-verbaux dressés à propos suffiront pour faire cesser un état de choses intolérable, et les plaintes justifiées des intéressés.

⁂

La Fête-Dieu

La procession solennelle de la Fête-Dieu a eu lieu dans la paroisse Saint-Jean, dimanche soir. Sur le parcours, plusieurs beaux reposoirs avaient été dressés, mais conformément à la loi de séparation les emblèmes religieux avaient été supprimés; ils étaient garnis de fleurs et de bougies.

La Lyre Bastiaise ouvrait la marche; on remarquait un plus grand nombre de dames que les années précédentes.

Le Vénérable était porté par M. le … Letteron.

… et plusieurs membres … municipal, les membres … M. le … la Jeunesse … du conseil … considérable du conseil de fabrique … Très Saint Catholique et une … faisait escorte au Sacrement.

⁂

Ponts et Chaussées

M. Mattei Mathieu, commis des ponts et chaussées de 1re classe, attaché au service ordinaire dans le département des Bouches-du-Rhône, passe au service ordinaire du département de la Corse, en remplacement de M. Bernard.

⁂

Acte de probité

M. Ange-Michel Filippi, propriétaire à Venzolasca, remercie infiniment M. Pieretti Alfred de Pietranera qui, ayant trouvé son portefeuille, le lui a remis sans avoir voulu accepter de récompense.

Cet acte de délicatesse et de probité mérite d'être signalé à ses concitoyens qui sauront ainsi reconnaître en M. Pieretti un parfait honnête homme.

⁂

Fête du Sacré-Cœur

Le vendredi 22 courant, jour du Sacré-Cœur de Jésus, fête patronale de la Maison Bourgeois frères, les magasins resteront fermés toute la journée.

⁂

Mots de la fin

On demandait hier à un de nos princes de la science :

— Cher maître, vous qui êtes si habile anatomiste, vous devriez connaître la cause de toutes les maladies ?

— Cela est vrai, répondit l'illustre docteur, mais nous sommes comme les commissionnaires de Paris, qui en connaissent toutes les rues et qui ne savent pas ce qui se passe dans les maisons.

⁂

A vendre

— Maison composée d'un entresol, 1er et 2e étage, à vendre en tout ou en partie, située sur la place du Marché aux Poissons, dite maison Galeazzini.

S'adresser pour renseignements à Mlle Clavaldini, à Cardo.

⁂

A louer

A louer pour la saison d'été, appartement meublé, Villa Marmoraggia.

S'adresser au bureau du journal.

— Appartement de 6 pièces, au 5e étage, n° 32, boulevard Paoli.

S'adresser au bureau du journal.

— Un appartement à louer composé de six pièces, Bd de Toga, 4, au 4e étage.

S'adresser au bureau du journal.

ON DEMANDE DES MALADES

PAIEMENT APRÈS GUÉRISON SEULEMENT

Guérison rapide et sûre par l'électricité, les plantes, etc., de toutes les maladies aiguës ou chroniques, même réputées incurables, telles que : Tuberculose, Maladies de Poitrine, Estomac, Foie, Reins, Nerfs, Peau, Bronchites, Anémie, Rhumatismes, Goutte, Gravelle, Asthme, Vices du Sang, Constipation, etc.

Écrire avec détails au Dr Rahan, Prof de la "Clinique Végétale", 10, R. des Bons-Enfants, PARIS

TRANSPORTS DIRECTS

entre Bastia et les ports du Nord

Services bi-mensuels de vapeur de BASTIA pour LONDRES, LIVERPOOL, NEWCASTEL ANVERS, HAMBOURG et les ports d'ESPAGNE

Pour dates des départs et tous les renseignements s'adresser à

… [illegible]

DERNIÈRES NOUVELLES

Service télégraphique spécial du *Petit Bastiais*

BOURSE DE PARIS

	16 juin	18 juin
Rente 3 0/0 ancien	97.30	97 05
… 3 0/0 amortis	97 50	97 55

ex-coupon.

Les « Mémoires » du Général André

Paris, 18 juin.

… Mémoires du … l'ef…

La publication des « … général André » n'a pas produit … fet attendu par son auteur. On se demande comment un homme qui, pendant son passage au ministère de la guerre, a complètement désorganisé l'armée … ose écrire des monstruosités pareilles :

« J'ai voulu faire adopter par l'armée moderne des idées, des mœurs et des instructions modernes. J'y suis parvenu pour une très grande part.

» D'autres sont venus qui ont laissé et laissent mon œuvre subir un temps d'arrêt. »

L'ancien ministre de la guerre semble ignorer que s'il était resté un an de plus au pouvoir, l'armée française aurait pu faire concurrence à l'armée vénézuélienne.

Le général André a été pour la guerre, ce que Pelletan fut pour la marine, un véritable fléau.

Depuis leur arrivée aux ministères de la guerre et de la marine, MM. Etienne et Thomson ont réussi à relever le moral et le prestige de notre armée et de notre marine nationales.

Le pays voit tous les jours à l'œuvre ces deux membres du cabinet Sarrien, aussi leur témoignage-t-il une profonde reconnaissance.

COUR DE CASSATION

La deuxième Révision du procès Dreyfus

Paris, 18 juin.

La cour de Cassation, toutes chambres réunies, a repris aujourd'hui, à une heure, l'examen de l'affaire Dreyfus.

L'audience a été publique.

Mémoires de la défense

Me Mornard, avocat défenseur de Dreyfus, a soumis à la Cour un mémoire très complet qui conclut à la cassation sans renvoi du jugement du conseil de guerre de Rennes.

Dans ce mémoire l'organe de la défense demande à la Cour de déclarer que Dreyfus a été condamné à tort et par erreur.

Il demande acte de ce que Dreyfus refuse l'indemnité due aux victimes des erreurs judiciaires.

Il demande également l'affichage de l'arrêt intervenu dans toutes les communes de France ainsi que l'insertion de cet arrêt au « Journal officiel » et dans cent journaux.

Les conclusions du conseiller rapporteur

Après la lecture du mémoire de la défense, M. Moras, rapporteur, fait connaître à la Cour les termes de son rapport où il examine longuement les faits nouveaux qui sont invoqués pour la révision du procès.

Le rapport de M. Moras conclut à l'annulation sans renvoi du jugement du conseil de guerre de Rennes, à l'affichage de l'arrêt de la Cour à Rennes et à Paris et à l'insertion de cet arrêt au « Journal Officiel » et dans cinq journaux de Paris.

Arrestation d'un capitaine trésorier

Paris, 18 juin.

On télégraphie de Dôle :

Le capitaine trésorier du 14e chasseurs a été arrêté à Commercy où il était en congé.

Cet officier est accusé de détournements qui résulteraient des constatations faites dans sa comptabilité.

LE PARLEMENT

Chambre des Députés

Présidence de M. …

La séance est ouverte à 2 heures. … donne lecture … séance …

L'un des sec… du procès-verbal de la der… ce qui est adopté.

Interpellation sur la politique générale DU CABINET

L'ordre du jour appelle la suite des interpellations sur la politique générale du Cabinet.

M. Basly

parle sur les grèves du Pas-de-Calais.

Il trouve que les salaires des ouvriers sont insuffisants. Le gouvernement devrait obliger les compagnies minières à observer les lois sur l'organisation du travail dans les mines.

La responsabilité des récents désordres incombe aux compagnies. L'orateur demande quels ont été les résultats de l'enquête suivie sur la catastrophe de Courrières.

M. Basly conclut en disant que la nationalisation des mines est la seule solution possible pour améliorer le sort des ouvriers mineurs.

M. Vaillant

député de la Seine, soutient que le Gouvernement, dans les grèves du Nord et du Pas-de-Calais, a porté atteinte au droit syndical.

Le gouvernement a imaginé un complot dans lequel il a englobé la confédération du travail. Par son attitude, le ministère radical a fait l'œuvre de la réaction.

M. Vaillant termine en faisant connaître le programme du parti révolutionnaire.

Il conclu en disant : « La transformation sociale est inévitable; si on l'entrave, elle se fera révolutionnairement. »

Le Ministre de l'Intérieur

M. Clémenceau monte à la tribune et prononce un éloquent discours en réponse aux attaques des socialistes.

Le ministre rend hommage aux sentiments humanitaires de M. Jaurès, mais il proteste contre l'accusation d'avoir refoulé la classe ouvrière.

Le devoir du Gouvernement était d'assurer le calme pendant les grèves et pendant les élections. Grâce aux mesures qui ont été prises, le calme n'a cessé de régner.

L'orateur déclare qu'il a toujours estimé qu'il ne fallait pas envoyer les troupes sur le terrain des grèves, à moins que des désordres ne se fussent produits.

M. Clémenceau raconte ensuite ses entrevues avec les grévistes du Pas-de-Calais.

Il affirme que des instructions pacifiques avaient été données aux troupes chargées de maintenir l'ordre sur le théâtre des grèves. Il en a été de même à Paris où le ministre a donné au préfet de police des instructions très conciliantes.

L'orateur poursuivant son discours reproche aux chefs socialistes de ne pas faire l'éducation de la classe ouvrière et de ne pas lui apprendre à respecter la loi.

Il donne lecture des instructions qu'il a données aux préfets à l'occasion des grèves, et ajoute en s'adressant aux socialistes :

« Je suis si peu ennemi des ouvriers que je veux les défendre malgré et contre … qui encouragent la classe ouvrière dans ses erreurs et qui la poussent à la violence dont elle sera la première victime. »

Le ministre fait observer qu'il ne pouvait pas laisser saccager les maisons des ouvriers qui n'avaient pas adhéré à la grève.

Il demande à M. Jaurès :

« Si vous étiez ministre de l'intérieur, feriez-vous respecter l'ordre ? »

— M. Jaurès ne répond pas.

… parle ensuite des … grèves ; il …

M. Clémen… soldats blessés pendant les … fait leur éloge et ajoute : « Ce sont des enfants du peuple, ils ont bien mérité de la Patrie. »

— Ces paroles sont accueillies par une triple salve d'applaudissements sur tous les bancs, sauf les socialistes.

L'orateur poursuit ainsi :

« Nous aurions manqué gravement à nos devoirs, si le premier mai nous n'avions pas pris les mesures nécessaires pour prévenir tout désordre.

Il critique la confédération du travail qui est une œuvre antipatriotique, et ajoute que la société a besoin d'ordre légal.

« Nous avons tous le souci de la Justice sociale, mais les socialistes doivent travailler pour le bien de la République.

» La division désorganise, elle ne viendra jamais de mon côté. »

Applaudissements prolongés.

La séance est renvoyée à demain pour la continuation du discours de M. Clémenceau.

EN RUSSIE

La grève des chemins de fer

Saint-Pétersbourg, 18 juin.

La grève a éclaté sur la ligne du chemin de fer de Syzrane à Viasma.

Les grévistes exigent une augmentation de salaire. Une vive agitation règne sur les chantiers.

MOSCOU

Mesures répressives

Moscou, 18 juin.

De nombreux ouvrier ont été arrêtés sous l'inculpation d'avoir participé aux troubles qui se sont produits ces jours derniers.

Ces arrestations ont surexcité la foule qui menace de provoquer de nouveaux désordres, si les prisonniers ne sont pas mis en liberté.

CRONSTADT

Mutineries imminentes

Saint-Pétersbourg, 18 juin.

On télégraphie de Cronstadt :

L'agitation augmente parmi les matelots de l'escadre et les troupes de la forteresse.

De graves mutineries sont à craindre. L'intervention de la troupe paraît nécessaire. Des détachements militaires sont arrivés avec des canons et des mitrailleuses.

On signale également dans ce port un mouvement gréviste.

Plusieurs corporations ouvrières menacent de quitter le travail.

La situation est très mauvaise.

Le mouvement agraire

St-Pétersbourg, 18 juin.

Le mouvement agraire augmente dans les provinces de Tanbow, Minsk et Toula.

Les rapports qui parviennent à Saint-Pétersbourg indiquent que des désordres se sont produits dans plusieurs localités.

Troubles antisémitiques

Saint-Pétersbourg, 18 juin.

Le mouvement antijuif s'accentue dans plusieurs provinces.

Des troubles antisémitiques ont éclaté dans plusieurs villes du gouvernement de Grodno.

La surexcitation publique qui règne à Bielostock n'a pas pris fin.

Les mesures d'ordre sont maintenues. Aucune collision ne s'est produite aujourd'hui dans cette ville.

A St-PETERSBOURG

Meeting révolutionnaire

St-Pétersbourg, 18 juin.

Un grand meeting auquel assistaient plus de 8.000 ouvriers, soldats et marins, a eu lieu aujourd'hui.

Plusieurs orateurs ont prononcé … violents contre le … des discours très … gouvernement.

Un ordre du jour en faveur de la révolution a été voté.

On a constitué un comité exécutif qui a pris l'engagement de demander à la Douma de soutenir les révolutionnaires contre le pouvoir autocrate.

EN ITALIE

SECOUSSES de tremblement de terre

Paris 18 juin.

Le correspondant de *l'Echo de Paris* à Rome télégraphie :

La nuit dernière une formidable secousse de tremblement de terre, accompagnée de grondements et d'éclairs, a été ressentie sur plusieurs points de la Calabre.

D'autres secousses sismiques moins fortes ont suivi la première à quelques heures d'intervalle.

AVIS DE MESSE

Mme veuve Sémidei et ses enfants, prient leurs parents, amis et connaissances, de vouloir bien assister à la messe de sortie de deuil qui sera dite mercredi matin à 9 heures, en l'église paroissiale Saint Jean-Baptiste, à l'autel Saint Erasme, pour le repos de l'âme de leur regretté époux et père

M. Jean-Louis Semidei

Capitaine marin

VIN DU NEBRIO

Domaine de Tuda

Vin rouge 0,35 le litre.
Vin blanc 0,40 id.

17, rue des Terrasses, au coin de la descende de la Fontaine Neuve.

Filets pour la pêche

Cosmi Michel

Rue des Zéphirs, Bastia

Vente de filets pour la pêche aux truites, longueur 7 mètres 50, rendus à domicile.

Prix : 9.00. — Franco : 10.50.

CHOCOLAT MENIER

Agence Maritime de Transports

à prix réduits pour toutes destinations

A. PADOVANI, Nouveau Port

Formalités de douane
Avances sur marchandises
Billets de passage pour l'Amérique
Exportation de bois et de primeurs

Demander partout

« UN MORELLI »

Grand Vin Apéritif

Grand Prix à l'Exposition Internationale (Bastia 1905)

La plus Haute Récompense

CAFÉ-RESTAURANT DES GOURMETS

A partir de 4 heures

GLACES

M. GRISCELLI

Ancien avoué à la Cour d'Appel
agréé défenseur au Tribunal de Commerce
Juge suppléant du 1er canton
Bd du Palais, 1, (ancienne Etude)
Bastia, (Corse)

Consultations. — Affaires Civiles et Commerciales. — Représentations devant les Justices de Paix. — Recouvrements. — Liquidations. — Ventes et Achats d'Immeubles.

FIÉVREUX

… avec la …

Guérissez-vous …

DIANOSE

Dans toutes les colonies, ce produit est employé avec le plus grand succès.

Le traitement produit non seulement la guérison, mais empêche, en outre, le retour des accès de fièvre.

Aucun vertige, aucun bourdonnement d'oreilles, aucune atteinte à l'estomac ne sont à craindre.

Que ceux qui souffrent des fièvres paludéennes emploient la Dianose. Ils seront étonnés par la rapidité de leur guérison !

Paris ; A. [illegible], Phⁿ, 18, rue de Beaune. — Bastia, Pierre Luciani, Phⁿ, Pl. St Nicolas. Prix du flacon : 3 francs.

BASTIA-QUINQUINA

AU VIN DE BANYULS

SPÉCIALITÉ

de la Maison Bourgeois frères

BASTIA (Corse)

Apéritif Digestif Fortifiant

Grand entrepôt de Vins

CORSES, D'ALGÉRIE & D'ITALIE

ORESTE BIAGINI

5, Avenue Carnot, Bastia

GRAND PRIX

à l'Exposition Internationale de Bastia

VINS DE TABLE

D'ALGÉRIE : Rouge, 0,30 et 0,35 c. le litre. Blanc, 0,50 c. le litre.

DU PAYS : Rouge 0,30 et 0,35 c. le litre. Blanc à 0,40 c. le litre.

VIN A DESSERT

provenant des meilleurs crus

0,80 à 1 fr. la bouteille (verre à rendre)

VIN DE CHIANTI (Italie)

1 fr. 25 le fiasco de 2 litres 1/2 environ

Vins mousseux 1 fr. 25.
Muscat de Frontignan à 1 fr.
Vermouth de Turin à 1 fr. 30.
Vin de Malaga à 1 fr. 20.
Vin Nadière, Gentiane, 1 fr. 20.
Apéritif « Le Pof » 1 fr. 25.
Quinquina « Pompeset, » 1 fr. 20.

HUILE D'OLIVE pure garantie 1 franc le litre.

LIVRAISONS A DOMICILE

Conditions spéciales pour le Gros

La Maison prête le matériel à titre gratuit.

Dépositaire de la Scierie Hollandaise. — Planches de Pin toutes dimensions. Lattes à plafonds et Liteaux pour toitures, Chevrons, poutres et madriers.

Bois de toutes dimensions sur commande.

Sciure de bois de pin, blanche 1 fr. le sac

Mairie de Saint-Florent

Le 23 septembre prochain, il sera procédé, à la mairie de Saint-Florent, à l'adjudication des travaux ci-après divisés en deux lots et dont la mise à prix est de 400 fr. pour chaque lot, avec faculté de les réunir, au besoin, en un seul lot de 800 francs.

Le cahier des charges contenant les clauses et conditions de cette adjudication est déposé au secrétariat de la Mairie, où tous les intéressés pourront en prendre connaissance, et même copie, sur place.

Fait à Saint-Florent, le 15 juin 1906.

Le Maire,
T. DE MONARI.

PHAÉTON

à vendre. Pour tous renseignements s'adresser à M Bartaccchi, rue de l'Opéra, Bastia.

Mme MASSEL-WOOD

Chirurgien-dentiste

a l'honneur de prévenir sa nombreuse clientèle que son cabinet est ouvert tous les jours à **Ajaccio**, de 8 heures du matin à 4 heures du soir, **Cours Grandval**, en face Cardinali, photographe, et à **Bastia, 1, rue de l'Opéra**, en face des magasins Orcega,

du 1er au 8 de chaque mois.

LIBRAIRIE OLLAGNIER

ENCRIERS

à fermeture automatique élastique

système Colombani

Encriers classiques. — Encriers portatifs. — Encriers administratifs. — Encriers de fantaisie. — Encriers réclames.

COURS SECONDAIRES

de Jeunes Filles d'Ajaccio

DIRIGÉS PAR Mlle LUCIE OTTAVI

Officier d'Académie

Cours fondés en 1882 par l'Administration

Les Cours Secondaires d'Ajaccio sont le SEUL établissement public de la «Cie, le seul ainsi où les Dames aient été par MM. les Professeurs du Collège, de l'Ecole Normale d'instituteurs et d'institutrices.

L'école est plein Midi, au bord de la mer, rue Fesch, d'où sur la golfe, aux et gaz, de eau et de nombreux et confortables.

Externat et Demi-Pensionnat — Internat

PRIX TRÈS MODÉRÉS

Succès pour l'année scolaire 1904-1905

4 élèves reçues au brevet élémentaire sur 5 présentées ;

5 Admissions à l'Ecole Normale sur 3[illegible] ;

10 Brevets supérieurs sur 18 ;

Une Institutrice a obtenu le brevet supérieur sans attaches ; 2 Certificats.

Préparation spéciale aux différents concours d'admission à l'Ecole Normale et pour la bourse de l'Enseignement primaire supérieur.

Les Illustrations de la Corse

PAR NOVELLINI

La Corse au XVIIIe siècle, Allégories (Salon de 1879).

Sur papier de Chine, format 80×57 . . . 15 fr.
Sur papier blanc . . . 6

HOMMES CÉLÈBRES

Sampiero d'Ornano (Salon de 1878).
Sampiero Corso.
Pascal Paoli.
Napoléon Bonaparte.

Sur papier de Chine, format 40×30. *Chaque* . . . 2 fr.

Ste Dévote, Patronne de la Corse (Salon de 1879).

Sur papier de Chine, format 65×50 . . . 5 fr.
Sur papier Chine, format 40×30 *Jésus* . . . 2 fr.

EN VENTE :

A AJACCIO, chez l'auteur et chez M. de PERETTI, Libraire.
A BASTIA, chez M. OLLAGNIER, Libraire.

Ne pas oublier que l'Amaro Mattei est utile pendant l'été et indispensable pendant l'hiver.

C'est tout simplement, l'AMARO MATTEI c'est un véritable nectar.
C'est encore le roi des apéritifs.

les aviation à Gaz et Acétylène

Jean Cini, ex ouvrier du Gaz
Place de l'Hôtel de Ville, 4, Bastia

Vente de becs, verres et manchons
Appareils sur commande

Abonnement pour l'entretien de l'éclairage — Travail soigné et garanti

Atelier de Dorure

SAUVEUR BAGGIOTTI, Doreur
Rue des Terrasses, Bastia

Travaux et réparations d'objets d'Eglise

Chr[illegible]ix, lustres, Trônes, Croix, Ostensoirs, Calices, Ciboires, Croix de chœur, etc., etc.
Ces travaux sont exécutés avec soin et à bas prix modérés.
Exécution de travaux de dorure dans les églises, ainsi que dans les appartements.

ANCIEN CABINET FRANCO

PIERRE SARAZIN

CHIRURGIEN-DENTISTE

DENTS & DENTIERS
(Système perfectionné)
OBTURATION
& EXTRACTION DES DENTS
sans douleur
Bd Paoli, 18, ait 1er
Maison Baudetti

M.P. SARAZIN a l'honneur de prévenir sa nombreuse clientèle, ainsi que le public en général, qu'il a transféré son cabinet de consultations gratuites de Chirurgie dentaire de la rue Fesch au 1er étage de la maison Baudetti, Boulevard Paoli, 18, où il continuera à recevoir tous les jours, de 8 heures du matin à 4 heures du soir, sauf les dimanches et fêtes.

Le Directeur-Gérant,
J.-B. OLLAGNIER.

Bastia, Imprimerie Ollagnier.

LA GRAINE ST-VINCENT

guérit radicalement la

CONSTIPATION

Hémorroïdes, Maladies du Ventre, Foie, Veines, Vous obtiendrez Promptement la Santé

Toutes Vigueur

A. DETHOREY, Phien spécialiste, NANCY
envoi contre mandat
Boîte 3 francs. — Dans toutes les Pharmacies

L'HOTEL DES ÉTRANGERS

Route de Salestrino, Ajaccio

placé dans une jolie situation, bien aérisée et rafraîchie par la brise, informe qu'il reste ouvert pendant la saison d'Eté, et qu'il a toujours à sa disposition de jolies chambres ou appartements confort, avec ou sans pension, dans l'Hôtel, à des prix exceptionnellement réduits.

Cordonnerie Modèle

Bastia, 33, Boulevard Paoli, 33, Bastia
Eugène PERICCHI, propriétaire

Saison Printemps-Eté 1906

Grand choix de chaussures pour Hommes, Dames et Enfants
Rayon spécial de chaussures de luxe
Grand assortiment de chaussures en couleurs
Choix considérable de pantoufles

Prix très réduits

M. Eugène PERICCHI a l'honneur d'informer ses nombreux clients de l'intérieur et du Cap qu'il reçoit les ordres par correspondance et tous les soins seront apportés à leur prompte exécution.

La Maison se charge des réparations

HOTEL D'EUROPE

A DELAZ DE COLOMBANI

Boulevard [illegible] d'Opéra — Bastia

Cet Hôtel de [illegible] recommandé par sa belle situation, au centre de la ville, à proximité des principaux établissements.
Il possède, en outre, un superbe jardin éclairé à l'acétylène, où les dîners pourront prendre leur repas pendant l'été.

Banquets — Noces — Festins

Prix [illegible] à des prix modérés.

SOUTHS pour AMATEURS et INDUSTRIE — LE KELLS

MAISON DE CONFIANCE

BIJOUTERIE MATTEI

20, Boulevard Paoli

La BIJOUTERIE MATTEI a l'honneur de prévenir sa nombreuse clientèle, qu'elle ne vend que des articles absolument garantis, or 18 karats et argent fer titre. Tous les objets par elle mis en vente sont marqués au prix réduit et ont déjà subi une réduction sur les prix de vente.

La Bijouterie MATTEI pourra livrer aux prix les plus réduits, les articles de joaillerie, bijouterie, orfèvrerie, montres, chaînes, alliances, etc., etc., broches or et argent fer titre [illegible]

Spécialité de [illegible] Cornaline. Réduction de 10 pour cent. Tout garanti 18 karats.

MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION

Chaux hydrauliques et Ciments, marques de Villeneuve et La-Barge du Teil. — Plâtres gris et blanc. Carreaux-Mosaïques en Ciment. — Briques plates et rondes. — Carreaux. — Tomettes. — Tuyaux en poterie et en grès.

FERS A PLANCHER I

Fers en barres : Plats, Ronds, Carrés, Fil de fer, Ronces artificielles.

TUYAUX EN FONTE, EN GROS

Appareils Sanitaires

Charles CLEMENT & Cie

Entrepôts aux Magasins Généraux & Boulevard de Cardo, 1.

Lisez tous les Jeudis

Journal des Voyages

Le plus attrayant des publications hebdomadaires.

ROMANS D'AVENTURES

Louis Boussenard, Paul d'Ivoi, Henry Lebrun, etc.

Récits d'Explorations, de Nombreuses Variétés.

SUPERBES ILLUSTRATIONS

15 centimes la Livraison — Un volume paraissant tous les 10 jours — Abonnement de Trois Mois avec Prime contre mandat-poste de 3 francs adressé, 111, rue Richelieu, Paris.

VER SOLITAIRE

Cure radicale garantie par nos bons lecteurs par la

GLOBULES du SECRETAN

Aux tempéraments délicats offrez un

VIN DU CAP CORSE

à base de Quinquina

de la Maison L.-N. MATTEI & Cie — BASTIA (Corse)

Apéritif Tonique Fortifiant

Ce vin que nous offrons avec confiance aux Consommateurs diffère complètement de tous ceux connus à ce jour; d'un goût agréable au palais, il est à la fois tonique et apéritif.

Pris avant les repas, il excite l'appétit, pris après il active et facilite la digestion.

Demandez dans tous les bons Etablissements le Vin du Cap Mattei

XXXIe ANNÉE — MERCREDI 20 JUIN 1906 — N° 165

Le Petit Bastiais

5 CENTIMES — JOURNAL QUOTIDIEN — 5 CENTIMES

Rédaction & Administration : 4, Boulevard de Paoli, Bastia
J.-B. OLLAGNIER, Directeur

Les annonces sont reçues d'urgence au bureau du Journal.
Petite divers, 1 fr. — Réclames 1re page, 0,75 — Divers, 0,30 — Judiciaires, 0,25

ABONNEMENT (Payable d'avance)

Union postale, un an : 24 fr. — Autres Départements, un an : 28 fr. — Etranger, un an : 32 fr. — Un mois : 3 fr. — Le port en sus.

On ne répond pas des manuscrits déposés.

BIBLIOTHÈQUE

LE CALENDRIER

Fête d'Aujourd'hui : Saint Silvino.
Soleil : (heure nationale)
Lever, 3 h. 55 m. — Coucher, 7 h. 44 s.
Dernier quar., le 13. — Nouv. Lune, le 21
Fête de Demain : St Louis de Canzague.

19 JUIN

Encore Portovecchio

Mon dernier article sur « Portovecchio, station d'hiver, » m'a valu une lettre de reproches que j'ai le devoir de publier en laissant au lecteur le soin de la juger et de l'apprécier.

J'ai dit qu'en Corse il n'y avait pas de conservateurs. J'ai eu tort. Mon correspondant tient à faire la déclaration qu'il y en a au moins un et qu'il est en lui-même. Je le soupçonne d'être un Ajaccien !

Je lui cède la parole :

« Pourquoi voudriez-vous que l'on crée une station d'hiver à Portovecchio ? Est-ce pour faire du tort à celle d'Ajaccio ? Nous avons eu assez de peine à fonder celle-là, pour que maintenant nous n'éprouvions pas la jalousie de la conserver. M. Frasseto, président du Syndicat d'initiative, vous dira les efforts inouïs, — sans compter les sommes colossales, — qu'il a fallu dépenser pour réunir les quelques douzaines d'étrangers qui viennent chaque année passer l'hiver à Ajaccio. Est-ce que Portovecchio, — qui n'est qu'un simple village, assis sur une rive inhospitalière, sans chemin de fer, sans communications avec le continent, sans même d'illustration locale, — pourra jamais répondre aux vues que vous cherchez à faire naître en lui ? Il faut vraiment être bien à court d'imagination, ou bien l'avoir bien dévoyée, pour songer à créer une station d'hiver en plein maquis ! Autant vaudrait alors nous parler de Puzzichello-les-Eaux qu'un rêveur de votre espèce a projeté de transformer en Casino, tandis que les sources d'Orezza, dont la réputation est pourtant répandue dans le monde entier, ne peuvent arriver à réaliser le moindre progrès dans leur exploitation. Or, Orezza est à Puzzichello ce que Ajaccio est à Portovecchio. Jamais Puzzichello n'aboutira, quelque bruit qu'on fasse autour de sa source lilliputienne, à faire le moindre tort à la réputation de magnifique bassin d'Orezza, et jamais aussi, les beautés que vous admirez avec un enthousiasme factice ou immérité, à Portovecchio, *l'obscur et l'insalubre*, ne parviendront la moindre atteinte aux mérites et aux espérances d'Ajaccio-la-Blanche. »

Je souligne enfin ce court et final passage qui vaut tout un monde, et où il sera aisé à chacun de découvrir le motif qui a inspiré la lettre tout entière :

« Vous devez être orfèvre, Monsieur Josse, et à la chaleur que vous mettez à défendre Portovecchio en regard d'Ajaccio, on pourrait fort bien vous prendre pour un propriétaire de Portovecchio qui veut assurer une plus-value à des terres destinées à mourir dans l'infécondité et la solitude, c'est-à-dire dans la non valeur !... »

Il faudrait, pour répondre à cette épître, non par une nouvelle épître, mais tout un volume, et un volume chacun n'est pas en position de l'écrire, surtout lorsqu'on n'y doit traiter que des « Choses de Corse ! »

Cependant, si mon Directeur veut bien me le permettre, ne pouvant écrire le volume en question, — ce qui n'intéresserait peut-être qu'un fort petit nombre de gens, ceux de Portovecchio et d'Ajaccio, — je me sens en mesure d'écrire quelques articles où j'essaierai de faire parler, non pas mes intérêts — je n'en ai pas — mais la simple raison, ce qui dans les discussions insulaires n'est pas toujours l'argument capital.

Une autre fois je parlerai de Puzzichello et d'Orezza, sources auprès desquelles mon contradicteur a bien voulu m'appeler, — ce dont je le remercie, car je connais et les unes et les autres, et je sais par expérience combien également on y puise la fraîcheur de l'esprit et la clairvoyance des idées, — mais aujourd'hui j'entends rester « sur mes terres, » celles de Portovecchio, où je sens bien que mon correspondant ne peut venir m'attaquer avec quelque chance de m'y enfouir.

Le parallèle établi entre Ajaccio et Portovecchio ne peut, à mon avis, que faire ressortir davantage, s'il se peut, la supériorité de l'effort dans une œuvre de progrès et de civilisation.

Je n'ai pas besoin d'aller consulter mon excellent ami M. Sylvestre Frasseto, président du Comité d'initiative, pour être fixé sur la somme d'efforts et d'argent qu'il faut dépenser pour créer une station d'hiver ; mais quelle que soit cette somme, je me demande pourquoi il serait interdit d'appeler sur un autre coin de la Corse qu'Ajaccio, l'attention et la bonne volonté de ceux qui s'attèlent aux entreprises à la fois patriotiques et lucratives.

Il ne faut pas être bien âgé pour avoir vu Ajaccio tout petit, « lilliputien, » insalubre et pauvre, tel qu'il était avant qu'y fut née et qu'y prospérât la station d'hiver. Il suffit pour cela d'y avoir vécu du temps de l'Empire. C'était bien peu de choses, à ce temps ! Or, un jour, mon confrère *feu* M. Rocca-Tartarini, eut le premier l'idée de vanter le ciel et le climat « d'Ajaccio-la-Blanche », et d'y appeler ceux qui, pendant l'hiver, recherchent le soleil et les douceurs de la vie en plein air. Il fonda même à cette intention un journal, un tout petit journal, la *Gazette Ajaccienne*, destiné à acclimater le projet d'une station hivernale. On en rit d'abord, — tout comme on rit aujourd'hui de Portovecchio. On disait : « Voyez donc cette prétention ! Ajaccio qui ose se poser en rivale de Nice !... » Je dirai même qu' « Ajaccio est alors à Nice ce que Portovecchio était aujourd'hui à Ajaccio ! » Néanmoins, M. Rocca-Tartarini poursuivait tenacement son plan ; il gagnait des concours et du terrain chaque jour, et son petit journal gaillardement rédigé, où toutes les notabilités scientifiques de l'endroit, les docteurs Bosc, Pietrasanta, Carlotti, Frasseto, tenaient la plume, la *Gazette Ajaccienne*, dis-je, se répandait, se lisait, se faisait approuver et encourager à tel point qu'un jour son grain leva et qu'on vit se fonder l'Hôtel Germania qui fut le premier succès de la station d'hiver. Cela date de trente ans à peine.

Il n'avait pas fallu grand'chose pour atteindre ce résultat. Il a suffi de l'idée d'un seul homme, pauvre mais clairvoyant, faible mais tenace, obscur mais entreprenant, pour faire d'Ajaccio la puante et l'inconnue — quoiqu'illustre — la cité propre, policée et connue telle qu'elle l'est de nos jours.

Et elle ira toujours plus en avant malgré elle, malgré sa municipalité « conservatrice de ses vieux errements, » dans la voie où elle a été progressivement introduite.

On parle d'elle, à cette heure, on la cite, on la loue, on la chante, et Nice même, on l'assure, la redouterait.

Pourquoi donc Portovecchio n'entrerait-il pas dans la même voie ?

Est-ce que deux stations d'hiver seraient de trop en Corse ?

Nous en parlerons la prochaine fois, car je tiens à répondre à tous les points mis en cause par mon correspondant.

LOUIS RISTORI.
Paris, 36, rue Bonaparte.

LE BUDGET BIENNAL

Il n'est pas douteux que nous allons nous trouver encore cette année pour la discussion du budget, dans une situation analogue à celle qu'il fallut subir pendant la précédente législature. Or, si nous consultons les professions de foi des nouveaux élus, nous constatons que tous sont d'accord pour mettre un terme au système déplorable et coûteux des douzièmes provisoires, système qui, en grevant le trésor public de frais aussi considérables qu'inutiles, occasionne par surcroît dans toutes les administrations les plus fâcheuses perturbations.

Il n'y aura donc j'imagine, qu'une voix au Parlement, pour abandonner des pratiques universellement condamnées et pour leur substituer un régime régulier, durable, économique et rationnel.

Ce régime, je l'ai indiqué avant la période électorale ; il consiste à supprimer la discussion annuelle et à la remplacer par le budget voté pour deux ans.

Mais une telle modification, si désirable qu'elle puisse être, ne ferait point disparaître les inconvénients dont on se plaint avec raison. Elle les rendrait moins fréquents, voilà tout. Tous les deux ans nous rencontrerions les obstacles qui, à cette heure, s'opposent au vote du budget en temps normal. Il importe donc de chercher une méthode qui supprime radicalement jusqu'à la possibilité éventuelle des douzièmes provisoires.

Pour atteindre cet objectif, un seul moyen me paraît pratique. Je ne prétends pas en être l'inventeur. J'en trouve l'application en Angleterre, pays par excellence des méthodes budgétaires rationnelles.

Il consiste à alléger les tableaux de dépenses et de recettes soumis à l'appréciation périodique des représentants du pays, de tous les chapitres et articles non susceptibles d'être modifiés ou ne devant pas donner matière à contestation.

Ces chapitres et articles existent dans les budgets spéciaux de tous les départements ministériels. Ils visent des dépenses ou des recettes en quelque sorte obligatoires, qu'on ne peut ni diminuer ni accroître, parce qu'elles correspondent à des nécessités indiscutables.

Ces éliminations une fois opérées, les Chambres n'auraient plus à statuer que sur les crédits ou les prévisions de nature à soulever des controverses. La discussion budgétaire serait ainsi cantonnée sur un terrain parfaitement précis et délimité. Les débats ne pourraient qu'y gagner, en rapidité, en précision et en clarté.

Qu'on ne m'objecte pas que l'on risque de porter ainsi atteinte à la souveraineté parlementaire. Cette souveraineté reste intacte. Les Chambres conservent intégral leur droit d'initiative. Rien n'empêchera les députés ou sénateurs de procéder par voie de dépôt de propositions spéciales, qui, adoptées, auront leur répercussion naturelle sur les parties mêmes du budget antérieurement déterminées et non incorporées dans la discussion budgétaire.

D'autre part, la simplification que je propose n'est pas, à mes yeux, une solution qui puisse exclure d'autres méthodes. Elle n'est qu'un des moyens permettant d'aboutir au résultat que tout le monde désire atteindre, c'est-à-dire au vote régulier et normal du budget.

Un seul point doit dominer le débat et apparaître comme essentiel et urgent : faire disparaître sans plus de retard le système actuel et les douzièmes provisoires qui en sont la conséquence inéluctable et fatale.

C'est à faire aboutir rapidement cette question primordiale que la Chambre doit appliquer ses efforts. J'espère qu'elle n'hésitera pas à le comprendre, en étudiant immédiatement les mesures qui lui permettront de la résoudre.

CÉSAR TROUIN,
Député.

A Propos d'un Concert Militaire

Depuis le retour de la belle saison, les concerts militaires sont particulièrement goûtés, et le public afflue sur la place Saint-Nicolas, les soirs de musique. Chacun apprécie le choix des programmes, la bonne exécution des morceaux, et c'est vraiment merveille de constater — malgré la réduction du service militaire — que M. Lamy, l'excellent chef de musique du 163e, dirige ses musiciens et arrive à une interprétation presque parfaite des œuvres les plus difficiles.

Dimanche dernier, le programme se terminait par un morceau dont le seul titre a provoqué la curiosité générale : « Sacre de Napoléon Ier, par Lesueur, maître de chapelle de l'Empereur. » Quelle évocation lointaine, presque légendaire ! Napoléon, Joséphine, Pie VII, le Sacre, cette page d'histoire que le pinceau de David a rendue populaire !

Et nous allions entendre la Marche exécutée à Notre-Dame de Paris, le dimanche 2 décembre 1804 sur cette place Saint-Nicolas que domine la blanche et colossale statue du Grand Corse !

Notre attente n'a pas été déçue. La musique de Lesueur a peu vieilli : elle est harmonieuse, bien rythmée, pleine de couleur et de gravité, comme il convient à l'époque et aux circonstances. Ce morceau, plutôt court, très expressif, a été fort bien interprété et a valu des applaudissements discrets à la vaillante phalange de M. Lamy.

La Marche du Sacre a été adaptée, instrumentée pour musique militaire et transcrite pour piano par M. Jean Vidal, chef de musique au 10e de ligne, qui a très heureusement tiré parti de l'œuvre de Lesueur. M. Jean Vidal, musicien de grand talent et du plus bel avenir, a de quoi tenir comme compositeur. Il est le frère de Paul Vidal, professeur au Conservatoire, chef d'orchestre de l'Opéra, l'auteur célèbre de la « Maladetta » et de tant d'autres œuvres applaudies « Eros, Guernica, la Burgonde, » etc.

Nous pensons être agréable à nos lecteurs en leur donnant quelques détails biographiques sur Lesueur, compositeur assez ignoré du grand public. — Lesueur a vécu de 1763 à 1837. A peine âgé de 16 ans, il obtint, au concours, la direction de la Maîtrise de Notre-Dame de Paris. Lorsque Paesiello, maître de chapelle du Premier Consul, dut abandonner ses fonctions pour des raisons de santé, il désigna à Napoléon, Lesueur pour lui succéder. Lesueur composa pour le Sacre de l'Empereur une Messe et un *Te Deum* dont le succès fut éclatant ; il est aussi l'auteur de divers opéras très appréciés : « Paul et Virginie, Télémaque, les Bardes. » Napoléon ayant assisté à une représentation des « Bardes, » s'en montra si satisfait qu'il envoya au compositeur une tabatière sur laquelle était gravée cette inscription : « L'Empereur des Français à l'auteur des « Bardes. » A partir de ce moment, les œuvres de Lesueur, pompeuses, imposantes, riches d'inspiration, lui valurent une renommée qui ne devait pas s'éteindre. Professeur au Conservatoire, membre de l'Institut, Lesueur occupa l'une des plus hautes situations qu'un artiste puisse ambitionner. L'ancien Maître de Chapelle de Napoléon Ier a eu pour élèves Berlioz, Ambroise Thomas et Gounod.

Un Promeneur.

LA DEUXIÈME Revision Dreyfus

On lit dans « l'Eclair :

Je fis à cette proposition la seule réponse compatible avec le sentiment de l'honneur et de ma dignité personnelle, et je me levai pour me retirer. Avant de sortir, je me fis délivrer par le lieutenant-colonel Bourdeau une attestation établissant que j'étais venu à l'aris pour répondre à une convocation du ministre de la guerre.

Rentré chez moi, j'écrivis au général André pour lui dire — ce que j'avais déjà dit au lieutenant colonel Bourdeau — à savoir que les injustices subies par moi, et reconnues, semblait-il, par lui-même, ne pouvaient être réparées que par la disparition de leurs effets, c'est-à-dire par l'annulation pure et simple des décret et

démissionnaires qui avaient ordonné ces injustices.

Je ne reçus aucune réponse, ainsi que je devais m'y attendre, après avoir refusé la proposition que m'avait faite, au nom du ministre, le lieutenant-colonel Bourdeau.

Le général André dut se dire qu'il n'y avait décidément rien à faire dans le sens qu'il avait cru tout d'abord devoir être le bon; il était évident pour lui que je n'étais pas à solliciter.

Si le général André avait eu la préoccupation de s'entourer, à mon sujet, de renseignements plus complets, il eût su que déjà, un mois de janvier 1899, c'est-à-dire trois ans auparavant, je m'étais montré rebelle à une tentative du même genre, et il se fût épargné une démarche qui pouvait être ambrassante.

⁂

Près de deux ans se passèrent encore avant que le général André se décidât à prendre l'initiative d'une demande en révision du procès de Rennes.

Enfin, le 30 novembre 1903, on apprit tout à coup qu'une enquête administrative dirigée par le ministre de la guerre en personne, dans le plus grand silence et pendant de longs mois, avait permis, m'a dire de ce même ministre, de découvrir un certain nombre de faits nouveaux susceptibles d'établir l'innocence de Dreyfus.

Le général André adressa un rapport à M. le garde des sceaux Vallé, qui à son tour saisit la Cour de cassation. Celle-ci décidait qu'elle entendrait des témoins, et, le 14 mars 1904, j'étais appelé à déposer devant elle.

Presque au début de ma déposition, je fis à la Chambre criminelle le récit de mon entrevue du 13 février 1903 avec le lieutenant-colonel Bourdeau.

Aucune objection, aucune demande d'explication complémentaire ne me fut faite.

Mais le lundi suivant, 16 mai, comme je venais de terminer ma déposition et au moment où je me disposais à me retirer, M. le procureur général Baudoin se leva et prit la parole en ces termes:

« Au cours de l'audience précédente, le témoin nous a parlé d'une entrevue qu'il aurait eue au ministère de la guerre avec le lieutenant-colonel Bourdeau, lequel lui aurait offert, au nom du général André, certains avantages s'il voulait s'engager à faire désormais tout ce qu'il peut savoir de l'affaire Dreyfus.

« Cet, avez-vous dit, le 13 février 1903 que cette entrevue aurait eu lieu? »

— « Parfaitement, » lui dis-je.

— « Eh bien, reprit le procureur général, je viens de trouver à l'instant, et par hasard, en compulsant des dossiers qui sont là devant moi, un procès-verbal signé du lieutenant-colonel Bourdeau.

« Ce procès-verbal est adressé au ministre: c'est le compte rendu officiel de l'entrevue que vous avez eue. J'en donne lecture à la Cour ».

Et à mon complet ahurissement, M. Baudoin se mit à lire un rapport, d'où il résultait que cette entrevue avait été sollicitée par moi dans une lettre adressée au ministre.

J'étais représenté comme étant venu supplier le ministre de vouloir bien me réintégrer dans l'armée.

Après avoir qualifié d'iniquité mon maintien en non-activité, j'aurais — toujours au dire du lieutenant-colonel Bourdeau — déclaré que ma mise en non-activité avait été prononcée sur l'initiative de M. Dulcassé, accusé par moi d'avoir fait dérober par un employé un document confidentiel contenu dans les archives dont j'avais la garde (?!).

J'aurais dit aussi que si j'avais accepté d'aller servir au Sénégal ou au Tonkin, comme le gouvernement me l'avait proposé je serais déjà lieutenant-colonel, et j'aurais terminé l'entretien en réclamant ma réintégration immédiate, faute de quoi je me réservais d'agir contre le ministre de la guerre.

Et M. Baudoin, en lecture achevée, se remit en disant simplement: « Voilà tout ».

« L'audience est levée », fit le président Chambaraud.

— « Je voudrais répondre un mot », lui dis-je d'un ton très calme. J'avais en effet eu le temps de me reprendre; il était vraiment facile de faire éclater la supercherie et le mensonge du rapport Bourdeau.

Ce rapport, soi-disant trouvé par M. Baudoin à l'instant même, et par hasard, avait été évidemment fabriqué dans l'intervalle du samedi au lundi, à la suite de l'accusation formulée par moi à la précédente audience et pour arriver à détruire cette partie de ma déposition.

Je fais remarquer, en passant, l'extravagance des propos qui me sont attribués dans ce rapport; évidemment, il n'y a qu'un démet qui puisse tenir de tels propos. On voit que, dès le 16 mai, l'abominable machination qui devait éclater bientôt contre moi, était déjà en voie de préparation.

Quoi qu'il en soit, je m'adressai à la Cour, en ces termes:

« Je m'inscris en faux contre ce rapport.

« Je n'ai jamais sollicité quoi que ce soit du ministre de la guerre; je ne suis pas un solliciteur: ma conduite publique proteste contre l'attitude qui m'est prêtée.

« Le mensonge du rapport est évident. Le lieutenant-colonel Bourdeau dit que c'est moi qui ai provoqué cette entrevue.

« Or, j'ai par devers moi la lettre que le ministre m'a écrite le 10 février 1903 pour me convoquer; on peut retrouver, aux archives du bureau de poste de Courcouilles-sur-Mer, la minute du télégramme que j'ai adressé au ministre de la guerre le 12 février pour lui dire que j'obéissais à sa convocation et que je serais à Paris le lendemain 13; — enfin, vous pouvez consulter, en consultant les registres de la 5e sous-intendance à Paris, qu'il m'a été délivré le 13 février une feuille de route de Courcouilles à Paris et retour, et que cette délivrance m'a été faite sur le vu d'une pièce, signée lieutenant-colonel Bourdeau, attestant que j'étais venu à Paris pour obéir à un ordre de convocation du ministre.

« Il est donc acquis que c'est le ministre qui m'a convoqué et non pas moi qui ai sollicité une audience.

« Le ministre me convoquant, c'était donc lui qui avait une communication à me faire, et non pas moi qui avais une sollicitation à présenter ».

Et me tournant vers le procureur général, je lui dis ainsi qu'il m'avait dit à moi-même: « Voilà tout ». C'est ainsi que je pris congé de la Chambre criminelle.

⁂

En présence de cette protestation, le premier soin de magistrats ayant à connaître de servir la justice et de découvrir la vérité eût consisté, ce me me semble, à faire rechercher, au bureau de poste de Courcouilles, la minute du télégramme que je déclarais avoir adressé, le 12 mai 1903, au ministre de la guerre.

Ils eussent aussi voulu consulter le registre de route de la 5e sous intendance à Paris, afin de constater si, comme je le prétendais, une feuille de route m'avait réellement été délivrée sur le vu d'une déclaration écrite du lieutenant-colonel Bourdeau attestant que j'étais venu à Paris, le 13 février 1903, non sur mon initiative propre et pour faire entendre des sollicitations au ministre, mais pour obéir à un ordre de convocation.

Ils se seraient rendu compte ainsi de la véracité de mes dires et du mensonge du rapport Bourdeau.

Quelle apparence, d'ailleurs, que six jours après avoir adressé au général André la lettre du 7 février, reproduite ci-dessus, je sois venu en humble solliciteur le supplier de me réintégrer dans les cadres! Et ces propos inconcevants, mis dans ma bouche, ne devaient-ils pas, eux aussi éveiller la défiance et la suspicion!

Le télégramme de Courcouilles et le registre de route de Paris auraient venus changer cette suspicion en certitude, dans l'esprit des magistrats, ils auraient eu que le lieutenant-colonel Bourdeau et le général André, qui m'avaient mandé, avaient voulu les tromper; que ce rapport opposé par eux à ma déposition constituait une manœuvre infâme, dont l'auteur et les complices ne méritaient plus d'être entendus. Ils ne se seraient pas plus longtemps à l'indigne parodie de justice qu'on prétendait leur faire faire.

COMMANDANT CUIGNET.

(A suivre).

Ce que disent les Journaux

Le Soleil

Ce qui mérite d'être retenu du discours de M. Jaurès, ce sont quelques phrases revendiquant au nom du socialisme l'appropriation par les procédés révolutionnaires des domaines d'expropriation et de possession que le radicalisme a mises en pratique et dont il a su tirer un si excellent profit. Le socialisme a pris à la République ses procédés. Se sentant le nombre et la force, il signifie sa volonté d'user à son tour des moyens que la Révolution employa contre ce qui le gênait en dominant. Le discours de M. Jaurès n'a pas d'autre sens, mais à ce point de vue il est assez significatif. Certains républicains politiciens et radicaux doivent même trouver qu'il l'est trop.

L'Action

DeM. Lafferre:

« Le gouvernement restera-t-il sous le coup des critiques courtoises, mais véhémentes dont le leader socialiste l'a entouré quelques manière flagellé? Ne bondira-t-il pas sous l'aiguillon? Ne relèvera-t-il pas le gant? Le débat dépasse le ministère et le cartel de M. Jaurès s'adresse évidemment à tout un parti. »

Le Figaro

Transformation, suppression de la société bourgeoises et capitaliste, d'un coup de fois, comment vous vous y prendrez pour réaliser légalement, sans violence, un pareil rêve. L'expropriation avec ou sans indemnité, n'est très bien, mais encore faut-il trouver une Chambre qui consente à la voter, et cette Chambre paraît bien introuvable. Si l'on s'en rapporte aux railleries, aux sarcasmes, qui de l'aveu même de M. Jaurès ont accueilli sa prédication, non seulement on refuse de voter mais on refuse de discuter: on oppose au socialisme, une sorte de question préalable, faite de plaisanteries et de rires. Cette première épreuve ne manque donc pas d'intérêt; elle a mal tourné pour le socialisme.

L'Aurore

Du M. Gérault-Richard, sur le discours de M. Jaurès:

« Dans quel sens gouvernera le parti radical auquel les destinées de la France viennent d'être confiées? Que fera-t-il de sa puissance? Restera-t-il fidèle aux principes qu'il formulait en 1885 et que Jaurès rappelait hier? M. Clémenceau répondra aujourd'hui sans doute à ces questions primordiales. L'action décisive qu'il exerça pendant vingt années sur la politique de son parti, son talent d'orateur et d'écrivain le qualifient pour cet objet. Mais je pressens qu'à son point de vue la question ne se pose pas encore d'un bouleversement social auquel il importe de préparer une consération juridique. Les sociétés ne se créent pas par des textes de lois. »

La Petite République

Le Bloc tel qu'il a existé et vaincu, n'existe plus. Les socialistes unifiés qui y figuraient en belle place affirment leur résolution de n'y point rentrer. D'aucuns s'en réjouiront pour les facilités plus grandes qu'en retirera la propagande théorique. D'autres ne pourront s'empêcher de penser qu'après tout l'union des Gauches a réalisé la séparation, voté les retraites ouvrières et qu'elle aurait pu continuer à donner des résultats pratiques.

Le Gaulois

Si le gouvernement actuel se retirait sans avoir mis le pied dans ce royaume d'utopies qui est la terre promise des socialistes, ce serait pour le parti qu'il représente la faillite en même la banqueroute. Les radicaux remettent leur programme, mentant à leurs engagements n'auraient plus de raison d'être. Il leur faudrait disparaître, s'effondrer dans les groupes voisins en cédant la place à de plus résolus. C'est à peu près ce que M. Jaurès leur donne à entendre, et je ne peux qu'approuver le cinglant réquisitoire qu'il prononçait contre ses amis de la veille devenus aujourd'hui ses adversaires.

Brevet élémentaire

(JEUNES FILLES)

Sur les 139 aspirantes qui se sont présentées, 59 ont été déclarées admissibles aux épreuves de la deuxième partie:

Ce sont Mesdemoiselles

Agostini Dévote,
Aitelli,
Alberti,
Albertini Annonciade.
Andrei Marie-Camille,
Antoni Toussainte,
Antonorsi Marie,
Baldacci Augustine.
de Biarn Paulina,
Bernard Claire Eugénie,
Bocchechampe,
Bonaldi,
Caitucoli,
Casanova Marie,
Colombani Julie-Catherine,
Colombani Marie-Aurélie,
Compayrot,
Costa Pauline-Marie,
Dominici Urbanie,
Emmanuelli Laurence,
Emmanuelli Séraphine,
Evangeli Catherine,
Fabiani,
Ferrandi,
Fiecconi,
Giabiconi,
Greco,
Grimaldi Marie,
Landi,
Lanfranchi Antoinette,
Lanfranchi Madeleine,
Liberotti,
Maraninchi,
Marinetti,
Massoni Madeleine,
Massoni Marie,
Mattei,
Monti,
Miucchielli,
Natali,
Orsini Marie,
Paoli,
Parigi Angèle,
Peretti,
Pietri Annonciade,
Pizzini,
Porazzvera,
Raffalli Marie-Antoinette.
Sabini,
Santi,
Scaglia,
Scano,
Simeoni,
Simongiovanni,
Spadari,
Stagnara,
Vincouzini,
Vittori,
Vivicorsi Euphrasie.

Les épreuves orales commenceront ce matin.

Les ennemies de l'Anémie.

Les Pilules Pink

Les pilules Pink ont guéri tant de cas d'anémie, qu'on peut bien les appeler les ennemies de l'anémie. Nous entrons dans la période déprimante des chaleurs et le surcroît de fatigue dû à l'élévation de la température va favoriser le développement de l'anémie. Si vous vous sentez affaiblie, si vous manquez de force de résistance, si d'autre part vous n'avez pas d'appetit, prenez les pilules Pink pendant deux ou trois semaines et vous vous en féliciterez. Nous vous donnons ici l'attestation de guérison d'une jeune fille anémique, Mlle Marguerite Labroquère, demeurant rue des Ecoles, aux Cany, à Biarritz. Cette jeune fille est repassenant, « lisseuse », pour employer l'expression consacrée dans le Midi. Ce métier est un de ceux qui favorisent le plus le développement de l'anémie. L'anémie est l'ennemie non repassenuses et les pilules Pink étant l'ennemie de l'anémie sont les amies des repassenuses. Elles en ont guéri des milliers.

Mlle Marguerite Labrogère
(ci Maurice. Biarritz.)

« Mon métier de lisseuse, écrivait Mlle Labroquère, m'avait beaucoup fatiguée et j'étais devenue anémique. J'avais complètement perdu l'appétit et je souffrais beaucoup de l'estomac. Je dormais très mal, j'étais très pâle et je me sentais très faible. Je ne pouvais plus continuer à travailler. Je me suis donc soignée. On m'a ordonné un traitement que j'ai suivi scrupuleusement, mais la guérison ne vint pas. Mes parents voyant cela m'ont fait prendre les pilules Pink dont ils avaient entendu dire beaucoup de bien. Grâce aux pilules Pink que nous avons achetées à la pharmacie Campan, je n'ai pas tardé à être beaucoup mieux. J'ai repris assez rapidement bonne mine, j'ai retrouvé de l'appétit et des forces, et peu de temps après j'ai pu reprendre mon travail. »

Les pilules Pink ne peuvent faire que du bien. Elles donnent du sang, donnent des forces et tonifient le système nerveux. Elles donnent de l'appétit, favorisent les digestions, procurent un sommeil calme et réparateur, régularisent les époques, font disparaître les migraines, les névralgies, donnent de belles couleurs et assurent une nutrition parfaite.

On trouve les pilules Pink dans toutes les pharmacies et au dépôt: Gablin, 23, rue Balls, Paris. Trois francs cinquante la boîte, dix-sept francs cinquante les six boîtes, franco. Exigez les véritables pilules Pink, celles dont les boîtes portent imprimée en bleu sur papier rose les cinq mots: « Pilules Pink pour personnes pâles. »

CHOCOLAT MENIER

Petite Gazette

Variations Atmosphériques du 19 juin

Thermomètre — 7 heures du matin + 21 0 à midi + 26 1 à 6 heures du soir + 24 0
Maxima 27 6 Minima + 17 5.
Baromètre — 7 heures du matin, 769 mm. à midi, 763 mm. 6 heures du soir, 762 mm.
Vent. — Dans la matinée, N. E. faible.
Dans l'après-midi, S. E. id.
Etat du ciel, demi-couvert.
Pluviomètre, à 7 h. du matin: 0 mm

⁂

Douanes

M. Battistini Dominique, inspecteur divisionnaire des douanes de 1re classe, à Alger, admis, sur sa demande, à faire valoir ses droits à la retraite, a été nommé directeur honoraire.

Le gouvernement en conférant le titre de directeur honoraire à M. Battistini a récompensé une carrière longue et des mieux remplies. Notre concitoyen était considéré comme un fonctionnaire d'élite, un des plus capables du cadre, qui compte cependant tant d'administrateurs émérite. Il aurait pu atteindre les plus hauts degrés de la hiérarchie; mais il a préféré rentrer dans sa ville natale où il est entouré de la considération générale.

⁂

Médaille militaire

La médaille militaire a été conférée à MM. Pagani, adjudant au 33e reg. d'inf. coloniale, 16 ans de services, 12 campagnes; Savignoni, caporal au 1er rég. étranger, 15 ans de services, 15 campagnes; Canioti, soldat au 2e étranger, 16 ans de services, 16 campagnes.

⁂

Justice militaire

MM. les officiers d'administration de 3e classe, Navarina, greffier adjoint près le conseil de guerre de Tunis, et Santoni, greffier adjoint près le conseil de guerre de Constantine, ont été promus au grade d'officier d'administration de 2e classe.

⁂

Décès

De Nice, on nous annonce la mort de M. le colonel d'artillerie de Clarinval, officier de la légion d'honneur. Ancien élève de l'Ecole polytechnique, il était capitaine en 1851 et fut attaché à la direction d'artillerie de Bastia. Il ne tarda pas à épouser une de nos plus distinguées et de nos plus charmantes Bastiaises.

⁂

A vendre

Un petit jament trotteuse âgée de six ans.
Un cabriolet et un harnais ayant peu servi.
S'adresser au bureau journal.

⁂

A louer

A louer pour la saison d'été, appartement meublé, Villa Marmoraggia.
S'adresser au bureau du journal.
— A louer fin juin, un four occupé, actuellement, par M. Canesi, rue Notre Dame.
S'adresser à M. Bobis, coiffeur, rue de l'Opéra, 3.
— Appartement de 6 pièces, au 5e étage, n° 32, boulevard Paoli.
S'adresser au bureau du journal.
— Un appartement à louer composé de six pièces, 34 de Toga, à, au 4e étage.
S'adresser au bureau du journal.

AVIS DE MESSE

Mme veuve Semidei et ses enfants, prient leurs parents, amis et connaissances, de vouloir bien assister à la messe de sortie de demi la messe dite mercredi matin à 9 heures, en l'église paroissiale Saint Jean-Baptiste, à l'autel Saint Erasme, pour le repos de l'âme de leur regretté époux et père

M. Jean-Louis Semidei
Capitaine marin

DERNIÈRES NOUVELLES

Service télégraphique spécial du *Petit Bastiais* 00326

BOURSE DE PARIS

	18 juin	19 juin.
Rente 3 0/0 ancien	97.05	97 15
Rente 3 0/0 nouveau	97 55	97 35

ex-coupon.

Les Courses de Portovecchio

Portovecchio, 19 juin.

Les courses et les fêtes, primitivement fixées au 24 et au 25 juin, auront bien lieu à ces dates.

Rien n'est changé au programme.

Conseil des Ministres

Paris, 19 juin.

Les ministres se sont réunis ce matin, à l'Elysée, sous la présidence de M. Fallières.

Les interpellations sur la politique générale

Le conseil s'est occupé des interpellations sur la politique générale dont la discussion se poursuit devant la Chambre.

M. Clémenceau continuera aujourd'hui à répondre au discours de M. Jaurès.

M. Sarrien, président du conseil, n'interviendra qu'au moment de la discussion des ordres du jour.

Les négociations avec la Suisse

Le conseil s'est entretenu ensuite de l'état des négociations avec la Suisse, en vue d'un arrangement commercial, et a examiné le projet élaboré par le ministre du commerce pour l'établissement d'un tarif minimum.

Le Conseil fédéral a trouvé peu satisfaisantes les dernières propositions du gouvernement français.

Affaires courantes

Le Conseil s'est ensuite occupé de l'expédition des affaires courantes.

COUR DE CASSATION

La deuxième Révision du procès Dreyfus

Paris, 19 juin.

L'instruction en révision du procès Dreyfus a été reprise aujourd'hui par la Cour de cassation, toutes chambres réunies sous la présidence de M. Ballot-Beaupré, premier président.

L'affluence était considérable.

M. le conseiller Moras, rapporteur, a continué la lecture de son rapport.

L'audience a été levée sans incidents.

LE Roi du Cambodge *à Paris*

Paris 19 juin.

Sa M. Sisovath est arrivé ce matin à Paris; il a été reçu à la gare de Lyon par le ministre des affaires étrangères, le ministre des colonies et le représentant du Président de la République.

Le roi du Cambodge est logé dans un hôtel, de l'avenue Malakof, ayant appartenu jadis au comte de Brion. En 1900, la Ville de Paris le choisit pour loger une mission japonaise, et depuis lors, il était demeuré inhabité. Il est composé de deux étages, élevés au-dessus d'un entresol.

Le roi est arrivé par le rapide de Marseille, ce matin, à 8 heures et demie.

La visite au Président de la République

A 4 heures de l'après-midi, le roi du Cambodge, accompagné de ses principaux ministres, et du docteur Hahn, inspecteur des services civils de l'Indo-Chine, attaché à sa personne, s'est rendu à l'Elysée, où les honneurs lui ont été rendus, conformément au protocole.

L'entretien n'a pas duré longtemps.

La visite de M. Fallières

Quelques minutes après le départ de S. M. Sisovath, le président de la République s'est rendu à l'hôtel de l'avenue Malakof pour rendre sa visite au roi du Cambodge.

L'EXPOSITION DE MILAN

La section française

Milan, 19 juin.

La section française à l'Exposition internationale de Milan, a été inaugurée hier par M. Ruau, ministre de l'Agriculture, délégué par le gouvernement.

La ville de Paris était représentée par M. Bellan, syndic du conseil municipal, vice-président de la section française.

M. Ruau, ministre de l'agriculture, a prononcé un discours qui lui a valu de chaleureux applaudissements.

Les Morts du Jour

Le général Jacquemin

Paris, 19 juin.

On annonce la mort de M. le général de division Jacquemin, du cadre de réserve, décédé à l'âge de 72 ans.

M. le général Jacquemin était Grand'officier de la Légion d'honneur.

EN ESPAGNE

Les victimes de l'attentat contre le Roi

Madrid, 19 juin.

La liste officielle des victimes de l'attentat commis contre le roi et la reine, le 31 mai dernier, par l'anarchiste Moral, porte 23 personnes tuées et 99 blessées.

EN BOHÈME

Grandes inondations 16 victimes

Prague, 19 juin.

De grandes inondations se sont produites dans la région de Sazawa. Seize personnes se sont noyées.

EN ITALIE

TERRIBLE INCENDIE

Un théâtre et une église détruits

Rome, 19 juin.

Un terrible incendie a éclaté à Messine.

Le théâtre Mazzini et l'église Saint-Jean ont été complètement détruits par les flammes.

Malgré la promptitude des secours on n'a pu se rendre maître du feu et l'on a dû se borner à circonscrire l'incendie pour protéger les immeubles voisins.

Les pertes matérielles s'élèvent à plusieurs millions.

On ne signale fort heureusement aucune victime.

LE PARLEMENT

Chambre des Députés

Présidence de M. BRISSON

La séance est ouverte à 2 heures.

L'un des secrétaires donne lecture du procès-verbal de la dernière séance qui est adopté.

Interpellation sur la politique générale DU CABINET

L'ordre du jour appelle la suite des interpellations sur la politique générale du Cabinet.

Le Ministre de l'Intérieur

M. Clémenceau reprend le discours qu'il a commencé hier.

Le ministre soutient que tout homme qui veut travailler a le droit d'accomplir son labeur. Le devoir du gouvernement est de le protéger contre tous ceux qui entravent la liberté du travail.

Les collectivistes sont cependant d'un avis contraire et en maintes circonstances ils ont engagé les grévistes à attenter à la liberté du travail.

L'orateur abordant la question de l'impôt sur le revenu, affirme que les radicaux sont partisans de cette réforme.

Il rappelle qu'en 1885, M. Jaurès a voté contre une proposition de loi d'impôt sur le revenu.

« Je suis, ajoute M. Clémenceau, pour le retour des grands monopoles à la nation, et suis prêt à étudier attentivement la question du rachat de certaines lignes de chemins de fer.

» La propriété individuelle, poursuit-il, évoluera longtemps encore.

» La société nouvelle rêvée par M. Jaurès restera longtemps dans le domaine du rêve.

» Il faut revenir à la réalité et s'attacher simplement à améliorer la condition des hommes et à les conduire vers un idéal supérieur. Il faut en un mot, faire épanouir l'individualité humaine.

Nous devons continuer sans relâche, l'œuvre de la Révolution.

» Le Pays veut la liberté et la justice sociale. »

L'orateur énumère ensuite toutes les lois d'ordre social votées par les précédentes législatures. Il rappelle les progrès accomplis et indique ce qui reste à faire.

Poursuivant un autre ordre d'idées, le ministre blâme les socialistes unifiés qui refusent le vote du budget.

Par leur attitude ils empêchent parfois la réalisation de certaines réformes.

« Les socialistes, dit-il, ne doivent pas accomplir le jeu de la réaction en faisant au peuple des promesses qu'ils ne peuvent pas tenir.

» Le progrès est le résultat d'une longue évolution.

» L'heure est décisive pour les radicaux et pour les socialistes.

» Si les socialistes veulent nous donner leur concours, nous leur tendrons la main. S'ils refusent nous attendrons avec calme le verdict de la Chambre et du parti républicain. »

Des bravos répétés éclatent sur tous les bancs de la gauche, accompagnés de longues salves d'applaudissements.

En quittant la tribune, le ministre de l'intérieur est vivement félicité par plusieurs députés.

L'affichage

Sur la proposition de M. Maujan, député de la Seine, l'affichage du discours de M. Clémenceau est mis aux voix:

Nombre de votants. .	443
Majorité absolue. . .	222
Pour l'adoption . .	305
Contre	78

L'affichage est adopté par 287 voix de majorité.

M. Jaurès

Le leader du parti socialiste monte à la tribune pour répondre au discours de M. Clémenceau.

M. Jaurès reconnaît que de nombreuses et importantes réformes ont été accomplies.

L'orateur voudrait, avant tout, faire cesser les malentendus qui pourraient exister entre les radicaux et les socialistes.

Le prolétariat demande une pleine liberté d'action. La force de la classe ouvrière existe dans les syndicats. Il ne faut rien faire pour briser la force syndicale.

L'orateur déplore longuement toutes les tentatives qui ont été faites pour détourner la classe ouvrière des moyens légaux.

L'action légale est plus efficace que l'action révolutionnaire.

M. Jaurès parle ensuite de la catastrophe de Courrières et des grèves du Pas-de-Calais.

Il soutient que les 1400 ouvriers morts dans la mine, à Courrières, sont des victimes du capitalisme.

Un incident

M. Barthou, ministre des travaux publics, proteste énergiquement contre les allégations de M. Jaurès et demande la parole.

M. Jaurès

ne répond pas aux interruptions de M. Barthou.

Il reprend son discours, affirmant que la législature actuelle doit aboutir.

« Il importe, continue-t-il, de grouper toutes les forces ouvrières et paysannes, pour atteindre le but. Il faut nationaliser les banques et les établissements de crédit. »

L'orateur termine ainsi son discours:

« Toutes les réformes auront le concours des socialistes si le gouvernement soumet à la discussion des projets sérieux, indiquant une marche en avant dans la voie du progrès. »

Applaudissements répétés sur les bancs de l'extrême gauche.

L'affichage

Plusieurs députés socialistes demandent l'affichage du discours de M. Jaurès, qui est mis aux voix.

Nombre de votants. .	487
Majorité absolue. . .	244
Pour l'adoption . .	199
Contre	288

L'affichage est rejeté.

La séance est levée et renvoyée à jeudi.

SENAT

Présidence de M. ANTONIN DUBOST.

La séance est ouverte à 3 heures.

L'un des secrétaires donne lecture du procès-verbal de la dernière séance, qui est adopté.

Validation d'Election

Le Sénat examine l'élection de M. de La Bourdonnaye, comme sénateur de Maine-et-Loire.

Cette élection est validée.

M. le vicomte de La Bourdonnaye est admis.

Le service des postes et télégraphes

Ire délibération sur le projet de loi adopté par la Chambre des députés concernant: 1. l'acquisition de terrains et d'immeubles et la construction d'un immeuble pour le service des postes et des télégraphes; 2. l'autorisation de nouvelles dépenses pour le service des postes et des télégraphes.

Le Sénat a adopté.

Les conserves alimentaires

Ire délibération sur la proposition de loi, adoptée par la Chambre des députés, relative à la protection des conserves de sardines, de légumes et de prunes contre la fraude étrangère.

Le Sénat a adopté.

La séance est levée et renvoyée à jeudi.

EN RUSSIE

LA RÉVOLUTION

Un fourgon des postes dévalisé

Saint-Pétersbourg, 19 juin.

On télégraphie de Varsovie:

Près de Rejonivis les terroristes ont attaqué un fourgon des postes qui était conduit sous la protection d'une escorte militaire.

Deux soldats ont été tués.

Tous les sacs des dépêches ont été fouillés; les malfaiteurs se sont emparés d'une somme de 26.000 roubles, qui était contenue dans les plis chargés.

Les massacres de Bielostok

Paris, 19 juin.

Le correspondant de « l'Humanité » à Saint-Pétersbourg, télégraphie:

Les massacres continuent à Bielostok.

Des bandes révolutionnaires parcourent les rues armées de fusils et de revolvers. L'anarchie est complète dans cette ville. La police et les soldats contribuent aux massacres.

Des détachements de dragons essayent en vain de rétablir l'ordre. Ils poursuivent et tuent les habitants qui se cachent dans les maisons.

Le nombre des victimes est évalué à 182 personnes tuées et 215 blessées.

La situation est désespérée. De nouvelles troupes sont arrivées aujourd'hui pour renforcer la garnison.

LA DOUMA

Saint-Pétersbourg, 19 juin.

Le gouvernement qui semblait tout disposé à proroger la Douma jusqu'en octobre, après avoir introduit un projet de réforme agraire, d'après lequel les paysans recevraient une grande partie des terres de l'Etat, a renoncé à accorder cette prorogation.

Le gouvernement n'ose pas cependant prononcer la dissolution de la Douma qu'il considère comme un foyer révolutionnaire.

VIN DU NEBBIO
Domaine de Tuda
Vin rouge **0,35** le litre.
Vin blanc **0,40** id.
17, rue des Terrasses, au coin de la descende de la Fontaine Neuve.

CAFÉ-RESTAURANT DES GOURMETS
A partir de 4 heures
GLACES

Cordonnerie Modèle

Bastia, 33, Boulevard Paoli, 33, Bastia

Eugène PERICCHI, propriétaire

Saison Printemps-Eté 1906

Grand choix de chaussures pour Hommes, Dames et Enfants

Rayon spécial de chaussures de luxe

Grand assortiment de chaussures en couleurs

Choix considérable de pantoufles

Prix très réduits

M. Eugène PERICCHI a l'honneur d'informer ses nombreux clients de l'intérieur et du Cap qu'il reçoit les ordres par correspondance et tous les soins seront apportés à leur prompte exécution.

La Maison se charge des réparations

HOTEL D'EUROPE

ADÉLAÏ DE COLOMBANI

Bastia — 4 et 6, rue de l'Opéra — Bastia

Cet Hôtel se recommande par sa belle situation, au centre de la ville, à proximité des principaux établissements.

Il possède, en outre, un superbe jardin éclairé à l'acétylène, où les clients peuvent prendre leur repas pendant l'été.

Banquets — Noces — Festins

Pension à des prix modérés

L'Art de Gagner de l'Argent à la Bourse

25 ans de succès, a valu à l'Auteur les félicitations des Financiers les plus distingués. — Envoi Gratis. — GAILLARD, 5, rue Feydeau, Paris.

MAISON DE CONFIANCE

BIJOUTERIE MATTEI

20, Boulevard Paoli

LA BIJOUTERIE MATTEI a l'honneur de prévenir sa nombreuse clientèle, qu'elle ne vend que des articles absolument garantis, or 18 karats et argent fer titre. Tous les objets par elle mis en vente sont marqués au prix connus et ont déjà subi une réduction sur les prix de vente.

La Bijouterie MATTEI pourra livrer aux prix les plus réduits, des articles de joaillerie, bijouterie, orfèvrerie, montres, chaînes, parures, alliances, etc., etc., broches or et argent fer titre

Sa devise est de vendre « bon et bon marché. »

Spécialité de stylets Vendetta-Corse. Réduction de 10 pour cent or garanti 18 karats.

OUTILS pour AMATEURS et INDUSTRIE — LA MERLE

Demandez et offrez dans tous les Cafés **AMARO MATTEI, apéritif supérieur.**

MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION

Chaux hydrauliques et Ciments, marques de Villeneuve et Lafarge du Teil. — Plâtres gris et blanc. Carreaux-Mosaïques en ciment. — Briques plates et rondes. — Carreaux. — Tomettes — Tuyaux en poterie et en grès.

FERS A PLANCHER

Fers à barres: Plats, Ronds, Carrés, Pli de fer, Ronces artificielles.

TUYAUX EN FONTE, EN GROS

Appareils Sanitaires

Charles CLEMENT & Cie

Entrepôts aux Magasins Généraux & Boulevard de Cardo, 1.

Installation à Gaz et Acétylène

Jean Cini, ex ouvrier du Gaz

Place de l'Hôtel de Ville, 4, Bastia

Vente de becs, verres et manchons

Appareils sur commande

Abonnement pour l'entretien de l'éclairage: — Travail soigné et garanti.

Atelier de Dorure

SAUVEUR MAGGIOTTI, Doreur

Rue des Terrasses, Bastia

Travaux et réparations d'objets d'Eglise

Chandeliers, Reliquaires, Trônes, Crucifix, Statues, Croix, etc., etc.

Ces travaux sont exécutés avec soin et à des prix modérés.

Exécution de travaux de dorure dans les églises, ainsi que dans les appartements.

ANCIEN CABINET PRADERE

PIERRE SABATÉ

Chirurgien-Dentiste du Lycée

SUCCESSEUR

DENTS & DENTIERS

(Systèmes perfectionnés)

OBTURATION

& EXTRACTION DES DENTS sans douleur

Bd Paoli, 18, au 1er

Maison Benedetti

M. P. SABATÉ a l'honneur de prévenir sa nombreuse clientèle, d'avoir à sa mettre en garde contre certains charlatans ambulants — se disant chirurgiens-dentistes — qui n'ont pas le droit d'exercer la profession et qui emploient des matières nuisibles à la santé pour la fabrication de leurs artificielles.

Le Directeur-Gérant,

J.-B. OLLAGNIER,

Bastia, Imprimerie Ollagnier.

LIQUEUR DE NOIX

DISTILLÉE

par M. SIMONCELLI

Médaille d'argent, Exposition de Bastia (1897). Croix de mérite et Médaille d'or Exposition internationale de Bastia (1906)

Boucle de propriétés stomachiques, reconnues par les sommités médicales de Montpellier qui en ont fait l'analyse et notamment par M. Combescure, l'un des docteurs les plus distingués de la Faculté de Médecine de cette ville, cette Liqueur fabriquée exclusivement avec des noix de première qualité, se recommande aux estomacs délicats par ces propriétés digestives, son arome et son velouté.

Elle est recommandée aux personnes souffrant de maux d'estomac désireuses d'atténuer leurs souffrances, dans les cas d'épidémie et convalescence contre le mal de mer et les coliques.

La LIQUEUR DE NOIX se prend à tout moment et après chaque repas pour activer la digestion. Elle s'absorbe par petits verres à liqueur.

Dépôt à la Villa près Cardo et à Bastia chez M. LECAMI, pharmacien, place des Terrasses.

Se méfier des contrefaçons.

Indispensable en Campagne

L'ALMANACH DE LA GAZETTE DU VILLAGE

COURS SECONDAIRES

de Jeunes Filles d'Ajaccio

DIRIGÉS PAR Mlle LUCIE OTTAVI

Officier d'Académie

Cours fondés en 1882 par l'Administration

Les Cours Secondaires d'Ajaccio sont le SEUL établissement public de la ville, le seul aussi où les Cours sont faits par MM. les Professeurs du Collège, de l'Ecole Normale d'Instituteurs et l'Institutrices.

Exposés au plein Midi, au bord de la mer, vue splendide sur le golfe, eau et gaz, ils offrent aux familles les meilleures garanties d'hygiène et de confort.

Pensionnat

Demi-Pensionnat — Externat

PRIX TRÈS MODÉRÉS

Succès pour l'année scolaire 1904-1905

4 Elèves reçues au brevet élémentaire sur 5 présentées;

4 Admission à l'Ecole Normale sur 3;

16 Brevets supérieurs sur 18.

Des Institutrices pourvues du brevet supérieur sont attachées à l'Etablissement.

Préparation spéciale au concours d'admission à l'Ecole Normale et pour la bourse de l'Enseignement primaire supérieur.

PHARMACIE Centrale du Nord

LE MEILLEUR MARCHÉ DE TOUT PARIS

122 et 124 Rue Lafayette.

CATALOGUE FRANCO (200 pages).

TÉLÉPHONE — USINE à St-DENIS

Dépôt Général du PEIL CAFFARD

Le Salon de la Mode

TOUS LES SAMEDIS

Le plus Elégant et le plus Pratique des Journaux de Modes

PREMIÈRE EDITION

avec GRAVURE DOUBLE

Un An.... 14 f. - Six Mois. 7 f. 50

Le N° : 25 centimes

SECONDE EDITION

avec 32 gravures nouvelles

Un An.... 28 f. - Six Mois. 14 f. 50

Le N° : 50 centimes

SPÉCIMENS GRATIS

Adresser les demandes à E. Henry PETIT, Editeur

8, rue des Filles-Saint-Thomas, PARIS

PHAÉTON

A vendre. Pour tous renseignements s'adresser à M. Bernacchi, rue de l'Opéra, Bastia.

Mme **MASSEL-WOOD**

Chirurgien-dentiste

a l'honneur de prévenir sa nombreuse clientèle que son cabinet est ouvert tous les jours à **Ajaccio**, de 8 heures du matin à 4 heures du soir, **Cours Grandval**, en face Cardinali, photographe, et à **Bastia**, **1, rue de l'Opéra**, en face des magasins Orenga,

du 1er au 8 de chaque mois.

LIBRAIRIE OLLAGNIER

ENCRIERS

à fermeture automatique élastique

Système Colombani

Encriers classiques. — Encriers portatifs. — Encriers administratifs. — Encriers de fantaisie. — Encriers réclames.

ANCIEN CABINET

DE M. LE DOCTEUR PASQUALINI

4, rue des Terrasses, Bastia

Fabrication et réparations de dentiers artificiels

F.-A. MORATI

Ancien chef de section des hôpitaux de Dijon, de Marseille, etc., travaille, comme opérateur, en mécanique dentaire, spécialement pour MM. les docteurs et chirurgiens-dentistes (diplomés).

N. B. — Les matières premières devant servir à la fabrication des dentiers proviennent des trois maisons de Paris.

JOURNAL HEBDOMADAIRE ILLUSTRÉ

Chroniques, Romans, Modes, Causeries d'Art, Musique, Concours, etc.

Lisez tous les Jeudis le Journal des Voyages

La plus attrayante des publications hebdomadaires.

ROMANS D'AVENTURES

par les auteurs les plus célèbres :

Louis Boussenard, Paul d'Ivoi, Henry Leturque, etc.

Récits d'Explorations. 32 Nombreuses Variétés.

SUPERBES ILLUSTRATIONS

15 centimes le Numéro. En vente partout.

Abonnement de Trois Mois avec Prime contre mandat-poste de 2 fr. 50, adressé, 146, rue Montmartre, Paris.

Aux tempéraments délicats offrez un

VIN DU CAP CORSE

à base de Quinquina

de la Maison L.-N. MATTEI & Cie — BASTIA (Corse)

Apéritif Tonique Fortifiant

Ce vin que nous offrons avec confiance aux Consommateurs diffère complètement de tous ceux connus à ce jour; d'un goût agréable au palais, il est à la fois tonique et apéritif.

Pris avant les repas, il excite l'appétit, pris après il active et facilite la digestion.

Demandez dans tous les bons Etablissements un Vin du Cap Mattei

XXXIe ANNÉE — JEUDI 21 JUIN 1906 — N° 166

Le Petit Bastiais

00327

5 CENTIMES — JOURNAL QUOTIDIEN — 5 CENTIMES

Rédaction & Administration : 2, Boulevard du Palais, Bastia

J.-B. OLLAGNIER, Directeur

Les annonces sont reçues d'urgence et reçues aux Bureaux du Journal.

Petite chronique, 1 fr. — Réclames (3e page), 0.75 — Divers, 0.30 — Judiciaires, 0.25

ABONNEMENT (Payable d'avance)

	un an	6 mois	3 mois
Corse	20 fr.	10 fr.	5 fr.
Autres Départ.	28 »	12 »	6 »

Union postale, un an: 32 fr.

Un ne répond pas des manuscrits déposés.

LE CALENDRIER

Fête d'Aujourd'hui : St Louis de Gonzague

Soleil : (heure nationale)

Lever, 3 h. 55 m. — Coucher, 7 h. 11 s.

Dernier quar., le 13. — Nouv. Lune, le 21

Fête du Dimanche : Sacré Cœur de Jésus.

20 JUIN

PROGRAMMES

JAUNE ET ROUGE

M. Pierre Biétry, président des syndicats jaunes et nouveau député de Brest, a fait ses débuts à la tribune du Palais-Bourbon. Il a, lui aussi, interpellé le gouvernement sur sa politique générale ou, plus exactement, sur sa politique économique et sociale. Ce fut, si l'on peut dire, une interpellation orageuse.

M. Pierre Biétry n'était pas, en effet, une personnalité inconnue de la Chambre, d'une partie de la Chambre surtout. Il était à prévoir que les socialistes révolutionnaires lui reprocheraient d'avoir naguère professé leurs opinions et d'en avoir adopté de nouvelles. Ils n'y ont pas manqué. Mais les socialistes ont été si passionnés et injurieux dans leurs attaques, si violents dans leur obstruction, qu'ils ont soulevé contre eux la majorité de leurs collègues. Ils se sont notamment attiré une sévère leçon du président Brisson et un rappel au principe de la liberté d'opinion, de la part d'un homme qualifié pour la défendre, de M. Ferdinand Labori.

D'ailleurs, la personnalité de M. Pierre Biétry n'était pas en cause. Ses idées seules importaient, et à moins d'avoir l'esprit d'un moine du moyen âge ou celui de M. Coutant (d'Ivry), — c'est tout un, — on devait l'écouter. En définitive, les socialistes s'y résignèrent, car M. Pierre Biétry ne semble pas être de ceux qui se laissent intimider.

Il eût été d'autant plus fâcheux de ne pas entendre M. Pierre Biétry, qu'il a dit de bonnes choses, et qu'à tout prendre, son programme social — celui des syndicats jaunes qui le suivent — est autrement précis et « scientifique » que celui de M. Jaurès. Il est, en tout cas, intéressant de voir ces deux programmes s'opposer l'un à l'autre.

Les socialistes poursuivent l'abolition de la propriété individuelle et la socialisation des moyens de production. Ils entendent supprimer le capital et le talent, et ne laisser subsister que le travail, considéré par eux comme une entité métaphysique.

Par quels procédés l'Etat collectiviste pourvoirait-il, sans capital et sans une prime accordée à la science, aux besoins, à tous les besoins des citoyens ? Les socialistes n'ont jamais élucidé cette question et ce ne sont pas les phrases harmonieuses mais obscures de M. Jaurès qui dissiperont les inquiétudes à cet égard. Non, M. Jaurès est un spéculateur qui construit, mal, dans les nuages. M. Biétry, qui n'a ni son talent oratoire ni sa culture générale, est un réformateur qui étudie la société présente pour l'améliorer. L'un et l'autre veulent le bien du peuple, nous n'en doutons pas, mais ils ne le conçoivent pas de la même façon. M. Biétry est de l'avis du poète :

Tout bonheur que la main n'atteint pas n'est qu'un rêve.

Et à son point de vue, la plus forte somme de bonheur réside dans la propriété. Donc, conclut-il, au lieu de supprimer la propriété, il faut permettre à tous d'y atteindre. Le système socialiste ferait des prolétaires, le système des jaunes créerait des propriétaires.

M. Pierre Biétry a relevé les trois facteurs de la production moderne : le capital, le talent et le travail. Il a observé que les deux derniers facteurs étaient, dans tous les cas, rémunérés, et que si l'entreprise ne réussit pas, le capital est le seul à supporter tous les risques. D'où il ressort que le capital n'est pas toujours favorisé, comme le prétendent les socialistes. Mais, objecteront ceux-ci, quand l'entreprise est couronnée de succès, le capital s'adjuge la part du lion. C'est à ce moment qu'intervient le système de M. Biétry. Il veut que le travail devienne l'associé du capital ; autrement dit, il désire que les actions constitutives d'une société industrielle soient réparties entre les trois facteurs de la production : capital, talent, travail. Ce système s'inspire de l'école fouriériste sans tomber dans l'écueil du phalanstère.

M. Pierre Biétry préconise en somme l'association. Il n'y a pas d'objection de principe à lui opposer sur ce point, et, tel qu'il l'a présenté, le programme des jaunes est digne d'attention. Comment pourrait s'opérer cette association des ouvriers à la propriété ? L'orateur ne l'a pas expliqué, mais il ne pouvait tout dire en un seul discours, et, comme M. Jaurès, il a promis de déposer une proposition de loi.

Attendons-la avant de discuter plus complètement les idées de M. Biétry et des syndicats jaunes. Mais d'ores et déjà, ces syndicats par leur programme et par le nombre de leurs adhérents, ont conquis droit de cité dans notre pays, et nous nous étonnons, avec leur chef, qu'ils soient systématiquement privés des subventions municipales, à Paris et ailleurs. Les subventions doivent être réparties équitablement entre tous les syndicats, quelle que soit leur couleur, ou bien les préfets doivent annuler celles qui ne vont qu'aux syndicats révolutionnaires. Il faut revenir à l'esprit de justice ou accepter le régime de la liberté comme en Angleterre et en Allemagne.

(*Le Temps*).

LETTRE DU VILLAGE

Un conte et une histoire

MALCONTENT était encore en nourrice et déjà il se plaignait de sa condition. Désireuse de l'en tirer, une fée, sa marraine, lui remit le peloton de ses jours. Il ne l'eut pas plutôt dans les mains qu'il le déroula, pour devenir, d'un trait, un jeune homme comme les autres. Hélas ! comme les autres, il eut des maîtres. Pour se défaire d'eux, il tire sur le fil du peloton : le voilà amoureux, fiancé, époux. Il a connu du mariage les roses et sans doute aussi les épines.

L'ambition le tente. Il se donne, par le commode moyen que vous savez, l'éligibilité au Sénat. Mais sénateur, ses enfants, sans parler de ses électeurs, lui donnent des soucis. S'il pouvait être plus heureux avec les petits-fils ? Encore quelques tours donnés à son peloton, et voilà Malcontent grand papa !

Mais ce qu'il n'avait pas encore vu, lui fut révélé bientôt devant une glace. Ses cheveux étaient devenus couleur de neige. Sa barbe avait grisonné. Chose plus pénible ! Ses forces, aussi bien morales que physiques avaient sensiblement baissé. Ses jambes n'avaient plus l'élasticité de jadis ; sa volonté s'était affaiblie. Bref, il ne se reconnut plus et il eut pour de lui-même. La science n'était pas alors aussi avancée qu'à présent « pour réparer des ans l'irréparable outrage. » Le *Petit Bastiais* ne publiait pas encore ses annonces mirobolantes. Malcontent devint pâle comme un mort : il l'était déjà au peu. Il évoqua sa fée qui vit accourir. — Marraine, dit-il, vous m'avez donné l'écheveau de ma vie. Je l'ai trop vite déroulé. Vous seule pouvez faire ce qui est au dessus de mes forces. Retenez le fil de mes jours déjà si languissants. Refaites mon écheveau et je vous bénirai.

— Impossible, mon filleul, répondit la fée. Le passé ne nous appartient plus. Je t'avais bien prévenu qu'il ne fallait pas abuser des meilleures choses. Prends patience, le dis-je alors, car tout arrive en son temps. Tu as voulu aller trop vite ! tant pis pour toi.

Et la fée disparut.

— Il est bien intéressant votre conte arabe ! On l'avait déjà conté à mon grand père qui me l'a répété.

— Ami lecteur, à qui il faut du nouveau, oyez donc une histoire. Elle est Corse, authentique et d'hier ; et pour préciser encore plus, du pays d'Aspricela.

Suivant d'anciens errements, nous autres montagnards, nous ensemençons le tiers de notre territoire pendant que l'autre tiers est jachéré et que le restant est en friche. C'est le seul assolement que nous connaissions encore. Par esprit de tolérance, les pâturages sont, la plupart du temps, à tout le monde. Tant pis pour ceux qui n'ont pas de bestiaux. C'est un peu comme vous voyez, le régime du collectivisme, dont nous sommes les précurseurs. Entendez-moi bien : nous parlerons sur le commun de ce fief ; mais chacun de nous garde jalousement pour soi tout le profit. Que dirait M. Guesde de ce système ?

Cependant on réserve toujours un quartier pour le gros bétail, pour les bœufs de labour surtout qui, plus que les autres animaux, ont besoin de retaire leurs forces dans de gras pâturages. L'ouvrier n'a-t-il pas droit à être bien nourri ? Le bœuf, cet ouvrier de la terre est accommodant : pourvu qu'il soit admis au « foresto » (c'est le nom donné au quartier réservé), il reprend docilement son travail, le lendemain, à la pointe du jour.

Mais ainsi ne l'ont pas entendu cette année, Messieurs les bergers. Ayant appris que nos députés admettent toutes les libertés, ils ont tout envahi. Ils ont non-seulement violé le « foresto, » mais ils ont même pénétré dans le quartier ensemencé, pour paccager l'herbe se trouvant dans les chaînières des emblavures. Notez qu'il faut passer pour cela, au milieu des champs de blé. Les brebis tondent bien au passage quelques touffes de céréales. Mais bah ! disent leurs conducteurs en donnant au psamme un sens particulier ; il faut que « pecora campi. »

Oui, que la brebis vive. C'est elle qui, « au commencement » nous a nourris ; elle qui, la première, après la feuille de figuier, bien entendu, alors qu'il n'y avait ni nobles, ni manants, nous a revêtus. Je devrais peut-être, par conséquent, me montrer réservé vis-à-vis de votre mais la réserve est inutile. Les faits sont trop prouvés pour qu'il soit possible de les démentir.

— Je n'ai donc aucune raison pour garder le silence ni même pour refuser, si vous me le demandez, de vous communiquer les preuves dont je vous parle. Je ne plaide pas aujourd'hui et, dans le cas où vous seriez libre vous-même, je vous prierais de m'accompagner jusqu'à mon cabinet.

« Je mettrai sous vos yeux le dossier complet de l'affaire Van Ossten et vous pourrez juger par vos propres yeux de l'innocence ou de la culpabilité de Mme de Chelles.

— Qui aplomb ! est inconvenable, interrompit Gérard avec impétuosité.

L'avocat secoua la tête, et toujours triste et solennel, mais de plus en plus affectueux :

— J'accepte la proposition de Maître Chanmier. Nous nous dépouillerons de nos robes et un quart d'heure après, nous étions dans son cabinet de la rue Bonaparte.

— Et là ?... dit le mari de Suzanne, la gorge serrée, les yeux brillants de fièvre.

— Calme-toi, mon ami, je t'en supplie, sois fort, ou tu m'ôteras le courage de continuer.

— J'aurai celui de tout entendre. Continue, St Gérard, avec un effort pour demeurer impassible.

(A suivre)

127e FEUILLETON DU PETIT BASTIAIS

Le Conducteur d'Omnibus

PAR

ALFRED SIRVEN & A. SIÉGEL

TROISIÈME PARTIE

LA MÈRE

— En tout cas, il pourrait les informer d'une décision qui leur mettrait au cœur un deuil sans nom, celle de retarder tout au moins son départ, jusqu'à l'heure où il serait en mesure de s'écrier :

— Je reste ! Définitivement ! Pour toujours !

Se tournant vers Gérard, il reprit :

— Si la police venait, elle ne vous trouverait pas nanti des quinze mille francs de Maurier dont je vais opérer par un moyen quelconque la restitution naturellement anonyme... C'est déjà une garantie de sécurité pour vous...

— Garantie qui me coûte, cher, grommela le grelin avec une grimace.

— ... Mais, encore une fois, il est peu probable qu'on vienne, avant mon retour. Il est même à présumer que la police ne fera cette réflexion : « Le coupable a dû s'enfuir loin du lieu où il a commis son crime. » Aussi chercherait-on d'abord partout, excepté aux Batignolles et dans les environs.

— Un c'est assez bien raisonné ! il me semble que je puis en effet être tranquille pendant quelque temps. C'est égal, je ne fais pas trop attention.

— Je vous le promets, dit Jean-Paul, en s'enfuyant, heureux pour la première fois depuis bien longtemps.

V

Il était à peine neuf heures du matin quand le valet de chambre de Me Louis Morin, entrant dans le cabinet de son maître, annonça :

— M. de Chelles.

Un instant après, les deux amis échangeaient une affectueuse poignée de main.

— Je l'attendais, dit l'avocat d'un ton grave et triste. Ah ! mon cher camarade, il y a dans la vie des heures pénibles et je suis dans une de ces heures-là. Il m'est douloureux, je le le jure, d'avoir à te causer un grand chagrin, mais c'est mon devoir d'ami de ne te rien cacher de ce que je sais et c'est ton devoir, à toi, d'homme honnête et courageux de m'écouter sans faiblesse.

— Parle, fit Gérard, secoué par un frisson d'angoisse.

— Hier, dès qu'a paru dans le journal l'article que tu connais, j'en ai été informé au Palais et, comme bien tu le penses, puisqu'il s'agissait de toi que j'aime autant qu'un frère, j'ai voulu le lire à l'instant. Je l'avoue que, au premier moment, j'ai ressenti plus de stupeur que d'émotion. Naturellement, je ne pouvais ajouter foi à ce que disait cet article.

Les faits étaient si invraisemblables, si monstrueux ! Cependant, songeant à ce que tu devais souffrir, je pensai tout de suite et avant d'avoir reçu la lettre à aller aux informations pour réduire à néant ce que je considérais comme une calomnie. Je me rendis au greffe du tribunal et je demandai le nom de l'avocat chargé de soutenir l'instance en divorce de la comtesse Van Ossten. Cet avocat me fut désigné. C'est Me Chanmier, une langue de vipère, un artiste en scandale, un des hommes les plus dangereux du barreau. Il ne triomphe pas toujours de la partie adverse, mais il la laisse toujours estropiée, hérissée, ridicule, quand il ne la laisse pas déshonorée. Cependant, quel que soit mon sentiment personnel sur son compte, j'entrevoins avec lui des rapports, sinon confiants, du moins convenables, et rien ne m'empêchait de m'adresser à lui en cette circonstance. Je le rencontrai dans la salle des Pas-Perdus et l'abordant : « Maître Chanmier, lui dis-je, deux mots, s'il vous plaît ? — Je suis à votre entière disposition, mon cher confrère, me répondit-il.

— Vous avez lu l'article qui a paru ce matin dans un journal ? — l'article relatif à l'affaire Van Ossten ? — Oui. En conscience et de vous à moi, qu'y a-t-il de vrai dans cet article ? — Tout, affirma-t-il sans hésitation. »

— Mensonge ! hallucina Gérard en s'essuyant son front couvert d'une sueur froide.

— C'est ce que je m'écrai dans d'autres termes affirmais. Non ! protestai-je, il est impossible que ce journal ait dit la vérité. Je connais la personne qu'on donne comme ayant eu des rapports criminels avec le comte Van Ossten. Mme de Chelles est la femme de mon vieil ami et je déclare bien haut qu'elle est innocente !

— Et... qu'a répliqué Me Chanmier ? Sans doute, il s'est retranché derrière des arguties professionnelles pour essayer de garder le secret de la vérité ? Il est exact dans des explications confuses, embarrassées ; il a parlé de présomptions graves, bref, il a tenté de diminuer l'effet de la calomnie imprimée par cette misérable feuille ?

Morin laissa bomber sur Gérard un regard de profonde commisération, puis, d'une voix émue :

— Mais je pensais que la façon dont je t'ai accueilli tout à l'heure était suffisamment pour t'enlever des illusions, hélas ! trop compréhensibles, je croyais l'avoir préparé à tout !...

— A tout ! murmura Gérard, livide.

L'avocat reprit, de suite :

— Je me suis imposé un devoir rigoureux, je le remplirai jusqu'au bout. Non, mon pauvre ami, l'attitude de Me Chanmier n'a pas été celle que tu supposes.

Il a souri de ce sourire froid et mauvais dont il accompagne, dans ses plaidoiries, ses plus redoutables sarcasmes et passant son bras sous le mien : Me Morin, m'a-t-il dit, vous verrez de m'a vouer que vous êtes l'ami de M. de Chel-

couvert les chairs de sa laine. Qu'elle vire donc, c'est convenu. Mais on ne vit longtemps qu'en usant de prudence ! Qui veut voyager loin, ménage sa monture. Qui dissipe son bien, sera bientôt au bout de son roulcau, comme Malcontent. Mais quoi ! on est toujours des enfants ! Notre Maire, en bon père « del commune, » a voulu mettre le hola ! Il a prié, supplié, menacé. En dernier lieu, il a traité de surprendre les réfractaires, en se rendant avec la gendarmerie sur la montagne. Savez-vous ce qui est arrivé ? Du plus loin qu'on les a vus, les vedettes sont parties à tire d'aile et ont prévenu les contrevenants. Pardi ! il faut s'entr'aider. C'est la loi de nature. Mais qui sera pris ? Ce sont les bergers précisément qui, agissant ainsi, détruisent tout avant le temps et ne trouveront bientôt plus rien pour leurs troupeaux que guetters, aux approches de l'hiver, l'inexorable « Masino » car on est toujours puni par où l'on pèche.

ASPRICCIA.

Abonnements de Saison

Le PETIT BASTIAIS met à la disposition de ses lecteurs partant en villégiature des *Abonnments de Saison* au prix de 50 centimes par semaine.

Ce que disent les Journaux

L'Action

A propos de l'interpellation sur la politique générale :

« Si M. Clémenceau sait répondre à M. Jaurès, il n'aura pas de peine à faire éclater devant tous cette distance qui sépare la sociologie de la politique.

« Il dissipera promptement le sophisme oratoire qui semble diviser en deux l'histoire sociale de notre époque et dire : « Aujourd'hui commence la Révolution Sociale, aujourd'hui finit la Société bourgeoise ».

« Il montrera le lien qui attache la législature d'aujourd'hui à celle d'hier et d'avant-hier, et n'en fait qu'un anneau de plus dans la spirale sans fin de l'évolution républicaine.

« Il fera saisir tout le ridicule un peu agaçant de ces collectivistes qui s'imaginent détenir le Dogme de l'Humanité, et occupent le meilleur de leur temps à vaticiner agressivement la faillite d'une politique sans laquelle ils n'auraient pu d'ailleurs si durer ni s'accroître.

« Enfin, aux ambiguïtés d'un communisme protéiforme, il saura opposer la claire notion de l'individualisme socialiste, essence même de toute politique radicale.

« Mais tout cela, M. Clémenceau ne pourra le faire nettement et hautement que s'il assume un programme d'action véritable. »

L'Humanité

De M. Renaudel, sur l'interpellation à la Chambre :

« Le silence du gouvernement commence à peser sur la Chambre. La majorité éprouve une malaise indéfinissable mais certain à voir se traîner un débat sur lequel viennent se greffer une foule de discussions connues étrangères souvent à l'objet même de l'interpellation en cours. Est-ce que les ministres comptent étouffer les questions gênantes posées en favorisant la confusion et le trouble qui règne visiblement dans tous les esprits ? Dans tous les rangs de la majorité on ne s'explique pas l'attitude du cabinet. Nous ne pouvons que constater l'inquiétude et la malaise que cette attitude cause en exprimant l'espoir qu'elle ne se prolongera pas, car il n'est pas bien pour l'œuvre législative qu'aux prochains jours d'une Chambre une majorité nouvelle tombe dans le désarroi. »

L'Autorité

De M. de Cassagnac :

« M. Jaurès disait l'autre jour que la question religieuse appartenait au domaine du passé et que la carrière des réformes sociales s'ouvrait librement et illimitée devant son parti. Sur un ton de menace, il laissait entendre à son vieil adversaire Clémenceau que le bonnet de l'anticléricalisme n'arrêterait plus l'attention d'une majorité avide de réformes. Il est permis de penser qu'il n'est un peu trop pressé. Tant qu'elle vivra en France la République ne pourra d'anticléricalisme, et Rome fournira peut-être à Clemenceau sa meilleure pâture aux attaques de Jaurès. »

La République Française

A propos de la séance d'hier :

« Si la nouvelle Chambre veut se discréditer dans l'esprit public qu'elle continue à se prêter complaisamment à ce désordre et à ce gâchis parlementaires résultant de l'absence de méthode et d'esprit de suite. Comme si ce n'était pas assez de tout cela les socialistes unifiés y ont ajouté leur la violence. C'est l'intervention toute naturelle après le discours de M. Jaurès de l'initiateur des syndicats jaunes, M. Pierre Biétry, qui a été la prétexte de la crise épisodique qui s'est ensuivie des députés socialistes. C'est que M. Biétry a été ouvrier. Il a été socialiste. Il connaît les syndicats rouges et les politiciens qui les mènent. Après les avoir connus, il s'est permis de penser et de dire un peu partout aux ouvriers que le collectivisme était une absurdité. C'est là à leurs yeux son crime irrémissible. »

L'Aurore

De M. Banc, sur le discours de Jaurès :

« On a été quelque peu déçu à la Chambre — on le saura aussi dans le pays — à la nouvelle que M. Jaurès demandait un délai de quatre à cinq mois avant d'être en mesure de formuler en textes de lois précis ses idées sur l'organisation de la société. Ce qui paraît bizarre, c'est que dans le même discours où il demande pour lui terme et délai, M. Jaurès somme les radicaux de parler sur l'heure. « Moi, Jaurès, je parlerai quand je serai prêt, quand j'aurai eu le temps de rédiger des idées depuis longtemps méditées par moi, mais vous, messieurs les radicaux, parlez tout de suite. » Franchement, ce n'est pas juste. Voyons, Jaurès, soyez bon prince ! Vous avez besoin de quatre ou cinq mois ! Accordez à ces pauvres radicaux deux ou trois semaines ! Le délai de quatre mois est d'ailleurs pour tout le monde, et j'espère bien que ces quatre mois, après lesquels M. Jaurès et les radicaux se retrouveront en présence, le ministère aura su les utiliser, non pas pour parler, mais pour agir. »

MUSIQUE MILITAIRE

PLACE SAINT-NICOLAS

Programme du 21 juin, à 8 h. 1/2

Krasnoé Solo, allégro,	Servan.
Lugdunum, ouv.,	Allier.
Tobre las Olas, valse,	Rosas.
Marche aux flambeaux,	Meyerbeer.
Mazurka de Concert,	Beus.

Le Chef de musique, LAMY.

L'Etat des Récoltes

Le bureau de la Statistique agricole publie les renseignements suivants qui lui ont été fournis par le Préfet de la Corse, d'après les rapports des professeurs d'agriculture :

Le mois de mai, froid et pluvieux, a été défavorable aux cultures de céréales. Les blés semés tardivement sont restés courts de tige et les épis sont petits. On prévoit par suite que la récolte sera moyenne pour l'ensemble du département.

Les prairies ont belle apparence, bien que le froid ait occasionné quelques légers dommages en différents endroits.

La vigne, qui avait été éprouvée par les gelées printanières, a été en outre fortement endommagée en quelques régions par des orages à grêle.

Les cultivateurs, les potiers et les pruniers, qui constituent une importante source de revenus pour les cultivateurs, se présentaient sous un bon aspect, mais les fleurs sont tombées en quelques endroits et la récolte paraît par suite s'annoncer comme médiocre.

LA DEUXIÈME Revision Dreyfus

On lit dans « l'Eclair :

Mais la magistrature « épurée » par Hertis-Fouillis et dressée à l'école de la grande Thérèse a d'autres principes : le premier et le plus important de tous à ces yeux, c'est qu'il faut ne garder de compromettre les intérêts de Dreyfus, ce traître sympathique. Quant à servir les intérêts de la justice, s'était bon pour les magistrats d'autrefois, ceux qui ignoraient les « faits du prince » et qui n'auraient pas aimé aller « boire des bocks » avec des anarchistes.

Aussi, la Chambre criminelle s'est elle bien gardée d'aller enquêter au bureau de poste de Courneuilles et dans les services de la 2e sous-intendance à Paris.

Les Chambres réunies estiment à leur tour, que la Chambre criminelle a très bien agi, c'est-à dire très sagement, — et c'est pour cela qu'elles n'ordonnent pas un supplément d'enquête.

V

Pour s'assurer mon silence et arriver plus facilement à la proclamation de l'innocence de Dreyfus, le général André avait eu recours successivement à des procédés d'intimidation, à des mesures de violence et de contrainte, allant à des promesses de compensation aux ennuis imméritésque j'avais subis, pourvu que je consentisse à me taire désormais.

Ses efforts étaient restés infructueux.

Ma lettre du 7 février 1902, sur la vu de laquelle il s'était empressé de m'offrir une paix honteuse, contenait l'énumération de faits graves, susceptibles, s'ils étaient connus du public, de compromettre le succès d'une nouvelle revision. Le général André s'abstint, bien entendu, de me mettre en demeure de justifier les affirmations contenues dans ma lettre; il savait aussi bien que moi que les faits énoncés étaient exacts. Il ne sévit pas davantage contre moi, malgré le désir qu'il devait avoir d'exercer à nouveau sa vengeance. Mais une mesure de répression eût éveillé l'attention, provoqué des discussions dangereuses ; la maudite lettre, cause de tout le bruit, risquait d'être produite: le ministre se dit que le mieux était de la mettre dans sa poche sans plus en parler.

Cependant, il fallait de toute nécessité aller au-devant des déclarations que je serais fatalement amené à faire le jour où l'affaire Dreyfus serait rouverte, et il n'y avait plus d'illusion à conserver sur le sens, ni sur la portée de ces déclarations.

Le général André se frappa le front et une idée géniale en sortit. S'il pouvait arriver à me représenter comme un homme malhonnête et fourbe, un officier déloyal s'étant livré, précisément à l'occasion de l'affaire Dreyfus, à des actes répréhensibles, inspirés par la mauvaise foi, la partialité et la passion, du coup tout ce que je pourrais dire serait entaché de suspicion.

L'idée était faite pour séduire le général André, et il s'y arrêta. On voit qu'il ne songeait pas encore à me faire passer pour fou; cela ne devait venir que plus tard; ce fut une deuxième idée, tout aussi géniale que la première, mais qui ne se présenta à l'esprit du général que longtemps après, lorsqu'il vit que sa première idée, ne valait rien.

Pour le moment, il s'agissait simplement de m'accuser de félonie, et voici ce qui fut imaginé à cet effet.

⁂

Pendant que j'étais chargé, au ministère de la guerre, de l'étude de l'affaire Dreyfus, j'ai eu à ma disposition un grand nombre de documents de toute nature et de toute provenance.

Une faible partie d'entre eux, au total environ 500 pièces répertoriées, servirent à former le dossier secret, qui fut établi par moi seul sous la direction de M. de Freycinet.

Les documents non insérés au dossier secret concernaient des affaires simplement connexes à l'affaire principale (tels les procès Picquart, Esterhazy, Zola), ou bien étaient absolument sans intérêt.

Parmi ces derniers se trouvait une déclaration écrite signée par un officier du ministère, le commandant de Fontenillat, à la date du 7 novembre 1897. Dans cette déclaration, le commandant de Fontenillat relatait les propos à lui tenus par les colonels Schwartzkoppen et Panizzardi, l'un de ces attachés militaires ayant dit qu'il était convaincu de l'innocence de Dreyfus et l'autre ayant donné sa parole d'honneur de cette innocence.

J'avais classé cette pièce dans le dossier des documents sans valeur, où elle fut retrouvée par le général André, et celui-ci ayant fait cette découverte, en conclut que j'avais disséminé dans les archives dont j'avais la garde, afin de n'être pas obligé de l'insérer au dossier secret, un document capital qui établissait péremptoirement l'innocence du condamné de Rennes.

Le rapport du 20 novembre 1898

Une deuxième accusation fut forgée contre moi; celle-ci était conçue de façon plus adroite, et partant plus perfide, que la première.

Dans le dossier secret se trouvait un rapport (pièce 32) rédigé par moi et revêtu de ma signature, ainsi que celle du commandant Rollin, le même officier qui fut impliqué par la Chambre criminelle dans le procès Deutreiche.

Ce rapport, établi à la date du 20 novembre 1898, porte que, à cette date, nous avons tous deux, le commandant Rollin et moi, ouvert un paquet scellé contenant une partie des pièces de l'Ecole de guerre qui ont été saisies chez Dreyfus au moment de son arrestation; nous avons constaté qu'un des cours n'était pas relié, alors que les autres l'étaient ; que ce cours non relié était en désordre et qu'il en manquait une partie ; enfin que la partie manquante correspondait à un fragment de ce même cours dont la copie, faite par un agent d'espionnage, était arrivée entre nos mains.

Voilà tout ce qu'il y a dans le rapport du 20 novembre 1898.

Evidemment, nous nous demandions, le commandant Rollin et moi, si la partie manquante n'avait pas été remise à l'agent d'espionnage dont il s'agit, et si elle n'avait pas servi à faire la copie que nous possédions. Cette hypothèse nous paraissait, comme elle devait nous le paraître, en effet, très plausible, mais enfin, ce n'était qu'une hypothèse, et nous ne l'avions pas notée dans notre rapport.

Ce rapport fut fait d'ailleurs sur l'ordre exprès de M. de Freycinet, qui partageait absolument l'impression qu'avait produite nos constatations sur notre esprit. M. de Freycinet voulut que le rapport fut établi séance tenante et inséré immédiatement au dossier secret que j'étais précisément occupé à constituer.

Or, à quelque temps de là, mais postérieurement à la présentation du dossier secret à la Chambre criminelle, je découvris par hasard, entre les feuillets d'un cours relié de Dreyfus, la partie manquante du cours qui avait fait l'objet du rapport du 20 novembre 1898.

COMMANDANT CUIGNET.

(A suivre).

Brevet élémentaire

(JEUNES FILLES)

Sur les 56 aspirantes qui ont été déclarées admissibles aux épreuves orales, 41 ont obtenu le brevet :

Ce sont Mesdemoiselles :

Agostini Dévote,
Attolli,
Alberti,
Albertini Annonciade,
Antonorsi Marie,
Baldacci Augustine,
de Béarn Pauline,
Bernard Claire Eugénie,
Bocchechiampe,
Catucci Marie,
Colombani Julie-Catherine,
Colombani Marie-Aurélie,
Costa Pauline,
Dominici-Urbanie,
Emmanuelli Laurence,
Emmanuelli Séraphine,
Fabiani,
Ferrandi,
Fiocconi,
Giabiconi,
Greco,
Grimaldi Marie,
Lanfranchi Madeleine,
Maraniachi,
Marinetti,
Massoni Madeleine,
Mattei,
Monti,
Natali,
Psoli,
Peretti,
Pietri Annonciade,
Pozzini,
Ponzevera,
Raffalli Marie-Antoinette,
Sabini,
Santi,
Scaglia,
Simongiovanni,
Spadari,
Vittori.

»AU « JOURNAL OFFICIEL »

Ministère de la Guerre

Réserve

Les sous officiers réservistes ou territoriaux dont les noms suivent sont classés pour le grade de sous-lieutenant de réserve :

MM. Agostini, Andreani, Bacculi, Benedetti, Carcopino, Giovanelli, Landucci, Lanfranchi, Nicolai, Pozzo di Borgo Raffaelli, Sandamiani, Santucci, Scotti.

⁂

Sont inscrits sur le tableau d'avancement de 1906 :

pour le grade de médecin major de 2e classe, le médecin aide-major de 1ère classe de réserve Colonna, 20e région.

pour le grade de médecin aide-major de 1ère classe de réserve, MM. les aides-majors de 2e classe : Bartoli, 19e région ; Bouri, 15e région ; Cecconi, division d'occupation de Tunisie ; Locchini, 16e région ; — de l'armée territoriale, Bonavita, 15e région ; Giannetti, 3e région ; Morazchini, 15e région ; Sorini, 3e région, Scrinelli, 15e région, Stefanelli, 10e région.

SOCIÉTÉ DES ANCIENS SOUS-OFFICIERS

Dimanche, 24 courant, la Société de Secours mutuel des Anciens Sous-Officiers, sous la présidence d'honneur de M. le Général Gouverneur de la Corse, et avec le concours de la Lyre Bastiaise, célébrera la 16e fête anniversaire de sa formation.

Le rassemblement aura lieu sur la place Saint-Nicolas, où les sociétaires porteurs de leurs insignes et décorations, devront être réunis à 9 heures 20, et d'où, précédés de leur drapeau et de la musique, ils se rendront à l'église Saint-Jean, pour assister à la messe qui aura lieu à 10 heures précises.

A la sortie de l'église, présentation de la Société au Général Gouverneur, puis, apéritif et banquet.

Les autorités civiles et militaires, les fonctionnaires de tous services, les officiers et sous officiers de toutes catégories, sont priés de vouloir bien honorer de leur présence cette fête à la fois humanitaire et patriotique.

Le Président, P.-P. MONTI.

Petite Gazette

Variations Atmosphériques du 20 Juin

Thermomètre — 7 heures du matin + 23 0 à midi + 26 1 à 6 heures du soir + 25 0 Maxima : 26 5 Minima : 17 5.

Baromètre — 7 heures du matin, 763 mm. à midi, 763 mm. 6 heures du soir, 763 mm.

Vent. — Dans la matinée, E. faible. Dans l'après-midi, O. id.

Etat du ciel, demi-couvert.

Pluviomètre, à 7 h. du matin : 2 mm

⁂

Douanes

On lit dans les *Annales des Douanes* :

Par décret du 15 mai 1906, rendu sur la proposition du gouverneur général de l'Algérie, M. Battistini Dominique, inspecteur divisionnaire à Alger, admis sur sa demande à faire valoir ses droits à la retraite, a été nommé directeur honoraire.

Cette nomination, qui témoigne de l'estime dans laquelle ce chef supérieur était tenu en haut lieu, sera accueillie avec la plus vive satisfaction par tous ses anciens collaborateurs qui lui adressent, à cette occasion, leurs meilleurs vœux de longue vie.

⁂

M. Fratacci

On lit dans l'*Eclaireur de Nice* :

Nous sommes heureux d'adresser nos félicitations à notre ami, M. F. Fratacci, l'architecte bien connu, qui vient de recevoir une médaille de vermeil au concours municipal de primes à l'architecture.

Cette distinction méritée est due à l'élégante et originale décoration du vestibule et du hall de l'hôtel Alhambra, à Cimiez, où M. Fratacci a fait preuve d'un goût artistique très sûr et d'un réel talent.

A notre tour nous adressons à notre excellent compatriote nos chaleureuses félicitations.

⁂

Gardes de navigation

M. Nicolas Ignace, ex-adjudant au 4e rég. d'inf. coloniale, est nommé garde de navigation de 5e classe, et attaché à la résidence d'Evian, au service de la navigation sur le lac Léman.

⁂

Un suicide à Marseille

M. Graziani Pascal, journalier, âgé de 32 ans, demeurant à Nice, était arrivé, ces jours derniers, à Marseille. Il habitait rue Belle-de-Mai, 29, chez les époux Albertini qui, complaisamment, avait mis une chambre à sa disposition.

Hier, mari et femme étaient sortis, Graziani se trouvait seul. Lisant chaque jour les exploits de nos sportsmen, le brave garçon en était impressionné, le moral attaqué, il se voulait sortir, craignant à chaque instant de rencontrer un agent qui, un couteau à la main, viendrait le tuer.

Obsédé par cette idée fixe, le malheureux ne voulait plus, aussi, pour ne pas être tué par les voyous, voulut-il se tuer lui-même. Il y réussit.

Se tirant un coup de revolver dans la région temporale droite, il tomba sur le sol anéanti, brisé, son dernier cri fut : « Vous ne me tuerez pas ! »

En effet, il avait raison, l'œuvre de mort était accomplie, le malheureux avait cessé de vivre.

Le docteur Guelt, accompagné de M. Gaibaud, commissaire de police du 13e arrondissement, constata le décès et fit transporter la dépouille mortelle au dépositoire Saint-Pierre.

⁂

Réparation urgente

Il existe derrière la maison portant le n° 5, rue du Nouveau-Port, une cour qui depuis quelques jours se trouve transformée en un véritable cloaque par suite de la rupture d'une conduite d'eau au 1er étage. Aucune mesure n'a été encore prise par les locataires ou propriétaires pour mettre un terme à cet écœurant état de choses. Il serait bon que ceux à qui incombe la tâche d'y remédier se décident à le faire.

⁂

Avis

Un nommé Charles Lorenziano est décédé à Los Angeles (Californie).

Ses parents sont priés de se rendre au secrétariat général de la Mairie pour une communication qui les intéresse.

⁂

Au Port

— Vap. « Cipro, » cap. Signone, de Porto-Torres, 13 passag., div.

— Vap. « Cyrnos, » cap. Maurry, de Marseille, 136 passag. div.

Vap. « Ville de Bastia, » cap. Bellier, de Nice, 37 pas., div.

— Vap. « Bocognano, » cap. Merlin, de Mactoaggio, 0 passag., div.

— Vap. « Golo, » cap. Carrieu, de Livourne, 12 passag., div.

— Vap. « Torino, » cap. Randier, de Gênes, 0 passagers, diverses.

— Vap. « Lamone, » cap. Orsini, de Marseille, 128 passag , div.

— Vap. « Bastiais, » cap. Piovanetti, de Tunis, 30 pas , div.

⁂

Mots de la fin

Un Marseillais fait visiter l'Exposition coloniale à un Gascon.

Le roi Sisovath entre à ce moment là accompagné de ses danseuses.

Le Gascon fait remarquer au Marseillais que les danseuses Cambodgiennes ont les cheveux coupés ras.

Parbleu ! dit le Marseillais, dans ce pays-là ils ont les « ciseaux vastes. »

Horrible !

⁂

A louer

A louer pour la saison d'été, appartement meublé, Villa Marmoraggio.

S'adresser au bureau du journal.

— A louer fin juin, un four occupé, actuellement, par M. Cenco, rue Notre Dame.

S'adresser à M. Bobis, coiffeur, rue de l'Opéra, 3.

— Appartement de 6 pièces, au 5e étage, n° 32, boulevard Paoli.

S'adresser au bureau du journal.

— Un appartement à louer composé de six pièces, B4 de Toga, 4, au 4e étage.

S'adresser au bureau du journal.

NOUVELLES RELIGIEUSES

A SAINT-JEAN. — Vendredi, 22 juin, fête du Sacré-Cœur de Jésus, messe de communion générale à 7 heures, à 10 heures, Grand'Messe.

Le soir, à 5 heures, Vêpres suivies de l'Amende Honorable et du Salut.

A SAINTE-MARIE. — Vendredi, on célébrera solennellement la Fête du Sacré Cœur de Jésus.

A 7 heures, messe de communion générale, allocution ; à 10 heures, messe chantée devant le T. S. Sacrement exposé ; à 7 h. 1/4 du soir, Vêpres, Sermon et Salut.

DERNIÈRES NOUVELLES

Service télégraphique spécial du *Petit Bastiais* 00328

BOURSE DE PARIS

	19 juin	20 juin.
Rentes de 3 0,0 anciens	97.15	— 97 05
— 3 p. 0,0 amortis.	97 35	— 97 50

ex-coupon.

Nouvelles Judiciaires

Paris, 20 juin.

M. Louis Belgodere de Bagnaja, juge de paix du canton de Prunelli, est nommé juge de paix du 1er canton de Bastia, en remplacement de M. Agostini, décédé.

Nouvelles Maritimes

Défense mobile

Paris, 20 juin.

M Gascou, lieutenant de vaisseau, est nommé au commandement du contre-torpilleur divisionnaire *Epée*, faisant partie de la deuxième flotille de torpilleurs de la Méditerranée.

LA CATASTROPHE de Courrières

Les corps des victimes

Lens, 20 juin.

A l'heure actuelle on a remonté des fosses de Courrières 902 cadavres.

Le nombre des victimes ayant été de 1095, il reste encore 193 corps ensevelis dans la mine.

Les travaux de déblaiement continuent.

LE Roi du Cambodge *à Paris*

Paris 20 juin.

S. M. Sisovath a rendu visite cet après-midi aux présidents du Sénat, de la Chambre et du Conseil.

Le roi du Cambodge était accompagné de tous les grands dignitaires, et du capitaine Chapuis, de l'infanterie coloniale, breveté de langue cambodgienne, qui servait d'interprète.

Un escadron de cavalerie escortait les voitures.

Tiragesfinanciers

Bons du Congo

Bruxelles, 20 juin.

Aujourd hui a eu lieu un tirage des bons à lots du Congo.

Le numéro un de la série numéro 21.457, est sorti remboursable à 100.000 francs.

Le Congrès des Mineurs

Saint Etienne, 20 juin.

La Fédération nationale des mineurs de France tiendra son Congrès annuel, le 24 juin et jours suivants.

L'ordre du jour est très chargé. Il comporte les questions suivantes :

1. Loi de huit heures ;
2. Minimum de salaires ;
3. Contrôle des salaires ;
4. Les accidents du travail ;
5. Délégués mineurs ;
6. Assimilation aux caisses de secours et retraites ;
7. Prudhomme mineur, saisie arrêt ;
8. Retraites et million du mineur ;
9. Nationalisation des mines et ardoisières ;
10. Assimilation des ardoisiers aux caisses de secours et retraites ;
11. Le suffrage universel en matière économique.

AU MAROC

La France reçoit satisfaction

Tanger, 20 juin,

Le maghzen a fait savoir à notre chargé d'affaires à Tanger qu'il acceptait d'accorder toutes les satisfactions exigées par la France à l'occasion de l'assassinat de notre compatriote M. Charbonnier.

SÉNAT

La commission de l'armée

Paris, 20 juin.

La commission de l'armée s'est réunie aujourd'hui dans ses bureaux, et s'est occupée de la question de l'avancement des caporaux et du quart de place en faveur des officiers de la réserve et de l'armée territoriale.

L'avancement des caporaux

« La commission a adopté le projet tendant à modifier la loi de 1832, concernant l'avancement des caporaux ou brigadiers. Ce projet abaisse de 6 à 5 mois l'ancienneté de grade exigée des caporaux et des brigadiers, pour leur promotion au grade de sous-officier.

Le quart de place

Le ministre de la guerre, ayant fait savoir que ses efforts avaient été inutiles auprès des Compagnies de chemins de fer pour obtenir le quart de place en faveur des officiers de la réserve et de l'armée territoriale, la commission a dû ajourner l'examen de cette question.

EN ALLEMAGNE

Le voyage de Guillaume

Berlin, 20 juin.

L'empereur a pris part hier, sur le « Meteor, » aux régates de l'Elbe.

Guillaume II a passé ce matin le canal de Kiel sur un vaisseau de guerre pour se rendre à Kiel, où il restera toute cette semaine.

COUR DE CASSATION

La deuxième Révision **du procès Dreyfus**

Paris, 20 juin.

Les débats publics de l'affaire Dreyfus ont continué aujourd'hui devant la Cour de Cassation, toutes chambres réunies.

Un service d'ordre très nombreux et très rigoureux garde soigneusement les abords de la salle. Seuls les porteurs de la carte spéciale peuvent pénétrer.

A midi, les privilégiés sont admis à l'audience qui se tient dans la Chambre civile, et à ses rangs se mêlent six inspecteurs de la Sûreté.

On se montre Mme Dreyfus, accompagnée de son frère, M. Hadamard, le commandant Targe, la « dame blanche », qui eut son heure de célébrité au moment de l'affaire Zola.

A midi 10 la Cour fait son entrée, et M. le Premier président Ballot-Beaupré donne la parole au rapporteur, M. le conseiller Moras, qui continue la lecture de son volumineux dossier.

EN RUSSIE

LA RÉVOLUTION

CRONSTADT

Violente fusillade

Londres, 20 juin.

Le correspondant du « Daily Telegraph » à Saint-Pétersbourg, télégraphie :

Une dépêche de Cronstadt signale une violente fusillade dans cette ville.

Les matelots de l'escadre tiennent de nombreux meetings.

L'agitation devient grande ; des centaines d'habitants quittent la ville.

De graves événements semblent se préparer.

De nouvelles troupes et plusieurs batteries d'artillerie sont arrivées hier pour renforcer la garnison.

A BIELOSTOK

Les tueries continuent

Saint-Pétersbourg, 20 juin.

L'ordre n'est pas encore rétabli.

Tous les magasins sont fermés ; une grande partie de la population s'est enfuie.

La vie économique a complètement cessé. Les pillards continuent à saccager et à incendier les maisons et boutiques juives.

Six mille juifs qui s'étaient cachés dans plusieurs localités des environs, ont été attaqués à coups de fusil.

Le nombre total des personnes qui ont été tuées ou blessées, pendant les massacres de ces jours derniers, dépasse 700.

A St-PETERSBOURG

Mutinerie d'un régiment

Saint-Pétersbourg, 20 juin.

Un régiment de la garnison de Riazan s'est mutiné.

Les soldats, après avoir entouré le cercle militaire, ont fait feu sur les personnes qui s'y trouvaient.

Plusieurs officiers ont été tués.

L'agitation ouvrière

Saint-Pétersbourg, 20 juin.

Les ouvriers des chemins de fer ont tenu de nouveaux meetings, où ils ont manifesté leur intention de quitter le travail.

Dans les gares de Saint-Pétersbourg des mesures de sécurité sont prises, car on redoute à bref délai une grève générale des ouvriers et employés des chemins de fer.

Une grande partie des ouvriers de plusieurs corporations ont quitté le travail.

Presque toutes les fabriques chôment ; l'agitation ouvrière devient donc plus intense.

VIN DU NEBRIO

Domaine de Tuda

Vin rouge **0,35** le litre.
Vin blanc **0,40** id.
17, rue des Terrasses, au coin de la descende de la Fontaine Neuve.

Demander partout
« UN MORELLI »
Grand Vin Apéritif
Grand Prix à l'Exposition Internationale (Bastia 1905)
La plus Haute Récompense

CAFÉ-RESTAURANT DES GOURMETS
A partir de 4 heures
GLACES

OREZZA-LES-EAUX
Hôtel de la Paix
Veuve **PIETRI**, propriétaire
Ouvert du 1er juillet au 15 septembre

Cet Hôtel est l'objet d'une recommandation très élogieuse de la part des membres du Club Alpin français de Paris, dans une brochure intitulée : « Cinq semaines de voyage en Corse » et sous la signature de M. Edouard Rochat.

Charles de Vincenti, 18, rue de Provence, Paris. Ordres de bourse. Comptant et terme.

Renseignements financiers gratuits sur toutes valeurs cotées ou non cotées. — Courtages officiels.

1 franc pour mille au parquet, et 1.25 pour mille en coulisse.

AVIS

Le Maison Dominique MATTEI aîné, Place Saint-Nicolas, Bastia, a l'honneur d'informer sa nombreuse clientèle qu'elle mettra en vente, à partir du 25 avril, les marchandises ci-après, puisqu'elle compte :

Soufre sublimé pur : en ballots de 50 k., marque Bonde, 9.10 le ballot ; Marque Remion, 8 75 le ballot ; Trituré raffiné, marque Remion, 8.50 ; de Cadenia sublimé fin, 10 fr. le ballot.

Sucre raffiné : en pains au sucre, à l'entrepôt d'octroi, 61 fr. les 100 k. ; en sacs, morceaux irréguliers de Paris, 60 fr. les 100 k. ; en caisses de 50 k., morceaux réguliers, St-Louis, 62 fr. les 100 k. ; en caisse de 50 k., Méditerranée, 60 fr. 50 les 100 kilos.

Sucre cristallisé, 1er et 3e jet.

Pâtes Héroïne et Carrot, par caisses de 60 k. 80 fr. les 100 kilos ; par caisses de 12 k. 84 fr. les 100 k. ; au détail, le 2 paquets de 250 grammes, 0 45.

Savon : en caisses de 50 k. Fer à cheval, 26.50 la caisse ; Abat-jour, 24.50 la caisse ; Condor, 21 fr. la caisse ; Echalote, 20.50 la caisse.

Sel gros des îles d'Hyères, 11 fr. les 100 kilos.

Sel fin en sacs de 50 k., 13.50 les 100 k.

Farinette extra blanche, 14.50 à 15 fr. les 100 kilos.

Repasse tendre, 12.50 à 13.50 les 100 k.

Farines : Coty, Dagraud, Morly, Bilard, Farrel bordelaise, Thomas et Cie grues.

Potasse Atlantic, 14 fr. 50 la caisse à l'entrepôt d'octroi.

MAISON ROGIALLI
Tailleur
Place Saint-Nicolas, Bastia (Corse)

Saison Printemps-Eté

M. Rogialli engage sa clientèle à visiter ses magasins, où elle pourra se rendre compte des assortiments de draps et lainage haute nouveauté qu'il vient de recevoir pour la saison Printemps-Eté et qu'il vend à des prix très modérés.

Complets fantaisie sur mesure, coupe irréprochable, doublés soie.

Complets cheviotte bleue et noire, peignet Roubaix, confection soignée, de 35 à 100 francs.

Pantalons drap, haute nouveauté, de 12 à 30 francs.

Gilets fantaisie, dernière mode, de 12 à 20 francs.

Assortiment considérable de **cravates, bretelles, pochettes, faux-cols**, etc.

L'HOTEL DES ÉTRANGERS

Route de Palestrino, Ajaccio

placé dans une jolie situation, bien ombragée et rafraichie par la brise, informe qu'il reste ouvert pendant la saison d'Été, et qu'il sera loué au mois de jolies chambres ou appartements entiers, avec ou sans pension, dans l'Hôtel, à des prix exceptionnellement réduits.

Cordonnerie Modèle

Bastia, 33, Boulevard Paoli, 33, Bastia
Eugène PERICCHI, propriétaire

Saison Printemps-Eté 1906

Grand choix de chaussures pour Hommes, Dames et Enfants
Rayon spécial de chaussures de luxe
Grand assortiment de chaussures en couleurs
Choix considérable de pantoufles

Prix très réduits

M. Eugène PERICCHI a l'honneur d'informer ses nombreux clients de l'intérieur et du Cap qu'il reçoit les ordres par correspondance et tous les soins seront apportés à leur prompte exécution.

La Maison se charge des réparations

HOTEL D'EUROPE

ADÉLAIDE COLOMBANI
Bastia — 3 et 5, rue de l'Opéra — Bastia

Cet Hôtel se recommande par sa belle situation, au centre de la ville, à proximité des principaux établissements.

Il possède, en outre, un superbe jardin éclairé à l'acétylène, où les clients peuvent prendre leur repas pendant l'été.

Banquets — Noces — Festins
Pensions à des prix modérés [illegible]

MAISON DE CONFIANCE

BIJOUTERIE MATTEI
20, Boulevard Paoli

La BIJOUTERIE MATTEI a l'honneur de prévenir sa nombreuse clientèle, qu'elle ne vend que des articles absolument garantis, or 18 karats et argent 1er titre. Tous les objets par elle mis en vente sont marqués en prix connus et ont déjà subi une réduction sur les prix de vente.

La Bijouterie MATTEI pourra livrer aux prix les plus réduits des articles de joaillerie, bijouterie, orfèvrerie, montres, chaînes, parures, alliances, etc., etc., broches or et argent 1er titre.

Sa devise est de vendre « bon et bon marché. »

Spécialité de bijoux Vendetta-Corse. Réduction de 10 pour cent or garanti 18 karats.

[illegible]
CAMARO MATTEI apéritif supérieur

MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION

Chaux hydrauliques et Ciments, marques de Villeneuve et Lafarge du Teil. — Plâtres gris et blanc. Carreaux-Mosaïques en ciment. — Briques plates et rondes. — Carreaux. — Tomettes. — Tuyaux en poterie et en grès.

FERS A PLANCHER
Fers à barres: Plats, Ronds, Carrés, Fil de fer, Ronces artificielles.

TUYAUX EN FONTE, EN GROS

Appareils Sanitaires

Charles CLÉMENT & Cie
Entrepôts aux Magasins Généraux & Boulevard de Cardo, 1.

Les allumeurs à Gaz et Acétylène
Jean Cini, ex ouvrier du Gaz
Place de l'Hôtel de Ville, 4, Bastia

Vente de becs, verres et manchons
Appareils sur commande

Abonnement pour l'entretien de l'éclairage. — Travail soigné et garanti.

Atelier de Dorure
SAUVEUR MAGGIOTTI, Doreur
Rue des Terrasses, Bastia

Travaux et réparations d'objets d'Eglise

Chandeliers, Reliquaires, Trônes, Crucifix, Statues, Croix, etc., etc.
Ces travaux sont exécutés avec soin et à des prix modérés.
Exécution de travaux de dorure dans les églises, ainsi que dans les appartements.

ANCIEN CABINET PRALETTI
PIERRE SABATÉ
Chirurgien-Dentiste du Lycée
SUCCESSEUR

DENTS & DENTIERS
(Systèmes perfectionnés)
OBTURATION
& EXTRACTION DES DENTS
sans douleur
Bd Paoli, 18, au 1er
Maison Benedetti

M. P. SABATÉ a l'honneur de prévenir sa nombreuse clientèle, d'avoir à se méfier au plus haut point de certains charlatans ambulants — se disant chirurgiens-dentistes — qui n'ont pas le droit d'exercer la profession et qui emploient des matières nuisibles à la santé pour la fabrication de dents artificielles.

Le Directeur-Gérant,
J.-B. OLLAGNIER,

Bastia, Imprimerie Ollagnier.

L'IQUEUR DE NOIX

par M. SIMONCELLI

Médaille d'argent, Exposition de Bastia (1887). Croix du mérite et Médaille d'or Exposition Internationale de Bastia (1905)

Préparée de propriétés stomachiques, reconnues par les sommités médicales de Montpellier qui en ont fait l'analyse et notamment par M. Combemale, l'un des maîtres les plus distingués de la Faculté de Médecine de cette ville, cette Liqueur fabriquée exclusivement avec des noix de première qualité, se recommande aux estomacs délicats par ses propriétés digestives, son arome et son velouté.

Elle est recommandée aux personnes souffrant de maux d'estomac désireuses d'atténuer leurs souffrances, dans les cas d'épidémie et souveraine contre le mal de mer et les coliques.

La LIQUEUR DE NOIX se prend à tout moment et après chaque repas pour activer la digestion. Elle s'absorbe par petits verres à liqueur.

Dépôt à sa Villa près Cardo et à Bastia chez M. LUCIANI, pharmacien, place des Terrasses.

Se méfier des contrefaçons.

Indispensable à la Campagne

[illegible] L'ALMANACH DE LA GAZETTE DU VILLAGE [illegible]

COURS SECONDAIRES

de Jeunes Filles d'Ajaccio
DIRIGÉS PAR Mlle LUCIE OTTAVJ
Officier d'Académie

Cours fondés en 1882 par l'Administration

Les Cours Secondaires d'Ajaccio sont le SEUL établissement public de la ville, le seul aussi où les Cours sont faits par MM. les Professeurs du Collège, de l'Ecole Normale d'instituteurs et d'institutrices.

Exposés en plein Midi, au bord de la mer, vue splendide sur le golfe, eau et gaz, ils offrent aux familles les meilleures garanties d'hygiène et de confort.

Pensionnat
Demi-Pensionnat — Externat

PRIX TRÈS MODÉRÉS

Succès pour l'année scolaire 1904-1905

4 Elèves reçues au brevet élémentaire sur 5 présentées;
4 Admission à l'Ecole Normale sur 5;
16 Brevets supérieurs sur 18.
Des Institutrices pourvues du brevet supérieur sont attachées à l'Etablissement.
Préparation spéciale au concours d'admission à l'Ecole Normale et pour la bourse de l'Enseignement primaire supérieur.

PHARMACIE Centrale du Nord
LE MEILLEUR MARCHÉ DE TOUT PARIS
132 et 134 Rue Lafayette
CATALOGUE FRANCO (200 pages)
Dépôt Général du P. GAFFARD

LE MONITEUR DE LA MODE
paraissant tous les Samedis
20 PAGES GRAND FORMAT
LE PLUS ANCIEN ET LE PLUS ARTISTIQUE DES JOURNAUX DE MODES
CONTIENT:
PLUS DE MODÈLES NOUVEAUX
PLUS DE TRAVAUX A L'AIGUILLE
PLUS DE LITTÉRATURE
PLUS DE RECETTES DE CUISINE
PLUS DE RENSEIGNEMENTS
QU'AUCUN AUTRE
3 MOIS : 4 francs — UN AN : 14 francs
ÉDITION 2 : contenant une Gravure coloriée et un Patron découpé dans les 2e, 3e et 4e Nos.
3 MOIS : 5 fr. 50 — UN AN : 18 francs
ABEL GOUBAUD, Éditeur, 3, r. du 4-Septembre

Lisez tous les Jeudis
le
Journal des Voyages
La plus attrayante des publications hebdomadaires.
ROMANS D'AVENTURES
par les auteurs les plus célèbres :
Louis Boussenard, Paul d'Ivoi, Henry Leturque, etc.
Récits d'Explorations. — Nombreuses Variétés.
SUPERBES ILLUSTRATIONS
15 centimes le Numéro. En vente partout.
Abonnement de Trois Mois avec Prime contre mandat-poste de 2 fr. 50, adressé, 146, rue Montmartre, Paris.

PHAÉTON

à vendre. Pour tous renseignements s'adresser à M. Bernacchi, rue de l'Opéra, Bastia.

Mlle MASSEL-WOOD

Chirurgien-dentiste

a l'honneur de prévenir sa nombreuse clientèle que son cabinet est ouvert tous les jours à **Ajaccio**, de 8 heures du matin à 4 heures du soir, **Cours Grandval**, en face Cardinali, photographe, et à **Bastia, 1, rue de l'Opéra**, en face des magasins Orenga,

du 1er au 8 de chaque mois.

LIBRAIRIE OLLAGNIER

ENCRIERS

[illegible] fermeture automatique élastique
Système Colomban
Encriers classiques. — Encriers portatifs. — Encriers administratifs. — Encriers de fantaisie. — Encriers réclames.

ANCIEN CABINET
DE M. LE DOCTEUR PASQUALINI
4, rue des Terrasses, Bastia

Fabrication et réparations de dentiers artificiels

F.-A. MORATI

Ancien chef de section des hôpitaux de Dijon, de Marseille, etc., travaille, comme opérateur, en mécanique dentaire, spécialement pour MM. les docteurs et chirurgiens-dentistes (diplomés).

N. B. — Les matières premières devant servir à la fabrication des dentiers proviennent des trois maisons de Paris.

JOURNAL HEBDOMADAIRE ILLUSTRÉ
Chroniques, Romans, Modes, Gravures d'Art, Musique, Conseils, etc.
La Famille
600 000 LECTEURS
PATRONS GRATUITS
7, rue Cadet, PARIS

Aux tempéraments délicats offrez un

VIN DU CAP CORSE

à base de Quinquina

de la Maison L.-N. MATTEI, & Cie — BASTIA (Corse)

Apéritif Tonique Fortifiant

Ce vin que nous offrons avec confiance aux Consommateurs diffère complètement de tous ceux connus à ce jour: d'un goût agréable au palais, il est à la fois tonique et apéritif.

Pris avant les repas, il excite l'appétit, pris après il active et facilite la digestion.

Demandez dans tous les bons Etablissements un Vin du Cap Mattei

XXXIe ANNÉE — VENDREDI 22 JUIN 1906 — No 167

Le Petit Bastiais

5 CENTIMES — JOURNAL QUOTIDIEN — 5 CENTIMES

Rédaction & Administration : 1, Boulevard du Palais, Bastia
J.-B. OLLAGNIER, Directeur

Les annonces sont payables d'avance et reçues aux Bureaux du Journal. Ligne diverse, 1 fr. — Réclames (3e page), 0.75 — Diverses, 0.30 — Judiciaires, 0.25

ABONNEMENT (Payable d'avance)	1 an	6 mois	3 mois
Corse	20 fr.	10 fr.	5 fr.
Autres Départ.	22 »	12 »	6 »

Union postale, et autres Pays: le port en sus.

On ne répond pas des manuscrits déposés.

00329 BIBLIOTHÈQUE BASTIA MUNICIPALE

LE CALENDRIER

Fête d'Aujourd'hui : Sacré Cœur de Jésus
Soleil : (heure nationale)
Lever, 3 h. 55 m. — Coucher, 7 h. 11 m.
Premier quar., le 29. — Pleine Lune, le 5
Fête de Demain : Saint Félix.

21 JUIN

La Réforme électorale et parlementaire

Nous avons eu déjà toute une grande semaine de discussions oratoires qui ont roulé à peu près sur tous les sujets de la politique ; nous n'avons pas entendu dire un mot de la réforme électorale et parlementaire. Nous n'hésiterions pas à entreprendre la refonte de tout l'univers, mais nous ne montrons aucun empressement à réformer nos propres méthodes de travail et notre genre de vie : ce serait cependant bien important et cela nous permettrait d'aller plus vite dans la réalisation de toutes les réformes économiques et sociales.

On ne demande pas que le président, M. Henri Brisson, fasse placer un sablier sur la tribune, comme le président de la Douma, pour mesurer les discours. Nous aimons beaucoup la belle langue française, écrite ou parlée, et les développements magnifiques nous procurent des jouissances auxquelles nous ne renoncerions pas volontiers. Mais il n'est pas nécessaire que tous les orateurs prennent l'habitude des discours en deux séances, comparables à des ouvrages en deux volumes.

Il faut tenir par dessus tout aux libertés de notre régime républicain : la République c'est la liberté, en un mot, et la liberté avec ses inconvénients, avec ses périls mêmes, doit être préférée mille fois au calme apparent de la dictature et au silence de l'absolutisme qui nous ont conduit naguère aux catastrophes et aux mutilations de la patrie. Si la Russie parait exposée aux troubles intérieurs les plus graves et si elle a subi au dehors des défaites, qui ont été une stupeur pour le monde entier qui a senti changer son équilibre, c'est que la Russie a été plongée longtemps dans les ténèbres d'une affreuse servitude.

Et ainsi, elle n'a pas seulement compromis ses propres destinées, mais elle a exposé à de grands dangers et de grandes difficultés l'avenir de l'Europe elle-même. Plus la Russie a dormi d'un lourd sommeil sous l'oppression séculaire d'un système qui l'empêchait de développer ses facultés, plus elle est obligée à des efforts violents pour se mettre sur pied et pour entrer dans le mouvement de la vie moderne.

Il y a cependant chez nous des personnes bien intentionnées sans doute, qui osent encore regretter la liberté, qui n'en voient que les abus et qui n'en apprécient pas suffisamment les bienfaits. On ne saurait trop leur répéter que la liberté est le premier des biens et que, sans elle, les peuples sont condamnés à tous les maux et, par des chemins plus ou moins longs, plus ou moins détournés, se dirigent vers des déceptions les plus cruelles et vers des catastrophes inévitables.

Se donner une bonne méthode de travail et une discipline volontaire, ce n'est pas porter atteinte à la liberté ; et procurer au suffrage universel de bonnes lois électorales, ce n'est pas diminuer les droits du people ; mais c'est, au contraire, les rendre plus forts et efficaces.

Qui regretterait les abus de l'argent dans les élections et les rivalités scandaleuses de l'affichage qui, pendant toute la durée des élections, transforme tous les murs du pays, et même le tronc impassible de nos arbres verdoyants, en autant de champs de bataille pour la diffamation, l'injure et la calomnie débridées ?

Il nous faudrait faire les élections *gratis*, qu'elles ne coûtent rien ou presque rien, que le riche et le pauvre puissent s'y présenter à armes égales, et que le mérite seul des candidats soit le critérium du suffrage populaire !

En tout cas, il y a de sérieuses réformes à réaliser dans notre régime électoral et parlementaire. Nous souhaitons que la Chambre nouvelle ne renvoie pas de session en session cette étude si importante jusqu'à la fin de son mandat, et qu'elle ne vienne pas dire à son tour, après beaucoup de temps perdu, et à la veille de mourir, qu'il est trop tard pour réformer son genre de vie !

HECTOR DEPASSE

Abonnements de Saison

Le PETIT BASTIAIS met à la disposition de ses lecteurs partant en villégiature des *Abonnements de Saison* au prix de 50 centimes par semaine.

LES CORSES DE LYON

« La Cyrnos », société de secours mutuels qui réunit à peu près la totalité des Corses résidant à Lyon, donnait dimanche, 17 juin, son banquet annuel au Palais d'Été.

Le banquet comprenait environ cent couverts. La salle, artistement décorée pour la circonstance, était tapissée de verdure et de fleurs. De nombreuses dames et demoiselles ajoutaient à l'éclat de cette réunion le charme de leur présence.

M. Léon Gistucci, l'éminent et sympathique professeur du Lycée Ampère, présidait, ayant à ses côtés MM. Franceschetti, agent principal d'assurances, Rigoneaux, ingénieur électricien, vice-présidents; Quilici, inspecteur de la Sûreté, trésorier; Battaglini, attaché à la Trésorerie générale, secrétaire; Mariotti, bijoutier, Palovani, syndics, et de nombreux membres honoraires, parmi lesquels MM. Paul Mariotti, licencié en droit, le lieutenant Quilichini, du 99e, Gianni, Ucciani, ancien sous-chef de division à la Préfecture de Nice, etc., etc.

Une superbe gerbe de roses est offerte à Mme Gistucci. Les dames et demoiselles reçoivent chacune un joli bouquet de corsage.

Le banquet est des mieux servis. Il comportait un menu exquis.

Terrine de Gibier Périgueux
Filet de Bœuf Bouquetière
Saumon sauce Tartare
Champignons à la Chantilly
Volaille de Bresse à la Broche
Salade Cyrnos
Corbeilles de Fruits
Desserts
Café et Liqueurs
Beaujolais

Au champagne, M. le Président donne lecture de nombreuses lettres ou télégrammes d'excuses de MM. Campana, officier d'administration de 1re classe, Gabrielli, commissaire de police d'Oullins, Bartoli, capitaine au 157e, Ogliastroni, directeur du service pénitentiaire du Rhône, de Rocca Serra, avocat à la cour d'appel de Lyon, Santucci, Thiébaut, urbaire, Sacchini, principal du collège de Villefranche, Stecchini Hector, négociant, Torre, fabricant de bijouterie, Maulini, officier d'administration de 1re classe, Fondacci, répétiteur au collège de Villefranche, lieutenant Moracchini, etc. Chacune de ces lettres laisse percer les regrets sincères des membres de la « Cyrnos » qui, pour des raisons impérieuses, n'ont pu assister à cette fête corse.

Puis, M. le Président retrace le passé de la « Cyrnos » la première institution corse qui ait été fondée à Lyon. Il montre cette société naissante en 1902, sous l'impulsion de quelques individualités d'élite, et salue ses anciens collègues, membres du bureau fondateur. Il expose le but poursuivi par la « Cyrnos » qui, d'abord simple foyer corse dans la vaste agglomération lyonnaise, est devenue rapidement une puissante société de secours mutuels. Il rend compte des services qu'elle a déjà rendus, en distribuant aux sociétaires malades d'importants secours. Il parle de Lyon, « foyer admirable d'œuvres de solidarité sociale, » et affirme qu'en suivant les exemples qu'elle a autour d'elle, la « Cyrnos » ne peut que grandir.

M. le Président, en terminant, remercie la Presse lyonnaise de son dévoué et utile concours. Il porte la santé des membres absents et celle de tous les sociétaires en leur assurant qu'ils trouveront toujours en lui le compatriote et l'ami.

Une salve d'applaudissements salue ces éloquentes paroles.

M. Nicolye, le très distingué rédacteur du *Lyon Républicain*, remercie le Président au nom de la Presse lyonnaise. Il rappelle comment a pris naissance en lui l'affection qu'il porte à la Corse. « C'était, dit-il, en 1870, je mangeais un morceau de biscuit. Vient à passer un capitaine qui avait à la main une belle tranche de bon pain. Spontanément, sans mot dire, le capitaine coupe son pain et m'en offre la moitié... Cet officier s'appelait Achilli... Depuis ce jour-là, j'ai aimé la Corse. » Ces paroles sont couvertes d'applaudissements. M. Nicolas lève son verre à la santé du sympathique Président et de sa gracieuse femme, de la « Cyrnos » et de la Corse.

Prenant la parole au nom des membres honoraires, M. Pierre de Giovanni remercie M. le Président de ses aimables paroles. Il le félicite d'avoir su grouper tous les Corses de Lyon sous le même drapeau de solidarité et de mutualité, et de diriger, avec autant de dévouement et d'intelligence des vrais intérêts corses, la « Cyrnos lyonnaise. » « Cette Cyrnos, dit-il, nous l'aimions tous parce que nous aimions son Président et que son Président sait nous la faire aimer. » Puis, il porte la santé de Mme Gistucci et de sa charmante famille. Il boit à la Presse et, s'adressant à tous les convives : « Je propose, ajoute-t-il, d'envoyer à la chère petite île, notre pensée et notre cœur. » Ces paroles, empreintes d'un sentiment délicat et prononcées d'une voix vibrante, sont vivement applaudies.

Après le banquet, Mme Gistucci prend place au piano et un concert intime commence où se font entendre de distingués amateurs.

On se quitte très tard, en emportant de cette matinée exquise le plus agréable des souvenirs.

LA DEUXIÈME Revision Dreyfus

On lit dans « l'Eclair :

De plus, en comparant, ligne pour ligne et mot pour mot le texte de ces feuillets retrouvés avec celui de la copie qui était faite par l'agent d'espionnage et que nous avions entre les mains, je relevai entre les deux textes des dissemblances, bien minimes à la vérité, mais suffisantes pour me démontrer que l'un des deux textes n'avait pas été copié sur l'autre.

Cette dissemblance consistait en ce que

128 FEUILLETON DU PETIT BASTIAIS

Le Conducteur d'Omnibus

PAR
ALFRED SIRVEN & A. SIÉGEL

TROISIEME PARTIE

LA MÈRE

— Eh bien ! le dossier est accablant. Des rendez-vous ont bien eu lieu entre le comte Van Oosten... et ta femme. Des témoins ont formellement reconnu celle-ci... Oh ! ne crie pas à l'imposture !... Il y a bien eu adultère, et adultère commis sous le toit conjugal, c'est-à-dire dans une propriété appartenant au comte, ce qui permettait à la comtesse de faire procéder aux constatations légales... et, devant le commissaire de police, la complice du mari a avoué, elle s'est nommée... le doute n'est plus possible, hélas !

— L'infâme ! je la tuerai ! s'écria Gérard hors de lui.

— Non, tu ne la tueras pas, dit Morin en lui saisissant la main pour le retenir et lui donner en même temps une nouvelle preuve d'affection, tu ne te souilleras pas d'un crime odieux et lâche d'un meurtre que la trahison elle-même n'excuserait pas auprès des gens de cœur, si elle l'excusait aux yeux des juges. Depuis que le divorce est entré dans nos lois, on n'a plus le droit de tuer une femme infidèle puisqu'on a celui de la chasser et de lui enlever un nom qu'elle a souillé.

— Et quand je l'aurai chassée, quand elle sera humiliée, perdue, déshonorée, cela me rendra-t-il mon bonheur disparu ? Car tu ne sais pas comme je l'aime ! Je mourrai loin d'elle, de son sourire que je croyais loyal et qui était menteur, de ses baisers que je croyais tendres, passionnés et qui étaient faux, traîtres, comme tout en elle !...

— Alors... on pardonne.

— Pardonner ? le puis-je ? Mais ne sais-tu pas que ma main ne pourrait plus toucher sans horreur cette main qu'un autre a pressée avec ivresse ? Que mes lèvres reculeraient avec dégoût au contact de ces lèvres que d'autres baisers ont souillées ? Et quels baisers ! Ceux d'un misérable fou, d'un malade, d'un être moralement et physiquement dégradé ! Oh ! non ! cela est si infâme, que, malgré tout ce que tu me dis, cela me semble impossible. Non, je veux croire que ce dossier ne contenait que des mensonges ! Il n'est pas vrai que ma femme, ma Suzanne bien aimée ait cessé d'être une épouse fidèle et chaste ! Il n'est pas vrai qu'on l'ait trouvée en flagrant délit avec ce malheureux, pas vrai qu'elle ait avoué !... Tout est faux dans ce que tu viens de me dire... Cette prétendue constatation légale n'est qu'une comédie... S'il y a des témoins, ils ont menti !

« — Il n'y a dans ce dossier que des calomnies honteuses, ridicules, et Me Chaumier s'est rendu complice d'une imposture indigne, ignoble !... Mène-moi à lui, je le provoquerai, je le souffletterai, je l'obligerai à proclamer publiquement la vérité, à anéantir de ses propres mains ce tissu de faussetés abominables !... et s'il refuse !... je le tuerai ! oui ! je le tuerai !... Mais je ne douterai pas de Suzanne, de sa vertu, de son amour !...

— Tu l'aimes, ami, reprit Morin avec une tristesse croissante, et je crois bien qu'elle t'a longtemps aimé. Au surplus, je l'ai vue près de toi, j'ai admiré son regard clair, sa grâce décente, sa tendresse pour toi qui éclatait dans toutes ses paroles et dans toutes ses actions... Ton incrédulité est donc bien naturelle, puisque moi-même, malgré ce que j'ai vu, j'ai peine à croire à l'évidence. Je souffre à enfoncer ainsi le poignard, à le retourner dans la blessure de ton pauvre cœur... Cependant, il le faut !... Il faut que tu saches tout par moi... Cela vaut mieux ainsi, car si je ne te disais pas tout cela aujourd'hui, tu l'apprendrais demain par la rumeur publique... Et il vaut mieux que je sois là pour te consoler, te plaindre, te calmer si je puis. Ecoute, Gérard, la comtesse, se doutant de l'infidélité de son mari, le faisait surveiller depuis quelque temps. Des témoins apostés par elle ont aperçu ta femme allant à des rendez-vous convenus avec le comte. On sait où avaient lieu ces rendez-vous, et, d'après les déclarations des témoins, on en a les dates, du moins les dates de trois d'entre eux.

Gérard eut un sourire d'espérance et de défi.

— Qu'on me les donne, ces dates, s'écria-t-il, et il sera facile de prouver que, à l'heure où l'on prétend que Suzanne était aux bras du comte, elle était au contraire avec moi comme toujours, car tu sais si je la quitte rarement, à moins cependant qu'elle n'ait poussé l'impudence jusqu'à le voir en plein jour, car c'est le jour seulement que je vis loin d'elle pendant quelques heures, retenu au dehors par mes affaires.

— Ce n'est pas le jour qu'ils se voyaient mais le soir.

— Le soir, je te le répète, je ne quitte jamais Suzanne, à moins que...

— A moins que !... achève !...

— A moins que je ne sois convoqué à une réunion extraordinaire de mon conseil d'administration. Il arrive en effet parfois que, sur la demande d'un collègue, ces réunions aient lieu le soir, mais il me sera encore plus facile de confondre les imposteurs... car je conserve les dates de ces réunions ; elles sont écrites sur mon carnet... ce carnet, je l'ai sur moi... et tu vas voir...

— Ces dates !... vite !... dit Morin avec anxiété.

Gérard ouvrit son carnet d'un geste fébrile, et d'un ton victorieux :

— Les voici : depuis trois mois, je n'ai passé que trois soirées loin de Suzanne... le 18 août, le 27 du même mois et le 11 septembre !

Morin jeta les yeux sur un papier qu'il tenait à la main et, tressaillant :

— Le 18 août, le 27 août, le 11 septembre !... ce sont justement des dates relevées par les témoins, ces dates j'en ai pris copie... Le 11 septembre, c'est le jour où la constatation légale de l'adultère a été faite.

— Mais c'est à devenir fou ! dit Gérard avec un gémissement.

Il passa la main sur son front, fit un tour sur lui-même et serait tombé raide si Morin ne s'était précipité pour le retenir.

— Gérard !... je t'en prie ! fit l'avocat en l'aidant à s'asseoir dans un fauteuil où il demeura quelques instants inerte, comme foudroyé.

Le malheureux faisait peine à voir, les yeux injectés de sang, la poitrine haletante, secouée par des sanglots qui l'étranglaient, tandis que ses paupières rouges demeuraient sèches.

Un rictus terrible contractait ses traits et, dans les instants où il cessait de suffoquer, un rire l'agitait, rire nerveux, insensé, effroyable...

Morin crut à une attaque de folie.

— Du secours ! appela-t-il, du sec...

Mais Gérard, se levant brusquement, l'interrompit :

— Non, n'appelle pas !... Je ne veux pas qu'on me voie dans cet état dont j'ai honte...

(A suivre)

la copie manuscrite contenait, à propos du camp retranché de Lyon, une phrase de moins d'une ligne qui ne figurait pas dans le texte autographié de Dreyfus.

Cette phrase avait été insérée pour la première fois dans le cours autographié qui avait été remis aux officiers de l'Ecole de guerre, l'année qui avait suivi la sortie de Dreyfus de cette école.

Par conséquent, aucun soupçon ne pouvait plus s'élever contre Dreyfus, du fait de la copie écrite par l'agent d'espionnage; le rapport signé par le commandant Hollin et par moi n'avait plus d'objet.

Les déclarations de M. de Freycinet

Au moment où je fis ces constatations qui annulaient les premières, le dossier secret avait été communiqué à la Chambre criminelle.

La loi de dessaisissement était votée, et les Chambres réunies avaient ordonné une enquête complémentaire. J'allai immédiatement en compagnie du commandant Hollin, trouver M. de Freycinet, et tous les deux nous lui rendîmes compte de l'erreur qui avait été commise et qui était dans à ce que le rapport avait été établi d'une façon peut être un peu trop précipitée. Non seulement M. de Freycinet ne nous fit aucun reproche au sujet de cette erreur, mais il s'appliqua à me démontrer qu'elle était sans importance.

Il me dit ses paroles que je rapporte telles qu'elles sont restées fixées dans ma mémoire :

« Tout le monde est sujet à se tromper, et il n'y a que ceux qui ne font rien qui ne se trompent jamais.

« Il est éminemment regrettable que vous ayez déjà commenté votre rapport devant la Chambre criminelle mais il vous sera facile de rectifier ce que vous avez dit.

« Puisque vous devez prochainement présenter le dossier secret, en compagnie du général Chamoin, aux Chambres réunies, vous leur ferez part de vos constatations nouvelles, et vous leur direz qu'il n'y a pas lieu de tenir compte du rapport du 20 novembre 1898.

(La loi de dessaisissement venait, en effet, d'être votée; les Chambres réunies avaient ordonné un supplément d'enquête, et elles avaient demandé à prendre communication du dossier secret).

Je demandai à M. de Freycinet s'il n'y avait pas lieu d'annuler ce rapport inutile, sans l'extraire du dossier, mais en écrivant, à la suite des signatures et en post-scriptum, la mention des nouvelles constatations faites.

« Gardez vous en bien, me dit M. de Freycinet; le dossier doit être présenté aux Chambres réunies scrupuleusement dans la forme même où il a été présenté à la Chambre criminelle.

« Autrement, et étant donnés les sentiments de cette Chambre à notre égard, surtout après le vote de la loi de dessaisissement, il se trouverait bien quelque magistrat pour dire que nous avons apporté des modifications au dossier.

« Ce que vous direz et ce que dira en même temps que vous le général Chamoin suffira... d'autant plus, ajouta M. de Freycinet, que le dossier secret n'est pas versé à l'appui de la procédure, qu'il reste votre propriété, et qu'il est simplement communiqué à la Cour à titre de renseignement ».

Il fut fait ainsi que M. de Freycinet l'ordonnait.

Quand nous fûmes devant les Chambres réunies, le général Chamoin et moi, je pris la parole pour expliquer à la Cour toute la genèse du rapport du 20 novembre 1898 et lui dire comment nous avions constaté par la suite que ce rapport était sans utilité et sans objet.

Le général Chamoin confirma mes explications.

Aucune objection ni demande d'explications complémentaires ne nous fut faite.

Après avoir lu cet exposé, on jugera de mon stupéfaction quand, par le réquisitoire lu à l'audience publique du 4 mars 1904 par M. Bonnaud, j'appris que j'étais accusé, par le général André, d'avoir, de complicité avec le commandant Hollin, établi, à la date du 20 novembre 1898, un rapport intentionnellement mensonger, à seule fin de créer de nouvelles charges contre Dreyfus. Les inexactitudes du rapport n'avaient été découvertes, au dire du général André, qu'au conseil de guerre de Rennes, grâce aux protestations de l'accusé et de la défense. Enfin (et ce dernier détail n'était pas le moins stupéfiant pour moi) une note du général Chamoin, en date du 14 septembre 1898 et aujourd'hui en la possession de la Cour, certifierait qu'en effet l'erreur du rapport du 20 novembre 1898 avait été dénoncée pour la première fois à Rennes par la défense et par l'accusé — tandis qu'elle a été mise en lumière par lui-même et par moi, devant les Chambres réunies, six mois avant l'ouverture des débats à Rennes!

Comment on assiste un témoin gênant

Quand je fus appelé à faire ma déposition devant la Chambre criminelle, le 14 mai 1900, et avant de déposer, non pas certes me défendre, mais répondre aux deux accusations de déloyauté portées contre moi par le général André.

Je fis remarquer que je n'avais eu connaissance de ces accusations que par le compte rendu des audiences publiques lancé, deux mois auparavant, pour étudier la recevabilité de la requête en revision.

« Pourquoi, dis-je, le général André ne m'a-t-il demandé aucune explication avant de venir m'accuser devant vous? — Il me semble que c'était là un souci qui devait s'imposer à lui pendant qu'il procédait à son enquête administrative.

« Mais il fallait que son enquête restât secrète le plus longtemps possible, afin de ne pas être contrariée d'une façon inopportune par une campagne de presse. Voilà une des raisons pour lesquelles il n'a pas cru devoir me permettre de m'expliquer. Une autre raison, c'est que le général André connaît très bien le mal-fondé de ces accusations : autrement, s'il m'estimait vraiment coupable des actes qu'il me reproche, croyez-vous que le ministre me maintiendrait, comme je le suis aujourd'hui, à la tête d'un bataillon? Lui, qui a voulu à maintes reprises m'accabler sous les coups que lui inspirait la haine, me ménagerait il aujourd'hui s'il pouvait me convaincre d'un acte répréhensible? »

COMMANDANT CUIGNET.

(A suivre).

Ce que disent les Journaux

L'Humanité

De M. Jaurès, sur la politique du parti socialiste :

« Le bilan social que j'ai apporté à la tribune est la vérité même et j'en tire une double conclusion. La première c'est que la fortune est très concentrée en France, malgré toutes les légendes contraires. La société capitaliste est en déséquilibre, elle ne pourra donc pas résister à l'effort conscient et organisé de transformations que développe de plus en plus le prolétariat exproprié.

« La politique du parti socialiste doit être à la fois révolutionnaire et réformiste, prolétarienne et démocratique. Organiser tout le prolétariat ouvrier et paysan en vue de la socialisation générale de la propriété capitaliste voilà l'œuvre vaste qui nous est imposée par la force même des choses, par l'état économique du pays où se développent notre propagande et notre effort. »

Le Siècle

De M. de Lanessan :

« M. Clemenceau, dans son discours de Lyon, a cité des faits qui montrent avec quelle fidélité ce mot traduit la pensée d'une foule d'individus qui sont les meilleurs êtres du monde au fond, mais que l'on a grisé par des sermons prophétiques et qui croient faire œuvre sainte quand ils dévastent et brûlent les châteaux de leurs patrons, sabotent l'ouvrage qu'ils se sont engagés à faire, brisent les outils qui leur sont confiés et cassent à coups de pierres la tête des soldats que l'on charge de protéger les biens ou les gens objets de leurs menaces.

« Il appartient au gouvernement et au parti radical de rassurer les intérêts et les esprits. Ils doivent protéger la liberté contre l'intimidation outrancier auquel poussent les collectivistes, et la République contre la désaffection qui la frapperait à mort si la masse paisible et laborieuse du pays venait à se croire menacée du sort qui lui est promis par le collectivisme. »

La Petite République

Sur l'affaire Dreyfus :

« Quel contraste avec les batailles d'il y a sept ans! Vous rappelez-vous ces scènes de discorde, les prétoires transformés en prétoires tapageurs, la rue livrée à l'antisémitisme et au nationalisme? Que ces temps sont lointains! L'affaire Dreyfus, qui fut alors pour la France l'occasion d'une crise redoutable, où la République faillit périr avec l'esprit de libre discussion, ne présente aujourd'hui qu'un intérêt rétrospectif. Elle est en quelque sorte dû toujours être, un simple fait judiciaire, et l'arrêt prochain de la Cour de Cassation, qui constituera l'épilogue nécessaire de ce drame d'injustice, ne sera une surprise pour personne. »

L'Aurore

Sur le procès en revision de l'affaire Dreyfus :

« Deux séances à huis-clos ont été consacrées à l'examen des pièces du dossier secret. Antérieurement la Chambre criminelle avait procédé à une enquête approfondie; sans crainte d'être démenti par les faits, nous pouvons dire qu'après cette enquête, il ne reste rien, absolument rien des charges relevées contre le capitaine Dreyfus par les hommes de l'ancien état-major, par les généraux Mercier et Roget. C'est l'opinion de tous les conseillers. Il n'y en a pas un seul, maintenant, qui croit à la culpabilité du capitaine Dreyfus. Il est à peu près certain que l'arrêt du Conseil de guerre sera cassé à l'unanimité des voix. »

L'Eclair

De M. Ernest Judet, sur l'éventualité d'une guerre :

« Les manœuvres navales anglaises qui ont lieu en ce moment paraîtront encore plus sérieuses si elles sont prises pour ce qu'elles sont exactement, comme la plus vaste expérience de guerre avant la guerre qui ait jamais été faite dans aucun temps et dans aucun empire.

» Après, l'Angleterre saura ce qu'elle veut savoir en vue d'un conflit, de la lutte d'escadres, du ravitaillement de la métropole, de la possibilité des grands transports de troupes dans un conflit européen.

» Ce serait une illusion de croire que la guerre est devenue invraisemblable ou très lointaine, les Anglais croient le contraire et agissent en conséquence. Ils regardent en face la rupture inévitable avec l'Allemagne, ils en parlent tout haut, sans gêne, précaution ni réticence. Or la France, dans leurs combinaisons et leurs plans, tient la plus grande place. Nous sommes donc aussi intéressés qu'eux-mêmes à nous rendre compte de ce qu'ils organisent. »

CONFÉRENCE
DE M. PAUL GAFFAREL

M. Paul Gaffarel, doyen honoraire, professeur de l'Université d'Aix-Marseille, secrétaire général de l'Exposition coloniale, fera à Ajaccio, dans la salle des fêtes de l'Hôtel de Ville, le samedi 23 juin courant, à 8 heures et demie du soir, une conférence sur l'*Expansion coloniale de la France depuis 1870.*

TENTATIVE DE MEURTRE
sur un Agent de police

Un locataire peu commode de la rue Saint-Jean

Hier à midi, l'agent Antonini ayant terminé son service, se disposait à rentrer chez lui pour déjeuner. Chemin faisant, il rencontra sa femme qui lui dit : « Il m'a été impossible d'entrer au cabinet, M. Belgodere en a barricadé la porte. »

M. Belgodere, qui occupait un appartement de cinq pièces au n° 1, de la rue Saint-Jean, en avait sous-loué deux à l'agent Antonini, avec cette condition que la cuisine et le cabinet étaient en commun.

Les deux ménages avaient vécu, un certain temps, dans un accord parfait.

Mais depuis quelques jours on ne pouvait plus s'entendre. M. Belgodere se plaignait des tracasseries que lui causaient les époux Antonini. Il était surtout froissé de ce que la dame Antonini affectait de traverser la cuisine — qui était cependant en commun — pour se rendre au cabinet au moment où il prenait ses repas.

C'est, sans doute, pour cette raison qu'hier la dame Antonini avait trouvé la porte du cabinet barricadée et c'est pour en obtenir le libre accès que la dispute s'est déchaînée entre M. Belgodere et son co-locataire M. Antonini qui venait d'arriver.

Ce qui s'est passé au juste, nous ne pouvons le dire. L'enquête qui se poursuit établira nettement les faits. Ce qu'il y a de certain, c'est qu'à un moment donné, une détonation d'arme à feu mettait en émoi tout le quartier.

On accourut et l'on apprit que M. Antonini accusait M. Belgodere de lui avoir tiré un coup de fusil.

Conduit au poste de police, M. Belgodere a prétendu qu'à la suite d'une discussion qu'il avait eue avec l'agent Antonini, son co-locataire, celui-ci s'était armé de son revolver. Craignant pour ses jours, Belgodere s'empara de son fusil et, en posant la crosse à terre, un coup est parti accidentellement.

L'agent Antonini soutient au contraire qu'il n'a sorti son revolver qu'après avoir essuyé le coup de fusil que lui a tiré, sans l'atteindre, M. Belgodere.

Cet inculpé a été déféré à M. le Procureur de la République.

LIGUE
de Propagande Républicaine

Les membres de la Ligue de Propagande Républicaine sont convoqués en assemblée générale, dimanche, 24 juin, à 3 heures de l'après-midi, au Cercle Républicain, rue Miot et boulevard Paoli.

Ordre du jour : Conférence de M. Joseph Ajaccio ; Election du Comité définitif ; Questions diverses.

Ne seront admis à cette réunion que les membres munis de cartes.

Les cartes seront mises à la disposition des adhérents, chez MM. Romagnoli, 30, boulevard Paoli et Ricci, place d'Armes.

Le Secrétaire, DE PIETRI.

GAZETTE DÉPARTEMENTALE

ILE-ROUSSE. — Nous avons appris avec plaisir le succès obtenu aux examens du brevet élémentaire à Bastia par Mlles Marie Colombani et Dévote Agostini, élèves de l'école libre dirigée par Mlle Bonifani.

Nous leur adressons, ainsi qu'à leur distinguée maîtresse, nos sincères félicitations.

⁂

AJACCIO. — 201 aspirantes ont pris part aux épreuves écrites du brevet élémentaire ; 79 ont été admises à subir les épreuves de la 2e série.

⁂

PORTOVECCHIO. — M. Farracci est nommé facteur rural à Portovecchio.

TOLLA. — M. Nyor Dominique Ignace-Antoine a été nommé garde champêtre de la commune de Tolla.

M. LOUIS BELGODERE DE BAGNAJA

Nous sommes heureux d'annoncer à nos lecteurs la nomination de M. Louis Belgodere de Bagnaja, comme juge de paix du deuxième canton de Bastia, en remplacement du regretté M. Agostini.

M. Belgodere de Bagnaja appartient à une des familles les plus justement estimées et considérées de l'arrondissement de Calvi. Il jouit dans cette partie de la Corse, où il a occupé des fonctions électives élevées, d'une légitime autorité qu'il doit à la fermeté de ses principes républicains et à sa correction politique.

Dans plusieurs circonstances ses concitoyens ont pensé à lui pour les représenter à la Chambre, mais pour ne pas créer de divisions dans le parti républicain, il s'est toujours patriotiquement effacé devant les autres candidats de même nuance, cherchant, avant tout, le succès de la cause qu'il défendait.

Par son mariage avec la fille du regretté Louis Tommasi, le chef vénéré du parti démocrate insulaire, il est devenu un enfant de Bastia. Aussi, c'est avec un réel plaisir que nous lui adressons nos plus cordiales félicitations, d'autant plus qu'avec la droiture de jugement que nous lui connaissons, il remplira ses fonctions de magistrat avec toute l'autorité qu'elles exigent. Pour cela, il n'a qu'à s'inspirer de ses traditions familiales. Son grand-père et son père ont été, tour à tour, conseillers à notre Cour d'appel et ils y ont laissé le meilleur souvenir.

NOUVELLES RELIGIEUSES

A SAINT-JEAN. — Vendredi, 23 juin, fête du Sacré-Cœur de Jésus, messe de communion générale à 7 heures, à 10 heures, Grand'Messe.

Le soir, à 5 heures, Vêpres suivies de l'Amende Honorable et du Salut.

A SAINTE-MARIE. — Vendredi, on célébrera solennellement la Fête du Sacré Cœur de Jésus.

A 7 heures, messe de communion générale, allocution : à 10 heures, messe chantée devant le T. S. Sacrement exposé ; à 7 h. 1/4 du soir, Vêpres, Sermon et Salut.

L'ORPHÉON BASTIAIS

C'était hier la Saint-Louis ; aussi mercredi soir, au nombre de 30, les membres de l'Orphéon Bastiais qui n'ont garde de laisser passer une occasion de manifester leur respectueuse sympathie à leur président d'honneur, se groupaient-ils autour d'un fulgurant projecteur d'acétylène, en face les fenêtres de M. Louis Mozer, l'avocat bien connu de notre barreau, pour lui donner une sérénade.

Pensée délicate, à laquelle, du reste, a applaudi tout le quartier du Nouveau-Port, qui a profité du mélodieux concert vocal et qui n'a pas ménagé ses bravos aux habiles exécutants.

Au programme, trois chœurs chantés avec un ensemble et un brio remarquables, et parmi eux, « Le Comte Ory, » de Rossini, véritable chef-d'œuvre de goût et d'harmonie.

Les dernières notes envolées, M. Louis Mozer a tenu à remercier les orphéonistes de leur excellent procédé et les a conviés à vider à sa santé la coupe traditionnelle, sous les frais ombrages de la terrasse du Café de France, que son propriétaire, M. Gavini, avait illuminée à cette occasion.

Il nous a été particulièrement agréable de constater les progrès que ne cessent de faire les membres intelligents de cette chorale, et nous avons pris à cœur de leur renouveler nos félicitations les plus sincères pour l'initiative dont ils ont fait preuve en se groupant en association, et pour la persévérance avec laquelle, silencieusement, mais sans faiblesse, ils travaillent à se perfectionner.

Une part de ces félicitations, et non la moindre, va, tout naturellement, à leur président M. Vincent Piereschi, et à leur directeur M. Botta, qui déploient un zèle si fécond dans l'administration de la société.

Petite Gazette

Variations Atmosphériques du 21 juin

Thermomètre — 7 heures du matin : 26 0 à midi + 28 1 à 6 heures du soir + 27 0 Maxima + 29·7 Minima : 22 0

Baromètre — 7 heures du matin, 764 mm. à midi, 763 mm. 6 heures du soir, 762 mm.

Vent. — Dans la matinée, N E. frais. Dans l'après-midi, id.

Etat du ciel, quelques nuages.

Pluviomètre, à 7 h. du matin : 0 mm

⁂

Décès

M. le lieutenant colonel Delalande, directeur du génie à Bastia, vient d'être cruellement éprouvé par la mort de son père, M. René Delalande, décédé subitement à Chinon, à l'âge de 81 ans.

Nous prions M. le colonel Delalande et sa famille d'agréer nos bien sincères condoléances.

⁂

Distinction

Nous apprenons avec plaisir que M. Fabien Colonna, président honoraire de l'Association économique l'Amicale corse, de Toulon, vient d'être nommé chevalier de 1re classe de l'ordre du Nichan-Iftikar.

⁂

Postes et télégraphes

Sont nommés expéditionnaires des postes et télégraphes : à Bourges, M. Bonaldi, adjudant au 16e ; à Laval, M. Cervoni, adjudant au 12e.

⁂

Pilules Suisses

Les Pilules Suisses, en dégageant les intestins, en stimulant les reins, en activent la sécrétion urinaire, ont une efficacité qui a souvent étonné les malades eux-mêmes. Leur prix minime est de 1 fr. 50 la boîte et les milliers de lettres élogieuses à l'actif de ces Pilules en font un véritable populaire.

⁂

A vendre

Une petite jument trotteuse âgée de six ans.

Un cabriolet et un harnais ayant peu servi.

S'adresser au bureau journal.

⁂

A louer

A louer pour la saison d'été, appartement meublé, Villa Marmoraggia.

S'adresser au bureau du journal.

— A louer fin juin, un four occupé, actuellement, par M. Cuneo, rue Notre Dame.

S'adresser à M. Bobis, coiffeur, rue de l'Opéra, 3.

— Appartement de 6 pièces, au 5e étage, n° 32, boulevard Paoli.

S'adresser au bureau du journal.

— Un appartement à louer composé de six pièces, Bd de Toga, 4, au 4e étage.

S'adresser au bureau du journal.

Etat-Civil

NAISSANCES

Girolami Auguste-Aimé. — Orlandi François-Fernande. — Gandolfi Joséphine.

DÉCÈS

Gardès Adrienne, 9 mois, de Calvi.
Bouquier Antoine-Jules, 7 mois, de Bastia

Droits de Stationnement sur les Marchés, Places et Rues de la Ville

AVIS

M. le Maire de la ville de Bastia rappelle à ses administrés les termes de l'article 12, du tarif des droits de stationnement sur les Marchés, Places et Rues de la Ville, établi par le Conseil municipal, dans la séance du 1er décembre 1898 et approuvé par M. le Préfet de la Corse, le 12 du même mois.

Cet article est ainsi conçu :

Art. 12 — Les étalages devant les magasins et les ateliers dépassant les limites fixées par l'arrêté du 3 janvier 1859, approuvé le 12 février suivant, seront soumis aux droits de 0,10 le mètre carré sur les boulevards Saint-Angelo, du Palais, Paoli, cours des Missionnaires, rue de l'Opéra, rues Neuve, de la Marine, avenue de la Gare, boulevards Saint-Nicolas, de Toga, et Places publiques, et de 0 05 le mètre carré dans toutes les autres rues.

Les étalages des magasins, dits déballages, sont assujettis à une taxe uniforme de un franc par jour quand ils seront exposés par des marchands non patentés, sans qu'il leur soit tenu compte du droit de saillie visé à l'art. 11, § 5 de l'arrêté précité, lequel article est ainsi conçu : Tout dépôt ou étalage de marchandises sur la voie publique est défendu. Les objets exposés en vente à côté des magasins ne pourront dépasser une saillie de 30 centimètres sur les boulevards Paoli, du Palais, Saint-Angelo, cours Sebastiani, rue de l'Opéra, rues Neuve, de la Marine et Places publiques.

Dans aucun cas les étalages des marchandises ou objets quelconques en vente sur les rues et places publiques ne devront constituer un encombrement gênant la circulation.

LA PHLÉBITE

Voulez-vous vous mettre à l'abri de l'embolie, l'accident le plus terrible de la phlébite ? Si vous y avez échappé, voulez-vous éviter les souffrances persistantes, les ergoteries, l'impotence qui résultent si souvent des phlébites anciennes ? Prenez à chaque repas un verre à liqueur d'ELIXIR DE VIRGINIE NYRDAHL qui rétablira la circulation et fera disparaître toute douleur. Le flacon, 4 fr. 50, franco Paris, 5, rue de la Tacherie. Remboursé de la brochure explicative. Exiger sur l'enveloppe de chaque flacon la signature de garantie Nyrdahl.

DERNIÈRES NOUVELLES

Service télégraphique spécial du *Petit Bastiais*

BOURSE DE PARIS

	20 juin — 21 juin.
Rentes de 3 0,0 ancien	97,05 — 97,25
— 3 p. 0,0 amortis.	97.50 — 97.80
	ex-coupon.

Conseil d'Arrondissement

Canton de Campile

Paris, 21 juin.

Les électeurs du canton de Campile sont convoqués pour le 8 juillet prochain, à l'effet d'élire un conseiller d'arrondissement en remplacement de M. Mattei, décédé.

A L'ACADÉMIE FRANÇAISE

Election du cardinal Mathieu

Paris 21 juin.

Les membres de l'Académie française se sont réunis aujourd'hui, en séance extraordinaire, pour procéder au remplacement du cardinal Perraud, décédé.

Le cardinal Mathieu, seul candidat, ayant obtenu 26 suffrages contre 5 bulletins blancs, a été élu membre de l'Académie.

Nouvelles Militaires

Cadre de réserve

Paris, 21 juin.

M. Enjalbert, controleur général de 1re classe de l'administration de l'armée, est placé, à dater de ce jour, dans la 2e section (réserve) du cadre de l'état-major général de l'armée.

L'ORDRE DU JOUR de la Majorité

Paris, 21 juin.

La délégation des gauches, dans sa réunion de ce matin, a définitivement adopté les termes de l'ordre du jour qui sera présenté par M. Guyot-Dessaigne à l'issue des interpellations sur la politique générale actuellement en cours.

Conseil de Cabinet

Paris, 21 juin.

Les ministres se sont réunis ce matin, en conseil de cabinet, au ministère de la justice, sous la présidence de M. Sarrien.

Le conseil s'est occupé des diverses questions à l'ordre du jour des Chambres, ainsi que de la discussion relative à la politique générale du cabinet, qui doit prendre fin aujourd'hui.

Les relations franco-suisses

Le conseil s'est ensuite entretenu des relations franco-suisses.

M. Doumergue, ministre du commerce, a rendu compte qu'il a déposé sur le bureau de la Chambre un projet de loi modifiant les tarifs douaniers existant entre la France et la Suisse.

Le projet du ministre du commerce vise en particulier les soies, les dentelles, les fromages de Gruyère, les dynamos et les machines électriques.

En ce qui concerne les soies, le gouvernement voudrait s'en tenir au chiffre de 5 fr. (au lieu de 4.00) qui est exactement celui du tarif allemand avec la Suisse.

Pour les dentelles, on augmenterait d'une façon moyenne de 100 fr. les chiffres du tarif minimum de 1892, et on reviendrait à ce même tarif pour les fromages de Gruyère.

Quant aux dynames, il y aurait sur le dernier tarif un relèvement sensible.

Le conseil fédéral propose la réduction du droit sur les bœufs et accepterait l'augmentation du tarif douanier français sur les tissus de soie de couleur.

Affaires courantes

Le Conseil s'est ensuite occupé de l'expédition des affaires courantes.

COUR DE CASSATION

La deuxième Révision du procès Dreyfus

Paris, 21 juin.

La sixième audience est ouverte à midi 25.

En dehors des membres de la famille Dreyfus, et de leurs rares amis, peu de curieux se trouvent dans la salle.

« L'affaire » n'offre plus qu'un bien médiocre intérêt.

Le conseiller-rapporteur continue la lecture de son rapport.

L'audience est levée à 4 heures, sans incident.

A L'ÉLYSÉE

Dîner de gala

Paris, 21 juin.

Le Président de la République et Madame Fallières ont offert ce soir un grand dîner en l'honneur du roi Sisovath.

Ce dîner sera suivi d'une réception.

LE PARLEMENT

Chambre des Députés

Présidence de M. BRISSON

La séance est ouverte à 2 heures.

L'un des secrétaires donne lecture du procès-verbal de la dernière séance qui est adopté.

La salle est plus comble que jamais.

Une extrême agitation règne dans les couloirs.

Tribunes et galeries du public sont bondées à éclater. Beaucoup de spectatrices élégantes et notoires.

Interpellation sur la politique générale DU CABINET

L'ordre du jour appelle la suite des interpellations sur la politique générale du Cabinet et notamment sur l'action qu'il exerce contre la classe ouvrière.

M. Bouveri

député de Saône-et-Loire, demande la nationalisation des chemins de fer et des mines et la suppression des monopoles particuliers.

L'orateur critique ensuite la confédération du patronat et proteste contre le protectionnisme.

M. Deschanel

monte à son tour à la tribune et prononce un très éloquent discours.

Le député d'Eure-et-Loire déplore la misère qui règne dans une partie de la classe ouvrière.

Il combat la socialisation des capitaux et estime qu'il faut répartir le produit du travail équitablement.

L'ouvrier doit être co-sociétaire des entreprises, c'est un droit qu'il faut lui accorder.

L'orateur critique longuement l'agiotage et demande dans une brillante péroraison l'union de tous les républicains pour l'accomplissement des réformes inscrites dans la déclaration du gouvernement.

M. Deschanel, en terminant, rappelle que la dernière Chambre a fait une œuvre immense. Il a la conviction que la nouvelle Chambre ne se montrera ni moins active ni moins féconde.

Le président du Conseil

M. Sarrien intervient, à son tour, dans la discussion.

Il rappelle tout d'abord les principaux points de la déclaration du gouvernement et parle de la nécessité d'accomplir les réformes depuis si longtemps attendues.

Le président du Conseil fait observer que la France républicaine, après les dernières élections, vient de tracer elle-même la voie à suivre.

La Chambre actuelle à laquelle le suffrage universel a donné une grande majorité radicale, fera aboutir son programme. Secondé par elle, le gouvernement ne manquera pas à son devoir.

M. Sarrien critique ensuite les théories de M. Jaurès et termine en demandant à la Chambre son concours pour la réalisation des grandes réformes administratives et économiques.

Le discours du président du Conseil est vivement applaudi par la gauche.

La clôture de la discussion générale est prononcée.

Les Ordres du Jour

Le président annonce qu'il a reçu trois ordres du jour déposés par MM. Colliard, Zévaès et Aldy.

La priorité demandée en faveur de chacun de ces ordres du jour est successivement rejetée par la Chambre.

Ordre du jour Guyot-Dessaigne

Le président met ensuite aux voix l'ordre du jour suivant, présenté par M. Guyot-Dessaigne, député du Puy-de-Dôme, qui est adopté par le gouvernement.

La Chambre approuvant les déclarations du gouvernement, et ayant confiance dans sa fermeté pour réaliser, dans le sens le plus largement démocratique, les réformes attendues par le pays passe à l'ordre du jour.

Nombre des votants,	497
Majorité absolue,	249
Pour l'adoption,	410
Contre,	87

L'ordre du jour Guyot-Dessaigne est adopté par 323 voix de majorité.

(Vifs applaudissements sur tous les bancs des gauches).

La séance est levée et renvoyée à demain.

SÉNAT

Présidence de M. ANTONIN DUBOST.

La séance est ouverte à 3 heures.

L'un des secrétaires donne lecture du procès-verbal de la dernière séance, qui est adopté.

Validation d'élection

Le Sénat procède à l'examen de l'élection de M. Leglos, nouvellement élu sénateur de l'Indre.

Cette élection est validée sans discussion. M. Leglos est admis.

La propriété industrielle

Discussion du projet de loi, adopté par la Chambre des députés, relatif à l'application en France des conventions internationales concernant la propriété industrielle.

Le Sénat a adopté.

Le monopole des jeux

Discussion de la proposition de loi de M. Gaudin de Vilaine, tendant à établir le monopole des jeux.

Cette proposition est renvoyée à la commission d'initiative.

La séance est levée et renvoyée à mardi.

EN RUSSIE

LA RÉVOLUTION

SÉBASTOPOL

Graves mutineries

Saint-Pétersbourg, 21 juin.

On télégraphie de Sébastopol :

Deux bataillons d'artillerie de forteresse se sont mutinés.

Les soldats rebelles ont été cernés par une partie de la garnison qui les a désarmés.

A St-PETERSBOURG

Vive agitation dans l'armée

Saint-Pétersbourg, 21 juin.

Une vive agitation règne dans la garnison de la capitale et au camp de Krassnoié-Sélo.

Cette agitation inspire de l'inquiétude au gouvernement.

On craint dans certains milieux que des mutineries ne viennent à se produire. Les pessimistes vont même jusqu'à croire que l'armée refuserait de marcher contre la population, si une émeute venait à éclater.

La Maison JOSEPH et MARIE CATURELLI prévient sa nombreuse et fidèle clientèle qu'elle est située, comme par le passé,

Place du Stellino, 6

N. B. — Pour tous renseignements s'adresser à M. Giudicelli François, rue du Môle, 3, Bastia.

CHAMPAGNE
COSTE-FOLCHER
EPERNAY

Exposition de Liège 1905, Médaille d'Or
Exposition Internationale d'Alimentation Paris 1905, Grand Prix

Le Champagne COSTE-FOLCHER a été le seul admis aux banquets de 30,000 et 50,000 couverts servis les 30 octobre 1904 et 5 novembre 1905, à la Galerie des Machines à Paris pour les Fêtes de la Mutualité.

Agent à Bastia : M. PHILIPPE POGGI.

TRANSPORTS DIRECTS
entre Bastia
et les ports du Nord
Services bi-mensuels de vapeur de **BASTIA** pour
LONDRES, LIVERPOOL, NEWCASTEL ANVERS, HAMBOURG
et les ports d'ESPAGNE
Pour dates des départs et tous les renseignements s'adresser à
M. ARTHUR C. SOUTHWELL

Marque recommandée
— FINE CHAMPAGNE
BOULESTIN & Cie
COGNAC

LA MAISON
L.-N. MATTEI & Cie

a été sans doute la première à avoir l'idée de fabriquer un vin apéritif à base de Quinquina avec les vins des raisins si renommés du Cap Corse et de Pineto et à lui donner la dénomination de

Vin du Cap Corse au Quinquina

Comme le secret de cette invention est précieusement gardé, tous les produits similaires débités sous ce nom ne sont qu'une vulgaire et dangereuse contrefaçon.

On ne contrefait que ce qui est supérieur mais quoique l'on fasse

Le Vin du Cap Corse au Quinquina Mattei

reste inimitable et pour être bien servi demandez toujours un

Vin du Cap Mattei

Exiger la marque

Demandez dans tous les bons établissements UN

VIN DU CAP MATTEI.

LA CÉDRATINE

Délicieuse Liqueur de marque

Se méfier des contrefaçons

Arrêt de la Cour d'Appel de Bastia du 9 février 1904

XXXIe ANNÉE — SAMEDI 23 JUIN 1906 — N° 168

Le Petit Bastiais

5 CENTIMES — JOURNAL QUOTIDIEN — 5 CENTIMES

Rédaction & Administration : 4, Boulevard du Palais, Bastia
J.-B. OLLAGNIER, Directeur

Les annonces sont reçues d'avance et payées aux Bureaux du Journal.
Petites annonces, 1 fr. — Réclames (5e page), 0.75 — Décès, 0.50 — Faits divers, 0.25

ABONNEMENT (Payable d'avance)

Corse..... 3 mois 5 fr. | 6 mois 9 fr. | 1 an 16 fr. | Union postale, un an: Pays le port en sus.
Autres Départ. 3 mois 7 fr. | 6 mois 12 fr. | 1 an 22 fr.

On ne répond pas des manuscrits déposés.

00331

BIBLIOTECA BASTIA MUNICIPALE

LE CALENDRIER

Fête d'Aujourd'hui : Saint Félix.
Soleil : (heure nationale)
Lever, 3 h. 55 m. — Coucher, 7 h. 11 s.
Premier quar., le 29. — Pleine Lune, le 5
Fête de Demain : St Jean Baptiste.

22 JUIN

La Marchande d'Antiquailles

Nouvelle Parisienne

(Suite et fin)

IX

Quelques jours après on lisait dans les faits divers des journaux du matin : « Mlle Ernestine P. a quitté le domicile, depuis deux fois quarante-huit heures ; on ne sait ce qu'elle est devenue. Ses parents sont dans une très grande inquiétude. La police est sur pied, mais toutes les recherches sont restées infructueuses. »

— A Paris, on oublie vite, comme tu sais, les hommes et les choses.

— Comment, interrompis-je, tu as pu oublier si vite, cette idole dont le culte était toute ta vie ?

— Tu t'es trompé sur la nature de mes sentiments, reprit-il. J'aimais cette admirable personne de toute la force de mon âme d'artiste, passionné pour le Beau. Un tout autre amour, de ma part, aurait été une profanation, un sacrilège, une sottise ; d'ailleurs, mon tempérament s'accommode fort mal de l'amour vulgaire en permanence. C'est une chaîne trop lourde que je ne me sens la force, ni le courage de traîner, fût-elle une chaîne d'or incrustée de diamants ; fussent ces diamants plus purs que les yeux adorables de toutes les houris du paradis de Mahomet. D'ailleurs, il m'aurait fallu tronquer mes études et Dieu sait s'il m'en coûte ! Couper court, également, à mes goûts d'honnête vagabondage, au point de vue physique, moral, intellectuel.

— Je loue fort bien ton stoïcisme héroïque, lui dis-je, passons à l'épilogue, car il doit y en avoir un.

— J'y arrive, dit-il, et il continua : Trois années s'étaient écoulées depuis la disparition de Mlle Pontz, et dame ! je n'en avais plus entendu parler. Depuis quelques trois ans à mon tour, j'étais hanté par l'idée d'un pèlerinage au Musée Boulacq, en passant par le Caire. Mais j'étais toujours dans la posture d'un Fabius temporiseur. Un beau jour, je n'y tins plus ; bravement, je me jetai dans un compartiment de 1re P. L. M. et arrivai directement dans la cité phocéenne. Prévenus de mon arrivée, trois vieux amis m'attendaient avec impatience au débarcadère. Ils eurent recours à mille supercheries affectueuses pour me faire manquer le premier courrier d'Afrique et me retenir ainsi quelques jours de plus dans la grande ville qui est la véritable reine de la Méditerranée. Ils se donnèrent une peine inouïe pour m'épargner cet ennui fatal qui monte en croupe et galope avec les Parisiens, chevauchant à travers les villes de la province. La veille même de mon départ, ils m'accompagnèrent au grand théâtre. On jouait ce soir *La Belle au bois dormant*. Ma plus grande distraction, ma seule distraction fut de promener ma lorgnette un peu partout. Au cours de cet innocent manège, je fixai dans une loge, une figure de femme radieuse de beauté et de bonheur. Juste ciel ! m'écriai-je assez haut pour être entendu de mes amis, une figure qui... que...

— Quoi donc, me dit un de ceux-ci, on dirait que tu viens de faire la découverte de quelque astre nouveau ? C'est bien cette dame et ce monsieur que tu tiens au bout de ta lorgnette ?

— Précisément, répondis-je, fortement ému.

— Eh bien, ce monsieur est le baron de Stulhocter, et cette dame n'est autre que la baronne de ce nom. Quel couple bien assorti n'est-ce pas, et quel heureux couple ! Le baron que tu vois est un gentilhomme accompli, que l'on dit d'origine austro-hongroise ; quelle mâle beauté et quel air distingué ! Mme la baronne est une véritable perle, une Parisienne, paraît-il, du meilleur monde. Ils font les délices de la haute société de Marseille où ils viennent passer trois mois tous les ans.

J'étais perplexe ; et, pourtant, c'était elle ! Ernestine Pontz, que cette baronne de Stulhocter !

Le rideau tombe. Sans écouter la voix de la raison et encore moins celle des convenances, j'allai, pris je ne sais de quel vertige, frapper à la porte de la loge. Une nounou, en costume arlésien, vint m'ouvrir. Debout et à l'entrée, une vieille dame tenait un gros et ravissant poupon par la main. Mais déjà les deux femmes s'étaient effacées pour laisser venir à moi M. le baron et Mme la baronne. Je saluai jusqu'à terre avant de me nommer. Mais déjà Mme la baronne m'avait tendu la main d'une façon très amicale.

— Tiens ! quelle agréable surprise, vous, ici. Et partant d'un délicieux éclat de rire : « Vous avez dû verser des larmes sur ma disparition mystérieuse que vous supposiez tragique ? dit-elle. » Puis, devenant tout à coup sérieuse : « Dieu veillait sur l'innocente colombe, et Dieu, en me conservant la vie, m'a donné le bonheur. Je vous remercie de ne pas m'avoir oubliée. » Puis, se tournant vers son mari : « Monsieur le baron, tendez, je vous prie, la main à ce brave garçon que voilà. Je vous ai entretenu de ses sentiments si délicats et si dévoués. »

Le grand seigneur me tendit la main avec la plus parfaite courtoisie.

— Voici ma tante de Grisole, continua Mme la baronne, voici notre nourrisson.

Je présentai mes respects à la vieille dame, et demandai la permission d'embrasser le poupon.

X

J'allais me retirer lorsque M. le baron me tendant encore une fois la main :

— Nous vous attendons demain, Hôtel Noailles ; nous aurons le plaisir de déjeuner entre amis.

— Je suis touché d'un si grand honneur et d'une si grande bonté, mais je vous prie d'agréer l'humble expression de mes vifs regrets. Je pars à quatre heures, pour le Caire. J'ai déjà manqué le dernier courrier. Je demande à Mme la baronne, pour toute grâce, s'il n'y a pas d'indiscrétion de ma part, de me raconter son odyssée qui doit être aussi simple que touchante.

— J'aurais mauvaise grâce de me faire tirer l'oreille et je me disposai déjà moi-même à aller au devant de votre légitime et louable désir, dit la baronne. Ma tante de Grisolle, que voici, prépara ma fuite et ma retraite. Elle m'accompagna et m'y suivit. Nous arrivâmes sur la Côte d'Azur où nous nous installâmes de notre mieux. Avides d'air pur et de liberté, nous quittâmes la ville, un beau matin, de très bonne heure, disposées à ne revenir que pour le déjeuner. Fatiguées par notre longue promenade, nous nous assîmes quelques instants sur le parapet d'un mur de soutènement ; précisément, la route en cet endroit longeait un affreux précipice en décrivant une courbe rentrante très prononcée. Tout à coup, au tournant même, nous vîmes apparaître un cavalier presque désemparé dont la monture avait pris le mors aux dents. Ce cheval suivait la corde de l'arc dont nous étions le point extrême du côté du cavalier, et le cheval allait se précipiter dans le vide ! Dieu ! quand j'y pense encore ! Immédiatement, je me lève avec précipitation, et me jette à la tête du cheval, dans les naseaux fumants duquel j'enfonce brusquement le bout de mon ombrelle. Le quadrupède écumant fait un grand écart en arrière. Du coup, le cavalier est désarçonné. Oh ! bonheur ! il est sauvé. Il tombe, mais il se relève assez prestement : il en est quitte pour quelques légères contusions. Je remercie Dieu de m'avoir appelée à sauver un homme. Cet homme, dans un élan de sublime reconnaissance, m'a sauvée à mon tour ; et voilà comment la marchande d'antiquailles est devenue la baronne de Stulhocter.

— Il était juste, dit en souriant le baron, avec une expression d'amour indéfinissable, que je fisse de mon sauveur, mon ange gardien !

JEAN JACQUES ALBERTINI.

Abonnements de Saison

Le PETIT BASTIAIS met à la disposition de ses lecteurs partant en villégiature des *Abonnements de Saison* au prix de 50 centimes par semaine.

Pinarello

Qu'est-ce que c'est ? C'est un coin de terre, tout comme un autre, où croissent l'arbousier, la lentisque, le sarvagnou, l'ormeau, etc., où viennent la vigne, l'amandier, l'olivier, le pin, le chêne-liège, etc. Assis près d'un pont qui porte son nom, la nature l'a donné pour l'avenir d'un beau village. Il n'en est rien néanmoins, quoique l'homme, comme le cours d'eau, se transporte toujours de la montagne à la plaine et de la plaine vers la mer. Si les huit ou neuf quartiers qui se trouvent dans les plages de Zoza s'y étaient réunis pour ne former qu'un tout, ce tout aurait certainement devenu de plus en plus populeux, les sucres des voitures aidant.

Je donnerai ci-dessous les raisons qui, à mon avis, se sont opposées à leur agglomération et ont favorisé leur éparpillement.

Ce port un peu évasé, n'en est pas moins le refuge des voiles qui viennent, assaillies par la tempête, soit de Bastia, soit de Porto-Torres, soit d'ailleurs. Il mesure, paraît-il, plus de 2.000 mètres de largeur sur 4.000 environ de longueur. Comme vous le voyez, son bassin n'est pas des plus petits. Plusieurs torpilleurs peuvent y évoluer sans difficulté. Une grandeur,

---

129 FEUILLETON DU PETIT BASTIAIS

Le Conducteur d'Omnibus

PAR

ALFRED SIRVEN & A. SIÉGEL

TROISIÈME PARTIE

LA MÈRE

« J'aurai la force de surmonter ma rage, ma douleur !... Et, tu le vois, je suis déjà plus maître de moi, puisque je peux parler... et que je peux même pleurer !...

Il cacha sa figure inondée de larmes dans la poitrine de son ami qui lui tendait les bras, saisi, lui aussi, d'une émotion immense.

— Pleure, mon vieux ! dit Morin en sentant lui-même les yeux humides, pleure, ça te fera du bien.

Gérard se redressa.

— Merci de ton dévouement. Je te laisse. Il faut que je la voie, que je la confonde avant de la chasser comme elle le mérite.

— Je ne te quitte pas, si tu ne veux me forcer toi-même à te le permettre de t'en aller seul en ce moment.

Je t'accompagne.

— Chez moi ?

— Oui.

— Devant elle ?

— Devant elle.

— Et devant elle tu répéteras ce que tu viens de me dire ?

— Je le répéterai si tu l'exiges.

— Viens donc, fit Gérard en l'entraînant.

Suzanne attendait avec une impatience fébrile le retour de son mari.

Le télégramme de Morin, qu'elle avait lu, ainsi que nous l'avons dit, était resté pour elle incompréhensible.

Était-il possible que Morin, qui la connaissait, eût ajouté foi à la calomnie ? Qu'il se fût rangé parmi ses accusateurs et que, de bonne foi, cet honnête homme eût appelé Gérard pour l'exciter contre elle ?

Non. Cela, elle ne pouvait pas le croire.

L'hypothèse la plus vraisemblable était que, renseigné par le journal, Morin avait, dans son affection pour son mari, désiré le voir seul afin de se concerter avec lui au sujet des mesures à prendre pour essayer d'étouffer le scandale naissant.

Cependant, la forme même du télégramme de l'avocat était faite pour augmenter les inquiétudes de la jeune femme, cette forme sèche où elle remarquait l'oubli de toute parole d'intérêt, de sympathie, de courtoisie même à son adresse.

Puis l'attitude de Gérard, en partant, avait été si singulière, qu'en pensant à ses sourcils froncés, à la dureté de son regard, à la brièveté de son adieu sans baiser, elle avait peur qu'il ne fût trop facile de l'amener à changer ses premières soupçons déjà injurieux en une attitude plus outrageante encore.

Et alors, Suzanne, qui était fière à bon droit puisqu'elle se savait innocente, se disait que tout serait fini entre elle et lui.

Jamais elle ne lui pardonnerait d'avoir douté d'elle.

Et c'en serait fait de leur amour, de leur bonheur !

Cependant peu à peu le sentiment légitime de révolte qui grondait dans son âme s'apaisait pour faire place à un autre sentiment plus doux et plus en rapport avec son adorable nature, toute de bonté et de tendresse.

Si elle souffrait, ne devait-il pas souffrir cruellement, lui aussi ?

Inconsidérément, Suzanne oubliait sa propre douleur pour ne songer qu'à celle de son mari.

D'ailleurs, il était impossible qu'il ne revînt pas dans des idées plus calmes, plus raisonnables.

Avec Morin, il avait dû déjà remonter à la source du mal, et, sans doute, à cette heure, la calomnie était confondue, écrasée !...

Elle le reverrait avec son bon sourire habituel, son regard aimant et elle recevrait de nouveau son baiser, d'autant plus tendre que lui-même serait plus repentant.

Un coup de sonnette retentit.

— C'est lui ! pensa Suzanne dont le cœur battait violemment.

C'était en effet Gérard qui reparaissait accompagné de Morin.

Les deux amis entrèrent dans le petit salon où la jeune femme les attendait, pâle d'émotion, mais confiante malgré tout dans l'issue de la déplorable aventure.

— Enfin, te voilà ! fit elle en s'élançant vers Gérard.

Mais elle resta, douloureusement blessée par son aspect sombre et menaçant, et surtout par le regard haineux et méprisant dont il l'avait appelé, tandis que sa bouche aux lèvres frémissantes demeurait fermée dans un silence farouche qui lui semblait une torture nouvelle.

Son œil à elle, toujours limpide et fier, se fixa sur lui sans qu'elle songeât à baisser la tête et, avec une parfaite dignité, triste, mais exempte de colère.

— Je ne croyais pas que je dusse jamais paraître devant vous comme une accusée devant un juge, mais puisque la fatalité a voulu qu'il en fût ainsi, parlez, Gérard, et je vous répondrai.

Craignant qu'une scène d'inutile violence ne vînt encore augmenter la tristesse de la situation, l'avocat avait obtenu en chemin, de son ami qu'il le laissât parler le premier.

— Madame, dit-il, vous pardonnerez à Gérard s'il garde le silence, vous me pardonnerez, à moi, si je prends la parole en son lieu et place. Je ne suis pas seulement son ami en ce moment, mais son conseil dans l'action judiciaire qu'il est décidé à intenter...

— Contre qui ?

— Mais... contre vous...

— Oh ! mon Dieu ! est-ce que je deviens folle ? je ne vous comprends pas ! Gérard décidé à plaider contre moi ? et cela sans m'avoir fait même l'honneur d'un entretien sans témoins ? sans me donner d'explications sur sa conduite inouïe ! Mais que s'est-il donc passé ? que lui ai-je donc dit pour l'amener à me traiter de cette façon ? Il faut qu'on lui ait raconté des choses bien infâmes, que je sois victime d'une machination bien abominable, pour que, en quelques heures, il m'ait retiré son amour, sa confiance et jusqu'à son estime. Gérard, n'ai-je pas toujours été pour toi une épouse tendre et dévouée ? As-tu oublié le temps heureux que nous avons vécu ensemble ? Ne m'as-tu donc pas dit que tu m'as aimée, que tu m'aimes encore, que tu m'aimeras toujours ? Ah ! monsieur ! continua-t-elle en s'adressant à Morin, je sens qu'il y a presque de l'impudeur à m'exprimer ainsi devant vous, mais ces choses que je lui dis ici, il faut bien que je les lui dise devant un témoin, puisqu'il a craint de me recevoir, seul. D'ailleurs, ce témoin, c'est vous, son meilleur ami, vous qui savez combien nous nous aimons, Gérard, et moi ! Aussi n'éprouvé-je aucune honte à lui dire devant vous : Gérard, je t'en supplie, ne garde pas ce silence qui me fait mourir ! Parle, parle, mon ami, dis-moi, dis-nous la vérité, que je la sache, que je la connaisse, que je la haïsse, car tu es malheureux et je ne veux pas que tu souffres, car je t'aime ! Je t'aime, comme je t'ai toujours aimé, comme je t'aimerai toujours !

(A suivre)

tour, souvenir et symbole tout à la fois de la ferté de nos ancêtres, perchés sur un mamelon, le signalent aux nautonniers sparnés. En plaine eau, en dehors de la rade, surgit un îlot, riche du strapédo : au fond et en deçà d'elle, à 100 mètres environ de distance, s'élève un monticule jadis habité (les ruines d'une église en font foi), pouvant mesurer de 3 à 400 mètres d'altitude.

D'après une note communiquée à l'autorité militaire par des officiers délégués par elle, il résulte que le port et la ville de Portovecchio seraient immédiatement protégés, si l'Etat y cachait une ou deux sentinelles de guerre. Sur ce, n'en disons pas davantage.

Pourquoi donc ce coin de terre si avantagé au sein d'une commune renommée par ses forêts de pins et de chênes liège, n'est-il pas devenu plus commercial qu'il n'est. Voilà, ami lecteur, de quelle manière je l'entends.

1. C'est que les marais qui s'y trouvent (et il n'en manque pas, vous le savez, le long de la côte orientale), ne sont pas encore desséchés. Les gens du pays se sont crus, dès le début, dans la nécessité de s'éparpiller ici ou là, pour mieux y vivre pendant l'hiver et émigrer quelque part, la belle saison venue.

A ce propos, quand bénéficierons-nous de l'assainissement de cette côte ? On a dit que les effets pestilentiels du paludisme n'auraient commencé à disparaître que lorsque M. Emmanuel Arène aurait été sénateur, et maintenant qu'il l'est, on dit qu'ils ne le seront que lorsqu'il sera ministre. Bah ! Comme per le passé, il nous faut encore faire le pied de grue. A défaut d'entente et d'union, attendons donc !

2. C'est parce que la ligne Ghisonaccia-Bonifacio a été reculée du port de Pinarello de 5 kilomètres. Le jour où elle le fut, les Zuccia déçus n'ont vu d'autre parti à prendre que de s'en éloigner pour mieux cultiver leurs terres, la hameau qui devait s'y former et qui ne s'est formé qu'avec le temps, ne paraissant pas devoir se développer, vu l'insalubrité du terrain où il se trouve.

Sur ce point, je me permets de dire qu'on a, et c'est mon avis, mal agi en ne reliant pas une route nationale par un port, en ne rapprochant pas le rail du gouvernail.

La route a, certes, des avantages considérables, alors même qu'elle serpente sur le flanc d'une montagne, et le mer en a aussi, alors même que celle là ne relève pas celle-ci. Comme le première, la seconde est un véhicule du commerce et de l'industrie, mais d'autant plus rémunérateurs qu'ils sont juxtaposés. Le progrès, dit on, marche en spirale. Si le fait est certain, nous ne le devons pas seulement qu'à l'axe de la route, mais aussi à la vague de la mer. Nous le devons aussi bien à la quille qu'à la roue, à la gare aussi bien qu'au débarcadère.

3. Une toute petite ville ne se voit pas encore à Pinarello, parce que les produits d'une terre communale, sur laquelle, je le dis sans exagération, plus de 3 000 âmes y peuvent vivre bois, charbon, souches, ton, liège, etc., (ici je n'en veux pas du tout au gouvernement), au lieu d'être exportés du port de Pinarello ne l'ont toujours été que de ceux de Propriano, de Portovecchio ou de Bonifacio : le Zuccia bon enfant, n'a pas, dès le début, rougi contre cet esprit, encore in festinal, d'initiative. Au lieu de lire dans l'avenir il n'a vu que le présent. Au lieu de retenir à lui les cordes du commerce, il les a lachées au Portovecchiais pour ne citer que celui-ci : En un mot, il a laissé traire sa vache.

Telles et non pas autres sont, à mon avis, les raisons qui ont retardé l'emplacement d'un futur village près du port de Pinarello.

De grâce, encore un mot. Le prolongement de la ligne G. B. s'ébouterez, dit-on, sous peu. Avant qu'elle le soit, jeson-haite que la Zuccia apprenne à tourner, aussi, du temps à autre, ses regards du côté du port que la nature n'a pas mis, par hasard, à sa disposition.

Maintenant que la commune de Zuccia, comme toutes les autres, est appelée, paraît-il, à mieux respirer, grâce à la loi Arène-Pédébidou-Dupuy, que M. le Maire en donne le premier l'exemple. Tout en travaillant au progrès notoire de son administré, n'importe par des procédés politiques, plus ou moins intéressés, pour que le port précité puisse avoir le temps devenir un tantinet commercial, il est de toute nécessité, pour le moment, qu'il écrelle le projet déjà adopté de la création d'une fontaine dans ce coin de terre beaucoup plus habitable qu'il n'est habité, à 10 mètres de ce port.

La barque qui vient y jeter ses filets, le vaisseau qui y jette l'ancre, soit pour s'y réfugier, soit pour une carguison quelconque (et il n'en fait pas seulement qu'une par an), la route départementale, forestière, si vous voulez, qui s'abreuve dans ses eaux, tous les quartiers, en somme, qui en bénéficient, la réclament impérieusement.

NOÉMIS.

LIGUE de Propagande Républicaine

Les membres de la Ligue de Propagande Républicaine sont convoqués en assemblée générale, dimanche, 24 juin, à 3 heures de l'après-midi, au Cercle Républicain, rue Miot et boulevard Paoli.

Ordre du jour : Conférence de M. Joseph Ajaccio ; Election du Comité définitif ; Questions diverses.

Ne seront admis à cette réunion que les membres munis de cartes.

Les cartes seront mises à la disposition des adhérents, chez MM. Romagnoli, 30, boulevard Paoli et Ricci place d'Armes.

Le Secrétaire, DE PIETRI.

Ce que disent les Journaux

Le Rappel

Cet échange de cordialités donne à réfléchir quand on tâche de comprendre l'évolution ; de M. Jaurès, on comprend bien vite qu'il n'a pas autant changé depuis 1885, qu'il voudrait le donner à croire, il serait peut-être resté opportuniste, s'il ne s'était aperçu à temps que l'opportunisme était condamné à mort. On s'est demandé pourquoi pouvant venir sa rejoindre au radicalisme, il avait sauté à pieds joints d'un bout à l'autre de la Chambre, de façon à tomber brusquement au milieu des révolutionnaires sinaïs. C'est que le vieux modèle n'est jamais complètement décédé chez lui. Dans la critique passionnée que le socialiste Jaurès fait du radicalisme, on démêlerait aisément l'arrière-pensée de revanche du Jaurès opportuniste.

La Petite République

Ce n'est pas moins amusant en polémique. Tel il était sur les bancs de l'opposition radicale, tel il est resté sur les bancs du gouvernement. On l'a vu tout de suite, hier, avant même qu'il eût parlé, à l'air dandin et frondeur dont il apparut sur la coup de 3 heures de l'après-midi, à la tribune de la Chambre. Promenant sur les travées noires de députés un regard oblique de gavroche parisien, M. Clemenceau semblait dire : A moi d'interpeller maintenant ! Incontinent le ministre s'est mis à la besogne, et ce fut dès l'exode, des saillies, des ripostes ironiques et mordantes dont l'assistance avait bien raison de se régaler, puisqu'elles amusaient l'orateur lui même.

Nous n'entendons point dire cependant qu'il n'y ait dans ce discours autre chose que des mots d'esprit. Il a fait appel à l'union des républicains et des socialistes contre la réaction. C'est la seule partie du discours de M. Clemenceau qu'il nous plaise de retenir.

Le Figaro

Le duel continue entre le communisme et ses adversaires, autre-ment dit, entre la folie et le bon sens. Tant qu'il restait dans un mystère propice à son développement, il pouvait compter sur la candeur publique pour troubler les simples. Mais dès que poussé à bout par des gens qui raisonnent, il lui a fallu son gré, mal gré, sortir de son nuage, il a perdu d'un seul coup les trois quarts de son prestige. Le masque est tombé et l'idole n'est évanouie. La communisme doit se rendre compte de l'immense déchet qu'il a subi depuis 8 jours ; c'est M. Jaurès lui-même, qui en le pressentant au monde, lui a porté les premiers coups. La froideur et l'ironie de la Chambre lui ont témoigné qu'elle n'était pas sa dupe. Plus le talent du moutreur était grand, plus la faiblesse du monstre était trahie. Tant d'éloquence et tant de dialectique dépensées pour aboutir au néant ! Un puissant souffle de forge pour gonfler une bulle de savon !

Le Radical

De M. Maujan :

« On attendait avec impatience la réponse de Clemenceau à Jaurès. L'attaque avait été furieuse et injuste, il faut bien le dire, le leader socialiste avait reproché avec véhémence au ministre de l'intérieur, de s'être mis en bataille contre la classe ouvrière. Il avait subjugué Clemenceau sous les flots de son éloquence, mais celui-ci est un fin rageur, qui gagna prestement la rive et nous donna le plaisir rare de narguer quelques comptes de circonstance, en réplique à la grande chanson du Dieu Neptune. Le plus rancé des deux n'est pas celui qu'on pense. Clemenceau n'a rien perdu de sa malrise ; ironique, vivante, sa phrase passe tour-

GAZETTE DÉPARTEMENTALE

ILE ROUSSE. — Samedi dernier a été célébré en la coquette ville d'Ile-Rousse le mariage de M. Joseph Santelli, fils de M. Toussaint Santelli, un des plus distingués propriétaires de La Vasina, avec la toute charmante Mlle Jeanne Padovani, d'Ile-Rousse.

Le mariage a été célébré avec toute la pompe méritée. Dans le clair soleil de ce jour les deux jeunes époux faisaient plaisir à voir, tant pour la joie que pour la paix qui les animaient. Au reste, la joie était sur tous les visages, car de part et d'autre les jeunes époux comptaient maintes sympathies qui pouvaient parfaitement se traduire par la nombreuse autant qu'élégante cohorte d'invités. Les discours, éloquent impartialement, se succédèrent nombreux, glorifiant la bonté, la douceur, la grandeur d'âme, choses avérées de la délicieuse fiancée.

A l'église, un foule nombreuse se pressait pour assister au défilé fringant du cortège ; toute la petite ville fut remuée et était là, priant avec ferveur pour le bonheur des jeunes époux.

On pouvait remarquer combien la mairie ainsi que l'église pour ce jour avaient revêtu un caractère de fête. A la maison commune, drapeaux et verdure étalaient de riantes couleurs. M. Mattei, le toujours sympathique maire d'Ile-Rousse, après la cérémonie d'usage, prononça un discours charmant en tous points. L'émotion gagna tous les cœurs, les dames surtout, délicieuses en toilettes jolies, ne purent s'empêcher d'avoir des larmes aux yeux. A l'église, où, aussi, toute illuminée, orgues sonnantes, rien ne manquait, cette émotion se renouvela sous les vibrantes paroles de M. le vicaire Alfonsi qui bénit l'union. L'Ordre des Franciscaines, pour donner un témoignage de son affection aux familles Santelli et Padovani, se fit représenter par trois Révérends Pères.

Au sortir de l'église, on fut une longue ovation enthousiaste. Sur son passage, le cortège laissait une traînée de riz, de fleurs, d'acclamations. A midi, un lunch garnissait un silence olympien : « En ne répondant pas, vous avez répondu ». Jaurès a déjà reçu une jolie collection de bandecilles, le jeu continuera aujourd'hui.

Au nouveau lunch succéda un dîner réunissant parents et amis dans la salle des fêtes aménagée pour la circonstance. De longues tables se dressaient couvertes de fruits, de fleurs, de gâteaux, de services étincelants. Les verres se levèrent. On trouva au bonheur inclutable des époux ; des speach nouveaux soulevèrent des tonnerres d'applaudissements. A ce propos nous avons fort remarqué le sonnet que nous reproduisons, de notre ami Chiesa de Balagne, cousin de la mariée :

A Jeanne.

Jeanne, ce que je veux te dire
Est mieux que la sincérité,
J'ai de mon corps, mon cœur été,
Pour n'avoir qu'à te le transcrire.

Je t'aime. C'est la vérité ;
Et tu ne saurais, Jeanne, en rire.
En toi, tout est fait pour séduire,
De tout le ciel t'ayant doté.

Bonté, douceur et grandeur d'âme
Sont en toi, petite Madame,
Et crois, ô ma Jeanne, ô ma sœur,

Que si sans cesse l'on pouvait vivre
Sur ce sonnet qui va te suivre
Je voudrais épingler mon cœur.

Les témoins étaient, pour l'époux : M. Sanzoni, notaire à Brando, son parent, et M. Capiassi, président du tribunal de commerce ; pour l'épouse, M. François Marie Padovani, son oncle, et M. Ignace-Martin Padovani, notre ami et collaborateur, son frère.

M. Mattei, maire de l'Ile-Rousse, accompagnait la jeune épouse, sa nièce, ravissante dans sa toilette blanche du meilleur goût. Quant au jeune époux, il accompagnait Mme Valery, sa sœur.

Après eux, formant cortège, venaient : Mlle Alice Santelli, M. Michel Padovani ; Mlle Thérèse Vanzaro, M. Chiesa de Balagne, notre distingué collaborateur ; Mme Julienne Mattei, M. Capiassi ; Mme Paccini, M. Paccini ; Mme Adélaïde Mattei, M. Auguste Palazzi, propriétaire ; Mme Marie Padovani, M. Graziani ; Mme Lucie Chiesa, M. Padovani, pharmacien ; Mlle Cristini, M. Sanzoni, notaire ; Mme Padovani, dentiste, M. Vezzano, négociant ; Mlle Françoise Padovani, M. Paul Padovani, de l'Agence Havas ; Mlle Casanova, M. Savelli, pharmacien ; Mlle Anna Mattei, M. Dominique Santelli, fils de notre vaillant député ; Mlle Ellen Mattei, M. Dominique Chiarisola ; Mlle Rose Chiarisola, M. Antoine Ambrogi ; Mme Battistini, M. Simon Santini ; Mlle Catherine Padovani, M. François Poli ; Mme vouve Padovani, M. Toussaint Santelli, parents des époux.

De nombreux télégrammes expédiés de toutes parts, apportèrent vœux et souhaits amicaux. Au dernier moment, une dépêche de Rome mettait le comble à la joie : une dépêche émanant de Sa Sainteté le Pape Pie X à la jeune épouse :

« Santo Padre, occasione matrimonio di lei con signor Antonio Giuseppe Santelli, augura ogni bene e con affetto benedice.

» Cardinal MERRY DEL VAL. »

Quand à nous, nous ne pouvons faire rien mieux que de joindre à tous ceux déjà énoncés nos vœux les meilleurs et les plus sincères de bonheur et de félicité durable. — X...

⁂

ALERIA. — M. Carboni François-Marie, facteur local à Aleria, est nommé facteur rural à Calacuccia. Il est remplacé par M. Gavini Alexandre, de Sotta, nouvellement nommé.

Chronique Judiciaire

M. Ciocca, ex-adjoint municipal de Piano, et M. l'abbé Gabrielli, desservant de cette commune, ne vivaient guère, paraît-il, en parfaite intelligence. Un beau jour, pour un motif des plus futiles, l'adjoint saisit l'abbé Gabrielli au collet et le secoua si violemment que plusieurs boutons de sa soutane furent emportés, puis, portant soudain la main dans la poche de son pantalon, il en sortit un objet qui, d'après lui, n'était simplement qu'une tondeuse, mais qui, au dire de certains témoins, était bel et bien un pistolet. Pour se dégager de cette étreinte violente, le Curé sorta à l'adjoint un coup de bâton sur la tête, ce qui lui valut d'être arrêté sur les réquisitions de ce fonctionnaire municipal et traduit sous l'escorte de la gendarmerie, devant M. le Procureur de la République qui le fit immédiatement relaxer.

L'adjoint et le Curé furent tous deux traduits devant le Tribunal Correctionnel pour violences réciproques et condamnés à 25 francs d'amende chacun.

Sur appel des prévenus, l'affaire venait, à la dernière audience, devant la Cour qui confirma par défaut la peine prononcée contre Ciocca, mais réduisit à 1 franc d'amende la condamnation que le Tribunal avait infligée à l'abbé Gabrielli.

Quant à l'arrestation illégale de l'abbé, elle n'était pas de la compétence de la juridiction correctionnelle et aurait bien pu amener son auteur devant la Cour d'assises. Mais on sait que le Jury n'aime guère condamner pour de pareilles bagatelles et qu'il désavoue toujours les poursuites de ce genre...

Me H. de Montera plaidait pour M. l'abbé Gabrielli.

SOCIÉTÉ DES ANCIENS SOUS-OFFICIERS

Dimanche, 24 courant, la Société de Secours mutuel des Anciens Sous-Officiers, sous la présidence d'honneur de M. le Général Gouverneur de la Corse, et avec le concours de la Lyre Bastiaise, célébrera la 16e fête anniversaire de sa formation.

Le rassemblement aura lieu sur la place Saint-Nicolas, où les sociétaires porteurs de leurs insignes et décorations, devront être réunis à 9 heures 20, et d'où, précédés de leur drapeau et de la musique, ils se rendront à l'église Saint-Jean, pour assister à la messe qui aura lieu à 10 heures précises.

A la sortie de l'église, présentation de la Société au Général Gouverneur, puis, apéritif et banquet.

Les autorités civiles et militaires, les fonctionnaires de tous services, les officiers et sous officiers de toutes catégories, sont priés de vouloir bien honorer de leur présence cette fête à la fois humanitaire et patriotique.

Le Président, P.-P. MONTI.

Petite Gazette

Variations Atmosphériques du 22 juin

Thermomètre — 7 heures du matin ↓ 25 4 à midi ↓ 26 2 à 6 heures du soir ↓ 26 0
Maxima ↓ 29 0 Minima ↓ 20 0
Baromètre — 7 heures du matin, 763 mm. à midi, 762 mm. 6 heures du soir, 763 mm.
Vent. — Dans la matinée, N E. modéré
Dans l'après-midi, id.
Etat du ciel, quelques nuages.
Pluviomètre, à 7 h. du matin : 0 mm

⁂

Succès

Nous sommes heureux d'enregistrer le succès au brevet élémentaire de Mlle Caitucoli Anna.

Ce succès est d'autant plus méritoire que Mlle Caitucoli achève à peine sa quinzième année. Elle n'a donc pu être autorisée à subir les épreuves qu'à la suite d'une dispense d'âge d'un an.

Nous prions la jeune lauréate ainsi que son père, notre sympathique ami, si avantageusement connu à la rédaction de *Petit Bastiais*, de vouloir bien agréer nos meilleures félicitations.

Mlle Caitucoli est une élève du pensionnat Ponzevera.

⁂

L'Affaire de la rue St-Jean

Ainsi que nous le prévoyions dans notre compte-rendu sur la prétendue tentative de meurtre commise jeudi sur un agent de police, l'enquête à laquelle s'est livrée M. le Commissaire Central a clairement établi les faits.

L'agent de police Antonini prétendait avoir été couché en joue par Belgodere qui avait appuyé le canon de son fusil sur l'un des battants de la porte de communication des chambres des deux co-locataires, et qu'il avait pu saisir le canon de cette arme, faisant ainsi dévier les projectiles qui s'étaient logés dans le plafond de sa chambre.

M. Dumas s'est transporté sur les lieux et a relevé que la décharge de petits plombs avait frappé le plafond de la chambre occupée par M. Belgodere, en un point situé au-dessus de l'endroit où se trouvait le fauil. Ces constatations indiquent que le coup est parti en prenant la carabine et que le canon de cette arme n'était pas dirigé à l'intérieur de la chambre de l'agent Antonini qui d'ailleurs est revenu sur ses premiers dires.

L'accusation de tentative de meurtre portée contre M. Belgodere n'étant pas sérieuse, M. le Commissaire Central l'a fait mettre en liberté.

⁂

Peu gêné

La jeune A. Antoine, 17 ans, ne se gêne nullement pour se baigner dans les eaux du Nouvean-Port sans être muni du caleçon réglementaire. Surpris hier en train de caresser les vagues dans un costume tout à fait primitif il s'est vu dresser procès-verbal par l'agent Ghiglermini. Avis aux amateurs.

⁂

Nos ménagères

Nos ménagères continuent à appendre du linge mouillé aux fenêtres de leurs appartements, bien que cela doit défendu.

Pour ce motif les dames P. Mathilde et B. Marie, rue de la Gare, ont été mises, hier, en contravention, par l'agent Ottavi qui avait constaté le délit.

⁂

Au Port

— Vap. « Liamone, » cap. Ozani de Marseille, 89 passag, div.
— Vap. « Bocognano, » cap. Merlin, de Livourne, 39 passag., div.
— Vap. « Segonzac, » cap. Pothard, de Livourne, diverses.
— Vap. « Emile, » cap. Carattini de Tunis, 4 passagers, diverses.

⁂

A vendre

Une petite jument trottense âgée de six ans.

Un cabriolet et un harnais ayant peu servi.

S'adresser au bureau journal.

⁂

Objet trouvé

Un trousseau de clés, le réclamer au bureau du Journal.

⁂

A louer

A louer pour la saison d'été, appartement meublé, Villa Marmoraggia.

S'adresser au bureau du journal.

— A louer fin juin, un four occupé, actuellement, par M. Cuneo, rue Notre Dame.

S'adresser à M. Bobis, coiffeur, rue de l'Opéra, 3.

— Appartement de 6 pièces, au 5e étage, n° 32, boulevard Paoli.

S'adresser au bureau du journal.

— Un appartement à louer composé de six pièces, B4 de Toga, 4, au 4e étage.

S'adresser au bureau du journal.

NOUVELLES RELIGIEUSES

PAROISSE SAINT-JEAN

A l'occasion de la Fête patronale, ce soir, chant des premières Vêpres à 7 heures trois quarts.

Dimanche, à 11 heures, Grand'Messe en musique.

La maîtrise, sous la direction de M. Reginensi, chantera la *Messe des Orphéonistes* de Ch. Gounod, soli et chœurs à 3 parties. *Credo in fa majeur* de Battmann.

Le soir à 4 heures, Vêpres. *Magnificat* solennel de Bordese, soli, duos et chœurs à 3 parties. Au Salut, *O Salutaris* de Ch. Gounod, *Tantum ergo* de G. Capocci, duo ténor et baryton, *Laudate Dominum* de Lamblotte, grand chœur à 3 parties.

Le soir à 8 heures, chant du *Te Deum* et baiser de la Sainte Relique.

SOCIÉTÉS et SYNDICATS

SYNDICAT DES CORDONNIERS — Les ouvriers cordonniers syndiqués, sont priés de vouloir bien assister à la réunion qui se tiendra ce soir à 8 heures, place Caletta.

Le président, Mallard.

La Maison JOSEPH et MARIE CATURELLI prévient sa nombreuse et fidèle clientèle qu'elle est située, comme par le passé,

Place du Stellino, 6

N. B. — Pour tous renseignements s'adresser à M. Gindicelli François, rue du Môle, 3, Bastia.

Demander partout
« UN MORELLI »
Grand Vin Apéritif
Grand Prix à l'Exposition Internationale (Bastia 1905)
La plus Haute Récompense

OREZZA-LES-EAUX
Hôtel de la Paix
Veuve **PIETRI**, propriétaire
Ouvert du 1er juillet au 15 septembre

Cet Hôtel est l'objet d'une recommandation très élogieuse de la part des membres du Club Alpin français de Paris, dans une brochure intitulée : « Cinq semaines de voyage en Corse » et sous la signature de M. Edouard Rochat.

VIN DU NEBBIO
Domaine de Tuda
Vin rouge **0,35** le litre.
Vin blanc **0,40** id.
17, rue des Terrasses, au coin de la descende de la Fontaine Neuve.

Agence Maritime de Transports
Prix réduits pour toutes destinations
A. PADOVANI, Nouveau Port
Formalités de douanes
Avances sur marchandises
Billets de passage pour l'Amérique
Exportation de bois et de prunes.

DERNIÈRES NOUVELLES

Service télégraphique spécial du *Petit Bastiais*

BOURSE DE PARIS

	21 juin	22 juin.
Rentes de 3 0/0 ancien	97,35	— 97 85
— 3 p. 0/0 amortis.	97 80	— 97 50
		ex-coupon.

L'élection de Sartene
DEVANT LE 3e BUREAU

Paris, 22 juin.

Le troisième bureau s'est occupé aujourd'hui des opérations électorales dans l'arrondissement de Sartene.

A l'unanimité, ce bureau s'est prononcé pour la validation de l'élection de M. Gabrielli.

LES GRÈVES
SAINT-NAZAIRE
La grève des inscrits maritimes
de la Cie Transatlantique

Saint-Nazaire, 22 juin.

Les inscrits maritimes de la Compagnie Transatlantique se sont mis en grève.

Les grévistes formulent plusieurs revendications. Ils demandent surtout le non désarmement des navires qui restent moins de trente jours dans le bassin.

L'ordre n'a pas été troublé ; aucun incident ne s'est produit.

Les quais sont gardés par la police et la gendarmerie.

LA RÉFORME de la Magistrature
La nomination et l'avancement dans la magistrature

Paris, 22 juin.

« L'Echo de Paris » annonce que le « Journal Officiel » publiera incessamment le décret réglementant l'entrée et l'avancement dans la magistrature.

C'est pour cette raison que la plupart des nominations seront retardées jusqu'au mois d'octobre.

La Loi de Séparation
Les associations cultuelles. — Les associations paroissiales.

Rome, 22 juin.

La commission cardinalice, chargée d'examiner les décisions prises par l'assemblée des évêques français, a terminé ses travaux.

Cette commission a remis son rapport au Pape. Ce qu'il contient, personne ne peut prétendre le savoir au juste ; les cardinaux s'étant imposés sur cette question la réserve la plus rigoureuse.

Le bruit court, cependant, que cette commission aurait conclu qu'il y a lieu de confirmer la condamnation solennelle de la loi, ainsi que la principale disposition, stipulant l'organisation obligatoire des associations cultuelles. Mais, en même temps, elle conseillerait de permettre l'adaptation des fabriques déjà existantes au nouveau régime, en se transformant en autorisations canoniques pour garder le patrimoine confié à leurs soins.

Les fabriques prendraient pour statuts un règlement dont la commission a déjà arrêté les lignes principales, destiné à garantir l'harmonie des associations avec la hiérarchie de l'église.

Le Pape, en tout cas, n'a rien communiqué à personne jusqu'ici de ses décisions suprêmes, mais on croit, en haut lieu, qu'il autorisera seulement les associations paroissiales, conformément à la loi de 1901.

LES *MÉMOIRES* DU GÉNÉRAL ANDRÉ

Paris 22 juin.

Le général André continue dans le « Matin, » la publication de ses mémoires.

Cette publication est accueillie très froidement par le public, qui n'a pas oublié le triste rôle joué par cet officier général pendant son inoubliable passage au ministère de la guerre.

Le général André s'occupe aujourd'hui du général Brugère qu'il considère : « comme un bon républicain et un excellent chef d'armée » ; il s'occupe également du général Florentin, grand chancelier de la Légion d'honneur, dont la « figure est éminemment sympathique. »

COUR DE CASSATION
La deuxième Révision du procès Dreyfus

Paris, 22 juin.

Les débats de la seconde révision du procès Dreyfus ont été repris aujourd'hui à midi devant la Cour de Cassation, toutes Chambres réunies, sous la présidence de M. Ballot-Beaupré, premier président.

Comme le premier jour, la salle d'audience est vide. Seuls les membres de la famille Dreyfus et quelques-uns des premiers artisans de sa réhabilitation sont présents.

A l'ouverture de l'audience la parole est aussitôt donnée à M. Moras, conseiller rapporteur.

M. Moras continue la lecture de son rapport. Il procède à l'examen du procès de Rennes comme si la procédure avait été régulière et discute tous les éléments du nouveau système d'accusation soutenu contre Dreyfus à Rennes.

M. Moras conclut enfin à la cassation de l'arrêt du conseil de guerre de Rennes *avec renvoi*.

Tirages financiers

Communales 1892

Paris, 22 juin.

L'obligation numéro 64,743 est sortie remboursable à 100.000 fr.

L'obligation numéro 111.464 est remboursable à 30.000 francs.

L'obligation numéro 214.226 est remboursable à 10.000 francs.

L'obligation numéro 176.599 gagne 10.000 francs.

Foncières 1895

L'obligation numéro 77.452 est sortie remboursable à 100.000 fr.

L'obligation numéro 31.201 est remboursable à 25.000 francs.

L'obligation 210.060 gagne 10.000 francs.

AU MAROC
La signature de l'acte de la Conférence d'Algésiras PAR LE SULTAN

Tanger, 22 juin.

Le Sultan a décidé de signer, sans restriction aucune, l'acte général de la Conférence d'Algésiras.

L'acte de la signature aura très probablement lieu demain.

LE COURONNEMENT du Roi de Norvège

Trondhjem, 22 juin.

Le couronnement du roi Haakon VII a eu lieu aujourd'hui avec un éclat extraordinaire, dans l'antique cathédrale de Trondhjem.

La France est représentée à ces fêtes par une mission ayant à sa tête le vice-amiral Bayle.

Le couronnement du roi de Norvège n'est pas seulement la consécration d'un souverain aimé du peuple qui l'a librement choisi, c'est aussi le couronnement de toute l'évolution du peuple norvégien, dont l'histoire n'a été qu'une immense aspiration à plus de liberté, d'autonomie réelle.

LE PARLEMENT
Chambre des Députés

Présidence de M. BERTEAUX

La séance est ouverte à 2 heures.

L'un des secrétaires donne lecture du procès-verbal de la dernière séance qui est adopté.

Interpellation Millevoye sur L'Art dramatique

L'ordre du jour appelle la discussion de l'interpellation de M. Millevoye, député de la Seine, sur la vulgarisation de l'art dramatique.

Cette interpellation est annexée à la discussion du budget des Beaux-Arts.

Les emplois inutiles

M. de Baudry d'Asson, député de la Vendée, dépose une proposition de loi invitant le gouvernement à supprimer tous les emplois inutiles.

Les grandes Commissions

Discussion de la proposition de loi de M. Breton, député du Cher, relative au mode de nomination des seize grandes commissions.

Plusieurs députés prennent part au débat.

La proposition de loi de M. Breton est mise aux voix.

Nombre des votants,	545
Majorité absolue,	273
Pour l'adoption,	247
Contre,	298

La Chambre n'a pas adopté.

MM. Labori et Colliard présentent deux autres propositions de loi relatives à la nomination des grandes commissions.

Une longue discussion s'engage. Finalement la Chambre renvoie aux bureaux les propositions de MM. Labori et Colliard.

Vérification des pouvoirs

Aveyron

La Chambre reprend la vérification des opérations électorales dans plusieurs arrondissements.

Après une assez longue discussion l'élection de M. Balitrand, proclamé député de l'arrondissement de Millau, est validée.

M. Balitrand est admis.

Ardèche

La discussion s'engage sur l'élection de M. de Gaillard-Bancel, proclamé député de la 2e circonscription de l'arrondissement de Tournon.

Le rapport d'élection conclut à la validation.

M. Baudet député d'Eure-et-Loir, combat la validation.

L'orateur invoque la pression cléricale et cite plusieurs faits de corruption électorale.

M. de Gaillard-Bancel ne se plaint pas des faits allégués.

Sur la demande de M. Reville le dossier de cette élection est renvoyée au 2e bureau.

Haute-Garonne

La Chambre passe à la discussion de l'élection de M. Bepmale, proclamé député de la 1re circonscription de l'arrondissement de Saint-Gaudens.

Cette vérification donne lieu à une interminable discussion.

Finalement M. Bepmale est admis.

La séance est levée à 6 heures et renvoyée à lundi.

EN RUSSIE
DANS LES PROVINCES

Saint-Pétersbourg, 22 juin.

Les nouvelles qui parviennent de l'intérieur indiquent que les troubles agraires et les grèves prennent une grande extension dans tout l'empire.

Dans les grandes villes, de nombreux meetings, tenus par les ouvriers, se sont terminés par des démonstrations révolutionnaires.

Des troubles ont éclaté dans plusieurs localités.

La situation menace de devenir désespérée, si le conflit entre la Douma et le Gouvernement ne prend fin au plus tôt.

CAFÉ-RESTAURANT DES GOURMETS
A partir de 4 heures
GLACES

Filets pour la pêche
Cosmi Michel
Rue des Zuchini, Bastia
Vente de filets pour la pêche aux truites, longueur 7 mètres 50, rendus à domicile.
Prix : 9.00. — Franco : 10.50.

COMPAGNIE MÉDITERRANÉENNE DE NAVIGATION
NOUVEAUX SERVICES RAPIDES
Corse — Algérie — Tunisie — Italie

Départs de		Arrivées à	
Marseille	Vendredi minuit.	Nice	Samedi, 8 heures 30.
Nice	Samedi, 4 heures s.	Bastia	Dimanche, 4 heures matin.
Bastia	Dimanche midi.	Tunis	Lundi.
Tunis	Mardi, 4 heures s.	Bastia	Jeudi, 4 heures m.
Bastia	Jeudi, midi.	Marseille	Vendredi, 6 heures m.

L'HOTEL DES ÉTRANGERS

Route de Balestrino, Ajaccio

Bien aéré dans une jolie situation, bien ombragée et rafraîchie par la brise, informe qu'il reste ouvert pendant la saison d'Eté, et qu'il sera loué au mois de jolies chambres ou appartements entiers, avec ou sans pension, dans l'Hôtel, à des prix exceptionnellement réduits.

Cordonnerie Modèle

Bastia, 33, Boulevard Paoli, 33, Bastia

Eugène PERICCHI, propriétaire

Saison Printemps-Eté 1906

Grand choix de chaussures pour Hommes, Dames et Enfants

Rayon spécial de chaussures de luxe

Grand assortiment de chaussures en couleurs

Choix considérable de pantoufles

Prix très réduits

M. Eugène PERICCHI a l'honneur d'informer ses nombreux clients de l'Intérieur et du Cap qu'il reçoit les ordres par correspondance et tous les soins seront apportés à leur prompte exécution.

La Maison se charge des réparations

HOTEL D'EUROPE

ADÉLAÏ DE COLOMBANI

Bastia — 3 et 5, rue de l'Opéra — Bastia

Cet Hôtel se recommande par sa belle situation, au centre de la ville, à proximité des principaux établissements.

Il possède, en outre, un superbe jardin éclairé à l'acétylène, où les clients peuvent prendre leur repas pendant l'été.

Banquets — Noces — Festins

Pension à des prix modérés

Royal Windsor

LE CÉLÈBRE RÉGÉNÉRATEUR DES CHEVEUX

AVEZ-VOUS DES CHEVEUX GRIS? AVEZ-VOUS DES PELLICULES?

Envoi franco sur demande du Prospectus contenant détails et attestations

ENTREPOT : 28, rue d'Enghien, PARIS

Demandez et offrez dans tous les Cafés

MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION

Ciments hydrauliques et Ciments, marques de Villeneuve et Lafarge du Teil. — Plâtres gris et blanc. Carreaux-Mosaïques ciment. — Briques plates et rondes. — Carreaux. — Tomettes — Tuyaux en poterie et en grès.

FERS A PLANCHER

Fers à barres: Plats, Ronds, Carrés, Fil de fer, Rances artificielles.

TUYAUX EN FONTE, EN GROS

Appareils Sanitaires

Charles CLEMENT & Cie

Entrepôts aux Magasins Généraux & Boulevard de Cardo, 1.

JE SUIS EN PARFAITE SANTÉ

POUVEZ-VOUS EN DIRE AUTANT ?

UNE PREUVE

Un malade m'écrit :

« Je souffrais horriblement depuis deux ans de douleurs de l'estomac et du ventre, de maux de tête et de dos, de faiblesse et de perte complète de mémoire. Rien ne me soulageait. Votre merveilleux Electro-Vigueur, employé trois mois seulement, m'a fait sauter, j'en suis très satisfait, car je suis déjà entièrement guéri. »

POUR LES INCRÉDULES

Une preuve telle que celle que nous reproduisons ci-contre pourrait même convertir un fanatique douteur de la vieille école, qui ne trouve bien que parler ou nuire.

Donnez-moi un homme qui souffre énormément dans les muscles ou les jointures de douleurs rhumatismales, de névralgies, lumbago ou de toute autre douleur, et moi, l'Electro-vigueur répandra l'Ironie de vie dans le corps du malade et disparaîtra bientôt comme de malfaiteur.

Toute personne affaiblie demande à **se sentir** vigoureuse de nouveau ; à **se sentir** réellement — avec la joyeuse étincelle de la vie nerveuse — à **se sentir** le sang infuser à nouveau dans son corps une ardente vitalité ; à **se sentir** le magnétique enthousiasme de l'énergie de jeunesse ; à **se sentir** heureuse, gaie et remplie de joyeuses impulsions ; — en un mot, à **se sentir** débarrassée d'accès de découragement, d'égarement cérébral, de cette lugubre et stupide sensibilité ; à avoir confiance en soi, l'estime de soi-même et l'admiration des hommes et des femmes. Tels sont les désirs de toute personne, et ces désirs peuvent être réalisés.

L'ÉLECTRO-VIGUEUR

rend l'homme superbe; il fait tressaillir les nerfs de la joyeuse activité juvénile; il remplit le cœur d'une sensation de bonheur, fait tout voir sous un aspect agréable et rend les muscles aussi durs que des barres d'acier.

L'ÉLECTRO-VIGUEUR opère ainsi pendant votre sommeil par l'électricité, énergie de la nature.

Brochure Gratuite la joyeuse les malades de lire sa brochure et de accorder compte de la bonne foi de ses raisonnements. Je vous enverrai cette brochure franco et sous enveloppe.

Si vous le pouvez, venez vous-même. Consultation médicale gratuite de 10 h. à 6 h. 30. Dimanche de 10 h. à 1 heure.

BON pour le livre illustré gratuit valant 5 francs

Docteur B.-N. MACLAUGHLIN, 14, bd Montmartre, Paris.

Prière de m'envoyer votre livre gratuit sous enveloppe.

Nom.....

Adresse.....

Dr B.-N. MACLAUGHLIN, 14, Boulevard Montmartre, PARIS

COURS SECONDAIRES

de Jeunes Filles d'Ajaccio

DIRIGÉS PAR Mlle LUCIE OTTAVI

Officier d'Académie

Cours fondés en 1882 par l'Administration

Les Cours Secondaires d'Ajaccio sont le SEUL établissement public de la ville, le seul aussi où les Cours sont faits par MM. les Professeurs du Collège, de l'Ecole Normale d'instituteurs et d'institutrices.

Exposés en plein Midi, au bord de la mer, son splendide site, eau et gaz, ils offrent aux familles les meilleures garanties d'hygiène et de confort.

Pensionnat

Demi-Pensionnat — Externat

PRIX TRÈS MODÉRÉS

Succès pour l'année scolaire 1904-1905

4 Elèves reçues au brevet élémentaire sur 5 présentées ;

4 Admission à l'Ecole Normale sur 3 ;

10 Brevets supérieurs sur 18.

Des Institutrices pourvues du brevet supérieur sont attachées à l'Etablissement.

Préparation spéciale au concours d'admission à l'Ecole Normale et pour la bourse de l'Enseignement primaire supérieur.

Maux de Dents guéris radicalement

Les Boulettes Dentaires

de A. FOURGEAUD, Pharmacien, à Périgueux

Refuser tous les Contrefaçons. Exiger la signature portrait

Dépôts : Pharmacies Luigi à Bastia, Raffalli à Corte, Padovani à l'Ile-Rousse, Scagliola, 2, cours Napoléon, à Ajaccio.

La Vie Heureuse

Le charme frissonnant des nids à la saison printanière ; rien admirable de Madame Jeanne Rozay exposant Eurydice ou Iphigénie ; les évolutions enamourées des petites danseuses de Jeux ; le génie nourrissant des femmes parées par les fleurs ; l'hommage d'un rendu à Benjamin Godard par les admirateurs du « Tasse » et de « Jocelyn » ; un charmant portrait de la comtesse G. de Montesquiou-Fézensac.... que d'Allemagne de voir ces deux Numéros de Mai de la « Vie Heureuse » ! Ils valent qu'on vous apporte encore plus ses feuilles toute mille francs en espèces, faciles à gagner en prenant part au record des ventes simple et simonette.

Abonnements : Paris et Départements, 7 fr. ; Etranger, 9 fr. — Le N°, 50 cent.

PHAÉTON

à vendre. Pour tous renseignements s'adresser à M. Bernecchi, rue de l'Opéra, Bastia.

Mme MASSEL-WOOD

Chirurgien-dentiste

a l'honneur de prévenir sa nombreuse clientèle que son cabinet est ouvert tous les jours à **Ajaccio**, de 8 heures du matin à 4 heures du soir, **Cours Grandval**, en face Cardinali, photographe, et à **Bastia**, **1, rue de l'Opéra**, en face des magasins Orenga, du 1er au 8 de chaque mois.

PIERRE SABATÉ

Chirurgien-Dentiste du Lycée

SUCCESSEUR

DENTS & DENTIERS

(Système imperméable)

OBTURATIONS

& EXTRACTION DES DENTS sans douleur

Bd Paoli, 19, au 1er

Maison Benedetti

M. P. SABATÉ a l'honneur de prévenir sa nombreuse clientèle d'avoir à se mettre en garde contre certains charlatans ambulants — se disant chirurgiens-dentistes — qui n'ont pas le droit d'exercer la profession et qui emploient des matières nuisibles à la santé pour la fabrication de leurs artificielles.

Le Directeur-Gérant,
J.-B. OLLAGNIER.

Bastia, Imprimerie Ollagnier.

Insalubration à Gaz et Acétylène

Jean Cini, ex ouvrier du Gaz

Place de l'Hôtel de Ville, 4, Bastia

Vente de becs, verres et manchons

Appareils sur commande

Abonnement pour l'entretien de l'éclairage ; — Travail soigné et garanti.

LIBRAIRIE OLLAGNIER

ENCRIERS

à fermeture automatique élastique

Système Colombani

Encriers classiques. — Encriers portatifs. — Encriers administratifs. — Encriers de fantaisie. — Encriers réclames.

ANCIEN CABINET

DE M. LE DOCTEUR PASQUALINI

4, rue des Terreaux, Bastia

Fabrication et réparations de dentiers artificiels

F.-A. MORATI

Ancien chef de section des Hôpitaux de Dijon, de Marseille, etc., travaille, comme opérateur, en mécanique dentaire, spécialement pour MM. les docteurs et chirurgiens-dentistes (diplômés).

N. B. — Les matières premières devant servir à la fabrication des dentiers proviennent des trois maisons de Paris.

CHOCOLAT MENIER

Aux tempéraments délicats offrez un

VIN DU CAP CORSE

à base de Quinquina

de la Maison L.-N. MATTEI & Cie — BASTIA (Corse)

Apéritif Tonique Fortifiant

Ce vin que nous offrons avec confiance aux Consommateurs diffère complètement de tous ceux connus à ce jour; d'un goût agréable au palais, il est à la fois tonique et apéritif.

Pris avant les repas, il excite l'appétit, pris après il active et facilite la digestion.

Demandez dans tous les bons Etablissements un Vin du Cap Matei

XXIIe ANNÉE — DIMANCHE 24 JUIN 1906 — N° 1

Le Petit Bastiais

5 CENTIMES — JOURNAL QUOTIDIEN — 5 CENTIMES

Rédaction & Administration : 2, Boulevard du Palais, Bastia

J.-B. OLLAGNIER, Directeur

Les annonces sont reçues d'avance et reçues aux Bureaux du Journal.

Faits divers, 1 fr. — Réclames (3e page), 0.75 — Divers, 0.30 — Judiciaires, 0.25

ABONNEMENT (Payable d'avance)

On ne répond pas des manuscrits déposés.

LE CALENDRIER

Fête d'Aujourd'hui : Saint Jean-Baptiste.

Soleil : (heure nationale)

Lever, 3 h. 55 m. — Coucher, 7 h. 11 s.

Premier quar., le 29. — Pleine Lune, le 5

Fête de Demain : Saint Guillaume.

23 JUIN

PASTELS EFFACÉS

Le Crépuscule

C'est l'heure à la fois douce et douloureuse,
Où l'esprit retourne au passé lointain
Où le cœur se plonge en la mer heureuse
Où sont engloutis les jolis matins.

Le soleil a parcouru l'immense voûte bleue qui garde de son passage comme un poudroiement d'or. Suspendu maintenant au-dessus de la plus haute crête, on dirait qu'il s'arrête un instant, pour prolonger l'adieu.

Une dernière caresse de rayons argente la dentelle blanche des petites vagues, qui viennent expirer doucement sur la grève.

Des lambeaux de lumière traînent au creux des vallons, sur les cimes des oliviers d'un vert adouci.

Un rayon attardé, sur la pente d'une colline, éclaire une maisonnette dont les vitres flamboient.

On dirait qu'une main invisible arrache lentement le grand voile de lumière et d'or étendu sur la terre, et qu'il se déchire, par endroits, accroché à des branches élevées, à des rochers suspendus, à des flèches d'église.

Puis, le soleil, après un dernier regard, disparaît derrière la montagne. Et l'ombre s'étend aussitôt partout, grise et douce, gardant cependant, de l'astre en allé, une impalpable poussière de rayons qui est de la lumière encore.

La terre, qui semble avoir tendu toute sa beauté vers ce dernier baiser du soleil, retombe maintenant à la tranquillité vaguement mélancolique qui suit les grandes joies. Ivre de lumière, embrasée par l'ardent midi, elle a des soupirs d'amoureuse alanguie qui souffent dans l'air une haleine tiède, où s'exhalent tous les parfums de sa végétation : senteurs puissantes des forêts, arôme des vergers débordants de fruits mûrs, âme des roses expirantes, dont les pétales s'effeuillent aux bordures des parterres.

Les oiseaux se sont tus. Les hirondelles, amies du jour et du soleil, rentrent bourgeoisement à l'approche de la nuit, au nid blotti dans l'angle d'un balcon ; les pinsons, étourdis de gaieté, s'endorment de bonne heure, comme des enfants qui ont trop joué ; et les moineaux, gravoches de l'air, gamins de l'espace dont la polissonnerie s'ébat au grand jour, se cachent peureusement, dès que le soir tombe. Seul un rossignol, troubadour de la nuit, amoureux du clair de lune, essaye, sur un chêne voisin, les trilles de sa prochaine sérénade.

La mer, qu'une légère houle agitait tout à l'heure, n'est plus qu'une nappe immense et tranquille, tombée, elle aussi, dans le recueillement des choses. Sur cet apaisement qui précède le sommeil universel, le ciel chante, par la magie des couleurs, l'intense poésie de cette heure. A l'autre qui plonge maintenant dans la mer, de l'autre côté de l'île, il fait un coucher royal, que des nuages drapent majestueusement de pourpre et d'or.

Puis, les teintes sanguines s'éteignent, et c'est du rose qui pleut dans l'air, du rose aussi qui se reflète dans l'eau, changeant la mer en un lac idéal, où des Amours auraient effeuillé leurs guirlandes.

Mais le rose s'efface aussi, fondu en d'irréelles couleurs que nul pinceau ne saurait rendre, et qui noient l'espace sous une teinte exquise dont l'âme saisit mieux encore que le regard, le charme défaillant.

C'est l'adieu de la lumière qui s'exhale en ces derniers reflets mauves et doux, clamant dans l'infini la mélancolie du jour éteint, éveillant au fond de l'être l'angoisse des douleurs endormies.

C'est l'agonie des couleurs, l'effacement, dans l'ombre, de mille choses éblouissantes que les yeux charmés ont contemplées...

Alors surgit dans l'âme attristée la sourde inquiétude de l'inconnu, alors revient le fantôme du passé, oublié dans l'agitation du jour. Les souvenirs de lointaine enfance ou de jeunesse envolée dressent, parmi les lueurs mourantes du crépuscule, leurs silhouettes imprécises, tandis que le ciel pâlit de plus en plus, devenu une blancheur opaline sur laquelle se détachent, en contours plus marqués, les courbes des montagnes, et que la première étoile se lève à l'horizon, pâle flambeau de la Nuit qui s'avance, apaisante et sereine.

Ri-Ki-Ti.

Causerie - Maritime

Concours de bateaux de pêche automobiles — Bâtiment-école d'application pour la marine marchande — Un tour de force dans les constructions navales.

Le Yacht-Club de France organise un concours destiné à développer l'emploi du moteur à explosion dans les grands centres de pêche.

Dans ce concours, le moteur auxiliaire sera employé tant à la propulsion du bateau, qu'à la manœuvre des engins de pêche et de la voilure.

Il sera l'objet d'une course qui sera organisée pendant les régates de la baie de Saint Malo, du 25 au 28 août 1906. Le parcours sera de 30 milles au moins.

Pourront prendre part à la course les bateaux répondant à un type courant du bateau de pêche des côtes de France, comme tonnage et échantillonnage ; il n'y aura qu'une série, les bateaux devront avoir de 12 à 18 mètres de longueur (mesurés à la flottaison).

Ils devront naviguer avec les engins de pêche qu'ils portent habituellement, toute liberté leur sera laissée pour la composition de l'équipage et pour la quantité de lest à embarquer pour la course.

Il leur sera accordé une provision de combustible pour marcher pendant quatre heures avec le moteur auxiliaire. Un prix de dix mille francs en espèces sera remis au bateau automobile qui sera classé le premier. En outre, des médailles du Yacht Club seront attribuées aux premiers arrivés.

***

L'article 35 du budget de 1906 contient la disposition suivante : Art. 35. Le ministre de la marine est autorisé à instituer, à compter du 1er décembre 1906, un bâtiment-école d'application, ayant pour but de donner ou de compléter l'instruction pratique des candidats aux différents brevets ou diplômes de la marine marchande.

Les règles générales d'organisation de cette école feront l'objet d'un décret rendu sur la proposition des ministres de la marine et des finances.

Les crédits nécessaires à cette institution seront annuellement inscrits à un chapitre spécial du budget du département de la marine.

Le ministre de la marine a prononcé à ce sujet les paroles suivantes à la Chambre :

Cet amendement a été examiné par la commission du budget qui a reconnu qu'il était indispensable de créer ce bateau-école. Il y a, en effet, actuellement, une disproportion manifeste, entre l'instruction qui peut être donnée à nos officiers de la marine de commerce et les connaissances qui leur sont indispensables.

Depuis quelque temps nous nous préoccupons de relever le niveau de nos écoles d'hydrographie ; mais il est nécessaire que cette instruction théorique soit suivie d'un entraînement pratique. M. l'amiral Bienaime sait très bien que ces bateaux écoles existent partout à l'étranger, en Amérique, en Belgique, en Allemagne et en Angleterre. En France nous n'en possédons pas : il faut donc combler cette lacune.

On avait d'abord proposé de payer les dépenses de ce bateau école à l'aide d'une retenue sur les primes à la marine marchande ; il a été reconnu que le système était mauvais.

C'est alors que, d'accord avec la Chambre et avec la commission du budget, il a été décidé que la dépense, au lieu de peser sur les primes, serait prise directement sur les fonds du budget. A la séance du 9 février, M. le rapporteur a dit : « La commission se borne à déclarer qu'elle est d'accord avec le Gouvernement sur les bases indiquées par M. le Ministre de la marine. » C'est donc d'accord avec la commission que j'ai dit et que je répète qu'il n'y a pas à l'heure actuelle, de création qui serait plus utile à notre marine marchande que celle qui vous est proposée.

***

Un tour de force dans la construction navale a été exécuté dans ces chantiers des Grands Lacs Américains d'où sortent tant d'admirables bateaux ; et le fait est que le navire pour lequel on a accompli ce tour de force n'a pas moins de 166 mètres de long pour une portée en lourd de 10.000 tonnes ; cet énorme bateau a été complètement terminé, du moins autant qu'il le fallait pour sa mise à l'eau, en 55 jours !!

L.

LA DEUXIÈME Revision Dreyfus

On lit dans « l'Eclair :

Puis j'examinai successivement les deux accusations portées contre moi.

En ce qui concernait la déclaration du commandant de Fontenillat, je fis remarquer que cette déclaration ne méritait pas d'être prise en considération. Car, si Dreyfus est coupable de trahison, il a trahi au profit des puissances que représentent les attachés militaires ; ceux-ci seront les bénéficiaires de son crime, et pour établir l'innocence de Dreyfus, il ne suffit pas que ces agents se bornent à affirmer cette innocence, quant bien même ils appuieraient leur affirmation sur leur parole d'honneur. Il faut des preuves. Dans la déclaration de Fontenillat, qui ne rapporte que des affirmations basées sur la parole d'honneur des attachés militaires en ques-

---

130 FEUILLETON DU PETIT BASTIAIS

Le Conducteur d'Omnibus

PAR

ALFRED SIRVEN & A. SIÉGEL

TROISIÈME PARTIE

LA MÈRE

Gérard fit un pas vers elle comme si, entraîné par son appel passionné, il allait la saisir et la couvrir de baisers pareils à ceux de la veille, avant que n'éclatât la catastrophe.

Mais il s'arrêta brusquement, et, se tournant du côté de Morin :

— Retiens-moi ou parviens à la faire taire... car, malgré tout ce que tu m'as appris, je suis sous le charme de sa voix, de ses yeux, de tout son être !... Je ne devrais pas la croire et cependant je la crois !... Je devrais la maudire et je l'aime comme un fou, comme un misérable ! Ce matin, loin d'elle, j'étais prêt à la punir, à la fuir pour jamais, à demander la séparation. Je devrais !... et, depuis que je l'ai revue, je ne sens de nouveau enfantin, lâchement épris... et je ne dis de nouveau, malgré l'évidence, qu'il est impossible qu'elle m'ait trompé, qu'elle est pure, fidèle, aimante, qu'elle demeure enfin ma femme adorée, le bon ange de ma vie !... et que, moment où M. Gérard vient de me serrer dans ses bras, en fait entendre ce mot injurieux de pardon ? Ou une prétendre que j'ai avoué je ne sais quelle faute imaginaire ? Mais cela ne peut pas finir ainsi. Ce n'est pas assez pour moi de sentir que j'ai conservé l'amour de mon mari, je veux lui prouver que je suis restée digne de son respect et du respect de tous, entendez-vous bien ? Allons, plus de réticences ! Dites-moi ce dont on m'accuse et ne m'épargnez aucun détail, même les plus pénibles à entendre, les plus vils, les plus mensongers, les plus outrageants !... Je ne sais où ni comment on a pu réunir le semblant de preuves qui a failli pour égarer un instant Gérard, mais ces preuves, que je défiance démontre sans les connaître, je veux les connaître à l'instant pour en démontrer la fausseté. C'est mon droit vis-à-vis de moi-même, c'est mon devoir vis-à-vis de mon mari.

— Dois-je lui tout dire, Gérard ? demanda Morin.

— Tout, puisqu'elle l'exige, fit Gérard avec effort... seulement, pas devant moi, je t'en prie ! j'ai trop souffert en entendant une première fois cet abominable récit pour avoir la force de l'entendre une seconde. Je te prie. Tu resteras seul avec elle. Tu lui répéteras... ce que tu m'as dit... et tu me rappelleras pour que j'aie entendre sa protestation, car elle se justifiera, j'en suis certain. L'amour ne va pas sans la confiance et quelles que soient ces preuves qui me paraissaient l'accabler ce matin, je n'y veux pas croire !... Ah ! tu ne la connais pas comme moi, Morin ! tu ne sais pas qu'elle est incapable de tromper, de mentir. Ecoute-la et tu verras que je ne me fais pas d'illusions... et que si ma raison a pu la condamner un instant, mon cœur doit l'absoudre... que dis-je ? l'absoudre ? on n'absout que les coupables, et elle ne l'est pas, je le jure !...

— Ah ! Gérard, je le retrouve tout entier ! s'écria Suzanne avec une joie débordante.

Elle lui tendit de nouveau sa main qu'il pressa ardemment, après quoi il s'enfuit sans regarder derrière lui, éperdu, ivre.

— Impossible, à moins pourtant qu'il n'eût voulu couvrir quelque autre, l'autre, sa maîtresse. Songez-y, le comte Van Oesten est un esprit faible et, s'il est tombé aux mains d'une intrigante dont il se croit aimé, il a dû, subissant son influence et agissant sous son inspiration, faire tout ce qu'elle lui a ordonné de faire, dire tout ce qu'elle a exigé qu'il dit.

— En admettant que le malheureux fût accessible jusqu'à accepter de jouer un tel rôle dans cette abominable comédie, il y a un homme qui rétablira la vérité qu'il n'a aucun intérêt à altérer et que son devoir de magistrat lui ordonne de faire connaître. Cet homme, c'est le commissaire de police qui a déclaré dans son procès-verbal avoir reçu l'aveu de Mme de Chelles.

(A suivre)

tion, est nulle et de nul effet. C'est à dessein, et à juste titre, que j'ai classé cette déclaration parmi les documents dénués d'importance.

J'ajoutai qu'il était tout simplement absurde de prétendre que j'avais dissimulé un document : puisque celui ci était resté dans les archives où le général André l'avait trouvé, et où il aurait pu en trouver d'autres du même genre, contenant les mêmes affirmations des mêmes gens ; enfin montrer bien qu'il n'était pas dissimulé. Si j'avais voulu le dissimuler, je n'aurais eu qu'à le détourner, ce qui m'eût été facile, attendu que je n'avais pas reçu la déclaration Fontenilliat directement des mains de son auteur, mais par l'intermédiaire du général Gonse, et que j'en avais signé aucune décharge au général Gonse en recevant cette pièce en même temps que plusieurs milliers d'autres pièces.

Cependant, Me Mornard, en reproduisant dans sa plaidoirie du 4 mars l'accusation portée contre moi par le général André au sujet de la déclaration Fontenilliat, avait eu soin d'ajouter que cette accusation était basée sur des arguments absolument probants et exposés dans une certaine annexe n° 3 au rapport du ministre de la guerre.

Je priai en conséquence la Cour de vouloir bien me faire donner lecture de cette annexe n° 3.

— Cela ne vous regarde pas, me répondit brutalement M. Baudouin.

— « Comment, cela ne me regarde pas, lui dis je... Je suis accusé, les arguments de l'accusation seraient exposés dans un document que j'ignore, et je n'ai pas le droit d'avoir connaissance de ce document ? »

— « Je vous répète, me dit M. Baudouin, que cela ne vous regarde pas ; vous n'aurez pas connaissance de l'annexe n° 3 ».

Je répliquai à mon tour, en faisant remarquer au procureur général que je m'adressais à la Cour et non pas à lui, et qu'il appartenait à la Cour seule de me répondre.

M. le président Chambaraud intervint alors et me dit d'une voix très douce :

« Monsieur le commandant, je vous prie de vouloir bien continuer votre déposition et passer à un autre sujet, sinon je me verrai dans la nécessité de vous retirer la parole ».

Je dus passer à l'examen de la deuxième accusation, sans entendre lecture de cette fameuse annexe n° 3 que Me Mornard dit être accablante pour moi et que je ne connais pas à l'heure qu'il est. J'ajoute que néanmoins ce qu'elle peut contenir ne m'a jamais causé d'inquiétude.

Les procédés de M. Baudouin

La deuxième accusation formulée par le général André est relative au rapport du 20 novembre 1898 sur l'état dans lequel se trouvait un cours de Dreyfus à cette date.

Je donnai à la Cour, au sujet de ce rapport, les explications que j'ai reproduites ci-dessus.

Lorsque je vins à dire que le rapport avait été établi, par le commandant Hollin et par moi, sur l'ordre exprès de M. de Freycinet et en sa présence, M. le procureur général Baudouin, avec l'amabilité toute particulière qu'il eut toujours avec moi pendant ces deux journées de déposition, m'interrompit brusquement en disant :

— « Ce n'est pas vrai ! »

Je restai interloqué... On l'eut été à moins, sans doute... Je repris d'un ton que j'essayai de rendre calme :

— « Permettez... Je maintiens ce que j'ai dit. Je viens de dire, et je fais remarquer à la Cour que je parle ici sous la foi du serment. Je demande à être respecté par le procureur général ».

M. Baudouin reprit sans s'émouvoir :

— « Ce que vous dites n'est pas vrai. Nous ferons venir ici M. de Freycinet et il vous donnera un démenti ».

— « Quant à moi, lui dis-je je ne puis, comme vous, préjuger de la déposition que viendra faire devant la Cour M. de Freycinet. Mais dans le cas où il me donnera un démenti, je demanderai à être confronté avec lui ».

— « Nous ne ferons aucune confrontation, déclara M. Baudouin.

Et M. le président Chambaraud, interrompant de nouveau, me dit, toujours de sa petite voix polie et flûtée :

« Continuez..., continuez, monsieur le commandant. Pas de discussion inutile. Passez à la suite ».

. . . . . .

COMMANDANT CUIGNET.

(A suivre).

MUSIQUE MILITAIRE

PLACE SAINT-NICOLAS

Programme du 24 juin à 8 h. 1/2

Marche Algérienne.	Bosc.
Le Calife de Bagdad, ouv.,	Boieldieu.
Polonaise de concert,	Vidal.
Selection sur Mireille,	Gounod.
Si tu voulais! Bluette.	Turina.

Le Chef de musique, LANY.

Ce que disent les Journaux

La Lanterne

Sur le discours de M. Clémenceau :

« Notre attente n'a pas été déçue puisque M. Clémenceau a donné à la déclaration ministérielle, un commentaire qui en a accentué singulièrement la portée. Le rachat des chemins de fer que la déclaration avait lâchement passé sous silence, c'est à nous trouvé place dans le discours de M. Clémenceau. Nous voilà loin, comme on le voit, du programme lu l'autre jour à la tribune de la Chambre par M. Sarrien.

Donc, le gouvernement a, depuis hier un programme nouveau, celui que M. Clémenceau a exposé avec autorité à la tribune, dans lequel figurent en bonne place, le rachat des chemins de fer et le retour à la nationalisation des grands monopoles. C'est un pas en avant et un pas important. Nous prenons acte de cet engagement. D'ailleurs, M. Jaurès, au nom de son parti, a promis son concours à cette œuvre. »

La Libre Parole

De M. Drumont.

« Clémenceau ne se plus que Jaurès n'a l'idée des conditions dans lesquelles pourrait vivre une société normale.

La société telle que la conçoit Jaurès paraît irréalisable, mais la société telle que la conçoit Clémenceau, la société sans traditions, sans croyances et sans Dieu, sous conduit tout droit à la société sur les mines et ne l'est se fonder. La société de Clémenceau est bâtie sur le sable et ne peut subsister. »

Le Rappel

Ils M. Charles Bos, un dissident :

« La séance continue ainsi l'effarante... Clémenceau à « l'Officiel », c'est du beau bon Chanson des mots de Clémenceau à demi-gonflé petit à petit l'autre du parti unifié et son orateur si bien qu'à la fin l'enorme ballon et celui qui l'a lancé avaient disparu l'un et l'autre. Le dégonflement est enfin arrivé. Gorgias n'est plus un Jangleur pour la liberté, pour la propriété, pour la paix publique.

» Le tribun de Clemenceau a portant fait une autre victime. Le ministère Combes qui était déjà constitué pour prendre la place du cabinet Sarrien. Il est enterré avant d'être né, ce ministère de combat, et le ministère vers lequel nous nous dirigeons, ce dont je suis enchanté pour ma part, c'est un ministère Clémenceau, qui essayera de refaire l'âme de ce pays.

Lycée de Bastia

La seconde soirée familiale d'été, aura lieu mercredi, 27 juin, à 8 h. 1/2 du soir.

Les cartes d'entrée sont délivrées au Secrétariat de M. le Proviseur, de lundi à mercredi.

Brevet élémentaire

(GARÇONS)

La première session du brevet élémentaire pour les garçons s'ouvrira lundi, 25 juin, à 7 heures du matin.

Les examens auront lieu, comme d'habitude, au Lycée.

Les aspirants devront entrer par la porte de la rue de la Miséricorde.

GAZETTE DÉPARTEMENTALE

PERO-CASEVECCHIE. — Sur deux élèves présentés au certificat d'études, deux ont été définitivement admises, ce sont Mlles Salicetti Françoise et Morazzani Marie-Antoinette.

Ce succès n'a rien qui puisse étonner, car depuis que l'école de Pero est dirigée par Mlle Salicetti, chaque année elle a obtenu de brillants résultats.

ILE-ROUSSE. — Nous apprenons avec un réel plaisir, la nomination du jeune Fondacci Titus, ex caporal au 111e d'infanterie, à l'emploi de garde forestier en Algérie. Nous le prions d'agréer nos plus sincères félicitations.

LA PORTA. — M. Ferrandi, le sympathique commis des postes et télégraphes de Bastia, vient d'être cruellement éprouvé par la mort de son fils, Dominique-Marie, enlevé à la fleur de l'âge, par une inexorable maladie. Le jeune Ferrandi Dominique-Marie était à peine âgé de dix-neuf ans. Il a été impitoyablement fauché alors qu'après de longues études, il allait recueillir le fruit de son travail, alors que, après avoir coûté tant de peines et de soins à sa famille, il se préparait à voler de ses propres ailes et à s'asseoir au banquet de la vie, plein d'illusions et tout heureux de pouvoir se suffire à lui-même.

Le destin en avait décidé autrement et ses jours ont été coupés à l'aurore de cette existence qui s'annonçait si belle. Ses parents ne sont pas seuls à pleurer sur sa tombe si prématurément creusée. S'il était aimant et affectueux pour eux, c'était aussi un excellent cœur, et ses camarades pleurent aussi l'ami franc et sincère, le condisciple enjoué et bienveillant.

De Bastia, sa dépouille mortelle a été transportée à La Porta où a eu lieu la cérémonie funèbre au milieu de toute la population et d'une affluence d'amis de Bastia et des divers villages du canton.

Maintenant cet infortuné jeune homme dort son dernier sommeil dans ce village de La Porta où il se plaisait tant, près de ceux qui l'ont précédé dans la tombe.

Nous offrons à M. et Mme Ferrandi et à leur famille l'expression de nos bien sincères condoléances.

CALCATOGGIO. — M. Lorenzi Jean Damien-Sébastien, facteur intérimaire à Lopigna, a été nommé facteur rural à Calcatoggio, en remplacement de M. Lorenzi, retraité.

Examens du Baccalauréat

Première Session

Les examens du baccalauréat commenceront à Bastia lundi 25 juin.

Les candidats sont convoqués pour 6 heures et demie du matin, dans la salle du péristyle du Tafaro.

La Traite des Chanteuses

Voici les dispositions de la proposition de loi sur la traite des chanteuses, déposée au Sénat par MM. Siegfried Béranger, E. Guérin, Riou, Goyot, Velten, Fortier, Waddington :

Art. 1er. — Tous cafetiers, cabaretiers et autres débitants de boissons à consommer sur place qui fourniront sciemment à des filles ou à des femmes de débauche, employées ou non dans leurs établissements, le moyen de se livrer à la prostitution, seront condamnés à un emprisonnement de trois mois à deux ans et à une amende de cent francs à mille francs. La fermeture du débit sera ordonnée par le jugement.

Seront punis de la même peine tous tenanciers de cafés-concerts qui, soit au moyen des quêtes faites dans leur établissement, soit en fournissant aux artistes qu'ils engagent la nourriture ou le logement, soit par tous autres moyens, auront provoqué ces artistes à se livrer à la prostitution ou l'auront favorisée. En cas de récidive, la fermeture de l'établissement sera ordonnée par le jugement.

Un véritable ami

Un véritable ami est celui qui vient à notre aide dans la nécessité. Les pilules Pink sont comme des amis véritables qui ne manqueront pas de venir à votre secours toutes les fois que votre bonne santé sera menacée. Les pilules Pink ne guérissent pas tout malheureusement, mais elles vous feront toujours du bien lorsque votre maladie proviendra de la pauvreté du sang, de la faiblesse du système nerveux. Ces maladies sont nombreuses. C'est à la pauvreté du sang que l'on doit l'anémie, la chlorose des jeunes filles, les pâles couleurs, l'oppression, les irrégularités des femmes, les mauvaises digestions, la perte de l'appétit, les douleurs. C'est à la faiblesse du système nerveux qu'il faut attribuer la neurasthénie, l'irritabilité, l'insomnie, les névralgies. Pour combattre tous ces maladies, vous trouverez toujours les pilules Pink efficaces. D'autres les ont trouvées ainsi avant vous, vous les trouverez efficaces vous aussi.

M. Rugain serrurier à St-Florent (Cher) écrit : « Je tiens à vous témoigner ma reconnaissance. Les pilules Pink m'ont guéri. Depuis deux ans je souffrais beaucoup de l'estomac. J'ai pris beaucoup de médicaments mais je n'ai pas éprouvé beaucoup d'amélioration. J'ai eu la bonne idée de prendre les pilules Pink et je me suis senti soulagé dès que j'ai eu pris la première boîte. Mes digestions sont devenues très bonnes, les migraines, les crises nerveuses que j'éprouvais auparavant se sont dissipées. J'ai repris des forces et maintenant je suis guéri. »

M. Louvat, instituteur à Pointre, par Moissey (Jura) écrit :

« Les pilules Pink m'ont guéri d'une profonde anémie. Je m'étais surmené et peu à peu j'étais devenu très faible. Je n'avais plus d'appétit. Je digérais très mal, j'éprouvais fréquemment des migraines et des névralgies et je ne dormais plus. Le traitement des pilules Pink a fait disparaître tous ces malaises et m'a beaucoup fortifié. »

Les pilules Pink sont en vente dans toutes les pharmacies et au dépôt Phie Gablin, Rue Ballu, Paris. Trois francs cinquante les six boîtes. Elles sont souveraines contre l'anémie, la chlorose, la neurasthénie, la faiblesse générale, les maux d'estomac, les douleurs, les migraines, les névralgies.

Exiger les véritables, celles dont les boîtes portent imprimés en bleu sur papier rose les mots « Pilules Pink pour personnes pâles ».

LIGUE de Propagande Républicaine

Les membres de la Ligue de Propagande Républicaine sont convoqués en assemblée générale, dimanche, 24 juin, à 3 heures de l'après-midi, au Cercle Républicain, rue Miot et boulevard Paoli.

Ordre du jour : Conférence de M. Joseph Ajaccio ; Election du Comité définitif ; Questions diverses.

Ne seront admis à cette réunion que les membres munis de cartes.

Les cartes seront mises à la disposition des adhérents, chez MM. Romagnoli, 30, boulevard Paoli et Ricci, place d'Armes.

Le Secrétaire, DE PIETRI.

SOCIÉTÉ DES ANCIENS SOUS-OFFICIERS

Dimanche, 24 courant, la Société de Secours mutuels des Anciens Sous Officiers, sous la présidence d'honneur de M. le Général Gouverneur de la Corse, et avec le concours de la Lyre Bastiaise, célébrera la 16e fête anniversaire de sa formation.

Le rassemblement aura lieu sur la place Saint-Nicolas, où les sociétaires porteront de leurs insignes et décorations, devront être réunis à 9 heures 20, et d'où, précédés de leur drapeau et de la musique, ils se rendront à l'église Saint-Jean, pour assister à la messe qui aura lieu à 10 heures précises.

A la sortie de l'église, présentation de la Société au Général Gouverneur, puis, apéritif et banquet.

Les autorités civiles et militaires, les fonctionnaires de tous services, les officiers et sous-officiers de toutes catégories, sont priés de vouloir bien honorer de leur présence cette fête à la fois humanitaire et patriotique.

Le Président, P.-P. MONTI.

NOUVELLES RELIGIEUSES

PAROISSE SAINT-JEAN

A l'occasion de la Fête patronale, aujourd'hui dimanche, à 11 heures, Grand'Messe en musique.

La maîtrise, sous la direction de M. Reginensi, chantera la *Messe des Orphelinistes* de Ch. Gounod, soli et chœurs à 3 parties.

Credo en fa majeur de Battmann.

Le soir à 4 heures, Vêpres. *Magnificat* solennel de Bordese, soli, duos et chœurs à 3 parties. Au Salut, *O Salutaris* de Ch. Gounod, *Tantum ergo* de G. Capocci, duo ténor et baryton, *Laudate Dominum* de Lambillotte, grand chœur à 3 parties.

Le soir à 8 heures, chant du *Te Deum* et baiser de la Sainte Relique.

Un feu d'artifice sera tiré sur le clocher de l'église, après la prédication du soir.

Petite Gazette

Variations Atmosphériques du 23 juin

Thermomètre — 7 heures du matin : 23 6 à midi : 27 2 à 6 heures du soir : 24 8
Maxima : 26 5 Minima : 13 6
Baromètre — 7 heures du matin, 763 mm. à midi, 763 mm. 6 heures du soir, 763 mm.
Vent. — Dans la matinée, N E. modéré
Dans l'après-midi, id.
Etat du ciel, quelques nuages au sgre.
Pluviomètre, à 7 h. du matin : 0 mm

Mariage

Nous sommes heureux d'annoncer le prochain mariage de Mlle Marie Pozza avec M. Charles Boccheciampe d'Oletta.

La fiancée est la toute gracieuse fille de M. le comte Pozza et de Mme la comtesse née Alessandrici.

Nous nous joignons à leurs nombreux parents et amis pour adresser aux futurs époux, ainsi qu'à leurs familles nos bien sincères félicitations.

Place de la Gare

Il existe, quelques mètres de l'ancienne glacière, une petite fontaine débitant une eau fraîche, très recherchée par les habitants du quartier.

Cependant, les ménagères se plaignent de ce que le canal servant de conduite d'eau, est depuis quelque temps complètement démoli. L'eau va se perdre dans un bas fonds qui est devenu, de ce fait, un véritable cloaque.

Nous signalons ces état de choses à M. l'architecte de la Ville, persuadé qu'il voudra bien faire effectuer, sans retard, les réparations nécessaires.

Les odeurs de Bastia

Il se dégage, depuis quelques jours, des bouches de l'égout collecteur au coin de la rue Miot et du boulevard Paoli, en face les magasins de la pâtisserie Lota, des odeurs nauséabondes qui incommodent fortement les locataires du quartier.

Dans l'intérêt de l'hygiène publique, il conviendrait de faire réparer cet égout sans retard.

Dispute

Le sieur V... Jean s'est pris de dispute hier matin vers 5 heures et demie sur la place d'Armes avec la dame M... Felicité, sa maîtresse et la fille de cette dernière, M. Marie-Thérèse.

Après les gros mots on en vint aux mains et il y eut échange de coups de pieds et de poings.

La mère et la fille M... furent contusionnées sur plusieurs parties du corps.

La police a verbalisé contre les trois personnes qui avaient quelque peu troublé la tranquillité publique.

Agression

Les sœurs C... Catherine et C... Antoinette passaient hier matin sur le boulevard Saint-Angelo lorsqu'elles furent assaillies par la dame D. et ses filles qui les jettèrent brutalement à terre et les frappèrent violemment à coups de poings et de pieds.

Les sœurs C... ont porté plainte à la police qui informe.

Egoût obstrué

L'egoût de la maison portant le n° 2 de la rue du Marché aux poissons est obstrué depuis quelques jours et déverse des matières fécales dans la dite rue.

Nous nous demandons ce que les propriétaires de l'immeuble attenant à pour le faire réparer.

Maladies des yeux

[illegible] Alexandroff, Cours Grandval, 2, à Ajaccio.

Les malades qui entrent en traitement dans sa Clinique, sont placés sous la direction d'une dame française compétente.

A vendre

— Maison composée d'un entresol, rez-de-chaussée, 1er et 2e étage, à vendre en tout ou en partie, située sur la place du marché aux Poissons, dite maison [illegible] rendi.

S'adresser pour renseignements à Mo Clavaldini, 5 Cardo.

A louer

A louer pour la saison d'été, appartement meublé, Villa Marmoraggio.

S'adresser au bureau du journal.

— A louer fin juin, un four commun, actuellement, par M. Caneo, rue Notre Dame.

S'adresser à M. Bobia, coiffeur, rue de l'Opéra, 3.

— Appartement de 6 pièces, au 2e étage, n° 32, boulevard Paoli.

S'adresser au bureau du journal.

— Un appartement à louer composé de six pièces, Bd de Toga, 4, au 4e étage.

S'adresser au bureau du journal.

Charles de Vlucenti, 18, rue de Provence, Paris. Ordres de bourse. Comptant et terme.

Renseignements financiers gratuits sur toutes valeurs cotées ou non cotées. — Ouvrages officiels.

1 franc pour mille au parquet, et 1.25 pour mille en coulisse.

AVIS

La Maison Dominique MATTEI aîné, rue Saint-Nicolas, Bastia, a l'honneur d'informer sa nombreuse clientèle quelle vient en vente, à partir du 25 avril, les marchandises ci-après, paiement comptant :

Soufre sublimé par : en ballots de 50 k., marque Ronde, 9.50 le ballot ; Marque Etoile, 8.75 le ballot ; Trituré raffiné, marque Ramier, 8.50 ; de Cadanis sublimé fin, 9 fr. le ballot.

Sucre raffiné : en pains en sacs, à l'entrepôt d'octroi, 61 fr. les 100 k. ; en sacs, morceaux irréguliers de Paris, 60 fr. les 100 k. ; en caisses de 50 k., morceaux réguliers, St-Louis, 62 fr. les 100 k. ; en caisse de 50 k., Méditerranée, 60 fr. 50 les 100 kilos.

Sucre cristallisé, 1er et 3e jet.

Pâtes Rivoire et Carret, par caisses de 25 k. 80 fr. les 100 kilos ; par caisses de 12 k. 84 fr. les 100 k. ; au détail, le 2 paquets de 250 grammes, 0.45.

Savon : en caisses de 50 k., Fer à cheval, 31.50 la caisse ; Abat-jour, 24.50 la caisse ; Condor, 21 fr. la caisse ; Echalote, 20.53 la caisse.

Sel gros des îles d'Hyères, 11 fr. les 100 kilos.

Sel fin en sacs de 50 k., 13.50 les 100 k.

Farinette extra blanche, 14.50 à 15 fr. les 100 kilos.

Repasse tendre, 12.50 à 13.50 les 100 k.

Farines : Coty, Dagrand, Marly, Bilard, Parrel berdianeka, Thomas et Cie grues.

Pétrole Atlantic, 14 fr. 50 la caisse à l'entrepôt d'octroi.

CHAMPAGNE COSTE-FOLCHER

EPERNAY

Exposition de Liège 1905, Médaille d'Or
Exposition Internationale d'Alimentation Paris 1905, Grand Prix

Le Champagne COSTE-FOLCHER a été le seul admis aux banquets de 20.000 et 50.000 couverts servis les 30 octobre 1904 et 5 novembre 1905, à la Galerie des Machines à Paris pour les Fêtes de la Mutualité.

Agent à Bastia : M. PHILIPPE POGGI.

A vendre ou à louer

A CARDO

Maison bien aménagée avec propriété et abondance d'eau.

S'adresser au bureau du Journal.

DERNIÈRES NOUVELLES

Service télégraphique spécial du *Petit Bastiais* 00334

BOURSE DE PARIS

	22 juin	23 juin.
Rente 3 0/0 ancien	97.85	97.15
— 3 p. 0/0 amortis.	97 50	97 80

ex-coupon.

Conseil d'Etat

LES ÉLECTIONS DE MERIA

Paris 23 juin.

Dans sa séance d'aujourd'hui le Conseil d'Etat n'a pas fait droit à la requête présentée par MM. Raffaelli et Angeli tendant à faire annuler l'arrêt du Conseil de préfecture de la Corse, en date du 27 octobre 1905, qui a rejeté toutes les protestations formulées contre les élections municipales qui eurent lieu à Meria le 24 septembre 1905.

Ces élections sont validées.

Nomination

Paris, 23 juin.

M. Fabreguettes, percepteur surnuméraire en Corse, a été nommé percepteur à Tagnière dans la Saône-et-Loire.

Faculté de médecine de Lyon

Lyon 23 juin.

M. Joseph Stefani, interne des hôpitaux, vient d'être reçu lauréat des hôpitaux de Lyon (Prix Amédée Bonnet).

L'Election de Sartene

Les conclusions du rapport

Paris, 23 juin.

L'élection de M. Gabrielli, proclamé député de l'arrondissement de Sartene, sera discutée mardi prochain à la Chambre.

On sait que le troisième bureau s'est prononcé à l'unanimité pour la validation de cette élection.

M. Sandrique, député des Ardennes, rapporteur, dit dans son rapport que M. Quilichini, maire de Sartene, candidat signataire de la protestation, n'a prouvé aucune des allégations présentées par lui, que les procès-verbaux des opérations électorales des diverses communes de l'arrondissement ne présentent aucune irrégularité et que la pression cléricale s'est exercée publiquement, en chaire, contre M. Gabrielli.

Le rapport de M. Sandrique conclut à la validation de l'élection de Sartene.

SÉNAT

La gauche radicale socialiste

Paris, 23 juin.

Les membres de la gauche radicale-socialiste du Sénat se sont réunis ce matin sous la présidence de M. Henri Ricard, et ont décidé de déposer à la séance de mardi prochain une motion relative au vote, aussi prochain que possible, de la loi sur les retraites des ouvriers et des paysans.

Cette commission s'est rendue dans l'après-midi, au ministère des Colonies pour prier M. Leygues de déposer sans retard le projet de loi appliquant aux colonies les lois sur les associations, sur la suppression de l'enseignement congréganiste et sur la Séparation des Eglises et de l'Etat.

L'ouverture de la Chasse

Paris, 23 juin.

L'ouverture de la chasse aura très probablement lieu, pour la première zone, comprenant la plupart des départements du nioi, au commencement du mois d'août.

Conseil des Ministres

Paris, 23 juin.

Les ministres se sont réunis ce matin, à l'Elysée, sous la présidence de M. Fallières.

Le traité de commerce franco-espagnol

Le conseil a décidé de dénoncer l'arrangement commercial avec l'Espagne.

Cette décision a été prise à la suite de la publication du nouveau tarif espagnol qui sera mis en vigueur à partir du 1er juillet.

Le traité franco-suisse

Les ministres ont examiné les diverses propositions présentées par le gouvernement fédéral au cours des négociations qui se poursuivent au sujet du traité de commerce franco-suisse.

Le Conseil a décidé que les mêmes concessions qui ont été faites par la Suisse à l'Allemagne et à l'Italie sur leurs principaux articles d'exportation seront exigées par la France, et que les tissus et les soies pures de l'industrie française seront aussi bien protégés contre la concurrence que les soies et les tissus allemands.

Les dernières propositions formulées par la Suisse, en réponse aux concessions faites par nous, ont été également examinées.

Les Conseils de guerre

Les ministres ont ensuite étudié les termes du projet de réforme des conseils de guerre.

Ce projet sera le premier soumis à la Chambre.

Affaires courantes

Le Conseil s'est ensuite occupé de l'expédition des affaires courantes.

LE COURONNEMENT du Roi de Norvège

Trondhjem, 23 juin.

A l'occasion de la cérémonie du sacre et du couronnement, un dîner de gala a été offert, hier soir, par le roi et la reine de Norvège.

Tous les représentants des puissances étrangères y assistaient.

Aujourd'hui les souverains ont donné une réception, suivie d'un grand festival.

Les Souverains ont reçu, en outre, plusieurs missions, entr'autres la mission française qui est composée du vice-amiral Bayle, chef de la mission ; de M. Delavaud, ministre de France en Norvège ; de M. Belloy, capitaine de frégate ; du commandant de la Panouse et de M. Maurice de Selves.

Le roi a assisté, en outre, dans le parc d'Ilevod à une fête populaire au cours de laquelle ont défilé, musique en tête, les corporations de Trondhjem.

LE TRAITÉ DE COMMERCE franco-suisse

Paris, 23 juin.

Les négociations qui se poursuivent avec le gouvernement fédéral, relativement au traité de commerce franco-suisse, font espérer que le point de vue français sera admis et que l'on arrivera à une entente prochaine avec ce pays.

Cependant, dans la dernière réunion, le groupe agricole de l'Assemblée fédérale avait déclaré qu'au cas où un nouveau traité avec la France devrait être acheté par de nouvelles concessions sur les produits agricoles, il travaillerait de toutes ses forces à le faire rejeter.

Le Circuit de la Sarthe

Le Mans, 23 juin.

La série des fêtes qui précèdent le Circuit de la Sarthe se poursuit au Mans.

La municipalité a offert, ce soir, aux automobilistes un grand dîner, qui a été présidé par le préfet de la Sarthe.

EN ITALIE

Le Roi à Ancône

Rome, 23 juin.

Le roi se rendra à Ancône pour inaugurer un hôpital.

Les autorités de police ont pris des mesures extraordinaires de précaution, car depuis la découverte de plusieurs bombes dans cette ville, on redoute un attentat anarchiste contre Victor-Emmanuel III.

EN RUSSIE

LA RÉVOLUTION

A St-PETERSBOURG

Saint-Pétersbourg, 23 juin.

La situation en Russie redevient critique, à côté de l'effervescence qui se manifeste dans les milieux ouvriers.

La proclamation de la grève générale est imminente.

Tentative d'assassinat sur le général Trépoff

Saint-Pétersbourg, 23 juin.

Une tentative d'assassinat a été commise par une femme sur le général Trépoff.

Plusieurs coups de revolver ont été tirés sur le général qui n'a pas été atteint.

EN ESPAGNE

Mort du duc d'Almodovar

Madrid, 23 juin.

Le duc d'Almodovar, ministre des affaires étrangères d'Espagne, ancien président de la conférence d'Algésiras, a succombé aujourd'hui, à la maladie qui le minait depuis longtemps.

Le duc d'Almodovar avait reçu le viatique mardi soir.

Le roi avait signé depuis plusieurs jours le décret chargeant, par intérim, M. Moret du portefeuille des affaires étrangères jusqu'au complet rétablissement du titulaire.

Vente

SUR SAISIE EXECUTION

Autorisée à l'amiable

Le premier juillet 1906, à 8 heures du matin, et en deux séances de huitaine en huitaine ;

Il sera procédé, par le ministère de l'huissier soussigné, sur le quai du Vieux Port, (Parloir de la Santé), à la vente aux enchères publiques

D'un ponton à bigue

Treuils, ancres, chaines, etc., appartenant à l'hoirie Terrarossa.

Au comptant.

L'huissier chargé de la vente,
PUCCIO.

Pour renseignements s'adresser à l'huissier Puccio, à Bastia.

CAFÉ-RESTAURANT DES GOURMETS

A partir de 4 heures

GLACES

Bijouterie-Horlogerie

DANESI fils

Boulevard Paoli, 10, Bastia

M. Danesi fils, ancien élève des fabriques d'horlogerie de Besançon, a l'honneur de prévenir sa nombreuse clientèle qu'il se charge de toutes sortes de réparations de montres et pendules, à des prix défiant toute concurrence.

M. Danesi, faisant lui même toutes les réparations, est à même de livrer un travail très soigné et garanti.

CARDO

Villa à louer, à l'entrée du village, sur la route carrossable, toutes commodités. Vue superbe.

S'adresser au bureau du Journal.

La Maison JOSEPH et MARIE CATURELLI prévient sa nombreuse et fidèle clientèle qu'elle est située, comme par le passé,

Place du Stellino, 6

N. B. — Pour tous renseignements s'adresser à M. Giudicelli François, rue du Môle, 3, Bastia.

Demander partout

« UN MORELLI »

Grand Vin Apéritif

Grand Prix à l'Exposition Internationale (Bastia 1905)

La plus Haute Récompense

COMPAGNIE MÉDITERRANÉENNE DE NAVIGATION

NOUVEAUX SERVICES RAPIDES

Corse — Algérie — Tunisie — Italie

Départs de			Arrivées à		
Marseille	Vendredi	minuit.	Nice	Samedi,	2 heures m.
Nice	Samedi,	4 heures s.	Bastia	Dimanche,	4 heures m.
Bastia	Dimanche	midi.	Tunis	Lundi,	minuit.
Tunis	Mardi,	4 heures s.	Bastia	Jeudi,	4 heures m.
Bastia	Jeudi,	midi.	Marseille	Vendredi,	4 heures m.

Cordonnerie Modèle

Bastia, 33, Boulevard Paoli, 33, Bastia

Eugène **PERICCHI**, propriétaire

Saison Printemps-Eté 1906

Grand choix de chaussures pour Hommes, Dames et Enfants

Rayon spécial de chaussures de luxe

Grand assortiment de chaussures en couleurs

Choix considérable de pantoufles

Prix très réduits

M. Eugène PERICCHI a l'honneur d'informer ses nombreux clients de l'intérieur et du Cap qu'il reçoit les ordres par correspondance et tous les soins seront apportés à leur prompte réception.

La Maison se charge des réparations

HOTEL D'EUROPE

ADELAIS DE COLOMBANI

Bastia — 3 et 5, rue de l'Opéra — Bastia

Cet Hôtel se recommande par sa belle situation, au centre de la ville, à proximité des principaux établissements.

Il possède, en outre, un superbe jardin éclairé à l'acétylène, où les clients peuvent prendre leur repas pendant l'été.

Banquets — Noces — Festins

Pension à des prix modérés

ORFÈVRERIE CHRISTOFLE

COUVERTS

Envoi franco Catalogue

Réargenture de tous objets

MANUFACTURE : 56, Rue de Bondy, Paris.

DÉPÔT CHRISTOFLE 56, Rue de Bondy, Paris.

MANUFACTURE : 56, Rue de Bondy, Paris.

Notre Représentant à Bastia est M. Ignace VIALE, 1 Fibe, 25, Bd Paoli.

Royal Windsor

LE CÉLÈBRE RÉGÉNÉRATEUR DES CHEVEUX

AVEZ-VOUS DES CHEVEUX GRIS? AVEZ-VOUS DES PELLICULES? VOS CHEVEUX SONT-ILS TOMBÉS OU TOMBENT-ILS ?

Employez le ROYAL WINDSOR, qui rend aux cheveux gris la couleur et la beauté naturelles de la jeunesse, la vitalité aux Cheveux et fait disparaître les Pellicules. Il est le MEILLEUR, le plus économique des 10 cents produits. Résultats irréprochables. Succès toujours croissant.

Le Flacon Royal Windsor, 60, Boulevard de Strasbourg, contient environ 3 mois de traitement et est envoyé franco contre mandat-poste de 3 francs.

ENTREPOT : 20, rue d'Enghien, PARIS

Envoi franco sur demande de Prospectus contenant témoignages et attestations

Demandez et offrez dans tous les Cafés

CAMARO MATTEI Apéritif supérieur

MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION

Chaux hydrauliques et Ciments, marques de Villeneuve et Largentière. — Tuiles. — Plâtres gris et blanc. Carreaux-Mosaïques en ciment. — Briques plates et rondes. — Carreaux. — Tomettes. — Tuyaux en poterie et en grès.

FERS A PLANCHER

Fers à barres: Plats, Ronds, Carrés, Fil de fer, Ronces artificielles

TUYAUX EN FONTE, EN GROS

Appareils Sanitaires

Charles CLEMENT & Cie

Entrepôts aux Magasins Généraux & Boulevard de Cardo, 1.

JE SUIS EN PARFAITE SANTÉ

POUVEZ-VOUS EN DIRE AUTANT ?

UNE PREUVE

« Je souffrais horriblement depuis deux ans de faiblesse de l'estomac et de vertiges, de maux de tête et de dos, de fatigue et nervosité, et je désespérais de guérir à moins d'un miracle, quand j'eus le bonheur de faire la connaissance du merveilleux Electro-vigueur. »

« Depuis trois mois que j'en fais usage, j'ai subi la vie la plus active, car je suis déjà entièrement guéri. »

POUR LES INCRÉDULES

Une preuve telle que celle que nous reproduisons ci-contre pourrait même convertir la fanatique docteur de la vieille école, qui ne croyait bien que purger ou saigner.

Toujours sûr en homme qui sacrifie résolument dans les années où les jouissances de sentiment, témoignage sur les autels de l'égoïsme, et nous, en Electro-vigueur reprenons l'école de vie dans le corps de malade et développons toute force de sentiment.

TOUTE personne affaiblie demande à **se sentir** vigoureuse de nouveau ; à **se sentir** réellement — avec la jeunesse éloignée de la vie nerveuse — *infuser* à nouveau dans son corps une ardente vitalité ; à **se sentir** le magnétique enthousiasme de l'énergie de jeunesse ; à **se sentir** heureuse, gaie et remplie de joyeuses inspirations ! — en un mot, à **se sentir** débarrassée d'accès de découragement, d'égarement cérébral, de cette lugubre et stupide sensibilité ; à avoir confiance en soi, l'estime de soi-même et l'admiration des hommes et des femmes.

Tels sont les désirs de toute personne, et ces désirs peuvent être réalisés.

L'ÉLECTRO-VIGUEUR

rend l'homme superbe; *il fait tressaillir les nerfs de la joyeuse activité juvénile*; il remplit le cœur d'une sensation de bonheur, fait tout voir sous un aspect agréable et rend les muscles aussi durs que des barres d'acier.

L'ÉLECTRO-VIGUEUR opère ainsi pendant votre sommeil par l'Electricité, énergie de la nature.

Injection des maladies de bien un brochure et de la manière de vous procurer cette brochure. Ecrire et nous enverrons cette brochure. Ecrire et nous enverrons.

Si vous le pouvez, venez vous-même.

Consultation médicale gratuite de 10 h. à 4 h. 30.

Dimanche de 10 h. à 1 heure.

BON pour le livre illustré gratuit valant 5 francs

Docteur R.-N. MACLAUGHLIN 14, bd Montmartre, Paris.

Prière de m'envoyer votre livre gratuit sous enveloppe.

Nom.....

Adresse.....

Dr R.-N. MACLAUGHLIN, 14, Boulevard Montmartre, PARIS

COURS SECONDAIRES

de Jeunes Filles d'Ajaccio

DIRIGÉS PAR Mlle LUCIE OTTAVI

Officier d'Académie

Cours fondés en 1882 par l'Administration

Les Cours Secondaires d'Ajaccio sont le SEUL établissement public de la ville, le seul aussi où les Cours sont faits par MM. les Professeurs du Collège, de l'Ecole Normale d'instituteurs et d'institutrices.

Exposée en plein Midi, au bord de la mer, vue splendide sur le golfe, eau et gaz, ils offrent aux familles les meilleures garanties d'hygiène et de confort.

Pensionnat

Demi-Pensionnat — Externat

PRIX TRÈS MODÉRÉS

Succès pour l'année scolaire 1904-1905

4 Elèves reçues au brevet élémentaire sur 5 présentées ;

4 Admission à l'Ecole Normale sur 3 ;

16 Brevets supérieurs sur 18.

Des Institutrices pourvues du brevet supérieur sont attachées à l'Etablissement.

Préparation spéciale aux concours d'admission à l'Ecole Normale et pour la bourse de l'Enseignement primaire supérieur.

Maux de Dents guéris radicalement par Boulettes Dentaires

de A. FOURGEAUD, Pharmacien, à Périgueux

Refusez toutes les Contrefaçons. Exigez la véritable pointe

Dépôts : Pharmacies Luigi à Bastia, Raffaelli à Corte, Padovani à l'Ile-Rousse, Scagliola, 2, cours Napoléon, à Ajaccio.

MESDAMES

Vous économiserez sûrement

500 francs par an

sur le prix de vos Toilettes, si vous voulez faire usage du journal de Modes

« LA SAISON »

le seul au Monde donnant par numéro environ 100 GRAVURES INÉDITES de Modes, etc. C'est vous dire que les parties techniques, *Modes et Travaux de Mains* y sont traitées d'une façon magistrale.

Cet organe ne publie aucun roman, ce qui permet de le laisser entre toutes les mains.

Modestes Tranquillité et Bénéfices sont modérés

6 francs par an au lieu de 25 francs, le numéro avec un Supplément de Modes, une Planche de Patrons ou un Patron au choix.

Demandez Spécimen gratuit, 30, rue de Lille, Paris

PHAÉTON

à vendre. Pour tous renseignements s'adresser à M. Bonacchi, rue de l'Opéra, Bastia.

Mme MASSEL-WOOD

chirurgien-dentiste

a l'honneur de prévenir sa nombreuse clientèle que son cabinet est ouvert tous les jours à **Ajaccio**, de 8 heures du matin à 4 heures du soir, **Cours Grandval**, en face Cardinali, photographe, et à **Bastia**, **1, rue de l'Opéra**, en face des magasins Orengo,

du 1er au 8 de chaque mois.

PIERRE SABATÉ

Chirurgien-Dentiste du Lycée

SUCCESSEUR

DENTS & DENTIERS

(Système perfectionné)

OBTURATION

& EXTRACTION DES DENTS sans douleur

Bd Paoli, 18, au 1er

Maison Benedetti

M. P. SABATÉ a l'honneur de prévenir sa nombreuse clientèle d'avoir à sa même adresse son ancien cabinet dentaire, qui a été transféré au 1er étage, et qu'il a été autorisé par M. le Préfet à ouvrir un cabinet de consultations gratuites, tous les jours, excepté les dimanches et fêtes, de 1 à 3 heures, pour la prothèse et les opérations dentaires, qui n'ont pas le droit d'exercer la profession et qui emploient des matières nuisibles à la santé pour la fabrication de dents artificielles.

Le Directeur-Gérant,

J.-B. OLLAGNIER.

Bastia, Imprimerie Ollagnier.

Installation à Gaz et Acétylène

Jean Cinti, ex ouvrier du Gaz

Place de l'Hôtel de Ville, 4, Bastia

Vente de becs, verres et manchons

Appareils sur commande

Abonnement pour l'entretien de l'éclairage. — Travail soigné et garanti.

LIBRAIRIE OLLAGNIER

ENCRIERS

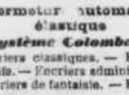

à fermeture automatique élastique

Système Colombani

Encriers classiques. — Encriers portatifs. — Encriers administratifs. — Encriers de fantaisie. — Encriers réclames.

ANCIEN CABINET

DE M. LE DOCTEUR PASQUALINI

4, rue des Terrasses, Bastia

Fabrication et réparations de dentiers artificiels

F.-A. MORATI

Ancien chef de section des hôpitaux de Dijon, de Marseille, etc., travaille, comme opérateur, en mécanique dentaire, spécialement pour MM. les docteurs et chirurgiens-dentistes (diplomés).

N. B. — Les matières premières devant servir à la fabrication des dentiers proviennent des trois maisons de Paris.

CHOCOLAT MENIER

Aux tempéraments délicats offrez un

VIN DU CAP CORSE

à base de Quinquina

de la Maison L.-N. MATTEI, & Cie — BASTIA (Corse)

Apéritif Tonique Fortifiant

Ce vin que nous offrons avec confiance aux Consommateurs diffère complètement de tous ceux connus à ce jour; d'un goût agréable au palais, il est à la fois tonique et apéritif.

Pris avant les repas, il excite l'appétit, pris après il active et facilite la digestion.

Demandez dans tous les bons Etablissements un Vin du Cap Mattei

XXXe ANNÉE — LUNDI 25 JUIN 1906 — N° 170

Le Petit Bastiais

5 CENTIMES — JOURNAL QUOTIDIEN — 5 CENTIMES

Rédaction & Administration : 4, Boulevard du Palais, Bastia

J.-B. OLLAGNIER, Directeur

Les annonces sont reçues d'avance et signées aux Bureaux du Journal.

Faits divers, 1 fr. — Réclames (3e page), 0.75 — Divers, 0.50 — Judiciaires, 0.25

ABONNEMENT (Payable d'avance)

Corse..... 20 fr. 10 fr. 5 fr.

Autres Départ. 24 » 12 » 6 »

Un an. Six mois. Trois mois.

Vente au numéro, 10 centimes l'exemplaire.

On ne répond pas des manuscrits déposés.

LE CALENDRIER

Fête d'Aujourd'hui : Saint Guillaume.

Soleil : (heure nationale)

Lever, 3 h. 56 m. — Coucher, 7 h. 12 s.

Premier quar., le 29. — Pleine Lune, le 5

Fête de Demain : Saints Jean et Paul.

24 JUIN

Les Curiosités de la Semaine

Un vient d'inaugurer à New-York un hôtel monstre, l'hôtel Belmont, qui ne pas moins de vingt et un étages au dessus du sol, qui contient onze cents chambres et peut loger mille cent personnes.

Les cinq étages de sous-sol descendent à soixante-dix pieds sous terre. S'y trouvent logés : cinq salles de restaurant, pouvant contenir commodément douze cents déjeuners ou dîners ; de vastes cuisines, une blanchisserie modèle et une boulangerie ; des écuries qui consomment trente tonnes de charbon par jour ; une machine à glace produisant 40.000 kilos par jour, un puits artésien fournissant 45 000 litres d'eau par jour et une station du Métropolitain.

L'hôtel a 300 pieds de haut et est surmonté d'un mât en acier de 150 pieds de hauteur, pour la télégraphie sans fil. La construction et l'installation ont coûté 50 millions de francs.

Dans une maison aussi haute, le prix des chambres n'est naturellement pas très bas ; il oscille entre 100 et 300 francs par jour.

L'Opéra à domicile.

Voici une curieuse invention, c'est celle du thelharmonium.

Ce merveilleux dispositif permet de transmettre à distance éloignée les sons musicaux. On peut donner ainsi des concerts émanant d'une même station d'exécution et distribués au loin en même temps, partout où pour faire de la musique, on avait besoin, jusqu'ici, d'avoir recours à un orchestre.

L'installation du thelharmonium s'élève à environ un million de francs ; seulement, comme le nombre des abonnés serait illimité, les frais de revient, dans les calculs de l'inventeur, se répartiraient rapidement avec de beaux bénéfices.

Le thelharmonium pèse 200 tonnes. On peut le comparer à un orgue monstre. L'organiste, en parcourant le clavier, au lieu de faire vibrer des tuyaux, met en mouvement des courants électriques, produits par une série considérable de petits dynamos qui, avec une vitesse de millions d'ondes par minute, concourent à l'audition musicale.

La réalisation de l'idée n'est possible d'une manière pratique qu'à la condition d'établir d'abord un immense réseau téléphonique dont le prix serait, d'ailleurs, extrêmement réduit et qui se raccorderait avec le thelharmonium.

La jape à traîne.

La gracieuse jape à traîne a vécu — tout au moins en principe — selon la municipalité de Nordhausen. Les édiles locaux viennent, en effet, d'interdire aux femmes de la ville, sous peine d'une amende de 30 marks, le port dans la rue de toute robe traînant à terre, ces robes étant antihygiéniques pour celles qui les portent et pour le public.

Au point de vue juridique, la municipalité est dans son droit. Toutefois, cette ordonnance de police ne peut être appliquée lorsque la robe, bien qu'à traîne, est relevée par la personne qui la porte et ne traîne pas en réalité sur le sol.

Contre les coquettes.

Le Berliner Tageblatt annonce que le chef de bataillon d'infanterie en garnison à Blankenburg s'est vu dans la nécessité d'adresser aux sous-officiers un ordre du jour contre le luxe de leurs femmes.

« Pour satisfaire ce besoin de luxe féminin, dit le commandant, on est forcé de se priver de nourriture. Or, seule une bonne nourriture rend le corps capable de supporter vaillamment les fatigues du service militaire. »

Les bienfaits de la prison.

La prison, savez-vous, n'est pas ce qu'un vain peuple pense. Les riches ont les stations hivernales ou estivales pour les délasser de leur désœuvrement.

Pour les autres, dans une société bien organisée, devrait exister la prison obligatoire. A date fixe, par fournées, les citoyens français seraient convoqués pour leur période de claustration. Au lieu de les mettre au vert, on les mettrait à l'ombre. Quel profit pour les cerveaux surmenés, les estomacs délabrés que ce tête à tête si propice aux fructueux exercices de conscience !

Pour avoir été coffrés durant quelques jours, Griffuelhes et Lévy ne tarissent pas d'éloges sur le régime cellulaire. Le premier a été débarrassé, par le médecin de la Santé, d'un ténia de belle dimension, dont il ignorait l'existence et qui lui causait des troubles intestinaux.

Le second s'est initié à la fabrication des bombes en feuilletant les bons livres de la bibliothèque des détenus.

Une centenaire « recordwoman. »

Elle est âgée de 130 ans. Fille d'un financier anglais qui inspira à Necker l'idée de la création du Mont-de-Piété et de la Caisse d'escompte, elle fut amenée en France peu après sa naissance et fut ondoyée par l'évêque d'Autun, Talleyrand.

Elle passa sa jeunesse à Paris, et Marie-Antoinette, frappée de sa grande beauté, songeait à se l'attacher comme demoiselle d'honneur quand éclata la Révolution.

Elle vit 93 et avait été l'objet d'un madrigal du terrible Robespierre.

Recueillie quelque temps par Joséphine de Beauharnais, elle dansa avec Bonaparte et Murat à la fête donnée au lendemain du traité de Campo Formio.

Elle épousa en 1799, M. Ware et passa avec lui en Amérique, où elle s'établit à Washington.

Elle laisse 98 descendants.

Sismologie.

Un savant anglais, M. J. Milne, vient de résumer, devant la Société royale de Londres, une série d'observations intéressantes sur les divers mouvements qu'éprouve la terre. On compte environ 30 000 secousses par an sur le globe, dont 60 importantes. Sur ce nombre, 1.000 à 1.200 affectent le Japon. Les secousses d'origine sous-marine sont plus fréquentes en été ; les autres, en hiver. Les régions les plus exposées sont, en général, situées au bord de continents ou de plateaux qui s'élèvent brusquement à une grande hauteur au-dessus de la plaine ou au-dessus des vallées. Mais d'autres éléments semblent de nature à jouer un rôle dans les tremblements de terre : variations du niveau de la mer, des courants sous-marins, le poids des montagnes, plus grand en hiver par suite de l'accumulation des neiges. Toutefois, l'influence de ces différents facteurs n'est pas encore connue.

Le col des marins.

Savez-vous pourquoi les marins portent un col par-dessus leur veste ?

En voici l'explication ; Autrefois les marins portaient la petite natte dans le dos et la graissaient pour la maintenir rigide. Cette petite natte était quelquefois naturelle, mais le plus souvent elle tenait au chapeau par une perruque, ou bien la perruque était maintenue sur la tête.

Alors, pour éviter que cette natte tachât la veste, les marins portaient des cols.

La natte a disparu ; mais, en France, on met longtemps à s'apercevoir qu'un objet ne sert plus à rien... Et le col des marins est resté à travers les siècles.

C'est aujourd'hui un ornement, après avoir été un accessoire de première utilité.

PIPELET.

LES CORSES DE PARIS

Belle fête, dimanche, pour les Corses de Paris, pour la Corse et pour la mutualité. Le conseil d'administration de la Mancelle, société de secours mutuels et de protection sociale des Corses en France, en Corse, en Algérie et en Tunisie, dont le siège social est à Paris, 125, rue de Grenelle, donnait, dans les salons de l'Hôtel Moderne, un grand banquet en l'honneur des membres d'honneur, bienfaiteurs et fondateurs de la Société.

M. Emmanuel Arène, sénateur de la Corse, présidait ce banquet ayant à ses côtés M. Taddei, président de la Société ; MM. A. Gavini, Pierangeli, Santelli, députés de la Corse : Tournade, député de Paris ; Chaleil, ancien député de la Corse ; Louis Mariani, sous-chef du service des douanes au ministère des finances ; Scaglioni, sous-chef au ministère des finances ; Poli, vice-président ; Fondevioli, secrétaire général, et Quilici, délégué général de Grenoble de la Société ; Marchi, rédacteur au ministère de l'instruction publique ; Cecculdi, officier d'administration ; Casari, négociant ; docteur Vincenti, etc.

La plus grande cordialité n'a cessé de régner pendant cette belle fête où la Corse et les Corses ont fait l'objet de toutes les conversations.

A l'heure des toasts, M. Taddei, président, prenant la parole, fait, en quelques mots, l'historique de la Société et remercie le prosperato de la Macchia, dont le nombre d'adhérents, déjà respectable, s'augmente de jour en jour. Il salue M. E. Arène, en termes très élogieux, et le remercie de son bienveillant concours et de l'honneur qu'il fait à la Société en présidant ce banquet ; puis, saluant les représentants de Paris et de la Corse, M. Taddei soulève l'enthousiasme de ses compatriotes lorsqu'il dit :

« Mes salute, *stacchros*, s'adressent aux représentants de la Corse, à ceux d'hier et à ceux d'aujourd'hui, qui, unis dans un même amour, vont ouvrir l'ère d'émancipation, de prospérité et de relèvement matériel et moral de notre cher pays.

» Salut à vous, MM. les représentants de la petite patrie, mais salut, aussi, à tous ces vaillants représentants de Paris qui viennent nous encourager et nous réconforter par leur présence. Et salut aussi à Paris, perle des capitales phare éclairant le monde, centre de l'industrie, du commerce et des arts ! Paris, la ville généreuse, entre toutes, où l'on vient se retremper, se fortifier, s'éclairer, où tout est grand, beau, sublime, les gestes et les faits, les idées et les actes.

» Mais je m'oublie, messieurs ! et toi, Corse, Corse bien-aimée ! notre patrie, négligée par un grand nombre de tes enfants, soulinelle avancée de la grande France, oubliée au milieu des flots ! Ta Paris, je t'envoie mon salut ainsi chaud que ton soleil, aussi pur que ton ciel, aussi vif que le sang de tes enfants !

» Corse, un cal flotte, aux cimes majestueuses, aux parfums délicieux, pépinière de héros, terre de coeurs vaillants, encore une fois salut !

» Je salue aussi la vaillante presse parisienne, si bien représentée dans cette enceinte, que l'on trouve partout où il y a du bien à faire et qui a toujours accueilli nos communications avec tant de bienveillance. »

---

131 FEUILLETON DU PETIT BASTIAIS

Le Conducteur d'Omnibus

PAR

ALFRED SIRVEN & A. SIÉGEL

TROISIÈME PARTIE

LA MÈRE

— Vous avez raison, madame, et à présent, si je vous crois innocente, ce n'est pas seulement à cause de l'estime profonde dans laquelle je vous tiens, ni même parce que je désire ardemment rendre à vous et à Gérard le repos et le bonheur, mais parce que je suis maintenant persuadé, convaincu, et un avocat convaincu est bien près de gagner sa cause. Je verrai ce commissaire, je l'interrogerai.

— Cela ne suffit pas. Il faut qu'il me voie devant vous, devant Gérard, et que, en votre présence à tous les deux, il déclare formellement que je ne suis pas la femme surprise avec le comte, et que cette malheureuse a odieusement abusé de mon nom.

Elle courut au cabinet de Gérard, où celui-ci s'était réfugié pour attendre l'issue de l'entretien de sa femme avec l'avocat et le prenant par la main :

— Viens, ami ! M. Morin va nous accompagner chez un homme dont une parole sûrera pour effacer de ton esprit les derniers doutes, s'il en reste encore ! Quand cet homme aura parlé, la calomnie sera terrassée et je serai réhabilitée aux yeux de tous.

Ah ! vraiment ? fit Gérard en la serrant tendrement dans ses bras, je n'ai pas besoin de cela pour te croire puisque je t'aime toujours, cependant je serais bien heureux de voir éclater enfin pour le monde la preuve de ton innocence. Et quand cette preuve sera faite, je te jure que rien ne m'empêchera de te venger.

La constitution de l'adultère avait eu lieu à Sarcelles, dans la splendide propriété où le comte et la comtesse Van Ouston passaient chaque année une partie de l'été.

C'était le commissaire de police de la localité qui avait procédé à cette constitution.

M. et Mme de Chelles accompagnés de Morin se rendirent sur le champ à Sarcelles et se présentèrent au commissariat.

Monsieur le commissaire est-il à son bureau ? demanda l'avocat à l'huissier de service à la première pièce.

— Oui, monsieur.

— En ce cas, veuillez lui faire passer ma carte, et lui dire que je désire l'entretenir d'une affaire de la plus haute importance.

Le commissaire, lisant sur la carte qui lui était remise le nom d'un des avocats les plus en vue du barreau parisien, ordonna qu'on l'introduisit immédiatement auprès de lui, ainsi que les personnes qui l'accompagnaient.

A la vue de Suzanne, le magistrat, jeune encore et nommé depuis quelques mois à peine, ne put retenir un léger mouvement de surprise.

Son étonnement se changea en une véritable stupéfaction quand Morin, d'une voix grave, lui eut posé cette série de questions :

— Monsieur le commissaire, c'est bien vous, n'est-ce pas, qui avez constaté le 11 septembre dernier, à la requête de Mme la comtesse Van Ouston, l'adultère de son mari ?...

— Adultère consommé dans une des propriétés du comte, c'est à dire au domicile conjugal, répondit le magistrat, sans cesser d'examiner Suzanne avec des yeux ébahis.

— Vous vous rappelez bien les traits de la complice du comte, de celle qui s'est donnée comme étant Mme de Chelles ?

Le regard que le commissaire continuait à tenir braqué sur la jeune femme s'arma d'une sévérité soudaine.

— Je comprends ! dit-il. Madame que voici a menti en déclarant qu'elle se nommait Mme de Chelles. Sainte de ressorts on pour une toute autre cause que l'ignore, elle revient aujourd'hui sur ses premières déclarations. Je suis prêt à entendre ses explications et à l'enregistrer, ainsi que son nom véritable.

— Mais, monsieur ! s'écria Suzanne affolée, je ne comprends rien à ce que vous me dites. Vous savez bien que je ne suis pas la personne que vous avez surprise avec le comte !...

— Vous n'êtes point celle qui s'est donné le nom de Mme de Chelles ?

— Je suis Mme de Chelles elle-même.

— Ouvrez à nouveau, monsieur ! interrompit Gérard, je suis M. de Chelles et je vous somme, comme c'est mon droit, de reconnaître votre erreur, pour nous rendre à la réparer, comme c'est votre devoir.

Le commissaire devint très pâle et, s'adressant à l'avocat, d'une voix émue :

— Maître Morin, vous m'avez placé dans une situation pénible que j'aurais évitée si mon âge et le peu de temps que je remplis mes fonctions n'existaient pas tous incapables me.

— Si j'avais su que je me trouvais en présence de M. de Chelles, j'aurais exigé qu'il se retirât avant de vous répondre, et vous auriez fait entendre de mes paroles l'usage que vous auriez cru convenable.

» Mais le mal est fait et je suis bien forcé d'en décliner la responsabilité. En mon âme et conscience, achevez-la et en regardant Suzanne bien en face, madame est bien la personne que, sur la requête de Mme Van Ouston, j'ai surprise en conversation criminelle avec le comte !... Que monsieur de Chelles me pardonne la douleur que je lui cause et qu'il n'en prenne à la seule coupable que voici. »

Le doigt accusateur du commissaire se dirigeait vers l'inconnue.

Elle poussa un cri déchirant, se renversa en arrière et tomba évanouie dans les bras de Gérard qui, à moitié fou, hallucinait !

— C'est horrible ! qui l'a reconnue... elle ! ma Suzanne bien aimée !...

Pendant que Morin, hors de lui, murmurait :

— Je n'y comprends plus rien... ou cette jeune femme est victime de la fatalité la plus extraordinaire... ou, ce qui est plus irrémédiable, celle que Gérard s'entête à considérer comme son bon ange est la plus infâme des rouées, la plus méprisable des gueuses.

VI

Après le départ de Jean-Paul courant offrir son aide pour combattre l'incendie, Mme Lorjol était restée, comme on peut le penser, en proie à la plus grande inquiétude.

— Le malheureux, se disait-elle, il devait partir demain... Pourvu qu'il n'ait pas profité de cette catastrophe pour s'ensevelir à quelque résolution fatale !... Dieu veuille que le brave garçon n'ait pas perdu la tête et que, de Marie une nouvelle glorieuse, mais qui n'en serait pas moins horrible pour nous tous, pour elle surtout !

Au bout d'une heure, n'y tenant plus, elle courut droit à l'incendie.

Elle s'informa et apprit, en même temps que la mobile conduite de Jean-Paul, qu'il avait quitté sain et sauf la [illegible] du sinistre.

(A suivre)

M. Taddei parle sous le feu de l'amnistie, de la souplesse de son mécanisme et des bienfaits qu'elle rend à la France laborieuse. Il fait ressortir ce que la Corse peut attendre de cette institution et du fonctionnement de la Macchia, disant que cette Société développera au milieu de la population les principes de l'hygiène sociale, les idées et les sentiments de fraternité.

Il ajoute qu'il résultera du fonctionnement de la Macchia, en Corse, la suppression de la misère, la cessation des querelles locales, l'indépendance des personnes, c'est-à dire l'état social du peuple par le progrès, la concorde et la liberté.

Il termine son discours en formulant le vœu que toutes les sociétés de secours mutuels et amicales de Corses, existant déjà, s'unissent sous une même bannière pour se former à Paris qu'une seule Société qui serait, assurément, l'une des plus belles et les plus puissantes sociétés françaises d'assistance et de protection, qui s'imposerait par ses actes à l'admiration des honnêtes gens et à la bienveillance des pouvoirs publics.

Une Société, ainsi constituée, donnerait au monde entier le spectacle de ce geste généreux de tous les Corses du globe tendant la main à leurs frères de l'île pour faire de leur petite patrie le paradis terrestre de la mer Méditerranée.

⁂

M. Emmanuel Arène, prenant la parole à son tour, se félicite d'échapper un instant aux préoccupations de la politique pour venir se reposer au « pays corse ». Après avoir fait une pittoresque et enthousiaste description du maquis, dont le nom s'attache à la Société, M. Arène boit à une Corse toujours prospère, à des Corses toujours plus unis.

Tous les Corses conserveront un excellent souvenir de cette charmante manifestation de solidarité qui s'est terminée à la satisfaction générale, au milieu d'une franche gaîté et on se donnant tous rendez-vous à l'année prochaine.

(*France Militaire*).

LA DEUXIÈME Revision Dreyfus

On lit dans « l'Eclair :

J'ai dois faire connaître ici qu'avant de venir déposer devant la Chambre criminelle, j'avais reçu à Bergerac une lettre que M. de Freycinet m'avait fait écrire par son secrétaire pour me prier de le voir soir à 1 h. 1/2 : l'ancien ministre de la guerre avait, paraît-il, une communication importante et urgente à me faire.

Je répondis que j'ignorais encore quand je viendrais à Paris, mais que, lorsque je serais fixé à cet égard, je me ferais un devoir de demander à M. de Freycinet quel jour et à quelle heure je pourrais me présenter chez lui.

Il me fut pas possible de tenir ma promesse avant de faire ma déposition, attendu que je ne reçus ma citation à la maison que deux jours avant celui qui m'était fixé pour ma comparution, et que je dus me présenter à la Cour aussitôt mon arrivée à Paris.

Ma déposition faite, je ne crus plus pouvoir, en raison de l'incident que je venais de rapporter, aller chez M. de Freycinet. Je m'en excusai près de lui, et dans ma lettre je le mis au courant de ce que m'avait dit le procureur général au sujet du désaveu que le ministre de la guerre de 1898-1899 devait me donner sur un point de ma déposition que je ne précisai pas autrement. J'ajoutai que je voulais, en ne me rendant pas à l'invitation que M. de Freycinet m'avait faite précédemment, éviter que ma démarche put être interprétée, et elle viendrait être connue, comme se rapportant au démenti qui m'avait été donné.

M. de Freycinet ne me fit aucune réponse, je ne l'ai pas vu depuis, et j'ignore quelle communication importante et urgente il avait à me faire avant que je vienne déposer.

Je reviens à ma déposition.

Conformément à l'huissier on dit M. le président Chambaraud, j'avais poursuivi mes explications sur le rapport du 20 novembre. Je venais de dire que le général Chamoin et moi, nous avions signalé aux Chambres réunies et réparé ainsi, six mois avant le procès de Rennes, l'erreur involontaire du rapport, quand il, le procureur général m'interrompit à nouveau :

— Vous auriez dû, me dit-il, épingler une note sur ce rapport afin que l'on sût qu'il ne fallait pas en tenir compte. Votre lettre est été à ouvrir.

— Soit, lui dis-je, je viens de faire remarquer à la Cour que M. de Freycinet m'avait interdit de la faire.

— Ah ! s'écria M. Baudouin... les voilà bien, les officiers !... Quand ils sont pris en faute, de n'ont rien de plus pressé que de mettre leur responsabilité à l'abri derrière celle d'un chef !

⁂

Cette interruption de M. Baudouin figure, avec d'autres, au procès-verbal sténographié de l'audience.

En l'entendant, je faillis, je l'avoue, perdre tout à fait mon sang froid, déjà soumis depuis trop longtemps à une forte épreuve.

La réflexion me revint à temps : ces magistrats étaient à l'abri de huis-clos, et en dépit de la provocation grossière du procureur général, ils n'auraient sans doute pas hésité à me condamner et à clore ainsi ma déposition, s'il avait riposté par un geste ou même par un mot trop vif.

Je me contentai de fixer M. Baudouin. Puis, sur l'invitation du président, qui ne songea même pas à réprimer l'insolence du procureur général, je continuai à parler.

Je demandai lecture de la note par laquelle le général Chamoin aurait déclaré que l'erreur du rapport avait été reconnue seulement à Rennes, sur l'initiative de l'accusé et de la défense.

M. Baudouin me dit, comme il l'avait fait pour l'annexe n° 3 du général André, qu'il ne me donnerait pas lecture de cette note du général Chamoin.

« Bien, lui dis-je ; vous n'en donnez pas lecture, parce que, ou bien la note n'existe pas, ou bien elle ne contient pas ce que vous avez dit qu'elle contenait.

« Il est impossible que le général Chamoin ait falsifié ici ce point la vérité.

« Quant aux accusations portées contre moi par le général André, je vous ai montré ce qu'elles valaient... Elles n'ont été édifiées que pour diminuer mon témoignage, et parce que le général André redoutait ce témoignage ».

Et, à l'appui de cette appréciation, je commençai le récit de mon entrevue avec le lieutenant colonel Bourdeau.

... J'interrompe ici, pour aujourd'hui, ce tableau de ma déposition.

COMMANDANT CUIGNET.

(*A suivre*).

Ce que disent les Journaux

Le Gaulois

La seconde passe d'armes entre M. Jaurès et M. Clémenceau est restée sans conclusion. M. Clémenceau aurait raison s'il indiquait clairement par quels procédés il entend perfectionner l'homme pris isolément. Il ne faut pas qu'il compte sur l'instituteur, car l'instituteur est dans la main de M. Jaurès. D'autre part, il paraît malaisé de déterminer de façon précise les règles et les formules de la morale civique, car à chaque changement de ministère il faudra les modifier. M. Clémenceau menace par M. Jaurès de perdre sa clientèle bourgeoise a fait un pas vers ceux qu'il considérait avantihier comme ses adversaires et je commence à penser qu'il n'évitera la faillite qu'en se jetant dans les bras des socialistes.

Le Radical

De M. Maujan :

« Le discours de M. Clémenceau est mieux qu'un beau discours, c'est un acte. Clémenceau a défendu le parti radical contre les attaques, contre les calomnies qui furent prodiguées à celui-ci par les collectivistes révolutionnaires, notamment dans la dernière bataille électorale. Il a dit notre programme, proclamé nos principes. Vous voulez modifier complètement le cadre de la société actuelle, mais c'est dont l'homme qui faut éduquer, former, élever. C'est là, en effet, toute la question.

L'Estafe

M. Judet fait remarquer que Clémenceau fait acte de chef de gouvernement.

Avec une extrême habileté, il a lui-même opéré la censure utile, au point précis qui lui convenait.

Il garde le contact avec les réformes sociales pour isoler M. Jaurès dans les vagues déclarations et les nuageuses théories collectivistes. Il fait pour la première fois figure d'homme de gouvernement ; avec une audace qui donne les socialistes nalfs, et lui vaut les sympathies encore plus inconsciente de quelques braves gens, qui se pament dès que le mot d'« ordre » est prononcé, même par celui qui a commencé sa vie au désordre. Dans la bouche de M. Clémenceau, beaucoup de radicaux honnêtes de leurs capitulations perpétuelles, ont cru entendre leur cri de délivrance, et d'anciens adversaires peu farouches en sont figure qu'ils découvraient une espérance, une étoile nécessaire.

Abonnements de Saison

Le Petit Bastiais met à la disposition de ses lecteurs partant en villégiature des *Abonnements de Saison* au prix de 50 centimes par semaine.

Un Bon Conseil aux... Bastiais

Quand vous prenez une voiture, choisissez toujours un cheval en bon état et sans blessures, soulevez le collier qui recouvre cache des places ; car si le bon public qui fait gagner le vie au loueur ne faisait pas marcher les malheureuses haridelles qui ne tiennent pas debout, les loueurs seraient bien obligés d'avoir des chevaux convenables, pas boiteux ni les genoux sanglants...

Si votre cocher, tout le temps de la course, s'amuse à jouer du fouet sur la maigre échine du souffre douleur, si par de cruelles secades du mors, il lui blesse la bouche et la langue, au nom de la protection, faites-le cesser, et s'il continue, prévenez le qu'il n'aura pas de pourboire. Si tous les honnêtes gens que la brutalité révulte, employaient ce bon et facile moyen, avant peu ces doux et courageux animaux ne seraient plus battus si abusivement quand ils ne l'ont nullement mérité...

L'hiver, quand vous voyez de mauvais cochers et charretiers qui ne mettent pas de couverture sur leurs chevaux, ayez le courage d'intervenir, forcez-les à couvrir leurs bêtes, car ils y sont obligés sous peine de contravention.

Prière de souffler tout cela à vos amis et connaissances, s'il vous plaît, vous ferez de l'utile propagande, de la bonne protection sans beaucoup de peine ; les moeurs des cochers s'adouciront, et bêtes et gens en profiteront.

Pour le Groupe des amis des bêtes :
Veuve A. CLOZIER.

(Extrait du dernier *Bulletin de la Société Protectrice des Animaux*, mai 1906).

Lycée de Bastia

La seconde soirée familiale d'été, aura lieu mercredi, 27 juin, à 8 h. 1/2 du soir.

Les cartes d'entrée sont délivrées au Secrétariat de M. le Proviseur, ce lundi à mercredi.

Brevet élémentaire

(GARÇONS)

La première session du brevet élémentaire pour les garçons s'ouvrira lundi, 25 juin, à 7 heures du matin.

Les examens auront lieu, comme d'habitude, au Lycée.

Les aspirants devront entrer par la porte de la rue de la Miséricorde.

BULLETIN COMMERCIAL

Syndicat Central des Agriculteurs de France

Cours des graines diverses au 15 juin

Avoine noire Bretagne..	Havre	
Avoine rouge Oran.....	Marseille	19.00
Avoine blanche Russie.	Marseille	18.00
Maïs roux Plata.....	Le Havre	16.25
Maïs Cinquantini.....	Marseille	19.00
Maïs Plata.....	Marseille	16.75
Orge de Russie.....	Marseille	17.25
Pétites fèves lavées et sulfurées.....	Marseill	24.00
Fèves concassées.....	»	18.00

Les prix ci-dessus s'entendent par 100 kilos nus et pour expéditions de 5,000 kilos.

Pour quantités moindres, ils sont majorés de 0.25 à 0.50 par 100 kilos.

« AU « JOURNAL OFFICIEL »

Ministère de la Guerre

Réserve

Mm. les capitaines en retraite Brunati et Pernice, résidant dans la 15e région, sont affectés au régiment d'infanterie de la Corse.

— Sont nommés au grade de sous-lieutenant : au régiment de Cambrai, M. Nicolai, adjudant au rég. de la Corse ; au rég. de Dreux, M. Garompino, sergent au corps ; au rég. de Châlons sur Marne, M. Agostini, adjudant au rég. de Bailey, M. Raffanelli, adjudant ; au rég. de Corse ; au rég. de Granville, M. Baccelli, adjudant au 116e territorial ; au rég. de Vienne, M. Landucci, adjudant au rég. de Corse ; au rég. de Montélimar, M. Andreani, adjudant au rég. de Corse ; au rég. de Corse, MM. Giovannilj, Lanfranchi, Scotti et Santucci, adjudants au corps ; au rég. de Pont Saint-Esprit, MM. Benedetti, sergent au rég. de Marseille, et Sandamiani, adjudant au recrutement de Marseille.

Examens du Baccalauréat

Première Session

Les examens du baccalauréat commenceront à Bastia lundi 25 juin.

Les candidats sont convoqués pour 6 heures et demie du matin, dans la salle du péristyle du Théâtre.

L'introduction du Ver-à-soie en Europe

C'est à une femme, à sa reconnaissance, à son amour, que nous devons une des plus précieuses armes de notre coquet « arsenal » féminin.

Byzance, la capitale de l'empire Romain, atteignit son apogée sous le règne de Justinien, le souverain le plus éclairé de cette longue théorie d'empereurs qui domina le monde. A cette époque, les arts florissaient à Byzance, et les broderies de cette cité avaient une réputation universelle.

Les vêtements des dames, ainsi que ceux des officiers et du monde ministériel et diplomatique, étaient surchargés de fils d'or et d'argent, mais aucun fil de soie n'apparaissait dans ces riches tissus.

Les Indiens et les Chinois avaient sous, le monopole des soieries. Aussi de nombreuses tentatives furent faites pour surprendre à l'Asie le secret de sa fabrication ; toutes échouèrent. Et le peuple jaune garda son trésor.

Or, il advint que deux Grecs, amateurs de voyages, quittèrent leur patrie, et s'avancèrent vers le Sud de l'Asie, accompagnés de nombreux serviteurs et d'interprètes.

Un soir, que la nuit était pure et sereine, ils dressèrent leur tente à la lisière d'une forêt. La brise, dans les grands arbres, leur chantait autrefois son hymne mystérieux et ils s'endormirent. Lorsqu'ils ouvrirent les yeux, les étoiles pâlissaient et la lune tendait à disparaître à l'horizon. La nature dans toute sa splendeur se préparait à recevoir l'astre royal ; les fleurs entr'ouvraient leurs calices, dans lesquelles la rosée laissait tomber ses perles et les oiseaux aux ailes brillantes plongeaient dans les eaux bleues du fleuve leurs jolies têtes roses.

Nos voyageurs contemplaient ce spectacle grandiose d'un lever de jour, lorsque leur attention fut soudain attirée par une espèce de murmure ; le bruit s'accentua et bientôt ils aperçurent sur les rives du fleuve un long cortège qui se dirigeait vers une pagode à moitié cachée derrière les arbres. Ce cortège de brahmes vêtus de blanc psalmodiait des prières. Quelques-uns soufflaient dans des trompes, d'autres frappaient sur des cymbales pour étouffer les sanglots d'une femme couchée dans un superbe palanquin au milieu d'eux.

Fort intrigués, les deux Grecs s'informèrent du but de cette procession étrange :

— C'est une veuve indienne qui va s'immoler sur le bûcher de son époux, parce que les Indiens considèrent comme une lâcheté pour la femme, de ne point suivre son mari dans la mort.

Les deux voyageurs (dont l'un tout jeune) outrés de cette coutume barbare voulurent soustraire au supplice l'intéressante veuve, et au moment où, malgré ses pleurs, elle était attachée au bûcher auquel on venait de mettre le feu, ils se précipitèrent et emportèrent la femme indienne évanouie dans leur fuite.

Les prêtres de Boudha stupéfaits d'abord crurent que les démons s'en étaient emparés et l'avaient précipitée en enfer.

L'Indienne, après avoir témoigné toute sa reconnaissance à ses sauveurs, leur jura de ne plus les quitter. Mais avant d'abandonner pour toujours son pays, elle témoigna le désir d'embrasser une dernière fois sa nourrice. La vieille femme quitta sa cabane, et quelques heures plus tard, serrant dans ses bras la veuve du puissant brahmine, elle lui donna trois bâtons en lui disant : « Pars, ma fille, et sois heureuse, mais je ne veux pas que tu arrives pauvre dans ta nouvelle patrie.

« Voici trois bâtons de pélerin pour toi et tes compagnons : ils sont creux et renferment des œufs de vers à soie. On dit que dans le pays qui va être ton tien, les mûriers croissent en abondance ; tu connais le secret d'en tirer de la soie et de la tisser. C'est une dot royale que je te donne. Va, mon enfant, enrichir le pays qui désormais sera le tien. »

Ce fut ainsi que l'amour d'une femme et sa reconnaissance firent ce que n'avaient pu obtenir toutes les ruses et toutes les diplomaties.

Petite Gazette

Variations Atmosphériques du 23 juin

Thermomètre — 7 heures du matin : 23-6 à midi = 27-2 à 6 heures du soir + 24 8
Maxima = 26-5 Minima = 18 6
Baromètre — 7 heures du matin, 763 mm. à midi, 763 mm. 6 heures du soir, 763 mm.
Vent. — Dans la matinée, N E, modéré
Dans l'après-midi, id.
Etat du ciel, quelques nuages.
Pluviomètre, à 7 h. du matin : 0 mm

⁂

Deux voleurs pincés

M. et Mme Santelli s'étant aperçus de la disparition de nombreux bijoux, ainsi que de plusieurs articles de ménage, portèrent leurs soupçons sur la femme B... qu'ils avaient à leur service depuis peu de temps ; ils s'empressèrent d'en rendre compte à la police.

L'agent Félix fut informé hier à midi que le nommé B... Vincent, sujet sarde, inconnu de vol au préjudice de M. Santelli, greffier du tribunal civil de notre ville, se trouvait dans le vestibule de la maison portant le numéro 5, de la rue du Môle. Il se rendit aussitôt à l'endroit indiqué, mais à la vue de l'agent, B. prit la fuite. L'agent se mit à sa poursuite et réussit à l'arrêter dans la rue Pino ; conduit aussitôt au poste de police, B. fut fouillé et l'on saisit sur lui une bague en or, une montre en argent et une somme de 1 fr. 20 centimes. Peu de temps après la femme B. était arrêtée à son tour par l'inspecteur de police Ristori et allait rejoindre son mari au poste. Après un interrogatoire d'identité les époux B. étaient déclarés provisoirement au violon municipal.

Le vol dont ils se sont rendus coupables s'élève à trois mille francs environ ; il consiste en montres, bagues, chaînes et autres objets de prix.

⁂

Les chiens qui mordent

Les nommés M. Joseph, 72 ans, et S. Rénè, 16 ans, ont informé la police que dans la journée d'hier, ils ont été mordus aux jambes par un chien pendant qu'ils se promenaient tranquillement.

⁂

Objet trouvé

On a trouvé une bague en or sur la place du Marché. Elle est à la disposition de la personne qui l'a perdue.

⁂

Mots de la fin

Mme la Guillotine, qui a conquis le monde, n'a pu cependant forcer l'huis anglais ; dans le royaume-Uni, on pend encore « haut et court » les criminels. Et voilà pourquoi, il y a six semaines, gibotait, au sommet d'une potence, on pauvre diable d'assassin qui n'avait guère ocois que trois compatriotes. Le médecin de la prison contemplait d'un œil rêveur le corps qu'agitaient les suprêmes convulsions ; il se pencha à l'oreille du juge de service et lui désignant le pendu :

— Et dire, mon cher juge, que les erreurs judiciaires s'affichent ainsi à cinq pieds en l'air !

— Et dire, mon cher docteur, répliqua aussitôt le magistrat, que les erreurs médicales se cachent à cinq pieds sous terre !

⁂

A louer

A louer pour la saison d'été, appartement meublé, Villa Marmoraggia.

S'adresser au bureau du journal.

— A louer fin juin, un four occupé, actuellement, par M. Caneo, rue Notre Dame.

S'adresser à M. Bobis, coiffeur, rue de l'Opéra, 3.

— Appartement de 6 pièces, au 5e étage, n° 32, boulevard Paoli.

S'adresser au bureau du journal.

DERNIÈRES NOUVELLES

Service télégraphique spécial du *Petit Bastiais*

Nouvelles Militaires

Etat-major général

Paris, 24 juin.

Par décret du Président de la République, en date du 25 juin, sont promus ou nommés dans la 1re section du cadre de l'état-major général de l'armée, savoir :

1° au grade de général de division

MM. les généraux de brigade :
Humbel, commandant la 58e brigade d'infanterie ;
Marcot, commandant l'Ecole spéciale militaire, membre du comité technique de l'infanterie ;
Pagnol, chef d'état-major du gouvernement militaire de Paris ;
Gautrot, commandant la brigade de cavalerie du 13e corps ;
de Lamothe, commandant l'artillerie en Algérie ;
Feldmano, commandant supérieur des places du groupe de Lille ;
Goupillaud, commandant supérieur des places du groupe de Dunkerque.

2° au grade de général de brigade

MM. les colonels :
Perez, commandant le 3e hussards ;
Massiet du Biest, breveté, commandant le 97e rég. ;
de Valory, commandant le 161e régiment ;
Lecomte, directeur du génie à Epinal ;
Perrot, commandant le 10e rég. d'artillerie ;
Turcas, breveté, commandant le 134e rég. d'infanterie ;
Legrand, breveté, commandant le 5e rég. du génie ;
Akermann, commandant la légion de gendarmerie de Paris ;
Janssen, breveté, commandant le 6e rég. d'artillerie ;
Poline, breveté, commandant le 104e d'infanterie ;
de Wignacourt, breveté, commandant le 29e dragons ;
Abonneau, commandant le 5e cuirassiers ;
Boël, commandant le 40e d'infanterie.

Membres du Conseil supérieur de la guerre

M. le général de Burnez, commandant le 3e corps d'armée ;
M. le général Borgnis-Desbordes, commandant le 19e corps d'armée ;
M. le général de Lacroix, gouverneur militaire de Lyon, commandant le 14e corps.

Commandants de corps d'armée

au 3e : le général de Torcy, commandant la division de Constantine ;
au 6e : le général Tréneau, commandant le 9e corps d'armée ;
au 9e : le général Blancq, commandant le 16e corps ;
au 10e : le général Lefort, commandant supérieur de la défense des places du groupe de Belfort ;
au 12e : le général Altmayer, commandant la 33e division d'infanterie ;
au 13e : le général Bazaine-Hayter, commandant la 10e division d'infanterie ;
au 14e : le général Gallieni, commandant le 13e ;
au 16e : le général Pau, commandant la 14e division d'infanterie ;
au 17e : le général Rouvray, commandant la 7e division d'infanterie.

Intendants militaires

M. Vallée, sous-intendant militaire de 1re classe, directeur de l'Ecole d'administration militaire ;
M. Coppey, sous-intendant militaire de 1re classe, à Paris.

Contrôleur général de 1re classe

M. Chapelle, contrôleur général de 2e classe de l'administration de l'armée.

Contrôleur général de 2e classe

M. Chaumont, contrôleur de 1re classe.

A LA SORBONNE

La fête du Travail

Paris 24 juin.

Avant de se rendre à la fête de gymnastique des Tuileries, le Président de la République a présidé à la Sorbonne, la fête du Travail, organisée par la fédération générale professionnelle des mécaniciens, chauffeurs, électriciens des chemins de fer et de l'industrie.

FÊTE DE GYMNASTIQUE

Paris, 24 juin.

Le président de la république, accompagné de M. Etienne, ministre de la guerre, a assisté aujourd'hui à la grande fête de gymnastique des Tuileries.

M. Fallières a prononcé un discours dans lequel il a déclaré qu'il était très heureux de présider la dix-neuvième concours annuel d'instruction militaire de tir et de gymnastique, organisé par l'Union des Sociétés militaires de France.

M. BRIAND à Roanne

Roanne, 24 juin.

M. Briand, ministre de l'instruction publique, est arrivé aujourd'hui à Roanne, pour y présider les fêtes données à l'occasion du concours des Sociétés de gymnastique du Sud-Ouest.

Le ministre assistera demain à deux banquets dont l'un sera populaire et l'autre offert par la municipalité.

CONSEIL SUPÉRIEUR DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE

Paris, 24 juin.

Le Conseil supérieur de l'Instruction publique se réunira demain, en session ordinaire.

Cette session durera une semaine.

M. MILLERAND à Nancy

Nancy, 24 juin.

M. Millerand, ancien ministre du commerce, s'est rendu aujourd'hui à Nancy, pour présider la commission spéciale des retraites.

M. Millerand a parlé longuement sur le principe de l'obligation qui est, à ses yeux, la condition essentielle du fonctionnement des retraites ouvrières et paysannes.

M. Millerand a été très applaudi.

EN ITALIE

Le Roi à Ancône

Rome, 24 juin.

Le roi Victor-Emmanuel a inauguré aujourd'hui l'hôpital civil d'Ancône.

Aucun incident ne s'est produit.

Les mesures de sûreté les plus sévères avaient été prises.

Cette ville, en effet, passe pour le principal centre des anarchistes italiens. Il y a quinze jours environ, au lendemain de l'attentat de Madrid, la police découvrit un certain nombre de bombes chez un coiffeur d'Ancône.

Plusieurs individus présumés anarchistes ont été arrêtés dans différentes localités.

00336

EN RUSSIE

LA RÉVOLUTION

A St-PETERSBOURG

La grève des ouvriers boulangers

Saint-Pétersbourg, 24 juin.

La grève des ouvriers boulangers continue.

Un certain nombre de patrons travaillent personnellement avec l'aide de leurs familles à la fabrication du pain.

L'agitation dans l'armée

Saint-Pétersbourg, 24 juin.

Mécontents de leur situation, un certain nombre de soldats ont chanté des chants révolutionnaires dans des lieux publics.

Ces soldats ont été arrêtés et mis en prison.

SÉBASTOPOL

Une mutinerie 600 arrestations

Saint-Pétersbourg, 24 juin.

On télégraphie de Sébastopol :

De graves mutineries se sont produites dans les troupes de la garnison.

Plusieurs bataillons qui s'étaient mutinés ont été cernés.

On a procédé à l'arrestation de 600 soldats.

VIN DU NEBBIO
Domaine de Tuda

Vin rouge **0,35** le litre.
Vin blanc **0,40** id.
17, rue des Terrasses, au coin de la descende de la Fontaine Neuve.

TRANSPORTS DIRECTS

entre Bastia
et les ports du Nord
Services bi-mensuels de vapeur de **BASTIA** pour
LONDRES, LIVERPOOL, NEWCASTEL ANVERS, HAMBOURG
et les ports d'ESPAGNE
Pour dates des départs et tous les renseignements s'adresser à
Mr ARTHUR C. SOUTHWELL
Bastia.

MAISON ROGIALLI
Tailleur
Place Saint-Nicolas, Bastia (Corse)

Saison Printemps-Eté

M. Rogialli engage sa clientèle à visiter ses magasins, où elle pourra se rendre compte des assortiments de draps et lainage haute nouveauté qu'il vient de recevoir pour la saison Printemps-Eté et qu'il vend à des prix très modérés.

Complets fantaisie sur mesure, coupe irréprochable, doublés soie.

Complets chariotte bleue et noire, peignet Roubaix, confection soignée, de 35 à 100 francs.

Pantalons drap, haute nouveauté, de 12 à 30 francs.

Gilets fantaisie, dernière mode, de 12 à 20 francs.

Assortiment considérable de **cravates, bretelles, pochettes, faux-cols**, etc.

M. GRISCELLI
Ancien avoué à la Cour d'Appel
agréé défenseur au Tribunal de Commerce
Juge suppléant du 1er canton
Bd du Palais, 1, (ancienne Etude)
Bastia, (Corse)

Consultations. — Affaires Civiles et Commerciales. — Représentations devant les Justices de Paix. — Recouvrements. — Liquidations. — Ventes et Achats d'Immeubles.

Grand entrepôt de Vins

CONSEIL D'ALGÉRIE & D'ITALIE
ORESTE BIAGINI
5, Avenue Carnot, Bastia

GRAND PRIX
à l'Exposition Internationale de Bastia

VINS DE TABLE
D'ALGÉRIE : Rouge, 0,30 et 0,25 c. le litre. Blanc, 0,30 c. le litre.
DU PAYS : Rouge 0,30 et 0,35 c. le litre. Blanc 0,40 c. le litre.
VIN A DESSERT
provenant des meilleurs crus
0,60 à 1 fr. la bouteille (verre à rendre)
VIN DE CHIANTI (Italie)
1 fr. 25 le flacon de 2 litres 1,2 environ
Vins mousseux 1 fr. 25.
Muscat du Frontignan à 1 fr.
Vermouth de Turin à 1 fr. 30.
Vin de Malaga à 1 fr. 20.
Vin Madère, Gentiane, 1 fr. 20.
Apéritif « Le Paf » 1 fr. 25.
Quinquina « Ponponet, » 1 fr. 20.
HUILE D'OLIVE pure garantie
1 franc le litre.

LIVRAISONS A DOMICILE
Conditions spéciales pour le Gros
La Maison prête la matériel à titre gracieux.
Dépositaire de la Société Hollandaise. — Planches de 1m tarifée de toutes dimensions. Lattes à plafonds et Litteaux pour toitures. Chevrons, poutres et madriers.
Bois de toutes dimensions sur commande.
Scierie de bois de pin. Manche 1 fr. le sac

POUR LES
SOINS DE LA PEAU
rien n'est meilleur que
l'emploi régulier
et quotidien
de la
CRÈME SIMON
SAVON SIMON
MÉDAILLE D'OR, Paris 1900
J. SIMON, 59, rue de Provence, PARIS

72 — FEUILLETON DU PETIT BASTIAIS

LE NŒUD GORDIEN

par CHARLES DE BERNARD

La Poine du Talion

III

— Henri, me répondit un souffle plutôt qu'une voix.

Je bondis en arrière.

— Que Dieu lui pardonne ! m'écriai-je, et je m'élançai hors de la chambre.

Un moment après, on vint m'annoncer la mort de Blanche, dont le dernier soupir n'était peut-être exhalé avec le nom de son amant. Sa sœur et son confesseur gardèrent fidèlement son secret ; je ne pus rien savoir. Le jour même, laissant à d'autres le soin de lui creuser une tombe, je quittai Charbourg. La morte était à Dieu, comme avait dit le prêtre, et je ne pouvais frapper un cercueil ; mais l'homme vivait sans doute encore, et lui m'appartenait. Il me fallait sa vie pour mon honneur ; je le jurai par un de ces serments qu'on ne viole pas. Où le chercher cependant, et comment l'atteindre ? Son portrait et le nom de Henri étaient les seuls indices qui pussent me mettre sur sa voie, car à qui m'adresser sans publier ma honte ? Heureusement, l'instinct de la vengeance est infaillible ; sur le médaillon était la date de Paris et le nom du peintre. J'accourus à Paris ; je fis une tache à la minuture, si j'allai chez cet homme.

— Un de mes amis dont vous avez peint le portrait, lui dis-je, m'a chargé de vous l'apporter pour y faire une réparation.

Il jeta les yeux sur l'écrire, et, après une seconde de réflexion, le nom que je poursuivais s'échappa de ses bouches. Ce nom, tant il te le dire, et je l'ai-tu pas déjà deviné ?

Sordeuil se leva, ouvrit un bureau, et y prit un médaillon qu'il présenta à son frère.

— D'Espernox ! s'écria Léopold en baissant la tête.

IV

— La trace trouvée, reprit George, le reste était facile. J'appris que depuis quelques mois d'Espernox avait quitté le service pour se marier, et qu'il habitait Paris. J'allai l'attendre à sa porte. Il sortit enfin ; mais il n'était pas seul, sa femme l'accompagnait. A cette vue, ma main prête pour l'outrage resta paralysée. Cette femme est jeune et belle, comme tu sais. Il l'aime sans doute, me dis-je. Cette pensée illumina soudainement mon esprit et ouvrit à ma vengeance une route imprévue. Les fortes passions sont patientes, parce qu'elles sont sûres d'elles-mêmes. Mon plan fut fait aussitôt ; je le mûris nuit et jour, et j'en combinai les moindres détails avec une prudence inouïe. Sous prétexte de rétablir dans le midi ma santé altérée par une campagne pénible, j'obtins du ministre un congé illimité. Tout le monde me crut parti pour Nice. Toi-même, qui étais alors à Nantes, tu fus trompé comme les autres. Ayant passé ma vie sur mer ou dans les ports, personne ne me connaissait à Paris ; ainsi aucun obstacle de ce côté. Tout me servit d'ailleurs. Il se trouva qu'un de mes amis, à qui j'ai sauvé la vie aux Antilles, fréquentait le monde que voit ici d'Espernox. Sur ma demande, il m'y introduisit sous ce nom de Sordeuil qui a appartenu autrefois à notre famille. Bientôt j'y rencontrai l'homme pour qui je m'abaissais à cette vie de mensonge. Je me liai facilement avec lui, car la frivolité de son caractère en exclut la défiance et le rend peu réservé dans le choix de ses amis. Nous devînmes intimes, et sa maison me fut ouverte. Il y a huit mois que cela dure, Léopold, huit mois que je marche, que je rampe dans ce sentier d'embûches et de trahisons ; mais aujourd'hui je suis arrivé, demain je pourrai relever la tête et me purifier de cette honte dont je me suis volontairement souillé. Le sang lave tout.

Un triomphe sauvage éclaira la sombre figure de George. Son frère, que ce récit avait plongé dans une morne stupeur, le regarda quelque temps en silence.

— Que prétends-tu faire ? lui dit-il enfin ; je ne te comprends pas, et pourtant tes paroles m'effraient. D'Espernox t'a mortellement offensé ; mais il n'est qu'un moyen d'effacer une pareille injure.

— Un duel, n'est-il pas vrai ? répondit Sordeuil avec un accent de défiais. Rassure-toi, je ne l'assassinerai pas. Mais, enfant, sais-tu ce que c'est qu'un duel ? c'est un coup de dé dont la vie est l'enjeu. Qui te dit que je ne perdrais pas ? Oui, certes, cette partie en jouera ; mais supposerait je l'égalisera. Je rendrai à cet homme l'outrage que j'en ai reçu, je lui tuerai l'âme en attendant le corps ; ou, si je dois mourir, je lui laisserai au cœur une de ces blessures qui ne se ferment que dans la tombe.

— Que veux-tu donc ? au nom du ciel !

— Honte pour honte, déshonneur pour déshonneur, infamie pour infamie ! Ce que je veux, c'est la vengeance avant le combat et à l'abri de ses hasards. Cette vengeance si profondément conçue, mûrie avec tant d'amour, je la possède enfin. Quelques moments encore, et j'aurai accompli ma mission, implacable comme la justice, comme elle sans faiblesse ni remords. Grâce à cet homme, j'ai trouvé l'adultère dans mon foyer. A son tour maintenant.

— C'est donc Clémence que tu veux perdre ? s'écria l'étudiant en se levant impétueusement.

— Je la plains, elle est innocente ; mais elle se trouve sur ma route ; il faut reculer ou l'écraser au passage, et je ne reculerai pas.

Sordeuil tira de sa poche un éventail et le jeta sur la table avec un sourire mélancolique.

(*A suivre*).

Cordonnerie Modèle

Bastia, 33, Boulevard Paoli, 33, Bastia

Eugène PERICCHI, propriétaire

Saison Printemps-Eté 1906

Grand choix de chaussures pour Hommes, Dames et Enfants

Rayon spécial de chaussures de luxe

Grand assortiment de chaussures en couleurs

Choix considérable de pantoufles

Prix très réduits

M. Eugène PERICCHI a l'honneur d'informer ses nombreux clients de l'intérieur et de Cte qu'il reçoit les ordres par correspondance et tous les soins seront apportés à leur prompte exécution.

La Maison se charge des réparations

HOTEL D'EUROPE

ADELAIDE COLOMBANI

Bastia — 8 et 8 bis rue de l'Opéra — Bastia

Cet Hôtel se recommande par sa belle situation, au centre de la ville, à proximité des principaux établissements.

Il possède, en outre, un superbe jardin éclairé à l'acétylène, où les clients peuvent prendre leur repas pendant l'été.

Banquets — Noces — Festins

Pension à des prix modérés

ORFÈVRERIE CHRISTOFLE

COUVERTS

Envoi franco du Catalogue

EXPOSITION DE PARIS

Réargenture de tous objets

CHRISTOFLE

Notre Représentant à Bastia est M. Ignace VIALE, 25, Bd Paoli.

Royal Windsor

LE CÉLÈBRE RÉGÉNÉRATEUR DES CHEVEUX

AVEZ-VOUS DES CHEVEUX GRIS?

AVEZ-VOUS DES PELLICULES?

Envoi franco sur demande du Prospectus contenant détails et attestations

Demandez et offrez dans tous les Cafés l'AMARO MATTEI apéritif supérieur

MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION

Chaux hydrauliques et Ciments, marques de Villeneuve et Lafarge du Teil. — Plâtres gris et blanc. Carreaux-Mosaïques en ciment. — Briques plates et rondes. — Carreaux. — Tomettes — Tuyaux en poterie et en grès.

FERS A PLANCHER

Fers en barres: Plats, Ronds, Carrés, Fil de fer, Ronces artificielles.

TUYAUX EN FONTE, EN GROS

Appareils Sanitaires

Charles CLÉMENT & Cie

Entrepôts aux Magasins Généraux & Boulevard de Cardo, 1.

JE SUIS EN PARFAITE SANTÉ

POUVEZ-VOUS EN DIRE AUTANT ?

UNE PREUVE

POUR LES INCRÉDULES

Toute personne affaiblie demande à se sentir vigoureuse de nouveau; à se sentir réellement — avec la joyeuse étincelle de la vie nerveuse — magnétique enthousiasme de l'énergie de jeunesse; à se sentir heureux, gaie et remplie de joyeuses impulsions; — en un mot, à se sentir débarrassée d'accès de découragement, d'égarement cérébral, de cette lugubre et stupide sensibilité; à avoir confiance en soi, l'estime de soi-même et l'admiration des hommes et des femmes.

Tels sont les désirs de toute personne, et ces désirs peuvent être réalisés.

L'ÉLECTRO-VIGUEUR

Adelaïde COLOMBANI

Brochure Gratuite

BON pour le livre illustré gratuit valant 5 francs

Docteur B.-N. MACLAUGHLIN 14, bd Montmartre, Paris.

D^r B.-N. MACLAUGHLIN, 14, Boulevard Montmartre, PARIS

MESDAMES

Vous économiserez sûrement **500 francs par an** sur le prix de vos Toilettes, si vous voulez faire usage du journal de Modes

« LA SAISON »

le seul au Monde donnant par numéro environ 100 GRAVURES INÉDITES de Modes, — C'est vous dire que les parties techniques, *Modes et Travaux de Dames* y sont traitées d'une façon magistrale.

Cet organe ne publie aucun roman, ce qui permet de le laisser entre toutes les mains.

Modes et Travaux et *Tranquillité* reflètent de ses modèles.

6 francs par an ou 25 cent. le numéro avec un Supplément de Modes, une Planche de Patrons ou un Panorama en couleurs.

Numéro Spécimen gratuit 30, rue de Lille, Paris

PHAÉTON

à vendre. Pour tous renseignements s'adresser à M Beraccchi, rue de l'Opéra, Bastia.

Mme MASSEL-WOOD

Chirurgien-dentiste

a l'honneur de prévenir sa nombreuse clientèle que son cabinet est ouvert tous les jours à **Ajaccio**, de 8 heures du matin à 4 heures du soir, **Cours Grandval**, en face Cardinali, photographe, et à **Bastia, 1, rue de l'Opéra**, en face des magasins Orenga,

Dimanche de 10 h. à 1 heure.

du 1er au 8 de chaque mois.

ANCIEN CABINET PRÉCÉDEMMENT

PIERRE SABATÉ

Chirurgien-Dentiste du Lycée

SUCCESSEUR

DENTS & DENTIERS

(Système perfectionné)

OBTURATION

& EXTRACTION DES DENTS sans douleur

Bd Paoli, 18, au 1er Maison Benedetti

M. P. SABATÉ a l'honneur de prévenir ses nombreuses clientèle d'avoir à se mettre en garde contre certains charlatans ambulants — se disant chirurgiens-dentistes — qui n'ont pas la droit d'exercer la profession et qui emploient des matières nuisibles à la santé pour la fabrication de dents artificielles.

Le Directeur Gérant,

J.-B. ULLAGNIER,

Bastia, Imprimerie Ollagnier.

Installation à Gaz et Acétylène

Jean Cluk, ex ouvrier du Gaz

Place de l'Hôtel de Ville, 4, Bastia

Vente de becs, verres et manchons

Appareils sur commande

Abonnement pour l'entretien de l'éclairage — Travail soigné et garanti.

COURS SECONDAIRES

de Jeunes Filles d'Ajaccio

DIRIGÉS PAR Mlle LUCIE OTTAVI

Officier d'Académie

Cours fondés en 1882 par l'Administration

Les Cours Secondaires d'Ajaccio sont le SEUL établissement public de la ville, le seul aussi où les Cours sont faits par MM. les Professeurs du Collège, de l'Ecole Normale d'Instituteurs et l'institutrices.

Exposés en plein Midi, au bord de la mer, vue splendide sur le golfe, eau et gaz, ils offrent aux familles les meilleures garanties d'hygiène et de confort.

Pensionnat

Demi-Pensionnat — Externat

PRIX TRÈS MODÉRÉS

Succès pour l'année scolaire 1904-1905

4 Elèves reçues au brevet élémentaire sur 5 présentées;

5 Admission à l'Ecole Normale sur 3;

16 Brevets supérieurs sur 18.

Des Institutrices pourvues du brevet supérieur sont attachées à l'Etablissement.

Préparation spéciale au concours d'admission à l'Ecole Normale et pour la bourse de l'Enseignement primaire supérieur.

Maux de Dents guéris radicalement par les **Boulettes Dentaires**

de A. FOURGEAUD, Pharmacien, à Périgueux

Refusez les contrefaçons. Exigez la véritable pendant

Dépôts: Pharmacies Luigi à Bastia, Raffaili à Corte, Padovani à l'Ile-Rousse, Scagliola, 2, cours Napoléon, à Ajaccio.

LIBRAIRIE OLLAGNIER

ENCRIERS

à fermeture automatique élastique

Système Colombani

Encriers classiques. — Encriers portatifs. — Encriers administratifs. — Encriers de fantaisie. — Encriers réclames.

ANCIEN CABINET

DE M. LE DOCTEUR PASQUALINI

4, rue des Terrasses, Bastia

Fabrication et réparations de dentiers artificiels

F.-A. MORATI

Ancien chef de section

des Hôpitaux de Dijon, de Marseille, etc., travaille, comme opérateur, en mécanique dentaire, spécialement pour MM. les docteurs et chirurgiens-dentistes (diplômés).

N. B. — Les matières premières devant servir à la fabrication des dentiers proviennent des trois maisons de Paris.

CHOCOLAT MENIER

Aux tempéraments délicats offrez un

VIN DU CAP CORSE

à base de Quinquina

de la Maison L.-N. MATTEI, & Cie — BASTIA (Corse)

Apéritif Tonique Fortifiant

Ce vin que nous offrons avec confiance aux Consommateurs diffère complètement de tous ceux connus à ce jour; d'un goût agréable au palais, il est à la fois tonique et apéritif.

Pris avant les repas, il excite l'appétit, pris après il active et facilité la digestion.

Demandez dans tous les bons Etablissements un Vin du Cap Mattei

XXXIe ANNÉE — MARDI 26 JUIN 1906 — N° 171

Le Petit Bastiais

5 CENTIMES — JOURNAL QUOTIDIEN — 5 CENTIMES

Rédaction & Administration : 4, Boulevard du Paoli, Bastia

J.-B. OLLAGNIER, Directeur

ABONNEMENT (Payable d'avance)

BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE BASTIA

LE CALENDRIER

Fête d'Aujourd'hui : Saints Jean et Paul

Soleil : (heure nationale)

Lever, 3 h. 56 m. — Coucher, 7 h. 42 s.

Premier quar., le 29. — Pleine Lune, le 5

Fête de Demain : Saint Galicano.

25 JUIN

Les Collaborateurs de la République

M. Clémenceau a dit avec une grande force que le budget de la République, après qu'il a été discuté et élaboré par le travail commun des partis, doit être voté par les socialistes aussi bien que par les républicains.

Cette observation s'applique à tous les autres actes de la vie publique et parlementaire. Les républicains et les socialistes ont assuré ensemble la victoire au 6 et au 20 mai. On ne voit pas pourquoi ils seraient absolument obligés ce devenir ennemis au lendemain de la victoire remportée par leurs efforts communs.

La collaboration des uns et des autres n'a pas été sans nuage, il est vrai, pendant la campagne qui a abouti à ce grand triomphe. Sur certains points on s'est combattu mutuellement, on a tiré les uns sur les autres entre républicains, même sous le feu de l'ennemi. Mais ce furent des accidents, des exceptions regrettables.

On a vu d'une manière générale les républicains de toutes nuances, ceux qui se réclament toujours des principes de 1789 et ceux qui aspirent plutôt à trouver des voies nouvelles en dehors des traditions de la Révolution française — mais il n'y en a vraiment pas et ils n'ont pas besoin d'en trouver, car la Révolution française contient tous les principes de justice et de liberté pour le monde — on les a vus, d'une manière générale, les uns et les autres se conduire avec une admirable discipline pour assurer la victoire de la démocratie.

Est-ce que la méthode qui fut bonne jusque-là deviendrait tout à coup mauvaise ? Est-ce qu'il n'y aurait plus d'autre ressource que de se battre entre soi, alors qu'on a été vainqueur ensemble ? Et les collaborateurs de la veille n'auraient-ils plus d'autre conduite et d'autre plan de vie à adopter que de s'entredéchirer ? Nous n'en croyons rien, et je ne vois aucune bonne raison pour cela, quoique je l'entende dire par plusieurs de part et d'autre !

Le mandat du député de Neuilly-Boulogne — pour citer un exemple que je connais particulièrement — est issu de l'accord loyal des républicains et des socialistes, de leur discipline excellente, de leurs sacrifices mutuels librement consentis. Ce mandat doit conserver ce caractère qui fait sa valeur et son honneur, et je le garderai d'autant mieux qu'il répond exactement à la politique que j'ai pratiquée dans toute ma vie de journaliste.

Républicains et socialistes travaillent ensemble dans le Parlement, dans les bureaux, dans les commissions : ils discuteront ensemble le budget, ils doivent aussi le voter ensemble. Ils peuvent parfaitement administrer ensemble le résultat de leur double victoire, ils peuvent parfaitement former ensemble des gouvernements et des ministères.

Nous avons déjà vu des socialistes prendre une place honorable et utile dans le gouvernement de la République : pourquoi n'y en aurait-il pas encore ? Et pourquoi nous n'aurions pas un ministère du travail, comme nous avons un ministère de l'agriculture ?

Ce que nous demandons et ce que nous conseillons, c'est la collaboration loyale des uns et des autres, la collaboration persévérante, pour la paix de la République et pour la fécondité des institutions républicaines.

Henri DEPASSE,
Député de la Seine.

MUSIQUE MILITAIRE

PLACE SAINT-NICOLAS

Programme du 26 juin, à 8 h. 1/2

Allégro militaire,	X.
Zampa, ouv.,	Hérold.
Hallet du Guillaume Tell,	Rossini.
L'Arlésienne, fant.,	Bizet.
Marche du sacre de Napoléon Ier (1804),	Leneuer.

Le Chef de musique, LANY.

Retraite en musique

Itinéraire du mardi 26 juin

Rue Napoléon, rue Saint-Roch, Bd Paoli, Bd du Palais, jusqu'au Palais de Justice, redescend e le Bd du Palais, rue de l'Opéra, rue Miot, Place Saint-Nicolas, cours Sébastiani. Rentrée.

Les Bains de Campocardeto

Depuis longtemps déjà on mène dans quelques journaux insulaires une louable campagne — très justifiée d'ailleurs — en faveur des principales stations thermales et minérales de notre département.

On ne saurait trop approuver et encourager tous ceux qui s'efforcent de faire connaître à l'étranger l'efficacité de nos sources d'eaux minérales naturelles. Ils rendent ainsi de signales services aux intéressants malades de tous les pays qui peuvent trouver la guérison ou un grand adoucissement à leurs maux dans l'emploi de ces eaux, et procurent en même temps à notre chère Corse un peu plus de bien-être matériel et moral, car notre pays gagne beaucoup à être visité et surtout à être connu de près.

Il y a pourtant une source d'eau minérale qui rend depuis les temps les plus reculés — on y voit encore quelques rares traces des établissements fondés par les Romains — d'appréciables services à l'humanité souffrante et dont l'endroit semble maintenant ignoré de tous, excepté toutefois des habitants des quelques communes limitrophes qui vont encore demander à ses eaux bienfaisantes un salutaire soulagement.

Je veux parler des eaux minérales de Caupocardeto, dans les environs de Santo-Pietro di-Tenda.

Je n'en ferai pas l'éloge. Je me bornerai simplement à mettre sous les yeux des lecteurs de ce journal ce qu'on lit à ce sujet, tome 1er, page 68, (Description de la Corse, d'après A. Giustiniani) dans l'Histoire de la Corse, par Filippini, traduction française de M. l'abbé Letteron, professeur agrégé au Lycée de Bastia : « Le quatrième endroit du Deçà des Monts où l'on trouve des eaux minérales est Campocardeto, village peu connu, dans le Nebbio. On a reconnu que ces eaux opéraient des guérisons surprenantes. Elles sont froides et ont besoin d'être chauffées, comme d'ailleurs celles de Morazzani. Quelques gens du pays, parfaitement dignes de foi, racontent, entre autres cures nombreuses et étonnantes, qu'un malade du Nebbio étant allé à ces eaux, prit un bain, puis se coucha au soleil et se couvrit d'un manteau de laine, à la mode des Corses. Au bout d'une demi heure, d'après ce qu'il raconte, il lui sortit du corps, où il se forma à l'endroit de la ceinture plus de dix mille vers, blancs et gros comme des pignons. Il se trouva ainsi débarrassé des douleurs cuisantes qu'il avait éprouvées jusqu'alors. On raconte encore qu'on y porta aussi un autre homme tellement courbé qu'il ne pouvait marcher sans s'aider de ses mains qu'il appuyait à terre. Au bout de trois jours il était débarrassé de cette infirmité, son corps s'était redressé et il marchait droit. On peut croire que ces eaux doivent de telles propriétés à des gisements d'alun. »

Ces eaux sont en effet souveraines pour les maladies de la peau, les plaies, les maladies des nerfs, les rhumatismes, etc. Elles se trouvent dans un endroit très sain, admirablement situé sur le versant d'un coteau qui domine la riche vallée du Nebbio et le beau golfe de Saint Florent, et du haut duquel la vue s'étend depuis les rives de la fertile Balagne, jusqu'aux cimes escarpées du Padro et du Monte Cinto.

Pour s'y rendre il faut suivre un chemin muletier, mais en bon état, en partant de Santo-Pietro-di-Tenda ou de Casta. De cette dernière localité on y va en moins d'une heure.

Il n'y a pas d'hôtel, mais un coquet établissement, comprenant une dizaine de pièces, appartenant aux frères Simon et Louis Bonelli de Santo-Pietro-di-Tenda, est toujours mis gracieusement à la disposition des baigneurs.

Caupocardeto ! je voudrais pouvoir payer mon tribut de reconnaissance aux qualités bienfaisantes de tes eaux ; mais j'éprouve quelque confusion, au temps où nous sommes, d'être encore obligé de te faire connaître à nos compatriotes, alors que du temps des Romains, des Pisans et même des Génois, ton nom était sur toutes les lèvres, et tes eaux, bénies par les malades et leurs familles, étaient louées et recommandées par tous les hommes de science et par tous ceux qui ne voyaient que des frères dans leur prochain !

J. P. DE CAMPENON.

L'Election de Sartene

CHAMBRE DES DÉPUTÉS

M. Sandrique, rapporteur. — Messieurs, au nom de notre Bureau, j'ai l'honneur de vous soumettre le rapport sur les opérations électorales dans l'arrondissement de Sartene (Corse).

Les élections du 20 mai 1906 ont donné les résultats suivants :

Electeurs inscrits, 12.807, dont le quart est de 3.201.

Nombre des votants, 8.312.

Bulletins blancs et nuls, à déduire, 5.

Suffrages exprimés, 8.307, dont la majorité absolue est de 4.154.

Ont obtenu :

MM. Gabrielli..... 4.228 voix.

Quilichini..... 4.085 —

M. Gabrielli a été proclamé député comme ayant réuni un nombre de voix au moins égal à la majorité absolue des suffrages exprimés et supérieur au quart des électeurs inscrits.

Les opérations se sont faites régulièrement.

Après avoir examiné attentivement le dossier concernant lesdites opérations, la commission n'a relevé qu'une protestation dans une commune de Bonifacio et signée d'un seul électeur.

Après avoir entendu M. Quilichini, concurrent de M. Gabrielli et signataire de la protestation envoyée à M. le président de la Chambre, qui n'a apporté devant la commission que des faits relevés par lui et qui se seraient produits presque dans toutes les communes : pression officielle, incapables ayant voté, ce qui n'est nullement démontré et que le plaignant n'a prouvé autrement.

D'autre part, les procès-verbaux ne mentionnant aucune irrégularité et les renseignements obtenus depuis ne laissant

132 FEUILLETON DU PETIT BASTIAIS

Le Conducteur d'Omnibus

PAR

ALFRED SIRVEN & A. SIÉGEL

TROISIÈME PARTIE

LA MÈRE

— Je le retrouverai à la maison, pensa-t-elle. Nous nous serons croisés en route, sans nous apercevoir dans les rues mal éclairées, à travers tout ce remue-ménage.

Grand fut son désappointement de ne pas le trouver rentré, ainsi qu'elle s'y attendait.

— Où peut il être ? se demanda-t-elle, et comment n'a-t-il pas eu l'idée de tenir sa promesse et de venir me rassurer tout de suite ?

Graduellement, l'inquiétude la reprenait.

Avait-il fait un chemin quelque mauvaise rencontre ?

Ne ne parlait que d'attaques nocturnes depuis quelque temps, et, justement, tous les agents du quartier étant en feu, les rues devaient être moins sûres que jamais !

Quand le jour se leva, l'inquiétude de la malheureuse femme avait pris les proportions d'une véritable folie.

Elle se préparait à sortir pour aller aux informations et même, s'il le fallait, ouvrir faire sa déclaration à la police, quand tout à coup, elle entendit le bruit d'une clé dans la serrure.

— Toi, enfin ! s'écria-t-elle en se jetant dans les bras de Jean-Paul.

Il l'embrassa avec une tendresse si profonde que, se froidant un peu pour le bien regarder en face :

— Qu'est-ce que tu as, mon petit fou ? Il y a longtemps que je ne t'ai vu aussi content... Tu as vu cette satisfaction on un jour triste comme celui-ci ? Oh ! oui, bien triste, puisque tu dois partir, nous quitter...

— Je ne pars plus, grand'mère, fit-il avec explosion, ou du moins je ne pars pas aujourd'hui.

— Bah ! bien vrai ? dit-elle radieuse. Et sous le coup de cette bonne nouvelle elle lui donna de nouveaux baisers.

Puis, sans le laisser s'expliquer :

— Mon bon Jean-Paul, je comprends ton contentement, tu es fier de la conduite de cette nuit. Oh ! j'en suis sûre aussi, va !... car je vois tout... tu es un brave, un héros !

— Laissons cela, maman Loriol, j'ai fait mon devoir, voilà tout.

« Si je suis content, c'est pour une autre cause, celle-là même qui fait que mon départ est tout au moins différé...

— Il nous arrive quelque chose d'heureux ?

« Ah ! parle, mon enfant, dis bien vite tout à ta vieille grand'mère !...

« Il y a si longtemps que je pleure de tristesse que ça me fera du bien de pleurer un peu de joie. »

Mais, fidèle à la promesse qu'il s'était faite à lui-même de ne rien dire encore :

— Oui, grand'mère, je crois que le ciel nous réserve une grande joie, mais permets-moi de me taire jusqu'au moment où j'en serai sûr. Si l'espérance qu'on a fait luire à nos yeux ne vient pas à se réaliser, je serai encore plus malheureux qu'hier... A quoi bon te faire partager mon espoir s'il faut ensuite que tu prennes ta part d'une déception cruelle ? Ne m'interroge pas, je t'en supplie ! Aujourd'hui même, avant ce soir, tu sauras tout... Si c'est vraiment le bonheur, nous en jouirons tous ensemble... si c'est la désolation finale, irrémédiable, nous tâcherons de nous soutenir, de nous encourager mutuellement... mais il faut que j'aie dès à présent même un entretien avec Marie. Elle est si matinale que, sans doute, elle ne va pas tarder à se lever.

Mme Loriol prêta l'oreille.

— J'entends du bruit dans sa chambre, la voici, dit-elle, mais dis moi, mon garçon, après la veille et la fatigue de cette nuit, après le danger que tu as couru, tu dois avoir besoin de te reposer. Si, avant de t'entretenir avec Marie, tu tâchais de dormir une heure ou deux !

— Dormir en ce moment ? cela me serait impossible, grand'mère.

— Et tu ne veux toujours me rien dire ?

— Rien pour l'instant. Ni à toi ni à Marie...

— Pas même la raison qui t'a fait rentrer si tard quand tu m'avais promis de revenir tout de suite ?

— Surtout pas cette raison-là.

— Allons, monsieur le cachottier, il faudra donc que j'attende puisque vous le voulez !... Ah ! comme on le grandit, ce vilain garçon-là, si on ne l'aimait et si on ne l'admirait pas tant ! dit-elle en l'embrassant encore.

Marie sortit de sa chambre et parut surprise de voir Jean-Paul.

— Qu'est-ce que tu fais là ? lui demanda-t-elle par signes. Je te croyais dans ton lit.

« Tu ne pars que ce soir et, ton bagne étant petit, tu aurais pu faire la grasse matinée. Mais qu'est-ce que je vois ? Tu n'es pas en costume de voyage... Tu as encore les habits d'hier... tu chemise est froissée, les vêtements déchirés, boueux... Tu n'as pas passé la nuit dans ton lit... Qu'est-il donc arrivé ?

Pendant qu'elle interrogeait Jean-Paul, la mère Loriol, saisissant l'ardoise de la muette, y avait rapidement tracé ces mots :

« Il y a eu le feu cette nuit au dépôt. Jean-Paul y est allé et s'est conduit comme un héros.

« C'est lui qui a sauvé la femme de Maurice au milieu des flammes. »

Elle tendit l'ardoise à la jeune fille, qui, ayant lu, sauta au cou de Jean-Paul en pleurant de joie et d'admiration.

— Grand'mère, lui dit-il sur un ton de doux reproche, tu aurais dû me laisser lui apprendre...

— Oui, répliqua la brave femme, pour que, par modestie, tu lui caches une partie de la vérité ? Pas de ça, mon garçon. Quand on est un héros, on l'avoue carrément, il n'y a pas de honte à ça, au contraire.

« Et maintenant, puisque tu as à t'entretenir avec elle, je vous laisse et je vais faire le café au lait avec de bonnes grillades que tu as bien méritées.

Marie sortit de sa chambre et parut surprise de voir Jean-Paul.

Quand elle fut seule avec Jean-Paul, les petits doigts de Marie recommencèrent à s'agiter avec une sorte de rêverie.

— C'est bien ! c'est bien, ce que tu as fait là, exprima-t-elle, mais je ne connais ta belle action qu'en gros et je veux que tu me la racontes les même dans tous ses détails.

Mais lui, employant le même langage :

— Plus tard, Marie, nous reparlerons de cela si tu y tiens. Pour le moment, nous avons à nous entretenir de choses plus graves.

— Lesquelles ?

— Rappelle tes souvenirs, ma petite gitanille, remonte bien loin dans le passé, jusqu'à ce jour inoubliable où, quittant cette dame auprès de qui n'est écoulée la plus grande partie de ton enfance, tu es entrée dans notre maison.

— Ces choses sont si vieilles que je n'en souviens à peine.

(A suivre).

Cordonnerie Modèle

Bastia, 33, Boulevard Paoli, 33, Bastia

Eugène PERICCHI, propriétaire

Saison Printemps-Eté 1906

Grand choix de chaussures pour Hommes, Dames et Enfants

Rayon spécial de chaussures de luxe

Grand assortiment de chaussures en couleurs

Choix considérable de pantoufles

Prix très réduits

M. Eugène PERICCHI a l'honneur d'informer ses nombreux clients de l'intérieur et de Cargèse qu'il reçoit les ordres par correspondance et tous les soins seront apportés à leur prompte exécution.

La Maison se charge des réparations

HOTEL D'EUROPE

ADELAIDE COLOMBANI

Bastia — 4 et 6, rue de l'Opéra — Bastia

Cet Hôtel se recommande par sa belle situation, au centre de la ville, à proximité des principaux établissements.

Il possède, en outre, un superbe jardin éclairé à l'acétylène, où les clients peuvent prendre leur repas pendant l'été.

Banquets — Noces — Festins

Pensions à des prix modérés

ORFÈVRERIE CHRISTOFLE

COUVERTS

Envoi franco sur Catalogue

Réargenture de tous objets

CHRISTOFLE

Notre Représentant à Bastia est M. Ignace VIALE, 1 Filse, 25, Bd Paoli.

Royal Windsor

LE CÉLÈBRE RÉGÉNÉRATEUR DES CHEVEUX

AVEZ-VOUS DES CHEVEUX GRIS? AVEZ-VOUS DES PELLICULES? VOS CHEVEUX SONT-ILS FAIBLES OU TOMBENT-ILS? NE FAITES RIEN!

Employez le ROYAL WINDSOR, qui rend aux Cheveux gris la couleur et la beauté naturelles du jeune âge. Il arrête la chute des Cheveux et fait repousser les Cheveux. Il est le SEUL Régénérateur connu. Il donne aux Cheveux une souplesse merveilleuse. Il est le SEUL Régénérateur connu. Rend Windsor. Ne trouve pas chez votre Coiffeur, demandez-le à l'Entrepôt: 28, rue d'Enghien, PARIS

Envoi franco sur demande du Prospectus contenant détails et attestations

Demandez et offrez dans tous les Cafés VERMOUTH MATTEI apéritif supérieur

MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION

Chaux hydrauliques et Ciments, marques de Villeneuve et Lafarge du Teil. — Plâtres gris et blanc. Carreaux-Mosaïques en ciment. — Briques plates et rondes. — Carreaux. — Tomettes — Tuyaux en poterie et en grès.

FERS A PLANCHER

Fers en barres: Plats, Ronds, Carrés, Fil de fer, Ronces artificielles.

TUYAUX EN FONTE, EN GROS

Appareils Sanitaires

Charles CLÉMENT & Cie

Entrepôts aux Magasins Généraux & Boulevard de Cardo, 1.

JE SUIS EN PARFAITE SANTÉ

POUVEZ-VOUS EN DIRE AUTANT?

UNE PREUVE

POUR LES INCRÉDULES

Toute personne affaiblie demande à se sentir vigoureuse de nouveau; à se sentir réellement — avec la joyeuse étincelle de la vie nerveuse — infuser à nouveau dans son corps une ardente vitalité; à se sentir le magnétique enthousiasme de l'énergie de jeunesse; à se sentir heureuse, gaie et remplie de joyeuses inspirations; — en un mot, à se sentir débarrassée d'accès de découragement, d'égarement cérébral, de cette lugubre et stupide sensibilité; à avoir confiance en soi, l'estime de soi-même et l'admiration des hommes et des femmes. Tels sont les désirs de toute personne, et ces désirs peuvent être réalisés.

L'ÉLECTRO-VIGUEUR

L'ÉLECTRO-VIGUEUR opère ainsi pendant votre sommeil par l'Electricité, énergie de la nature.

Brochure Gratuite le prix de tous les malades

Si vous le pouvez, venez vous-même. Consultation médicale gratuite de 10 h. à 6 h. 30. Dimanche de 10 h. à 1 heure.

BON pour le livre illustré gratuit valant 5 francs

Docteur B.-N. MACLAUGHLIN 14, bd Montmartre, Paris.

Prière de m'envoyer votre livre gratuit sous enveloppe.

Nom.....

Adresse.....

Dr B.-N. MACLAUGHLIN, 14, Boulevard Montmartre, PARIS

COURS SECONDAIRES

de Jeunes Filles d'Ajaccio

DIRIGÉS PAR Mlle LUCIE OTTAVI

Officier d'Académie

Cours fondés en 1882 par l'Administration

Les Cours Secondaires d'Ajaccio sont le SEUL établissement public de la ville, le seul aussi où les Cours sont faits par MM. les Professeurs du Collège, de l'Ecole Normale d'Instituteurs et d'Institutrices.

Exposés en plein Midi, au bord de la mer, vue splendide sur le golfe, eau et gaz, ils offrent aux familles les meilleures garanties d'hygiène et de confort.

Pensionnat

Demi-Pensionnat — Externat

PRIX TRÈS MODÉRÉS

Succès pour l'année scolaire 1904-1905

4 Elèves reçues au brevet élémentaire sur 5 présentées;

4 Admission à l'Ecole Normale sur 5;

16 Brevets supérieurs sur 18.

Des Institutrices pourvues du brevet supérieur sont attachées à l'Etablissement.

Préparation spéciale au concours d'admission à l'Ecole Normale et pour la bourse de l'Enseignement primaire supérieur.

Maux de Dents guéris radicalement par Boulettes Dentaires

de A. FOURGEAUD, Pharmacien, à Périgueux

Refuser tous les Contrefaçons. Exiger la véritable portant

Dépôts: Pharmacies Luigi à Bastia, Raffaelli à Corte, Padovani à l'Ile-Rousse, Scagliola, 2, cours Napoléon, à Ajaccio.

MESDAMES

Vous économiserez sûrement

500 francs par an

sur le prix de vos Toilettes, et vous voulez faire usage du Journal de Modes

« LA SAISON »

le seul au Monde donnant par numéro environ 100 GRAVURES INÉDITES de Modes, etc. C'est vous dire que les parties techniques, *Modes et Travaux de Mains* y sont traitées d'une façon magistrale.

Cet organe ne publie aucun roman, ce qui permet de le laisser entre toutes les mains. *Modestie Tranquillité* reflètent de ses modèles

6 francs par an ou 25 cent. le numéro avec un Supplément de Modes, une Planche de Patrons ou un Panorama en couleurs.

Numéro Spécimen gratuit 30, rue de Lille, Paris

PHAÉTON

à vendre. Pour tous renseignements s'adresser à M. Beroaccbi, rue de l'Opéra, Bastia.

Mme MASSEL-WOOD

Chirurgien-dentiste

a l'honneur de prévenir sa nombreuse clientèle que son cabinet est ouvert tous les jours à **Ajaccio**, de 8 heures du matin à 4 heures du soir, **Cours Grandval**, en face Cardinali, photographe, et à **Bastia, 1, rue de l'Opéra**, en face des magasins Orenga, du 1er au 8 de chaque mois.

ANCIEN CABINET PRALERE

PIERRE SABATÉ

Chirurgien-Dentiste du Lycée

SUCCESSEUR

DENTS & DENTIERS

(Systèmes perfectionnés)

OBTURATION

& EXTRACTION DES DENTS sans douleur

Bd Paoli, 18, au 1er Maison Benedetti

M. P. SABATÉ a l'honneur de prévenir ses nombreux clientèle d'avoir à se mettre en garde contre certains charlatans ambulants — se disant chirurgiens-dentistes — qui n'ont pas le droit d'exercer la profession et qui emploient des matières nuisibles à la santé pour la fabrication de fausse artificielles.

Le Directeur-Gérant,

J.-B. OLLAGNIER.

Bastia, Imprimerie Ollagnier.

Installation à Gaz et Acétylène

Jean Cluk, ex ouvrier du Gaz

Place de l'Hôtel de Ville, 4, Bastia

Vente de becs, verres et manchons

Appareils sur commande

Abonnement pour l'entretien de l'éclairage — Travail soigné et garanti.

LIBRAIRIE OLLAGNIER

ENCRIERS

à fermeture automatique élastique

Système Colombani

Encriers classiques. — Encriers portatifs. — Encriers administratifs. — Encriers de fantaisie. — Encriers réclames.

ANCIEN CABINET

DE M. LE DOCTEUR PASQUALINI

4, rue des Terreaux, Bastia

Fabrication et réparations de dentiers artificiels

F.-A. MORATI

Ancien chef de section

des hôpitaux de Dijon, de Marseille, etc., travaille, comme opérateur, en mécanique dentaire, spécialement pour MM. les docteurs et chirurgiens-dentistes (diplômés).

N. B. — Les matières premières devront servir à la fabrication des dentiers provenant des trois maisons de Paris.

CHOCOLAT MENIER

Aux tempéraments délicats offrez un

VIN DU CAP CORSE

à base de Quinquina

de la Maison L.-N. MATTEI, & Cie — BASTIA (Corse)

Apéritif Tonique Fortifiant

Ce vin que nous offrons avec confiance aux Consommateurs diffère complètement de tous ceux connus à ce jour; d'un goût agréable au palais, il est à la fois tonique et apéritif.

Pris avant les repas, il excite l'appétit, pris après il active et facilité la digestion.

Demandez dans tous les bons Etablissements un Vin du Cap Matteï

XXXIe ANNÉE — MARDI 26 JUIN 1906 — N° 171

Le Petit Bastiais

5 CENTIMES — JOURNAL QUOTIDIEN — 5 CENTIMES

Rédaction & Administration: 4, Boulevard du Palais, Bastia

J.-B. OLLAGNIER, Directeur

Les annonces sont payées d'avance et reçues aux Bureaux du Journal. Petite réclame, 1 fr. — Réclames (5e page), 0,75 — Réclame, 0,30 — Judiciaires, 0,25

ABONNEMENT (*Payable d'avance*)

Corse..... 1 an 10 fr. | 6 mois 5 fr. | 3 mois 2 fr.

Autres Départ. 20 » | 10 » | 5 »

Un numéro se achète Paris: 10 pour 50 cent.

On ne répond pas des manuscrits déposés.

BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE

LE CALENDRIER

Fête d'Aujourd'hui: Saints Jean et Paul

Soleil: (heure nationale)

Lever, 3 h. 56 m. — Coucher, 7 h. 12 s.

Premier quar., le 29. — Pleine Lune, le 5

Fête de Demain: Saint Galliciano.

25 JUIN

Les Collaborateurs de la République

M. Clémenceau a dit avec une grande force que le budget de la République, après qu'il a été discuté et élaboré par le travail commun des partis, doit être voté par les socialistes aussi bien que par les républicains.

Cette observation s'applique à tous les autres actes de la vie publique et parlementaire. Les républicains et les socialistes ont assuré ensemble la victoire au 6 et au 20 mai. On ne voit pas pourquoi ils seraient absolument obligés de devenir ennemis au lendemain de la victoire remportée par leurs efforts communs.

La collaboration des uns et des autres n'a pas été sans nuage, il est vrai, pendant la campagne qui a abouti à ce grand triomphe. Sur certains points on s'est combattu mutuellement, on a tiré les uns sur les autres entre républicains, même sous le feu de l'ennemi. Mais ce furent des accidents, des exceptions regrettables.

On a vu d'une manière générale les républicains de toutes nuances, ceux qui se réclament toujours des principes de 1789 et ceux qui aspirent plutôt à trouver des voies nouvelles en dehors des traditions de la Révolution française — mais il n'y en a vraiment pas et ils n'ont pas besoin d'en trouver, car la Révolution française contient tous les principes de justice et de liberté pour le monde — on les a vus, d'une manière générale, les uns et les autres se conduire avec une admirable discipline pour assurer la victoire de la démocratie.

Est-ce que la méthode qui fut bonne jusque-là deviendrait tout à coup mauvaise? Est-ce qu'il n'y aurait plus d'autre ressource que de se battre entre soi, alors qu'on a été vainqueur ensemble? Et les collaborateurs de la veille n'auraient-ils plus d'autre conduite et d'autre plan de vie à adopter que de s'entredéchirer? Nous n'en croyons rien, et je ne vois aucune bonne raison pour cela, quoique je l'entende dire par plusieurs de part et d'autre!

Le mandat du député de Neuilly-Boulogne — pour citer un exemple que je connais particulièrement — est issu de l'accord loyal des républicains et des socialistes, de leur discipline excellente, de leurs sacrifices mutuels librement consentis. Ce mandat doit conserver ce caractère qui fait sa valeur et son honneur, et je le garderai d'autant mieux qu'il répond exactement à la politique que j'ai pratiquée dans toute ma vie de journaliste.

Républicains et socialistes travaillent ensemble dans le Parlement, dans les bureaux, dans les commissions: ils discuteront ensemble le budget, ils doivent aussi le voter ensemble. Ils peuvent parfaitement administrer ensemble le résultat de leur double victoire, ils peuvent parfaitement former ensemble des gouvernements et des ministères.

Nous avons déjà vu des socialistes prendre une place honorable et utile dans le gouvernement de la République: pourquoi n'y en aurait-il pas encore? Et pourquoi nous n'aurions pas un ministère du travail, comme nous avons un ministère de l'agriculture?

Ce que nous demandons et ce que nous conseillons, c'est la collaboration loyale des uns et des autres, la collaboration persévérante, pour la paix de la République et pour la fécondité des institutions républicaines.

Henri DEPASSE,
Député de la Seine.

MUSIQUE MILITAIRE

PLACE SAINT-NICOLAS

Programme du 26 juin, à 8 h. 1/2

Allégro militaire,	X.
Zampa, ouv.,	Hérold.
Ballet du Guillaume Tell,	Rossini.
L'Arlésienne, fant.,	Bizet.
Marche du sacre de Napoléon Ier (1804),	Lesueur.

Le Chef de musique, LANY.

Retraite en musique

Itinéraire du mardi 26 juin

Rue Napoléon, rue Saint-Roch, Bd Paoli, Bd du Palais, jusqu'au Palais de Justice, redescend par le Bd du Palais, rue de l'Opéra, rue Miot, Place Saint-Nicolas, cours Sébastiani. Rentrée.

Les Bains de Campocardeto

Depuis longtemps déjà on mène dans quelques journaux insulaires une louable campagne — très justifiée d'ailleurs — en faveur des principales stations thermales et minérales de notre département.

On ne saurait trop approuver et encourager tous ceux qui s'efforcent de faire connaître à l'étranger l'efficacité de nos sources d'eaux minérales naturelles. Ils rendent ainsi de signalés services aux intéressants malades de tous les pays qui peuvent trouver la guérison ou un grand adoucissement à leurs maux dans l'emploi de ces eaux, et procurent en même temps à notre chère Corse un peu plus de bien-être matériel et moral, car notre pays gagne beaucoup à être visité et surtout à être connu de près.

Il y a pourtant une source d'eau minérale qui rend depuis les temps les plus reculés — on y voit encore quelques rares traces des établissements fondés par les Romains — d'appréciables services à l'humanité souffrante et dont l'endroit semble maintenant ignoré de tous, excepté toutefois des habitants des quelques communes limitrophes qui vont encore demander à ses eaux bienfaisantes un salutaire soulagement.

Je veux parler des eaux minérales de Campocardeto, dans les environs de Santo-Pietro di-Tenda.

Je n'en ferai pas l'éloge. Je me bornerai simplement à mettre sous les yeux des lecteurs de ce journal ce qu'en dit à ce sujet, tome Ier, page 68, (Description de la Corse, d'après A. Gnstiniani) dans l'Histoire de la Corse, par Filippini, traduction française de M. l'abbé Letteron, professeur agrégé au Lycée de Bastia: « Le quatrième endroit du Deçà des Monts où l'on trouve des eaux minerales est Campocardeto, village peu connu, dans le Nebbio. Ca a reconnu que ces eaux opéraient des guérisons surprenantes. Elles sont froides et ont besoin d'être chauffées, comme d'ailleurs celles de Morazzani. Quelques gens du pays, parfaitement dignes de foi, racontent, entre autres cures nombreuses et étonnantes, qu'un malade du Nebbio étant allé à ces eaux, prit un bain, puis se coucha au soleil et se couvrit d'un manteau de laine, à la mode des Corses. Au bout d'une demi heure, d'après ce qu'il raconte, il lui sortit du corps, où il se forma à l'endroit de la ceinture plus de dix mille vers, blancs et gros comme des pignons. Il se trouva ainsi débarrassé des douleurs cuisantes qu'il avait éprouvées jusqu'alors. On raconte encore qu'on y porta aussi un autre homme tellement courbé qu'il ne pouvait marcher sans s'aider de ses mains qu'il appuyait à terre. Au bout de trois jours il était débarrassé de cette infirmité, son corps s'était redressé et il marchait droit. On peut croire que ces eaux doivent de telles propriétés à des gisements d'alun.»

Ces eaux sont en effet souveraines pour les maladies de la peau, les plaies, les maladies des nerfs, les rhumatismes, etc. Elles se trouvent dans un endroit très sain, admirablement situé sur le versant d'un coteau qui domine la riche vallée du Nebbio et le beau golfe de Saint Florent, et du haut duquel la vue s'étend depuis les rives de la fertile Balagne, jusqu'aux cimes escarpées du Padro et du Monte Cinto.

Pour s'y rendre il faut suivre un chemin muletier, mais en bon état, en partant de Santo-Pietro-di-Tenda ou de Casta. De cette dernière localité on y va en moins d'une heure.

Il n'y a pas d'hôtel, mais un coquet établissement, comprenant une dizaine de pièces, appartenant aux frères Simon et Louis Bonelli de Santo-Pietro-di-Tenda, est toujours mis gracieusement à la disposition des baigneurs.

Campocardeto! je voudrais pouvoir payer mon tribut de reconnaissance aux qualités bienfaisantes de ses eaux; mais j'éprouve quelque confusion, au temps où nous sommes, d'être encore obligé de te faire connaître à nos compatriotes, alors que du temps des Romains, des Pisans et même des Génois, ton nom était sur toutes les lèvres, et tes eaux, bénies par les malades et leurs familles, étaient louées et recommandées par tous les hommes de science et par tous ceux qui ne voyaient que des frères dans leur prochain!

J. P. DE CAMPENOL.

L'Election de Sartene

CHAMBRE DES DÉPUTÉS

M. Soudrique, rapporteur. — Messieurs, au nom de notre 3e bureau, j'ai l'honneur de vous soumettre le rapport sur les opérations électorales dans l'arrondissement de Sartene (Corse).

Les élections du 20 mai 1906 ont donné les résultats suivants:

Electeurs inscrits, 12.807, dont le quart est de 3.201.

Nombre des votants, 8.312.

Bulletins blancs et nuls, à déduire, 5.

Suffrages exprimés, 8.307, dont la majorité absolue est de 4.154.

Ont obtenu:

MM. Gabrielli..... 4.238 voix.

Quilichini..... 4.085 —

M. Gabrielli a été proclamé député comme ayant réuni un nombre de voix au moins égal à la majorité absolue des suffrages exprimés et supérieur au quart des électeurs inscrits.

Les opérations se sont faites régulièrement.

Après avoir examiné attentivement le dossier concernant lesdites opérations, la commission n'a relevé qu'une protestation dans une commune de Bonifacio et signée d'un seul électeur.

Après avoir entendu M. Quilichini, auteur de M. Gabrielli et signataire de la protestation envoyée à M. le président de la Chambre, qui n'a apporté devant la commission que des faits relevés par lui et qui se seraient produits presque dans toutes les communes: pression officielle, incapables ayant voté, ce qui n'est nullement démontré et que le plaignant n'a prouvé autrement.

D'autre part, les procès-verbaux ne mentionnent aucune irrégularité et les renseignements obtenus depuis ne laissant

---

132 FEUILLETON DU PETIT BASTIAIS

Le Conducteur d'Omnibus

PAR

ALFRED SIRVEN & A. SIÉGEL

TROISIÈME PARTIE

LA MÈRE

— Je le retrouverai à la maison, pensa-t-elle. Nous nous serons croisés en route, sans nous apercevoir dans les rues mal éclairées, à travers tout ce remue-ménage.

Grand fut son désappointement de ne pas le trouver rentré, ainsi qu'elle s'y attendait.

— Où peut-il être? se demanda-t-elle, et comment n'a-t-il pas eu l'idée de venir me rassurer tout de suite?

Graduellement, l'inquiétude la reprenait.

Une lui était-il arrivé?

Avait-il fait un chemin quelque mauvaise rencontre?

On ne parlait que d'attaques nocturnes depuis quelque temps, et, justement, tous les agents du quartier étant en fête, les rues devaient être moins sûres que jamais!

Quand le jour se leva, l'inquiétude de l'excellente femme avait pris les proportions d'une véritable folie.

Elle se préparait à sortir pour aller aux informations chez la police, quand tout à coup, elle entendit le bruit d'une clé dans la serrure.

— Toi, enfin! s'écria-t-elle en se jetant dans les bras de Jean-Paul.

Il l'embrassa avec une tendresse si profonde que, se trouvant un peu pour le bien regarder en face:

— Qu'est-ce que tu as, mon petit fion? Il y a longtemps que je ne t'ai vu aussi content... Dieu le veuille cette satisfaction en un jour triste comme celui-ci? Oh! oui, bien triste, puisque tu dois partir, nous quitter...

— Je ne pars plus, grand'mère, fit-il avec explosion, ou du moins je ne pars pas aujourd'hui.

— Bah! bien vrai? dit-elle radieuse.

Et sous le coup de cette bonne nouvelle elle lui donna de nouveaux baisers.

Puis, sans le laisser s'expliquer:

— Mon bon Jean-Paul, je comprends ton contentement, tu es fier de la conduite de cette nuit. Oh! j'en suis fière aussi, va!... car je vois bien... tu es un brave, un héros!

— Laissons cela, maman Lorlot, j'ai fait mon devoir, voilà tout.

« Et je suis content, c'est pour une autre cause, celle-là même qui fait que mon départ est tout au moins différé...

— Il nous arrive quelque chose d'heureux?

« Ah! parle, mon enfant, dis bien vite tout à ta vieille grand'mère!...

« Il y a si longtemps que je pleure de tristesse que ce me fera du bien de pleurer un peu de joie. »

Mais fidèle à la promesse qu'il s'était faite à lui-même de ne rien dire encore:

— Oui, grand'mère, je crois que le ciel nous réserve une grande joie, mais permets-moi de me taire jusqu'au moment où l'on sera sûr. Si l'espérance qu'on a fait luire à mes yeux ne vient pas à se réaliser, je serai encore plus malheureux qu'hier... A quoi bon te faire partager mon espoir s'il faut ensuite que tu prennes ta part d'une déception cruelle? Ne m'interroge pas, je t'en supplie! Aujourd'hui même, avant ce soir, tu sauras tout... Si c'est vraiment le bonheur, nous en jouirons tous ensemble... si c'est la désolation finale, irrémédiable, nous tâcherons de nous soutenir, de nous encourager mutuellement... mais il faut que j'aie dès à présent même un entretien avec Marie. Elle est si matinale que, sans doute, elle ne va pas tarder à se lever.

Mme Lorlot prêta l'oreille.

— J'entends du bruit dans sa chambre, la voici, dit-elle, mais dis-moi, mon garçon, après la veille et la fatigue de cette nuit, après le danger que tu as couru, tu dois avoir besoin de te reposer. Si, avant de t'entretenir avec Marie, tu tâchais de dormir une heure ou deux!

— Dormir en ce moment? cela me serait impossible, grand'mère.

— Et tu ne veux toujours me rien dire?

— Rien pour l'instant. Ni à toi ni à Marie.

— Pas même la lettre de ton père, pour que, par modestie, tu ne te caches une partie de la vérité? Pas de ça, mon garçon. Quand on est un héros, on l'avoue carrément, il n'y a pas de honte à ça, au contraire.

« Et maintenant, puisque tu as à t'entretenir avec elle, je vais laisser et je vais faire le café au lait avec de bonnes grillades que tu as bien méritées.

Quand elle fut seule avec Jean-Paul, les petits doigts de Marie remmaillèrent à s'agiter avec une sorte de fièvre.

— C'est bien! c'est bien, ce que tu as fait là, exprima-t-elle, mais je ne connais là belle action qu'on ose et je veux que tu me la racontes toi-même dans tous ses détails.

Mais lui, employant le même langage:

— Plus tard, Marie, nous reparlerons de cela si tu y tiens. Pour le moment, nous avons à nous entretenir de choses plus graves.

— Lesquelles?

— Rappelle tes souvenirs, ma mignonne, remonte bien loin dans le passé, jusqu'à ce jour inoubliable où, quittant cette dame auprès de qui n'est écoulée la plus grande partie de ton enfance, tu es entrée dans notre maison.

— Ces choses sont si vieilles que je n'en souviens à peine.

(*A suivre*).

saison doute sur la régularité des opérations, qu'un contrôle, ils témoignent qu'une pression cléricale n'est faite publiquement et en chaire contre M. Gabrielli ;

Au nom de votre Jurisprudence, nous vous demandons de vouloir bien valider l'élection de M. Gabrielli.

M. Gabrielli a justifié des conditions d'éligibilité exigées par la loi.

Abonnements de Saison

Le PETIT BASTIAIS met à la disposition de ses lecteurs partant en villégiature des *Abonnements de Saison* au prix de 50 centimes par semaine.

LA DEUXIÈME Revision Dreyfus

On lit dans « l'Eclair » :

VI

On a vu déjà, par ce que j'ai dit, que l'enquête de la Chambre criminelle a été sérieusement dirigée, non par le président Chambareaud, mais par M. le procureur général Baudouin.

De même l'enquête ouverte lors de la première revision Dreyfus avait été dirigée, non par le président Lœw, mais par par M. le conseiller Bard.

La commission des doyens, devant laquelle lisent traduite à cette époque un certain nombre de conseillers et leur président, estima qu'il y avait dans ce fait, s'nou une inégalité, tout au moins une incorrection regrettable. M. Bard avait fait le rapport sur la recevabilité de la demande en revision, et il s'était livré, à cette occasion même à des attaques passionnées contre l'armée et contre ses chefs : les doyens de la Cour avaient émis l'avis que le sentiment des plus élémentaires bienséances aurait dû empêcher M. Lœw de mettre, ainsi qu'il l'avait fait, le singulier magistrat qu'était M. Bard en contact direct avec les généreux qu'il avait outragés précédemment d'une façon souvent grossière. Le leçon porta, et, pendant les quelques audiences que la Chambre criminelle consacra à l'affaire Dreyfus, dans l'intervalle compris entre la réunion des doyens et la note de la loi de dessaisissement, M. Bard fut relégué parmi les conseillers à la place qui lui revenait par son ancienneté et qu'il aurait toujours dû occuper pendant les audiences précédentes, c'est-à-dire à la dernière place ou à peu près.

Les illégalités de l'enquête

Cependant, si M. Bard ne devait pas diriger l'enquête, du moins il pouvait et devait même y participer, étant conseiller à la Chambre criminelle, c'est-à-dire investi du droit et du pouvoir d'enquêter et de juger.

Mais qu'aurait dit les doyens de la Cour, en 1899, si, au lieu d'abandonner la direction des interrogatoires à un conseiller, l'un des plus jeunes, il en avait été de même qualité à cet effet, M. le président Lœw avait chargé de ce soin un magistrat qui n'est pas un juge et à qui ses fonctions interdisent l'accès de la Chambre criminelle pendant l'enquête des témoins ? Car M. Baudouin, pas plus d'ailleurs que l'avocat du condamné, Me Mornard, n'avait pas le droit d'assister à l'enquête — qui est une véritable instruction judiciaire — encore bien moins celui de la diriger.

Je me garde de donner ici une opinion à moi, qui serait évidemment dépourvue d'autorité ; mais j'avie que je viens d'exprimer a été émise par la Chambre criminelle elle-même, en 1899, dans les circonstances que je vais rapporter ci-après.

Le président de 1899 : le procureur général et le défenseur n'avaient pas le droit d'assister à l'enquête

Dans la première enquête sur la revision du procès Dreyfus, j'ai eu à remplir devant la Chambre un double rôle.

J'étais d'abord un témoin, parlant à ce titre en toute liberté comme il convient à un témoin et ne relevant que de ma conscience.

Mais, pour la présentation du dossier secret à la Chambre criminelle, je n'étais plus que le délégué du ministre de la guerre, parlant en son nom à lui, et non plus en mien, devant me conformer à des instructions que M. de Freycinet avait rédigées par écrit, de sa main, après qu'elles eurent été concertées en Conseil des ministres.

Il va de soi que ces instructions ne pouvaient me donner une attitude contradictoire, suivant que j'avais à parler comme témoin, ou comme simple délégué, m'obligeaient seulement à ne pas engager la responsabilité du ministre de mon propre chef et sans en avoir référé à lui au préalable. Je devais par conséquent m'abstenir de toute explication, de toute interprétation de pièces qui eût été provoquée par une question posée au cours de l'examen du dossier et qui n'eût pas été apparemment débattue devant M. de Freycinet et acceptée par lui. Si ce cas se présentait, je devais déclarer que j'ignorais la réponse que pourrait faire le ministre, et que je réservais ma réponse personnelle pour le moment où je serais moi-même interrogé.

Mes deux rôles étaient donc bien distincts, sans pouvoir jamais être en opposition l'un avec l'autre.

COMMANDANT CUIGNET.

(A suivre).

Baccalauréat

Hier matin, à 6 heures 3/4 ont commencé à Bastia et à Ajaccio les épreuves écrites du Baccalauréat de l'Enseignement secondaire ancien et nouveau régime.

Les examens oraux auront lieu : à Ajaccio le 27 juin et à Bastia le 2 juillet.

Le jury est ainsi composé :

Président : M. Bonafous ; membres : MM. Gaffarel, Perdrix, Decrock, Faugier, Bellet, Segond, Thomas, Commarmond, Giacomoni, Lestang, Dériat.

Ce que disent les Journaux

L'Autorité

De M. P.-J. de Cassagnac :

« En expropriation, il n'y a que le premier pas qui coûte, et il est parfaitement exact que, réduits à leurs seules forces, les socialistes seraient incapables de le faire ce premier pas. Du jour où le péril radical aura touché à la propriété privée il sera entraîné fatalement malgré lui beaucoup plus loin qu'il ne le prévoit et qu'il ne le désire peut-être dans la voie de l'expropriation. »

Le Radical

De M. Maujan :

« Il est des questions qui appellent logiquement l'intervention de l'Etat ; il en est d'un ordre, qui ne peuvent être solutionnées que par la liberté. Socialiste et collectivistes font deux ; on peut être l'un sans être l'autre ; les collectivistes ne possèdent pas le monopole du socialisme, pas plus que les nationalistes ne détiennent celui du patriotisme. Donc, nous avons quelque droit à nous intituler radicaux-socialistes ; nous voulons créer les questions sociales, et les solutionner par des méthodes différentes, appliquées à chacune d'elles, et restées, appliquées à chacune d'elles, et non d'après la formule autoritaire, étroite, et sévère, du libéralisme ou du communisme. »

Le Gaulois

Au sujet des mémoires du général André :

« Tant que ce franc maçon égaré dans notre armée n'est borné à vider devant la porte d'un grand journal son sac à peines, nous n'avions qu'à hausser les épaules, bien persuadé qu'avant d'inviter les curieux à jeter un regard sur le contenu de ses secrets de ministère de la guerre, j'imagine que M. Etienne voudra mettre un terme à son intempérance de plume et qu'il l'invitera à limiter le champ de ses investigations politiques et des indiscrétions qu'il commet au jour le jour au échange d'un certain nombre de tons d' caisse.

» C'est déjà trop qu'on lui ait permis d'outrager ses meilleurs généraux et de calomnier ses propres collaborateurs. »

«AU « JOURNAL OFFICIEL »

Pensions

Laurenzi Jules-Joseph-Marie-Ange-Pascal, adjutant ; 23 ans 8 mois 27 jours de services. Pension avec jouissance du 21 décembre 1905. 900 fr.

Bozzi Joseph-Ange-Marie, sergent ; 35 ans de services. Pension avec jouissance du 14 décembre 1905. 800 fr.

Agostini Charles-Philippe, soldat ; 35 ans de services. Pension avec jouissance du 1er décembre 1905. 675 fr.

Caporossi Dominique, sergent-major ; 23 ans 4 mois 27 jours de services. Pension du 23 décembre 1905. 968 fr.

Marcaggi Paul, gendarme ; 19 ans 2 mois 21 jours de services. (Perte de l'usage d'un membre). Pension avec jouissance du 20 janvier 1906. 930 fr.

Simonaki Louise-Marie, veuve Giacomarchi. Le mari capitaine, décédé titulaire d'une pension. Pension avec jouissance du 25 décembre 1905. 1.100 fr.

Acquaviva Toussainte, veuve Benedetti. Le mari maréchal des logis, décédé titulaire d'une pension. Pension avec jouissance du 15 novembre 1904. 654 fr.

Bordli Louise, veuve Bianvrat. Le mari maréchal des logis, décédé titulaire d'une pension. Pension avec jouissance du 28 décembre 1905. 645 fr.

Bartoli Dominique, garden de bureau. Services militaires, 4 ans 6 mois 3 jours ; services civils, 26 ans 7 mois 18 jours. Pension du 1er avril 1906. 795 fr.

Martinetti Antoine-Marie, receveur ; 33 ans 9 mois de services. Pension avec jouissance du 1er février 1905. 1.068 fr.

Cremona Antoine, gardien ordinaire de maison d'arrêt ; 32 ans 11 mois 24 jours de services. (Infirmités). Pension avec jouissance du 1er décembre 1904. 533 fr.

Gradini Antoine Jean, adjutant à l'école nationale d'apprentissage de Dalys ; 32 ans 4 mois 5 jours de services. Pension avec jouissance du 6 décembre 1905. 288 fr. Part de l'Algérie, 97 fr. Part de la métropole. 191 fr.

Solari Angelina-Marie, veuve Casanova. Le mari brigadier de 1re classe ; 28 ans 2 mois de services. Pension avec jouissance du 21 octobre 1905. 480 fr.

Carnet Mondain

C'est en l'église paroissiale Saint Jean-Baptiste, toute resplendissante de lumières, qu'a été célébré, hier matin, à 11 heures, le mariage de Mademoiselle Eugénie Altieri avec M. le docteur J.-A. Luigi, qui a su se créer en peu de temps, dans toute la région du Cap-Corse, de solides amitiés et une clientèle excellente.

La mariée, conduite à l'autel par son père, M. F.-M. Altieri, vice-consul de France à Haïti et chef de la maison de commerce française la plus importante, portait avec une grâce infinie une délicieuse toilette en mousseline de soie blanche, application richas dentelles, chef-d'œuvre de goût, sortant de la maison Besnier de Paris.

Le marié offrait le bras à Mme Alice Altieri, éclienne perveuche avec application riches dentelles.

Puis derrière eux le cortège se déroulait ainsi :

Mlle Anita Agostini, linon et broderie crème, avec M. D. Luigi.

Mlle Jeanne Luigi, crêpe de Chine rose, avec M. Alexandre Gaudin.

Mlle Pauline Domergue, mousseline blanche, avec M. le docteur Sari.

Mlle Julie Sari, mousseline pompadour sur fond rose, avec M. le docteur Monnier.

Mlle Anna Luigi, éclienne bleu pâle, avec M. D.-P. Luigi.

Mme Chitarin, crêpe de Chine argent et dentelles, avec M. Tito de Caraffa.

Mlle Marie Leroy, soie foulard, avec M. Domergue.

Mme Hyacinthe de Montera, broderie anglaise sur taffetas blanc, avec M. le maire Gaudin.

Mlle Marie Domergue, mousseline blanche, avec M. Jacques Gregori.

Mlle Marie Santi, fantaisie pompadour, avec M. Santandrea.

Mlle Gabrielle Santandrea, plumetis bleu pâle, avec M. Louis Damiani.

Mlle Marie Damiani, linon blanc brodé, avec M. Hyacinthe de Montera.

Mme Domergue, mousseline de soie et chantilly sur fond blanc, avec M. le docteur Jacques Agostini.

Mme J. Agostini, éclienne noire dentelles blanches, avec M. Philippe de Surroni.

Mlle Marie Gaudin, broderie anglaise blanche, avec M. Legrand.

Mlle Gabrielle Domergue, plumetis blanc et rose, avec M. J.-B. Ollagnier.

Mme Vve Altieri, soie noire, avec M. Vallecalle.

La bénédiction nuptiale a été donnée aux époux par M. le chanoine Casanova qui a prononcé une allocution toute de circonstance. Il a rappelé, en termes touchants, aux membres de la famille Luigi, leur oncle de vénérée mémoire qui a honoré la congrégation des Oblats par ses grandes vertus religieuses, et dont le nom est resté si justement populaire en Corse.

La messe a été dite par M. l'abbé Zattera.

La quête a été faite par les demoiselles d'honneur, Mlles Anita Agostini et Jeanne Luigi, qu'accompagnaient MM. D. Luigi et Alexandre Gaudin.

Les témoins étaient pour la mariée : MM. Domergue, directeur honoraire de la Banque de France, et de Caraffa, premier adjoint au maire ; pour le marié : M. Luigi, pharmacien de 1re classe, son frère, et M. le docteur Sari.

Après la messe, les jeunes époux furent, selon l'usage, recevoir à la sacristie les parents et les amis qui tenaient à féliciter le couple charmant et leurs parents.

Les grandes orgues, tenues avec une remarquable autorité, ont joué à l'entrée et à la sortie du cortège et durant la messe.

Après la cérémonie religieuse, un déjeuner de quatre-vingts couverts réunissait les invités autour d'un menu choisi, arrosé des meilleurs crus.

Voici le menu :

Hors d'œuvre
Petits Pâtés Moscovite
Dorade Sauce à l'Estragon
Cœur de Filet de Bœuf Limousin
Galantine de Dinde Truffée
Haricots Paris Barcelonnette
Poularde de Bresse rôtie
Jambon d'York
Salade Russe
Bombe Diplomate
Desserts assortis
Vins du Cap doux et sec
Champagne

Au champagne, M. le maire Gaudin a bu au bonheur des époux et à l'union de deux familles marquantes du Cap-Corse, les familles Altieri et Luigi.

Les bonneurs de la maison ont été faits par Mme Alice Altieri avec cette grâce et cette distinction qui la caractérisent.

Nos vœux les plus sincères accompagnent les nouveaux époux qui sont partis pour l'Italie, et nous renouvelons nos respectueuses félicitations aux familles Altieri et Luigi.

Brevet élémentaire

(GARÇONS)

Les compositions écrites pour l'obtention du brevet élémentaire ont commencé hier matin au Lycée.

92 aspirants ont répondu à l'appel de leur nom.

La commission d'examens est composée de MM. Hantz, proviseur du Lycée, président, de

MM. Cachard et Le Guillochol, Inspecteurs primaires, de MM. Garrigues, Agostini, Grandjean, Barbas et Reynoard, professeurs au Lycée, de Mesdames Giudicelli, Cachard, Chipponi et Ponzevera et de MM. Boyer, professeur de gymnastique au Lycée et Magnaschi, professeur de dessin.

Les résultats de l'admissibilité seront connus aujourd'hui, vers 1 heure de l'après-midi.

LE VOL DOMESTIQUE

de la rue Saint-François

Le vol commis au préjudice de M. le greffier Sartelli est plus important qu'on ne l'avait cru tout d'abord. Une perquisition faite au domicile du nommé Bagnato Vincenzo, rue Napoléon, 21, a amené la découverte de la plupart des objets dérobés, d'une valeur approximative de 4 000 francs.

Interrogée aussitôt sur la provenance de ces objets, la femme B. avait tout d'abord déclaré, à M. le commissaire central, qu'ils provenaient de cadeaux que lui avaient faits son amant et son mari décédé. Revenant hier sur ses premières déclarations, la femme B. a fait des aveux complets ; mais elle a prétendu que son amant n'y était pour rien et que dès qu'il avait eu connaissance du vol, il l'avait fortement engagée à restituer à M. Santelli, les objets soustraits. Fouillée, cette femme a été trouvée en possession d'un petit porte-monnaie en cuir rouge, contenant un billet de banque de cent francs, et un pendant d'oreilles. Le billet de cent francs lui a été remis, dit-elle, par M. Lacombe, fabricant de pipes, chez qui son amant travaillait.

Interrogé à son tour, par M. Demas, B. Vincent a déclaré qu'il n'avait vu les objets dérobés qu'avant-hier, lorsque sa maîtresse préparait les malles. Il s'a grondée et l'a engagée à les restituer ; B... persiste à dire qu'il est innocent et qu'il n'a pas été complice de la soustraction frauduleuse dont sa maîtresse s'est rendue coupable. M. le Commissaire central lui ayant posé cette question : Pourquoi vous êtes-vous caché dans un vestibule de la rue du Môle et pourquoi avez-vous pris la fuite à la vue de l'agent de police ;

B... a répondu : « J'étais innocent et je ne voulais pas être arrêté. »

Il a été trouvé dans les poches de B. un mouchoir aux initiales de M. Santelli. Lui ayant demandé de s'expliquer sur ce point, B. a déclaré que sa maîtresse le lui avait mis dans la poche sans qu'il s'en fût aperçu.

Malgré d'actives recherches, on n'a pas encore retrouvé le petit sac de voyage qui renfermait les objets volés, ni le trousseau de clefs qui ont disparu de la maison Santelli.

⁂

A deux heures de l'après-midi, les deux inculpés ont été extraits du violon municipal et conduits dans le cabinet du magistrat instructeur. Ils ont refusé de répondre aux questions de M. Virgitti, déclarant qu'ils ne parleraient qu'en présence d'un avocat, qui leur sera incessamment désigné d'office.

Ajoutons que le sieur B. est âgé de 22 ans et que sa mai resse en a 25. Ils sont tous deux originaires de la Calabre.

⁂

Ecroués à la maison d'arrêt avec son co-accusé, la femme B. a été fouillée une nouvelle fois, mais si minutieusement que l'on a pu découvrir sur elle deux dormeuses en or, d'une valeur de 1000 francs, un dé en or et un coffret en cristal qu'elle avait su dissimuler dans son corsage.

LIGUE de Propagande Républicaine

L'assemblée générale de la Ligue de Propagande, dans sa séance du dimanche, 24 juin, a procédé à l'élection du Comité définitif, après une conférence très applaudie du Président provisoire M. Ajaccio, avocat.

Le comité de 12 membres a été porté à 25 et le bureau primitif a été maintenu en fonctions.

Petite Gazette

Variations Atmosphériques du 25 juin

Thermomètre — 7 heures du matin + 22 1
à midi 24 5 à 6 heures du soir + 23 3
Maxima 26 7 Minima 19 9
Baromètre — 7 heures du matin, 763 mm.
à midi, 763 mm. 6 heures du soir, 765 mm.
Vent. — Dans la matinée, N. frais.
Dans l'après-midi, id.
Etat du ciel, quelques nuages.
Pluviomètre, à 7 h. du matin : 0 mm.

⁂

Ouragan

Hier matin, vers 6 heures, un véritable ouragan s'est déchaîné sur notre ville qui fut couverte en quelques minutes d'un nuage de poussière. Le vent soufflait en tempête, entraînant de gros nuages menaçants. Le tonnerre s'est mis de la partie et l'on a cru un moment à une grande averse.

Mais l'ouragan n'a fait heureusement que passer et à huit heures le vent était tombé et la mer devenait plus calme.

La journée a été très chaude.

⁂

La loi sur les étrangers

Le parquet a verbalisé hier contre le sieur L..., fabricant de pipes, qui avait pris à son service l'italien B... sans qu'il eût fait, au préalable, sa déclaration d'étranger à la mairie de notre ville.

⁂

Au Port

— Vap. « Cyrnos, » cap. Mauriy, de Livourne, 37 passag. div.

— Vap. « Gênes, » cap. Carries, de Marseille, 126 passag., div.

— Vap. « Persia, » cap. Dolero, de Porto-Torres, 0 passag., div.

⁂

Maladies des yeux

Docteur Alexandroff, Cours Grandval, 2, à Ajaccio.

Les malades qui entrent au traitement dans sa Clinique, sont placés sous la direction d'une dame française compétente.

⁂

A vendre

— Maison composée d'un entresol, 1er et 2e étage, à vendre en tout ou en partie, située sur la place du Marché aux Poissons, dite maison Galeazzini.

S'adresser pour renseignements à Mlle Ciavaldini, à Cardo.

⁂

A louer

A louer pour la saison d'été, appartement meublé, Villa Marmoreggia.

S'adresser au bureau du journal.

— A louer fin juin, un four occupé, actuellement, par M. Caneo, rue Notre Dame.

S'adresser à M. Fobis, coiffeur, rue de l'Opéra, 3.

— Appartement de 6 pièces, au 5e étage, n° 32, boulevard Paoli.

S'adresser au bureau du journal.

— Un appartement à louer composé de six pièces, 31 de Toga, 4, au 4e étage.

S'adresser au bureau du journal.

Etat-Civil

MARIAGES

Luigi Jean-Augustin, propriétaire, de Barrettali, et Altieri Eugénie, de Cap Haïtien.

NAISSANCES

Canessa Marie-Mathée. — Kamiski Jean. — Demicheli Angèle-Marie. — Barbieri Dominique. — Andreuccetti Angèle.

OREZZA-LES-EAUX

Hôtel de la Paix

Veuve **PIETRI**, propriétaire

Ouvert du 1er juillet au 15 septembre

Cet Hôtel est l'objet d'une recommandation très élogieuse de la part des membres du Club Alpin français de Paris, dans une brochure intitulée : « Cinq semaines de voyage en Corse » et sous la signature de M. Edouard Rochat.

La *Maison* JOSEPH et MARIE CATURELLI prévient sa nombreuse et fidèle clientèle qu'elle est située, comme par le passé,

Place du Stellino, 6

N. B. — Pour tous renseignements s'adresser à M. Giudicelli François, rue du Môle, 3, Bastia.

Demander partout

« UN MORELLI »

Grand Vin Apéritif

Grand Prix à l'Exposition Internationale (Bastia 1905)

La plus Haute Récompense

VIN DU NEBBIO

Domaine de Tuda

Vin rouge **0,25** le litre.
Vin blanc **0,40** id.

17, rue des Terrasses, au coin de la descende de la Fontaine Neuve.

DERNIÈRES NOUVELLES

Service télégraphique spécial du *Petit Bastiais*

00338

BOURSE DE PARIS

	23 juin	25 juin.
Rente 3 0/0 amort.	97.15	96 95
— 3 p. 0/0 amortis.	97 80	97 75

ex-coupon.

Nouvelles Militaires

Génie

M. le lieutenant-colonel Delalande, directeur du génie à Bastia, est promu au grade de colonel et maintenu à son poste.

Artillerie

M. Terras, capitaine au 10e bataillon d'artillerie de forteresse à Marseille, est promu au grade de chef d'escadron et désigné pour Ajaccio.

Infanterie

M. Logerot, capitaine au 86e rég. d'infanterie, est promu au grade de chef de bataillon et affecté au 163e de même arme.

M. Soret, chef armurier de 2e classe au 163e d'infanterie, est nommé de 1re classe et maintenu.

Gendarmerie

M. Cavarrot, lieutenant de gendarmerie à Vescovato, passe à Calvi.

M. Boissel, lieutenant de gendarmerie à Calvi, passe à Etampes.

M. Lançon, sous-lieutenant de gendarmerie à Sainte-Marie-Sicché, passe à Bessèges.

M. Creux, lieutenant au 81e d'infanterie, passe avec le même grade dans la gendarmerie et est affecté à la section de Vescovato.

M. Rothel, lieutenant au 124e d'infanterie, passe avec le même grade dans la gendarmerie et est affecté à la section de Sainte-Marie-Sicché.

Hôpitaux Militaires

M. Sarthou, pharmacien major de 2e classe à l'hôpital militaire de Bastia, passe à l'hôpital militaire de Bordeaux.

M. Guély, pharmacien aide-major de 2e classe à l'hôpital militaire de Saint-Martin à Paris, est désigné pour l'hôpital militaire de Bastia.

LE MINISTRE DE LA GUERRE à Chinon

Paris, 25 juin.

M. Etienne, ministre de la guerre, s'est rendu, aujourd'hui, à Chinon, où il a présidé la grande fête de gymnastique organisée dans cette ville.

M. Etienne a prononcé un discours qui a été très applaudi.

LE Roi du Cambodge *à Paris*

Chez M. Loubet

Paris, 25 juin.

Le roi Sisowath a quitté, cet après-midi, l'hôtel de l'avenue Malakoff pour se rendre chez M. Loubet, ancien président de la République.

L'entretien du roi et de M. Loubet a duré près d'une demi-heure. Le roi a ensuite visité plusieurs quartiers de Paris, accompagné de ses fils, des ministres cambodgiens, de plusieurs de ses favoris, de M. Fouquières, sous-chef du protocole, et de M. Paoli, commissaire spécial.

LA FERMETURE des Ecoles Congréganistes *de la Corse*

Paris 25 juin.

Le « Journal Officiel » de ce matin publie un arrêté ministériel ordonnant la fermeture, à partir du 1er septembre 1906, des écoles congréganistes suivantes :

Les Frères des Ecoles chrétiennes à Ajaccio, à Bastia, (maison du boulevard de Cardo), à Sartène.

Les Filles de Marie Immaculée à Ajaccio, à Vico, à Ile-Rousse, à Olmeto.

Les Sœurs de Saint-Joseph à Ajaccio, à Alata.

Tiragesfinanciers

Ville de-Paris 1899

Paris, 25 juin.

L'obligation 111.040 est sortie remboursable à 100.000 francs.

L'obligation 54.173 est remboursable à 10.000 francs.

L'obligation 340.084 gagne 10.000 francs.

Une croisière DU ROI D'ESPAGNE

Paris, 25 juin.

Le correspondant du « Temps » à Madrid, télégraphie :

On assure dans l'entourage du roi, que pendant la croisière qu'il fera prochainement dans la Manche, Alphonse XIII visitera plusieurs stations balnéaires de la Normandie.

LE PAPE et la Loi de Séparation

Paris, 25 juin.

« L'Eclair » annonce qu'au cours d'une conversation qu'il a eue avec un haut personnage ecclésiastique français, le pape a dit qu'il devait résister à la loi de Séparation dans l'intérêt supérieur de l'Eglise dont les fondements étaient menacés.

COUR DE CASSATION

La deuxième Révision du procès Dreyfus

Le réquisitoire

Paris, 25 juin.

Les débats en révision du procès Dreyfus ont été repris aujourd'hui, à midi devant la Cour de Cassation, toutes Chambres réunies, sous la présidence de M. Ballot-Beaupré premier président.

Dès l'ouverture de l'audience la parole est donnée à M. Beaudoin, procureur général qui commence son réquisitoire.

M. Beaudoin déclare au cours de ses réquisitions qu'il est fermement convaincu de l'innocence de Dreyfus, établie par les faits nouveaux qui ont été découverts après le second procès.

M. Beaudoin, poursuivant son réquisitoire demande la cassation de l'arrêt prononcé par le Conseil de guerre de Rennes, sans renvoi.

L'audience est renvoyée à demain pour la continuation du réquisitoire.

La Femme d'un Député *morte en pleine mer*

Marseille, 25 juin.

Madame de Mahy, femme de M. François de Mahy, député de la 2e circonscription de la Réunion, ancien ministre de la marine, qui s'était embarquée à bord du « Djemnah » pour retourner dans cette colonie, est morte en cours de route.

EN RUSSIE LA RÉVOLUTION MOSCOU

Soulèvement général de la garnison

Paris, 25 juin.

Le correspondant du « Matin » à Saint-Pétersbourg télégraphie :

Il est bruit qu'un soulèvement en masse de la garnison de Moscou, a eu lieu aujourd'hui.

Les troupes se sont dispersées avec l'artillerie de la place.

Troubles agraires

Saint-Pétersbourg, 25 juin.

Les troubles agraires continuent dans le gouvernement de Koursk, en Finlande et dans le Caucase.

Les paysans affamés brûlent les forêts, mutilent et massacrent le bétail.

Dans plusieurs villages, il y a eu des coups de feu et de nombreuses personnes ont été blessées.

Les autorités qui ont reçu des ordres très sévères, font intervenir la force armée pour réprimer les désordres.

AVIS DE DECÉS

M. et Mme Jean-Marie Moretti, négociant, M. Antoine et Mlle Lucie Moretti, M. et Mme Jean Moretti née Alfonsi.

Ont la douleur de faire part à leurs parents, amis et connaissances de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

M. Toussaint Moretti

Négociant

leur fils, frère et beau-frère, décédé à l'âge de 28 ans, et vous prient d'assister à son enterrement qui aura lieu aujourd'hui 26 courant, à 5 heures de l'après-midi.

On se réunira maison mortuaire, rue Napoléon, 11.

Le présent avis tient lieu de lettre de faire part.

Marque recommandée
COGNAC — FINE CHAMPAGNE
BOULESTIN & Cie
COGNAC

ON DEMANDE DES MALADES

PAIEMENT APRÈS GUERISON SEULEMENT

Guerison rapide et sûre par l'électricité, les plantes, etc., de toutes les maladies aiguës ou chroniques, même réputées incurables, telles que : Tuberculose, Maladies de Poitrine, Estomac, Foie, Reins, Nerfs, Peau, Bronchites, Anémie, Rhumatismes, Goutte, Sciatique, Asthme, Vices du Sang, Constipation, etc.

Ecrire avec détails au Docteur Provensal, « Clinique végétale », 15, R. des Beaux-Enfants, PARIS.

CAFÉ-RESTAURANT DES GOURMETS

A partir de 4 heures

GLACES

Aux amateurs de la pêche aux Truites

M. Jean Scotto, de Saint Florent, a l'honneur de les informer qu'il peut leur livrer des filets nets de la longueur de 8 m. X 0 m. 75 c/m de hauteur, au prix exceptionnel de 12 francs, rendu franco à domicile.

Scierie Mécanique ET Tonnellerie

Minelli près Bastia

Spécialité de caisses d'emballages de tous modèles.

Fabrication et vente de fûts de toutes contenances en châtaignier sauvage Corse, hêtre et chêne.

Exhaustion pour de vigne.

Sciage de pin à 1 franc le sac.

Bois de chauffage 4 fr. 50 les 250 kilos.

N. B. — Pour tous renseignements s'adresser à M. Antoine Emanuelli, industriel, seul propriétaire-Directeur.

Pharmacie Teillict

10, Bd du Palais, Bastia

Emulsion normale d'huile de foie de morue aux hypophosphites de soude et de chaux.

Le litre 2 fr. 25, le 1/2 litre 1 fr. 25.

Boîtes pures de Foie de morue.

Agence Maritime de Transports

Après réduite pour toutes destinations

A. PADOVANI, Nouveau Port

Formalités de douanes

Avances sur marchandises

Billets de passage pour l'Amérique

Exportation de bois et de primeurs.

Pharmacie Centrale

Produits chimiques et pharmaceutiques des premières maisons de Paris, livrés soigneusement après examen et garantis absolument purs. Spécialités françaises et étrangères. Analyses médicales et industrielles.

Examinons d'huile de foie de morue aux hypophosphites. Emiement reconstituantes des émulsions, grâce à leur goût agréable, sont acceptées par les estomacs les plus délicats.

M. Luigi, pharmacien de 1re classe, place Saint-Nicolas, Bastia.

FIÉVREUX

Guérissez-vous avec la DIANOSE

Dans toutes les colonies, ce produit est employé avec le plus grand succès.

Le traitement produit non seulement la guérison, mais en outre, le retour des accès de fièvre.

Aucun vertige, aucun bourdonnement d'oreilles, aucune atteinte à l'estomac ne sont à craindre.

Que ceux qui souffrent des fièvres paludéennes consultent la Dianose. Ils seront convaincus par la rapidité de leur guérison !

Paris, 8, Boul. Flce, 18, rue de Seine, 8
Paris, Pierre Lorillet, Flce, 71, 3e Bastia.
Prix de Vente : 3 francs.

L'HOTEL DES ÉTRANGERS

Route de Balestrino, Ajaccio

placé dans une jolie situation, bien ombragée et rafraîchie par la brise, informe qu'il reste ouvert pendant la saison d'Eté, et qu'il sera loué au mois de jolies chambres ou appartements entiers, avec ou sans pension, dans l'Hotel, à des prix exceptionnellement réduits.

Cordonnerie Modèle

Bastia, 33, Boulevard Paoli, 33, Bastia

Eugène PERICCHI, propriétaire

Saison Printemps-Eté 1906

Grand choix de chaussures pour Hommes, Dames et Enfants

Rayon spécial de chaussures de luxe

Grand assortiment de chaussures en couleurs

Choix considérable de pantoufles

Prix très réduits

M. Eugène PERICCHI a l'honneur d'informer ses nombreux clients de l'intérieur et du Cap qu'il reçoit les ordres par correspondance et tous les soins seront apportés à leur prompte exécution.

La Maison se charge des réparations

HOTEL D'EUROPE

ADÉLAI DE COLOMBANI

Bastia. — 3 et 5, rue de l'Opéra. — Bastia

Cet Hôtel se recommande par sa belle situation, au centre de la ville, à proximité des principaux établissements.

Il possède, en outre, un superbe jardin éclairé à l'acétylène, où les clients peuvent prendre leur repas pendant l'été.

Banquets — Noces — Festins

Pension à des prix modérés

MAISON DE CONFIANCE

BIJOUTERIE MATTEI

20, Boulevard Paoli

La BIJOUTERIE MATTEI a l'honneur de prévenir sa nombreuse clientèle, qu'elle ne vend que des articles absolument garantis, or 18 karats et argent 1er titre. Tous les objets par elle mis en vente sont marqués au prix connus et ont déjà subi une réduction sur les prix de vente.

La Bijouterie MATTEI pourra livrer aux prix les plus réduits, des articles de joaillerie, bijouterie, orfèvrerie, montres, chaînes, parures, alliances, etc., etc., broches or et argent 1er titre

Sa devise est de vendre « bon et bon marché. »

Spécialité de stylets Vendetta-Corse. Réduction de 10 pour cent or garanti 18 karats.

Demandez et offrez dans tous les Cafés
AMARO MATTEI, apéritif supérieur.

MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION

Chaux hydrauliques et Ciments, marques de Villeneuve et Lafarge du Teil. — Plâtres gris et blanc. Carreaux-Mosaïques en ciment. — Briques plates et rondes. — Carreaux. — Tomettes — Tuyaux en poterie et en grès.

FERS A PLANCHER I

Fers à barres: Plats, Ronds, Carrés, Fil de fer, Ronces artificielles

TUYAUX EN FONTE, EN GROS

Appareils Sanitaires

Charles CLEMENT & Cie

Entrepôts aux Magasins Généraux & Boulevard de Cardo, 1.

COURS SECONDAIRES

de Jeunes Filles d'Ajaccio

DIRIGÉS PAR Mme LUCIE OTTAVI

Officier d'Académie

Cours fondés en 1882 par l'Administration

Les Cours Secondaires d'Ajaccio sont le SEUL établissement public de la ville, le seul aussi où les Cours aient fait par MM. les Professeurs du Collège, de l'Ecole Normale d'instituteurs et l'institutrices.

Exposés en plein Midi, au bord de la mer, vus splendide sur le golfe, eau et gaz, ils offrent aux familles les meilleures garanties d'hygiène et de confort.

Pensionnat

Demi-Pensionnat — Externat

PRIX TRÈS MODÉRÉS

Succès pour l'année scolaire 1904-1905

4 Elèves reçues au brevet élémentaire sur 5 présentées ;

4 Admission à l'Ecole Normale sur 3 ;

16 Brevets supérieurs sur 18.

Des Institutrices pourvues du brevet supérieur sont attachées à l'Etablissement.

Préparation spéciale au concours d'admission à l'Ecole Normale et pour la bourse de l'Enseignement primaire supérieur.

PHARMACIE Centrale du Nord

LE MEILLEUR MARCHÉ DE TOUT PARIS

132 et 134 Rue Lafayette.

CATALOGUE FRANCO (modèle).

Téléphone — USINE A St-DENIS

Dépôt Général du PURI GAFFARD

LE MONITEUR DE LA MODE

paraissant tous les Samedis

20 PAGES GRAND FORMAT

LE PLUS ANCIEN ET LE PLUS ARTISTIQUE DES JOURNAUX DE MODES

CONTIENT :

PLUS DE MODÈLES NOUVEAUX

PLUS DE TRAVAUX A L'AIGUILLE

PLUS DE LITTÉRATURE

PLUS DE PAGES TEXTE COUPE

PLUS DE RENSEIGNEMENTS

QU'AUCUN AUTRE

UN AN : 14 francs — SIX MOIS : 7 fr. 50 — UN AN : 28 francs

EDITION EXTRA contenant une Gravure coloriée et un Patron découpé dans les P., 2e et 4e pages.

3 MOIS : 8 fr. 50 — UN AN : 28 francs

ARIEL GOUBAUD, éditeur, 3, r. du 4-Septembre

PHAÉTON

A vendre. Pour tous renseignements s'adresser à M. Bernacchi, rue de l'Opéra, Bastia.

Mme MASSEL-WOOD

Chirurgien-dentiste

a l'honneur de prévenir sa nombreuse clientèle que son cabinet est ouvert tous les jours à **Ajaccio**, de 8 heures du matin à 4 heures du soir, **Cours Grandval**, en face Cardinali, photographe, et à **Bastia, 1, rue de l'Opéra**, en face des magasins Orenga,

du 1er au 8 de chaque mois.

Un très grand nombre de personnes ont résolu leur santé et la conservent par l'usage des

PILULES DÉPURATIVES

du Docteur **GOLVIN**

Remède populaire depuis longtemps, efficace, économique, facile à prendre. Purifient le sang. Il convient dans presque toutes les maladies chroniques, telles que Dartres, Rhumatismes, Vieux Rhumes, Fraîcheurs, Engorgements, Lait répandu, Glandes, Maux de Nerfs, Perte d'appétit, Echauffement, Faiblesse, Anémie, Mauvais Estomac, Intestins paresseux.

2 fr. la boîte avec la NOTICE DE LA GUÉRIR

Exiger le nom GOLVIN et la signature

Par la poste franco contre mandat-carte

M. Pierre GOLVIN, Pharmacien de 1re classe, ex-interne des Hôpitaux de Paris, 102, rue Saint-Denis, 102

PARIS

L'QUEUR DE NOIX

DISTILLÉE

par M. SIMONCELLI

FABRICANT A CERVIONE

Médaille d'argent, Exposition de Bastia (1837). Croix de mérite et Médaille d'or Exposition Internationale de Bastia (1903)

Depuis de propriétés stomachiques, reconnues par les sommités médicales de Montpellier qui en ont fait l'analyse et notamment par M. Combescure, l'un des maîtres les plus distingués de la Faculté de Médecine de cette ville, cette Liqueur fabriquée exclusivement avec des noix de première qualité, se recommande aux estomacs délicats par ces propriétés digestives, son arome et son velouté.

Elle est recommandée aux personnes souffrant de maux d'estomac désirantes d'atténuer leurs souffrances, dans les cas d'épidémie et souveraine contre le mal de mer et les coliques.

La LIQUEUR DE NOIX se prend à tout moment et après chaque repas pour activer la digestion. Elle s'absorbe par petits verres à liqueur.

Dépôt à la Villa jean Carlo et à Bastia chez M. Leonardi, pharmacien, place des Terreaux.

Le meilleur des contrefaçons.

LA FAMILLE

JOURNAL HEBDOMADAIRE ILLUSTRÉ

Chronique, Romans, Modes, Causeries d'Art, Musique, Sciences, etc.

500 000 LECTEURS

PARAISSANT LE DIMANCHE

16 PAGES GRATUITES

Rédaction : 10, Rue Cadet, PARIS

Lisez tous les Jeudis le

Journal des Voyages

Le plus attrayant des publications hebdomadaires.

ROMANS D'AVENTURES

par les auteurs les plus célèbres :

Louis Boussenard, Paul d'Ivoi, Henry Leturque, etc.

Récits d'Explorations. — Nombreuses Variétés.

SUPERBES ILLUSTRATIONS

Abonnement de Trois Mois avec Prime contre mandat-poste de 2 fr. 25, adresse, 118, rue Montmartre, Paris.

15 centimes le Numéro. En vente partout.

LIBRAIRIE OLLAGNIER

ENCRIERS

à fermeture automatique élastique

Système Colombani

Encriers classiques. — Encriers portatifs. — Encriers administratifs. — Encriers de fantaisie. — Encriers réclames.

ANCIEN CABINET PRADÈNE

PIERRE SABATÉ

Chirurgien-Dentiste du Lycée

SUCCESSEUR

DENTS & DENTIERS

(Systèmes perfectionnés)

OBTURATION

& EXTRACTION DES DENTS

sans douleur

Bd Paoli, 18, au 1er

Maison Benedetti

M. P. SABATÉ a l'honneur de prévenir sa nombreuse clientèle, d'avoir à sa retire un garde soutien auriculo-chirurgien-ambulance — ne disant chirurgien-dentiste — qui n'a pas le droit d'exercer la profession et qui emploient des matières nuisibles à la santé pour la fabrication de leurs articulations.

Le Directeur-Gérant,
J.-B. OLLAGNIER,

Bastia, Imprimerie Ollagnier.

Installation à Gaz et Acétylène

Jean Cini, ex ouvrier du Gaz

Place de l'Hôtel de Ville, 4, Bastia

Vente de becs, verres et manchons

Appareils sur commande

Abonnement pour l'entretien de l'éclairage ; — Travail soigné et garanti.

ANCIEN CABINET

DE M. LE DOCTEUR PASQUALINI

4, rue des Terrasses, Bastia

Fabrication et réparations de dentiers artificiels

F.-A. MORATI

Ancien chef de section des hôpitaux de Dijon, de Marseille, etc., travaille, comme opérateur, en mécanique dentaire, spécialement pour MM. les docteurs et chirurgiens-dentistes (diplômés).

N. B. — Les matières premières devant servir à la fabrication des dentiers proviennent des trois maisons de Paris.

Indispensable en Campagne

L'ALMANACH DE LA GAZETTE DU VILLAGE

EST LE PLUS RÉPANDU DE TOUS LES CALENDRIERS

EXIGEZ TOUS LES LUNDIS LE NUMÉRO CONTENANT LES CADEAUX

Aux tempéraments délicats offrez un

VIN DU CAP CORSE

à base de Quinquina

de la Maison L.-N. MATTEI & Cie — BASTIA (Corse)

Apéritif Tonique Fortifiant

Ce vin que nous offrons avec confiance aux Consommateurs diffère complètement de tous ceux connus à ce jour; d'un goût agréable au palais, il est à la fois tonique et apéritif.

Pris avant les repas, il excite l'appétit, pris après il active et facilite la digestion.

Demandez dans tous les bons Etablissements un Vin du Cap Mattei

XXXIe ANNÉE — MERCREDI 27 JUIN 1906 — N° 172

Le Petit Bastiais

5 centimes

JOURNAL QUOTIDIEN

Rédaction & Administration : 8, Boulevard du Palais, Bastia

Jean OLLAGNIER, Directeur

Les annonces sont reçues d'avance et signées aux Bureaux du Journal.

Petite Gérant, 1 fr. — Réclames 5e page, 0.75 — Divers, 0.50 — Judiciaires, 0.25

ABONNEMENT (Payable d'avance)

Un an ..... 5 fr. — Six mois 2 fr. 50 — Trois mois 1 fr. 25

Autres Départ. 12 fr. — 6 fr. — 3 fr. — Un an pour un mois de plus.

On ne répond pas des manuscrits déposés.

LE CALENDRIER

Fête d'Aujourd'hui : Saints Galicano, Sololi ; (heure nationale)

Lever, 3 h. 59 m. — Coucher, 7 h. 12 s.

Premier quar., le 29. — Pleine Lune, le 5

Fête de Demain : Saint Léon II.

26 JUIN

Le Contrat collectif *DU TRAVAIL*

Au premier rang des institutions projetées sur lesquelles les partis les plus opposés sont conviés à s'entendre, aussi bien par M. Clémenceau que par M. Paul Deschanel, figure le contrat collectif de travail.

M. Clémenceau en a fait l'éloge en des termes qu'on ne saurait trop rappeler : « Je trouve, a-t-il dit en s'adressant à M. Jaurès, que cette déclaration ministérielle que vous avez tant critiquée et que pour ma part à titre de collaborateur, je ne trouve pas si mauvaise, a un très grand avantage sur votre programme, c'est qu'elle a posé une question d'ordre social, absolument capitale à cette heure, devant laquelle vous semblez avoir reculé, je veux parler de la législation sur le contrat de travail... Vous n'en avez pas dit un mot ; de sorte que quand on compare les deux manifestes, on est conduit à découvrir que la déclaration ministérielle est notablement plus socialiste que la déclaration collectiviste. » Et M. Paul Deschanel réclame, de son côté, le contrat collectif. Appelant de tous ses vœux « une organisation syndicale puissante et éclairée, » il dit : « Alors, le contrat de travail, au lieu d'être un règlement imposé, devient un arrangement consenti. Puis, au lieu d'être une convention individuelle, il devient, entre hommes de la même profession, sans opprimer les minorités, un traité collectif. » Les deux orateurs semblent ainsi bien d'accord.

Et l'on est porté à se dire : — Quelle ne doit pas être la valeur d'une innovation qui réunit de tels esprits ! Car on peut difficilement supposer que cette entente porte simplement sur des mots, et que dans leurs discours, MM. Deschanel et Clémenceau n'aient pas pris soin de définir le contrat collectif de travail et d'en préciser le fonctionnement. Les adhésions qu'ils sollicitent semblent, dès lors, devoir être aisées. Quelle surprise n'éprouve-t-on pas quand on constate que nulle part ces précisions n'ont été fournies !

M. Clémenceau voit dans le contrat collectif de travail le moyen d'arriver à une « socialisation des moyens de production plus grande que celle qui existe aujourd'hui ». Est-ce vers cette socialisation que M. Deschanel entend nous acheminer ? On imaginerait plutôt le contraire, puisque cet orateur vise « à sauvegarder ces conquêtes essentielles de la Révolution française, la propriété individuelle et la liberté du travail. » Entre la propriété individuelle et la socialisation des instruments de travail, il semble qu'il y ait quelque différence. N'y en aurait-il pas, ou plutôt n'y aurait-il pas la même entre la liberté du travail et les disciplines imposées par le contrat collectif ? L'accord serait donc tout de surface.

M. Paul Deschanel a pris soin de dire que dans sa pensée, le contrat collectif ne devrait pas opprimer les minorités. Vœu louable ! Restriction infiniment digne d'être approuvée ! Mais si, au lendemain d'un contrat collectif, on n'est pas en face d'une unanimité obligatoire, s'il peut encore être question de minorités et de majorités, qu'adviendra-t-il dans le cas où, contrairement à l'avis d'une majorité, une minorité voudrait se contenter de tels ou tels salaires et continuer le travail ? Toutes les questions qui se posent aujourd'hui continueront de se poser. « J'estime, a déclaré M. Clémenceau, que tout homme qui a besoin de travailler et qui trouve du travail a le droit de travailler. J'estime que la société et les pouvoirs publics ont le devoir de lui assurer l'exercice de ce droit. » Voilà bien les principes de la Révolution française, dont se réclament M. Deschanel et M. Clémenceau. Mais comment concilier cette fidélité avec le contrat collectif de travail, s'il plie à une obéissance commune ceux qui l'auront souscrit ? S'ils ne peuvent pas s'y soustraire, que devient leur liberté ? S'ils peuvent librement s'en dégager, que devient le contrat collectif ?

Répondra-t-on qu'il en sera du contrat collectif comme du contrat actuel de travail ? Si telle doit être la réponse, que reste-t-il des ambitions annoncées au sujet de la socialisation des instruments de travail ? Encore une expression qu'on eût aimé à entendre définir. Il est peu vraisemblable que pour M. Deschanel, et même pour M. Clémenceau, la socialisation entrevue soit celle à laquelle aspire et que rêve M. Jaurès. Sous toutes ces pompeuses formules, sous tant de promesses aux allures hardies, la réalité, si elle ne met pas en péril le droit individuel des travailleurs, risque de se traduire par de singulières déceptions.

A l'exposition d'économie sociale de 1900, on remarquait des statistiques dues à l'un de nos statisticiens les plus distingués, M. March, et consacrées à l'état de l'industrie en France. Il en ressortait que les établissements occupant plus de 50 ouvriers ne représentent qu'une proportion infime de l'ensemble. La petite industrie, celle qui n'emploie qu'un nombre très faible d'ouvriers, est le fait général. Comme, d'autre part, M. Deschanel a démontré que la tendance n'est pas à la disparition de la petite industrie, le contrat individuel de travail resterait celui qui, dans l'immense majorité des cas, serait en vigueur. Pourquoi sembler le fétiche, ou tout au moins le condamner ? Pourquoi l'indiquer, ainsi que l'a fait M. Deschanel, comme étant « un règlement imposé » ? Ce contrat n'a pas empêché les salaires de doubler en moins d'un siècle. Sans contrat collectif, par l'extension normale de la richesse, sous l'influence de capitaux moins rares et d'une instruction plus répandue, la condition sociale des masses s'est réellement transformée. C'est une amélioration à laquelle nul n'est en droit d'assigner de limites, pourvu que l'Etat ne s'avise point de la contrarier sous prétexte de la rendre plus rapide.

(*Le Temps*).

SYNDICAT D'INITIATIVE DES INTÉRÊTS CORSES à Toulon

M. le professeur Valran, du Lycée d'Aix, donnait, hier, dans la grande salle de la mairie, une conférence sur la Corse.

Nous remarquons dans la salle, en dehors des personnalités originaire de l'Ile, la présence de MM. Baylon, 1er adjoint au maire, et Monestier, tous deux professeurs au Lycée de notre ville.

En l'absence de M. le docteur Peraldi, président effectif du bureau provisoire, appelé au chevet d'un malade, c'est M. Rocchesani, président d'honneur, qui présente l'éminent conférencier.

M. Valran prend aussitôt la parole. Il explique comment il est devenu un admirateur de « l'Ile parfumée ». M. Valran a visité la Corse, et il s'est pris à l'aimer. Il a mieux fait ; au cours de ses voyages, il a compris tout la parti qu'on pouvait tirer de sa situation unique dans la Méditerranée et il s'est mis résolument à la tâche — tâche ardue s'il en fut — dans le but de la sortir de l'état de torpeur où on la laisse se complaire, état qui semble provoqué par les mille senteurs, qui se dégagent de ses rives embaumées.

Modeste autant qu'érudit, le distingué conférencier a apporté dans l'exposé de son projet, non des considérations utopiques, mais une argumentation serrée, précise, souvent étayée par des exemples. Il a tour à tour parlé de l'organisation syndicale — arme nouvelle et redoutable devant laquelle tout fluit par céder ; traité la question des horaires des tramways à pour et des chemins de fer ; préconisé la création de services d'automobiles qui permettront de relier entr'eux les différents centres importants de l'île, non encore reliés par la voie ferrée, et dans le développement qu'il a donné à la question économique, il n'est attaché à faire ressortir tout ce que la Corse retirerait, par la mise en valeur des richesses enfouies dans son sol.

Consciencieusement présentées, mûrement étudiées, les idées soumises par M. Valran, au cours de sa magnifique conférence, ont agréablement impressionné l'auditoire, et si quelques sujets qu'il a traités ont pu paraître trop arides au commun des mortels, si sa démonstration a pris parfois les proportions d'une véritable étude scientifique, la chaleur avec laquelle il a défendu les intérêts de la Corse, qu'il a fait siens, a prouvé que cette île si délaissée a trouvé en lui, un défenseur énergique et sincèrement attaché à une cause juste.

Les applaudissements qui ont souligné les principaux passages de cette conférence aussi instructive qu'intéressante ont parmis à M. le président Rocchesani de dire, avec juste raison, qu'il était sûrement l'interprète de l'assemblée en adressant à M. Valran, les remerciements de ses compatriotes et le témoignage de leur profonde reconnaissance.

A la suite de cette conférence, des listes d'adhésion ont circulé dans la salle, pour la formation définitive du Syndicat. Soixante adhésions ont été recueillies. Nous en publierons la liste demain.

Les membres du bureau provisoire ont ensuite offert un banquet à l'éminent conférencier dans la salle du restaurant du Père Louis, à Balagnier.

Au champagne, le président d'honneur a de nouveau remercié M. Valran du précieux concours qu'il accorde à la Corse, et le poète Maggini lui a offert son ouvrage : « Au souffle du rêve », avec une jolie dédicace en vers. Voilà le syndicat formé, il nous reste à lui souhaiter un franc succès, ce que nous faisons de bon cœur.

(*Petit Var*).

Ce que disent les Journaux

L'Action

A propos du discours de M. Clémenceau :

« Il faut accorder toute confiance à M. Clémenceau pour réformer l'esprit militaire, mais maintenir au portrait de sa vie ?

Ah ! il pourrait être fier d'avoir un fils comme celui-là.

— Garçon ! fit-il les yeux pleins de larmes, tu me rends aujourd'hui si vaniteux et si heureux que... tiens ! pour la première fois je pense sans amertume et sans colère à celle qui n'a tant fait souffrir !... Je ne sais pas ce qu'elle a fait, je ne veux plus le savoir !... Elle n'a rendu je ne d'un enfant bon et brave comme toi.... C'est bien !... morte ou vivante, je lui pardonne.

— Ah ! pères ce que tu viens de dire là, c'est ma récompense ! fit Jean Paul en se jetant dans les bras que Lorio lui tendait.

Marie, le cœur plein d'une délicieuse émotion, laissa s'achever leur étreinte, puis, s'adressant par signes à Jean-Paul :

— Tu ne pars plus, n'est-ce pas ? C'est un baiser joyeux que notre père vient de te donner là, et si tu pouvais toujours c'est en pleurant qu'il t'embrasserait. Que ne passe-t-il donc ici aujourd'hui ? Tout le monde a l'air content... et toi-même plus que tout le monde... Oh ! je ne me trompe pas !... tu ne pars plus... mais alors qu'elle raison t'a fait changer de résolution ? est-ce que les motifs qui exigeaient ton départ n'existent plus ? que signifie la conduite de ce matin ? pourquoi as-tu voulu que je te raconte ces choses ?... est-ce que ?... est-ce que ?...

Elle n'acheva pas, n'osant espérer encore.

(*Journal*).

133 FEUILLETON DU PETIT BASTIAIS

Le Conducteur d'Omnibus

PAR

ALFRED SIRVEN & A. SIÉGEL

TROISIÈME PARTIE

LA MÈRE

— Il faut pourtant que tu t'en souviennes et que tu retrouves dans ta mémoire ce qui s'est passé ce jour-là.

— Pourquoi me demandes-tu cela aujourd'hui ?

— Je te le dirai quand l'heure sera venue ; pour le moment, il ne s'agit pas de m'interroger, mais de répondre.

— Je t'obéis sans te comprendre, mon ami, ou du moins je vais essayer de t'obéir... C'était à Anvers, dans un grand hôtel très riche, j'étais là avec cette dame qui paraissait m'aimer si tendrement et qui pourtant n'était pas ma mère, puisqu'elle a consenti à s'abandonner... j'étais là donc avec cette dame et cet homme dont la rencontre m'a causé il y a quelque temps une frayeur si grande... cet homme dont tu m'as appris le nom et qui s'appelle, je crois, Mérouille ...mais à quoi bon te répéter ces choses ? ne le sais-je pas dites cent fois dans notre enfance, à Orsennes, et plus tard quand nous avons été réunis ici, dans la maison de notre père ?

— Marie, je t'en conjure, fais-moi ce rêve une fois de plus et tâche de te rappeler les plus minces circonstances de cette scène qui te paraît si dramatique et qui, en effet, de cette scène dramatique qui s'est passée à Anvers, lorsque, sous l'empire de sentiments que nous n'avons jamais pu nous expliquer, cette dame a persisté que tu fusses enlevée... Elle pleurait, tu m'as dit, en se séparant de toi et te couvrait de baisers désespérés ?...

— Oui..., oui..., reprit Marie.

Et, rassemblant ses souvenirs, elle remonta aussi haut qu'elle put le cours de sa vie, se remémorant vaguement son existence vagabonde alors qu'elle vivait à l'étranger de ville en ville, à la suite de cette dame dont elle ignorait le nom et toujours dans la compagnie de ce Mérouille, que d'instinct elle détestait déjà.

Il elle arriva ainsi à la scène suprême de la séparation qu'elle retrace avec plus d'exactitude que jamais, car, ainsi qu'il arrive souvent à ceux qu'on prend des années, ce qu'elle se souvenait le mieux de sa propre histoire, c'était le temps de son enfance.

Bien des détails avaient été oubliés par elle qui, maintenant, lui apparaissaient privés comme si elle les vivait une seconde fois.

Et, pendant qu'elle racontait, Jean-Paul était de plus en plus frappé de la similitude de son récit avec celui que Girard lui avait fait quelques heures auparavant.

Décidément, Girard n'avait pas menti.

Cette scène d'Anvers, qu'il assurait avoir apprise de la bouche de Sass, c'était bien celle que Marie se rappelait.

Quand elle en eut achevé le relation, Jean-Paul lui prit la main et, suivi d'un tranport joyeux, couvrit de baisers cette main brune, cette main qui, en parlant, venait de l'affranchir dans ses espérances les plus chères.

Comme il était heureux, et quelle force de volonté il lui fallait en ce doux instant pour ne pas laisser entrevoir à Marie, ainsi qu'il l'entrevoyait lui-même, la fin de toutes leurs douleurs !

Mais un dernier scrupule le retenait.

Mérouille lui avait affirmé que Marie était sa sœur.

Il fallait que Mérouille, en personne, lui déclarât le contraire.

Alors seulement il pourrait dire à la jeune fille :

— Nous avons le droit de nous aimer d'amour ! Marie, veux-tu être ma femme ?

Peut être, dans l'excès de son ivresse, n'eût-il pas eu assez d'empire sur lui-même pour se taire plus longtemps s'ils étaient restés seuls.

Mais la mère Loriol entra, apportant le déjeuner, et, tout de suite après elle, Loriol, qui venait de se lever à son tour, avait demandé un congé pour passer ce jour-là tout entier, le dernier jour, avec Jean-Paul.

— Comme vous avez l'air ému tous les deux, les enfants ! dit le conducteur en les apercevant, toi surtout, Jean-Paul je ne t'ai jamais vu si animé... Mais je ne me trompe pas, tu paraîs content, heureux comme un roi ! Approche-toi vite ce qui cause ta joie, mon garçon, car je suis d'autant plus pressé de l'apprendre que, depuis longtemps, hélas ! la nous as désolations de te voir cette mine là.

— Plus tard, père, plus tard... je te dirai comme à tout le monde... bulletin Jean-Paul.

— Plus tard ! mais tu n'en auras guère le temps... ne parle-tu pas aujourd'hui ?

— Hé ! non ! fit Mme Loriol en étalant du beurre sur les grillades, il ne part plus... on, du moins, son départ est reculé... il paraît qu'il y a du nouveau... et du bon !

— Grand'mère, silence ! dit le jeune homme avec un doux sourire. Le père ne doit tout savoir que quand vous-même vous saurez tout.

— C'est bon, mon fieu, reprit gaiement la vieille, garde ton secret jusqu'au moment où tu croiras pouvoir nous le dire, mais ce que tu ne m'empêcheras pas d'apprendre à ton père, c'est ta belle conduite de cette nuit.

Et, avec volubilité, tout en déjeunant, elle raconta ce qu'elle savait du généreux courage de Jean-Paul pendant la catastrophe.

Loriol ouvrit des yeux stupéfaits.

— Le fou au dépôt ?

Il fallait donc qu'il eût dormi comme une souche pour n'avoir rien entendu.

Et Jean-Paul avait sauvé cette pauvre

re. Il faut, pour achever de rétablir l'harmonie entre les officiers et la nation, un homme capable de briser les dernières résistances et de fonder définitivement le régime nouveau. Je demande pour le ministère de la guerre : Pelletan, André, Combes ou Clémenceau. »

L'Aurore

De M. Ranc :

« On a parlé admirablement à la Chambre ; M. Clémenceau et M. Jaurès ont été aussi éloquents l'un que l'autre, chacun à sa manière ; je leur rends cette justice qu'ils ne se sont pas posés en ennemis marchant à une rupture irrémédiable. Il y a bien eu de part et d'autre quelques vivacités, quelques duretés de langage, mais j'ai remarqué avec plaisir, que chaque fois que l'un ou l'autre avait laissé échapper une de ces vivacités, une de ces duretés, il s'empressait de la corriger, de l'atténuer par quelque mot aimable. En somme, dans ce duel oratoire, dans cette prise de bec, qu'on me passe cette expression familière, il n'a pas été prononcé de parole irréparable ; il n'a rien été dit qui puisse empêcher radicaux et socialistes de collaborer cordialement à cette œuvre commune, dont parlait Clémenceau à la fin de son premier discours. »

L'Echo de Paris

M. Clémenceau dépasse et de beaucoup les termes de la déclaration ministérielle. Il n'hésite pas à aller tout de suite au-delà des réformes possibles et pratiques, des réformes nécessaires ou acceptables et à égager l'avenir. Certes il ne se flatte point de réaliser de sitôt ce programme, mais il le donne comme la condition même du progrès social et comme base de la politique.

M. Clémenceau risque peut-être dans cette évolution à gauche de conduire son parti beaucoup plus loin que celui-ci ne veut aller et de préparer à M. Jaurès de trop faciles revanches. La politique des concessions imprudentes mène toujours aux capitulations suprêmes.

Le Soleil

La toile a été tirée. Il ne reste plus maintenant qu'à tenir les promesses, appliquer les méthodes et réaliser l'utopie. En attendant, comme il faut on a surexcité les convoitises avec un menu d'alléchantes réformes, les praticiens vont succéder aux théoriciens. On tondra sans douleur l'innocent contribuable qui, n'imitant pas les Grévy, Hugo et autres républicains aussi avisés que prudents, n'ont pas placé leurs revenus à l'abri des tentatives de détournement des agents du fisc républicain.

La Libre Parole

De M. Gaston Méry :

« Dans l'hémicycle de la Chambre comme dans un cirque Clémenceau et Jaurès sont apparus au public ironique comme le Foottit du radicalisme et le Gugusse du collectivisme, offrant aux bébés parlementaires le spectacle d'une de ces luttes pour la frime, d'une de ces clowneries qui se terminent toujours par une chaleureuse poignée de mains. »

Le Gaulois

M. Clémenceau veut perfectionner l'individu. Qu'il commence par moraliser le gouvernement et tous ceux qui exercent une autorité quelconque au nom du gouvernement. Qu'il assainisse les préfectures, les sous préfectures, etc., et surtout comme le propose M. Labori qu'il relève le niveau singulièrement affaissé de la magistrature. Et puisqu'on veut détourner l'individu de l'Eglise et le désintéresser de la morale chrétienne, il faut lui montrer un autre idéal qu'il soit contraint de respecter et sur lequel il ait le désir de se modeler. Cet idéal il le cherchera au Palais de justice, à la place Vendôme, même à l'Elysée. Je doute qu'il l'y rencontre.

FÊTE ANNUELLE des Anciens Sous-Officiers

Dimanche dernier, la Société des Anciens Sous-Officiers a célébré sa 16e fête annuelle.

Rassemblés sur la place Saint-Nicolas, à 9 heures et demie, les sociétaires se sont rendus, précédés par la Lyre Bastiaise, à l'Hôtel de Ville où les attendait M. le maire Gaudin.

Le cortège s'étant ainsi reformé, on s'est rendu à l'église Saint-Jean où les membres actifs de la Société ont formé la haie sur le passage de M. le Général Gouverneur et des officiers de toutes armes de la garnison de Bastia.

A la sortie, sous les platanes de la place du Marché, le président, M. Monti, a adressé l'allocution suivante à M. le Général Gouverneur.

Monsieur le Gouverneur,

Ma première parole sera l'expression de ma très vive et respectueuse reconnaissance à l'égard des Pouvoirs Publics pour la haute distinction qui vient de m'être récemment conférée distinction dont le mérite n'en doit pas moins rejaillir sur les Membres de la Société des Anciens Sous-officiers.

Aussi c'est du fond du cœur que j'ai l'honneur d'adresser tout particulièrement à M. le Général Gouverneur de la Corse, son vénéré Président d'honneur, à M. le Sous-Préfet de Bastia, le sympathique et estimable bienfaiteur, et à tous les Membres honoraires et participants l'hommage de ma profonde et éternelle gratitude.

Espérons que chaque fête annuelle verra de nouveaux Légionnaires dans cette incomparable Société où les candidats, plus méritants les uns que les autres, ne manquent pas. Et les autorités en récompensant ces dévoués auxiliaires auront rendu le plus grand service à leur association.

Et après cette digression, nous avons la douce joie de constater que les manifestations autour de cette fête sont chaque année très imposantes, non seulement par le nombre des assistants mais aussi par le sentiment qui anime cette vaillante et patriotique population bastiaise, qui sans distinction de rang ni de parti ne manque jamais de venir témoigner sa sympathie, son affection à ces anciens serviteurs, qui avec un dévouement sans calcul, une ténacité que rien n'arrête, armés seulement du levier du patriotisme, déploient ce qui leur reste d'énergie pour maintenir intact cet esprit militaire, en gardiens jaloux d'une œuvre qu'ils estiment plus que jamais utile, nécessaire.

Aujourd'hui, encouragées d'ailleurs par le Gouvernement, les Sociétés d'anciens militaires se multiplient partout. Leur rôle n'est nullement en contradiction avec les tendances pacifiques qui se manifestent en France. La solidarité nationale n'empêche pas la solidarité humaine, mais au contraire la complète. Car, outre le système de la mutualité, le seul port d'abri contre les orages et les tempêtes de la vie, ces Sociétés ont la noble mission d'entretenir un lien moral entre leurs membres, transmettre le sentiment du devoir, l'amour de la Patrie.

A la suite des guerres heureuses de 1854-56 et de 1859, l'esprit militaire en France s'est considérablement développé.

Le Drapeau français qui avait flotté victorieux sur maints champs de bataille avait été acclamé partout où se trouvaient des faibles à protéger, des opprimés à délivrer.

Les terribles revers éprouvés en 1870 et une détestable propagande ont eu pour effet d'affaiblir ce sentiment.

Le rôle des anciens militaires est de le faire revivre. Ils n'y failliront pas. Et ce faisant, nous ou nos fils entendrons encore chanter l'alouette gauloise.

Il me reste maintenant, et cela m'est très agréable, à adresser l'hommage de notre reconnaissance aux personnes dont la présence à cette cérémonie est le meilleur témoignage de sympathie et d'encouragement qu'on puisse donner à la Société des Anciens Sous-Officiers.

Aux présents comme aux absents nous demandons à tous de vouloir bien nous continuer comme par le passé leur précieux concours, et au nom de mes camarades, merci !

M. le Général Cheroutre a répondu à M. le Président, et son langage, empreint du plus pur patriotisme a soulevé les applaudissements du public qui a crié à plusieurs reprises : « Vive l'Armée ! »

Après la messe, les membres de la Société ont assisté à un apéritif d'honneur offert sur la magnifique terrasse du Café des Platanes.

Le banquet, servi à midi, dans la grande salle de l'Hôtel de l'Univers, tenu par M. F. Bartoli, a réuni une quarantaine de membres qui ont fait honneur à un menu aussi bien compris que soigneusement exécuté.

Au dessert, M. le Maire, dans une heureuse improvisation, a félicité M. le président Monti de la distinction dont il vient d'être l'objet, et a félicité la Société de l'état de prospérité dans lequel elle se trouve. Il a formé le vœu que cette œuvre de mutualité patriotique continue à prospérer et à recevoir les encouragements qu'elle mérite.

M. Monti lui a répondu dans les termes suivants :

Monsieur le Maire,

Comment pourrai-je aujourd'hui trouver d'expressions nouvelles pour rendre un juste hommage aux paroles aussi élogieuses que réconfortantes que vous venez de nous adresser, vu que depuis neuf ans j'ai l'insigne honneur de prendre la parole à l'occasion de ces agapes fraternelles, excepté l'année dernière qu'une indisposition vous en empêcha, privant ainsi vos anciens et dévoués amis du bonheur de vous avoir au milieu d'eux.

Aussi je suis heureux, croyez-le bien, M. le Maire, de vous renouveler encore une fois au nom de mes camarades et au mien le profond témoignage de notre respectueuse reconnaissance des sentiments élevés et affectueux que vous ne cessez de manifester à notre Société et à ses membres. En nous faisant l'honneur de présider nos banquets annuels, vous donnez la preuve que votre sympathie, tout votre concours est acquis aux vieux serviteurs de la Patrie, et en défenseur de la mutualité vous ne manquez jamais de faire verser votre habituelle générosité en faveur de notre œuvre. Elle vous en est reconnaissante !...

Mes chers Camarades,

La 16e fête statutaire, au programme invariable, nous a permis de constater une fois de plus le degré de sympathie de tous et les encouragements que les autorités et la population ne cessent d'accorder à notre Société et aux éléments qui la composent. Si nous avons le droit d'en être fiers nous avons aussi le devoir de nous en rendre dignes.

C'est par l'union, par la concorde, la bonne harmonie et une solidarité fraternelle qui doit exister entre ses membres qu'une Société comme la nôtre doit se faire remarquer. Car en opposition d'autres sociétés militaires au sein desquelles il peut y avoir un maréchal de France comme un cuisinier, la nôtre ne recrute que des sous-officiers. De là une cohésion d'autant plus grande que l'esprit qui l'anime est plus développé.

Haut les cœurs et honneur à vous, camarades, qui par cette réunion de famille donnez l'exemple, et en consentant au besoin quelques sacrifices, montrez que même après avoir fait votre devoir devant l'ennemi vous persistez à rester jusqu'à la mort attachés aux devoirs militaires.

Je lève mon verre à la santé de notre bien-aimé Président d'honneur, M. le Général Cheroutre, l'âme de notre Société ;

A M. le Sous-Préfet Montigny que nous sommes heureux de posséder comme membre bienfaiteur et dont la bienveillante sollicitude nous est acquise ;

A la santé de notre honoré Président de table, M. le Maire Gaudin, dont le désintéressement en ce qui concerne les Sociétés de Bastia est au-dessus de tout éloge ;

A M. J. B. Bourgeois, un des membres honoraires de la première heure qui depuis quelques années se fait inscrire à ce banquet, et comme d'habitude il s'est fait encore aujourd'hui escorter par une batterie de 10 pièces marque Boudet Ladaboy (histoire de tirer des salves). Bravo, M. Bourgeois !

A la santé de M. Aimé, qui est toujours sur la brèche quand il s'agit de bonnes œuvres. Nous lui devons ainsi qu'à sa « Lyre » plus que des remerciements.

Aux représentants de la Presse, auxiliaires efficaces et sûrs chaque fois qu'il s'agit de cause humanitaire ou patriotique.

Aux membres de la Commission pour le zèle dont ils ont fait preuve dans la préparation et la réussite de cette belle fête.

A la prospérité de la Société des anciens sous-officiers, au bonheur de tous ses membres et de leurs familles.

A l'an prochain si Dieu nous prête vie !

Ce discours a été vigoureusement applaudi, et tous les membres se sont séparés en acceptant l'invitation pour l'année prochaine.

LA DEUXIÈME Revision Dreyfus

On lit dans « l'Eclair » :

VI

J'ai présenté le dossier secret à la Chambre criminelle, au nom du ministre de la guerre, avant de déposer en qualité de témoin.

La présentation avait lieu en Chambre du conseil, en présence de tous les conseillers, du procureur général, M. Manau, et de l'avocat, Me Mornard.

Avant de commencer, j'avais lu aux magistrats les instructions qui m'avaient été données par M. de Freycinet. Je leur avais fait observer ensuite qu'en exécution de ces instructions, je ne pourrais peut-être pas répondre immédiatement à toutes les questions qu'ils croiraient devoir me poser ; mais, quand je serais devant eux comme témoin, la même réserve ne s'imposerait plus à moi et je pourrais leur donner, en mon nom personnel et sous ma responsabilité, toutes les explications complémentaires qu'ils pourraient désirer. Mais alors le dossier secret ne devait plus être à ma disposition ni à la disposition de la Cour.

Ceci étant, et l'examen des pièces devant occuper plusieurs audiences, la Cour jugea avec raison qu'il était préférable pour elle de ne pas remettre tout à la fin de ces audiences le commencement de ma déposition. Elle décida en conséquence de ne procéder à l'examen que pendant deux heures au plus, à l'expiration desquelles cet examen serait interrompu pour permettre à moi-même de déposer sur les pièces déjà vues et aux conseillers de m'interroger autant qu'ils le jugeraient utile et alors qu'ils avaient les pièces bien présentes encore à la mémoire.

Quand les deux premières heures consacrées à la présentation du dossier furent écoulées, M. le président Lœw interrompit la séance et déclara que la Cour allait se transporter de la Chambre du conseil dans la salle d'audience où elle m'entendrait comme témoin.

M. le procureur général Manau demanda, tant pour lui-même que pour Me Mornard, l'autorisation d'assister à ma déposition en raison de l'intérêt qu'elle avait, disait-il, pour lui et pour le défenseur, et bien que ni lui ni le défenseur n'eussent assisté à l'audition des témoins précédents.

M. Lœw acquiesça de la tête ; mais l'un des conseillers présents, M. Sevestre, se leva aussitôt pour protester.

La thèse de M. Sevestre approuvée par la Cour

M. Sevestre déclara qu'à son avis la présence du procureur général et de l'avocat à l'audition des témoins était illégale.

« La Cour, dit-il, est constituée en commission d'instruction, et les règles que le Code a tracées pour le fonctionnement des juges d'instruction s'imposent à elle, puisqu'elle remplit en ce moment le même rôle et les mêmes fonctions que ce juge unique. Aucun membre du parquet, aucun avocat ne peut assister à l'interrogatoire des témoins devant le juge ; leurs dépositions ne sont communiquées, tant au ministère public qu'à la défense, qu'après la clôture de l'instruction. Il doit en être de même ici, puisque la situation est identique ; la loi sainement interprétée doit nous faire interdire l'accès de la salle d'audience à M. Manau et à Me Mornard, aussi bien pour l'audition du témoin actuel que pour celle des témoins qui l'ont précédé ».

Et M. Sevestre conclut en disant que la demande formulée par le procureur général, en son nom et au nom du défenseur devait tout au moins être soumise à une délibération et non réservée à la seule appréciation du président.

Devant cette opposition ainsi formulée, M. Lœw consulta du regard les conseillers qui l'entouraient : aucun d'eux ne prit la parole pour réfuter ce qu'avait dit M. Sevestre. Alors le président Lœw, se tournant vers M. Manau, lui dit qu'il avait le regret de devoir retirer l'acquiescement déjà donné à sa demande, et M. Manau ne pénétra pas dans la salle d'audience.

Il est bien évident, en effet, que les conseillers de la Chambre criminelle, par leur attitude silencieuse opposée au regard interrogateur du président, avaient approuvé à l'unanimité la thèse soutenue devant eux par M. Sevestre.

J'avais donc bien raison de dire tout à l'heure que, de l'avis même de la Chambre criminelle, avait exprimé en 1899, M. le procureur général Baudoin n'avait pas le droit d'assister à l'enquête qui vient de se clore et qui va servir de base à l'arrêt des Chambres réunies. Or, il a fait beaucoup plus qu'assister à l'enquête ; celle-ci a été dirigée par lui : elle est doublement viciée, et de façon irrémédiable.

L'arbitraire de la Chambre criminelle

Toutes ces considérations ont été développées devant la Cour par plusieurs témoins, qui sont venus protester contre la présence de M. le procureur général et sa prétention de conduire les interrogatoires. Il a été répondu à ces témoins que la Cour de cassation, étant souveraine, agissait comme bon lui semblait ! Cette réponse suffit à caractériser l'état d'esprit de nos modernes magistrats ; ils ignorent que souveraineté n'a jamais signifié arbitraire ; ce sont là des considérations qui leur échappent sans doute.

On aurait désiré, tout au moins, que M. Beaudouin, dans l'intérêt même de la cause qu'il prétend servir, eût rempli avec calme et dignité le rôle qu'il s'était adjugé en violation de la loi.

Les violences auxquelles il s'est livré vis-à-vis de certains témoins, coupables à ses yeux de vouloir mettre en lumière des vérités qui le gênaient, témoignent de la façon dont il s'est acquitté de ses fonctions usurpées.

J'ai relaté dans un précédent article quelques-unes des interruptions qui me furent lancées ; j'ai à signaler d'autres incidents scandaleux qui se sont produits au cours de mes dépositions et qui n'engagent pas seulement la responsabilité du procureur général.

Les brutalités de la chambre criminelle

J'avais commencé ma déposition, le samedi 14 mai, un peu après une heure et demie de l'après midi, et je parlais depuis environ deux heures, constamment harcelé et interrompu de la façon la plus violente. Les forces commençaient à me manquer, et je priai le président de vouloir bien m'accorder une suspension d'audience.

Ma demande, que je croyais légitime et naturelle, provoqua, de la part des conseillers présents, un tollé de protestations indignées. Tous parlaient ou plutôt criaient à la fois.

— Nous n'accordons pas de suspension, disaient-ils... Vous vous reposerez quand vous aurez fini... Dites que vous avez terminé votre déposition, et vous pourrez vous en aller.

COMMANDANT CUIGNET.

(*A suivre*).

COUR D'ASSISES

Les assises du département de la Corse pour le 3e trimestre de 1906 s'ouvriront à Bastia, le lundi 16 juillet, à midi précis, sous la présidence de M. le conseiller de Figarelli, assisté de MM. Savelli et Gabrielli, conseillers.

Brevet élémentaire
(GARÇONS)

Sur les 92 aspirants qui se sont présentés, 11 seulement ont été reçus définitivement.

Ce sont : MM.
Ambrosi François.
Ambrosi Pancrace.
Bobis.
Calistri.
Carlotti.
Clementi.
Lavezzi.
Moracchini.
Scoffoni Emile.
Uzel.
Zerbi Antoine.

Petite Gazette

Variations Atmosphériques du 26 juin

Thermomètre — 7 heures du matin + 22·1 à midi + 27·2 à 6 heures du soir + 26·4
Maxima 29·7 Minima 19·5.
Baromètre — 7 heures du matin, 767 mm. à midi, 767 mm. 6 heures du soir, 766 mm.
Vent. — Dans la matinée, S. E. faible. Dans l'après-midi, id.
Etat du ciel, découvert.
Pluviomètre, à 7 h. du matin : 0 mm

Instruction primaire

Sont admis à la retraite : M. Mattei, instituteur à Perelli ; Mmes Savelli, institutrice à Lumio ; Santonacci, institutrice à Castiglione ; Faggianelli, directrice à Zicavo ; M. Mattei, instituteur à Olmo.

Obsèques

A cinq heures de relevée ont eu lieu les obsèques de M. Moretti Toussaint, décédé à l'âge de 28 ans. Pendant plusieurs mois, il a pu lutter contre le mal, qui l'avait saisi, grâce aux soins délicats dont il était entouré. Un moment même on avait compté sur la guérison, mais ces jours derniers survint une aggravation qui amena le dénouement fatal.

De nombreux amis ont suivi, attristés, le cercueil de ce jeune homme si sympathique dont la mort prématurée a excité tant de vifs regrets.

Nous adressons à son père et à sa mère, à ses frères et sœurs toutes nos condoléances.

Citation

Nous apprenons avec plaisir que M. le capitaine Angeli, du 113e territorial, a été cité au Bulletin du ministère de la guerre, pour services rendus à la gymnastique. Cette citation a eu lieu à l'occasion de la fête fédérale de Tourcoing.

M. le capitaine Angeli est vice-président de la société *Pro Patria* de Toulon et de l'Union de Provence et du Sud-Est.

Droit industriel

A la suite de l'examen de droit industriel qui a eu lieu à la Faculté marseillaise libre de droit, ont été définitivement admis, MM. Benigni et [illegible].

Au Lycée

Ce soir, à 8 heures et demie, deuxième soirée familiale au Lycée.

Ecroué au violon

Le sieur C. Antoine, 66 ans, journalier, se trouvait hier soir dans la rue des Terrasses où il causait du scandale étant en état d'ivresse.

Vint à passer le brigadier Bertrand qui, pour mettre fin au tapage que faisait l'ivrogne, crut prudent de l'écrouer au violon municipal, où il a pu cuver son vin fort à son aise.

Postes et télégraphes

Sont nommés facteurs ruraux : à Monte-Carlo, M. Peretti ; à Beaulieu, M. Donsimoni.

On demande

Une domestique d'un certain âge et indépendante, pour s'occuper du ménage de deux personnes
S'adresser au bureau du journal.

Au Port

Brick « Providence, » cap. Raffaelli, arrivé du Golfe Juan, chargé de poterie.
— Vap. « Bocognano, » cap. Merlin, de Nice, 15 passag., div.
— Vap. « Ville de Bastia, » cap. Bellier, de Portovecchio, 16 pas.,

Services de vapeurs Arthur C. Southwell.
Arrivée : Vap. anglais « Venetotian, » cap. Roberts, venant de Gênes.

A vendre

— A vendre pour raison de santé, un magasin de faïence et verrerie.
S'adresser rue Neuve, maison Gregorj.

A louer

A louer pour la saison d'été, appartement meublé, Villa Marmoreggia.
S'adresser au bureau du journal.
— A louer fin juin, un four occupé, actuellement, par M. Cuneo, rue Notre Dame.
S'adresser à M. Bobis, coiffeur, rue de l'Opéra, 3.
— Appartement de 6 pièces, au 5e étage, n° 32, boulevard Paoli.
S'adresser au bureau du journal.

Orezza-les-Eaux
Villa Granajola
PROPRIÉTÉ DU Dr MANFREDI

L'Hôtel sera ouvert à partir du 1er juillet sous la direction de M. Henri Courchet.

Un cuisinier de Nice est attaché à l'établissement. Un service d'omnibus sera à la disposition des voyageurs.

Prix de la Pension :
Table d'hôte, 5 francs par jour ;
Chambres, 2 et 3 francs.

Pour tous renseignements s'adresser à Mme veuve Manfredi, villa Granajola, Orezza.

Vente
SUR SAISIE EXÉCUTION
Autorisée à l'amiable

Les 1er et 8 juillet 1906, dernier jour, à 8 heures du matin.

Il sera procédé, par le ministère de l'huissier soussigné, sur le quai du Vieux Port à Bastia, (Parloir de la Santé), à la vente aux enchères publiques, au dernier enchérisseur :

D'un ponton à bigue

avec treuils, ancres, chaînes, appartenant à l'hoirie Terrarossa, ancré dans le Vieux Port de Bastia.

Au comptant.

L'huissier chargé de la vente,
PUCCIO.

DERNIÈRES NOUVELLES
Service télégraphique spécial du *Petit Bastiais*

BOURSE DE PARIS

	25 juin	26 juin
Rente 3 0/0 ancien	96 95	96.70
— 3 p. 0/0 amortis.	97 75	97 50

ex-coupon.

Postes et Télégraphes

Paris, 26 juin.

M. Lorenzi est nommé facteur des postes et télégraphes à Calcatoggio.

L'Election de Sartene

Paris, 25 juin.

L'élection de M. Gabrielli, proclamé député de l'arrondissement de Sartene, qui devait être discutée aujourd'hui au début de la séance de la Chambre, a été retirée de l'ordre du jour.

Ce retrait provient de ce que plusieurs orateurs se sont fait inscrire pour combattre la validation de cette élection.

Nouvelles Militaires

Le remplacement du fusil Lebel

Paris, 26 juin.

Le « Petit Journal » annonce formellement que le remplacement du fusil Lebel est décidé et qu'il se fera par étapes, grâce aux crédits successifs qui seront mis à la disposition du ministre de la guerre.

L'Impôt sur le Revenu

Paris, 26 juin.

Le ministre des finances fait procéder en ce moment à des expériences pratiques, pour mettre à l'épreuve le projet d'impôt sur le revenu, suivant le système cédulaire qu'il a élaboré.

Ce n'est que lorsque les expériences seront terminées, et qu'on aura reconnu s'il est nécessaire ou non de corriger le projet sur quelques points, que le dépôt sur le bureau de la Chambre aura lieu.

Conseil des Ministres

Paris, 26 juin.

Les ministres se sont réunis ce matin, à l'Elysée, sous la présidence de M. Fallières.

Le budget de 1907

M. Poincaré, ministre des finances, a annoncé au Conseil qu'il déposait aujourd'hui même, sur le bureau de la Chambre, le prochain budget de 1907.

De la sorte, la commission du budget, qui sera nommée avant la clôture de la session, pourra travailler pendant les vacances.

Les congrégations dissoutes

MM. Sarrien, ministre de la justice, Poincaré, ministre des finances, et Briand, ministre de l'instruction publique, ont fait signer un décret relatif aux frais de procédure des congrégations dissoutes, et réglementant les avances faites par le trésor aux liquidateurs.

Les retraites ouvrières

Les ministres ont commencé l'étude des voies et moyens qu'ils comptent prendre pour arriver à la réalisation de la caisse des retraites ouvrières.

Affaires courantes

Le Conseil s'est ensuite occupé de l'expédition des affaires courantes.

LE PAPE et la Loi de Séparation

Paris, 26 juin.

Les télégrammes les plus variés et les plus contradictoires continuent à être publiés, en ce qui concerne la décision que va prendre le Pape relativement à la loi de Séparation.

Toutes ces nouvelles sont fantaisistes, le Pape n'ayant communiqué à personne les décisions qu'il va prendre.

Cependant, dans l'entourage du Pape, le courant en faveur de la résistance à la loi de Séparation s'accentue de plus en plus tous les jours.

LE PARLEMENT

Chambre des Députés

Présidence de M. Berteaux

La séance est ouverte à 2 heures.
L'un des secrétaires donne lecture du procès-verbal de la dernière séance qui est adopté.

Vérification des pouvoirs

La Chambre reprend l'examen des opérations électorales dans plusieurs arrondissements.

Guadeloupe

Discussion des conclusions du rapport du 3e bureau sur l'élection de M. Gérault-Richard proclamé député de la 1re circonscription de la Guadeloupe.

Après quelques observations présentées par divers orateurs, cette élection est validée.

M. Gérault-Richard est admis.

Hérault

L'ordre du jour appelle la discussion des conclusions du rapport du 4e bureau sur l'élection de M. Leroy-Beaulieu, proclamé député de la 1re circonscription de l'arrondissement de Montpellier.

M. Steeg

combat l'élection de M. Leroy de Beaulieu qui a été faite grâce à la pression cléricale et à l'achat des électeurs.

M. Noulens

député du Gers, rapporteur, laisse la Chambre se prononcer en toute liberté.

Plusieurs orateurs demandent de faire procéder à une enquête.

L'enquête

Le président met aux voix la demande d'enquête.

Nombre des votants,	521
Majorité absolue,	261
Pour l'adoption,	317
Contre,	204

La Chambre a adopté.

Le Budget

M. Poincaré, ministre des finances, dépose sur le bureau de la Chambre le projet de loi portant fixation du budget général des recettes et de dépenses de l'exercice 1907.

Les grandes commissions

Discussion d'une proposition de loi présentée par M. l'abbé Lemire, député du Nord, relatif à la formation des grandes commissions.

La discussion des articles

M. Lemire demande la discussion des articles, qui est mise aux voix.

Nombre des votants	420
Majorité absolue	211
Pour l'adoption	106
Contre	314

Le passage à la discussion des articles est rejeté.

La Chambre se réunira jeudi et vendredi dans ses bureaux pour procéder à l'élection des grandes commissions.

La séance est renvoyée à lundi à 2 heures.

SÉNAT

Présidence de M. Antonin Dubost.

La séance est ouverte à 3 heures.
L'un des secrétaires donne lecture du procès-verbal de la dernière séance, qui est adopté.

Les Conseils généraux

L'ordre du jour appelle la discussion sur la prise en considération de la proposition de loi de M. Milliès-Lacroix et plusieurs de ses collègues, portant modification des articles 58, 59, 60, 61 et 62 de la loi du 10 août 1871 sur les conseils généraux.

Quelques orateurs prennent part à cette discussion.

La séance est ensuite levée et renvoyée à vendredi.

EN RUSSIE

LA RÉVOLUTION

Le mouvement libéral dans l'armée

Saint-Pétersbourg, 26 juin.

Tous les journaux s'occupent du mouvement libéral qui se produit dans l'armée.

Ils sont unanimes à reconnaître que les progrès constatés à ce sujet dans presque toutes les garnisons de l'empire constituent un grand danger pour la Russie.

Les journaux conservateurs engagent le gouvernement à prendre les mesures pour enrayer ce mouvement.

VARSOVIE

Bagarres sanglantes
2 morts 5 blessés

St-Pétersbourg, 26 juin.

Des bagarres sanglantes se sont produites aux faubourgs de la ville dans la journée d'hier.

Une bande de terroristes ont attaqué les agents de la sûreté.

Deux agents ont été tués ; on compte en outre cinq blessés.

Les auteurs de ces crimes n'ont pas été arrêtés.

Pillage dans un restaurant

Saint-Pétersbourg, 26 juin.

L'ag[illegible] continue dans la rue. Huit [illegible] armés ont pénétré, en plein jour [illegible] très fréquenté [illegible] consommateurs un restaurant. Ces malfaiteurs ont forcé les [illegible] l'établissement et [illegible].

BATOUM pillé

Mutinerie de la garnison

Saint-Pétersbourg, [illegible]

Une partie de la garnison de Batoum s'est mutinée.

Les cosaques ont cerné les mutins qui ne paraissent pas disposés à se rendre.

Des collisions sanglantes sont à craindre.

La panique règne parmi les habitants ; plusieurs familles quittent la ville.

DANS LES PROVINCES

St Pétersbourg, 26 juin.

Les troubles agraires accompagnés de pillages et d'incendies s'aggravent dans les provinces de Kiew et de Toula.

De graves perturbations sont signalées dans les provinces Baltiques.

Les garnisons allemandes sur la frontière russe

Londres, 26 juin.

Le correspondant du « Morning-Post » à Vienne, télégraphie :

A cause de la situation actuelle de la Russie, les garnisons autrichiennes et allemandes, sur la frontière russe, ont été renforcées.

L'agitation qui prend une extension de plus en plus considérable dans l'empire russe fait craindre, en Allemagne, à une révolte générale.

AU VATICAN

L'état de santé du Pape

Paris, 26 juin.

Le correspondant de la « Libre Parole » à Rome télégraphie :

Le Pape est réellement malade. Il souffre d'une inflammation des reins compliquée d'albuminerie.

AVIS DE MESSE

Une messe sera célébrée le 28 courant, à 9 heures du matin, en l'église Saint-Jean, pour le repos de l'âme de

Mme Arrighi, née Paoli

La Jeunesse Catholique de Bastia fera célébrer jeudi, à 8 heures, à la paroisse Sainte-Marie, un service funèbre pour le repos de l'âme de

M. Paul Mariotti
Ancien trésorier de l'Association

MM les membres actifs et MM. les membres d'honneur sont priés d'y assister.
La famille assistera.
Le Président.

CAFÉ-RESTAURANT DES GOURMETS

A partir de 4 heures

GLACES

COMPAGNIE MÉDITERRANÉENNE DE NAVIGATION

NOUVEAUX SERVICES RAPIDES
Corse — Algérie — Tunisie — Italie

Départs de		
Marseille	Vendredi	minuit.
Nice	Samedi,	4 heures s.
Bastia	Dimanche	midi.
Tunis	Mardi,	4 heures s.
Bastia	Jeudi,	midi.

Arrivées à		
Nice	Samedi,	8 heures m.
Bastia	Dimanche,	4 heures m.
Tunis	Lundi,	minuit.
Bastia	Jeudi,	4 heures m.
Marseille	Vendredi,	6 heures m.

PHAÉTON

A vendre, pour tous renseignements s'adresser à M. Bernacchi, rue de l'Opéra, Bastia.

Mme MASSEL-WOOD

chirurgien-dentiste

a l'honneur de prévenir sa nombreuse clientèle que son cabinet est ouvert tous les jours à **Ajaccio**, de 8 heures du matin à 4 heures du soir, **Cours Grandval**, en face Cardinali, photographe, et à **Bastia**, **4, rue de l'Opéra**, en face des magasins Orenga,

du 1er au 8 de chaque mois.

LIBRAIRIE OLLAGNIER

ENCRIERS

à fermeture automatique élastique

Système Colombani

Encriers classiques. — Encriers portatifs. — Encriers administratifs. — Encriers de fantaisie. — Encriers réclames.

ANCIEN CABINET PRADÈRE

PIERRE SABATÉ

Chirurgien-Dentiste du Lycée

SUCCESSEUR

DENTS & DENTIERS

(Systèmes perfectionnés)

OBTURATION

& EXTRACTION DES DENTS

sans douleur

Bd Paoli, 18, au 1er

Maison Semidei

M. P. SABATÉ a l'honneur de prévenir sa nombreuse clientèle d'Ajaccio, à ses passages à Ajaccio, qu'il a ouvert son cabinet dentaire, 18, Boulevard Paoli, au 1er étage, où il sera reçu à l'avenir tous les mercredis et jeudis de chaque semaine, pour les consultations gratuites aux indigents et pour les opérations dentaires aux personnes qui auront pris rendez-vous.

Les nations naturelles à la vente pour la fabrication des dentiers artificiels.

Le Directeur-Gérant,

J.-B. OLLAGNIER.

Bastia, Imprimerie Ollagnier.

Un très grand nombre de personnes nous écrivent d'avoir guéri et la conservent pour l'usage des

PILULES DÉPURATIVES

du Docteur **GOLVIN**

Formule toujours depuis longtemps, efficace. Économique. Facile à prendre. Purifiant le sang, il convient dans presque toutes les maladies chroniques, telles que Dartres, Rhumatismes, Vieux Rhumes, Fraîcheurs, Engorgements, Lait répandu, Glandes, Mauvais Estomac, Inappétence, Échauffement, Faiblesse, Anémie, Mauvaise Digestion, Intestins paresseux.

6 fr. la boîte avec la NOTICE DE LA FAITE. Toutes les pharmacies.

Exiger le nom Docteur GOLVIN et refuser les imitations.

E. Pernet-Homme, Pharm. 97 rue Saint-Denis, 97 PARIS

COURS SECONDAIRES

de Jeunes Filles d'Ajaccio

DIRIGÉS PAR Mlle LUCIE OTTAVI

Officier d'Académie

Cours fondés en 1882 par l'Administration

Les Cours Secondaires d'Ajaccio sont le SEUL établissement public de la ville, le seul aussi où les Cours sont faits par MM. les Professeurs du Collège, de l'École Normale d'Instituteurs et d'Institutrices.

Exposés en plein Midi, au bord de la mer, vus splendide sur le golfe, eau et gaz, ils offrent aux familles les meilleures garanties d'hygiène et de confort.

Pensionnat

Demi-Pensionnat — Externat

PRIX TRÈS MODÉRÉS

Succès pour l'année scolaire 1904-1905

4 Élèves reçues au brevet élémentaire sur 5 présentées;

5 Admission à l'École Normale sur 3;

16 Brevets supérieurs sur 18.

Des Institutrices pourvues du brevet supérieur sont attachées à l'Établissement.

Préparation spéciale au concours d'admission à l'École Normale et pour la bourse de l'Enseignement primaire supérieur.

PHARMACIE Centrale du Nord

LE MEILLEUR MARCHÉ DE TOUT PARIS

122 et 124 Rue Lafayette.

EXPÉDITIONS EN PROVINCE.

CATALOGUE FRANCO (80 pages).

TÉLÉPHONE — USINE A St-DENIS

Dépôt Général du **PER GAYTARD**

LE

Salon de la Mode

TOUS LES SAMEDIS

Le plus Élégant et le plus Pratique des Journaux de Modes

PREMIÈRE ÉDITION

avec gravures coloriées

Un An.... 16 fr. — Six Mois. 7 fr. 50

Le N° : 25 centimes

SECONDE ÉDITION

avec 32 gravures coloriées

Un An.... 22 fr. — Six Mois. 11 fr. 50

Le N° : 50 centimes

SPÉCIMENS GRATIS

Adresser les demandes à E. Henry PETIT, Éditeur

5, rue des Filles-Saint-Thomas, PARIS

Installation à Gaz et Acétylène

Jean Cini, ex ouvrier du Gaz

Place de l'Hôtel de Ville, 4, Bastia

Vente de becs, verres et manchons

Appareils sur commande

Abonnement pour l'entretien de l'éclairage. — Travail soigné et garanti.

ANCIEN CABINET

DE M. LE DOCTEUR PASQUALINI

4, rue des Terrasses, Bastia

Fabrication et réparations de dentiers artificiels

F.-A. MORATI

Ancien chef de section des hôpitaux de Dijon, de Marseille, etc., travaille, comme opérateur, en mécanique dentaire, spécialement pour MM. les docteurs et chirurgiens-dentistes (diplômés).

N. B. — Les matières premières devant servir à la fabrication des dentiers proviennent des trois maisons de Paris.

Atelier de Dorure

SAUVEUR MAGGIOTTI, Doreur

Rue des Terrasses, Bastia

Travaux et réparations d'objets d'Église

Chandeliers, Reliquaires, Trônes, Crucifix, Statues, Croix, etc., etc.

Ces travaux sont exécutés avec soin et à des prix modérés.

Exécution de travaux de dorure dans les églises, ainsi que dans les appartements.

L'LIQUEUR DE NOIX

DISTILLÉE

par M. SIMONCELLI

PHARMACIEN à CORTE

Médaille d'argent, Exposition de Bastia (1887). Croix de mérite et Médaille d'or Exposition Internationale de Bastia (1905)

Doués de propriétés stomachiques, reconnues par les sommités médicales de Montpellier qui en ont fait l'analyse et notamment par M. Combes, l'un des maîtres les plus distingués de la Faculté de Médecine de cette ville, cette Liqueur fabriquée exclusivement avec des noix de première qualité, se recommande aux estomacs délicats par ses propriétés digestives, son arome et son velouté.

Elle est recommandée aux personnes souffrant de maux d'estomac, désireuses d'atténuer leurs souffrances, dans les cas d'épidémie et contre-indiquée contre le mal de mer et les coliques.

La Liqueur de Noix se prend à tout moment et après chaque repas pour activer la digestion. Elle s'absorbe par petits verres à liqueur.

Dépôt à la Villa près Carde et à Bastia chez M. Lucciani, pharmacien, place des Terreaux.

Se méfier des contrefaçons.

CHOCOLAT MENIER

Cordonnerie Modèle

Bastia, 33, Boulevard Paoli, 33, Bastia

Eugène PERICCHI, propriétaire

Saison Printemps-Été 1906

Grand choix de chaussures pour Hommes, Dames et Enfants

Rayon spécial de chaussures de luxe

Grand assortiment de chaussures en couleurs

Choix considérable de pantoufles

Prix très réduits

M. Eugène PERICCHI a l'honneur d'informer ses nombreux clients de l'intérieur et du Cap qu'il reçoit les ordres par correspondance et tous les soins seront apportés à leur prompte exécution.

La Maison se charge des réparations

HOTEL D'EUROPE

ADÉLAÏ DE COLOMBANI

Bastia — 3 et 5, rue de l'Opéra — Bastia

Cet Hôtel se recommande par sa belle situation, au centre de la ville, à proximité des principaux établissements.

Il possède, en outre, un superbe jardin éclairé à l'acétylène, où les clients peuvent prendre leur repas pendant l'été.

Banquets — Noces — Festins

Pension à des prix modérés

MAISON DE CONFIANCE

BIJOUTERIE MATTEI

20, Boulevard Paoli

La BIJOUTERIE MATTEI a l'honneur de prévenir sa nombreuse clientèle, qu'elle ne vend que des articles absolument garantis, or 18 karats et argent 1er titre. Tous les objets par elle mis en vente sont marqués au prix connus et ont déjà subi une réduction sur les prix de vente.

La Bijouterie MATTEI pourra livrer aux prix les plus réduits, les articles de joaillerie, bijouterie, orfèvrerie, montres, chaînes, parures, *alliances*, etc., etc., broches or et argent 1er titre

Sa devise est de vendre « bon et bon marché. »

Spécialité de stylets Vendetta-Corse. Réduction de 10 pour cent or garanti 18 karats.

L'Art de Gagner de l'Argent à la Bourse

25 ans de succès, a valu à l'Auteur les félicitations des Financiers les plus distingués. — Envoi Gratis. — GAILLARD, 5, rue Feydeau, Paris.

OUTILS pour AMATEURS et INDUSTRIE — LE MELLE

BOIS : RUBAN, TOUR, MACHINES

OUTILS FRANÇAIS et ANGLAIS des meilleures fabriques

Demandez et offrez dans tous les Cafés l'AMARO MATTEI, apéritif supérieur.

MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION

Chaux hydrauliques et Ciments, marques de Villeneuve et Lafarge du Teil. — Plâtres gris et blanc. Carreaux-Mosaïques en ciment. — Briques plates et rondes. — Carreaux. — Tomettes — Tuyaux en poterie et en grès.

FERS A PLANCHER I

Fers à barres: Plats, Ronds, Carrés, Fil de fer, Ronces artificielles.

TUYAUX EN FONTE, EN GROS

Appareils Sanitaires

Charles CLÉMENT & Cie

Entrepôts aux Magasins Généraux & Boulevard de Cardo, 1.

Lisez tous les Jeudis le

Journal des Voyages

La plus attrayante des publications hebdomadaires.

ROMANS D'AVENTURES

par les auteurs les plus célèbres :

Louis Boussenard, Paul d'Ivoi, Henry Lebrugeas, etc.

Récits d'Explorations. — Nombreuses Variétés.

SUPERBES ILLUSTRATIONS

Abonnement du Trois Mois avec Prime contre mandat-poste de 2 fr. 50, adressé : 6bis, rue Montmartre, Paris.

15 centimes le Numéro. En vente partout.

Aux tempéraments délicats offrez un

VIN DU CAP CORSE

à base de Quinquina

de la Maison L.-N. MATTEI, & Cie — BASTIA (Corse)

Apéritif Tonique Fortifiant

Ce vin que nous offrons avec confiance aux Consommateurs diffère complètement de tous ceux connus à ce jour; d'un goût agréable au palais, il est à la fois tonique et apéritif.

Pris avant les repas, il excite l'appétit, pris après il active et facilite la digestion.

Demandez dans tous les bons Etablissements un Vin du Cap Mattei

XXXIe ANNÉE — JEUDI 28 JUIN 1906 — N° 173

Le Petit Bastiais

5 CENTIMES — JOURNAL — QUOTIDIEN — 5 CENTIMES

00341

Rédaction & Administration : 6, Boulevard du Palais, Bastia

J.-B. OLLAGNIER, Directeur

Les annonces sont reçues d'urgence et payées aux Bureaux du Journal.

Petite Bourse, 1 fr. — Réclames (3e page), 0.75 — Divertiss. 0.30 — Judiciaires, 0.25

ABONNEMENT (Payable d'avance)

	Un An.	Six Mois.	Trois Mois.
Corse.....	20 fr.	10 fr.	5 fr.
Autres Départ.	25 »	12 »	6 »

Un an pour un an.

On ne répond pas des manuscrits déposés.

BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE

LE CALENDRIER

Fête d'Aujourd'hui : Saint Léon II.

Soleil : (heure nationale)

Lever, 3 h. 56 m. — Coucher, 7 h. 12 s.

Premier quar., le 29 — Pleine Lune, le 5

Fête de Demain : Saints Pierre et Paul.

27 JUIN

POUR LES DAMES

Nous croyons rendre un véritable service à nos lectrices, en leur signalant les réflexions qu'expose, dans sa causerie scientifique, un journaliste distingué.

Les progrès industriels, dit-il, qui sont remarquables, ont créé des dangers d'intoxication sur lesquels il est bon d'attirer l'attention. La teinture des vêtements notamment, expose les dames à des accidents désagréables. La plupart de ces accidents sont causés par les couleurs d'aniline qui fournissent aux teinturiers leur merveilleuse palette. L'aniline, la fuchsine et la coraline qui donnent les belles robes telles que les désirait Peau d'âne, jouent parfois de vilains tours au beau sexe. La fuchsine n'est pas toxique par elle-même, mais on obtient la rosaniline, dont les teintures sont des sels chimiques, en traitant l'aniline par des oxydants véénéneux, le nitrate de mercure et l'acide *arsénique*. Viaud-Grandmarais et Richardson ont montré que les vêtements teints avec ces substances, si on les applique sur la peau, déterminent des éruptions vésiculeuses, et des symptômes généraux fort désagréables. Les jolis bas des dames, diversement colorés, sont des empoisonneurs évidents. Les bas de laine rouge, notamment teints à la rosaniline, ont causé des cas d'érythème et d'inflammation grave de la peau.

Les étoffes légères n'empoisonnent pas, mais elles brûlent avec une dangereuse facilité. Les peignoirs et les robes de chambre en pilon s'enflamment par une simple étincelle ; on a eu à constater des accidents fort graves provenant de ce tissu à bon marché qui brûle comme un fulmi-coton.

Fort dangereux aussi les peignes en celluloid qui imitent à s'y méprendre l'écaille ou l'ivoire. Fabriqués avec un mélange de camphre et de coton-poudre, ils ne demandent qu'à brûler. Les grandes épingles doubles en celluloid que les dames passent dans leurs cheveux et qui dépassent de plusieurs centimètres le sommet de la tête ont déjà causé des accidents. Fort heureusement ces épingles sont aisées à arracher ; mais si elles s'entêtaient à rester dans la chevelure après avoir pris feu au contact d'une lampe allumée ou d'une bougie, on peut penser ce qui se produirait.

Le savant docteur Rochard signale encore, à l'actif ou au passif du celluloid, comme on le voudra, les dentiers en celluloid qui ont, paraît-il, un certain succès. A la vérité, on n'a pas encore signalé l'incendie d'une mâchoire artificielle de ce genre ; mais s'il se produisait, ce serait bien l'accident le plus original que l'on puisse s'imaginer. La chose n'aurait rien d'impossible, étant donnée beaucoup de dames et de très hautes dames, des reines et impératrices, fument la cigarette et le cigare. Quel macabre triomphe ce serait pour la Ligue contre l'abus du tabac, s'il était avéré qu'un fumeur invétéré, ayant mis le feu à son faux râtelier en celluloid, aurait succombé dans les souffrances en expectorant toutes sortes de blasphèmes mêlés à des jets de flammes !

On ne s'attendait guère à trouver l'électricité aussi en cette affaire classique qui consiste à se faire plomber les dents. C'est cependant ce qui résulte d'une information curieuse du journal l'*Électricien*.

Voici en quoi cela se résume :

On sait que beaucoup de personnes dont les injures du temps et les exigences de la mastication ont ébréché la mâchoire, font réparer le dommage en munissant leur râtelier de fausses dents munies de plaques métalliques.

Imprudence extrême ! car la monture métallique de ces accessoires, formée de deux métaux, constitue, à proprement parler, un élément de pile voltaïque qui, sous l'action acide de la salive, développe, mal à propos, la production de courants électriques fort intempestifs. C'est un spécialiste américain qui le déclare, et malgré les doutes que peut suggérer une déclaration arrivant de si loin, elle a quelque vraisemblance.

On ne peut donc que frémir à l'idée de ces patients possédant entre leurs gencives une pile électrique à multiples éléments, et voués, artificiellement, à une sorte de rage-mue.

Peut-être peut-on trouver dans l'action de ces petites piles électriques, le secret de la mauvaise humeur, de l'irritabilité, de la nervosité des personnes qui ont été obligées de subir la pose d'un râtelier.

N'est-il pas vrai que ces observations ont une réelle valeur ? Puissent-elles inspirer à chacun et à chacune de nous une sage défiance à l'égard soit des inventions de la mode, soit des réclames des dentistes !

LE FUTUR TARIF ESPAGNOL

La nouvelle de la rupture des relations commerciales entre la France et l'Espagne n'est pas définitive, comme on l'a dit hier. L'agence Havas a communiqué hier soir, à la dernière heure, la note suivante :

« C'est par erreur que l'on a annoncé que l'arrangement commercial franco-espagnol serait dénoncé immédiatement par le gouvernement français.

» Le conseil des ministres a, il est vrai, commencé l'examen de la question, mais il n'a pris encore aucune décision. »

D'autre part, on télégraphie de Madrid que le ministre des finances d'Espagne a entretenu hier ses collègues du projet de tarif douanier tel qu'il a été rédigé par la commission des tarifs et des évaluations, après une révision basée sur les réclamations des intéressés. On sait que cette commission est composée en majorité de protectionnistes acharnés, et nous avons expliqué déjà qu'ils avaient, en général, passé outre aux réclamations suscitées par leur premier projet. Le conseil a autorisé le ministre à donner à ce tarif sa forme définitive.

Commentant les paroles que M. Moret a prononcées récemment et d'après lesquelles le gouvernement se trouverait lié par la nécessité d'appliquer les nouveaux tarifs douaniers, le « Heraldo » assure qu'aucun lien n'entrave l'action du ministère pour modifier les droits consignés dans les tarifs publics; car ceux-ci sont modifiables jusqu'à l'échéance du délai de trois mois à partir de la date de leur publication, c'est-à-dire au 1er juillet prochain.

La « Epoca », soutenant la même thèse que le « Heraldo », dit qu'il n'y a aucune raison pour que le gouvernement dise qu'il a les pieds et les mains liés par le nouveau tarif douanier relativement aux démarches à faire pour les nouveaux traités de commerce.

On télégraphie de Madrid :

Le conseil des ministres a autorisé M. Moret à continuer les négociations avec la Suisse en vue de la conclusion d'un « modus vivendi » douanier provisoire. En attendant, on travaille sans désemparer, au ministère des affaires étrangères et au consulat et à la chancellerie de l'ambassade d'Allemagne, pour conclure une convention dans laquelle l'Allemagne obtiendra des concessions considérables en échange de la seconde colonne du tarif espagnol pour ses principales importations. L'idée du cabinet espagnol est d'essayer de décider toutes les autres puissances à accepter comme régime provisoire la colonne minima du tarif avec les modifications accordées à l'Allemagne.

Les Arrêtés Miot

La Chambre des députés a adopté, à l'unanimité, dans sa séance du 10 avril 1906, une proposition de M. Dubouzy tendant à soumettre à l'intégralité des droits applicables dans la France continentale, les blés, les farines de froment, les graines perlés ou mondés, les riz, les farines de riz, etc., l'amidon et autres dérivés des amylacées importés de l'étranger en Corse.

Il est vrai que, en compensation, ces mêmes produits, originaires de Corse, sont ajoutés à la nomenclature des produits du sol ou de l'industrie admissibles en franchise sur le continent français, sous l'accomplissement des formalités prescrites par la loi du 6 mai 1841.

Les avantages que ce projet de loi paraît accorder à l'agriculture sont fallacieux : en effet, la Corse ne produit pas assez de blés pour sa consommation ; elle ne peut donc songer à en exporter sur le continent, et se trouve, au contraire, tributaire de Marseille qui fournit les blés étrangers.

Les conséquences désastreuses du projet de loi Dubouzy ont été mises en relief par M. Etienne Poniatowski, dans un remarquable rapport à la Chambre de commerce d'Ajaccio. La Corse, dit-il, importe de Marseille, tous les ans, de 300.000 à 350.000 quintaux de farine ; l'ancien tarif les assujettissait au droit de 6 fr. 50 les 100 kilos ; avec la nouvelle loi, il sera perçu, comme sur le continent, une taxe de 7 fr. les 100 kilos : soit une augmentation de droits, une charge nouvelle pour la Corse de 200.000 à 250.000 francs par an !

Sans doute les farines tirées des minoteries de la France seraient affranchies des droits de douane ; mais, comme le fait observer avec raison M. Poutens, « si le droit n'est pas perçu par la Douane, il l'est, en réalité, par le minotier, qui augmente d'autant son prix de vente. »

D'autre part, les riz étrangers, (et la Corse les reçoit exclusivement du Japon, de l'Italie et de l'Espagne) qui, sous le bénéfice des arrêtés Miot, acquittaient un droit de 1 fr. 20 les 100 kilos seront soumis, avec le projet de loi Dubouzy, à la taxe de 3 fr. les 100 kilos, ce qui constituerait une nouvelle aggravation de charge « pour la Corse !

***

C'est ainsi que, chaque année, à la discussion du budget, nous sommes dépouillés d'une de nos immunités fiscales, sans que, à cette augmentation de charges, corresponde une amélioration de l'outillage économique du pays qui nous permettrait de soutenir la concurrence avec les autres régions de la France continentale !

En 1897, le Parlement adoptait un projet de loi frappant d'un droit de 90 francs l'hectolitre d'alcool pur introduit en Corse, élevant de 125 à 215 fr. le droit sur les tabacs fabriqués, de 75 à 110 fr. le

---

134 FEUILLETON DU PETIT BASTIAIS

LE Conducteur d'Omnibus

PAR

ALFRED SIRVEN & A. SIÉGEL

TROISIÈME PARTIE

LA MÈRE

— Mignonne, lui répondit Jean-Paul, je ne te demande que quelques heures pour te dire si mon départ n'est qu'ajourné ou s'il est devenu inutile.

Puis, s'exprimant à haute voix :

— Au revoir, grand'mère... au revoir, père... je suis obligé de sortir... j'ai à m'occuper de démarches graves dont dépend notre bonheur... ou notre malheur à tous.

» Faites des vœux pour que mon espoir se réalise, car j'espoir que je ne vous ai pas révélé encore...

— Jean-Paul, tu ne sortiras pas comme ça sans nous rien dire, insista Lariol.

Mais Mme Loriol s'interposa :

— Laisse le, dit-elle, tu sais bien qu'on peut avoir confiance en lui et que ce qu'il fait est bien fait... qu'il nous embrasse seulement avant de s'en aller.

Il baisa pieusement les cheveux blancs de la vieille, échangea un autre baiser, [illegible], avec Loriol, et, quand ce fut le tour de Marie, appuya longtemps ses lèvres sur la joue rose de la jeune fille, d'autant plus longtemps et avec d'autant plus de passion qu'il se disait :

— Si je reviens avec de mauvaises nouvelles, si mon espoir est trompé, c'est bien le dernier baiser que je lui aurai donné.

Il monta dans sa chambre, remplaça rapidement ses habits de la veille par une toilette plus convenable et s'élança dans l'escalier qu'il redescendit quatre à quatre, en disant :

— Maintenant, chez Mérouille !

VII

— Jean-Paul Loriol ? Encore ce garçon ? Il n'est donc pas parti ? Que peut il me vouloir ? se demanda Mérouille après avoir donné à Sébastien l'ilchet l'ordre d'introduire le jeune homme.

Puis, quand il eut aperçu celui-ci, il se dit, frappé au premier coup d'œil du changement qui se manifestait dans sa personne :

— Qu'est il donc arrivé à ce garçon. L'autre jour, c'était un saule pleureur; aujourd'hui, il semble serein et fier comme un jeune vieillard. D'habitude si les choses vont bien pour lui, elles pourraient bien se gâter pour moi. Ayons l'œil.

Il se leva avec la politesse grommelée qu'il avait adoptée quand il voulait se donner une apparence respectable, et, d'un ton bref, mais courtois :

— Asseyez-vous, monsieur, je vous prie, et dites-moi le motif qui me vaut l'honneur de votre revoir.

Jean Paul prit un siège et, plus brièvement encore :

— Ce motif, s'il vous vaut l'honneur de me revoir, vous causera, je le crains, peu de plaisir, car j'ai acquis la conviction que vous m'avez trompé l'autre jour et je viens vous en faire part.

— Monsieur, répliqua Mérouille avec impudence, il paraît que je n'ai pas eu le bonheur de vous convaincre, car vous semblez avoir conservé des espérances que je n'hésite pas à qualifier de coupables.

— Il ne s'agit plus d'espérances, mais de choses que j'ignorais et que j'ai apprises.

— En vérité ? vous avez appris de ces choses-là ? Eh bien ! voulez-vous savoir ce que je pense ?

— Dites.

— C'est que vous n'en savez pas plus aujourd'hui qu'il que vous n'en saviez dernièrement et que vous employez simplement la manœuvre un peu trop connue, qui consiste à plaider le faux pour savoir le vrai. Or, le vrai, la vérité pure, c'est ce que je me suis fait un devoir de vous déclarer déjà.

Vous êtes bien le frère de Mlle Marie, et les lois humaines, ainsi que les lois divines, vous obligent à ne la considérer que comme votre sœur. Toute autre pensée qu'il avait adoptée quand il voulait se donner une apparence respectable, et, d'un ton bref, mais courtois :

— Asseyez-vous, monsieur, je vous prie, et dites-moi le motif qui me vaut l'honneur de vous revoir.

Jean Paul prit un siège et, plus brièvement encore :

— Ce motif, s'il vous vaut l'honneur de me revoir, vous causera, je le crains, peu de plaisir, car j'ai acquis la conviction que vous m'avez trompé l'autre jour et je viens vous en faire part.

— Monsieur, répliqua Mérouille avec impudence, il paraît que je n'ai pas eu le bonheur de vous convaincre, car vous semblez avoir conservé des espérances que je n'hésite pas à qualifier de coupables.

— Il ne s'agit plus d'espérances, mais de choses que j'ignorais et que j'ai apprises.

— En vérité ? vous avez appris de ces choses-là ? Eh bien ! voulez-vous savoir ce que je pense ?

— Dites.

— C'est que vous n'en savez pas plus aujourd'hui qu'il que vous n'en saviez dernièrement et que vous employez simplement la manœuvre un peu trop connue, qui consiste à plaider le faux pour savoir le vrai. Or, le vrai, la vérité pure, c'est ce que je me suis fait un devoir de vous déclarer déjà.

Vous êtes bien le frère de Mlle Marie, et les lois humaines, ainsi que les lois divines, vous obligent à ne la considérer que comme votre sœur. Toute autre pensée

— Et en quoi m'importe-t-il, s'il vous plaît, que Mlle Marie soit ou non votre sœur ?

— Voilà ce que je ne vais pas encore, puisque je continue à ignorer de quelle nature sont les liens mystérieux qui vous rattachent à cette jeune fille.

— Des liens mystérieux entre cette pauvre enfant et moi ? Vous voulez rire je suppose.

— Frère de mensonges, monsieur, Marie a été enlevée en votre présence à une femme de qui, devant moi, il a affirmé elle est la fille. Cet enlèvement a eu lieu à Anvers, dans un hôtel qu'il sera facile de retrouver. C'est ce pour-là seulement qu'elle a été confiée à ma mère. Je n'aurai qu'à faire le voyage d'Anvers pour reconstituer la vérité, si vous refusez encore de me la dire.

— Mérouille, malgré son assurance, demeura interdit.

Ce garçon, qu'il avait cru si facile à berner, se révélait décidément comme un adversaire qui n'était pas à dédaigner.

Était-ce l'amour qui l'avait rendu à ce point perspicace ?

(*A suivre*).

FARINE LACTÉE **NESTLÉ**

Aliment préféré des enfants.

droit sur les tabacs en feuilles et enfin assujettissant les cartes à jouer au même tarif que sur le Continent.

Résultat : rien que pour le bureau d'Ajaccio, le droit perçu sur l'alcool s'élève à 105.000 francs par an ; pour les tabacs, l'augmentation de recettes s'élève de 80.000 à 90.000 fr. par an, soit, avec les cartes à jouer, une augmentation totale de 200.000 francs environ par an !

Pour la Corse entière, l'augmentation de charges qu'a entraînée la loi de 1897 s'élève, au bas mot, à 800.000 francs !

En 1903, les droits de douane sur les pommes ont été portés de 100 à 156 fr. les 100 kilos, soit une augmentation d'un tiers !

Enfin, en vertu d'une loi récente sur les sucres, la France continentale a bénéficié d'une réduction du droit de 60 à 25 fr. les 100 k. los ; la Corse n'acquittait sur ce produit, en vertu des arrêtés Miot, qu'un droit de 30 fr. les 100 kilos ; avec la nouvelle loi, elle n'aurait dû payer qu'un demi tarif de 12 fr. 50, tandis que, par abrogation tacite des arrêtés Miot, on l'a assimilée aux autres départements français ! La Corse tire de Marseille le sucre qui lui arrive grevé d'un droit de transport ; il s'ensuit qu'au lieu de jouir d'un régime de faveur, nous payons aujourd'hui le sucre plus cher que sur le Continent !

***

Le gouvernement de la République, qui poursuit un idéal de justice, peut-il assimiler la Corse, en matière fiscale, aux autres régions de la France continentale ?

Les arrêtés Miot, qui sont du 22 Prairial an IX, nous ont concédé des immunités fiscales pour porter remède à la situation précaire du pays ; la richesse individuelle était, à l'époque, inconnue ; il n'y avait pas de routes ; le commerce ne se faisait que par les échanges, et la propriété immobilière n'était presque point connue. Ils furent donc dictés par des raisons d'équité et d'humanité. Pendant un siècle, tous les gouvernements qui se sont succédé au pouvoir les ont respectés, accomplissant ainsi une œuvre de justice. Seule, la République y a porté atteinte. Pourtant, notre situation économique, vis-à-vis de la France continentale est aujourd'hui, comme auparavant, dans un état d'infériorité telle qu'en toute équité on ne peut pas nous faire supporter également les charges !

Sur le continent, outre un réseau complet de voies ferrées, l'agriculture, le commerce, l'industrie bénéficient de multiples moyens de communication : voies navigables, canaux, services de tramways électriques, etc.

Chez nous, il y a à peine un tronçon de chemin de fer : notre réseau vicinal lui-même ne dessert pas toutes les communes de l'île et ne pourra être achevé que dans un siècle ; nos plaines fertiles sont ravagées par la malaria et nos moyens de communication avec le continent sont lents et coûteux. Qu'on complète nos voies de communication ; qu'on assainisse nos plaines ; qu'on donne aux producteurs les moyens rapides et faciles d'écouler leurs denrées vers les centres de consommation ; qu'on dote, en un mot, notre département de l'outillage économique des autres départements français, et ce jour là, quand nous aurons des avantages égaux, il sera équitable de nous faire supporter des charges égales !

Nous nous rallions aux conclusions du rapport de M. Poutans, nous prions, à notre tour, les représentants de la Corse au Parlement, « d'intervenir auprès de la commission des Douanes et du Gouvernement pour faire rapporter l'effet désastreux qu'aurait pour la Corse entière l'adoption par le Sénat du projet de loi Debussy et d'employer tous les moyens en leur pouvoir pour en empêcher le vote définitif. »

(*L'Ile de Beauté*).

MUSIQUE MILITAIRE

PLACE SAINT-NICOLAS

Programme du 28 juin à 8 h. 1/2

Le Cimbre, allég.,	Signard.
L'Italienne à Alger, ouv.,	Rossini.
Fandango,	S lwyrs.
Cavalleria Rusticana, fant.,	Mascagni.
La Source, mazurka,	Delibes.

Le Chef de musique, LANZ.

Ce que disent les Journaux

La Lanterne

Sur la situation politique :

« Le socialisme est terré, dites-vous ? Cela nous regarde. Nous nous chargerons de lui assurer d'éclatantes revanches. Mais le radicalisme est vainqueur, qu'il justifie donc sa victoire. Nous voici sur le seuil de la majorité, près à y rentrer si elle reste impuissante ; nous avons voté contre un gouvernement mal équilibré, qui trop équilibré. Nous pourrions aider demain un gouvernement, celui-là ou un autre, qui aura mérité par ses déclarations, et par ses actes, la confiance de la démocratie. Pour le moment, nous avons une majorité équivoque. Cela fait trop d'équivoques à la fois. Nous attendrons autre chose. »

Le Siècle

Du M. de Lanessan, sur le différend entre radicaux et socialistes :

« Dans ce régime, que les radicaux sont invités à constituer, ce n'est donc pas seulement l'Etat tel qu'il existe aujourd'hui qui serait automatique, puisqu'il serait tout, mais encore les syndicats, les confédérations, les communes, au moyen desquels l'Etat continuerait répandrait sa tyrannie sur toute l'étendue du territoire et parmi tous les citoyens. Se prononcer pour l'organisation collectiviste, c'est donc forcément se prononcer pour la tyrannie. Nous aimons à croire que le parti radical ne voudra pas rétrograder ainsi vers le passé et qu'il restera dans sa marche, fidèle à sa liberté. »

Le Rappel

Sur le collectivisme :

« Tout le marxisme sur deux faits solidement d'observation scientifique, la concentration des industries et la concentration des fortunes. Est-il vrai que la moyenne et la petite industries soient mangées par la grande industrie ? Est-il vrai que les moyennes et petites fortunes soient dévorées par les grosses fortunes ? Oui ou non. Allons-nous à un état de choses tel, que l'on ne voie plus en présence qu'un prolétariat toujours plus déshérité, et une grande bourgeoisie sans cesse plus avide ? Oui ou non. La tendance des temps modernes n'est-elle pas de rendre plus faciles aux moins heureux et aux moins riches, l'accès de la propriété ? Suivant qu'on répondra dans un sens ou dans l'autre à ces diverses questions, on sera tenté ou non d'accepter les théories collectivistes. »

La Libre Parole

A propos de l'affaire Dreyfus :

« Le conseiller rapporteur Morax conclut à la cassation de l'arrêt de Rennes et au renvoi du traître Dreyfus devant un nouveau conseil de guerre. La Cour le suivra-t-elle ou suivra-t-elle le procureur Baudoin qui réclame la cassation sans renvoi ? C'est la seule question intéressante qui se pose. On ne parle même plus du rejet de la demande en revision. Depuis dix ans l'affaire n'a pas fait un pas, à la revision de ce procès est la condition « sine qua non » de l'entrée à la Cour. La façon dont s'évoque l'affaire ne peut d'ailleurs laisser aucun doute sur les intentions du tribunal suprême. »

La Petite République

De M. Gerault-Richard, sur le programme du Gouvernement :

« Maintenant l'unanimité des arts et que la Chambre se dit aux réformes sociales. L'énorme majorité acquise à l'ordre du jour de confiance souligne d'ailleurs la force de ces tendances, encore que les socialistes unifiés eussent montré plus de logique en ne votant point contre. Mais ce n'est là qu'un geste inefficace. Le danger à cette heure n'est pas que la Chambre s'endorme, il est dans l'incohérence à laquelle nous condamnerait une action désordonnée. »

Le Radical

De M. Maujan :

« En faisant voter, disent quelques amis, l'affichage du discours de Clémenceau, vous nous avez tué à fait génie. Il n'est pas libre de rompre ? Le discours de Clémenceau n'est pas une déclaration de guerre, c'est une mise au point en ce qui concerne la politique de notre parti en même temps qu'une réplique. Qui donc avait le premier chanté l'air de la diversion ? Qui donc a commencé ? »

La République Française

A propos de l'interpellation sur la politique du Gouvernement :

« L'ordre du jour qui a clos cette discussion n'est pas le gouvernement qui lui convenait. Nous aurions voulu qu'il contînt explicitement la condamnation des doctrines que la Chambre a voulu démentir en votant l'affichage du discours de M. Clémenceau. Pour le moment il est seulement démontré que plus de 400 députés sont résolument décidés à secouer la tyrannie de M. Jaurès et répudient avec lui ses doctrines ».

L'Autorité

De M. Paul J. de Cassagnac :

« La propriété n'est point pour nous une forme que la société peut à son gré adopter ou rejeter. Nous ne saurions en conséquence, parmi le nombre infini de conceptions sociales dont fait état M. Clémenceau, en adopter une qui ne respectât point la vraie justice et le droit réel. Par suite, à l'instar des révolutionnaires de 1789, c'est sur le respect de la propriété que nous baserons le programme de transformation sociale de la figure de résistance. Les héritiers des grands ancêtres, ce sont les réactionnaires d'aujourd'hui. »

Autour du Palais

Le nouveau Juge de Paix du 2e canton de Bastia a prêté serment à l'audience tenue hier, à cet effet, par le tribunal civil de notre ville.

Ce qu'il est, tout le monde s'est plu à le constater ; et nous sommes heureux de retenir, que malgré les dissentiments que la lutte du mois de mai n'a pas manqué de susciter, il ne s'est pas élevé une voix pour blâmer le gouvernement du choix qu'il vient de faire en la personne de M. Belgodere de Bagnaja, pour remplacer le très regretté M. Agostini.

Ce que fut celui-ci, un homme d'une exquise urbanité, d'une inflexible droiture, M. Belgodere de Bagnaja le sera ; rien ne lui manque de ce qu'il faut pour combler le vide produit par la disparition de son éminent prédécesseur ; naissance, fortune, éducation, des aptitudes juridiques dont il ne tardera pas à donner la mesure, un profond attachement à nos institutions politiques, tel est l'apport du nouveau magistrat dont l'élévation à un poste aussi important est faite pour inspirer au public une confiance absolue dans la future solution des différends judiciaires.

LA DEUXIÈME Revision Dreyfus

On lit dans « l'Eclair » :

VI

Lorsqu'il me fut possible de faire entendre ma voix, je renouvelai ma demande de suspension d'audience, déclarant que je me sentais hors d'état de continuer à parler si je n'obtenais pas satisfaction.

Le président Chambaraud me demanda si cinq minutes de repos me suffisaient.

— Vous irez bien jusqu'à dix minutes, monsieur le président, lui répondis-je.

— Eh bien, soit, dix minutes, me dit M. Chambaraud... Mais je vous fais remarquer que vous avez interrompu votre déposition... Il ne vous reste donc plus que cinq minutes.

Et cinq minutes plus tard le président annonça la reprise de l'audience.

***

Après avoir parlé pendant deux nouvelles heures, toujours interrompu de la même façon violente et passionnée que précédemment, j'étais visiblement à bout de forces. Il était aux environs de 5 heures 1/2 du soir, et je priai la Cour de remettre mon audition à une prochaine audience.

Les protestations et les cris se firent entendre de nouveau. M. le conseiller Bard, l'ancien rapporteur pour la recevabilité et le président actuel de la Chambre criminelle, fit un geste pour demander le silence, et, s'adressant à moi, il me dit sur un ton insinuant :

— Nous comprenons que vous soyez fatigué, et je vous offre le moyen de terminer votre déposition sans nouvelle fatigue de votre part.

Ecrivez ce qui vous reste à dire ; prenez votre temps, rien ne presse.

Quand vous aurez fini d'écrire, vous ferez parvenir votre rédaction au président qui l'annexera au procès-verbal... Cette façon de déposer sera beaucoup plus agréable pour vous... et pour nous aussi !

Ce dernier trait suffirait presque, à lui seul, à caractériser l'audience.

— Je vous remercie de votre conseil, lui dis-je, mais permettez-moi de ne pas le suivre. J'entends déposer dans les conditions imposées par la loi, c'est à-dire de vive voix, devant la Cour ; mais il m'est impossible de continuer à le faire aujourd'hui.

— Eh bien, reprit M. Bard, d'un ton furieux cette fois, vous n'aurez pas votre remise. Pensez-vous que vous êtes le seul témoin que nous ayons à entendre ?

Le président Chambaraud prit à cet instant la parole pour me faire remarquer que la Cour avait déjà disposé de sa prochaine audience. Celle ci devait avoir lieu le surlendemain, lundi 16 mai ; d'autres témoins que moi avaient reçu une convocation pour ce jour.

— Dans ces conditions, lui dis-je, je prie la Cour de vouloir bien remettre mon audition à un autre jour que lundi prochain, un jour qu'elle voudra bien me désigner. M. Bard vient de me dire que rien ne presse...

— Mais, reprit M. Chambaraud, en avez-vous encore pour longtemps ?

— Au moins pour cinq heures, lui dis-je et encore à la condition d'être pas constamment interrompu et arrêté comme je l'ai été aujourd'hui.

Cinq heures !... Tous les magistrats avaient entendu de stupéfaction indignée. J'entendis M. Bard crier : « Aucun témoin n'a parlé aussi longtemps que celui-ci vient déjà de faire... Et il lui faut encore cinq heures !...

— Enfin, me dit M. Chambaraud, vous pouvez toujours continuer jusqu'à ce soir 7 heures... Nous verrons ensuite...

— Je regrette, dis-je alors, de ne pouvoir déférer à l'invitation de continuer qui m'est faite par M. le président... Si la Cour me refuse la remise que je sollicite, je n'ai plus qu'à prendre acte de son refus.

Qu'on veuille bien se représenter que je parlais effectivement depuis quatre heures, sans pouvoir m'aider d'aucune note, obligé d'avoir constamment l'esprit tendu pour maintenir l'ordre de ma déposition en dépit de bruyantes et inconvenantes interpellations qui m'étaient faites : on jugera de l'état d'extrême fatigue où je me trouvais. J'aurais été incapable d'exprimer convenablement une idée, et je devais cependant veiller à ce dire exactement que ce que je voulais dire, chacun des mots que je prononçais étant immédiatement recueilli par les sténographes ; dans l'état d'hostilité féroce où elle était à mon sujet, la Cour ne m'aurait certainement pas permis de rectifier un mot impropre.

Aussi, après avoir déclaré nettement, dans les termes que je viens d'indiquer, mon impossibilité de continuer, je me levai, bien décidé à quitter l'audience si la Cour persistait à me refuser la remise que je demandais.

Le président consulta alors les conseillers, et finit par me dire :

« La Cour consent à faire droit à votre demande... A lundi, une heure... Vous tâcherez l'abréger, car nous aurons d'autres témoins à entendre ».

COMMANDANT CUIGNET.

(*A suivre*).

GAZETTE DÉPARTEMENTALE

BURO. — Dans la liste des aspirantes reçues à l'examen du brevet élémentaire, nous relevons avec plaisir les noms de Elles Françoise Fabiani, Catherine Marinetti et Adélaïde Peretti, élèves de Mme Moroni, née Bonifaci. Toutes les trois se présentent pour la première fois.

Ce succès fait le plus grand honneur à l'école de Muro et en particulier à Mme Moroni qui jouit de l'estime et de la sympathie de toute la commune.

***

CORTE. — Le 25 juin courant, à six heures du soir, à la suite d'une rixe survenue entre les nommés Sordi André et Parenti Hastien, tous deux d'origine italienne, ce dernier a porté un violent coup de couteau à son adversaire qui s'est affaissé inanimé.

La blessure, quoique grave, ne met pas les jours du blessé en danger ; tel est, du moins, le pronostic de M. le docteur Denobili, qui lui a donné les premiers soins à la pharmacie Raffaelli.

Conduit au commissariat de police par les soins de M. l'adjoint municipal Nicolai, présent sur les lieux, le meurtrier, encore sous l'influence de la boisson, a déclaré avoir été provoqué, et n'avoir fait que se défendre.

Il a été écroué dans la soirée à la maison d'arrêt, par ordre de M. le juge d'instruction Poggiale, saisi de cette affaire.

***

OTA. — Mlle Verdini, institutrice à Porto, est nommée adjointe de classe enfantine à Piana, emploi nouveau. Elle est remplacée à Porto, par Mlle Castellani, institutrice à Piedipartino.

***

SAINTE-LUCIE DE-SERMANO. — On a célébré, jeudi dernier, à Sainte-Lucie de Mercurio, au milieu d'une assistance nombreuse, élégante et choisie, venue de tous les points de l'arrondissement de Corte, le mariage de Mlle Romaine Calzarelli avec M. Joseph Zanarelli.

La gracieuse mariée qui joint le charme physique aux qualités de l'esprit et du cœur, est la fille de M. le capitaine Calzarelli, chevalier de la légion d'honneur, qui a laissé dans l'armée un nom des plus respectés.

La sympathique marié est le fils de M. le docteur J. F. Zanarelli, conseiller général de Castifao, maire de Sainte-Lucie de Mercurio, dont le talent médical fait autorité dans l'arrondissement de Corte.

La charmante épouse, donnant le bras à son père, s'est avancée vers l'église, à travers la foule sympathique de tous les habitants de la commune, accourus pour apporter au jeune couple leurs vœux et leurs félicitations.

La bénédiction nuptiale a été donnée par M. le chanoine Franceschetti, curé de la paroisse, qui a prononcé une allocution des plus goûtées.

Les témoins étaient, pour la mariée, ses tantes, Mme J.-A. Gabrielli née Zaccarelli, et Mme Pascal Zaccarelli, née Bonaccorsi ; pour M. Zaccarelli, ses oncles, M. J.-A. Gabrielli et M. le docteur Pascal Zaccarelli.

Pendant la messe une quête des plus fructueuses a été faite par les deux ravissantes demoiselles d'honneur, Mlles Giudicelli et Giraldi, accompagnées de MM. Colombani et Polacci.

A la sortie de l'église, un repas délicieux a été offert à tous les convives ainsi qu'à tous les habitants de la commune.

La fête s'est terminée par une sauterie des plus animées.

Les jeunes mariés sont partis dans la journée en voyage de noces.

Nous les prions, ainsi que leurs familles, d'agréer les vœux que nous formons pour leur bonheur.

***

SAGONE. — Une recette auxiliaire rurale municipale des Postes sera ouverte à Sagone, le 1er août 1906.

Une Prédiction de Jules Guesde

Dimanche dernier, M. Jules Guesde s'est, pour la première fois depuis son élection, mis en contact avec ses électeurs. Il s'est rendu à Wattrelos, salle Briffaut, où avait lieu une réunion publique. L'*Egalité*, organe socialiste, lui prête les paroles suivantes :

« Dans deux ans, nous prendrons les municipalités de Roubaix, Wattrelos, Valenciennes et d'autres villes encore. Dans quatre ans nous serons trois millions de socialistes et alors rien ne pourra nous résister. La bourgeoisie affolée, essayera de faire marcher l'armée, mais l'armée ne marchera pas. Ce sera la révolution, non pas violente, mais pacifique. »

L'assemblée a voté un ordre du jour se terminant par ces mots : « Vive la classe ouvrière ! Vive la révolution sociale ! »

Avis au public

A partir de lundi, 2 juillet, jusqu'à fin septembre, les bureaux de la Mairie resteront ouverts :

le matin de 9 à 11 heures,
le soir de 3 à 5 heures.

Petite Gazette

Variations Atmosphériques du 27 juin

Thermomètre — 7 heures du matin : 23 5 à midi : 27 2 à 6 heures du soir : 26 6
Maxima : 29 0 Minima : 19 5
Baromètre — 7 heures du matin, 767 mm. à midi, 767 mm. 6 heures du soir, 767 mm.
Vent. — Dans la matinée, E. faible.
Dans l'après-midi, id.
Etat du ciel, découvert.
Pluviomètre, à 7 h. du matin : 0 mm

***

Matinée musicale

Aujourd'hui, à 4 heures et demie, audition des élèves de Mlle Filippi.

***

Droit commercial

M. Orlanetti Hector a été admis définitivement à l'examen de droit commercial, avec la mention très bien, devant la Faculté marseillaise libre de droit.

***

Contre la myopie

Une des tares des classes pauvres de Londres, c'est la myopie. Cette question a vivement ému le London County Conci et il l'a tranchée.

Il a décidé que chaque enfant reconnu comme myope recevrait gratuitement les verres qui lui conviennent. Et ce n'est pas le contribuable qui paiera, mais les frais seront à la charge d'une association ad hoc centralisant les contributions volontaires.

Voilà de l'argent bien employé.

***

Au Port

Service de vapeurs Arthur C. Southwell.

Départ : Vap. anglais *Venedotian*, capitaine Roberts, à destination de Liverpool.

***

Vap. « Golo, » cap. Carrier, de Livourne, 83 passag., div.
— Vap. « Emile, » cap. Caratini, de Nice, 1 passag., div.

***

Soirée musicale

Les élèves de M. et Mme Giannarelli donneront le samedi, 30 courant, à 8 heures et demie du soir, une audition de musique classique et moderne, dans les salons de la Chambre musicale.

***

Objet perdu

Un trousseau de clés. Prière de le rapporter au bureau du journal contre récompense.

***

On demande

Une domestique d'un certain âge et indépendante, pour s'occuper du ménage de deux personnes.

S'adresser au bureau du journal.

***

A vendre

A vendre pour raison de santé, un magasin de faïence et verrerie.

S'adresser rue Neuve, maison Gregorj.

— Maison composée d'un entresol, 1er et 2e étage, à vendre en tout ou en partie, située sur la place du Marché aux Poissons, dite maison Galeazzini.

S'adresser pour renseignements à Mlle Ciavaldini, à Cardo.

***

A louer

A louer pour la saison d'été, appartement meublé, Villa Marmoreggia.

S'adresser au bureau du journal.

— A louer fin juin, un four occupé, actuellement, par M. Cuneo, rue Notre Dame.

S'adresser à M. Bobis, coiffeur, rue de l'Opéra, 3.

— Appartement de 6 pièces, au 5e étage, n° 32, boulevard Paoli.

S'adresser au bureau du journal.

— Un appartement à louer composé de six pièces, B1 de Toga, 4, au 4e étage.

S'adresser au bureau du journal.

***

Mots de la fin

Au Salon des Artistes français.

Un visiteur (au gardien) :

— Dites moi, mon ami... Peut-on, ici, casser une croûte ?

Le gardien (furieux) :

— Hein ! que je vous prenne à toucher aux tableaux !!!

NOUVELLES RELIGIEUSES

Comme la fête des apôtres Saint Pierre et Saint Paul arrive cette année un vendredi, notre saint Père le Pape a dispensé les fidèles de partout, de l'abstinence ce jour-là, c'est-à-dire demain. Dans notre diocèse, la vigile est transférée à samedi, avec jeûne et abstinence.

Etat-Civil

MARIAGES

Aymo Barthélemy-Sauveur, employé de commerce, et Eras Marie-Sébastienne-Amélie, tous deux de Bastia.

NAISSANCES

Marroni Joseph. — Salicetti Charles.

DÉCÈS

Moretti Pierre-Toussaint, commerçant, célibataire, 78 ans, de Bastia.

Luigi Marie-Antoinette, veuve, 76 ans, de Bisinchi.

VIN DU NEBBIO
Domaine de Tuda

Vin rouge **0,35** le litre.
Vin blanc **0,40** id.

17, rue des Terrasses, au coin de la descende de la Fontaine Neuve.

DERNIÈRES NOUVELLES

Service télégraphique spécial du *Petit Bastiais* 00342

BOURSE DE PARIS

	26 juin — 27 juin.
Rentes de 3 0,0 ancien	96.70 — 96.90
— 3 p. 0,0 amortis.	97.50 — 97 80

ex-coupon.

DOUANES

Paris 27 juin.

M. Bize, sous-lieutenant des douanes à Macinaggio, est nommé lieutenant et maintenu à son poste.

L'Election de Sartene

Paris, 27 juin.

La discussion de l'élection de M. Thadée Gabrielli dans l'arrondissement de Sartene figure à l'ordre du jour de la séance de lundi prochain, 2 juillet.

Mais, comme cette élection occupe le quinzième rang, il est fort probable que la discussion ne viendra devant la Chambre que dans deux semaines.

Nouvelles Militaires

Cadre de réserve

Paris, 27 juin.

M. le général Brugère, vice-président du conseil supérieur de la guerre, est placé, à dater de ce jour, dans la 2e section (réserve) du cadre de l'état-major général de l'armée.

M. le général Brugère vient de recevoir la Médaille militaire, la plus haute distinction qui puisse être accordée à un officier général, grand-croix de la Légion d'honneur. C'est la légitime récompense accordée au soldat qui, pendant cinquante ans, a bien servi l'Armée et la Patrie.

Armée territoriale

M. Campi, lieutenant-colonel dans l'infanterie territoriale de la 15e région, est effectué au régiment d'infanterie territoriale de la Corse.

***

M. Terramorsi, lieutenant au 127e territorial, passe avec le même grade au 116e territorial.

M. de Peretti, sous-lieutenant au 116e territorial, est affecté aux services spéciaux de l'armée territoriale de la 15e région.

LE CONSEIL SUPÉRIEUR de la Guerre

Paris, 27 juin.

Plusieurs journaux annoncent que le gouvernement est décidé à supprimer la vice-présidence du Conseil supérieur de la guerre.

Le général Hagron remplace seulement le général Brugère dans le commandement éventuel du groupe des armées de l'Est.

COUR DE CASSATION

La deuxième Révision du procès Dreyfus

Le Réquisitoire

Paris, 27 juin.

L'audience d'aujourd'hui a été ouverte à midi et quart.

M. le procureur général Baudouin continue son réquisitoire.

L'organe du ministère public examine très minutieusement le dossier secret. Il parle des différentes pièces qui furent fabriquées pour justifier l'accusation portée contre Dreyfus.

Le bordereau ne suffisant pas, d'autres faux furent joints au dossier pour établir la culpabilité de cet officier.

M. Baudouin s'élève ensuite contre les agissements du bureau des renseignements et déclare que d'après lui, le dossier secret qui a amené la condamnation de Dreyfus, est constitué par un amas d'ignominies.

L'audience est levée et renvoyée à demain.

UNE PLAINTE au Garde des sceaux contre le procureur général Baudouin

Paris, 27 juin.

Le colonel du Paty de Clam a adressé une plainte au Garde des sceaux contre M. Baudouin, procureur général près la Cour de cassation.

Le colonel du Paty de Clam accuse ce magistrat d'avoir falsifié le texte d'un document secret émanant de lui.

LE CONGRÈS DES DOUANIERS

Paris, 27 juin.

Le congrès des douaniers, qui a pris fin cette après-midi, a émis un vœu en faveur de la journée de huit heures.

Il a également demandé la suppression de toutes les revues.

LE PAPE et la Loi de Séparation

Paris, 27 juin.

Le « Gaulois » annonce que le Pape fera connaître sa décision au sujet de la Loi de Séparation, par des instructions personnelles aux évêques.

L'ancien groupe Nationaliste

Paris, 27 juin.

Les députés, ayant appartenu à l'ancien groupe nationaliste, ont décidé, au cours d'une réunion qu'ils ont tenue aujourd'hui, de reconstituer un nouveau groupe qui serait ainsi désigné : « Groupe républicain démocrate. »

EN ANGLETERRE

VIOLENTES SECOUSSES de tremblement de terre

Londres, 27 juin.

De violentes secousses de tremblement de terre ont été ressenties dans toute la région sud du pays de Galles.

Dans plusieurs localités on signale des dégâts matériels importants.

A Cardiff, les secousses sismiques ont été très fréquentes.

Le palais de la Bourse de cette ville a été fortement ébranlé. Sur plusieurs points, les cheminées des maisons sont tombées dans la rue, et ont blessé de nombreuses personnes.

Nouvelles Maritimes

Le départ de l'*Amiral Aube*

Paris, 27 juin.

Un télégramme de Trondhjem annonce que le cuirassé « Amiral Aube » a appareillé hier pour Cherbourg.

Ce cuirassé a à son bord la mission extraordinaire qui a représenté la France aux fêtes du couronnement du roi de Norvège, S. M. Haakon VII.

EN RUSSIE LA RÉVOLUTION A POLTAVA

Graves désordres

La propriété du prince Volkenski saccagée, puis incendiée.

Saint-Pétersbourg, 27 juin.

Un télégramme de Poltava annonce que la belle et vaste propriété du prince Volkenski a été saccagée par une bande de paysans.

Non contents d'avoir tout détruit, cette bande de sauvages a mis le feu à la maison d'habitation du prince.

LES GRÈVES

St-Pétersbourg, 27 juin.

Dans plusieurs villes, les grèves prennent de l'extension.

Les cheminots, les portefaix et les équipages des bateaux à vapeurs, faisant le service sur la Néva et les canaux de Saint-Pétersbourg, se sont mis en grève.

Aucun incident ne s'est produit.

La grève agraire

Saint-Pétersbourg, 27 juin.

La grève agraire est générale dans le district de Litorsky.

La grève est devenue générale ce matin. Quinze mille ouvriers chôment.

Des mesures d'ordre très sévères ont été prises. Le calme n'a cessé de régner parmi les grévistes.

Le mouvement libéral dans l'armée

Saint-Pétersbourg, 27 juin.

Le mouvement libéral qui se manifeste dans l'armée, va en s'accentuant.

Les soldats du premier bataillon du régiment de Preobrajensky, réunis aujourd'hui dans un meeting, ont réclamé la propriété des terres pour être distribuées aux paysans, et l'amnistie générale pour tous les crimes politiques.

AVIS DE MESSE

Une messe sera célébrée le 28 courant, à 9 heures du matin, en l'église Saint-Jean, pour le repos de l'âme de

Mme Arrighi, née Paoli

Charles de Viecenti, 18, rue de Provence, Paris. Ordres de bourse. Comptant et terme.

Renseignements financiers gratuits sur toutes valeurs cotées ou non cotées. — Courtages officiels.

1 franc pour mille au parquet, et 1.25 pour mille en coulisse.

AVIS

La Maison Dominique MATTEI aîné, Place Saint-Nicolas, Bastia, a l'honneur d'informer sa nombreuse clientèle mettre en vente, à partir du 25 avril, les marchandises ci-après, paiement comptant :

Soufre sublimé pur : en ballots de 50 k. marque Ronde, 9.50 le ballot ; Marque Samson, 8 75 le ballot ; Trituré raffiné, marque Samson, 8.50 ; de Cadanis sublimé fin, 10 fr. le ballot.

Sucre raffiné : en pains en sacs, à l'entrepôt d'octroi, 61 fr. les 100 k. ; en sacs, morceaux irréguliers de Paris, 60 fr. les 100 k. ; en caisses de 50 k., morceaux réguliers, St-Louis, 62 fr. les 100 k. ; en caisse de 50 k., Méditerranée, 60 fr. 50 les 100 kilos.

Sucre cristallisé, 1er et 3e jet.

Pâtes Rivoire et Carret, par caisses de 60 k. 80 fr. les 100 kilos ; par caisses de 12 k. 84 fr. les 100 k. ; en détail, le 1 paquets de 250 grammes, 0 45.

Savon : en caisses de 50 k., For à cheval, 26.50 la caisse ; Abat-jour, 24.50 la caisse ; Condor, 21 fr. la caisse ; Etoilette, 20.50 la caisse.

Sel gros des îles d'Hyères, 11 fr. les 100 kilos.

Sel fin en sacs de 50 k., 13.50 les 100 k.

Farinette extra blanche, 14.50 à 15 fr. les 100 kilos.

Repasse tendre, 12.50 à 13.50 les 100 k.

Farines : Coty, Dagreud, Merly, Bilard, Parrel bordiauxks, Thomas et Cie grues.

Pétrole Atlantic, 15 fr. 50 la caisse à l'entrepôt d'octroi.

CHAMPAGNE COSTE-FOLCHER
ÉPERNAY
Exposition de Liège 1905, Médaille d'Or
Exposition Internationale d'Alimentation Paris 1905, Grand Prix

Le Champagne COSTE-FOLCHER a été le seul admis aux banquets de 30.000 et 50.000 couverts servis les 30 octobre 1904 et 5 novembre 1905, à la Galerie des Machines à Paris pour les Fêtes de la Mutualité.

Agent à Bastia : M. PHILIPPE POGGI.

Orezza-les-Eaux
Villa Granajola
PROPRIÉTÉ DU Dr MANFREDI

L'Hôtel sera ouvert à partir du 1er juillet sous la direction de M. Henri Conrchet.

Un cuisinier de Nice est attaché à l'établissement. Un service d'omnibus sera à la disposition des voyageurs.

Prix de la Pension :
Table d'hôte, 5 francs par jour ;
Chambres, 2 et 3 francs.

Pour tous renseignements s'adresser à Mme veuve Manfredi, villa Granajola, Orezza.

CHLORO-ANEMIE, TUBERCULOSE, CONVALESCENCE
Tout état de langueur et d'amaigrissement ayant pour cause la dénutrition trouve une guérison prompte et certaine par l'emploi du
VIN DE VIAL — Quina, Sue de Viande et Lacto-Phosphate de Chaux

COMPAGNIE MÉDITERRANÉENNE DE NAVIGATION

NOUVEAUX SERVICES RAPIDES
Corse — Algérie — Tunisie — Italie

Départs de			Arrivées à		
Marseille	Vendredi	minuit.	Nice	Samedi,	8 heures m.
Nice	Samedi,	4 heures s.	Bastia	Dimanche,	4 heures m.
Bastia	Dimanche	midi.	Tunis	Lundi,	minuit.
Tunis	Mardi,	4 heures s.	Bastia	Jeudi,	4 heures m.
Bastia	Jeudi.	midi.	Marseille	Vendredi,	8 heures m.

L'HOTEL DES ÉTRANGERS

Route de Valestrino, Ajaccio

placé dans une jolie situation, bien ombragée et rafraîchie par la brise, informe qu'il reste ouvert pendant la saison d'Eté, et qu'il sera loué au mois de jolies chambres ou appartements meublés, avec ou sans pension, dans l'Hotel, à des prix exceptionnellement réduits.

Cordonnerie Modèle

Bastia, 33, Boulevard Paoli, 33, Bastia

Eugène PERICCHI, propriétaire

Saison Printemps-Eté 1906

Grand choix de chaussures pour Hommes, Dames et Enfants

Rayon spécial de chaussures de luxe

Grand assortiment de chaussures en couleurs

Choix considérable de pantoufles

Prix très réduits

M. Eugène PERICCHI a l'honneur d'informer ses nombreux clients de l'intérieur et du Cap qu'il reçoit les ordres par correspondance et tous les soins seront apportés à leur prompte exécution.

La Maison se charge des réparations

HOTEL D'EUROPE

ADÉLAI DE COLOMBANI

Bastia — 2 et 4, rue de l'Opéra — Bastia

Cet Hôtel se recommande par sa belle situation, au centre de la ville, à proximité des principaux établissements.

Il possède, en outre, un superbe jardin éclairé à l'acétylène où les clients peuvent prendre leur repas pendant l'été.

Banquets — Noces — Festins

Pension à des prix modérés

MAISON DE CONFIANCE

BIJOUTERIE MATTEI

20, Boulevard Paoli

La BIJOUTERIE MATTEI a l'honneur de prévenir sa nombreuse clientèle, qu'elle ne vend que des articles absolument garantis, or 18 karats et argent 1er titre. Tous les objets par elle mis en vente sont marqués au prix connus et ont déjà subi une réduction sur les prix de vente.

La Bijouterie MATTEI pourra livrer aux prix les plus réduits, ces articles de joaillerie, bijouterie, orfèvrerie, montres, chaînes, parures, alliances, etc., etc., broches or et argent 1er titre.

Sa devise est de vendre « bon et bon marché. »

Spécialité de objets Vendetta-Corse. Réduction de 10 pour cent et garanti 18 karats.

Demandez et buvez dans tous les Cafés l'AMARO MATTEI, apéritif supérieur.

MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION

Chaux hydrauliques et Ciments, marques de Villeneuve et Lafarge du Teil. — Plâtres gris et blanc. Carreaux-Mosaïques ou ciment. — Briques plates et rondes. — Carreaux. — Tomettes. — Tuyaux en poterie et en grès.

FERS A PLANCHER

Fers à barres: Plats, Ronds, Carrés, Fil de fer, Ronces artificielles.

TUYAUX EN FONTE, EN GROS

Appareils Sanitaires

Charles CLÉMENT & Cie

Entrepôts aux Magasins Généraux & Boulevard de Cardo, 1.

PHAÉTON

A vendre. Pour tous renseignements s'adresser à M. Bernacchi, rue de l'Opéra, Bastia.

Mme MASSEL-WOOD

Chirurgien-dentiste

a l'honneur de prévenir sa nombreuse clientèle que son cabinet est ouvert tous les jours à **Ajaccio**, de 8 heures du matin à 4 heures du soir, **Cours Grandval**, en face Cardinali, photographe, et à **Bastia, 1, rue de l'Opéra**, en face des magasins Orenga,

du 1er au 8 de chaque mois.

LIBRAIRIE OLLAGNIER

ENCRIERS

à fermeture automatique élastique

Système Colombani

Encriers classiques. — Encriers portatifs. — Encriers administratifs. — Encriers de fantaisie. — Encriers réclames.

ANCIEN CABINET PRADÈRE

PIERRE SABATÉ

Chirurgien-Dentiste du Lycée

SUCCESSEUR

DENTS & DENTIERS (Systèmes perfectionnés)

OBTURATION & EXTRACTION DES DENTS sans douleur

Bd Paoli, 18, au 1er

Maison Benedetti

M. P. SABATÉ a l'honneur de prévenir ses nombreuses clientèle, Parents et amis qu'il vient de s'installer à Bastia, dans la maison ci-dessus désignée, où il continuera à exercer son art avec le même soin et la même conscience qu'il a mis à le faire apprécier à Ajaccio.

Il espère que sa longue pratique et les soins qu'il apportera à ses travaux lui assureront la confiance qu'il sollicite.

Consultations gratuites.

Le Directeur-Gérant,

J.-B. OLLAGNIER.

Bastia, Imprimerie Ollagnier.

Un très grand nombre de personnes ont retrouvé force, santé et la vie heureuse par l'usage des

PILULES DÉPURATIVES

du docteur **GOLVIN**

Remède populaire depuis longtemps, efficace, économique, facile à prendre. Purifient le sang. Il convient dans presque toutes les maladies chroniques, telles que Dartres, Rhumatismes, Vices Rhumino, Pratheux, Engorgements, Lait répandu, Glandes, Mour de Nerfs, Perte d'appétit, Etiolement, Faiblesse, Anémie, Mauvais Estomac, Intestins paresseux, Le flacon avec le cachet de la SANTÉ dans toutes les Pharmacies

R. DE LA SANTÉ, Pharm.-chim.

M. Fréval-Rousseau, Pharm.-chim.

Dr des Sucs-Purs, 19

PARIS

Installation à Gaz et Acétylène

Jean Cini, ex ouvrier du Gaz

Place de l'Hôtel de Ville, 4, Bastia

Vente de becs, verres et manchons

Appareils sur commande

Abonnement pour l'entretien de l'éclairage: — Travail soigné et garanti.

ANCIEN CABINET

DE M. LE DOCTEUR PASQUALINI

4, rue des Terrasses, Bastia

Fabrication et réparations de dentiers artificiels

F.-A. MORATI

Ancien chef de section des hôpitaux de Dijon, de Marseille, etc., travaille, comme opérateur, en mécanique dentaire, spécialement pour MM. les docteurs et chirurgiens-dentistes (diplômés).

N. B. — Les matières premières devant servir à la fabrication des dentiers proviennent des trois maisons de Paris.

Atelier de Dorure

SAUVEUR MAGGIOTTI, Doreur

Rue des Terrasses, Bastia

Travaux et réparations d'objets d'Eglise

Chandeliers, Reliquaires, Trônes, Crucifix, Statues, Croix, etc., etc.

Ces travaux sont exécutés avec soin et à des prix modérés.

Exécution de travaux de dorure dans les églises, ainsi que dans les appartements.

L'QUEUR DE NOIX

DISTILLÉE

par M. SIMONCELLI

Médaille d'argent, Exposition de Bastia (1887). Croix de mérite et Médaille d'or Exposition internationale de Bastia (1900)

Boisson de propriétés stomachiques, recommandée par les sommités médicales de Montpellier qui en ont fait l'analyse et notamment par M. Combelongue, l'un des maîtres les plus distingués de la Faculté de Médecine de cette ville; cette Liqueur fabriquée exclusivement avec des noix de première qualité, se recommande aux estomacs délicats par ses propriétés digestives, son arome et son velouté.

Elle est recommandée aux personnes souffrant de manx d'estomac désireuses d'entendre leurs souffrances, dans les cas d'épidémie et convalescence contre le mal de mer et les coliques.

La Liqueur de Noix se prend à tout moment et après chaque repas pour activer la digestion. Elle s'absorbe par petits verres à liqueur.

Dépôt au Villa près Cardo et à Bastia chez M. Locatelli, pharmacien, place des Terreaux.

Se méfier des contrefaçons.

CHOCOLAT MENIER

COURS SECONDAIRES

de Jeunes Filles d'Ajaccio

DIRIGÉS PAR Mme LUCIE OTTAVI

Officier d'Académie

Cours fondés en 1882 par l'Administration

Les Cours Secondaires d'Ajaccio sont le SEUL établissement public de la ville, le seul aussi où les Cours aient fait par MM. les Professeurs du Collège, de l'Ecole Normale d'Instituteurs et l'Institutrices.

Exposés au plein Midi, au bord de la mer, vue splendide sur le golfe, eau et gaz, ils offrent aux familles les meilleures garanties d'hygiène et de confort.

Pensionnat

Demi-Pensionnat — Externat

PRIX TRÈS MODÉRÉS

Succès pour l'année scolaire 1904-1905

4 Elèves reçues au brevet élémentaire sur 5 présentées;

4 Admises à l'Ecole Normale sur 3;

16 Brevets supérieurs sur 18.

Des Institutrices pourvues du brevet supérieur sont attachées à l'Etablissement.

Préparation spéciale au concours d'admission à l'Ecole Normale et pour la bourse de l'Enseignement primaire supérieur.

ÉCONOMIE — ÉLÉGANCE

LA MODE ILLUSTRÉE

Journal de la Famille

TRANSFORMÉ

ASSANDI

SOUS LA DIRECTION DE Mmes Alice RAYMOND

PRIX D'ABONNEMENT :

Seine, Seine-et-Oise : 3 mois, 3 fr.

Départements : 3 mois, 3 fr. 50 c.

56, rue Jacob, 56 — PARIS

Toute la Mode est le plus grand intérêt à se servir

DES PATRONS DÉCOUPÉS

DE " LA MODE ILLUSTRÉE "

AVEC LÉGENDE EN PEU PARIS

TOUS LES VÊTEMENTS CHEZ SOI

Demander à l'Administration du Journal un NUMÉRO SPÉCIMEN de 16 pages in-4°, avec gravure coloriée sur la 1re page, envoyé gratis et franco.

On s'abonne également dans toutes les Librairies et dans tous les Bureaux de Poste.

Journal complètement l'AMARO MATTEI est un véritable nectar. C'est encore le roi des apéritifs.

Ne pas oublier que l'**Amaro Mattei** est utile pendant l'été et indispensable pendant l'hiver.

Lisez tous les Jeudis le

Journal des Voyages

La plus attrayante des publications hebdomadaires.

ROMANS D'AVENTURES

par les auteurs les plus célèbres :

Louis Boussenard, Paul d'Ivoi, Henry Leturque, etc.

Récits d'Explorations et Nombreuses Variétés.

SUPERBES ILLUSTRATIONS

Abonnement de Trois Mois avec Prime contre mandat-poste de 2 fr. 25, adressé, 168, rue Montmartre, Paris.

15 centimes le Numéro. En vente partout.

Aux tempéraments délicats offrez un

VIN DU CAP CORSE

à base de Quinquina

de la Maison L.-N. MATTEI & Cie — BASTIA (Corse)

Apéritif Tonique Fortifiant

Ce vin que nous offrons avec confiance aux Consommateurs diffère complètement de tous ceux connus à ce jour; d'un goût agréable au palais, il est à la fois tonique et apéritif.

Pris avant les repas, il excite l'appétit, pris après il active et facilite la digestion.

Demandez dans tous les bons Etablissements du Vin du Cap Corse

XXXIe ANNÉE — VENDREDI 29 JUIN 1906 — N° 174

Le Petit Bastiais

5 CENTIMES — JOURNAL QUOTIDIEN — 5 CENTIMES

Rédaction & Administration : 1, Boulevard du Palais, Bastia

Jos. OLLAGNIER, Directeur

Les annonces sont reçues d'avance et payées aux Bureaux du Journal.

Petite Chronique, 1 fr. — Réclames (3e page), 0.75 — Divers, 0.30 — Judiciaires, 0.25

ABONNEMENT (Payable d'avance)

	1 mois	3 mois	6 mois	1 an
Corse	2 fr.	5 fr.	9 fr.	Tarif spécial en dehors de la poste.
Autres Départ.	2 fr. 25	6 fr.	11 fr.	

On ne répond pas des manuscrits déposés.

BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE BASTIA

LE CALENDRIER

Fête d'Aujourd'hui : Ste Pierre et Paul.

Soleil : (heure nationale)

Lever, 3 h. 57 m. — Coucher, 7 h. 13 s.

Premier quar., le 29. — Pleine Lune, le 5

Fête de Demain : Com. de Saint Paul.

28 JUIN

A L'ŒUVRE

C'est au début d'une législature que se contractent les bonnes habitudes de travail et que se fait l'éducation parlementaire. Il n'y a pas de temps à perdre, pour une mise en train toujours lente, pour des études préparatoires, nécessairement minutieuses.

Le Gouvernement ne manque pas à son devoir et ne faillit pas à ses promesses ; il va successivement déposer sur le bureau de la Chambre, les divers projets de loi dont la déclaration ministérielle a présenté la nomenclature.

L'initiative gouvernementale n'est pas épuisée pour autant, et si, d'ici peu de temps, telle ou telle lacune se révèle, si de nouvelles nécessités d'action réformatrice apparaissent, la liste des lois en projet pourra et devra s'allonger.

J'avoue que pour ma part la trop grande dispersion d'efforts ne m'indique qu'une médiocre confiance. Mieux vaut prendre dans chaque branche la réforme principale et la réaliser dans le délai le plus court, que trop embrasser. Les vieux proverbes ont du bon et nous enseignent le labeur méthodique et concentré.

Il faut se mettre vaillamment à la besogne dans l'une et l'autre assemblée, sans avoir la prétention de tout résoudre et de ne rien laisser à nos successeurs, mais avec la ferme volonté d'aboutir sur des points essentiels.

Une fois les projets déposés, le Gouvernement ne se désintéressera pas de leur examen et de leur sort. C'est à lui d'obtenir des deux Chambres une prompte mise à l'ordre du jour, au moment venu, et des délibérations concordantes.

Le danger serait que la Chambre vint à se heurter aux résistances du Sénat. Une telle éventualité ne se produira pas ; la majorité qui siège au Luxembourg est aussi ferme que clairvoyante, et si elle éprouve parfois des timidités regrettables, le Gouvernement ne fait jamais appel en vain à sa sagesse et à son esprit de conciliation.

Voilà pourquoi — je le dis en toute sincérité et non par esprit de corps — l'entente sera d'autant plus réalisable entre les deux Chambres que les solutions venues du Palais-Bourbon seront à l'abri des critiques justifiées. Les réformes intelligemment conçues, fortement et profondément élaborées, si elles doivent subir certains remaniements au Sénat, subsisteront dans leurs grandes lignes et finiront par s'imposer, malgré leur hardiesse, au vote des sénateurs de gauche.

Députés et sénateurs républicains font partie du même bloc ; ils peuvent différer de tempérament, ils ont un égal dévouement à la République et à la démocratie. C'est au gouvernement constitué à l'image de la majorité du Parlement à concilier et à rapprocher dans une collaboration commune les modérés et les avancés ; c'est également à lui à assurer l'accord entre les deux assemblées.

Plus tôt commencera dans la Chambre nouvellement issue du suffrage universel cet apprentissage de la confection des lois, et plus la législature aura des chances et des éléments de fécondité.

On l'a dit à satiété, et non sans raisons : les victoires républicaines comme celle de mai se préparent pendant les quatre années qui précèdent les élections. Le plus sûr moyen de remporter en 1910 un nouveau *triomphe est de suivre* à l'avenir la même action gouvernementale et législative que par le passé.

La prochaine moisson récompensera et au-delà le patient et obstiné labeur des bons ouvriers de la République, où qu'ils siègent, au Luxembourg comme au Palais-Bourbon, et les électeurs seront dignes des élus, si ceux-ci tiennent leurs promesses et remplissent tout leur devoir.

A l'œuvre sans retard et aux actes pour la grandeur et l'épanouissement de la République.

Paul STRAUSS,
Sénateur.

Le Négril de la Luzerne

Nos luzernières sont envahies, avec plus ou moins d'intensité, le printemps venu, par un petit coléoptère que les savants ont appelé le *Colaspidema atrum*, en terme vulgaire : Négril, Babotte.

Ce petit insecte, de 4 à 5 millimètres de longueur, de couleur noire, finement ponctué, a une existence bien courte, un an ; mais cela ne l'empêche pas, aux mois de mai et de juin, de faire des ravages considérables dans nos légumes, le reste du temps se contentant de le passer dans le sol à l'état de nymphe ou d'adulte.

C'est après une existence souterraine de dix mois qu'il vient faire parler de lui, et c'est précisément au moment où la première coupe de luzerne est à point pour être fauchée, qu'il cesse de rester en terre. C'est le moment de lui faire la chasse.

Un des moyens économiques et efficaces de combattre cette colaspe, quand la luzernière n'est pas loin de la ferme, c'est d'y lâcher un certain nombre de poules ou de dindons. Ces sujets de la basse cour se chargeront de mener à bien la besogne. Ailleurs, il ne faut pas y songer, pour des causes diverses, à amener poules et dindons. On les fait capturer alors par les femmes et les enfants.

Cette chasse est coûteuse et longue ; il faut la répéter plusieurs fois, pour avoir quelque résultat pratique et, d'un autre côté, le vase-vient des enfants et des femmes porte tort à la luzerne, qui est piétinée, arrachée même. Aussi est-il préférable de faucher la luzerne, dès qu'on constate la présence des négrils, et de laisser quelques bandes intactes, sur lesquelles ces insectes ne manqueront pas de se rendre et où il sera facile de les cueillir en grande quantité, sans trop de dépenses. On peut également ramasser les négrils dans des poches en toile fixées à des cerceaux, que l'on promène sur le champ, cela se fait beaucoup à Valence (Espagne), mais on grand nombre d'insectes peuvent fort bien échapper à cette chasse.

Le procédé le plus nuité — et celui, en somme, qui est le plus pratique — consiste à avancer la fauchaison de la première coupe de luzerne : les négrils pris ainsi au dépourvu abandonnent sans tarder la plante coupée et vont se cacher sous les mottes ou à la base des tiges de luzerne. On n'a alors qu'à faire passer sur la luzernière un rouleau en pierre, dans divers sens, qui écrasera les femelles, à la veille de pondre leurs œufs, et les mâles, si leurs élytres ne les ont pas suffisamment protégés.

En écrasant les femelles, on accomplira la besogne la plus grande, parce qu'on supprimera du coup les larves qu'elles auraient produites et qui sont plus voraces que les adultes.

Au lieu d'avancer le fanchage de la première coupe, on peut le retarder, de façon à le faire coïncider avec le moment où les adultes ayant tous pondu, la plupart des larves sont écloses et commencent leurs ravages. Dès que la plante est coupée, les larves abandonnent celle-ci pour aller à la recherche d'une nourriture fraîche ; si elles n'en trouvent pas, elles périssent ou émigrent.

Ce moyen occasionne à l'agriculteur quelque perte sur la première coupe, mais il permet de sauver la seconde coupe.

On a préconisé contre l'insecte ou sa larve, l'emploi de substances toxiques, que l'on répand sur la luzerne encore debout, au moment de la plus forte invasion, telles que : chaux, composés à base de lysol ou de naphtaline, et bien d'autres encore. Si quelques-une de ces produits ont paru donner des résultats satisfaisants, ils ont, par contre, souillé la luzerne. Celle-ci perd de ses qualités, quant elle renferme des substances pouvant être nuisibles aux animaux, ou tout au moins les gêner par l'odeur qu'elles dégagent et qui dure quelque temps. Il est vrai qu'on recommande, en ce cas, d'agir vite, aussitôt la première coupe achevée, mais il n'en est pas moins vrai que la luzerne ainsi traitée n'est pas toujours acceptée par les animaux et l'on est alors obligé de renoncer à ce moyen de défense.

Si l'on pouvait tuer les adultes, lorsqu'ils vivent sous terre, en hiver, par exemple, en faisant usage de produits toxiques, tels que sulfocarbonates, sulfure de carbone, etc., on ne souillerait pas le fourrage et celui-ci ne serait pas refusé par les animaux. Mais le négril, sous cette forme, a une capacité de résistance très grande ; il est protégé par la dure cuticule qui l'enveloppe et le rend difficilement attaquable par les insecticides précités. Il faudrait, pour réussir, des doses massives de ces produits. Les dépenses seraient alors de beaucoup supérieures aux résultats obtenus. Peut être arriverait-on à quelque résultat, en faisant dissoudre ces produits toxiques dans de l'eau qui submergerait la luzernière pendant l'automne ; mais ici encore le traitement serait d'un prix de revient trop élevé pour entrer dans la pratique. Aussi se borne-t-on à faire la chasse aux insectes et aux larves, à l'époque où ils commettent leurs dégâts.

Et, à ce propos, il convient de bien comprendre que la chasse, pour être fructueuse et efficace, doit être faite, non isolément, mais à la fois dans plusieurs champs voisins, à cause de la facilité qu'ont les larves d'émigrer et de se déplacer. Si on les traque isolément, elles quittent la prairie traitée et s'en vont dans les luzernières indemnes ; par contre, si on traite en même temps un certain nombre de prairies contiguës, toutes celles d'un même quartier, par exemple, les larves ne trouvent nulle part de quoi s'alimenter et périssent.

L'entente entre propriétaire voisins est donc ici indispensable, si l'on veut arriver à un résultat convenable.

135e Feuilleton du Petit Bastiais

Le Conducteur d'Omnibus

PAR

ALFRED SIRVEN & A. SIÉGEL

TROISIÈME PARTIE

LA MÈRE

Toujours était-il qu'il semblait devenu trop sensé et trop pratique pour qu'un homme, même aussi fort que Jean-Paul, pût espérer l'abuser plus longtemps.

— S'il fait le voyage d'Anvers, se dit-il, tout est perdu.

« Il n'aura qu'à s'adresser à la police de la ville qui doit avoir conservé le dossier de l'affaire, et il sera aussitôt renseigné d'une manière exacte. Parbleu ! puisqu'il n'y a plus moyen de nier, avouons carrément, mais si tu crois que, quand j'aurai avoué, la partie sera gagnée pour toi, tu te trompes, mon garçon. Tu ne connais pas encore Méronalle et tu ne sais pas que c'est un malin qui a toujours de nouveaux tours dans son sac.

Comme il restait quelques instants silencieux, plongé dans ses réflexions, Jean-Paul commença à s'impatienter, et d'un ton plus sec encore que celui de tout à l'heure :

— Vous ne vous pressez pas de me répondre, monsieur, mais je vous avertis que je n'ai pas de temps à perdre. Si vous ne vous décidez pas à parler sur le champ, je me retire et, comme mes malles étaient prêtes pour un autre voyage, je prendrai l'express d'Anvers aujourd'hui même.

— Vous n'aurez pas à vous donner cette peine, fit Méronalle. J'aurais voulu pendant quelque temps encore et pour des motifs que je vais vous apprendre, laisser ignorer à Mlle Marie sa véritable naissance. Sa mère, au désespoir de l'avoir perdue, m'avait chargé de la lui ensevelir, et l'aurais été assez heureux, vous le savez, pour retrouver ses traces. Pourquoi ne me suis-je pas acquitté plus tôt de ce devoir ? Pourquoi étais-je dicté à en différer encore l'accomplissement ?

Parce que la mère de Marie, que vous connaissez bientôt, est dans un état de santé tel que toute émotion violente peut lui être funeste. Je craignais pour elle, je crains encore un rapprochement trop brusque, mais votre intervention inattendue lève mes scrupules et me dégage de toute responsabilité. Je vous donnerai demi-seulement, deux choses, et je crois que vous me les accorderez, parce que vous êtes humain, parce que vous êtes juste. Premièrement, je vous prie de n'aborder à propos de rien votre mère en présence possible de la mère à un bonheur qui, lui étant annoncé brutalement, risquerait de le tuer.

— Cette demande est trop naturelle pour que je ne me considère pas comme tenu d'être votre aide en cette circonstance.

— Deuxièmement, je vous prierai de ne rien changer dans votre attitude vis-à-vis de la jeune fille jusqu'au jour où elle sera remise à celle qui, seule, doit décider de son sort.

« Vous aimez Mlle Marie et elle vous aime peut-être.

« La tendresse qui vous unit est pure, mais vous n'avez pas le droit de lui en faire l'aveu sans la permission de sa mère. N'êtes-vous pas de mon avis ? »

— Entièrement, monsieur. J'aime Marie de toute mon âme, mais je me reprocherais comme une mauvaise action d'avoir obtenu d'elle un engagement, que sa mère ne ratifierait peut-être pas, surtout si cette mère est, comme c'est probable, dans une condition sociale au-dessus de la mienne, surtout, davantage encore, si, étant riche, elle pouvait supposer que, moi, pauvre, je recherche Marie pour sa fortune.

— C'est un mot mieux, dit Méronalle. Je vous avertirai sous très peu de jours de celui où vous devrez m'accompagner chez la mère de la jeune fille pour lui annoncer qu'elle lui sera enfin rendue.

— J'y compte, monsieur, répondit Jean-Paul, et cette bonne action accomplie par vous suffira pour effacer dans mon esprit la mauvaise impression que votre conduite y avait laissée jusqu'à présent.

Méronalle salua, comme flatté de cette espèce d'amende honorable et le reconduisit jusqu'à la porte de son cabinet, en pensant :

— Va, mon garçon. Tu t'imagines que tu es au bout de tes peines, mais tu n'en es qu'au commencement, car je sais ce qu'il me reste à faire et je n'y manquerai pas. A présent que tu sais que la petite n'est pas ta sœur, tu peux l'aimer tout à ton aise, mais quant à devenir jamais son mari, tu es moins prêt de ce dénouement-là aujourd'hui qu'hier. Le gendre de Mme de Berly, l'heureux et tranquille possesseur de la fortune de Marie, ce ne sera pas toi, mon bon ami, mais moi-même ou j'y perdrai mon nom.

Jean-Paul sortit de chez Méronalle, plus ému encore qu'il n'y était entré.

Certes, c'était une grande joie et un profond soulagement pour lui de songer que, maintenant, l'amour qu'il éprouvait pour Marie n'avait rien que d'avouable, mais ce sentiment était malheureusement balancé par l'appréhension nouvelle et trop naturelle dont il était saisi.

La certitude que sa bien-aimée lui rendait sa tendresse ne suffisait pas pour assurer leur bonheur.

Ainsi que Méronalle venait de le lui dire avec raison, maintenant que la jeune fille avait retrouvé sa mère, le consentement de cette dernière était indispensable au mariage.

Ce consentement, le donnerait-elle ?

Oui, si elle aimait son enfance, car elle ne voudrait pas la rendre malheureuse en refusant de l'unir à l'ami dévoué, au tendre et fidèle compagnon de son enfance.

Mais si encore un difficulté sérieuse, soulevée par les scrupules délicats de Jean-Paul,

Rien ne s'opposait à ce qu'il épousât Marie pauvre comme lui même, mais si elle était riche, comme elle devenait probable, serait-il le droit de l'accuser un jour dans lequel elle était obligée à vivre, pour la soulager à une existence, beaucoup plus douce, mais mal choisie ?

Puis, ne disait-on pas que, s'il avait fait tant d'efforts pour retrouver la famille de Marie, c'était dans son intérêt personnel, parce qu'il voulait, en l'épousant, jouir de sa fortune et premier un parti inespéré ?

Telle était certainement la pensée qui viendrait à l'esprit de la mère de la jeune fille et ce serait une raison pour que, ne l'acceptant pas, elle le repoussât et enchaînât à Marie de l'oublier.

— Quoi qu'il arrive, se dit-il, j'aurai fait mon devoir. Je ne pourrai rien en ce moment, mais je suis jeune, j'ai du courage et l'avenir devant moi. Avec du travail et de la volonté, je puis me créer une position brillante. Aucun obstacle ne s'élèvera plus alors entre celle que j'aime et moi. Quand je l'aurai rendue aux bras de sa mère, je demanderai à celle-ci de m'accorder quelques années et, comme je suis sûr de Marie, elle m'attendra. Certes, il est dur d'être obligé de patienter encore.

(*A suivre*).

En somme, pour combattre le nègre, il faut :

1. Dès la fin avril, commencement mai, voir s'il y a des adultes dans la lanterne, et les détruire immédiatement, en lâchant des volailles, en les ramassant à la main ou bien avec un instrument quelconque. Le ramassage doit être pratiqué à plusieurs reprises, à 5 ou 6 jours d'intervalle en moyenne, afin de s'emparer des femelles avant qu'elles n'aient pondu ;

2. Si l'invasion est intense, avancer la date de la première coupe et la reporter au moment où les adultes sont nombreux ; enlever rapidement la lanterne fauchée et faire passer un rouleau ;

3. Si on laisse passer l'époque de ce traitement, retarder la coupe jusqu'au moment de l'éclosion des larves (on fauche alors et les larves émigrent en partie).

J.-B. CASTELLI.

Abonnements de Saison

Le PETIT BASTIAIS met à la disposition de ses lecteurs partant en villégiature des *Abonnements de Saison* au prix de 50 centimes par semaine.

Ce que disent les Journaux

L'Eclair

De M. Judet, sur le rôle de l'opposition :

« L'opposition n'est enfin décidée à voter contre le gouvernement. C'est un progrès, mais il est encore peu pour nous. Ce n'est presque rien pour elle. Le devoir négatif accompli, quand fera-t-elle son devoir positif ? Il est urgent de faire revivre le Parti républicain avec ses moindres détails, de le lui rendre l'actualité que les événements lui enlèvent d'ailleurs. Rien ne favorise plus l'oubli que les longues journées parlementaires où la société future et les théories académiques tiennent la meilleure place. Bercée par cette éloquence sérieuse, la Chambre s'endort en rêvant à la séparation d'un prochaine. Les ministres se félicitent de la défaillance et l'amusent jusqu'au moment où l'ennemi se chargera d'effacer les souvenirs gênants. Qu'attend l'opposition ? Va-t-elle se réveiller ? Ah ! gageons-le, elle parlera-t-elle ? »

La Lanterne

Sur le discours de M. Briand :

« On peut espérer que le discours prononcé hier par M. Briand produira au sein du Parlement comme dans le pays une excellente impression. Il était indispensable après les débats qui viennent d'avoir lieu, qu'une forte parole fût dite en faveur de l'union de tous les républicains. Il est temps que l'incertitude disparaisse pour faire place à l'action, à la marche en avant. Il est temps que le Bloc se reconstitue. Mais pour arriver à ce résultat il faut que le gouvernement donne des preuves indiscutables de sa volonté d'agir. Ces preuves ce sont les réformes vraiment démocratiques ».

Le Gaulois

A propos de la visite de M. Fallières au tombeau du président Carnot, fait ainsi parler l'ombre de l'ancien président de la République :

« Que vient-il faire ici ? Me consulter ou me braver ? Rentre en ton palais, chasse de ton cœur ceux qu'on y a placés à ton nom, relève ceux que tu as abaissés. Tes ministres dirigeants furent mes ennemis et mes meilleurs amis sont aujourd'hui dans l'opposition.

» Tu as été bercé sur les fonts baptismaux par l'athéisme, le démolisseur de la marine, par André, le désorganisateur de l'armée. Tu as surgi du Grand-Orient, tu es né de la peur des uns et de la lâcheté des autres.

» Rappelle-toi la prédiction de Garnier-Pagès à l'un des plus sinistres fossoyeurs de la République. Comme celui-ci déclarait qu'il donnerait sa vie pour le régime auquel il était attaché : « Toi, lui dit Garnier, Pagès, tu ne mourras que d'un coup de pied. »

La Petite République

Sur nos relations commerciales avec l'Espagne et la Suisse :

« Nous sommes menacés d'une double guerre de tarifs avec l'Espagne d'un côté avec la Suisse de l'autre. En ce qui concerne la Suisse, tout espoir d'entente n'est pas encore perdu. Pour l'Espagne, au contraire, l'accord paraît difficile ; la rupture n'est qu'une question d'heures et nous allons nous lancer de nouveau dans la folle des représailles douanières.

» Est-il besoin de dire que la faute en est au fonctionnarisme qui sévit un peu partout, mais surtout en Angleterre. Ce ne sera pas, d'ailleurs, la première fois que nous serons engagés dans des aventures de ce genre. Nous les avons connues déjà et avec la Suisse et avec l'Espagne. Chaque fois le résultat fut déplorable. Après s'être meurtri de part et d'autre, on dut revenir à un traitement meilleur. Quand donc ces folies finiront-elles ? »

Une réclamation fondée

Bastia, le 27 juin 1906.

M. le Directeur du *Petit Bastiais*,

Nos agents sont de braves gens que je ne veux pas juger trop sévèrement, mais ils me permettront de leur dire que le simple bon sens leur prescrit de ne pas s'adresser aux délinquants et à leurs protecteurs naturels quand ils procèdent à une enquête.

Dans la nuit de dimanche à lundi, vers minuit, la rue de l'Opéra était mise en émoi par un tapage infernal. Vingt témoins sont là pour le prouver.

Sur ma plainte, déposée devant M. le Commissaire central, une enquête fut prescrite.

Résultat : des innocents et un calomniateur.

Décidément les agents sont de braves gens, et à l'avenir, j'agirai autrement.

Agréez, etc.

Un Bastiais.

GAZETTE DÉPARTEMENTALE

SARROLA. — Mlle Carbonini Diane-Marie, la Tasca, pourvue du B. S. est nommée stagiaire provisoire à Sarrola-Carcopino, en remplacement de Mlle Sarrola, décédée.

♣

VENACO. — Une bien douloureuse nouvelle nous arrive de Marseille (Vénézuela).

Notre compatriote et ami, l'ingénieur Michel Giacobbi, est décédé dans cette ville, après une courte maladie.

Tout le canton de Venaco s'est associé au deuil de son honorable famille, si cruellement éprouvée, qui a reçu, en cette douloureuse circonstance, d'unanimes sentiments de sympathies et d'affections.

L'ingénieur Giacobbi disparaît à 45ans, au moment où il n'appréhait à venir jouir, au sein de la famille, dans son pays natal, du fruit de ses labeurs et de ses fatigues. Le mort laisse en un million de ses prévisibles départ. Et alors que nous situations le télégramme annonçant son arrivée en France, nous avons reçu celui qui annonçait sa mort ! Peut on imaginer un coup plus terrible pour une famille ?

Michel Giacobbi s'était acquis une situation solide au Venezuela, surtout à Maracaibo, centre de ses opérations, où il ne comptait que des amis, et où il a laissé des regrets unanimes.

La Compagnie des chemins de fer du Tachira l'avait nommé son ingénieur, et elle n'a eu qu'à se louer de ce choix. Car l'ingénieur Giacobbi dirigeait, poussait les travaux avec activité et intelligence.

En reconnaissance des services que son ingénieur lui avait rendus, la Compagnie voulu lui faire à ses frais, un enterrement de prince.

L'*administration du Tachira*, au grand complet, tenait le deuil, la colonie française et toutes les notabilités de la ville avaient le conseil.

Nombreuses étaient les couronnes déposées sur son cercueil.

Malheureusement il repose pour toujours, sur le sol étranger, loin de la France, loin de la Corse.

Les desseins de Dieu sont impénétrables ! Michel Giacobbi devait avoir son apothéose là où il s'est révélé homme d'intelligence, homme d'action.

Il ne devait plus quitter le sol américain qu'il avait arrosé, depuis 20 ans de sa sueur, et même de ses larmes ! Car, il y a cinq ans, dans l'île de Cuscan, il fermait les yeux à son frère cadet, Pasquin Giacobbi ! Quel destin, quelle fatalité ! Deux frères, tous deux morts en Amérique, à la fleur de l'âge.

Que la famille Giacobbi se console à la pensée que les deux frères sont unis dans la mort, comme ils étaient unis dans la vie, et qu'ils dorment le dernier sommeil sous le même ciel d'Amérique !

♣

CAMPILE. — Les électeurs du canton de Campile sont convoqués pour le 8 juillet, à l'effet d'élire un membre du conseil d'arrondissement, en remplacement de M. *Rattel, décédé.*

Ecoles Françaises d'Egypte

Mercredi 13 courant à neuf heures du soir, la Colonie française s'est réunie dans les salons du son Cercle pour assister et prendre part au vin d'honneur offert par M. A. Toussaint Canessi, député de la Nation à M. Marcel Charlot délégué du Ministère des affaires étrangères, envoyé en mission spéciale.

Monsieur Marcel Charlot, accompagné de Monsieur Raffy, Consul de France, sont arrivés au Cercle français à 10 heures du soir où le député de la Nation les a reçus.

Au cours de cette réception le député de la Nation a prononcé l'allocution suivante dont nous nous faisons un plaisir de reproduire le texte :

Monsieur l'Inspecteur,

Je dois à nos compatriotes l'honneur de me trouver à cette place, pour vous souhaiter la bienvenue, au nom de la Colonie du Caire.

Vous arrivez dans un pays où tout un passé historique rappelle le bon renom de la France.

C'est donc avec un sentiment de vive sympathie que nous saluons le délégué du ministère des affaires étrangères de notre pays.

En vous désignant pour remplir la mission délicate dont vous êtes chargé, Notre gouvernement affirme le meilleur témoignage de sa haute sollicitude pour nous, autant que pour les intérêts qui nous touchent. Cette fête de famille nous fournit l'occasion de lui en exprimer notre profonde gratitude.

Nous aurions eu du plaisir à voir se prolonger davantage votre séjour parmi nous et vous offrir nos services, dans une plus large mesure, pour l'accomplissement de votre mission.

Malgré ce court laps de temps, permettez nous d'espérer que votre passage en Egypte sera favorable à toutes nos institutions, dont le but est essentiellement français.

Vous avez pu constater les efforts considérables et les sacrifices que s'imposent nos établissements scolaires, dont la création et le fonctionnement font le plus grand honneur à ceux qui les dirigent et à ceux qui les encouragent.

En effet, grâce à ces écoles, la langue française occupe une place considérable dans le pays qui nous donne l'hospitalité. Malgré la concurrences et les compétitions politiques inhérentes à la situation du pays, plus de quinze mille élèves des deux sexes, de toutes nationalités, apprennent le français dans nos écoles. Ces écoles sont donc l'unité, la force et la richesse de notre langue en Orient. A ces divers titres, elles sont dignes du plus grand intérêt.

Vous êtes venu en Egypte — nous en sommes heureux — dans le but de vous rendre compte de l'organisation de ces institutions, de compléter au besoin — par des créations nouvelles — l'œuvre que réclame notre esprit social et démocratique, et apporter un élément de renfort dans le domaine de l'enseignement français pour les besoins de notre cause.

Tous nos compatriotes applaudiront, j'en suis sûr, aux projets d'avenir qui visent la propagation toujours nécessaire de notre langue et l'extension de nos écoles.

La culture de la langue et de l'éducation française étant la base de notre prestige national et de nos espérances futures, nous comptons sur l'appui moral de notre Gouvernement pour mener cette tâche à bonne fin.

La Mère Patrie doit, à son tour, pouvoir compter sur nous. Aussi, je ne crains pas de dire que partout où l'activité de notre colonie se porte, elle imprime des traces qui cappelleront toujours sa bonne renommée. Elle maintiendra sans cesse l'ascendant moral qu'elle n'a jamais abdiqué ; elle ne faillira jamais à ses devoirs ; elle fera tout ce qui dépendra d'elle pour rester toujours groupée, dans un même sentiment d'union et de confraternité, autour de ses dignes représentants ; elle s'appliquera avec fermeté à occuper la situation que revendique le passé de ses ancêtres et le rang que leur assigne son drapeau.

Nous espérons donc que votre mission apportera un encouragement nouveau à nos efforts et sera en même temps un signe d'émulation capable de donner une impulsion plus vive à l'existence de nos écoles.

Notre colonie confiante dans les décisions qui seront prises par le Ministère des affaires étrangères, espère aussi que l'enseignement français en Egypte sera constamment l'objet de la bienveillante sollicitude de nos gouvernants et que les institutions qu'il comporte, quelle que soit la couleur, convergeront toutes dans le sens qui convient au maintien et à la propagande de l'influence française en Egypte.

Permettez-moi, Monsieur l'Inspecteur, de lever mon verre à votre santé, à celle de notre ministre des affaires étrangères, à la Colonie du Caire et à la grandeur de la France.

Monsieur Charlot a remercié le député de la Nation en termes élogieux, émettant le vœu de voir prospérer l'œuvre française en Egypte par l'existence et l'extension de nos écoles. Monsieur Charlot a démontré d'une manière brève et précise l'utilité de nouvelles créations pour l'enseignement, l'efficacité du développement de l'institution de notre langue et l'intérêt que porte le gouvernement français à la propagande française en Egypte. Tout candidat sortant de n'importe quelle école pourra se présenter aux examens du Baccalauréat français. Monsieur Charlot conclut en renouvelant son désir de voir l'influence française grandir et s'étendre partout dans le contrée d'Egypte.

Le délégué du Ministère des Affaires Etrangères a trinqué avec les différentes notabilités de la Colonie en se montrant très aimable aux personnes qui étaient présentes.

Au cours de cette réunion intime Monsieur de la Boulinière, Ministre de France en Egypte, avec sa sympathie habituelle, a bien voulu honorer de sa présence cette manifestation essentiellement française.

Parmi les personnes qui ont pris part à cette réunion on a remarqué : MM. Benjamin Mulor, J. Baros, Premières, Félicie du Kaunas, Privat, Dussaix, vice consul, Cestary, Mlle, Mirguet, Chavalet, Bianchi, Benzker, Saint Planeat, G. Vayssié, Georget Widal, etc. — A. B.

AU « JOURNAL OFFICIEL »

Troupes coloniales

Le sergent-major Donegli, du 4e rég. d'inf. coloniale, est nommé adjudant.

Douanes

M. Robaglia, receveur des douanes à Fontan, est nommé vérificateur 1. cl. de sous inspecteur à Modane.

Casernier

M. le casernier de 2e classe Loca, du château de Villers, est désigné pour être employé dans la direction du génie de Paris.

Forêts

M. Colonna Simon-Jean, sergent au 124e, est nommé garde domanial des eaux et forêts.

Portiers-consignes

M. le portier-consigne de 2e classe *Ilondi*, de Bône, est désigné pour être employé dans la direction du génie de Nice.

Préfecture de la Seine

M. Luciani, adjudant au 21e d'inf. a été nommé commis d'agence au service extérieur des enfants assistés de la Seine.

Loterie

DU PATRONAGE DES ÉCOLES LAÏQUES

Tirage le 14 juillet 1906

Prix du billet 0,10 centimes

LISTE DES LOTS.

Boîte peintures,	Anonyme
Cartable écolier,	id.
Presse papier,	id.
Pipe écumoir,	id.
Boîte à gants,	id.
Coupon drap,	id.
Lanterne de bicyclette,	id.
Volume,	id.
Deux vues de Bastia,	id.
Boîte contenant 6 cuillers à café,	id.
Sous-main,	id.
Trois volumes,	id.
Coupon drap,	id.
Volume,	id.
Volume,	id.
Volume,	id.
Volume,	id.
Sous main,	id.
Deux bouteilles vin vieux,	id.
Vide poche,	id.
Deux flacons Chianti,	id.
Sous-main,	id.
Boîte chicorée,	id.
Lampe à colonnes Dupleix,	id.
Pot à lait.	id.
Huilier métal blanc,	id.
Boîte chicorée, Subrero.	
Boîte chicorée, id.	
Service à café porcel. (15 p.) Com. du Pair.	
Service toilette 5 pièces, Louis Ramelli.	
Service à thé et café, m. arg. 5 p. C. du P.	
Bonne fruits confits, Julien Lota.	
Bloc-lettres, Poletti, professeur.	
Parure pour chemisettes, Bon. des dames.	
Pochette soie brodée Bonheur des Dames,	
Bouteille vin du Cap, L.-N. Mattei.	
Porte plume, broche de dame, Piccini.	
Flacon parfumerie, Colombo.	
Boîte poudre de riz, id.	
Boîte savon Peau d'Espagne, Mme Guidi.	
Sacoche pour dame, Scimetro.	
Deux boîtes en laque, Brizzi.	
Parure manchettes, Anonyme.	
Col en dentelles pour dame, Mlle Pont.	
Flacon Eau de fl. d'Orange, s. Rossi.	
Boîte ecouvettes, Eug. Angeli.	
Boîte conserves, id.	
Plateau cristal.	Ch. Ovenga.
Deux porte bouquets	id.
Bibelot japonais,	id.
Veilleuse,	id.
Ecurier porcelaine,	id.
Deux chandeliers fantaisie,	id.
Deux vases terre cuite,	id.
Porte bouquet,	id.
Vallée, Armand Bianchi.	
Flacon brillantine, Colonna.	

Petite Gazette

Variations Atmosphériques du 28 juin

Thermomètre — 7 heures du matin + 25.0 à midi + 28.4 à 6 heures du soir + 26.2
Maxima + 30.4 *Minima* 20.2
Baromètre — 7 heures du matin, 767 mm. à midi, 766 mm. 6 heures du soir, 765 mm.
Vent. — Dans la matinée, E. faible.
Dans l'après-midi, N. modéré.
Etat du ciel, découvert.
Pluviomètre, à 7 h. du matin : 0 mm

Nouvelles militaires

M. le Colonel Kelter, commandant le 163e rég. d'infanterie, est rentré, hier matin, de sa tournée d'inspection dans l'île.

— M. Meynot, lieutenant au 163e, à Ajaccio, est affecté au 40e rég. de même arme, à Nîmes.

A l'arrivée

M. Montagny, sous-préfet de Bastia, arrivé par le paquebot de Marseille.

Licence ès-lettres

M. Cipriani vient d'être reçu devant la faculté d'Aix, à la licence littéraire avec la mention assez bien.

Nouvelles maritimes

M. le lieutenant de vaisseau Garcon, du port de Charbourg, actuellement embarqué sur l'*Ibis*, les nommé au commandement du contre-torpilleur divisionnaire *Epée*, dans la 2e flotille de la Méditerranée, en Corse.

Ecole navale

M. Albertini Barthélemy-Dominique-Adorno a été admis à subir les épreuves orales du concours d'admission à l'école navale en 1906.

De l'hygiène S. V. P.

A la grande joie des chiens, qui y ont trouvé abondante pâture, un tas d'immondices a séjourné pendant toute la journée d'hier, jeudi, devant la porte d'un immeuble du Boulevard de Cardo.

Nous ne savons et ce fait est imputable aux employés de l'entrepreneur du balayage ou à une ménagère peu scrupuleuse qui aurait vidé sa « poubelle » à une heure trop tardive. C'est là l'affaire de la police qui devrait veiller, d'une façon plus rigoureuse, à ce que chacun observe strictement les règles d'hygiène auxquelles il est indispensable de se conformer en tout temps et surtout au moment des fortes chaleurs.

♣

Avis

La mairie de Bastia demande un capteur de chiens aux appointements de 900 francs par an.

S'adresser au Secrétariat.

♣

Contraventions

Le sieur D. Dominique, 65 ans, 1, boulevard du Palais, qui, malgré les observations de la police, persiste à vouloir élever des poules dans le grenier de la maison qu'il habite, contrairement aux lois de l'hygiène, a été mis, hier, en contravention.

Procès-verbal a été dressé également, hier, contre plusieurs jeunes gens de la Haute-Ville, qui se baignaient à 3 heures de l'après-midi, dans l'anse de Porto-Vecchio, sans s'être munis du caleçon réglementaire.

♣

Egout obstrué

L'égout de la maison portant le n° 12, du boulevard Saint-Angelo, est obstrué depuis quelques jours et déverse des matières fécales dans la cour du dit immeuble.

Par ces temps de fortes chaleurs un pareil état de choses constitue un véritable danger pour la santé publique.

Les propriétaires de la maison ne devraient pas, dans ces conditions, se faire trop tirer l'oreille pour faire exécuter les réparations dont l'urgence, on le sait que trop sentir.

♣

Dispute

Hier matin, vers 10 heures, une dispute a éclaté sur la place du Marché aux Poissons, entre les dames C. Marie, ménagère, et S. Toussainte, marchande de poissons.

Après les gros mots, ces dames en vinrent aux mains et échangèrent des horions.

La police a verbalisé contre les deux antagonistes pour scandale et tapage sur la voie publique.

♣

Soirée musicale

Les élèves de M. et Mme Giannareli donneront le samedi, 30 courant, à 8 heures et demie du soir, une audition de musique classique et moderne, dans les salons de la Chambre musicale.

♣

On demande

Une domestique d'un certain âge et indépendante, pour s'occuper du ménage de deux personnes.

S'adresser au bureau du journal.

♣

A louer

A louer pour la saison d'été, appartement meublé, Villa Marmorraggia.

S'adresser au bureau du journal.

— A louer fin juin, un four commun, actuellement, par M. Conco, rue Notre Dame.

S'adresser à M. Bobis, coiffeur, rue de l'Opéra, 3.

— Appartement de 6 pièces, au 5e étage, n° 32, boulevard Paoli.

S'adresser au bureau du journal.

Etude

DE Me JACQUES MINGALON

Licencié en Droit, Notaire à Bastia

1. — Aux termes d'une délibération en date du 31 juillet 1905 dont une copie est annexée à la minute d'un acte de déclaration de souscription et versement reçu par Me Jacques Mingalon, notaire à Bastia, enregistré,

L'Assemblée générale extraordinaire des Actionnaires de la Société Anonyme des Usines de Chamolan, dans le siège social à Bastia, a décidé que le capital de cette société qui était alors de sept cent soixante mille francs serait augmenté de quarante mille francs, par l'émission de 40 actions de mille francs, et que par suite de capital serait porté à huit cent mille francs ; que les actions nouvelles seraient payables aux époques fixées par l'Assemblée générale ; que le Conseil d'Administration était autorisé à recueillir la souscription des nouvelles actions, à recevoir les versements sur ces actions, à faire la déclaration notariée des souscriptions et versements et à remplir toutes formalités nécessaires.

Pour extrait,
Signé : J. MINGALON

2. — Suivant acte reçu par Me J. Mingalon, notaire à Bastia, le 2 juin 1906, l'administrateur délégué de la dite Société Anonyme des Usines de Chamolan a déclaré que les 40 actions de mille francs chacune de la dite Société ont été souscrites par diverses personnes, et qu'il a été versé en espèces, par chaque souscripteur, une somme égale au montant des actions par lui souscrites ; laquelle acte est demeurée annexée une liste, certifiée, contenant les noms, prénoms, qualités et domiciles des souscripteurs, le nombre d'actions souscrites et le montant des versements effectués par chacun d'eux.

Pour extrait,
Signé : J. MINGALON.

3 — Par une délibération en date du 6 juin 1906 dont une copie a été déposée pour minute à Me Mingalon, notaire, suivant acte du 22 dudit mois, enregistré.

L'assemblée générale de tous les actionnaires anciens et nouveaux de la dite Société Anonyme des Usines de Chamolan a :

1° Reconnu la sincérité de la déclaration de la souscription et le versement faite par l'administrateur délégué de la dite Société aux termes de l'acte reçu par ledit Me Mingalon, notaire, le 2 juin 1906 ;

2° Décidé que par suite de l'augmentation du capital, la rédaction de l'article 6 des statuts est modifiée et remplacée ainsi qu'il suit :

Article 6. — Le capital social est fixé à huit cent mille francs et divisé en 800 actions de mille francs chacune dont sept cent soixante mille francs formant le capital actuel et quarante mille francs montant de l'augmentation qui résulte des décisions des assemblées générales extraordinaires des 31 juillet 1905 et 6 juin 1906.

3° Décidé que l'article 27 des statuts est modifié ainsi qu'il suit :

Le Conseil d'administration peut déléguer à un de ses membres, des pouvoirs généraux et spéciaux pour une ou plusieurs affaires déterminées. Il peut encore conférer à un de ses membres, des pouvoirs permanents pour les affaires courantes.

Toutefois les chèques, traites et effets de commerce devront toujours être revêtus de deux signatures dont chacune sera donnée soit par un administrateur, soit par le directeur des Usines, soit par un mandataire spécialement choisi par le Conseil d'Administration en dehors des administrateurs.

Le Conseil d'administration a spécialement le droit de choisir un mandataire auquel il conférera des pouvoirs déterminés par la gérance et la direction de l'entreprise.

Ce mandataire recevra le titre d'administrateur délégué.

Le Conseil d'Administration a également le droit de choisir tous employés et fixer leur rétribution.

Pour extrait,
Signé : J. MINGALON.

Expéditions des délibérations des 31 juillet 1905 et 6 juin 1906 et de l'acte notarié du 2 juin 1906, ainsi que de la liste y annexée ont été déposées le 28 du mois courant aux greffes de la justice de paix du 2e canton de Bastia et du tribunal de Commerce de la dite ville.

Pour insertion,
J. MINGALON.

LES HÉMORROIDES

Pour le paroissien le grand quelle installation, souffrant souffrant les hémorroïdes, car c'est une des affections les plus répandues ; mais comme on n'aime pas à parler de ce genre de souffrances, même à son médecin, on sait beaucoup mais qu'il existe depuis quelques années, un médicament, l'ELIXIR DE VIRGINIE NYRDAHL, qui les guérit radicalement et sans aucun danger. On n'a qu'à écrire, 2, rue de la Tacherie, Paris, pour recevoir franco la brochure explicative. On verra combien il est facile de se débarrasser de la maladie la plus pénible, quand elle n'est pas la plus douloureuse. Le flacon, 4 fr. 50, franco. Exiger sous l'enveloppe de chaque flacon la signature de garantie NYRDAHL.

Orezza-les-Eaux

Villa Granajola

PROPRIÉTÉ DU Dr MANFREDI

L'Hôtel sera ouvert à partir du 1er juillet sous la direction de M. Henri Courchet.

Un cuisinier de Nice est attaché à l'établissement. Un service d'omnibus sera à la disposition des voyageurs.

Prix de la Pension :

Table d'hôte, 5 francs par jour ;
Chambres, 2 et 3 francs.

Pour tous renseignements s'adresser à Mme veuve Manfredi, villa Granajola, Orezza.

BASTIA-QUINQUINA

AU VIN DE BANYULS

SPÉCIALITÉ

de la Maison Bourgeois Frères

BASTIA (Corse)

Apéritif
Digestif
Fortifiant

DERNIÈRES NOUVELLES

Service télégraphique spécial du *Petit Bastiais*

BOURSE DE PARIS

	27 juin —	28 juin.
Rentes de 3 0/0 anciens	96.90	96.90
— 3 p. 0/0 amortis.	97.80	97.75
	ex-coupon.	

NOS REPRÉSENTANTS

Paris, 28 juin.

Aujourd'hui la Chambre s'est réunie dans ses bureaux et a procédé à la nomination des grandes commissions.

M. Antoine Gavini, député de l'arrondissement de Corte, a été élu membre de la commission de l'Agriculture.

M. Forcioli, député de l'arrondissement d'Ajaccio, a été élu membre de la commission de la réforme judiciaire.

Nouvelles Militaires

Armée territoriale

Paris, 28 juin.

MM. les docteurs Bonavita, d'Urtaca, et Moracchini, de Saint-Laurent, médecins aides-majors de 2e classe, dans l'armée territoriale, sont promus au grade de médecin aide-major de 1re classe, et affectés à la 15 région.

Le nouveau Généralissime de l'Armée Française

Paris, 28 juin.

« L'Echo de Paris » annonce que, suivant les projets du ministre de la guerre, le général Hagron, qui a remplacé comme généralissime le général Brugère, placé dans la section de réserve, sera suppléé temporairement par le général Michal, comme commandant en chef le groupe principal des armées.

La mission de ces deux officiers généraux sera renouvelable.

Le plus ancien des membres du Conseil supérieur de la guerre exercera les fonctions de vice-président.

Conseil de Cabinet

Paris, 28 juin.

Les ministres se sont réunis ce matin, en conseil de cabinet, au ministère de la justice, sous la présidence de M. Sarrien.

Les relations franco-espagnoles

Le Conseil s'est entretenu des relations commerciales avec l'Espagne.

Il a décidé de dénoncer, à partir du 1er juillet prochain, l'arrangement commercial qui nous liait avec l'Espagne.

Cette puissance a très fortement majoré les droits dans ses nouveaux tarifs.

Les produits espagnols seront soumis à leur entrée en France, à dater du 1er juillet, à notre tarif maximum.

Chaque puissance reprendra ainsi sa liberté d'action.

La réforme des conseils de guerre

Le Conseil a ensuite procédé à l'étude du projet de loi relatif à la réforme des conseils de guerre.

Affaires courantes

Le Conseil s'est ensuite occupé de l'expédition des affaires courantes.

Les Grandes Commissions

Paris, 28 juin.

Les députés se sont réunis aujourd'hui, à 2 heures, dans leurs bureaux pour procéder à la nomination des huit grandes commissions.

Dans le troisième bureau, MM. Krantz, Guillain, Carnot, Flandin ont déclaré qu'ils ne prendraient pas part au vote, parce que les membres de l'opposition sont exclus d'avance, à la suite d'une réunion préparatoire qui a été tenue hier soir.

La Loi de Séparation

Paris, 28 juin.

« L'Echo de Paris » publie aujourd'hui *une interview* d'un de ses rédacteurs avec le coadjuteur de S. E. le cardinal Richard, archevêque de Paris.

Ce prélat a déclaré qu'il était hostile à la Séparation, parce que cette *loi deviendra assurément un instrument d'oppression.*

Le coadjuteur de l'archevêque de Paris a ajouté qu'il été convaincu que le Saint-Père partegeait ses craintes.

Le Congrès des Mineurs

Saint Etienne, 28 juin.

Le Congrès national des mineurs a tenu aujourd'hui sa deuxième séance.

Le Congrès se terminera dimanche prochain par une grande réunion, qui aura lieu dans la salle des conférences.

De nombreux députés et sénateurs du Bloc républicain ont promis d'y assister. Citons, notamment, MM. Symian, Real, Charpentier, Viviani, etc.

COUR DE CASSATION

La deuxième Révision du procès Dreyfus

Le Réquisitoire

Paris, 28 juin.

Dès l'ouverture de l'audience, la parole est donnée à M. le procureur général Baudouin qui reprend ses réquisitions.

L'organe du ministère public essaye de réfuter les charges qui pèsent sur Dreyfus.

M. Baudouin soutient que la preuve unique, le bordereau, dont on ne put établir la provenance et dont l'écriture put présenter certaines ressemblances avec celle de Dreyfus n'a pas été écrit par lui mais par Esterhazy.

La condamnation de Dreyfus n'a été obtenue qu'à l'aide des crimes les plus caractérisés.

Aujourd'hui, le doute n'est plus possible. On a pu tout savoir sur cette malheureuse affaire et on connaît le procédés monstrueux à l'aide desquels la condamnation a été enlevée.

Le procureur général dit ensuite que l'innocence de Dreyfus est ainsi démontrée que la culpabilité d'Esterhazy est établie.

L'audience est renvoyée à samedi pour permettre à M. Baudouin de terminer son réquisitoire.

Les Morts du Jour

M. Couteaux

Paris, 28 juin.

On annonce la mort de M. Aristide Couteaux, sénateur de la Vienne, décédé à l'âge de 71 ans.

Propriétaire, publiciste, M. Couteaux, a été même auteur. Il a en effet, publié un certain nombre d'ouvrages parmi lesquels : « Chez les bêtes » qui a été couronné par l'Académie française.

Rédacteur au « Temps », comme chroniqueur agricole, M. Couteaux a publié un très grand nombre d'articles sous le pseudonyme de « Jacquillon. »

Elu pour la première fois sénateur au renouvellement du 4 janvier 1891, M. Couteaux fut réélu en 1900.

Il était membre du Conseil supérieur de l'Agriculture, et commandeur du Mérite agricole.

EN ANGLETERRE

VOL DE DOCUMENTS *concernant* LA DÉFENSE NATIONALE

Londres, 28 juin.

Depuis plusieurs mois, des faites nombreuses avaient été constatées à l'Amirauté.

Malgré toutes les mesures qui ont été prises, les auteurs de ces faites sont restés jusqu'à ce jour inconnus.

Le gouvernement anglais a aujourd'hui la preuve qu'une puissance étrangère a réussi à se procurer les documents relatifs au nouveau canon à tir rapide, adopté par la marine.

AUX ÉTATS-UNIS

Le gouvernement réprouve les massacres de Russie

Paris, 28 juin.

Le correspondant du « Temps » à Washington, télégraphie.

Le président Roosevelt a approuvé la publication officielle de la résolution prise par les deux Chambres.

Cette résolution exprime l'horreur générale soulevée aux Etats-Unis par le récit des nombreux massacres de juifs qui se produisent dans toute la Russie.

AVIS DE DÉCÈS

M. Auguste Giacobbi, commis-expéditionnaire à la Préfecture de la Seine ; M. Joseph-Mathieu Giacobbi, propriétaire à Venaco ; Mlle Marianne Giacobbi ; Mlle Thérèse Giacobbi ; Mlle Catherine Marcial.

Ont la douleur de faire part à leurs parents, amis et connaissances de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

M. Michel Giacobbi

Ingénieur Constructeur

à la Compagnie du chemin de fer du Tachira

leur frère et oncle germain, décédé à Maracaibo (Vénézuela).

VIN DU NEBRIO

Domaine de Tuda

Vin rouge 0,35 le litre.
Vin blanc 0,40 id.

17, rue des Terrasses, au coin de la descente de la Fontaine Neuve.

Marque recommandée

COGNAC — FINE CHAMPAGNE

BOULESTIN & Cie

COGNAC

LA MAISON
L.N. MATTEI & Cie

a été sans doute la première à avoir l'idée de fabriquer un vin apéritif à base de Quinquina avec les vins des raisins si renommés du Cap Corse et de Pineto et à lui donner la dénomination de

Vin du Cap Corse au Quinquina

Comme le secret de cette invention est précieusement gardé, tous les produits similaires débités sous ce nom ne sont qu'une vulgaire et dangereuse contrefaçon.

On ne contrefait que ce qui est supérieur mais quoique l'on fasse

Le Vin du Cap Corse au Quinquina Mattei

reste inimitable et pour être bien servi demandez toujours un

Vin du Cap Mattei

Exiger la marque

Demandez dans tous les bons établissements UN

VIN DU CAP MATTEI.

LA CÉDRATINE

Délicieuse Liqueur de marque

Se méfier des contrefaçons

Arrêt de la Cour d'Appel de Bastia du 9 février 1904

XXXIe ANNÉE — SAMEDI 30 JUIN

Le Petit Ba

00345

5 CENTIMES — JOURNAL QUOTI

Maison ROGIALLI, Tailleur, Rue Napoléon, Bastia (Corse)

...ntemps-Été

...clientèle à ...pourra ...le

Rédaction & Administration : 6, Boulevard du Palais, Bastia
M.M. OLLAGNIER, Directeur

Les annonces sont reçues d'avance et reçues aux Bureaux du Journal.
Prix divers, 1 fr. — Réclames (3e page), 0.75 — Divers, 0.30 — Judiciaires, 0.25

ABONNEMENT (Payable...)

Un an ... 20 fr. | 6 mois 10 fr. | 3 mois 5 fr.
Étranger ... 32 fr. | 16 fr. | 8 fr.

On ne répond pas des manuscrits déposés.

LE CALENDRIER

Fête d'Aujourd'hui : Com. de Saint Paul
Soleil : (heure nationale)
Lever, 3 h. 57 m. — Coucher, 7 h. 13 s.
Premier quar., le 29. — Pleine Lune, le 5
Fête du Dimanche : Précieux Sang.

29 JUIN

Les Grandes Commissions parlementaires

La Chambre, au cours de la précédente législature, avait décidé la nomination de seize grandes commissions permanentes. L'existence de ces commissions, au lieu d'être subordonnée à la réalisation d'un objet déterminé, comme par exemple la commission de la séparation des Eglises et de l'Etat ou celle des retraites ouvrières, aurait une durée de quatre ans.

Cette résolution de la Chambre dernière paraît agréer à la Chambre nouvelle, puisqu'elle a déjà employé une séance à discuter sur les moyens de nommer ces commissions.

Le principe des commissions permanentes n'est pas mauvais en soi. Il est même excellent lorsqu'il s'agit de matières d'un accès difficile et qui exigent la continuité de l'effort. On comprend aisément combien il est préférable que tous les projets intéressant la guerre, la marine, les travaux publics soient étudiés par une même commission permanente que par autant de commissions éphémères et diverses.

Mais est-il nécessaire d'avoir à la Chambre seize commissions permanentes ? Le principe le plus juste perd ce caractère quand on le pousse jusqu'à l'absurde. Et on peut craindre que cette éclosion de grandes commissions ne favorise la tendance qu'ont en général les députés à s'ingérer dans le fonctionnement des services administratifs du pays et à empiéter sur les attributions du pouvoir gouvernemental.

Quoiqu'il en soit, la Chambre s'occupe des moyens de composer les commissions permanentes. Elle est saisie de plusieurs propositions qui ont été discutées en séance publique. Hier, la délégation des gauches, examinant lesdites propositions, les a écartées et s'est arrêtée au *statu quo ante*. Aujourd'hui même, les onze bureaux de la Chambre se réunissent afin d'étudier la question.

Ce problème de procédure parlementaire a son importance. Les grandes commissions auront une part prépondérante dans l'œuvre législative. Suivant que leurs membres seront recrutés de telle ou telle façon, elles offriront ou n'offriront pas les garanties d'indépendance et de compétence désirables.

Les députés sont, à l'heure actuelle, répartis, par voie de tirage au sort, dans onze bureaux. C'est à chacun de ces bureaux qu'il appartient de désigner, à la majorité des voix dont il dispose, les membres qui doivent le représenter à chaque commission. Les inconvénients de ce système sont apparents. Le hasard qui compose les bureaux pèse également sur les commissions. Les hommes que leur talent, leurs aptitudes, leurs connaissances techniques désignent pour travailler dans une commission déterminée peuvent en être systématiquement exclus s'ils appartiennent à la minorité politique. Le contraire peut également se produire, quoique moins fréquemment. Mais avec le hasard on ne sait jamais. En tout cas, le mode empirique qui préside à la constitution des commissions favorise l'incompétence et l'esprit de parti. Un député a même raconté à ce propos une anecdote réjouissante. Une commission chargée d'étudier une réforme s'en sentait tellement incapable qu'elle a dû instituer une véritable consultation auprès des commissions voisines.

M. Jules-Louis Breton, député socialiste unifié, choqué de l'absurdité du système et soucieux aussi des intérêts de son groupe, a proposé de décider que tout député délégué à cet effet par quinze de ses collègues pourrait siéger dans une grande commission. Bien entendu, chaque député n'userait qu'une fois de son droit de délégation pour une même commission. Ce système présente quelques inconvénients, mais il offre l'avantage d'assurer la représentation de chaque groupe parlementaire, et même des députés isolés, des « sauvages, » dans les commissions. Il a néanmoins été repoussé à 51 voix de majorité, et nous avons été surpris de trouver parmi ses adversaires des partisans de la représentation proportionnelle.

On avait reproché à la proposition de M. Breton d'attenter à la dignité du député candidat à une commission, parce qu'il eût été contraint de solliciter la signature de quinze de ses collègues pour obtenir une délégation. Un socialiste indépendant, M. Colliard, tenant compte de cette critique, a alors proposé d'élire les commissaires permanents dans les groupes parlementaires, à raison de un commissaire par vingt membres ou fraction supérieure à dix. M. Colliard, plus favorisé que son collègue M. Breton, a vu sa proposition retenue par la Chambre et renvoyée aux bureaux.

Ces bureaux, se réuniront jeudi et vendredi prochains. Nous souhaitons qu'ils passent outre à la résolution de la délégation des gauches, en condamnant le procédé routinier issu du tirage au sort et qu'ils adoptent la proposition de M. Colliard ou toute autre, permettant à tous les groupes et aux « sauvages, » d'être représentés dans toutes les grandes commissions.

Il ne suffit pas de se proclamer partisan de la représentation proportionnelle, il faudrait encore appliquer ce principe quand on en trouve l'occasion. La nomination des grandes commission en est une.

(*Le Temps*).

Le Cambodge

Pendant que Sisowath nous visite, regardons un peu chez lui. -

Au lendemain de l'occupation de la Cochinchine, en 1863, le commandant de Lagrée explora la vallée inférieure du Mekong et p'aça le royaume du Cambodge sous le protectorat français.

Cette région indo chinoise qui a une superficie de 1 million de kilomètres q. (presque le 1/5 de celle de la France) ne compte que 1.500.000 habitants, descendants des « Khmers, » dont les ruines d'Angkor, sur le territoire siamois, attestent la grandeur et le génie. D'origine hindoue, les cambodgiens sont pacifiques, amis des lettres et des arts; leur religion est le boudhisme. Ils obéissent à un roi absolu et le roi obéit à un Résident général français.

Sa capitale s'appelle « Pnom Penh, » ville de 50.000 habitants, située sur le fleuve Mekong, à l'endroit où se déverse le lac « Tonlé Sap, » le grand lac, allongé du côté de l'est par les bas fonds boueux du Veal-Phok.

Avant d'arriver à Pnom-Penh, le Mékong a franchi les rapides de Sombar et de Kratié, vaincus aujourd'hui par les bateaux à vapeur de la Compagnie des Messageries de la Cochinchine.

Le Cambodge touche à la mer, au golfe du Siam et possède le port de « Kampot » avec quelques îlots adjacents.

Point d'autres villes, sinon « Ondong, » capitale déchue, et « Kamponng, » la cité des « potiers. »

Depuis qu'il est pays de protectorat, le Cambodge n'a pas d'histoire : donc il est heureux. Il cultive le riz, il exploite des forêts, il élève des buffles et des bœufs; il fournit beaucoup de poivre 750 000 kilogrammes par an, de quoi suffire à la consommation de la France entière, et, pour la nourriture des indigènes, beaucoup de poissons pêchés dans le Tonlé Sap à l'époque des basses eaux. On les sale et on les fume.

Aucun chemin de fer ne trouble du bruit de ses locomotives le silence d'une campagne bien complantée, ni la quiétude des villages aux toits de paille, où y vit et on y danse en paix.

Seule, la ligne télégraphique de Saïgon à Bangkok y rappelle aux rares colons français que la civilisation les observe et pèse sur eux.

LA DEUXIÈME Revision Dreyfus

On lit dans « l'Eclair :

Je ne me propose aujourd'hui de réfuter ici le long rapport consacré par M. le conseiller Moras à l'historique de l'affaire Dreyfus, depuis son origine jusqu'à nos jours. Les inexactitudes de fait et d'appréciation abondent dans ce document; sans les faire ressortir toutes, il est utile de montrer, dès à présent, dans quel esprit de partialité et aussi — disons le mot — de mystification à l'égard du pays, ce rapport a été conçu : les procédés de discussion de M. Moras, pour essayer d'authentiquer le faux André, sont suffisamment caractéristiques à cet égard, et c'est un de ces procédés que je vais analyser brièvement.

***

On sait en quoi le faux André consiste. La pièce 267 du dossier secret, dite pièce du Uhlémère, porte, dans son angle inférieur gauche, et à l'encre rouge, la mention : « 28 mars 1895 ».

Une autre pièce du même dossier, la pièce 26 ou pièce des chemins de fer, porte également à l'encre rouge et dans son angle inférieur gauche, une mention de date : « avril 1894 ».

Chacune de ces mentions est de la main du lieutenant-colonel Henry, prétendant le général André, M. Boudouin, et, après eux, M. Moras. Or, ajoutent-ils, les deux pièces sont du même jour de la même année; elles ont dû arriver en même temps, et il est inadmissible que l'une soit arrivée le 28 mars 1895, tandis que l'autre serait arrivée un an auparavant, en avril 1894. L'une des deux mentions serait donc nécessairement fausse, et, pour le général André, comme pour MM. Boudouin et Moras, la mention fausse est celle qui figure sur la pièce des chemins de fer, laquelle aurait été antidatée par Henry, de manière à faire croire qu'elle est antérieure à l'arrestation de Dreyfus, et afin de créer par un moyen frauduleux une nouvelle charge contre lui. La pièce des chemins de fer ayant été invoquée contre Dreyfus devant le Conseil de guerre de

---

136 FEUILLETON DU PETIT BASTIAIS

Le Conducteur d'Omnibus

PAR

ALFRED SIRVEN & A. SIÉGEL

TROISIÈME PARTIE

LA MÈRE

" Mais ce désappointement n'est rien auprès du désespoir auquel je me croyais condamné. Le principal, c'est que j'ai échappé à l'horrible destin dans lequel je me débattais. Que vais-je faire à présent ? Faut-il que je retourne sur des nouvelles ? Certes, mon père et ma mère pour leur épargner à tous la situation nouvelle ? Certes, mon père et mon grand'mère seront heureux de savoir que, décidément, je reste avec eux, mais, d'un autre côté, ils auront du chagrin à la pensée qu'on va venir leur enlever Marie. Il faut espérer, d'ailleurs, que elle ne leur sera pas enlevée pour trop longtemps. Si, grâce à mes efforts, elle devient ma femme, elle ne cessera pas d'être leur fille. La plus à plaindre en tout cela sera ma chère Marie, habituée à vivre au milieu de nous et qui sera bien triste de nous quitter, même pour aller auprès de sa mère. Ah ! je veux que cette séparation sera pénible sera que cette séparation sera pénible pour tous; ce sera mon devoir de l'adoucir, comme c'est mon désir le plus ardent. Allons, retournons chez nous où ils m'attendent avec impatience, et mettons vite un terme, comme toujours, aux tristesses et aux joies. "

Il suivait depuis un instant le chemin de la rue des Moines quand une idée soudaine l'obligea à rebrousser chemin.

— Et Gérard que j'avais oublié ? se dit-il.

Esclave de sa parole, il devait tenir avant tout la promesse qu'il avait faite au misérable dont la situation critique exigeait qu'on s'occupât de lui sans perdre de temps.

Il pouvait être, en effet, découvert et arrêté d'un instant à l'autre.

Quelques billets de mille francs étaient nécessaires pour le mettre en sûreté, ainsi que Jean-Paul en avait pris l'engagement.

Or, ces quelques billets de mille francs, on sait que le jeune homme était résolu à les emprunter à Gérard de Chelles, la seule personne à qui il pût s'adresser en cette circonstance.

Il ne doutait pas que son protecteur ne consentît à l'obliger, surtout quand, loyalement, il lui aurait avoué la vérité.

A cette heure, M. de Chelles devait être dans son cabinet d'administrateur à la compagnie des omnibus.

— Allons à la compagnie, pensa Jean-Paul, au marquis j'y tirai d'une pierre deux coups. Je verrai M. de Chelles et après avoir annoncé à mes chefs que je ne pars plus, je les prierai de me rendre mon emploi. De là, j'irai ouvrir Gérard et, ce devoir rempli, le rentrerai à la maison.

Le personnel de l'administration auquel il avait fait ses adieux la veille témoigna autant de satisfaction que de surprise en le revoyant.

A ses collègues qui le pressaient de questions, il répondit brièvement qu'il restait parmi eux, les raisons personnelles qui nécessitaient son départ ayant cessé d'exister.

Et tous, charmés de ne point perdre un camarade qu'ils aimaient, lui firent sincèrement fête, déclarant que les chefs seraient aussi heureux qu'eux mêmes de conserver un employé aussi intelligent, aussi aîné, aussi précieux en un mot que Jean-Paul.

— Nos chefs, dit il, et bons, si paternels envers moi ! Je vais les voir pour les remercier de leur bienveillance et les prier de me la conserver, mais celui d'entre eux que je verrai le premier est M. de Chelles, de qui je suis personnellement l'obligé.

Au nom de M. de Chelles, très populaire dans l'administration, le visage de ceux à qui Jean-Paul s'adressait devint aussi triste que leur attitude subitement embarrassée.

— Monsieur de Chelles ? murmura un camarade du jeune homme, il est peu probable qu'il vienne aujourd'hui ni même que nous le voyions de quelque temps. Ne savez-vous pas l'aventure désolante à laquelle il est mêlé ?

Jean-Paul tressaillit.

— Parlez-moi, dit il, cette malheureuse affaire a fait trop de bruit, hélas ! pour que je n'en sois pas informé, mais j'espérais qu'il n'y avait là qu'un mensonge en tout ou moins, que les journaux avaient exagéré les faits de pensais que tout était arrangé.

La vérité était que, dans le trouble extrême où Ferrail plongé son entretien avec Mercadier, il avait oublié le malheur qui frappait le jeune couple, comme il avait oublié Gérard. Tout absorbé par Marie, sa compagne bien-aimée, la femme de son cœur, l'égoïste rêveur, c'est à-dire toute sa vie !

— Nous espérons tous ainsi que vous que les choses se termineront à la satisfaction de M. de Chelles, reprit le même collègue, mais ce qu'il y a de certain, c'est qu'il n'a pas encore paru aujourd'hui à l'administration.

L'affection que Jean-Paul ressentait du coup qui atteignait son bienfaiteur s'augmentait d'un vrai ennui personnel.

Il avait compté sur l'assistance de M. de Chelles pour favoriser la fuite de Girard, et voilà que cette assistance lui manquait !

Un grand souci l'étreignait à présent.

Machinalement, il additionnait la petite somme composant ses économies à celles de maman Lorieul et de Marie qui ne refuseraient pas de les mettre à sa disposition, et le total auquel il arrivait était encore loin de parfaire les deux mille francs nécessaires au nouveau pour permettre à Girard, malade, d'atteindre la frontière et assurer son existence jusqu'à son rétablissement.

Deux mille francs !

C'était horriblement compter, mais Jean-Paul croyait devoir remettre au moins cet argent au nécessaire, espérant que son voyage payé, avec le reste de la somme, il travaillerait, volontairement bonnête, se réhabiliterait enfin.

Plus il associait dans son esprit sa mère, la pauvre Nana, au misérable qui l'avait trahie, plus il lui semblait que la chère victime de son séducteur.

Et, charitable jusqu'au bout, il ne voulait pas seulement sauver Girard, mais encore travailler à son repentir, à sa rédemption.

Et était deux mille francs qu'il lui fallait pour atteindre ce but généreux.

On trouverait-il cet argent, à présent que Girard, sur qui il comptait, lui faisait défaut ?

Ce fut assurément par cette inquiétude qu'il entra dans le cabinet du chef du personnel, lequel informé de sa présence dans les bureaux, l'avait fait mander en toute hâte.

(*A suivre*).

FARINE LACTÉE NESTLÉ
Aliment préféré des enfants.

L'affaire Dreyfus

L'affaire Dreyfus

L.-N.

...ur l'ap... Rion était ... à l'inspiration du même, pour lui per... ...ur de faux la pièce des cho... ...ur.

⁂

J'avais déjà fait ces déclarations deux ans auparavant devant la Chambre criminelle de la Cour de cassation. Dans les articles de l'« Eclair » que je viens de rappeler, j'ai reproduit deux des arguments que j'avais développés devant la Cour.

Ces arguments étant devenus publics, et étant de nature, s'ils étaient reconnus exacts, à justifier mes dires et à discréditer par suite toute l'œuvre de revision, M. Morse ne pouvait se dispenser de les combattre.

Aussi a-t-il essayé de le faire. Je me réserve de discuter la valeur de ses affirmations, dès que j'aurais entre les mains le texte complet et authentique de son rapport. Mais ce que je dois immédiatement signaler à l'attention de tous les hommes de bonne foi, c'est que M. Morse a pris soin de ne répondre qu'à ceux de mes arguments qui ont été rendus publics par l'« Eclair ». Quant à ceux qui n'ont pas été rendus publics et qui sont consignés dans le texte autographié de ma déposition, M. Morse les a passés prudemment sous silence.

Or, parmi ces arguments soigneusement dissimulés par le rapporteur, il en est un qui est capital et que voici:

⁂

Les paiements faits au titre du service des renseignements sont inscrits sur un registre, à leur date. Ce registre est actuellement entre les mains de la Cour.

Si on la consulte, on constate que les paiements faits à Mme Bastian (la voie ordinaire) n'avaient jamais lieu qu'une fois par mois, et tout à faition fin de mois, le 30 ou le 31. Henry n'était évidemment imposé pour règle de n'être jamais ni en avance ni en retard vis-à-vis de son agent pour le règlement de sa mensualité. On ne relève, au cours d'une très longue période d'un an ou six, que deux exceptions à cette règle, un plus de ces exceptions se rapporte précisément le mois de mars 1895. Cette fois, Mme Bastian fut payée le 23 mars, huit jours exactement avant l'échéance! Et pourquoi Henry a-t-il ainsi contrevenu à son habitude générale ? uniquement parce qu'il savait devoir être absent de Paris du 24 au 31 mars 1895 et par suite ne pouvait rencontrer Mme Bastian entre le 23 et le 31 mars 1895. De fait, Henry prenait régulièrement une permission vers la fin de mars pour se rendre chez lui où il ne fait jamais un court séjour d'avril.

Mais si Henry n'a pu se rencontrer par la « voie ordinaire » dans la période comprise entre le 23 et le 31 mars 1895, il s'ensuit que la pièce bordereau, communiquée au ministre de la guerre le 1er avril 1895, avait été remise par Mme Bastian à Henry au plus tard le 23 mars 1895.

La pièce 367, remise à Henry par Mme Bastian au plus tard le 23 mars 1895, et l'annotation qu'elle porte dans son angle inférieur gauche: « 28 mars 1895 » est fausse.

Pourquoi M. Morse n'a-t-il pas discuté cet argument et l'a-t-il dissimulé ?

Pourquoi aussi ma déposition devant la Chambre criminelle n'est elle pas publiée en même temps que toutes les autres dépositions, ainsi qu'il fut fait lors de la première revision ?

Dieu veut que, tôt ou tard, le pays connaît la vérité, et il ne faut pas qu'elle connaisse, il faut qu'il soit mystifié, et en quelque qu'il le sera.

M. le conseiller Morse m'a appris, par la lecture de l'analyse de son rapport, que la presse officieuse porte actuellement dans son angle supérieur gauche, la mention suivante: Communiqué ministère, Etat-major. 1er avril 1895, et que cette mention, devra tout d'abord un crayon a été ensuite passée à l'encre.

Je n'ai pas vu la mention dont il s'agit mais la pièce m'a été présentée, le 16 mai 1904 au cours de ma déposition.

Si la mention est authentique, c'est-à-dire si elle n'a pas été apposée récemment, dans ce cas je vais indiquer ci-après, elle

« La République plus qu'aucun autre gouvernement est à la merci de la réforme insensée que le Conseil des ministres vient d'adopter et s'engage à faire triompher. »

La Petite République

A propos des lock-out :

« Les directeurs de Firminy ont fermé leurs usines. Ce fait s'il était isolé n'aurait pas grande importance, mais il vient après le lock-out des fabricants d'automobiles. C'est une manifestation nouvelle méthode. On répond à la grève même partielle par la fermeture totale des ateliers.

« On doit admirer ou vérité les gens qui dans cette situation professent avec sérénité qu'il n'y a rien à faire. La grande masse quand elle y aura suffisamment réfléchi professera l'opinion contraire. Les 2.800 ouvriers de Firminy sont à la rue parce que telle est la volonté du plus fort. Ils ne seront pas seuls à en souffrir, le pays tout entier en sera troublé dans sa vie économique. Cela lui ouvre le droit d'intervenir. A quand l'arbitrage obligatoire ? »

Le Figaro

Sur la suppression de la revue du 14 juillet :

« Les socialistes sont vraiment bien peu qualifiés pour parler de la santé de nos soldats, que leurs chefs grévistes assaillent à coups de briquets de tessons de bouteille, plus rudes à recevoir que les rayons d'un soleil même caniculaire. Dans son dernier discours à la Chambre M. Clémenceau rappelait que pendant les grèves récentes du Nord et du Pas-de-Calais, tous les blessés sans exception, étaient du même côté de la barricade, du côté de l'armée. C'est à ce moment là que les politiciens socialistes auraient pu intervenir utilement pour protéger la santé des malheureux troupiers. Ils n'ont eu garde. »

CONFÉRENCE

M. Paul Gaffarel, doyen honoraire, professeur à l'Université d'Aix-Marseille, secrétaire général de l'Exposition Coloniale de Marseille, fera lundi prochain, 2 juillet, à 9 heures du soir, dans la salle du théâtre de notre ville une conférence sur le sujet suivant : « L'Expansion coloniale française depuis 1870. »

La conférence sera présidée par M. Colin, premier président à la Cour d'appel.

Entrée gratuite.

L'Application DE LA LOI DE SÉPARATION

NOTIFICATION

AUX

Frères des Ecoles Chrétiennes

M. le commissaire central de police s'est rendu aujourd'hui chez les Frères des Ecoles Chrétiennes de notre ville et leur a notifié le décret qui les somme de quitter, le 1er septembre prochain, leur établissement du Boulevard de Cardo.

Les Frères, en prenant acte de cette notification, n'ont élevé aucune protestation.

Loterie

DU PATRONAGE DES ÉCOLES LAÏQUES

Tirage le 14 juillet 1906

Prix du billet 0,10 centimes

LISTE DES LOTS.

Boîte chocolat, Mattei aîné.
Boîte cigares Ramon Damiani.
Boîte cirons au crochet Mme Lacotte.
Deux litres vin vieux, François Bartoli.
Ceinture pour homme, La Samaritaine.
Volume, Lapili directeur d'école.
Bouteille menthe glaciale, Torranti.
Bouteille grenpy des Alpes Angelini.
Deux bouteilles lait pur, Laiterie modèle.
Tableau, bords du lac, Poletti.
Paire escarpins, Mme Vachez.
Livre, les Cevennes, Hants provinces.
Livre les des doigts. id.
Livre, les bizarreries des r. hum. id.
Bourrier crist. et mét. arg. Giustoli.
Revolver, Badani.
Paire bottines cuirette, Casta.
Boîte amourettes prunneaux farcis, Lots.
Lapin porte valet. en porc. de Vall. id.
Sceau à bretel', Bazar Universel.
Chaufferette, Jean Hatbi et Cie.
Boîte biscuits palmiers, Campodonico.
Pièce de drap, Antoine Agostini.
Paire souliers Richelieu noirs, Grimaldi.
Appareil photographique, Cachard.
Coupe à fraises, Agostini, place St-Nic.
Entrée fantaisie, Quilici.
Flacon Elixir dentifrice, Luigi.
Sceau à biscuits Bitterlet.
Objet d'art, chien presse papier, Anonyme.
Pipe chemin de fer, à la Pipe d'or.
Tabatière, id.
Sabots porcelaine, Pilate Biagini.
Moutardier porcelaine, G. Biagini.
Panier chicorée id.
Tablette chocolat, Lisoni.
Paire bottines fillettes, Periochi.
Tigre pour sonner dames paire, Gervais.
Bu.Astille madère vieux, Orestie Biagini.
Bouteille quinquina Pomponnet id.
Plateau laqué, Carbuccia.
Plateau laqué, id.
Paquet 2 k. 500 pâtes alim. Mme Ianardi.
id. id. id. id.
Service à découper, Anonyme.
Bouteille cognac, Raibaldi.
Encrier mosaïque, Anonyme.
Lampe, Vannucci.
Flacon parfum. fleur de bouc. de n. An.
Table (nécessaire de fumeur), Anonyme.
Tableau, Cambelli.

(A suivre).

AU LYCÉE

Mercredi le Lycée ouvrait pour la seconde fois ses portes à toute la société élégante de notre ville.

M. Hantz, le distingué proviseur de l'établissement, n'avait rien négligé pour rehausser l'éclat de cette fête. La cour, où avait lieu le spectacle, était resplendissante sous les innombrables lumières qui la décraient ; le programme était en outre des mieux choisis.

Ce furent d'abord des monologues comiques dans lesquels se distinguèrent les jeunes Natali, Nicolai et Pernice ; puis des poésies finement interprétées par Mlle Boyer et M. Peraldi ; enfin de la musique et du chant. Pour la partie musicale, incontestablement la meilleure, nos chaleureuses félicitations sont dues à Mlle Agostini, qui nous est apparue comme une délicieuse pianiste, à Mlle Y. Nivelle et au jeune Santelli, deux élèves de Mme et M. Giannarelli.

En somme, bonne soirée où papas, mamans et potaches ont passé quelques heures de saine et franche gaieté.

KATI

Ajournements des périodes d'instruction

Le Ministre de la Guerre vient de faire connaître qu'en raison des travaux de la moisson et de la période des travailleurs agricoles, il a décidé que cette année, exceptionnellement, des ajournements de périodes pourraient être accordés sans limitation de nombre, aux cultivateurs et ouvriers agricoles qui en feront la demande.

Petite Gazette

Variations Atmosphériques du 29 juin

Thermomètre — 7 heures du matin + 25 0
à midi — 27 6 à 5 heures du soir + 26 0
Maxima — 30 5 Minima — 20 0
Baromètre — 7 heures du matin, 764 mm.
à midi, 763 mm. 6 heures du soir, 762 mm.
Vent. — Dans la matinée, E. faible.
Dans l'après-midi, N. modéré.
Etat du ciel, découvert.
Pluviomètre, à 7 h. du matin : 0 mm

⁂

Promotions

Parmi les promotions au grade de colonel, parues au *Journal Officiel*, nous relevons avec plaisir celle de M. le lieutenant-colonel Delalande, directeur du génie à Bastia, qui est maintenu à son poste.

Nous nous joignons aux nombreux amis que M. le colonel Delalande compte dans notre ville pour lui adresser nos plus vives félicitations.

⁂

Touchante cérémonie

Une bien touchante cérémonie a eu lieu hier, dans l'après-midi, au commissariat de la marine, à l'occasion de la remise de la Médaille d'honneur, décernée à M. Sangi Joseph, capitaine-marin, par M. le Ministre de la Marine, en récompense de ses bons et loyaux services, à bord des navires de commerce, et à M. Gramarolo Noël, ancien patron-pêcheur, armateur.

Tous nos compliments.

Douanes

M. Clemente Auguste, commis des douanes à Bône, vient d'être nommé au choix, commis principal sur place, à dater du 1er juillet prochain.

Ce bel avancement n'étonnera personne ; ce fonctionnaire, qui est très bien noté, a rempli pendant neuf mois les fonctions de commis principal à la satisfaction générale.

Nous lui adressons nos plus vives félicitations.

⁂

Exposition de Marseille

Mlle Françoise Charni lui a exposé au Salon de peinture, à l'Exposition coloniale de Marseille, un tableau à l'huile « Bouquet d'œillets », et une aquarelle « Giroflées » et a obtenu une médaille d'or.

Nous lui adressons nos bien sincères félicitations.

⁂

Sans caleçons ?

Notre police a verbalisé hier contre trois jeunes gens qui se baignaient à Toga sans caleçons.

Nos gamins devraient comprendre une bonne fois pour toutes, qu'il leur est défendu de s'exhiber tout nus sur nos plages.

⁂

Acte de probité

Le soldat Fabby Pierre-François, du 163e de ligne, ayant trouvé hier, sur le boulevard Saint-Angelo, une montre, s'est empressé d'aller la déposer au poste de police.

Nous félicitons ce militaire pour son acte de probité.

⁂

Objet perdu

Il a été perdu en l'église St-Jean une trousse en argent contenant une certaine somme en or et en argent.

La rapporter au bureau du journal contre récompense.

⁂

Soirée musicale

Les élèves de M. et Mme Giannarelli donneront le samedi, 30 courant, à 8 heures et demie du soir, une audition de musique classique et moderne, dans les salons de la Chambre musicale.

⁂

On demande

Une domestique d'un certain âge et indépendante, pour s'occuper du ménage de deux personnes.

S'adresser au bureau du journal.

⁂

A louer

A louer pour la saison d'été, appartement meublé, Villa Marmoraggis.

S'adresser au bureau du journal.

— A louer fin juin, un four occupé, actuellement, par M. Canco, rue Notre Dame.

S'adresser à M. Bobis, coiffeur, rue de l'Opéra, 3.

— Appartement de 6 pièces, au 5e étage, n° 32, boulevard Paoli.

S'adresser au bureau du journal.

⁂

A vendre

A vendre pour raison de santé, un magasin de faience et verrerie.

S'adresser rue Neuve, maison Gregori.

— Maison composée d'un entresol, 1er et 2e étage, à vendre en tout ou en partie, située sur la place du Marché aux Poissons, dite maison Galeazzini.

S'adresser pour renseignements à Mme Clavaldini, à Cardo.

SOCIÉTÉS et SYNDICATS

SYNDICAT DES MAÇONS. — Les membres qui ont adhéré à la nouvelle formation du Syndicat sont priés d'assister à la réunion générale qui aura lieu ce soir pour l'élection du bureau définitif, après lecture faite des nouveaux statuts, place Calotta, à 8 heures et demie.

Le Président provisoire, J. Marini.

PRÉVOYANTS DE L'AVENIR. — Dimanche, 1er juillet, réunion mensuelle à la Mairie de 9 h. 1/2 à 11 heures.

Adhésions de nouveaux adhérents.

La recette de l'Orphelinat des Prévoyants aura lieu à la même heure.

Le Président, J. Angeriy.

DERNIÈRES NOUVELLES

télégraphique spécial du *Petit Bastiais*

00346

professeur d'histoire diplomatique à l'Ecole des sciences politiques, secrétaire général de la présidence du Sénat, etc..., M. Albert Sorel fut élu membre de l'académie des sciences morales et politiques le 28 décembre 1889, en remplacement de M. Fustel de Coulanges, et membre de l'Académie française, le 31 mai 1894, en remplacement de M. Taine.

M. Sorel avait été reçu, le 7 février 1895, par M. de Broglie.

M. Sorel a publié des ouvrages historiques et diplomatiques très grande valeur. « La Revue » a collaboré également à la Revue des Deux-Mondes, à la Revue politique et à la Revue des Deux-Mondes.

EXEQUATUR

Marseille, 29 juin.

L'exequatur a été accordé à M. Heimsinet, consul de Norvège à Marseille, avec juridiction sur la Corse.

L'indépendance DU CANADA

Paris, 29 juin.

Un télégramme d'Ottawa annonce que, pendant les débats sur la réforme du Sénat, le sénateur Ellis, le journaliste le plus autorisé du Canada, a déclaré qu'un mouvement très sérieux se dessine actuellement dans la contrée, mouvement qui aboutira vite à l'indépendance complète du Canada.

EN ESPAGNE

Nouvelle Reine

Madrid, 29 juin.

Les journaux espagnols annoncent aujourd'hui que la reine se trouve dans une situation intéressante.

LE PARLEMENT

SÉNAT

Présidence de M. ANTONIN DUBOST.

La séance est ouverte à 3 heures.

L'un des secrétaires donne lecture du procès-verbal de la dernière séance, qui est adopté.

Eloge funèbre

Le président annonce la mort de M. Aristide Couteaux, sénateur de la Vienne.

En termes très élevés, M. Antonin Dubost fait l'éloge du défunt qui siégeait au Sénat depuis 1891.

Il rappelle les qualités de l'homme de bien et de la vie politique qu'il consacra entièrement à l'amélioration du sort des travailleurs agricoles.

Secours aux victimes de cyclones

L'ordre du jour appelle la discussion du projet de loi, adopté par la Chambre des députés, ayant pour objet d'ouvrir au ministre des colonies, sur l'exercice 1906, un crédit extraordinaire de 250.000 francs, à titre de subventions aux budgets locaux des établissements français en Océanie et de la Nouvelle-Calédonie pour secours aux victimes de cyclones.

Le Sénat a adopté.

Le repos hebdomadaire

Discussion en deuxième délibération de la proposition de loi, adoptée par la Chambre des députés, modifiée par le Sénat, tendant à établir le repos hebdomadaire en faveur des employés et ouvriers.

ARTICLE 1er.

La discussion s'ouvre sur l'article 1er relatif au repos de 24 heures au collectif d'ouvriers minimum a adopté.

ARTICLE 2.

L'article 2 ayant trait au caractère dominical du repos par roulement autorisé pour certains établissements.

Cet article est adopté.

ARTICLE 3.

Le Sénat passe à la discussion de l'article 3 accordant à un certain nombre d'établissements le droit d'organiser constamment le repos par roulement.

Après l'échange de diverses observations, cet article est adopté.

La séance est levée et renvoyée à mardi.

EN RUSSIE

LA RÉVOLUTION

L'agitation dans l'armée

St-Pétersbourg, 29 juin.

La propagande révolutionnaire fait des progrès inquiétants dans l'armée. Chaque jour apporte la nouvelle de mutineries, et la désaffection augmente rapidement.

La garnison de Kousk continue à être soulevée.

Saint-Pétersbourg, 29 juin.

On télégraphie que 6 officiers et 290 hommes de la garnison de Péterhof ont été arrêtés par ordre de l'autorité supérieure.

LA FAMILLE IMPÉRIALE *quitte Péterhof*

Découverte d'un complot

St Pétersbourg, 29 juin.

Le ministre de la Cour, informé que les domestiques du palais de Péterhof étaient tous révolutionnaires, fit part à l'empereur de cette dangereuse situation.

Le Tsar s'est empressé de retourner avec la famille impériale à Tsarskoié-Selo.

TOUS LES OFFICIERS *du régiment de Preobrajenski en Conseil de guerre*

St-Pétersbourg, 29 juin.

On annonce que tous les officiers du régiment Preobrajenski passeront devant un conseil de guerre.

Le régiment de Bouzoulouk en révolte

St-Pétersbourg, 29 juin.

Le régiment de Bouzoulouk a délivré deux soldats qui avaient été arrêtés pour indiscipline.

Ce régiment a organisé ensuite un grand meeting, afin d'exposer toutes les revendications de l'armée.

Mesures de précaution

Saint-Pétersbourg, 29 juin.

Le gouvernement prend toutes les mesures de précaution possibles pour prévenir de nouveaux désordres.

La garnison de Saint-Pétersbourg a reçu une consigne des plus sévères et la garde du Palais d'hiver a été renforcée.

Désordres agraires

Saint-Pétersbourg, 29 juin.

Les désordres agraires augmentent également tous les jours.

Les paysans ne se gênent pas pour détruire les récoltes, incendier les maisons d'habitation, et s'emparer des propriétés qui ne sont pas gardées. La révolution agraire fait des progrès inquiétants.

TULA

Saint-Pétersbourg, 29 juin.

Dans le gouvernement de Tula, des bandes de paysans parcourent toutes les campagnes et font prisonniers les propriétaires et les domestiques.

Les troupes sont impuissantes à arrêter la marche en avant de ces bandes sauvages.

NOUVELLES RELIGIEUSES

A SAINTE-MARIE. — Aujourd'hui, samedi, clôture du mois du Sacré-Cœur de Jésus.

A 7 heures et demie du soir, Vêpres, Procession et Salut.

A SAINT-JEAN. — Dimanche, fête du Précieux Sang, clôture des exercices du mois du Sacré-Cœur de Jésus. Le matin à 7 heures, messe de communion générale. Le soir, après les Vêpres, qui commenceront à 4 heures, Procession, Sermon et Salut.

ORATOIRE SAINT-CHARLES

Dimanche, 1er juillet, à la messe de 10 heures, aura lieu l'installation de la nouvelle officialité qui se compose de MM.

Pascal Guaitella, Prieur ; Sylvestre Pasco, Sous-Prieur ; Jacques Franceschi et Albert Angelini, Assistants.

Orezza-les-Eaux

Villa Carmen à louer de suite ou le 1er juillet sous la direction de M. Henri Coorchet.

Un cuisinier de Nice est attaché à l'établissement. Un service d'omnibus sera à la disposition des voyageurs.

Prix de la Pension :
Table d'hôte, 5 francs par jour ;
Chambres, 2 et 3 francs.

Pour tous renseignements s'adresser à Mme veuve Manfredi, villa Granajola, Orezza.

CAFÉ-RESTAURANT DES GOURMETS

A partir de 4 heures

GLACES

OREZZA-LES-EAUX

Hôtel de la Paix

Veuve **PIETRI**, propriétaire

Ouvert du 1er juillet au 15 septembre

Cet Hôtel est l'objet d'une recommandation très élogieuse, de la part des membres du Club Alpin français de Paris, dans une brochure intitulée : « Cinq semaines de voyage en Corse » et sous la signature de M. Edouard Rochat.

MAISON ROGIALLI

Tailleur

Place Saint-Nicolas, Bastia (Corse)

Saison Printemps-Eté

M. Rogialli engage sa clientèle à visiter ses magasins, où elle pourra se rendre compte des assortiments de draps et lainage haute nouveauté qu'il vient de recevoir pour la saison Printemps-Eté et qu'il vend à des prix très modérés.

Complets fantaisie sur mesure, coupe irréprochable, doublés soie.

Complets cheviotte bleue et noire, peignet Roubaix, confection soignée, de 35 à 100 francs.

Pantalons drap, haute nouveauté, de 12 à 30 francs.

Gilets fantaisie, dernière mode, de 12 à 20 francs.

Assortiment considérable de **cravates, bretelles, pochettes, faux-cols**, etc.

Grand entrepôt de Vins

CORSES, D'ALGÉRIE & D'ITALIE

ORESTE BIAGINI

5, Avenue Carnot, Bastia

GRAND PRIX

à l'Exposition Internationale de Bastia

VINS DE TABLE

D'ALGÉRIE : Rouge, 0,30 et 0,25 c. le litre. Blanc, 0,30 c. le litre.

DU PAYS : Rouge 0,30 et 0,35 c. le litre. Blanc à 0,40 c. le litre.

VIN A DESSERT

provenant des meilleurs crus 0,60 à 4 fr. la bouteille(verre à rendre)

VIN DE CHIANTI (Italie)

4 fr. 25 le fiasco de 2 litres 1/2 environ

Vins mousseux 4 fr. 25.
Muscat de Frontignan à 4 fr.
Vermouth de Turin à 1 fr. 50.
Vin de Malaga à 1 fr. 80.
Vin Madère, Gentiane, 1 fr. 20.
Apéritif « Le Puf » 1 fr. 25.
Quinquina « Pomponet, » 1 fr. 20.

HUILE D'OLIVE pure garantie 1 franc le litre.

Dépositaire de la Société Hollandaise. — Planches de Pin laricio de toutes dimensions. Lattes à plafonds et Liteaux pour toitures. Chevrons, poutres et madriers.
Bois de toutes dimensions sur commande.
Scierie de bois de pin, blanche à fr. la sac

Demander partout

« UN MORELLI »

Grand Vin Apéritif

Grand Prix à l'Exposition Internationale (Bastia 1905)

La plus Haute Récompense

VIN DU NEBBIO

Domaine de Tuda

Vin rouge **0,35** le litre.
Vin blanc **0,40** id.

17, rue des Terrasses, au coin de la descende de la Fontaine Neuve.

TRANSPORTS DIRECTS

entre Bastia et les ports du Nord

Services bi-mensuels de vapeur de BASTIA pour

LONDRES, LIVERPOOL, NEWCASTEL ANVERS, HAMBOURG et les ports d'ESPAGNE

Pour dates des départs et tous les renseignements s'adresser à

M. ARTHUR C. SOUTHWELL, Bastia.

COMPAGNIE MÉDITERRANÉENNE DE NAVIGATION

NOUVEAUX SERVICES RAPIDES

Corse — Algérie — Tunisie — Italie

Départs de			Arrivées à		
Marseille	Vendredi	minuit.	Nice	Samedi,	8 heures m.
Nice	Samedi,	4 heures s.	Bastia	Dimanche,	4 heures m.
Bastia	Dimanche	midi.	Tunis	Lundi,	minuit.
Tunis	Mardi,	4 heures s.	Bastia	Jeudi,	4 heures m.
Bastia	Jeudi,	minuit.	Marseille	Vendredi,	8 heures m.